TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound,
May, 1882.
19477.

TUFTS COLLEGE LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CVI. — 1er JUILLET 1873.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

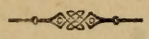

XLIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CENT SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1873

19477.

LES

ÉGOUTS DE PARIS

Dans une de nos précédentes études (1), nous avons parlé du service des eaux et raconté par suite de quels efforts Paris était régulièrement pourvu d'eau potable. Cette eau, qui est un puissant instrument de salubrité lorsqu'elle nous arrive, devient au contraire, après avoir servi aux usages publics et particuliers, un élément dangereux, plein de germes morbides qu'il faut savoir éliminer au plus vite et rejeter loin de la ville, sous peine d'être envahi par des maladies épidémiques. La masse d'eau qui se répand sur la surface des 7,800 hectares qui sont enclos par les fortifications est énorme. En prenant des moyennes, on voit que l'eau distribuée à Paris en vingt-quatre heures représente 218,000 mètres cubes, et que la pluie tombée dans le même espace de temps équivaut à 106,000, ce qui fait 324,000 mètres cubes par jour, — un peu plus de 118 milliards de litres chaque année! Cette eau, contaminée par le contact avec nos rues, avec les toits couverts de poussière, avec nos murailles vêtues d'efflorescences de mauvais aloi, souillée, infectée dans les cuisines, les écuries et ailleurs, a perdu environ 20 pour 100 de la masse totale par évaporation ou par absorption; mais il reste encore 262,000 mètres cubes quotidiens dont il est nécessaire de nous débarrasser. Par les gouttières, par les éviers, par les conduites verticales dressées le long des maisons, elle a glissé dans les gargouilles aboutissant à la chaussée, elle coule dans les ruisseaux, qui la mènent à une ouverture placée sous le cadre des trottoirs; par une pente rapide, elle s'y précipite et tombe dans un immense, un admirable réseau

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1873.

de canaux souterrains, disposés, agencés scientifiquement selon la configuration du sol sous lequel ils se ramifient. Ceux-ci l'emportent grand train, pour la verser, loin de Paris, dans la Seine, qui va la perdre à la mer. Ces canaux souterrains sont les égouts, complément indispensable des aqueducs et des conduites d'eau, qu'ils abritent souvent contre la paroi des voûtes.

Comme le corps humain, les cités populeuses ont leurs organes secrets, qui, pour être cachés, n'en sont pas moins indispensables à la vie. Celui-là est un des plus importans : il fait la police des choses matérielles et purge la ville de tous les élémens impurs; il combat la peste et chasse loin de nous les gaz délétères qui peuvent l'engendrer; il pourvoit à l'assainissement et entretient la salubrité. La longue canalisation circule sous nos rues, et vient jusque dans nos maisons recevoir nos eaux ménagères. Les égouts dont Paris a été doté depuis quinze ans sont les plus complets et les plus beaux qui existent au monde. On les montre avec un orgueil qui n'a rien d'excessif; bien des curieux les ont visités et ont pu constater par eux-mêmes qu'il est facile de les parcourir en bateau et même en wagon. Il n'en a pas toujours été ainsi; nous pourrons nous en convaincre en faisant un retour vers le passé.

I.

Un jour que j'étais à Rome, flânant par les rues, bayant au soleil, m'arrêtant pour voir passer les belles filles du Transtevère, dont les cheveux d'ébène sont épinglés d'argent comme ceux de Proserpine, perdant mon temps à mille choses fort utiles, et

..... Meditans nescio quid nugarum,

j'arrivai près de l'arc des Argentiers, et j'aperçus devant moi un grand trou sombre au fond duquel une flaque d'eau me regardait d'un œil aussi limpide que le cristal de roche le plus pur. La petite source était l'*eau argentine*, et le trou s'ouvrait dans la voûte effondrée de la *Cloaca maxima*. C'est là tout ce qui reste aujourd'hui des grands égouts de Rome. Ceux d'Auguste et de Nerva ont disparu; seul, il subsiste celui que construisirent les deux Tarquins pour drainer le Vélabre et assainir la ville. Ainsi, plus de cinq cents ans avant l'ère chrétienne, Rome avait compris la nécessité des canalisations souterraines, et les avait faites si solides que vingt-trois siècles ont passé sans pouvoir les détruire. Paris n'eut pas une telle fortune; les rues dont la pente aboutissait à la Seine ou à la Bièvre y versaient leurs eaux; les autres étaient

des marécages stagnans qui seuls suffiraient à expliquer les pestes, les lèpres, le mal des ardens dont nos ancêtres ont tant et si souvent souffert. Au moyen âge, l'égout coulait à ciel ouvert, car presque toujours c'était la voie publique elle-même qui était l'égout; on la creusait dans l'axe pour dégager les côtés sur lesquels on essayait de marcher à pied sec; de distance en distance, on jetait des planches transversales, parfois un petit ponceau pour communiquer d'une rive à l'autre du bourbier, où les porcs se vautraient et vaguaient si bien que le fils aîné de Louis VI, passant rue des Martrois, près de la Grève, fut jeté bas de son cheval, effrayé par un pourceau, et mourut des suites de sa chute. En 1184, Philippe-Auguste, s'étant mis à la fenêtre du palais, regardait les chariots qui traversaient la cité; les roues s'engageaient dans une fange épaisse d'où montait une odeur tellement fétide que le roi n'y put tenir. Il convoqua le prévôt des marchands, les échevins, et leur ordonna de garnir de larges pierres les rues de la ville. On procéda sans doute avec lenteur, car sous Louis XIII la moitié de Paris à peine était pavé : il ne l'est même pas encore complétement à l'heure qu'il est; on peut s'en assurer en allant se promener vers la butte aux Cailles, qui cependant fait partie de notre agglomération urbaine depuis la loi du 16 juin 1859 (1).

On a retrouvé sous le Palais de Justice et sous les terrains où s'élevait l'archevêché avant la journée de 1831 des restes d'égouts en bons appareils datant de saint Louis ou de Philippe le Bel; mais ils n'avaient rien de public et étaient exclusivement consacrés à recevoir les immondices des grandes demeures qu'ils desservaient. Ils s'ouvraient fort probablement auprès des cuisines et se dégorgeaient dans la Seine; lorsqu'on les eut découverts, on ne manqua pas de les prendre pour des oubliettes, ce qui est le sort commun réservé à toutes les excavations rencontrées dans les vieux châteaux. La cité se vidait dans la Seine; la partie de Paris assise sur la rive gauche et qu'on nommait alors l'Université s'épanchait dans la Bièvre; les habitations groupées sur la rive droite, que par excellence on appelait la ville, avaient pour exutoire le ruisseau de Ménilmontant. Les collines de Charonne, de Ménilmontant, de Belleville et de Montmartre sont revêtues d'un terrain sablonneux qui fait éponge et boit l'eau pluviale; mais celle-ci ne peut pénétrer profondément dans le sol, car elle est arrêtée par des couches argileuses qui sont directement posées sur les bancs de pierre à plâtre.

(1) Ce qui prouve que le pavé a été longtemps une exception, c'est qu'une rue, dès qu'elle était garnie de pierres, — le plus souvent de *molasse* de Fontainebleau, — recevait un surnom qui le constatait : rue Pavée-au-Marais, rue Pavée-Saint-André, rue Pavée-Saint-Sauveur, etc.

Forcées de se frayer une route à travers des terrains perméables, les eaux s'échappaient en sources au pied des collines et se réunissaient au fond de la vallée dans un gracieux ruisseau qu'elles avaient creusé, et qui, partant de l'endroit où s'ouvre aujourd'hui le boulevard des Filles-du-Calvaire, se dirigeait vers la Seine, qu'il atteignait au quai actuel de Billy, sur l'emplacement de la Manutention militaire. Lorsqu'on se mit à exploiter sérieusement les carrières à plâtre, l'eau ne fut plus contrariée dans sa marche verticale, elle glissa à travers les fissures du gypse et se perdit dans les profondeurs, où elle vint se mêler à la nappe souterraine de la Seine. Dès lors le ruisseau de Ménilmontant fut tari, et devint pendant des siècles « le grand égout de Paris. » Il fut ce que nous appellerions aujourd'hui un collecteur, car c'est vers lui qu'on essaya de diriger la pente des égouts que l'on creusait, tant bien que mal, pour débarrasser la ville des eaux croupissantes qui l'empoisonnaient. Sauval cite les noms de ces cloaques : le trou Bernard, le trou Gaillard, le trou Punais; c'est d'un seul mot nous dire ce qu'ils pouvaient être (1).

Le premier magistrat royal qui s'occupa intelligemment des égouts dans un intérêt d'assainissement fut Hugues Aubriot, que Charles V avait appelé à la prévôté et à la capitainerie de Paris. La nouvelle enceinte dont on enveloppait la ville ayant englobé en partie la rigole fangeuse qui portait les eaux du quartier Montmartre au grand égout, Aubriot la fit voûter et revêtir de maçonnerie; c'est le premier égout couvert que nous ayons possédé. L'infection de ces « trous » était telle qu'en 1412 l'hôtel Saint-Paul, résidence du roi, était devenu inhabitable à cause des émanations d'un égout que l'on nommait le Pont-Perrin et qui, formant mare sur le terrain actuel de la place Birague, s'écoulait dans les fossés de la Bastille. On le détourna à travers la Culture-Sainte-Catherine et on le conduisit au ruisseau Ménilmontant, au-delà du fossé de circonvallation, qu'il franchissait dans un canal de pierre. C'était plus qu'on n'avait fait pour l'égout Montmartre, qui traversait le fossé dans une de ces auges de bois que l'on nomme techniquement une *buse.* — L'égout Sainte-Catherine devait avoir pour destinée d'être particulièrement désagréable aux demeures souveraines; il empoisonnait le palais des Tournelles, qui s'élevait où nous voyons aujourd'hui la place Royale. Louis XII et François Ier, qui l'habitèrent, se plaignirent en vain d'un tel voisinage; le prévôt des marchands fit la sourde oreille, et le roi fut réduit, pour offrir à sa mère un logement moins insalubre que les Tournelles, à échanger sa terre

(1) *Antiquités de Paris,* t. Ier, p. 253.

de Chanteloup, près Montlhéry, contre une maison appartenant à Nicolas Neuville de Villeroy; le contrat est daté du 12 février 1518; Louise de Savoie prit possession de sa maison, qui s'appelait déjà l'hôtel des Tuileries à cause des fabriques de tuiles dont elle était environnée.

Henri II ne fut ni plus heureux ni mieux écouté que François Ier; il a beau en 1550 mander le prévôt des marchands et les échevins à Saint-Germain, et leur intimer l'ordre de s'entendre avec Philibert Delorme pour détourner l'égout pestilentiel de la Culture-Sainte-Catherine, il a beau le 23 mars 1553 renouveler ses instances par des lettres pressantes, il n'obtient rien qu'une délibération en vertu de laquelle « le maître des œuvres de la ville » sera tenu de faire nettoyer une fois par an le cloaque dont se plaignent tous les habitans du logis royal. Ce fut le palais des Tournelles et non point l'égout qui quitta la place. Après le tournoi du 30 juin 1559 et le malheureux coup de lance de Montgomery, le palais fut abandonné et démoli en 1564, ainsi que le prescrivaient les lettres patentes que Charles IX signa le 28 janvier 1563. Il y eut sous Henri II une tentative très importante d'assainissement de la ville; un maître de forges, nommé Gilles Desfroissis, voulut faire admettre une idée qui nous paraît bien simple aujourd'hui, et qui alors fut considérée comme impraticable. Au lieu de jeter les égouts dans la Seine, qu'ils infectaient, il voulait amener la Seine dans les égouts, afin que ceux-ci fussent toujours nettoyés par un courant d'eau vive; de plus il proposait de rendre navigables les fossés de l'enceinte de Charles V en y introduisant un bras de la Seine pris à l'Arsenal et conduit jusqu'à la porte du Louvre ouverte sur la berge. Dans cette rivière, il eût jeté au besoin les égouts de la ville, et eût du même coup vivifié cette portion des fossés qui, traversant la place actuelle du Carrousel, recevait toutes les immondices des environs et n'était plus qu'un bourbier putride. Philibert Delorme appuyait le projet; on discuta pendant deux années, 1550-1551, et la proposition fut définitivement repoussée par *le bureau de la ville*. A cette époque, la rive gauche n'était guère mieux partagée que la rive droite; tout ce qui n'était pas absorbé par la Bièvre tombait dans les fossés, à la hauteur de la porte Bucy, et glissait vers la Seine, au pied de la tour de Nesles, quand la vase trop épaisse n'oblitérait pas complétement le canal, dont la pente était presque insensible.

Sous Henri IV, il se passa à propos des égouts un fait qui doit être unique. François Miron, à qui Paris doit tant, prévôt des marchands, fit en 1605 voûter à ses frais l'égout du Ponceau, depuis la rue Saint-Denis jusqu'à la rue Saint-Martin; il est probable que, rencontrant de l'opposition de la part des échevins, qui se refu-

saient à faire une dépense qu'il jugeait indispensable, il résolut de la prendre à sa charge pour purger un quartier important des exhalaisons qui en rendaient le séjour dangereux. Le « bureau de la ville » s'occupait au reste si peu de cette question, d'où dépendait pourtant en partie la salubrité publique, que dès 1610 la régente Marie de Médicis est obligée d'intervenir directement et d'ordonner au lieutenant du grand voyer de France de faire opérer d'autorité le nettoiement des égouts. L'année suivante, en 1611, Hugues Cosnier, qui était directeur du canal de la Loire, reprend le projet de Desfroissis et n'est pas mieux écouté que celui-ci. Le roi veut agrandir la ville et enclore dans l'enceinte les Tuileries, le faubourg Saint-Honoré jusqu'à la rue Royale, le faubourg Montmartre jusqu'aux boulevards actuels (1). Pierre Pidou est chargé de ce travail en 1631; de plus il doit rendre les fossés navigables depuis l'Arsenal jusqu'à la porte de la Conférence, et construire entre le canal de navigation et la muraille de la ville un grand égout de 12 pieds de large qui eût récolté tous ceux où stagnaient les eaux du Paris septentrional. La première partie de cet excellent projet fut seule exécutée, et le ruisseau de Ménilmontant continua de faire l'office de cloaque universel. On sait exactement ce que notre ville, qui déjà aimait à se nommer la capitale de toute civilisation, possédait d'égouts à cette époque : 4,121 toises d'égouts découverts, 1,207 toises d'égouts voûtés, — en langage moderne 10,390 mètres. Dès qu'on y touchait, on courait risque d'asphyxie; mais la science de cette époque ignorait la nature des gaz méphitiques. En 1633, cinq ouvriers sont foudroyés au moment où ils mettaient la palette dans l'égout du Ponceau. Des médecins réunis discutent sur le fait, en recherchent attentivement les causes, et tombent d'accord pour déclarer que les ouvriers ont été tués par le regard d'un basilic qui sans doute est blotti dans une excavation de l'égout.

En 1667, la lieutenance de police est créée. La Reynie se hâte d'assainir la ville; dès sa première année d'exercice, il consacre 187,000 livres au pavage des rues. Un changement de costume indique immédiatement le résultat obtenu : on substitue le soulier à la forte botte montante que l'on portait depuis si longtemps. Un arrêté de police ordonne que tous les ans le prévôt des marchands en personne, accompagné des échevins et du maître des œuvres, fera la visite des égouts et s'assurera qu'ils sont en bon état; les procès-verbaux de ces visites seront transcrits sur les registres de la ville. Lorsque l'on élève l'hôtel des Invalides, on n'oublie pas

(1) A cette époque, la porte Saint-Honoré était située dans l'axe prolongé de la rue de Richelieu actuelle, et la porte Montmartre occupait le point d'intersection de la rue Montmartre et de la rue d'Aboukir.

de construire un égout qui, sous l'esplanade, va se jeter à la Seine. Le grand égout n'en allait pas mieux ; le lit, exhaussé par les matières solides qui tombaient au fond, n'avait plus la pente nécessaire; il était engorgé, encombré, et ressemblait à un dépôt de voirie. Les égouts voûtés de la rue Saint-Louis, de la rue Vieille-du-Temple, ne fonctionnaient plus; les riverains en demandent la suppression, et offrent spontanément de contribuer pour une large part à la dépense que de tels travaux devront nécessiter. Un arrêt du conseil en date du 24 avril 1691 chargea une commission compétente d'étudier ce qu'il y avait à faire. Tout était à faire, on le reconnut. On fut effrayé des sommes énormes que les rectifications de pente et de parcours allaient absorber, — et puis les mauvaises années venaient, la vieille monarchie, malgré ses grandioses apparences, allait s'appauvrissant de jour en jour; on ferma l'oreille aux doléances, on éconduisit les bourgeois, et rien ne fut changé. — On peut suivre le trajet du ruisseau de Ménilmontant sur le plan que Gomboust termina en 1652 : des talus de terre en forment les rives, et sont plantés d'arbres ou de haies; il reçoit, comme des confluens immondes, l'égout qui vient de la rue des Égouts, située entre la rue Saint-Martin et la rue Saint-Denis, l'égout Montmartre, l'égout Gaillon, qui bientôt sera la rue de la Chaussée-d'Antin. Il traverse des jardins, des marécages où il bave et où chantent des grenouilles : la rue Chanteraine en garde le souvenir. Nulle maison sur les bords; il souffle la peste, et chacun le fuit.

En s'installant à Paris et en y maintenant le jeune roi, la régence prépara l'assainissement et l'agrandissement de la ville plus que tous les règnes précédens. L'intérêt personnel mis en jeu fit des efforts qu'on n'aurait jamais pu obtenir du corps timide des échevins. La cour avait suivi Louis XV; les seigneurs et quantité de personnages trouvaient difficilement à se loger dans une ville devenue presque exclusivement bourgeoise depuis que Louis XIV, qui se souvenait des mauvais jours de la fronde, avait établi ses demeures à Versailles. Paris avait brisé l'enceinte de murailles qui l'étreignait; Louis XIV victorieux, ayant reculé les frontières de la France, estima qu'une capitale placée au centre du royaume n'avait plus besoin de fortifications. De 1670 à 1671, les remparts furent aplanis et plantés d'arbres depuis la porte Saint-Antoine jusqu'à l'extrémité de la rue Poissonnière; en 1686, ce travail fut continué jusqu'à la porte de la Conférence. C'est là l'acte de naissance de nos boulevards intérieurs; ce qu'ils sont aujourd'hui, nous le savons tous. La ville n'avait donc plus de limites, elle s'étendait ou pouvait s'étendre tout à son aise dans la campagne, car le mur d'octroi qui fit tant crier les Parisiens ne fut élevé que de 1784 à

1787. La municipalité, espérant retenir les gens de cour et voulant leur permettre d'habiter des maisons à jardins faites spécialement pour eux, obtint le 4 décembre 1720 des lettres royales qui l'autorisaient à construire un quartier nouveau entre la Grange-Batelière et la Ville-l'Évêque. Il ne suffisait pas d'avoir des terrains, il était même facile d'y bâtir des maisons; mais qui viendrait les occuper? Qui ne serait repoussé par l'horrible odeur que le grand égout répandait autour de lui? On avait ordonné de voûter le confluent de l'égoût Gaillon, qui, traversant le boulevard, longeait le côté gauche de la rue actuelle de la Chaussée-d'Antin et se jetait dans le grand égout, qui suivait alors le tracé de la rue Saint-Nicolas, où il recevait l'égout descendant du château des Porcherons, qu'on appelait aussi le château du Coq. Le grand égout devait également être voûté depuis la Grange-Batelière jusqu'à la rue d'Anjou. La ville recula devant de tels travaux, et les choses restèrent ce qu'elles étaient : elles s'aggravèrent fort heureusement au point de nécessiter une mesure radicale, une mesure de salut public; le mot n'a rien d'excessif, car,lorsque le vent du nord soufflait, Paris entier était sous l'haleine empestée de l'immense cloaque qui l'enveloppait, de la Bastille à Chaillot, d'une demi-ceinture d'immondices et de putréfaction. Un arrêt du conseil en date du 26 mars 1737 enjoignit au prévôt des marchands de hâter l'œuvre de salubrité, d'acheter les terrains nécessaires et de reconstruire le grand égout.

Michel-Étienne Turgot, — père du grand ministre, — occupait alors la prévôté des marchands; c'était un homme de bien, actif et intelligent. Il mit les fers au feu, comme on dit, et en 1740 il avait terminé le grand égout, qu'il avait reporté un peu plus au nord. Il avait fait un canal revêtu de forte maçonnerie et ayant un lit de pierres de taille; les murs avaient environ 5 pieds de hauteur et formaient des trottoirs d'où il était facile de le nettoyer, mais il coulait toujours à ciel découvert. Turgot fit plus : il creusa un réservoir à la tête de l'égout, boulevard des Filles-du-Calvaire, y réunit les eaux de Belleville et les lâcha dans le canal, qu'elles curaient sans peine. Le travail fut jugé d'une beauté incomparable, et le roi Louis XV, accompagné de tout le corps municipal, vint en grande cérémonie assister à l'entrée de l'eau du réservoir dans l'égout. Le procès-verbal dit : « Le roi resta dans cet endroit environ une grosse demi-heure, pendant laquelle il ne cessa de parler à M. le prévôt des marchands sur la beauté de cet ouvrage. »

Le plan de Paris gravé par Deharme en 1763 nous donne le cours exact de l'égout et prouve que la construction des quartiers projetés n'avait point marché aussi vite qu'on l'avait espéré. Depuis longtemps en effet, le roi s'était établi de nouveau à Versailles et

avait entraîné tout son monde à sa suite. L'égout, ouvert à l'entrée de la rue de Ménilmontant et presque appuyé contre le réservoir des eaux de Belleville, est canalisé; il suit la rue des Fossés-du-Temple, s'enfonce sous voûte, et reparaît pour recevoir entre la porte du Temple et la porte Saint-Martin les égouts rectifiés du Temple et de la Croix; il remonte alors vers le nord, franchit les faubourgs Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre et Poissonnière; il est couvert et planté d'arbres sur l'espace de quelques mètres à la naissance de ce qui est actuellement la rue de Provence; il revient à fleur de terre, reçoit l'égout descendant de la rue Saint-Lazare sur l'emplacement de la rue Laffitte, passe sous la rue de la Chaussée-d'Antin, qui a caché son égout, qui est en partie construite et qu'on appelle indifféremment le chemin de la Grand'-Pinte, de Gaillon, de l'Hôtel-Dieu, à cause d'une ferme que l'hôpital possédait près du château des Porcherons; après avoir parcouru toute la voie qui s'appela longtemps la rue Saint-Nicolas et qui prolonge maintenant la rue de Provence, il traverse sous un ponceau la rue de l'Arcade, la rue d'Anjou, s'avance parallèlement à la rue de la Pépinière, dépasse le faubourg Saint-Honoré au-dessous de Saint-Philippe-du-Roule, s'incline vers le sud, et, au milieu des Champs-Élysées, gagne Chaillot, où la Seine l'absorbe. Sur le plan de Verniquet, qui fut terminé en 1788, il n'en reste plus trace; en effet, dans l'intervalle il a disparu.

Un financier célèbre en son temps, Joseph de La Borde, qui habitait un hôtel entouré d'un vaste jardin là où nous voyons aujourd'hui l'Opéra, était propriétaire des terrains voisins; il voulut les mettre en valeur, et, par ce seul fait, rendit à la ville un service considérable, car ce fut lui qui réellement créa le quartier de la Chaussée-d'Antin. Des lettres patentes du 15 mai 1770 l'autorisaient à ouvrir deux rues nouvelles, l'une, partant du faubourg Montmartre et aboutissant au chemin de la Grand'Pinte, devait être appelée la rue de Provence; l'autre, prenant naissance à cette dernière rue et débouchant sur le boulevard, recevait le nom du Comte-d'Artois; c'est aujourd'hui la rue Laffitte. Or les deux voies dont il est question étaient le grand égout et la suite de l'égout Saint-Lazare; on les voûta, on les couvrit, des maisons s'élevèrent, la mode s'y mit, on y courut. L'exemple donné ne fut point stérile. Les rues nouvelles avaient été terminées en 1776; la spéculation se jeta sur ces terrains. En 1778, on ouvre la rue Neuve-des-Mathurins, en 1780 la rue Joubert, en 1784 la rue Saint-Nicolas. Le grand égout est rentré sous terre pour n'en jamais sortir; la ville est assainie et compte un magnifique quartier de plus, qu'on reliera plus tard à un nouveau groupe de constructions auquel on ne pourra conserver le

nom prétentieux de Nouvelle-Athènes, qu'on lui avait ridiculement donné.

Pendant la période de la révolution, la municipalité parisienne ne se soucia guère de l'assainissement; elle avait bien d'autres préoccupations. Ces grandes questions d'édilité, qui sont si fécondes et si intéressantes, avaient fait place aux décevantes discussions d'une politique à outrance; les égouts devinrent ce qu'ils purent, et les pluies du ciel furent seules chargées de les nettoyer. Lorsque l'on eut l'idée de faire arriver à Paris les eaux de la Beuvronne et de l'Ourcq, il fut nécessaire de reconnaître avec soin les égouts, afin de voir s'il serait possible d'y loger les conduites d'eau; un travail spécial fut exécuté à cette fin par les ordres de Girard, et l'on sait qu'en 1806 il existait 24,297 mètres d'égouts, dont 282 mètres pour la Cité et l'île Saint-Louis, 4,648 mètres pour la rive gauche et 19,367 mètres pour la rive droite. Ils étaient tous couverts, à l'exception de quelques portions équivalant à une longueur totale de 1,645 mètres. C'était bien peu pour une ville peuplée comme Paris, et c'était fort insuffisant sous un climat aussi pluvieux que le nôtre. Les gouvernemens qui se succédèrent mirent de l'empressement à remédier à ces inconvéniens; celui de Louis-Philippe, pendant la magistrature de M. de Rambuteau, fit entre autres de grands efforts pour améliorer la canalisation souterraine de Paris, et on lui doit la construction de 78,675 mètres d'égouts nouveaux. Ces travaux ne produisaient cependant qu'un résultat médiocre, car tout ce qui touchait à la viabilité d'alors était défectueux. Les trottoirs qu'on avait commencé à poser dans quelques quartiers riches dès la fin de la restauration, et qui à l'heure qu'il est n'existent pas encore dans toutes nos rues, n'étaient en somme qu'une commodité pour les piétons, mais ils n'avaient modifié en rien la forme des voies publiques, qui était vicieuse au plus haut degré. Je me rappelle très nettement les rues de Paris au commencement du règne de Louis-Philippe : elles semblaient disposées exprès pour amener l'engorgement des égouts. Creusées en cuvette, traversées dans le sens de la longueur par un ruisseau, elles centralisaient l'eau tombée, qu'elles divisent aujourd'hui par une chaussée bombée qui la rejette de chaque côté, le long des trottoirs. De distance en distance, l'eau se déversait dans l'égout par une grille en fer, dont bien souvent les ouvertures étaient oblitérées sous des paquets de paille et d'immondices entraînées avec le courant; de plus, si en passant la roue d'un fardier ou d'une voiture pesamment chargée pinçait un des angles de la grille, celle-ci, descellée, échappait à la margelle qui la retenait et allait tomber à travers la rue; « la chute » n'était plus alors qu'un trou béant. Parfois la bouche d'égout était

latérale et ressemblait à l'entrée d'une cave; la herse qui la défendait ne touchait pas terre afin de ne point arrêter les grosses ordures au passage; la distance ainsi ménagée au-dessus du pavé était telle que des enfans jouant et roulant au milieu des rues tombaient dans des égouts et y trouvaient la mort.

La disposition des gouttières ne contribuait pas médiocrement non plus à noyer les rues; de longues gargouilles de fer-blanc emmanchées dans le chéneau qui borde les toits vomissaient l'eau à pleine bouche, inondaient les passans et gonflaient les ruisseaux. Dès qu'un orage s'abattait sur Paris, nos rues étaient des rivières qui débordaient jusque dans les boutiques et dans la cour des maisons; les égouts, immédiatement comblés, rejetaient l'eau qu'ils ne pouvaient plus contenir. Les commissionnaires, les porteurs d'eau, les charbonniers tiraient bon parti de ces torrens, qui interrompaient toute communication, ils accouraient, pataugeant dans l'eau boueuse, portant sur leurs épaules une énorme planche montée sur roulettes; ils posaient celle-ci aux carrefours, aux endroits où deux rues s'entre-croisent, et moyennant un sou il était permis de traverser à pied sec. Il y avait une phrase qui était de tradition chez ces braves gens, plus gais parfois qu'il n'aurait été convenable; selon qu'ils avaient affaire à une femme jeune ou vieille, ils lui disaient en lui offrant la main : « passez, beauté, » ou « beauté, passez. » — Carle Vernet, si je ne me trompe, a pris cette scène pour sujet d'un de ses dessins populaires.

Ce qu'étaient les égouts à cette époque, on le sait, et il est bon de le dire, ne fût-ce que pour faire mieux apprécier les progrès que nous avons accomplis dans cette matière si importante à la vie urbaine. Il existait rue Amelot un égout voûté de 850 mètres de long; commençant à la descente du boulevard Beaumarchais, il se rendait à la gare de l'Arsenal : dans le principe, c'était un ruisseau qui aboutissait en Seine à l'endroit où le boulevard Mazas prend naissance. Vers la fin de la restauration, les exhalaisons qui s'en dégageaient devinrent si insupportables qu'il fallut aviser à le curer. Les sept premiers ouvriers qui essayèrent d'y descendre tombèrent asphyxiés raides morts. C'était de quoi décourager les autres. L'Académie des Sciences et l'Académie de Médecine furent consultées, et elles déléguèrent le docteur Parent-Duchatelet pour surveiller l'opération, et, s'il était possible, pour la rendre inoffensive. Il y réussit. Le nettoyage dura sept mois, car il ne fallut pas enlever moins de 6,450 tombereaux de matières molles ou solides; l'odeur était si particulièrement redoutable que les habitans de la rue Amelot émigrèrent en masse pendant tout le temps que les travaux d'assainissement durèrent. Autour des regards d'extraction, on

brûlait des bois résineux qu'on aspergeait de vinaigre et où l'on jetait des baies de genévrier et du soufre, comme dans les lazarets d'Orient. On ne savait comment neutraliser ces émanations délétères; l'hypochlorite de soude qu'on appelle le chlorure Labarraque n'était point encore bien connu, et il n'était guère question d'acide phénique. Les murailles des maisons avaient été pénétrées si profondément qu'on fut obligé, dans plus d'un endroit, de les récrépir à nouveau. Certes on avait péché par négligence : pour qu'un égout fût arrivé à être empoisonné au point de devenir un danger public, on avait dû n'y pas regarder de bien près. Pourtant les inspecteurs chargés de ce soin étaient en quelque sorte excusables, car ils ne disposaient que d'un personnel vraiment dérisoire : sous la restauration, pour pourvoir à l'entretien de 35,846 mètres d'égouts, bas, étroits, s'engorgeant avec une facilité désastreuse, refoulés par les eaux de la Seine lors des grandes crues, remplis et au-delà par une ondée un peu forte, les inspecteurs avaient sous leurs ordres une brigade de 24 hommes!

II.

Lorsque l'heure fut enfin venue de transformer Paris, lorsque l'activité de nos chemins de fer, amenant chaque jour une quantité considérable de voyageurs qui entraînaient par le seul fait de leur présence un mouvement de voitures, un apport de denrées extraordinaire, eut nécessité l'élargissement de nos rues et la création de nouvelles voies publiques, on songea naturellement à doter la ville de tous les élémens de salubrité dont elle avait besoin, et dont l'insuffisance avait été douloureusement constatée pendant les épidémies cholériques de 1832 et de 1849. Le Paris d'aujourd'hui ne ressemble guère à celui que nous avons connu il y a vingt ans. On peut dire, sans trop exagérer, qu'une autre ville a été construite. Nous avons supporté des dérangemens et des ennuis sans nombre; qui ne les a oubliés en voyant la capitale saine, aérée, spacieuse qui nous a été faite? Lorsque l'on se mit sérieusement à l'œuvre, on s'occupa des égouts, et l'on reconnut qu'ils avaient une étendue de 143,386 mètres pour desservir 423,600 mètres de rues. C'était misérable, et un tel état de choses offrait des dangers auxquels il était urgent de porter remède. L'étude du problème à résoudre fut confiée à M. Belgrand, ingénieur des ponts et chaussées; il fut le grand maître du Paris souterrain, et c'est à lui que nous devons ce système d'égouts et de collecteurs qui, sous ce rapport du moins, fait de Paris une ville unique au monde. Ce que l'on a retrouvé des égouts de l'ancienne Rome prouve qu'ils ne peuvent soutenir la

comparaison avec les nôtres. Les travaux furent commencés en 1855; mais ce fut seulement à partir de 1857 que l'on entreprit l'exécution d'un plan scientifique longuement étudié, sagement conçu, disposé selon la topographie du sol parisien, et destiné à glisser sous la ville un réseau d'assainissement qui la débarrassât presqu'à son insu de toutes ses impuretés. C'est le plus immense drainage qui existe, car pour 850,000 mètres de voies publiques nous possédons 772,846 mètres d'égouts, dont 146,878 mètres représentent des embranchemens réservés au service de maisons particulières.

Nos canaux souterrains sont divisés en deux catégories parfaitement distinctes, les *égouts* et les *collecteurs*. Les égouts passent sous nos rues, en recueillent les eaux souillées et les conduisent dans les collecteurs, qui les emportent au loin. Les égouts sont des rivières qui se jettent dans les collecteurs, qui sont des fleuves. On peut comparer l'ensemble à un squelette de poisson : l'épine dorsale, c'est le collecteur, les arêtes qui s'y enmanchent sont les égouts. On a construit les collecteurs dans les vallées qui traversent le terrain où Paris est assis, afin qu'ils puissent recevoir, par une pente naturelle, les eaux écoulées des coteaux. On en compte trois principaux. Sur la rive droite, le collecteur départemental, prenant naissance au point d'intersection de la rue Oberkampf et de la chaussée de Menilmontant, passe sous les anciens boulevards extérieurs et sous la route d'Allemagne; le trajet en est brisé par trois coudes successifs qui l'aident à franchir le bassin de La Villette et les fortifications, lui font suivre la grande route de Saint-Denis et le conduisent à la Seine, où il se déverse à la hauteur de l'île Saint-Ouen. Il reçoit des eaux particulièrement infectées, car elles lui viennent du marché aux bestiaux, des abattoirs, des usines à gaz, de tous les établissemens industriels de La Villette, de Montmartre, de Belleville, de Saint-Denis, et même le trop-plein de la voirie de Bondy. — Le grand collecteur de la rive droite part du bassin de l'Arsenal, suit les quais, s'engage sous la rue Royale, le boulevard et la rue Malesherbes, et suit la route d'Asnières jusqu'à la Seine, où il se perd à droite du pont du chemin de fer. Place du Châtelet, il est grossi par le gros écoulement de la galerie Sébastopol; place de la Concorde, il reçoit l'affluent de l'égout Rivoli, qui lui arrive directement de la Bastille après avoir drainé tous les quartiers traversés; place de la Madeleine, il absorbe le grand égout des Petits-Champs (1), et sur le boulevard Malesherbes,

(1) Cet égout a une extrême importance. Il part de la place des Victoires, suit la rue des Petits-Champs, la rue et le boulevard des Capucines. C'est une sorte de collecteur, car il dégage l'égout Richelieu, qui, avant ces diverses constructions, était

à l'angle de la rue de la Pépinière, il est rejoint par un canal qu'on nomme le collecteur des coteaux, qui, venant du cours de Vincennes et parcourant la rue de Charenton, a repris presque exactement le tracé de l'ancien ruisseau de Ménilmontant, et accepte au passage les détritus des pays sillonnés par les boulevards de La Chapelle, Rochechouart et Clichy.

La rive gauche n'a qu'un seul collecteur; à sa source, il capte une rivière tout entière, la Bièvre, qui auparavant allait se jeter, au-dessus du pont d'Austerlitz, dans la Seine, qu'elle empoisonnait. Ce ruisseau fangeux, entre les rives amollies duquel coulait je ne sais quel liquide multicolore et nauséabond, a enfin reçu la seule destination qu'il méritait : il est devenu un égout; la galerie qui le saisit rue Geoffroy-Saint-Hilaire, derrière le Jardin des Plantes, se dirige vers le boulevard Saint-Michel, y fait un coude et longe les quais jusqu'au pont de l'Alma; là, un double siphon métallique plongeant dans la Seine aspire tout le tribut du faubourg Saint-Marceau, du quartier latin, du faubourg Saint-Germain, le porte de l'autre côté de la rivière et le déverse dans une galerie qui, prenant route sous les hauteurs de Chaillot, évite l'Arc de Triomphe, qu'elle frôle, passe sous l'avenue Wagram, traverse le village de Levallois-Perret, tourne au nord, et se réunit au grand collecteur de la rive droite, 536 mètres avant l'embouchure en Seine. A la hauteur du pont de l'Alma, sur la rive gauche, il reçoit l'égout Montparnasse et recevra pus tard le collecteur de Grenelle, dont l'amorce est déjà construite; sur la rive droite, il sera augmenté par le collecteur d'Auteuil. Ce sont là les trois grandes artères souterraines de Paris, et on ne peut décrire l'énorme quantité d'embranchemens qui s'y rendent et s'y vident; il faut regarder attentivement les vingt et une feuilles du *Plan général des égouts de la ville de Paris* pour comprendre l'importance, l'habile distribution de ce réseau sans fin, dont les ramifications s'étendent sous nos ruelles les plus infimes, et viennent au besoin jusqu'aux parties les plus mystérieuses de nos maisons.

Un tel travail ne s'est point accompli en un jour; on n'en reste pas moins surpris en se rappelant que dix années environ ont suffi pour nous donner plus de 600 kilomètres d'égouts nouveaux ou

singulièrement dangereux : à la moindre pluie, il s'engorgeait. Peu de temps avant l'ouverture des travaux de l'égout des Petits-Champs, six ouvriers y furent surpris par un orage; l'eau monta avec une rapidité extraordinaire. Les six malheureux se prirent par la main et marchèrent contre le courant qui les baignait au visage; cinq purent atteindre une galerie plus élevée; le sixième, battu par le flot, lâcha prise; le lendemain, son cadavre fut retrouvé en Seine, où l'égout l'avait porté. C'est pour éviter que de tels accidens ne se produisent qu'on a tracé la galerie qui dessert la vallée creusée entre la butte des Moulins et la levée des boulevards.

modifiés de fond en comble. La méthode de construction a été singulièrement améliorée. Autrefois les égouts étaient bâtis en simples moellons, pierre molle comme son nom l'indique, facilement pénétrée par l'humidité, qui la désagrégeait et exigeait des réparations continuelles. Vers 1832, on substitua la pierre meulière, fort abondante aux environs de Paris et qui offre de remarquables qualités de résistance. En 1844, on employa le mortier de ciment romain pour la voûte seulement; c'était un progrès considérable, car la rapidité d'exécution était quintuplée. Depuis 1855, la galerie entière des égouts fut revêtue d'un parement de ciment hydraulique, grâce auquel on obtient une solidité et une propreté que l'on ne connaissait pas jadis. Les cas d'asphyxie ne se présentent plus dans nos nouveaux égouts; il faudrait des circonstances absolument exceptionnelles pour que l'on eût à redouter des accidens pareils; on a chassé « les basilics » qui savaient si bien, sous Louis XIII, tuer les ouvriers d'un coup d'œil. Des engorgemens, des amoncellemens de détritus semblables à ceux qu'a supportés l'égout Amelot ne sont plus à craindre; les pentes ménagées avec soin et scientifiquement déterminées, une surveillance active, la masse d'eau entraînée chaque jour, remédient d'avance à ces inconvéniens. Les grilles qui jadis protégeaient l'ouverture des chutes au milieu des rues ont été jetées au tas des vieilles ferrailles; elles sont remplacées par les bouches d'égout dissimulées sous la margelle du trottoir. On ne les a pas ménagées : au 31 décembre 1872, Paris en comptait 6,764; elles suffisent même dans les orages les plus violens à recevoir le trop-plein de nos 2,012 rues, de nos 138 places, de nos 55 quais et de nos 167 boulevards.

C'est devenu une sorte de partie de plaisir de visiter les égouts; tous les mois, on y fait une promenade publique, et les billets distribués par l'administration sont fort recherchés. Le trajet n'est pas bien long, mais il suffit pour amuser des curieux, que l'on mène d'abord en wagon et ensuite en bateau. Le voyage est limité; il commence place du Châtelet et finit à la place de la Madeleine. Dès que l'on a descendu l'escalier de fonte en vrille et que l'on a pénétré dans la vaste chambre, le Paris souterrain se dévoile; il livre son secret d'un seul coup. Ces énormes conduites métalliques, brillantes et polies comme un marbre noir, qui s'appuient sur de fortes béquilles de fer, portent les eaux de l'Ourcq, de la Seine, et attendent celles de la Vanne; elles poussent sous chaque trottoir du Pont-au-Change deux tuyaux qui partent d'un tronc commun et ressemblent aux jambes d'un géant nègre couché sur le dos; plus loin, les conduites moins amples et par conséquent moins pesantes peuvent être « agrafées » aux parois mêmes de la muraille,

qu'elles suivent en détachant çà et là des branchemens particuliers; sur la voûte même, ces faisceaux grisâtres qui ont l'air de fagots de sarmens sont les gaînes de plomb, où dans une enveloppe de gutta-percha, les fils du télégraphe électrique bavardent en silence à l'abri de l'humidité. Un long tuyau, trop étroit pour conduire de l'eau, trop large pour porter un fil de métal, glisse entre les murs; que contient-il? Écoutez : un bruit rapide et acéré comme un sifflement de javelot vient d'y passer; c'est le chariot de cuivre, chargé de dépêches, qui franchit l'espace dans le tube du télégraphe pneumatique. Paris est bien réellement un corps vivant; les organes cachés de ses fonctions ne se reposent jamais.

La chambre s'ouvre sur la berge de la Seine par une large voûte; dans l'épaisseur du mur, on a ménagé un bureau pour les employés, une officine pour les lampistes, des cabinets où l'on enferme les palettes, les balais, les pelles, les bottes nécessaires aux égoutiers. Sur les piliers de fer fichés dans le trottoir qui domine la cunette où l'égout roule ses eaux limoneuses, on a placé des lampes munies de globes en porcelaine; c'est une petite illumination. Les hommes d'équipe, vêtus de blouses blanches, sont à leur poste. Les curieux arrivent avec des cache-nez et de gros paletots pour parer aux rigueurs d'une température qui n'est cependant point redoutable, car elle reste presque invariablement fixée entre 11 et 13 degrés. Pendant que l'on attend les retardataires, on peut gagner lestement l'embranchement de la rue Saint-Denis. C'est un vieil égout à sec; la voûte est de moellons moisis, comme la muraille; il n'y a ni trottoir ni cunette. Le radier (le lit) est formé de pavés; on a peine à s'y tenir debout, c'est une ruelle couverte. Lorsque l'on s'échappe de ce caveau pour rentrer dans l'égout Rivoli, c'est comme lorsque l'on sort de la rue de l'École-de-Médecine pour déboucher sur le boulevard Saint-Michel. Tout le monde est arrivé, on amène les wagons remisés dans le grand collecteur, on les fait pivoter sur des plaques tournantes, comme dans une gare de chemin de fer, et on les met dans l'axe de l'égout Rivoli, dont les deux trottoirs sont armés de bandes métalliques faisant office de rails. Des lampes brûlent aux quatre coins des wagons, qui sont découverts et garnis de bancs en canne tressée. On s'assoit, les femmes ont un peu peur; s'il y a des pick-pockets, ils courent quelques risques de mésaventure, car je reconnais un agent du service de sûreté qui s'installe de façon à mieux voir les promeneurs que la promenade. Un coup de sifflet donne le signal, et l'on part. Deux hommes à l'avant, deux hommes à l'arrière, les mains appuyées sur une barre de bois transversale, prennent leur course, et très grand train font rouler le wagon, qui bruit au-dessus de la cunette. La ra-

pidité du mouvement détermine un courant d'air frais qui frappe au visage. On va vite sous une voûte obscure : c'est à peu près tout ce qu'on peut remarquer; du reste nulle odeur fâcheuse, à peine en passant sous les casernes du Louvre a-t-on perception d'une senteur ammoniacale un peu accentuée. La marche est ralentie, on arrive place de la Concorde, à l'endroit où l'égout Rivoli apporte « le tribut de ses eaux » au grand collecteur. On descend sur la banquette, et l'on aperçoit une flottille de cinq ou six bateaux peu pavoisés, mais éclairés d'une lampe; on s'y embarque, et, sous la conduite de « mariniers » vêtus d'une blouse bleue, on gagne au fil de l'eau la chambre de la place de la Madeleine. On gravit l'escalier, et l'on sort au milieu des badauds, qui paraissent extraordinairement surpris. Il faut croire qu'une navigation, si courte et si prosaïque qu'elle soit, éveille toujours une douce impression dans les âmes rêveuses; pendant que nous descendions au cours de l'égout dans la rue Royale, un monsieur placé derrière mon banc chantait à demi-voix :

Un soir, t'en souviens-tu? nous voguions en silence...

On se tromperait, si l'on jugeait tous les égouts de Paris d'après ceux que l'on montre aux Parisiens et aux étrangers : on leur fait voir « le dessus du panier; » mais, pour n'avoir pas un caractère de grandeur aussi imposant, ceux où l'on ne se promène guère n'en sont pas moins excellemment construits et disposés pour le service qu'on en exige. Il y a douze types d'égouts différens, depuis le grand collecteur de la rive droite, auquel de larges trottoirs, une voûte élevée, une cunette profonde, donnent l'apparence d'un véritable canal sous tunnel, jusqu'à l'égout qui pénètre dans les maisons privées, et dont la forme ressemble à celle d'un œuf dont on aurait abattu la pointe. Sur ces douze modèles, trois seulement sont dépourvus de banquettes, les autres en ont; ces banquettes sont plus ou moins amples, mais toujours suffisantes pour faciliter le nettoyage.

Si vastes que soient les dimensions d'une galerie d'égout, on y courrait encore risque de la vie, si toute précaution n'avait été prise pour éviter le danger. On ne peut s'imaginer avec quelle rapidité foudroyante un égout se remplit lorsqu'éclate un orage. Le 27 juillet 1872, une trombe d'eau s'abattit sur Paris; en moins de cinq minutes, l'eau baignait la voûte dans l'égout Rivoli et dans le collecteur de la rive droite; la date, peinte sur plaque de porcelaine, est incrustée dans les murailles. Dès lors on comprend que les ouvriers surpris soient perdus; quelques efforts qu'ils fassent, le tourbillon les emportera. On a donc disposé des puits qu'on ap-

pelle des regards, à l'aide desquels, grimpant à des échelons de fer scellés dans la muraille, on parvient à cette plaque de fonte bien connue qu'on nomme indifféremment la *bonde* ou le *tampon*, et qui donne accès sur le sol de la voie publique. Selon que l'égout est plus ou moins large, que la pente est plus ou moins inclinée, qu'il peut être en un mot inondé plus ou moins promptement, on a multiplié les regards de 50 en 50 mètres, de 100 en 100 mètres, et l'on est parvenu de cette façon à éviter tout accident. Le nombre de ces regards est considérable : il en existe aujourd'hui 6,730. Du reste, dès que le temps menace, un signal est donné, et tous les ouvriers employés dans les égouts ont ordre de remonter immédiatement.

Pour bien apprécier l'ampleur du grand collecteur, comprendre l'ingénieux système de curage mis en œuvre aujourd'hui, il faut descendre à la chambre de la Pépinière et s'en aller jusqu'à l'embouchure en Seine : c'est une course de 6 kilomètres, mais elle est instructive et mérite d'être faite. La voûte de l'énorme galerie est en ciment poli; elle paraît en stuc. Cette voûte est d'une sonorité sans pareille; elle augmente les bruits et les porte si loin, qu'un coup de cornet donné au regard de la Pépinière est entendu distinctement à l'issue même de l'égout. Tout un système de signaux sonnés de cette manière constitue une téléphonie qui permet de correspondre à de très grandes distances. Dans les égouts dont la voûte est en pierres meulières, il n'en est point ainsi : le son laisse quelque chose de lui-même à chacune des aspérités de la muraille, il s'appauvrit à mesure qu'il avance, et meurt de faiblesse à 200 ou 300 mètres. Tous les chefs d'équipe sont munis d'un *huchet* comme les aiguilleurs de chemin de fer, et peuvent ainsi commander la manœuvre sur plusieurs points à la fois.

La chambre d'entrée est assez grande et accostée des cabinets nécessaires à la garde des instrumens de travail; elle aboutit à la banquette d'où l'on peut voir l'affluent du collecteur des coteaux, — que Turgot ne reconnaîtrait guère aujourd'hui, — arrivant des environs du bastion n° 7 et de la barrière Picpus; il se précipite avec une rapidité extrême, comme s'il avait hâte de se débarrasser de son contingent, qui représente les détritus d'un tiers de Paris. Le courant du collecteur est assez vif; il est neuf heures du matin, c'est l'instant de la *montée*. En effet, les cantonniers ont ouvert les bouches d'arrosage, le robinet des bornes-fontaines; dans les maisons on vide les eaux ménagères, dans les marchés on lave les légumes; « il est flot, » comme disent les gens de mer, l'égout bat son plein. On connaît la jauge d'un égout, comme on connaît celle d'un aqueduc; mais, selon les saisons, le débit journalier varie sin-

gulièrement : d'ordinaire le mois de mars est celui qui donne la plus grande quantité d'eau, et le mois de juillet celui qui fournit la plus faible. La moyenne est fort incertaine, car elle subit naturellement l'influence des années plus ou moins pluvieuses; en général on peut dire que le grand collecteur vomit 220,000 mètres cubes par jour. De grands bateaux couvrant presque toute la largeur de la cunette sont amarrés à la muraille à l'aide de chaînes passées dans des anneaux de fer; ils ne sont point destinés à des promenades d'agrément, ils sont d'une utilité bien autrement importante, car ils font le métier de cureurs d'égouts, et s'en acquittent avec une prestesse, une précision extraordinaires. Le travail d'un seul bateau équivaut au travail d'une escouade de 100 hommes. Ces bateaux sont munis à l'avant d'une vanne en fer percée à l'extrémité inférieure de trois trous représentant à peu près les dimensions d'un volume in-octavo; cette vanne est assez large pour oblitérer presque complétement le chenal et assez haute pour descendre jusqu'au radier de la cunette. Un mécanisme fort simple permet de l'abaisser; elle retient l'eau qui est derrière elle; celle-ci, ne trouvant plus d'autre issue que les trois ouvertures ménagées à la base de l'obstacle, s'y précipite avec violence, entraînant toutes les parties solides qu'elle tient en suspension, et par ce seul fait nettoie absolument le lit même de l'égout; le courant qu'elle détermine fait glisser le bateau, qui s'avance poussant devant lui la masse vaseuse jusqu'à l'embouchure de la galerie même. C'est d'une puissance irrésistible. Dans les égouts trop étroits pour contenir ces gros bateaux-vannes, on fait une manœuvre identique avec des wagons que l'on dirige sur les bords des trottoirs. L'économie de temps et d'argent réalisée par ce moyen est considérable; les bateaux et les wagons ont déjà rendu au centuple le prix que la construction en a coûté.

L'égout est disposé de telle sorte qu'on peut facilement en mettre certaines parties à sec, comme l'on fait dans les ports de mer lorsque l'on veut réparer un bassin. Des écluses spécialement réservées à cet objet sont disposées le long du parcours à un kilomètre de distance; elles figurent de loin assez exactement la moitié d'un disque de chemin de fer qui serait dressé à hauteur de la voûte par deux bras articulés plantés de chaque côté de la banquette. Tout l'appareil est en fer; un treuil muni d'une manivelle fait descendre ou remonter l'écluse, selon qu'il en est besoin. Je continuais ma route, suivant les rives de ce torrent de couleur désagréable, et je remarquais que le courant est si rapide que toutes les matières légères étaient invisibles, car elles coulaient entre deux eaux. Pour les faire apparaître, on manœuvra une écluse; elle s'abaissa, produisit à l'avant un remou bruyant et bondissant, mais à l'arrière

calma l'eau, qui fut immédiatement couverte de brins de paille, de chats gonflés, de chiens noyés, de plumes de volailles et d'une telle quantité de bouchons que j'en restai stupéfait. A mon exclamation involontaire, un des hommes qui m'accompagnaient répondit : « C'est un bon métier que celui de marchand de vin. » Je le crois sans peine : le grand collecteur de la rive droite en pourrait témoigner.

Parfois on entend un choc violent dont le bruit, sourd et brutal tout ensemble, se répercute dans la galerie : c'est une voiture qui, passant au-dessus de nos têtes, frôle et soulève une des plaques de fonte qui ferment l'issue des regards. Dans ce vaste égout, on n'a pas épargné les regards, et l'on a établi en outre des ponts de secours, notamment sur les portions qui, franchissant les hauteurs du boulevard Malesherbes, sont creusées à une grande profondeur. Deux escaliers placés en face l'un de l'autre et s'enfonçant dans l'épaisseur des parois latérales donnent un accès facile dans une chambre placée en soupente au-dessus de la voûte même; toute comparaison gardée, cela ressemble au pont du Rialto qui est à Venise sur le grand canal; en cas d'orage et d'invasion des eaux, les hommes trouvent là un refuge assuré. On ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration en voyant avec quels soins ingénieux et perspicaces on a prévu et neutralisé tous les dangers. On entend un bruit de cascades qui rappelle les voyages en Suisse; on approche, et l'on voit un égout de quartier qui dégringole du haut d'un escalier de pierre et se jette au collecteur. Si l'on gravit les degrés, on se trouve en présence d'une galerie représentant les types 10 ou 12, c'est-à-dire d'un simple canal sans trottoir et où l'eau baigne directement les murs de l'œuvre; c'est pour se promener dans ceux-là qu'il faut ces fortes bottes dont nous aurons bientôt à parler.

Il suffit de lever les yeux vers la voûte d'un égout pour reconnaître si la chaussée qui forme la voie publique est en bon état, si le macadam est bien massé, si les pavés ne sont pas trop disjoints, si l'asphalte n'est point lézardé. Partout où la rue est bien entretenue, la voûte est nette, brillante, unie comme un marbre; partout au contraire où le chemin est défectueux, elle laisse transsuder des filtrations qui déposent sur l'enduit des moisissures noirâtres et moussues. La marge des trottoirs est ouverte de dix en dix mètres de petits trous circulaires, tuyaux de drainage qui pénètrent dans le sol et en recueillent l'humidité ; quelques-unes de ces barbacanes sont incrustées d'une matière blanchâtre, dépôt d'une source minuscule chargée de calcaire. Lorsque déjà on aperçoit tout au bout de la galerie un jour verdâtre qui annonce la fin du voyage, on entend une rumeur sourde, continue, qui mugit comme un taureau captif : c'est le collecteur de la rive gauche, c'est la Bièvre qui ar-

rive. Si l'on monte l'escalier du grand regard établi à cet endroit, on voit un triste paysage : la rue Gide s'ouvre sur la route de Paris à Asnières; le chemin de fer de l'Ouest, élevé en remblais, s'arrête à la station de Clichy-Levallois; sur la route apparaît une petite maison en plâtre où un marbrier expose des modèles de tombeaux et des couronnes funéraires; çà et là on aperçoit quelques masures lépreuses; c'est gris et presque déshabité. Les deux fleuves se réunissent et roulent de concert leurs flots jaunâtres jusqu'à la Seine, où ils débouchent par une vaste baie cintrée; une grille retient au passage les immondices les plus grosses, que l'on enlève à l'escopette pour aller les porter dans une toue rangée le long du chemin de halage. Ces détritus ne sont point perdus : un industriel sait en tirer parti; je suis monté dans une barque chargée de toute sorte de choses qu'on ne sait plus comment nommer. Que de bouchons! que de bouchons! Il paraît qu'on les retaille et qu'on les utilise encore; une fois repassés au couteau et « parés, » ils sont excellens pour boucher les petits flacons de parfumerie. Que trouve-t-on à cette grille toujours surveillée? Beaucoup d'animaux morts et aussi, il faut l'avouer, de frêles avortons, enveloppés dans des langes sanglans et qu'on porte alors chez le commissaire de police, qui les envoie à la morgue, où un médecin légiste saura dire s'ils étaient « nés viables. »

Au début de la guerre de 1870, lorsque la défaite de Wœrth nous eut ouvert les yeux sur notre faiblesse, et eut fait succéder un effarement sans pareil à une confiance sans excuse, le peuple de Paris pensa aux égouts, et se sentit fort troublé. Certains journaux sonnaient l'alarme, et, se souvenant que Duguesclin s'était emparé du château de Fougeray en faisant jeter une charretée de bois contre la porte, ils s'imaginaient volontiers que les armées allemandes, sortant tout à coup d'un regard avec armes et bagages, allaient apparaître au milieu de Paris. On dédaigna tant que l'on put cette niaiserie, qui en d'autres momens eût fait sourire; on savait que le grand collecteur était invinciblement protégé par les coudes de la Seine, qui à cet endroit même lui font un rempart de trois rivières dont tous les ponts étaient rompus; on savait que ces moyens d'attaque, bons tout au plus à surprendre un village dépeuplé, étaient illusoires et ridicules avec une capitale qui comptait plus de 500,000 hommes debout. Il n'en fallut pas moins céder à ce que l'on nomme l'opinion publique; pour lui donner une satisfaction apparente, on mura la galerie à deux ou trois places, de façon à n'y laisser qu'un étroit passage par où les ouvriers pouvaient au besoin se glisser un à un. Cette maçonnerie inutile fut démolie aussitôt après la signature de l'armistice; l'égout était libre, et pendant la commune, lorsque déjà les troupes de la France

étaient maîtresses d'Asnières, elles n'ont point songé à prendre cette route souterraine pour s'introduire au cœur de la place qui les attendait.

Lorsqu'elles eurent vaincu l'insurrection la plus sacrilége et la mieux armée que l'on ait jamais vue, lorsqu'en présence des Allemands campés aux portes de Paris nos soldats eurent abattu le drapeau rouge qui maculait nos édifices comme une tache de sang, on visita attentivement les égouts. La légende populaire, immédiatement formée, affirmait que des bandes d'insurgés s'y étaient réfugiées, et qu'on s'y livrait des combats à outrance. Ceci est une fable qui ne mérite même pas qu'on s'y arrête; on n'y trouva personne, mais en revanche on y découvrit un arsenal complet. Les bouches d'égout avaient reçu les armes de ceux qui fuyaient et qui ne se souciaient point de pousser l'aventure jusqu'au dénoûment. En outre, pendant le règne de la commune, lorsque les visites domiciliaires commencèrent, bien des honnêtes gens demeurant à Paris et possédant quelque fusil, reçu ou acheté pour lutter contre les bataillons de la Prusse, craignirent d'être inquiétés, arrêtés, et se débarrassèrent comme ils purent des engins de guerre dont ils étaient détenteurs. Ils eurent recours à l'égout voisin. Pendant la bataille, la plupart de ceux qui évacuaient une barricade glissaient leurs fusils et lançaient leurs munitions par les regards dont ils avaient soulevé les tampons. J'ai assisté à une retraite de fédérés, et j'ai compris plus tard pourquoi je les avais presque tous vus se baisser au même endroit, le long d'un trottoir où s'ouvrait l'embouchure d'une chute. On visita les banquettes, on cura les cunettes, et au milieu des dépôts vaseux, on ramassa une quantité énorme d'armes, de cartouches, de képis, de ceintures rouges. Toutes ces épaves de nos discordes civiles furent réunies dans la chambre du siphon de l'Alma, sur la rive gauche, et l'on put en charger six chariots du train des équipages, attelés chacun de six chevaux, qui les versèrent au musée d'artillerie. On les avait trouvées dans deux cent quarante-trois galeries; à lire les noms de celles-ci, on comprend sans peine que l'insurrection embrassait la ville entière, et que le combat ne fut épargné à aucun quartier; le centre et les extrémités ont été agités des mêmes convulsions.

Pour soigner les égouts et en surveiller l'entretien, on a calculé qu'il fallait un homme par kilomètre; cette moyenne n'est pas observée aujourd'hui, car la ville de Paris, malgré son énorme budget, qui pour 1873 est de 328,315,582 fr. (1), est obligée de faire des économies; le personnel des égoutiers est donc réduit, et se compose actuellement d'un petit corps d'armée de 627 hommes divisés

(1) Budget ordinaire : 197,815,582 fr.; budget spécial : 130,500,000 francs.

en brigades volantes qu'on dirige selon les besoins du service. Par une anomalie singulière, presque tous sont du midi et nous arrivent de Gascogne. C'est un dur métier, et quoique quelques égoutiers soient fort vieux, il est rare qu'on puisse le faire plus d'une quinzaine d'années. En effet, les ouvriers finissent par être atteints de langueur, de douleurs articulaires : ils appellent cela le *plomb*, c'est le vieux mot traditionnel dont leurs devanciers désignaient l'asphyxie; en somme, c'est un état anémique, dû en grande partie à l'humidité et à l'obscurité où ils se meuvent constamment. On a fait cette observation, que les quelques hommes du nord qui travaillent aux égouts sont bien plus résistans que les méridionaux. Tout le monde connaît ces braves gens et les a vus passer en escouades, le balai à l'épaule et la grosse botte à la jambe. Comme autrefois, on les surnomme encore les *rats d'égout*. L'administration ne néglige rien pour qu'ils soient chaussés d'une façon irréprochable, et qu'ils puissent barboter à pied sec dans les cunettes les plus engorgées; elle leur fournit donc des bottes hautes, très solides, armées de clous, et qu'elle renouvelle tous les six mois; au bout de ce temps, les bottes sont bien malades, brûlées, corrodées, et il est même rare qu'elles puissent faire service jusqu'à l'heure de la mort réglementaire. Quand elles ont traîné dans tous les égouts et fouillé dans toutes les fanges, que deviennent-elles? J'ai eu la curiosité de les suivre, car il en est des bottes comme de toutes choses en ce bas monde : *habent sua fata!* On les envoie aux magasins généraux de la ville, quai Morland; lorsqu'il y en a une quantité suffisante, 800 ou 900 paires par exemple, ce qui est un chiffre annuel à peu près normal, on les divise en tas de 100 qu'on gerbe les unes par-dessus les autres, puis on les vend à la criée, au plus offrant et dernier enchérisseur; le lot atteint un prix qui varie entre 120 et 125 francs. C'est presque toujours le même industriel qui se rend acquéreur. Les pieds sont coupés au-dessus de la cheville et expédiés dans l'Oise, à Méru, où l'on en fait des galoches pour les ouvriers qui exploitent les nombreuses tourbières du département; quant à la tige, elle est traitée par des procédés dont je n'ai point demandé le secret, et elle produit le cuir le plus souple, le plus fin, le plus beau qu'on puisse imaginer; plus d'une femme élégante, qui ne s'en doute guère, le porte sous forme de brodequins.

Il est bien difficile de quitter les égouts sans s'occuper de ces fameux rats dont on a tant parlé et que l'anecdote, parfaitement historique, racontée par Magendie a rendus populaires. Il eut besoin de rats pour ses études, il en fit prendre à Montfaucon douze que l'on enferma dans une boîte : lorsqu'il ouvrit celle-ci au Jardin des Plantes, il n'en trouva plus que trois, fort gonflés et tout à fait repus; dans le trajet, les survivans avaient mangé les neuf absens.

C'est un animal féroce dans toute la force du terme; il tient facilement tête au chat et le tue. Le rat tend à disparaître aujourd'hui de nos égouts; on ne le rencontre plus que dans de vieilles galeries en meulières, en moellons, où il a pu se creuser une tanière; l'enduit de ciment lisse et inattaquable qui revêt les nouveaux égouts l'en a chassé, car il ne peut trouver à s'y loger; il habite surtout la voie publique, dans les resserres des halles, des marchés, aux abattoirs, dans les gargouilles faisant suite « au dauphin » des maisons particulières, dans les ateliers d'équarrissage et aux voiries de Bondy. C'est un nouveau-venu parmi nous; il a envahi la France dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Pallas fixe la date de l'entrée du rat en Europe; il pénétra à Samara dans l'été de 1766. C'était une émigration déterminée sans doute par une chaleur excessive, et qui venait de ces steppes kirghises qu'on appelle Kara-Kum, les sables noirs. Les hordes traversèrent le Volga à la nage, et, malgré la grande quantité qui dut y périr, s'emparèrent de l'Europe, qu'elles ne tardèrent pas à couvrir, grâce à leur désespérante fécondité. Parvenus en France, les rats tartares commencèrent par mettre à mort et par dévorer tous les rats qu'ils rencontrèrent; ils firent si bien leur besogne que ceux-ci ont disparu. C'est une invasion qui succédait à une autre, car notre rat domestique n'était point autochthone; il nous était arrivé vers le XIIe siècle, fort probablement d'Asie, par des navires croisés revenant de Palestine. L'Europe antique n'a connu que la souris, le *ridiculus mus* dont parle le poète. Le rat d'égout actuel est le surmulot; il a passé la Manche, il ravage l'Angleterre, qui le nomme le rat allemand; il y tue le rat breton. D'après la tradition, il a été apporté dans les îles britanniques par le vaisseau qui amenait le chef de la dynastie de Hanovre (1). Espérons que cette invasion sera la dernière, et que nous n'aurons pas un jour à lutter contre le rat hindou, ce rat géant qui a un pied de long, mange les volailles et combat les chiens; heureusement qu'il est un gibier fort estimé, et que les chasseurs des bords du Gange lui font une guerre à outrance.

III.

Par les deux grands collecteurs qui se déversent à Asnières et à Saint-Denis, la Seine parisienne a été purgée de toutes les immondices dont elle était souillée; aujourd'hui elle ne reçoit plus que les égouts insignifians de la Cité et de l'île Saint-Louis. On l'a donc débarrassée pendant son trajet au milieu de la ville, tout en lui de-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1858, *l'Angleterre et la vie anglaise*, par M. Alphonse Esquiros.

mandant secours pourtant et en se ménageant la possibilité d'y envoyer le trop-plein des pluies d'orage, qui sans cela regorgerait dans nos rues. Malheureusement l'inconvénient n'était que déplacé; il subsistait tout entier pour les rives de la Seine, qui, au-dessous de Clichy et de Saint-Ouen, se trouvent envasées sur le parcours du flot collecteur. Les matières lourdes tenues en suspension par le courant rapide de l'égout gagnent le fond, et se rangent contre les berges de droite aussitôt qu'elles pénètrent dans le cours plus lent de la rivière. La ville de Paris était dans son droit de rejeter loin d'elle les élémens nuisibles aux habitans; mais l'état, qui a charge de faire fonctionner régulièrement l'organisme de la France, trouve fort mauvais, et avec raison, que l'on engrave d'une façon dangereuse le canal de navigation par où nos bateaux de fleuve gagnent la Normandie et la mer. De là des contestations sans nombre et des dépenses considérables, car il fallait, — car il faut encore, — draguer sans cesse le lit de la Seine au-dessous de l'embouchure des collecteurs, afin d'en extraire les 120 millions de kilogrammes de dépôt solide qu'ils y jettent chaque année, ce qui équivaut à une dépense qui peut s'élever à 100 ou 150,000 francs. En outre toutes les matières solubles, précieuses comme engrais et que le commerce peut facilement utiliser, les alcalis, les phosphates, l'azote, représentant une valeur minima de 15 millions, sont entraînées par la Seine, qui les perd dans la mer. Donc obstacle apporté à la libre navigation du fleuve, dépenses forcées, pertes de produits chimiques dont la valeur est considérable : c'était là une situation à la fois fausse et maladroite, dont il fallait savoir se tirer avec honneur. On en est sorti par un trait de génie, en créant une œuvre nouvelle très grandiose, très simple, démocratique au premier chef, qui a déjà donné des résultats surprenans.

L'espace de terrain enveloppé par l'énorme second coude que fait la Seine en se repliant sur elle-même depuis Neuilly jusqu'à Chatou s'appelle la plaine de Gennevilliers. Il est difficile de rencontrer une terre plus stérile, c'est le pays de prédilection des orties, du chardon et de la petite euphorbe; sable et cailloux à peine recouverts d'une mince pellicule de terre végétale qui ne peut même conserver l'humidité que la pluie lui apporte, car l'eau pénètre immédiatement le lit de gravier et y disparaît. Les noms que l'on a donnés aux divers lopins qui divisent cette vaste plaine prouvent combien elle est improductive : *les Grésillons, le Trou aux Lapins, l'Arbre sec, le Fossé blanc, l'Échaudé, la Grosse Pierre.* Quelques chasseurs d'alouettes s'y hasardaient de temps en temps et y faisaient étinceler le miroir. L'hectare, — à la porte de Paris, — se louait en moyenne de 78 à 86 francs par année. On y cultivait,

tant bien que mal, des betteraves qui faisaient volontiers figure de navets; lorsqu'elles atteignaient un poids de 700 grammes, on criait au miracle. C'était une sorte de petit désert; on eût dit que le vent mortel que les Arabes appellent *semoun*, — les poisons, — avait soufflé là. De cette plaine maudite où l'on ne récoltait que des coups de vent en hiver et des coups de soleil en été, on est en train de faire un jardin maraîcher d'une fertilité incomparable, grâce à nos eaux d'égout que l'on y conduit et que l'on y distribue. L'expérience dure depuis quatre ans; elle est décisive et concluante. Les détritus de Paris sont une richesse agricole de premier ordre; ils transmutent le sable en terre promise.

A l'embouchure même du grand collecteur, un puisard est creusé qui reçoit une partie des eaux de la cunette. Deux siphons, animés par une machine à vapeur de 40 chevaux, aspirent les eaux, qui s'engagent dans une conduite de fonte. Celle-ci suit le chemin de halage, traverse la Seine aux îles Robinson et Vaillard sur le pont de Clichy, prend le chemin d'Asnières à Saint-Denis et aboutit à un large réservoir en pierres meulières qui s'élève comme une tour trapue à l'entrée des terrains nommés les Grésillons. Le réservoir se vide méthodiquement dans un canal droit qui ressemble à une petite digue construite parallèlement à la rivière; la même opération se fait en face l'île Saint-Ouen, où un siphon amène les eaux du collecteur départemental; l'égout venu d'Asnières, l'égout venu de Saint-Denis se rencontrent et se mêlent dans le canal, qui est la grande artère où coule la fécondité. Ce canal est le principe et le maître de l'irrigation. Tous les cannelets et toutes les rigoles d'arrosement viennent se brancher sur lui; il suffit de lever une petite vanne pour que l'engrais liquide arrive en abondance et se répande sur les terres voisines, qui l'absorbent, se modifient et acquièrent une telle valeur que l'hectare se loue déjà 600 francs par année. L'eau d'égout ainsi distribuée donne par évaporation un terreau noir d'une richesse extrême et absolument inodore. On s'attend, en parcourant ces jardins maraîchers exploités et couverts de verdure, à être saisi au passage par des senteurs d'un aloi douteux : nulle odeur, si ce n'est le parfum pénétrant des absinthes, des camomilles et des sauges. Un parfumeur célèbre de Paris a établi là une grande usine; il a loué des terres et y cultive, entre autres plantes odoriférantes, la menthe poivrée, que nous étions obligés de demander à l'Angleterre, qui la récolte dans les marais de la Tamise.

L'ardeur de production que développent ces terrains ainsi arrosés est si puissante que l'asperge, ce légume paresseux par excellence qui partout demande trois ans et même quelquefois cinq ans pour être en état de paraître sur nos tables, arrive en deux ans à peine

à maturité parfaite. Les betteraves semblent empruntées à ces jardins des *Mille et une Nuits* où les oranges sont grosses comme des melons : elles pèsent ordinairement 8 kilogrammes; j'en ai vu deux exceptionnelles qui en pesaient 14. Les artichauts, les choux, les rhubarbes, prennent promptement des proportions colossales. Au printemps de 1872, quelques jardiniers piquèrent des laitues; on en expédiait environ trois mille pieds par jour aux halles de Paris; malgré cette consommation, l'activité de la croissance était si vive que la plupart montèrent en graines, ne purent être vendues et furent inutiles pour l'alimentation. J'ai vu là, aux premiers jours du printemps, des arbres fruitiers qui littéralement ployaient sous le poids des grappes de fleurs dont ils étaient chargés; on a semé des céréales, et, sur les cailloux où quelques pauvres orties mouraient de faim et de soif autrefois, les champs de blé ressemblent à des taillis. Au milieu de ces sables déserts et troués de quelques carrières béantes, il semble qu'un village se forme : trente-quatre maisons déjà construites serviront de centre à un groupe d'habitations. Jusqu'à présent, c'est le marchand de vin qui domine; mais dans les terres en friche c'est bien souvent le cabaret qui fait œuvre de pionnier. C'est un spectacle des plus intéressans; on surprend pour ainsi dire la vie en formation, et l'on voit ce que peut la nature quand l'homme intelligent vient à son aide. Là où s'arrête l'irrigation, là commence la stérilité. Involontairement je me rappelais les pays d'Égypte et de Nubie que la mort dessèche partout où le Nil n'a pas porté son limon bienfaisant.

A voir cette fécondité admirable, cette transformation prodigieuse, on pourrait croire que les paysans, fort entendus ordinairement à tout ce qui touche leurs intérêts, ont accepté comme un bienfait sans pareil cet engrais qu'on apporte sur leurs terres mêmes et qu'on leur donne gratuitement; on se tromperait. Ils ont dans le principe regimbé de toutes leurs forces; ils ont crié à l'injustice, à la persécution, à l'empoisonnement, à l'oppression des campagnes par l'égoïsme et la tyrannie de Paris. On les a laissés s'agiter et on les a convaincus par l'exemple, en achetant la plus mauvaise portion de terrain du pays, en l'irriguant et en cultivant sous leurs yeux des légumes comme jamais la plaine de Gennevilliers n'avait imaginé qu'il pût en exister. Quand ils reconnurent que leurs cailloux devenaient promptement des jardins potagers, ils regardèrent attentivement, se grattèrent l'oreille et se dirent qu'après tout on n'en mourrait pas pour essayer de cette méthode nouvelle. Ils demandèrent des eaux d'égout; on leur en fournit tant qu'ils en voulurent, et la richesse succéda rapidement à la stérilité. On croirait du moins qu'après une expérience personnelle si concluante ils éprouvent quelque gratitude pour ceux qui

leur ont mis cette fortune entre les mains, et qu'ils apprécient le cadeau qu'on leur fait. J'en doute. Je causais avec un paysan, et je lui exprimais l'émotion très sincère que je ressentais en voyant ce miracle accompli; il me répondit : « Ces gens-là sont bien heureux d'avoir nos terres pour y jeter leurs eaux sales; sans nous, ils ne sauraient que devenir, et ils ne nous paient rien pour cela; ne faudrait-il pas les remercier encore? »

Ces grands et féconds travaux n'ont été qu'un essai; l'irrigation et le colmatage des terres stériles ont été faits dans une mesure restreinte; on va étendre le champ de l'action et procéder bientôt avec une ampleur extraordinaire. Aujourd'hui, le collecteur de la rive droite produit un cube moyen de 218,664 mètres; or la pompe aspirante et foulante qui prend l'eau et la pousse vers les réservoirs d'engrais ne monte que 160 litres par seconde, ce qui équivaut à 13,824 mètres en vingt-quatre heures; tout le reste coule en Seine. Cette masse énorme de produits fertilisans va être utilisée, ce fleuve sera capté à son embouchure : de nouvelles machines, fortes de 150 chevaux, viennent d'être installées à cet effet; on lui fera franchir la Seine dans de larges conduites de fonte, qui déjà sont couchées sur l'herbe comme d'immenses canons tombés de leur affût. Des réservoirs appropriés seront construits, et deux canaux traverseront la plaine en répandant la fécondité au passage. Ils représentent un angle très ouvert, dont le sommet est placé sur les terrains actuellement exploités. Un de ces canaux doit aboutir près de la Seine, à peu près en face de l'extrémité aval de l'île Saint-Denis. L'autre, laissant Gennevilliers à droite, s'avance parallèlement à la route de Paris à Argenteuil, fait brusquement un coude vers le sud et longe les rives de la Seine, qu'elle aborde à la tête de l'île Marante. De cette façon, la plaine entière pourra être facilement irriguée : elle ne contient pas moins de 2,000 hectares de terrains sablonneux, qui en deux ou trois ans seront devenus le plus beau jardin maraîcher que l'on puisse voir, — à la porte même de Paris, avec l'insatiable marché des halles pour débouché certain. Le conseil municipal de Paris a compris l'importance d'un si beau projet, et les fonds nécessaires à l'exécution ont été votés.

Le résultat sera très considérable; non-seulement il vivifie une terre morte et fertilise la stérilité même, mais il débarrasse la Seine de ces détritus qui l'encombrent, il rend la navigation plus facile et économise tous les frais que le dragage forcé entraîne aujourd'hui. En outre il peut nous rendre, à nous autres Parisiens, un service fort appréciable; du moment que les eaux des collecteurs ne se versent plus en rivière, l'égout peut sans danger et avec avantage pour la salubrité publique venir jusque dans nos maisons chercher toutes les immondices, de quelque nature qu'elles soient, et

remporter celles-ci mystérieusement sans que nul s'en aperçoive. Nous serions ainsi délivrés de ces lourdes voitures qui ébranlent le pavé de nos rues pendant que tout sommeille, de ces travaux désagréables qui ne commencent qu'après minuit, et l'on pourrait fermer à toujours les voiries écœurantes de Bondy. Rien ne serait plus simple que de réaliser ce projet, dont tous les détails ont été étudiés depuis longtemps, qui n'offre aucune difficulté pratique, et qui serait pour Paris une cause d'assainissement très précieuse (1).

Une objection se présente naturellement à l'esprit : cette masse d'eau souillée peut arriver dans les réservoirs des Grésillons en quantité tellement considérable qu'il soit matériellement impossible de l'utiliser; il faudra donc la rejeter à la Seine, et l'on n'aura fait alors que déplacer un inconvénient, on l'aura transporté de la rive droite à la rive gauche. En effet dans bien des circonstances, sinon presque toujours, il y aura un « trop-plein, » et c'est à la Seine qu'on le rendra, mais sans péril d'aucune sorte, car l'eau qu'on sera forcé de verser à la rivière sera revenue à l'état de pureté parfaite. Bien souvent, et par toute sorte de procédés, on a essayé d'épurer les eaux d'égout, et on n'y était jamais parvenu d'une façon satisfaisante. Ce problème, si important pour la salubrité des grandes villes, est résolu aujourd'hui grâce aux travaux de M. Le Châtelier et de M. Léon Durand-Claye, qui ont trouvé le moyen de précipiter toutes les matières que les eaux souillées tiennent en suspension. C'est une sorte de *collage;* on clarifie maintenant un égout aussi facilement et plus rapidement qu'on ne clarifie une pièce de vin. Du sulfate d'alumine étendu d'eau suffit. Un litre de ce mélange coulant goutte à goutte sur deux mille litres d'immondices liquides entraîne au fond toutes les parties solides. Les bassins d'épuration sont instructifs à examiner. Ils sont remplis d'une eau claire et insipide; si on la laisse écouler, elle découvre un lit de vase grisâtre, compacte, homogène, qu'on enlève à la pelle, qu'on réunit en tas, et qui forme un terreau de première qualité (2). Les paysans savent si bien aujourd'hui en apprécier la valeur qu'un jardinier de Montreuil est venu s'établir aux Grésillons, a fait construire des murs à espaliers et y cultive des pêchers qui doivent à ce nouvel engrais une croissance anormale. L'eau ainsi traitée est limpide et absolument inodore, — résultat d'autant plus remarquable que les diffé-

(1) Paris possède actuellement 85,775 fosses d'aisances; 19,203 sont mobiles; 6,444 ont des appareils diviseurs branchés sur égouts; 52,128 nécessitent les travaux nocturnes que l'on sait; 8,000 échappent à tout nettoyage.

(2) On donne ce terreau aux paysans, qui n'ont que la peine de venir le chercher. Croirait-on que quelques-uns en font commerce, et vendent assez cher cet engrais qu'ils reçoivent gratuitement!

rens élémens qui la composent sont infects, car ils sont rejetés par des fabriques de produits chimiques, des usines à gaz, des teintureries, des savonneries, des fabriques de colle, de blanc de céruse, et des tanneries. Le dépôt sec a été analysé par des chimistes éminens; 1,000 kilogrammes contiennent :

	kil.
Azote	16, 01
Matières organiques	263, 61
Acide phosphorique	5, 85
Chaux	119, 20
Magnésie	3, 46
Matières minérales diverses	591, 87
Total	1000, 00

Cette composition constitue un engrais des plus puissans. A ne tenir compte que du prix courant de l'azote et de l'acide phosphorique, c'est une valeur de 34 francs 36 cent. Or il faut savoir que 1 mètre cube de terreau produit par les eaux d'égout ne revient pas en moyenne au quart de cette somme. Au point de vue de tous les avantages que l'on peut en retirer, c'est donc une opération irréprochable.

On voit par quels moyens simples et peu dispendieux on parvient à donner à l'agriculture une terre extraordinairement productive, et à ne repousser dans le fleuve qu'une eau absolument clarifiée. Cette exploitation est très digne d'intérêt : tous ceux qui ont quel que souci de l'agriculture devraient la visiter en détail; elle est d'un haut enseignement et démontre quel secours les villes populeuses pourraient apporter aux campagnes qui les environnent. D'ici à quelques années, la plaine de Gennevilliers ne sera plus reconnaissable, et il y aura là, près de la Seine, une fabrique d'engrais sec qui saura au besoin expédier ses produits dans la France entière. Paris rendra ainsi en fécondité à la province une partie de l'alimentation qu'il en reçoit, et donnera un exemple qui mérite d'être compris. Si notre pays savait le parti que l'on peut tirer de l'*eucalyptus globulus* pour dessécher les marais du midi, et s'il ne perdait point par insouciance et routine les richesses fécondantes de ses eaux d'égout, il quintuplerait facilement sa production et augmenterait d'autant son bien-être. Il est à désirer que l'expérience si victorieusement entreprise aux Grésillons soit énergiquement poursuivie, qu'elle embrasse bientôt tout ce désert, qu'elle va transformer, et qu'elle fournisse ainsi une preuve de ce que peut la science animée de l'amour du bien public.

MAXIME DU CAMP.

LA FRANCE DU NORD

LA PICARDIE.

I.

LA COTE ET SES ASPECTS,
L'ENSABLEMENT DES PORTS, UN CHATEAU DE LA FÉODALITÉ
ET LES RUINES DE L'INVASION.

On nous a souvent reproché de ne point connaître les peuples qui nous avoisinent; ne pourrait-on pas avec autant et plus de raison peut-être nous reprocher de ne pas nous connaître nous-mêmes? L'histoire de nos villes a été l'objet de nombreuses études, mais l'érudition localisée borne ses perspectives les plus lointaines aux limites de la préfecture, et le seul pays de l'Europe où les Français ne voyagent pas pour observer et pour s'instruire, c'est la France. Sauf les personnes que des affaires de commerce, des relations de famille, des déplacemens administratifs, les bains de mer ou les eaux font circuler d'une frontière à l'autre, il en est bien peu qui montent en wagon dans le seul dessein d'étudier nos antiquités nationales, notre industrie, notre agriculture, les incomparables ressources de notre sol; on ne s'arrête guère que dans les grands centres, — et cependant que de choses à voir et à noter, même dans les plus obscurs villages! Que de souvenirs intéressans pour l'histoire générale dans les petites villes, communes ou seigneuries des vieux temps, que les révolutions ont fait passer sous l'uniforme niveau de la sous-préfecture ou du chef-lieu du canton! Que de trésors cachés dans les bibliothèques et les musées! Les belles études de M. Émile Montégut sur la Bourgogne en sont la preuve; elles

nous encouragent à visiter à notre tour l'une de nos plus anciennes provinces, l'une de celles qui ont le plus glorieusement contribué à fonder notre unité nationale, *la colérique Picardie*, comme l'appelle M. Michelet, quoique les habitans soient aussi calmes et aussi froids que leurs voisins d'Angleterre, avec lesquels ils ont évidemment une origine commune. Nous serons là en pleine langue d'oïl, sur une terre qui diffère autant de la Bourgogne que la Bourgogne elle-même diffère de l'Allemagne, sur la terre classique des trouvères, des communes (1), du droit féodal, de l'industrie et de la guerre.

I. — HISTOIRE ET STATISTIQUE.

Antérieurement à la conquête de César, six grandes peuplades gauloises, les Bellovaques, les Suessiones, les Veromanduens, les Ambianais, les *Britanni* et les Morins, occupaient la région désignée au moyen âge sous le nom de *Picardie*. C'était là que les anciens plaçaient les bornes du monde, *extremi hominum Morini*, avant que Germanicus les eût reculées par la victoire jusqu'à la mer des Suiones. Comprise sous les empereurs dans la seconde Belgique, rattachée tour à tour sous les Mérovingiens aux royaumes de Neustrie et d'Austrasie, la Picardie, à l'avénement de la troisième race, appartenait, comme le dit Du Cange, l'un de ses plus illustres enfans, à cette portion de la Gaule qu'on appelait proprement la France. Ses limites géographiques changèrent souvent, mais elle a toujours eu pour principal centre les quatre subdivisions territoriales connues sous le nom de Vimeux, Ponthieu, Amienois et Santerre. Ces petites provinces ont formé au moment de la révolution le département de la Somme, et c'est ce département que nous allons plus particulièrement étudier. Nous y retrouverons de grands souvenirs, et, à défaut des magnificences de la nature, quelques-uns des plus beaux monumens du génie religieux de nos ancêtres.

Comme l'Artois et la Flandre, le département de la Somme est un pays plat; les plus hautes collines s'élèvent à peine à 150 mètres, les rivières y coulent dans des vallées étroites, plantées de saules, d'aulnes et de peupliers, et coupées de tourbières qui forment comme autant de petits lacs où flottent sur des eaux dormantes les larges feuilles des nénufars. Les plaines, riantes en été

(1) Nous n'insisterons point ici sur l'histoire détaillée des communes picardes, parce qu'il faudrait à chaque instant revenir sur les mêmes faits. Cette histoire se trouve d'ailleurs dans toutes les monographies locales, et M. Augustin Thierry l'a résumée et en a publié tous les titres dans les quatre volumes des *Documens inédits de l'histoire du tiers-état*.

sous les flots mouvans des moissons, prennent en hiver une teinte de profonde tristesse; les perspectives sont généralement monotones, et les larges horizons ne s'ouvrent qu'aux approches de la mer. Cette terre d'un si vulgaire aspect porte en elle tous les élémens de la richesse. Elle n'a point la houille, qu'on a vainement cherchée sous les couches crayeuses de ses collines, mais elle a en plus grande quantité qu'aucune autre région de la France la tourbe, qui donne en moyenne par année 1,500,000 quintaux métriques. Elle n'a point le fer, mais elle a toutes les cultures du nord, les céréales d'hiver et de printemps, les plantes fourragères, de nombreux pâturages, le lin, le chanvre, le colza, le pavot, la navette, de magnifiques cultures maraîchères aux abords des villes; elle a la betterave, cette source inépuisable de richesse, qui alimente de nombreuses sucreries, et dont les pulpes fournissent une abondante nourriture aux bêtes à cornes (1). Elle n'a point la vigne, mais elle a le houblon, et, comme la Normandie, qu'elle égale par quelques-uns de ses crus, le pommier, qui lui donne le cidre, cette fraîche et piquante boisson que Charlemagne préférait à la bière des Francs, si l'on en juge par les instructions qu'il adressait aux *ciceratores* chargés de la préparer dans ses domaines. L'industrie n'est pas moins productive que l'agriculture. Le Santerre fabrique chaque année 200,000 douzaines de bas de laine et une foule d'autres objets de bonneterie. Amiens et son arrondissement sont connus dans tout le monde commercial pour les velours, les satins; des filatures de lin, des ateliers de serrurerie, de corderie, de toiles à matelas, de tapis, de linge ouvré, des teintureries, des huileries, la pêche côtière font vivre, dans l'arrondissement d'Abbeville, une nombreuse population ouvrière et maritime, et la mer, plusieurs lignes de chemin de fer, un canal intérieur, une magnifique viabilité, favorisent l'activité de la production par la facilité des transports. On peut donc dire, comme les gens du pays, que le département de la Somme est *un bon département;* placé dans d'excellentes conditions économiques entre les deux plus grands centres attractifs de l'Europe, Paris et Londres, il est habité par une population robuste et laborieuse qui produit plus qu'elle ne consomme, et chez laquelle le sentiment de l'ordre et de l'épargne est très développé. Cette population ne brille ni par le sentiment des arts, ni par l'imagination; elle est loin d'avoir, au même degré que les Normands, le génie des affaires; mais elle est pleine de bon sens, honnête et

(1) Il faut connaître les départemens du nord pour se faire une idée de l'influence que la betterave exerce sur la production de la viande. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, l'arrondissement de Cambrai, qui nourrissait à peine 700 bœufs avant l'introduction de cette précieuse racine, en nourrit aujourd'hui 11,000.

loyale, et par cela même elle a conservé pour les intrigans politiques, tout en se laissant quelquefois duper par eux, un mépris souverain. Au XVIe siècle, elle a donné le signal de la ligue, parce qu'elle était catholique fervente et qu'elle sentait, par une sorte d'instinct patriotique, que la réforme mettait en péril l'unité du royaume, pour laquelle elle avait versé son sang; mais depuis cette époque elle s'est toujours préservée des excès politiques. Les cahiers qu'elle a présentés aux états-généraux de 1789 sont des modèles de raison et de patriotisme, et quoiqu'elle ait embrassé avec ardeur les principes de la révolution, elle n'a pris part à aucun de ses égaremens. La sagesse des majorités contenait les instincts féroces des terroristes. L'échafaud révolutionnaire ne fut dressé qu'une seule fois dans le département, le 9 octobre 1795, pour l'un des plus grands scélérats qu'ait produits le jacobinisme, pour Joseph Le Bon, le hideux proconsul d'Arras. On l'a dit avec raison, les populations de la Picardie n'ont jamais exercé sur la France une puissance dominatrice; elles ne lui ont pas fourni de grands hommes d'état; mais, quand on parcourt le bassin de la Somme, ce terrain si ouvert où la nature a tout fait pour l'invasion et rien pour la défense, on ne peut se rappeler sans un profond sentiment de reconnaissance les services rendus par les Picards au salut national, depuis Bouvines jusqu'à notre temps même. Aucune autre province peut-être n'a plus cruellement souffert des dévastations de la guerre, aucune autre n'a opposé aux envahisseurs un courage plus obstiné, une résistance plus tenace. Nous y rencontrerons partout les ruines qu'ont laissées derrière eux les soldats d'Édouard III, de Talbot, de Henri V, de Charles-Quint, du duc de Parme, de Jean de Werth, de Piccolomini, les Poméraniens de Gœben et les Rhénans de Manteuffel, mais ces ruines elles-mêmes nous apprendront que la France possède en elle une vitalité qui défie tous les désastres, et qu'elle se relève plus vite encore qu'elle ne tombe.

II. — LE LITTORAL DE LA BRESLE A LA CANCHE. — LES FALAISES ET LES DUNES. — LA BAIE ET LE CANAL DE LA SOMME. — UN PORT ANGLAIS SUR LA TERRE FRANÇAISE.

Les côtes du département de la Somme présentent un développement de 65 kilomètres et non pas de 37, comme il est dit dans la plupart des géographies récemment publiées. Au sud, sur la rive gauche, à partir de la Bresle, se dressent comme une gigantesque muraille des falaises à pic, hautes de plus de 100 mètres, où viennent nicher les cormorans. A peu de distance en avant de Cayeux, ces falaises font place à un énorme banc de galets roulés qui se

prolonge jusqu'à la pointe du Hourdel (1). A l'extrémité de ce banc s'ouvre l'échancrure de la baie, vaste plaine de sable à marée basse, vaste nappe d'eau à marée haute. Au nord, sur la rive droite, s'élèvent, couvrant un espace de 3,000 hectares, les dunes de Saint-Quentin et du fort Mahon. « Les falaises, a dit ici même M. Baude dans ses *Études sur les côtes de la Manche* (2), sont pour les habitans du plateau un long précipice au bord duquel s'étendent des moissons. Aucune ondulation de terrain n'avertit de leur voisinage; tout à coup l'abîme se découvre, et cet abîme c'est l'océan. » Dans les tempêtes, les vagues se brisent au pied des falaises avec une telle violence que l'écume retombe en pluie fine et salée à plusieurs centaines de mètres dans les champs qui s'étendent sur leur sommet. Chaque flot qui vient heurter ce rempart crayeux en emporte une parcelle, et quand la base est minée, des blocs de terre marneuse et de silex s'en détachent et roulent sur la grève. La mer poursuit d'année en année son œuvre de destruction, et depuis deux siècles elle a fait disparaître, par des éboulemens périodiques, la moitié d'un ancien port de pêche, le bourg d'Ault, imprudemment bâti sur un sol toujours croulant.

Sur la rive droite, ce sont non plus des falaises, mais des dunes, c'est-à-dire des monticules de sable séparés entre eux par des ravins étroits ou des bas-fonds marécageux qui servent de pâturages pendant l'été et disparaissent en hiver sous les amas des eaux pluviales. Ces dunes, larges de 4 à 6 kilomètres, se déplacent sous l'action des vents, et pourraient submerger des villages entiers, comme elles l'ont fait au dernier siècle en Angleterre, dans les comtés de Norfolk et de Suffolk, si l'industrie des riverains n'en arrêtait pas la marche envahissante par des plantations de hoyas, d'euphorbes, de saules nains, de genêts, de joncs marins, de pins maritimes et d'arbousiers. Ces essences réussissent très bien, et l'on peut juger de la plus-value qu'elles ont donnée à ces terrains, si longtemps improductifs, par ce seul fait qu'en 1820 deux mille hectares ne trouvaient point d'acheteurs au prix de 12,000 francs et qu'aujourd'hui les propriétaires en refusent 300,000.

Malgré leur tristesse, les dunes sont d'une grande et sévère beauté. Rien n'y rappelle la présence de l'homme; c'est le désert à quarante lieues de Paris, mais le désert avec l'éternel murmure de la mer et les aspects changeans d'un climat où les variations atmosphériques sont continuelles. Lorsque le temps est calme et le so-

(1) Les galets du Hourdel fournissent d'excellens élémens pour la fabrication de la porcelaine. Les fabriques anglaises, allemandes et bohêmes en enlèvent des quantités considérables. Les industriels français sont les seuls qui n'en usent pas.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin 1848.

leil clair, les sables, immobiles sous les rayons qui les échauffent, brillent comme de la limaille d'argent; quand le vent fraîchit, des trombes de poussière siliceuse tourbillonnent autour des monticules, et l'on dirait que le sol va s'envoler. Les animaux les plus divers, et surtout les oiseaux, abondent dans ces solitudes; on y trouve des perdrix, des lièvres, des renards, des lapins (1), comme dans les plaines et les bois, — des vanneaux, des bécassines, des râles d'eau, des poules d'eau, comme dans les marais, — des avocettes, des barges, des pluviers, des combattans, des cavaliers à pieds rouges et gris, comme sur les rivages de l'Océan. L'aigle pêcheur vient s'y repaître des poissons qu'il a enlevés à la surface des flots. Le canard tadorne y fait son nid dans les terriers; la mouette y dépose ses œufs, et, comme l'autruche, elle les laisse couver dans les beaux jours par le sable et le soleil. Le cri plaintif du courlis de terre s'y mêle au cri rauque et guttural du héron, et dans les froids de l'hiver des cygnes, des eiders, des oies, des volées de canards, chassés par les glaces des mers polaires, viennent s'abattre dans les bas-fonds. Quelquefois même les vents d'est et de sud y poussent des oiseaux inconnus, et c'est ainsi que des perdrix de l'Himalaya sont venues, il y a dix ans, s'y faire tuer par des braconniers picards.

Dunes ou falaises, ces côtes à l'aspect grandiose et sauvage sont également redoutables aux navigateurs dans les calmes et les tempêtes, et le nom sinistre d'*anse des Morts*, donné à l'une des criques du Hourdel, ne rappelle que trop les épaves humaines que les flots ont rejetées sur leurs bords. Il suffit pour échouer, même dans les plus beaux temps, d'une fausse manœuvre à travers des passes étroites qui changent d'une nuit à l'autre, et l'échouement est presque toujours la perte du navire, car il est vite démoli par les lames, et plus souvent encore, quand le reflux le laisse à sec, il se creuse par son poids une fosse dans les sables mouvans, et sa coque s'y engloutit tout entière. La mer, qui gagne continuellement sur la terre entre le Tréport et Cayeux, s'en éloigne depuis Cayeux jusqu'à la baie d'Authie, et l'on a tout lieu de craindre que la baie de Somme, déjà si dangereuse par suite des atterrissemens, ne soit complétement perdue pour la navigation dans un avenir prochain. M. Baude explique avec l'autorité d'une science irréfutable les causes multiples de ce phénomène hydrographique et géologique, et ces causes il les trouve non-seulement dans des accidens purement physiques, mais encore dans l'insuffisance ou la mauvaise

(1) Les lapins pullulent tellement, que l'on a pu, sans dépeupler, en abattre 1,400 dans une seule ouverture de chasse au chien d'arrêt.

direction des travaux entrepris pour améliorer la baie. Le mal date de loin, et la création du canal d'Abbeville à Saint-Valery n'a fait que l'aggraver encore. Ce qu'a dit M. Baude sur ce sujet nous dispense d'y revenir ici, et nous nous bornerons à constater que depuis 1848, époque à laquelle fut publié son travail, on a dépensé des sommes considérables pour n'arriver à aucun résultat. On avait commis une première faute en dérivant la Somme dans un canal parallèle à son ancien lit, qui est aujourd'hui entièrement comblé (1) et livré à la culture depuis Abbeville jusque près de Noyelles; on en a commis une seconde non moins grave en s'obstinant à suivre les plans primitivement adoptés. Trois nouveaux projets avaient été mis en avant; ils offraient tous d'incontestables avantages sur ce qui s'est fait jusqu'ici. Des trois, il fallait choisir le meilleur; on a trouvé plus simple de n'en choisir aucun. Au lieu d'un remaniement général qui allait droit au but, on a fait des travaux partiels qui ont coûté fort cher et n'ont rien produit. On a doté Le Crotoy d'un bassin à flot, et quand le bassin a été construit, on s'est aperçu que ses pertuis trop étroits ne permettaient pas d'y élever les eaux au niveau des marées, ce qui fait dire aux gens du pays que l'on ferait bien pour l'utiliser d'y planter des pommes de terre. On a doté Saint-Valery d'une très belle digue pour reporter les eaux du canal et les courans vers le nord, tandis que les forces mêmes de la nature les portent vers le sud, et aujourd'hui des ingénieurs fort distingués pensent qu'il serait peut-être bon d'établir des digues submersibles pour refouler vers le sud la masse liquide que la grande digue refoule vers le nord.

Chose vraiment remarquable, l'un des projets discutés aujourd'hui, celui de la dérivation de l'Authie dans la baie de Somme, a été mis à l'étude en 1275, sous l'administration du comte de Ponthieu, Jean de Nesle, et c'est précisément à ce projet que M. Baude donne la préférence. Se réalisera-t-il? Nous n'osons point l'espérer; mais dans tous les cas il est urgent d'aviser dans le plus bref délai, car la loi fatale de l'ensablement des ports de la Manche ne

(1) Le projet de l'établissement d'un canal entre Abbeville et Saint-Valery remonte aux premières années du XVIIIe siècle; mais ce canal ne fut commencé que sous Louis XVI. Le comte d'Artois, depuis Charles X, était alors apanagiste du Ponthieu; il avait grand besoin d'argent, et en pressa l'exécution, parce que les lais de mer que devait produire la dérivation de la Somme représentaient environ 3,000 hectares, qui faisaient retour aux domaines de l'apanage. La révolution interrompit les travaux, et, comme on n'est toujours en France que trop disposé à suivre les vieux erremens, ces travaux furent repris sous la restauration. L'ensablement de la baie, qui en a été le résultat, a donné les 3,000 hectares, et Napoléon III les a cédés à la compagnie du chemin de fer du Nord, à la charge par elle de construire la petite ligne de Noyelles à Saint-Valery.

permet pas d'attendre. Saint-Valery, Boulogne, Calais, Dunkerque, ne répondent plus aux besoins nouveaux créés par la navigation à vapeur et les chemins de fer. L'Angleterre est aujourd'hui l'entrepôt du monde entier, et c'est en partie par la France qu'elle communique avec l'Europe occidentale et l'Orient. La route de Londres à Marseille est la plus grande route commerciale du monde, et tout ce qui peut rendre sur cet important parcours les communications plus sûres, plus rapides et plus économiques, a un intérêt de premier ordre qui s'impose à tous les peuples et à tous les gouvernemens. Depuis trente ans, l'Angleterre s'est occupée de cette grave question; le gouvernement français n'y est pas resté non plus étranger, et ce n'est pas seulement le commerce qui a éveillé son attention, c'est aussi la sécurité des navigateurs et la nécessité d'assurer à nos vaisseaux, en cas de guerre maritime, un port de refuge, que l'on cherche en vain depuis Cherbourg jusqu'à Ostende. En 1853, des études furent commencées pour l'établissement de ce port entre Boulogne et Ambleteuse. Il s'agissait de construire deux digues sur le banc nommé la *bassure de Bars*, qui s'étend le long de la côte par le travers de Wimereux; la dépense était de 100 millions, et l'entreprise fut ajournée. En 1863, M. le vice-amiral de Chabannes, préfet maritime de Cherbourg, mit en avant un nouveau projet auquel il ne fut pas donné suite, car il est de règle chez nous que les travaux les plus utiles sont toujours ceux dont on s'occupe en dernier lieu. Enfin en 1869 des capitalistes anglais, des *railway contractors*, comme on dit au-delà du détroit, MM. Waring frères, de Londres, offrirent d'établir à leurs frais, sans réclamer aucune subvention de la France, un port de refuge et de commerce sur la plage d'Audresselles, entre Boulogne et Calais. Ils se proposaient d'établir sur cette plage un terre-plein de 200 mètres de largeur et deux jetées, l'une de 1,200 mètres au sud, l'autre de 800 mètres au nord. Ces deux jetées devaient abriter une rade présentant une superficie de 75 hectares et pouvant recevoir à marée basse de grands *steamers* calant de 6 à 8 mètres. Ils devaient en outre construire des docks et un embranchement de chemin de fer se reliant avec le chemin du Nord. Les navires dans les gros temps pouvaient aborder dans le port sans payer aucun droit, mais MM. Waring s'y réservaient le monopole des opérations commerciales, et comme prix de ce monopole ils s'engageaient à construire des forts, à recevoir une garnison française, des employés français, et se soumettaient, en cas de guerre, à l'embargo quelques jours après la déclaration. Le projet était grandiose; les plans étaient dressés, la dépense, supportée tout entière par MM. Waring, s'élevait à 15 millions, et la demande d'une concession de quatre-vingt-dix-

neuf ans avait été adressée au gouvernement français, qui se montrait disposé à l'accueillir favorablement, lorsque Boulogne et Calais, oubliant leurs vieilles rivalités, se réunirent dans un effort commun pour s'opposer au projet de MM. Waring.

Nous n'entrerons point dans le détail de l'ardente et très habile polémique que les deux villes ont soutenue pour démontrer, à leur point de vue exclusif, que la création du port d'Audresselles ne remplissait aucune des conditions que les capitalistes anglais faisaient valoir, qu'elle constituait un attentat à notre dignité nationale, qu'elle les menaçait d'une ruine complète, et qu'enfin le gouvernement n'avait pas le droit de faire la concession (1). La polémique durait encore lorsque la guerre vint brusquement y mettre un terme. Aujourd'hui d'autres projets sont à l'étude, projets trop gigantesques peut-être pour être réalisés, car il s'agit soit d'un tunnel, soit d'un pont qui traverserait le détroit. Les gens pratiques pensent qu'il serait beaucoup plus sage de s'en tenir au plan proposé en 1865 par l'un des ingénieurs les plus distingués de l'Angleterre. « Ce plan, a dit M. Cucheval-Clarigny dans une lettre adressée aux journaux du Pas-de-Calais, prolongeait les jetées de Boulogne de manière à avoir un quai accessible à toute heure de la marée pour des bâtimens tirant 22 pieds d'eau; à droite, une rade marchande aurait offert un abri sûr aux navires de commerce; à gauche, une rade militaire pouvait recevoir une flotte de bâtimens cuirassés. La dépense était évaluée à 20 millions et pouvait être réduite par l'ajournement ou la simplification de certains travaux. » Mais ces 20 millions, il fallait les trouver, et cette fois encore ce fut une compagnie anglaise qui vint les offrir. Comme les compagnies de Liverpool, de Glasgow et de Bristol, elle serait rentrée dans ses avances au moyen des droits de tonnage et d'ancrage, et en cas d'insuffisance l'état lui aurait complété un revenu de 5 pour 100. Il s'agissait, on le voit, du système de garantie d'intérêt appliqué à un port, comme il est appliqué aux chemins de fer, et c'est là, nous le pensons, la solution la plus rationnelle du problème, qui n'a été jusqu'ici abordé que sur le papier, et qui n'intéresse pas moins la France que les autres nations de l'Europe, car sur la côte inhospitalière qui s'étend de Dunkerque à Cayeux il se perd chaque année plus de soixante navires, bateaux côtiers, caboteurs ou trois-mâts.

(1) Cette polémique, dont nous avons eu toutes les pièces sous les yeux, grâce à l'obligeance de M. Gérard, le savant bibliothécaire de Boulogne, est résumée dans les deux brochures suivantes : *Rapports faits à la chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer, sur un projet de création par une compagnie étrangère d'un nouveau port au sud du cap Gris-Nez*, in-4°, 1869; — *l'Angleterre au cap Gris-Nez*, Calais 1869, in-8°.

III. — CAYEUX. — SAINT-VALERY. — LE CHATEAU DE RAMBURES.

Pour peu que l'on se soit occupé de la géographie de la France, on a lu dans les ouvrages les plus sérieux mêmes que l'arrondissement d'Abbeville correspond à l'ancien comté de Ponthieu; il n'en n'est rien. Toute la partie de cet arrondissement située sur la rive gauche de la Somme formait une circonscription territoriale complétement distincte de ce comté; c'était dans la Gaule franque le *pagus Vinemacensis*. Ce fut plus tard une grande terre fieffée qui tenait dans sa mouvance un certain nombre de villages et une grande quantité de *terres aux champs*. Aujourd'hui c'est une région très laborieuse et très productive, qui fabrique des toiles et des serrures, se livre à la pêche, cultive un sol d'une remarquable fécondité, élève des chevaux que des agens anglais et des juifs viennent acheter pour le compte de l'intendance prussienne, en choisissant de préférence les pouliches, pour nous mettre hors d'état dans un avenir prochain de remonter notre artillerie avec des chevaux de trait légers. Elle forme un large plateau borné au sud par la vallée de la Bresle, au nord par la vallée de la Somme, à l'ouest par l'Océan. Chaque maison dans les villages a son enclos entouré d'arbres de haute futaie qui l'abritent contre les vents de mer, et ces villages seraient pris pour des bois, si des clochers pointus n'indiquaient de loin qu'il y a là un curé, un maire, un instituteur et des pompiers, c'est-à-dire tout ce qui représente la civilisation dans les campagnes.

Entre les falaises et le banc de galets dont nous avons parlé s'étend parallèlement à la mer le bourg de Cayeux, une des localités les plus pittoresques de la Basse-Picardie. Ce bourg, irrégulièrement bâti dans une plaine de sable, est en même temps un important atelier de serrurerie et un port de pêche. On y compte dix-sept bateaux côtiers de 40 à 50 tonneaux, et soixante petits canots montés par d'intrépides marins qui laissent tous les ans quelques-uns des leurs à la mer. Dans la seule nuit du 9 au 10 mars 1852, cinq de ces bateaux et les 42 hommes qui formaient leurs équipages ont été engloutis par un ouragan furieux, et c'est le souvenir des désastres dont cette bourgade a été si souvent frappée qui a inspiré à M. Victor Hugo l'une de ses plus belles pièces, lorsqu'il bornait son ambition à n'être qu'un grand poète :

O flots! que vous savez de lugubres histoires!

Perdu dans les sables et les galets, Cayeux est resté étranger

aux événemens du moyen âge; il ne se rattache aux grands souvenirs du passé que par le nom de l'un de ses seigneurs, Anselme ou Anseau, qui épousa vers 1239 Eudoxie, fille de l'empereur Lascaris, et gouverna comme régent l'empire latin de Constantinople après la mort de Jean de Brienne.

Cayeux existait déjà au VIe siècle; la ville de Saint-Valery, sa plus proche voisine sur le littoral de la baie, remonterait beaucoup plus haut, si l'on s'en rapporte aux conjectures d'un érudit picard, M. André de Poilly, qui avait amassé des trésors de science pendant une longue vie consacrée tout entière à l'étude. Dans le nom de *Leuconaus*, sous lequel Saint-Valery est primitivement désigné, M. de Poilly a cru reconnaître les deux mots grecs qui se traduisent par *blanc* et *vaisseau*, et de là il a conclu à l'existence d'une colonie massilienne sur les bords de la Somme. Cette hypothèse n'a rien que de très vraisemblable, car les Massiliens et même les Carthaginois faisaient le commerce avec les îles Cassitérides. Ils naviguaient en suivant les côtes, et, comme la baie de Somme n'est séparée de l'Angleterre que par 18 lieues marines, on peut supposer qu'ils avaient fait de cette baie un point de relâche avant de traverser le détroit. Ils seraient même, dit-on, remontés plus haut dans l'intérieur du pays, et la découverte de monnaies grecques et de monnaies carthaginoises dans la vallée de la Somme donne une certaine autorité à cette hypothèse. La question ne sera sans doute jamais résolue; mais il n'est pas moins intéressant de la poser, pour ajouter une indication de plus à celles que donne Heeren dans les *Idées sur le commerce des peuples de l'antiquité*. Quoi qu'il en soit, les plus anciens documens écrits ne vont pas au-delà du VIIe siècle; ils nous apprennent qu'un moine de Luxeuil, Walaric, vint en 613 dans le pays de Vimeux fonder une abbaye sur une colline que lui avait donnée le roi Clotaire, aux bords de la Somme, « fleuve tiède et abondant en poissons. » Là, comme sur les autres points de la France, une ville s'élèva sous la sauvegarde des immunités ecclésiastiques, et cette ville en 931 quitta le nom de *Leuconaus* pour prendre celui du saint qui l'avait vue naître. Ce nom nouveau devait bientôt se trouver mêlé à l'un des plus grands événemens du moyen âge.

En 1053, Harold, comte de Kent et frère d'Edith, femme d'Édouard le Confesseur, fut jeté par la tempête sur les côtes de la Somme. La coutume du lagan donnait alors aux seigneurs riverains le droit de réduire les naufragés en servitude, lors même qu'ils appartenaient à des nations amies. Gui II, comte de Ponthieu, conformément à cette coutume barbare, se saisit d'Harold, l'enferma d'abord dans l'une des tours qui défendaient l'enceinte de Saint-Valery, et le

vendit ensuite à Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, qui songeait à se faire roi d'Angleterre, et craignait de trouver dans le prince anglais un compétiteur redoutable. Guillaume lui fit promettre de renoncer à la couronne, mais Harold n'en prit pas moins le titre de roi à la mort d'Édouard, et ce fut là pour Guillaume un prétexte de guerre. En moins de huit mois, cet héroïque aventurier fit construire 400 grosses barques, 1,000 petits navires de transport, et rassembla à l'embouchure de la Dive une armée de 60,000 hommes. L'expédition cinglait vers l'Angleterre, lorsque les vents tournèrent subitement à l'ouest et la forcèrent de relâcher à Saint-Valery. Ce contre-temps excita dans l'armée une grande surprise, car elle comptait, pour obtenir une bonne traversée, sur le cheveu de saint Pierre que le pape Alexandre II avait envoyé au chef dont elle allait partager la fortune. Des symptômes de révolte commençaient à se manifester, lorsque Guillaume eut l'heureuse idée de faire promener sur le front de son armée les reliques du patron de la ville. Aussitôt le vent souffla vers la rive anglaise, et le lendemain, 29 septembre 1066, la flotte franchissait les passes de la Somme; quelques heures après, elle abordait sur la plage d'Hastings. La rade où s'étaient abrités les 1,400 navires normands, depuis le cap Cornu jusqu'au Hourdel, lentement abandonnée par la mer, s'est transformée en une belle plaine arable que la charrue sillonne depuis deux siècles; mais au pied de la falaise qui domine la baie on montre encore aujourd'hui la base d'une tour dont les premières assises, formées de galets, s'élèvent à peine d'un mètre au-dessus du sol, et cette ruine, c'est la *tour d'Harold*, la prison du naufragé.

Saint-Valery suivit au XIIIe siècle le mouvement d'affranchissement qui s'était propagé à cette date jusque dans quelques villages de la Basse-Picardie; mais les habitans furent à diverses reprises frappés d'excomunication par les abbés, avec lesquels ils étaient continuellement en lutte. Ils résolurent de se venger, et ils se livrèrent, en 1232, envers les moines à des violences qui ne sont pas sans analogie avec celles de la commune de 1871. Ils s'assemblèrent en armes sous la conduite du maire et des échevins, car alors comme aujourd'hui les maires se rangeaient parfois du côté des émeutiers, et ils menacèrent les religieux de les brûler dans leur église, en les privant pendant trois jours de toute nourriture. L'abbé, qui mourait de soif, supplia le maire de lui donner à boire : celui-ci lui présenta dans un casque une boisson que le pape Grégoire IX, dans la bulle fulminée contre les habitans, appelle par euphémisme une eau impure de dérision, et, tandis que quelques-uns des bourgeois cherchaient à incendier la porte du presby-

tère, et jetaient dans les flammes les statues de la Vierge et de saint Jean-Baptiste, d'autres, revêtus d'étoles de paille, promenaient dans la ville le cadavre d'un enfant et lui donnaient la sépulture en parodiant les cérémonies de l'église. A la suite de ces scènes de désordres, la commune fut abolie, comme si la perte de la liberté devait toujours être le châtiment de la violence.

Vers le même temps, Saint-Valery fut le théâtre d'une aventure qui rappelle la tragique histoire de la dame de Coucy, et sur laquelle il n'est pas sans intérêt de donner quelques détails, parce qu'elle est très inexactement racontée dans la plupart des livres modernes. Le puissant seigneur qui le tenait en fief avait épousé Adèle, fille de Jean II, comte de Ponthieu. Des brigands, s'étant emparés d'elle au moment où elle traversait un bois avec une faible escorte, lui firent subir les derniers outrages, et le comte Jean, croyant effacer l'affront fait à sa race dans la personne de sa fille, la fit jeter à la mer. Voilà le fait historique. Cette fin terrible d'une femme jeune et belle fit une vive impression sur les contemporains; les romanciers du temps travestirent le fait réel en légende, et dans le *Voyage d'outre mer du comte de Ponthieu* ils racontèrent qu'Adèle fut trouvée, flottant à la merci des flots, par des marchands flamands qui se rendaient en terre sainte pour accomplir un pèlerinage. Ces marchands la vendirent au sultan d'Aumarie, qui l'épousa et fit avec elle, tout musulman qu'il fût, un excellent ménage; mais tandis que, comme Zaïre, elle oubliait son Dieu, son père et son mari étaient en proie aux plus vifs remords; ils résolurent de se rendre à Jérusalem, et la tempête les poussa sur la terre du sultan, qui les fit jeter dans un cachot. Ce jour-là, il célébrait par une grande fête l'anniversaire de sa naissance, et suivant la coutume du pays, le peuple vint au palais demander un captif chrétien pour le mettre à mort. Le choix tomba sur le comte de Ponthieu. — Seigneur, dit Adèle au sultan son époux, donnez-moi, je vous prie, ce captif; il sait jouer aux échecs et aux dames.— La demande fut accordée. — Donnez-moi encore celui-là, dit-elle en montrant son mari; il sait de beaux contes, et je m'amuserai de ses récits. — Volontiers, dit le sultan. — On devine le reste. La reconnaissance suivit de près l'entrevue; Adèle, sous prétexte d'une promenade en mer, s'éloigna avec les deux captifs pour se diriger vers la baie de Somme, où elle aborda peu de temps après. Malgré l'intérim qu'elle avait fait auprès du prince musulman, le seigneur de Saint-Valery lui rendit sa tendresse; le pape lui imposa une pénitence, parce qu'elle avait eu commerce avec les infidèles, et depuis ce temps elle vécut en grande piété dans son fief. La fille qu'elle avait donnée au sultan fut belle comme elle, et de son ma-

riage avec un baron du pays d'Aumarie naquit le grand Saladin, le Charlemagne de l'Orient.

Malgré l'invraisemblance de ces données romanesques, les fictions dont les conteurs du XIIIe siècle avaient enguirlandé la tragique aventure d'Adèle de Ponthieu ont été prises au sérieux par quelques érudits naïfs; elles ont fourni à un poète justement oublié du XVIIIe siècle, à Saint-Maur, le sujet d'un opéra en cinq actes qui fut joué en 1771 à l'occasion des noces du comte de Provence, et qui obtint un succès prodigieux, parce que l'auteur, dit Sainte-Beuve, y avait pour la première fois remplacé par les fêtes de la chevalerie les ingrédiens de la magie mythologique.

Placé dans une position militaire très importante, Saint-Valery est l'une des villes du nord qui ont le plus cruellement souffert des guerres du moyen âge. Pris par Richard Cœur-de-Lion, par Charles-le-Mauvais, par les Anglais, les Bourguignons, les Espagnols, et toujours repris par les Français, il a vu vingt fois sa population égorgée, ses navires incendiés dans le port (1); mais il s'est toujours relevé de ses ruines, parce qu'il trouvait dans son commerce les élémens d'une prospérité toujours renaissante, et que les rois, pour l'aider à réparer ses pertes, lui accordaient après chaque désastre l'exemption du ban, de l'arrière-ban, de la taille et surtout de la gabelle, ce qui lui permettait de se livrer en grand à l'industrie des salaisons, industrie aujourd'hui complétement perdue sur le littoral de la Somme.

A part la tour d'Harold, quelques arcades gothiques de l'abbaye et deux ou trois belles tours de la vieille enceinte sous lesquelles s'étendent de vastes souterrains, Saint-Valery n'offre rien de remarquable à la curiosité de l'archéologue. L'église, bâtie en galets et en pierres noirâtres rongées par le vent de mer, s'élève sur une plate-forme du haut de laquelle l'œil embrasse un horizon magnifique ; elle date des premières années du XVe siècle, et ne contient que quelques tableaux de médiocre valeur, mais il serait facile d'illustrer ses murailles d'un noble et patriotique monument. Il suffirait de deux tables de marbre noir : on y inscrirait les noms des vaillans marins qui, nés à Saint-Valery, ont tenu si haut notre pavillon pendant les guerres de la république et de l'empire : Ricot, Blavet, Lambert, Darras, Ravin, Chatelain, Malingre, Lejoille et Perrée. Sur les huit vaisseaux de haut bord que nous avons en-

(1) Pour faire juger de ce que fut la destinée de certaines villes picardes, nous donnons ici les dates des siéges que Saint-Valery eut à soutenir : 1197, — 1338, — 1339, — 1417, — 1421, — 1422, — 1433, — 1434, — 1435, — 1436, — 1471, — 1472, 1567, — 1589, — 1592, — 1593.

levés aux Anglais (1) pendant ces guerres, Lejoille eut l'honneur d'en prendre un, le *Berwick*, de 74 canons, qu'il contraignit, avec une seule frégate, d'amener ses couleurs le 7 mars 1795. En 1798, au combat d'Aboukir, il parvint à percer la ligne anglaise, et non-seulement il sauva son vaisseau, le *Généreux*, qui avait vaillamment lutté pendant la bataille, mais il captura, en revenant à Toulon, le *Léander*, de 50 canons, que Nelson avait envoyé en Angleterre porter la nouvelle de sa victoire. Le contre-amiral Perrée, d'abord simple mousse dans la marine marchande au début de sa carrière, fut appelé en 1793 au commandement de la *Proserpine*, et dans une seule croisière il s'empara d'une frégate de 32 canons, coula ou brûla 63 navires de commerce; en 1795, il alla détruire les établissemens anglais sur la côte d'Afrique, et prit ensuite la part la plus active à l'expédition d'Égypte. Ce fut lui qui commanda sur le Nil la flottille chargée d'appuyer les opérations de l'armée de terre, et Bonaparte, pour reconnaître les services qu'il avait rendus pendant la campagne, lui décerna un sabre d'honneur qui portait le nom de *Chebreiss*, inscrit sur l'un des côtés de la lame. Le 10 février 1800, il appareilla de Toulon pour ravitailler Malte; mais il trouva cette île bloquée par une flotte anglaise. Après avoir fait aux bâtimens de la division le signal de prendre chasse, il eut à lutter avec un seul vaisseau, le *Généreux*, contre quatre vaisseaux anglais, dont l'un, le *Foudroyant*, était monté par Nelson. Blessé au-dessus de l'œil gauche au commencement de l'action et frappé bientôt d'un boulet qui lui emporta la cuisse droite, Perrée ne voulut point quitter son banc de quart, et rendit le dernier soupir

(1) Il est triste d'avoir à constater un chiffre aussi minime; mais ce chiffre est exact. Les Anglais de leur côté nous ont pris 106 navires de haut bord, de 74 à 110 canons; cependant, lorsqu'il s'agit des prises faites de part et d'autre sur la marine marchande, la proportion se renverse complétement. Du 1er février 1793 au 31 décembre 1795, les Français ont enlevé au commerce anglais 2,099 navires, et les Anglais, durant le même laps de temps, ne nous en ont enlevé que 319, soit, au profit de la France, 1,461 navires représentant une somme de 400 millions. Quant à nos désastres maritimes, ils ont tenu, comme dans la dernière guerre, à l'infériorité de notre armement. Ainsi que l'a dit le capitaine Lejoille, nos vaisseaux, au lieu d'être montés par des marins, étaient montés par des paysans. Les exercices de canonnage étaient complétement négligés. L'amiral Linois, qui battit une flotte anglaise devant Algésiras, fut à peu près le seul de nos amiraux qui ait prêté une attention soutenue à cette branche si importante du service. Grâce à sa prévoyante sollicitude, il a pu, dans le combat que nous venons de citer, *mettre en canelle*, comme nous l'avons entendu dire à un matelot qui avait servi sous ses ordres, six vaisseaux anglais avec trois vaisseaux seulement. Napoléon, en fait de guerre maritime, a commis les mêmes fautes que M. Gambetta en fait de guerre continentale; il a cru que l'on pouvait remporter des victoires avec des mobilisés sur un ennemi dont l'organisation était de beaucoup supérieure.

entre les bras de ses officiers, au moment où les débris de son équipage, menacés de couler bas, allaient amener leur pavillon. Nelson ne voulut pas que les restes de ce glorieux vaincu fussent jetés à la mer, et ils furent inhumés par les Anglais eux-mêmes dans l'église des dominicains de Syracuse.

Saint-Valery était au moyen âge la capitale du Vimeux : dans ce petit pays, comme dans le Ponthieu, plusieurs villages, dont quelques-uns n'avaient pas plus de 400 à 500 habitans, étaient érigés en commune dès la fin du XIIe siècle, et partout où il y avait une charte d'affranchissement les plus modestes hameaux eux-mêmes prenaient le nom de *ville*, parce qu'ils s'élevaient par la liberté au même niveau que les grands centres. Si faible que fût leur population, les communes rurales (1) du Vimeux, comme toutes celles de la Picardie, formaient de petits états, ou plutôt des républiques qui avaient chacune une assemblée législative sous le nom d'échevinage, un chef du pouvoir exécutif sous le nom de maïeur, un budget sous le nom de compte des deniers de la ville, et une petite armée sous le nom de milice communale. Ce n'est pas l'un des côtés les moins curieux de notre histoire que de voir, par leur exemple, comment de petites villes et de simples paroisses rurales, perdues au milieu de l'immense morcellement du moyen âge, ont contribué à la fondation de l'unité française, et combien était libre et fortement organisé, dans la monarchie absolue du droit divin, le gouvernement des citoyens par eux-mêmes.

Malgré ses *fueros*, le Vimeux était une région profondément féodale, et l'on y trouvait à côté des communes un grand nombre de seigneuries qui jouissaient de la haute justice, c'est-à-dire du privilége de faire pendre les manans pour des délits qui entraîneraient à peine aujourd'hui quelques jours de prison, et d'une foule d'autres droits qui rappelaient les plus tristes jours de la servitude, y compris le honteux droit de marquette, que les sires de Gamaches s'étaient réservé dans le village de Laleu, près d'Airaines, comme l'avaient fait d'autres seigneurs picards, entre autres les bers d'Auxy et le sire de Drucat (2). Un seul témoignage de la puissance féodale est resté debout dans ces plaines fertiles que le champart, le terrage, le vif herbage, le service à ronsin, les *corvées* et d'autres

(1) L'existence des petites communes rurales est un fait exceptionnel dans notre histoire; il ne se rencontre guère que dans la Picardie.

(2) Le droit de marquette, dit aussi *droit du seigneur*, a donné lieu dans ces dernières années à une vive polémique. Quelques écrivains, entre autres M. Veuillot, ont prétendu qu'il n'avait jamais été mis en pratique, et qu'il était purement comminatoire; mais il est hors de doute que dans une dizaine de localités de la Picardie les seigneurs l'ont rigoureusement exercé.

redevances oppressives ont stérilisé pendant tant de siècles; ce témoignage, c'est le château de Rambures. On trouverait difficilement dans toute la France un spécimen de l'architecture militaire des premières années du xve siècle dans un plus parfait état de conservation. Quatre énormes tours de briques s'élèvent aux angles de cette forteresse quadrangulaire que surmontent encore les anciennes toitures en poivrières. Dans les murs, qui ont une épaisseur de plusieurs mètres, sont percées des embrasures qui ne présentent sur la campagne qu'une ouverture étroite, mais qui dans leur évidement intérieur donneraient facilement place à un homme à cheval.

Un donjon octogone se dresse dans l'un des angles de la cour, et la disposition générale révèle une remarquable entente des choses de la guerre. Tout y est préparé pour une longue défense; des souterrains où se trouvent des écuries, des boulangeries, des puits, des magasins capables de contenir des approvisionnemens considérables, descendent profondément sous les tours, les courtines et le donjon, et dans le sol même de ces sombres et froides excavations s'ouvrent des oubliettes où le seigneur du lieu pouvait, sans autre forme de procès, jeter les mainmortables lorsqu'ils n'allaient pas faire moudre leur blé à ses moulins banniers, cuire leur pain à ses fours, ou qu'ils refusaient de moissonner ses terres et de payer les cens. Le château de Rambures, habité aujourd'hui par MM. de Fontenille, est la grande curiosité archéologique de Vimeux. C'est là que se portent de préférence les touristes que les bains de mer attirent à Saint-Valery et à Cayeux; mais il est aussi dans les mêmes cantons deux villages que l'on ne saurait oublier dans une excursion historique, Mons et Saucourt.

En l'an 881, un chef normand, Guaramond, débarqua sur les côtes de la Manche, brûla Boulogne, Térouanne, Arras, et livra le Vimeux et le Ponthieu aux plus sauvages dévastations. Louis III, qui se trouvait alors occupé au siége de Vienne en Dauphiné, laissa devant cette place son frère Carloman, et malgré la distance il se hâta d'accourir pour porter secours à ses sujets du royaume de Neustrie. Au bruit de son approche, les Normands, qui suivaient le littoral pour rester à portée de leur flotte, prirent position auprès du hameau de Saucourt, situé à 16 kilomètres d'Abbeville, sur la droite de la grande route de cette ville à Eu. Louis III, posté sur le plateau qui longe la petite vallée de la Trie, n'était séparé d'eux que par une faible distance; il franchit cette vallée et se déploya parallèlement à leur front, en avant du village de Franleu (*Francorum locus*). Le choc fut terrible; 9,000 Normands restèrent dans la plaine, et la victoire de Saucourt fut célébrée par les poètes dans

une espèce de chanson de geste (1) qui est comme le prélude de la *Chanson de Roland*. Dieu y parle à Louis III, comme dans la Bible il parle à Moïse : « Louis, mon roi, lui dit-il, porte secours à mon peuple que les Normands ont si durement opprimé. » Et Louis répond : « Mon Dieu, j'obéirai à tes ordres, et, à moins que je ne périsse, ta volonté sera faite. » Les Francs tombés dans la bataille furent inhumés sur un coteau voisin du village de Miannay, et de ce coteau, où dorment depuis mille ans les antrustions et les leudes du royaume de Neustrie, on découvre un autre champ de carnage, le plateau de Mons, où Xaintrailles et les défenseurs de la cause nationale furent battus par le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, le 29 août 1421.

Le Vimeux est au reste de la Picardie ce que la Béotie était à la Grèce. C'est le pays des vieilles traditions, des vieux usages et des toits de chaume. Les habitans sont très laborieux; cependant ils sont loin de faire rendre au sol fertile qu'ils cultivent tout ce qu'il pourrait donner, et ce n'est point par esprit de routine, comme on pourrait le croire à première vue, mais avant tout par une fausse direction économique. Au lieu d'employer leurs épargnes à l'amélioration de leur culture et de leur matériel d'exploitation, ils l'emploient à acheter de petits coins de terre qu'ils se disputent à prix d'or; sauf le Marquenterre, le même fait se reproduit dans la plupart des communes rurales de la Picardie, et c'est là dans la province l'une des causes qui s'opposent le plus directement au progrès, et que méconnaissent trop souvent les spécialistes qui dissertent théoriquement et *a priori* sur les questions agronomiques. Du reste, quand on compare ce qui se fait et s'écrit à ce qui devrait se faire, on est étonné de voir avec quelle légèreté sont traitées chez nous les questions les plus importantes. Ainsi on parle beaucoup de l'instruction agricole, et l'on croit avoir résolu le problème en faisant cultiver à la bêche par les élèves des écoles quelques coins de jardin, en leur faisant planter en ligne quelques grains de blé, et l'une des premières choses qu'il faudrait introduire dans les campagnes, la comptabilité rurale, est précisément celle que l'on n'y enseigne pas. Dans le Vimeux, comme dans les autres cantons du département, les cultivateurs ne tiennent aucun livre de culture; ils se trouvent souvent en perte sur certains produits là où ils se croient en bénéfice. L'un des plus grands services que l'on pourrait rendre aux jeunes générations, ce serait de leur apprendre à ouvrir pour chaque pièce de terre un compte exact du doit et avoir, intérêt du capital

(1) Cette chanson a été retrouvée par Mabillon, qui en a publié le texte avec une traduction latine. Voyez *Recueil des historiens de France*, t. IX, p. 99.

engagé, loyer de la terre, journées de travail, labours, travail des animaux, détérioration du matériel, ce serait en un mot de faire pénétrer dans l'agriculture le système des inventaires commerciaux. L'illustre Mathieu de Dombasle a tracé le programme de cet enseignement. L'appliquera-t-on? Nous osons à peine l'espérer, car le combat qui se livre autour de l'instruction gratuite et obligatoire nous fait craindre que l'esprit de parti cette fois encore ne l'emporte sur l'esprit pratique.

Ce que nous venons de dire au sujet de l'instruction agricole, nous pouvons le dire avec bien plus de raison encore au sujet du suffrage universel appliqué dans son organisation actuelle aux conseils municipaux, aux conseils départementaux et aux élections des députés à l'assemblée nationale. Nous l'avons vu fonctionner dans le Vimeux et dans le département de la Somme, et, nous n'hésitons point à le dire, le pays est exposé aux plus graves dangers, si, tout en respectant le principe, on n'avise pas au moyen d'en réprimer les crians abus. Bouteilles de vin, tasses de café, petits verres, toutes les influences alcooliques sont mises en usage, et nous avons entendu de braves paysans dire qu'ils ne voulaient plus voter, parce que c'était le suffrage du *cognac universel*. Dans les élections municipales des campagnes, les braconniers, les maraudeurs, les voleurs de récoltes, qui trouvent dans les certificats d'indigence une sauvegarde contre la répression, s'unissent et cabalent pour faire arriver au conseil quelque individu taré qui les protége au besoin contre les procès-verbaux des gardes champêtres, et leur idéal est d'avoir un maire qui soit à leur niveau moral. C'est qu'en effet avec ceux-là on en est *quitte pour un café*, quand on fait manger par ses moutons le blé du voisin, ou qu'on va couper des fagots dans les bois. Une propagande profondément démoralisatrice, dont les funestes effets ne se font que trop sentir, s'exerce jusqu'au sein des villages les plus dévoués aux principes d'ordre et de sage liberté, et c'est surtout en vue des prochaines élections que le parti ultra-radical travaille ceux qu'il y a trois ans à peine il appelait dédaigneusement les *ruraux*. Il compte beaucoup pour le succès sur le concours des instituteurs, et il n'est pas d'avances qu'il ne leur fasse, d'adulations qu'il ne leur prodigue. Tel est d'ailleurs l'étrange fonctionnement du suffrage universel dans les conditions présentes, que des villages très conservateurs de la Somme ont voté pour des candidats radicaux, uniquement parce qu'on leur avait fait croire que, s'ils n'étaient point nommés, l'assemblée de Versailles rétablirait la dîme et les droits féodaux, ce que quelques-uns de ces candidats eux-mêmes n'ont pas manqué de dire dans leurs professions de foi.

IV. — LE MARQUENTERRE. — LE CROTOY. — JEANNE D'ARC ET SA FAMILLE. — RUE ET LA CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT. — LE CHAMP DE BATAILLE DE CRÉCY.

En face du champ de bataille de Mons et du *pagus Vinemacensis*, sur la rive droite de la Somme, nous entrons dans le *pagus Pontivus*, qui forma au moyen âge le comté de Ponthieu, l'un des plus anciens fiefs héréditaires de la monarchie française. Au pied des dunes qui bordent le littoral jusqu'à la baie d'Authie s'étend une vaste plaine, lentement reconquise sur la mer, comme les polders de la Hollande, au moyen d'endiguemens successifs. Cette plaine, l'une des plus fertiles de la région du nord, c'est le Marquenterre, et nous engageons les agronomes qui se lamentent sur l'état de notre agriculture à la visiter au mois de juillet; ils y trouveront, à côté de magnifiques pâturages qui peuvent rivaliser avec ceux de la vallée d'Auge, des blés gigantesques, des avoines plus hautes que ceux qui les moissonnent; mais la mer, refoulée par une population industrieuse, qui s'enrichissait en lui disputant son domaine, s'est vengée en ensablant le chenal de la Somme et l'un des ports de commerce les plus importans du moyen âge.

Quelques groupes de maisons entourées par le sable, un clocher massif et des barques de pêcheurs forment ce que les habitans s'obstinent à nommer la ville et le port du Crotoy. Les restes d'une vieille enceinte, sur laquelle on voyait encore, il y a quelques années, un canon au millésime de 1381, indiquent que là, comme à Saint-Valery, la guerre a exercé ses ravages. Le Crotoy en effet a été pris, repris et brûlé vingt fois, et chaque siége a coûté bien du sang, car, après avoir franchi les remparts, il fallait s'emparer du château, que Charles V avait fait bâtir sur le plan de la Bastille de Paris. Un douloureux souvenir se rattache à cette forteresse aujourd'hui disparue. Jeanne d'Arc y fut enfermée en 1430, et l'on voyait encore en 1657 la chambre qui lui servit de prison. Un prêtre de la cathédrale d'Amiens, maître Nicolas de Gueville, dit un vieil annaliste du Ponthieu, lui administrait le sacrement de confession et de la très sainte eucharistie, et disait beaucoup de bien de cette vertueuse et très chaste fille. Quelques dames de qualité et des bourgeoises d'Abbeville l'allaient voir comme une merveille de leur sexe. La pucelle les remerciait de leur charitable visite, et les baisait amiablement. « Que veschy un bon peuple! disait-elle en pleurant. Pleust à Dieu, quand je fineray mes jours, que je puisse estre enterrée dans ce pays. » Hélas! ce n'était point la terre qui attendait l'héroïne d'Orléans et de Patay, et les Anglais, après un séjour de quelques semaines, la conduisirent à Rouen pour com-

mettre, comme le dit un chroniqueur, le plus grand crime que les hommes aient commis depuis la mort du Christ. Le souvenir de Jeanne est encore vivant au Crotoy. Les femmes n'en parlent qu'avec un profond respect; elles l'honorent comme une sainte, et par une singulière rencontre la dernière branche de sa famille est venue s'établir parmi ce bon peuple qu'elle aimait. Cette branche, autorisée par lettres patentes à porter le nom de *du Lis* et des fleurs de lis dans ses armes comme Henri de Bourbon, végète aujourd'hui dans la misère, et l'administration française a cru faire assez pour elle en lui ouvrant l'accès de la douane active, où ses membres les plus favorisés de la fortune sont arrivés au grade de brigadier.

Le Crotoy, aux XIIIe et XIVe siècles, n'était pas seulement une forteresse de premier ordre, c'était aussi le centre d'un commerce très actif et une étape, c'est-à-dire un entrepôt pour les vins du midi, les laines d'Espagne et les plantes tinctoriales, guède et pastel, qui alimentaient les *villes drapantes* du nord. Sous les rois d'Angleterre Édouard II et Édouard III, dont il relevait féodalement, les péagers y touchaient chaque année pour les droits d'arrivage et de transit une somme équivalente à 3 millions de notre monnaie, et c'est à peine si le péager moderne qui leur succède sous le nom de receveur des douanes arrive à verser aujourd'hui 700 ou 800 francs dans les caisses de l'état. La pêche côtière est la seule ressource des habitans, et certes ils méritaient d'être mieux traités par la fortune, car ils sont honnêtes, hospitaliers, vaillants à la mer, et la seule chose qui puisse les effrayer, c'est de rencontrer sur leur route, quand ils vont s'embarquer, un chat ou un curé. Ses pilotes n'ont jamais marchandé leur vie pour porter secours aux navires en détresse, et dans les plus mauvais jours de la révolution, c'est l'un d'entre eux, Vandenthun, qui, avec l'aide de MM. Du Bellay, d'Abbeville, et Delahaye, du Crotoy, conduisit en Angleterre le duc de Larochefoucauld-Liancourt (1), l'un des membres de la haute noblesse qui se sont montrés le plus dévoués à la personne de Louis XVI et aux intérêts de la nation. Avant de monter sur le bateau qui devait le conduire en exil, le duc de Larochefoucauld remit à M. Delahaye la moitié d'une carte à jouer, l'as de cœur. « Lorsque Vandenthun vous rapportera cette carte, dit-il, je serai sauvé. Faites-moi le plaisir, je vous prie, de la faire passer aussitôt au château de Crèvecœur à Mme de Larochefoucauld. » Vandenthun rapporta la carte, et depuis cette époque jusqu'en 1823, date de sa mort, il allait chaque année passer quinze jours avec le duc, qui le

(1) On trouvera l'intéressant et dramatique récit de l'évasion du duc de Larochefoucauld dans l'*Histoire de cinq villes*, de M. Ernest Prarond, IIe partie, p. 183.

traitait d'une façon princière, le plaçait à table à ses côtés, et ne l'appelait que *mon sauveur*. La population du Crotoy, en voyant arriver M. de Larochefoucauld, avait reconnu, malgré son déguisement, que *c'était un noble* qui cherchait à quitter la France, mais elle lui savait gré d'être venu chez elle comme en un lieu de sûreté, et elle l'aurait au besoin défendu par les armes, car les hommes qui affrontent la mort pour sauver les naufragés ne sont pas de ceux qui livrent les proscrits.

A deux lieues du Crotoy, au nord-est, nous rencontrons la petite ville de Rue, fondée suivant les hagiographes en l'honneur du Saint-Esprit. C'est encore une épave abandonnée par la mer, une forteresse démantelée devant laquelle les Anglais, les écorcheurs, les impériaux, les ligueurs et les Espagnols ont laissé bien des morts, une de ces vieilles communes picardes avec beffroi, cloche, échevinage et fourches patibulaires. Elle avait pour patron saint Wulphy, dont elle conservait précieusement les reliques; mais ces reliques ayant été enlevées par des seigneurs voisins, qui en attendaient de grandes faveurs, saint Wulphy se crut obligé de dédommager les habitans, et Dieu, sur sa demande, fit pour eux un miracle. Des ouvriers de Jérusalem qui travaillaient auprès des ruines de la porte du Golgotha trouvèrent dans la terre, en 1100, un crucifix sculpté par Nicodème. Ce crucifix fut exposé dans le port de Jaffa à la merci des flots sur une barque sans rames, sans voiles, sans gouvernail et sans pilote, et le premier dimanche d'août de la même année elle vint échouer sur la plage de Rue. On s'empressa de bâtir une église pour y déposer la sainte image; les papes accordèrent des indulgences à ceux qui la visiteraient, et de tous les points de la France les pèlerins accoururent pour abréger leurs stations en purgatoire. L'église fut rebâtie en 1440 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne et comte de Ponthieu, et sa femme, Isabeau de Portugal. Les pèlerins vinrent s'agenouiller plus nombreux encore que par le passé devant le crucifix de Nicodème; Louis XI, qui avait de bonnes raisons pour se mettre en quête d'indulgences, le visita souvent, et tout économe qu'il fût, il lui fit à chaque visite de riches présens. Le pèlerinage de Rue, qui avait fait une rude concurrence à celui de Saint-Jacques de Compostelle, resta en grande vénération jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; mais en l'an III de la république des dragons vinrent enlever le crucifix miraculeux. Le riche trésor de la sacristie fut mis au pillage, et aujourd'hui, des largesses de Louis XI et de l'église de Philippe le Bon, il ne reste qu'une chapelle, véritable chef-d'œuvre d'architecture et d'ornementation. Le fantastique voyage de la barque sans voiles et sans rames est représenté dans le tympan, et sur la façade les statues de Philippe le

Bon, d'Isabeau de Portugal, de Louis XI et de Louis XII offrent des modèles achevés de la sculpture de la renaissance.

Si maintenant de Rue et des bas champs de Marquenterre nous montons dans les plaines qui s'étendent sur la rive droite, entre Abbeville et les dunes, nous découvrons dans le lointain une vaste forêt, et là encore se réveillent des souvenirs de guerre, car sous l'ombre même des grands arbres qui noircissent l'horizon s'élève le bourg de Crécy, qui fut le théâtre de l'un des plus grands désastres de notre histoire.

En 1346, Édouard III débarqua en Normandie avec une armée de 40,000 hommes, composée principalement de gens de pied, et dans laquelle figuraient un grand nombre des redoutables archers qui se vantaient de percer d'un coup de flèche trois hommes de file et de tirer du sang à une girouette. Il marchait, ravageant tout sur son passage, égorgeant et incendiant, comme il s'en vante lui-même dans ses bulletins (1); mais les populations, exaspérées par ce système de dévastation, s'armèrent de toutes parts : elles attaquèrent les Anglais sans trêve ni repos, et ceux-ci, perdus au milieu d'un immense échiquier féodal et municipal, où chaque village avait sa forteresse, chaque ville son enceinte murée, s'épuisaient dans la plus redoutable des guerres, la guerre de détail, lorsque Philippe de Valois se mit à leur poursuite avec une centaine de mille hommes. Édouard alors se replia sur le Ponthieu, où il espérait, en sa qualité de comte, trouver des partisans; il n'y trouva que des ennemis. Après avoir tenté vainement de forcer le passage de la Somme à Pont-Remy et à Abbeville, il se voyait acculé à la mer et à des marais impraticables où Philippe, qui s'avançait à marches forcées, pouvait le rejeter par une brusque attaque. Pour échapper à ce danger, il demanda aux prisonniers qu'il traînait à sa suite si l'un d'eux ne pourrait pas lui indiquer un endroit où la Somme fût guéable. Un valet de ferme de Mons en Vimeu, Gobin Agache, séduit par l'appât de sa liberté et de 100 pièces d'or, s'offrit de le conduire à *La Blanque-Taque*, « là où les bêtes du pays, dit Froissart, soulaient passer quand la mer était retraite. » L'armée anglaise, guidée par Agache, arriva au moment de la morte eau devant le gué fatal, dont on reconnaît encore la place au rideau crayeux qui longe le chemin de fer d'Amiens à Boulogne, à 2 kilomètres en avant de la station de Noyelles. *La Blanque-Taque* était fortement gardée; mais au lieu de rester postés sur la falaise, qui

(1) « En traversant avec notre armée le royaume de France, nous avons fait détruire et brûler une grande quantité de châteaux, manoirs et villages où nous éprouvions de la résistance. » Rymer, t. II, IVe partie, p. 20.

présentait aux assaillans une escarpe très haute, les Français, par une de ces imprudences si fréquentes dans notre histoire militaire, descendirent sur la grève, et furent écrasés par les soldats d'Édouard, qui s'avançaient en colonne serrée à travers le gué, où coulaient à peine 2 pieds d'eau. Philippe ne put atteindre que quelques traînards de leur arrière-garde, car la marée montante rendait le passage impossible. Il fut forcé de rétrograder vers Abbeville, où il entra le 23 août. Le lendemain, il assembla un *parlement d'armes*, et comme il connaissait les rivalités des chevaliers rangés sous sa bannière, il leur recommanda « qu'ils fussent l'un à l'autre courtois et amis, sans envie, sans haine et sans orgueil. » Les ponts sur lesquels devait passer son armée furent réparés à la hâte, et le vendredi 25 au matin tout était prêt; mais le vendredi était un jour de funeste augure, c'était aussi la fête de saint Denis, patron du royaume, et, de peur de mécontenter ce grand saint, Philippe ne se mit en marche que le 26 au point du jour. Ce retard lui fut fatal.

Édouard, dans sa jeunesse, était venu souvent dans le Ponthieu, au château du Gard-les-Rue, qui appartenait à sa mère Isabelle; il avait chassé dans le pays, et, grâce à l'exacte connaissance des localités, il savait sur quel terrain il devait offrir le combat. Après avoir brûlé Noyelles, Ponthoiles et Le Crotoy, où 400 personnes furent égorgées sans pitié, il se dirigea sur Crécy, et, comme il l'a dit lui-même, « il y prit place de terre. » Cinq cent vingt-quatre ans nous séparent de ce jour funeste, mais le souvenir en est toujours vivant dans le pays, et l'on peut se rendre un compte très exact de la bataille et des causes de notre désastre en complétant les chroniques du XIVe siècle par les traditions locales et l'étude attentive des lieux (1).

Quand on arrive dans les champs de Crécy par le chemin qui s'embranche sur la route d'Abbeville à Hesdin, on découvre devant soi un coteau crayeux, large environ de 3 kilomètres, sur lequel s'élève un moulin aux murailles épaisses et massives; c'est là que se rangea l'armée anglaise. Sa droite était appuyée au bourg de Crécy, sa gauche s'étendait vers la ferme de Wadicourt, dont les arbres se détachent au milieu du paysage comme un bouquet de verdure. Cette position, très forte par elle-même, domine sur son front une petite vallée, dite la *Vallée des Clercs*. Pour monter de

(1) On s'est efforcé de donner ici, avec le plus d'exactitude possible, une vue générale de la bataille, car il faut contrôler plusieurs des récits contemporains pour démêler la vérité. Les manuscrits de Froissart offrent des variantes souvent contradictoires, et les histoires générales publiées de notre temps ne fournissent sur ce grand événement que des détails incomplets et souvent fautifs.

cette vallée sur le plateau, il faut gravir plusieurs rideaux de 4 à 5 mètres de hauteur, étagés les uns au-dessus des autres comme les marches d'un escalier. La pente est plus douce du côté de la ferme de Wadicourt, mais Édouard l'avait barricadée avec les chariots de son armée et ceux qu'il avait fait ramasser dans les villages voisins. Un petit bois et des abatis protégeaient ses derrières, et quelques ouvertures ménagées de distance en distance permettaient à ses troupes de sortir de leurs lignes pour marcher contre les assaillans, et d'y rentrer dans le cas où elles auraient été repoussées. L'armée anglaise occupait ainsi un vaste camp retranché, et ses divers corps, massés à peu de distance, pouvaient au moindre échec se porter rapidement au secours les uns des autres. Édouard avait pris ces habiles dispositions dans la journée du 25, en profitant de l'inaction de Philippe; le lendemain, il s'habilla d'un pourpoint de velours vert tressé d'or, et parcourut les rangs de ses soldats un bâton blanc à la main, en les exhortant à faire leur devoir et à garder leurs rangs. La revue terminée, il leur fit « mangier un morsiel, » sage précaution que les Anglais n'ont jamais négligée, et il alla se placer, pour embrasser d'un coup d'œil le théâtre de l'action, dans le moulin qui s'élève sur le plateau.

Philippe de son côté était parti d'Abbeville le 26 au lever du soleil; mais, faute de s'éclairer, il avait complétement perdu la trace des Anglais. Il ne savait pas même de quel côté les chercher, et il avait déjà fait deux lieues au hasard, quand les sires d'Aubigny, de Beaujeu, des Noyers et de Basèle, qui s'étaient portés à la découverte, vinrent lui annoncer qu'ils étaient à Crécy en bel ordre de bataille. Il ordonna de faire halte pour prendre quelque repos; mais le comte Charles II d'Alençon, qui se croyait dispensé d'obéir en sa qualité de cousin du roi, continua sa marche; les troupes le suivirent; l'armée française, accablée par la chaleur, le poids de ses armures et la fatigue d'une marche de huit lieues, arriva en face des Anglais vers trois heures de l'après-midi, en suivant un chemin vert, que l'on nomme encore le *chemin de l'armée*. Une violente pluie d'orage, comme celle qui détrempa le vallon de Waterloo, avait retardé sa marche, et, quand la pluie fut passée, le soleil vint la frapper de face, au grand désavantage des archers, car on sait combien il est difficile de tirer juste quand on a le soleil dans les yeux. Les Génois qui formaient l'avant-garde reçurent l'ordre de commencer l'attaque, et ils avaient à peine lancé leurs premiers traits qu'un bruit semblable à celui du tonnerre éclata sur le front de la ligne ennemie. Un nuage de fumée s'éleva lentement dans les airs, et l'on vit au loin tomber des hommes et des chevaux; c'était le canon qui grondait pour la première fois en rase cam-

pagne. Les Génois reculèrent; le comte d'Alençon, hors de lui, s'écria : « Tuez cette ribaudaille ! » Les chevaliers tombèrent à coups de lance sur les mercenaires italiens, qui se mirent à éventrer les chevaux avec leurs coutelas. Le Prince Noir sortit des retranchemens et rejeta la première ligne française à plusieurs centaines de pas en arrière. La seconde ligne fut forcée de s'arrêter devant les masses qui se repliaient sur elle, et ce fut en vain qu'un brave chevalier, Jacques d'Estracelles, essaya de faire comprendre au comte d'Alençon qu'il fallait suspendre le combat, attendre l'arrivée du roi, qui s'avançait avec l'arrière-garde, et reformer les lignes pour une attaque générale. Le comte d'Alençon ne voulut rien écouter. D'Estracelles, qui étouffait sous son bassinet de fer, l'avait ôté pour respirer plus à l'aise. « Remettez votre bassinet, lui dit le comte, et marchez ! — Puisqu'à la bataille nous sommes venus, répondit d'Estracelles, je le remettrai, mais jamais il ne sera ôté par moi. » A ces mots, il se lança avec les hommes de sa bannière contre les Anglais, et renversant tout sur son passage, il arriva au pied du coteau; mais les archers placés sur les rideaux palissadés ou derrière les chariots n'avaient qu'à lancer leurs flèches dans les masses confuses qui venaient s'entasser devant eux, en se pressant les unes sur les autres. Ils tuaient à coup sûr, et bientôt les assaillans s'arrêtèrent devant les cadavres d'hommes et de chevaux qui encombraient le vallon. Les Anglais prirent l'offensive à leur tour, et c'est alors que le plus fidèle allié de la France, le vieux roi de Bohême, Jean Luxembourg, qui était aveugle, ordonna au sire de Basèle et à ses deux écuyers, Henri de Rosemberg et Jean de Leustemberg, de prendre les rênes de son cheval et de le conduire au plus fort de la mêlée pour y faire un bon coup de lance. Les écuyers obéirent; ils tombèrent avec lui à deux mille pas environ en avant du coteau, et quand on demande aux gens du pays : Quelle est cette vieille croix de grès qu'on voit près du chemin vert? ils répondent : Elle est là depuis la bataille, juste à l'endroit où l'on a trouvé le corps du roi de Bohême.

Le jour commençait à baisser. L'armée de Philippe était en pleine déroute et le massacre continuait toujours, car Édouard avait donné à ses soldats l'ordre de ne faire aucun quartier. Des chevaliers allemands qui servaient sous sa bannière le supplièrent de révoquer cet ordre cruel, non par pitié, mais par calcul, parce que, disaient-ils, en tuant les prisonniers on leur faisait perdre les belles rançons qu'ils en auraient pu tirer; Édouard fut inflexible, et le lendemain quand il envoya ses hérauts d'armes compter les morts et reconnaître leur blason, ceux-ci trouvèrent sur la poussière sanglante le roi de Bohême, son fils Charles, roi des Romains, dom

Jayme d'Aragon, roi de Minorque, 1 évêque, 80 bannerets, 1,200 chevaliers, sans compter la pédaille. On porte généralement le nombre des tués à 30,000, mais c'est là une évidente exagération, et c'est faire à la mort une part déjà très large que de le réduire à 10,000, d'après l'autorité même de Michel de Northburg, l'un des officiers d'Édouard. Quant aux Anglais, ils perdirent environ 1,200 hommes, parmi lesquels Paul et Hubert Byron, aïeul et oncle en ligne directe de l'auteur de *Childe-Harold*.

On peut maintenant, nous le pensons, se rendre un compte exact des causes qui ont amené le désastre de 1346. L'indiscipline des troupes et le défaut de commandement y sont sans doute entrés pour une bonne part, mais c'est avant tout la magnifique position des Anglais qui leur a donné la victoire. Il était matériellement impossible à la cavalerie d'escalader les rideaux, lors même qu'ils n'auraient point été palissadés, et les attaques par les pentes douces n'offraient pas plus de chances de succès, parce qu'elles étaient obstruées par des abatis et des chariots. Les chevaliers français avaient d'ailleurs à combattre avec des armes de main contre des armes de jet à tir rapide, et les archers anglais pouvaient lancer à 200 mètres de 5 à 6 flèches par minute et viser juste, car ils n'étaient point gênés comme aujourd'hui par la fumée de la poudre. Crécy fut donc bien moins une bataille qu'un assaut livré par des chevaux fourbus et des fantassins dont la plupart n'avaient que des bâtons ferrés et de mauvais coutelas à des retranchemens où le canon seul aurait pu faire une trouée.

Les noms de diverses pièces de terre, tels que le *marché à carognes*, c'est-à-dire la place où l'on marche sur des cadavres, indiquent encore les endroits où le carnage fut le plus terrible. Le matin, quand les champs sont couverts de rosée, on reconnaît de loin les vastes fosses où furent jetées les victimes de cette fatale journée, car la terre y reste plus longtemps humide que dans les sillons voisins. En foulant ces champs funèbres où dorment tant de morts oubliés, nous songions à ces autres champs de bataille arrosés d'un sang fraîchement répandu que nous allons rencontrer bientôt sur la vieille terre picarde, Longpré, Villers-Bretonneux, Dury, Boves, Pont-Noyelles, et nous nous sommes demandé si Dieu, pour être grand, a besoin d'hécatombes humaines.

CHARLES LOUANDRE.

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

LE BASSIN DE LA SEINE.

La Seine, études hydrologiques, par M. Belgrand, de l'Institut. Paris 1872.

Il y a un côté par lequel les écrits des ingénieurs intéressent toujours ceux d'entre nous qui ont le moins de goût pour les études techniques, c'est quand ils nous montrent comment on met en valeur les richesses enfouies dans le sol, comment on exploite les ressources naturelles d'une contrée. Bien prospère serait la nation qui ne laisserait rien perdre de ce que lui offre la nature, qui saurait conjurer les élémens contraires et profiter de toutes les bonnes choses que la Providence lui accorde! Les savans capables de mettre à notre portée des sujets de ce genre sont vraiment trop rares. Les uns font profession de scruter les lois secrètes de la nature, et se maintiennent le plus souvent dans le domaine abstrait des théories générales; d'autres, avec plus de bonne volonté que de talent, entreprennent d'explorer la physique terrestre par des méthodes imparfaites. C'est ainsi que deux sciences, dont chacune a des rapports intimes avec l'agriculture, la géologie et la météorologie, se sont montrées presque inactives jusqu'à ce jour. La première est restée trop théorique, la seconde est tombée dans un certain discrédit faute d'une bonne direction. L'ouvrage que M. Belgrand vient de publier échappe à ce double écueil. Tout le monde connaît de nom cet ingénieur, auquel les distributions d'eau et les égouts de Paris ont fait une réputation européenne. M. Belgrand applique son savoir et ses quarante années d'expérience à l'étude

du bassin de la Seine. Si l'on veut suivre avec lui ce beau fleuve depuis le Morvan jusqu'au Havre, en compter les affluens, en rechercher les moindres sources dans les replis du sol, mesurer la pluie qui tombe, jauger les cours d'eau, sonder le terrain pour en apprécier les qualités diverses, on saura ce que l'homme peut faire de cette vaste superficie dont Paris est le centre géographique, quelles cultures il doit favoriser, quelles autres il fera mieux de négliger, ce qu'il faut craindre des sécheresses et des inondations, et dans quel sens enfin il convient de travailler pour que la population agglomérée dans treize ou quatorze départemens de la France atteigne le plus haut degré de prospérité matérielle. Rien ne serait plus utile que d'avoir un travail aussi complet et bien conçu pour les bassins de la Loire, du Rhône, de la Garonne; rien n'est plus propre à faire connaître les ressources d'un pays que cette sorte de géographie agricole et industrielle.

I.

Enclavé entre les bassins de la Meuse, de la Saône et de la Loire, le bassin de la Seine, très large vers ses sources et très étroit vers l'embouchure, mesure environ 400 kilomètres en long de Langres à la mer, à vol d'oiseau, et 250 kilomètres dans sa plus grande dimension transversale de Pithiviers à la frontière de Belgique. La surface en est de 78,650 kilomètres carrés, ce qui forme presque exactement la septième partie de la France. La chaîne granitique du Morvan, qui le ferme au sud-est, élève ses plus hauts sommets à 900 mètres au-dessus du niveau de la mer; les collines de la Côte-d'Or, du plateau de Langres et des Ardennes, qui dessinent à l'est le faîte de partage, atteignent au plus l'altitude de 600 mètres; sur les autres côtés, il n'est borné que par des relèvemens de très faible élévation. Entre le fleuve et le plateau qu'occupe la forêt d'Orléans, il n'y a qu'une soixantaine de mètres de différence de niveau. Le bassin de la Seine n'a donc pas de frontières naturelles, pour ainsi dire, sauf au sud-est : aussi ses limites ne furent-elles jamais, à aucune époque de notre histoire, des limites d'états ou de provinces. La Champagne et l'Ile-de-France y sont comprises en entier; la Bourgogne, la Lorraine, la Picardie, la Normandie, sont à cheval sur deux versans. Toute cette surface est singulièrement plate; on n'y rencontre pas d'alpes aux flancs déchirés, ni de sommets couverts de neige; des plateaux ondulés, des vallées larges ou étroites et toujours peu profondes, tel est l'aspect uniforme du pays. Le pittoresque y fait défaut; par compensation, il n'est guère de contrée au monde où l'on aperçoive moins de landes et de terrains en friche.

Au point de vue géologique, on a comparé le bassin de la Seine avec assez d'exactitude à une vaste cuvette dont Paris occuperait le fond. Sauf la large fissure par laquelle le fleuve s'écoule vers la mer, le sol se relève dans toutes les directions autour de Paris. C'est auprès de Paris aussi qu'apparaissent à ciel ouvert les assises de terrains les plus modernes. Suivons la Seine depuis sa source jusqu'à la Manche. D'abord dans le Morvan tout est granit et porphyre avec une maigre couche de diluvium, le sol est montueux; dans chaque pli de terrain coule un mince ruisseau qui se précipite de cascade en cascade au fond de vallées sinueuses et resserrées. La roche étant imperméable, tout ce que les pluies versent sur la terre, — et les pluies y sont abondantes, — s'écoule à la surface. Aussi l'humidité se conserve-t-elle même sur les pentes que recouvre une abondante végétation. Cependant c'est un pays pauvre : la culture ne produit que du seigle et du sarrasin, les prairies sont tourbeuses et partant peu productives; les forêts occupent un tiers de la superficie. La population est essaimée en petits hameaux; les maisons, entourées de jardins et de haies vives, ont un aspect misérable. Le touriste parcourt cette contrée avec quelque plaisir; mais l'agriculteur ny trouve pas son compte. Il n'y a pas là de richesses; la terre y est ingrate.

Au pied des montagnes du Morvan s'étale un terrain calcaire mélangé de marne et d'argile auquel les géologues donnent le nom de lias. Les plaines basses de l'Auxois et de Corbigny en sont formées, ainsi que le plateau de Langres. Le lias est imperméable, les ruisseaux y sont donc nombreux, mais ils ne coulent que par les temps de pluie et se dessèchent dans la belle saison. Le sol étant friable, il n'y a pas de pentes abruptes, de rochers à pic; au contraire les vallées s'élargissent, les coteaux s'arrondissent. C'est du reste un terrain fertile, propre à la vigne et aux céréales; il y existe de bonnes prairies et les forêts y prospèrent, quoique l'étendue en soit très restreinte, car les bois ont été défrichés depuis un temps immémorial pour faire place à des cultures plus productives.

Au-dela du lias se dresse, sur une largeur moyenne de plus de 100 kilomètres, le massif aride des calcaires oolithiques, comme une chaîne transversale à travers laquelle toutes les rivières de la région se sont tracé un lit profond et encaissé. L'oolithe, — ainsi nommé parce qu'il se compose de petits grains ovoïdes assez semblables à des œufs de poisson, — est un sol spongieux qui absorbe les eaux de pluie et ne présente par conséquent qu'une surface desséchée. De distance en distance y jaillissent cependant au fond des vallons de belles sources alimentées par les suintemens qui filtrent à mi-côte sur des bancs glaiseux. Dans les vallées, au bord de l'eau, la végétation est belle; les habitations s'y entassent comme si la

place manquait pour bâtir. Sur les hauteurs, on n'aperçoit que de maigres champs de blé ou d'avoine et des bois rabougris. Le sol recèle toutefois quelques richesses; les roches dures fournissent de bons matériaux de construction; aux environs de Châtillon-sur-Seine et dans la Haute-Marne, il existe d'énormes dépôts de minerais de fer. On cultive la vigne avec succès sur les coteaux bien exposés de cette région; les produits se distinguent par l'abondance plutôt que par la qualité; néanmoins quelques crus que les circonstances locales favorisent ont acquis une réputation méritée.

L'oolithe s'arrête sur une ligne circulaire qui va d'Auxerre à Bar-le-Duc, par Bar-sur-Seine et Vassy. Cette ligne marque la fin des terrains jurassiques, qui disparaissent sous la couche des terrains crétacés. Là commence une zone assez étroite, de 40 à 60 kilomètres de large, en forme de demi-cercle autour de Paris, et qui a joué un rôle important, à certains momens, dans l'histoire militaire de notre pays. Aux talus raides, aux sommets rocailleux des dernières couches jurassiques, succèdent tout à coup des collines basses, arrondies, d'une terre molle et argileuse. C'est le terrain crétacé inférieur, composé de grès verts et d'argile *téguline*, ainsi nommée par M. Leymerie parce qu'elle convient à merveille pour la fabrication des tuiles. Les eaux de pluie ruissellent en torrens boueux ou s'amassent dans les dépressions du sol, où elles forment d'innombrables étangs. La végétation forestière s'y développe avec une vigueur exceptionnelle, d'autant plus que les cultivateurs n'aiment pas à défricher ces terres fortes d'un labour pénible. C'est dans cette région que se trouvent les forêts de l'Argonne, où Dumouriez arrêta l'armée prussienne en 1792. A cette époque, les terrains crétacés inférieurs constituaient autour de la capitale, à 40 lieues de distance, une ligne de défense admirable, car il n'y avait guère de routes à travers les marécages ni de ponts sur les rivières : elle a perdu quelque valeur par suite de l'établissement de nombreuses voies de communication. Néanmoins, en détruisant au moment opportun les chaussées qui la traversent, on en ferait encore un véritable boulevard contre l'invasion.

Après cette zone marécageuse, que M. Belgrand appelle avec assez de raison la Champagne humide, vient la Champagne sèche, le pays de la craie blanche, que l'opinion populaire a flétrie d'un surnom énergique. A part quelques vallées au fond desquelles les eaux ont déposé à la longue un limon fertile, rien n'est plus triste et stérile en apparence que cette large surface crayeuse qui s'étend de l'Yonne à l'Oise et qui comprend, dans le bassin de la Seine seulement, une superficie de 14,000 kilomètres carrés. Les sources sont rares; la végétation, d'une belle venue dans le fond des vallées, est

chétive sur les plateaux. Cependant ce pays se transforme par la culture en une contrée riche et prospère. L'étendue des terres en friche diminue chaque année, parce que, si pauvre que soit la récolte dans ce sol meuble et léger, le paysan laboure avec si peu de peine qu'il y trouve encore son profit, et, quand toute culture est impossible, des plantations de sapins et de marsaults couvrent la nudité de la terre. La Champagne crayeuse, région plate et découverte, fut toujours en temps de guerre le théâtre de grandes luttes, depuis Attila jusqu'à Napoléon, tandis que la Champagne humide échappait aux dévastations des armées.

Les terrains tertiaires commencent sur une ligne courbe passant par Laon, Reims, Épernay, Provins, et occupent à peu près tout le reste du bassin jusqu'à la mer. D'ailleurs, on en trouve déjà des traces en amont. Au milieu des plaines nues de la craie s'élèvent çà et là quelques mamelons que couronnent des bois taillis d'une belle venue, contraste singulier sur la teinte blanche uniforme qu'offrent à l'œil les plateaux de la Champagne. Ces bois poussent dans une argile sablonneuse ou dans un limon rouge mêlé de cailloux. Ce sont les vestiges, encore vivans en quelque sorte, d'un manteau de terrains plus modernes qui recouvrait la craie autrefois et que les torrens des temps antéhistoriques ont entraînés, nous donnant ainsi par un exemple la mesure des grands phénomènes que le mouvement des eaux accomplit jadis à la surface de notre planète. Non-seulement cette couche tertiaire a disparu presque partout en Champagne, — et rien ne peut nous indiquer quelle en fut l'épaisseur primitive,— mais encore la craie qui lui servait de base a été creusée au-dessous à la profondeur des vallées actuelles. Ainsi, sur le sommet culminant des collines qui bornent à Troyes la vallée de la Seine, on aperçoit dans le lointain un très petit bois venu sur un lambeau de terrain tertiaire; or ce sommet est à 160 mètres plus haut que le présent niveau du fleuve. Ce seul chiffre fait comprendre quel prodigieux travail d'érosion les eaux ont accompli avant la venue de l'homme sur la terre.

A vrai dire, les terrains tertiaires ne sont pas d'une composition uniforme. Tantôt ce sont des argiles mélangées de sable, parfois on y trouve le gypse ou pierre à plâtre; le plus souvent ils recèlent la meulière, pierre bien connue qui fournit des moellons à bâtir et des meules de moulin, ou encore le calcaire grossier, qui se prête par la taille aux plus belles constructions. L'apparence de ces plateaux tertiaires est donc fort variée. En première ligne se présente le massif de la Brie, vaste parallélogramme qui, de Reims à Corbeil, sur 4,000 à 5,000 kilomètres carrés, est presque absolument plat. Quoique cette disposition du terrain et la nature imperméable de l'argile qui le constitue fassent obstacle à l'écoulement des eaux,

le sol est si fécond que l'industrie humaine l'a assaini depuis longtemps et rendu propre à toute culture. Au sud-est, le Gâtinais offre le même aspect, mais avec une culture moins perfectionnée. La Beauce, plus calcaire, est au contraire un pays sec, de même que les plaines du Valois, du Soissonnais et du Beauvaisis. Vers la limite occidentale du bassin, le pays de Caux, dont le sol argilo-sableux est naturellement drainé par un sous-sol crayeux, réunit les conditions les plus favorables à l'agriculture. A côté, le pays de Bray, dont le sommet est un îlot isolé du terrain jurassique, se distingue par de riches pâturages.

En tout pays, les terrains anciens sont riches en produits métallurgiques, tandis que les terrains de formation plus récente conviennent mieux à l'agriculture. Ces derniers occupent environ moitié du bassin que nous étudions ici, ce qui explique que les laboureurs prospèrent en cette région, que favorise d'ailleurs le voisinage d'une grande capitale. Même les sols ingrats, tels que ceux de la Champagne pouilleuse, ne restent pas improductifs.

Comme nous l'avons dit, toutes les couches géologiques sont légèrement inclinées vers Paris. Cette inclinaison, très faible en tant qu'il s'agit des bancs crétacés et tertiaires, — elle ne dépasse guère un degré de pente sur l'horizon, — est sans doute un effet lointain des mouvemens bien plus accusés qui soulevèrent en montagnes les terrains jurassiques dans l'est de la France. Ces couches successives sont au reste d'épaisseur assez inégale. La craie aurait, suivant M. Leymerie, 350 mètres de hauteur verticale; les argiles à meulières de la Brie n'ont guère moins; l'oolithe serait bien plus puissant. Ces évaluations présentent, on le comprend, beaucoup d'incertitude. Si l'on doit admettre que la craie d'abord, puis les bancs tertiaires ensuite, se sont déposés au fond d'un océan dont les vagues allaient battre les coteaux du Jura, bien des changemens, dont est malaisé de se rendre un compte exact, sont survenus depuis ce temps d'une prodigieuse antiquité. Toutefois un fait singulier s'observe en tous lieux : c'est que, sur le bord oriental de chaque couche, s'est formée une large excavation avec une falaise à pente raide. Ainsi le niveau moyen de la Brie est inférieur à celui de la Champagne crayeuse, et néanmoins on descend de Brie en Champagne par un escarpement très nettement accusé. Le même phénomène se présente quand on passe de la craie aux argiles tégulines qui lui font suite. Il semblerait que, longtemps avant les cours d'eau de l'époque actuelle, le sol avait été balayé, corrodé, raviné par de gigantesques torrens dont il ne reste plus d'autre souvenir.

Une remarque d'une application très générale doit trouver place ici. Il est facile de se convaincre que dans les temps passés les eaux ont accompli des travaux de déblaiement prodigieux à la sur-

face de notre planète. Pour nous en tenir au bassin de la Seine, on peut citer certains endroits où des couches de 200 à 300 mètres d'épaisseur ont été enlevées par les torrens. Est-ce l'œuvre de rivières comparables à celles de nos jours qui y auraient travaillé des millions d'années, ou bien les cours d'eau de ces époques antédiluviennes étaient-ils infiniment plus puissans et plus impétueux? L'une et l'autre hypothèse ont trouvé des défenseurs. En Angleterre, l'école moderne penche volontiers pour la première; en France, M. Belgrand et les maîtres de la science géologique s'en tiennent de préférence à la seconde. Il importe peu. Le point principal est que l'on se rende bien compte de la grandeur de ces phénomènes sans trop s'arrêter à des explications qui ne sont pas étayées de preuves suffisantes.

II.

Ne remontons pas plus loin dans ce passé nébuleux qu'à l'époque où la France était habitée par le mammouth, le renne et les autres animaux de ce genre aujourd'hui disparus. L'homme vivait alors dans les cavernes et se servait d'outils en silex non polis. Il paraît certain que le bassin de la Seine avait dès lors le même relief que maintenant, sauf que les rivières étaient plus larges et que les alluvions n'avaient pas encore nivelé le fond des vallées. On a découvert en effet dans les graviers anciens et dans les cavernes contemporaines de ces graviers les ossemens de ces animaux étranges et les ustensiles grossiers de nos sauvages ancêtres.

Or quelles sont les rivières qui conduisent à la mer les eaux de pluie de ce vaste bassin? Il y en a quatre principales qui se réunissent un peu au-dessous de Paris pour ne plus former qu'un seul fleuve. Ce sont l'Yonne et ses nombreux affluens de la Bourgogne, la Haute-Seine grossie par l'Aube, la Marne et enfin l'Oise et l'Aisne. On observera sur la carte que l'Yonne, qui est en réalité le plus important de ces cours d'eau, coule presqu'en ligne droite depuis son origine en haut du Morvan, et que les autres décrivent des courbes dont la concavité est tournée vers le sud, en sorte qu'ils ne se rejoignent qu'après un long parcours, bien que leurs sources soient assez rapprochées. Un autre caractère digne d'attention est que ces cours d'eau coupent tous à angle droit les couches successives de terrains, à travers lesquelles ils se sont à la longue ouvert un passage, tantôt large, tantôt étroit, suivant que le sol est plus ou moins mou. Ceci n'est point sans intérêt, car les crues, les inondations, les niveaux d'étiage, dépendent de la nature des terrains traversés. La variété géologique de notre sol apparaît ici comme un bienfait de la Providence. Un fleuve qui coulerait tou

entier dans un bassin de nature argileuse ou granitique aurait des crues subites et formidables après les pluies, et serait à sec le reste de l'année; dans un terrain spongieux, tel que la craie blanche, il ne ressentirait guère l'influence des pluies, mais il débiterait très peu d'eau en toute saison.

Avant d'étudier avec plus de détails le régime de chacune de ces rivières, il est nécessaire de bien se rendre compte de l'influence que la nature du sol exerce sur les sources, puisque ce sont les sources qui alimentent les grands cours d'eau. M. Belgrand résume les résultats de ses observations en deux axiomes dont il est facile de comprendre la raison, outre que chacun peut en vérifier l'exactitude en quelque pays que ce soit. Lorsqu'un terrain est imperméable, il est sillonné par de nombreux ruisseaux qui sont le plus souvent éphémères. Quant au contraire le terrain est absorbant, les ruisseaux sont rares et ne se trouvent qu'au fond des grandes vallées; par compensation, ils ne tarissent guère. Examinons comment se comportent sous ce rapport les diverses couches géologiques dont il a été question.

Le Morvan, contrée granitique où la roche imperméable est recouverte d'une légère couche de détritus, recèle une quantité innombrable de petites sources qui se montrent au jour partout, à flanc de coteau aussi bien que sur le thalweg des vallées. C'est au surplus la région la plus pluvieuse du bassin; la hauteur annuelle de la pluie varie, suivant l'altitude, de 1 mètre à $1^{m},80$. Les filets d'eau, qui bondissent en cascades dans chaque pli de ce terrain accidenté, tarissent rarement même dans la saison sèche. Dans la saison humide, ils se gonflent après chaque averse, deviennent des torrens, et déterminent des crues subites dans les rivières qu'ils alimentent; mais ces crues sont de courte durée.

Dans le lias, qui n'est pas moins imperméable, les ruisseaux ont cependant un régime différent, parce que le sol est moins accidenté. Les eaux courantes ne sont jamais limpides, même en temps de sécheresse, car le terrain friable se laisse ronger sans résistance. Cette riche contrée, quelquefois ravagée par les torrens après les grandes pluies, n'a pas même dans les étés ordinaires assez d'eau pour l'alimentation du bétail. Les sources sont rares et toujours peu abondantes; toutefois, sur le bord occidental de cette zone, à l'endroit où le sol se relève et le lias disparaît sous l'oolithe, règne un cordon de belles sources, les villages se rapprochent les uns des autres, les prairies montent jusqu'au pied des rochers, la végétation devient vigoureuse.

Les terrains oolithiques ne sont pas d'une composition uniforme; les géologues y distinguent sept ou huit couches différentes, les unes calcaires et tout à fait perméables, les autres marneuses et mieux

faites pour retenir les eaux pluviales. En général, les sources sont rares, et par compensation très abondantes : l'une des plus connues est la Douix, admirable fontaine qui jaillit du rocher à Châtillon-sur-Seine. Cette région est assez pluvieuse; il y tombe, année commune, 85 centimètres d'eau. Les plateaux sont arides, et les vallées sont bien arrosées; les ruisseaux sont limpides, les crues ont peu d'importance. Le terrain crétacé inférieur, imperméable au plus haut degré, contient un très grand nombre de sources, et aussi beaucoup d'étangs, car le défaut de pente ne permet pas un rapide écoulement. Les eaux de pluie ruissellent à la surface, troublent les ruisseaux et donnent dans les rivières des crues violentes qui par bonheur n'ont qu'une courte durée. S'il n'y existait des routes bien empierrées, ce pays deviendrait tout à fait impraticable pendant la mauvaise saison. C'est donc, comme nous l'avons dit, une excellente ligne de défense militaire.

La craie blanche reçoit peu de pluie (seulement 59 centimètres année moyenne), et elle absorbe rapidement les eaux pluviales, car elle est remplie de fentes et de fissures. Cependant il est à croire qu'elle devient plus compacte à une grande profondeur, et que les eaux absorbées s'y maintiennent à un niveau variable, plus élévé au printemps qu'à l'automne, qui est l'époque des plus grandes sécheresses. Les plis de terrain qui conservent une altitude supérieure en tout temps à cette nappe souterraine ne contiennent aucune source; elles sont d'une sécheresse absolue; on ne peut s'y procurer de l'eau qu'en creusant des puits dont la profondeur atteint quelquefois 60 mètres, tandis que les vallées principales, creusées au-dessous du niveau permanent des eaux, sont arrosées par des sources abondantes qui tarissent tout au plus dans les étés très chauds. La Vanne, petite rivière de la Champagne dont la ville de Paris s'est appropriée les plus belles sources, la Vanne appartient au terrain crayeux. Plus au nord, vers Troyes, Châlons-sur-Marne et Reims, se montrent encore quelques jolies rivières issues de la craie, mais le nombre en est très restreint. Il n'est guère de provinces de la France où l'on puisse faire tant de chemin sans rencontrer de l'eau courante à la surface du sol.

Quant aux terrains tertiaires, ils présentent les apparences les plus diverses suivant leur nature. Lorsqu'ils sont imperméables, comme la Brie et le Gâtinais, ils ont des sources éphémères qui tarissent l'été, et des ruisseaux qui débordent en hiver; cependant le terrain est si plat qu'un écoulement trop rapide des eaux n'est jamais à craindre. M. Belgrand remarque avec raison que, si le massif de la Brie avait, en conservant son caractère géologique, une altitude comparable à celle du Morvan, il en découlerait après les grandes pluies des torrens impétueux qui ravageraient la vallée de

la Basse-Seine. En l'état actuel, les petites rivières qui en sortent sont des cours d'eau tranquilles, bien alimentés en été par des nappes souterraines que retiennent à divers niveaux les couches argileuses du terrain tertiaire. Ces nappes affleurent aussi sur les coteaux des environs de Paris, à Brunoy, Meudon, Montmorency, et partout elles donnent naissance à des sources fraîches et *pérennes*. C'est à ce niveau qu'ont été bâties tant de maisons de campagne entourées de verdure, tandis que les plateaux plus élevés sont secs et dénudés. Il est peu de pays au monde qui puissent être comparés sous ce rapport à la banlieue de Paris.

Ne s'expliquera-t-on pas maintenant les allures en apparence capricieuses, au fond bien réglées, des diverses rivières qui parcourent le bassin de la Seine? Voici l'Yonne d'abord. Elle prend sa source dans les montagnes granitiques du Morvan, y reçoit trois affluens principaux, la Cure, le Cousin et le Serein, qui se transforment en torrens après les pluies. Le lias en grossit encore le cours, puis elle traverse les terrains oolithiques sans beaucoup modifier son volume, si ce n'est quand elle reçoit l'Armançon, qui sort aussi du lias; elle arrive à Montereau, tantôt presque tarie, tantôt avec des crues formidables. Par bonheur, le Morvan a peu d'étendue, ce qui restreint le volume des eaux qu'il déverse dans la vallée, et en outre il est fort rare que toutes ces rivières grossissent le même jour. La crue de l'Yonne et de ses affluens supérieurs ne coïncide pas d'habitude avec celle de l'Armançon. Si par hasard cela arrive, l'inondation prend un caractère formidable.

La Seine et l'Aube, qui rejoignent l'Yonne à Montereau, ont un régime bien différent. La Seine est à sa naissance, dans le terrain jurassique, un des plus petits ruisseaux de son bassin. C'est sur le territoire de Saint-Germain-la-Feuille, dans la Côte-d'Or, que se trouve la source regardée bien à tort comme la tête de notre petit fleuve. Les Romains y avaient érigé des constructions considérables, dont on a déterré les débris. Était-ce un hommage à quelque divinité des eaux? La ville de Paris a relevé en partie ces ruines et a fait renfermer la source dans un bassin entouré de statues, quoiqu'en réalité il n'y ait là qu'une des plus modestes origines de ce grand cours d'eau. Il existe 25 ruisseaux qui, sortis de terre dans une zone assez étroite et convergeant tous vers le lit de la Seine, pourraient avec des titres presque égaux se disputer le même honneur. Puis notre fleuve traverse l'oolithe; il atteint les argiles tégulines où deux petits affluens à crues torrentielles, l'Hozain et la Barse, lui versent leur tribut; il coupe la craie sur un long parcours, reçoit l'Aube, qui s'alimente en des terrains de même nature, et arrive enfin au confluent de Montereau. Sauf la bande étroite des terrains crétacés inférieurs, il ne sert d'émissaire qu'à des sols per-

méables. Ses crues sont lentes, modérées, et se soutiennent pendant plusieurs jours. Quand elles arrivent à Montereau, à la suite d'une période pluvieuse de courte durée, celles de l'Yonne, plus fougueuses, qui sont d'habitude de quatre jours en avance, ont eu déjà le temps de s'écouler.

En aval de Montereau, jusqu'à Charenton, il n'y a plus à noter que le Loing, l'Essonne et l'Yères, affluens envoyés par le Gâtinais et la Brie. On le sait, ceux-ci ne sont pas à craindre; ils fournissent peu d'eau, et leurs crues torrentielles arrivent toujours bien avant celles que fournit le haut du fleuve. Quant à la Marne, qui apporte à la Seine un énorme volume d'eau, son régime est mixte en quelque sorte entre le régime de l'Yonne et celui de la Seine. Elle sort des vallées liasiques du plateau de Langres et traverse ensuite de vastes étendues de terrains perméables; le terrain crétacé inférieur, qui lui amène d'abondans affluens, contribue à lui donner une allure quelque peu torrentielle. Ce terrain lui apporte d'ailleurs des masses d'eaux troubles d'où vient cet aspect limoneux que chacun lui connaît.

A partir du confluent de la Marne, les crues du fleuve ont acquis, sinon toute leur amplitude, du moins leur forme définitive, car l'Oise, qui est le dernier affluent de grande importance, est un cours d'eau mixte dont les allures ressemblent tout à fait à celles de la Seine à Paris. Il y a bien encore en aval plusieurs petites rivières, l'Epte, l'Andelle, l'Eure; elles se développent sur de faibles parcours, elles traversent presque uniquement des terrains perméables. Il est permis de n'en pas tenir compte. Puisque c'est à Paris que les crues de la Seine prennent un caractère durable, c'est là qu'il convient de les étudier de plus près; c'est aussi là que, par des motifs faciles à comprendre, il est le plus intéressant de connaître les écarts dont elles sont capables.

La météorologie a révélé une coïncidence malheureuse. Le bassin dont nous nous occupons est soumis aux mêmes influences climatériques dans toute son étendue. Quand il pleut dans le Morvan, il pleut sur tout le cours du fleuve jusqu'à la mer, depuis les Ardennes jusqu'à la forêt d'Orléans (1). Par conséquent le niveau de tous les cours d'eau, petits ou grands, s'élève et s'abaisse en même temps. Ce n'est pas une loi générale à tous les bassins. Dans celui du Rhône par exemple, dont la surface est, il est vrai, plus irrégulière, il arrive souvent que le temps est beau en certains points, tandis que la pluie tombe ailleurs. Une autre loi non moins remarquable est celle-ci : dans le bassin de la Seine, les crues sont produites par les pluies de la saison d'hiver. Les pluies tombées du

(1) Ceci n'est pas exact pour les pluies d'orage, qui sont souvent localisées, et qui n'ont d'ailleurs aucune influence sur les crues, comme on verra plus loin.

15 mai au 15 novembre ne profitent pour ainsi dire point aux ruisseaux : la terre, desséchée par le soleil, les absorbe : aussi n'y a-t-il pas d'exemple d'inondation en été. La plus grande crue de la saison chaude depuis deux cents ans, celle de septembre 1866, est restée bien au-dessous du niveau où le fleuve devient dangereux.

Enfin ceci doit encore être pris en considération, c'est que deux ou trois jours de pluie sans interruption ne suffisent pas pour que le fleuve déborde dans la partie inférieure de son cours. C'est que les crues des affluens arrivent dans la Seine en temps successifs : d'abord le flot éphémère de l'Yonne, dont le régime est torrentiel puis quatre jours après le flot mieux soutenu de la Seine supérieure, dont l'allure est plus tranquille; mais, si une seconde crue de l'Yonne survient dans ce délai de quatre jours, elle s'ajoute aux précédentes et en accroît l'amplitude. La crue devient alors extraordinaire, et peut causer des malheurs.

Ce n'est pas tout de connaître les causes des inondations; à défaut d'un moyen de les empêcher, il faut au moins être capable de les prévoir assez à l'avance pour que les gens qui vivent sur l'eau ou près de l'eau aient le temps de se mettre à l'abri. Voici par quel procédé très simple M. Belgrand y arrive avec une exactitude suffisante. On sait par expérience que les eaux torrentielles du Morvan et de la Bourgogne passent sous les ponts de Paris au bout de trois jours et demi en moyenne, et que la crue à Paris est double de ce qu'elle est au pied des montagnes. Cette règle, qui n'a du reste rien d'absolu, donne une approximation suffisante dans la pratique. Cela étant, des observateurs postés à Clamecy sur l'Yonne, à Avallon sur le Cousin, à Aisy sur l'Armançon, à Chaumont et Saint-Dizier sur la Marne, à Vraincourt sur l'Aire et à Sainte-Menehould sur l'Aisne, télégraphient chaque jour le niveau du cours d'eau qu'ils surveillent. Ce n'est plus qu'une question de chiffres de connaître quel jour le flot arrivera sous les ponts de Paris, et quelle en sera l'amplitude. Il est digne de remarque que les rivières de la Brie et du Gâtinais n'entrent pas en compte dans ce calcul, non plus que la Haute-Seine, l'Aube et leurs nombreux affluens.

Depuis des siècles, le niveau du sol de Paris s'exhausse sans cesse, la rivière se borde de quais, les ponts se reconstruisent avec des arches d'une plus large ouverture, toutes conditions qui atténuent les inconvéniens des grandes crues de la Seine. Au surplus, ces phénomènes redoutables sont très rares. Autant que les observations indécises du temps passé permettent de s'en rendre compte, il n'est arrivé que neuf fois depuis 1649 que la Seine ait atteint ou dépassé une hauteur de 7 mètres à l'échelle du pont de la Tournelle, hauteur à laquelle les quartiers bas de la capitale commencent à être inondés. La crue du 27 février 1658, la plus haute dont

on ait conservé le souvenir, couvrirait encore 1,200 hectares du Paris actuel, si elle se reproduisait. Il y aurait de 2 à 3 mètres d'eau dans les rues basses d'Auteuil et de Bercy; le faubourg Saint-Honoré, le quartier de la Madeleine, les Tuileries, les rues de Lille et de Verneuil, le Jardin des Plantes, la rue Saint-Antoine, même la rue Saint-Lazare, seraient inondés. Que faut-il pour qu'une telle catastrophe survienne? Des pluies non pas continues, mais répétées à de certains intervalles dans le bassin de la Seine, en sorte que les crues partielles des affluens, au lieu de se suivre, comme c'est l'habitude, se superposent et arrivent en même temps sous Paris. Cette perspective, quelque faible qu'en soit la chance, n'a rien que d'effrayant. La science des ingénieurs modernes n'a-t-elle pas de remède contre ce fléau? Hélas! l'homme est si faible en présence des grands phénomènes de la nature qu'il lui est impossible d'en arrêter le cours. La vraie source du mal est dans le Morvan, dont les eaux pluviales s'écoulent vers la mer avec trop de rapidité. Ne pourrait-on, s'est-on dit, les emmagasiner au moment des grandes pluies pour les rendre au fleuve aux époques de sécheresse? Quelques chiffres feront comprendre que cette entreprise dépasse probablement les forces humaines. Pendant la crue de 1740, la Seine s'élevant à une hauteur de $7^{m},90$ au pont de la Tournelle, il est passé en trente jours 3 milliards 800 millions de mètres cubes d'eau sous les ponts de Paris. On a calculé que le niveau aurait été abaissé de $1^{m},30$, s'il avait été possible d'emmagasiner 216 millions de mètres cubes pendant les quelques jours qui précédèrent le maximum de la crue; mais où placer ces réservoirs gigantesques, qui, avec une hauteur d'eau de 4 mètres, n'auraient pas moins de 54 kilomètres carrés de superficie? Et quelles dispositions prendre pour qu'ils soient vides juste à l'instant où l'on éprouverait le besoin d'y précipiter l'excédant des crues? Ce n'est pas contre des phénomènes séculaires que l'on prend de ces précautions onéreuses. Mieux vaut s'arranger de telle sorte que les débordemens du fleuve soient inoffensifs. Il faut en préserver les grands centres de population et leur abandonner les campagnes, où le dommage ne se transforme jamais en désastre. C'est ce que l'on a fait d'une façon inconsciente en surélevant peu à peu le niveau de Paris. M. Belgrand propose de compléter les mesures déjà prises par un travail qui ne présente aucune difficulté : c'est de prolonger les quais, tant en amont qu'en aval, jusqu'aux fortifications, et de les élever à une hauteur telle que les plus fortes crues ne puissent passer par-dessus. Le niveau de la Seine dominerait alors le sol habité sans que personne en eût à souffrir, les infiltrations inévitables s'en allant par les égouts prolongés jusqu'à une distance suffisante en aval des fortifications; ce sont là de ces

remèdes auxquels on ne se décide à recourir qu'après l'événement qui en a fait sentir la nécessité.

De même qu'elle a des crues exorbitantes, la Seine éprouve aussi des momens de sécheresse. Quand elle est en basses eaux, ce qui est fréquent, Paris s'en aperçoit à peine; mais les mariniers en souffrent et les cultivateurs du bassin tout entier s'en ressentent. L'année 1719 fut marquée, paraît-il, par une de ces pénuries extraordinaires, et les ingénieurs municipaux en profitèrent pour placer au pont de la Tournelle l'échelle qui sert encore à repérer les hauteurs du fleuve. Néanmoins il arrive fréquemment, surtout depuis le commencement du XIXe siècle, que le niveau de l'eau descend au-dessous du zéro fictif de cette échelle (1). Le fait s'est produit neuf fois de 1800 à 1830, trois fois de 1830 à 1856, puis chaque été, sauf en 1860, pendant les neuf années suivantes. Il semblerait donc que nous avons traversé une période de sécheresse extrême. Il n'est pourtant pas tombé moins de pluie pendant ces années où l'eau manquait dans la Seine. Est-ce que le sol est devenu moins perméable, moins susceptible d'absorber les eaux pluviales et de les tenir en réserve? Ou bien ce phénomène est-il dû simplement à une mauvaise répartition des pluies entre les mois d'été et les mois d'hiver, ces derniers contribuant seuls, comme nous savons, à l'alimentation des sources? La question est indécise, quoique M. Belgrand penche en faveur de cette dernière explication.

Nous avons dit quelles sources alimentent le bassin de la Seine, quelle influence la nature du sol exerce sur le cours des eaux, comment varie le régime des ruisseaux et des rivières. Il s'agit de voir maintenant quel usage l'homme en fait et surtout quel usage il en ferait, s'il savait tirer le meilleur profit des forces vives que lui prodigue la nature.

III.

Il y a 7 millions d'habitans dans le bassin de la Seine; leur santé dépend de la bonne ou mauvaise qualité des eaux employées à la boisson et aux usages domestiques. De plus l'eau courante est une force motrice qui coûte peu de chose en frais d'établissement et moins encore d'entretien. Enfin l'arrosage influe presque autant que les qualités intrinsèques du terrain sur la culture, sur les productions du sol. Voilà trois aspects sous lesquels il convient de considérer les eaux des sources, des rivières et du fleuve lui-même.

(1) Il existe au pont Royal une autre échelle dont le zéro est plus bas de 57 centimètres que celui du pont de la Tournelle et qui sert de repère unique depuis que le barrage éclusé de la Monnaie a été construit : ce barrage a pour effet de relever en amont le niveau des eaux, et empêche que les observations du temps passé soient comparables à celles de nos jours.

Ce qui a été dit en commençant sur les propriétés absorbantes de chaque couche géologique peut faire prévoir si les sources y sont rares ou nombreuses, faibles ou abondantes. Les terrains imperméables, tels que le granit du Morvan, le lias de l'Auxois, les argiles de la Champagne, les marnes de la Brie et du Gâtinais, se ressemblent assez sous ce rapport, sauf les différences dues à des circonstances particulières. Les ravins du Morvan conservent en toute saison de petits filets d'eau qui suffisent à une population clair-semée; les villes même petites sont mal approvisionnées. Dans le pays plat de l'Auxois, les rivières tarissent, les puits sont mauvais; les moindres hameaux éprouvent une disette d'eau chaque été. Les habitans de la Brie, à défaut d'eaux courantes, en trouvent à une petite profondeur au-dessous du sol; ailleurs, on conserve les eaux pluviales dans des citernes, ou plus économiquement dans des mares que la nature argileuse du sol permet de rendre étanches à bon marché. La Champagne crayeuse et les terrains jurassiques nous présentent des plateaux arides où l'on voit à peine çà et là quelque habitation isolée (1); les villes sont bâties au bord des rivières et dans les vallées principales, car les vallées secondaires, aussi bien que les plateaux, sont à sec. Les terres élevées perdent donc beaucoup de leur valeur; les lieux habités en sont trop distans. Cependant, quand ce sont des plaines fertiles, comme la Beauce, le Soissonnais, les cultivateurs s'y établissent et suppléent tant bien que mal aux eaux courantes par des puits profonds ou par des citernes. Tout cela se peint sur une carte détaillée, sur celle de l'état-major par exemple. Il est facile d'y reconnaître, d'après la disposition des villages, si la contrée est bien ou mal arrosée. Ici de vastes espaces sont dépourvus d'habitations, et les maisons sont alignées le long des cours d'eau; ailleurs, les hameaux sont essaimés sur toute la surface du pays. Il y aurait bien un remède à cette fâcheuse disposition de la nature : ce serait d'amener de loin les eaux de sources par des aqueducs ou d'élever les eaux de rivières et de les distribuer par des canaux sur les parties du territoire qui en sont privées; mais la dépense d'une telle irrigation serait le plus souvent considérable. Les grandes villes y ont recours quelquefois. La riche banlieue de Paris, qui en retirerait de grands profits, n'a pas encore été dotée de travaux de cette sorte.

L'abondance des sources n'est pas le seul élément à considérer; la qualité de l'eau qu'elles fournissent n'est pas moins importante. Qu'un ruisseau soit alimenté par un terrain tourbeux, qu'il reçoive les dejections d'une usine, c'en est assez pour qu'il devienne im-

(1) M. Belgrand fait observer avec raison que ces habitations, construites à distance des sources, portent des noms caractéristiques; elles s'appellent souvent *la Belle idée, la Folie,* etc.

propre à la boisson; en outre la nature intrinsèque du sol modifie la qualité des sources. Quelquefois les eaux acquièrent ainsi des propriétés médicinales, ce qui est très rare dans le bassin de la Seine. En général, elles empruntent aux terrains qu'elles ont à traverser des sels qu'elles conservent en dissolution. Les sources de la couche gypsifère qui s'étend de Meulan à Château-Thierry renferment une telle proportion de sulfate de chaux qu'elles ne conviennent nullement pour les usages domestiques. En dehors de cette région, toutes les sources du bassin, à peu d'exceptions près, sont réputées salubres. Les meilleures, au dire de M. Belgrand, sont celles des terrains arénacés, c'est-à-dire du granit, du terrain crétacé inférieur et des sables de Fontainebleau; viennent ensuite celles de la craie blanche, qui ont de plus le mérite d'être abondantes. Voilà pourquoi la ville de Paris a prolongé jusqu'aux vallées de la Champagne les têtes des aqueducs qui l'alimentent. On a déjà décrit dans la *Revue* (1) les beaux travaux exécutés dans ce dessein par M. Belgrand, il est inutile d'y revenir ici.

Sous le rapport industriel, les eaux ont un double usage. Les rivières servent au flottage et à la navigation, en outre elles fournissent, au moyen de barrages, d'innombrables moteurs. Il serait impossible de traiter d'une façon incidente la question des voies navigables, beaucoup trop négligée depuis que l'on construit des chemins de fer. Nous nous proposons d'y revenir plus tard et de montrer alors quels immenses services la navigation intérieure rendra aux riverains de la Seine quand les travaux indispensables seront exécutés. Comme force motrice, les cours d'eau ne sont guère mieux utilisés. Que l'on calcule, si l'on peut, quelle énergie représentent les crues! Quel est l'équivalent en chevaux-vapeur de ces masses liquides qui descendent à grande vitesse des montagnes à la mer? Lorsque l'industrie était encore dans l'enfance, les usines s'établissaient de préférence au bord des cours d'eau. Il n'y avait pas si petit ruisseau qui n'eût son moulin. Dans les villes, les rivières se ramifiaient en plusieurs bras sur chacun desquels se dressait une roue hydraulique. Puis est venue l'ère de la houille et de la machine à vapeur. On s'est exagéré les inconvéniens des moteurs hydrauliques, qui varient suivant la saison. On s'est dit que l'industriel, avec la vapeur, choisit sa place, à la portée d'un chemin de fer, dans les faubourgs d'une grande ville, tandis que la chute d'eau qui fournirait une force équivalente ne se trouve souvent qu'à la campagne, loin des marchés de production et de vente. Cet engouement pour les moteurs artificiels diminuera sans doute à proportion du prix croissant de la houille. On s'efforcera de mieux aménager les eaux

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1867, *les Distributions d'eau dans les villes.*

courantes, afin d'en tirer tout ce qu'elles sont capables de donner. M. Belgrand nous expose l'avant-projet d'une combinaison de ce genre qu'il proposait, il y a vingt-cinq ans déjà, au conseil-général du département de l'Yonne, et dont les travaux seront sans doute exécutés quelque jour.

Les rivières qui descendent du Morvan ont, après les pluies, des crues torrentielles de courte durée, crues peu dangereuses d'ailleurs, parce que les riverains, qui en ont l'habitude, savent s'en tenir à l'abri. Le reste du temps, le débit est si faible que des usines ne pourraient en profiter. Deux cours d'eau, l'Yonne et la Cure, servent au flottage à bûches perdues, ce qui est un mode de transport simple et économique dans un pays accidenté. Le Cousin et le Serein font marcher quelques petits moulins sans aucune importance. On s'est dit qu'il serait possible de donner à ces rivières un régime plus régulier au moyen de grands réservoirs dans lesquels on emmagasinerait les eaux surabondantes de la saison d'hiver. La terre du Morvan a peu de valeur; les matériaux de bonne qualité se trouvent sur place; les vallées présentent une succession de larges cirques et d'étranglemens où il serait facile de construire des barrages qui transformeraient en lacs les terrains d'amont. Ces réservoirs auraient un triple but : relever en étiage le niveau des rivières, et par conséquent venir en aide à la navigation, — irriguer les pâturages situés en aval, — fournir des chutes régulières dont l'industrie tirerait bon parti. Et encore ne compte-t-on pas ici les avantages qu'en retireraient les propriétaires riverains soustraits en partie aux dangers des inondations. On a vu que la création de grands réservoirs dans la partie haute du bassin serait un remède insuffisant contre les débordemens de la Seine à Paris : le Morvan ne reçoit pas moins de 1,600 millions de mètres cubes d'eau de pluie en une année, et nul ingénieur ne songerait à emmagasiner tout cela; mais dans l'étroit bassin d'un affluent on peut retenir par un barrage 20 millions de mètres cubes, ce qui est considérable à proportion de la surface menacée par les crues de cet affluent. Une telle entreprise coûterait peut-être 1 million de francs et permettrait d'irriguer des milliers d'hectares qui n'ont en été pas même assez d'eau pour abreuver le bétail. La grande meunerie s'établirait alors dans la contrée fertile de l'Auxois, d'où l'insuffisance des moteurs hydrauliques l'écarte jusqu'à ce jour. Des barrages peuvent être exécutés, avec bénéfice pour l'agriculture aussi bien que pour l'industrie, dans les vallées du Serein, du Tournessac, de l'Argentalet, du Cousin, aussi près que possible de la limite du Morvan et de l'Auxois. C'est dans les cantons industrieux de la Normandie qu'il faut voir quelle puissance motrice sont les chutes des cours d'eau lorsqu'on sait s'en servir. Une petite rivière, le Cailly, qui

se jette dans la Seine auprès de Rouen, fait marcher 104 usines : elle produit une force utile de 1,083 chevaux-vapeur; à supposer que l'on voulût remplacer par des machines à vapeur les moteurs hydrauliques de la vallée du Cailly, il en coûterait 500,000 fr. par an pour le moins, et cependant cette rivière n'a ni plus d'eau ni plus de hauteur de chute que les rivières qui débouchent du Morvan.

IV.

Les cultivateurs, peut-être plus encore que les industriels, trouveraient leur profit dans cet aménagement artificiel d'eaux courantes aujourd'hui dépensées en pure perte. Un savant dont les travaux sur la chimie agricole sont bien connus, M. Dehérain (1), démontre clairement que la fertilité ou la stérilité d'un sol n'a rien d'absolu, qu'en dehors de la composition chimique il faut tenir compte des conditions de climat et d'arrosement. Qu'est-ce que ce mélange de sable, d'argile, de calcaire et de débris organiques sur lequel se développent les végétaux et que l'on appelle la terre arable ? Tantôt ce sont des alluvions semblables à celles qui se forment encore chaque jour à l'embouchure des fleuves, ce sont des graviers et des limons entraînés par les eaux. On trouve de ces alluvions dans le bassin de la Seine au fond de presque toutes les vallées. Si la rivière a peu de pente, le dépôt s'étale sur une vaste surface; cette disposition se présente dans les couches molles du terrain crétacé inférieur, où se rencontrent les plaines alluviales de Saint-Florentin sur l'Yonne, de Vaudes sur la Seine, de Brienne sur l'Aube, de Vitry-le-Français sur la Marne. Lorsque les eaux sont limpides et n'éprouvent pas de crues violentes, c'est de la tourbe et non plus du gravier qui se dépose. On en trouve au fond de presque toutes les vallées de la Champagne. Au contraire, dans un bassin à crues torrentielles, le terrain se creuse et se ravine de plus en plus. Les cours d'eau travaillent donc sans cesse, quoiqu'avec une lenteur infinie, à modifier la forme et l'étendue des vallées qu'ils parcourent. C'est surtout sensible quand l'homme s'avise parfois de changer le lit qu'une rivière s'est creusé avec le temps. M. Belgrand en cite un exemple curieux. L'Armançon, cours d'eau torrentiel, avait pris une allure à peu près régulière; en certains lieux, on a détruit les plantations qui garnissaient les berges, sous prétexte d'élargir les rives et de donner plus d'écoulement aux eaux; ailleurs, pour faire place au chemin de fer de Paris à Lyon, on a supprimé les sinuosités de la rivière. Celle-ci, troublée dans son cours, s'est

(1) Voyez le *Cours de chimie agricole*, par M. Dehérain, et notamment les chapitres sur la nature de la terre arable.

mise à divaguer, suivant l'heureuse expression de M. Surell (1), rongeant ici, remblayant plus loin, entraînant de çà et de là des bancs de gravier qui voyagent avec les eaux jusqu'aux endroits où la lenteur du courant leur permet de se déposer de nouveau. Les ingénieurs ont appris par là qu'il faut troubler le moins possible le tracé capricieux qu'une rivière s'impose à elle-même et que le temps a consacré. Prétendre élargir le lit ou rectifier les berges est une entreprise téméraire dont les riverains situés en aval éprouvent toujours le contre-coup. Toutefois ce qui arrive rarement de nos jours, dans nos contrées du moins, était sans doute plus fréquent aux époques reculées où les eaux, descendant en cascades des montagnes, n'avaient pas encore acquis leur régime normal; c'est alors que se sont entassés dans les creux ces bancs épais d'alluvion au milieu desquels les rivières se sont ouvert un lit définitif.

On le comprend, les limons et les graviers sont composés d'autres élémens que le sous-sol qu'ils recouvrent. Ainsi les plaines du terrain crétacé sont formées en majeure partie des débris de calcaires jurassiques. Au contraire la terre arable qui recouvre les plateaux que les eaux ne pouvaient atteindre a même composition que le sous-sol, sauf les modifications produites par la gelée, par l'atmosphère, par la culture elle-même ou la végétation, en une longue série de siècles. Les terrains hauts de la craie et de l'oolithe ne contenaient pas d'élémens assez variés, ou bien ils ont trop bien résisté à ce travail de décomposition naturelle. La couche terreuse y est mince, les récoltes y sont médiocres; le lias et les terrains tertiaires se sont transformés avec plus de succès; la terre y est plus féconde. Au reste on peut admettre que les eaux diluviennes ont couvert dans les temps anciens nos plateaux les plus élevés, et y ont laissé, sauf sur les pentes trop abruptes, une boue fertilisante. Le sol actuel est donc le produit d'un long travail de la nature.

Mais le point important à noter est que ce travail de la nature n'a pas donné partout un résultat uniforme. Si la qualité de la terre arable dépend de l'épaisseur plus ou moins grande du dépôt diluvien ou alluvionnaire qui s'y est entassé, elle dépend plus encore du sol primitif et même du sous-sol géologique. Il n'y a pas en France de cantons plus fertiles que la partie septentrionale du bassin de la Seine où le limon a recouvert un sol absorbant; c'est là que prospèrent les fructueuses cultures industrielles, la betterave, le lin, le colza. Ce sol perméable est un drainage naturel qui enlève l'excès d'humidité nuisible à la végétation. La Brie, dont le sous-sol est imperméable et dont la superficie est également limoneuse, n'a pu atteindre ce degré de richesse que par des travaux d'assai-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1872, *les Torrens des Alpes*.

nissement et de drainage artificiel. Le Gâtinais est en voie de subir cette transformation. La craie et l'oolithe, trop perméables et par conséquent trop secs, sont restés trop maigres. L'élément calcaire indispensable à la végétation manque dans le Morvan et dans l'Argonne. La géologie explique donc en partie le plus ou moins de succès des agriculteurs dans les diverses provinces du territoire que nous considérons, à la condition de tenir compte aussi des changemens que l'homme y apporte lui-même par son travail, car le drainage et le marnage améliorent des terres que l'on eût crues d'abord rebelles à toute culture.

Le succès des prairies dépend surtout de la nature du sol, quoique l'on pourrait, au moyen d'irrigations bien entendues, les étendre davantage dans les contrées qui en sont trop dépourvues. M. Belgrand énonce ce principe, que les prairies naturelles se développent dans les terrains imperméables jusqu'au flanc des coteaux et sur le sommet des montagnes, tandis que les pays perméables n'en possèdent que sur les bords des cours d'eau dans la partie des vallées submergées par les crues. Cette loi suffit à faire connaître quelles régions sont dotées de pâturages et quelles autres en sont privées. Les prés occupent 20 pour 100 de la surface totale du territoire dans l'Auxois, où l'on engraisse les beaux bœufs de la race charolaise; dans le pays de Bray, la proportion est encore plus forte, parce que l'humidité du climat est plus favorable au bétail que la sécheresse estivale de la Bourgogne. Les cantons de Bayeux et d'Isigny, si renommés pour la production du beurre, sont assis sur le lias, comme ceux de l'Auxois. Le Morvan n'a que des prairies médiocres en raison de la tourbe qui s'y développe; on y élève des bœufs, mais on ne les engraisse pas. Dans les terrains perméables, les prés, toujours de mauvaise qualité, occupent à peine un centième de la surface. La race bovine n'y réussit guère, si ce n'est dans la petite culture; la race ovine, qui trouve une nourriture suffisante sur les terres les plus sèches, s'y plaît davantage. Le mouton de belle race prospère sur les plateaux perméables et fertiles du Soissonnais, du Valois, de la Beauce et du pays de Caux, où l'on élève ces admirables mérinos qui donnent de bonne viande et en même temps une laine de qualité supérieure.

De ce qui précède, il résulte que le bassin de la Seine contient beaucoup de terres à froment et peu de prairies propres à l'engraissement du gros bétail. Le mouton, qu'il peut produire en plus grande quantité, n'est qu'une viande de luxe, presque exclue de la consommation des classes ouvrières. L'Angleterre au contraire est un pays de pâturages en raison surtout de l'humidité de son climat. On ne doit donc pas s'étonner si les Anglais consomment plus de

viande que nous. Cette différence entre eux et nous n'est pas une affaire de mœurs ou de race, comme on le croit trop souvent; c'est simplement une conséquence des aptitudes du sol que nous habitons. Il est probable au surplus que le bas prix et la facilité des transports, ainsi que les perfectionnemens introduits dans les méthodes de culture, rétabliront peu à peu l'équilibre.

Après la viande et le blé, il n'est pas de production plus intéressante que celle de la vigne. Dans notre pays même, le vin n'entre-t-il pas à plus forte dose que la viande dans l'alimentation du peuple? Mais la vigne est une culture délicate. Sous notre climat elle ne dépasse pas l'altitude de 350 mètres; elle n'aime pas les marais, les terrains frais, les brouillards, le voisinage de la mer. Il lui faut des terrains en pente, bien drainés par le sous-sol, une bonne exposition, telle que le sud-est, des vallées larges et ouvertes. Elle est donc exclue du Morvan, de la Normandie, de la Beauce, des plateaux crayeux et oolithiques et des argiles de la Champagne humide; elle ne se plaît ni dans la Brie, ni dans le Soissonnais, ni aux environs de Paris, où elle est cultivée cependant à toutes les expositions et sur tous les coteaux, par le seul motif que le voisinage de la grande capitale donne de la valeur aux plus mauvais produits de la fermentation alcoolique.

Le vrai terrain de la vigne, ce sont en Bourgogne les coteaux un peu raides du terrain jurassique, lorsqu'ils ne sont pas trop élevés au-dessus du niveau de la mer, qu'ils sont bien exposés au soleil, en regard de grandes vallées. Tel est sur le versant oriental le site des crus fameux de la Côte-d'Or, Chambertin, Clos-Vougeot, Romanée. Tels sont aussi, plus au nord, mais avec un bouquet moins délicat, — qui pourrait en donner la raison? — les vignobles estimés de l'Auxerrois, du Tonnerrois, de Chablis, tous compris dans la vallée de l'Yonne ou de ses affluens. On ne saurait dire pourquoi les vallées de la Seine, de l'Aube et de la Marne donnent dans des conditions identiques des vins moins généreux.

Le terrain crétacé inférieur, pays plat, couvert d'étangs, de forêts et de prairies humides, où la vigne est presque inconnue, sépare nettement les vignobles de la Bourgogne de ceux de la Champagne. La craie blanche est une contrée trop plate; elle ne donne guère de vin que pour la consommation locale. C'est autre chose quand on arrive à la falaise crayeuse qui sépare la Champagne de la Brie et du Soissonnais. C'est là que se groupent, autour de Reims et d'Épernay, Cramant, Ay, Bouzy, Verzenay. C'est là qu'est le centre de production du vin mousseux que l'on a pu imiter, mais non pas égaler en d'autres pays. Ici se montre encore l'influence du sol et de l'atmosphère. Au sud de la petite ville de Vertus, la falaise champe-

noise baigne dans des marais tourbeux. La vigne disparaît ou ne donne plus qu'une récolte de qualité médiocre jusqu'aux bords de la Seine, où elle produit, non plus un vin recherché, mais le chasselas de Fontainebleau, le roi des fruits. Le village de Thomery est en effet situé, comme les plus fameux crus de la Champagne, à la limite des terrains tertiaires et de la craie.

N'est-il pas curieux de constater que les vignobles, de même que les prairies, se sont cantonnés d'une façon en quelque sorte spontanée dans les pays qui leur conviennent le mieux? Le paysan ne cherche pas à violenter la nature; l'expérience de ses ancêtres lui apprend qu'il aurait tort. Cette région de la France n'est pas une contrée nouvelle où le cultivateur puisse hésiter, travailler à tâtons. Les savans n'ont rien à faire qu'à constater les faits, en déduire les causes et approuver l'enseignement donné par la tradition. Ceci est encore vrai, quoique avec certaines réserves, pour les forêts, qu'il nous reste à examiner.

On pourrait dire qu'aucun terrain n'est rebelle à la culture forestière, et qu'ils ne diffèrent entre eux sous ce rapport que par l'abondance ou la qualité du produit. Il y a cependant certaines exceptions. Les bois ne poussent presque pas sur un sol marneux; la craie ne leur convient pas mieux, non plus que le calcaire imperméable de la Beauce. Toutes ces couches géologiques ne portent que des arbres rabougris, dont le feuillage n'est jamais bien vert. Au contraire la sylviculture réussit à merveille dans les terrains sableux ou argilo-sableux, c'est-à-dire dans le granit du Morvan, dans les limons des plateaux tertiaires et dans les sables de Fontainebleau. Cependant la conservation des forêts ne dépend pas seulement de la nature plus ou moins favorable du sol; elle est soumise à une autre influence bien puissante, qui est le plus ou moins de bénéfice qu'elles donnent en comparaison d'autres cultures. On en a la preuve en parcourant le lias de l'Auxois, sol éminemment propre à la végétation sylvestre, comme l'attestent quelques bouquets de bois, derniers vestiges de belles forêts que l'on a défrichées pour mettre en place des prairies, du froment ou de la vigne. Dans l'état actuel, les bois occupent 37 pour 100 de la superficie dans le Morvan, 48 pour 100 dans le terrain crétacé inférieur de l'Argonne, 32 pour 100 dans les terrains oolithiques de la Bourgogne; ils recouvrent la presque totalité des sables de Fontainebleau. On en trouve à peine 10 pour 100 sur les terrains tertiaires, et même moins encore lorsque ces terrains sont fertiles; la Champagne crayeuse et la Beauce n'en ont pas 2 pour 100. En somme, la surface boisée est très considérable, quoique inégalement répartie. Partout on n'a laissé aux forêts que les plus mauvais sols. Est-ce un mal? est-ce un bien? Cela mérite d'être éclairci.

On discutait beaucoup en ces derniers temps l'influence que les forêts exercent sur l'écoulement des eaux, sur les crues des rivières. A ce point de vue, elles ont eu leurs partisans et leurs adversaires. La question peut avoir une grande importance en pays de montagnes; encore l'expérience a-t-elle prouvé que les prairies sont aussi efficaces que les plantations contre les dégâts que les eaux courantes causent sur les terrains en pente. En réalité, le bassin de la Seine est désintéressé dans cette discussion. M. Belgrand est d'avis que, si ce bassin fut jadis plus boisé, les crues du fleuve ne s'en sont jamais ressenties. Il pense que la législation n'a que faire de s'occuper du défrichement, du moins en ce qui concerne cette région de la France, et que l'intérêt personnel du propriétaire préserve suffisamment contre la destruction les forêts qui sont vraiment utiles; mais il prêche en même temps le reboisement des terrains incultes. Il y a surtout deux zones sur lesquelles il serait désirable que la sylviculture prît davantage d'extension, ce sont l'oolithe et la craie. Sur l'oolithe, c'est assez facile, car les jeunes plantations y réussissent avec peu de soins. Pour la craie, le reboisement est un problème compliqué dont on ne surmonte les difficultés qu'avec beaucoup de précautions et de persévérance. Le seul arbre à feuilles caduques qui végète passablement est le marsault, dont les maigres taillis sont tondus au ras du sol tous les cinq ou six ans. La plantation d'essences résineuses a mieux réussi; les pins sylvestres, quoiqu'ils restent longtemps chétifs, prennent à la fin une apparence robuste et se reproduisent en semis vigoureux, à moins cependant que le terrain reboisé ne soit livré à la libre pâture des moutons. Ces reboisemens transformeront ils à la longue les plateaux arides de la Champagne? Bien qu'il soit téméraire d'y trop compter, les essais de ce genre méritent d'attirer l'attention.

En résumé, le bassin de la Seine se présente à nous avec une singulière variété d'aspects. Sauf le climat, qui partout est à peu près uniforme, on observe à chaque instant, en passant d'un canton à l'autre, des différences de sol, d'arrosement, de culture. Les routes et les chemins de fer qui sillonnent ce territoire en tout sens en ont rendu la population homogène, et cependant chaque province, en raison de ses aptitudes naturelles, s'en tient aux industries agricoles qui lui sont propres. Il est probable qu'il en sera toujours ainsi. La Champagne conservera la spécialité de ses vins pétillans, et la Bourgogne celle de ses vins généreux; le Morvan aura toujours ses forêts, la Normandie ses pâturages, la Brie, la Beauce et le Soissonnais produiront du froment.

H. Blerzy.

SILEX

SCÈNES DE LA VIE DÉVOTE DANS LE COMTAT.

Le baron Marc-Antoine Morand, sénateur, ancien directeur-général des domaines, venait de mourir. Fils de ses œuvres, âpre à la peine, âpre au gain, dur pour lui-même et pour les autres, le baron était un spécimen remarquable de cette forte génération issue de la révolution à qui la France nouvelle fut redevable de tant d'hommes distingués. Fonctionnaire obscur, du plus bas de l'échelle il avait successivement, grâce à un travail acharné, franchi tous les degrés de la hiérarchie administrative. Chemin faisant, il s'était brillamment marié en province, et quand il était enfin arrivé à Paris, directeur-général par la seule force de son mérite, il s'était trouvé mûr à point pour la fortune. Le roi le fit baron, et le second empire s'empressa de le comprendre sur sa première liste de sénateurs. Tant de grandeurs ne l'éblouirent pas; dans la médiocrité comme au pinacle, le baron resta lui-même, c'est-à-dire un travailleur infatigable. Dès cinq heures du matin, hiver comme été, il était debout dans son cabinet, tout à son œuvre jusqu'à midi. Il avait entrepris une grande publication à laquelle son nom est justement attaché; son opinion fait autorité en jurisprudence administrative, et ses livres sont restés classiques. Certes voilà ce qui peut s'appeler une existence bien remplie, et cet homme, à qui tout avait réussi, qui s'éteignait comblé d'honneurs dans une vieillesse opulente, pouvait, ce semble, à bon droit passer pour un homme heureux. Hélas! il n'en était rien. Au fond du cœur, un chagrin cuisant empoisonnait toutes ces joies et les remplissait d'amertume : son fils Paul-Émile, son unique enfant, le désolait par sa conduite.

Est-ce à dire que Paul-Émile fût une de ces natures intraitables, rebelles au frein, que rien ne peut plier à la règle? Pas le moins du monde. Paul était au contraire le jeune homme le plus doux,

le mieux élevé, le plus facile à vivre qu'on pût rencontrer. Gai, vif, d'humeur égale, respectueux et tendre, il adorait ses parens et ne se trouvait jamais si bien qu'en leur compagnie; mais Paul avait aux yeux paternels un impardonnable défaut : c'était le contraire même du travailleur. Paul était par excellence indolent, flâneur, bayeur aux corneilles, rêveur aux étoiles; la notion précise du temps lui manquait : aussi arrivait-il toujours en retard, quoi qu'il pût faire. Pour un homme tel que le baron, esclave rigide de l'heure, amant opiniâtre du travail, cette inexactitude et cette paresse touchaient presque au crime. Tout fut épuisé pour les vaincre; mais indulgence, sévérité, colères, tendresses, rien n'y fit. Paul recevait la semonce paternelle avec un respect profond, promettait tout ce qu'on voulait, et, le pied tourné, recommençait de plus belle.

En outre ses succès de salon étaient grands et peu faits pour venir en aide aux remontrances paternelles. On s'arrachait littéralement ce joli garçon, de si belle humeur, qui valsait si bien jusqu'à l'aurore, chantait tout ce qu'on voulait de bonne grâce, et avait toujours un sonnet, un madrigal, un distique galant pour tous les albums. Paul fut bien vite un des jeunes gens les plus connus de Paris : on le voyait partout, au bois, aux courses, aux Italiens, à l'Opéra, au concert, au bal, et toujours en compagnie des plus jolies femmes. Il avait sa loge à toutes les premières représentations importantes et son invitation pour toutes les fêtes; il était entré de plain-pied, comme chez lui, dans cette singulière confrérie toute parisienne de gens au courant de tout, qui lisent tout, assistent à tout, parlent de tout, se rencontrent partout et trouvent du temps pour tout avec une si parfaite aisance. — Malheureux enfant! criait le baron désolé, quand donc comprendras-tu le prix du temps? quand te mettras-tu enfin au travail? — Hélas! en avançant en âge, Paul comprenait de moins en moins ces objurgations persistantes. Travailler, c'est-à-dire se condamner à la réclusion dans un bureau maussade, consacrer les heures les plus radieuses du jour à une besogne monotone, se courber sans volonté aux caprices d'un chef, s'assujettir à une stricte exactitude, sacrifier toute fantaisie, toute liberté, toute spontanéité, et sous quel prétexte? Paul se savait suffisamment riche, et ne se sentait aucune envie d'une richesse plus grande. N'était-ce pas lui au contraire qui connaissait seul le vrai prix du temps, l'employant tout entier à des occupations agréables?

Au plus fort de cette belle façon de vivre, le baron mourut subitement. Le digne homme s'était levé ce jour-là à son heure ordinaire et s'était mis à la besogne comme d'habitude. Quand on entra dans son cabinet avec la tasse de chocolat fumant qui faisait son déjeuner de chaque jour, on le trouva renversé, rigide et déjà

glacé : il était mort foudroyé par l'apoplexie, la plume à la main, sur une phrase inachevée, comme un brave à l'assaut. Cette fin violente mit littéralement Paul au désespoir : malgré sa frivolité apparente, il aimait son père d'un amour profond; il ne pouvait se consoler de ce départ sans adieux, et il se reprochait amèrement d'avoir attristé les derniers jours du vieillard par ses écarts de conduite. C'était son premier grand chagrin, et il le ressentit si vivement que sa santé même s'en altéra. Les médecins consultés par la mère inquiète conseillèrent la distraction, les voyages, l'air du midi. La baronne pensa tout naturellement à son pays de naissance et à ses parens de province. Un matin, comme son fils refusait pour la vingtième fois de sortir : — Si nous partions pour Carindol? dit-elle tout à coup; qu'en penses-tu?

— Carindol? répéta Paul avec un triste sourire; cela existe donc vraiment quelque part?

— Comment, si cela existe? Je te trouve bien impertinent pour ma ville natale. Ton oncle Faravel m'écrit qu'il sera bien heureux de nous recevoir.

— Partons pour Carindol, maman, si cela te fait le moindre plaisir.

— Réfléchis, mon cher enfant. Carindol est une très petite ville : mon frère est un homme très pieux, un chrétien pratiquant; à Carindol, il te faudra aller à la messe le dimanche, je t'en préviens.

— Eh bien! maman, nous irons à la messe le dimanche; qu'à cela ne tienne!

Dans la disposition d'esprit où il se trouvait, Paul fût parti avec une égale indifférence pour le nord ou pour le midi; toutefois l'idée d'aller passer quelque temps à Carindol le fit sourire malgré lui; le Parisien se réveillait. Carindol en effet partage avec Pont-à-Mousson, Brives-la-Gaillarde et Pézénas le singulier privilége de représenter tout de suite à l'esprit la personnification de la petite ville ridicule. Paul avait, comme tout le monde, répété ces plaisanteries qui traînent dans les vaudevilles; il n'était pas fâché de juger par lui-même jusqu'à quel point les plaisans avaient raison.

I.

Est-il besoin de le dire? Le vaudeville en est pour ses traits, et Carindol est au contraire, comme Brives-la-Gaillarde du reste, une petite ville sans doute, mais des plus charmantes qui se puissent imaginer. Assise sur un étroit plateau, aux pieds imposans du mont Ventoux, elle domine radieusement un bassin immense, verdoyant et gai à l'œil comme une plaine de Touraine. Malgré bientôt près d'un siècle d'assimilation française, Carindol conserve encore des

restes frappans de sa physionomie d'autrefois. Capitale d'un état microscopique et terre d'église, vivant de sa vie propre, dans un cadre rétréci, Carindol avait des mœurs à elle et résumait en petit, mais très au complet, toute une société compliquée. Sa noblesse, sa bourgeoisie et son menu peuple formaient trois castes bien distinctes, d'un antagonisme séculaire. Ses Juifs étaient parqués dans un véritable *ghetto;* chacun vivait là, à sa place, à son rang, dans son coin, et si, par la force des mœurs nouvelles, les démarcations du passé s'affaiblissent de jour en jour, il est certain que cet effacement est aujourd'hui encore plus lent à Carindol que partout ailleurs.

Au temps de sa gloire, dans l'étroite enceinte de ses remparts crénelés, à côté de son recteur politique et de ses consuls municipaux, Carindol possédait un évêché illustre, un nombreux clergé et des couvens de presque tous les grands ordres religieux : jésuites, dominicains, oratoriens, capucins, observantins, carmes, sans compter des confréries de pénitens de toutes couleurs, noirs, blancs ou gris, et des corporations de tous métiers. Comme dans la Rome papale, il semblait que tout membre de la société civile dût être en même temps, à un titre quelconque, affilié à la société religieuse. Les tiers-ordres pullulaient. Nul ne songeait à s'y soustraire : on était d'ailleurs pénitent de naissance, pénitent noir ou pénitent gris, suivant le quartier. Chaque corporation avait ses dignités, ses écussons, sa bannière, ses priviléges, et il n'était si gros bourgeois ou si petit noble qui ne se rengorgeât quand on l'appelait monsieur le prieur.

Aujourd'hui le palais des évêques est devenu un simple palais de justice : la cour d'assises siége dans la magnifique salle du cardinal Bichi, et l'antique cathédrale n'est plus que la première paroisse de la ville. Les remparts sont tombés, la juiverie est détruite, le gaz étincelle dans les rues, et le sifflet strident du chemin de fer déchire le silence des nuits tranquilles. Chaque jour emporte un lambeau du passé; les ménagères, désolées de voir tout enchérir sur le marché, regrettent le temps fabuleux où l'on avait une belle paire de poulets pour trente sous, et où l'on pouvait faire figure dans le monde avec deux centaines d'écus de rente. Toutefois, malgré la révolution française, malgré le progrès moderne, malgré le gaz et le chemin de fer, à la barbe de la libre pensée et de la république, Carindol est restée une ville dévote, où l'élément religieux joue toujours le grand rôle. Certes à Carindol, comme partout, il y a des aventures d'amour, et la chronique médisante s'y donne carrière comme ailleurs; mais que fait cela? L'important est que personne à Carindol ne manque la messe du dimanche. Il faut absolument y faire ses pâques ou renoncer à trouver femme.

A Carindol, comme partout, on s'occupe de politique, et la lutte des partis est souvent très ardente; mais, vienne le carême ou l'avent, tout pâlit, tout s'efface devant la grande question : qui prêchera? Le choix du prédicateur préoccupe trois mois à l'avance le curé, les marguilliers, les bourgeois, et empêche de dormir l'escadron sacré des dévotes.

Carindol est par excellence le pays des saintes filles, des pieux laïques et de la congrégation sous toutes les formes. Il y a quelque vingt ans déjà que les révérends pères dominicains ont fait leur rentrée à Carindol, et l'on ne conçoit guère que leur étonnante prospérité n'ait pas mis en goût de retour leurs rivaux en sainteté. Ces pauvres pères, arrivés quatre ou cinq à peine, nus comme la main et logés par charité dans une humble maison des faubourgs, sont aujourd'hui une bonne cinquantaine, occupent un couvent superbe, tout bâti neuf en belle pierre de Crillon, chantent matines dans une chapelle grande comme une église, et achètent à beaux deniers comptans tout ce qui arrondit leurs convenances; mais, si les moines sont encore peu nombreux, les nonnes en revanche abondent : carmélites, dames du Saint-Sacrement, dames de la Conception, sœurs grises, sœurs brunes, sœurs de charité, sœurs de la Corde, j'en passe, j'en oublie. Tout un petit monde se meut dans ce milieu particulier. Vieilles filles, saintes veuves, congréganistes des deux sexes, enfans de Marie et chevaliers du saint-rosaire vont et viennent, d'un bout de l'année à l'autre, de la paroisse aux pères, de la confrérie au couvent, et trouvent du temps pour tout : offices, prédications, triduums, chemins de la croix, neuvaines, adoration perpétuelle, retraites, pèlerinages et processions. Rien de plus occupé que l'oisiveté béate de tous ces gens toujours en courses, en conférences, en oraisons, et si fatigués le soir au coucher qu'ils s'endorment d'ordinaire dès leur première dizaine de chapelet.

M. Vincent Faravel, frère cadet de la baronne Morand, était un homme de près de cinquante ans, mais qui en paraissait quarante à peine : petit, maigre, remuant, l'œil vif et la bouche riante, il avait dans Carindol, malgré ses allures étourdies, la réputation la mieux établie de piété. On ne lui connaissait ni occupation ni état; mais il était difficile d'avoir l'air plus affairé. Son oisiveté turbulente s'accommodait à merveille de ces petites fonctions qui donnent aux gens de l'importance et peu de peine. Il prenait très au sérieux son titre de marguillier et plus au sérieux encore celui de trésorier de la fabrique. Veuf de bonne heure, M. Faravel ne s'était pas remarié pour se consacrer tout entier, disait-il, à l'éducation de sa chère Blanche, sa fille unique; il l'avait menée à bonne fin, selon ses idées, et avait couronné son édifice en mariant Blanche avec la perle des jeunes gens de Carindol, Éliacin Martelly, vice-

président de la société de Saint-Vincent de Paul et secrétaire de la société de Saint-François Régis.

M. Faravel passait pour riche; il habitait, dans l'aristocratique Rue-Dorée, le deuxième étage d'une immense maison dont sa fille et son gendre occupaient le reste. Il avait hors la ville de beaux jardins, et, au pied même du mont Ventoux, une belle terre de rapport; mais il paraissait singulièrement indifférent à ces biens terrestres. Son véritable domaine, son champ de bataille, c'était l'antique basilique de Carindol, cette illustre église de Saint-Sigefroy, dont il avait l'insigne honneur d'être marguillier. A Saint-Sigefroy, M. Faravel était vraiment chez lui, dans la plus étroite familiarité avec le bon Dieu et les saints. Incapable de tenir en place, il fallait l'entendre parler haut, déranger sa chaise à tout moment, se retourner à tout propos et commander aux bedeaux d'un air d'autorité! L'ironie populaire lui avait donné un sobriquet des plus justes : elle l'appelait *lou tavan* (le hanneton). C'était lui qui d'ordinaire rendait le pain bénit à la grand'messe, et Dieu sait quels commérages avec le tiers et le quart pendant toute cette pieuse distribution! Lorsqu'il quêtait pour l'entretien de l'église, malheur à vous si par mégarde vous aviez oublié votre bourse! Comme il savait faire comprendre à chacun que vous n'aviez rien donné, et de quel air il vous disait : Dieu vous le rende!

M. Faravel communiait solennellement à toutes les grandes fêtes, non à la table de communion comme le vulgaire, mais au pied du maître-autel comme les diacres. Il faut croire qu'il avait une véritable grâce d'état, car il se passait merveilleusement du recueillement profond que comporte un si grand acte. A peine était-il resté quelques minutes à genoux, la tête dans les mains, que le voilà relevé, leste et tout en l'air, pour rendre son pain bénit en caquetant comme d'habitude. N'était sa belle réputation, on l'aurait pris bien moins pour un pieux laïque que pour le plus indiscret des hommes et le plus inconvenant des paroissiens.

M. Faravel avait trouvé son pendant femelle dans Mlle Brigitte, sa propre belle-sœur. Grande, maigre, sèche, alerte, toujours levée dès l'aube, entendant la première messe par tous les temps, Mlle Brigitte était à Saint-Sigefroy plus chez elle encore, si c'est possible, que M. Faravel lui-même. Elle allait et venait toute la journée de ses grandes jambes infatigables, parlant haut, entrant à tout propos dans la sacristie, gourmandant rudement les bedeaux et le suisse, et au besoin remettant à sa place M. le curé lui-même. Mlle Brigitte était depuis près de quarante ans déjà présidente de la congrégation des filles zélatrices du sacré cœur de Jésus et dame du Saint-Tabernacle. C'est en cette dernière qualité qu'elle se trouvait plus spécialement chargée de l'ornement du maître-autel et du

bon entretien du chœur. Aussi la voyait-on toujours le plumeau à la main, frottant par ci, cirant par là, pliant et dépliant les nappes d'autel, redressant les fleurs artificielles, faisant reluire les chandeliers, les crucifix, les girandoles, rinçant les burettes, en un mot remettant tout en ordre et en place pour la plus grande gloire de Dieu et l'édification du prochain.

Je ne sais si elle avait jamais été jolie, je ne sais même pas si elle avait été jamais jeune; pour ma part, pendant les quelque trente ans que je l'ai connue, elle m'a toujours paru avoir le même âge, comme il m'a toujours semblé qu'elle portait la même robe. Cette étonnante robe, d'une nuance unique, intermédiaire savant entre le lilas pâle et le violet évêque, est inséparable dans mon souvenir de la personne même de Mlle Brigitte. Excepté les jours de grande cérémonie, où, comme présidente de la congrégation, elle revêtait la tunique blanche des vierges, je ne crois pas qu'elle ait jamais porté autre chose que cette éternelle robe violette.

Mlle Brigitte habitait rue du Collége une toute petite maison, et n'avait guère pour fortune que cinq ou six cents francs de rente; mais, si modique que fût ce revenu, elle trouvait moyen de tenir son rang et de suffire en outre à quantité de bonnes œuvres. Elle avait pour tout domestique une vieille fille nommée Benoîte, son égale en dévotion et sa supérieure peut-être en frugalité. J'ai dit l'air d'autorité de Mlle Brigitte dans l'église; mon père, qui était railleur à ses heures, l'avait plaisamment surnommée le *cinquième vicaire*, et le surnom était resté. Il fallait l'entendre en effet gourmander vertement quelque jeune prêtre nouveau-venu dans la paroisse, échappé de séminaire, peu au courant des us et coutumes. Quelle leçon! quel flux de paroles! Et les jours où M. le curé s'en allait sournoisement à sa terre de Cadenette sans prévenir personne, comme un écolier qui fait école buissonnière, quelle tempête! Les jours où, sur trente ou quarante dames du Saint-Tabernacle, deux ou trois seulement répondaient à la convocation hebdomadaire, quelles plaintes amères! Ah! n'eût été le souci du salut de son âme, que de fois le cinquième vicaire eût tout planté là et laissé M. le curé se tirer d'affaire tout seul!

L'abbé Raimbaud, curé de Saint-Sigefroy, chanoine et archiprêtre, ne pouvait guère se passer de Mlle Brigitte; mais de quel prix lui fallait-il payer son concours! C'était une amitié pleine d'orages que celle de la redoutable vestale, et jamais avec elle on ne pouvait avoir le dernier mot. Petit, court, la mine fleurie, l'abbé Raimbaud était aussi original comme homme que comme prêtre. Absolu, entier, ne supportant ni contradiction ni discussion, l'abbé gouvernait sa paroisse avec un despotisme tout militaire. Le populaire l'aimait pour sa verdeur, son allure décidée et ses propos sa-

lés; mais ses malheureux vicaires, victimes quotidiennes de ses entêtemens, l'auraient de grand cœur envoyé à tous les diables, si la chose eût été chrétiennement possible. Ancien officier de l'empire, missionnaire de France en 1820, d'une éloquence populacière qu'aucune hardiesse de mots n'intimidait, c'était lui qui avait fait planter au bout de la terrasse en fer à cheval qui domine la vallée de l'Auzone la grande croix réconciliatrice de la mission. L'abbé était né convertisseur, et son zèle contre l'hérésie ou l'impiété ne connaissait ni obstacle ni retenue. Ne pouvant, en ce siècle de décadence et de tiédeur, faire brûler personne, l'abbé Raimbaud s'était passionnément rejeté sur les superstitions locales, toujours si puissantes par la tradition. Il avait remis en honneur des cérémonies et des pèlerinages presque oubliés pendant la période révolutionnaire et l'ère impériale. Ce fut lui qui le premier retourna processionnellement sur la montagne de Venasque, à l'ermitage de Saint-Gen, demander la pluie en temps de sécheresse. Ce saint Gen, à vrai dire, eût été peut-être fort empêché de montrer des titres réguliers à la vénération des fidèles, et était certainement inconnu en cour de Rome; mais qu'importait le saint? Le brave abbé n'y regardait pas de si près. Ce qu'il voulait surtout, c'était entraîner à sa suite des populations entières comme un Pierre l'Hermite au petit pied, et les pousser jusqu'à l'exaltation fanatique par des prédications ardentes, en plein air, sur les grands chemins, à toutes les haltes. Lui-même s'exaltait, et de la meilleure foi du monde. Bien souvent on le vit pleurer à chaudes larmes dans la chaire pendant qu'au-dessous de lui dix mille voix discordantes hurlaient un cantique enragé, au risque de faire écrouler les voûtes de la basilique. Ce que le digne abbé aimait par-dessus tout dans les grandes cérémonies religieuses, c'était le bruit, le mouvement, le tapage même. Rien pour lui n'était au-dessus d'une messe militaire, et jamais il n'élevait si haut la sainte hostie que lorsque les tambours battaient aux champs à l'élévation. Peu sensible à la grave musique de l'orgue, moins encore à celle d'un orchestre d'instrumens, il se pâmait d'aise à la moindre fanfare. Le jour de la Sainte-Barbe, il jubilait visiblement à l'autel au bruit des bombardes et des décharges de mousqueterie, et, quand venait l'office des ténèbres pendant la semaine sainte, c'était avec une véritable volupté qu'il donnait le signal du tapage symbolique à la formidable réunion de gamins armés de crécelles et *tarabasteris* que suisses et bedeaux contenaient à si grand'peine, agenouillés en lignes serrées au bas de l'église.

C'est dans ce milieu rétréci, d'un horizon si borné, que la belle Mme Martelly avait vécu ses plus belles heures de jeunesse. L'ignorance de toutes choses dans laquelle l'éducation paternelle s'était

complu à la laisser, la vulgarité de sa vie de chaque jour dans le plus bourgeois des ménages, la fréquentation quotidienne et presque exclusive de gens communs, à idées étroites, à pratiques puériles, tout avait concouru à la maintenir dans une sorte d'engourdissement; mais rien n'avait pu prévaloir contre sa richesse native. Dans les moindres mouvemens, dans la démarche, dans l'attitude, Blanche Faravel trahissait l'incomparable élégance, la noblesse et la grâce innées. Elle était belle de cette beauté souveraine qui subjugue, elle attirait d'un attrait certain, irrésistible; mais elle ne paraissait pas avoir plus conscience de sa beauté que de son charme. Il émanait d'elle comme une bonne odeur de vertu, de sagesse, de réserve et d'inaltérable sérénité. La pureté lumineuse de son œil tranquille déconcertait tout regard téméraire, et l'idée ne venait à personne qu'il fût possible de s'oublier devant elle. Rien de gracieux à voir comme cette jeune femme dans sa mise soignée du matin, propre et leste, preparant les tartines pour le premier déjeuner des enfans, débarbouillant celle-ci, habillant celui-là, ou conduisant elle-même les aînés à l'école, et tout cela simplement, naturellement, vivement, avec une aisance souriante et une douce gravité.

Blanche allait avoir vingt-huit ans, mais on lui en eût donné vingt-cinq à peine. Blonde, de ce blond doux, fin et soyeux qui fait de la chevelure comme un nimbe d'or, Blanche avait des yeux d'un bleu si intense qu'ils en paraissaient presque noirs. Ces grands yeux pénétrans et humides contrastaient par leur éclat avec la douceur générale de la physionomie. Sa bouche riante s'entr'ouvrait sur des dents irréprochables, petites et serrées comme des dents d'enfant; l'ourlet un peu fort de sa lèvre inférieure indiquait la bonté et la bienveillance indulgente. Elle était pieuse, d'une piété tendre, profonde sans bigoteries puériles, et l'on sentait qu'une foi ardente courait sur ses lèvres avec la prière. Elle adorait ses enfans, et ressentait pour son mari une affection forte et sérieuse. Ce n'est pas qu'Éliacin fût particulièrement séduisant : ce robuste garçon de trente ans, haut en couleur, d'aspect vulgaire, vivant toujours au dehors, au grand air, à la chasse, sur ses terres, dans ses vignes, rentrant chaque soir harassé de fatigue, avec un appétit formidable, tombant de sommeil au dessert, n'était peut-être pas le mari idéal que la jeune fille avait pu rêver; mais pour Blanche Éliacin était avant tout le compagnon légitime de sa vie, choisi par son père, agréé par sa tante, béni par l'église, son mari enfin dans le sens le plus strict et le plus absolu du mot.

Dans le tranquille équilibre de son âme, Blanche ne concevait pas une existence autre que la sienne : complaire à son mari, élever ses enfans, surveiller sa maison, aimer Dieu et les pauvres, que

pouvait-il y avoir au-delà? Jamais elle n'avait paru ni au bal, ni au spectacle, ni même au concert; jamais elle n'avait ouvert un roman ou jeté les yeux sur un journal; elle ne se doutait même pas qu'une littérature profane existât en dehors de ses livres de piété, et à l'idée seule de décolleter ses épaules, comme cela se faisait, disait-on, aux soirées de la sous-préfecture, la rougeur montait à ses joues. Elle vivait ainsi dans une paix profonde, à l'ombre, sans désirs, sans envies, et ne concevant rien au-dessus de la monotone douceur de sa vie de chaque jour.

Blanche avait pour directeur spirituel l'abbé Taberlet, premier vicaire de la paroisse, prêtre ardent, enclin au mysticisme et d'une rigidité de mœurs toute monacale. Cet abbé était la bête noire du curé Raimbaud, qui vainement avait essayé de le plier sous son joug. Il vivait très isolé, dans une remarquable froideur avec les autres vicaires ses collègues, et n'avait pas moins de peine à se faire pardonner ses succès de chaire que ses coups de langue. Homme d'esprit et de repartie, incapable de bassesses complaisantes, l'abbé Taberlet végétait, malgré son mérite, dans les bas-fonds du vicariat, pendant que ses confrères d'ordination faisaient plus ou moins leur chemin et s'emparaient des bonnes cures; son franc-parler, son indépendance d'allures, lui nuisaient fort à l'archevêché. L'abbé ressentait pour Blanche une affection profonde qui touchait presque à la tendresse. Nul ne savait mieux que lui la beauté de cette âme, transparente, claire et limpide comme un cristal : aussi avec quels soins jaloux avait-il veillé sur cette pureté immaculée! Blanche était son œuvre spirituelle par excellence, il se mirait en elle presque avec orgueil, et se complaisait à lui servir de guide, à la passionner de perfection et de vertu. Quand Blanche à confesse l'appelait « mon père, » ce mot perdait aussitôt pour l'abbé la signification banale qu'il conservait dans la bouche des autres pénitens. Il se sentait vraiment père par l'esprit, et il éprouvait une douceur infinie à la nommer de son côté : mon enfant! ma fille! Si, pour une raison quelconque, Blanche eût cessé de se confesser à lui, l'abbé en eût éprouvé un véritable chagrin et se fût estimé le plus malheureux des hommes. C'était lui qui avait béni Blanche comme épouse chrétienne, et qui avait successivement baptisé les fruits de son union féconde.

II.

M. Faravel n'avait soufflé mot à personne de l'arrivée prochaine de sa sœur, et se réjouissait à part soi d'en donner la surprise à la ville entière; mais que peuvent la réserve et les précautions dans une ville comme Carindol? Chacun eut bien vite flairé quelque

chose et se mit en quête. Escalet, le tapissier, avait été vu deux ou trois fois sortant de la maison de la Rue-Dorée; que diable pouvait avoir à faire Escalet chez M. Faravel? D'autre part, il était visible que la maison même venait d'être nettoyée du haut en bas. A propos de quoi une telle lessive? Un passant, devant la boucherie, avait entendu la fraîche Mme Tourrès dire à ses garçons bouchers : — Mettez le filet de bœuf à part pour M. Faravel, et faites des andouilles de fraise de veau aux truffes. — Des andouilles truffées! un filet de bœuf! plus de doute, il s'agissait d'un grand dîner.

Un grand dîner à propos de quoi? en l'honneur de qui?.. Alari le saurait peut-être. Alari est le bon pâtissier de Carindol, le rival d'Eysséric le confiseur, comme lui fils de Visigoth, et chacun sait qu'il n'est pas de grand dîner possible sans petits pâtés d'Alari. M. Faravel en avait effectivement commandé deux douzaines, ne vous déplaise! A la poissonnerie, tout ce qui pourrait arriver de la fontaine de Vaucluse en truites et en écrevisses était retenu par M. Faravel. Quel était ce mystère? qui allait manger tant de bonnes choses? Et voilà tout Carindol en l'air, allant, venant, chuchotant, questionnant, multipliant les suppositions.

Mlle Brigitte était trop bonne Carindolienne pour ne pas prendre sa part de l'émotion générale. Comme l'Angelus de midi sonnait, elle se porta à la rencontre de Blanche à l'angle de la Rue-Dorée. Blanche, à son habitude, était allée chercher ses deux fils à l'école, et les ramenait à la maison par le plus court chemin.

— Halte-là! cria résolûment la vieille fille, tu vas m'expliquer un peu ce qui se passe chez vous, j'espère!

— Mais je ne sais rien, je vous assure...

— Tu ne sais rien, tu ne sais rien!.. Pour qui me prends-tu à la fin? Ton père donnerait un grand dîner, et tu n'en saurais rien, toi?

— Mais, ma tante, mon père fait ce qu'il veut chez lui, et il est bien le maître de donner à dîner sans ma permission.

— Eh! qui te parle de permission, petite sotte? Une fille attentive sait toujours ce que fait son père,... c'est son devoir, entends-tu? Que te voilà bien avec tes airs étonnés, incapable de rien dire à ta pauvre tante sur une chose dont tout le monde s'occupe et qui se passe dans ta maison! Va! va! continue, continue! tu feras une maîtresse femme, c'est moi qui te le dis!

Cette semonce eût probablement duré longtemps encore à la grande confusion de Blanche, si M. Faravel ne fût intervenu de sa personne, fort à propos. — Ah! sœur-belle, dit-il, quelle chance de vous rencontrer! j'allais chez vous...

— Chez moi, fit Mlle Brigitte, toute saisie, eh! quel bon vent vous poussait, mon frère?

— Je voulais vous prier, dit négligemment M. Faravel, de venir demain sans façon manger notre soupe.

— De grand cœur, mon frère; mais à propos de quoi ce festin, s'il vous plaît?

— Ah! grand Dieu! un festin! N'allez pas croire qu'il s'agit d'un festin; un petit dîner de famille, voilà tout.

Les réticences modestes de M. Faravel étaient autant d'aiguilles acérées qui perçaient l'âme de Mlle Brigitte d'outre en outre; comment se résoudre à n'en pas apprendre davantage? — Faudra-t-il être en grande toilette? hasarda-t-elle subtilement; quels sont vos convives?

— Excepté M. le curé, que je vais inviter de ce pas, nous serons exclusivement en famille.

Ces derniers mots achevèrent de mettre Mlle Brigitte en déroute. Décidément M. Faravel ne voulait rien dire; mais pour quelle raison, sous quel prétexte, réunissait-il ses parens en ce moment? Que parlait-on de petit dîner de famille en présence de tels préparatifs culinaires? Ah! combien la nuit parut longue à Mlle Brigitte, et de quelle oreille distraite elle écouta l'instruction du petit père André, qui pourtant, de l'aveu de tous, n'avait jamais encore si bien prêché que ce jour-là!

La *surprise* de M. Faravel eut le plus grand succès. L'arrivée de Paul et de sa mère fut un véritable coup de théâtre. La baronne d'ailleurs était radieuse; le changement d'air, de milieu, les distractions de la route, avaient suffi pour opérer dans son cher Paul une transformation aussi prompte que frappante, et ce fut avec un grand soulagement de cœur qu'elle entendit M. Faravel, après les premières embrassades, lui dire : — Eh! voilà donc notre malade? il a l'air de se porter comme un charme, le gaillard! — L'installation des voyageurs se fit au milieu du brouhaha traditionnel qui préside dans le midi à toute arrivée d'importance. Ce n'était par toute la maison que va et vient de portefaix, cris d'enfans, abois de chiens, ahurissement de domestiques, entrées brusques, sorties bruyantes, ordres, contre-ordres, appels répétés, voire jurons énergiques. Paul, accoutumé au service silencieux et discret de la domesticité parisienne, restait tout étourdi de cette turbulence. M. Faravel le présenta successivement à Blanche et à Éliacin; c'est à peine s'il y prit garde, tant il se sentait assourdi. Enfin après une bonne heure de tumulte le calme se fit à peu près, et les hôtes furent laissés à eux-mêmes jusqu'au dîner.

A cinq heures, les invités se présentèrent. L'abbé Raimbaud, en belle soutane neuve, portait sur sa poitrine la croix de l'Éperon d'or, récent envoi du saint-père. Mlle Brigitte avait retrouvé, au fond de quelque coffre, un ancien oiseau de paradis, acheté, qua-

rante ans auparavant, pour le passage de Mme la duchesse d'Angoulême, et fort outragé depuis par les mites en dépit du camphre et du vétiver. Blanche portait une robe montante de soie noire unie, sur laquelle se détachaient en blanc un col de linge et des manchettes plates finement serrées au poignet. Ni fleurs, ni bijoux, ni dentelles; elle était charmante ainsi. Éliacin au contraire avait l'air bien mal à l'aise en habit noir; ce malheureux habit, son propre habit de noces, vieux déjà de huit ans, était devenu si singulièrement étroit qu'il lui donnait les plus inquiétantes préoccupations.

Paul, pour sa part, regardait cette table, ces convives, ces toilettes, avec un étonnement que sa politesse seule l'empêchait de trahir. En vrai Parisien, il restait confondu devant cet amoncellement de nourriture. Il regardait de temps en temps d'un œil inquiet ses voisins de droite et de gauche, se proposant intérieurement de régler sa conduite sur la leur. Jugez de ce qu'il devint lorsqu'il les vit manger de tout et à belles dents pendant trois bonnes heures d'horloge! Entre tous, l'abbé Raimbaud se distinguait par l'activité incessante de ses mâchoires, et il n'était pas jusqu'à la sobre Mlle Brigitte qui ne donnât pour la circonstance un coup de fourchette à intimider un Auvergnat. — Comment? comment? disait M. Faravel avec insistance, vous refusez encore; mais vous ne mangez de rien, mon cher neveu.

— Ah! mon oncle, je demande grâce! Je n'en peux plus... je n'ai plus faim!

— La belle raison! Manger sans faim, boire sans soif, c'est là ce qui distingue l'homme des animaux; n'est-ce pas, l'abbé? Dites donc à cette petite bouche qu'on a toujours faim pour une aile de perdreau ou pour un ortolan.

— Ah! riposta gaillardement le curé, les meilleurs sermons sont prêches d'exemple; que M. Paul fasse comme moi! — Et ce disant, le digne pasteur, faisant de l'oiseau délicat une seule bouchée, déposait sur le bord de son assiette le bout des pattes et le bout du bec.

— Bravo! dit Paul avec bonne humeur, et combien de temps pouvez-vous continuer un tel exercice sans vous lasser, monsieur le curé?

— Vaille! répondit l'abbé Raimbaud en se versant rasade, on se lasse de tout, cher monsieur Paul : du perdreau, de la caille, de la grive, du pluvier, — mais de l'ortolan? jamais!

— Vraiment? Ainsi, même après le succulent dîner que nous achevons, vous seriez homme à en manger encore?

— De l'ortolan? toujours!

A cette mirifique réponse, Paul s'inclina humblement en vaincu

qui rend les armes. Comme il relevait la tête, cherchant l'œil de sa mère, son œil rencontra celui de Mme Martelly. Était-ce une illusion? il lui sembla que cet œil était suppliant et demandait grâce pour tout le monde, pour son père, pour son mari, pour le curé. Paul se sentit saisi et pénétré de l'éloquence muette de ce beau regard limpide, et s'étonna d'avoir accordé si peu d'attention à une aussi admirable personne. Il venait tout à coup de découvrir cette élégance souveraine, cette incomparable noblesse que la jeune femme portait partout avec elle. Du milieu de toutes ces caricatures vulgaires, elle jaillissait pour ainsi dire dans sa blancheur éclatante comme un lis d'un buisson d'épines.

— Qu'elle est belle! se répétait Paul mentalement, mon Dieu! qu'elle est belle! Mais quelle vie doit être la sienne dans un tel entourage!.. Ah! pauvre femme!

On s'était enfin levé de table, et l'on prenait au « salon de compagnie, » à petites gorgées, le café brûlant, dans les belles tasses du « grand service. » Décidement Paul avait fait la conquête de tout le monde par son aisance et sa belle humeur. Son oncle le trouvait plein d'esprit. Il avait si peu bronché devant les énormités de l'abbé Raimbaud que celui-ci raffolait de lui littéralement; il n'était pas jusqu'à l'honnête Éliacin qui ne fût charmé d'avoir pu longuement exposer ses idées de cultures nouvelles à un auditeur aussi complaisant. Seule, Mlle Brigitte résistait résolûment à l'enthousiasme et protestait contre l'engouement général.

— Va-t-on bientôt nous laisser tranquilles avec ce Parisien! grommelait-elle à mi-voix. Voilà un beau sire, vraiment, qui s'est mis à table sans se signer et s'en est retiré en vrai païen, sans dire grâces! Et M. le curé, qui a vu tout cela comme moi, et qui n'a rien dit!.. Ah! tenez! c'est une honte! oui, oui, je le répète, pour une maison chrétienne, c'est une honte!

— Êtes-vous sûre de cela? hasarda timidement M. Faravel; il m'avait pourtant semblé...

— Il ne vous a rien semblé du tout, riposta Mlle Brigitte avec autorité, et voilà un mensonge que vous ferez bien de porter à confesse la prochaine fois que vous irez, mon frère... Je sais ce que je dis, et je sais ce que j'ai vu... Si Éliacin veut m'en croire, il sera très réservé avec cet évaporé, qui se fait la raie au milieu de la tête comme une femme!

En neveu plié de longue main à une discipline inflexible, Éliacin s'inclina sans mot dire. Mlle Brigitte avala une dernière gorgée de moka, et reprit de sa voix rogue : — Quant à toi, Blanche, ce n'est ni le lieu, ni le moment de te dicter ta règle de conduite pendant le séjour de ces *étrangers;* tu viendras me voir demain au sortir de la messe, et je te dirai ce que je dois te dire pour dégager ma res-

ponsabilité,... car, ou je me trompe fort, ou il va se passer ici d'étranges choses!..

— Que voulez-vous dire, ma tante?

— C'est bon! c'est bon! je m'entends!

Paul, sur l'invitation de son oncle, venait de s'asseoir au piano, et préludait légèrement pour se rendre compte de la valeur de l'instrument. Il était loin d'être un virtuose, mais il avait l'âme tendre, le goût élevé, un sentiment musical très profond. Il joua de mémoire quelques-unes de ces pages où Chopin semble avoir mis toute son âme. C'était la première fois de sa vie que Blanche entendait chose pareille. Accoudée au fauteuil de sa tante, elle écoutait ravie, étonnée que de tels accens pussent sortir de ce pauvre piano tapoteur, si sec et si dur jusque-là. Pendant que la vague mélodie allait et venait, douce et caressante, elle sentait son cœur battre avec force et son sein se soulever d'émotion. Des larmes délicieuses tremblaient au bord de ses paupières; une d'elles tomba, et la fatalité voulut que ce fût précisément sur la main de Mlle Brigitte, à demi assoupie par la digestion, et qui du choc s'éveilla en sursaut.

— Qu'est ceci, Blanche? tu pleures? Ah! nous voilà bien! Par pitié, monsieur le curé, dites donc à mon frère de faire cesser cette musique d'enterrement!.. nous bâillons tous à mourir!

— Le fait est, dit le curé en se secouant, que je me sens comme engourdi. Si M. Paul nous jouait quelque chose de gai?.. une marche militaire par exemple?..

— Volontiers, monsieur le curé, voulez-vous la marche du *Prophète?*

— Va pour *le Prophète!*

Blanche, toute honteuse de s'être laissé surprendre en flagrant délit d'émotion, s'était détournée pour essuyer ses yeux et s'éventait par contenance. La marche du *Prophète* éclata, mais, il faut bien le dire, malgré ses qualités de rhythme et de sonorité, ne parut pas précisément ravir le digne curé au troisième ciel. — Attends, se dit Paul en souriant à part soi, je sais maintenant ce qu'il te faut, — et il attaqua furieusement le quadrille d'*Orphée aux enfers*. Soulevé par ce rhythme entraînant, l'abbé Raimbaud battait la mesure à tour de bras et faisait visiblement de grands efforts pour ne pas aller au-delà. Sa face rubiconde s'épanouissait dans l'ivresse: au galop final, il dut littéralement se tenir à quatre pour ne pas s'élancer emportant dans ses bras Mlle Brigitte éperdue. A quels périls n'échappa point ce soir-là la dignité sacerdotale!

III.

Le lendemain de ce jour mémorable fut un jour de repos; tout le monde en avait grand besoin du reste. Paul et sa mère s'étaient

réveillés la tête lourde, et la perspective de passer encore deux ou trois heures à table ne laissait pas que de les épouvanter quelque peu. Aussi la proposition de M. Faravel d'aller passer la journée à la campagne fut-elle acceptée d'enthousiasme. On partit dans un affreux char-à-bancs, harnaché à la diable, grinçant douloureusement au moindre tour de roue, que Pascal, le loueur, qualifiait de *breack* avec l'audace d'un maquignon sans pudeur. A Carindol, les routes sont belles, d'un entretien remarquable, et ombragées presque partout de beaux arbres en bordure. A peine à quelques kilomètres de la ville, l'air plus vif de la montagne se fait sentir, chargé de senteurs balsamiques pénétrantes; la poitrine dilatée respire avec délices pendant que l'œil charmé contemple un des plus beaux panoramas du monde. Qu'on se figure en effet l'imposante masse du mont Ventoux bornant l'horizon et semblant l'étreindre de bras gigantesques, avec les derniers contre-forts des montagnes de Beaumes et de Venasque; une innombrable quantité de petites maisons blanches, à volets verts, émaillant ce bassin merveilleux, frais et verdoyant comme une plaine de Touraine, et, par-dessus tout cela, un soleil éclatant, jetant partout la lumière et l'or comme un prodigue. Dans ce coin de terre exceptionnel, rien qui rappelle le midi poudreux, blanchâtre, aveuglant, voué à la sécheresse éternelle. Partout au contraire la verdure des prairies, l'ombre des peupliers et des saules au bord des eaux vives; de grands champs de garance, de melons blancs et de pastèques, alternant avec des pièces de luzerne gigantesque, et à perte de vue, au penchant des coteaux, à l'abri du vent, une ceinture immense de vignes, d'oliviers et de mûriers.

On touchait aux derniers jours de l'été; la moisson était faite et la vendange prochaine; les souches regorgeaient de raisins et pliaient jusqu'à terre sous leur poids. Pour la première fois de sa vie, Paul se trouvait vraiment face à face avec la nature et s'émerveillait sans se lasser devant cette profusion, cette abondance et cette fécondité inépuisables. Il savourait, pour ainsi dire, ces belles campagnes, des yeux, des lèvres, des narines, dans une sorte d'ivresse éblouie. Il y avait donc dans le monde une autre vie possible que la vie parisienne?

Entre temps, Mlle Brigitte s'en donnait au presbytère, et le mettait sens dessus dessous. On était à la veille de Notre-Dame de septembre, et rien n'était encore prêt pour cette grande date. Le bel ornement, blanc et or, auquel les dames du Saint-Tabernacle travaillaient depuis si longtemps, qui aurait dû être parachevé au plus tard pour le 15 août dernier, gisait inachevé faute d'ouvrières, et il n'était que trop certain que le vieil ornement, d'une vétusté déplorable, ferait encore une fois le service de la fête. Mlle Brigitte

avait retenu Blanche d'autorité, et la jeune femme avait dû faire le sacrifice de la partie de campagne. Elle travaillait avec résignation dans l'*atelier* désert, n'osant souffler mot ni relever la tête, de peur d'augmenter chez sa tante une irritation qu'elle sentait grossir de minute en minute et menacer de tourner en tempête. — Eh bien! c'est du joli! voilà trois heures sonnées, et personne!.. personne! grommelait Mlle Brigitte, exaspérée de rester seule avec Blanche devant tant de besogne. Oh! si j'étais curé pour vingt-quatre heures seulement, comme je réglerais vite le compte de ces belles dames qui vous plantent là sous prétexte que leurs fils sont en vacances, et que c'est la saison d'habiter la campagne!

Blanche ne répondait rien, et paraissait absorbée tout entière dans des reprises compliquées. Irritée de ne pas rencontrer d'écho à ses doléances, sa tante lui arracha presque l'ouvrage des mains. — Qui est-ce qui t'a dit de repriser cette chasuble? dit-elle durement, nous avons tant de temps à perdre! On dirait que c'est un fait exprès, et que tu ne cherches que ce qui peut me faire de la peine.

— Moi, ma tante? par exemple!

— Oui, toi! au lieu de m'aider, de dire comme moi, tu restes là plantée comme un terme, et il faut des pincettes pour t'arracher une parole. Moi qui me suis dévouée pour toi, je peux le dire, ah! j'étais loin de m'attendre à tant d'ingratitude!

En entrant dans le salon qui servait d'atelier aux dames du Saint-Tabernacle, l'abbé Raimbaud vit bien vite que le temps était à l'orage, et qu'il aurait sa bonne part de l'averse prochaine.

— Arrivez! arrivez! lui cria Mlle Brigitte; venez compter vos brebis, incomparable pasteur! Où sont vos belles protégées, s'il vous plaît? En vérité, j'ai bien envie de faire comme elles, et de m'en aller, moi aussi, sans me soucier du reste! Vous vous tirerez de là comme vous pourrez; je m'en lave les mains comme Pilate!

—La! la! disait le curé! calmez-vous donc, ma chère mademoiselle Brigitte, au nom du ciel!

— Oui, oui, quand tout le monde vous abandonne, je redeviens votre chère mademoiselle Brigitte, je sais cela; mais je sais aussi que j'en ai assez à la fin! Viens, Blanche, viens, ma chère fille, je ne souffrirai pas que tu t'abîmes plus longtemps les yeux à l'ouvrage. Il n'est pas juste que tu sois seule à la peine pendant que ces dames s'amusent je ne sais où! Monsieur le curé, nous sommes vos servantes, et nous vous tirons notre révérence!

— Au nom du ciel! je vous le répète, chère mademoiselle, patientez encore un peu, je vous prie; qui sait? il est encore de bonne heure, et peut-être va-t-il nous arriver du renfort... Vous ne pouvez pas m'abandonner ainsi à la veille d'une fête solennelle!

Plus l'abbé Raimbaud se faisait petit devant Mlle Brigitte, plus celle-ci le prenait de haut et se raidissait dans son refus. Prières, supplications, objurgations, tout fut inutile; l'inflexible présidente semblait avoir pris le ferme parti d'en finir. Il y a terme à tout, même à la patience d'un curé, surtout si ce curé supporte difficilement la contradiction. Or le brave abbé Raimbaud était colère comme un coq d'Inde. Humilié d'avoir supplié en vain, désireux peut-être de secouer un joug despotique dont il avait trop souvent senti le poids, il se redressa fièrement devant Mlle Brigitte, et d'une voix que l'émotion rendait tremblante : — C'est bien, mademoiselle, dit-il; vous pouvez vous retirer... J'accepte votre démission!

En entendant ces invraisemblables paroles, Mlle Brigitte eut un haut-le-corps de stupeur et pâlit à se trouver mal. Elle, démissionnaire! elle, perdant cette présidence que nul ne lui avait contestée pendant trente ans! était-ce possible? Le pauvre curé n'avait donc plus sa tête à lui? Elle se remit bien vite du coup, et, haussant dédaigneusement les épaules : — Vous êtes fou! dit-elle.

— Comment, je suis fou? cria le curé, atteignant tout de suite le paroxysme de la fureur. C'est vous qui êtes folle, insupportable pécore! Je vous défends, entendez-vous bien, je vous défends de remettre le pied ici! je vous interdis l'entrée de la sacristie! Rendez-moi, rendez tout de suite les clés des grands placards; vous n'êtes plus rien!

Il ne criait plus, il hurlait. Si accoutumée qu'elle fût à ses écarts, jamais Mlle Brigitte ne l'avait encore vu dans un tel état. Blanche tremblait comme une feuille sous le souffle d'un vent d'orage. — C'est bon! monsieur le curé, dit Mlle Brigitte avec un calme qu'on était loin d'attendre d'elle, je me retire; seulement vous ferez bien d'aller à confesse ce soir même, si vous voulez dire votre messe de demain en état de grâce!

— Insolente! Je dirai ma messe comme il me plaira, entendez-vous! et je vous dispense de prendre souci de mon salut. Tâchez de faire le vôtre, si votre orgueil veut bien vous le permettre. Allez, allez! si jamais vous entrez au paradis, votre place n'y sera pas grande, c'est moi qui vous le dis!

— Et moi, je me moque de ce que vous dites! répliqua Mlle Brigitte en se retournant une dernière fois avant de refermer la porte sur elle.

Cette épouvantable querelle fut bientôt connue de la ville entière et devint le texte de toutes les conversations. Les uns prenaient parti pour le curé, les autres lui donnaient tort. M. Faravel, fort embarrassé entre le pasteur et le cinquième vicaire, s'épuisait en démarches conciliatrices inutiles. L'abbé Raimbaud était homme de

volonté; une fois décidé à faire, il allait de l'avant avec résolution, et pour rien au monde n'aurait rompu d'une semelle. Autant pour humilier l'ex-présidente que pour assurer la solennité de la fête, le curé résolut de se passer pour cette fois des dames du Saint-Tabernacle et d'appeler de simples mercenaires à son aide. Deux couturières émérites s'installèrent dès le lendemain avec leurs ouvrières dans l'atelier. En cinq ou six jours, ces vaillantes filles eurent abattu plus de besogne que toutes les dames du Saint-Tabernacle n'eussent pu faire en six mois, et le dimanche à la grand'messe Mlle Brigitte faillit tomber à la renverse, suffoquée de dépit, en voyant l'abbé Raimbaud officier avec diacre, sous-diacre et prêtre assistant, dans toute la splendeur du bel ornement blanc et or, au grand complet, chasuble, chape et dalmatiques.

Paul et sa mère assistaient à cette fameuse grand'messe de Notre-Dame de septembre, dont la date reste désormais attachée au souvenir du coup d'état de l'abbé Raimbaud. Si Paul n'était pas précisément un païen, comme l'affirmait Mlle Brigitte, il faut bien convenir que c'était un chrétien médiocre. Catholique de nom, sa pratique religieuse se bornait à peu près à l'assistance aux messes de mariage et aux messes de mort de ses parens et amis. L'idée d'entrer dans une église pour y prier ne lui était jamais venue depuis qu'il était sorti du collége. Comme presque tous les jeunes gens de sa génération, fille du romantisme de 1830, il avait ce fonds de religiosité vague qui remplace si singulièrement l'athéisme et l'impiété philosophique du siècle dernier. Loin de songer à fermer les églises, Paul les eût voulu toutes, romanes ou gothiques, magnifiquement décorées de peintures magistrales, étincelantes de vitraux, pleines de chants d'orgues, de voix séraphiques et de parfums d'encens. La religion d'autrui ne le gênait aucunement; pourvu que les prêtres ne s'occupassent pas de ses affaires, il était disposé à les laisser parfaitement tranquilles, et son indifférence indulgente s'accommodait à peu près de tout. Bien mieux, en vertu même de son respect pour la liberté des autres, Paul avait dans l'église une tenue infiniment plus convenable que la plupart des dévots de profession. Jamais on ne l'avait surpris ni causant, ni riant, et sa réserve décente avait beaucoup frappé l'abbé Taberlet, qui ne se gênait pas pour le proposer en modèle aux plus fervens congréganistes.

Cette attitude respectueuse ne l'empêchait pas d'observer, et, en très peu de temps Paul en sut long sur tout le monde. Ce petit vieillard papillotant qui entrait au chœur sur la pointe du pied faisait une demi-génuflexion devant l'autel en l'accompagnant d'un petit salut de la main au saint sacrement, avant de s'asseoir dans sa stalle patricienne, c'était le marquis de Raxis, vieux noble tout pénétré encore des parfums de l'ancienne cour, irréprochable dans

sa mise et d'une politesse parfaite. Puis venait au premier rang, dans la nef, celui qui fut si longtemps le beau Rolland, le joyeux Rolland, *Rolland-mange-tout*, l'homme des farandoles, des cavalcades, des mascarades, des folies de toute sorte, — Rolland, qui chantait si volontiers *la Gloire et l'amour*, et au mardi gras *la belle Bourbonnaise*, en plein air, en culotte courte, la brette au côté, le claque sous le bras, devant dix mille auditeurs, sur un char de parade, vieux diable dont la peur de l'enfer a fait enfin un vieil ermite ; tout près de lui, maître Rançon, le Berryer de Carindol, terrible célibataire, effroi des maris, célèbre par ses ravages, qui semblait devoir mourir, comme don Juan, son modèle, dans l'impénitence finale, et qui, depuis sa dernière attaque, se traîne en porte-cierge à toutes les processions; enfin, près du banc des marguilliers, en face de la chaire, appuyé sur la canne énorme des muscadins du directoire, priant à se démantibuler la mâchoire, une sorte de spectre englouti dans une interminable redingote verte, dont les plis tombent jusque sur ses talons tremblotans. C'est ce qui reste du farouche Nottier, ancien juge au tribunal révolutionnaire, tour à tour jacobin avec Robespierre et thermidorien avec Barras, poltron coupeur de têtes redevenu l'humble paroissien de Saint-Sigefroy, comme s'il n'avait pas célébré la fête de l'Être suprême sous ses voûtes!

Du côté des femmes, sur la même ligne, presque côte à côte, s'agenouillent de temps immémorial trois vierges augustes, presque centenaires : la richissime Mlle Bernard, donateur anonyme, mais bien connu, du grand maître-autel en marbre, la très pauvre Mlle Élise, qui, dit-on, vit d'un sou de lait par jour, et l'altière Mlle Clorinde, propre sœur de maître Rançon; mais la figure la plus curieuse à étudier était incontestablement celle de Mme Bérangère de Marcellange, grande coquette sur le retour, toujours gantée au plus juste et chaussée au plus fin : l'âge n'avait pu vaincre la souplesse élégante de sa taille cambrée, et la grâce de ses mouvemens pouvait encore la faire prendre de loin pour une jeune femme. Somptueusement vêtue d'une robe à la dernière mode, Mme de Marcellange lisait ses prières dans un beau livre d'heures relié en velours bleu, à fermoirs d'or. Ses genoux délicats s'appuyaient sur un coussin douillet, et un bourrelet capitonné adoucissait autant que possible les duretés du dossier de sa chaise. Son assiduité aux offices était vraiment remarquable : pendant l'hiver, quelque mauvais temps qu'il fît, elle arrivait toujours la première; les pieds sur la chaufferette, les mains dans le manchon, drapée dans un superbe cachemire de l'Inde, la chère dame écoutait avec componction, quel que fût le prédicateur. Il était évident qu'elle faisait les plus louables efforts pour prendre goût à la piété et faire son salut

comme ses voisines, mais il était non moins évident qu'elle en était pour sa peine. Malgré l'âge, malgré les rides, malgré la peur de l'enfer, malgré tout, Mme de Marcellange restait irrémissiblement mondaine et coquette. Elle multipliait les pratiques, se figurant sans doute suppléer ainsi à la sécheresse radicale de l'âme; mais sa ferveur ne dépassait pas les lèvres, et rien qu'à la façon dont elle prenait une pincée de réglisse à la violette dans son joli drageoir en cristal de roche, on reconnaissait Célimène.

Combien différente de toutes ces femmes était Blanche Martelly, et qu'il était difficile de la voir prier sans en être touché jusqu'à l'âme ! Comme on sentait qu'une foi profonde soulevait cette jeune poitrine, et que ces lèvres ardentes ne murmuraient pas de vains mots! Absorbée dans son recueillement, jamais Blanche ne se retournait pour savoir qui entrait ou qui sortait, et c'est à peine si Mlle Brigitte pouvait lui arracher quelques monosyllabes en réponse à ses importunes questions.

Paul ne pouvait se lasser de la regarder, et trouvait une douceur singulière dans cette contemplation muette. A son insu, il recherchait cette influence, et Blanche en prière lui faisait bien vite oublier les grimaces et les simagrées d'alentour. Il ne voyait plus les grotesques, les ridicules, les hypocrites ni les sots; il ne voyait que Blanche, qu'elle seule, et il s'absorbait si bien dans cette vision, qu'il finissait par oublier l'heure, le lieu, tout au monde. Alors il se passait d'étranges choses dans son cerveau surexcité. Cette jeune femme, à laquelle il n'avait pas jusqu'ici accordé la moindre attention galante, qu'il voyait pour sa part toujours aussi discrète et aussi réservée que le premier jour, avec qui un respect presque froid ôtait toute idée de familiarité possible, devenait tout à coup à l'église une camarade, une amie, une confidente intime; toute glace semblait se rompre entre elle et lui comme par enchantement. A la maison, dans des rapports quotidiens, il n'échangeait guère avec elle que des phrases de politesse banale; il la voyait avec plaisir sans doute, et la rencontrait volontiers, mais ce plaisir ne dépassait pas l'agréable mesure et ne se mélangeait jamais d'aucun trouble. A l'église au contraire, Blanche devenait tout de suite un objet d'attention exclusive et de préoccupation absorbante. Paul n'avait qu'à fermer les yeux pour se voir aussitôt étroitement rapproché d'elle. Agenouillé à ses côtés, la touchant presque, il s'évertuait à répéter les mêmes prières qu'elle, jaloux de sa foi profonde et de sa ferveur ardente. Que n'eût-il pas donné par momens pour la suivre jusqu'à la sainte table, partager avec elle le pain des forts, ouvrir son âme aux mêmes actions de grâces, et rentrer avec elle en silence, la main dans la main, dans une familiarité fraternelle et recueillie!

Blanche s'était-elle rendu compte de cette singulière influence exercée par elle sur son cousin? Qui peut le dire, et d'ailleurs qu'importe? Ce qu'il y avait de certain, c'est qu'elle subissait, de son côté, le même charme inconscient. Paul lui plaisait infiniment, et son ingénuité le laissait voir sans détour. Elle recherchait sa société et sa conversation, bien que le plus souvent son ignorance la condamnât à n'y pas comprendre grand' chose. Quand Paul s'animait sur une question de littérature ou d'art, elle écoutait avidement ce brillant causeur, au tour d'esprit si ingénieux, à la mémoire si riche, et, si elle aussi fermait les yeux, elle entrevoyait aussitôt, dans le lointain confus du rêve, une autre vie que la vie de Carindol, une vie idéale, d'éloquence, de musique, de poésie, où les plus pures jouissances de l'esprit prenaient tout le temps.

L'époque des vendanges était pour Éliacin Martelly le grand moment de l'année; héritier d'immenses garrigues incultes et stériles, où, de temps immémorial, de maigres troupeaux broutaient seuls une herbe avare, il avait eu l'audace de les défricher à grands frais et de les planter en vignes malgré les remontrances décourageantes de tout son entourage. Le ciel avait béni cette entreprise téméraire, et il commençait à récolter de si prodigieuses quantités de raisin qu'il fabriquait déjà le vin par milliers d'hectolitres, à la confusion de ses détracteurs. Ses vendanges ne duraient pas moins d'un mois, et ses vendangeurs se comptaient par centaines. Ses pressoirs regorgeaient et devaient fonctionner nuit et jour pour tenir tête aux travailleurs. C'était une activité de ruche, un coup de feu pittoresque, où l'œil du maître était de première importance. Aussi pendant toute cette période, Éliacin ne quittait-il pas Bellecour, le premier levé, le dernier couché, mangeant n'importe quoi, et dormant le plus souvent tout habillé sur un lit de camp, comme un général sur son champ de bataille, au cœur même de son armée.

Le brave garçon était très fier de ses vignes, et, comme on voit, à très juste titre. Il n'éprouvait pas seulement la joie légitime du propriétaire qui escompte les résultats d'une récolte abondante, il avait aussi l'orgueil triomphant du créateur récompensé dans son œuvre. Il commandait le respect par le succès, et M. Faravel lui-même, accoutumé à le traiter en toutes circonstances en petit garçon, s'inclinait ici devant son autorité et son incontestable compétence. Plusieurs fois par semaine, on allait le voir à pied, en famille, car Bellecour n'était qu'à une petite heure de marche de Carindol, et les enfans se régalaient de vin doux à même le cuvier. C'était toujours pour eux une fête que ces visites, et la seule menace d'en être privés suffisait pour avoir raison des plus mutins.

Un soir, par une claire lune d'octobre, Paul et Blanche revenaient

de Bellecour précédés joyeusement par les enfans et suivis à quelque distance en arrière par M. Faravel et la baronne. On rentrait ce soir-là un peu plus tard que d'habitude, ayant fait à Éliacin la surprise d'un souper tout prêt, gaîment servi sur les tonnes; l'air était tiède comme au printemps, et dans la campagne tranquille rien ne troublait l'harmonieux silence.

— Quelle douce nuit! dit Paul, et comme le poète a raison!

Que le séjour de l'homme est divin quand la nuit
De la vie orageuse étouffe ainsi le bruit!
Ce sommeil qui d'en haut tombe avec la rosée
Et ralentit le cours de la vie épuisée
Semble planer aussi sur tous les élémens
Et de tout ce qui vit calmer les battemens.

Blanche écoutait toute surprise, et ses beaux yeux s'illuminaient d'un feu extraordinaire. Paul reprit avec le secret plaisir de l'artiste qui a conscience de l'émotion qu'il fait naître et qui s'y abandonne pour son compte :

Hélas! combien de fois, seul, veillant sur les cimes
Où notre âme plus libre a des vœux plus sublimes,
Beaux astres, fleurs du ciel dont le lis est jaloux,
J'ai murmuré tout bas : que ne suis-je un de vous?

— Mon Dieu, les beaux vers! s'écria Blanche émue; de qui sont-ils, monsieur Paul?

— De Lamartine, madame.

— Lamartine? répéta Blanche du ton dont elle eût dit : Confucius ou Manou.

— Eh quoi! dit Paul au comble de l'étonnement, vous ne connaissez pas Lamartine même de nom?

— Hélas! monsieur Paul, vous savez bien qu'on ne m'a jamais rien fait lire!.. Soyez indulgent pour ma misérable ignorance!

— Mais c'est affreux! répétait Paul hors de lui; vous ne connaissez pas Lamartine! vous, vous, une femme! Ah! madame, il vous faut lire ce poète, votre poète par excellence, et qui semble avoir écrit ses plus beaux vers tout exprès pour vous!

— Je le voudrais bien, monsieur Paul, mais qui sait, dit Blanche hésitante, si Éliacin me permettra cette lecture?

— Ah! pour le coup, madame, permettez-moi de protester! Si M. Martelly était homme de lecture et d'étude, j'aurais mauvaise grâce à prétendre aller sur ses brisées; mais de bonne foi comment voulez-vous que M. Martelly permette ou défende, ne sachant pas de quoi l'on parle? Le vîtes-vous jamais ouvrir un livre, même les jours de pluie, quand le mauvais temps le condamne à rester au logis?

On était arrivé aux premières maisons du faubourg, Blanche s'arrêta pour attendre son père et sa tante; elle était singulièrement émue et se sentait toute troublée. Pour la première fois, elle éprouvait une sorte de gêne à se trouver presque en tête-à-tête avec Paul; elle s'étonnait d'avoir pris malgré elle un goût si vif à des choses si profanes; elle se sentait comme enivrée et chancelait éblouie. Quelle langue parlaient donc ces poètes, et dans quel monde de sentimens inconnus vous entraînaient-ils à leur suite? Fallait-il céder au charme, à l'irrésistible attrait, croire Paul sur parole et s'abreuver aux sources vives, ou fallait-il fuir la tentation, repousser le livre, boucher ses oreilles, et se replier dans le repos profond de l'ignorance première?

La pauvre Blanche passa une nuit fort agitée. Les vers de Lamartine revenaient sans cesse au bout de ses lèvres, et elle les reconstruisait mentalement en les scandant comme avait fait Paul; elle s'arrêta toute surprise de s'entendre les répéter à haute voix, et elle s'émerveilla de les avoir si bien retenus. C'est qu'aussi Paul les disait si bien! Quelle âme! quel accent! Il devait être poète, lui aussi, lui aussi devait parler la langue divine. O misère! serait-elle jamais capable de l'apprendre? Elle appelait en vain le sommeil, et récitait pour s'étourdir des dizaines de chapelet; mais sa prière était toute machinale, et son esprit ne pouvait se détacher de ces pensées nouvelles. Elle ne s'endormit qu'au petit jour, lasse à mourir, et Mlle Brigitte, étonnée de ne pas la voir à sa place habituelle, eut des distractions formidables pendant toute la première messe.

On a bien raison de le dire, il n'est que le premier pas qui coûte; autant Blanche s'était défendue avant d'oser ouvrir le livre redoutable, autant elle se sentit enhardie à de nouvelles audaces après la lecture. L'impression chez elle fut aussi profonde que puissante. *Les Méditations, les Harmonies, Jocelyn,* la charmèrent jusqu'à l'ivresse; comme un aveugle à qui les écailles tomberaient tout à coup des yeux et qui ne pourrait se rassasier de lumière, elle allait aux clartés nouvelles, radieuse, éblouie, et chaque jour plus insatiable; elle dévorait littéralement les livres que son cousin lui prêtait, et les lisait souvent deux fois de suite coup sur coup. Paul suivait avec un intérêt très vif ce prodigieux épanouissement d'une intelligence vierge; il éprouvait la volupté la plus noble à l'initier ainsi petit à petit, jour par jour, aux chefs-d'œuvre de toutes les littératures, et dirigeait ses lectures avec la sévérité scrupuleuse d'un frère et le goût épuré d'un artiste. Bientôt Blanche fut capable de porter toute seule un jugement sur une œuvre et d'exprimer des opinions toutes personnelles. Son esprit mûrissait avec une rapidité admirable, et elle faisait souvent à Paul des questions extraordi-

naires qui prouvaient combien ce travail intérieur était intense.

L'hiver approchait; avec les soirées plus longues, l'intimité se faisait plus grande, et Paul et Blanche avaient plus souvent l'occasion de passer ensemble de bonnes heures au coin du feu, à causer, à lire, à faire de la musique, pendant que M. Faravel, Éliacin et la baronne faisaient un *mort* silencieux. Comme toute jeune fille bien élevée, Blanche avait étudié le piano jusqu'à son mariage à grand renfort de professeurs et de maîtres d'accompagnement. Elle était même parvenue à une certaine force d'exécution, et déchiffrait très suffisamment n'importe quoi à première vue. Une fois mariée, le pauvre piano, fort délaissé, ne s'était plus ouvert qu'à des intervalles inégaux et de plus en plus rares. Les premiers soucis de la maternité l'avaient bientôt fait négliger tout à fait, et, l'indifférence provinciale aidant, c'est à peine si Blanche trouvait une heure ou deux par mois pour s'entretenir la main. Il faut tout dire : elle jouait juste, avait le sentiment du rhythme, mais elle n'avait jamais dépassé la force d'expression de ses professeurs, gens de routine, sensibles surtout à la difficulté mécanique. Alors Paul était venu, et il avait fait rendre à l'instrument ingrat des nuances si délicates, si variées, si expressives, qu'il s'était fait en elle comme une révélation soudaine de la musique, et elle s'était remise tout de suite avec une résolution courageuse à ces études dont l'aridité la rebutait naguère. Haydn, Gluck, Beethoven, Rameau, Mozart, Weber, Haendel, tous les maîtres trouvèrent bien vite en elle un interprète passionné. Quand Paul l'écoutait enlever une de ces belles sonates où l'auteur prodigue de *Don Juan* a semé à pleines mains les fleurs musicales les plus rares, il ne pouvait s'empêcher d'être remué jusqu'aux entrailles. — Voilà pourtant mon œuvre! se disait-il. Qu'était-elle avant de m'avoir rencontré sur sa route? Un caillou grossier, un silex, plein de flammes sans doute, mais dont nul avant moi n'avait su tirer la moindre étincelle! C'est moi qui ai fait jaillir la flamme endormie! Elle vit uniquement désormais de la vie lumineuse que je lui ai faite, et rien ne pourra plus la replonger dans la nuit. Oh! quand je devrais en souffrir plus encore, non, je ne saurais regretter mon œuvre!

Paul souffrait en effet, et déjà peut être bien plus qu'il ne voulait en convenir avec lui-même. Si Blanche lui devait la transformation radicale de tout son être, il n'était pas moins redevable à Blanche pour sa part. Le Parisien sceptique, l'homme des amours faciles et des bonnes fortunes rapides eût été difficilement reconnu dans le Paul nouveau qui se dégageait petit à petit. La baronne ne concevait rien à ce goût, chaque jour plus manifeste, pour la vie tranquille, pour la retraite intime, pour le foyer. Comment faisait Paul pour ne pas mourir d'ennui dans cette petite ville cancanière

et inerte, loin des bals, des concerts, des premières représentations, des fêtes de toute nature, dont il s'était jusque-là montré si avide? Comment pouvait-il se contenter de la conversation terre à terre d'un marguillier et de la société d'un bourgeois-laboureur? C'était incompréhensible. La baronne avait bien songé un moment que Blanche pouvait être pour quelque chose dans un aussi prodigieux changement, et elle avait observé les deux jeunes gens sans paraître y prendre garde; mais, si perspicace qu'elle fût, rien n'était venu confirmer ce premier soupçon. La réserve de Paul était si complète, c'était si ouvertement qu'il se rencontrait avec Blanche, Blanche de son côté mettait tant de simplicité dans ses moindres actes, qu'il était impossible de supposer entre eux un accord qui eût nécessité un miracle quotidien de dissimulation et d'hypocrisie. L'excellente femme en était réduite à se rabattre sur la lassitude, le dégoût de la vie turbulente, l'influence léthargique de la province, et elle se rassurait en voyant la santé de son fils se raffermir de jour en jour.

Paul souffrait pourtant; lorsqu'il était obligé de se dire que cette femme adorable, qu'il respectait comme une sainte, appartenait tout entière à une autre, quelque chose d'aigu le mordait au cœur. Mais que faire? Blanche n'était pas de celles qu'on enlève un soir de coup de tête, encore moins de celles qui trahissent et qui partagent. Quand bien même il en serait arrivé à se faire aimer d'elle, Blanche resterait encore et toujours la femme du devoir, l'épouse fidèle, la mère chrétienne. D'ailleurs qui l'autorisait à croire que Blanche pût jamais l'aimer? Sans doute elle était avec lui comme avec nul autre, mais cette familiarité charmante qui s'était établie entre eux, que prouvait-elle, sinon la parfaite innocence, la tranquillité confiante d'une âme pure? Si Blanche eût pu se croire en danger près de lui, aurait-elle eu cet abandon fraternel si chaste et si libre en même temps? Elle venait à lui les mains ouvertes, devant tout le monde, et chacun pouvait clairement lire dans ses yeux sincères le vif plaisir que lui causait sa présence. Blanche ne cachait rien, n'ayant rien à cacher, et ne prononçait pas tout bas une seule parole qu'elle n'eût pu répéter tout haut. C'était la sincérité, la franchise, la vérité incarnées; elle méritait vraiment de porter ce nom de Blanche, qui symbolisait l'inaltérable candeur de son âme.

Alors qu'attendait-il d'elle? et, s'il ne pouvait rien espérer, pourquoi ne détournait-il pas son cœur au plus vite et avant de plus grands ravages? Lui, qui se piquait de probité, pourquoi venait-il risquer de jeter dans cette âme transparente un trouble qu'il serait impuissant à calmer? Était-ce loyal? était-ce d'un véritable honnête homme? Puisqu'il savait si bien qu'il ne la pousse-

rait jamais jusqu'à la chute, pourquoi ne pas respecter cette épouse, cette mère si tranquille à son foyer domestique? Qu'avait-il à lui offrir en échange de sa vie paisible, sinon les angoisses, les pleurs amers, le chagrin sous toutes ses formes? Aucun mot décisif n'avait été prononcé; mais, pour rester encore inavoué, l'amour de Paul n'en creusait pas moins son sillon, chaque jour plus grand. Blanche était insensiblement devenue la maîtresse souveraine de ce pauvre cœur qui n'attendait d'elle que des tortures. Il ne vivait qu'en elle, ne songeait qu'à elle, et la retrouvait uniquement dans ses rêves, dans ses insomnies, dans ses promenades, dans ses lectures, partout! A quels abîmes courait-il ainsi? Il ne voulait ni le savoir, ni même y penser. Il s'abandonnait au hasard, à la pente fatale, au courant vainqueur; aveugle volontaire, il fermait les yeux devant le précipice, et ne comptait que sur l'impossible pour l'éviter.

IV.

Depuis la retraite de Mlle Brigitte, l'œuvre du Saint-Tabernacle ne battait plus que d'une aile. Aucune des belles dames n'avait voulu accepter la présidence, et les séances se ressentaient cruellement de l'anarchie qui avait succédé à une autorité redoutée : plus de direction, plus de distribution intelligente dans le travail; chacun tirait à soi et agissait à sa guise, autant de bonnets, autant d'opinions, c'était la cour du roi Pétaud en miniature. Dans son for intérieur, l'abbé Raimbaud reconnaissait que les choses ne pouvaient se prolonger plus longtemps en cet état sans grand péril pour l'œuvre même. D'autre part, M. Faravel, comme trésorier de la fabrique, ne cessait de se plaindre de l'augmentation effroyable des dépenses. Mille choses qui, sous le gouvernement de Mlle Brigitte, semblaient se faire toutes seules, et par la grâce de Dieu, ne se faisaient plus maintenant que l'argent à la main, par des mercenaires avides. Mlle Brigitte était partie sans livrer son secret, et ce n'était pas sans une satisfaction orgueilleuse qu'elle assistait de loin à ce désarroi misérable.

Quoique son amour-propre dût en souffrir, le curé comprit qu'il était temps de faire des propositions de paix à la redoutable vestale, et, tout en grommelant, il prit un beau matin le chemin de la rue du Collége. La porte de la petite maison était tout contre entr'ouverte, et il n'y avait qu'à pousser du doigt pour entrer. L'abbé Raimbaud respira largement, prit son courage à deux mains, et franchit le seuil avec sa résolution habituelle.

Mlle Brigitte était assise dans sa cuisine, devant une botte de radis qu'elle croquait à belles dents. La vieille Benoîte, debout, croquait aussi pour sa bonne part, tout en continuant à tricoter

des gros bas de laine bleue. Toutes deux trempaient fraternellement leurs radis sur une pincée de sel étendue sur un des angles polis du pétrin, et buvaient tour à tour de l'eau pure à même le broc, dans la même *cassette* en laiton. On ne pouvait rien imaginer de plus primitif et de plus simple que ce frugal repas des vieilles filles. A la vue du curé, Mlle Brigitte sentit un grand battement de cœur, mais se contint avec une force d'âme admirable. Elle venait de comprendre d'emblée que l'abbé entrait en suppliant, non en maître; elle se leva à demi, fit un salut glacé, et attendit de pied ferme.

— Bonjour, ma chère mademoiselle Brigitte, dit le curé en s'asseyant rondement; bonjour Benoîte! Je suis enchanté de vous trouver en de si belles dispositions; l'appétit va toujours bien, à ce que je vois?

— Grâce à Dieu, monsieur le curé.

— C'est l'essentiel, chère demoiselle; c'est l'essentiel. Ne vous dérangez pas pour moi et continuez, je vous prie. Vous devinez ce qui m'amène, n'est-ce pas?

— Je ne suis pas sorcière, monsieur le curé.

— Il n'est pas nécessaire d'aller au sabbat pour deviner ce qu'un pauvre curé peut venir faire chez la présidente du Saint-Tabernacle.

— Vous oubliez que je ne suis plus présidente, monsieur le curé.

— Pardon, pardon, je l'oublie si peu, mademoiselle, que je viens précisément vous prier de reprendre un titre et des fonctions que vous seule, dans la paroisse, pouvez dignement occuper.

— Y songez-vous, monsieur le curé? moi, que vous avez chassée de la sacristie, traitée de pécore, menacée de damnation éternelle! Par quel miracle suis-je donc relevée de mon indignité?

— La! la! j'ai eu tort, chère mademoiselle Brigitte; j'ai eu très grand tort, je le reconnais et je m'en accuse humblement; mais convenez pourtant que si j'ai la tête chaude, vous l'avez aussi bien près du bonnet! Vous m'avez traité de fou, ne vous déplaise;... pécore et fou se valent bien,... partant quitte!

— Soit, monsieur le curé; mais si j'avais la faiblesse insigne de céder, quelles garanties aurais-je pour l'avenir, s'il vous plaît?

— Ma parole de chrétien, de prêtre et d'honnête homme, que je vous donne librement devant Benoîte. Pensez-vous qu'il ne m'en a pas coûté de venir ici mettre les pouces comme un petit garçon? Allez! allez! quand ce ne serait que pour ne pas avoir à recommencer, je tiendrai parole, soyez-en sûre.

Mlle Brigitte ne répondait pas; elle savourait délicieusement l'humiliation de ce pasteur hautain, accoutumé à tout faire plier sous sa volonté. Son cœur débordait de joie intérieure, mais elle n'en laissait rien voir au dehors. Bien que l'ivresse du triomphe lui eût

coupé net l'appétit, elle affecta d'éplucher un dernier radis, et le porta à sa bouche en disant : — Vous le voyez, je profite de votre permission, monsieur le curé : je continue mon déjeuner.

— Ah! dit le curé, qui sentit le coup, je ne peux pourtant pas me mettre à genoux et faire amende honorable, pieds nus, comme un excommunié d'autrefois, au parvis de l'église! Tenez, voilà les clés des grands placards; mais, pour l'amour de Dieu, mademoiselle, dépêchez-vous de me prendre au mot, croyez-moi!

La vue des fameuses clés fut d'un effet décisif. Jamais conquérant, entrant par la brèche ouverte, ne reçut avec plus de bonheur clé de ville prise des mains d'échevins agenouillés. Il était temps du reste que Mlle Brigitte se décidât; l'abbé était déjà tout à fait à bout de patience, et des bouillons de colère sourde commençaient à monter du fond de son âme à ses lèvres.

— Allons! dit Mlle Brigitte, puisque vous le voulez si absolument, j'aurais mauvaise grâce à persister plus longtemps dans mon refus; j'accepte donc, et je passe l'éponge sur le passé.

— Ah! fit l'abbé avec un grand soupir de soulagement; chère mademoiselle, que Dieu vous bénisse pour cette bonne résolution!

— Je suis votre humble paroissienne, monsieur le curé; faut-il faire pour demain une convocation extraordinaire du Saint-Tabernacle?

— Tout ce que vous voudrez, chère présidente, tout ce que vous voudrez, entendez-vous bien! Vous avez carte blanche une fois pour toutes!

L'abbé Raimbaud sortit l'œil radieux et le cœur léger. Il savait de longue main à qui il avait affaire : grâce à l'ardeur de retour dont Mlle Brigitte allait nécessairement multiplier les preuves, il entrevoyait la possibilité de passer une bonne quinzaine de vacances à son cher Cadenette sans que rien en souffrît dans la paroisse; or Dieu sait si la villégiature de Cadenette était chère au digne pasteur! De son côté, Mlle Brigitte courait bien vite à l'église ouvrir avec fracas ses grands placards, à l'ébahissement du suisse et du bedeau, consternés de cette rentrée triomphante. Le soir même, les dames du Saint-Tabernacle étaient convoquées à l'extraordinaire pour le lendemain, et Carindol se réveilla courbé plus que jamais sous le joug du cinquième vicaire.

Soyons juste : Mlle Brigitte fit merveille. L'anarchie qui avait caractérisé l'interrègne disparut comme par enchantement; l'ordre et l'économie rentrèrent du même coup dans l'administration paroissiale. Des amendes frappèrent toute dame qui laissait passer deux convocations sans paraître à l'*atelier*, et, vu l'urgence, les séances de travail furent allongées d'une heure jusqu'à nouvel ordre.

Paul ne suivait que de loin ces révolutions de sacristie; mais, à force d'en entendre parler chaque jour, il finissait par s'y intéresser à son insu. Mlle Brigitte, qui l'avait, on s'en souvient, pris en grippe dès son arrivée, fut singulièrement touchée de l'entendre un soir lui donner raison contre son frère et le conseil de fabrique à propos de je ne sais quel récent projet de réforme. A dater de ce moment, Paul apparut à la digne fille sous un jour tout nouveau; elle lui découvrit même mille qualités. Ces bonnes dispositions ne se manifestaient pas qu'à l'église; le contre-coup bienveillant s'en faisait sentir jusque dans l'intérieur domestique de Blanche. Loin de blâmer sa nièce du goût chaque jour plus évident qu'elle montrait pour la société du Parisien, elle l'encourageait au contraire, et de la meilleure foi du monde. Un soir que l'abbé Taberlet, confesseur de Blanche, avait cru devoir lui donner discrètement l'éveil sur ces assiduités quotidiennes dont il pressentait le danger, Mlle Brigitte lui répondit sans hésiter : — Eh! monsieur l'abbé, dormez donc tranquille, et laissez faire le bon Dieu, s'il vous plaît! Ni vous ni moi ne connaissons les voies mystérieuses par lesquelles la grâce pénètre dans les cœurs. Qui sait si Blanche n'est pas choisie tout exprès pour le rachat de cette belle âme, mûre enfin pour l'amour divin? Blanche en fait ce qu'elle veut, c'est visible; pourquoi, avec ses airs de sainte-nitouche, ne l'amènerait-elle pas petit à petit jusqu'à votre confessionnal? On doit s'attendre à tout avec elle!

Si Blanche était en réalité peu capable de faire les subtils calculs que la vieille fille lui prêtait, il n'en est pas moins certain que le salut de Paul était devenu pour elle l'objet de préoccupations incessantes. Ses lectures profanes, loin d'affaiblir en elle le sentiment religieux, l'avaient au contraire affermie dans sa foi. Elle avait de Dieu une vision plus claire et s'en faisait une idée moins enfantine et plus digne. Matin et soir, elle le priait avec ardeur pour ses enfans, pour son mari, pour son père, pour tous les siens, et aussi pour Paul, pour ce frère spirituel à qui elle était redevable de jouissances si nobles! Ah! si la grâce pouvait un jour toucher ce cœur! Quelle consolation, quelle douceur, quelle harmonie plus grande d'elle à lui! Quelle joie de le lier étroitement de ce dernier lien, le seul qui manquât à une union si parfaite!

Chose bizarre, c'était surtout dans ses momens d'exaltation mystique que Blanche avait à lutter contre les séductions purement mondaines de Paul. A la maison, à la promenade, dans les rencontres de chaque jour, c'est à peine si elle faisait attention à son apparence extérieure. Prosternée devant l'autel, les yeux fermés, les mains jointes, qui venait tout à coup la troubler dans sa contemplation? Paul. Et quel Paul, grand Dieu! le joli Paul, le Paul des habits bien faits, du linge fin, des bottines minces, des gants étroits.

O honte! elle remarquait qu'il avait changé ses boutons de manchettes et que sa cravate d'hier lui seyait bien mieux que celle d'aujourd'hui! Elle notait avec une complaisance singulière jusqu'au plus petit détail de sa toilette. En vain se sentait-elle rougir de cette préoccupation misérable et voulait-elle la chasser bien loin, toujours la silhouette élégante se redressait devant elle, et plus séduisante que jamais! C'est aussi dans ces momens-là que Blanche se posait des questions audacieuses, qui l'eussent épouvantée de sang-froid. Elle faisait retour sur elle-même et se reportait à ce moment décisif où, pour complaire aux siens avec l'idée surtout d'un devoir à remplir, elle s'était laissé faire Mme Martelly. Quels souvenirs! Comment oublier ces premières heures de sa lune de miel, toutes de trouble, d'étonnement, d'anxiété, de méfiance confuse, d'effroi même! Était-ce donc là le mariage dans sa plénitude, et n'y avait-il rien au-delà? Mais alors pourquoi ces rêves vagues d'union plus étroite et plus profonde, qui commençaient à troubler ses nuits? Pourquoi entrevoyait-elle autre chose? Au fond de toute histoire comme de toute tragédie, dans tous les poèmes, dans tous les romans, que retrouvait-elle invariablement? L'amour! L'amour, vieux comme le monde et pourtant toujours nouveau! L'amour, roi des âmes, maître des rois, maître du monde! L'amour, chanté sur tous les tons, dans toutes les langues, sans que jamais les poètes se soient fatigués des redites! Qu'était-ce donc que cette puissance mystérieuse sous laquelle le monde entier se courbe depuis si longtemps?

Bien des fois, en ce trouble qui chaque jour allait grandissant dans son âme, Blanche avait songé à s'ouvrir à l'abbé Taberlet pour l'appeler à son aide; mais toujours, au moment de l'aveu décisif, une insurmontable répugnance avait glacé les paroles au bord de ses lèvres. Que pourrait-il connaître de l'amour, ce prêtre sévère, si dur pour lui-même? Quelles confidences lui faire, et quel secours en attendre? Comment pourrait-il expliquer ces mouvemens extraordinaires de l'âme poussée irrésistiblement à la rencontre de l'âme sœur? Et puis, était-il possible d'admettre quelqu'un en tiers dans cette intimité inviolée? avait-elle le droit de disposer seule d'un secret qui était aussi le secret d'un autre? car Blanche avait fini par se l'avouer tout bas, bien bas, d'elle à Paul et de Paul à elle il y avait un secret, le même sans aucun doute que chacun gardait à part soi d'un accord tacite.

Pendant la semaine sainte, la ferveur de Blanche parut redoubler. Elle fit la communion pascale avec une ardeur extatique qui frappa tout le monde. En rentrant à la maison, elle avait encore sur son charmant visage un reste de l'expression radieuse qu'elle avait rapportée de la sainte table. Paul la regarda quelque temps

en silence, ému lui-même par contre-coup de cette émotion sincère et puissante.

— Vous êtes bien heureuse ce matin, n'est-ce pas? lui dit-il doucement; je meurs d'envie de vous serrer la main,... le voulez-vous?

Par un mouvement spontané, involontaire, plus fort qu'elle, Blanche s'élança vers Paul, lui prit les mains dans les siennes, les serra avec force, et l'œil brillant, le sein haletant, la lèvre frémissante : — Oh! oui! dit-elle, je suis heureuse! et j'ai bien prié pour vous, mon ami!

V.

Cette année-là se trouva être une année de grande sécheresse et de misère publique. Il n'avait guère neigé pendant l'hiver que sur l'extrême sommet du mont Ventoux, et c'est à peine si la pluie était tombée dans la plaine une ou deux fois au printemps pendant quelques heures. Sous l'action d'un soleil chaque jour plus ardent les sources tarissaient à l'envi; de mémoire d'homme, les eaux de la fontaine de Vaucluse n'avaient été vues aussi basses; la désolation était générale, et la population agricole, si désastreusement menacée dans ses récoltes, s'en prenait au ciel même et s'évertuait à calmer un courroux redouté. De tous côtés, ce n'étaient que pèlerinages, processions propitiatoires, neuvaines votives. Les gens de Lamanosc et de Seyane étaient déjà monté à la Sainte-Croix du mont Ventoux, et avaient chanté la messe sur l'extrême crête, agenouillés sur la neige dure. Les gens de Malancène et des Barroux étaient allés avec croix et bannières à la chapelle de Saint-Pie, le même jour que ceux de Caromb et de Modène montaient à Notre-Dame-du-Paty. Vains efforts, fatigues inutiles, prières stériles! le ciel restait sourd. Alors les gens du Thorel se levèrent comme un seul homme et sommèrent leur curé de détacher le christ colossal qui touche presque aux voûtes de leur église, et de le conduire en visite à Notre-Dame-de-Prompt-Secours, patronne insigne de Carindol. Le Thorel ne fait pas les choses à demi quand il s'en mêle; sa réputation à cet égard n'est plus à faire. Ce n'est pas que sa population, pas plus que celle de Velleronne, sa voisine, soit tenue en grande odeur de sainteté dans le diocèse; loin de là, le Thorel passe pour libre penseur et fait volontiers l'esprit fort en temps ordinaire. En outre, dans les luttes électorales, c'est toujours du fond de ses boîtes de scrutin que sortent les noms les plus écarlates et les moins équivoques; mais en temps de sécheresse c'est une autre affaire, il n'est parti qui tienne, il faut avant tout de l'eau, à tout prix de l'eau, de l'eau pour les garances, pour les blés, pour les

melons, pour les oliviers, pour la vigne. Blancs, bleus, rouges, tout le monde est unanime là-dessus. D'ailleurs c'est bien connu, jamais, au grand jamais, le grand christ du Thorel n'est sorti en vain. Que le grand christ sorte et qu'il pleuve!

Ce n'est pas chose facile que de décrocher le grand christ du Thorel, ni chose aisée que de le remettre en place. Aussi le curé se fait-il d'ordinaire longtemps tirer l'oreille avant de se décider. Il faut littéralement lui forcer la main, et cette mauvaise volonté du pasteur en face de l'ardente bonne volonté du troupeau n'est pas le moins caractéristique de l'affaire. Donc le Thorel s'était levé et arrivait par la route de Pernes, portant son christ colossal et chantant à tue-tête ses litanies et ses cantiques. Hommes, femmes, garçons, filles, enfans même, gens riches, gens pauvres, bourgeois, ouvriers, paysans, la ville entière en un mot s'avançait, formant une interminable procession de quatre à cinq mille personnes. Il n'était évidemment resté au Thorel que les vieillards, les marmots et les chiens. Chaque congrégation avait sorti son saint, chaque confrérie ses écussons et sa bannière. Étendu sur une sorte de lit de verdure, porté à bras par une cinquantaine de gaillards vigoureux, le grand christ avançait lentement, encensé incessamment par soixante thuriféraires en aubes blanches, et salué alternativement par les éclats de la fanfare, les chants mâles de l'orphéon ou les chants séraphiques des vierges. Immédiatement derrière marchait le conseil municipal, maire et adjoints en tête, et enfin, ruisselant sous sa lourde chape, le curé récalcitrant, portant dans un riche reliquaire un fragment authentique de la vraie croix.

Tout Carindol est sur pied pour recevoir les pèlerins. Dès que la procession a été en vue, les cloches de Saint-Sigefroy, de l'Observance, des pères dominicains, des carmélites, des confréries, de l'hôpital, du collége, se sont mises à sonner à toute volée. Le petit sanctuaire de Notre-Dame-de-Prompt-Secours étincelle de lumières; l'autel est décoré de ses plus beaux ornemens, et la Vierge miraculeuse parée de ses plus beaux atours. L'abbé Rousselet, aumônier de la chapelle, en surplis éblouissant, attend sur le seuil, entouré de ses enfans de chœur et presque aussi impatient qu'eux. L'abbé Raimbaud est aux anges. Songez donc, quelle occasion pour une de ces belles prédications en plein air où il excelle! Quel tapage pour toute la journée dans la ville avec ces chants, ces cloches, ces fanfares! En tête de son clergé, debout sur la plus haute marche de sa basilique, entouré de centaines de cierges allumés, baigné dans une nuée d'encens, il attend radieux la procession du Thorel pour la saluer au passage et se joindre à elle jusqu'au célèbre oratoire.

Il est près de dix heures du matin; le Thorel marche depuis cinq

heures; les belles robes des jeunes congréganistes, si blanches à ce départ, sont grises de poussière; tous les fronts ruissellent, les gosiers les plus solides commencent à refuser tout service, il est vraiment temps qu'on arrive!

L'abbé Raimbaud tient à honneur d'assister le curé du Thorel chantant sa messe propitiatoire, et le service divin commence avec pompe malgré l'exiguïté du lieu. A l'élévation, des salves d'artillerie éclatent, les fanfares sonnent, les tambours battent aux champs; rien de plus émouvant que le spectacle de cette population entassée autour de son christ, trop grand pour entrer dans la chapelle, agenouillée en plein air, le front dans la poussière, se frappant la poitrine et criant miséricorde sous un soleil de feu. Lorsqu'enfin cette interminable messe est achevée, quand l'abbé Raimbaud est descendu de la chaire improvisée d'où sa voix tonnante a lancé tour à tour l'action de grâce et l'anathème, quand toutes ces têtes se sont une dernière fois courbées sous une suprême bénédiction, le spectacle change tout à coup et comme par enchantement. Tout ce monde s'ébranle et se répand par groupes à l'ombre des platanes et des ormes séculaires. Les cabas, les carniers de chasse se vident sur l'herbe; des provisions de toute nature s'étalent; les bouchons sautent, et six mille mâchoires affamées se mettent à l'œuvre à l'unisson. Bientôt la gaîté, cette gaîté du midi si communicative, faite de verts propos et de plaisanteries salées, reprend ses imprescriptibles droits. Les mêmes voix qui criaient tout à l'heure : *Parce, Domine!* entonnent volontiers les couplets grivois de la *mère Godichon.* On boit, on mange, on rit, on « en dit de toutes. » On boit surtout, et souvent, hélas! sans mesure, grâce à la chaleur, et pendant ce temps-là ce christ si entouré, si respectueusement porté, si encensé naguère, attend les bras en croix, en plein soleil, abandonné à lui-même, que le bon plaisir de ses porteurs le ramène reprendre sa place, en face de la chaire, dans sa vieille église du Thorel.

Le retour des pèlerins est loin d'être aussi édifiant que leur arrivée. Sans compter la fatigue acquise et la perspective d'une fatigue plus grande encore, il n'est que trop certain que la ferveur du plus grand nombre semble s'être éteinte avec le premier coup de dents. Les prieurs des confréries ont toutes les peines du monde à réunir leurs confrères et à les grouper de façon convenable; chacun est plus ou moins alourdi par la nourriture, la boisson, le besoin de sommeil. Il faut revenir pourtant, et l'on comprend bien qu'on ne peut coucher à Carindol. D'ailleurs l'abbé Raimbaud connaît son peuple; il sait, comme pas un, toucher à propos la corde vibrante. Le voici qui remet toutes ses cloches en branle et qui accourt à la rescousse à la tête de tous ses prêtres, de toutes ses confréries, sans

oublier ses fameux tambours de Saint-Marc et *La Rato*, leur fifre illustre. Il a résolu d'accompagner les gens du Thorel jusqu'aux extrêmes limites de la paroisse, à mi-chemin de Pernes, pour honorer autant que possible le grand visiteur de Notre-Dame. Les nouveau-venus ont le gosier frais et la jambe alerte : ils enlèvent rondement le christ énorme, au grand soulagement d'épaules de ses porteurs ordinaires, et entonnent à pleine voix le cantique de saint Gen. Ce renfort inattendu rend comme par enchantement leur énergie première aux fatigués et aux défaillans; en un clin d'œil, d'un bout à l'autre de la procession, l'entrain redevient général : en avant, marche! tout est sauvé!

A l'angle de la place du palais, au balcon d'Alari, le fin pâtissier, Paul, sa mère, Blanche et les enfans assistaient au défilé de la procession. Quand le christ du Thorel arriva enfin tout près d'eux, les petits enfans, pris d'épouvante, se mirent à pousser des cris perçans et à pleurer à chaudes larmes. Blanche elle-même ne put se défendre d'un sentiment de malaise et se détourna toute pâle; de fait ce grand christ était effrayant à voir. Étendu sur une espèce d'estrade en plan incliné, sa tête atteignait presque à la hauteur du premier étage des maisons. Il avançait lentement, comme de lui-même, car les porteurs étaient dissimulés par des draperies, et son corps nu se détachait en blanc sur sa couche de verdure sombre avec une réalité saisissante. Ses mains et ses pieds, déchirés de clous énormes, ruisselaient de sang vermeil; de son front couronné d'épines, le sang paraissait couler goutte à goutte, et de la plaie béante de son flanc un filet sanglant descendait jusqu'à l'extrémité même de la croix.

— C'est horrible! s'écria Paul; pour l'amour de Dieu, Blanche, emmenez vite ces enfans!

C'était la première fois que Paul l'appelait ainsi Blanche tout court et qu'il le prenait avec elle sur ce ton d'autorité. Elle obéit sans hésiter et quitta le balcon tout de suite, en couvrant les enfans de caresses pour les consoler.

Soit que les iniquités du Thorel eussent dépassé la mesure, soit qu'il n'eût pas accompli son rude pèlerinage avec une ferveur suffisante, toujours est-il que le ciel resta sourd et ne parut tenir aucun compte de la promenade religieuse du grand christ. Ce dernier faillit même être, comme on dit, le mauvais marchand de la chose. Furieux d'être rentrés chez eux sans orages, plus furieux encore de l'état persistant d'un ciel dont la sérénité implacable ne permettait pas même l'espérance, les charpentiers du Thorel avaient résolu à l'unanimité de planter là ce christ impuissant et de le laisser se tirer d'affaire tout seul. En vain le digne curé avait-il épuisé les objurgations, les prières, les remontrances de toute sorte;

rien n'avait pu vaincre la rancune des confrères de Saint-Joseph. Il fallut, de guerre lasse, s'adresser aux charpentiers du chef-lieu, et il en coûta au pauvre curé une bonne cinquantaine de francs de sa poche, son conseil de fabrique ayant épousé sans réserve la querelle vindicative des charpentiers du pays.

L'abbé Raimbaud n'était pas sans se réjouir quelque peu, à part lui, de l'inutilité de tant d'efforts. Quelle gloire pour son grand saint Gen, s'il décidait enfin les écluses du ciel à s'ouvrir! L'abbé s'attendait d'un moment à l'autre à recevoir à cet effet des députations de fidèles, et il s'ingéniait à trouver des motifs de retards pour ne tenter l'aventure que le plus près possible de la pluie probable. N'allez pas croire pour cela que l'abbé mît le moins du monde en doute la puissance d'intervention de son saint. Il y croyait au contraire très fermement et de très bonne foi, mais il savait aussi par expérience qu'un miracle ne s'obtient pas toujours à point nommé, et, ne se souciant pas de perdre la partie comme les autres, il tâchait de mettre beaucoup d'atouts dans son jeu. Qu'on juge donc de sa joie lorsque le dimanche suivant, à l'issue de la grand'messe, les prieurs des confréries vinrent en corps lui demander de les conduire en pèlerinage sur la montagne du saint ermite. Justement, ce matin-là, au saut du lit, l'abbé avait ressenti dans la cuisse gauche une légère douleur à la place glorieuse où, quelque trente ans auparavant, une balle autrichienne était venue s'aplatir en mourant. D'ordinaire cette légère douleur indiquait infailliblement à l'avance les grands changemens atmosphériques, et l'abbé la surnommait plaisamment « son baromètre. » Sans hésiter, il décida que le pèlerinage aurait lieu dès le lendemain lundi, et il fixa le départ pour la première aube.

Ce que fut ce pèlerinage de Carindol à Saint-Gen, comment le raconter sans redites? Debout bien avant le jour, l'abbé Raimbaud avait couru réveiller lui-même ses sonneurs, qui, à leur tour, réveillaient la ville par des carillonnades acharnées. Le rappel battait dans les rues comme pour un jour de bataille. Sur la place de Saint-Sigefroy, la procession se formait au fur et à mesure de l'arrivée des confréries. L'abbé avait abandonné à son premier vicaire l'honneur d'officier en chape. Pour lui, en simple camail et en étole, il stimulait tout le monde et présidait à la bonne ordonnance. Il fallait le voir, déjà ruisselant de sueur, allant et venant, mettant les gens en place, gourmandant celui-ci, rudoyant celui-là, tout à tous, d'un œil sûr et d'une main prompte. Le tapage allait grandissant; de sa voix formidable, le curé cria : — Vive saint Gen! en avant, marche!

— Vive saint Gen! répéta la foule hurlante, et la procession s'ébranla au roulement des tambours de Saint-Marc.

Le curé marchait en tête, rubicond, l'œil en feu, le front rayon-

nant de joie intérieure. De temps en temps, il se retournait comme un vrai tambour-maître, marquait la cadence en marchant à reculons et faisait exécuter à sa canne des moulinets audacieux. Sous l'aiguillon de l'ardent pasteur, la procession, grossie en route de toutes les populations voisines, roulait comme un fleuve, à flots compactes, mugissant des clameurs sans nom. On était parti quatre ou cinq mille, on était bien dix ou douze mille à l'arrivée, et quel retour! Juste au sortir du Beausset, le soleil, jusque-là éclatant, s'était tout à coup voilé sous des nuées couleur d'ardoise. Avant d'avoir atteint Saint-Didier, des gouttes de pluie, larges comme des sous, avaient commencé à tomber. La chaleur était écrasante; aucun vent, aucun air respirable, une température de four surchauffé; seulement par momens, dans le feuillage des arbres de la route, ces frissons caractéristiques, avant-coureurs certains des grandes tempêtes.

Soudain un éclair bleuâtre déchire la nue, un épouvantable coup de tonnerre éclate, et la pluie tombe à flots. Que dis-je, la pluie? une trombe d'eau, une cataracte, un déluge! On aurait pu se croire aux tropiques un jour de cyclone. En un clin d'œil, toute route se change en rivière, tout sentier en torrent, toute plaine en lac. A ce moment, l'ivresse de la foule touche à son comble; nul ne songe à chercher un abri, nul ne quitte son rang; hommes, femmes, enfans, chacun se trempe jusqu'aux os avec une volupté délirante. Vive le grand saint Gen! Gloire à lui! Oh! la foudre a beau multiplier ses éclats, sa grande voix est couverte par le chœur formidable qui hurle le saint cantique du puissant patron du pays :

En l'ounour de san Gen
Canten toutis en sen!

C'est pendant ce triomphant retour que se passa un de ces actes d'obscur héroïsme, explicables seulement par une foi ardente. Le porte-croix des pénitens-noirs était un homme d'une cinquante d'années nommé Santis, fendeur de bois de son état et renommé pour sa force herculéenne. Tout jeune, dans l'aveuglement de la colère, Santis avait, en un moment d'oubli, abattu d'un coup de hache, la jambe de son beau-frère, qui lui cherchait noise hors de propos. Pour ce fait, Santis avait subi une condamnation à cinq ans de réclusion, le jury ayant pris en considération sa jeunesse et admis les circonstances les plus atténuantes. A sa sortie de prison, Santis avait repris son ancien état, et retrouvé sa clientèle absolument comme s'il ne s'était passé rien que de très ordinaire, et, à la première procession de sa confrérie, nul n'avait songé à lui disputer le lourd crucifix, qu'il portait d'habitude avant son *malheur*. Or cette croix des pénitens-noirs se porte pieds nus,

cagoule fermée, et pèse certainement une centaine de livres. Qu'on juge ce que cela peut représenter de fatigue par une chaleur tropicale, pour un pèlerinage de huit heures de marche, aller et retour, dont un bon tiers par des chemins à faire reculer des chèvres!

Santis avait fait bravement la première moitié de sa rude besogne et s'en revenait non moins bravement, lorsque par malheur, sur la route détrempée, quelque tesson de bouteille, mis à nu par l'orage, lui entra profondément dans le talon gauche en dépit d'un épais calus dur comme corne. La douleur dut être atroce, car on vit l'hercule chanceler et comme près de fléchir sur lui-même; mais Santis avait un cœur vraiment héroïque : sans un cri, sans une plainte, avec une force d'âme admirable, il continua son chemin sans que nul pût se douter de son supplice. De grosses larmes, arrachées par l'horrible souffrance, coulaient silencieusement sur ses joues, sous sa cagoule; son sang généreux se mêlait à la fange de la route, mais Santis alla jusqu'au bout.

— Ah! disait fièrement l'abbé Raimbaud en racontant la chose à qui voulait l'entendre, — voilà un trait digne des premiers chrétiens, et il ferait beau voir que le ciel refusât quelque chose à de tels pénitens!

En effet, du coup, le ciel parut tout à fait désarmé. Pendant tout le reste du mois, des pluies bienfaisantes alternèrent avec des journées de soleil éclatant, si bien que la campagne désolée reprit une force de végétation incomparable, et que tout ce qui semblait perdu naguère fut reconquis, et au-delà de toute espérance. Cette fois encore, le grand saint Gen avait fait largement les choses.

Pour sa part, Blanche goûtait ce renouveau avec délices; jamais jusque-là elle n'avait trouvé au printemps cet attrait pénétrant et profond, cette saveur intense et enivrante. Les gens du midi ont une telle habitude du soleil, il est si rare que même par les plus mauvais jours ils n'en jouissent pas quelques heures, qu'ils sont moins sensibles que d'autres à l'action vivifiante du roi visible de la création. Quand rien ou presque rien ne meurt de froid, quand les plus fortes gelées nocturnes ne résistent pas à des journées de soleil de janvier, comment s'étonner d'avoir pendant l'hiver des fleurs charmantes? On finit par trouver cela très naturel, et c'est presque sans y prendre garde qu'on passe d'une saison à l'autre. Pour Paul, c'était tout autre chose : homme du nord, accoutumé à l'air gris de Paris, aux brouillards du matin, aux brumes du soir, il ne pouvait se rassasier de cette clarté lumineuse, source de vie et de gaîté, et il s'extasiait devant elle comme aux premiers jours. Quand il se surprenait courant les champs en plein décembre, vêtu d'habits légers comme en automne, il ne pouvait s'empêcher de penser à ses amis de Paris piétinant à la même heure dans la neige fondue.

Pas plus qu'il n'était pianiste de profession, Paul n'était professeur de botanique; mais il aimait les fleurs à l'adoration. La flore du midi est singulièrement riche en fleurettes délicates que le vent sème au hasard, et qui croissent toutes seules, à la grâce de Dieu. A force d'entendre Paul se pâmer d'admiration devant les moindres brindilles, Blanche avait fini, elle aussi, par regarder de plus près ces humbles merveilles. Ce n'est jamais en vain qu'on se penche ainsi sur la grande nourrice, et il est bien rare que l'*alma mater* refuse ses confidences à qui cherche pieusement à pénétrer ses secrets. Blanche s'étonna bientôt de l'intérêt profond qui peut s'attacher aux plus minces tiges. Que de beautés cachées, invisibles pour le vulgaire, lui furent successivement révélées! Que de parfums pénétrans, dont nul ne se doute! Ses sens avaient pris une acuité de perception admirable, et dès lors rien ne lui fut plus indifférent dans la nature. Aussi quelle plénitude de sensations, quelle source intarissable d'émotions vives! Là encore, comme partout, comme toujours, elle retrouvait Paul, compagnon obligé de sa vie nouvelle. N'était-ce pas lui qui le premier lui avait fait respirer l'émanation subtile de tant de petites fleurs, qui lui avait appris à en compter les pétales délicats et les pistils odorans? A celles dont ils ignoraient les noms, n'avaient-ils pas donné ensemble des noms de convention, compris d'eux seuls, et ne s'étaient-ils pas constitué ainsi une flore à part, toute personnelle et tout intime? Bien mieux, certaines fleurs, certaines plantes, certains arbres, n'étaient-ils pas désormais unis, attachés à sa vie même, par mille liens fragiles et charmans? Comment oublier que c'était sous l'ombrage de ces tilleuls, aux senteurs embaumées de ces jasmins, qu'ils avaient lu ensemble les plus belles pages de Lamartine ou de Victor Hugo? Le nom du poète des *Nuits* n'était-il pas irrémissiblement lié à cette charmille où, pour la première fois, il lui avait été donné d'entendre ce cri déchirant qui sera répété d'âge en âge, comme la suprême élégie! Désormais tout prenait un langage autour d'elle; la moindre mousse, le lichen le plus mince, rappelaient pour leur part quelque chose, et cessaient d'être des indifférens.

Au fond d'une allée du jardin, adossé à un grand mur couvert de lierres, il y avait un vieux banc dont les pierres disjointes menaçaient ruine de temps immémorial. Une touffe de pariétaires trouvait moyen de vivre du peu de terre aride charriée par le vent dans la crevasse; Blanche la protégeait en souvenir de je ne sais quelle lecture mémorable, et s'asseyait toujours de côté pour ne pas froisser l'humble plante. Un jour, Éliacin passant par là avisa la pauvre parasite et l'arracha, croyant bien faire. Blanche ne put retenir un cri, et ses yeux se fixèrent sur son mari avec une telle expression de reproche, que le pauvre garçon en resta tout interdit, cloué sur

place. L'émotion fut courte et n'eut pas de suites, mais jamais Blanche n'avait senti si bien la distance qui se creusait chaque jour plus grande entre elle et son mari, et il lui fallut toute sa force d'âme pour ne pas éclater en sanglots.

VI.

On touchait à la mi-juillet : la fête de Notre-Dame-de-Prompt-Secours, patronne de Carindol, s'annonçait cette année sous les auspices les plus favorables; toute la place libre autour du sanctuaire était déjà envahie par la foule des petits marchands d'objets de piété; puis côte à côte, dans un pêle-mêle pittoresque, d'un bout à l'autre de la grande avenue, les exploiteurs obligés de toute foire religieuse ou mondaine. De l'autre côté du pont de l'Auzone, de grandes baraques à tréteaux promettaient de mirifiques parades à l'admiration impatiente des gamins; plus bas enfin, au bord de l'eau, à l'ombre de platanes gigantesques, sur un sable fin et doré, le bal classique à grand orchestre, pavoisé de drapeaux, enguirlandé de buis vert et entouré de cafés et de débits de boissons de toute sorte.

La fête de Notre-Dame-de-Prompt-Secours est justement célèbre dans tout le midi et dure neuf jours pleins, du samedi au dimanche suivant inclusivement. C'est, à proprement parler, une neuvaine commémorative d'actions de grâces. Carindol n'oublie pas que, dévasté par la peste il y a quelque deux cents ans, il dut son salut à l'intervention miraculeuse de sa patronne. Tout le monde sait que les cloches de la petite chapelle se mirent à sonner toutes seules pour annoncer la fin du fléau. Le maire de Carindol, héritier des anciens consuls, vient chaque année en grande pompe, entouré de ses adjoints, précédé par sa musique municipale, offrir vingt livres de cierges fins à Notre-Dame et allumer un grand feu de joie en son honneur. C'est ce qu'on appelle le *vœu de ville*.

C'est par le vœu de ville que la fête commence : pendant toute la cérémonie religieuse, les boîtes d'artillerie ne cessent de tonner. Bientôt la nuit tombe; le grand feu de joie s'enflamme aux chants des fanfares, aux hourrahs de la foule, aux cris aigus des gamins tourbillonnant autour du *cachafio* en farandole enragée. Aussitôt, et jusqu'à perte de vue, des milliers de lumières scintillent : lampions, lanternes, verres de couleur, chandelles entourées de papier, éclairent gaîment la foule bigarrée qui se presse devant les boutiques. Autour de la chapelle, manchots, paralytiques, estropiés, culs-de-jatte, étalent leurs misères et sollicitent à grands cris la pitié des passans. Les aveugles hurlent des cantiques et vendent des complaintes; sous les chevaux de bois et les balancelles, les orgues

de barbarie font rage; la musique des baraques et des cirques rivalise d'accords déchirans et de coups de grosse caisse accélérés; des chandelles romaines, des feux de bengale, jettent tour à tour sur toute la fête des lueurs éclatantes et fantastiques.

Cette belle fête est, pour les enfans surtout, une sorte de Décaméron enchanté. Tous les soirs, au coucher du soleil, après le souper, la famille entière descend à Notre-Dame, entend la fin de l'office, reçoit la bénédiction, et va se promener ensuite pendant deux ou trois heures devant les baraques et les boutiques. Il est bien difficile, on le conçoit, de passer impunément devant tant de belles choses si tentantes et à si bon marché. Les plus petites gens trouvent toujours quelques sous au fond des poches pour entrer au cirque ou voir prendre d'assaut la tour de Malakof.

Bien qu'il n'en laissât rien paraître, l'abbé Raimbaud ne pouvait se défendre à part soi d'un peu de jalousie contre la sainte neuvaine. Tant de monde en mouvement, tant de bruit, tant de lumières, tant de pétards, auraient si bien fait l'affaire de son saint! mais le moyen? Le pauvre saint Sigefroy, évêque et confesseur, n'était après tout qu'un patron de paroisse; on avait beau célébrer sa fête avec un éclat d'années en années toujours plus grand, la plus brillante illumination du monde ne suffisait pas à en faire un patron de ville. Saint Sigefroy ne marchait qu'après Notre-Dame. En outre, dans sa belle basilique, curé-doyen, chanoine et archiprêtre, l'abbé Raimbaud avait tout pouvoir et toute licence; mais dans le petit sanctuaire de Notre-Dame le redouté pasteur n'était plus qu'un invité sans autorité souveraine. Le véritable maître et seigneur de l'endroit était l'abbé Rousselet, aumônier, chanoine comme lui et très jaloux de son titre. Aussi d'ordinaire, après avoir célébré la messe solennelle du premier dimanche, l'abbé Raimbaud profitait-il de l'occasion pour aller à Cadenette relancer ses fermiers. Donc cette année, à l'instar des années précédentes, les saints offices dits, l'abbé donna l'ordre d'atteler sa vieille jument à son antique carriole, et marmotta un bout de bréviaire en attendant qu'on vînt l'avertir que tout était prêt pour le départ.

Son clerc Blanchard, qui lui servait de factotum, de palefrenier, voire de valet de chambre, rentra, l'oreille basse, lui apprendre que *Pomone* était déferrée du sabot de devant. — Eh! mène-la vite chez Perpignan, dit le curé sans interrompre sa lecture.

Mais Blanchard restait en place, tordant son feutre. — C'est que, murmurait-il, c'est que...

— C'est que?.. quoi?

— C'est que Perpignan refuse de ferrer *Pomone*.

— Perpignan refuse! Ah! par exemple, je voudrais voir ça! — Et, laissant là son bréviaire, tête nue, sans rabat au cou, l'impétueux

curé se dirigea à grandes enjambées vers le forgeron récalcitrant.

Ce Perpignan était bien le meilleur des hommes, mais il avait un grand défaut : il travaillait le dimanche quand pressait l'ouvrage, et, comme sa forge était située tout juste derrière le chœur de l'église, c'était un grand scandale que ce bruit de marteau sur l'enclume pendant les offices. L'abbé l'estimait nonobstant, le sachant de longue date honnête homme, probe et de bonnes mœurs. Il s'arrêtait parfois devant sa porte, et lui disait, en le menaçant amicalement du doigt : — Perpignan, gare à toi! Perpignan, tu seras damné! — Ils n'en restaient pas moins bons voisins malgré ces menaces.

Le curé trouva Perpignan en beaux habits neufs et fumant sa pipe avec une tranquillité patriarcale. La forge était éteinte et muette. — Qu'est-ce que Blanchard me conte? Tu refuses de ferrer *Pomone?*

— Ma foi! oui, monsieur le curé; je refuse.

— Eh! pourquoi, s'il te plaît?

— Parce que c'est dimanche, et que je n'ai décidément pas envie d'être damné.

— Voyons, Perpignan, dit le curé, qui commençait d'avoir grand'peine à se contenir; voyons, mon ami, sois raisonnable... il faut que je parte, et vite encore, si je veux arriver avant la nuit; dépêche-toi, je t'en prie.

— Impossible, monsieur le curé : c'est un vœu que ce matin j'ai fait à Notre-Dame!

— Oh! s'écria le curé furieux... une fois, deux fois, trois fois, veux-tu ferrer *Pomone*, oui ou non!

— Non, répéta résolûment Perpignan, non! non!

— Eh bien! que le diable t'emporte, toi et ton vœu! Va! va! je suis bien tranquille, et tu as beau faire : Perpignan, tu seras damné!

L'abbé Raimbaud rentra littéralement exaspéré; il culbuta rudement le malheureux Blanchard, et courut à l'écurie, voir de ses yeux. Hélas! ce n'était que trop vrai : la vieille *Pomone* boîtait affreusement; force était de se résigner et d'attendre au lendemain. Qu'on juge de l'humeur de dogue du digne curé et de l'accueil qui attendait les fâcheux qui pouvaient se présenter pour leur malheur! Une malencontreuse vieille arriva à point nommé pour servir d'exutoire à sa bile. La pauvre femme venait se plaindre de son mari, ivrogne et coureur, dépensant au dehors tout l'argent du ménage. Elle tombait à pic, comme on dit.

— Ah! ah! disait le terrible curé en ricanant, votre mari a joliment raison, et qui n'en ferait autant à sa place? Vous êtes toujours à espionner, à cancaner avec des commères, et vous ne vous

confessez que des péchés de votre homme! Ah! il passe son temps au cabaret! Comme on comprend ça, et combien je l'excuse! Au moins pendant qu'il boit le pauvre homme oublie peut-être son épouvantable malheur, d'être à jamais lié à une mégère telle que vous!

S'il est douteux que d'aussi belles « remontrances » apportassent de grandes consolations à l'épouse désolée qui venait épancher le trop-plein de ses amertumes, il est incontestable qu'elles avaient du moins la vertu de détendre singulièrement les nerfs irrités du pasteur. La pauvre dévote congédiée, l'abbé s'assit à table, tout apaisé, soupa de grand appétit, puis gagna son lit, où il s'endormit d'un bon sommeil jusqu'au jour, sans garder autrement rancune aux scrupules intempestifs de l'honnête Perpignan. Le lendemain matin, *Pomone*, dûment ferrée, emportait allégrement le brave curé loin de cette fête où il comptait pour si peu de chose.

Le dernier dimanche de la fête est peut-être le jour le plus bruyant et le plus animé de toute la sainte neuvaine, sans compter un beau feu d'artifice, bien fait pour attirer les curieux et les oisifs de tous les environs; on sent que tout ce monde bizarre tente le suprême effort; les musiques redoublent d'énergie, les pîtres s'égosillent, les paillasses se disloquent, les appels désespérés se multiplient, même les prix s'abaissent. C'est le dernier jour, et chacun se surmène sans pitié. Demain, le silence reprendra ses droits; demain, la solitude s'étendra de nouveau pour un an autour de cette petite chapelle si étincelante, où l'on s'entasse encore une fois : pas de trêve, pas de repos, pas de relâche! Spectacles, cafés, bals, concerts, n'ont plus que quelques heures à vivre; aussi prolongent-ils autant que possible leur vie expirante, et il n'est pas rare que la première aube surprenne les danseurs du dernier quadrille attablés fraternellement avec les derniers buveurs du dernier café.

Pour cette soirée suprême, M. Faravel s'était positivement mis en quatre; après la bénédiction, le feu d'artifice et la promenade aux boutiques, il avait offert à toute sa société le spectacle du cirque Loyal, qui décidément l'emportait de beaucoup cette année sur le pauvre cirque Bouthor. La joie des enfans était grande, et leurs yeux ravis ne se détachaient des jupes pailletées des écuyères que pour rire aux larmes des grosses farces des clowns. Au sortir d'un lieu si mirifique, il n'était guère possible de ne pas se remettre un peu de tant d'émotions avant de rentrer au logis : aussi vint-on s'asseoir une dernière fois sous les grands lauriers-roses où le Tortoni de Carindol offre glaces et sorbets à l'aristocratie de la ville.

On rentra tard ; les enfans exténués de fatigue s'endormaient en marchant; Éliacin chargea la petite Marthe sur ses épaules, et

Blanche accepta le bras de Paul. Malgré l'heure avancée, la chaleur était accablante : pas un souffle d'air, pas un frisson de brise; le ciel, d'un bleu noir et profond, étincelait d'étoiles brillantes; au loin, les bruits de la fête s'éteignaient dans un murmure confus : personne ne parlait. Paul s'enivrait de ce silence; le bras de Blanche, légèrement appesanti par la lassitude, touchait étroitement le sien; à travers le tissu léger de la robe, il lui semblait sentir la chaleur douce de sa peau; elle marchait lentement, les brides du chapeau dénouées, un peu haletante, et par deux ou trois fois il avait délicieusement respiré sa tiède haleine. O douceurs sans égales! ô chastes délices, combien préférables aux voluptés orageuses! Que n'eût-il pas donné pour prolonger jusqu'au jour cette promenade lente et muette! Hélas! si petits qu'on les fasse, les pas finissent toujours par vous mener à terme. On était arrivé Rue-Dorée. Sans qu'il pût s'en rendre compte, et par un de ces mouvemens impétueux plus forts que toute volonté, Paul retint sur son cœur le bras adorable et le serra passionnément. Blanche pâlit, se dégagea vivement, avec un regard de reproche aigu comme un glaive, et rentra sans se retourner ni prononcer une parole.

Retiré chez lui, Paul fut très longtemps à se remettre de son trouble; en vain s'était-il jeté sur son lit, appelant le sommeil, il lui fut impossible de trouver le moindre repos; la surexcitation fébrile ajoutée à la chaleur d'une nuit tropicale le maintint éveillé dans un malaise intolérable. Bien que les fenêtres de sa chambre fussent restées toutes grandes ouvertes, il manquait d'air, il étouffait. En vain se retournait-il dans le lit, il ne pouvait parvenir à trouver une position supportable. Aussitôt qu'il fermait les yeux, l'image de Blanche se dressait devant lui, non plus la Blanche accoutumée, confiante et fraternelle, mais Blanche offensée, irritée et de qui il n'avait pas de pardon à attendre. Ah! pauvre fou, prodigue misérable! que n'allait pas lui coûter cette seconde d'oubli passionné! et de quelles larmes amères paierait-il ce bel amour détruit par lui dans sa fleur!

Brisé d'insomnie, las de visions cruelles, à bout de forces, Paul se leva et descendit au jardin à pas de loup. Le plus grand silence régnait dans la maison; seul le tic-tac régulier d'une vieille horloge se faisait entendre. Arrivé au bas de l'escalier, Paul fut un peu surpris de trouver ouverte la porte vitrée qui menait au jardin; mais il pensa qu'on l'avait sans doute laissée ainsi tout exprès, pour que le vestibule se baignât de fraîcheur matinale, et il descendit le perron sans se préoccuper autrement de ce petit désordre insolite. L'air, légèrement rafraîchi aux approches du jour, embaumait de senteurs nocturnes; les belles-de-nuit et les cinnamomes entr'ouvraient sans réserve ces cassolettes délicates que le moindre

rayon de soleil brutalise; quelques grillons, perdus dans les plates-bandes, répétaient sans se lasser leurs cri-cri joyeux et sonores. Comme Paul arrivait à l'allée qui mène au fond du jardin, il cru tout à coup, dans la claire obscurité de la nuit étoilée, voir une forme humaine se lever brusquement du vieux banc de pierre. Au grand battement de cœur qui lui prit aussitôt, Paul ne pouvait se méprendre; il s'élança éperdu et vint tomber, suffoqué d'émotion, aux genoux mêmes de la jeune femme. — Oh! Blanche, murmura-t-il d'une voix distincte à peine, vous!.. c'est donc vous!

C'était Blanche en effet, chassée comme lui de sa couche par l'insomnie et le malaise, demandant, comme lui, à la fraîcheur silencieuse l'apaisement d'une fièvre ardente. Elle était là, en peignoir léger, cheveux dénoués, pieds nus en pantoufles, dans l'abandon charmant de la femme qui se croit seule, et elle restait tout interdite de se voir surprise ainsi, et par qui, grand Dieu! Paul lui saisit vivement la main et fit mine de la porter à ses lèvres. A ce contact, Blanche fut prise d'un tel tremblement que toute la hardiesse du jeune homme s'éteignit aussitôt. Il laissa retomber la main mignonne, et avec un accent de tristesse profonde : — Oh! dit-il, vous avez peur de moi, Blanche! N'est-ce pas que je vous fais peur?..

Elle ne répondit rien et cacha sa figure dans ses mains.

— Écoutez, reprit Paul avec amertume, je consens à souffrir, je consens à me taire, je consens à refouler au plus profond de mon âme des sentimens sans espérance, je consens à tout; mais comment consentir jamais à vous faire peur? Non, Blanche, non! c'est trop, et c'est injuste!.. Eh quoi?.. si j'étais l'homme qui vous fait trembler, serais-je donc ainsi à vos pieds, plus tremblant encore que vous-même?.. Qui peut m'intimider? qui m'arrête? N'êtes-vous pas là, seule, sans défense possible, dans l'ombre, à ma portée, à ma merci?.. Aux yeux de tous ceux qui pourraient accourir à vos cris, notre rencontre ici, à une telle heure, peut-elle être autre chose qu'un rendez-vous? Vous êtes injuste, vous dis-je, car dans un tel moment c'est à peine si j'ose porter le bout de vos doigts à mes lèvres quand je devrais peut-être vous enlever comme une proie!

— Paul! s'écria Blanche en éclatant en sanglots, comment pouvez-vous me parler ainsi?.. Peur de vous! grand Dieu! moi? Tenez, voyez-donc si j'ai peur de vous! — Elle lui tendit la main et l'attira vers elle avec une grâce ingénue. — Asseyez-vous près de moi, dit-elle de sa voix harmonieuse, et à votre tour veuillez m'écouter, mon ami. — Elle ne tremblait plus et ne paraissait pas songer à retirer sa main, que Paul gardait pri-

sonnière dans les siennes. — Non! je n'ai pas peur de vous, et Dieu me garde de vous méconnaître! J'ai tremblé, je l'avoue, non d'être ici, seule, à vos côtés, dans la nuit, mais parce que vous n'avez que trop raison, une telle entrevue a toutes les apparences d'un rendez-vous consenti! Dieu seul sait que nous nous sommes rencontrés par hasard, et que nous pouvions nous rencontrer sans crime; mais ce n'est pas Dieu que je redoute comme témoin,... ce sont les hommes! L'honneur de mon mari, celui de mes enfans, ne saurait être abandonné à la merci de la méchanceté humaine; je ne m'appartiens pas, vous le savez bien, et je dois être vigilante non-seulement pour moi-même, mais pour l'honneur d'autrui, confondu dans mon propre honneur. Pensez-vous que je ne devine pas tout ce que vous pouvez souffrir, pauvre ami? Ne me dites rien, je sais tout! Je sais les déchiremens et la stoïque constance d'un noble cœur, condamné sans espoir à des souffrances nouvelles! Ce qui nous sépare ne sera jamais franchi, jamais; cela suffit, et je me sens à vos côtés aussi tranquille qu'aux côtés d'un ange gardien.

A mesure qu'elle parlait, Paul sentait son cœur se détendre; une douceur pénétrante remplaçait l'amertume des premiers momens; le tumulte des sens s'apaisait, et des larmes délicieuses tombaient à larges gouttes de ses yeux.

— Vous pleurez? reprit-elle; voulez-vous donc m'enlever toute force? N'ai-je pas à combattre le même combat? Paul, unissons nos douleurs et appuyons-nous l'un sur l'autre! Je vous ai donné sans réserve tout ce qui m'appartenait en propre, le meilleur de moi-même, l'âme nouvelle que votre amitié persévérante a tirée de mon néant. Autant qu'il m'est permis de l'être sans offenser Dieu, je suis vôtre, Paul, et veux rester telle. Seriez-vous donc moins digne de moi que je ne suis digne de vous?

Paul se releva, serra la main de Blanche et répondit d'une voix ferme : — Oui, je serai, je suis tel que vous dites! Je ne demande rien, je n'attends, je n'espère rien, et je trouve la part qui m'est faite assez belle! Je vivrai à votre ombre, si effacé, si petit, que nul ne s'avisera d'y prendre garde. Blanche, je vous remercie de m'avoir jugé digne de souffrir à jamais pour vous!

— Adieu, Paul, voici l'aube; adieu, mon frère!

— Au revoir, Blanche! au revoir, ma sœur!

Elle détacha une tige de jasmin en fleurs, en respira le parfum, et la tendant à Paul avec un geste plein de grâce : — Au revoir, dit-elle, et elle disparut.

Trois heures sonnaient à la vieille horloge, et tous les coqs du voisinage célébraient à plein gosier la rose naissance du jour.

VII.

L'état d'esprit de sa pénitente de prédilection commençait à préoccuper très sérieusement l'abbé Taberlet. Bien que Blanche se fût tenue avec lui dans la plus stricte réserve, il n'avait pas tardé à deviner qu'un souffle nouveau passait sur cette jeune tête. A la témérité de certaines questions, à l'exaltation de certaines heures, il était chaque jour plus difficile de reconnaître l'humble chrétienne d'autrefois, si simple, si tranquille. La hardiesse soudaine dont cet esprit faisait preuve indiquait une curiosité redoutable, pouvant aller jusqu'à la révolte. L'abbé connaissait le cœur humain. Pour qu'une âme jusqu'alors si paisible donnât le spectacle d'un tel trouble, c'est que tout équilibre moral venait de se rompre; le vent des passions humaines se levait; il allait emporter au large ce frêle esquif et l'engloutir peut-être dans la tourmente!

Depuis longtemps déjà, l'abbé devinait confusément qu'il n'était plus le maître exclusif de cette âme ardente; chaque jour, il se heurtait à des résistances inattendues et s'arrêtait étonné devant des hardiesses nouvelles. Il fut saisi d'une grande tristesse, et sa jalousie s'éveilla contre le rival inconnu qui prenait tant d'empire sur Blanche et la lui disputait. Or qui pouvait être ce rival, sinon l'éternel ennemi du repos de l'homme, le gladiateur acharné de la chair, le grand révolté de tous les temps, l'amour, l'indomptable amour? Et si Blanche aimait, était-il besoin de chercher longtemps autour d'elle qui elle pouvait aimer, sinon Paul, cet homme élégant, ce musicien, ce poète, si bien fait pour charmer et pour séduire? Aux yeux d'un homme tel que l'abbé, qui disait amour disait crime, péché mortel, péril de damnation éternelle! A cette idée que le salut de Blanche était en jeu, que ce vase d'élection pouvait être brisé, l'abbé se sentait au cœur comme une morsure. Blanche était devenue sa préoccupation incessante, son souci de chaque jour, son inquiétude de toutes les heures. La nuit, il se réveillait en sursaut au bord de précipices sans fond, dans les angoisses du cauchemar, impuissant à crier : Prends garde! et chaque jour à l'autel, au moment redoutable de la consécration, il implorait avec larmes le secours d'en haut pour sa protégée, sa fille mystique. A tout prix, coûte que coûte, il fallait sauver Blanche. Grâce à Dieu, l'irréparable n'était pas accompli; on pouvait encore disputer la proie au minotaure insatiable et la ramener au bercail divin; comment hésiter plus longtemps?

Un matin, sa messe dite à cette intention, l'abbé Taberlet s'arma de courage et sortit d'un pas résolu. Où allait-il ainsi? Tout droit chez Paul. Et qu'allait-il lui dire? Il n'en savait rien au juste; mais

il comptait sur l'inspiration du moment, l'aide de Dieu et la ferme volonté de bien faire; sa bonne foi égalait son intrépidité. Paul parut un peu surpris de cette visite matinale, et instinctivement accueillit l'abbé avec une certaine réserve. — Quel bon vent vous amène, et que puis-je pour votre service, monsieur l'abbé?

— Monsieur Paul, répondit le prêtre d'une voix un peu tremblante, je voudrais vous parler en particulier. Pouvez-vous m'accorder quelques instans?

— Mais comment donc? monsieur l'abbé, tout le temps qu'il vous plaira... Je suis tout à vous, et je vous écoute.

— Ce que j'ai à vous dire, monsieur Paul, ne saurait être entendu de personne, et je craindrais qu'ici...

— Parfaitement! Voulez-vous que nous sortions hors la ville?

— J'allais vous le proposer.

Ils descendirent aussitôt et gagnèrent le faubourg de Pernes en causant de choses indifférentes. Quand ils eurent dépassé les dernières maisons et qu'ils se trouvèrent en rase campagne, à l'abri de toute indiscrétion, l'abbé s'arrêta, et regardant Paul bien en face : — Monsieur, lui dit-il, vous avez sans doute deviné le motif qui m'a fait vous demander une audience aussi insolite?

— Pas le moins du monde, je vous jure.

— Je m'explique donc : vous aimez Mme Martelly?

A cette attaque directe, inattendue, Paul se sentit pâlir et dut faire appel à toute sa force d'âme pour ne pas trahir un grand trouble. — Moi? dit-il. Y pensez-vous, monsieur l'abbé?

— Oui, vous, vous! Ne vous en défendez pas, monsieur Paul, je vois clair, je sais tout! Vous l'aimez, vous dis-je, et vous êtes aimé d'elle; mais je vous tiens pour un homme d'honneur, et je vous demande de m'écouter. — Paul s'inclina sans répondre; l'abbé reprit d'un ton très ferme : — Je ne suis ni le parent de M. Martelly, ni celui de sa femme, et je n'ai aucun titre humain à invoquer pour justifier mon intervention. J'interviens pourtant : confesseur de Blanche, son père spirituel, son guide, je lui dois, je me dois à moi-même de l'arracher à tout péril; c'est pour cela seulement que je suis ici.

— Est-ce en son nom que vous me parlez? demanda Paul avec un serrement de cœur affreux.

— Non, monsieur, Mme Martelly ignore ma démarche et l'ignorera toujours, s'il vous plaît. J'agis de mon chef et sous ma seule responsabilité; d'ailleurs est-il nécessaire d'être propriétaire de la maison qui brûle pour avoir le droit de crier au feu?.. Écoutez, monsieur Paul, oubliez pour un instant qui je suis, ne voyez pas en moi le prêtre, mais l'homme; c'est en homme surtout que j'entends vous parler!.. Je ne suis pas un vain curieux, possesseur par ha-

sard du secret d'autrui, et venant indiscrètement se jeter au travers d'une intrigue. S'il ne s'agissait entre Mme Martelly et vous que de ces relations frivoles dont le monde nous donne chaque jour le spectacle, je pourrais en gémir à part moi, je n'aurais garde de compromettre mon caractère et ma robe dans une galanterie de ruelle; mais je connais Blanche, et permettez-moi d'ajouter, monsieur, que je vous connais mieux que vous ne pensez peut-être;... entre une femme comme elle et un homme tel que vous, la galanterie n'a que faire; nécessairement, inévitablement, vous courez tous les deux à la passion aveugle, à l'amour fatal, à la tempête, à l'abîme! Ah! monsieur, par pitié! ne perdez pas sans retour cette belle âme, si bien faite pour l'inaltérable sérénité! N'arrachez pas Dieu d'un cœur qu'il est seul digne de remplir!

La sincérité chaleureuse de ce langage émut singulièrement Paul, et il sentit toute méfiance s'éteindre en lui. L'abbé reprit avec une véhémence croissante : — Même à un point de vue purement humain, que valent vos séductions irrésistibles? que lui apportez-vous, que venez-vous lui offrir en échange de sa paix profonde? Chrétienne, épouse, mère, que n'a-t-elle pas à oublier, à profaner, à flétrir avant d'arriver jusqu'à vous? Ce n'est pas à des joies nuptiales que vous la conviez, c'est au mensonge, à l'adultère, au crime! Qu'y a-t-il au fond de vos ivresses, sinon la douleur, l'angoisse, le remords et la honte? Est-ce donc là ce que vous appelez aimer? Eh quoi? un aussi misérable amour suffirait pour justifier tant de larmes, de déchiremens, de flétrissures! Non, non, cela ne saurait être; cela n'est pas, et il est impossible que vous puissiez vraiment désirer que cela soit.

Paul sourit tristement, et, tendant la main à l'abbé : — Touchez là, dit-il, et à votre tour veuillez m'écouter. Je vous connais bien aussi, monsieur l'abbé, et je crois à la parfaite pureté du motif qui vous fait agir. Si je n'étais pas convaincu de votre loyauté, je laisserais vos questions sans réponse. D'ailleurs ce n'est ni à l'homme, ni au prêtre que je réponds, c'est à l'ami dévoué de Blanche, et votre affection pour elle est à mes yeux le seul titre qui légitime votre intervention... Eh bien! oui, j'en conviens, je l'avoue, j'aime passionnément Mme Martelly; je l'aime du plus profond de mon âme, et contre un tel amour rien ne prévaudra! Blanche est ma vie; c'est l'air même que je respire; hors d'elle, rien n'existe! Je l'ai découverte, lis délicat étouffé de ronces, et je l'ai mise à sa vraie place, en plein soleil; elle est ma joie, ma consolation, mon orgueil, l'unique objet de toutes mes pensées, la maîtresse absolue de mon être! Que venez-vous me demander? De renoncer à elle? Jamais! jamais! n'y comptez pas.

— Mais, malheureux! vous la perdez en vous perdant!

— Moi? comment cela, s'il vous plaît? En quoi mon amour peut-il être un péril? qui le connaît? qui s'en doute? qu'est-ce que cela peut faire à Blanche qu'il y ait à côté d'elle, dans l'ombre, une âme sœur, vivant de sa vie, sans prétentions, sans espérances? Où voyez-vous le crime inévitable, la flétrissure nécessaire, la honte, le remords? Ai-je cessé un jour, une heure, une minute, de respecter en elle l'épouse et la mère? Ai-je prononcé une seule parole dont sa foi religieuse puisse s'alarmer? Si la souffrance est au bout pour quelqu'un, c'est pour moi; à moi les larmes, les insomnies, les angoisses, les vains désirs, les déchiremens de toute sorte! Voilà ma part; mais s'il me plaît de l'accepter, ne peut-on me laisser souffrir en silence? Cela ne saurait faire de mal à personne.

— Eh! répliqua l'abbé, fou magnanime! ne voyez-vous pas que vous êtes tout à la fois jouet et victime d'une illusion généreuse? Prenez garde, monsieur Paul! Celui qui ne trompe pas a dit : « Qui cherche le péril périra! » Que votre témérité réfléchisse! La passion vous aveugle et vous marchez dans la nuit, loin des chemins, au bord des précipices! Que penseriez-vous d'un homme qui prendrait à pleines mains des braises ardentes et prétendrait affranchir ses doigts des brûlures? Vous êtes pourtant cet homme insensé! *Tu es ille vir!*

— Pardon, dit Paul doucement, voilà que vous parlez en prêtre malgré vous, cher abbé! Comment pourrions-nous nous entendre, étant si loin l'un de l'autre? Pour vous, amour, volupté, débauche, sont œuvres de chair presque synonymes; en dehors du sacrement, tout est coupable. Est-il vrai pourtant qu'il en soit ainsi? N'y a-t-il aucune différence entre l'amant et le voluptueux? Pourquoi donc, si c'est même chose, l'amour pousse-t-il à l'héroïsme, au sacrifice, au renoncement, tandis que le plaisir énerve et que la débauche vilit? Ah! tenez! je le parie, vous n'avez jamais lu le beau sonnet d'Arvers!..

L'abbé ne put retenir un haut-le-corps d'étonnement.

— Qu'est cela? dit-il; vous dites?.. Répétez, je vous prie...

— Voici, cher abbé. Félix Arvers était un pauvre poète, amoureux comme moi de la femme d'un autre, et, comme moi, amoureux sans espoir. Dans un court poème, il a admirablement résumé cette situation, aujourd'hui la mienne, et il a fait un pur chef-d'œuvre; écoutez plutôt.

Et, avec l'accent pénétrant qui donnait un charme si particulier à sa façon de réciter les vers, Paul commença d'une voix lente :

Ma vie a son secret, mon âme a son mystère,
Un amour éternel en un moment conçu;
Le mal est sans remède, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Ainsi j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés, et pourtant solitaire;
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite belle et tendre,
Elle ira son chemin, distraite, sans entendre
Le murmure d'amour soulevé sous ses pas.

A l'austère devoir uniquement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
Quelle est donc cette femme? et ne comprendra pas...

Malgré qu'il en eût, l'abbé ne put s'empêcher d'être touché jusqu'à l'âme. — Oui, dit-il, vous avez raison, c'est là une œuvre parfaite, et il serait injuste de confondre l'homme qui pousse un tel cri avec un débauché vulgaire, coureur d'aventures banales. Qu'est devenu le poète?

— Il est mort, vous le pensez bien, mort fidèle à cet amour unique, modèle héroïque du parfait amant. Vous le voyez, cher abbé, l'amour a ses martyrs comme la foi. Il est des âmes tendres et profondes qui ont soif de souffrances, et qui vont en souriant au-devant des tortures. Puissé-je finir ainsi!

L'abbé ne répondit rien : le tour singulier que la conversation venait de prendre le laissait tout dérouté en face de son interlocuteur. Qu'opposer à cette douceur désarmée si courageuse et si simple? Autant il eût été ardent contre la révolte, autant il se sentait dénué devant cette résignation stoïque. Quel sacrifice exiger de qui se contentait de si peu? Quel respect réclamer de qui respectait tout sans conteste? il y avait donc un autre amour que celui dont on lui avait appris à maudire les égaremens?

— Adieu, monsieur Paul, dit-il enfin après un long silence; nous ne pouvons guère nous entendre, ne parlant pas la même langue. Pardonnez-moi d'avoir pénétré vos secrets et croyez à ma discrétion absolue. Je ne peux que prier pour vous, pour Blanche, et je le ferai chaque jour de toute mon âme. Serrez-moi la main, je vous prie; je ne connais pas d'homme plus digne que vous de faire un parfait chrétien.

Paul sourit, et prit amicalement le bras de l'abbé pour rentrer en ville.

VIII.

Mlle Brigitte ne se possédait pas de joie : au sortir de l'église des Bons-Pères, elle avait vu, de ses yeux, de ses propres yeux, Paul et l'abbé Taberlet revenant, bras dessus, bras dessous, de leur promenade. Plus de doute cette fois! la conversion de Paul s'affirmait; qui sait même si ce n'était pas déjà chose faite et parfaite? Sous

quel prétexte en effet ces deux hommes eussent-ils parlé si longtemps ensemble de choses insignifiantes, et de quoi pouvaient-ils parler sérieusement, sinon de retour au bercail et de salut? Très fière de la primeur d'une aussi édifiante découverte, Mlle Brigitte courut bien vite chez Mlle Clorinde raconter ce qu'il lui avait été donné de voir, et tout aussitôt, de dévote en dévote, avec une rapidité électrique, le grand événement fit le tour de la ville.

Paul était loin de se douter que sa promenade pût ainsi mettre à l'envers une population de quinze mille âmes. Il ne comprenait rien à ce regain de curiosité dont il se sentait l'objet, et qui amenait, à sa vue, tout le monde sur le pas des portes, comme au jour mémorable de son arrivée à Carindol. Chacun le regardait d'un air singulier, et il n'était pas jusqu'aux riches marchands juifs des grandes halles qui n'eussent quitté un moment leurs comptoirs pour voir passer *le converti*.

En apprenant à son tour la grande nouvelle, Mme de Marcellange interrompit net sa pieuse lecture du jour, et se hâta de nouer les brides d'un charmant petit chapeau arrivé de Paris le matin même. De son pied fin et cambré, chaussé d'étroites bottines, elle courut lestement Rue-Dorée faire visite à Blanche, remontant ainsi, d'un instinct sûr, aux sources mêmes. — Ah! ma chère petite! dit-elle en embrassant tendrement la jeune femme, vous ne sauriez croire la part que je prends à votre bonheur! Quelle consolation pour vous d'avoir mené à bien une œuvre si délicate! et que vous devez être justement fière d'un empire qui fait de tels prodiges!

Blanche ne savait pas le premier mot de ce qui se disait : aussi son étonnement naïf parut-il des mieux joués. — J'ignore de quoi vous voulez parler, madame, répondit-elle avec simplicité, et je ne comprends rien à vos félicitations...

— Voyons, ma chérie, pourquoi faire la discrète avec moi? Votre secret d'ailleurs n'en est plus un,... toute la ville en parle... Quel admirable résultat! A-t-on pris date pour le grand jour?

— Mon secret?.. le grand jour? je comprends de moins en moins, je vous jure...

— Que vous êtes enfant! puisque je vous répète que c'est le secret de polichinelle! tout le monde en parle comme de chose faite; demandez plutôt à votre tante... Moi, d'abord, je veux absolument assister à la cérémonie et m'approcher ce jour-là de la sainte table... Sachez-le, ma petite, je ne vous pardonnerais pas si vous négligiez de me prévenir la veille; vous entendez bien!

— Mais encore une fois, madame, j'ignore absolument...

— C'est bon, c'est bon! vous ne voulez rien dire; gardez vos secrets, ma mignonne, mais n'oubliez pas ce que je vous ai demandé... Je veux formellement entendre cette messe-là, et je

compte uniquement sur vous!.. — Sur quoi, Mme de Marcellange sortit comme elle était entrée, de son pas pimpant et léger, fit deux ou trois petites emplettes chez les marchands, et profita de son passage devant Saint-Sigefroy pour saluer d'une courte adoration le très saint-sacrement, exposé depuis le matin pour un malade à l'agonie.

Blanche resta assez longtemps tout étourdie de cette visite et en prit même quelque alarme. Sans savoir au juste de quoi il pouvait être question, elle se sentait confusément menacée dans sa paix profonde. Qu'était-ce que ce secret, le sien même, qui courait ainsi la ville? Hélas! pouvait-elle en avoir deux? Mais alors, grand Dieu! s'il s'agissait de Paul, pourquoi son nom se trouvait-il prononcé? Qui pouvait lui mériter ces félicitations indiscrètes? Pourquoi semblait-on remonter à elle comme de l'effet à la cause? Eh quoi? était-elle donc à cette heure sur la sellette, en proie aux mauvaises langues? Sa vie retirée, son amour de l'ombre, son éloignement des autres, sa réserve constante, rien de tout cela n'avait donc pu la mettre à l'abri des propos, des suppositions, des bavardages! On parlait d'elle; mais que pouvait-on dire? Qu'avait-on surpris, deviné, imaginé? Par bonheur, Mlle Brigitte vint enfin mettre un terme à ces préoccupations pénibles. Grâces à Dieu, le mystère de sa vie secrète restait inviolé; aucune main profane n'avait soulevé le voile sacré; dès lors qu'importait le reste?

Pendant que tout Carindol s'occupait ainsi de la prétendue conversion de Paul, et que chacun s'ingéniait à en préciser les détails, un événement, étranger à notre histoire, s'accomplissait dans un autre coin de la ville et préparait un dénoûment tragique à ces menues scènes de la vie bourgeoise.

Depuis une dizaine d'années déjà, l'école des frères de la doctrine chrétienne était dirigée par le très cher frère Sérapion, instituteur émérite, vraiment digne de ce poste et de la confiance des familles. Frère Sérapion touchait à la quarantaine; il était grand, de belle prestance, et sa bonne mine fleurie, son œil ouvert, ses dents éclatantes, prévenaient tout de suite en sa faveur. Le cher frère en effet pouvait passer pour un modèle de santé, de rondeur, de vive franchise, et ne rappelait en rien ce type de triste cafardise si particulier aux frères ignorantins. Très populaire malgré sa robe, frère Sérapion se faisait singulièrement aimer des enfans de Carindol, qui sont pourtant, Dieu le sait, les plus abominables polissons du monde. Rien ne résistait au cher frère : le plus intraitable manœuvre, le maraudeur le plus incorrigible, l'indiscipliné le plus endurci, lui obéissaient comme par enchantement et d'emblée. Frère Sérapion savait toujours par quel bout les prendre, et s'entendait merveilleusement à leur donner un goût de retour. C'est

sous son administration triomphante que l'école mutuelle gratuite et laïque, conquête de 1830, avait dû fermer piteusement ses portes faute d'élèves.

On sait la vie d'abnégation des pauvres ignorantins; la petite communauté gouvernée par frère Sérapion se composait d'une douzaine de chers frères, presque tous fils de paysans, gens peu dégrossis, de rude appétit, et qui trouvaient bien juste de quoi vivre dans le maigre salaire alloué par le conseil municipal. De temps immémorial, le linge de l'humble communauté avait été blanchi et repassé à prix réduit par la mère Dolozan, dévote sexagénaire restée veuve avec cinq filles, dont l'aînée seule avait trouvé mari pour ses beaux yeux. A la mort de la mère, les sœurs Dolozan continuèrent à exploiter en commun la blanchisserie et l'atelier de repassage, sous la direction de Catherine, la sœur puînée.

Catherine, à ce moment, courait sur sa trentaine. C'était une superbe fille, bien établie, et qui ne portait certainement qu'à cœur défendant la sainte coiffe de sa patronne. Comme presque toutes ses filles de Carindol, Catherine était jolie, fort jolie même, d'une beauté plus piquante que régulière, avec d'admirables cheveux noirs et une paire d'yeux à la perdition de son âme. Tout naturellement cette belle fille vint, comme faisait sa mère, rapporter une fois par quinzaine le linge des chers frères; mais c'était là que le diable l'attendait. Le pauvre frère Sérapion ne put longtemps se trouver impunément face à face avec ces grands yeux veloutés qui semblaient promettre tant de choses. Son cœur endormi tressaillit sous la robe religieuse; le vieil homme se réveilla avec une impétuosité indomptable, et la révolte fut bientôt si complète qu'il fallut à toute force faire, comme on dit, la part du feu.

Frère Sérapion était honnête homme : un jour, après avoir prié Dieu de toute son âme pour implorer l'aide d'en haut, il alla bravement trouver le maire en son cabinet, et lui confessa loyalement son intention de quitter l'habit religieux pour se marier avec Catherine. Le maire, fort surpris d'une telle confidence, lui fit toutes ses objections possibles, comme on pense, et l'invita à de plus mûres réflexions.

— Non, monsieur le maire, répondait frère Sérapion avec une grande fermeté; je n'ai pas à réfléchir, croyez-le, je n'ai plus même à hésiter. Je ne peux plus être un bon religieux, mais je peux encore faire un bon mari et un bon père de famille. J'ai porté ma robe avec honneur jusqu'à quarante ans; ne vaut-il pas mieux la quitter que la salir?

Il n'y avait rien à répondre à des argumens si péremptoires. Aussi le maire ne songea-t-il plus qu'à diminuer autant que possible le scandale qu'une telle résolution ne pouvait manquer de

provoquer dans une ville comme Carindol. Il fut convenu que frère Sérapion resterait en fonctions jusqu'aux prochaines vacances, et se tiendrait jusque-là dans la plus sévère réserve. De son côté, le maire s'engagea à l'accompagner à l'archevêché et à le soutenir de tout son pouvoir auprès de monseigneur.

Grâce à cette intervention bienveillante, les choses marchèrent assez vite et dans le plus grand secret. Régulièrement relevé de ses vœux en cour de Rome, frère Sérapion fit sa distribution des prix avec la solennité habituelle, puis, le soir venu, embrassa tendrement ses confrères, remit ses pouvoirs à frère Sulpice, et, à la stupeur de la ville entière, se montra au prône du dimanche en habits séculiers. On juge si un tel rejet de froc aux orties pouvait se faire impunément au nez et à la barbe des dévots de Carindol! Ce fut un *tolle* général, une clameur de haro, une stupeur mêlée de rage, un scandale indescriptible. En entendant publier en chaire les bans de M. Jean-Pierre Carbonel, ci-devant frère Sérapion, avec Mlle Marie-Catherine Dolozan, le cinquième vicaire suffoqué faillit tomber à la renverse. Quant au pieux laïque, bouleversé pour sa part presque autant que sa belle-sœur, il en oublia de rendre son pain bénit à la grand'messe : c'est tout dire.

Catherine, comme on pense, avait sa bonne part dans ce déchaînement de malédictions et de colères. En qualité de congréganiste, elle avait le droit de se marier à l'autel de la Vierge, privilége insigne dont les filles de Carindol sont très jalouses; c'était là ce qui exaspérait le plus l'intraitable présidente. — J'espère bien, par exemple, allait-elle répétant partout, que cette malheureuse n'aura pas l'audace de venir s'agenouiller devant notre autel avec son défroqué! Nos fleurs, nos cierges, nos tapis pour ce beau couple! Non! non! cent fois non! Ce serait le déshonneur de la chapelle! Qui voudrait s'y marier, après une telle profanation? Ah! qu'on a donc raison de ne pas juger des gens sur la mine! Cette Catherine! on lui aurait donné le bon Dieu sans confession, les yeux fermés, et voilà de quel bois elle se chauffe! Il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prédire ce qui sortira de cet abominable mariage! Et dire que M. le curé prête la main à M. le maire pour cette belle besogne! C'est une honte.

— Mais, ma chère demoiselle, hasarda Paul, comment voulez-vous que M. le curé fasse autrement? Puisque M. Carbonel est en règle avec Rome, peut-on lui refuser la bénédiction nuptiale? Voudriez-vous exposer cette pauvre Catherine à ne se marier qu'à la mairie?

— Cette pauvre Catherine! répétait impétueusement la présidente, allez-vous la plaindre à cette heure? Qui l'a priée, s'il vous plaît, de se mettre dans l'embarras? Si elle était si enragée de

mariage, ne pouvait-elle trouver rien de mieux que ce renégat? Tenez, si elle avait eu seulement pour deux liards de fierté, elle rougirait de s'afficher ainsi! C'est une honte, je le repète, une honte! une honte!

— Pourtant, dit encore Paul, si elle aime...

— Comment? si elle aime! en voilà une raison! Si elle aime! Eh! qu'est-ce que cela me fait, à moi, qu'elle aime ou non? Je ne vois que l'horrible scandale qu'elle cause. De quel front ose-t-elle se montrer seulement par les rues? Ah! si j'étais quelque chose en ce monde, il n'y aurait cour de Rome, ni licence d'archevêque qui tienne! Je fermerais net la porte de l'église au nez de la péronnelle, et comme je l'enverrais se faire dire sa messe de mariage par Michel Wintraz!..

Malgré ses préjugés d'éducation bigote, Blanche fut révoltée de tant d'injustice. — Oh! ma tante! s'écria-t-elle, comment pouvez-vous parler ainsi?

— Bon! à l'autre maintenant! Oui, oui, je dis ce que je pense, et personne ne m'empêchera de parler, entendez-vous!.. A la messe de Michel Wintraz, les renégats!.. c'est tout ce qu'ils valent!

Pour ceux de nos lecteurs qui entendent prononcer ce nom pour la première fois, disons rapidement que Michel Wintraz n'est autre chose que le prophète Élie en personne, redescendu du ciel tout exprès pour annoncer le règne prochain du Saint-Esprit. Ce précurseur, qui fait aussi des miracles, et change notamment en sang véritable le vin de sa messe, a, je ne sais pourquoi, choisi Carindol pour son quartier-général. Carindol a l'honneur de posséder l'église-mère, un prêtre et deux diacres. La messe se dit dans la chambre à coucher d'un petit marchand de la place du palais, et chacun peut boire à même le calice le vrai sang du Sauveur. On juge en quelle odeur de sainteté les dévotes de tout calibre tiennent une telle messe et de telles gens.

Le scandale du frère Sérapion avait précédé de quelques jours à peine la fameuse promenade de Paul avec l'abbé Taberlet. Il n'avait pas fallu moins qu'une conversion de cette importance pour consoler les bonnes âmes si douloureusement frappées en plein cœur. Le rachat de Paul compensait d'ailleurs et grandement la perte du cher frère. Toute l'attention pieuse se détourna de son côté.

Paul ne connaissait le frère Sérapion que pour l'avoir rencontré quelquefois par les rues, en tête de ses écoliers. Jamais l'occasion de le voir de plus près ne s'était présentée, et il n'y avait pas de raison pour que ces deux hommes fussent jamais mis en rapports. Toutefois, sans le connaître, Paul n'avait pu se défendre d'une très vive sympathie pour ce brave homme. L'honnêteté courageuse dont il faisait preuve, les colères aveugles que sa belle conduite soule-

vait, sa droiture, ses peines d'amour, tout l'entraînait à prendre parti pour ce vaincu du grand combat, bouc émissaire d'iniquités, poursuivi d'animosités implacables. Un matin, au déjeuner, M. Faravel annonça triomphalement que le mariage Carbonel était indéfiniment reculé, les futurs époux n'ayant pu trouver dans toute la ville les témoins exigés par la loi. Pour le coup, Paul n'y put tenir, et sortant tout à fait de sa réserve habituelle : — Eh quoi! s'écria-t-il, vous vous réjouissez de cela, mon oncle!.. Est-ce possible? Quoi! toute une ville liguée contre un malheureux! mais c'est horrible! Vraiment, je vous jure, je regrette de ne pas connaître M. Carbonel, car je ne l'aurais pas refusé, moi, et je lui aurais épargné du moins cet affront.

— Vous lui auriez servi de témoin?.. Vous! balbutia M. Faravel, n'en pouvant croire ses oreilles, vous plaisantez, j'imagine?..

— Je parle très sérieusement, mon oncle.

— Eh bien! alors il est fort heureux pour nous que vous ne le connaissiez pas!.. et nous l'échappons belle!

— Au fait, j'y pense : est-il nécessaire de connaître les gens pour leur rendre service? Je vais chez M. Carbonel de ce pas me mettre à sa disposition! — Paul se leva et sortit aussitôt, laissant derrière lui une inénarrable stupeur. M. Faravel, suffoqué, essaya vainement de dire ses grâces; il pâlissait et verdissait tour à tour, ses lèvres bredouillaient, et jamais ses mains tremblantes ne purent parvenir à plier convenablement sa serviette.

Blanche était dans le plus grand trouble. Au fond du cœur, elle approuvait l'intervention de Paul et s'y associait généreusement; mais d'instinct sûr, prompte aux alarmes, elle devinait confusément que quelque chose de grave allait s'accomplir, et que de ce quelque chose dépendait peut-être le repos de toute sa vie. Elle courut à l'église, et, dans un coin obscur de la chapelle des âmes du purgatoire, elle pria, comme elle savait prier, pour Paul, pour frère Sérapion, pour Catherine, pour elle-même, appelant au secours et n'en attendant que d'en haut.

Il faut renoncer à donner une idée de la stupeur de Carindol à l'annonce de la renversante nouvelle. Quoi! le *converti* témoin du *renégat!* et témoin spontané encore! Était-ce bien possible? Que devenait ce bel échafaudage si industrieusement construit pour la plus grande édification des âmes? Ce Parisien s'était-il donc moqué de tout le monde, et sa conversion n'était-elle qu'un jeu?

Ce fut bien une autre affaire quand les noms des autres témoins furent connus à leur tour. C'était cette fois l'abomination de la désolation, et le feu du ciel n'avait plus qu'à tomber. Carindol, pas plus que Rome, hélas! n'a échappé aux modernes ravages de la libre pensée. Carindol a ses philosophes, ses railleurs, ses man-

geurs de prêtres, friands de scandales et toujours l'oreille au vent, l'œil au guet. Ils sont peu nombreux, à la vérité, mais à Carindol, comme partout, ils remplacent le nombre par l'audace, et l'on sait si ces gens-là reculent jamais devant rien. L'occasion de faire pièce au parti dévot était trop belle pour que nos libres penseurs la laissassent échapper. Les principaux d'entre eux, à l'exemple de Paul, allèrent se mettre à la disposition de M. Carbonel, le docteur Clausade en tête.

Ce docteur Clausade, bête noire de la congrégation, franc-maçon, républicain, socialiste même, était en ce temps-là un jeune médecin sans grande clientèle, très beau parleur, hardi d'esprit, très séduisant, très brillant, et toujours disposé à faire du bruit. Force gens se signaient en prononçant son nom maudit. Le docteur affectait de ne jamais mettre le pied à l'église, faisait ouvertement gras le vendredi, et ne se gênait nullement pour dire que le beau couvent des bons pères ferait une fort belle caserne *à un moment donné*. Autour de lui se groupaient trois ou quatre langues affilées, espoir du barreau, orgueil futur de la cité, ennemis intraitables d'une société vermoulue, politiciens émérites, réformateurs rigides, prêts à donner leur mesure à la première occasion. O tristesse! ô déception! ô misère! c'étaient de tels hommes que Paul allait coudoyer! c'était à côté d'eux qu'il allait se montrer en public! c'était à eux qu'il s'associait pour relever le gant que le mépris d'une ville entière jetait si justement à la face cynique d'un défroqué! Cette fois, Mlle Brigitte, exaspérée, s'en prit à Blanche elle-même. — Tu auras beau dire et beau faire, lui répétait-elle, tu ne me feras jamais croire que, si tu le voulais bien, *ton* Parisien persisterait à nous faire un tel affront! Mais madame aurait sans doute trop peur de lui déplaire! Un homme aussi distingué peut-il se tromper? Tout ce que dit M. Paul, tout ce que fait M. Paul, n'est-il pas bien dit et parfait pour madame? Va! va! je vois clair, et ce n'est pas d'aujourd'hui que je constate ta tiédeur, chaque jour plus grande, pour le service de Dieu.

Ces aigres remontrances, renouvelées sans cesse à propos de tout, causaient à la pauvre Blanche une véritable torture. Il ne fallait pas songer à désarmer la terrible présidente, Blanche la connaissait de trop longue date pour en tenter même l'essai. Depuis ce malheureux incident du frère Sérapion, elle vivait dans une continuelle alarme, exposée désormais aux inquisitions implacables d'une animosité plus que jamais en éveil, tremblant pour son secret d'une garde chaque jour plus difficile. Avec l'infaillible claire vue des cœurs pris d'amour, elle comprenait parfaitement que l'harmonie des premiers temps était détruite et ne se rétablirait pas, l'ombre discrète qui l'avait dérobée jusque-là à la curiosité d'autrui

ne pouvait manquer d'être implacablement violée un jour ou l'autre. Qu'arriverait-il alors? Paul supporterait-il longtemps la vie odieuse, faite de taquineries, d'espionnage et d'embûches, qui l'attendait fatalement? Ne prendrait-il pas bien vite en aversion la petite ville, et ne s'en retournerait-il pas tout simplement à Paris pour en finir? Qu'allait-elle devenir alors, seule, dans sa viduité effroyable?

La veille du jour fixé pour le terrible mariage, avant de sortir pour se rendre chez maître Faucillon, où devait se signer le contrat, Paul entra un moment au salon pour faire à Blanche une courte visite. Il la trouva seule, travaillant près de la croisée à quelques menus ouvrages de couture, et tellement absorbée dans ses préoccupations douloureuses qu'elle ne l'entendit pas entrer. Sa grande pâleur frappa Paul, qui la regarda un certain temps en silence. Tout inquiet, il vint s'asseoir près d'elle et la questionna doucement, avec une insistance fraternelle.

— Je n'ai rien, mon ami, dit-elle; je vous jure que je n'ai rien; mais... vous l'avouerai-je? j'ai peur! De quoi? Je l'ignore. J'ai peur... j'ai quelque chose là qui me serre le cœur. Il me semble qu'un malheur me menace.

— Quelle folie! et qui peut vous mettre en tête de telles idées?

— Je ne sais; j'ai beau les chasser, elles reviennent toujours, et à chaque fois plus sinistres!

— Chère Blanche! calmez-vous de grâce!.. Attendez-moi ici, je ne tarderai pas à rentrer; nous ferons un peu de musique,.. nous jouerons du Gluck; vous le savez, rien n'apaise les cœurs comme cette musique pathétique!

— Allez, Paul, et revenez vite!

Il sortit sans la regarder, de peur d'émotion trop vive. De son côté, Blanche courut à Saint-Sigefroy, son grand refuge. Le cœur serré jusqu'à l'angoisse, à genoux sur la dalle nue, dans un coin obscur, elle pria longtemps avec larmes le divin consolateur de toutes peines. La nuit commençait à tomber que Blanche priait encore avec ardeur, dans la ferme confiance que Dieu ferait plutôt un miracle que de l'abandonner dans sa détresse.

Mlle Brigitte, faisant sa ronde de chaque soir avant le dernier *Angelus*, la surprit dans son coin, à genoux, ou plutôt prosternée, dans une immobilité de morte. Étonnée de n'obtenir aucune réponse à ses appels répétés, la présidente s'approcha tout à fait de Blanche et la secoua assez rudement par les épaules : — Holà! qu'est-ce que cela signifie? Es-tu par hasard en extase? Voyons, voyons, réveille-toi!.. et rentre à la maison au plus vite... Ton monde doit t'attendre pour souper!

Ainsi ramenée à la réalité brutale, Blanche se leva sans mot dire : elle était restée si longtemps à genoux que son corps était tout en-

gourdi. Chancelante, s'appuyant aux piliers, hors d'elle-même, elle passa à côté du grand bénitier sans prendre d'eau bénite pour le signe de croix de sortie.

IX.

Carindol gardera longtemps l'épouvantable souvenir du mariage de frère Sérapion. Dès l'aube de ce jour néfaste, on peut affirmer, sans aucune exagération, que la ville entière fut sur pied. Comme aux jours des plus grandes fêtes, tout travail était suspendu. Chacun, préoccupé de la même idée, ne songeait qu'aux moyens de satisfaire une ardente curiosité ; à tout prix, on voulait voir ce spectacle sans précédens et en voir le plus possible. Aussi, bien avant l'heure fixée, une foule énorme s'entassait devant l'hôtel de ville, et piétinait sur place avec je laisse à penser quels lazzis et quels verts propos! Ce n'étaient que cris de filles pincées dans la foule, gourmades de gamins, poussées brutales, jurons, blasphèmes, clameurs sans nom. Toutes les fenêtres ouvrant sur la place du marché étaient bourrées de monde comme aux jours d'exécution capitale; les manœuvres s'accrochaient en grappes aux candélabres à gaz et tressaient des guirlandes vivantes autour des fontaines. Il y avait des curieux jusque sur les toits. Impossible de s'y méprendre : dans son immense majorité, cette foule haletante, passionnée, avide d'émotions, se montrait effroyablement hostile aux futurs époux. Tout ce qui, de près ou de loin, se rattachait à une congrégation quelconque, pénitens de toute couleur, était là au premier rang, ardent, irrité, redoutable, accouru comme pour venger une injure personnelle. Santis, le fendeur de bois, se faisait remarquer par sa violence, et Caritoux, le portefaix, poussait de vrais hurlemens de bête fauve. Les femmes, très nombreuses, n'étaient pas les moins enragées, et mêlaient leurs cris perçans aux clameurs sauvages des hommes. Avec l'impatience de l'attente, l'irritation allait croissant dans la foule. On racontait des horreurs sur les *novi*, et il n'était absurdité invraisemblable qui ne trouvât aussitôt toute créance. Par bonheur, de temps à autre, quelque incident comique venait faire diversion et détournait pour un moment l'attention des masses mobiles. C'était un gamin qui, perdant pied, dégringolait du haut d'une fontaine dans le bassin et prenait, aux applaudissemens de tous, un bain aussi complet qu'involontaire, ou enfin les tours de force du jeune Cadet-Rasclet, manœuvre intrépide, effrayant équilibriste, parvenu, Dieu sait comme, jusqu'au balcon de la mairie, et faisant tranquillement la roue à même la rampe, le corps dans le vide.

Vers neuf heures, le maire parut. Avec un long murmure, le flot

humain s'ouvrit devant lui. C'était un homme âgé, mais très vert encore, très respecté de tous. Ancien colonel d'infanterie, le maire avait gardé quelque chose de ses allures militaires, et son geste bref, son ton de commandement, allaient fort bien avec sa moustache blanche. A la vue d'un tel rassemblement de populaire, au frisson vibrant qui de temps en temps courait sur cette foule et la faisait onduler comme une vague, le maire fronça ses sourcils grisonnans, et regarda autour de lui lentement, froidement, en homme qui s'attend à de l'orage et qui interroge l'horizon. Sans hésiter, sans perdre une minute, il envoya immédiatement prévenir le capitaine de gendarmerie, qui depuis le matin se tenait prêt à tout événement avec ses brigades. Pendant ce temps-là, les cris, les miaulemens, les abois, les sifflets, recommençaient de plus belle, et, excité par les bravos, Cadet-Rasclet multipliait ses périlleuses gambades, pour la plus grande joie des spectateurs.

Tout d'un coup, un violent reflux de peuple se fit sentir, et plus d'une poitrine vint s'écraser contre les piliers des halles, au milieu de cris plus discordans que jamais. C'était l'omnibus de l'hôtel d'Orient qui arrivait enfin portant les futurs époux, et s'arrêtait, non sans peine, devant le perron municipal. Un moment on put croire que personne ne parviendrait à descendre, tant la poussée en avant fut impétueuse. Les sergens appariteurs, sous les ordres du commissaire de police, parvinrent, à force d'énergie, à dégager, vaille que vaille, les abords de la porte et à maintenir les plus ardens à distance, et Mlle Catherine Dolozan apparut, suivie d'un vieux parent, qui, seul de toute sa famille, avait consenti à l'assister.

Catherine était en blanc, couronnée de fleurs d'oranger, plus pâle qu'une morte, ressemblant bien moins à une fiancée qu'à une victime. Tremblante, éperdue, elle n'osait lever les yeux sur cette foule haineuse, et sentait ses genoux se dérober sous elle d'épouvante. Quand le maire s'avançant lui offrit la main pour l'aider à descendre, un frémissement courut d'un bout de la place à l'autre, cependant le respect l'emporta cette fois encore; mais, quand le pauvre M. Carbonel parut à son tour, de six mille poitrines en unisson formidable une huée furibonde éclata et le salua par trois fois de son acclamation sinistre. Alors tout ce que la langue d'oc peut contenir d'imprécations, d'injures, d'invectives, fut versé à longs flots sur la tête du misérable. Il n'est pas de plume qui puisse reproduire, même en les dénaturant, les effroyables épithètes vomies par ces bouches furieuses. C'était le délire de l'injure poussé aux dernières limites de la crudité cynique.

Au milieu de cette tempête, si Paul ne comprenait pas tout ce

qui se hurlait à ses oreilles, il devinait parfaitement que la haine, une haine aveugle, implacable, fanatique, capable des plus grands crimes, soulevait toutes ces poitrines. Il se retourna sans affectation provocante et essaya de promener son regard sur la foule affolée; mais en dépit de son sang-froid et malgré sa grande fermeté d'âme il lui fut tout à fait impossible de soutenir le feu de ces milliers d'yeux étincelans qui dardaient sur lui comme des braises. — Quel peuple! murmura-t-il à part lui, et comment tout ceci va-t-il finir?

Pendant que le mariage civil s'accomplissait, deux brigades de gendarmerie étaient arrivées, et avaient péniblement dégagé les abords du perron en entourant l'omnibus d'un cordon protecteur. Le maire reparut bientôt donnant bravement le bras à l'épousée, qu'il remit en voiture pendant une sorte d'accalmie provoquée par la vue de son écharpe, et les apprêts du départ pour l'église purent se faire assez vite et sans trop de difficultés; mais, quand le lourd véhicule s'ébranla, il n'y eut plus respect de rien ni de personne; une voix furieuse cria : — *Boute-li! zoou dessu! zoou!* — Et aussitôt à ce commandement tout ce qu'il y avait sur le marché à l'étal des revendeuses tomba comme grêle sur l'équipage et son escorte, le souillant à l'envi d'ordures sans nom, avec redoublement de cris féroces et de malédictions furibondes.

Qu'allait-il se passer à l'église? Déjà les plus enragés, traversant la juiverie, couraient couper les avances à l'omnibus et roulaient comme un torrent vers Saint-Sigefroy. L'abbé Raimbaud, en prévision du péril, avait fait fermer les portes latérales; le grand portail restait seul ouvert, protégé par les brigades de gendarmerie à pied. A peine la noce eût-elle pénétré dans la basilique, que la grande porte elle-même tourna lourdement sur ses gonds, et se fermait à point nommé sur le nez des premiers arrivans. Il y eut un moment de stupeur, mais bientôt le désappointement populaire se changea en exaspération aveugle. Les huées retentirent de plus en plus menaçantes; les gendarmes furent rudement refoulés jusqu'aux derniers degrés du grand porche, et l'on put craindre un instant que tout plierait sous l'effort irrésistible de cette masse humaine. De minute en minute, le danger grandissait. Acculés au portail, les braves gendarmes se maintenaient à grand'peine et pouvaient d'un moment à l'autre être écrasés sans merci. Déjà le terrible Caritoux avait essayé d'en désarmer un, et sans la stoïque intrépidité du brigadier le sang eût coulé; mais qui pouvait répondre qu'il ne coulerait pas tout à l'heure dans d'inévitables représailles?

Un grand roulement de tambour se fit entendre, et une ondulation violente se produisit aussitôt sur la place. Cette fois c'était le

sous-préfet en personne, en uniforme, escorté du maire et du commissaire de police en écharpe, et entouré d'une trentaine de sapeurs-pompiers de bonne volonté réunis à la hâte. Après un second roulement, le commissaire s'avança, et, mettant à profit le premier étonnement, fit à haute voix sommation à la foule d'avoir à se disperser. En même temps les gendarmes à cheval dégainèrent, et les gendarmes à pied mirent la baïonnette au bout du fusil. Intimidée par ces préparatifs, la foule recula frémissante, lentement, pas à pas, avec des cris sourds plus menaçans que des clameurs; de part et d'autre on sentait que l'heure redoutable des résolutions suprêmes allait sonner.

A ce moment, le grand porche de Saint-Sigefroy se rouvrit, et l'infortuné couple reparut. M. Carbonel donnait le bras à sa femme. A cette vue, la fureur populaire ne connut plus de bornes, et les gendarmes durent exécuter une charge à fond qui produisit la plus terrible bousculade. Paul referma vivement la portière sur les mariés, et, suivi du docteur Clausade, vint bravement se mettre en tête des chevaux pour leur ouvrir passage; le cocher avait reçu l'ordre de profiter de la première éclaircie pour prendre le grand galop. La fatalité voulut qu'à l'angle du café du palais, en face de la boutique d'Alari, une maison se trouvât en construction en ce moment. Il y avait là, entassés, des matériaux de toute sorte, sable, moellons, briques, plâtre, chaux vive. Tout est arme pour la foule exaspérée. Cadet-Rasclet s'élança intrépidement au-devant des chevaux et les aveugla de plâtre fin et de gravier; vingt gamins firent comme lui; les bêtes affolées se cabraient épouvantablement et n'obéissaient plus. Le capitaine de gendarmerie fut littéralement criblé de chaux puisée à belles mains, sans souci des brûlures. Cette fois ce n'étaient plus des trognons de choux qui pleuvaient, c'étaient des pierres véritables, des pavés, des briques, tout ce qui tombait sous la main. Un moellon atteignit le docteur Clausade à l'épaule, et du coup le renversa demi-mort.

— Place! place! misérables! criait Paul, pâle d'horreur et de dégoût... Hardi, cocher! hardi!.. foulez-moi cette canaille!

Il ne put achever; à son tour, il venait d'être atteint en plein front, et il roulait sanglant sous les pieds des chevaux, qui partaient enfin ventre à terre, culbutant tout devant eux.

Rien de mobile comme la foule, dans le midi surtout, chez ces races passionnées et violentes, toutes de premier mouvement, également capables de crime ou d'héroïsme. Quand le fatal omnibus eut disparu, emportant son malheureux couple, la stupeur fit aussitôt place au délire. A la vue de ces blessés, de ces mourans renversés dans la poussière, baignés dans leur sang, poussant des cris af-

freux, chacun recula épouvanté devant l'œuvre commune, et frémit en songeant à la part de responsabilité qui pouvait lui revenir. En un clin d'œil, la place se vida par les rues de traverse, et un silence morne succéda brusquement à l'épouvantable tapage qui cinq minutes avant faisait trembler toutes les vitres.

Maîtresse du champ de bataille, l'autorité se hâta de faire le bilan de cette matinée lamentable. Les pertes étaient grandes des deux parts. Trois malheureux gendarmes foulés aux pieds, furieusement lacérés, donnaient à peine signe de vie; presque tous leurs camarades étaient blessés plus ou moins; Santis, atteint en pleine poitrine d'un formidable coup de sabot, vomissait, en râlant, les dernières gorgées de son sang; Cadet-Rasclet avait un bras cassé, Caritoux un coup de baïonnette dans la cuisse, Silvan deux côtes enfoncées, Perpignan un œil crevé. Les simples contusionnés ne se comptaient plus, et se sauvaient à qui mieux mieux sans demander leur reste. A peine revenu de son premier étourdissement, le docteur Clausade avait couru au secours de Paul, et s'était penché sur lui avec une anxiété que les apparences ne justifiaient que trop. La blessure était effrayante à voir; le front, littéralement mis en miettes, présentait un horrible bourrelet de sang et de fange mêlés et déjà formant caillot; le pouls, tout à fait insensible, n'accusait plus de pulsations; seul, le cœur marquait encore un reste de vie par quelques battemens saccadés, sourds, inégaux et d'une violence alarmante. Tout consterné de cet examen, le docteur secoua tristement la tête et dit au maire à voix basse : — Prévenez vite la famille!.. c'est fini!

— Que dites-vous là, grand Dieu! Êtes-vous sûr de ce que vous dites, docteur?

— Hélas! monsieur le maire, je ne suis que trop certain de ne pas me tromper! Le coup est mortel, tout secours est inutile!

On transporta le blessé avec les plus grandes précautions dans la boutique d'Alari, et on l'étendit sur un matelas par terre pendant que les commères du quartier apportaient à l'envi de la charpie, de l'eau chaude, des compresses, des vulnéraires, en poussant des *hélas!* lamentables.

Cependant Blanche attendait le retour de Paul Rue-Dorée; dévorée d'inquiétudes, pleine de terreurs confuses, elle allait et venait fiévreusement, ne pouvant tenir en place, épiant les moindres bruits, dans un malaise d'âme indéfinissable. Les clameurs furieuses de la foule étaient arrivées jusqu'à elle, et elle s'était senti au cœur un froid de glace en les entendant. Que pouvait-il se passer sur cette place maudite, à la fois si loin et si près d'elle? Pourquoi Paul tardait-il tant à rentrer? Chaque minute ajoutait à son

angoisse, et une insurmontable tristesse l'envahissait de plus en plus. Elle fit agenouiller la petite Marthe à ses côtés, et, par les lèvres pures de l'innocence, appela sur Paul toute la protection céleste. On sonna; c'était le maire qui venait apprendre à la malheureuse baronne l'épouvantable vérité. A sa vue, à sa pâleur, à son air consterné, Blanche devina tout de suite un grand malheur. Elle s'élança impétueusement au-devant du vieillard, et, sans mesurer la portée de ses paroles : — Oh ! s'écria-t-elle, que savez-vous de Paul au nom de Dieu?

— Madame, répondit tristement le maire, prévenez sa pauvre mère avec tous les ménagemens convenables... M. Paul est chez Alari, blessé mortellement,... mort peut-être déjà...

Mais Blanche n'écoutait plus : avec un cri déchirant à fendre l'âme, elle était partie comme une folle et courait éperdue dans la rue, tête nue, en peignoir du matin, en pantoufles, sans souci des passans, droit devant elle. Elle arriva ainsi avec une rapidité effrayante à la boutique d'Alari, et y entra si violemment que deux ou trois voisins en furent à demi renversés sur son passage. Quoique sans espoir, le docteur achevait un premier pansement et entassait des oreillers sous la tête livide du blessé. — Paul ! cria Blanche en tombant à genoux; c'est moi, Paul !.. c'est moi !

Hélas ! rien ne tressaillit, ni un nerf ni un muscle : Paul avait déjà l'insensibilité rigide des cadavres. Avec un mouvement de passion désespérée, Blanche saisit dans ses mains la main glacée qui traînait inerte au bord du matelas. Cette pauvre main était encore gantée de blanc, maculée de sang et de boue. Blanche la serra d'une pression violente, et se penchant à l'oreille du mourant : — Paul ! ô Paul ! murmura-t-elle; c'est moi, vous dis-je, moi, Blanche ! votre sœur, votre amie !.. M'entendez-vous? Dites que vous m'entendez ?

Des hommes de bonne volonté qui étaient allés chercher un brancard à l'hospice revinrent en ce moment, accompagnés de deux sœurs infirmières. — Madame, dit le docteur, en touchant discrètement l'épaule de Blanche, immobile et muette, permettez-nous d'enlever le blessé,... il ne serait peut-être plus transportable dans une heure. — Blanche se releva sans mot dire, d'un mouvement machinal, et regarda autour d'elle d'un air hébété; toute son exaltation semblait éteinte, et une sombre indifférence se lisait seule dans ses yeux; mais, quand le docteur voulut lui retirer la main de Paul, qu'elle avait gardée serrée dans les siennes, elle lui lança un tel regard qu'il s'arrêta tout interdit, n'osant passer outre.

Le lugubre cortége se mit lentement en marche. Blanche n'avait

pas quitté la chère main glacée; elle suivait morne et livide, l'œil sec et fixe. Dans sa course folle de tantôt, elle avait perdu ses pantoufles, et elle avançait maintenant sans même paraître se douter qu'elle marchait pieds nus sur le pavé.

Ce que fut la rentrée à la maison de la Rue-Dorée, il faut renoncer à le peindre. Comment dire le désespoir de la baronne en présence de ce corps mutilé, dérisoirement revêtu d'habits de fête, reste misérable de tant de jeunesse et de force? Les enfans consternés poussaient des cris déchirans et éclataient en sanglots. Le brave Éliacin, revenu à l'improviste de Bellecour, sanglotait plus fort qu'eux peut-être. Il ne fallait pas songer à monter Paul dans sa chambre; un lit fut dressé au rez-de-chaussée, dans le salon, et l'on y étendit le pauvre corps, déshabillé à grand'peine par le docteur. L'abbé Raimbaud et l'abbé Taberlet, accourus chacun de son côté à la première nouvelle de la catastrophe, commencèrent aussitôt à réciter les prières des agonisans, et l'extrême-onction fut administrée pendant que le saint-sacrement restait exposé à Saint-Sigefroy au tintement funèbre du glas.

Tout le monde pleurait à chaudes larmes, excepté Blanche. Elle était là, à genoux, inerte, insensible, dans une sorte de prostration, regardant sans voir, écoutant sans entendre, indifférente en apparence à tout ce lugubre entourage. En vain voulut-on l'arracher au spectacle effrayant des dernières luttes contre la mort : supplications, prières, tout fut inutile. Ni son père, ni son mari, ni sa tante ne purent lui faire abandonner un instant la place qu'elle s'était choisie. Elle passa ainsi deux jours et deux nuits, sans fermer l'œil, sans rien prendre, les dents serrées, l'œil fixe, silencieuse et morne, tenant toujours pressée dans ses mains la chère main du mourant.

Chose étrange, elle qui jusqu'alors avait trouvé tant de douceurs dans la prière, qui en avait tiré tant de consolations fortifiantes, se sentait désormais un éloignement incroyable à s'unir, même d'intention, aux prières des autres. Quand tout le monde autour d'elle répétait avec ferveur les versets du *De profundis*, seules ses lèvres restaient froides et muettes. Une immense sécheresse de cœur lui était tout à coup venue, et elle ressentait pour toute pratique religieuse une répugnance de plus en plus insurmontable. Pourquoi importuner un Dieu insensible de supplications inutiles? Qu'attendre, qu'espérer de qui permettait qu'une telle mort s'accomplît? Le doute, l'invincible doute venait d'entrer dans son âme et la pénétrait tout entière. Une heure, une minute avait suffi pour faire litière de trente ans de confiance absolue et de foi aveugle!.. Pourquoi le ciel ne serait-il pas vide? son pauvre cœur l'était bien!..

Vers la fin de la deuxième nuit, à l'aube nouvelle, Paul parut éprouver une sorte de réveil. Un grand frisson le fit frémir de la tête aux pieds, et ses yeux vitrés s'ouvrirent démesurément; ses lèvres s'agitèrent convulsivement à plusieurs reprises; on eût dit qu'il cherchait à articuler une parole. Blanche se pencha violemment sur lui, haletante, l'interrogeant d'un œil avide. Elle sentit quelque chose de tiède qui venait de mourir sur ses lèvres : c'était son dernier souffle et son dernier soupir. Paul était mort, mort sans avoir repris connaissance, mort sans adieux, sans recommandations dernières, sans étreintes suprêmes; tout était dit!

Blanche se releva froidement. En ce moment, tous ceux qui veillaient avec elle, succombant à la fatigue, se laissaient plus ou moins vaincre par le sommeil. A la lueur vacillante de la veilleuse, elle regarda longtemps en silence le cher cadavre, puis, sans trembler, sa main abaissa pieusement les paupières ouvertes. Un coq chanta dans le voisinage; à ce chant matinal, Blanche tressaillit violemment, et, emportée par un élan irrésistible, appuya éperdument ses lèvres sur les lèvres mortes. — Paul! cria-t-elle avec un accent indicible, je t'aimais, je t'aime!.. A la vie, à la mort, Paul! je suis à toi! — Et, comme frappée d'une foudre invisible, elle retomba lourdement d'un coup à la renverse sur le parquet.

La fin tragique de Paul fut pour Carindol une sorte de malheur public. La ville entière voulut assister à ses funérailles, et plus d'un de ceux qui avaient ardemment contribué à la catastrophe réclama l'honneur de porter son cercueil à bras. Au cimetière, au bord de la tombe béante, l'abbé Raimbaud prononça un des plus pathétiques sermons qu'il ait jamais prêchés en plein air. Fort de l'émotion générale, ému lui-même plus que d'habitude, il adjura ses ouailles d'arracher de leurs âmes ces levains violens, si prompts à dégénérer en haines farouches. Il tonna contre ces intolérances implacables dont les aveuglemens servirent si souvent d'excuse à tant de crimes; il raconta en pleurant la fin de Paul et arracha des larmes à tous les yeux.

Au retour de la cérémonie funèbre, ce fut encore Paul qui fit exclusivement les frais de toutes les conversations. Dévots et profanes étaient unanimes pour exalter ses brillantes qualités, sa bonne grâce, ses talens même. On rappelait ses moindres faits et gestes, ses mots heureux, ses vives reparties : chacun se croyait obligé de payer son tribut de regrets à un homme *si distingué!* chacun était heureux de l'avoir connu intimement, et racontait avec complaisance comment, à quelle occasion, en quel lieu, sous quel prétexte, cette intimité délicate s'était faite plus étroite. La fin déchirante de

la baronne, qui suivit de près celle de Paul, prolongea les émotions de Carindol.

Le nom de Blanche devait forcément être prononcé tôt ou tard, il courait sur toutes les lèvres; mais, d'un accord tacite, c'était à qui n'en parlerait pas le premier. La bonne Mme de Marcellange, n'y tenant plus, se décida bravement à franchir le pas, au grand soulagement des bonnes âmes. — Chère mademoiselle Brigitte, dit-elle de sa voix la plus douce, donnez-nous donc des nouvelles de Mme Martelly... Que devient cette pauvre enfant? Est-il vrai qu'elle soit si malade?..

— Ne m'en parlez pas! répondit brusquement la présidente. La voilà dans son lit depuis hier matin avec une fièvre épouvantable. Le docteur ne cache pas son inquiétude; il a passé la nuit à son chevet!

— Mon Dieu! mon Dieu! que d'épreuves, dit Mme de Marcellange avec componction; espérons, chère mademoiselle, que ce ne sera qu'une crise... Mais que de ménagemens à prendre, le danger passé! Pauvre chérie! elle a dû bien souffrir!

— Sans doute, sans doute, grommelait Mlle Brigitte; mais je vous le demande, si elle a souffert, à qui la faute? Elle ne peut s'en prendre qu'à elle, elle seule... Dieu sait si les bons conseils lui ont manqué.

— Elle l'aimait passionnément, n'est-ce pas? fit la douairière en baissant tout à fait la voix.

Mais la rude présidente ne se prenait pas facilement sans vert, et notre curieuse indiscrète devait cette fois encore en être pour ses frais de finesse. — Motus là-dessus, s'il vous plaît! riposta Mlle Brigitte. Laissons les morts en paix et les vivans tranquilles!.. Priez pour Blanche, elle en a grand besoin; cela vaudra mieux que de faire des suppositions romanesques.

Blanche avait en effet grand besoin de secours, et de toute nature. Pendant plus de trois mois, elle fut en danger de mort, et sans la force de la jeunesse elle eût à coup sûr succombé. Sa raison fut très longtemps à se remettre de l'épouvantable ébranlement qu'elle avait eu à subir. Elle avait maigri au-delà de toute vraisemblance, et son corps diaphane ne pouvait faire le moindre mouvement sans fatigue. Sa convalescence fut extrêmement lente et pleine d'accidens qui semblaient à chaque fois compromettre tout le mieux acquis. Elle parlait à peine et restait évanouie de longues heures sans cause apparente.

Peu à peu cependant elle parut prendre décidément le dessus. La mort reculait devant la vie renaissante, et l'espérance cessait d'être une chimère. Rien de touchant comme la tendresse déployée

par le brave Éliacin pendant cette crise terrible. Comme eût fait une mère au berceau de son enfant, ni jour ni nuit, il ne quitta le chevet de Blanche, veillant sur elle, épiant ses moindres mouvemens, devinant ses moindres désirs, plein de soins délicats, de précautions intelligentes, — infatigable, ingénieux et d'une patience à toute épreuve. Nul ne se fût attendu de sa part à une abnégation si complète, et son dévoûment admirable imposa le respect aux plus méchantes langues.

Le printemps revint, riant et vermeil : on touchait aux derniers jours du carême, prêché cette année avec éclat par un père prémontré de la nouvelle abbaye de Saint-Michel de Vigolet, au grand dépit des R. P. dominicains, décidément prêcheurs médiocres. Étendue sur une chaise longue près de la fenêtre ouverte, les pieds au soleil, les yeux mi-clos, les mains pendantes, Blanche aspirait silencieusement les senteurs amères des premières fleurs d'amandier.

— Tu es encore trop faible pour faire tes pâques à la paroisse, dit Mlle Brigitte; il faudra t'apporter le bon Dieu en viatique.

C'est un antique usage à Carindol, et des plus touchans. Dans l'octave de Pâques, sous un dais de velours, entouré de son clergé et suivi de nombreux fidèles, le curé de Saint-Sigefroy porte le saint-sacrement de maison en maison aux alités, aux infirmes que la maladie tient éloignés de la sainte table. C'est la visite pascale du grand consolateur aux pauvres affligés.

— Ne dérangez personne, ma tante, dit Blanche avec sa douceur habituelle; mon intention n'est pas de faire mes pâques cette année.

— Hein! quoi? tu dis? Ne pas faire tes pâques, toi? Es-tu folle? Et pourquoi, s'il vous plaît?

— Je n'ai pas à vous répondre, ma tante, dit Blanche d'une voix affermie; c'est affaire de conscience, et qui ne regarde que moi.

— Voyez-vous ça!.. Mais, malheureuse! où veux-tu que j'aille cacher ma honte, si tu nous fais un tel affront?..

Blanche ne répondit rien, et fit mine de reprendre sa lecture interrompue, laissant la bonne tante monologuer tout à l'aise.

On imagine si Mlle Brigitte était femme à quitter la partie et à rendre les armes pour si peu! Elle revint à la charge avec acharnement et multiplia les assauts sans relâche. Il y allait pour elle non-seulement du salut, mais de l'honneur. Que dirait-on dans Carindol quand on saurait que sa nièce, la sainte Mme Martelly, refusait la visite du saint-sacrement!.. Qu'allait-on penser d'elle à la congrégation, à l'œuvre du Saint-Tabernacle, aux dames de la Miséricorde, chez les révérends pères, et jusque chez Mgr l'archevêque,

inévitablement instruit tôt ou tard d'un tel scandale? Était-il possible de supporter une idée pareille? Mlle Brigitte mit tout en œuvre, et fit marcher contre l'ennemi le ban et l'arrière-ban des saintes milices. Vains efforts, vaillance inutile! L'abbé Raimbaud comme l'abbé Taberlet, le petit père André comme le saint abbé Ricard, en furent pour leur latin. Tout vint se briser contre l'inébranlable fermeté de la jeune femme, retranchée dans son for intérieur comme dans une citadelle imprenable. — Ah! s'écriait Mlle Brigitte en se tordant les mains de désespoir, quelle épreuve! La malheureuse est possédée à coup sûr... Il faudra qu'on l'exorcise! — Le *pieux laïque* n'était pas moins chagriné que la présidente, et se voyait avec épouvante la fable de la ville et des faubourgs. Comment parer un coup si inattendu? Pour éviter au moins le premier scandale, M. Faravel résolut d'emmener tout son monde à la campagne, dès le lundi de Pâques. De cette façon, la communion en viatique perdait tout naturellement sa raison d'être; en outre on pourrait croire à Carindol que les pâques seraient faites à Seyanes, tandis qu'on laisserait entendre à Seyanes qu'elles avaient été faites à Carindol avant le départ.

Ce n'était là qu'un expédient passager, tout juste bon pour parer au plus pressé. Le moyen de dépister longtemps une petite ville curieuse et oisive? Chacun eût bien vite fait la remarque que Mme Martelly, revenue à la santé, ne mettait plus les pieds à Saint-Sigefroy. Les bruits les plus singuliers se mirent à circuler sur son compte; on racontait d'étranges choses sur sa vie intérieure; tout le monde avait constaté qu'elle ne portait plus au doigt sa bague de mariage; on répétait tout bas dans les maisons pieuses qu'elle avait perdu la foi, et sur son passage les vraies dévotes se détournaient en gémissant pour se signer.

Blanche, pour sa part, paraissait on ne peut plus indifférente à l'attention publique qu'elle excitait. Strictement vêtue de noir et voilée de crêpe comme une veuve, elle allait chaque jour au cimetière arroser, sur la tombe de Paul et sur celle de la malheureuse baronne, les fleurs qu'elle y entretenait avec un soin jaloux. Ses obligations de mère de famille une fois remplies, elle se retirait dans la chambre de Paul; elle passait là de longues heures dans une solitude silencieuse, entourée d'objets qui tous rappelaient quelque chose à son souvenir. Autant que possible, en toute occasion, elle associait le cher mort aux moindres actes de sa vie.

L'année du saint concile du Vatican, l'implacable mort est enfin venue mettre un terme au despotisme de l'abbé Raimbaud. Le digne homme, presque centenaire, était devenu de plus en plus intraitable en vieillissant. On ferait un gros livre du récit de ses

excentricités séniles. Grand partisan des moines dans le principe, l'abbé avait fini par se brouiller à mort avec tout ce qui portait froc ou capuce. Il voyait avec une extrême jalousie les couvens se multiplier et les pères pulluler autour de lui; il les accusait hautement de détourner à leur profit toutes les aumônes de la paroisse. On pense si ces intempérances de langue mettaient à la torture tout le pieux troupeau des dames du Saint-Tabernacle et de la Grande-Miséricorde! Mlle Brigitte en avait eu la jaunisse, et avait décidément renoncé pour toujours à la présidence de la congrégation et à l'administration des grands placards.

L'abbé Taberlet, saturé de passe-droits, n'a pas voulu tâter d'un nouveau curé et a donné sa démission de premier vicaire. Il vit à Carindol, de ses petites rentes, aumônier des Ursulines, pasteur libre d'un petit troupeau de choix qui le gâte à l'envi. Le *pieux laïque*, après quinze ans d'un veuvage austère, vient, à la stupeur générale, d'épouser la plus mondaine des veuves, coquette sur le retour, à qui la chronique scandaleuse prête plus d'une aventure. Il affecte depuis lors un certain air évaporé, et se rengorge avec une complaisance risible. Le soir de ses noces, Cadet-Rasclet et ses amis ont brisé la bonne moitié de ses vitres, avec accompagnement de casseroles et de hurlemens charivariques. Quant au brave Éliacin, il est à peine reconnaissable; en moins d'un an, ses cheveux ont blanchi. Ses belles vignes, l'œuvre de sa vie, sa création, son orgueil, sont depuis deux ans dans le plus misérable état. Un ennemi mystérieux et insaisissable, le *phylloxera vastatrix*, a épouvantablement ravagé ces vastes garigues, naguère si verdoyantes et si fécondes. C'est à peine s'il a récolté cent pièces de vin là où la veille encore on les comptait par milliers. On dit qu'il parle de tout arracher cet hiver.

Blanche vit de plus en plus retirée. Comme le dur silex, désormais son symbole, elle cache sa flamme intérieure sous une enveloppe glacée; jamais plus le sourire ne déride ses lèvres sévères, et sa chasteté farouche imprime à sa beauté un caractère étrange qui chasse au loin tout attrait. On a froid auprès d'elle; elle repousse toute velléité de tendresse, tout désir de faire jaillir l'étincelle sacrée : on dirait une âme morte, prisonnière dans un corps vivant.

HENRI DE LA MADELÈNE.

LE PAIEMENT

DE L'INDEMNITÉ PRUSSIENNE

ET L'ÉTAT DE NOS FINANCES

Au moment où paraîtront ces pages, l'évacuation des derniers départemens occupés par l'ennemi sera commencée; nous aurons payé la presque totalité de notre rançon, 4 milliards 1/2 sur 5, et les 500 millions restans seront soldés dans les deux mois qui vont suivre, en août et en septembre, à raison de 250 millions par mois. Jusque-là la place de Verdun sera le dernier gage entre les mains des Prussiens. Ce résultat aura été obtenu en deux ans et demi, depuis la conclusion de la paix, et malgré l'horrible guerre civile de la commune. Pour en comprendre toute l'importance, il faut se rappeler qu'il s'agissait non pas seulement de transférer aux Prussiens un capital égal à 5 milliards, sous une forme quelconque; on était tenu de les payer en espèces métalliques ou en valeurs identiques. Jamais problème financier semblable ne s'était posé en face d'une nation. En 1815, après nos premiers malheurs, l'indemnité qui nous fut imposée était de 700 millions; elle s'éleva à 1,100 environ avec la solde des troupes d'occupation et les créances qu'on avait à répéter contre nous; nous eûmes cinq ans pour la payer, et, quand au bout de trois ans, grâce aux habiles négociations du duc de Richelieu, l'ennemi consentit à évacuer notre territoire, nous lui devions encore 265 millions, pour lesquels il voulut bien accepter des rentes jusqu'à concurrence de 100 millions et des engagemens payables de mois en mois par neuvième pour le reste, lesquels engagemens étaient garantis par MM. Baring et Hope. Aujourd'hui on ne nous fait aucune espèce de crédit; il nous faudra avoir tout payé en espèces métalliques avant le départ du dernier Prussien. Ce tout se compose non-seulement du principal de l'in-

demnité, mais des intérêts et des frais de l'occupation de l'armée ennemie, et si on ajoute les contributions prélevées directement par les Prussiens pendant la guerre et les rançons particulières qu'ils ont exigées de certaines villes, notamment les 200 millions de la ville de Paris, on arrive à une somme de plus de 6 milliards, dont il faut retrancher seulement, comme n'ayant pas été acquittés en espèces métalliques, 325 millions affectés au rachat des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, et 100 millions en billets de la Banque de France que les Prussiens ont bien voulu accepter pour la rançon de la capitale.

Les Américains ont eu aussi des charges énormes à liquider après la guerre de sécession. Leur dette, de 1 milliard à peine, s'était élevée à 15 ou 16 milliards; mais cette élévation avait eu lieu successivement en quatre ans, et provenait en grande partie d'emprunts contractés à l'intérieur, par l'émission de bons ou de papier-monnaie. Une fois la paix faite, ils n'ont point eu de rançon à payer, point d'espèces métalliques à réaliser à tout prix; il leur a suffi de faire face à l'intérêt de leur dette et d'en amortir une portion chaque année. Il nous faut, à nous, d'abord payer l'indemnité prussienne en numéraire, et trouver encore d'autres ressources pour liquider nos propres dépenses, qui ont été considérables.

I.

Tout le monde sait que la France est riche. Favorisée par un climat excellent, elle produit en abondance presque toutes les denrées les plus nécessaires à la vie : les céréales, le vin, le charbon, le fer, les huiles de toute nature; elle a par-dessus tout une main-d'œuvre incomparable pour travailler les matières premières, et en tirer ces merveilles de l'art et de l'industrie que tout l'univers se dispute. On sait enfin que, grâce aux perfectionnemens de toute sorte, aux inventions de la science moderne, aux chemins de fer, à la télégraphie électrique et aussi à la découverte des nouveaux gisemens aurifères, elle a augmenté sa production dans des proportions inouies. On n'a qu'à consulter les tableaux de notre commerce extérieur, qu'à comparer les chiffres d'aujourd'hui avec ceux d'il y a vingt ans, on verra qu'ils ont triplé. La Banque de France fait aussi cinq ou six fois plus d'opérations qu'en 1850, et à côté d'elle sont venus s'organiser d'autres établissemens de crédit qui ont également une clientèle très importante. On sait tout cela; mais ce qu'on sait moins, c'est à quel degré notre pays, grand producteur et habile travailleur, est en même temps économe. Un homme d'état illustre nous racontait dernièrement qu'en 1841 Robert Peel, s'entretenant avec lui de la richesse comparative de la

France et de l'Angleterre, lui disait : « En Angleterre, il y a une personne sur cinq qui dépense tout son revenu, ou ce qu'elle gagne en France, il y en a une à peine sur quarante, les trente-neuf autres font des économies. » Le même homme d'état ajoutait que, rentré en France, il avait voulu contrôler par lui-même cette assertion, et qu'il l'avait trouvée très exacte. En effet dans notre pays, malgré le peu de tendance à l'épargne qu'ont les classes ouvrières, surtout celles qui gagnent de gros salaires, on peut constater, en prenan; l'ensemble de la population et en tenant compte des habitudes des campagnes, que l'esprit d'économie prédomine dans une proportion remarquable.

Il est difficile de dire à combien peuvent s'élever annuellement toutes les économies réunies. Si nous avions, comme en Angleterre, un impôt sur le revenu atteignant toutes les branches de la fortune publique, on pourrait, en capitalisant l'augmentation du revenu soumise chaque année à l'impôt, évaluer d'une façon assez précise le chiffre des économies annuelles; mais ce moyen nous manque, et nous n'en avons pas d'autre qui puisse y suppléer : on en est réduit à des données approximatives. Voyons d'abord les dépenses extraordinaires qui ont eu lieu depuis une certaine époque. Si on peut calculer ces dépenses et montrer qu'elles ne nous ont pas appauvris, on sera en droit de conclure que le pays les a faites sur ses économies, et qu'elles représentent au moins le montant de ses épargnes. Or pendant la durée du second empire, on a emprunté, tant pour combler les déficits du budget, qui étaient pour ainsi dire permanens, que pour satisfaire à des besoins extraordinaires tels que la guerre de Crimée et celle d'Italie, environ 4 milliards 1/2, soit pour dix-neuf ans 250 millions par an. On a dépensé en travaux extraordinaires de chemins de fer et autres au moins 1 milliard par an; on a consacré à des améliorations de toute nature, qui se sont traduites par des habitations plus confortables et des ameublemens plus riches, une somme annuelle égale peut-être à 500 millions; les embellissemens de la ville de Paris absorbaient seuls plus de 200 millions. Si maintenant on y ajoute la part qui nous revient dans les entreprises industrielles et les emprunts du dehors, et qui peut bien s'élever encore à 5 milliards, soit 260 millions par an, on arrive à une somme ronde de 2 milliards. Et cependant, avant la guerre de 1870, la France, malgré cet emploi extraordinaire de capitaux, était loin d'être épuisée; elle supportait facilement le poids des charges qu'un gouvernement imprévoyant avait fait peser sur elle, et elle avait en réserve des ressources immenses pour les besoins inattendus. On l'a bien vu pendant la guerre, et ce qui l'atteste encore mieux, c'est la facilité avec laquelle elle s'est relevée au lendemain de ses désastres; elle n'a pu en trouver les moyens

que dans les ressources qu'elle avait accumulées auparavant. Par conséquent on peut dire que le chiffre de 2 milliards ne représente pas encore exactement l'épargne annuelle de notre pays, qui doit être plus considérable. On peut en juger par ce simple rapprochement avec l'Angleterre : celle-ci, avec un commerce extérieur qui est de 12 à 13 milliards, réalise, croit-on, une économie annuelle de près de 5 milliards. Notre commerce extérieur à nous dépasse 8 milliards; à ce compte, nous devrions faire une économie de plus de 3 milliards. Ce chiffre est d'autant plus probable que, suivant l'observation très juste de Robert Peel, la France, à richesse égale, est plus économe que l'Angleterre.

Cependant cette économie annuelle de 3 milliards, qui pouvait être celle d'avant la guerre, a-t-elle continué depuis? Il y a tout lieu de le supposer. Notre pays a beau se trouver en proie aux révolutions politiques, n'avoir pas de lendemain assuré, être déchiré par les partis qui se disputent le pouvoir, il n'en conserve pas moins une virtualité économique et industrielle qui résiste à tout. On peut même dire qu'à force de subir des révolutions il finit par s'y habituer et ne plus s'en trop émouvoir; il compte sur la Providence ou sur la force des choses pour tout remettre en ordre. On ne peut expliquer que par cette raison la différence qu'il y a entre notre situation d'aujourd'hui et celle qui a suivi la révolution de février. Nous avons certainement beaucoup plus de capitaux qu'alors, nous sommes mieux outillés industriellement, nos relations avec le dehors sont mieux établies; mais tout cela ne suffirait pas pour maintenir notre activité commerciale au degré où elle est, s'il n'y avait pas aussi un changement considérable dans la disposition de notre esprit, dans la façon dont nous envisageons les événemens. En 1848, nous n'avions perdu qu'un trône, la société était debout tout entière avec ses intérêts et ses instincts conservateurs, — les élections qui ont suivi l'ont bien prouvé, — et pourtant, comme il y avait un inconnu dans l'avenir, et que l'on commençait à prononcer les premiers mots de socialisme, les esprits furent effrayés, et les affaires ne purent pas reprendre tant que dura la période révolutionnaire. Aujourd'hui nous sommes au lendemain de la guerre la plus désastreuse que la France ait jamais subie et d'une insurrection formidable, les étrangers occupent encore notre sol ou tout au moins ils l'occupaient hier, nous avons une rançon énorme à payer, plus que jamais on vit dans l'inconnu, le radicalisme est menaçant, néanmoins on travaille quand même, et si les affaires n'ont pas tout l'essor qu'elles pourraient avoir, elles se tiennent encore à un niveau assez élevé qui nous a donné les moyens de faire face à toutes nos charges.

En 1872, d'après les états de douane, le commerce extérieur et

spécial de la France a été de 3 milliards 447 millions à l'importation contre 3 milliards 303 millions en 1868, et de 3 milliards 679 millions à l'exportation contre 3 milliards 74 millions en 1869; c'est une augmentation totale de près de 750 millions. Il est donc vrai que notre activité commerciale ne s'est pas ralentie malgré nos désastres, et que nous devons faire aujourd'hui les mêmes épargnes qu'en 1868 et 1869. Or, en supposant que cette activité ait été la même depuis la fin de la guerre, c'est-à-dire depuis deux ans, nous aurions déjà gagné de quoi payer notre indemnité, sans entamer notre capital social tel qu'il était en 1870. Pourtant ce n'est là qu'un côté de la question. Il fallait, avons-nous dit, payer la rançon en espèces métalliques ou valeurs équivalentes; or comment trouver chez nous 5 milliards de numéraire à transférer au dehors? C'était à peu près l'équivalent de notre stock métallique. Si on l'épuisait, une crise financière formidable était à craindre, et d'ailleurs quel moyen pratique avait-on de réaliser ces 5 milliards, et de les faire sortir de la bourse de chacun de nous? Il y avait là au début un problème qui paraissait des plus redoutables, et beaucoup de financiers des plus compétens ne croyaient pas à la possibilité de le résoudre en deux ans; c'est ce qui avait porté le gouvernement à demander, par le traité de Francfort conclu en 1872, un an de plus pour le dernier milliard, dans le cas où nous n'aurions pas pu le payer avant le printemps de 1874, — et il arrive que, loin d'avoir eu besoin d'un an de plus, nous avons encore abrégé le premier délai. En septembre de l'année 1873, tout sera soldé et en numéraire, sans que notre pays ait épuisé sa réserve métallique, sans même que nous ayons eu de crise financière sérieuse. Celle qui a éclaté tout d'abord à l'automne de 1872, après l'emprunt de 2 milliards, et qui a coïncidé avec les premiers paiemens de l'indemnité, n'avait rien de grave; elle a été causée plutôt par de mauvaises mesures administratives que par des difficultés tenant au fond de la situation. Il est certain toutefois qu'en avançant dans le paiement de l'indemnité nous avons éprouvé moins d'embarras, et qu'aujourd'hui, à la veille de l'avoir soldée tout entière, le change nous est redevenu favorable, l'or n'a plus qu'une prime insignifiante. Comment a donc pu se résoudre le problème?

Il a été résolu de trois manières : 1° par les échanges commerciaux, 2° par les créances de toute nature que nous avions sur l'étranger, et qui consistaient principalement en titres d'emprunts et en actions et obligations d'entreprises industrielles, 3° enfin par le grand crédit dont nous jouissons en Europe, et qui nous a permis de faire appel aux capitaux du dehors. C'est avec ces trois élémens-là que nous sommes parvenus à si court terme à payer les 5 milliards sans qu'il y ait eu de trouble financier, et même, chose

bizarre, sans que nous ayons été aussi éprouvés que l'Allemagne, qui recevait notre argent. Voyons d'abord les échanges commerciaux. Si on interroge les états de douane, on trouve que la balance à notre profit a été en 1872 de 362 millions; mais ces états ne donnent qu'une idée bien imparfaite de l'accroissement de la richesse publique, et même du solde qui résulte de la balance des affaires. D'abord il y a des erreurs dans la façon dont ils sont établis. Quand on calcule les marchandises à l'exportation, on les prend au point de départ, au port d'embarquement ou à la frontière de terre, sans tenir compte des autres frais qu'elles auront à supporter, frais de transport, d'assurance, de commission, qui sont payés à des intermédiaires. Il y a une grande différence entre le prix de la marchandise au moment où elle sort du pays et celui qu'elle a lorsqu'elle arrive à destination; cette différence profite généralement encore au commerce national. De plus les marchandises à l'exportation, n'étant soumises qu'à un simple droit d'enregistrement, ne sont pas évaluées à leur juste valeur : personne ne s'en inquiète et n'a intérêt à s'en occuper; au contraire, celles qui arrivent ayant des droits à payer, on cherche à les estimer assez exactement, et en outre elles viennent grevées des frais de transport, de commission et d'assurance. Par conséquent il n'y a pas de parité dans le mode d'évaluation de ces deux élémens de commerce extérieur; de là des erreurs considérables qui dérangent toutes les inductions.

Ce n'est pas tout : la balance de commerce elle-même, fût-elle relevée exactement, ne signifierait rien pour l'appréciation de la richesse; on peut l'avoir contre soi et s'enrichir beaucoup plus que si on l'avait pour soi. Cela tient à ce qu'elle ne résulte pas seulement des échanges commerciaux; elle a d'autres causes encore. Voilà un pays par exemple qui a prêté ses capitaux au dehors : on lui envoie chaque année pour le paiement des intérêts des marchandises ou des métaux précieux qui viennent grossir tout naturellement le chiffre des importations; il est bien évident que, si les exportations restent au-dessous, la nation ne s'est pas appauvrie pour cela; elle s'est enrichie au contraire, puisqu'elle n'a eu rien à donner en échange de l'excédant d'importation et qu'elle l'a reçu purement et simplement comme un revenu de ses capitaux. C'est ce qui arrive en Angleterre. Chaque année, dans ce pays, les exportations sont pour des chiffres considérables au-dessous des importations; dans une période de dix ans, la différence aura été peut-être de 10 milliards. S'ensuit-il que l'Angleterre ait perdu cette somme? Loin de là, elle l'a gagnée, c'est un tribut que lui paient les autres nations dont elle est créancière, et quand par hasard elle a le

change défavorable, ce qui a lieu quelquefois, c'est encore un signe de sa richesse. C'est parce que, n'ayant pas l'emploi chez elle de tous ses capitaux, elle les envoie au dehors prendre part à des emprunts d'état ou à des entreprises industrielles, et, si elle n'a pas à l'instant même des retours équivalens, elle subit momentanément une perte sur le change.

Nous en étions là nous-mêmes avant la guerre de 1870. En consultant nos états de douane pendant les quinze dernières années de l'empire, on trouve que c'est à peine si les exportations ont balancé les importations. Il semblerait en résulter d'après la théories de la balance du commerce que notre profit a été nul, et que nous n'avons fait qu'échanger nos produits sans augmenter notre capital. Tout le monde sait pourtant que la France s'est beaucoup enrichie pendant cette période; elle était devenue, elle aussi, créancière de presque toute l'Europe. Les états obérés venaient lui emprunter de l'argent, et on trouvait sur son marché des capitaux pour toutes les entreprises industrielles du dehors. Nous avons bien prêté ainsi 4 ou 5 milliards, et cependant notre stock métallique n'a pas cessé de s'accroître; il s'est élevé de 1 milliard 837 millions dans les dix dernières années, d'après des états de douane. Le change nous a presque toujours été favorable, et il l'eût été beaucoup plus encore, si nous n'avions pas rendu, sous forme de prêt, les capitaux qui nous arrivaient de l'étranger à titre d'intérêt.

On peut voir en sens inverse des états qui exportent plus qu'ils n'importent et qui ne s'enrichissent pas en conséquence : ainsi la Russie, l'Autriche et l'Italie. Dans chacun de ces états, les exportations dépassent généralement les importations; malgré cela, ils ne peuvent pas avoir le change favorable, ni maintenir la valeur de leur papier-monnaie. Ce papier perd entre 10 et 20 pour 100. Cela tient à ce que le surplus des exportations est destiné à payer les intérêts des dettes qu'ils ont contractées au dehors. Ils ne reçoivent rien en échange. Le jour où ils auront racheté ces dettes, les exportations se rapprocheront plus des importations, et ils s'enrichiront davantage.

Enfin il y a des excédans d'exportation qui ont pour cause des liquidations forcées. Une crise politique, financière ou autre, vient à éclater dans un pays : on ne peut plus rien vendre, les affaires sont suspendues; cependant on a besoin de se créer des ressources. Alors on se résigne à un sacrifice, on écoule ses marchandises au dehors en les cédant à perte. De cette façon, les exportations peuvent dépasser les importations, la balance du commerce être favorable, sans que pourtant on s'enrichisse. Nous en avons fait l'expérience en 1848 après la révolution de février : dans les trois années qui ont

suivi, les exportations ont été de 929 millions au-dessus des importations. Ce résultat n'était pas mauvais en lui-même, car il nous aidait à sortir d'embarras. Il ranimait le travail, qui eût été complétement paralysé sans le débouché extérieur, et il faisait rentrer le numéraire, dont on a toujours grand besoin dans les momens de crise; mais il n'était certainement pas un signe de richesse. Autrefois, lorsque le crédit ne s'étendait guère au-delà des frontières, qu'on plaçait peu ses capitaux au dehors, la balance du commerce pouvait avoir quelque signification : elle se rapportait presque exclusivement aux relations extérieures, et on pouvait croire qu'elle en indiquait l'état, favorable si les exportations dominaient, défavorable si c'étaient les importations. Il n'en est plus de même aujourd'hui : le pays où les importations dépassent les exportations est au contraire celui qui s'enrichit le plus, car il y a une partie des premières qui constitue un revenu. On ne peut donc tirer aucune conclusion sérieuse pour nous de la balance du commerce en 1872, telle que l'indiquent les tableaux de douane; il est évident que ce commerce nous a donné un avantage bien supérieur à 332 millions. On l'évaluerait plus exactement en prenant la moyenne des profits commerciaux. Cette moyenne doit être au moins de 12 pour 100. A ce compte, le mouvement extérieur et général des affaires ayant dépassé 8 milliards nous aurait procuré un bénéfice d'environ 1 milliard. Si on y ajoute ce qui a pu être réalisé pendant le second semestre de l'année 1871, après le triomphe sur l'insurrection de la commune, et pendant la première moitié de 1873, on arrive en deux ans à 2 milliards de profits, qui se sont traduits par des créances sur le dehors, et que nous avons pu donner aux Prussiens sans rien emprunter au numéraire du pays : ce sont les deux cinquièmes de notre rançon.

Maintenant nous avons fait usage des valeurs étrangères que nous possédions et que notre économie en temps prospère nous avait fait amasser. C'étaient, nous l'avons dit, des rentes sur les divers états, des actions et des obligations d'entreprises industrielles; nous en avons aliéné une partie. Il serait difficile de dire à combien s'est élevée cette aliénation; elle a été surtout faite par des établissemens de crédit, par des banquiers, qui en avaient pour des sommes plus ou moins considérables. Ceux-ci, ayant besoin de se créer des ressourses très promptes, et trouvant d'ailleurs à réaliser des bénéfices notables par la comparaison entre le prix de valeurs étrangères, resté à peu près stationnaire, et celui des fonds français, qui était fort en baisse, ceux-ci ont vidé leur portefeuille, et ont dû en vendre au moins pour 1 milliard, qu'on a donné encore aux Prussiens sans faire sortir de numéraire.

Restent 2 milliards pour arriver au solde de l'indemnité ; nous

avons obtenu ces derniers par la puissance de notre crédit. On a fait en 1871 et 1872 deux emprunts du montant de l'indemnité elle-même, en y ajoutant 6 ou 700 millions pour frais supplémentaires. Si on ne les avait réalisés qu'avec le concours des capitaux français, ces capitaux, quelque abondans qu'ils fussent, ne nous auraient pas tirés d'embarras; il nous aurait toujours fallu prendre 2 milliards sur notre stock métallique, puisqu'on ne pouvait pas payer les Prussiens autrement. Or la disparition subite de ces 2 milliards dans la situation où nous étions, et où nous sommes encore aujourd'hui, nê se serait pas faite sans une crise financière effroyable. Ceux qui avaient rêvé de demander le paiement de l'indemnité soit à une souscription publique, soit même à un impôt sur le capital, n'avaient pas réfléchi à cette conséquence : elle eût été désastreuse. Il n'y avait que le concours des capitaux étrangers qui pouvait nous fournir les 2 milliards qui nous manquaient. On s'est adressé à eux; ils ont pris une large part dans nos emprunts, et de cette façon nous avons eu, par les versements auxquels ils étaient soumis, des sommes disponibles à l'étranger. C'est ainsi que nous sommes parvenus à payer en deux ans et demi toute notre indemnité sans avoir le change trop défavorable, sans déprécier notre papier-monnaie, et sans expédier beaucoup de numéraire.

On a fait les calculs les plus divers sur la quantité de numéraire qui a dû sortir malgré tout. Les uns l'évaluent à 1,200 millions, les autres à 1 milliard, d'autres à une somme beaucoup moindre. On ne peut pas avoir à cet égard des chiffres bien positifs; le trésor aura envoyé tout au plus directement 4 ou 500 millions, en y comprenant une somme de 200 millions qu'il s'est réservé tout récemment de demander à la Banque de France. Quant aux expéditions qui ont eu lieu par la voie des banquiers servant d'intermédiaires, elles pouvaient avoir d'autre cause que le paiement des traites. Ce qui est certain, c'est que, si on consulte les états de douane pendant l'année 1872, on trouve que le mouvement des métaux précieux a encore été à notre profit. Les importations ont dépassé les exportations de 67 millions. Ce n'est pas là à coup sûr la vérité absolue, mais c'est au moins la vérité approximative, et elle suffit pour prouver que notre stock métallique n'a pas diminué par le paiement de notre rançon. Ce qui l'attesterait encore au besoin, c'est la solidité du papier-monnaie : il s'élève aujourd'hui à près de 3 milliards, contre une encaisse de 800 millions, et il se maintient au pair. Il ne faudrait pas croire qu'on s'habitue davantage à ce papier, et qu'on en arrive à pouvoir se passer complétement de numéraire; ceux qui se bercent de cette idée sont dupes de l'apparence et ne vont pas au fond des choses. Ce qui fait la solidité des billets de la Banque de France, c'est le stock métallique considérable qui se trouve dans le

pays. Il a beau ne pas être dans les caves de la Banque, ne pas servir de garantie immédiate à la circulation fiduciaire, on sait qu'il existe, qu'il se cache momentanément, et qu'il reparaîtra le jour où il y aura plus de tranquillité politique; cette assurance suffit pour maintenir les billets au pair.

II.

Qu'on nous permette ici une réflexion à propos de la quantité de numéraire que possède le pays, et qui ne doit pas être loin de 6 milliards. On a souvent dit qu'elle était trop considérable, qu'il y aurait profit à la diminuer et à recourir plus qu'on ne le fait aux moyens de crédit qui sont en usage dans d'autres états, tels que les chèques, les viremens de comptes et les *clearing houses*. Ces moyens ont en effet des avantages sur le numéraire. Ils sont plus expéditifs pour les paiemens, et en outre ils ne coûtent rien. C'est « le chemin dans les airs » dont a parlé Ricardo, tandis que le numéraire, qui a une valeur propre résultant de la rareté et du travail employé pour l'obtenir, est un chemin sur terre qui coûte plus ou moins. On a souvent cité l'exemple de l'Angleterre, qui fait plus d'affaires que nous avec 2 milliards 1/2 de numéraire. L'Angleterre liquide chaque année pour 150 milliards de transaction avec son *clearing house*, sans pour ainsi dire échanger de souverains et sans presque même employer de *banknotes;* de plus elle commandite l'univers entier sur ce simple stock métallique. C'est merveilleux; mais il y a le revers de la médaille. Pour maintenir intact le crédit dont elle fait un usage si considérable avec si peu de numéraire, elle se croit obligée de renfermer sa circulation fiduciaire dans des limites très étroites. Au-delà d'un certain chiffre, qui est de 375 millions de francs pour la Banque d'Angleterre, on ne peut pas émettre un billet sans en avoir la représentation en espèces. Il en résulte quelquefois des embarras extrêmes. Par l'habitude où l'on est dans ce pays d'utiliser toutes les épargnes, de les placer dans les banques particulières, qui ont elles-mêmes leurs réserves en dépôt à la Banque d'Angleterre, celle-ci se trouve être le pivot sur lequel roule tout le crédit de la nation, le seul endroit où l'on puisse se procurer des espèces métalliques : aussi, quand il y a la moindre pression sur le marché monétaire, les moindres besoins extraordinaires, c'est à elle qu'on s'adresse de toutes parts, et, comme elle a toujours une encaisse restreinte et qu'elle ne peut pas étendre la circulation fiduciaire à volonté, elle est forcée, pour se défendre, d'élever précipitamment le taux de l'escompte dans des proportions inouies, — il n'est pas rare de voir celui-ci monter de 3 ou 4 pour 100 en quelques semaines, — heureuse encore si à ce

prix elle peut conjurer la crise sans recourir à des moyens plus rigoureux, comme le refus des bordereaux et la suspension de sa charte. Jamais l'Angleterre avec sa réserve métallique de 2 milliards 1/2 n'aurait pu payer une indemnité de 5 milliards, et si elle s'était affranchie des rigueurs de l'acte de 1844, qui règle l'émission des billets de banque, elle n'aurait pas pu les multiplier comme nous l'avons fait en les maintenant au pair. Déjà même aujourd'hui, lorsqu'elle a servi tout au plus d'intermédiaire pour le paiement de nos traites aux Allemands, elle a vu son marché éprouvé par une crise; le taux de l'escompte était encore naguère à 7 pour 100, et à tout moment il y a des changemens subits dans le prix de l'argent. Cela tient à ce que, la base monétaire sur laquelle repose tout l'édifice de son crédit étant très étroite, celui-ci est toujours un peu précaire. En France, ce qui nous a sauvés après la richesse et les grandes facultés d'épargne du pays, c'est d'une part la liberté d'émission de notre principal établissement financier, et de l'autre l'importance de notre stock métallique. Ces deux moyens appuyés l'un sur l'autre nous ont permis de faire face à une situation qui n'a pas d'analogue dans l'histoire; seulement il importe de prémunir les esprits contre les conséquences qu'on pourrait en tirer.

On se figure volontiers, en voyant la stabilité de notre papier-monnaie malgré une émission considérable, que le cours forcé des billets de banque est sans inconvénient, et que nous avons là un moyen de conjurer toutes les crises financières qui pourront se produire dans l'avenir. Cette idée, souvent mise en avant dans les temps difficiles, et qui a toujours été combattue comme chimérique par les esprits sérieux, prend dans les faits qui viennent de se passer une apparence de force qu'il importe de détruire. En 1857 et en 1863, pour ne parler que des dernières crises, l'encaisse métallique de la Banque de France s'est trouvée réduite à 189 millions et 205 millions contre une circulation fiduciaire qui ne dépassait pas 581 millions en 1857, et 800 millions en 1863. On pressait alors notre principal établissement financier d'augmenter son émission, d'adopter le cours forcé plutôt que d'élever le taux de l'intérêt et de réduire les escomptes. Nous avons été de ceux qui ont émis une opinion contraire, et cependant à cette époque il ne s'agissait pas de porter l'émission à 3 milliards ; on n'était pas en face d'une rançon à payer à l'ennemi et d'une dette considérable à liquider. Il semble qu'on aurait pu en effet augmenter l'émission de billets au porteur sans qu'il en résultât d'inconvénient; c'est là une grande erreur. Ce qui se passe aujourd'hui n'a pas infirmé le moins du monde les véritables principes sur lesquels repose la circulation fiduciaire. En 1857 et 1863, il y avait crise, parce que la

spéculation avait exagéré les opérations industrielles et commerciales, qu'on avait produit au-delà des besoins, entassé des marchandises qui n'avaient pas de débouché; on était dans une situation que les Anglais ont justement qualifiée d'*over-trade*. Fallait-il encore aggraver cette situation, pousser au développement des affaires et encourager une production qui avait déjà dépassé ses limites naturelles? C'est ce qui serait arrivé, si, au lieu d'élever le taux de l'intérêt et de réduire l'escompte, on avait augmenté les émissions de papier-monnaie, créé un capital factice pour le donner à ceux qui en avaient besoin. La spéculation aurait continué ses excès, et un beau jour on se serait trouvé en présence d'une liquidation désastreuse qu'on n'aurait pu éviter. Il ne faut pas l'oublier, le papier-monnaie qu'on met en circulation ne vaut rien par lui-même, il ne vaut que par l'opération qu'il représente. Si celle-ci est bonne, si elle a pour objet la création ou l'échange de produits qui ont une place immédiate dans la consommation, c'est à merveille, le papier est utile et il conserve sa valeur. Il en est autrement s'il s'agit d'encourager des opérations factices, une production à outrance et un échange de marchandises qui n'auront pas de longtemps des consommateurs. Alors l'augmentation du papier-monnaie devient un gros danger, elle favorise un mal qu'il faudrait arrêter, et le billet se déprécie, car nul ne sait ce que vaudra l'opération pour laquelle il a été émis le jour où il faudra la liquider. Augmenter la circulation fiduciaire en pareil cas, c'est donner de la nourriture à un homme qui est malade pour avoir trop mangé; on ne le guérira qu'avec une diète momentanée. Or l'élévation du taux de l'intérêt et la réduction des escomptes, c'est la diète, et une diète salutaire imposée au commerce lorsqu'il a commis des excès. En 1857 et 1863, si l'on avait accru l'émission de 200 à 300 millions, comme on le demandait, et adopté le cours forcé, la circulation fiduciaire se serait infailliblement dépréciée.

Que se passe-t-il aujourd'hui, et quelle est la différence de la situation? Aujourd'hui il n'y a pas de crise commerciale, pas d'apparence d'*over-trade*, nous suffisons à peine aux besoins du dehors et du dedans; par conséquent tous les escomptes de la Banque de France et les billets qu'elle émet en conséquence reposent sur des opérations sérieuses; il n'y a rien de factice dans les entreprises industrielles, et, sauf les accidens particuliers, on est à peu près sûr que tout le papier de commerce sera payé à échéance. Une partie, il est vrai, de l'émission des billets de banque, et la plus considérable, a pour cause des avances faites à l'état. C'est irrégulier assurément : la Banque de France est ainsi sortie de ses attributions ordinaires, qui sont de prêter assistance au commerce; mais les circonstances exceptionnelles que nous avons traversées expli-

quent et justifient cette dérogation, qui a été un service immense rendu au pays et qu'on ne saura jamais assez reconnaître. Il s'agit aujourd'hui tout simplement de savoir si le papier-monnaie qui représente la dette de l'état a bien sa place dans la circulation : il ne l'aurait pas en temps ordinaire, même si l'état était moins embarrassé; il l'a en ce moment parce qu'il tient lieu de numéraire, qui fait défaut et qui se cache, mais qui, je le répète, est en provision pour les besoins futurs. Or, comme l'état est très solide, qu'il peut parfaitement répondre de ses engagemens, le papier qu'il garantit est facilement accepté; il le serait moins bien le jour où il n'y aurait plus de cours forcé et où les espèces métalliques reparaîtraient dans la circulation. La raison en est très simple : ce jour-là, il ferait concurrence au numéraire, la circulation serait trop chargée, et, comme il arrive toujours en pareil cas, ce serait le numéraire qui s'en irait pour laisser la place au papier. Par conséquent, pour bien apprécier la valeur des billets de banque, il faut moins examiner l'importance qu'ils ont que la cause qui les a fait naître. Aujourd'hui, malgré le chiffre énorme qu'ils ont atteint, ils ne sont point en excès, ils répondent à des besoins réels, et d'ailleurs ils sont suffisamment garantis.

On a du reste un critérium assez sûr pour juger si une circulation fiduciaire est en excès ou non : c'est le change. Dans l'automne de 1871, au moment de nos premiers paiemens à la Prusse, le change s'est élevé tout à coup à 26 francs avec l'Angleterre et à 3 ou 4 pour 100 à notre préjudice sur les diverses places de l'Allemagne. Immédiatement notre papier-monnaie, qui n'atteignait alors pas 2 milliards 400 millions, perdit 2 1/2 pour 100. L'agio sur l'or est monté à 25 francs par 1,000. Si nous avions continué dans la voie où nous étions engagés sans songer à nous créer des ressources autrement que par des émissions de billets, la dépréciation n'eût pas tardé à être plus considérable; nous serions tombés dans des embarras extrêmes. La situation s'est améliorée, parce qu'on s'est moins pressé dans les paiemens qu'on avait à faire et qu'on a cherché des ressources d'une façon plus régulière. Alors la prime sur l'or a baissé sensiblement, et on a vu le phénomène étrange d'une circulation fiduciaire qui était moins dépréciée à mesure qu'elle augmentait. C'était pourtant la conséquence naturelle des choses et le triomphe des vrais principes.

Veut-on ailleurs que chez nous la preuve de ce qui vient d'être dit, on n'a qu'à examiner ce qui se passe dans les pays qui ont le cours forcé : en Italie, en Autriche, en Russie et même aux États-Unis. L'Italie a pour 1 milliard à peine de circulation fiduciaire, parfaitement garantie par l'état, contre une encaisse de 250 millions à 300 millions en espèces métalliques; cependant son papier

perd de 10 à 12 pour 100, uniquement parce qu'elle a le change contre elle, qu'elle est plus débitrice que créancière au dehors, et qu'il lui faut à tout moment envoyer des espèces pour régler ses comptes. Il en est de même en Autriche; le papier a perdu dans ce pays jusqu'à 35 et 40 pour 100, lorsqu'il n'y en avait en somme que pour 1 milliard 200 millions ou 1 milliard 300 millions; il ne perd plus aujourd'hui que 15 pour 100 parce que le change s'est amélioré. On peut faire le même raisonnement pour la Russie : il n'y a point chez elle d'équilibre entre le papier-monnaie et le numéraire, parce que l'équilibre est également rompu et depuis longtemps dans les rapports commerciaux avec le dehors. La Russie doit plus qu'elle ne peut recevoir, et, tant que cette situation durera, le change lui sera défavorable et la circulation fiduciaire ne reviendra pas au pair. Les États-Unis sont dans le même cas depuis la guerre de sécession. Personne ne doute de la parfaite solidité du papier-monnaie qui existe dans ce pays : il a la garantie de l'état, et chaque année, grâce aux ressources prodigieuses dont dispose le trésor public, on en diminue la quantité d'une façon assez notable; on entrevoit même le moment où l'on pourra reprendre les paiemens en espèces; néanmoins le papier perd encore de 15 à 20 pour 100. Pourquoi? Parce qu'une partie de la dette qu'a contractée l'Union américaine pendant la guerre ayant été placée à l'étranger, en Allemagne, en Hollande principalement, la balance du commerce s'en trouve influencée défavorablement. Le papier-monnaie est au pair chez nous malgré une émission excessive, parce que le change ne nous est plus contraire, et que nous avons trouvé le moyen de payer les Prussiens sans faire sortir beaucoup de numéraire; mais on se tromperait fort, si on croyait qu'on peut augmenter la circulation fiduciaire en ayant le change défavorable, nous tomberions dans les mêmes embarras que l'Italie, l'Autriche et la Russie.

Il y a dans le paiement de l'indemnité prussienne un autre spectacle assez curieux à considérer : c'est l'effet qu'il a produit sur l'Allemagne elle-même. Il semblerait que, si nous, débiteurs, nous avons pu nous acquitter si facilement, le créancier qui a reçu notre argent a dû en profiter beaucoup et immédiatement. — Eh bien! c'est presque le contraire qui a eu lieu. Nous avons versé nos 5 milliards à l'Allemagne, et elle a été livrée au même moment à une crise financière des plus effroyables. Jamais l'argent n'a été plus rare et plus recherché, et jamais on n'avait vu dans ce pays autant de faillites. Cela rappelle l'histoire de l'Espagne après la découverte de l'Amérique. Chaque année, des galions chargés d'or et d'argent arrivaient dans la péninsule : il semblait qu'on n'avait plus besoin de travailler pour s'enrichir; les industries s'arrêtè-

rent, et un beau jour, lorsque les galions cessèrent de venir, l'Espagne se trouva plus pauvre qu'auparavant. En Allemagne, ce ne sont pas précisément les industries qui s'arrêtent par suite du paiement de nos milliards; on leur a donné au contraire trop de développement. On s'est figuré qu'on pouvait tout entreprendre avec une pareille indemnité, qu'il n'y avait plus de limite aux spéculations, et alors on en a organisé de toute sorte, de bonnes et de mauvaises, — beaucoup plus de ces dernières, qui ont absorbé des capitaux immenses, — et lorsque la première fièvre a été passée, qu'on a voulu éprouver ces spéculations au véritable critérium de la valeur, c'est-à-dire les convertir en espèces, on s'est aperçu que la plupart ne reposaient sur rien de sérieux. Un homme très compétent en matière financière au-delà du Rhin, M. Bamberger, a publié dernièrement dans un recueil allemand un article sur les conséquences de notre indemnité; il regrettait pour son pays qu'elle eût été payée aussi vite et en numéraire. Il devait en résulter, selon lui, une exagération dans les travaux publics et une hausse non justifiée dans les salaires. Il prévoyait le moment où, ces travaux ayant cessé parce que l'indemnité serait absorbée, il y aurait une crise effroyable et une misère très grande. Ce tableau est peut-être un peu chargé, mais le fond en est vrai : rien ne doit venir trop vite, la richesse pas plus qu'autre chose, et le progrès le mieux assuré est celui qui s'accomplit avec le temps. L'Allemagne, recevant tout à coup 5 milliards d'espèces métalliques, s'est trouvée dans la situation d'un homme peu aisé auquel il tombe un héritage considérable; il faudra que cet homme soit bien prudent et bien maître de lui pour ne pas, dans les premiers momens d'enivrement, commettre des folies qui lui feront perdre une partie de ses capitaux. L'Allemagne a commis ces folies, et c'était naturel. Il faut ajouter aussi, pour expliquer la crise qu'elle a subie, que l'argent payé aux Prussiens l'a été non pas à la nation, mais au gouvernement. Celui-ci le garde plus ou moins longtemps dans ses caisses avant d'en faire la répartition à ses confédérés, et, comme d'ailleurs il en réserve une partie notable pour ses propres besoins, pour l'augmentation du fonds de l'armée, pour l'amélioration du matériel de guerre et pour le changement du système monétaire, l'effet immédiat de nos paiemens n'a pas été de répandre plus de numéraire dans le pays; il s'est même produit ce fait assez singulier, que, beaucoup de traites fournies sur l'Allemagne ayant été acceptées par des banquiers allemands en échange de contre-valeurs françaises, ceux-ci se trouvent obligés de faire les fonds à l'échéance, et contribuent encore à épuiser au profit de l'état la réserve métallique de la nation. De là des embarras qu'il est facile de comprendre et qui ont été d'autant plus grands qu'on avait es-

compté d'avance l'effet de l'indemnité. Voilà où en est l'Allemagne après avoir reçu nos 5 milliards : elle subit une crise financière, et son marché est beaucoup moins solide que le nôtre. Étrange contradiction des prévisions humaines!

III.

Maintenant il nous faut porter aussi un regard attentif sur nous-mêmes et nous demander si, après avoir payé notre rançon, il n'y aura plus qu'à se reposer sur un lit de roses : ce serait une erreur de le croire. Nous serons quittes, il est vrai, vis-à-vis des Prussiens, mais nous ne le serons pas à l'égard de ceux qui nous ont prêté les 5 milliards. Cette somme continuera de figurer à notre passif, au chapitre de la dette publique, sous forme d'une rente supplémentaire de plus de 300 millions. Il faudra en outre liquider nos propres dépenses, rembourser notre principal établissement financier de ses avances, payer les intérêts des emprunts de 1870, emprunt Magne et emprunt Morgan, accorder des indemnités à ceux qui ont souffert de l'invasion, refaire notre matériel de guerre et reconstruire nos places fortes. Toutes ces dépenses peuvent s'élever à une somme au moins égale à l'indemnité prussienne, et ce n'est qu'après avoir fait ce règlement général que nous saurons à quoi nous en tenir sur notre situation financière. Jusque-là on est dans l'inconnu et on peut se nourrir d'illusions.

Il y a d'abord un premier compte à examiner, qu'on appelle le compte de liquidation et qui est fort embrouillé. On l'a chargé de tout ce qui à un certain degré peut avoir le caractère de dépense extraordinaire provenant du fait de la guerre. Il comprendra, suivant l'énumération qu'en faisait M. Thiers, les frais de la reconstruction de notre matériel de guerre, ceux de la création d'une nouvelle ligne de places fortes pour avoir des frontières, ceux de la restauration de nos grands monumens à Paris détruits par la commune, enfin une indemnité pour les dépenses des mobilisés. En regard de ces frais, qu'on évalue à 773 millions, on porte en recette, jusqu'à concurrence de 644 millions, des annulations de crédit, des terrains à vendre dans Paris, des bonis sur le dernier emprunt, enfin une amélioration dans les produits des impôts nouveaux. Le déficit serait donc de 130 millions. On ne sera certainement pas trop pessimiste en disant que les dépenses dépasseront ces prévisions, et que les recettes ne les atteindront pas. Les terrains à Paris ne se vendent guère en ce moment, les annulations de crédit sont toujours moindres qu'on ne suppose à cause des dépenses supplémentaires qui viennent les neutraliser dans une certaine mesure, et, quant à l'amélioration dans les produits des impôts nouveaux,

elle est assez problématique, surtout avec la taxe sur les matières premières.

Il est vrai que ce compte de liquidation ne sera liquidé qu'au bout de cinq ans, et que d'ici là les découverts qu'il présentera seront supportés par la dette flottante. Dans le projet de budget présenté pour 1874 par le dernier ministre des finances, on en prend fort à l'aise avec cette dette : elle est aujourd'hui de 847 millions, on prévoit qu'elle pourra s'élever plus tard à 1 milliard, et on ajoute : « C'est un chiffre qui n'a rien d'excessif, et qu'il a été possible d'atteindre sans danger à une époque où le budget n'était pas à beaucoup près aussi élevé qu'il l'est aujourd'hui. » La théorie est singulière. Ainsi, plus on a de charges, plus on a une dette consolidée importante, et plus on est en mesure d'en supporter une autre également très considérable à l'état flottant; le crédit est en raison des besoins, et non plus des ressources. Il est possible en effet que, lorsqu'on a élargi le domaine de son crédit, qu'on a 3,700,000 porteurs de titres d'emprunt au lieu de 1,200,000 qui existaient il y a quelques années, on puisse à certains momens emprunter plus facilement et rester à découvert pour des sommes plus fortes; mais ces emprunts ou ces découverts n'en constituent pas moins un gros danger, d'autant plus gros qu'on est plus embarrassé. Il faut prévoir le jour où, par suite d'une crise quelconque, on sera tenu de rembourser la partie exigible de la dette flottante; or ce remboursement sera beaucoup plus facile si la dette est de 847 millions que si elle monte à 1 milliard. Au-delà d'un certain chiffre, peut-être de 500 à 600 millions, et qui comprend tous les dépôts obligataires tels que cautionnemens, fonds des communes et des établissemens publics, c'est tout le surplus qui est exigible. Et quand nous disons 1 milliard, nous voulons bien accepter le chiffre de M. Léon Say; il serait plus exact de le porter à 1 milliard 200 millions, peut-être même à 1 milliard 500 millions.

En parlant aussi légèrement de la dette flottante, on ne réfléchit pas au poids dont elle pèse sur le crédit public lorsqu'elle arrive à un taux qui en rend la consolidation nécessaire. Notre crédit serait plus atteint par un emprunt ayant pour objet cette consolidation qu'il ne l'a été pour ceux que nous avons dû faire pour payer l'indemnité prussienne. Dans le dernier cas, il s'agissait d'une charge tout exceptionnelle qui ne devait pas se renouveler; dans le premier, ce serait la preuve d'une mauvaise administration financière ou de l'impuissance où l'on serait de faire face à toutes les charges. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à examiner ce qui se passe en Italie, en Autriche, même en Russie, sans parler de l'Espagne, qui est arrivée au dernier degré de la pénurie financière. Dans chacun de ces états, on emprunte à des taux de plus en plus élevés, parce que

les emprunts sont destinés à combler des déficits. C'est un abîme sans fond qui se creuse sous les pieds.

Ceci dit sur le compte de liquidation, qui nous réserve probablement des surprises désagréables, voyons comment se présente le budget de 1874, car c'est avec lui que va commencer l'épreuve sérieuse; tous les autres budgets depuis la guerre, y compris celui de 1873, seront réglés au moyen de reliquats d'emprunts; celui de 1874 n'aura que des ressources régulières. D'après le dernier ministre des finances, il serait facilement en équilibre, il aurait même un léger excédant de 2,500,000 francs. On peut dire d'abord qu'on n'y porte pas toutes les dépenses que le budget devrait comprendre. L'état doit chaque année aux grandes compagnies de chemins de fer, pour la garantie d'intérêt qu'il leur a promise, une somme qui varie entre 30 et 35 millions, qui s'est même élevée jusqu'à 40; au lieu de la leur payer en capital, il lui paraît plus commode d'en acquitter seulement l'intérêt. C'est un emprunt déguisé qui ajoute chaque année à nos charges irréductibles une somme de 2 millions environ. Pour peu que l'on continue dans cette voie, on aura bientôt une nouvelle dette considérable provenant de ce chef. Or ce n'est pas avoir un budget en équilibre que de porter en augmentation du capital de la dette une garantie qui fait partie des dépenses ordinaires. Maintenant on n'a rien prévu pour les crédits supplémentaires qui ne manqueront pas de se produire, et, comme on a en même temps escompté la plus-value que pouvaient donner les impôts, s'ils en donnent une, en prenant les évaluations de l'exercice en cours, au lieu d'adopter celles de l'exercice clos, ainsi que cela doit se faire, on aura bien encore quelques mécomptes de ce côté.

Il est vrai que les recettes publiées pour le premier trimestre de 1873 ont déjà donné un excédant de 10 millions sur les prévisions; mais on ne peut pas assurer que cette amélioration continuera pendant tout l'exercice, et qu'il n'y aura pas quelque déficit par suite de l'inquiétude qu'ont fait naître les dernières élections politiques. Enfin on a compté sur des recettes fort douteuses. Il y a d'abord l'impôt sur les matières premières, évalué à 93 millions; or cet impôt est très discuté, il est aujourd'hui peu probable qu'il soit maintenu, et, quand il le serait avec des modifications, il ne donnerait pas les 93 millions qu'on espère. Cet impôt des matières premières est la grande erreur du dernier gouvernement. On n'a pas réfléchi qu'il y a des taxes qui coûtent plus qu'elles ne rapportent; celle-là est du nombre. Quel est aujourd'hui le grand intérêt du pays? C'est d'avoir toute l'expansion possible dans son commerce extérieur pour être à même de supporter plus aisément les charges qu'on est obligé de lui faire subir. Or, si par un impôt sur les choses

qui servent à l'industrie on augmente le prix de la fabrication, on le met hors d'état de lutter contre la concurrence étrangère; on lui lie les jambes lorsqu'il aurait besoin de marcher. Cet impôt des matières premières dût-il fournir les 93 millions portés au budget, il faudrait encore le proscrire parce qu'il nuirait à la richesse publique pour une somme bien supérieure. Il en serait de même, si on y regardait de près, d'autres impôts votés l'année dernière, qu'on s'obstine à garder et qui ne sont pas meilleurs, comme par exemple l'impôt spécial sur les valeurs mobilières. Cet impôt arrive aujourd'hui à plus de 6 pour 100, et nous ne serons contredits par personne en affirmant que les inconvéniens qu'il a, et que les hommes de finances peuvent seuls apprécier, ne sont pas compensés par les 25 millions qu'il procure à l'état.

Donc, si nous récapitulons d'une part ce qui n'a pas été porté en dépense au budget de 1874 et qui aurait dû y être, et de l'autre le déficit qui se produira dans les recettes, ne fût-ce que par la suppression ou la modification de l'impôt sur les matières premières, sans parler de tous les autres imprévus qui auront lieu au passif beaucoup plus qu'à l'actif, on arrive à un déficit de 110 à 120 millions, et cela en dehors de quelques taxes nouvelles que proposait le dernier ministre des finances jusqu'à concurrence de 39 millions, et que son successeur ne paraît pas disposé à soutenir, — ce qui augmenterait encore le déficit d'une trentaine de millions. Il y aurait alors 150 millions environ de ressources supplémentaires à chercher. Où les trouver? On ne peut plus guère demander de surcharge aux taxes indirectes, on en a déjà trop forcé la mesure; ces taxes, excellentes et productives lorsqu'elles sont modérées, deviennent très nuisibles et rapportent peu quand elles sont excessives. Il n'y a que l'impôt du sel auquel on n'a pas encore touché, et qu'on pourrait augmenter aisément. Un décime ajouté à cette taxe procure 33 millions, et, si on en ajoute deux pour revenir à ce qui existait avant 1848, la plus-value dépassera 60 millions. Cela en vaudrait la peine; mais on recule devant l'impopularité qui résulterait, croit-on, du rétablissement de cette surtaxe. Aucun parti n'ose prendre la responsabilité de la proposer, et le gouvernement ne paraît pas y être plus disposé que les autres. En attendant, on parle d'un impôt sur les factures ou sur le chiffre des affaires, qui a déjà été discuté l'année dernière, et qui devrait rapporter 100 millions. Cet impôt n'est pas réalisable. On s'en aperçoit bien vite quand on pénètre dans l'application. Voilà deux négocians : l'un gagne 100 pour 100 et plus sur ses opérations; avec 200,000 francs d'affaires, il réalise un bénéfice de 100,000 francs. A raison de 1 pour 1,000, si tel est le montant de l'impôt, il paiera au fisc 200 francs par an. A côté, dans la rue du Sentier par exemple, un

autre négociant se contentera d'un profit de 2 à 3 pour 100 sur chaque opération en le renouvelant très souvent; pour gagner 100,000 francs, il lui faudra faire 4 ou 5 millions d'affaires. Ce dernier, à raison de 1 pour 1,000, paiera au fisc 5,000 francs, c'est-à-dire vingt-cinq fois plus que le premier. Un impôt qui est entaché d'une telle inégalité, en dehors d'autres considérations qui le rendent difficile à établir, n'est pas soutenable et ne peut pas arrêter un instant la pensée d'un homme sérieux.

Que faire donc? On aura beau chercher, on ne trouvera rien dans les expédiens proposés qui puisse fournir la somme dont on a besoin; elle est trop considérable, et, puisqu'on ne veut rien demander au sel, ni à l'impôt foncier, qu'on craint également d'accroître, il n'y a qu'un moyen de sortir d'embarras, c'est de recourir purement et simplement à l'*income-tax*. Quand il a été question pour la première fois de cette taxe, il y a deux ans, les adversaires en ont parlé comme d'une chimère qui n'avait d'application nulle part, et qui nous ferait entrer à pleines voiles dans les eaux du socialisme. Or cette chimère existe tout autour de nous, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, aux États-Unis. Partout elle produit d'excellens résultats. Les Anglais l'ont adoptée dans une situation beaucoup moins grave que la nôtre, pour opérer une réforme économique, et équilibrer un budget auquel il ne manquait qu'une quarantaine de millions, ils s'en sont bien trouvés; la réforme s'est accomplie à la satisfaction de tous les intérêts, et aujourd'hui le budget a des excédans considérables. Cet exemple devrait nous encourager, mais n'y a pas de pays où ce qui se passe ailleurs a moins d'influence que chez nous. Il semble que nous ayons en tout une science qui nous est propre et qui n'a rien à emprunter aux voisins. Hélas! les derniers événemens auraient dû nous apprendre à être plus modestes. La taxe du revenu a réussi en Angleterre; pourquoi ne réussirait-elle pas en France? Nous n'aimons pas, dit-on, la déclaration sur laquelle elle repose généralement, — mais les étrangers ne l'aiment pas plus que nous, et ils s'y résignent, parce que c'est encore après tout la meilleure base que l'on puisse lui donner et la moins vexatoire.

Quant à l'objection que, dans un état démocratique comme le nôtre, l'impôt du revenu conduit fatalement à l'impôt progressif, c'est-à-dire au socialisme, c'est un argument dont on a beaucoup trop abusé. Les radicaux, s'ils arrivaient au pouvoir, n'auraient pas besoin de ce précédent pour établir l'impôt progressif, s'ils en avaient envie; il leur suffirait de prendre le rôle des contributions directes. Les États-Unis sont aussi une société démocratique; la taxe du revenu n'y amène pas nécéssairement le triomphe du so-

cialisme. Que cette taxe ait des inconvéniens, qu'elle ne repose pas sur une égalité absolue à cause de l'inexactitude des déclarations et du peu d'efficacité des moyens de contrôle, cela est possible; mais quel est l'impôt qui n'a pas d'inconvénient? Nous n'en connaissons aucun dans notre législation fiscale, et il y en a beaucoup qui en ont plus que l'impôt du revenu. D'ailleurs on pourrait, ainsi que cela existe en Angleterre et aux États-Unis, l'établir à titre provisoire, jusqu'à ce que des excédans de recette permissent de s'en passer, — et comme il aurait été la ressource des temps difficiles, on trouverait juste qu'il fût appelé le premier à profiter d'une situation meilleure. Ce qui nous paraît sûr, c'est qu'en le généralisant autant que possible et en faisant descendre assez bas la limite d'exemption, on obtiendrait aisément de cette façon, et avec un simple prélèvement de 2 pour 100, les 150 millions qui nous manquent. Or quelle est la personne qui, pour avoir le budget en équilibre, ne sacrifierait pas 2 pour 100 de son revenu? On le ferait d'autant plus volontiers qu'on n'aurait pas à payer sous une autre forme peut-être plus onéreuse ce qui serait demandé sous celle-ci. Enfin, qu'on adopte l'impôt sur le revenu ou qu'on en prenne d'autres, il faut absolument arriver à l'équilibre du budget; c'est la première condition d'une bonne situation financière.

La seconde, avons-nous dit, est le maintien d'un amortissement sérieux; 200 millions sont aujourd'hui inscrits au budget pour le remboursement successif de la dette envers la Banque de France. C'est un amortissement important; on ne peut rien demander de plus, mais il faudra le maintenir après ce remboursement, ou tout au moins garder 150 millions. Le pourra-t-on? On a commis une grande faute en empruntant les 5 milliards destinés aux Prussiens; on aurait dû créer des annuités remboursables dans un délai plus ou moins court. De cette façon, l'amortissement devenait obligatoire, et il n'y avait plus à le discuter; on a préféré emprunter en rentes perpétuelles, et cet amortissement n'est plus que facultatif. Après le remboursement de la Banque de France, beaucoup de gens n'en voudront plus, et prétendront qu'il vaut mieux diminuer les impôts que de pourvoir au rachat d'une dette dont personne ne se préoccupe et qu'on supporte après tout assez aisément. Si ce langage vient à prévaloir, ce sera très fâcheux pour le crédit, car l'amortissement a l'avantage, non-seulement de diminuer la dette pour l'avenir, mais d'améliorer le crédit dans le présent. L'Amérique nous offre sous ce rapport un exemple remarquable; elle a comme nous une dette considérable, mais elle consacre chaque année une forte somme à la réduire. Il en résulte qu'elle trouve aujourd'hui à emprunter à 5 pour 100, lorsqu'il y a quelques années,

avant la guerre de sécession, on ne lui aurait pas prêté à moins de 7 ou 8 pour 100. Si on était sûr chez nous d'abord que la dette de la Banque de France sera inévitablement remboursée dans le délai prescrit à raison de 200 millions par an, et ensuite qu'on appliquera résolûment une somme de 150 millions au moins au rachat de la dette, notre crédit en éprouverait une plus-value immédiate et peut-être très importante. Supposons qu'elle soit de 1 pour 100, — 1 pour 100 appliqué à 100 milliards de transactions au moins, qui reposent annuellement sur le papier, — c'est 1 milliard d'économie, indépendamment de l'influence énorme qu'exerce sur toutes les affaires la réduction du taux de l'intérêt. Cela vaut la peine de s'en inquiéter, et quand on voit des gens qui dès aujourd'hui, avant même que la Banque de France soit remboursée, contestent l'utilité de l'amortissement, voudraient qu'on le diminuât ou qu'on lui donnât une autre affectation, on est confondu de l'ignorance financière qui règne dans ce pays. Il n'y a pas dans les circonstances actuelles de mesure plus utile que le maintien de l'amortissement, et, devrait-on l'acheter au prix des sacrifices les plus durs, ce ne serait pas trop cher, car il donnera toujours par l'amélioration du crédit beaucoup plus qu'il ne coûtera.

En résumé, en payant les Prussiens, nous n'avons accompli que la moitié de notre tâche, la plus rude et la plus difficile peut-être; il nous reste à prouver maintenant que nous sommes au niveau de toutes nos charges, que nous avons un budget en équilibre et des ressources en réserve pour diminuer notre dette. Au fond, rien ne devrait être plus facile, car enfin, quelles que soient ces charges, si on les rapproche de notre revenu, on trouvera qu'elles ne sont pas écrasantes. D'après les statistiques les plus accréditées, le revenu annuel de la France varie entre 18 et 20 milliards; l'intérêt de la dette, sans y joindre l'amortissement, n'en représente que 5 pour 100, et le budget entier, qui s'élève, en dehors des services d'ordre, à 2 milliards environ, représente 10 pour 100. Les Anglais en 1815, au dire de M. Dudley Baxter, eurent à payer pour le seul intérêt du capital emprunté 9 pour 100 de leur revenu et 18 pour 100 au moins en y comprenant toutes les charges du budget; cela ne les a pas empêchés de faire face à tout, d'amortir une partie de leur dette, et de développer leur prospérité dans des proportions inouies. Nous pouvons faire de même, et d'autant plus facilement que le point de départ est meilleur; mais c'est à la condition d'avoir une bonne administration financière.

VICTOR BONNET.

LA

TRAITE DES COULIES

A MACAO

Il y a peu de mois, le navire péruvien *Maria Luz*, commandé par le capitaine Herrera, fut contraint, manquant d'eau douce, de faire une relâche à Kanagava, un des ports importans du Japon. Ce bateau, parti depuis dix jours à peine de Macao, avait à bord 238 coulies chinois qu'il transportait au Callao, ville maritime du Pérou, située à deux milles de Lima. Aussitôt à l'ancre, un essai tumultueux de débarquement fut tenté par les passagers; mais l'équipage, qui se tenait sur le qui-vive, parvint aisément à le comprimer, grâce à des coups de bambou et de garcette libéralement distribués. Quelques jours après, pendant une nuit sombre et pluvieuse, quatre ou cinq coulies réussirent pourtant à passer par-dessus bord et à gagner la terre à la nage. Ces mauvaises têtes, réclamées dès le lendemain aux autorités japonaises par le capitaine, lui furent remises sans difficulté, ainsi que cela se pratique pour des matelots déserteurs. Dès qu'ils arrivèrent sur le pont de son bâtiment, Herrera, armé de longs ciseaux, devant tous les coulies assemblés, supprima aux fugitifs la queue en cheveux tressés que tout bon Chinois doit avoir flottante derrière le dos, — mutilation déshonorante, considérée dans tout l'empire du Milieu comme un outrage irréparable. L'application exemplaire de ce châtiment redouté n'eut pas tout l'effet qu'on en attendait, car peu de jours après d'autres coulies parvinrent encore clandestinement à gagner la terre. Cette fois, quand le capitaine du navire péruvien se présenta pour les réclamer à la police japonaise, celle-ci, agissant sous la pression des résidens européens, refusa catégoriquement de livrer les déserteurs. Un tribunal composé du gouverneur de Yokohama, des consuls de France, d'Angleterre, d'Allemagne, se réunit aussitôt

pour écouter les vives protestations d'Herrera, qui criait à l'arbitraire. A la grande stupéfaction de ce dernier, le jury international, assimilant à l'ancienne traite des noirs l'émigration des coulies telle qu'elle se pratique à Macao, ordonna sur-le-champ la mise en liberté de tous les Asiatiques qui se trouvaient à bord de la *Maria-Luz*, et subsidiairement leur rapatriement en Chine.

Tout en protestant, Herrera dut s'exécuter et faire mettre à terre sa vivante cargaison. Ce jour-là seulement, ce capitaine apprit par un de ses amis qu'en 1868 pareille mésaventure était arrivée au subrécargue d'un navire espagnol qui à la suite d'un gros temps s'était réfugié dans un port anglais. Nous devons ajouter que la cour de Pékin, dès qu'elle eut connaissance du jugement rendu à Yokohama, envoya au Japon Chen, un de ses grands dignitaires, avec ordre de ramener les émigrans à Nankin. L'empereur céleste, pour bien faire savoir à Macao qu'il était ennemi de l'exportation de ses sujets, se hâta d'élever Chen, après sa mission accomplie, à un grade supérieur à celui dont il jouissait déjà. Le capitaine Arthur du navire de guerre anglais le *Iron-Duke*, ainsi que le docteur Mac-Cartée, qui tous deux avaient coopéré d'une façon active au rapatriement de la cargaison de la *Maria-Luz*, reçurent aussi de sa majesté chinoise, et certainement dans la même intention, une médaille d'or avec la décoration du Kungpai de première classe.

A la nouvelle de ce qui s'était passé à Yokohama, le gouvernement péruvien se montra fort irrité. Son premier mouvement fut d'envoyer au Japon et dans les ports de Chine un plénipotentiaire escorté d'un bâtiment cuirassé, avec mission d'obtenir par tous les moyens possibles réparation du dommage causé à ses nationaux. Peu à peu cependant le Pérou se calma, et si un chargé d'affaires de cette république s'est présenté dernièrement dans ces lointains parages, il y est arrivé sans escorte guerrière. Les Anglais, qui avaient craint un moment l'arrivée à Yeddo d'une force péruvienne quelconque, qui avaient excité les coulies à la rébellion, poussé les autorités japonaises à déclarer négoce criminel l'émigration macaïste, s'étaient empressés, inquiets des suites de leur trop active intervention dans toute cette aventure, de soumettre la question de la *Maria-Luz* aux jurisconsultes de la Grande-Bretagne. Ces derniers viennent de rendre leur verdict en déclarant que le tribunal international présidé par le gouverneur de Yokohama avait agi conformément aux lois qui suppriment la traite et l'esclavage.

Nous nous proposons d'exposer ici ce que nous avons vu et appris personnellement à Macao de l'enrôlement des Asiatiques pour l'Amérique et les Antilles espagnoles; nos lecteurs pourront ainsi à leur tour juger la question. Inutile de dire que nous ne confondons pas cet odieux trafic avec l'émigration des coulies telle qu'elle a lieu

sur la côte du Malabar, au grand avantage des Hindous et des planteurs français de l'île Bourbon. Ce qui se passe à Macao n'a rien de commun non plus avec l'émigration libre de Shang-haï, qui a pour résultat de faire affluer les Asiatiques en nombre considérable sur divers points de la Malaisie, de la Polynésie et de l'Amérique du Nord, en attendant qu'ils se ruent comme des sauterelles affamées sur la vieille Europe. Nous avons connu des Chinois millionnaires à Singapour, dans les Indes néerlandaises et aux îles Philippines; d'autres encore possèdent à San-Francisco de grandes fortunes, et nous pouvons certifier qu'ils avaient quitté leur pays natal aussi pauvres que les coulies au moment de leur embarquement; mais pas un de ces heureux parvenus n'était parti sous d'aussi tristes auspices.

I.

Lorsqu'il y a vingt ans les émules des Wilberforce, des Clarkson et des Burton apprirent que la traite des noirs, à peu près partout victorieusement combattue, venait de reparaître dans l'extrême Orient sous l'honnête désignation « d'émigration de coulies, » la presse de la Grande-Bretagne fit entendre sous leur impulsion de généreuses protestations : aujourd'hui encore elles sont plus ardentes que jamais dans les journaux anglais publiés en Chine et au Japon. Ce qui révolte davantage les âmes tendres qui ont voué leur vie à l'abolition de l'esclavage, c'est que l'odieux trafic ne s'attaque plus comme autrefois à une race dite *esclave par nature,* à des êtres humains dont un pape, Léon X, approuvait l'asservissement, mais qu'il s'est rabattu sur la race jaune, très supérieure intellectuellement aux hommes à peau noire. Comme pour braver plus effrontément ceux que cette nouvelle exploitation de l'homme par l'homme indignait, le racolage et l'embarquement des Chinois n'avaient pas lieu, ainsi que cela se pratiquait pour la traite des Africains, nuitamment, sur un point de côte désert et sablonneux, comme il s'en trouve sur la côte de Guinée, loin de l'atteinte redoutable des navires de guerre chargés de poursuivre les négriers et de prendre leurs équipages, s'ils résistaient. La traite des Chinois s'exerçait au grand soleil, dans une colonie portugaise, à la vue et au su de vice-consuls européens, dans une possession appartenant à une nation qui, sous le règne d'un de ses plus grands rois, José Ier, avait aboli l'esclavage dans ses possessions d'outre-mer et notamment au Brésil; mais le Portugal est loin, hélas! de ces époques héroïques, et le Japon, nation née d'hier, en repoussant de ses eaux la *Maria-Luz,* vient, avec l'appui d'un tribunal international, de le dépasser grandement dans une haute question d'humanité.

Comment Macao est-il devenu le centre d'une émigration si

odieuse? La réponse est dans l'esquisse que nous allons faire des possessions portugaises d'Asie, esquisse qui fera comprendre comment les trafiquans en coulies, repoussés des ports anglais et chinois, ont pu trouver réunies à Macao les tristes conditions morales et matérielles dont ils avaient besoin pour mener à bonne fin leurs opérations. En effet, lorsqu'on visite de nos jours ce qui reste debout des colonies conquises au XVIe siècle dans l'extrême Orient par les Portugais, on est douloureusement frappé de voir combien elles ont suivi, au point de vue commercial, le déclin foudroyant de la métropole, et comment elles s'éteignent dans un marasme dont aucune force morale ou physique ne pourra plus les faire sortir. Pourtant nulle nation d'Europe n'a été illustre et puissante comme le Portugal en Asie. Son immense empire s'étendait du détroit de Bab-el-Mandeb jusqu'à celui de Malacca. Dès la fin du XVe siècle, Vasco de Gama, parcourant le premier la grande voie qui conduit par mer de Lisbonne aux Indes orientales, arrivait à Goa. Presque aussitôt François d'Almeida s'emparait de Ceylan, la plus belle perle de l'Océan indien. Les Moluques, ces îles aux riches épiceries et aux oiseaux merveilleux, trafiquaient avec Alphonse d'Albuquerque. La Chine, pays soupçonneux, fermé jusque-là, entrebâillait sa porte à l'appel de Lope de Soarès, et voulait bien pour un moment essayer avec des Européens quelques transactions commerciales. En un mot, il n'y avait pas une seule cour des Indes où le nom portugais ne fût respecté à cette époque autant qu'il était glorieux et jalousé dans le vieux monde. Aujourd'hui, quand à Goa on s'arrête devant les ruines d'immenses édifices, qu'on mesure du regard l'épaisseur des murailles de Colombo, la capitale cingalaise, qu'on voit les anciens palais de Macao gisans à terre et métamorphosés en bouges ou en habitations sordides, on est saisi d'une grande pitié en présence des ruines de tant de splendeurs passées. « Cette tête avait une langue et cette langue chantait, » pourrait-on s'écrier avec Hamlet. Que reste-t-il en effet de cet immense empire? Rien ou presque rien : Goa, Diu, Timor et Macao. Goa est sans vie, sans commerce; on en parle encore dans la presqu'île indienne parce que c'est une fertile pépinière de cuisiniers, de joueurs de flûte et de barbiers complaisans, trop complaisans. Diu est une petite bourgade sur les bords du Combayo, non loin de Surate, où les fièvres terrassent annuellement, après la saison pluvieuse, une population misérable et sans aucune énergie, sans même celle dont elle aurait besoin pour fuir de quelques pas ce foyer d'infection. Timor est rempli de lépreux; les Européens, fort rares heureusement, qui par contagion sont atteints de l'horrible mal, vont s'y réfugier plutôt que s'y cacher, sachant bien que dans cette possession malsaine ils ne seront pour personne un ob-

jet de dégoût et de répulsion. Reste donc Macao, qu'un beau reflet de la gloire de Camoëns illustrerait encore, — car c'est là que le poète lusitanien composa son admirable poème des *Lusiades*, — si les trafiquans en coulies, aidés par l'inqualifiable tolérance du gouvernement de Lisbonne, n'étaient venus y ouvrir leur comptoir. Chassés de Hong-kong et de Shang-haï, non par la violence, mais par le mépris qu'ils inspirent aux Anglais et aux autorités chinoises, les traitans ont su découvrir dans les vieux palais en ruines de Macao les vastes prisons dont ils ont besoin pour enfermer leur cargaison humaine jusqu'au jour définitif de l'embarquement pour La Havane ou le Pérou. Ils y ont même trouvé, comme on verra, des commissaires du gouvernement portugais qui apportent aux opérations des trafiquans par leur intervention officielle une véritable sanction légale.

Macao est situé sur la pointe méridionale de la presqu'île de Kauming, et n'est séparé du territoire de la province chinoise de Kouang-toung que par une muraille tout aussi délabrée que la grande muraille de la Tartarie. Lorsque le voyageur y arrive de Hong-kong à bord du *White-Cloud*, le charmant petit bateau à vapeur qui fait journellement ce trajet en six heures, ses yeux enchantés découvrent de hautes collines boisées, un entassement de rochers pittoresques, une agglomération de maisons s'élevant en gracieux amphithéâtre, puis une plage blanche, sablonneuse, formant l'arc parfait que les Portugais appellent *Porto de Praya grande*. C'est là que pullule et s'agite la population amphibie des pêcheurs macaïstes.

Dès qu'on a jeté l'ancre, on voit s'élancer du port, dans la direction du *steamer*, une nuée de petites embarcations manœuvrées avec une rare énergie à l'aviron par des femmes. Leur costume est tellement semblable à celui des hommes qu'il serait impossible de les distinguer de ces derniers, si au moindre mouvement de leurs corps robustes d'énormes seins ne soulevaient dans toutes les directions leur courte chemisette. Il n'y a généralement à bord du *White-Cloud* que trente passagers de première classe; cent batelières n'en accourent pas moins, bien décidées à s'emparer d'un voyageur au moins, et à l'entraîner coûte que coûte au fond de leurs légers *sampans*. Dès qu'elles sont à portée de la voix des victimes qu'elles convoitent, l'audace des mégères devient terrible; leur élan est si impétueux que le capitaine, dans la crainte de voir son pont envahi, ses ballots et ses passagers enlevés, se trouve obligé de faire jouer rapidement en avant et en arrière les aubes des roues. Lorsque le *steamer*, comme un cheval qui piaffe, a soulevé une mer impatiente autour de ses flancs, les barques s'amoncellent et se heurtent dans un désordre effroyable, les avirons

s'entremêlent et se brisent, le tout au milieu des clameurs de cent femmes exaspérées et du sifflet strident de la machine. C'est précisément à l'instant où sampans et rameuses sont dans le plus grand désarroi que l'on doit se hâter, si l'on est pressé de débarquer, de se mettre en haut de l'échelle. On n'y attendra pas longtemps un bateau plus avisé que les autres. En ce qui me concerne, deux bras vigoureux, ceux d'une jeune Macaïste, m'enlevèrent comme une plume dès que j'eus mis un pied timide hors du bordage. Je fus presque aussitôt déposé au fond d'une cabine tapissée de nattes, et dix minutes après, ressaisi de nouveau par l'athlète féminin, j'étais doucement replacé par elle debout sur le sable du rivage. Le port de Macao n'ayant pas de débarcadère, la Macaïste avait dû, pour m'éviter un bain de mer désagréable, se mettre à l'eau jusqu'à la ceinture, et me porter dans ses bras robustes jusque sur la terre ferme. Là, je lui donnai deux piastres qu'elle remit aussitôt devant moi à un individu de mauvaise mine, peu vêtu, et qui, accroupi sur ses genoux, semblait philosophiquement attendre l'argent que la batelière, sa femme sans doute, venait de lui glisser dans la main. Je vis ce singulier mari faire un signe de croix en tenant du bout des doigts les deux pièces blanches, bâiller, s'étendre sur le sable chaud de la plage et fermer les yeux. J'appris quelques heures après que c'était le métier le plus honnête que pût faire un indigène : il ne devient dangereux que s'il est à bout de ressources, ou s'il n'a pas une femme courageuse qui lui donne d'une façon ou d'une autre du tabac, de l'opium et du riz.

Il n'y a que trois grandes maisons à Macao qui s'occupent de l'émigration des coulies, mais leur activité est si grande, leurs agens si nombreux dans la province de Kouang-toung et à Canton même, qu'en un an elles parviennent à racoler quatre mille individus en moyenne. C'est ainsi qu'en 1872 elles ont pu charger pour le Pérou les navires péruviens *America* et *Rosalia* avec 1,140 coulies, pour La Havane les navires espagnols et français *Altagracia*, *Rosa del Turia*, *Alavasa*, *Véloce* et *Bengali* avec 2,447. On remarquera que dans cette liste, où nous avons le regret de voir figurer des noms français, il n'y a pas un navire de la Grande-Bretagne; les Anglais, qui n'avaient aucun scrupule à vendre des canons aux Chinois pendant que le Céleste-Empire était en guerre avec l'Angleterre, refusent pourtant ce genre de transport malgré le joli fret de 15 livres sterling qui leur est offert par tête de Chinois.

Presque tous les embaucheurs sont des métis macaïstes. Cependant, à l'hôtel où je descendis il y a quelques années, je trouvai un misérable Français nommé Lamache qui ne dédaignait pas d'aller à Canton pour le compte d'une maison de Macao faire du racolage au prix modique de 10 francs par tête de racolé. Cet aven-

turier, dont parle M. le comte de Beauvoir dans un de ses récits de voyage, est aujourd'hui à Bankok, général commandant du corps des amazones de sa majesté le roi de Siam et préposé à la garde du trésor royal. Ancien cuisinier, déserteur d'un navire de guerre français, le *Colbert*, Lamache avait su obtenir, en affectant des dehors pieux, un certain crédit à Manille auprès d'une famille espagnole fort honorable. Un jour, de connivence avec un capitaine anglais aussi coquin que lui, le futur général s'embarqua sans tambour ni trompette pour Hong-kong, emportant la valeur d'une vingtaine de mille francs en marchandises qu'il s'était bien gardé de solder. Pendant qu'il cherchait à Hong-kong un *go down* ou magasin pour y déposer les objets dérobés et qui étaient restés à bord, le capitaine anglais mettait à la voile, et c'est à la suite de cette mésaventure que l'ingénieux, mais trop confiant Lamache s'était fait racoleur. Lorsque je le vis pour la première fois à Macao, il revenait de Canton avec quarante malheureux coulies embauchés par lui et un métis portugais. Lui ayant demandé comment il avait pu prendre un si grand nombre d'émigrans, l'ex-cuisinier me montra un cornet rempli de dés et me dit : « Voici ma glu. »

Il faut bien reconnaître que les Chinois sans exception sont joueurs, mais à un tel point que, lorsqu'ils ont perdu leur fortune, leurs femmes, leurs filles, ces forcenés en arrivent au point de se jouer eux-mêmes. C'est là ce que savent très bien les agens des maisons d'émigration à Macao. A l'affût des Chinois flaneurs, mais d'apparence robuste, ils les abordent, leur parlent avec douceur, les accablent de politesses, les conduisent aux bateaux de fleurs, dans les maisons où l'on fume l'opium; puis, s'ils voient qu'il reste encore quelques sapèques à leurs victimes, ces insinuans personnages finissent par les entraîner dans les plus infâmes tripots, où, après quelques coups de cornet, la ruine des naïfs Chinois est rapidement consommée. C'est lorsque l'infortuné Asiatique a vidé sa bourse et sa tête qu'on fait briller devant ses yeux à demi éteints par l'opium ou la débauche quatre belles piastres en argent, 20 francs environ; c'est en échange de cette faible somme qu'on lui enlèvera une signature qui l'oblige à un embarquement pour le Pérou ou les Antilles espagnoles, deux chaudes contrées, comme on sait, où il devra travailler à la terre pendant six années consécutives, au prix de 4 piastres par mois. Or 4 piastres dans les Amériques ne représentent certainement pas 10 francs de notre monnaie d'Europe.

Lorsque les futurs émigrans apposent leurs noms au bas de l'acte qui les lie d'une façon si dure pour un résultat si minime, on se garde bien de leur dire à quelle distance de l'Empire-Céleste se trouvent les champs de canne à sucre de La Havane et les îles péruviennes couvertes de guano. On leur dit, s'ils en font la demande,

que ces deux pays sont très rapprochés du lieu d'embarquement. C'est à ce mensonge qu'il faut attribuer les grandes tueries de coulies que plusieurs capitaines ont été contraints d'exécuter pour sauver leurs navires et leurs équipages. Si, après quelques jours de route, le bâtiment qui transporte les émigrans est obligé, comme le fut la *Maria-Luz*, de faire relâche dans un port quelconque, si par-dessus les bastingages ou les grilles des sabords les infortunés émigrans aperçoivent au loin une île verdoyante de l'Océanie ou une montagne bleue du continent américain, ils se croient au terme du voyage, et demandent à quitter le navire à tout prix. Nous avons raconté déjà (1) comment en rade de Manille quatre cents coulies, qui se croyaient arrivés à La Havane, s'étant soulevés parce qu'on ne les faisait pas descendre à terre, furent enfermés par l'équipage du *Waverley* dans l'entre-pont, où, faute d'air, ils périrent asphyxiés. Nous pourrions citer vingt cas semblables et d'autres où le feu a été mis à bord par les passagers exaspérés, s'il y avait intérêt à multiplier les récits de ces horribles drames.

Quand le coulie a donné sa signature en présence d'un petit mandarin auquel il est alloué une gratification légère, on l'habille entièrement à neuf. Le costume ne vaut pas 5 francs, car il ne se compose que d'un pantalon écourté jusqu'aux genoux et d'une veste sans manche en cotonnade bleue. Le coulie reçoit alors également les 4 piastres qui lui ont été promises aussitôt que sa signature se trouvera au bas du contrat. Dès que les racoleurs ont pu réunir 20 émigrans, ces derniers sont liés les uns aux autres comme les grains d'un chapelet, puis dirigés sur Macao, territoire portugais et tout à fait en dehors de la juridiction chinoise. Là, s'ils sont débarrassés de leurs liens, on les emprisonne au plus vite dans ce qu'on appelle des *baracouns*. Ce sont des voûtes d'anciens palais, des caves immenses dont l'entrée est fermée par une claire-voie composée de bambous énormes. Quoique simplement couchés sur le sable, les coulies sont bien nourris et reçoivent journellement la visite d'un médecin, Chinois comme eux. Malheureusement, en Chine comme en Europe, le temps paraît affreusement long aux prisonniers, et les coulies désœuvrés s'ennuient à mourir. On les autorise alors à dépenser comme bon leur semble les 4 piastres qu'ils ont en poche, on les pousse même à se distraire par le jeu, à fumer de l'opium, mais toujours sans sortir des baracouns. Or 4 piastres durent peu dans les mains d'individus qui n'ont d'autre préoccupation que celle de jouer, manger et dormir. Aussi, lorsque l'heure de l'embarquement définitif est arrivé, si un coulie voulait rompre

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1871, *le Tour du monde en cent vingt jours.*

son engagement, ce serait le gousset vide, sans un sapèque pour acheter quelques grains de riz dans les boutiques de Macao, qu'il se trouverait dans la rue et livré à lui-même. Les traitans ont compté là-dessus, et on va comprendre pourquoi.

Un chargement varie de 400 à 500 coulies. Lorsque ce chiffre se trouve atteint, que le navire est prêt à prendre la mer, les maisons d'émigration en avisent le gouverneur de Macao. Il y a quelques années, on ne se donnait pas cette peine; mais depuis que M. Gladstone, fortement opposé à ce genre d'exploitation des Chinois, a signalé à l'attention du cabinet de Lisbonne ce qui se passait à Macao, voici ce qui a lieu. Aussitôt que le gouverneur de la colonie a été averti, deux commissaires portugais, agens officiels, vont aux prisons et font apposer sur les murailles un avis en langue chinoise dans lequel il est dit que, si quelques coulies ont des raisons à donner contre leur départ, ils aient à se préparer à les faire valoir devant les autorités portugaises. L'affiche reste apposée trois jours, et le quatrième l'interrogatoire personnel des émigrans commence. Ceux qui veulent s'embarquer sont conduits immédiatement au bateau; les mécontens, c'est-à-dire ceux qui prétendent que, leur bonne foi ayant été surprise, il n'y a pas pour eux obligation de remplir leur engagement, sont mis en liberté. Ici se place un incident qui serait comique, s'il ne touchait à ce bien si précieux qu'on appelle la liberté individuelle. Il faut que le coulie qui refuse de partir, — et nous devons croire que son engagement n'a pas été obtenu d'une façon loyale, puisque la loi portugaise ne l'oblige pas à y faire honneur, — il faut, disons-nous, que le coulie récalcitrant remette aux racoleurs les vêtemens qu'il a reçus au moment de la signature du contrat en Chine. Or il arrive souvent que l'impossibilité où se trouve le coulie d'acheter une simple loque pour se couvrir le décide à demander d'être conduit à bord. D'autres, les prévoyans, qui ont gardé un peu d'argent pour vivre et un vêtement de rechange, sont contraints de regagner sans retard le territoire chinois et le village d'où ils sont sortis; mais le petit mandarin devant lequel le contrat a été passé ne les voit jamais revenir d'un bon œil. Les racoleurs reprocheront plus tard à ce fonctionnaire d'avoir accepté une gratification pour son intervention dans un acte dont les conditions n'ont pas été remplies; c'est enfin une insulte à sa qualité d'officier ministériel. Le Chinois qui est revenu de Macao n'a donc qu'à se bien conduire : s'il commet la faute la plus légère, les coups de bâton sur la plante des pieds pleuvront pour lui au *yamen;* à tout instant, il sera conduit en prison et soumis à l'affreux régime qui l'y attend; n'ayant plus ni trêve ni repos, un seul salut lui reste, c'est de quitter son pays, et c'est ce que font neuf

coulies sur dix. Désormais sans famille et sans foyer, errant de province en province, le malheureux finit généralement par devenir bandit ou pirate.

Quand commença en Chine ce prétendu commerce d'émigration, les racoleurs de l'espèce du général Lamache ne faisaient aucune attention aux antécédens et à la moralité des hommes qu'ils embauchaient. Il arrivait alors fréquemment que ces derniers, après avoir dépensé les 4 premières piastres, refusaient de partir; mais, comme ils y étaient contraints par la loi portugaise, les coulies s'en vengaient en vue des côtes chinoises, soit en allumant un incendie à bord, soit en assassinant le capitaine et l'équipage dans une mutinerie générale. Aujourd'hui les racoleurs savent presque toujours par les petits mandarins à quel genre d'individus ils ont affaire. Si c'est un homme mal famé qui se présente à l'enrôlement, on le repousse avec autant de persistance qu'on en mettrait à l'accueillir, s'il avait de bons antécédens. Qu'on ne croie donc pas que la population émigrante d'aujourd'hui soit ce qu'elle était il y a quelques années. Ce sont en général d'honnêtes artisans, des laboureurs, des ouvriers sans travail, qui acceptent en aveugles, après quelques jours d'ivresse, l'engagement que l'on connaît.

Il en résulte que le capitaine d'un navire marchand qui de nos jours transporte des émigrans chinois a bien moins à craindre qu'autrefois l'explosion d'une révolte à bord. Le pont du bâtiment n'en reste pas moins toujours garni de petits canons qui le balaieraient au besoin, et les matelots européens ont continuellement un revolver à la portée de leurs mains. En quittant Macao, le capitaine est obligé de déposer dans la caisse des autorités portugaises une somme de 1,000 piastres comme garantie du bon traitement et de la bonne nourriture qu'il doit fournir à ses passagers. Si au port du débarquement le consul portugais faisait un compte-rendu du voyage défavorable au capitaine, les 1,000 piastres seraient confisquées sans appel; mais ce cas ne s'est jamais présenté. Le commandant du navire, qui reçoit pour le transport de chaque coulie une somme qui varie de 400 à 500 francs, a naturellement tout intérêt à contenter les armateurs, à ne pas exaspérer les émigrans par de mauvais traitemens ou en ne leur donnant qu'une nourriture insuffisante.

Il s'est pourtant présenté des circonstances malheureuses qui ont obligé parfois un capitaine à jeter à la mer toute une cargaison d'Asiatiques. Ce sont évidemment des cas de force majeure, et les élémens seuls sont responsables de tant d'existences sacrifiées. L'exemple le plus affreux de ces terribles nécessités est la catastrophe qui eut lieu, il y a quelques années, aux Paracelses, ces récifs de la mer de Chine si tristement célèbres dans les annales

des naufrages. Un maladroit capitaine vint nuitamment s'y briser avec 500 coulies qu'il transportait au Pérou. Comprenant tout de suite qu'il ne lui reste aucune possibilité de sauver sa cargaison, il réunit l'équipage, et lui ordonne de mettre sans bruit les petites embarcations à la mer. Cette opération terminée, le capitaine fait embarquer ses hommes, s'embarque lui-même et abandonne à leur sort les cinq cents Chinois, qui, réveillés en sursaut par les chocs répétés du navire contre les roches, poussaient déjà du fond des entre-ponts où ils étaient couchés des cris d'épouvante. Inutile de dire que le prudent capitaine avait fait clouer solidement par le charpentier les écoutilles. Lorsqu'il n'y a pas grosse mer, les Paracelses offrent en quelques endroits une surface plane, émergeant au-dessus de l'eau de quelques centimètres; si le vent ne soufflait jamais en tempête, on pourrait y rester sans danger, et y vivre même quelques jours en ne se nourrissant, bien entendu, que de coquillages et de tortues de mer. Les coulies qu'on avait laissés enfermés dans le navire naufragé purent-ils s'en évader, gagner un terrain ferme, et s'y maintenir pendant une série de beaux jours, attendant avec une terrible angoisse un secours providentiel? Nul ne le sait, car pas un des cinq cents infortunés émigrans n'échappa à la mort. Aussitôt que le capitaine fut arrivé sain et sauf avec son équipage à Hong-kong, les autorités anglaises envoyèrent sur le lieu du sinistre le plus rapide bateau à vapeur qu'il y eût en rade; mais ceux qui le montaient ne virent en approchant avec précaution des récifs qu'une portion de mer houleuse et blanche d'écume. Les lames balayaient constamment les Paracelses, et il n'eût été possible à aucun être humain de s'y maintenir. Le bâtiment abandonné avait dû être broyé, et les passagers, en admettant qu'ils eussent pu un instant toucher terre, durent peu à peu être entraînés en grappes vivantes vers la haute mer.

II.

Au Pérou, pas plus qu'aux Antilles espagnoles, les gouvernemens péruvien et espagnol n'interviennent jamais dans les transactions qui peuvent se faire entre les maisons d'émigration de Macao et les maisons qui reçoivent les coulies au Callao ou à La Havane. Si le gouvernement péruvien a besoin de travailleurs asiatiques pour l'homicide exploitation de ses guanos, il loue les coulies comme le ferait n'importe quel planteur.

Lorsque les émigrans chinois, un peu endoloris de leur longue traversée, sont débarqués, s'ils sont tout d'abord enchantés de sentir la terre sous leurs pieds, le souci de savoir à qui ils vont appartenir pendant six années consécutives les rappelle bientôt à la triste

réalité. Leur location se fait comme autrefois se faisait la vente des noirs. On les examine, on les palpe, on les ausculte. Un courtier beau parleur fait valoir la grosseur des bras, la largeur de la poitrine et des épaules, la rondeur des mollets et la petitesse des pieds. Le sujet en voie d'acquisition doit marcher, courir, trotter, tousser et cracher au commandement des amateurs. S'il est reconnu, après un examen révoltant, bien conformé et parfaitement sain, il est loué, — nous allions dire vendu, — pendant six ans, pour une somme qui varie de 500 à 300 dollars (2,500 francs à 1,500).

Au Pérou, le coulie est employé à la culture de la terre, de la canne à sucre, des vignes, à bêcher le guano et à le tasser sur les navires marchands qui le transporteront en Europe, où il fécondera nos terres épuisées. La mortalité chez ceux qui travaillent presque nus et sous un soleil ardent à l'extraction du précieux engrais est effrayante, quoique la nostalgie en fasse mourir encore plus que la poussière délétère au milieu de laquelle ils travaillent. A Lima, et ceux-là sont les moins infortunés, on fait des marmitons des Chinois; quelques-uns même deviennent d'excellens cuisiniers. Libres après six années d'un service peu pénible, ces rares privilégiés de l'émigration amassent un petit avoir qui leur permet de retourner en Chine, — le grand but, — pour y vivre à l'aise et indépendans.

A La Havane, le Chinois est envoyé tout de suite par son acquéreur dans l'intérieur de l'île, soit aux plantations de tabac, soit à celles de la canne à sucre. Il y est bien moins heureux que dans la république péruvienne, car le climat éprouve rudement le nouvel arrivant, le soleil a pour lui des rayons mortels, et l'orgueilleux Espagnol des Antilles ne le considère et ne le traite que comme un animal de renfort destiné à suppléer à la mollesse et à l'indolence de ses esclaves noirs. Ainsi que ces chevaux de louage que l'on prend pour ménager un attelage de prix, on loue les coulies pour faire rendre à leurs forces tout ce qu'elles peuvent donner. Tant pis s'ils meurent épuisés après la sixième année de leur engagement; leur mort ne sera jamais une perte comme d'un esclave, et les maisons de Macao renverront à La Havane d'autres Chinois jeunes et vigoureux, qui rempliront les vides avec un nouvel avantage.

Qu'on se garde bien de comparer le sort d'un nègre esclave, relativement heureux, à celui des engagés de Macao. Il n'y a pas de comparaison à établir, et on a vu quelquefois le pauvre noir prendre en pitié le sort de son jaune compagnon de labeur. La condition des Asiatiques est bien au-dessous de celle des Africains, nous ne saurions trop le mettre en évidence, par la simple raison que, ni l'un ni l'autre ne pouvant disposer à leur gré de leurs bras, il y a tout avantage pour le Havanais à faire travailler outre mesure le coulie, et à ménager un esclave qui représente, tant qu'il vivra, une va-

leur de 3,000 à 4,000 francs. Enfin les 4 piastres que le Chinois reçoit en paiement de son travail peuvent à peine suffire à ses besoins, tandis que l'esclave est bien nourri, bien soigné, et amusé parfois quand la nostalgie menace d'étendre un voile de tristesse sur son esprit naturellement impressionnable et enfantin.

On a vu beaucoup de nègres se racheter, quitter La Havane et aller jouer un rôle quelquefois important en Amérique; les coulies au contraire, malgré leur sobriété fabuleuse, sont fatalement amenés à contracter des dettes. Les planteurs, bien loin de leur refuser des avances, s'empressent de leur offrir tout ce qu'ils désirent. S'ils acceptent, les Chinois sont perdus. Désormais ce n'est plus un contrat de six ans qui les liera à un maître avide, c'est un contrat pour la vie. Malheureusement pour les planteurs, l'Asiatique aime encore plus son pays que la liberté. Si à bout de patience, après des prodiges d'épargnes et de privations, il s'aperçoit qu'il ne parviendra jamais à se libérer, il se tue froidement. Il croit en la doctrine consolante de Bouddha, et meurt persuadé que son âme va retourner au pays natal, pour y revivre, heureuse et dégagée de liens odieux, sous une nouvelle forme.

On va peut-être dire que, comme don Quichotte, nous nous sommes mis en campagne pour combattre des moulins à vent. Pourquoi parler d'esclavage au XIXe siècle? Sous quelle latitude, sur quelle mer signale-t-on des négriers? S'il y a, il est vrai, de nombreux esclaves aux Antilles espagnoles et dans l'Amérique méridionale, c'est évidemment parce que ces misérables sont indignes de la liberté; comment supposer que jusqu'à ce jour ils n'aient pu se racheter par un travail persévérant? En principe, l'esclavage est aboli partout, s'il ne l'est pas de fait, et cela doit suffire aux philanthropes les plus exigeans. L'Espagne vient de le supprimer radicalement à Porto-Rico; La Havane aura bientôt son tour, les autres pays suivront. — A cela, nous avons le véritable regret de répondre que de nos jours encore l'Angleterre entretient dans les parages autrefois infestés par la traite une flotte formidable, et que, si les Anglais se condamnent à soutenir les charges d'un pareil armement, c'est parce qu'ils sont persuadés que, du jour où leurs navires cesseront de faire la police des côtes suspectes, la traite des noirs recommencera comme par le passé. Il n'y a pas bien longtemps que la France elle-même avait à la côte d'Afrique une station navale avec une pareille mission de surveillance; si nous l'avons supprimée, c'est que nos finances n'en permettaient plus le maintien.

Il y a au Brésil 1 million d'esclaves, et à Cuba 269,000, d'après un recensement officiel de cette année. A Zanzibar, le trafic des Africains se fait sur une si grande échelle qu'en ce moment même l'Angleterre et la France s'unissent pour le réprimer. A ce propos,

le docteur Livingstone écrivait dernièrement à la Société géographique de Londres que tous les ans de riches marchands banyans et hindous pénètrent jusqu'au centre de l'Afrique centrale, et qu'ils y poussent certaines tribus belliqueuses à se faire la guerre. Les luttes terminées, les marchands achètent les vaincus, puis les conduisent pédestrement et enchaînés jusqu'au littoral pour y être vendus. Avant d'arriver à Bagamoyo ou à Zanzibar, leur port d'embarquement, beaucoup de prisonniers succombent aux fatigues du voyage, et le célèbre voyageur affirme qu'il en meurt ainsi 10,000 annuellement. Ceux qui ont survécu sont expédiés comme esclaves pour les ports de l'Arabie ou de la Perse. C'est encore à Bagamoyo qu'on amène, pour être livrées à un acquéreur quelconque, les noires beautés de l'Ouhigou, de l'Ouguido, de l'Ougogo, de la Terre-de-la-Lune et du pays des Gallas.

Le « général » Kirkham, ambassadeur du roi d'Abyssinie près la cour d'Angleterre, vient également de publier à Londres des renseignemens curieux sur le commerce des esclaves dans le centre de l'Afrique. Il n'évalue pas à moins de 80,000 ou 90,000 le nombre des jeunes Africains qui, enlevés à leur pays natal, sont vendus dans les bazars d'Aatra et de Turquie. Ce sont pour la plupart des enfans de l'âge de sept à huit ans, les plus âgés ne dépassant jamais celui de dix-sept. Si les marchands les préfèrent jeunes, c'est que, lorsqu'ils sont plus vieux, les esclaves sont indociles et se refusent à certaines complaisances inqualifiables. Presque tous ces infortunés proviennent du centre des continens africains et de la région du Nil-Blanc. Assemblés à Kassala, ils sont conduits au bazar de Metemmeh, d'où les acheteurs les amènent ensuite à Djeddah. Une jeune Africaine de couleur bronzée, d'un extérieur agréable, se vend encore 140 dollars, un jeune garçon en vaut 100; les Shankaltres et les Gallas sont recherchés des traitans en raison de la grande beauté de leur forme et de la supériorité de leur intelligence; mais les femmes sont toujours vendues plus chèrement que les hommes, les premières étant très demandées dans les harems. Le général Kirkham affirme que, quoique les lois d'Abyssinie soient très sévères pour les individus qui se livrent à l'odieux trafic, la traite s'y fait continuellement. Tout Éthiopien chrétien ou musulman surpris en flagrant délit de vente d'enfant est pendu sans appel à l'arbre le plus proche. En dépit de ce rigoureux châtiment, à chaque instant, de pareils marchés se renouvellent. La race nubienne fournit aussi son contingent à l'esclavage; on fait peu de cas des hommes, mais les jeunes filles, très appréciées comme servantes, trouvent des acquéreurs nombreux. Dans l'archipel des îles Soulou, de pauvres Indiens appartenant aux provinces espagnoles de l'archipel des Philippines sont constamment enlevés à

leurs villages par des pirates mahométans, et placés pour la vie sous le joug de la plus despotique servitude. Une jeune femme espagnole, belle à ravir, enlevée il y a quelques années par ces misérables couverts de lèpre, mourut dans leurs mains de désespoir. On trouve aussi des esclaves aux îles du Cap-Vert, au Mozambique et au Brésil; la mort seule brisera les liens qui les lient à leurs maîtres. Il y a des esclaves à Bornéo, dans un grand nombre d'îles océaniennes, dans le royaume de Siam et dans cette partie de l'Annam qui n'est pas encore française. Pour en finir, rappelons qu'un des griefs des Hollandais contre les Atchinois est fondé sur ce fait que ces derniers trafiquent des femmes malaises jusque dans les Indes néerlandaises. Cette plaie de l'esclavage est, on le voit, bien loin d'être fermée, et si ce qui a lieu à Macao n'est pas la traite telle qu'elle fut combattue par la France et l'Angleterre, c'est assurément un trafic sans moralité et une condamnable exploitation.

Il reste donc établi que, chassés de Hong-kong par les Anglais, mal vus par les Chinois, repoussés par les Japonais, les marchands de coulies ont pu trouver dans une colonie européenne d'Asie non-seulement de vastes prisons pour y tenir enfermés des émigrans, mais encore un permis d'exploitation. Que dans ces sinistres contrats on laisse intervenir des agens portugais revêtus d'un caractère officiel, c'est là un fait vraiment regrettable; quelle triste opinion doivent avoir les Asiatiques de notre civilisation! La cour de Lisbonne peut répondre à ces reproches, comme elle a répondu aux observations que le premier ministre d'Angleterre lui avait adressées à ce sujet, que ses agens ont mission de sauvegarder la liberté du coulie et d'empêcher qu'il ne soit embarqué contre son gré. A notre avis, il eût été préférable de ne pas autoriser l'installation de pareils établissemens à Macao; on n'aurait pas dû permettre qu'un marchand d'hommes eût le droit d'y tenir enfermés dans d'infects baracouns des centaines de malheureux circonvenus par d'infâmes artifices. En effet, qu'on n'oublie pas comment les Asiatiques sont enrôlés, à quelles conditions dérisoires ils donnent si facilement leur liberté pour travailler pendant six ans sous le soleil des îles Galapagos, — les îles Chinchas sont épuisées, — et à La Havane, au pays du *vomito*. Qu'on se souvienne de l'accueil que reçoivent les coulies de leurs mandarins lorsque, refusant de s'embarquer, ces infortunés reviennent dans leurs districts à peu près nus et à coup sûr affamés, — qu'on songe enfin à la facilité avec laquelle les planteurs de La Havane fournissent aux Asiatiques tout ce qui doit les endetter et par conséquent prolonger la durée de leur servitude. Lorsqu'un homme imprévoyant ou poussé aux dernières extrémités par la misère et la faim a mis au pied d'un contrat une signature qui permet une exploitation outrée de ses forces sans

compensation rémunératrice équivalente à son travail, cet homme est fondé à ne pas faire honneur à sa signature. La loi ne reconnaît pas la validité des contrats dits léonins en jurisprudence. Le gouverneur de Macao, qui autorise le Chinois détenu dans les baracouns à ne pas s'embarquer, proclame que l'engagement n'est pas fait dans les conditions exigées par la moralité et la justice.

Il serait temps que le gouvernement portugais, renonçant au faible bénéfice qu'il perçoit sur le trafic des coulies, supprimât enfin les baracouns, pour ne plus tolérer qu'une émigration libre protégée par des contrats sincères et équitables. Le contrat adopté par les agences anglaises peut être cité comme un modèle pour les dispositions libérales qu'il renferme, car il laisse aux Chinois la faculté de résilier leur engagement à la fin de la première année, et même à toute autre période de leurs cinq ans, moyennant des remboursemens qui ne sont pas hors de leur portée. En ajoutant à ces clauses une stipulation relative au retour, il serait facile de concilier le recrutement des ouvriers chinois avec les lois de l'humanité, et on les mettrait à même de tirer un juste profit de leur dur labeur. La patiente industrie, l'intelligence et la sobriété dont ils font preuve leur permettent généralement d'arriver vite à l'aisance dans les pays où ils sont admis comme travailleurs libres, et bien que, par suite d'un préjugé hostile, ils soient mal vus dans la plupart des colonies anglo-saxonnes, ils rendent tous les jours des services très appréciables. C'est ainsi que l'introduction des coulies chinois a éminemment contribué à ranimer la culture du coton dans les états du sud, quand les nègres affranchis refusaient en masse de travailler. L'ensemble des Chinois dispersés sur divers points du globe dépasse aujourd'hui 1 million et peut-être 2 millions; c'est une bien faible fraction de la population de la mère-patrie, qui semble comprise entre 500 et 600 millions, et l'on conçoit qu'une telle fourmilière puisse encore alimenter une émigration pour ainsi dire indéfinie. Il s'agit seulement de diriger ce courant, de le surveiller, afin de l'empêcher de devenir dangereux; les races blanches trouveront alors dans la race jaune, si supérieure aux nègres, d'utiles et modestes auxiliaires, et ces Auvergnats de l'extrême Orient rapporteront dans leur pays, avec la fortune qu'ils auront gagnée, des idées de civilisation qui germeront et porteront des fruits. Ce n'est pas sans raison qu'on a dit que les Chinois sont destinés à servir de trait d'union entre les civilisations si diverses qui se trouvent en présence dans les parages du Pacifique, et qu'ils aideront puissamment à régénérer ce monde vieilli, que la nature semble en vain tenter par l'offre de ses plus riches trésors.

EDMOND PLAUCHUT.

LA

GRANDE ARMÉE A MOSCOU

D'APRÈS LES TÉMOIGNAGES MOSCOVITES.

T. Tolytchef, *Razkazy Otchevidtsef o Déviénadtsatom Godié* (*Récits de témoins oculaires sur l'année 1812*), Moscou 1872 et 1873.

Lorsque l'on contemple de la terrasse du Kremlin ou de la tour d'Ivan le panorama de Moscou, on a peine à croire tout ce que racontent les historiens du grand incendie de 1812. Comment imaginer que ces centaines d'églises et de monumens qui sont la parure de la sainte mère Moscou ne soient pas l'ouvrage des siècles? Ils paraissent bien loin de nous, ces jours terribles où l'embrasement de la grande ville illuminait à trente lieues à la ronde, à la distance qui sépare Orléans de Paris, les campagnes russes, et guidait dans les ténèbres, comme un météore sinistre, la marche des armées russes et françaises! Les trois cinquièmes des maisons et la moitié des temples furent alors détruits. Aujourd'hui cependant, de quelque côté qu'on se tourne, c'est cent, deux cents églises qu'on embrasse d'un coup d'œil, une infinité de clochers, une voie lactée de coupoles. Un peintre qui, avec sa toile devant les yeux, n'aurait besoin que de quelques traits de son pinceau pour figurer une flèche ou un dôme laisserait tomber ses bras de fatigue avant d'égaler un tel modèle. La réalité est plus prodigue que ne le serait la fantaisie. Ce sont les bourgeois et les paysans de Moscou qui ont ainsi *enluminé* leur capitale, et qui ont fait, avec la pierre, la brique et l'or, mieux que n'eût rêvé l'imagination d'un conteur des *Mille et une Nuits*. Et dans cette multiplicité, quelle variété! Telle église est surmontée d'une flèche, comme les cathédrales des bords du

Rhin, telle autre s'est parée d'un *kolokolnik* qui s'effile en minaret arabe ou d'une tour XVIIIe siècle qui rappelle les clochers de Saint-Sulpice. Tantôt le dôme s'aplatit comme un bouclier et fait songer à Sainte-Sophie, tantôt il s'arrondit en demi-sphère comme celui des Invalides, ou se resserre à sa base pour former une bulbe métallique. Les coupoles sont parfois isolées, plus souvent elles s'enflent les unes au-dessus des autres, comme une houle de vagues dorées, et d'une croix à l'autre se balancent, comme des lianes, les chaînons de cuivre et d'argent. De ces coupoles, les unes avec leur revêtement d'or étincellent aux rayons du soleil, d'autres brillent de l'éclat plus modeste de l'étain ou de l'argent, ou bien affectent le rouge éclatant, le vert d'émeraude, le bleu de ciel parsemé d'étoiles d'or. Lorsque la nuit commence à descendre et que les maisons disparaissent déjà dans l'ombre du soir, les derniers rayons du soleil couchant viennent tomber sur les croix de tous ces temples comme sur des cimes de glaciers alpestres; elles paraissent comme suspendues dans le crépuscule, semblables à des signes de feu, et reproduisent à une multitude d'exemplaires le miracle du *Labarum*. Dans le lointain, semés sur le pourtour extrême de la ville comme autant de forts détachés, on voit les couvens avec leurs blanches murailles, qui ont jadis soutenu l'assaut des Tatars, surmontés de hauts kolokolniks tout garnis de cloches et de carillons.

Le panorama de Moscou donne une impression tout autre que celui de Paris : les Invalides, Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, le Panthéon, debout dans la brume de Paris, nous semblent imposans non-seulement par leurs beautés monumentales, mais par les idées qui s'y rattachent; on ne sait pas si l'on contemple ou si l'on se souvient. A Moscou, le plaisir du spectacle est uniquement pittoresque. Toutes ces églises, pour nous, sont sans nom et sans histoire; elles ne peuvent évoquer en nous les souvenirs d'un passé que nous connaissons mal. C'est l'imagination qu'elles étonnent par leur multitude anonyme, leur variété, leur profusion.

Il n'y a pas soixante ans qu'amis et ennemis pleuraient sur les ruines d'Ilion; la capitale des tsars est aujourd'hui plus belle, plus vaste, de moitié plus peuplée qu'au moment de l'invasion napoléonienne. Elle a changé aussi de caractère; c'est une population en partie toute différente qui l'habite. Avant Rostopchine, Moscou était surtout une ville nobiliaire; suivant l'antique usage, les seigneurs russes désertaient pour la saison d'hiver leurs résidences de la campagne; ils venaient, avec quantité de chevaux et des centaines de serviteurs, s'établir dans leurs résidences de la ville. Au milieu de vastes cours, d'étangs et de jardins s'élevait l'habitation du *barine;* tout autour des écuries, des étables, des magasins, des logis pour les valets, femmes de chambre, écuyers,

piqueurs, portiers, pour toute une horde de domestiques qui ne servaient à rien. Le luxe consistait précisément dans cette profusion de serviteurs inutiles. La maison du seigneur était quelquefois en brique, plus rarement en pierre, ordinairement en bois artistement découpé et ouvragé; elle était recouverte d'une toiture en feuilles de cuivre ou de fer, peintes en rouge ou en vert; les magasins étaient souvent en pierre à cause des incendies; les autres constructions en bois plus ou moins dégrossi. La noblesse russe ne s'était pas encore accoutumée à considérer Pétersbourg tout à fait comme la capitale; elle s'obstinait à venir tous les hivers tenir sa cour dans la « mère des villes russes. » L'incendie de 1812 a rompu les traditions. La noblesse, ne voulant ou ne pouvant pas reconstruire tous ses hôtels, a loué le terrain aux bourgeois; l'industrie, prodigieusement développée depuis soixante ans, en a pris possession. Voilà comment Moscou a perdu cette population flottante de seigneurs et de serfs, qui s'élevait à plus de 100,000 âmes, et comment de ville nobiliaire elle est devenue ville industrielle, la capitale de la grande région manufacturière qui porte son nom.

C'est donc une cité nouvelle qui est sortie des cendres de 1812; mais cette année glorieuse et funèbre, dans laquelle Moscou, comme deux cents ans auparavant, à l'époque de l'invasion polonaise, a vu le salut de la Russie acheté par sa propre ruine, ne pouvait manquer de laisser son empreinte sur les monumens. A chaque pas, dans le Kremlin ou dans la ville, on se trouve en présence de quelque souvenir de la *guerre patriotique*. A l'extrémité de la grande rue de Tver, la rue impériale de Moscou, s'élève, à cette barrière de la ville qui vit Napoléon sortir de sa conquête pour n'y plus rentrer, la *Porte Triomphale* : c'est par elle qu'Alexandre II, au lendemain de Sébastopol, a fait son entrée solennelle pour le couronnement. Non loin du Kremlin, on voit resplendir les coupoles dorées d'une église aux proportions colossales, bâtie de marbre et de pierre, à la décoration de laquelle travaillent depuis des années les premiers artistes de la Russie, et qui ne sera peut-être pas livrée au culte avant huit ou neuf ans; on parle d'une dépense de 10 millions de roubles (près de 40 millions de francs). Comme Saint-Isaac de Pétersbourg, elle domine de haut tous les temples du monde gréco-russe, qui sont, comme on sait, de proportions fort exiguës. Elle devait s'élever d'abord sur cette *Colline des Moineaux* du haut de laquelle Napoléon contempla la resplendissante capitale et s'écria : « Enfin! » quand déjà le destin avait dit : « Trop tard! » Cette église est destinée à remercier le ciel des victoires de 1812, 1813 et 1814; elle est dédiée au *Christ libérateur*. Sur la fameuse Place Rouge, près de la tribune de pierre du haut de laquelle Ivan le Terrible haranguait son peuple, se dresse

le monument de bronze des deux libérateurs de 1612, avec cette inscription : « au bourgeois Minine et au prince Pojarski la Russie reconnaissante. » Le bas-relief nous montre les sacrifices de la nation orthodoxe pour la libération de la patrie, les vieux pères qui amènent leur fils, les femmes, avec leur noble et pittoresque costume national, apportant leurs bijoux et leurs parures; mais c'est à l'invasion française que les vainqueurs de l'invasion polonaise doivent leur statue, inaugurée en 1818. Pénétrez dans ce Kremlin que Napoléon a voulu faire sauter, et auquel d'intelligentes restaurations ont rendu son premier caractère : si vous visitez l'église de l'Annonciation, on vous dira que les Français ont installé leurs chevaux sur son pavé d'agate; si vous allez à l'Assomption, on vous montrera les trésors qui à leur approche furent portés en lieu sûr; si vous levez les yeux vers le sommet de la tour d'Ivan, vous vous souviendrez que la croix en fut enlevée par les envahisseurs et retrouvée dans les bagages de la grande armée. La porte de Saint-Nicolas, ornée de l'image de ce vengeur des parjures, et où l'on amenait autrefois les plaideurs prêter leur serment, présente une inscription commémorative; elle rappelle le *miracle* qui en 1812 préserva cette porte. La tour qui la surmonte fut fendue de haut en bas; mais la fissure s'arrêta au point même où se trouve l'*icône*. L'explosion de 200 kilogrammes de poudre ne réussit à briser ni le verre qui recouvre l'image, ni le cristal de la lampe qui brûle suspendue devant elle. Le long des murs de l'arsenal sont empilés les canons enlevés à l'ennemi. Au Palais des Armes, autres trophées : le lit de camp où Napoléon se débattait contre l'insomnie et les funestes pressentimens, l'épée d'honneur que la ville de Paris offrit en 1814 au gouverneur Sacken, etc. Ainsi tous ces souvenirs, tous ces monumens, la Porte Triomphale, le temple du Christ libérateur, les murailles, les églises et les tours du Kremlin, tout porte la même date, le millésime de cette année 1812 qui vit se briser la plus grande fortune militaire des temps modernes.

En continuant à célébrer un anniversaire glorieux, celui de la *délivrance*, la Russie a-t-elle conservé les ressentimens patriotiques qui l'animèrent à cette époque? Suffit-il aux Russes d'avoir été à Paris après avoir vu les Français à Moscou, ou bien leur haine, comme la haine prussienne, est-elle de celles qui ne se laissent ni assouvir par la vengeance, ni apprivoiser par le temps? Il est bon de rappeler qu'en 1814 le tsar Alexandre fut le moins acharné de nos ennemis, tandis que la Prusse se montrait déjà un des plus âpres à la proie et au sang. Aujourd'hui dans le Kremlin restauré le nom même de Napoléon a cessé d'exciter les colères. Dans ce même palais impérial qui s'élève sur les ruines de l'ancien, brûlé par ses ordres, l'homme de 1812 est reçu presque comme un hôte; sa sta-

tue de marbre se dresse, couronnée de lauriers, dans les appartemens des tsars. Pour la décoration intérieure, on semble affectionner les tableaux qui rappellent la grande lutte, et c'est à des mains françaises qu'on a laissé le soin de les peindre. L'une de ces toiles représente Napoléon traversant l'incendie de Moscou; il s'avance à cheval, la main dans le gilet, le visage illuminé de reflets rougeâtres, sombre et pensif, se sentant en face de son mauvais génie. Il retient son cheval, qui bronche et qui flaire de ses narines frémissantes une poutre embrasée. Sur l'horizon enflammé comme par une aurore boréale se dessinent les hauts tricornes des généraux de son escorte. Un autre tableau, d'inspiration évidemment toute française, et qui a dû figurer dans quelqu'une de nos expositions, nous montre, en un coin de la plaine couverte de neige, semée de débris, un groupe de soldats français arrêtés au pied d'un arbre, et, de leurs dernières cartouches, protégeant des blessés et des femmes contre une bande de cosaques,

. . . . . Effrayans, ténébreux,
Avec des cris pareils aux voix des vautours chauves,
Horribles escadrons, tourbillons d'hommes fauves.

Ordinairement la mémoire du peuple est plus tenace que celle des grands. S'il y a parmi les *mougiks* de Moscou quelqu'un des survivans de 1812, quel souvenir a-t-il gardé de l'*année terrible?* quel sentiment peut-il nourrir encore au sujet de « l'impie Français, » de « l'effronté Goliath? » Quelles images repassent dans sa vieille tête lorsque, penché sur sa grande barbe blanche, ramassé dans sa fourrure de peau de mouton, il se raconte éternellement à lui-même l'histoire de ses premières années?

Un de mes amis de Russie, avec qui je m'entretenais sur la terrasse du Kremlin de ce lointain passé, me signala une série d'articles qui avaient récemment paru dans la *Gazette de Moscou*, c'étaient précisément des « récits de témoins oculaires sur l'année 1812. » Une dame russe, qui écrit sous le pseudonyme de Tolytchef, les avait recueillis de la bouche des vieillards. Elle venait justement de les réunir en deux brochures qu'elle voulut bien mettre à ma disposition. Les mémoires russes sur l'incendie de Moscou sont peu nombreux; les gens qui savaient tenir une plume étaient partis. On doit savoir gré à l'écrivain moscovite de s'être attaché à sauver de l'oubli ces précieuses parcelles d'histoire. Il fallait se hâter : comme elle le dit très bien, « le nombre de ceux qui assistèrent à la prise de Moscou par les Français est aujourd'hui bien restreint, et bientôt il ne restera probablement plus un seul témoin d'événemens qui constituent la plus dramatique et la plus glorieuse page de notre histoire. » La majeure partie de ces témoins appartient

au petit peuple. « Sur 240,000 habitans, nous dit Rostopchine, il ne resta que 12,000 ou 15,000 hommes, qui étaient ou des bourgeois ou des étrangers ou des gens de la lie du peuple, mais personne de marque, soit de la noblesse, soit du clergé, soit des marchands. » Les personnages dont T. Tolytchef a bien voulu se constituer le secrétaire pour la rédaction de leurs souvenirs, sont donc pour la plupart de pauvres gens qui assurément n'auraient jamais eu l'idée d'écrire leurs mémoires : c'est la religieuse Antonine, ancienne serve des Apraxine, c'est le petit marchand André Alexiéef, c'est la petite marchande Alexandra Alexievna Nazarof, c'est le vieux Vassili Ermolaévitch, ancien serf de la famille Soïmonof, la femme de pope Marie Stépanovna, la femme de diacre Hélène Alexievna; ce sont de vieux prêtres, de vieux moines, de vieilles religieuses. Il a fallu en aller chercher au moins quatre ou cinq à l'hospice. Le plus fort contingent est fourni par les couvens, où d'autres narrateurs ou narratrices ont trouvé également un asile pour leur tête blanchie. Quelquefois leur mémoire s'est affaiblie; alors ce sont des enfans ou petits-enfans, qui viennent compléter ou rectifier, par les récits plus précis d'autrefois, les récits d'aujourd'hui. T. Tolytchef a tenu à laisser au langage de ces braves gens son allure populaire, ses phrases courtes et hachées, ses images pittoresques, sa profusion d'expressions proverbiales ou d'invocations religieuses. Ils ont conté longuement, minutieusement, n'omettant aucun des détails qui les concernent, ou des petites circonstances qui les ont frappés, avec les indications des jours et des heures tenacement conservées dans leur mémoire de vieillards. On voit que tout cela, pour eux, s'est passé hier. Plusieurs ont gardé de ces jours d'angoisse une si vive impression que le moindre incendie, la vue d'un casque de soldat suffit pour faire battre leur vieux cœur comme au temps où ils avaient dix ans. Ils se répètent bien un peu dans leurs narrations : hélas! ils ont tous vu la même chose, — l'invasion, l'ennemi, l'incendie de leur ville par les leurs, la misère, la disette, le pillage. C'est la guerre qui est monotone et qui se répète gauchement dans ses horreurs. Nous avons déjà bien des documens sur 1812; les souvenirs du comte de Toll, l'apologie de Rostopchine, les récits de Domergue, de Wolzogen, de Ségur, etc. Le lecteur français ne dédaignera pas d'écouter un des personnages qui ont le plus souffert de la catastrophe; il fera bon accueil à ce qu'on pourrait appeler les *Mémoires du peuple de Moscou.*

I.

Les petits marchands et les femmes de popes, qui n'étaient pas admis à sonder les mystères de l'entrevue d'Erfurt ni les redou-

tables conséquences du blocus continental, ne se doutaient guère de l'orage qu'amassait sur leur tête le refroidissement d'Alexandre pour l'alliance française. Le plus grand nombre des porteurs de *touloupes* (1), qui au commencement de 1812 pataug aient dans les rues boueuses de Moscou, savaient-ils seulement ce que c'était que la confédération du Rhin et le grand-duché d'Oldenbourg? Tout ce qu'ils connaissaient de Bonaparte, à supposer que son nom fût venu jusqu'à eux, c'est qu'il avait souvent battu les Allemands, et qu'à cause de lui on payait plus cher le sucre et le café. C'était ailleurs que dans l'échange des notes diplomatiques qu'ils puisaient le pressentiment de quelque catastrophe prochaine. La fameuse comète de 1812 fut pour eux un premier avertissement. Voyons les réflexions qu'elle inspirait à l'abbesse de *Diévitchi monastir* (couvent des Demoiselles) et à la religieuse Antonine, l'ancienne esclave des Apraxine. « Un soir que nous allions à un service commémoratif à l'église de la Décollation de saint Jean (2), tout à coup j'aperçois de l'autre côté de l'église comme une gerbe de flammes resplendissantes. Je poussai un cri, et faillis laisser tomber la lanterne. La mère abbesse vint à moi et me dit : — Que fais-tu? Qu'as-tu donc? — Alors elle fit trois pas en avant, aperçut aussi le météore et resta longtemps à le contempler. Je lui demandai : — *Matouchka*, quelle étoile est-ce là? — Elle répondit : — Ce n'est pas une étoile, c'est une comète. — Je lui demandai encore : — Mais qu'est-ce qu'une comète? je n'ai jamais entendu ce mot-là. — La mère dit alors : — Ce sont des signes dans le ciel que Dieu nous envoie avant les malheurs. — Tous les soirs, cette comète flambait au ciel, et nous nous demandions toutes : — Quels malheurs nous apporte-t-elle donc? »

Bientôt dans les cellules des couvens, au Marché des Oiseaux, dans les cabarets et les échoppes du *Kitaï-Gorod*, le bruit commença de se répandre que Bonaparte « conduisait contre la Russie une armée immense, comme le monde n'en avait jamais vu. » Les vieux soldats réformés des batailles de Novi et de Zurich, les invalides d'Austerlitz, d'Eylau et de Friedland, pouvaient seuls donner, en connaissance de cause, quelques détails sur l'envahisseur.

La direction suivie par Napoléon ne laissa plus de doute à personne : c'était à Moscou qu'il en voulait. Pour relever les courages qui commençaient à s'abattre, on fit venir de Smolensk, qui allait être souillée par la présence des *infidèles*, l'icône miraculeuse de la *Vierge conductrice*. On l'exposa dans la cathédrale de Saint-Michel-

(1) Sorte de paletot ou de pelisse en peau de mouton.

(2) Dans l'enceinte de presque tous les couvens russes, outre les bâtimens d'habitation pour les moines ou les religieuses, il y a toujours un assez grand nombre d'églises ou de chapelles.

Archange à la vénération des croyans. L'abbesse du couvent des Demoiselles, qui était de Smolensk, et qui avait pour cette image une dévotion particulière, s'empressa avec ses religieuses d'aller saluer la *Protectrice*. « A Saint-Michel-Archange, il y avait foule à ne pas s'y voir; sur la place même, à peine si on pouvait se faire jour. Il y avait surtout beaucoup de femmes, et toutes pleuraient. Quand nous commençons à nous pousser vers l'image, l'une après l'autre, à la file, on se met à regarder toutes ces religieuses dont on ne voit pas la fin. Une dame s'écria même : « Ces soutanes devraient bien nous faire place; ce ne sont pas leurs maris, ce sont les nôtres qui vont exposer leurs têtes aux coups de fusil. »

Rostopchine n'oublia rien de son côté pour rassurer et tenir en paix la population. Ses originales proclamations s'étalèrent bientôt sur tous les murs et se trouvèrent dans toutes les mains. Il recommandait au peuple de « se défier des imbéciles et des ivrognes; ils ont les oreilles larges et soufflent des sottises à l'oreille des autres. » Si quelqu'un s'avisait de faire l'éloge de Napoléon ou des Français, il ordonnait « de le saisir par le toupet et de l'amener à la police,... fût-il des plus huppés. » Après Borodino, il invita le peuple à s'armer de piques, de haches et de fourches à trois dents, « vu que le Français n'est pas plus lourd à soulever qu'une gerbe de blé; » il promettait de se mettre à la tête de ses administrés pour livrer une bataille suprême aux Trois-Montagnes; mais en même temps il opérait le sauvetage des trésors d'église, des archives, des caisses publiques, des collections d'objets précieux que renfermait le *Palais des Armes*. Comme le temps lui manquait pour vider l'arsenal, il résolut d'employer à ce travail les bras innombrables de la multitude. A cela, il voyait un double avantage : mettre les armes hors de la portée de l'ennemi et dans les mains du peuple. Toutefois, avant de livrer ce vaste dépôt au pillage, il voulut sonder l'opinion. Il organisa donc une manifestation patriotique et religieuse dont un témoin oculaire a consigné la vive impression. Laissons la parole à l'archiprêtre Vassili Mikhaïlovitch, qui était à cette époque un jeune gars de seize ans. Tout Moscou avait été convoqué au pied de la tour d'Ivan pour entendre une allocution du vieux métropolite Platon. Une tribune élevée à la hâte était déjà décorée des icônes miraculeuses les plus en renom. « On attendait avec une impatience croissante l'apparition du métropolite. Enfin ses chevaux noirs se montrèrent sous la porte de Saint-Nicolas. Tout le monde se découvrit. Platon se montra aux fenêtres de sa voiture et bénit le peuple de sa main tremblante. Derrière lui venait en calèche le comte Rostopchine. La foule courait derrière les équipages. Quand ils s'arrêtèrent sur la place du Miracle, le métropolite sortit de sa voiture, aidé de deux diacres qui le conduisirent, en le soutenant, à la tribune. Le

général-gouverneur se tint derrière lui. Platon était en manteau violet et en *klobouque* blanche (1). La frayeur se peignait sur le pâle visage du vieillard. Après la prière, à laquelle il prit part en qualité d'officiant, un diacre se tint debout à ses côtés pour parler en son nom, car Platon n'avait pas la force de faire entendre sa voix. Le pasteur suppliait le peuple de ne pas s'agiter, de se soumettre à la volonté de Dieu, d'avoir confiance en ses chefs, et promettait de prier pour lui. Pendant ce discours, le métropolite pleurait. Son aspect vénérable, ses larmes, ce discours prononcé par la bouche d'un autre, agirent fortement sur la foule; on n'entendait de toutes parts que des sanglots. — Monseigneur désire savoir, continue le diacre, si vraiment il a réussi à vous persuader. Que ceux qui promettent d'obéir se mettent à genoux. — Tout le monde s'agenouilla. Le vieillard fit le signe de la croix sur toutes ces têtes inclinées devant lui; alors le comte Rostopchine s'avança, se retourna à son tour vers la multitude et dit : — Puisque vous vous êtes soumis de si bon gré à la volonté de l'empereur et à la voix du vénérable pontife, je viens vous annoncer la faveur de sa majesté. Pour preuve qu'on ne vous livrera pas désarmés à l'ennemi, elle vous permet de piller l'arsenal : votre salut sera dans vos mains. — Merci! que Dieu donne au tsar de longues années! s'écria le peuple d'une voix de tonnerre. — Mais, continua Rostopchine, on vous donne les armes à une condition : c'est que l'enlèvement se fera en bon ordre; vous entrerez par la porte de Saint-Nicolas, vous sortirez par celle de la Trinité; je vais faire ouvrir l'arsenal. — Sur un signe du comte, sa calèche et le carrosse du métropolite s'avancèrent vers la tribune; chacun monta dans son équipage. La foule, après avoir reconduit Platon, revint chercher les armes. Déjà l'arsenal était ouvert; on avait posé des sentinelles aux portes de Saint-Nicolas et de la Trinité. Le pillage dura plusieurs jours dans un ordre parfait; quelques-uns prirent autant de sabres et de fusils qu'ils en pouvaient porter. Une grande partie des fusils n'avaient pas de chiens, les sabres étaient rouillés, en outre personne n'avait de poudre; mais on ne prit garde à ces inconvéniens. »

Rostopchine, plusieurs jours avant la bataille, avait fait placarder une proclamation où il répondait « sur sa vie que l'ennemi n'entrerait pas à Moscou. » Même après Borodino, quand les blessés de l'armée russe encombraient déjà la capitale, il affichait un extrait du rapport de Koutouzof, où le généralissime déclarait que la bataille avait été chaude et sanglante, mais qu'il avait conservé ses positions, et que la lutte allait recommencer. Koutouzof trompa tout le monde en cette occasion : le tsar, la nation, Rostopchine

(1) Bonnet cylindrique à l'usage du clergé régulier, noir pour les moines, blanc pour les métropolites.

lui-même. Quand le gouverneur de Moscou fut détrompé, son exaspération fut grande. « Majesté, écrivit-il à l'empereur Alexandre, la conduite de Koutouzof décide du sort de la capitale et de tout l'empire. » Paroles à double sens auxquelles l'événement allait donner un terrible commentaire! Déjà Rostopchine, qui jusqu'alors avait modéré le mouvement d'émigration, invitait tout le monde à partir; lui-même suivit l'armée. Wolzogen vit avec étonnement le défilé des pompes de Moscou que le gouverneur emmenait avec lui. Rostopchine, interrogé par lui, répondit simplement : « J'ai de bonnes raisons pour cela. »

Mais combien d'habitans auxquels, dans les quartiers reculés de cette ville immense, les dernières nouvelles n'étaient point parvenues! Ils avaient bien vu passer les débris de Koutouzof; mais était-il possible que la Russie ne fût pas victorieuse? Pouvait-on imaginer sans impiété que Moscou, que le Kremlin, que les cendres des tsars et les reliques des saints fussent abandonnés à la merci des *païens?* Pouvait-on oublier les affirmations triomphantes du gouverneur et calomnier les sentimens paternels d'Alexandre pour ses fidèles Moscovites? Les pauvres gens se repaissaient des plus étranges illusions, comme il arrive toujours dans les situations désespérées. A Berlin en 1806, quand apparurent sur la route de Brandebourg les uniformes verts de la garde impériale, beaucoup de Prussiens coururent les saluer : ils croyaient que c'étaient les Suédois qui venaient à leur aide. Dans plusieurs de nos cités françaises, pendant la dernière guerre, le peuple a cru entendre de l'autre côté des lignes ennemies la marche d'une armée de secours : tantôt c'était tel ou tel général français, tantôt les Italiens ou Abd-el-Kader. Les Moscovites s'étaient imaginé, on ne sait sur quel fondement, que c'étaient les Anglais et les Suédois qui allaient entrer dans la capitale sur les pas de l'armée russe. Le 14 septembre 1812, ils apercevaient bien, du haut des collines de Moscou, briller dans la plaine les casques et les baïonnettes, se déployer les étendards, et sur la route poudreuse les régimens succéder aux régimens; mais ils se couchèrent le soir à demi tranquilles sur leurs grabats, tâchant de se persuader qu'ils pourraient le lendemain faire fête à leurs alliés. Quelques-uns furent désabusés plus tôt. Des gens accouraient effarés de la banlieue ou des quartiers occidentaux, annonçant que les soldats inconnus pillaient les maisons et donnaient la chasse aux poules. « En voilà des alliés! »

Parmi les habitans de Moscou qui éprouvèrent le plus tardif et le plus violent désappointement fut le mari d'Hélène Alexiéevna Pokhorski; il était alors diacre d'une petite église de la Yakimanka. C'était un homme assez instruit, qui aimait à composer des sermons et qui au besoin savait tourner une épitaphe en vers. D'un

caractère sévère, taciturne, obstiné, il se faisait redouter même de sa jeune femme. Sa confiance en son Dieu et en son tsar, dans le gouverneur de Moscou et dans tout ce qui tenait à l'administration fut ce jour-là cruellement déçue. Plusieurs fois Hélène avait essayé de lui insinuer que Napoléon pourrait bien arriver; mais il levait dédaigneusement les épaules en montrant l'affiche de Rostopchine, qui contenait ces mots : « je réponds sur ma vie... » Parole de gouverneur, c'était pour lui parole d'Évangile. Ce qui était officiel devenait article de foi. « Un jour, raconte Hélène, j'étais assise sous ma fenêtre et je tricotais un bas. Soudain accourt la femme du sacristain. — Mère, me dit-elle, les gamins disent que Bonaparte est arrivé à la barrière de Dragomilof et à celle de Kalouga. — Je laissai tomber mon tricot, et je me mis à crier : — Dmitri Vlasiitch, entends-tu? — Mon mari était assis dans la chambre voisine et il écrivait. M'entendant crier, il demanda : — Qu'est-ce qu'il y a donc là-bas? — Il y a, répondis-je, que Bonaparte est arrivé; c'est la femme du sacristain qui le dit. — Il se mit à rire. — Quelle imbécile de femme tu fais! Tu crois la femme du sacristain et tu ne veux croire le général-gouverneur. Voici l'affiche du comte; je te l'ai lue, n'est-ce pas? Va donc; tu ferais mieux de faire préparer le *samovar*. En attendant, laisse-moi. J'écris mon sermon. — Je fais servir le dîner... Tout à coup on entendit des cris dans la rue : le père diacre se mit à la fenêtre, regarda, puis il posa sa tasse de thé sur la table. Je vis que les mains lui tremblaient et je le considérai : il était pâle comme si on l'eût enfariné. Je lui dis : — Mon bon père, qu'as-tu donc? — Sa langue était pour ainsi dire collée au palais; il murmura seulement : — Les Français!.. — et s'assit. Je lui donnai de l'eau, et commençai à lui dire qu'il ne faut désespérer de rien, que Dieu est plein de miséricorde. Il se taisait toujours; peu à peu il revint à lui, et son visage reprit couleur. Ensuite il se leva, saisit l'affiche de Rostopchine, la déchira en mille pièces, retourna à la fenêtre, y resta immobile, comme s'il était mort. Et moi, j'avais une telle peur que je n'osais lui adresser la parole. »

Les autres Moscovites avaient su concilier les illusions avec une certaine dose de prudence. Tout en espérant la victoire ou se préparant à recevoir des alliés, ils avaient eu soin de mettre en lieu sûr tout ce qu'ils possédaient. Ici les religieux emballaient les vases sacrés et les ornemens de leurs églises; ils cachaient ensuite leur trésor sous la dalle de quelque chapelle ou dans l'espace compris entre la voûte et le toit, quelques-uns imaginèrent de profiter d'un enterrement pour ensevelir leurs coffres précieux sous le cercueil du mort. Ailleurs un couple de bonnes vieilles gens soulevait mystérieusement une des grumes de sapin qui formaient le plancher de

leur *isba*, creusaient un trou dans la terre, y enfouissaient leur avoir, remettaient la planche et se frottaient les mains à l'idée du bon tour qu'ils jouaient *aux Français*. Presque tous les ménages russes ont de ces grands coffres, peints en rouge ou recouverts de plaques métalliques, comme on en voit dans les musées ou dans la maison historique des boyards Romanof. Cela sert à la fois pour s'asseoir et pour serrer les effets. La forme en est la même aujourd'hui qu'au XVIe siècle. Chacun donc y entassait son argent, sa vaisselle plate, ses images domestiques à garnitures dorées, le linge, les fourrures, les vêtemens des bons jours, les vieux habits de noce; mais les pillards, — et les pillards de la première heure furent surtout des Russes, — devaient lutter d'ingéniosité avec les pauvres gens, fureter partout, bouleverser les jardins, soulever les planchers, sonder les murs, répandre de l'eau sur le sol battu des caves. L'incendie à son tour allait tromper les espérances des propriétaires et celles des pillards. D'autres, n'ayant confiance ni dans Moscou ni dans les Moscovites, chargeaient leurs effets sur des voitures; on déménageait dans les églises, dans les édifices de la couronne, dans les hôtels des grands, dans les *isbas* des pauvres. Calèches de Vienne et de Paris, *télègues* de paysans, lourds fourgons d'équipages, légères *drochkis*, roulaient comme un torrent par les rues de Moscou et s'écoulaient vers les barrières.

Cependant il n'était pas toujours facile de partir; à un certain moment, on requérait pour le service du gouvernement les chevaux et les véhicules qui se montraient dans la rue. Les gens du peuple attendaient, enfermés dans la cour de leur petite maison, avec leur charrette tout attelée, que la nuit tombât. S'ils craignaient pour leurs télègues la mainmise des employés, les beaux équipages avaient à compter avec les instincts démagogiques qui se manifestaient dans une partie du peuple de Moscou. Installés aux barrières, une nuée de mougiks, de *dvorovies* sans maître, de serfs accourus des campagnes voisines, arrêtaient et visitaient les calèches. Les femmes, ils les laissaient passer; mais ils retenaient les hommes. Alors des seigneurs se déguisèrent en femmes et dissimulèrent leurs favoris dans une mentonnière qu'on expliquait par un mal de dents. Les scènes les plus curieuses venaient égayer le lamentable défilé de cette population. Une dame accompagnée d'un de ses parens habillé en femme arrive à la barrière. « Où allez-vous? demande la foule. — Chez nous, dans nos terres, répond la dame. — Entendez-vous? murmure le peuple, cela saute aux yeux : ils désertent tous Moscou. On voit bien qu'ils veulent la livrer au pillage de l'ennemi. — Bonnes gens, reprend la dame, vous le voyez, nous ne sommes que des femmes, nous ne pouvons être d'aucune utilité. — Eh bien! nous ne vous retenons pas,... laissez-

nous ceux-ci, — et ils montraient le cocher et le laquais. — Mais, dit-elle, je ne puis vous donner mon cocher! Qui conduira la voiture? — Cela ne nous regarde pas. Montez vous-même sur le siége. Nous, nous gardons ces deux gaillards. — Et ils entouraient la calèche. Soudain le cocher fouetta son attelage, la foule s'ouvrit d force; les quatre chevaux vigoureux emportèrent au galop la dame vraie et la fausse dame. »

L'incendie commença presque aussitôt après l'entrée des Français. Un fait qui a frappé tous les témoins, c'est la rapidité avec laquelle se répandit l'incendie. Au commencement, les Russes eux-mêmes ne se doutaient pas de ce qui les attendait. Le feu éclatait ici ou là; mais n'avait-on jamais vu d'incendie à Moscou? Ils ne tardèrent pas à remarquer des choses suspectes. « Quand les incendies commencèrent, raconte le serf des Soïmonof, nous eûmes une belle peur. On disait que c'étaient les nôtres qui brûlaient Moscou pour empêcher Bonaparte d'y entrer. Est-ce vrai? est-ce faux? Je n'en sais rien; ce que je sais, c'est que ce sont bien eux qui mirent le feu à notre maison. L'incendie était encore bien loin de nous lorsque tout à coup notre maison flamba à l'extérieur. Par bonheur, l'on s'en aperçut à temps, et on réussit à l'éteindre. »

Partout les maisons embrasées s'écroulaient en faisant jaillir des tourbillons de fumée et d'étincelles; les glacières, les pièces d'eau et les puits se desséchaient sous l'action du feu. Les plaques de tôle qui recouvraient les maisons, subitement dilatées par la chaleur, s'arrachaient de leurs ferremens avec une force de projection formidable et franchissaient parfois toute la largeur de la Moscova. On était perdu, si l'on s'aventurait dans certaines rues : entre les deux lignes de maisons en flammes, la respiration manquait; on était aveuglé par la fumée ou les cendres, ou accablé par une pluie de débris. On vit de pauvres femmes s'affaisser sur le pavé brûlant et se trouver aussitôt ensevelies sous les cendres et les tisons. « Nous tournâmes vers Saint-Jean-le-Précurseur, dit le même narrateur, mais la frayeur nous avait mis hors de nous. Les poutres embrasées roulaient au milieu de la rue, c'était comme une pluie de flammèches; les plaques de fer dégringolaient des toits, une chaleur à ne pas pouvoir respirer, le pavé était rouge et brûlait les pieds. Quand nous arrivâmes près de l'église Saint-Jean, le clocher était déjà en flammes : la cloche s'en arracha et tomba avec fracas auprès de nous. Nous, les enfans, nous poussions des hurlemens d'épouvante. Je ne puis vous raconter en quel état j'étais : il me sembla d'abord que la chute de cette cloche m'avait écrasé. Notre cheval prit frayeur et se mit à renifler et à faire des sauts de côté. Quelqu'un dit : — Si nous retournions? — Mon père répondit : — Non! il vaut toujours mieux aller en avant. En l'honneur de quel

saint revenir en arrière? — Comment nous pûmes avancer, c'est ce qu'aujourd'hui encore je ne peux pas comprendre. »

II.

Cependant les Français étaient entrés dans Moscou. Le premier mot de Napoléon à Mortier, qu'il nomma gouverneur de Moscou, fut celui-ci : « surtout point de pillage! vous m'en répondez sur votre tête. Défendez Moscou envers et contre tous. » Le sentiment qui dominait alors parmi les soldats, c'était l'orgueil de la victoire, la contemplation de leur propre conquête, le désir de se concilier l'admiration du monde et le respect des vaincus; bientôt ce point d'honneur tomba. Exaspérés par la façon dont ils se voyaient reçus à Moscou, furieux de ce qu'ils appelaient le vandalisme des Russes, mis en danger par l'incendie et les explosions, ils suivirent l'impulsion et l'exemple. Les 100,000 hommes qui firent leur entrée à Moscou étaient pourtant des troupes d'élite;mais ils arrivaient affamés au terme de leur aventureuse expédition. Les premiers jours, nous les voyons rôder par la ville, cherchant un morceau de pain et un peu de vin. L'incendie ne leur avait laissé que de précaires ressources dans les celliers des maisons et dans les sous-sols des marchés. Ces provisions s'épuisèrent bientôt, et la grande armée sentit la faim. Les chiens, qui étaient revenus en grand nombre se lamenter sur les ruines des maisons de leurs maîtres, furent bientôt traqués comme un gibier de prix. Les uniformes tombaient déjà en lambeaux, et le climat russe commençait à faire sentir ses rigueurs. Peut-on faire un crime à de pauvres soldats, mal vêtus et mourant de faim, d'avoir arraché à d'autres un morceau de pain, de l'argent, du linge ou une peau de mouton? Point d'intendance qui pût leur distribuer des vivres ; il fallait prendre ou périr. Que les armées qui dans des circonstances infiniment meilleures ont conservé les mains nettes leur jettent la première pierre!

Une armée ne s'abstient de pillage et de maraude que lorsqu'elle est contenue par une forte discipline et que chaque soldat se trouve sous l'œil de ses chefs. C'est un résultat qu'il eût été facile d'obtenir, si Moscou fût resté intacte. Napoléon se fût établi au Kremlin, les généraux dans les hôtels des nobles, les soldats dans les casernes ou dans les maisons des particuliers; on eût pu maintenir l'ordre dans les chambrées, et les caporaux d'ordinaire eussent régulièrement pourvu à l'entretien des hommes. L'incendie de Moscou mit les troupes françaises dans une situation bien différente. Napoléon était obligé de se retirer au parc de Pétrovski avec une partie de son état-major; les commandans se logèrent où ils purent, les soldats se dispersèrent parmi les ruines. La surveillance deve-

nait impossible. Tout ce que pouvaient faire les chefs, c'était d'ordonner un certain nombre d'appels par jour, de consigner rigoureusement les hommes pour la nuit, de protéger les habitations qui se trouvaient dans un certain rayon de leur quartier, de réprimer les actes de pillage qui se passaient sous leurs yeux. Ce devoir, les témoignages du peuple russe constatent unanimement qu'ils le remplirent. « Quand nous arrivâmes au pont de la Yaousa, raconte Vassili Ermolaévitch, un soldat prit à ma mère son mouchoir de dessus la tête et se mit à fouiller dans notre télègue. Ma mère poussa un cri d'effroi : heureusement pour elle, un officier vint à passer. Était-ce un colonel ou quelque autre? En tout cas, c'était un chef, car il cria aussitôt après le soldat, attrapa le fouet qui était tombé sur le pavé et lui en donna une volée. Il lui reprit le mouchoir, le rendit à ma mère, puis en agitant la main nous dit : — *Alé!* — Nous le saluâmes tous, et nous poursuivîmes notre chemin. »

En définitive, les hommes étaient abandonnés à eux-mêmes; il faut reconnaître que dans un tel relâchement de la discipline, sous le coup d'une telle déception causée par l'incendie, parmi tant de provocations d'une population au moins en partie hostile, ils ont en somme montré des ménagemens et de l'humanité pour les vaincus. L'exemple du pillage leur avait été malheureusement donné par les nationaux eux-mêmes, qui, aussitôt après le départ de Koutouzof, avaient commencé à dévaliser les hôtels des grands. « Les domestiques serfs, dit Wolzogen, se mettaient à incendier les maisons de leurs propres maîtres afin de les saccager avec plus de facilité. »

D'ailleurs au milieu de ces actes que la nécessité rend excusables, il y a une distinction à faire entre les diverses nations qui constituaient la grande armée. Elle ne se composait que pour moitié de Français : au Kremlin, outre la garde impériale, se trouvaient notamment des Prussiens; dans les quartiers compris entre les routes de Saint-Pétersbourg et de Smolensk était établie l'armée du prince Eugène formée surtout d'Italiens et de Bavarois; entre les routes de Smolensk et de Kalouga, Davout, qui avait sous ses ordres les Polonais, les Saxons, les Westphaliens; entre celles de Riazan et de Wladimir, Ney, qui avait des régimens wurtembergeois, etc. Il y avait là des Autrichiens, des Hessois, des Mecklembourgeois, des Badois, des Allemands de Berg et des villes hanséatiques. Or le témoignage du général de Wolzogen, alors présent à Moscou, mérite d'être reproduit. « Je dois, dit-il, rendre hommage à la vérité et déclarer que, de tous les peuples qui composaient l'armée d'invasion, les Français se montrèrent les moins acharnés au pillage. La justice seule m'arrache cet aveu, car j'ai sucé avec le lait, pendant la guerre de sept ans, la haine des Français, et je n'ai jamais pu les souffrir. Ils ne dérobaient rien que pour satisfaire aux nécessités

de la vie et ne prenaient en général ni or, ni argent, ni bijoux, *pas même des montres*, à moins qu'ils ne fussent pressés par le besoin. Il n'en était pas de même des Bavarois et des Polonais, qui ne laissaient rien après eux, s'emparaient des objets de la plus petite valeur et détruisaient tout. Les Wurtembergeois ne tardèrent pas à les imiter; ce furent eux qui imaginèrent de déterrer les cadavres (1); faisant le mal pour le seul plaisir du mal, ils brisaient ce qu'ils ne pouvaient emporter et dont ils n'espéraient pas de débit... Les Français ne commettaient point de dégâts inutiles. Leur politesse se manifestait au milieu même de leurs excès, et souvent elle présentait de bizarres contrastes... Je déclare, pour rendre hommage à la vérité, que personne n'a reproché soit aux généraux, soit aux maréchaux, soit à *Buonaparte* lui-même, d'avoir détourné la moindre chose pour leur compte personnel. »

Les Allemands de la confédération du Rhin, à la bravoure desquels les bulletins impériaux savent rendre hommage, ne pouvaient cependant être aussi soucieux que les Français de l'honneur de la grande armée. Les Bavarois et les Wurtembergeois, contre lesquels Wolzogen porte ici témoignage, ont, dans toutes les campagnes de l'empire, donné lieu aux mêmes plaintes. En tous pays, ce sont eux surtout qui se sont rendus coupables des excès que les armées allemandes, y compris les Bavarois et les Wurtembergeois, viennent de nous rendre au centuple. Dans les campagnes de 1806 et de 1807, ils dévastèrent tous les pays où les conduisit Jérôme Napoléon : la Thuringe, le royaume de Saxe, la Silésie prussienne, la Pologne. En 1809, les Bavarois méritent, par leurs pillages et leurs cruautés, les plus sanglans reproches de leurs propres généraux et des historiens allemands. En 1812, dans la marche de la grande armée à travers la Prusse, la Pologne et la Russie, on suit pour ainsi dire à la trace nos auxiliaires tudesques. A Thorn déjà, Napoléon ordonnait à Berthier de signifier à Davout que « la terreur et la désolation sont en Pologne par la conduite des Wurtembergeois, qu'il est tenu de mettre un terme à cette manière de faire, qu'il fasse mettre à l'ordre le mécontentement de sa majesté contre les Wurtembergeois, et qu'il prenne les mesures les plus promptes pour que le pays ne soit pas dévasté, sans quoi nous allons nous trouver comme en Portugal.» Ils avaient pourtant à leur tête le prince royal de Wurtemberg. Les remontrances n'y font rien. De Gumbinnen, Napoléon adresse une lettre irritée à Davout : « J'ai supprimé la brigade wurtembergeoise et l'ai mise à l'ordre de l'armée, c'est-à-dire de l'Europe. J'ai fait écrire au prince royal qu'il courait risque d'avoir les plus

(1) Il s'agit probablement d'une tentative de profanation sur les tombeaux des sars à Saint-Michel-Archange.

graves désagrémens, s'il n'y mettait ordre; mais de votre côté tâchez d'arrêter un des pillards pour l'envoyer au prévôt de l'armée, qui le fera fusiller. » Et plus d'une fois, au milieu du sac de Moscou, on entendra dire : « Eh! laissez donc ce bourgeois!.. Ce sont pourtant ces diables de Wurtembergeois! » Napoléon recevait aussi de fâcheux rapports sur les Bavarois; on le voit par les mémoires de Gouvion Saint-Cyr.

Les habitans des campagnes russes, en se reportant à cette terrible époque, sont naturellement disposés à charger de tous ces désordres le nom français. Pouvaient-ils distinguer entre les idiomes et les uniformes des quatorze peuples qui marchaient sous l'aigle impériale? « On ne peut dire le contraire, racontent les habitans d'un village fort maltraité par les maraudeurs, nous n'avons pas conservé d'eux un bon souvenir. Quelques-uns de ceux qui étaient restés à Moscou nous disaient que les Français étaient très bons; mais comment savoir si ceux qui nous pillaient étaient Français ou non? Pour nous, ils étaient tous des Français, et rien que des Français. » Au contraire la distinction entre les fils de la vieille Gaule et les autres soldats de la grande armée revient constamment dans les récits des citadins, qui étaient mieux en position de se renseigner. « La première fois qu'ils vinrent chez moi, raconte le petit marchand André Alexiéef, ils examinèrent la chambre et allèrent tout droit à l'image de la *Protectrice*. Ils lui enlevèrent son auréole et sa garniture d'argent. La mère leur fit des salutations et les pria d'épargner la sainte icône; mais eux, ils poussèrent des cris et levèrent leurs sabres sur moi quand j'essayai aussi de les fléchir. Quant à mes pauvres petites sœurs, elles furent si effrayées qu'elles se sauvèrent et allèrent se cacher dans la cour. Seulement ce n'étaient pas, ceux-là, de *vrais Français*. Les vrais Français, comme ils étaient bons! Lorsqu'il en venait, nous les reconnaissions tout de suite à leur parler et à leurs manières, alors nous n'avions pas peur, parce que nous savions qu'ils avaient une conscience; mais de leurs alliés, que Dieu nous garde! Nous les avions surnommés *bezpardonnoe voïsko* (l'armée sans pitié), parce qu'avec eux rien n'y faisait, ni prières, ni larmes; on disait même dans le peuple qu'ils étaient à l'épreuve des balles et que le diable les protégeait. Quand ce n'était pas en actions, c'était en paroles qu'ils vous outrageaient. On ne comprenait pas ce qu'ils disaient, mais on sentait bien que c'étaient des insultes. Les Français ne se permettaient jamais de ces injures gratuites. »

On trouve également dans ces récits des témoignages honorables pour les Polonais, notamment pour un de leurs chefs qu'ils appelaient Zader, et qui logea au *Diévitchi monastir*. C'était, au dire des religieuses, « un homme qui craignait le péché, » et

qui protégeait de son mieux la parure de leurs églises. Nos alliés de la Vistule, en leur qualité de Slaves, n'avaient pas de peine à se faire entendre des Russes, et, quand on peut s'expliquer, on est plus disposé à se bien traiter. Nos Français, comme les Gaulois de l'antiquité, qui tiraient la barbe aux sénateurs romains, se laissaient parfois aller à leur curiosité et à leur pétulance naturelles; sans le vouloir, il leur arrivait de froisser les sentimens religieux des Moscovites; il suffisait d'un mot ou d'une larme pour les ramener à de meilleurs sentimens. « Deux Français, raconte encore André Alexiéef, vinrent un jour chez moi. Le dîner n'avait rien de luxueux : de misérables choux que la maman avait fait bouillir, et des beignets d'orge cuits par elle; mais nos hôtes ne se firent pas prier. Ils commençaient à souffrir, toutes leurs provisions étaient épuisées. Puis ils s'approchèrent de l'icône, dirent entre eux je ne sais quoi, et se mirent à rire en la montrant. L'un d'eux tira son sabre, et frappa la tsarine des cieux à l'œil droit. Aussitôt je me signai, je levai les mains au ciel, je leur montrai que c'était notre icône, que c'était devant elle que nous faisions notre prière. La mère pleurait amèrement. Ils me regardèrent, puis regardèrent la bonne femme, et, quand ils virent qu'elle pleurait, ils dirent : *Pardone!* et s'en allèrent. Voilà ce que j'appelle de la conscience. »

Comment nos pauvres soldats, venus à Moscou du fond de la Bretagne et de l'Auvergne, auraient-ils pu se rendre compte des sacriléges qu'ils commettaient tous les jours dans les églises grecques? Plus d'une fois on les vit suivre avec une vive curiosité la longue et dramatique liturgie orthodoxe. Ils se comportaient décemment, le shako à la main, dévorant des yeux ce spectacle inconnu, ces promenades répétées du pope par les portes de l'*iconostase*, se poussant seulement du coude et échangeant de temps à autre des sourires et des chuchotemens; mais, quand ils trouvaient l'église déserte, ils y faisaient leur ménage comme dans une maison ordinaire. Les Moscovites eux-mêmes s'étaient réfugiés après l'incendie dans les emplacements de pierre qui avaient échappé au désastre. Qui songerait à reprocher aux malheureux vainqueurs, pas plus qu'aux malheureux vaincus, cette profanation involontaire? « Ils se couchaient dans le sanctuaire, nous dit une religieuse, ils mangeaient sur l'autel. Dans l'église de l'hôpital, il y avait une grande icône, représentant les apparitions de la mère de Dieu, peinte sur bois et sans garniture; une de nos vieilles l'avait achetée de ses propres deniers et en avait fait don à l'église. Les Français l'avaient détachée de la muraille et s'en servaient en guise de table. Quand la donatrice vit qu'ils mettaient leurs shakos et qu'ils déposaient leurs sabres sur son icône, elle se mit à crier : — *Boje moï, Boje moï* (Mon Dieu, mon Dieu), qu'ont-ils fait, les païens! —

Ils l'entendirent, mais je ne sais s'ils comprirent. Ce que je sais, c'est qu'ils se mirent à la contrefaire; depuis ce jour, chaque fois qu'ils la rencontraient, ils s'amusaient à crier : *Bozi mo! Bozi mo!* Nous étions extrêmement affligées de voir qu'ils n'avaient aucun respect pour nos églises, et notre père aumônier nous disait : — Quel respect voulez-vous qu'ils aient pour des églises changées en habitations? S'ils pèchent par ignorance, Dieu leur pardonnera, car ils n'ont pas profané volontairement les choses saintes. »

Dans tous ces récits, on voit bien les soldats de 1812 débarrasser les sanctuaires orthodoxes de leurs ornemens superflus, fouiller dans les coffres et les tiroirs de meubles, échanger leurs vieilles bottes contre les chaussures dont ils dépouillaient parfois l'habitant, retrouver ce qui n'était pas perdu, s'asseoir à des tables où ils n'étaient pas invités; mais nul exemple de violence à l'égard des femmes. Plus d'une fois sans doute ils installèrent avec eux, même dans les cellules que de respectables religieuses avaient dû leur céder, ou de bonnes amies qu'ils avaient amenées d'Allemagne, ou des beautés faciles recueillies dans les rues de Moscou, ou de jolies modistes et actrices françaises recrutées au Pont-des-Maréchaux. Ces *mamzelles*, comme les appellent nos récits, scandalisaient les vieilles nonnes et intriguaient très fort les jeunes. Celles-ci étudiaient curieusement par la fenêtre de leurs cellules cette espèce inconnue de femmes; mais les vieilles, quand elles jetaient par hasard les yeux du côté où les Français avaient leurs quartiers, crachaient de dégoût, et se retiraient, les larmes aux yeux, murmurant des prières.

On sait que Napoléon était impitoyable pour certains attentats. Un témoin russe rapporte que deux soldats français, arrêtés pour un crime de ce genre, furent immédiatement traduits devant un conseil de guerre et fusillés une demi-heure après. « Un matin, ajoute le narrateur, je vis quelques soldats qui entraînaient des jeunes filles dans l'angle d'une église... Quelque douteux que fût le succès de ma démarche, je m'approchai néanmoins pour faire entendre raison à ces furieux; mais quel fut mon étonnement! Ils dépouillaient tout simplement ces villageoises de leurs chaussures, et cela avec toute la décence convenable. Elles riaient en s'en allant et disaient : — Si nous avions su que ce fût pour nos *voïloks*, nous les aurions donnés de bonne volonté. — On avait d'abord une peur extrême des Français. Les serfs de la maison Vsevolojski par exemple, laissés seuls à la garde de l'hôtel, s'étaient empressés, après une délibération en règle, de prendre des pioches et des pelles; ils allèrent creuser dans le jardin des espèces de terriers où ils cachèrent leurs femmes et leurs enfans. Les Français en arrivant ne trouvèrent que des hommes, tout à fait comme dans *les Dra-*

gons de Villars. La nuit, les pauvres domestiques se glissaient comme des ombres dans le jardin, portant à leurs familles, qui les attendaient dans les angoisses et les larmes, de grandes terrines pleines de soupe et d'autres provisions. Quelques jours leur suffirent pour s'assurer que les Français « ne faisaient de mal à personne. » C'était dans les couvens surtout que les vieilles religieuses tremblaient pour la vertu de leurs jeunes sœurs. Ces dernières ne leur rendaient pas la tâche facile. Partagées entre la terreur et la curiosité, elles se pressaient aux fenêtres des cellules où on les avait enfermées, ou grimpaient sur les toits pour apercevoir les uniformes et les épaulettes. Écoutons la confession d'une jeune curieuse de 1812, aujourd'hui l'octogénaire Antonine. « On nous avait toutes entassées dans la même chambre, et par les petites fenêtres nous voyions les trois officiers passer et repasser avec notre aumônier, notre trésorière et deux vieilles religieuses. Puis ils allèrent de l'autre côté de l'église; là on ne pouvait vraiment plus les voir. Nous fûmes prises d'une envie démesurée de regarder ce qu'ils faisaient là; on se décide à sortir et à regarder. Nous ouvrons la porte, nous nous avançons à la queue-au-loup, l'une derrière l'autre. Une des vieilles nous aperçoit et court à nous. C'était une bonne personne, mais comme elle était grondeuse! — Où allez-vous? s'écrie-t-elle. Voulez-vous bien rentrer! Et tout de suite! Ah! vous êtes friandes de regarder les militaires? Voyez les effrontées! voyez comme elles ont le teint allumé! Vous devriez plutôt être pâles d'épouvante! — Nous lui répondons : — Permettez, Axinia Nikitichna! comment ne pas avoir les joues rouges? Nous sommes serrées comme des harengs dans une caque. On ne peut vraiment plus respirer. Quand on trépasserait, on ne pourrait pâlir ici. — Mais elle nous rabroua encore plus, et nous enferma de nouveau dans la cellule. »

On inventait toute sorte de stratagèmes pour dérober aux regards profanes les minois des jeunes novices. Le Français, né malin, n'avait garde de s'y laisser prendre. Tantôt on essayait de les dissimuler dans quelque coin. « *Au commencement*, raconte l'une d'elles, nous *les* fuyions. Les jeunes surtout se cachaient d'eux. Nous étions une fois trois novices avec la trésorière Sara Nikolaévna, et, comme nous regardions par la fenêtre, nous vîmes le capitaine qui demeurait chez nous se diriger de notre côté... Ordinairement, quand il venait, nous toutes, les jeunes, nous nous cachions n'importe où; mais cette fois pas moyen de s'enfuir... Sara Nikolaévna enleva aussitôt une planche du plancher; il y avait là un caveau. Elle nous ordonna de nous y blottir. J'y entrai la première, une autre trouva place à la rigueur; mais la troisième n'y put jamais entrer... Sara Nikolaévna lui mit aussitôt sur la tête son bonnet

noir et lui couvrit le visage du voile noir. Le capitaine, au moment de passer, se douta de quelque chose. Il alla tout droit à elle, leva le voile, sourit et dit qu'elle était fort jolie. Par malheur, il y avait là un gamin de douze ans, fils d'un gardien, qui bêtement se mit à dire : — Il y en a deux autres là-dessous qui sont encore plus jolies. — Et il montrait le plancher!.. Sara Nicolaévna racontait plus tard qu'elle avait pensé mourir de peur; mais, grâce à Dieu, le Français ne comprit pas, et passa son chemin. »

Les *anciennes* imaginaient encore de cacher le visage et la chevelure des *jeunes* sous des linges tachés de sang, pour faire croire qu'elles étaient blessées, et lorsqu'une idée de ce genre venait à germer dans quelqu'une de ces vieilles têtes, ce trait de génie semblait suffire à tous les cas. Alors on enveloppait de chiffons la figure de *toutes* les religieuses de dix-huit à trente-cinq ans. Les Français ne manquaient pas de trouver suspecte une épidémie qui se manifestait avec des caractères si particuliers. Moitié curiosité, moitié taquinerie, ils voulaient voir. « *Au commencement*, dit un autre témoin, quand les Français vinrent chez nous, les vieilles religieuses tinrent conseil au sujet des jeunes : elles résolurent de les coucher dans un lit, comme si elles eussent été malades. Ma mère coucha donc ma sœur et lui entoura la tête de mouchoirs, si bien qu'on ne lui voyait plus que le nez et les yeux. On étouffait dans la cellule; ma pauvre sœur se mourait d'ennui. — Mère, disait-elle, permets au moins que je m'asseye près de la fenêtre. On ne me verra pas. — Ma mère répondait : — Dieu t'en préserve! Reste couchée. Ils sont venus pour examiner les cellules; bien sûr qu'ils entreront ici. Aie soin de fermer les yeux. — Au même moment, ils arrivèrent et se mirent à regarder partout... Ils vinrent près de ma sœur. Ma mère leur dit : — *Elle bobo! bobo! oh!* — et porta la main à sa tête pour leur faire entendre que ma sœur était sans connaissance. Ils se mirent à rire et dirent entre eux je ne sais quoi. Il y avait par hasard chez nous une religieuse qui comprenait le français, quoiqu'elle fût de basse naissance; mais elle avait longtemps demeuré chez son maître. Elle dit tout bas à ma sœur : — Attention, Marie! S'ils viennent te taquiner, ne bouge pas. Ils disent que c'est sans doute une farce qu'on leur fait, et que toutes les jeunes religieuses sont comme cela. — Un des Français s'approcha en effet, et fit mine d'enlever les mouchoirs qui enveloppaient la tête de ma sœur. Elle resta immobile, comme si elle n'eût eu le sentiment de rien. Ma mère s'inclina devant eux et les pria de ne pas déranger une malade. Je ne sais s'ils la crurent vraiment, mais ils sortirent. »

Nicétas, dans son récit de la prise de Constantinople par les croisés de 1204, raconte que, fuyant avec sa femme et sa fille, il eut soin de barbouiller leurs visages de boue et de poussière, afin

de cacher aux guerriers latins une dangereuse beauté. La même idée vint à l'esprit de nos duègnes de couvent. « On avait imaginé aussi de barbouiller de suie quelques-unes des jeunes. Un jour, de vieilles religieuses allèrent à la cave aux provisions et prirent avec elles trois de ces novices qui avaient le visage mâchuré, pour ne pas les laisser seules à la maison. Comme elles traversaient la cour, elles rencontrèrent des Français qui les entourèrent, regardèrent les jeunes filles et se mirent à rire. Alors les vieilles commencèrent à cracher, pour leur faire entendre que ces nonnes étaient sales et dégoûtantes. Il y avait là une cuve d'eau : l'un des soldats courut chercher de l'eau plein un puisoir et fit signe aux novices de se laver. Elles prirent peur et voulurent fuir. Les Français les rattrapèrent et se mirent en devoir de les débarbouiller. Les fillettes criaient, les vieilles criaient, et les Français riaient aux éclats. Quand ils les eurent bien lavées, ils commencèrent à leur faire des saluts, pour donner à comprendre combien ils les trouvaient belles. Ils ne leur faisaient aucun mal, et disaient toujours : — *Jolie fille! jolie fille.* — Depuis ce temps, chaque fois qu'ils les rencontraient, ils riaient et faisaient des signes pour montrer comment elles étaient alors barbouillées. »

Il fallut peu de temps pour que les religieuses, comme les serves de la maison Vsevolojski, se rassurassent sur les intentions des conquérans. Les *mamzelles* à part, c'étaient des hôtes assez commodes. Les officiers vivaient en très bonne intelligence avec les popes : ils finissaient par se faire comprendre d'eux en échangeant quelques mots de latin. Les aumôniers demandaient ordinairement la permission de recommencer à célébrer les offices pour les religieuses : leur demande était accueillie très courtoisement; on leur accordait des sentinelles pour la durée de l'office; nos officiers fournissaient même de leur table le vin nécessaire pour la célébration de la messe orthodoxe. Les simples soldats faisaient aussi (en tout honneur, bien entendu) bon ménage avec les nonnes. La première frayeur avait si bien disparu que quelques-unes s'amusaient à exercer leur patience. « Il y avait chez nous, dit une narratrice, une religieuse qui, toutes les fois qu'elle les rencontrait, les regardait dans le blanc des yeux, — et de quel air! Mais eux ne disaient rien. Un jour, elle alla au puits chercher de l'eau; un Français survint et voulut l'aider à monter le seau. Comme elle l'arrangea! — Crois-tu, lui dit-elle, que nous allons boire l'eau qu'auront touchée tes mains païennes? Va-t'en, maudit! ou je vais te donner une douche. — Elle lui montrait le poing, et attrapait le seau à deux mains pour le lui verser sur la tête. Un autre se serait fâché; mais lui, il rit et s'en alla. »

Les religieuses condescendaient parfois à faire leur pain, à leur

cuire des *lepecheks*, à raccommoder leurs vêtemens, « et les Français payaient si bien! Pas besoin de faire de prix avec eux; on savait qu'ils étaient justes. » Il survenait parfois aussi de la brouille dans le ménage. « Il y avait chez nous une religieuse d'un certain âge. Depuis quelques années, elle avait perdu l'esprit, mais sa folie était paisible. Elle ne faisait de mal à personne, si bien que la *mère igoumène* (la supérieure) la garda. Ceux qui ne la connaissaient pas ne pouvaient soupçonner qu'elle fût en démence; elle parlait si raisonnablement quelquefois! Les Français l'avaient prise en affection. Les autres religieuses les fuyaient; elle au contraire parut enchantée de les voir. Elle les accompagna dans tout le monastère, les conduisit dans toutes les églises, s'assit à la place réservée à la supérieure, leur dit qu'elle était l'igoumène,... et cent autres contes; puis elle se mettait à chanter et à rire. Eux ne comprenaient pas ce qu'elle disait et sans doute ne savaient pas qu'elle n'avait plus sa tête à elle; ils l'aimaient pour sa bonne humeur. Elle riait, et ils riaient. Tout le monde tremblait qu'elle ne leur montrât le grenier où étaient cachés les vases sacrés... Dieu eut pitié de nous. — Un Français apporta un jour une pièce d'étoffe et demanda si on ne pouvait pas lui en faire un pantalon. On appela la folle : elle dit qu'elle le ferait vite et bien. Le Français fut enchanté, et apporta un pantalon pour modèle. Elle le prit en disant : — Demain, *moussié*, ce sera prêt. — Dès qu'il eut tourné le dos, elle prit le pantalon et la pièce d'étoffe, le coupa en menus morceaux qu'elle cacha. Le lendemain arrive le Français; elle lui apporte ce tas de chiffons tout en riant à mourir. L'autre prit fort mal la chose; il pensa sans doute qu'elle avait voulu se moquer de lui, et la battit d'importance. Depuis ils se raccommodèrent; elle ne lui tint pas rancune, et continua, comme par le passé, à babiller et à rire avec les autres Français. »

Les gens du peuple se louent également du caractère humain et ouvert de nos soldats. Ceux-ci prenaient sans scrupule leurs provisions, mais il arriva souvent qu'ils les nourrissaient des leurs. Quelquefois ils les mettaient en réquisition pour les conduire à un marché ou porter des fardeaux; cependant ils partageaient volontiers avec eux le fruit de leurs recherches. « Mes Français, raconte un réquisitionné, sondaient, sondaient toujours dans tout le Marché aux Oiseaux, et ne trouvaient rien. Ils ne purent prendre que ce qui était en vue. Ils mirent la main sur un petit baril de *vodka* (eau-de-vie), et nous remplîmes un sac de diverses provisions. Ils dirent alors : *Alo!* (1) et je me mis à porter derrière eux toutes ces provisions... Pendant que nous marchions, ils parlaient tous de Bona-

(1) *Alo* revient souvent dans ces souvenirs. La langue russe n'a pas de son pour reproduire la prononciation nasale de *allons*.

parte. Ils montraient leur front et me faisaient signe que « *Napoléon... oh! oh!* » c'est-à-dire que Napoléon avait beaucoup dans la tête. Moi, j'allais toujours, et je pensais : — Quand il aurait plusieurs cervelles dans le crâne, avec quoi vous donnera-t-il à manger? Nos provisions tirent à leur fin, et je ne vois pas ce que vous avez apporté avec vous. Ce n'est pas avec sa tête qu'il vous nourrira. — Quand je leur eus porté leurs provisions, ils me donnèrent, du sac même, un grand morceau de poisson salé; ils me cassèrent du sucre, me versèrent du thé et m'offrirent de l'eau-de-vie. Une autre fois je leur portai des provisions à la Trinité, au Zouboff, chez le général Merlin. Nous entrons ; ils étaient attablés une grande compagnie. Pas de nappe sur la table, mais beaucoup de vins, beaucoup de plats. On ne versait pas le vin dans les petits verres, mais dans les grands. La conversation était vive et bruyante : ce sont de si gais compagnons! Quand nous entrâmes, ils se mirent à défaire le sac pour voir ce que j'avais apporté. Il y avait là un esturgeon sec, du caviar pressé, vraiment délicieux. Ils me remercièrent beaucoup, et l'un d'eux me frappa sur l'épaule et se mit à couper l'esturgeon et le caviar pour m'en donner. Moi, je leur fis des salutations, et je leur dis que j'avais peur qu'on ne m'enlevât en route leurs cadeaux. Cela arrivait très souvent : vous aviez mis la main sur quelque chose de bon, vous le portiez à la maison, et en chemin de braves gens vous l'enlevaient. Ils se prirent à rire, et me donnèrent deux soldats pour m'escorter jusque chez moi. »

On cite le trait d'un officier français qui, s'étant installé dans l'unique chambre restée intacte dans l'incendie de toute une maison, aperçut dans le jardin une femme couchée à la belle étoile avec un enfant nouveau-né, près de son mari désespéré. Il fit transporter l'accouchée dans son appartement et fit tendre un rideau pour partager la chambre entre les deux ménages. La pauvre femme craignait qu'il ne fût importuné des cris de l'enfant; il répondit, non sans émotion, que lui aussi avait laissé en France une jeune femme et un enfant nouveau-né. Combien le malheureux a-t-il réussi à faire d'étapes sur la sinistre route du retour? Les soldats aussi adoraient les enfans. Ils dévalisaient pour eux les boutiques des confiseurs et des fabricans de jouets, arrachaient à l'incendie des gâteaux, des fruits, des poupées, se réjouissaient de la joie de leurs jeunes hôtes et s'amusaient avec eux comme s'ils eussent été de leur âge. C'est un mot qui revient sans cesse dans ces mémoires : « vraiment c'étaient de bons enfans! »

On conçoit que dans ces narrations il soit bien rare de rencontrer un nom propre. Le mougik ou la pauvre religieuse voyait un bel uniforme, des épaulettes à torsades d'or, un grand sabre, un haut tricorne. Ils se disaient : « Sûrement c'est un général; » mais quel

général, peu leur importait. Que pouvaient bien leur rappeler les noms de Davout, de Ney, d'Eugène, de Murat, à eux qui ne connaissaient ni Auerstaedt, ni Elchingen, ni le Raab, ni Prentzlaw? Pourtant sur ce fond mobile de la grande armée se détachent parfois quelques figures historiques qui ont laissé des traits plus précis dans la mémoire du peuple de Moscou. C'est le brave et honnête Caulaincourt, le frère du héros tué à la Moscova, qui prend sous sa protection une troupe de pauvres Russes que harcelaient des pillards. « Tout à coup, raconte Anna Grigoriévna, nous voyons venir à nous un régiment. En tête chevauchait le commandant. Il avait l'air si brave! Près de lui marchait un des nôtres : le Français l'avait pris pour servir d'interprète... Le commandant cria après nos voleurs, qui s'enfuirent, et l'interprète nous dit : — C'est un général, un personnage très considérable. Il vous ordonne de le suivre; il vous défendra de toute insulte. — Il nous dit son nom, et je m'en souviens encore : on l'appelait *Colnicour*... Vraiment c'était un bien brave homme. Dieu veuille le recevoir dans son royaume, si par hasard il n'est plus de ce monde. Il entendit l'enfant qui criait dans les bras de ma tante, et lui envoya des craquelins. »

C'est le baron Taulet, un des fonctionnaires que Napoléon avait installés à Moscou. Il protége aussi les malheureux habitans, mais, en sa qualité d'agent civil, plus timidement que les chefs militaires. On reconnaissait son hôtel à la multitude des gens qui étaient venus chercher un asile dans son voisinage. Un jour, tout un couvent de femmes reçut l'hospitalité dans son logis. Dans un autre récit, il semble bien qu'il s'agit du général Compans, l'intrépide lieutenant de Davout, qui tâchait de se rétablir, sous le toit des Vsevolojski, d'une blessure de biscaïen reçue à Borodino. Il y a, je dois l'avouer, une histoire de pendule à son avoir; cependant les Français, même lorsqu'ils prennent, ont une autre manière de prendre que nos voisins. « Pendant le séjour des Français dans la maison Vsevolojski, on y vit paraître un de leurs compatriotes blessé, le général *Campan*. Il habitait la chambre à coucher du maître, et contemplait avec admiration une pendule anglaise qui se trouvait sur la cheminée. — Tudieu! quel bijou que cette pendule! — répétait-il souvent. Lorsqu'il reçut l'ordre de quitter Moscou, il appela l'un des employés et lui dit : — Vous direz au maître de céans qu'usant du droit de conquérant je lui enlève cette pendule, et comme je ne me soucie pas de la prendre gratis, je lui laisse mon cheval en échange. C'est une belle jument dont il n'aura qu'à se louer, bien qu'elle soit blessée comme moi. — Vsevolojski donna plus tard à cette jument le nom de *Mme Campan*, et, lorsqu'elle fut guérie de sa blessure, il l'envoya dans son haras et apprécia fort sa progéniture. » Si tous ceux de nos vainqueurs qui ont tenu à emporter en Prusse des sou-

venirs de France avaient imité le général Compans, nous ne serions pas embarrassés pour remonter notre cavalerie.

Lui aussi, « l'homme du destin, » apparaît dans un de ces récits aux yeux troublés d'une pauvre religieuse. « A cette époque, Napoléon lui-même vint chez nous. On m'avait envoyée à la vacherie chercher du lait. Je vais, je reviens avec ma jatte de lait, et je vois que nos Français sont tous en l'air, que tous courent aux portes. J'en arrêtai un que je connaissais, et je lui demandai : — Qu'y a-t-il donc, *moussié?* — Il se contenta de me faire signe de la main, et continua son chemin. Tout à coup, à la porte du couvent, je vois entrer sur un cheval gris un militaire replet et d'un air si imposant! Il était coiffé d'un tricorne. Ce n'est qu'après que nous sûmes que c'était Bonaparte. Il y avait derrière lui une suite nombreuse, tous des généraux sans doute. »

Nos témoins oculaires insistent, avec plus d'énergie peut-être que les mémoires déjà publiés, sur le dénûment extrême où se trouvait l'armée de Napoléon après un mois de séjour à Moscou. Avant même les terribles épreuves qui l'attendaient dans sa retraite, on pouvait déjà la considérer comme perdue. Dans les premiers jours, quand nos soldats s'affublaient de robes de femmes ou de chasubles, lorsqu'ils se coiffaient coquettement d'un *kakochnik* ou pontificalement d'une *khlobouque*, c'était une fantaisie de vainqueurs, un divertissement de joyeux soldats; mais bientôt une mantille, une soutane, un voile de religieuse, devinrent chose précieuse, et on ne riait plus quand on en couvrait ses membres grelottans sous l'uniforme. « Les généraux de Napoléon passaient souvent les régimens en revue près des étangs du Kremlin. Dans les premières revues, les troupes marchaient fièrement, allègres et étincelantes; bientôt toutefois elles commencèrent à dépérir avec une rapidité surprenante. Les soldats se réunissaient à l'appel du tambour, sales, déchirés, en bottes percées, et leur nombre diminuait à vue d'œil. En quelques semaines, ils se trouvaient réduits au dernier point de la misère. Mourans de faim, en haillons, en chiffons, ils erraient dans les rues, cherchant un peu de nourriture. » — « Ils étaient vêtus comme en carnaval, dit un autre, et ils n'avaient pas le cœur à la danse. »

III.

Tels étaient les hommes que le destin, un beau jour, avait amenés à cinq cents lieues de la frontière de France dans la capitale semi-asiatique des Ivans, et qui, d'abord enivrés de gloire et de joie guerrière, mouraient déjà de faim et de froid sur leurs lauriers intacts. Passons à l'autre espèce de *misérables* que renfermait Mos-

cou, et qui partageaient avec les Français toutes leurs privations sans avoir savouré d'abord l'ambroisie du triomphe. Après les vainqueurs, les vaincus, qui achetaient si cher à ce moment la revanche si prochaine.

On a mis en doute que Napoléon ait réellement voulu soulever les serfs contre les nobles, comme il soulevait déjà les Polonais contre les Russes. Lui-même s'en défend dans son allocution au sénat français du 20 décembre 1812. « J'aurais pu armer la plus grande partie de sa population contre elle-même (la Russie). Un grand nombre de villages l'ont demandé; mais, lorsque j'ai connu l'abrutissement de cette classe nombreuse du peuple russe, je me suis refusé à cette mesure, qui aurait voué à la mort, à la dévastation et aux plus horribles supplices bien des familles. » Il y avait songé pourtant, comme on le voit par sa lettre au prince Eugène, du 5 août 1812. « Si cette révolte des paysans avait lieu dans l'ancienne Russie, cela pourrait être considéré comme une chose très avantageuse dont nous tirerions bon parti... Donnez-moi des renseignemens là-dessus, et faites-moi connaître quelle espèce de décret et de proclamation on pourrait faire pour exciter la révolte des paysans dans la Russie et se les rallier (1). »

Quoi qu'il en soit, dans ces vastes espaces de la Russie, où les nouvelles vraies et plus encore les nouvelles fausses se répandent avec une si merveilleuse rapidité, on commençait à s'entretenir dans les *isbas* de sapin au toit de chaume de ce tsar des Français qui apportait aux paysans la liberté. La fermentation était grande dans une partie des campagnes, et peu s'en fallut que la guerre d'invasion ne se compliquât d'une guerre servile. Voici ce que nous raconte sur les paysans du haut Volga la fille de l'intendant du baron Korf à Edimonovo. « Nos paysans étaient riches; on comptait dans une seule ferme jusqu'à cinquante chevaux. Mon père ordonna que chacun eût à tenir prêt un cheval et une télègue pour emmener ce qui appartenait au maître, ainsi que les vieillards et les enfans, pour le cas où Napoléon viendrait de notre côté. Les paysans écoutèrent, se séparèrent et n'en firent qu'à leur tête. Le même jour, comme j'allais me promener dans le village, je les entendais causer entre eux. — Comment? nous irions préparer des chevaux pour les effets du maître! Bonaparte vient pour nous donner la liberté, nous ne voulons plus avoir de maîtres.—J'eus grand'peur pour mon père; je pensais que, si les paysans se révoltaient

(1) Voyez ce que dit Haxthausen (*Études sur la Russie*) des *vieux-croyans*, qui reconnurent dans Napoléon une sorte de messie et lui envoyèrent une députation vêtue de blanc. Gouvion Saint-Cyr raconte que les paysans attaquaient déjà les petits détachemens de troupes russes, et qu'ils amenèrent un jour à son quartier-général de Polotsk 30 dragons russes qu'ils avaient faits prisonniers.

contre le *barine*, ils ne ménageraient pas l'intendant... Bientôt le bruit se répandit que l'ennemi pillait Moscou et les campagnes environnantes, qu'il n'épargnait même pas les églises, et que cependant on ne proclamait pas la liberté des paysans. Alors ils commencèrent à soupçonner qu'on les avait trompés, et ils s'enfuirent dans la forêt avec leur bétail et tout ce qu'ils possédaient. »

C'est ainsi que, grâce aux réquisitions de l'autorité militaire et aux excès des traînards de la grande armée, le désert s'était fait devant Napoléon. Plus de bétail, plus de provisions; l'habitant en fuite, campé avec les femmes et les enfans au plus épais de la forêt, — ceux que l'on parvenait à saisir, irrités et muets. Peu à peu une sorte de résistance s'organisa dans les villages : les éclaireurs et les maraudeurs étaient reçus à coups de fourche ou à coups de fusil, et le paysan ne faisait point de quartier. « Les ennemis se montraient presque chaque jour dans notre village (Bogorodsk), raconte la femme de pope Marie Stepanovna. Dès qu'on les apercevait, on courait aux armes dans tout l'endroit; nos cosaques les chargeaient avec leurs longs sabres et leurs pistolets, et derrière les cosaques couraient les paysans, qui avec des haches, qui avec des fourches. Après chaque affaire, on amenait une dizaine de prisonniers et souvent plus, que l'on noyait dans la Protka, qui coule près du village, ou bien on les fusillait dans la prairie. Les malheureux passaient sous nos fenêtres; ma mère et moi, nous ne savions où nous cacher pour ne pas entendre leurs cris et les coups de feu. Mon pauvre mari, Ivan Demidovitch, devenait tout pâle; la fièvre l'empoignait, ses dents claquaient; il était si compatissant! Un jour, les cosaques amenèrent quelques prisonniers et les enfermèrent dans une remise en pierre. — Ils sont trop peu, disaient-ils; ce n'est pas la peine de s'y mettre pour eux. Aux premiers que nous prendrons, on les fusillera ou on les noiera tous ensemble. — Cette remise avait une fenêtre garnie de barreaux de fer. Les paysans allaient regarder les prisonniers et leur donnaient du pain et des œufs cuits. On ne voulait pas qu'ils souffrissent de la faim en attendant la mort. Lorsque les ennemis faisaient irruption, il semblait qu'on les aurait bien pendus de sa propre main; lorsqu'ils étaient prisonniers, toute votre colère tombait. Un jour que je leur portais à manger, je vis à la fenêtre un jeune homme, — si jeune! Il avait le front appuyé aux barreaux; les larmes coulaient de ses yeux, ruisselaient sur ses joues. Moi-même, je me mis à pleurer, et encore aujourd'hui je ne puis me souvenir de lui sans que le cœur me défaille. Je lui glissai des *lepecheks* par les barreaux, et je m'enfuis sans regarder derrière moi. Tout à coup arriva un ordre de l'autorité : tous les prisonniers qu'on ferait à l'avenir, on

ne devait plus les mettre à mort, mais les diriger sur Kalouga. Comme on en fut content! »

A Moscou, à partir de la tentative faite par quelques hommes du peuple pour défendre le Kremlin, les troupes d'occupation ne rencontrèrent plus aucune résistance. Les plus exaltés des Moscovites devinrent des incendiaires, et tombèrent entre les mains terribles de nos patrouilles. Toutefois il se commit plus d'un attentat contre les soldats isolés. Tel pillard qui s'était hasardé dans quelqu'une des caves où les indigènes trouvaient un abri n'en sortait plus. La petite marchande Anna Grigoriévna, de l'hospice Chérémétief, a toute une théorie sur la question. « Mon père était resté seul dans notre cave avec moi et avec les femmes. Le malheur voulut qu'un soldat ennemi forcât la porte. Il avait sur l'épaule un énorme gourdin; il le brandit de la main gauche, et de l'autre saisit mon père à la gorge. Je me précipitai sur le brigand, j'empoignai son gourdin et l'attrapai lui-même par la nuque. Il tomba; alors tout le monde se jeta sur lui; on lui fit son affaire en un instant, et on le traîna dans l'étang. Dans cet étang et dans les deux puits, nous avons jeté pas mal de ces hôtes non invités. Ils arrivaient parfois quatre ou cinq. Ils fouillaient partout, nous ne bougions pas; ils voyaient bien d'eux-mêmes qu'il n'y avait rien à prendre, et, s'ils s'avisaient de vouloir nous faire du mal, on savait les mettre à la raison, pas un ne sortait vivant. Cela faisait mal au cœur, mais avant tout on tient à sa peau. Si, après les avoir battus, on les avait relâchés, vous sentez bien qu'ils seraient partis furieux et seraient revenus en bande pour nous exterminer tous jusqu'au dernier. Donc pas de pitié; à mort! — Je me souviens qu'un jour le marchand Zaroubine vint nous trouver; les ennemis logeaient chez lui et demandaient s'il n'y avait pas moyen d'avoir du poisson. Zaroubine savait que dans notre étang, celui de la générale Kisselef, il y avait des carassins. Il dit à mon père : — N'y a-t-il pas moyen de jeter mon filet dans votre étang? — Pas de permission à demander! répondit mon père, l'étang n'est pas à nous; mais que vas-tu prendre dans ton filet, Grégoire Nikitich? Un carassin, — ou un troupier? »

Pourtant beaucoup de Moscovites qui compatissaient aux misères de nos soldats parce qu'ils les partageaient, et en qui le patriotisme blessé n'avait pas étouffé tout sentiment d'humanité, répugnaient à ces égorgemens. Les meurtriers n'étaient pas toujours des gens des basses classes du peuple; c'étaient parfois des hommes d'une condition fort supérieure à celle des mougiks, qui se vengeaient de la conquête par le guet-apens. « Dieu me permit vers ce temps, raconte André Alexiéef, de voir un grand péché. J'allai un jour de grand matin au *Champ-des-Demoiselles;* je voulais voir

si je ne trouverais pas par là quelques provisions dans les caves. En face de cette maison, qui appartient aujourd'hui à M. Maltsof, un homme sortit de la maison du marchand Barykof. A voir son costume, ce devait être un bourgeois. Dans le *champ* était un Français qui l'appela en lui disant : *Alo!* Je me cachai au plus vite dans l'angle d'un mur en planches pour éviter qu'il ne m'appelât aussi, et je regardai. Le Français cria encore : *Alo!* Le bourgeois répondit : *Alo!* — lui fit signe de la main et de la tête pour l'engager à le suivre, et rentra dans la maison. Je vois que le Russe court au puits, et en montre le fond d'un geste. Le soldat s'approche et se penche; mais le nôtre l'empoigne de ses deux mains et le précipite. J'entendis crier le Français, et j'éprouvai un saisissement terrible. Je restai, pour ainsi dire, cloué sur la place. Le *nôtre* ressort de la porte, m'aperçoit, et, s'arrêtant près de moi : — Eh bien! me dit-il, tu as vu? Ça fait toujours un de moins. — Pourquoi l'as-tu fait périr? répondis-je; quel mal t'avait-il fait? — Il me regarda dans le blanc des yeux et me dit : — Sans doute ils ne t'ont pas pris ta femme, et aucun des tiens ne sert de cible à leurs balles, et tu n'as pas vu nos temples encombrés de chevaux crevés? — Eh bien! Dieu les punira pour leurs profanations, et contre leurs balles nous avons des balles; mais il n'est pas permis de tuer un innocent, un homme désarmé. — Il ne répondit rien, et s'en alla d'un autre côté. Quant à moi, je ne sais comment je pus me traîner jusqu'à la maison. Je ne fermai pas l'œil de la nuit; j'entendais toujours les cris du Français au fond du puits. »

Il y en avait de bons et de mauvais parmi ces gens du peuple. La populace de Moscou avait été de tout temps adonnée à l'ivrognerie, à la fainéantise, à la mendicité, au vol, au brigandage; on peut le voir par le récit des voyageurs et les *oukaz* de Pierre le Grand. Elle était peut-être la plus vile et la plus dépravée des populaces de grande ville. Avant l'évacuation de Moscou par les Russes, ses excès faisaient trembler les honnêtes gens, même les honnêtes gens du servage et de la domesticité. « Un peu avant l'entrée des Français, raconte le serf des Soïmonof, on avait donné l'ordre dans les *kabaks* de la couronne de répandre tous les tonneaux d'eau-de-vie. Les gens du peuple se jetèrent sur la *vodka* et en burent jusqu'à tomber ivres-morts. L'eau-de-vie coulait par ruisseaux dans les rues; ils léchaient les pierres et les pavés de bois. C'étaient des cris, des batailles! Quel profits pouvaient-ils retirer des châtimens que Dieu nous envoyait pour nos péchés, quand ils commettaient de telles abominations, les païens? J'étais encore trop jeune pour comprendre ces choses-là; mais j'entendais mon pauvre père dire en les regardant : — Bien sûr, les

derniers jours sont arrivés ; nous ne pourrons sauver nos têtes pécheresses. »

Le vrai peuple de Moscou, dans ces cruelles circonstances, fit preuve de qualités morales dignes d'admiration. De pauvres mougiks, apprenant la défaite des Russes, déclaraient que leur place n'était plus dans une ville qu'allait souiller la présence de l'ennemi, et, abandonnant leur chaumière à l'incendie, leur misérable avoir au pillage, ils s'en allaient sur les grandes routes, à la grâce de Dieu, disposés à marcher « tant que leurs yeux verraient devant eux. » D'autres, fuyant devant les flammes, emportant leurs parens sur les épaules, n'éprouvaient qu'un sentiment dans leur ruine totale : celui d'une résignation absolue aux volontés d'en haut. On admire les vieux sénateurs romains qui, assis sur leurs chaises curules, attendirent avec intrépidité les coups de l'ennemi : des femmes de simple condition, à Moscou, égalèrent ces demi-dieux de l'aristocratie latine par la sérénité auguste de leur mort volontaire. « Quand notre propriétaire Poliakof fut prêt à partir, raconte la vieille Anna Grigoriévna, sa mère lui dit : — Pars avec ta femme; moi, je reste ici, j'ai passé ma vie dans cette maison; je ne veux pas en sortir. — Il se mit à la supplier, se jeta à ses pieds. La bonne femme répondit toujours : — J'aime mieux mourir que de partir. — Il vit qu'il n'y avait rien à faire, et s'en alla avec sa femme... Quand à notre tour nous fûmes prêts, nous courûmes chez la vieille Poliakof. Elle était debout devant son armoire à icônes, et allumait une lampe devant les images. Elle s'était habillée comme pour une noce, tout en blanc et sur la tête un mouchoir blanc. Nous lui disons : — Que faites-vous là, *grand'mère?* Ne savez-vous pas que le feu est à la maison? Nous allons ramasser au plus vite vos effets, et nous partirons sous la garde de Dieu : nous sommes venus vous chercher. — Elle répondit : — Je vous remercie, mes pigeons, de ne m'avoir pas oubliée; mais j'ai passé ma vie dans cette maison, et je ne veux pas en sortir. Quand j'ai vu qu'elle brûlait, j'ai revêtu ma chemise de noces et je me suis habillée pour mes funérailles. Je vais me mettre à genoux : quand la mort viendra, elle me trouvera en prière; je suis prête. — Nous voulûmes lui faire entendre raison : — Pourquoi donc allait-elle au-devant d'une mort si cruelle, quand le Seigneur lui envoyait du secours pour la sauver? — Je ne brûlerai pas, répondit-elle; je serai étouffée avant que le feu ne m'atteigne. Partez, il n'est que temps, la maison est pleine de fumée. Allez, et que Dieu vous conduise! — Nous l'embrassâmes en sanglotant. Elle nous donna à tous sa bénédiction, et ses yeux se mouillèrent de larmes. — Pardonnez, dit-elle, à une pauvre pécheresse les torts qu'elle a pu avoir envers vous, et, si

vous revoyez les miens, portez-leur mon dernier adieu. — Nous nous prosternons devant elle comme devant une défunte, et nous partons. La chambre était déjà pleine d'une épaisse fumée. »

Les survivans étaient encore plus à plaindre. Nous n'avons guère à nous mettre en frais d'imagination pour nous figurer ce que pouvait bien être l'existence des 20,000 ou 30,000 habitans de Moscou réduits à végéter parmi ces vastes ruines. A Paris, à Strasbourg, à Mézières, à Verdun, à Thionville, à Longwy, on sait ce que c'est que de vivre dans les caves et les maisons ruinées, au milieu des privations, des angoisses et des fausses nouvelles, tandis que la tempête de feu sévit au dehors. Des Russes de 1812, beaucoup s'en allaient camper sur les bords de la Moskova, dans la prairie Orlof, voyant sur le pont de Crimée défiler les bataillons innombrables de leurs ennemis et contemplant l'effondrement de leur cité. Ils étaient là, femmes, enfans, vieillards, à peine vêtus de ce qu'ils avaient pu arracher aux flammes et aux pillards, couchant sur la terre détrempée, sans défense contre les brouillards du fleuve ou la fraîcheur des nuits d'octobre. On y voyait des dames du monde soudainement enlevées à leur opulence et confondues dans cette multitude. L'incendie avait dévasté leur hôtel, les soldats avaient pris leur voiture, leurs serviteurs avaient fui; elles se trouvaient seules, malades quelquefois, récemment accouchées, plus misérables que les femmes de mougiks parce qu'elles n'avaient pas l'habitude de la misère; mais le malheur commun anéantissait les distinctions de rang pour ne laisser subsister que les sentimens de fraternité humaine et de pitié miséricordieuse. Les pauvres s'émouvaient des souffrances des riches, et la noble femme, naguère dédaigneuse de toute parure qui ne venait pas en droite ligne de Paris, acceptait avec reconnaissance le pauvre mouchoir de laine dont se dépouillait pour elle quelque serve compatissante, ou la crasseuse touloupe de peau de mouton qu'un mougik étendait sur ses membres frissonnans. Les églises servaient d'asile au plus grand nombre : elles échappaient très souvent à l'incendie, car elles sont habituellement construites en pierre et isolées dans un enclos. C'était là qu'on se réfugiait par bandes et par familles entières, chacun s'arrangeant de son mieux dans un coin, couchant les uns à côté des autres sur le pavé. Ce qu'on avait, on le partageait en frères. Dans cette immense destruction de propriétés, qui pouvait encore songer au *tien* et au *mien?* Les hommes allaient rôder par les potagers, par les caves à demi effondrées, par les marchés abandonnés. Sous les décombres fumans, on retrouvait parfois une balle de thé, du sucre un peu roussi, de la farine agglomérée par l'eau et solidifiée par l'incendie; on prenait tout sans scrupule. Les

femmes accueillaient ces trouvailles par des cris de joie; avec des samovars rencontrés n'importe où, elles cuisinaient de leur mieux. Parfois au milieu de tous ces samovars allumés et de tous ces gens couchés sur les marches de l'autel, le prêtre, avec l'autorisation de quelque officier étranger, célébrait l'office. Le chant liturgique et le son de la cloche consolaient un peu les infortunés. Dans ces temples dévastés, de ces cœurs attristés, quelles prières ardentes ne devaient pas s'élever vers le ciel! Tandis que les sentinelles françaises montaient la garde aux portes de l'église, on demandait à la *Protectrice* la délivrance de la patrie moscovite et le triomphe définitif de l'orthodoxie.

Un fabricant de cercueils, en quittant la Polianka, avait laissé sa boutique ouverte. « Je n'emporte pas ma marchandise, disait-il, j'en fais hommage à notre mère Moscou. On en aura terriblement besoin. Prenez mes cercueils, chrétiens orthodoxes. Puissiez-vous y reposer avec la paix de Dieu! » La prophétie ne pouvait manquer de se réaliser. Les frayeurs, le chagrin, la faim, le froid, moissonnèrent largement dans ces débris de population. A Moscou, comme dans Paris assiégé, les faibles, les petits enfans, ne purent supporter le fardeau devenu écrasant d'une telle existence. Elle est l'histoire de bien des mères, russes ou françaises, en 1812 ou en 1871, celle que nous raconte une pauvre femme de pope, Hélène Alexiévna Pokhorski. « Mon lait avait tari, et j'avais beaucoup de mal avec mon petit enfant. Il criait sans relâche, le pauvre mignon : mes bras s'étaient épuisés à le bercer. Je lui faisais cuire du *kacha*, ou je faisais amollir des craquelins dans l'eau bouillante; mais il demandait toujours le sein. Toutes les journées que le bon Dieu avait faites, on se fatiguait à le promener; on espérait reposer un peu la nuit, mais toute la nuit il criait. Son petit corps était tout enflé, et déjà je priais Dieu de le retirer à lui. Pour moi-même, ce n'était pas une joie que de vivre... Il languit encore cinq jours, et mourut. Je ne fus pas très désolée de sa mort : Dieu ait son âme! Évidemment il n'était pas né pour le bonheur. Mon mari dit simplement : — Il a la meilleure part, il vaudrait mieux pour nous être avec lui. — Il s'en alla à la Polianka, y prit un cercueil dans le magasin abandonné, et pria le pope d'ensevelir l'enfant. Je le lavai, je lui mis une petite chemise bien propre;... mais quand je le plaçai dans le cercueil, mon cœur se brisa et mes larmes coulèrent. »

Nos Français, devant ces misères des vaincus, pouvaient avoir la consolation de se dire qu'elles n'étaient pas leur œuvre. Notre occupation n'en pesait pas moins lourdement sur cette ville ruinée. Les habitans éprouvèrent un soulagement quand ils purent pres-

sentir notre prochain départ. La joie et aussi la haine se donnèrent carrière quand par le pont et le gué de Crimée commencèrent à s'écouler nos régimens. Triste défilé, qui promettait déjà une bien triste retraite! « Tous les Français, raconte un témoin, avaient l'air de véritables mendians; nous-mêmes, les mougiks, nous n'étions pas plus mal vêtus. Derrière eux venaient les canons, les fourgons, les voitures avec les femmes. Étaient-ce leurs femmes ou leurs maîtresses, Dieu est maintenant seul à le savoir. Une d'elles était montée sur une télègue, et conduisait elle-même. La télègue était chargée à verser. Des soldats passèrent le gué à cheval : la *mamzelle* s'avisa de les suivre, mais elle dévia sur le côté, tomba dans un endroit rapide, et le cheval se mit à tournoyer. Les soldats avaient continué leur chemin. La *mamzelle* criait bien de toutes ses forces. Plusieurs gaillards des nôtres entrèrent dans le gué, la poussèrent dans l'eau, prirent le cheval par la bride, ramenèrent la voiture sur le bord et vinrent tout d'un trot à l'Ostojenka. — Pour toi, *mamzelle*, disaient-ils, que ton bon ami vienne donc te sauver! »

Moscou n'était pas au bout de ses épreuves. Un corps français resté au Kremlin entretenait les craintes des habitans. Pourquoi ne partait-il pas avec les autres? On le sut bientôt. Tous les récits sont empreints de la vive terreur qui s'empara des Moscovites quand retentit dans la nuit cette triple explosion qui brisa les tours et les murs du Kremlin, anéantit le palais impérial, fendit de haut en bas le *kolokolnik* d'Ivan, fit trembler toutes les maisons de la ville, à tel point que les dormeurs éveillés en sursaut sentaient la terre « bondir sous eux comme un animal vivant. » Terribles adieux que laissa derrière lui Napoléon, vengeance barbare qui lui mérita l'anathème du poète et la malédiction qui s'éleva

. . . . . Du Kremlin, qu'il brûla sans remords.

Suivrons-nous dans sa retraite la grande armée? Tous les mémoires du temps sont remplis de cruautés commises contre les prisonniers français. Je ne trouve pas dans nos récits de scènes aussi effroyables; au contraire les prisonniers français sont secourus, consolés par les paysans russes, qui leur apportent de la nourriture chaude et de l'eau-de-vie, et refusent d'accepter leur argent. Surtout j'y trouve un sentiment de compassion émue pour ces malheureuses victimes de l'ambition napoléonienne.

La religion ne pouvait manquer de mêler ses légendes au souvenir de la guerre de délivrance. On sait que l'image de saint Serge accompagna l'armée russe, poussant devant elle les débris de la

grande armée jusqu'à la frontière. Des traditions également recueillies par T. Tolytchef nous montrent l'intervention directe de ce fondateur de Troïtsa contre l'ennemi de la Russie. Une de ces légendes nous représente Napoléon, comme les héros du cycle troyen, poursuivi à son retour d'Ilion en flammes, non par le glaive des hommes, mais par le courroux des dieux, souffleté par la main des saints, comme Ajax par le trident de Neptune. « Bonaparte savait qu'au monastère du Miracle reposaient les reliques de saint Alexis le métropolite, et il se dit : — Les Russes l'ont enseveli dans sa chasuble de pontife, et cette chasuble est toute garnie de pierres précieuses; sur sa mitre resplendit une telle profusion de diamans que, si j'en vends seulement la moitié, je pourrai payer la solde de mon armée entière; l'autre moitié, je l'emporterai en France pour en émerveiller le monde. — Il alla au monastère du Miracle, rompit le sceau d'or qui fermait le cercueil du bienheureux et souleva le couvercle du cercueil. Il vit alors le grand saint couché dans ses ornemens pontificaux; les diamans et les pierres de toute sorte resplendissaient sur sa chasuble et sur sa mitre. Bonaparte fut saisi de joie; mais à peine eût-il porté sur cette mitre sa main sacrilége,... le saint se leva du cercueil, et le regarda d'un œil courroucé : — Comment as-tu bien osé troubler le sommeil d'un vieillard? Pour ton attentat, Dieu te réserve un terrible châtiment. C'est ta perte que tu es venu chercher dans Moscou aux coupoles dorées. Tu as amené ici des centaines de mille hommes; tu sèmeras de leurs cadavres les campagnes russes. Toi-même, tu mourras dans une île lointaine, aux confins de la terre, sur la mer Océan. — Alors il le souffleta, puis se recoucha dans son cercueil, et le couvercle de la bière se referma de lui-même. Bonaparte tomba privé de sentiment. Longtemps il resta couché comme un cadavre. Quand il revint à lui, il rassembla son armée et demanda : — Combien êtes-vous? — Ils répondirent : — Un million et demi d'hommes; les Russes ne font pas la cinquième partie de notre nombre. — Et Bonaparte leur dit : — Les Russes ont une autre force contre laquelle nous ne pouvons prévaloir. Rien à faire ici! En route! — Mais combien d'entre eux arrivèrent dans la patrie? Ils semèrent de leurs cadavres les campagnes russes, suivant la parole du saint, et Bonaparte mourut dans une île lointaine, aux confins de la terre, sur la mer Océan. »

ALFRED RAMBAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1873.

Les partis sont toujours les mêmes dans leurs évolutions comme dans leurs tactiques, et ce qui se passe depuis un mois n'est que la reproduction nouvelle d'une vieille et invariable histoire. Ce qu'on ne pardonnait pas la veille à des adversaires lorsqu'on était dans l'opposition, ce qu'on incriminait avec passion, on le fait le lendemain tranquillement, sans s'émouvoir, parce qu'on ne peut pas faire autrement, et on ne craint en aucune façon d'avouer que rien n'est changé. Ce qu'on trouvait tout simple de la part d'un gouvernement qu'on soutenait, on le trouve étrange et intolérable dès que ce sont d'autres hommes qui le font. Être ou n'être plus au pouvoir, c'est ce qui change toutes les perspectives des choses.

Quand une situation s'est décidée dans un sens, quand la crise est dénouée, aussitôt commence cette volte-face des opinions et des passions, conduite par l'esprit de parti. Il y a bien toujours des optimistes et des pessimistes; seulement les uns et les autres ont changé de camp. Pour ceux qui sont sortis vainqueurs de la lutte engagée, tout va désormais au mieux dans le meilleur des mondes. Le scrutin qui a donné le succès à l'opposition a été un véritable coup de baguette magique. Le gouvernement de M. Thiers, y pensez-vous? Il est étonnant qu'on l'ait subi deux ans. Avec lui, on allait droit « aux abîmes; » la France était en perdition! Il est vrai qu'il y avait bien eu quelque chose comme une certaine paix reconquise et même une libération du territoire préparée non sans un certain soin; mais qu'était-ce que tout cela auprès de l'invasion imminente du radicalisme et de la commune, prête à prendre sa revanche? Maintenant tout est changé, la France respire, elle aura de nouveaux préfets, de nouveaux magistrats, comme elle a de nouveaux ministres et une nouvelle politique. La bourse monte, les affaires reprennent, la province se sent rassurée par une politique conservatrice et par les bienfaisantes promesses de « l'ordre moral. » — Pour d'autres au contraire, tout s'est arrêté au 24 mai, tout s'est assombri depuis ce

jour-là. On n'a qu'une tranquillité apparente, due à deux ans de sagesse et déjà compromise par la réaction qui a de la peine à se contenir. Ne le voyez-vous pas? c'est la politique royaliste et cléricale qui triomphe. On poursuit M. Ranc, et après M. Ranc qui ne poursuivra-t-on pas? Aujourd'hui ce sont les enterremens civils qu'on proscrit à Lyon ou ailleurs, demain on demandera un billet de confession, le *Syllabus* sera inscrit parmi les lois de l'état. M. le garde des sceaux Ernoul en est à s'informer du degré de dévotion des magistrats qu'il nomme. M. le duc de Broglie, cela est bien clair, prépare la guerre avec l'Italie; il a commencé par protester contre la loi des couvens qui vient d'être votée à Rome. Où allons-nous? Tout est menacé à la fois, la république, le suffrage universel, la liberté de conscience, — sans parler du droit de déraisonner!

Comédie, éternelle comédie des partis qui se poursuivent de leurs récriminations, de leurs jactances, de leurs polémiques faites pour dénaturer toute vérité! Eh bien! non, pour rester dans la réalité des choses, on n'allait pas précisément « aux abîmes » avant le 24 mai, et tout n'a point été sauvé depuis ce jour-là; on ne vivait pas non plus en pleine sérénité avant les dernières crises, et nous ne sommes pas à la veille des dragonnades, tout n'est pas devenu si noir depuis qu'un nouveau gouvernement est né à Versailles. Le pays, qui ne fréquente pas les couloirs de parlement et les cabinets de journaux, qui a le sens plus rassis et l'instinct plus sûr, parce qu'il vit au milieu de ses industries, de son travail et de ses intérêts, le pays ne s'est pas laissé tromper cette fois par les artifices de partis, et, si l'on voulait résumer avec quelque exactitude ce qu'il a pensé, ce qu'il pense, on pourrait dire qu'après un moment d'inquiétude et d'attente il s'est assez rapidement calmé. Il ne s'est cru ni sauvé ni perdu, il a laissé aller les choses, comme s'il eût pressenti de lui-même spontanément que les partis sont heureusement condamnés aujourd'hui à ne pas faire tout ce qu'ils veulent, à être plus sages, plus réservés dans leur conduite qu'ils ne le sont quelquefois dans leurs prétentions ou dans leur langage, et en réalité c'est le sentiment qui a prévalu, qui a dominé en quelque sorte la situation tout entière. Chose curieuse en effet, et qui était peut-être imprévue, au lieu des agitations qu'on redoutait, il s'est produit un apaisement assez sensible, comme après toutes les crises dont on s'effraie d'abord parce qu'elles sont l'inconnu, et qu'on s'étonne un peu ensuite d'avoir franchies sans avoir essuyé trop d'avaries. Que cette situation nouvelle née d'une coalition, soutenue par une coalition, soit après tout assez incertaine, assez mal définie, qu'il y ait dans ce gouvernement des derniers jours de mai d'inévitables faiblesses d'origine, des tendances qui pourraient n'être pas sans danger, des arrière-pensées ou de secrètes espérances qu'il serait difficile de concilier, cela n'est point douteux, le sentiment public ne s'y est pas mépris. Pour le moment, on s'est calmé

parce que cette transformation, qui aurait pu si aisément devenir une aventure, n'a été en définitive que l'acte régulier d'une majorité parlementaire, et a su même se rattacher d'assez près à ce qui existait la veille pour ne ressembler ni à une révolution ni à un coup d'état, parce que le nouveau président de la république, avec un nom fait pour inspirer le respect, est en quelque sorte une garantie vivante d'ordre intérieur, et pour le reste on s'est dit que ce qu'il y avait de mieux à faire était d'attendre à l'œuvre cette politique conservatrice que le régime naissant prétendait inaugurer.

Ce qui n'est point douteux, c'est qu'il n'y a eu aucune de ces alarmes ou de ces résistances d'opinion qu'on croyait possibles; il y a eu plutôt une certaine détente des esprits dont le gouvernement nouveau a naturellement profité, et le signe le plus sensible de cet apaisement inattendu qui s'est manifesté non pas dans les polémiques et dans le langage des partis, mais dans les faits, dans la réalité, c'est ce phénomène singulier qu'on a vu se produire dans les débats parlementaires de Versailles. Il y a un mois, le ministère naît avec 14 voix de majorité pour tout appoint; peu de jours après survient cette mauvaise, cette maussade affaire de la circulaire sur la presse, et il a malgré tout une majorité de plus de 60 voix. Bientôt s'élève la question des poursuites intentées contre M. Ranc pour sa participation à la commune, et la majorité est de 300 voix. Enfin, il y a quelques jours à peine, une interpellation des plus sérieuses se produit sur ce qu'il y a au monde de plus délicat, sur une affaire intéressant la liberté de conscience, en d'autres termes sur des mesures de police prises à l'égard des enterremens civils, et cette fois la majorité est encore de près de 200 voix. Que signifie cette progression singulière, si ce n'est que la situation actuelle est acceptée par beaucoup de ceux-là mêmes qui ne l'auraient point créée, s'ils avaient pu l'éviter? Il n'y a évidemment aucun parti-pris. La politique conservatrice, puisqu'ainsi on la nomme, ne rencontre point de difficultés insurmontables, à une condition pourtant, c'est que sous prétexte d'obéir à de faux engagemens, par entraînement de combat et de réaction, elle n'aille pas trop souvent se jeter sur des questions qui créeraient bientôt une sorte de fatal engrenage où elle disparaîtrait en laissant la situation du pays bien plus compromise qu'elle ne l'était auparavant.

Le ministère est dans cette condition étrange et difficile où certaines questions, qui peuvent quelquefois être des piéges, doivent nécessairement venir le tenter. C'est la fatalité de la mission qu'il s'est donnée. Il est de ces questions qu'il ne peut guère éviter, et de ce nombre était peut-être celle des poursuites contre M. Ranc, qui a été tout récemment tranchée par l'assemblée. M. Ranc, aujourd'hui membre du conseil municipal de Paris, député élu du Rhône, a été en 1871 membre de la commune. Il s'est séparé à temps, c'est-à-dire aux premiers jours d'avril 1817, de la sinistre cohue des incendiaires de Paris; il est cependant resté assez

dans cette compromettante compagnie pour avoir participé à quelques-uns des actes de l'insurrection, pour s'être exposé par cela même aux conséquences d'une complicité insurrectionnelle. Qu'est-il arrivé depuis deux ans? Par quelles phases obscures est passée l'instruction judiciaire relative à M. Ranc? Toujours est-il que le gouverneur de Paris, M. le général Ladmirault, a demandé, il y a seulement deux semaines, à l'assemblée l'autorisation de poursuivre le nouveau député du Rhône. Le point grave de l'affaire, c'est qu'on a eu l'air d'oublier M. Ranc tant qu'il n'était rien, et qu'on se souvient de lui le jour où il est élu député. Chose plus délicate encore, on n'a paru se ressouvenir du cas particulier de l'ancien membre de la commune que depuis le 24 mai. Pourquoi l'autorité militaire est-elle restée muette depuis deux ans, et a-t-elle retrouvé tout à coup la parole depuis la révolution parlementaire qui a eu lieu à Versailles? Pourquoi l'ancien gouvernement n'a-t-il pas poursuivi, et pourquoi le nouveau gouvernement poursuit-il aujourd'hui? L'esprit de parti s'est jeté dans toutes les interprétations, la curiosité publique s'en est mêlée : on a cherché des mystères là où il n'y en a sans doute aucun, là où il n'y a certainement rien de sérieux, et où les préoccupations politiques ne font qu'obscurcir une question toute simple.

Il faut voir les choses comme elles sont. M. Ranc a-t-il été en effet membre de la commune de 1871, et a-t-il participé à quelques-uns des premiers actes de l'insurrection? Cela n'est pas douteux, c'est un fait matériel, palpable, avoué par celui-là même qui est en cause. D'autres membres de la commune, placés dans des conditions absolument identiques, s'étant retirés comme M. Ranc et au même instant, ont-ils été poursuivis? C'est encore certain; l'un d'eux notamment a paru devant un conseil de guerre et a même été absous. Pourquoi dès lors M. Ranc seul aurait-il le bénéfice d'une situation privilégiée? En quoi le vote qui l'a fait depuis membre du conseil municipal de Paris ou député du Rhône a-t-il pu l'exempter de toute responsabilité? Quelle loi exceptionnelle et souveraine de prescription y a-t-il en sa faveur? Il sera condamné ou acquitté, c'est l'affaire du conseil de guerre devant lequel il paraîtra; l'affaire de l'assemblée était purement et simplement de lever l'inviolabilité parlementaire devant laquelle devait s'arrêter désormais l'action judiciaire. On n'avait réellement à examiner ni en quoi consiste la responsabilité de M. Ranc, ni pourquoi la justice poursuit aujourd'hui plutôt qu'hier, ni ce qu'a fait l'ancien gouvernement ou ce qu'a pensé le gouvernement nouveau. Il y avait là une question toute simple, l'assemblée l'a tranchée sommairement en autorisant les poursuites, en écartant tout ce qui pouvait avoir un caractère politique, et ceux qui ont cherché à compliquer la question en soulevant des difficultés de toute sorte n'ont pas vu qu'ils faisaient, eux, précisément ce qu'ils reprochaient au ministère et à la majorité de faire. Oui assurément, c'était de la politique, et la politique la plus dangereuse que de prétendre

ouvrir des enquêtes, interroger les délibérations de la justice, mettre en présence le gouvernement d'hier et le gouvernement d'aujourd'hui, pour en arriver à engager dans de tels débats des responsabilités sous lesquelles on essayait d'abriter M. Ranc. C'est tout cela qui constituait de la politique bien plus qu'une simple autorisation de poursuites, qui ne préjuge rien, qui ne compromet rien, qui veut dire tout au plus que pour un ancien membre de la commune il n'y a aucun privilége, qui peut signifier aussi que M. Ranc eût peut-être prudemment agi en faisant moins parler de lui, en évitant de faire de sa personne une sorte de défi pour la justice et pour l'assemblée.

Le mérite de cette discussion est d'avoir été courte, de s'être maintenue dans des limites où il ne s'agissait après tout que d'en finir avec les confusions et les exagérations dont on s'était plu depuis quelque temps à entourer une affaire, d'une médiocre importance en elle-même, qui ne relève que de la justice. Une autre question bien autrement sérieuse, bien autrement délicate, est celle qui s'est élevée à l'occasion de ce qu'on appelle les enterremens civils. Le nouveau préfet de Lyon, qui a certes fort à faire pour remettre un ordre complet dans cette populeuse, intelligente et industrieuse ville, M. le préfet Ducros a pris peu après son arrivée un arrêté ayant pour objet de réglementer les enterremens qui se font sans aucun cérémonial religieux, en un mot les enterremens civils. Il a décidé notamment deux choses : les déclarations de décès faites à l'état civil devront être accompagnées d'une déclaration supplémentaire faisant connaître le genre de sépulture qu'on entend donner au mort, et de plus les enterremens qui n'auront aucun caractère religieux devront se faire à une certaine heure très matinale. L'intention est évidente, on a voulu décourager ou éviter les cortéges bruyans, les démonstrations, les manifestations dont les enterremens civils deviennent depuis quelque temps l'occasion. Par une coïncidence singulière, au moment où paraissait à Lyon l'arrêté de M. le préfet du Rhône, un incident se passait à Versailles. Un député est mort; le bureau et une délégation de l'assemblée se sont rendus aux obsèques; le gouvernement de son côté, pour se conformer à la loi qui règle les honneurs funèbres qu'on doit rendre aux dignitaires de l'état, a envoyé un détachement de cuirassiers. Quand on s'est aperçu qu'il n'y avait aucune cérémonie religieuse, qu'on allait à un enterrement civil, la délégation parlementaire s'est retirée, les cuirassiers ont suivi le bureau de l'assemblée, et le mort a été conduit directement au cimetière, accompagné par ses amis, qui ont fait des discours comme ils l'ont entendu, non sans faire allusion, et même une allusion amère, à ce qui venait de se passer. De l'incident de Versailles et de l'arrêté de M. le préfet Ducros est née une interpellation portée à la tribune par M. Le Royer, député de Lyon, qui l'a développée non sans talent, non sans passion en même temps, mais avec un respect de la foi religieuse et une modéra-

tion où les radicaux n'ont pas manqué de voir un abandon du principe révolutionnaire, une déplorable concession faite aux circonstances, aux passions cléricales de l'assemblée.

De toutes les questions qui peuvent surgir, celle-là est certainement la plus significative, la plus grave, et une des plus dangereuses; tout ce qui touche à la liberté de conscience, à la liberté de la pensée, est grave et périlleux en France, et pourquoi cette affaire a-t-elle pris tout à coup une importance particulière qu'elle n'aurait pas eue peut-être il y a quelque temps? Parce qu'on croit que le ministère a ses engagemens et qu'il peut avoir ses entraînemens, parce qu'on craint qu'il ne tombe du côté où il penche, parce qu'on voit s'agiter autour de lui, pour essayer de le dominer ou pour lui faire acheter un appui compromettant, des amis qui semblent ne se faire aucune idée de leur siècle et de leur pays. De là cette disposition à s'inquiéter de tout, à épier les moindres symptômes, à voir dans des actes qui peuvent n'être que des mesures de précaution nécessaire le prélude et le signe de toute une politique. On s'est exagéré, nous n'en doutons pas, la signification de l'arrêté de M. le préfet de Lyon. D'abord, cela est bien clair et on l'a du reste déclaré, cette réglementation ne peut procéder d'une préférence confessionnelle, elle ne s'applique pas aux différens cultes reconnus ou non reconnus par l'état qui se partagent la France. De plus l'acte préfectoral ne dépasse pas la portée d'une mesure de police adoptée pour maintenir la paix des rues, pour empêcher des rencontres de convois funèbres qui pourraient devenir pénibles et peut-être quelquefois périlleuses. Jusque-là, il n'y a trop rien à dire; le seul point assez singulier et même peu expliqué dans l'arrêté de M. le préfet du Rhône, c'est cette espèce de déclaration de foi religieuse qui doit suivre la déclaration de mort. Il est bien certain qu'il y a là une particularité assez étrange, une obligation qu'aucune loi n'a prévue, et ce n'est pas la justifier complétement de dire qu'elle date de loin, qu'elle n'a jamais été abrogée depuis qu'elle a été établie au commencement du second empire. C'est là l'inconvénient des mesures de ce genre. Non sans doute, elles ne sont pas la menace d'une résurrection théocratique ni le commencement d'un retour au temps où l'édit de Nantes venait d'être révoqué; elles ne sont pas une atteinte directe à un principe qui aujourd'hui en France est au-dessus de tous les principes, celui de la liberté de conscience; mais, si l'on nous passe le mot, elles rôdent autour de ce principe, elles le circonviennent, elles l'entament quelquefois, et en paraissant se borner à des prévoyances de police, elles font quelque trouée dans ce domaine inviolable. Voilà le danger contre lequel le ministère peut avoir à se prémunir. Il a besoin de rassembler toute sa bonne volonté et sa force pour se retenir dans une voie où, après l'avoir amené à faire un pas, on le conduirait plus loin qu'il ne peut et qu'il ne veut sans doute aller. Il a des alliés qui n'hésiteraient pas à entreprendre sur

la liberté religieuse, et qui en ont laissé échapper l'aveu naïf l'autre jour dans cette discussion même; mais c'est de ceux-là surtout qu'on peut dire qu'ils n'ont pas heureusement le pouvoir d'aller jusqu'au bout de leurs desseins.

Oui assurément, il y a un point supérieur à tout : l'état est laïque, sa mission est de faire de la politique, non de la religion, son premier devoir est de respecter l'indépendance de la conscience chez tous, même chez ceux qui ont le malheur de ne croire à rien. Est-ce à dire que l'état doive rester désarmé contre toutes les fantaisies corruptrices et contre tous les excès qui peuvent se produire sous le masque de l'indépendance du for intérieur? Est-ce que la liberté ne peut pas être en péril de plus d'un côté? La liberté de conscience, elle ne serait pas sans doute fort en sûreté sous la garde de M. de Franclieu ou de M. le général Du Temple, ces chevaliers incorruptibles de l'orthodoxie; mais elle n'est point à coup sûr moins menacée par toutes ces répugnantes comédies, par ces profanations de la mort, dont le ministre de l'intérieur, M. Beulé, n'a eu qu'à retracer l'autre jour l'instructif et navrant tableau pour rallier à l'arrêté de M. le préfet du Rhône une majorité considérable où l'on compte même des membres de la gauche. Que voit-on en effet sous prétexte de ce droit, d'ailleurs mis hors de cause, de se faire enterrer civilement? Des obsessions au chevet des mourans, des affiliations enchaînant la dernière volonté de celui qui s'en va, des violences faites aux familles, des enfans de quelques jours, de six mois, d'un an, dont on fait des objets d'exhibition, des cadavres qu'on va ramasser à prix d'argent pour leur faire des obsèques selon le rite nouveau, un mari séparé de sa femme depuis longtemps et allant chercher le corps de la malheureuse, aussitôt qu'elle est morte, pour lui administrer la sépulture d'ordonnance : tout cela combiné, organisé de façon à devenir une occasion de manifestations incessantes avec des insignes, des immortelles rouges et des quêtes pour les détenus politiques! Alors naturellement la police intervient, elle est dans son droit; si elle excède un peu son droit, on est encore tenté de lui pardonner, comme on l'a fait l'autre jour, parce qu'elle soulage une ville entière de ce spectacle de profanations qui n'ont certes rien à voir avec le respect des croyances individuelles, et tout ce monde d'agitateurs, ces héros vulgaires de l'enterrement civil, au lieu de servir la liberté de conscience, ne font que la compromettre. Ils fournissent des prétextes malheureusement trop plausibles à ceux qui ne demanderaient pas mieux que de donner une légère extension à l'arrêté de M. le préfet de Lyon. En vérité, les radicaux sont accoutumés depuis quelque temps à d'étranges victoires. Le radicalisme veut montrer sa force, il fait nommer M. Barodet à Paris, M. Ranc à Lyon, et du coup le gouvernement du 24 mai naît à Versailles! Les radicaux organisent, multiplient les enterremens civils, comme pour jeter le défi à toutes les croyances religieuses, et aussitôt

survient la répression inévitable. De l'excès naît comme toujours la réaction, et les esprits réfléchis ne peuvent se défendre d'une indéfinissable tristesse en voyant combien certaines idées, certains principes, qu'on croyait acquis définitivement, sont exposés à être remis en doute, comment même, dans ce violent tumulte des partis extrêmes, on en vient aisément de tous côtés à désapprendre les plus simples notions de liberté.

Il y a, pour un gouvernement qui veut être réellement conservateur, quelque chose de mieux à faire aujourd'hui que de se perdre dans cette mêlée de passions contraires et également aveugles. Son vrai rôle est de maintenir la politique de la France, à l'intérieur comme à l'extérieur, dans les conditions de modération où elle peut seulement être efficace, de résister au radicalisme et au cléricalisme. Le gouvernement est dans une situation étrange où il a autant à redouter de ceux qui l'entraîneraient, s'ils pouvaient, à des excès de réaction que de ceux qui l'appellent un « spectre de l'ancien régime. » Allons, avouez votre pensée, lui disent les radicaux, vous voulez porter la main sur la liberté de conscience. — « Nous l'entendons bien ainsi ! » répondent les cléricaux de l'assemblée. D'un autre côté, suivez ce petit dialogue engagé depuis quelques jours. — Le gouvernement, disent les radicaux, n'attend que le moment de témoigner son dévoûment pour le pouvoir temporel, il vient de protester à Rome contre la loi des couvens! — Mais certainement, reprennent les cléricaux, M. le duc de Broglie a protesté; c'est une pierre d'attente pour l'avenir. — Il n'en est rien, seulement on espère ainsi compromettre le ministère dans des entreprises contre la liberté religieuse ou dans des démarches dangereuses en Italie. Le gouvernement voit sans doute le danger, et il y échappera s'il peut. Non, M. le duc de Broglie n'a envoyé aucune protestation à Rome. Il suit en Italie la politique qu'on suivait avant lui. Il maintient les bonnes relations qui existent entre les deux pays et qui ne changeront certainement pas avec le nouveau ministère qui se forme en ce moment à Rome à la suite de la démission du cabinet Lanza. Quel que soit le nouveau ministère italien, il n'aura pas sûrement d'autre programme qu'une politique de bonne amitié avec la France.

L'Espagne a certes passé depuis quarante ans par bien des tourmentes révolutionnaires. Au moins ces périodes de fièvre et d'agitation avaient-elles pour ainsi dire un caractère limité, une durée presque déterminée d'avance. Les élémens d'ordre un instant confondus ne tardaient pas à reprendre leur équilibre dans des conditions où l'organisation générale n'était que partiellement atteinte, où certaines garanties essentielles subsistaient encore. Les crises d'aujourd'hui ont un tel caractère et se succèdent avec une telle rapidité, elles accumulent d'heure en heure dans cet infortuné pays de telles complications, de telles confusions, que l'Espagne elle-même en vient à ne plus se reconnaître, à se demander si elle a un gouvernement, des ministres, une force publique,

des finances. Tout a été détruit, et c'est bien le cas de dire que le remède, un remède inconnu, ne peut plus sortir que de l'excès du mal. Depuis que les cortès réunies à Madrid ont proclamé la république fédérale, et cela ne date même pas d'un mois, il y a eu une demi-douzaine de crises ministérielles, ou, pour mieux parler, c'est une crise permanente d'où ne peut arriver à se dégager un pouvoir quelconque. Cette assemblée de Madrid composée d'inconnus flotte sans direction et sans règle, toujours menacée par les séditions populaires et livrée au sentiment de son impuissance. Tant que ce n'était qu'un état provisoire, on pouvait attendre encore et se persuader avec quelque bonne volonté qu'il finirait par se reconstituer quelque chose; puis il y avait du moins dans le gouvernement cette sorte de triumvirat composé de MM. Figueras, Castelar, Pi y Margall, qui n'étaient pas les premiers venus, qui avaient une certaine notoriété, un certain relief de talent et d'esprit. M. Figueras, fatigué du rôle qu'il jouait, s'est hâté de quitter la partie à la suite d'une journée où la guerre civile a été tout près d'éclater dans Madrid. M. Castelar, qu'on a cru un moment parti, lui aussi, n'a pas quitté Madrid; mais il n'est plus au pouvoir, il n'est guère écouté, et il passe déjà pour un réactionnaire aux yeux des « intransigens. » Il est occupé à rêver la constitution de la fameuse république fédérale, qui sera la guerre civile organisée et généralisée, si elle est telle qu'on veut l'établir. Des trois *leaders* de la république, M. Pi y Margall est donc resté seul sur la brèche. C'est l'homme pour tout faire dans le chaos espagnol.

Que représente M. Pi y Margall, et sous quel titre est-il chef du gouvernement? C'est assez difficile à dire. On a commencé par le faire président du conseil, on lui a même donné un ministère élu au scrutin; mais, si ce ministère a vécu réellement, il n'a pas eu une longue vie; du premier coup, il s'est disloqué. Alors on a cru sortir d'embarras en confiant à M. Pi y Margall les pouvoirs nécessaires « pour former un ministère et pour résoudre les crises qui surviendraient. » Ce serait une espèce de dictature, s'il y avait aujourd'hui à Madrid les moyens et la possibilité d'une dictature. M. Pi y Margall, en exposant quelque chose comme un programme ministériel devant les cortès, a beaucoup parlé de l'ordre, du danger des divisions, des horreurs de la guerre civile, du rétablissement de la discipline militaire, de la nécessité de punir les soldats mutins et même leurs chefs, qui ne savent pas mourir pour maintenir leurs troupes dans la subordination. C'est fort bien; seulement il y a une petite difficulté. Où sont les soldats? où sont les chefs? où est l'autorité supérieure capable de refaire l'armée espagnole et de lui donner des ordres? On a pu avoir tout récemment une idée de ce qu'est cette autorité et même de ce que sont devenues les mœurs politiques de l'Espagne par un incident parlementaire où un certain M. Estevanez, transformé en ministre de la guerre, a pris une assez étrange figure. Ce

M. Estevanez est sorti on ne sait d'où, il a été un peu capitaine, un peu aventurier, un peu agitateur, affectant une certaine originalité d'allures et de langage qui lui a valu une popularité équivoque. On l'avait fait dans ces derniers mois gouverneur de Madrid, et il était quelque peu soupçonné de jouer un jeu assez singulier, de s'entendre avec les émeutiers pour amener des désordres, et avec les conservateurs pour réprimer les agitations. Il était devenu tout récemment ministre de la guerre, et déjà on voyait en lui un futur dictateur lorsqu'il a été brusquement et rudement pris à partie dans les cortès par un officier, le général Socias, qui était, il y a quinze jours, commandant de Madrid, et qui a été destitué à la suite de la crise où a disparu M. Figueras. Le général Socias a fait une charge à fond sur son ministre, il a dévoilé le double jeu qu'il jouait, et il a fini par dire quelque chose de mieux qu'il devait savoir comme ancien directeur de l'infanterie : c'est que M. Estevanez, présentement ministre de la guerre, était un ex-capitaine déserteur de l'armée de Cuba. Pour le coup, M. Estevanez a été quelque peu désarçonné, il n'a plus su comment s'en tirer, il en est venu à dire que ce fait prouvait seulement qu'il pouvait être « un mauvais officier » ou qu'il n'avait point « la vocation pour cette carrière ! » Et voilà l'homme dont on faisait un ministre de la guerre, sans doute pour mieux réaliser le programme d'ordre et de discipline développé par M. Pi y Margall !

Notez qu'à chaque instant les soldats désertent, chassent leurs généraux ou tuent leurs colonels, comme c'est arrivé récemment en Catalogne. A Séville, les volontaires se révoltent, s'emparent de l'arsenal de la marine, et on explique la chose discrètement en disant qu'on va envoyer des forces, que l'ordre va être rétabli. A Madrid même, il y a une échauffourée mal définie où l'alcade a, dit-on, été tué. A Barcelone, il s'est formé une espèce de comité de salut public qui proteste contre les velléités de répression manifestées à Madrid à l'égard des soldats mutins et meurtriers. Chaque jour, partout, le mal fait des progrès. C'est ainsi probablement qu'on espère combattre efficacement les carlistes, qui profitent, bien entendu, de cette désorganisation universelle et croissante. Les carlistes ne remportent peut-être pas autant de victoires qu'ils le disent; ils n'éprouvent pas non plus autant de défaites que le dit le gouvernement de Madrid pour se rassurer lui-même, et rien ne prouve mieux la gravité de la situation que le bruit, accrédité un instant, de la prise du général Nouvilas et de ses troupes par les insurgés. Si Nouvilas n'a pas été pris, il n'a certes pas réussi de son côté à prendre les chefs carlistes. La seule chose bien claire, c'est que ceux-ci occupent presque entièrement les provinces du nord; ils vont jusqu'à l'Èbre, jusqu'à Miranda, ils parcourent en maîtres le Guipuzcoa, la Biscaye, la Navarre. Le curé Santa-Cruz s'est passé tout récemment la fantaisie d'établir des timbres-poste à l'effigie de don Carlos, et il vient de rendre un arrêté, dont l'exécution est confiée aux alcades et aux curés, pour ex-

pulser des provinces basques toutes les femmes de mauvaise vie. S'il ne soigne pas le bien-être de ses soldats, il s'occupe de leur moral, et même peut-être de leur santé. Ainsi vont les choses en Espagne. Une assemblée sans autorité, sans la moindre expérience de la politique, un gouvernement sans armée comme sans argent, un pays tout entier momentanément retranché de la vie européenne, c'est là le dernier mot de cette situation. Il est vrai qu'on vient d'imaginer un dernier moyen : des membres de l'assemblée ont proposé de suspendre les séances des cortès pour que les députés puissent aller se mettre à la tête de la guerre contre les carlistes. S'ils cèdent à cette belliqueuse pensée de se mettre en campagne, ils feront bien de ne pas se laisser prendre par le curé Santa-Cruz, qui est de force à ne pas respecter en eux la majesté de la république fédérale. Jusqu'où ira cette expérience? C'est là la question. L'Espagne aurait besoin plus que jamais d'un gouvernement qui pût la sauver tout à la fois du carlisme et de l'anarchie, partout déchaînée. Où sont aujourd'hui les élémens premiers de ce gouvernement?

Au milieu de cette vie occidentale troublée par les révolutions ou par les guerres, mais toujours heureusement puissante par le mouvement ininterrompu d'une civilisation victorieuse, voilà l'Orient faisant son apparition dans la personne d'un de ses princes, comme pour mêler à nos tristes réalités les légendes des *Mille et une Nuits* ou le souvenir des ingénieuses fictions des *Lettres persanes*. Le shah de Perse, « le roi des rois, » Nasr-ed-Din fait son tour d'Europe. Cette seule pensée de venir visiter l'Occident dénote évidemment chez le souverain asiatique une certaine curiosité d'esprit, un goût assez vif pour la civilisation européenne. Nasr-ed-Din a commencé son voyage par la Russie, où il a séjourné pendant quelques semaines tantôt à Moscou, tantôt à Saint-Pétersbourg. C'était la première étape de son voyage. A Berlin, il a fait de la diplomatie, puisqu'il a signé un traité par lequel l'Allemagne lui promet ses bons offices dans le cas où la Perse aurait des difficultés avec d'autres puissances; en d'autres termes, l'Allemagne deviendrait ainsi la meilleure amie et la protectrice de la Perse. Puis le shah est allé en Belgique, il est allé en Angleterre, où il a été reçu somptueusement, en souverain que les Anglais veulent gagner, et au bout de ces excursions enfin Nasr-ed-Din est sur le point d'arriver en France. Dans trois jours, il doit être à Paris, qui est sa grande préoccupation, à ce qu'il semble, qui garde à ses yeux le prestige de la capitale privilégiée de l'Europe; mais ne voilà-t-il pas qu'au dernier moment on a failli répondre à cette galanterie du souverain par une vulgaire impolitesse! Le conseil municipal, ou pour mieux dire une partie du conseil municipal, a éprouvé des scrupules lorsqu'on a parlé de voter des fonds pour la réception du shah.

Une fête à Paris pour un souverain, lorsque l'état de siége est encore en vigueur, lorsque la répression des méfaits de la commune n'est pas

terminée, quand le conseil municipal est en deuil d'un de ses membres qui va passer devant un conseil de guerre! Pouvait-on proposer à Paris, à ce Paris républicain et démocratique, une semblable incartade? Nos municipaux radicaux n'en revenaient pas. Heureusement la conférence où la question a été d'abord soulevée n'avait qu'un caractère tout officieux, nos radicaux n'étaient qu'en minorité, et ils ont trouvé leur première punition dans les railleries du public dès qu'on a connu la manière dont ils entendaient la politesse. Le mal pouvait se réparer : on n'avait pas compromis encore le renom d'hospitalité de la première ville de France, et le conseil municipal tout entier, saisi d'une proposition régulière, s'est hâté de voter les fonds nécessaires, comprenant bien que Paris commencerait par payer les frais des fantaisies démocratiques de quelques-uns de ses membres, et que d'ailleurs sous ces questions d'étiquette, de réceptions royales, se cachent souvent les plus sérieux intérêts nationaux. Le shah de Perse sera donc reçu comme il doit l'être à Paris aussi bien qu'à Versailles. On lui montrera la grande capitale dans ses splendeurs; on lui donnera le spectacle d'une revue au bois de Boulogne; on regardera ses diamans, on verra passer l'image de ce prince oriental comme une apparition fantastique; mais il ne faut pas s'y tromper, ce n'est plus le temps des *Mille et une Nuits*, ni même des *Lettres persanes*.

La réalité se mêle partout à la légende. Lorsque Nasr-ed-Din est arrivé à Londres au palais de Buckingham, il a été tout d'abord conduit dans un appartement où était monté tout un appareil télégraphique, et avant de s'endormir, il a pu avoir des nouvelles de Téhéran. La Perse aujourd'hui, comme tout l'Orient, s'ouvre au grand mouvement humain. Le gouvernement du shah vient de signer avec un simple particulier, le baron Reuter, un traité concédant un chemin de fer de la mer Caspienne au Golfe-Persique, sans parler d'une multitude d'autres travaux. On parle d'une ligne qui conduirait de Russie à Téhéran, tandis qu'un de nos compatriotes toujours infatigable, M. de Lesseps, se met à la tête d'un chemin destiné à percer l'Asie centrale, à mettre en communication les possessions russes et les possessions anglaises. C'est ainsi que de toutes parts, en Orient comme dans le vieux monde, la légende moderne du travail et de l'industrie se substitue aux vieilles légendes de la poésie, et l'hospitalité offerte à ce prince qui va venir à Paris est encore un moyen de ménager à la France une place préférée dans ce grand mouvement qui s'accomplit.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LIBRARY TUFTS COLLEGE

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

VII.

LE SIÉGE DE PARIS ET LE GÉNÉRAL TROCHU (1).

I. *Histoire de la défense de Paris en 1870-1871,* par le major de Sarrepont. — II. *Journal du siége de Paris,* par M. George d'Heylli. — III. *L'Empire et la défense de Paris devant le jury de la Seine,* par M. le général Trochu. — IV. *Gouvernement de la défense nationale,* par M. Jules Favre. — V. *Le Siége de Paris, opérations du 13e corps et de la troisième armée,* par M. le général Vinoy. — VI. *La Marine au siége de Paris,* par M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury. — VII. *Le Moniteur prussien de Versailles.* — VIII. *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre,* par W. Blume, major au grand état-major prussien, traduction du capitaine Costa de Cerda. — IX. *Opérations du Ve corps prussien dans la guerre contre la France,* par le capitaine Stieler von Heydekampf, traduit par le capitaine Humbel, etc.

III.

VILLIERS ET CHAMPIGNY.

La journée du 31 octobre, en laissant le gouvernement en apparence maître de la situation, fort d'un vote populaire qui légalisait son existence et relevait son autorité, cette néfaste journée n'avait pas moins cette étrange fortune de se survivre en quelque sorte à elle-même par quelques-uns de ses plus dangereux effets. La sédition vaincue pesait sur les vainqueurs. Elle avait commencé d'abord par rendre l'armistice impossible, non-seulement parce que M. de Bismarck se servait perfidement de ce prétexte pour embarras-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 15 octobre, du 15 décembre 1872, du 1er mars, du 15 mai et du 15 juin 1873.

ser d'exigences nouvelles la douloureuse négociation que M. Thiers poursuivait à Versailles, mais encore parce que le gouvernement enfermé dans Paris, tout victorieux qu'il était, n'avait plus la liberté de ses résolutions.

Si on eût été libre, si on avait osé, on aurait fini peut-être par accepter l'armistice même sans ravitaillement, puisqu'il n'avait plus été question d'abord comme à Ferrières de livrer en gage quelques-unes de nos plus sûres défenses. On aurait pesé ce qu'il y avait d'avantage pour la France à retrouver une représentation nationale, un gouvernement incontesté, et ce que permettait l'approvisionnement de Paris. Si Paris n'avait plus qu'un mois de vivres, la question était jugée, on ne pouvait courir la chance de perdre vingt-cinq jours à épuiser ses vivres et à ne rien faire pour en venir au bout de la trêve à capituler sous la pression de la faim, sans avoir combattu. Si au contraire, comme c'était certain, comme on aurait pu le vérifier facilement, Paris avait encore au 1er novembre un approvisionnement de près de trois mois, tout changeait de face; le sacrifice de vingt-cinq jours n'était pas sans compensation. Pendant cette trêve momentanée, la France se donnait des pouvoirs réguliers également autorisés pour la négociation ou pour le combat, les armées de province avaient le temps de s'organiser; Paris lui-même pouvait en profiter pour constituer plus énergiquement sa défense, et à la dernière extrémité, si à l'expiration de l'armistice la guerre devait continuer, on avait toujours sept ou huit semaines pour tenter les suprêmes efforts avec des moyens d'action bien autrement puissans. Le gouvernement n'avait ni le sang-froid nécessaire pour juger la situation qui l'étreignait, ni peut-être ce qu'il fallait d'autorité pour dominer un sentiment d'exaltation patriotique ombrageux et troublé, partagé jusqu'à un certain point par ceux qui l'avaient soutenu aussi bien que par ceux qui avaient essayé de le renverser. Le gouvernement se sentait plein de perplexités; il craignait d'avouer la pensée d'une trêve qu'il aurait difficilement fait accepter, et déjà sur ce point il subissait la pression d'un mouvement populaire dont il semblait rester maître.

Une autre conséquence ou une autre particularité de cette journée du 31 octobre, c'est qu'après avoir vaincu on n'était pas plus libre dans la politique intérieure que dans la négociation de l'armistice. Le lendemain même, on en était à hésiter sur la mesure des répressions qu'on avait à exercer. On se croyait lié par cette transaction anonyme et insaisissable négociée entre deux portes des couloirs de l'Hôtel de Ville. Membres du gouvernement, préfet de police, chefs du parquet du palais de justice, ne s'entendaient plus. Les uns parlaient de se retirer, si on ne respectait pas ce qu'ils ap-

pelaient les « engagemens » pris avec les insurgés, si on ne jetait pas un voile d'oubli sur la sinistre échauffourée; les autres ne voulaient plus rester au pouvoir, si on ne sévissait pas énergiquement contre les fauteurs de séditions, et, chose assez curieuse, dans ce tumulte d'opinions ou d'impressions contraires, M. Henri Rochefort prétendait, quant à lui, que pour un tel attentat « aucune punition ne saurait être assez rigoureuse, puisque les hommes qui l'avaient commis avaient abandonné leur poste devant l'ennemi pour venir renverser le gouvernement chargé de la défense nationale; » il était d'avis « de sévir avec la dernière rigueur ou de ne rien faire absolument. » On ne faisait ni l'un ni l'autre, on poursuivait sans poursuivre sérieusement, en ayant l'air de « sévir, » on ne sévissait guère, et le dernier résultat de cette politique était de désorienter les masses de garde nationale fidèle sans trop décourager les agitateurs. Le 31 octobre était ainsi moins une solution ou une affaire décisive qu'un symptôme redoutable, une première péripétie dans les crises intérieures du siége. Cette journée, avec le vote qui la dénouait, n'avait qu'un avantage : elle débarrassait pour le moment l'Hôtel de Ville des manifestations tumultueuses, elle laissait un peu respirer le gouvernement en le ramenant aux affaires sérieuses, à la défense, à toutes les nécessités et aux périls croissans de l'action contre l'ennemi extérieur qu'on venait d'oublier misérablement pendant quelques heures.

I.

Cet ouragan d'hiver une fois dissipé ou momentanément apaisé en effet, on revenait au siége, à ce siége dont on s'était détourné tout un jour sans se demander ce qui serait arrivé le 31 octobre entre deux heures et dix heures du soir, si les Allemands avaient fait une tentative violente sur Paris. A peine délivré de la sédition intérieure qui avait failli le dévorer, le général Trochu se retrouvait en face de cet autre sphinx impassible et redoutable, l'ennemi extérieur, surveillant et attendant sa proie.

C'était bien commode de crier contre le gouverneur de Paris, tantôt pour ce qu'il faisait, tantôt pour ce qu'il ne faisait pas. Seul il savait ce qu'il avait eu de difficultés à vaincre pour conduire au point où elle était cette œuvre de la défense qui venait d'être exposée à sombrer en un instant, et seul aussi il savait ce qu'il avait encore à faire, ce qu'il pouvait tenter. Il ne se méprenait nullement sur les nécessités de la situation extraordinaire que les circonstances lui créaient. A vrai dire, ce qu'il avait fait jusque-là n'était dans a pensée même qu'un préliminaire, une première étape de la dé-

fense. Il avait regagné du terrain, étendu et fortifié les lignes françaises autour de l'immense place; il avait relevé le moral de ses jeunes troupes par d'incessans combats, et formé des régimens nouveaux qu'on instruisait le mieux qu'on pouvait; il avait constitué un puissant matériel qui s'accroissait de jour en jour. Maintenant le général Trochu sentait bien qu'il ne pouvait en rester là; il voyait parfaitement que, par une singulière interversion de rôles, il allait être contraint, lui assiégé, d'assaillir l'ennemi dans ses retranchemens, puisque l'ennemi semblait éviter d'attaquer Paris, qu'on avait réussi à rendre presque imprenable. Le général Trochu savait tout le premier qu'on entrait dans une période nouvelle du siége, que l'heure était venue d'agir, de donner à la défense un caractère offensif, et au moment même où il se voyait menacé de disparaître dans l'échauffourée du 31 octobre il en était à étudier les moyens de rompre le cercle qui étreignait Paris; mais, avant d'en venir là, il fallait organiser définitivement les forces dont on disposait, se créer surtout un puissant noyau d'armée active; il fallait préparer de toute manière l'exécution du plan qu'on méditait déjà, et il y avait enfin à savoir ce qu'on pouvait attendre de la province, comment l'action de Paris et l'action des armées extérieures pourraient se combiner : trois choses indispensables pour une sérieuse entrée en campagne, — assez faciles comme toujours pour les stratégistes de fantaisie, un peu plus difficiles pour ceux qui avaient à se débattre avec toutes les complications pratiques d'une entreprise où l'on ne pouvait avoir quelque chance de toucher au succès, d'éviter d'irréparables désastres, que par une patiente et énergique prévoyance.

La première condition était d'organiser toutes les forces qu'on avait à Paris, de façon à pouvoir les affecter à un rôle réellement militaire, aux nécessités d'une action offensive. Peu de jours après le 31 octobre, le 8 novembre, on décrétait cette organisation nouvelle en créant trois armées. La première de ces armées se composait de la garde nationale tout entière; mais était-ce bien là encore une armée? On allait de tâtonnemens en tâtonnemens, faute de pouvoir ou de savoir utiliser cette masse d'hommes. A parler franchement, il n'y aurait eu qu'un moyen de tirer un parti efficace de la population virile de Paris; ce moyen, une loi votée par le corps législatif au mois d'août le donnait : il n'y aurait eu qu'à procéder dès le premier jour à la levée de tous les hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans, à les incorporer dans les régimens, à les envoyer hors de Paris, à les instruire, à les discipliner. On aurait trouvé là certainement une organisation sérieuse du vrai personnel de combat. Qui donc aurait eu la hardiesse de proposer cette mesure décisive?

Il n'y aurait eu qu'un cri contre ce qu'on eût appelé une atteinte portée par le militarisme à l'intégrité, à l'inviolabilité de la garde nationale, qui seule devait sauver Paris! On retombait alors dans l'immense cohue des 266 bataillons, où, à côté des braves gens prêts à faire leur devoir, se dissimulaient plus de 25,000 repris de justice, sans compter les sectaires de Blanqui et de Flourens, — et ces 266 bataillons, il fallait les habiller, les équiper, les armer.

Le problème était de tirer de ce chaos une force réelle, car il fallait bien toujours en arriver là. Au mois d'octobre, on avait cru résoudre la difficulté en formant des compagnies de guerre par voie d'inscription volontaire ; c'était très patriotique, surtout fidèlement renouvelé de 1792, et même, pour compléter l'analogie, des maires y ajoutaient l'appareil théâtral. Devant le Panthéon, on établissait pendant quelques jours une estrade ornée de drapeaux rouges ou tricolores, avec quelques tables simulant des « autels de la patrie » où les volontaires devaient aller se faire inscrire. Malheureusement les bataillons défilaient en poussant des acclamations sans s'arrêter devant les « autels de la patrie, » les inscriptions étaient rares : le chiffre des volontaires ne dépassa jamais 15,000 hommes! Notez bien que pendant ce temps on ne cessait d'accuser le général Trochu de ne rien faire, de ne pas vouloir se servir de la garde nationale. A bout de tout, pour arriver à un résultat, on finissait par se décider le 8 novembre à détacher de chaque bataillon quatre « compagnies de marche, » en désignant par catégories ceux qui devraient en faire partie. Ici encore ce n'était pas sans difficulté qu'on arrivait à cette mobilisation partielle de la garde nationale. La mesure était à peine prise qu'on criait à l'iniquité, à l'arbitraire, et il est bien certain qu'il y avait d'inévitables injustices par suite de l'inégalité, des différences d'effectif ou de composition entre les bataillons anciens et les bataillons nouveaux; mais enfin on avait ainsi les élémens de plus de 200 bataillons de guerre qui, bientôt formés en régimens, pouvaient représenter plus de 100,000 hommes. Cette garde nationale, qui, depuis le 4 septembre, avait été commandée avec plus de bonne volonté que d'esprit d'initiative par M. Tamisier, on la plaçait au lendemain du 31 octobre sous les ordres de M. Clément Thomas, homme de peu d'expérience militaire sans doute, mais dévoué, énergique, portant dans sa mission un patriotisme et un sentiment de la discipline qu'il devait payer de la vie cinq mois plus tard. Telle était la première armée, force médiocre à vrai dire, toujours assez incohérente et qui dans tous les cas ne pouvait de quelques semaines marcher à l'ennemi.

Le vrai nerf de l'organisation nouvelle était la deuxième armée, confiée au général Ducrot et composée de tout ce qu'il y avait de

bon pour la guerre, de l'élite des forces du siége. Le 13e et le 14e corps cessaient d'exister, ou du moins ils se fondaient dans cette deuxième armée, qui comprenait désormais trois corps, le 1er sous le général Blanchard, le 2e sous le général Renault, le 3e sous le général d'Exea. C'était un ensemble d'un peu plus de 100,000 hommes, parmi lesquels figuraient les zouaves du colonel Meric, qui s'étaient si vaillamment relevés à La Malmaison, le 35e, le 42e, qui avaient toujours eu la plus vigoureuse attitude partout où ils avaient paru. Il y avait aussi des mobiles d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, de la Vendée, de la Côte-d'Or, du Loiret, du Tarn, qu'on avait organisés en régimens.

La troisième armée, dont le gouverneur s'était d'abord réservé le commandement direct, restait définitivement sous le général Vinoy. Sans avoir la cohésion de la deuxième armée, elle ne laissait pas d'avoir de l'importance; elle comptait à peu près 70,000 hommes, répartis en six divisions aux ordres des généraux Soumain, de Liniers, de Beaufort-d'Hautpoul, Corréard, d'Hugues, et du contre-amiral Pothuau. L'armée du général Vinoy se composait principalement de mobiles; elle avait cependant des noyaux solides, 2,000 hommes de garde républicaine qui pouvaient compter parmi les meilleures troupes, plus de 2,000 hommes de gendarmerie, près de 4,000 douaniers, 1,200 forestiers, une brigade de marine de 5,000 hommes, et de plus on lui laissait bientôt une partie de l'ancien 13e corps, la division de Maud'huy, qui n'avait pas moins de 16,000 hommes. Malgré l'inexpérience d'une partie de ses troupes et une certaine dissémination de ses divisions, dont quelques-unes restaient sur la rive droite de la Seine, le général Vinoy était en mesure de se faire respecter dans les lignes du sud, dont il avait toujours la garde, et il pouvait au besoin jouer son rôle dans les combinaisons qui se préparaient. Enfin on formait à Saint-Denis un dernier corps indépendant sous le vice-amiral La Roncière Le Noury, qui conservait en même temps le commandement de toutes les forces de marine du siége. Ce corps de Saint-Denis, composé de trois fortes brigades aux ordres des généraux Lavoignet, Hanrion et du capitaine de frégate Lamothe-Tenet, comptait un peu plus de 30,000 hommes en infanterie de ligne, en fusiliers-marins ou en garde mobile, surtout en garde mobile de la Seine. Le gouverneur de Paris se réservait naturellement la direction de toutes ces forces avec le général de Chabaud-Latour pour chef supérieur du génie de la défense et le général Guiod pour commandant de toute l'artillerie.

Ainsi avant le 15 novembre l'organisation des forces militaires de la défense était à peu près complète, aussi complète du moins

qu'elle pouvait l'être avec les élémens dont on disposait. Un instrument d'action était créé : qu'allait-on en faire? Évidemment le général Trochu avait sa pensée, dont il poursuivait la réalisation avec une silencieuse et énergique fixité qui n'était pas toujours comprise par des assiégés fort impatiens de la délivrance et prompts à murmurer. Déjà au mois d'octobre il avait été obligé de déclarer, dans une lettre au maire de Paris, qu'il ne céderait à aucune pression, qu'il suivrait jusqu'au bout et sans le révéler le *plan* qu'il s'était tracé. Un mois après, le 14 novembre, il adressait aux Parisiens une proclamation nouvelle où, après avoir parlé de tout ce qui avait été fait, de la récente réorganisation de l'armée, il laissait entrevoir que l'heure de l'action décisive approchait. Le gouverneur de Paris et le général Ducrot étaient en effet tout entiers depuis six semaines à ce *plan* qu'on a tant raillé sans le connaître, dont l'affaire de la Malmaison n'avait été qu'un préliminaire énigmatique, et dont l'exécution allait être tentée d'un jour à l'autre, au plus tard vers le 20 novembre. Tout avait été pesé, mûri, combiné, avec un soin minutieux et dans le plus grand secret. Un seul des membres du gouvernement de Paris, M. Jules Favre, avait été initié à la sérieuse campagne qui se préparait, et tout ce qu'il voyait de plus clair, c'est que le gouverneur « allait enfin agir ! »

Le projet du général Trochu n'était nullement chimérique, comme on l'a dit, il offrait sans doute plus de chances de succès et moins de dangers que tout autre. Il se fondait sur cette idée toute militaire, que pour essayer de percer les lignes prussiennes il fallait les aborder sur le point où l'on était le moins attendu, et ce point, on croyait l'avoir découvert à l'ouest de Paris, dans cette partie du périmètre où la Seine, décrivant plusieurs inflexions puissantes, remontant de Sèvres à Saint-Denis, puis se repliant vers Chatou et Bougival, pour redescendre ensuite dans la direction de Maisons, forme les deux presqu'îles de Gennevilliers et d'Argenteuil. On était fondé à supposer que l'ennemi, se croyant en sûreté à l'abri des sinuosités du fleuve, avait de ce côté des défenses moins fortes, des lignes moins solides, sans doute aussi moins de troupes, et ce que l'ennemi considérait comme une protection pour lui pouvait aussi devenir une circonstance heureuse pour nous en favorisant une entreprise prudemment et vigoureusement conduite. C'est pour cela qu'on avait tenu à éloigner les Prussiens de la presqu'île de Gennevilliers par le combat du 21 octobre, et qu'on s'était hâté de s'établir fortement dans cette région par toutes ces batteries et ces ouvrages des Gibets, de Charlebourg, de La Folie, de Gennevilliers, armés de 80 pièces de marine du plus gros calibre, dominant la presqu'île d'Argenteuil où l'on se proposait de passer à un jour donné.

Le point de débarquement était Bezons, par où on débouchait dans une sorte de triangle s'appuyant à la Seine de Bezons à Carrières-Saint-Denis et ayant son sommet à Houilles, qui serait devenu pour nous comme une tête de pont. La nature même du terrain dans l'intérieur de ce triangle protégé par de légères élévations nous préparait un débarquement un peu moins difficile dans une espèce de havre où l'on pouvait s'abriter. Tout était préparé du reste pour le passage. Le matériel, les équipages, devaient arriver par le chemin de fer presque sur le théâtre de l'action. A l'heure fixée, les wagons blindés s'approchant du fleuve devaient foudroyer la rive opposée. Auprès de Bezons, la petite île de Marante forme un canal à couvert des vues de l'ennemi, où devait être transportée pendant la nuit une flottille destinée à jeter avant le jour sur l'autre bord les premières troupes de débarquement. Ce premier passage une fois effectué, sous la protection de la plus formidable artillerie, les ponts s'établissaient, l'armée d'opérations passait tout entière, allait se former entre Bezons, Carrières-Saint-Denis et Houilles, pour se mettre aussitôt en marche vers Sannois et Cormeil.

Que ces mouvemens ne dussent pas s'accomplir sans être contrariés par le feu de l'ennemi, c'était on ne peut plus vraisemblable. On croyait cependant avoir peu à craindre des batteries prussiennes de Marly, de Saint-Germain ou de Sannois, assez éloignées du point de passage, encore peu nombreuses à ce moment, et contre lesquelles on pensait pouvoir lutter ou se prémunir. Que d'un autre côté on fût exposé à être assailli en marche par une partie des forces allemandes cherchant à se replier sur nous, c'était encore prévu. Sur la gauche, les Prussiens, ne pouvant déboucher que partiellement par un ou deux ponts, auraient couru le risque d'être accablés sous le feu du Mont-Valérien et des batteries de la presqu'île à mesure qu'ils auraient paru. Sur la droite, un corps de 50,000 hommes sortant de Saint-Denis devait prendre à revers les hauteurs d'Orgemont, de Sannois, protégeant notre marche, et, n'eût-il pas entièrement réussi, il pouvait arrêter les renforts prussiens allant de l'est à l'ouest. D'autres diversions tentées sur des points différens devaient contribuer à retenir, à occuper l'ennemi. Pendant ce temps, l'armée de sortie, qui ne devait pas dépasser 50,000 ou 60,000 hommes, gagnait la patte-d'oie d'Herblay, franchissait l'Oise, puis se précipitait en Normandie par les routes de Gisors et de Magny, coupant les ponts de la Seine pour se mettre à l'abri, culbutant les forces peu importantes qu'elle aurait rencontrées au-delà des lignes de blocus, et allant prendre position en avant de Rouen sur l'Andelle. Là elle se serait grossie immédiatement soit des troupes qu'elle aurait trouvées sur place, soit des détachemens venus du nord, soit des divisions envoyées de la Loire,

si à Tours on avait exécuté les instructions du général Trochu. On pouvait certainement attendre de cette expédition un singulier effet moral. L'armée d'investissement se serait peut-être décidée à lâcher prise devant Paris, et si elle gardait ses lignes, laissant au prince Frédéric-Charles le soin de rallier les corps de Manteuffel en marche sur le nord pour revenir sur notre armée de sortie, on pouvait essayer d'empêcher la jonction des forces allemandes; au pis-aller, on pouvait les attendre dans des positions qu'il était facile de rendre inexpugnables. On était en pleine Normandie avec un vigoureux noyau de 50,000 hommes excités par un premier succès, enflammant de leur esprit les jeunes soldats encadrés dans cette armée sortie de Paris. C'était un horizon nouveau qui s'ouvrait, peut-être une phase nouvelle de la guerre qui commençait au milieu d'une confiance nationale ranimée et redoublée par cette péripétie inattendue.

Je ne veux pas dire que tout cela aurait réussi, qu'on n'aurait eu à essuyer ni revers ni déceptions. On pouvait échouer, même au premier pas, c'est possible, — on n'aurait pas échoué dans tous les cas plus qu'on ne l'a fait. Ce que je veux dire, c'est que c'était là réellement un projet hardi et praticable, réunissant les meilleures conditions, minutieusement travaillé, à la veille d'être exécuté lorsque le 14 novembre au soir, après quinze jours passés sans aucune nouvelle de la province, Paris apprenait tout à coup que l'armée de la Loire, dont on commençait à douter, venait de révéler son existence par un succès, par un combat des plus heureux, livré le 9 à Coulmiers, non loin d'Orléans. Trois jours après, on annonçait de Tours que non-seulement on avait battu les Bavarois à Coulmiers, fait plus de 2,000 prisonniers, enlevé quelques canons, mais que cette brillante affaire avait eu encore pour conséquence la rentrée de l'armée française à Orléans, où elle était désormais, prête à poursuivre sa victoire.

C'étaient là certainement des nouvelles aussi réconfortantes qu'inattendues, et qui avaient pour effet de relever les esprits du désarroi où ils n'avaient pas tardé à retomber après le 31 octobre. On se reprenait subitement à l'espérance. Il semblait qu'il n'y eût plus pour l'armée de la Loire qu'à s'avancer sur Paris, et pour l'armée de Paris qu'à se jeter sur les lignes prussiennes. Déjà on disait tout bas que de part et d'autre on avait pris rendez-vous dans la forêt de Fontainebleau. Malheureusement ce succès si bien fait pour réchauffer les cœurs, si honorable par lui-même et si facilement grossi par l'imagination, ce succès de Coulmiers, qui ressemblait à un appel, avait l'inconvénient de bouleverser tout un plan préparé d'un autre côté, dont l'exécution ne tenait plus qu'à un dernier ordre.

Que fallait-il faire? A persister dans le projet de sortie par la basse Seine, on courait le risque de paraître tourner le dos à l'armée de la Loire, de n'être pas compris par l'opinion, par cette terrible opinion que le gouvernement craignait et suivait au lieu de la diriger. Transporter soudainement de l'ouest à l'est, comme on allait le faire, tous les moyens d'action accumulés dans la presqu'île de Gennevilliers, renoncer à une opération qu'on préparait depuis six semaines, au succès de laquelle on croyait, c'était dur; c'était d'autant plus dur pour le général Trochu, pour le général Ducrot, qu'on n'avait, à bien dire, aucune donnée précise ni sur les vraies conditions dans lesquelles avait été livrée la bataille de Coulmiers, ni sur les forces réelles de l'armée d'Orléans, ni sur cet élément inconnu représenté par l'arrivée du prince Frédéric-Charles, qu'on savait en marche sur la Loire. On ne savait rien ou presque rien. Les dépêches de M. Gambetta, qui se succédaient d'abord pendant quelques jours, et que le gouvernement ne livrait pas entièrement au public, étaient plus enthousiastes que décisives. Il était très difficile de démêler la vérité, et ici surtout éclate pour la première fois une des plus poignantes, une des plus dangereuses contrariétés du siége, l'impossibilité de s'entendre sérieusement entre Paris et la province, l'incertitude, le décousu, l'intermittence de ces communications par des ballons livrés aux inconstances de l'air ou par des pigeons qui n'arrivaient que lorsque le mauvais temps ne les arrêtait pas dans leur voyage.

On en était là effectivement depuis deux mois. On vivait sur des communications qui risquaient d'être trompeuses de bien des manières. Il y avait des ballons qui tombaient dans les lignes prussiennes ou qui allaient atterrir en Norvége, à Christiania. Il y a eu des pigeons qui ont mis quinze jours et jusqu'à vingt-six jours pour venir s'abattre à Paris. Les nouvelles qu'on recevait n'étaient plus vraies souvent lorsqu'elles arrivaient. Le général Trochu a eu certes quelque raison de le dire à ceux qui s'étonnent de tout : « vous imaginez-vous toute une guerre, tout un long siége reposant sur de tels moyens? » Il en résultait, à mesure que le temps s'écoulait, un des phénomènes les plus étranges et les plus dramatiques de cette époque de malheur, une véritable dissonance d'impressions, d'opinions, de jugemens, d'action, par l'incohérence ou le retard des renseignemens, par cette séparation violente dans des circonstances où l'unité d'efforts eût été si nécessaire. On finissait par ne plus s'entendre et par ne plus se comprendre. C'est ce qui s'était vérifié d'une façon saisissante, on va le voir, dans cette affaire des opérations militaires à combiner entre Paris et la province vers la mi-novembre, et ici la confusion avait une bien autre gravité que dans des questions de politique.

Lorsque M. Gambetta avait quitté Paris au 8 octobre, le général Trochu ne lui avait rien dit de ses projets, d'abord parce qu'il tenait à ne pas les révéler, puis par cette raison toute simple, que dans sa pensée M. Gambetta ne partait nullement pour être un dictateur ni même un ministre de la guerre. Trois ou quatre jours après, il apprenait quel personnage M. Gambetta était devenu en arrivant à Tours; alors le gouverneur de Paris sentait la nécessité de mettre le jeune ministre au courant de ce qu'il se proposait de faire. Le général Trochu, j'en conviens, aurait dû envoyer un officier d'état-major intelligent avec des instructions précises. Il crut pouvoir employer un autre moyen. Apprenant que M. Ranc, devenu maire d'un des arrondissemens de Paris depuis le 4 septembre, allait partir pour Tours, il le faisait venir auprès de lui, et il le chargeait d'une mission verbale, toute confidentielle, auprès de M. Gambetta et de l'amiral Fourichon. Par prudence, — et c'est ici surtout qu'un officier sûr, accoutumé aux choses militaires, eût été précieux, — par prudence, dis-je, ne connaissant pas l'état des affaires de la guerre en province, le général Trochu n'envoyait pas des ordres, il donnait des indications. Il chargeait M. Ranc de dire à Tours qu'il préparait une opération sur la basse Seine avec 50,000 hommes de ses meilleures troupes, que ses relations avec le gouvernement extérieur étaient si difficiles qu'on ne pouvait rien combiner à point nommé. « Au moins, ajoutait-il, faudrait-il arriver à ce que nos opérations ne fussent pas tout à fait contradictoires, et j'ai le devoir de dire au gouvernement de Tours, sous le sceau d'un secret dont la révélation serait très dangereuse, comment les opérations de Paris sont réglées... » Le général Trochu, sans vouloir détourner les armées extérieures des entreprises où elles pouvaient être engagées, déclarait qu'il était « indispensable » que ces armées eussent au moins un gros détachement opérant dans la basse Seine et prêt à donner la main aux troupes de sortie. Ceci se passait dès le 14 octobre.

Comment la mission avait-elle été remplie? De deux choses l'une, ou M. Ranc n'avait pas même saisi la portée des instructions dont il avait été chargé, ou M. Gambetta n'avait nullement compris la gravité de la communication qu'il avait reçue. M. Gambetta, « autant qu'il s'en souvient, » n'avait vu là qu'une simple « conversation, » car, dit-il, on ne pouvait « prendre cela pour un plan. » — « Il était question en effet dans cette conversation d'opérer une sortie par les petits plateaux : cela s'appelle comme cela. » Si M. Gambetta, à défaut d'une aptitude militaire qui ne s'improvise pas, avait réfléchi, il aurait su que les instructions envoyées par un général en chef enfermé dans une place ne peuvent être une simple « conversation, » que, sans avoir le caractère d'un ordre précis dans

l'exécution, elles peuvent équivaloir à un ordre quant à leur objectif. Il aurait compris que, lorsque le général Trochu lui faisait savoir qu'il sortirait par la basse Seine, cela voulait dire qu'il fallait porter nécessairement de ce côté le plus de forces possible. M. Gambetta ne tenait aucun compte de ce qu'il recevait de Paris; il laissait la Normandie aux quelques milliers d'hommes qui ne pouvaient guère la protéger longtemps, et on concentrait tout ce qu'on avait de forces sur la Loire. On engageait cette campagne sur Orléans, qui débutait par un succès brillant, il est vrai, mais qui allait pour ainsi dire en contre-sens des combinaisons parisiennes. Non-seulement M. Gambetta ne tenait aucun compte des indications du général Trochu, il en venait très promptement, surtout dès le lendemain de Coulmiers, à lui reprocher son inaction. Il commençait contre la défense parisienne et ses prétendues lenteurs cette guerre peu généreuse, étourdie, presque acrimonieuse, qui n'était pas sans trouver de l'écho à Paris, même à l'Hôtel de Ville, — et le général Trochu, à qui on créait des embarras, qui aurait pu après tout, comme président du gouvernement, donner des ordres, le général Trochu ne dédaignait pas de se défendre. « Ce que vous appelez ma persistante inaction, écrivait-il le 24 novembre à M. Gambetta, est l'effet invincible des efforts immenses et compliqués que j'ai à faire. Il a fallu organiser 100,000 hommes, les pourvoir d'artillerie, les enlever aux 15 lieues de positions qu'ils occupent, les y remplacer par des troupes non organisées... » Tout cela ne comptait pour rien et n'était même pas soupçonné à Tours, où l'on se faisait des idées si étranges qu'on demandait gravement au général Trochu de « faire sortir 200,000 hommes, » qu'on prétendait n'être plus nécessaires à la défense!

Si encore M. Gambetta, qui se montrait tout à la fois si peu secourable et si sévère pour le gouverneur de Paris, avait eu le soin de le tenir informé avec quelque exactitude de ce qui se passait au dehors! mais non. Quoiqu'il ne fût pas enfermé, quant à lui, entre des murailles, quoiqu'il eût mille moyens d'information dans les provinces françaises envahies, quoiqu'il eût créé des bureaux de renseignemens militaires, il ne savait rien, ou pour mieux dire il n'avait que les notions les plus fausses sur ce qui se passait devant lui, et voici ce qu'il transmettait le 26 novembre à Paris, sans négliger de commencer par sa propre apologie : « Sur la situation militaire, je vais tout vous redire. Quand je suis arrivé en province, rien n'existait ni en fusils, ni en cartouches, ni en hommes, ni en officiers, ni en matériel d'artillerie, ni en cavalerie... En quarante-sept jours, voici ce que j'ai fait : une armée de 150,000 hommes

(1) Dépêche datée de Tours 26 novembre.

parfaitement organisée, très bien équipée, munie d'artillerie et de cavalerie comme n'en a jamais eu une armée de l'empire... » Le ministre de la guerre de Tours décrivait la disposition de cette armée de la Loire postée en avant d'Orléans, ayant sa droite à Gien, sa gauche à Châteaudun, et il ajoutait : « En face de notre solide situation, le prince Frédéric-Charles a arrêté sa marche sur Lyon, évacué la Bourgogne et rebroussé chemin pour venir se retrancher entre Chartres, Étampes et Nemours... Dans cette position, il a l'air de nous attendre, et il a renoncé à tourner notre droite fortement gardée. C'est alors que le prince royal de Prusse et le prince Albert ont résolu un mouvement tournant sur notre gauche. On a dégarni l'armée de Paris et trois corps d'armée s'avancent vers l'ouest... » M. Gambetta représentait alors Le Mans comme ayant été menacé et sauvé par lui. « J'ai la conviction d'avoir sauvé Le Mans, disait-il; mais le mouvement des Prussiens est grave, comme je l'ai fait savoir le 23, et vous commande une diversion puissante et immédiate. »

C'était fort heureux que cette dépêche, expédiée de Tours le 26 novembre, n'arrivât à Paris que plus tard, après les combats qui allaient se livrer, car il n'y avait pas un mot qui ne fût une inexactitude ou une méprise et qui ne pût tromper la défense de Paris. Le prince Frédéric-Charles n'avait nullement fait mine de marcher sur Lyon; il n'avait pas évacué la Bourgogne, où il n'était pas allé, — il se trouvait déjà malheureusement beaucoup plus près. Trois corps d'armée n'avaient pas quitté les lignes d'investissement, qu'ils n'ont du reste jamais quittées. Si deux divisions, la 17e et la 22e, plus quelques divisions de cavalerie, avaient été détachées, elles avaient été remplacées par le IIe corps prussien, arrivé depuis dans les lignes de blocus. Enfin il n'y avait eu pour menacer Le Mans qu'une forte reconnaissance poussée dans l'ouest, à la recherche de notre armée qu'on croyait s'être rapprochée de cette direction. Au moment où le ministre de Tours écrivait, le grand-duc de Mecklembourg, qui avait fait cette reconnaissance, était déjà bien près d'avoir rejoint le prince Frédéric-Charles devant Orléans, et la droite de notre armée, cette droite qu'on disait si solide, si « fortement gardée, » allait être culbutée et refoulée dans son premier mouvement deux jours après. Voilà le secours que M. Gambetta prêtait par ses informations au gouverneur de Paris!

Au milieu de l'obscurité où il vivait et que n'eût certes pas dissipée la dépêche de Tours, le général Trochu n'avait vu qu'une chose : l'armée de la Loire venait d'avoir une journée heureuse, elle avait repris possession d'Orléans, on lui annonçait que cette armée, la fortune aidant, atteindrait la forêt de Fontainebleau aux premiers jours de décembre, et sur cela, puisqu'on n'allait pas au

rendez-vous qu'il avait assigné, il s'était décidé à déplacer son action de façon à essayer de son côté d'aller au rendez-vous qu'on lui donnait; mais par où tenter de se frayer un passage? C'était là le problème. Autre question plus grave encore : tandis que pour répondre à l'appel de la province on allait chercher à s'ouvrir un autre chemin, l'armée de la Loire ne serait-elle pas arrêtée par le prince Frédéric-Charles?

II.

C'est d'une situation ainsi faite, de cet amas de contre-temps, d'obscurités et de troubles, que se dégage enfin l'énergique et décisif effort du siége de Paris. La bataille de Coulmiers datait du 9; le 14 au soir, la première nouvelle était parvenue à Paris; le 18 arrivaient de nouveaux détails confirmant le succès, annonçant l'occupation d'Orléans et la direction que l'armée de la Loire se proposait de prendre : il n'y avait plus à hésiter. Ce n'était pas cependant une petite affaire de se retourner brusquement avec les immenses moyens matériels qu'on avait à traîner à sa suite. Il fallait au moins un certain nombre de jours. Dès que la résolution avait été prise, le général Ducrot, qui restait toujours chargé de la sortie, s'était hâté de se rendre à Créteil, à Saint-Maur, pour reconnaître par lui-même le terrain. Sa première idée était de remonter la vallée de la Seine en prenant pour objectif Choisy-le-Roi, surtout Montmesly entre la Seine et la Marne, de façon à se porter ensuite sur les positions de Boissy-Saint-Léger, Valenton, Villeneuve-Saint-George, occupées par les Prussiens. C'était bien séduisant, puisqu'on coupait les communications de l'ennemi entre la rive droite de la Seine et Versailles. Par malheur c'était plus tentant que facile, et c'est ainsi qu'on se trouvait conduit à chercher le point d'attaque plus haut, à choisir en avant de la Marne, sous la protection des puissantes défenses accumulées à l'est de Paris, cet autre champ de bataille de Villiers et de Champigny, où allait se jouer le sort de la ville assiégée et peut-être de la France.

Qu'on se représente exactement ce champ de bataille que la nature a fait si riant, où la guerre a laissé son empreinte, partout visible encore aujourd'hui, dans des murs de parcs à peine réparés, dans des villages à demi ruinés par l'incendie ou criblés par les balles, dans ces tumulus sans nombre, couverts d'une herbe touffue ou de fleurs sauvages, qui décèlent au milieu des champs de blé et des vignes la présence de monceaux de morts!

La Marne, en touchant à Paris, remplit de ses sinuosités une petite vallée assez étroite qui court entre deux séries de hauteurs. A partir du petit village de Brie, après avoir laissé de côté Neuilly-

sur-Marne, elle se replie vers Paris, allant passer sous Nogent, sous Joinville et le plateau de Vincennes, dont les redoutes de La Faisanderie et de Gravelle sont les points avancés et proéminens, sous Saint-Maur; puis, se redressant fortement vers Champigny, elle va contourner les hauteurs de Chennevières, d'Ormesson, revient sur elle-même dans la direction de Créteil et de Gravelle, et s'écoule par Charenton, vers la Seine. Par ces vigoureuses sinuosités, qui sont à peu près à l'est de Paris ce que les replis de la Seine sont à l'ouest, la Marne forme deux presqu'îles, — l'une, celle de Champigny, à l'isthme assez ouvert, — l'autre, celle de Saint-Maur, à l'isthme étroit et resserré, coupé par un petit canal qui n'a pas plus d'un kilomètre. Il en résulte que, si dans la presqu'île de Saint-Maur on est couvert par ce que les loups de rivière appellent « le tour de Marne, » dans la presqu'île de Champigny, dont Joinville est le sommet, on débouche au contraire sur l'extérieur à découvert, mais en ayant ses flancs protégés par les deux bras du rentrant. La rive droite du côté de Paris est défendue par des hauteurs ayant au centre le fort de Nogent, à droite le plateau de Gravelle avec ses deux redoutes, à gauche le fort de Rosny, puis la butte d'Avron, ayant ses vues sur tout le cours de la rivière jusqu'à Gournay, dominant les revers opposés. Sur la rive gauche, à partir de la Marne, sauf la petite plaine de Champigny, le terrain se relève assez rapidement. On a devant soi cette chaîne de coteaux qui, de Noisy-le-Grand, en face de Neuilly-sur-Marne, court par Villiers, par les plateaux du haut Champigny, de Cœuilly, de Chennevières, d'Ormesson, jusque vers Boissy-Saint-Léger et Villeneuve-Saint-George. Pour aborder ces hauteurs, il y a diverses routes. La principale, partant du pont de Joinville, se bifurque en avant de Champigny, formant deux embranchemens dont l'un gagne par le village lui-même le plateau supérieur de Cœuilly, tandis que l'autre monte directement sur Villiers. De Brie, plusieurs routes s'élèvent également soit vers Noisy-le-Grand, soit vers Villiers. Enfin à travers ces rampes se dessine la chaussée du chemin de fer de Mulhouse, qui passe entre Villiers et Champigny, profitant d'une légère dépression de terrain où coule le ruisseau de la Lande, et où une armée assaillante peut trouver des accidens favorables.

C'est là le théâtre de guerre où l'on se proposait de frapper le grand coup, avec la pensée d'avoir par ces premières hauteurs le commencement des plateaux de la Brie, où l'on retrouverait une certaine liberté de mouvement; mais pour engager l'action il fallait rallier toute l'armée de sortie, lui faire passer la Marne, préparer le passage par des moyens suffisans d'artillerie, prendre la butte d'Avron, qu'on n'avait pas encore occupée, qu'on pouvait avoir à disputer, et pour organiser cette opération hardie, sans

parler des diversions nécessaires, on n'avait tout au plus que quatre ou cinq jours. J'ajoute que tout cela, il fallait le faire en présence des Prussiens qui occupaient Champigny, Brie, et poussaient leurs avant-postes jusqu'à la Marne. Les hauteurs étaient sous la garde de la division wurtembergeoise.

Jusqu'à quel point pouvait-on se promettre de prendre l'ennemi à l'improviste? Évidemment les Prussiens, sans avoir une idée nette de ce qui se préparait, ne tardaient pas à soupçonner quelque chose, puisqu'à dater du 26 novembre les diverses fractions de l'armée de la Meuse qui tenaient le nord avaient l'ordre de se rapprocher par échelons de la zone de l'est. Une division du XIIe corps saxon devait aller prendre position à Noisy-le-Grand. D'un autre côté, une brigade d'infanterie du IIe corps prussien était placée à Villeneuve-Saint-George, à cheval sur les deux rives de la Seine, prête à marcher au premier signal. Les Allemands se précautionnaient; seulement ils ne se croyaient pas si près du choc décisif.

Dès que la résolution définitive avait été arrêtée en effet, et ce n'était guère avant le 22 ou le 23 novembre, on avait mis la main à l'œuvre avec une sorte de fièvre, on n'avait plus perdu un moment. Les trois corps de la deuxième armée venaient se concentrer entre Vincennes et Rosny. Les équipages de pont réunis à Gennevilliers étaient transportés à l'est par les soins de deux ingénieurs distingués, M. Krantz et M. Ducros, le même qui est aujourd'hui préfet de Lyon, et ce n'était pas peu de chose puisqu'il s'agissait de jeter huit ou dix ponts, sans parler de ceux dont restaient chargés les pontonniers de l'armée. Le contre-amiral Saisset devait inaugurer la lutte par l'occupation du plateau d'Avron, où le colonel Stoffel avait ordre d'établir plus de 60 pièces de canon. En même temps, on armait puissamment la redoute de Saint-Maur, on élevait de nouvelles batteries dans la presqu'île, et pour mieux faire, on croyait devoir placer cette zone sous la direction spéciale d'un officier d'artillerie assez connu, le général Favé. Entre Avron et Saint-Maur, on allait disposer de plus de trois cents pièces de position, sans compter cinquante-quatre batteries de campagne attachées à l'armée; enfin les diversions destinées à seconder le mouvement principal devaient être exécutées par le général Vinoy au sud, par l'amiral La Roncière Le Noury en avant de Saint-Denis, sur Épinay, par les généraux de Liniers, de Beaufort sous le Mont-Valérien. Alors, tout étant prêt, le 28 novembre, éclatait, avec une proclamation du général Trochu, cet ordre du jour du général Ducrot, qu'on ne comprend plus entièrement quand on est sorti de cette fournaise, mais qui, replacé à son vrai moment, dans son vrai cadre, résumait la « soif de vengeance, » la « sourde rage » de tous, l'hé-

roïsme du chef enflammant ses soldats de son feu, et qui fit courir un frisson électrique dans tout Paris. « Pour moi, j'y suis bien résolu, disait le chef de la deuxième armée à ses soldats, j'en fais le serment devant vous, devant la nation tout entière : je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux. Vous pourrez me voir tomber, vous ne me verrez pas reculer. Alors ne vous arrêtez pas, mais vengez-moi!.. »

On touchait désormais à l'action fixée au 29. Dès le 28 au soir, le contre-amiral Saisset, attendant l'obscurité complète, s'élançait avec ses 3,000 marins sur Avron, dont il prenait possession. On avait la nuit pour mettre l'artillerie en position. Malheureusement la préparation de la journée du lendemain manquait au même instant d'un autre côté. Les équipages de ponts amenés par la Seine et le canal de Saint-Maur dans la Marne, sous Joinville, rencontraient tout à coup les obstacles les plus sérieux. Il s'agissait de remonter la rivière en passant sous le pont de Joinville, dont une arche avait été rompue à l'arrivée des Prussiens. Des déplacemens et des violences de courant, déterminés par des obstructions, compliquaient singulièrement l'opération. Une crue de la rivière survenant dans la soirée à l'improviste ajoutait aux difficultés. Plusieurs fois la petite flottille conduite par un officier de marine, le capitaine de frégate Rieunier, attaquait le passage du pont avec la dernière énergie, on échouait toujours. Le temps passait cependant; il n'y avait plus de doute, il fallait trouver les moyens de vaincre l'obstacle, et on ne serait pas prêt au jour, on n'aurait pas remonté la Marne pour jeter les ponts au moment fixé. M. Krantz, consterné, se hâtait de prévenir le gouverneur, le général de Chabaud-Latour, et il se rendait lui-même au fort de Nogent, où le chef de la deuxième armée avait son quartier-général.

Il était déjà une heure du matin. Le général Ducrot, à son tour, partait aussitôt pour Rosny, où était le gouverneur. Le général Trochu, vivement contrarié, peut-être aussi un peu préoccupé de l'effet que cette mésaventure produirait dans Paris, ne songeait d'abord à rien moins qu'à organiser sur-le-champ une opération nouvelle, ce qu'il appelait assez obscurément dans une de ses dépêches une « opération transformée. » Il voulait essayer de sortir par la vallée de Chelles; mais là il allait se jeter dans une contrée marécageuse où il risquait de se perdre. Il parlait d'une attaque sur Le Raincy. Le préfet actuel de la Seine, M. Ferdinand Duval, qui était présent et qui connaissait le terrain, donnait les détails les plus inquiétans, et d'ailleurs où irait-on par Le Raincy? Comment changer d'une heure à l'autre tout un système? Mieux valait encore attendre un jour, au risque de perdre l'avantage de surprendre l'ennemi; seulement

on croyait détourner l'attention des Prussiens ou prolonger leur incertitude en laissant s'accomplir tout au moins quelques-unes des diversions qui devaient être exécutées, et c'est ainsi que le 29 au matin, tandis que tout restait immobile sur la Marne, le général Vinoy se trouvait seul engagé dans le sud. De là une certaine apparence de décousu qu'on ne pouvait guère expliquer.

L'amiral La Roncière Le Noury avait pu être prevenu assez tôt à Saint-Denis. Les mouvemens du général de Beaufort, du général de Liniers dans l'ouest étaient des démonstrations plus que des entreprises sérieuses. L'affaire dont le général Vinoy restait chargé et pour laquelle il ne recevait aucun contre-ordre ne laissait pas d'avoir de l'importance. On devait s'engager résolûment sur L'Hay et sur Choisy-le-Roi avec la division de Maud'huy et la division Pothuau. Avant le jour, ces forces s'élançaient en effet. La brigade Valentin de la division de Maud'huy, après un vif engagement, entrait à L'Hay, et à huit heures du matin elle s'y maintenait encore, non sans peine, non sans être assez fortement éprouvée. D'un autre côté, le contre-amiral Pothuau avait très vaillamment marché sur Choisy-le-Roi avec ses marins, auxquels il avait joint deux bataillons de gardes nationaux mobilisés, ceux du commandant de Crisenoy et du commandant Langlois, qui allaient pour la première fois sérieusement au feu et qui faisaient la meilleure contenance. Le contre-amiral Pothuau avait enlevé par un vigoureux coup de main le poste de la Gare-aux-Bœufs en avant de Choisy, et il se faisait fort de s'y défendre.

C'est alors seulement, un peu après huit heures, que le général Vinoy recevait en plein combat l'avis de ce qui venait de se passer sur la Marne et l'invitation de régler « la suite de son opération sur cet incident. » Une heure après, on l'engageait encore à garder ses positions, s'il le pouvait. Par malheur, l'*incident* de la Marne avait produit son effet; la brigade Valentin commençait à souffrir cruellement dans L'Hay, et avait de la peine à tenir en épuisant ses dernières réserves. Vers dix heures, le général Vinoy, un peu blessé de n'avoir pas été prévenu à temps, donnait l'ordre de quitter L'Hay et même la Gare-aux-Bœufs, qu'on n'abandonnait cependant que dans l'après-midi et sans en avoir été délogé. C'était une affaire engagée d'abord avec entrain, soutenue avec fermeté par les troupes, qui avaient perdu un millier d'hommes, et en définitive un peu sacrifiée. La vraie question n'était pas là : elle restait tout entière sur la Marne, où l'on passait cette ingrate journée du 29 à compléter l'occupation et l'armement d'Avron, à réparer le contre-temps de la veille et à se mettre en garde contre des déceptions nouvelles pour le lendemain.

Cette fois, à n'en plus douter, c'était la grande affaire. Le 30 au matin, 300 pièces d'artillerie tonnant à la fois et couvrant la presqu'île d'obus ouvraient le chemin à l'armée française. Le 1er corps du général Blanchard, fort des deux divisions Malroy et Faron, devait passer la Marne à Joinville et se porter aussitôt sur Champigny en chassant tout ce qu'il trouverait devant lui. Le 2e corps du général Renault, moins la division Susbielle, réservée à un autre rôle, avait son passage indiqué sous Nogent, et devait aborder directement la rampe de Villiers. Le 3e corps du général d'Exéa, avec les deux divisions Bellemare et Mattat, devait franchir la Marne à la hauteur de Neuilly, sous la protection d'Avron, et avait pour objectif Noisy-le-Grand, de façon à tourner Villiers, qui était visiblement le centre et la clé des positions. Par cette combinaison, appuyée de tous les feux d'Avron, de Rosny, de Nogent, de Gravelle, de Saint-Maur, secondée par une vigoureuse attaque de l'amiral La Roncière Le Noury devant Saint-Denis, par un effort énergique du général Susbielle sur Montmesly, entre la Marne et la Seine, on ne désespérait pas de saisir corps à corps cette fraction de l'armée d'investissement qui tenait les hauteurs, d'arrêter ou de retarder les renforts qu'elle pourrait recevoir du nord ou du sud, et de réussir à se frayer un chemin. Toute la bataille du 30 est là.

III.

Au jour naissant, par un froid et beau temps d'hiver, le mouvement commençait sur tous les points. En moins de deux heures, le 1er et le 2e corps avaient passé la Marne et se hâtaient dans leur marche. La division Faron, composée de la brigade La Mariouse, — 35e, 42e de ligne, mobiles de la Vendée, — et de la brigade Comte, — 113e et 114e de ligne, — s'avançait sur Champigny, suivie de la division Malroy. On avait déjà rencontré l'ennemi, on commençait à essuyer le feu des hauteurs. Le 113e de ligne, résolûment enlevé, abordait Champigny et en chassait vivement les Saxons, qui se repliaient assez en désordre. On tenait le village, qu'une partie de la division Faron traversait dans sa longueur, se portant à la tête de Champigny même, et n'attendant qu'un signal pour assaillir les coteaux de Cœuilly et de Chennevières. La division Malroy prenait à gauche dans le village, se dirigeait sur une position bien connue, celle du « four à chaux, » attaquant ainsi les pentes dans l'intervalle qui sépare Villiers de Cœuilly. De son côté, le 2e corps, dépassant ce qu'on appelle la « Fourche de Champigny, » s'engageait sans perdre de temps sur la route de Villiers. On se jetait sur un petit village touffu appelé le Bois-du-Plant, qu'on enlevait lestement en faisant quelques prisonniers, et presque aussitôt on se

trouvait en face d'une voûte barricadée du chemin de fer de Mulhouse qui coupe la route en cet endroit.

Le général Ducrot, qui est en tête de la division Maussion, s'aperçoit que les tirailleurs ont l'air de regarder autour d'eux; sentant le danger d'un moment d'hésitation au début de l'action, il court à cheval sur la barricade au mépris de la fusillade qui le reçoit et qui va démonter à quelques pas un des commandans de brigade, le général Avril de l'Enclos; il ébranle de sa main les gabions, excitant familièrement les soldats et leur montrant que ce n'est pas plus difficile que cela. En un instant, la barricade est enlevée, et aussitôt on se met à gravir la rampe de Villiers. La division Berthaut, avec les brigades Bocher et de Miribel, suit la division Maussion sur la droite, en s'appuyant à la ligne du chemin de fer. A ce moment, vers dix heures, sur la route de Villiers, le vieux et vaillant commandant du 2e corps, le général Renault, reçoit un éclat d'obus qui le met hors de combat. Le général de Maussion prend le commandement du corps d'armée, et est remplacé lui-même à la tête de sa division par un de ses chefs de brigade, le général Courty. — Jusque-là, sauf ce pénible accident, tout marchait bien. On avait gagné du terrain. Dès lors, sur toute la ligne de Villiers à Champigny s'engage une lutte acharnée, pleine de sanglantes péripéties, entre l'ennemi défendant ses positions et l'armée française s'efforçant de prendre pied sur les plateaux qu'elle a devant elle.

Le 2e corps n'avait pas eu de peine à gravir les pentes, à s'élever jusqu'à la ligne de faîte, là où le terrain se déprime légèrement pour se relever presque aussitôt vers le château et le village de Villiers. En face, après cette légère ondulation, à moins de 500 mètres, se déployait le parc de Villiers, fortement crénelé, flanqué de pièces de canon à ses deux extrémités, défendu à l'intérieur par de l'artillerie, par une brigade wurtembergeoise, soutenue par d'autres batteries échelonnées jusqu'à Cœuilly. Atteindre les bords du plateau n'était rien; franchir à découvert l'espace qui séparait du parc, arriver sur les retranchemens ennemis, s'emparer de ce réduit hérissé de défenses, c'était là le difficile, d'autant plus qu'on ne pouvait guère battre en brèche le mur du parc, à demi couvert par une déclivité du terrain, et que notre artillerie, suivant les mouvemens du combat, ne pouvait paraître sans être foudroyée par les batteries allemandes de Villiers et de Cœuilly. Tout cela cependant, on le tentait, on le faisait autant que possible.

Il était à peu près onze heures du matin. Les batteries du 2e corps, sous l'énergique impulsion du général Boissonnet, s'avançaient hardiment à droite et à gauche de la route, engageant avec l'artillerie allemande un duel des plus violens et des plus meurtriers. Nos fantassins touchaient au sommet des pentes, ils ne pouvaient

plus faire un pas sans être sous le feu de l'ennemi à 400 mètres. C'était le moment décisif. Une première colonne d'attaque s'élançait sur le parc; mais elle était bientôt ramenée, laissant nombre de morts, parmi lesquels se trouvait Neverlée, cet intrépide capitaine de l'état-major du général Ducrot qui, peu de jours auparavant, était allé prendre une patrouille prussienne jusque dans Saint-Cloud. Les Wurtembergeois, sortant du cimetière et du parc de Villiers, essayaient de se jeter sur notre ligne, et à leur tour ils se voyaient vigoureusement repoussés.

On allait recommencer l'assaut, lorsque tout à coup sur la gauche, du côté de Noisy-le-Grand, on voit des masses s'avancer. Le général Ducrot, qui est là, croit d'abord que c'est son 3e corps qui arrive; mais il ne tarde pas à être détrompé et à reconnaître que ce sont des Saxons. Il fait coucher ses hommes, leur recommande de ne pas tirer un coup de fusil et d'attendre l'ennemi à bonne portée. Aussitôt que les Saxons sont à 100 mètres, sur l'ordre du commandant en chef, nos soldats se dressent et ouvrent un feu violent sur les Allemands, qui tourbillonnent et reculent en désordre. Alors Ducrot se précipite à cheval sur le plateau, suivi de tout son état-major, entraînant ses troupes, qui s'élancent la baïonnette en avant. On arrive sur les Saxons, qui plient de plus en plus; le général en chef, combattant au premier rang, brise son épée sur l'un d'eux. La mêlée est terrible lorsque le feu de Villiers, se rouvrant sur nous, force encore une fois nos troupes à s'arrêter et à se remettre à l'abri derrière les crêtes. Ces efforts sanglans, qui coûtaient déjà cher à l'ennemi, ne s'étaient pas accomplis sans des pertes sensibles pour nous. Des quatre régimens de la division Courty, deux avaient perdu leurs chefs, les colonels Dupuy de Podio et Sanguinetti, qui avaient été tués; les deux autres colonels avaient été atteints. La plupart des officiers du général Ducrot avaient été blessés ou démontés. Beaucoup d'hommes étaient restés sur le terrain, et la division Courty avait redescendu les pentes assez désorganisée. On tenait toujours néanmoins les bords du plateau de Villiers avec l'aide de la division Berthaut et de l'artillerie qui ne cessait de soutenir le combat.

Nos affaires ne suivaient pas une marche très différente du côté de Champigny. Dès qu'on avait pris le village dans la matinée, on s'était mis en devoir de se porter en avant. La division Malroy, avec la brigade Paturel et la brigade Martenot, composée des mobiles d'Ille-et-Vilaine et de la Côte-d'Or, avait été dirigée vers le « four à chaux, » et par le fait pendant toute la journée elle se trouvait peu engagée. Sur ce point la lutte n'était soutenue que par l'artillerie, par les batteries Fly Sainte-Marie et Buloz, qui appuyaient énergiquement l'attaque de Villiers et l'attaque dirigée

au même instant par la division Faron sur les hauteurs de Champigny, de Cœuilly et de Chennevières. Le général La Mariouse, particulièrement chargé de ce dernier mouvement, s'était hâté de lancer au-delà de Champigny deux bataillons du 35e de ligne qui gagnaient rapidement le sommet des coteaux. Le général Faron, ne croyant pas sans doute ces forces suffisantes, avait successivement poussé en avant le dernier bataillon du 35e, qui avait été laissé en réserve, le 42e de ligne tout entier, le 114e, les mobiles de la Vendée, qui allaient s'agglomérer sur les hauteurs.

Ici il y avait à enlever une position à peu près semblable à celle de Villiers, c'était le parc de Cœuilly où l'ennemi se trouvait aussi fortement retranché à l'abri de murs crénelés, sous la protection de ses batteries. Plusieurs fois on se lançait contre le parc de Cœuilly, on échouait toujours (1). De plus on n'avait pas réfléchi à une chose : cette accumulation de troupes sur un espace assez resserré offrait comme une proie facile au feu de l'ennemi, qui faisait dans nos rangs de cruels ravages, qui empêchait nos batteries de venir prendre position de ce côté, et qui finissait par produire une véritable panique parmi les mobiles de la Vendée, rejetés confusément à travers les pentes. Malgré tout, on n'était nullement menacé sur cette partie du plateau. Le 42e, un des vaillans régimens du siége, montrait la plus énergique solidité, et à sa tête tombait frappé à mort un jeune et brillant officier, le colonel Prevault, qui le commandait depuis la veille. Le 35e ne déployait pas moins de fermeté et d'ardeur; déjà même un de ses bataillons sous

(1) C'est sans doute à une de ces attaques que se rapporte ce que dit une relation allemande de la bataille de Villiers, publiée depuis à Darmstadt : « Le colonel de Berger, commandant du régiment (wurtembergeois), et le major Schaffer, grièvement blessés, tombèrent à la tête de leurs troupes et tous les officiers montés eurent leurs chevaux tués sous eux. Le régiment fut repoussé jusqu'au parc de Cœuilly après avoir perdu 400 hommes, et le major Haldenwang, qui prit alors le commandement du régiment, n'eut que le temps de garnir le mur du parc et repoussa ainsi, avec des pertes considérables, l'infanterie française, qui avait suivi de près le mouvement rétrograde des troupes du 4e régiment... » Ainsi, 400 hommes sur un seul point et à un seul moment du combat! Cela n'empêche pas l'auteur de ce récit d'estimer la perte totale de la division wurtembergeoise à 742 hommes, ce qui ne laisserait que 342 hommes pour Villiers et les autres parties du champ de bataille. Du reste, cette relation ne brille pas en général par l'exactitude dans l'évaluation des forces. Elle suppose que l'attaque de quatre heures s'est faite avec 25,000 hommes : c'est celle de la division Bellemare, qui ne comptait certes pas 25,000 hommes, il s'en faut de moitié, et encore toute la division n'a-t-elle pas donné. La vérité est qu'à la bataille de Villiers les forces n'étaient pas aussi inégales qu'on l'a dit. Du côté allemand, il y avait pour sûr la division wurtembergeoise et au moins une grande partie d'une division saxonne. Du côté français, sauf la division Bellemare qui ne vint que plus tard, il n'y eut de bien sérieusement engagées que la division Maussion ou Courty et la division Faron. Aucune de ces divisions n'égalait en effectif la division wurtembergeoise, qui comptait six régimens d'infanterie et trois bataillons de chasseurs, le tout formant trois brigades.

le commandant Sancery était en marche sur Chennevières, lorsque tout à coup, entre deux et trois heures, ces troupes, qui ne demandaient qu'à combattre, qui avaient vu plusieurs fois depuis le matin l'ennemi reculer devant elles, recevaient un ordre de retraite. D'où pouvait venir cet ordre si imprévu? A coup sûr, il ne venait pas du commandant en chef. Le général Ducrot se trouvait en ce moment vers le « four à chaux, » et il n'était pas de bonne humeur parce qu'on n'avait pas construit des épaulemens qu'il avait demandés. Il songeait si peu à la retraite que, lorsqu'un officier d'état-major venait lui annoncer ce qui ce passait, il ne pouvait contenir sa colère; il faisait dire au général Blanchard, commandant du 1er corps, que sous peine de mort il était défendu d'abandonner aucune position; mais c'était déjà fait. Le général Ducrot, en descendant lui-même à Champigny, trouvait une partie de la division Faron refluant en arrière du village, qui était presque évacué, il était obligé de donner immédiatement l'ordre de se reporter en avant de Champigny, et en effet rien n'expliquait un tel découragement.

On n'avait pas été repoussé par le fait devant Champigny, on était toujours devant Villiers. Le général Ducrot ne se tenait nullement pour battu: il se disait tout au plus que c'était une affaire à recommencer le lendemain avec son 3e corps, qui lui avait manqué. Il en était là quand subitement, entre trois et quatre heures, il entendait un feu violent de mousqueterie dans la direction de Villiers. Il courait aussitôt vers cette partie du champ de bataille, croyant à un retour offensif des Prussiens : c'était le 3e corps qu'il avait attendu vainement à midi et qui arrivait après trois heures!

Que s'était-il donc passé? Il y avait eu évidemment bien du temps perdu. Les divisions Mattat et de Bellemare avaient erré inutilement au-delà de la rivière toute la matinée malgré les pressans appels du général en chef. Le commandant du 3e corps ne se hâtait pas. On n'avait pas passé la Marne sous Neuilly, quoique le général Princeteau se fît fort de préparer le passage pour dix heures, et on n'avait pas même tenté le mouvement par Noisy-le-Grand. Devant Brie, le commandant Rieunier avait eu une peine extrême à établir les ponts sous le feu de l'ennemi, qui occupait encore à ce moment le village. Il n'arrivait à tout surmonter qu'à l'approche de trois heures. Alors la division de Bellemare attaquait Brie avec impétuosité, chassant les Saxons; puis elle s'élevait rapidement à son tour par les pentes de Villiers, allant renouveler les assauts du matin. Trois fois les zouaves de la brigade Fournès s'élançaient sur le parc de Villiers avec la plus fougueuse intrépidité, ils ne pouvaient arriver, mais ils ne se repliaient que pas à pas, se retournant à chaque instant pour faire feu, intimidant l'ennemi, à qui ils reprenaient

deux canons abandonnés le matin, et laissant plus de 600 des leurs sur le terrain pendant ce combat de quelques instans. Voilà ce que le général Ducrot entendait de Champigny sans pouvoir soupçonner que c'était le 3e corps qui attaquait à cette heure. S'il l'avait su, c'était le moment de ramener toute l'armée en avant; il ne l'apprenait qu'en se rapprochant de Villiers, et, s'emparant aussitôt des troupes qu'il avait sous la main, il faisait de son côté une charge nouvelle; mais déjà la nuit tombait, venant interrompre cette lutte, qui laissait après tout l'armée française sur quelques-unes des positions conquises le matin.

Pendant que l'action principale se déroulait ainsi autour de Villiers et de Champigny, on avait combattu toute la journée à Saint-Denis d'une part, — entre la Marne et la Seine d'un autre côté. Dès le matin à Saint-Denis, l'amiral La Roncière Le Noury avait mis ses forces en mouvement. La brigade Lavoignet, soutenue par la division de cavalerie Bertin de Vaux, s'était avancée dans la plaine d'Aubervilliers, occupant sans combat Drancy et Groslay; mais l'attaque principale n'était pas là, elle devait porter sur Épinay, elle était confiée à la brigade Hanrion, composée de fusiliers marins, de trois bataillons de mobiles de la Seine et du 135e de ligne. On devait être appuyé par une batterie flottante de la Seine. Ce n'est guère que vers deux heures que l'action commençait. Tandis que deux compagnies de fusiliers marins s'engageaient sur la gauche par le chemin de halage, enlevant les barricades qu'elles trouvaient devant elles, et pénétrant de vive force dans le village, le général Hanrion, avec le reste de ses forces, abordait Épinay de front sous la plus violente fusillade. Il n'avançait pas moins, soutenant à travers les rues et les maisons une lutte meurtrière qu'il dirigeait avec le plus courageux sang-froid. Les hommes le suivaient comme les soldats suivent toujours les braves gens qui savent les conduire. Le baron Saillard, qui avait quitté son poste de ministre plénipotentiaire pour devenir chef du 1er bataillon des mobiles de la Seine, et qui commandait la première colonne d'attaque, recevait là trois blessures dont il mourait peu de jours après. Épinay avait été enlevé après un combat de deux heures, où l'on avait fait 80 prisonniers. C'était un succès évident, dont on ne croyait pas néanmoins devoir profiter; à la nuit, la brigade Hanrion était rappelée à Saint-Denis.

A l'autre extrémité, l'affaire engagée entre la Marne et la Seine n'avait pas été moins chaude, et elle avait été moins heureuse. La division Susbielle, détachée du 2e corps de l'armée de Ducrot, avait pour mission de s'emparer de Montmesly, et au matin en effet, s'élançant de Créteil, elle avait abordé avec vigueur la position, qu'elle avait enlevée, où elle s'était établie, non sans avoir eu à soutenir une lutte singulièrement vive, où périssait le général La-

dreit de La Charrière. Seulement on n'avait peut-être pas assez mûri et préparé cette attaque. Précisément parce que Montmesly avait une sérieuse importance en nous permettant de dominer les communications de l'ennemi par Choisy-le-Roi, il était bien clair que les Prussiens ne nous laisseraient pas maîtres de la position sans tenter un violent effort pour la reprendre, et c'est ce qui ne manquait pas d'arriver. La division Susbielle aurait pu, il est vrai, trouver un secours efficace dans les batteries de Saint-Maur, qui pouvaient gêner singulièrement le retour offensif des Prussiens. Le général Favé, commandant à Saint-Maur, paraissait peu préoccupé de Montmesly. Un autre secours aurait pu venir à la division Susbielle d'une diversion des forces du général Vinoy au sud; mais le général Vinoy était sans instructions, ses troupes étaient fatiguées du combat de la veille. Vers une heure de l'après-midi néanmoins, distinguant un certain ébranlement dans la division Susbielle, à demi rejetée de ses positions, voyant les Prussiens essayer de se glisser entre Choisy-le-Roi et Montmesly pour tourner cette division et peut-être l'enlever, il se décidait à faire une démonstration pour arrêter l'ennemi. Il organisait deux colonnes d'attaque, l'une sur Thiais, l'autre sur Choisy-le-Roi, dont on atteignait les premières maisons en dépassant la Gare-aux-Bœufs. C'était vivement conduit, mais l'attaque s'arrêtait dès que la division Susbielle, déjà en pleine retraite, semblait être en sûreté, de sorte que de ce côté tout avait fini de bonne heure sans trop de dommage, il est vrai, mais aussi sans un résultat sensible dans l'ensemble des opérations.

Que restait-il donc de cette journée laborieuse et sanglante du 30 novembre, dont les affaires de Montmesly et de Saint-Denis n'étaient que des épisodes, dont l'intérêt essentiel restait concentré autour de Villiers et de Champigny? Ce n'était pas une victoire complète et décisive sans doute, c'était bien moins encore un insuccès, puisqu'on campait le soir sur des positions occupées le matin par l'ennemi. Si cette journée, où tant de courage avait été prodigué pour ainsi dire en détail, où tant de sang avait coulé, n'avait pas tenu tout ce qu'on s'en promettait, c'était la suite d'un certain nombre de contre-temps qui n'avaient assurément rien d'inévitable.

On avait parlé beaucoup trop tôt de quitter les hauteurs de Champigny et de Cœuilly, lorsque rien ne motivait la retraite, lorsque l'ennemi lui-même se montrait étonné d'un mouvement rétrograde auquel il ne se sentait pas en mesure de nous contraindre. Le commandement supérieur au 3e corps avait été visiblement hésitant. Il n'avait rien tenté sur Noisy-le-Grand, et, si magnifique d'héroïsme que fût la charge des zouaves à quatre heures, elle venait trop tard. Si elle avait eu lieu le matin, si elle avait concouru aux

attaques du 2e corps, tout pouvait changer de face; la bataille était peut-être gagnée dès midi. L'artillerie de la presqu'île de Saint-Maur avait eu un rôle peu efficace, non-seulement du côté de Montmesly, mais encore dans la direction des efforts de l'armée sur les hauteurs de Cœuilly. Le général Favé semblait malheureusement dominé par une seule préoccupation, c'est qu'il avait pour mission beaucoup moins d'appuyer nos soldats dans leur marche en avant que de couvrir sur la Marne une déroute qui ne pouvait manquer d'arriver d'un instant à l'autre. Le général Vinoy n'avait pas reçu d'ordres, ce qui était un tort sans doute. Puisqu'il se décidait à entrer en action, mieux valait agir lorsque la division Susbielle était encore à Montmesly que de se borner à la protéger dans sa retraite. Puisqu'il s'engageait, mieux valait persister, continuer à retenir l'ennemi, et la meilleure preuve, c'est que, le combat cessant au sud, le général Tumpling, commandant du vie corps prussien, se hâtait de faire passer sur la rive droite de la Seine une brigade qui allait nécessairement renforcer les lignes allemandes de l'est. Malgré tout, cette journée du 30 se résumait dans un fait: nos soldats étaient toujours à la tête de Champigny, devant Villiers; ils « couchaient sur leurs positions, » selon le mot du général Trochu, et l'ennemi avait été rudement atteint. Le soir, sur les derrières, il y avait des fuyards sur toutes les routes. Un officier wurtembergeois rentrant au Plessis-Lalande disait que, sur deux cents hommes qu'il commandait, il en ramenait trente, que sur vingt et un officiers de son régiment il en restait six. Si la victoire se juge à l'impression morale de l'ennemi, la victoire était à nous. Ce n'était malheureusement pas tout, puisqu'on n'avait fait que la moitié de l'œuvre, qu'on ne pouvait guère espérer accroître ses forces, et qu'on allait au contraire retrouver un adversaire rapidement fortifié, impatient de prendre sa revanche.

Si on l'avait pu, le mieux eût été de reprendre la lutte dès le lendemain matin. C'était le moyen de ne pas laisser aux Allemands, désormais prévenus, le temps de réaliser les concentrations qu'on devait redouter et qu'ils avaient du reste commencées; mais on sortait du combat, quelques corps et naturellement des meilleurs avaient été fort éprouvés. Les approvisionnemens de munitions se trouvaient épuisés. Le sol restait couvert de morts et de blessés répandus sur les coteaux. Cette nuit même qui suivait le 30 novembre était des plus dures pour l'armée ou du moins pour une partie de l'armée qui avait à supporter un froid aigu sans abri, sans couvertures, sans feux de bivouac. Revenir au combat dans ces conditions le lendemain matin était difficile. Les Allemands, eux aussi, auraient eu intérêt à ne pas nous laisser nous retrancher dans les positions que nous avions prises; mais ils avaient bien plus d'intérêt

encore à gagner, ne fût-ce que vingt-quatre heures, pour réunir des forces nouvelles. C'est ainsi que, par des raisons différentes, le 1er décembre devenait une journée de trêve tacite qu'on passait d'abord à ensevelir les morts, ensuite à se reconnaître et à se refaire dans les deux camps. Le général Ducrot n'avait pas quitté le champ de bataille sans donner ses premiers ordres. On devait préparer des épaulemens pour l'artillerie, ouvrir sur tous les revers de Villiers des tranchées pour l'infanterie se reliant au « four à chaux, » à Champigny, — organiser la défense de Champigny même. Les Allemands, quant à eux, n'avaient pas perdu un instant pour appeler le XIIe corps saxon tout entier, le IIe corps prussien sous le général Fransecki, sans compter la brigade du VIe corps, détachée dans l'après-midi du 30 sur la rive droite de la Seine. Toutes ces forces, avec les Wurtembergeois eux-mêmes, restaient à la disposition du prince de Saxe pour une lutte qui n'était évidemment que suspendue. La question était de savoir d'où viendrait l'attaque, comment cette lutte allait se rallumer. On ne l'attendait peut-être pas si tôt au camp français. Avant que vingt-quatre heures fussent écoulées, elle se renouvelait plus violemment encore que le 30 novembre, et, chose triste, elle commençait par une surprise, au moins sur une partie de nos lignes, où une fois de plus on était tout près de payer cher un défaut de vigilance.

Le 2 décembre au matin, subitement, brusquement, l'ennemi massé sur les hauteurs se jetait sur toutes nos positions de Brie à Champigny, et un instant cette irruption soudaine produisait parmi nos jeunes troupes fatiguées et émues une véritable panique qui aurait pu devenir désastreuse. Le grand-prévôt de l'armée, le commandant Lambert, n'avait que le temps de se jeter aux ponts de la Marne pour arrêter le torrent des fuyards. Le général Ducrot, établi à la ferme de Poulangis, dans la petite plaine de Joinville, accourait au bruit de la fusillade, et, saisissant la situation, il prenait immédiatement ses mesures pour raffermir la résistance d'abord, puis pour la soutenir. Sa première pensée était d'appeler à lui la division de Bellemare, qui avait repassé la rivière depuis la veille, et la division Susbielle, qui était restée à Créteil. En même temps, il faisait demander au général Clément Thomas d'amener devant Nogent, le long de la Marne, une certaine masse de garde nationale mobilisée, comme une réserve dont on pourrait se servir au besoin, et qui dans tous les cas présenterait à l'ennemi un assez sérieux déploiement de forces. En attendant, il fallait tenir tête à l'orage, il fallait arrêter le débordement prussien qui était arrivé sur nous à l'improviste.

Dès le point du jour, la lutte s'était engagée partout de la manière la plus violente, la plus acharnée; heureusement elle n'offrait

pas partout les mêmes caractères, elle n'avait pas surpris tout le monde, et, les premiers momens de confusion passés, la situation apparaissait telle qu'elle était, toujours grave sans doute, mais nullement désespérée. Dans la partie des positions faisant face à Villiers, vers le chemin de fer de Mulhouse, la division Berthaut, habilement disposée par son chef, retranchée de façon à être défilée de l'artillerie ennemie et à pouvoir supporter une attaque, avait arrêté net sur son front le mouvement audacieux des Prussiens. Plus loin, dans l'autre partie des revers de Villiers, la division Courty, prudemment tenue en éveil, avait reçu avec beaucoup de fermeté les Saxons, qui s'étaient jetés sur elle impétueusement, et elle les avait repoussés. Plus loin encore, d'autres Saxons venant de Noisy-le-Grand avaient essayé de se précipiter sur Brie, dans la pensée évidente de tourner nos positions et de nous couper la retraite sur la Marne; ils avaient même pris les premières maisons du village, mais aussitôt ils avaient rencontré la brigade Daudel, de la division Mattat, qui leur barrait le passage et les empêchait d'avancer. La brigade Daudel était d'ailleurs efficacement secondée par des batteries placées en arrière de la Marne, et qui, voyant les Saxons descendre de Noisy-le-Grand, les couvraient d'obus à mesure qu'ils paraissaient, les forçant à reculer ou les désorganisant. Ainsi de ce côté la situation, sans cesser d'avoir sa gravité, n'était nullement entamée; on ne s'était pas laissé ébranler, on avait résisté aux premiers assauts, et c'était beaucoup, puisqu'on déjouait ainsi une partie du plan de l'ennemi.

Le péril en réalité était devant Champigny, où la surprise avait été à peu près complète. A la tête de Champigny, il y a ce qu'on appelle la nouvelle route de Chennevières et l'ancienne route, montant par la gauche vers le plateau. A la bifurcation se trouve une maison au-delà de laquelle s'étend un parc faisant face à un autre parc et à des jardins qui bordent la vieille route. Ces parcs avaient bien été occupés dans l'après-midi du 1er décembre par des compagnies du 42e; mais ces compagnies n'avaient pas d'outils pour se barricader et créneler les murs. De plus, par suite d'un malentendu, elles se croyaient sous la protection d'avant-postes qui n'existaient pas. Dans les positions avoisinantes du « four à chaux, » auxquelles on se reliait et qui étaient censées gardées par la brigade de mobiles du général Martenot, les mesures de précaution n'avaient pas été prises non plus, ou elles avaient été mal prises, et dans tous les cas on n'en avait pas surveillé l'exécution. Les mobiles de la Côte-d'Or, à qui on avait remis, le soir du 1er décembre, le service de grand'garde, ne trouvaient rien de mieux que de s'en aller coucher à Champigny, de sorte qu'on était, sans le savoir, absolument à découvert, lorsque le matin, avant le jour, les Prussiens arrivaient

en trois colonnes d'attaque : l'une essayant de percer entre le village et la Marne, l'autre abordant la tête de Champigny par les parcs, la troisième se portant dans la direction du « four à chaux. »

Le premier moment fut rude. Vers la Marne, les Prussiens avaient de la peine à percer. A l'autre extrémité, du côté du « four à chaux, » c'était une confusion extrême. Vainement le chef des mobiles de la Côte-d'Or, le colonel de Grancey, essayait de rallier son monde; il ne réussissait qu'à rassembler quelques hommes et à se faire tuer en se portant intrépidement à l'ennemi. Les mobiles d'Ille-et-Vilaine, qui tenaient d'abord un peu mieux et qui faisaient même des pertes sérieuses, se repliaient bientôt à leur tour jusqu'au-delà de Champigny, et cette retraite désordonnée de la brigade Martenot tout entière laissait tout à coup dans notre ligne une trouée des plus dangereuses. Dès lors, tout le poids de la lutte retombait sur la brigade Paturel, appuyée par les deux batteries Buloz et Fly Sainte-Marie, qui se portaient au combat avec la plus énergique décision (1). Le général Paturel était obligé tout à la fois de défendre ses positions et de remplir le vide ouvert par la retraite de la brigade Martenot. Il tenait tête vigoureusement. Dans cette matinée, le général Paturel lui-même était blessé, ses deux régimens, le 121e et le 122e, avaient perdu leurs chefs, les colonels Maupoint de Vandeuil et de La Monneraye; la plupart des chefs de bataillon étaient hors de combat, le commandement de la brigade restait au dernier chef de bataillon demeuré debout; cependant on s'était maintenu et on se maintenait.

A la tête même de Champigny, le choc n'avait pas été moins rude. Les compagnies du 42e, disposées dans les deux parcs, s'étaient vues assaillies et débordées avant d'avoir pu se reconnaître. Quelques-unes s'étaient repliées, d'autres se retranchaient dans les jardins et opposaient une indomptable résistance. Une de ces compagnies tint six heures durant sans reculer, épuisant ses munitions jusqu'à la dernière cartouche, se voyant réduite à quinze hommes. Les Prussiens avaient pris les premières maisons et essayaient de s'avancer à travers les murs; mais on leur opposait le même travail de sape et de cheminement. On se fusillait de maison à maison, d'un côté de la rue à l'autre. Pendant ce temps, on avait disposé dans l'intérieur du village des lignes successives de défense contre

(1) La batterie Buloz perdit le capitaine en second, blessé mortellement, les deux lieutenans grièvement blessés, 23 sous-officiers et canonniers hors de combat, 32 chevaux tués. Une autre batterie, celle du capitaine de Chalain, placée près de la route de Villiers, subissait le 30 novembre et le 2 décembre une perte de 43 hommes et 71 chevaux. La batterie de mitrailleuses du capitaine Tremoulet perdait tous ses officiers. Nos artilleurs, dans ces deux journées, firent très bravement leur devoir, suivant en cela l'exemple de leurs chefs, le général Frébault, commandant en chef de l'artillerie de la 2e armée, le général Boissonnet, qui l'un et l'autre furent blessés.

lesquelles toutes les attaques venaient successivement se briser. Vers la Marne, la brigade Comte, retranchée et barricadée, arrêtait l'ennemi. En un mot, la division Faron, si violemment assaillie sur son front, avait repris par degrés son équilibre, et maintenant elle faisait la meilleure contenance, si bien que, lorsque le général Trochu venait un peu après midi dans cette partie des lignes, se promenant sous les balles et les obus qui pleuvaient de tous côtés, le général de La Mariouse pouvait lui dire qu'il n'y avait plus rien à craindre, que la résistance était organisée à la tête de Champigny, et qu'on tiendrait toujours.

On tenait en effet, et à partir de ce moment, même avant midi, on peut dire que l'attaque allemande avait définitivement échoué, puisqu'elle n'avait pu avoir raison de troupes fatiguées et surprises. L'armée française, jusque-là réduite à une pénible défensive, pouvait songer maintenant à se reporter en avant. Sur ces entrefaites arrivaient la division Susbielle et la division Bellemare. Bientôt commençaient à se montrer sur les hauteurs de l'autre rive de la Marne trente bataillons de garde nationale, à peu près 15,000 hommes, qu'on ne parvenait pas trop aisément à placer et qui n'avaient du reste aucun rôle actif dans ce grand drame militaire. Dès lors tout était réparé, tout prenait une tournure favorable. Les deux divisions de secours appelées sur le champ de bataille ne pouvaient paraître plus à propos. Le général de Bellemare, s'avançant par la gauche des pentes de Villiers, allait soulager et seconder la vaillante division Courty. Le général Susbielle, marchant à droite de la route de Villiers, allait relever une partie de la division Berthaut, qui combattait depuis le matin, et soutenir vers le « four à chaux » la brigade Paturel, si rudement éprouvée.

Des batteries divisionnaires portées en avant allaient canonner avec vigueur Villiers et Cœuilly. C'était après tout une bataille bravement rétablie, si bien rétablie que les Allemands, rejetés sur les hauteurs, ne renouvelaient plus leurs tentatives. Leur infanterie cédait de toutes parts le terrain, lassée par l'opiniâtre résistance qu'elle avait rencontrée. Les Allemands continuaient toujours, il est vrai, un violent combat d'artillerie, et ne cessaient de couvrir de feu les pentes de Villiers, surtout du côté de la division de Bellemare. C'est là, vers trois heures, qu'un obus prussien allait atteindre et blesser mortellement le brillant Franchetti, le commandant des éclaireurs de la Seine, au moment où il exécutait un ordre du commandant en chef. Bien d'autres victimes tombaient à chaque instant. Impatienté de cette obstination meurtrière du canon prussien, le général Ducrot, pour en finir, faisait avancer six batteries de la réserve, qui ouvraient un feu formidable sur les hauteurs. En peu de temps, les batteries prussiennes commençaient à se taire. De

la division de Bellemare partaient les dernières salves dirigées sur Cœuilly. Vers quatre heures, il n'y avait plus que des feux épars, le silence se faisait par degrés. La bataille était finie, et l'armée française se retrouvait encore une fois au bord du plateau, maîtresse de ces positions où l'élan du 30 novembre l'avait portée, que les Allemands avaient voulu lui enlever dans cette journée du 2 décembre.

La victoire n'était point douteuse. Elle avait d'autant plus de valeur que l'attaque, soutenue par des troupes fraîches, par le IIe corps prussien, par le XIIe corps saxon, n'avait rencontré nécessairement devant elle que des divisions éprouvées par la bataille de l'avant-veille. Elle faisait le plus grand honneur aux chefs et aux soldats qui l'avaient payée de leur sang, qui avaient laissé sur le terrain bien des morts, en infligeant, il est vrai, à l'ennemi des pertes plus sérieuses encore, en le laissant, selon le mot du major Blume, dans « un état d'épuisement, conséquence inévitable des luttes, des fatigues et des privations des derniers jours... » La victoire du 2 décembre était réelle, elle était plus réelle d'une certaine manière que celle du 30 novembre, et en même temps, par une triste fatalité, elle laissait moins d'espoir. Non, le général Trochu se trompait dans son bulletin, la victoire du 2 décembre n'était pas « plus décisive » que celle du 30 novembre, puisqu'elle nous laissait au même point, puisqu'elle ne nous donnait ni Villiers ni Cœuilly, puisque devant ces hauteurs, qu'on ne tenait qu'à moitié, il était bien permis de se demander si ce qu'on n'avait pas pu enlever par deux journées de bataille sanglante, on pourrait achever de le conquérir par un troisième effort, avec une armée qui, selon la parole du général Trochu lui-même, « avait perdu la plupart de ses officiers de marche, et la plus grande partie de ses cadres. »

Le soir du 2 décembre, le général Vinoy, c'est lui-même qui le raconte, se rendait au Louvre, et il faisait transmettre par le général Schmitz au général Trochu, qui était à Nogent ou à Rosny, une proposition extraordinaire, celle de transporter dans la nuit toute l'armée de l'est à l'ouest, pour tenter le lendemain même de se jeter sur Versailles. Le général Vinoy assure que le gouverneur de Paris répondit « par un refus enveloppé de paroles aimables. » Que pouvait-il donc répondre? L'idée était hardie à coup sûr, elle était plus hardie que pratique. Elle se fondait d'abord sur une hypothèse absolument inexacte, c'est que les Prussiens avaient eu besoin d'affaiblir leurs lignes d'investissement du côté de Versailles, ce qui n'était pas; mais ce n'était rien encore. Il s'agissait de conduire, sans perdre une heure, à une nouvelle lutte compliquée et sanglante une armée qui venait de livrer deux batailles des plus sérieuses et qui le soir du 2 décembre avait besoin

de quelque repos ! Il s'agissait de résoudre entre neuf heures du soir et six heures du matin un problème qui se résumait tout simplement en ceci : faire converger à travers Paris 80,000 hommes, un matériel immense, sur un seul pont, celui de Neuilly, demeuré l'unique issue ouverte sur la route de Versailles ! Évidemment c'était une impossibilité proposée comme une solution. J'ajoute que, lorsque de telles idées venaient à l'esprit d'un homme expérimenté comme le général Vinoy, elles pouvaient bien passer par l'imagination de quelques Parisiens, peu familiarisés avec toutes les nécessités pratiques d'une grande opération de guerre.

Qu'il y eût à se préoccuper immédiatement de la direction des nouveaux efforts qu'on pourrait tenter, ce n'était point douteux. Au fond, le général Trochu, même le soir du 2 décembre, ne désespérait peut-être pas encore de reprendre la lutte sur la Marne, de pouvoir achever d'ébranler cette ligne prussienne qu'on venait de secouer si terriblement pendant deux jours; mais, tandis qu'on délibérait, la question était tranchée sur le terrain même dès le lendemain matin par le général Ducrot, qui prenait sous sa responsabilité de ramener son armée sur la rive droite de la Marne. Le général Ducrot avait parcouru les avant-postes le matin du 3, et il avait trouvé partout ses malheureux soldats épuisés, grelottant de froid. Ces hommes qui s'étaient battus deux jours, qui venaient de passer trois nuits sous une température d'une rigueur croissante, qui n'avaient pas mangé la soupe, étaient pâles, fatigués et déjà quelque peu atteints dans leur moral, quoiqu'on leur dît qu'ils étaient victorieux. Il faut se souvenir en même temps qu'on venait de perdre plus de 6,000 hommes, 600 chevaux d'artillerie, qu'il y avait des régimens presque sans officiers, des batteries désorganisées. Voyant et pesant tout cela, le général Ducrot n'avait point hésité, il avait donné ces premiers ordres de retraite, dont le gouverneur s'était d'abord fort ému parce qu'il s'inquiétait de ce qu'on en penserait à Paris, qu'il avait bien vite approuvés parce qu'il en voyait la nécessité. Dès l'après-midi du 3, on exécutait cette opération, toujours difficile, d'un passage de rivière devant l'ennemi, et on l'exécutait sans trouble, sans désordre, sans recevoir un coup de canon ni un coup de fusil. Le soir, on se retrouvait autour de Vincennes.

C'était cruel sans doute de quitter un champ de bataille qu'on avait conquis, qu'on avait arrosé de tant de sang et où on laissait encore tant de victimes sans sépulture; ce n'était pas moins un acte de prévoyante et énergique prudence, car, si on attendait un nouveau choc dans les conditions où l'on était, on pouvait s'exposer à un désastre, si on essayait encore d'aborder Villiers et Cœuilly on allait rencontrer 80 bataillons rassemblés pendant la nuit par l'ennemi, — et même, si on avait réussi, où serait-on allé? On entrait dans

un pays ravagé à 30 lieues de distance, on avait sur les flancs dès les premiers pas trois corps prussiens, au moins deux, qui nous auraient suivis et nous auraient retrouvés à la seconde marche en rase campagne. A Paris, où l'on n'était pas tenu de comprendre les nécessités, les complications et les périls d'une situation militaire, on ne voyait que ce fait décourageant d'une retraite qu'on rejetait, cela va sans dire, sur les chefs de la défense, et que ces chefs ne pouvaient naturellement expliquer à une population exaltée la veille par l'espérance, irritée maintenant et décontenancée par une déception nouvelle.

IV.

Ainsi le dernier mot de ces sanglantes batailles de Villiers et de Champigny, grand et viril effort du siége de Paris, était le retour de nos soldats en arrière de la Marne. Est-ce à dire qu'on voulût se rejeter de lassitude dans l'inaction, et que le général Ducrot n'eût d'autre pensée que de rentrer tranquillement dans ses lignes? D'abord on n'avait aucune nouvelle décisive de l'armée de la Loire; on ne savait pas qu'au moment où il y avait un parti à prendre à Paris, cette malheureuse armée était déjà elle-même sur la pente du désastre, qu'on aurait eu beau aller à Fontainebleau, on ne l'aurait pas trouvée; on la croyait, on devait la croire aux prises avec l'ennemi, et on ne songeait nullement à se retirer d'une lutte où le succès pouvait dépendre d'un concours mutuel. Seulement le général Ducrot restait convaincu qu'il n'y avait plus rien à faire sur Villiers; il avait vu que dans les deux batailles du 30 novembre et du 2 décembre l'artillerie, vaillamment et habilement conduite par le général Frébault, avait eu une action des plus énergiques et des plus efficaces, que l'infanterie, trop peu solide pour aborder des obstacles sérieux, avait cependant montré le plus brillant élan, et alors il songeait à choisir un autre champ de bataille où l'artillerie aurait toujours son rôle, mais où l'infanterie pourrait déployer plus librement ses qualités traditionnelles. Le général Trochu avait la même pensée.

Ce champ de bataille, on croyait l'avoir trouvé dans la plaine de Saint-Denis, où l'on espérait attirer l'infanterie allemande et l'aborder enfin corps à corps. Le général Ducrot avait si peu l'idée de suspendre indéfiniment la lutte, que dès le 3 au soir, en rentrant à Vincennes, il rassemblait ses chefs de corps pour se concerter avec eux sur les moyens de réorganiser l'armée, car il y avait avant tout à refaire des cadres, à remplacer les officiers morts, à fondre ensemble des divisions, des brigades, des bataillons. Le général Du-

crot avait demandé qu'on lui laissât au moins quarante-huit heures pour procéder à cette œuvre de réorganisation et pour être prêt le 6 décembre à revenir au combat vers Saint-Denis. C'était à la vérité demander beaucoup à des hommes exténués et même à des généraux qui ne cachaient pas leurs doutes sur la possibilité d'une telle entreprise.

C'est dans cet intervalle, le 5 décembre, que survenait tout à coup un incident de nature à éclairer singulièrement la situation en marquant pour ainsi dire une heure décisive et fatale du siége au lendemain de ce qu'on croyait être une victoire. Le soir du 5, le gouverneur de Paris recevait par un parlementaire du chef de l'état-major de l'armée allemande, de M. de Moltke lui-même, une lettre des plus inattendues qui lui disait : « *Il pourrait être utile* d'informer votre excellence que l'armée de la Loire a été défaite près d'Orléans, et que cette ville a été réoccupée par les troupes allemandes. *Si toutefois votre excellence juge à propos de s'en convaincre* par un de ses officiers, je ne manquerai pas de le munir d'un sauf-conduit pour aller et venir... » Tout semblait étrange dans cette démarche. La lettre était adressée non au président du gouvernement, mais au général Trochu, au commandant de l'armée française. Elle était conçue d'une façon assez énigmatique pour donner à réfléchir, pour avoir l'air de laisser comprendre ce qu'on ne voulait pas dire. Que M. de Moltke descendît à user d'un vulgaire artifice pour tromper son adversaire, on ne pouvait pas même le supposer de la part d'un tel personnage, et précisément parce que c'était le chef militaire s'adressant au chef militaire, on devait encore moins le penser; mais alors que voulait-il dire? Que signifiait cette lettre? Quelques-uns des membres du gouvernement, M. Jules Favre, M. Ernest Picard, y voyaient une sorte d'appel indirect à une négociation. Le général Ducrot lui-même n'hésitait pas, et avec la vivacité de son esprit il disait : « C'est un incident providentiel; ces gens-là en ont assez, ils veulent traiter!.. Pourquoi ne pas admettre qu'ils sont sous l'impression des pertes que nous venons de leur faire subir? » Cette interprétation était corroborée par des insinuations recueillies aux avant-postes. A ce moment même, pendant un armistice convenu pour l'enterrement des morts, le docteur Sarrazin, médecin en chef à la deuxième armée, et M. de La Grangerie, chef des ambulances de la presse, avaient l'occasion de causer avec des officiers allemands qui se montraient fatigués de la guerre, très désireux de la paix, et qui leur disaient avec une certaine insistance : « Pourquoi le général Trochu, que nous estimons tous, ne s'adresse-t-il pas au roi? Il obtiendrait sûrement des conditions fort honorables... » La lettre de M. de Moltke

n'était-elle pas l'expression plus ou moins saisissable de cette disposition nouvelle à une négociation, qu'on pouvait accepter désormais sans faiblesse après les affaires de Champigny?

On avait beau dire, le gouverneur de Paris restait inébranlable. Là où d'autres voyaient un signe de paix, il voyait, lui, un piége ou une bravade. Il avait une préoccupation qui pouvait être un peu personnelle; « ces gens-là se moquent de moi, disait-il, ils veulent me compromettre comme ils ont compromis Bazaine. » Voilà son idée fixe; mais ce n'était pas sa seule pensée. La vérité est qu'il avait le sentiment très haut de l'honneur de Paris, dont il était la première sentinelle, et ici peut-être, au moment décisif, se dévoilait dans ce qu'il avait de plus dramatique ce conflit de devoirs différens qui se partageaient l'âme du général Trochu, qui compliquaient si singulièrement sa situation. Si le général Trochu n'eût été qu'un politique, un chef de gouvernement, il aurait sans doute compris comme d'autres la lettre du comte de Moltke, il y aurait cherché les élémens, la possibilité d'une négociation désirable. Le chef militaire ne voyait et ne pouvait voir que la défense de Paris, dont il restait chargé, qu'il était loin de considérer comme épuisée, et à ses yeux la communication du chef de l'état-major allemand n'était qu'une arrogance déguisée qu'on devait repousser. — Qui avait tort? qui avait raison? Franchement, tout bien pesé, le général Trochu n'avait peut-être pas tort. Que la lettre de M. de Moltke cachât une intention vague de négociation, et même qu'à ce moment le roi de Prusse eût fait au gouverneur de Paris des conditions honorables, c'est possible; mais c'était toujours la reddition. Le ministre de la guerre disait le mot dans une délibération du gouvernement : « c'est la première sommation adressée à Paris pour se rendre... » Or cette sommation, elle ne pouvait pas même être écoutée par le gouverneur d'une place qui avait encore six semaines de vivres. Qu'on dût triompher ou succomber, le devoir était de tenir jusqu'au bout, jusqu'au dernier coup de canon. Le général Trochu ne voyait rien de plus, et à la lettre de M. de Moltke il répondait fièrement par un refus qu'il ne pouvait guère éviter, mais qui lui coupait toute retraite, qui le condamnait à une lutte désespérée où il ne retrouverait plus jamais les mêmes chances pour négocier ou pour combattre.

C'est en cela que cet incident de la lettre de M. de Moltke et du vif, du patriotique refus du général Trochu marque une heure décisive du siége, l'heure où la voie des négociations se ferme et où les difficultés de la lutte s'accroissent nécessairement, l'heure dramatique et sombre où il devient plus que jamais douteux pour Paris si les secours extérieurs pourront arriver jusqu'à lui, et si lui-même il pourra renouveler les efforts qu'il vient de faire. Cependant la

passion de résistance ne faiblit pas au cœur de la population parisienne, elle s'aiguise au contraire dans toutes ces péripéties, elle s'irrite des difficultés et s'impatiente des lenteurs les plus inévitables. Le général Trochu n'a fait sans doute que ce qu'il devait, il ne pouvait faire autrement comme gouverneur d'une place assiégée; mais il se trouve fatalement le lendemain au milieu de ces ardeurs incohérentes qu'il ne peut satisfaire, avec des moyens diminués qu'il ne peut renouveler à volonté, en face d'obstacles que seul il peut connaître, contre lesquels il vient de se briser, et qui ne font que s'aggraver d'heure en heure. C'est là au vrai la situation. Le premier effet de l'incident de Moltke et des nouvelles qu'on recevait de l'extérieur était naturellement de suspendre, au moins pour quelques jours, l'action qu'on voulait reprendre à tout risque le lendemain. Dès que l'armée de la Loire, malheureusement vaincue à Orléans, ne s'avançait pas sur Paris pour nous tendre la main, on n'était plus aussi pressé. On pouvait prendre un peu de temps pour panser les blessures des dernières batailles, pour réorganiser cette armée parisienne qui était dans les conditions les plus pénibles, qu'on était obligé de fondre en deux corps au lieu de trois. On croyait donc pouvoir profiter de quelques jours de répit; mais c'est là justement que commençait une vraie confusion, on ne s'entendait plus. Puisque le général Trochu repoussait toute négociation, il n'y avait plus de temps à perdre, il fallait combattre. M. Jules Simon, en homme de guerre éprouvé, le disait dans un conseil du gouvernement : « de l'action et non des proclamations! » Si l'armée était fatiguée ou si elle ne suffisait pas, pourquoi ne pas se servir de la garde nationale, qui ne demandait qu'à marcher? Il fallait sortir, sortir en masse, aujourd'hui plutôt que demain, se jeter sur les défenses prussiennes! On s'exagerait ces défenses, elles n'étaient pas aussi fortes qu'on le disait, il n'y avait qu'à le vouloir pour les percer!

Se jeter sur les défenses prussiennes, c'était aisé à dire. On ne savait pas que ces défenses, qu'on aurait pu sans doute percer ou déjouer au début, si on avait eu des forces, étaient devenues tout ce qu'il y avait de plus redoutable au monde, qu'elles étaient conçues avec une profonde et méthodique entente de toutes les ressources locales : redoutes, réduits, abris d'infanterie, abatis immenses, villages barricadés, parcs crénelés, batteries sans nombre, tout cela formait autour de Paris une épaisse muraille de retranchemens dominant toutes les voies, occupant toutes les hauteurs, combinés de façon à briser sur une deuxième et une troisième ligne l'effort que la première ligne n'aurait pas arrêté. On venait de l'éprouver à Villiers et à Champigny, où les travaux allemands n'étaient pourtant pas encore aussi développés qu'ils allaient l'être

quelques jours plus tard. A Montmesly, on se trouvait en présence de tous ces versans de Boissy-saint-Léger, de Brevannes, de Valenton, transformés en front de fortification, garnis de batteries étagées qui se protégeaient et se flanquaient les unes les autres; puis en arrière de ces positions se trouvaient des bois assez étendus pour opposer un nouvel obstacle que les troupes les plus énergiques n'auraient pu franchir.— Du côté du sud, en face des Hautes-Bruyères, où les attaques se succédaient depuis le commencement, la première ligne était dans les villages de Thiais, de Chevilly, de L'Hay, reliés entre eux, barricadés et crénelés, protégés par des batteries. La seconde ligne se développait à partir de Choisy-le-Roi et avait son centre à la Belle-Épine, puis continuait jusqu'à la Croix-de-Berny pour se prolonger en arrière de Châtillon. Elle avait pour appui, vers la Belle-Épine, deux gros ouvrages en terre balayant de leurs feux tout l'espace entre Thiais et L'Hay. La troisième ligne était à Villeneuve-le-Roi et n'avait pas une organisation moins forte. Ainsi une armée sortant par Villejuif aurait eu à disputer d'abord les deux premières lignes défendues par une infanterie fortement retranchée, protégées par une puissante artillerie, et elle se serait trouvée ensuite en face des ouvrages de Villeneuve-le-Roi.

Je ne parle pas de Châtillon, qui était à peu près inabordable. A l'ouest, dans toutes ces positions autour desquelles on avait d'abord tourné et où l'on devait revenir plus tard, les travaux allemands étaient formidables. Toutes ces hauteurs entre Paris et Versailles ne formaient qu'un épais massif de fortifications dont le point culminant était au plateau de la Bergerie, gardé par une immense redoute. La première ligne partant de la Seine vers La Malmaison se développait par Saint-Cucufa, Buzenval, la Bergerie, Villeneuve-l'Étang, jusqu'à Saint-Cloud et Sèvres. La seconde ligne, plus forte encore, plus redoutable par l'accumulation des défenses, passait par Bougival, la Celle Saint-Cloud, Beauregard, le château du Butard. Dans toutes ces positions, il n'y avait pas un mamelon, un coin de route, une maison, un mur de parc où il n'y eût un obstacle, une batterie. Tout se reliait. Montretout, dans ce vaste système, n'était qu'un avant-poste souvent disputé et peu gardé. La vraie défense commençait un peu plus loin et continuait jusqu'à Versailles, assez habilement combinée pour que même en occupant une première crête il fût impossible d'y mettre un canon en batterie. La puissance de l'investissement reposait sur ces travaux et sur la prévoyante disposition des forces de l'ennemi. Les Allemands n'ont jamais eu autour de Paris plus de 250,000 hommes, et par le fait, avec leurs travaux, en tenant toutes les voies, ils n'avaient pas besoin de plus que cela. M. de Moltke lui-même l'a dit,

il n'a pas caché son secret. Les troupes étaient placées de façon à supporter une première attaque, à gagner assez de temps pour pouvoir être secourues par des corps voisins. Si ces corps eux-mêmes ne suffisaient pas, ils devaient résister encore assez pour qu'on pût leur envoyer de nouveaux secours. C'est ce qui était arrivé à Champigny. On n'avait eu nullement besoin d'abord de dégarnir Versailles. Les Saxons qui étaient sur la rive droite de la Marne vers le nord n'avaient eu qu'à se rapprocher des Wurtembergeois, tandis que le IIe corps prussien, qui était vers Villeneuve-le-Roi, s'était rapproché de son côté en passant la Seine. Le second jour, le 2 décembre, devant l'acharnement et l'incertitude du combat, on faisait un effort; on réunissait pendant la nuit du 2 au 3 ces 80 bataillons que notre armée allait rencontrer devant elle, si elle eût tenté une nouvelle attaque.

C'était aussi ingénieux que puissant, et toutefois cette puissante, cette méthodique et redoutable organisation d'un investissement sans exemple avait certainement son point vulnérable. Cette armée de plus de 200,000 hommes engagée si loin de son pays, établie dans une région bientôt épuisée par la guerre, réduite à passer de longs mois devant une immense citadelle qu'elle convoitait, qu'elle assiégeait et qu'elle n'osait attaquer de vive force, cette armée avait besoin de se ravitailler sans cesse, de s'assurer des vivres, de renouveler ses munitions, d'amener sur ses lignes un colossal matériel de siége. Pour cela, il lui fallait des communications sûres et ininterrompues. L'état-major prussien ne s'y était point mépris, et depuis le premier moment il n'avait pas eu de plus vive préoccupation que d'adapter aux besoins de l'armée les chemins de fer sur lesquels il mettait la main. Ce n'est que par degrés et assez lentement, à dater de la chute de Toul, le 23 septembre, qu'on arrivait à régulariser les communications avec l'Allemagne par Wissembourg et Sarrebruck, en même temps qu'on disposait sur Paris de la ligne directe de Nancy, des lignes auxiliaires passant par Reims, Soissons, Mitry ou par Reims, Laon, La Fère, Gonesse, — puis enfin d'une dernière ligne par Blesme, Chaumont, Troyes, Montereau. Même après s'être assuré la ligne directe de Nancy, on ne pouvait pendant longtemps dépasser Nanteuil à 60 kilomètres des lignes d'investissement, par suite de la destruction d'ouvrages d'art; ce n'est qu'au commencement de décembre qu'on finissait par atteindre Lagny. Or à partir de Nanteuil il ne restait plus que la voie de terre; il fallait 5,000 ou 6,000 voitures qu'on ne trouvait pas en France, qu'on se voyait réduit à faire venir d'Allemagne. Les transports étaient d'une difficulté extrême, surtout à mesure qu'on avançait dans l'hiver, et le service des vivres, des munitions, n'était rien moins qu'assuré. Pour parer à l'imprévu, on s'efforçait par tous les

moyens d'amener la municipalité de Versailles à faire des approvisionnemens considérables, c'est-à-dire qu'on voulait se servir d'elle pour tirer des vivres de l'intérieur de la France, et naturellement la municipalité de Versailles faisait la sourde oreille. On avait parfois les plus vives inquiétudes au camp allemand, et le major Blume lui-même le dit : « Aussitôt qu'un à-coup se produisait dans le service, — et il était souvent impossible d'éviter qu'il en fût ainsi, — les expéditions se trouvaient inférieures aux demandes. Si en regard de cela on se représente l'énormité des besoins en ravitaillemens de toute espèce, on comprendra sans peine que fréquemment on se trouvât hors d'état d'expédier les objets même les plus nécessaires... »

Là était le point faible de cette machine de l'investissement à la fois puissante et fragile. Les Prussiens le sentaient si bien qu'au moindre accident ils déployaient la plus impitoyable rigueur : témoin le sort infligé au petit village de Fontenoy-sur-Moselle, à la suite de la rupture d'un pont; on incendiait le village, on frappait la Lorraine d'une contribution de 10 millions de francs, et on menaçait de fusiller sur place les ouvriers de Nancy qui ne voudraient pas se rendre au travail pour la réparation du pont. Une simple interruption de quelques jours suffisait en effet pour réduire aux abois l'armée allemande devant Paris, pour l'exposer à n'avoir plus de quoi vivre ni de quoi poursuivre le siége. Évidemment, si ce n'était pas facile de déterminer ces interruptions, ce n'était pas impossible, et les organisateurs de la défense en province auraient pu s'en préoccuper plus sérieusement; ils auraient dû comprendre qu'il y avait plusieurs manières de secourir Paris, et que la plus efficace n'était pas peut-être de mettre de grandes armées en bataille. M. Gambetta, au lieu de chicaner le général Trochu sur ses plans, sur la force ou la faiblesse des lignes d'investissement, sur tout ce qu'il ne savait pas, aurait bien mieux fait d'organiser cette guerre où était peut-être le salut de Paris. Si ce fut essayé, on l'essaya isolément, sans suite et presque sans secours du gouvernement. On préférait les grandes combinaisons, qui ne menaçaient l'investissement que de bien loin, et il en résultait que, le jour où les armées qu'on envoyait pour nous délivrer se voyaient rejetées loin de nous, Paris était définitivement abandonné à lui-même, selon l'aveu du général Trochu; mais dans cet abandon même il lui restait à combattre jusqu'au bout, à tirer son dernier coup de canon, à manger son dernier morceau de pain, à épuiser en un mot ses dernières misères, après avoir entrevu presque la délivrance à Champigny et à Villiers.

CHARLES DE MAZADE.

LES

CONQUÊTES GERMANIQUES

L'ÉCOLE ROMANISTE ET LA THÉORIE DES RACES.

Il peut paraître singulier et peut-être assez humiliant qu'entre toutes les opinions humaines les opinions historiques soient particulièrement variables et chancelantes. Les vérités de l'ordre métaphysique sont placées si haut qu'on ne s'étonne pas qu'à les contempler l'intelligence des hommes puisse se troubler et avoir à se reprendre ; mais il semblerait qu'en face des réalités de l'histoire, une fois acquises au domaine des souvenirs et du passé, le témoignage et le sentiment des contemporains, bientôt contrôlés, dussent suffire en se transmettant à travers les âges. Loin de là : ces réalités historiques, peut-être parce qu'elles sont après tout les œuvres de notre liberté essentiellement vivante, nous apparaissent comme douées d'une sorte de vie propre qui les transforme sans cesse, pendant que d'autre part la vue de chaque observateur se modifie suivant les sentimens et les idées de son temps. On ajoute, instruit ou ému par quelque ébranlement récent, aux observations des précédens historiens, ou bien on les réfute, ou bien on redit à son insu, en partie du moins, ce qu'ils avaient fait oublier : perpétuel travail de la pensée humaine sur les œuvres humaines, travail que nous ne devons pas après tout croire stérile, qui exerce, fortifie, et sert finalement au progrès de la vérité.

A combien d'opinions diverses et même contraires l'unique problème des origines et de la formation de la nation française n'a-t-il pas donné lieu ? Les uns, saisis de respect à la vue des œuvres accomplies par l'antique Rome, n'ont pas voulu croire qu'elle eût pu

succomber, vaincue par des peuples barbares; ils l'ont représentée comme une reine majestueuse cédant au seul poids du temps, et transmettant elle-même ses pleins pouvoirs à des héritiers dont l'unique vraie force allait être, disent-ils, son adoption. Les autres ont estimé que l'héritage de l'empire, quel qu'il fût, ne suffisait plus désormais, qu'une race nouvelle était appelée à recueillir une partie de cet héritage, et qu'aux deux élémens représentés par Rome et le christianisme un troisième devait se joindre pour former dans l'Europe occidentale les premières sociétés modernes. Les noms fort inégaux de Dubos et de Montesquieu dominent ces deux principaux groupes d'historiens et de critiques.

Assurément c'était un homme d'esprit que l'abbé Dubos. Distingué dès sa jeunesse par M. de Torcy, il prit une part active aux négociations d'Utrecht et de Rastadt, et continua ses utiles services pendant la régence. Il se fit connaître en même temps comme historien et homme de goût. Son *Histoire de la ligue de Cambrai* est un ouvrage sensé; ses *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1719), où il montre une réelle liberté de principes littéraires, des vues multiples et quelquefois hardies, une double connaissance de l'antiquité classique et de l'époque de la renaissance peu commune de son temps, lui ont mérité un sérieux éloge de Voltaire. On pourrait lui faire honneur d'avoir, dans une brochure politique, prédit soixante-dix ans à l'avance la sécession des colonies anglaises d'Amérique, s'il n'avait annoncé du même coup à la Grande-Bretagne, pour une époque prochaine, de funestes destinées. Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel après M. Dacier, il comptait, cela est sûr, parmi les esprits actifs et éclairés de son temps. Les étrangers les plus attentifs au mouvement littéraire de la France, David Hume par exemple, prêtaient l'oreille à ses théories : il avait un des premiers affirmé l'influence des climats.

On sait de quelle réaction furent suivies les cruelles dernières années du règne de Louis XIV. La liberté des opinions se donnant carrière, on discuta bientôt avec ardeur sur l'autorité royale, sur les pouvoirs des princes ou de la noblesse, sur l'opposition des parlemens et les droits des peuples. La vivacité des discussions enfantait les théories, l'esprit d'examen appelait la critique historique. Dubos ne resta pas à part; en face du comte de Boulainvilliers, suivant lequel, en conséquence de la victoire formelle des Francs en Gaule au ve siècle, l'institution d'une noblesse privilégiée continuait à peser de droit sur la nation, il publia en 1734 son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, ouvrage considérable, intéressant, mais paradoxal, où il soutint

que croire à une conquête de la Gaule par les Francs, c'était être victime d'une illusion historique. Les Francs étaient venus, disait-il, non pas en ennemis, mais en alliés, appelés par les Romains eux-mêmes, et bientôt engagés par des traités formels à les servir, comme manœuvres pour labourer leurs champs, comme soldats pour défendre leurs frontières. Pendant plus de deux siècles, les Francs avaient ainsi vécu sous la domination de l'empire, qu'ils acceptaient et dont ils devenaient les appuis. Ils recevaient des terres et conservaient leurs institutions et leurs coutumes, sans aucun détriment pour la population gallo-romaine; leurs chefs étaient fiers de recevoir les titres et les dignités que leur conféraient les empereurs. Quand donc Rome succomba épuisée, elle fit à ces barbares une cession bien en règle, par laquelle ils lui succédèrent légalement, en laissant subsister ses institutions et ses mœurs. L'abbé Dubos, aussi bien que le comte de Boulainvilliers, prétendait plier l'histoire à ses idées préconçues. Né dans les rangs de la bourgeoisie, il érigeait, à la place d'une aristocratie jalouse, une royauté maîtresse, qu'entouraient et servaient des citoyens égaux; diplomate habile et délié, il apercevait en plein ve siècle on ne sait quelles chancelleries internationales par l'œuvre desquelles toute une série de conventions et de protocoles liait entre eux les chefs barbares et les empereurs.

Montesquieu revenait alors d'Angleterre. Le spectacle des libertés britanniques ne lui avait pas fait oublier l'antique gloire de Rome, puisque précisément en 1734 il publiait ses célèbres *Considérations :* Polybe y est trop bien compris pour qu'on puisse rien conclure de l'ample développement qu'il a particulièrement donné aux causes de décadence; mais Montesquieu méditait en même temps son *Esprit des lois,* qu'il ne devait publier que quatorze ans plus tard, après l'avoir préparé pendant vingt années. Scrutateur pénétrant des divers élémens qui ont constitué les sociétés modernes autant qu'admirateur sincère de l'antiquité, il fut blessé de la vue partielle que Dubos prétendait substituer à la vérité historique, et il s'en exprima vivement. « Son ouvrage séduit beaucoup de gens, disait-il, parce qu'il est écrit avec beaucoup d'art, parce qu'on y suppose éternellement ce qui est en question, parce que plus on y manque de preuves, plus on y multiplie les probabilités. Le lecteur oublie qu'il a douté pour commencer à croire; mais, quand on examine bien, on trouve un colosse immense qui a des pieds d'argile; et c'est précisément parce que les pieds sont d'argile que le colosse est immense. Si le système de M. l'abbé Dubos avait eu de bons fondemens, il n'aurait pas été obligé de faire trois mortels volumes pour le prouver : il aurait tout trouvé dans son

sujet, et, sans aller chercher de toutes parts ce qui était très loin, la raison elle-même se serait chargée de placer cette vérité dans la chaîne des autres vérités. L'histoire et nos lois lui auraient dit : Ne prenez pas tant de peine, nous rendrons témoignage de vous. »

Que le système de l'abbé Dubos eût de faibles fondemens, comme le dit Montesquieu, il est facile de s'en convaincre dès ses premières pages. Reprochant aux historiens français qui l'ont précédé et même à la plupart de nos anciens chroniqueurs d'avoir cru à l'invasion germanique, il se demande comment ils ont pu commettre une telle erreur, et, quand il en recherche les sources, il trouve que c'est un contre-sens de Frédégaire qui a seul fait tout le mal! Il rencontre ensuite certains textes parlant de conventions stipulées entre l'empire et les barbares, et voilà ses pierres d'assise, voilà les pieds d'argile pour le colosse en trois volumes in-quarto. Montesquieu, lui, a considéré le problème avec une bien autre étendue de regard. Loin de s'enfermer dans l'unique question concernant la Gaule, c'est dans son ensemble qu'il a étudié le problème avec ses conséquences multiples et lointaines. Il a cru, et presque toute notre école historique moderne avec lui, qu'au commencement de notre histoire, au début de celle de tous les états de l'Europe occidentale, on doit considérer, en y attribuant une grande importance, les effets immédiats de l'invasion. A son exemple et à sa suite, mais chacun avec sa part d'originalité, nos derniers historiens ont mis en relief ce grand fait de la conquête germanique; ils ont dit ce qu'une race nouvelle avait apporté de sentimens nouveaux, mais aussi ce qu'il y avait eu de déchiremens et de souffrances dans une transformation sociale d'où la violence n'était pas exclue. Cette théorie édifiée sur la distinction entre des races diverses, entre des vainqueurs et des vaincus, a fait, nous le savons, son chemin depuis Montesquieu, et trop hardiment peut-être. L'école libérale, au commencement du siècle, a cru pouvoir y trouver des argumens politiques en vue des luttes qu'elle avait à soutenir. C'était abuser de cette théorie que de proclamer, comme faisait l'abbé Sieyès dès 1789, que le tiers était une nation par lui-même, et une nation complète, ou de répondre, comme faisait M. de Montlosier en 1814, qu'il y avait en face du tiers, sur le même sol, une autre nation complète aussi et plus ancienne et meilleure. Il est clair qu'on instituait de la sorte un dangereux antagonisme. L'extrême abus de la doctrine se produisait en 1848, sous la plume d'un publiciste tel que Proudhon, aux yeux duquel un prolétariat révolté contre la bourgeoisie était issu du sang celtique, et devait continuer la revendication en souvenir de Vercingétorix, son ancêtre, ou bien sous celle d'un écrivain tel qu'Eugène Sue, lorsque, au lendemain même des journées de juin, il mêlait ensemble, dans ses intrigues roma-

nesques, les haines de race aux excitations d'un haineux socialisme. En vain la chanson populaire, revendiquant la cause du sens commun, avait-elle conseillé l'union entre tous les enfans de la France, entre « Gaulois et Francs : » il semblait que chacun prît à tâche d'oublier l'immense et profond travail de fusion qui avait fait avec assez d'éclat pourtant la puissance et la gloire de la société française.

Assurément ce sont là des excès, mais si arbitraires et si dénués de saine raison qu'on n'en saurait rendre responsable Montesquieu et notre école historique moderne. N'en serait-ce pas un aussi que de ressusciter le système de l'abbé Dubos, de le dépasser même, de nier l'invasion germanique, et de déclarer en outre que l'arrivée des Germains dans l'empire a été ou bien un fait indifférent, inaperçu, absolument stérile et sans conséquence pour l'avenir, ou bien un vrai fléau, une mise en péril de tous progrès et de toute civilisation ?

Voilà en tout cas deux groupes d'opinions très diverses en présence : avec l'abbé Dubos, l'école que nous pouvons appeler *romaniste*, parce qu'elle ne voit guère dans le travail de la civilisation ultérieure, à moins de se retrancher sur les effets inexpliqués de ce qu'on appelle la force des circonstances, que la transformation de l'élément romain sous l'influence du christianisme, — avec Montesquieu tous ceux qui croient qu'à ces deux élémens de la société moderne il en faut ajouter un troisième, apport direct et conséquence immédiate de l'invasion. Des deux côtés des noms éminens : d'une part Augustin Thierry, sans cesse préoccupé, par esprit de libérale équité, de la distinction des races, et M. Guizot, également éloigné des extrêmes, — d'autre part des savans tels que Sismondi, M. Guérard, le subtil commentateur du Polyptyque d'Irminon, et M. Littré, l'auteur des *Études sur les barbares*. Le système romaniste, appuyé jusque dans notre temps par d'importans suffrages, renouvelé récemment ici même avec ardeur et talent (1), doit contenir une notable part de vérité, puisque des esprits d'une grande valeur l'ont accueilli et défendu. Nous croyons

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1872, l'étude de M. Fustel de Coulanges sur *l'Invasion germanique au cinquième siècle*. — Les mêmes questions que nous discutons ici ont dans ces derniers temps donné lieu à de nombreux travaux dont quelques-uns, terminés d'hier à peine, n'ont pas encore été livrés à une entière publicité. M. Charles Giraud, dans un mémoire inséré au *Journal des Savans* de novembre et décembre 1872, — M. Vuitry, dans une étude sur les impôts romains en Gaule, du VIe au Xe siècle, lue récemment à l'*Académie des sciences morales et politiques*, — M. Deloche, dans un ouvrage considérable sur les origines féodales, qui va paraître, — M. Léotard, dans un volume non encore publié, mais que nous avons sous les yeux, *sur la Condition des barbares dans l'empire au quatrième siècle*, ont tous fait acception de la distinction des races et du fait de la conquête.

toutefois qu'à le prendre dans toute sa rigueur il risquerait de mutiler et d'altérer l'histoire de nos origines. Recherchons en quelle mesure il est permis d'affirmer qu'il y a bien eu au commencement du moyen âge une double sorte d'invasion germanique et une véritable conquête, et voyons s'il n'est pas vrai que certains traits intimes et profonds, persistant jusque dans nos sociétés modernes, relèvent d'une autre influence que celle du génie romain ou du christianisme, et remontent en réalité jusqu'à cette conquête même.

I.

Nul n'a jamais cru ni enseigné que l'invasion germanique ait surpris le monde romain comme une subite avalanche. Une série de quatre ou cinq siècles, que dis-je? une série de dix siècles, depuis l'apparition des Cimbres jusqu'aux ravages des Northmans, jusqu'aux croisades, qui continuent à certains égards un mouvement si vaste, d'innombrables infiltrations amenant la barbarie, tantôt humble et docile, tantôt indisciplinable et perfide, jusqu'au centre de la société organisée de l'empire, et y créant mille nouveaux foyers, — outre cela des coups de violence, de grandes migrations de tribus qui, avec femmes et enfans, venaient occuper, par la force au besoin, des provinces romaines tout entières, et y dépouiller, soit brutalement, soit avec une apparence de légalité, les possesseurs, — il a fallu ces phases diverses, réparties sur un si long temps, pour voir s'accomplir dans toutes ses parties une évolution historique qui a été en réalité profondément complexe et ne saurait être demeurée inféconde.

La première et la principale cause qui rendait l'invasion inévitable a été l'irrémédiable affaiblissement de l'empire. César, en passant deux fois de sa personne sur la rive droite du Rhin, avait désigné de ce côté à ses successeurs l'espoir anticipé d'une nouvelle conquête, et Auguste en effet, après les expéditions hardies de ses deux beaux-fils, Drusus et Tibère, avait cru réduire tout le pays jusqu'à l'Elbe : le désastre de Varus était venu le convaincre de son erreur. Comme compensation de n'avoir pu s'assurer au-delà du Rhin une autre province, Rome forma dès lors sur le sol même de la Gaule et sur la rive occidentale du fleuve deux prétendues provinces de Germanie, en y comprenant tout au plus quelque étroit territoire de la rive droite, bientôt muni d'une ligne continue de fortifications. C'était marquer aux yeux de tous qu'après avoir pratiqué jusqu'alors une politique offensive à l'égard de ses voisins, elle ne prétendait plus, instruite par ses revers, qu'à une attitude purement défensive. Ces fortifications purent servir à prolonger sa

défense, mais elles n'empêchèrent finalement ni le retour des incursions ennemies, ni les rapports d'autre sorte avec les barbares. Entre populations voisines, quoique différentes par le degré de civilisation et la race, il ne se peut en aucun temps qu'il y ait uniquement et à toutes les heures des rapports hostiles. Peu à peu des rapprochemens s'opèrent, un certain équilibre, au moins dans la région intermédiaire, s'établit; des relations commencent, premiers liens facilement rompus par la guerre, renoués plus facilement encore après le départ des combattans. Des Germains étaient venus s'établir sur la rive gauche du Rhin, des Gallo-Romains avaient occupé plusieurs points de la rive droite. Les inévitables rapports de chaque jour appelèrent le commerce et les échanges. Ce qui nous a été conservé d'inscriptions parmi les ruines des villes romaines construites dans la région du Rhin témoigne de quelle activité commune ces riches contrées devinrent l'occasion et le foyer. Il sembla que l'énergie et la vie, qui allaient abandonner les provinces intérieures, se réfugiassent en se multipliant aux extrémités de la Gaule. Les Romains venaient demander aux barbares le chanvre et les sapins du Taunus, que des compagnies d'armateurs ou *nautæ* dirigeaient par flottage vers les arsenaux maritimes établis dans l'île des Bataves. Ils achetaient le bétail, les pelleteries, quelquefois le blé, et surtout un certain nombre de denrées très recherchées par la sensualité de l'époque impériale, les poissons du lac de Constance, les plumes et le foie d'une certaine espèce de canard dont on faisait de voluptueux oreillers et d'excellens pâtés, mais surtout les flaves chevelures, ou bien les pommades fabriquées par les Mattiaques pour teindre les cheveux et leur donner la riche couleur germanique fort recherchée des matrones romaines. La grande quantité d'eaux thermales avait particulièrement exercé une vive séduction, et les nombreux vestiges du luxe antique respirent encore au milieu de ces ruines. Les Germains de leur côté venaient acheter les produits de l'industrie occidentale, les étoffes, les ustensiles, les armes. Le Mercure des marchés, *Mercurius nundinator*, présidait à ces mutuels échanges; autour de lui se rangeait (nous en jugeons par les inscriptions) la foule des divinités étrangères, asiatiques, égyptiennes, celtiques, romaines ou grecques, tant ces frontières de l'empire étaient devenues le centre d'une vie active, le rendez-vous de toutes les nationalités.

Le commerce est une force; entre les mains d'un peuple énergique, il peut préparer et accomplir à moitié la conquête. Rome le pratiquait encore avec un apparent succès au temps des Antonins, alors que l'extrême Orient, le pays des Sères et l'Inde envoyaient leurs marchandises vers le port de Pouzzoles, où se rencontraient les

navires du monde connu. Pourquoi, dans cette autre sorte de lutte, Rome ne trouva-t-elle pas les moyens de réparer ses premiers échecs en face de la Germanie, et d'obtenir, comme il lui était arrivé plus d'une fois en d'autres temps, des soumissions volontaires se traduisant tôt ou tard par des acquisitions de territoire? L'explication en est simple : elle n'avait plus de vraie force que la majesté de son passé glorieux. Rome avait commis une grande faute, dont les résultats se sont montrés dès les premiers temps de l'empire. La conquête de l'Orient, celle de l'Égypte, lui avaient valu une affluence considérable de métaux précieux. Au lendemain de la soumission de la Macédoine, elle s'était trouvée si riche qu'elle avait affranchi ses citoyens du tribut; plus tard, l'abondant trésor de Cléopâtre avait permis à Octave de larges et dangereuses distributions aux soldats et au peuple. Rome avait cru pouvoir se passer désormais d'un actif développement du travail libre et de la production. D'une part, elle avait demandé à tout l'Orient ses plus précieux produits; de l'autre, elle avait abdiqué presque tout travail entre les mains des esclaves. C'était tarir les sources de la fortune nationale dans le même temps où les métaux précieux étaient, Pline l'Ancien en témoigne, reconquis par l'Inde, grâce à un commerce sans aucune réciprocité. Rome avait commis la faute d'un riche prodigue qui épuise son trésor; elle avait fait la même fatale méprise que l'Espagne du XVIIe siècle, à qui les lingots des Indes occidentales paraissaient devoir tenir lieu d'agriculture et d'industrie. Rome prolongea et aggrava son erreur. Après s'être reposée sur le travail servile, elle prit, en présence de la dépopulation et de la stérilité du sol, un parti désespéré : ce fut d'appeler elle-même les barbares, qu'elle n'avait pu vaincre, et de recruter parmi leurs tribus des laboureurs et des soldats. Ces Germains ne se montrèrent d'abord ni assez nombreux ni assez fidèles au souvenir de leur nationalité pour devenir redoutables. Bientôt cependant ce qui n'avait été d'abord qu'accidentel et passager devint permanent avec de plus graves conséquences; le nombre et l'importance s'augmentèrent des groupes barbares qui, soit vaincus et se livrant à discrétion, *deditícii*, soit à titre de *fédérés* (1), soit comme *lètes* ou soldats des frontières, entrèrent dans l'empire. Jadis Rome pouvait opposer à ces envahissemens successifs une cohésion politique et une force d'absorption qui triomphaient aisément d'une barbarie encore confuse et peu disciplinée; mais l'énergie romaine s'était depuis lors amoindrie, tandis qu'au contraire la Germanie, instruite par la lutte, s'était en

(1) L'origine et le sens du mot *lètes* sont obscurs. L'abbé Du Bos veut qu'il désigne des barbares *joyeux* (*laeti*) d'être les sujets de l'empire. C'est là une explication trop naïvement conforme au système du savant abbé pour n'être pas fort suspecte.

quelque mesure organisée à l'intérieur, de manière à ne plus envoyer au dehors que des élémens résistans ou moins prompts à se dissoudre. Ces premières et lentes infiltrations étaient bien le commencement de la conquête : l'ennemi prenait position au centre de la place, s'apprêtant à donner la main aux prochains agresseurs. A la veille même de la grande invasion de 406, l'évêque Synésius, adressant ses doléances à l'empereur d'Orient, disait: « Il n'y a pas une seule de nos familles où quelque Goth ne soit homme de service. Dans nos villes, le maçon, le porteur d'eau, le portefaix, sont des Goths. » Nous reconnaissons à cette propagande envahissante, à cette domesticité perfide la première phase de l'invasion germanique : l'abbé Dubos a eu raison de mettre cet aspect particulier en vive lumière, et l'on doit, pour avoir une juste idée de l'ensemble, y insister; mais il en faut suivre les conséquences : il faut observer les efforts multipliés des empereurs pour contenir ces groupes établis en deçà des frontières, quand par exemple, dépassant les limites des terres qui leur ont été assignées, ils empiètent sans scrupule autour d'eux sur le domaine public ou les propriétés particulières. Cette période de l'invasion en suppose et en amène évidemment une autre, qui est de conquête ouverte et souvent violente.

C'est ici qu'on oppose les traités conclus entre les barbares et la cour romaine. En effet, à la veille de presque tout établissement germanique dans l'intérieur de l'empire, les textes contemporains mentionnent une sorte d'accord ou même une cession impériale faite, suivant les apparences, en bonne forme et du meilleur gré du monde. Le malheur est que, dans la réalité, ces alliances, dès le commencement de la lutte, sont prodiguées d'un côté, violées de l'autre avec une aisance égale, et qu'au lendemain de ces bénévoles cessions de territoire plus ou moins authentiques, les mêmes récits nous montrent presque toujours les barbares procédant à une dépossession des Romains. Prenons garde d'être dupes d'un mot par lequel les écrivains romains désignaient peut-être simplement l'effort peu efficace des empereurs pour mettre la main sur les chefs barbares qu'ils avaient le plus à redouter. Arminius, le héros de la Germanie, avait, lui aussi, son *fœdus* avec Rome, — il est appelé dans Tacite *violator fœderis;* croit-on qu'il pouvait s'agir d'un acte diplomatique bien sérieux? Pense-t-on qu'on retrouvera quelque jour sur une plaque de bronze les articles de ce traité avec les signatures et les ratifications? Il y a une scène, — précisément elle ouvre la période des grandes invasions et de la conquête proprement dite, — qui montre bien ce qu'étaient ces traités. Elle a été parfois interprétée trop exclusivement, croyons-

nous, dans le sens de la thèse romaniste; il suffit de la lire dans l'historien contemporain qui nous l'a transmise en prenant soin de la commenter lui-même pour en avoir une impression assez différente et sans doute plus juste : il s'agit de l'entrée des Goths dans l'empire en 375.

Chassés de leurs demeures par les Huns, ces barbares se présentent en foule sur la rive gauche du bas Danube et demandent à être admis dans l'empire, s'offrant, bien entendu, comme faisaient déjà les Cimbres, à cultiver les terres qu'on leur concéderait et à servir en auxiliaires. Quand leurs messagers vinrent trouver l'empereur. dit Ammien Marcellin, les courtisans applaudirent; ils exaltèrent à l'envi le bonheur du prince, à qui la fortune apportait des recrues inopinément et des extrémités du monde. Vite il fallait un bon traité. L'incorporation de ces étrangers dans l'armée romaine allait la rendre invincible; le tribut que les provinces devaient en soldats, converti en argent, augmenterait indéfiniment les ressources du trésor; l'empire y gagnerait sécurité et richesse. L'empereur Valens conclut donc avec les chefs des Goths une convention stipulant l'admission des barbares, une distribution de vivres aussitôt après la traversée et la concession de terres en Thrace. On dépêcha aussitôt de nombreux agens pour faire opérer le passage; on se donna beaucoup de peine pour que nul de ces destructeurs de l'empire, c'est Ammien qui parle, ne restât sur l'autre bord, *ne qui romanam rem eversurus derelinqueretur*. Jour et nuit, en vertu de l'ordre impérial, les Goths, entassés sur des barques, des radeaux, des troncs d'arbre creusés, furent transportés en deçà du Danube. La presse était si grande que plus d'un périt dans les flots. Tant d'empressement et de labeur pour introduire le fléau et la ruine du monde romain! *Ita turbido instantium studio orbis romani pernicies ducebatur!* A-t-on assez remarqué ces expressions d'Ammien Marcellin? Voilà, il faut en convenir, un narrateur romain beaucoup moins romaniste que l'abbé Dubos. Il ne semble pas compter pour beaucoup le traité conclu avec les Goths; lui qui est mort vers 390, c'est-à-dire avant que l'invasion ne fût consommée, il prévoit fort bien la chute de l'empire, et ne conserve aucune illusion. On ne saurait dire, après l'avoir lu, que les contemporains n'aient pas eu l'idée d'une conquête : ce serait d'ailleurs oublier le langage constant des pères de l'église, les témoignages de l'émotion populaire, les singulières prédictions par où elle se traduisait, les pressentimens enfin des chefs barbares eux-mêmes. Pour ce qui est des Goths, on sait ce qui suivit. D'un autre côté, la cupidité des fonctionnaires impériaux irrita les immigrans, qui se révoltèrent; de l'autre, leur traité avec l'empereur ne les

avait pas empêchés d'appeler de nouvelles tribus auxquelles le passage avait été refusé. Il fallut que l'empereur Valens marchât avec son armée contre ses alliés d'un jour, si promptement rebelles. Il les rencontra près d'Andrinople et subit une entière défaite, qu'Ammien Marcellin place au-dessus du désastre de Cannes. Valens blessé s'était réfugié dans une cabane : ils l'entourèrent de paille et de bois, et la brûlèrent avec tous ceux qu'elle contenait. Ce que devinrent les provinces romaines ainsi occupées, Jornandès nous le dit assez clairement : « les Goths ne furent plus là des étrangers ni des fugitifs, mais en citoyens et en maîtres ils commandèrent aux possesseurs des terres. Ils tinrent sous leur autorité, *suo jure*, toutes les provinces septentrionales jusqu'au Danube... Ils s'établirent comme ils l'eussent fait sur leur sol natal. » De pareils témoignages sont formels : il est évident qu'il s'agit d'une prise de possession, d'une conquête véritable au lendemain d'un semblant de traité. Nous retrouverons, il est vrai, les Visigoths dans les cantonnemens assignés par l'empire; ils se conduiront quelquefois en dociles auxiliaires; leur chef Alaric tiendra beaucoup à devenir maître des milices; tout cela prouvera seulement que l'empire en détresse se prêtait de lui-même à l'invasion, et que certains chefs barbares savaient fort bien trouver dans ces dispositions un moyen de succès.

On verrait se représenter presque pour chaque province de l'Occident le même aspect que nous a offert l'entrée des Goths dans la Mésie, car l'invasion et la conquête ont procédé, peu s'en faut, partout de la même manière, suivant les traits généraux que nous venons de signaler. Une longue période d'infiltration a précédé; non-seulement sur toute la ligne des frontières intérieures, mais au centre des provinces romaines, elle a multiplié des groupes de barbares, d'abord isolés et dociles, très portés plus tard à l'indépendance, à l'usurpation, à la révolte. Une seconde période a couvert ses violences du prétexte perpétuel de conventions avec Rome, conventions que les historiens contemporains nous attestent, il est vrai, qui ont pu quelquefois profiter à l'empire, mais qui n'avaient plus de réelle importance depuis qu'il était hors d'état de les faire respecter. Enfin la dépossession des vaincus, tantôt restreinte et légale, tantôt brutale et étendue, est venue confirmer et sceller le fait de la conquête. Voyons ces traits se vérifier dans la Gaule romaine parmi tout un ensemble de circonstances particulières qui ne sauraient les effacer.

Aussi bien que les autres provinces, la Gaule avait reçu de bonne heure des Germains vaincus ou volontairement soumis. On les y acceptait comme ailleurs à titre d'auxiliaires, de lètes ou de colons. A la suite des Teutons et des Cimbres, une tribu de même ori-

gine, les Aduatiques, s'établit entre la Meuse et l'Escaut; à la suite d'Arioviste, jusqu'à trois tribus occupent le pays d'Alsace. Des cohortes germaniques viennent aider Jules César contre Vercingétorix; il les aura encore avec lui au passage du Rubicon et à Pharsale, et ce sera l'origine de cette garde tudesque des empereurs qu'on verra se mêler aux émeutes de Rome dès le temps de Vitellius, et qui se perpétuera dans Byzance jusqu'au temps des croisades par les célèbres Véringues. Agrippa, le ministre d'Auguste, transporte déjà des milliers de Bataves dans la Gaule belgique, et depuis, suivant son exemple, les Romains introduisirent des groupes nombreux de barbares dans l'intérieur de la Gaule. Les Francs aussi pénètrent dès le IIIe siècle. La *Notitia dignitatum*, cette sorte d'almanach impérial dressé vers 400, les montre établis à titre de lètes dans la Gaule occidentale et sur les rives du Rhin, dont la garde leur est confiée : ce n'est pas par eux, c'est par d'autres peuples d'origine également germanique que la Gaule romaine verra les premiers royaumes barbares se former sur son territoire.

La Gaule a été occupée de trois côtés différens au lendemain de la grande invasion de 406. Les Visigoths arrivent en 412, par le sud-est. Ils viennent d'Italie, où, sous leur grand chef Alaric, ils ont pris Rome, ce qui est déjà significatif. Ataulf, son successeur, fait passer les Alpes à cette multitude de soldats, de femmes et d'enfans. Narbonne, puis Toulouse et Bordeaux sont forcées d'ouvrir leurs portes. Il est vrai que presque aussitôt, sur l'invitation du gouvernement impérial, ils s'en vont en Espagne reprendre les provinces romaines que les Alains et les Vandales, après avoir forcé la ligne du Rhin et traversé en courant toute la Gaule, venaient de lui enlever. Les empereurs donnaient très volontiers ainsi à des chefs barbares la mission d'aller reconquérir les territoires que d'autres barbares avaient usurpés. Ces chefs, s'ils revenaient vainqueurs, déclaraient, pour peu qu'on les en pressât, n'avoir triomphé qu'au nom de l'empire. Chacun y trouvait son compte, à des titres divers : cela servait la vanité des uns et la cupidité des autres. Quand les Goths sont de retour en Gaule, cinq ans après, Honorius leur donne en récompense un vaste pays, la seconde Aquitaine, depuis Toulouse en suivant les rives de la Garonne jusqu'à la mer. Voilà, il est vrai, des concessions formelles; mais il ne faut pas croire que les barbares se contentent longtemps de ce qui leur a été assigné; leur royaume comprend bientôt, avec l'Espagne entière, toute la Gaule au sud de la Loire : l'Auvergne est cédée à leur roi Euric par l'empereur Julius Nepos en 475. Dira-t-on, en rappelant cette mission en Espagne et cette double concession impériale, qu'il n'y a pas eu conquête au sud de la Loire de la part des

Goths? Les contemporains eux-mêmes répondront. Sidoine Apollinaire ne s'élève pas seulement comme évêque de Clermont contre des ennemis ariens et persécuteurs, il parle aussi comme citoyen de l'empire quand il se plaint, dans une de ses lettres, de ce que les barbares ont envahi son territoire et l'ont conquis par les armes. « C'est le triste sort de notre Auvergne, dit-il, d'être ouverte à leur irruption. Nous excitons particulièrement leur haine en ce que nous sommes le dernier obstacle qui les empêche de s'étendre jusqu'aux rives de la Loire; leur farouche ambition dévore à l'avance l'importune barrière. » Jornandès ne s'y trompe pas davantage quand il dit que le roi Euric, voyant l'instabilité des empereurs de Rome, prétendit s'emparer de la Gaule et la tenir de son plein droit, *crebram mutationem romanorum principum cernens, Gallias suo jure nisus est occupare*, ou bien lorsqu'il ajoute peu après : « Le roi Euric fut tué dans la dix-neuvième année de son règne; il possédait de son plein droit, *jure proprio*, l'Espagne et la Gaule. » Salvien n'est pas d'un autre sentiment alors que, s'élevant contre les vices et la corruption des habitans de l'Aquitaine, il leur montre qu'ils ne doivent pas s'étonner si Dieu a transporté leurs terres entre les mains des barbares et si un grand nombre d'entre eux est privé de patrie. Il ne s'agit pas ici de déclamation : ces expressions des contemporains n'auraient offert absolument aucun sens, s'il n'y avait eu qu'une juxtaposition de peuples par suite des traités au lieu d'une conquête.

La partie orientale de la Gaule fut occupée par les Burgundes. Quelques témoignages contemporains les représentent, il est vrai, comme ayant été d'humeur pacifique; il n'est pas douteux qu'ils n'aient eu, eux aussi, des conventions avec l'empire, et leurs rois portaient à l'envi les titres romains de maître de la cavalerie, de comte et de patrice. D'autre part cependant c'est le peuple des *Nibelungen*; Ammien Marcellin les dit très redoutables, et, selon Jornandès, ils ravagèrent pendant plusieurs années les provinces frontières. Il fallait bien qu'ils fussent tout au moins gênans, puisque Aétius dut marcher contre eux avant de les avoir pour alliés à Châlons. Le gouvernement impérial leur concéda des terres en Savoie, nous dit-on; mais y restèrent-ils paisiblement enfermés? Non certes, ils s'étendirent fort au-delà, et le royaume burgunde comprit bientôt tout le pays de Genève, Besançon, Lyon et Vienne, que les empereurs apparemment ne leur avaient pas donné. Volontiers du reste on leur aurait offert une nouvelle concession pour qu'ils prissent moitié moins.

Nous avons, ce semble, pour nous convaincre que les Visigoths et les Burgundes se sont établis au sud et à l'est de la Gaule par

une véritable conquête, une sorte de preuve décisive dans leurs lois, qui nous sont restées. Ces lois attestent une dépossession légale du sol, exercée en certaine proportion contre les Romains vaincus. Voici par exemple comment s'exprime la loi des Visigoths dans un de ses articles, intitulé *du Partage des terres entre le Goth et le Romain.* « Que nul ne porte atteinte d'aucune façon au partage des terres labourables et des bois entre le Goth et le Romain. Que le Romain ne revendique ou ne réclame pour lui rien des deux parts qui reviennent au Goth; que le Goth, de son côté, ne revendique et n'usurpe rien du tiers qui appartient au Romain, à moins qu'il n'en doive quelque chose à notre libéralité. » Un autre article de la même loi veille encore à ce que le tiers du Romain ne puisse être usurpé. Or quel autre sens peut-on attribuer à cette expression : *divisio terrarum*, que celui du partage des terres? et comment le mot *tertia* signifierait-il ici autre chose que la troisième partie du domaine divisé? Les traits particuliers viennent à l'appui. Nous venons de voir le roi barbare réservant à sa propre libéralité le droit de disposer, au profit d'un Goth, même de ce tiers unique destiné au Romain; or Sidoine Apollinaire, dans sa correspondance, signale plus d'un exemple de ces grâces ou de ces refus arbitraires. Lampride, rhéteur bordelais, a recouvré son domaine par la seule faveur du roi Euric. Sidoine l'en félicite en rappelant Virgile, victime, lui aussi, d'une violente spoliation que répara une faveur princière :

> Tu jam, ô Tityre, rura post recepta,
> Myrtos inter et platanona pervagatus
> Pulsas barbyton.

Lampride pouvait répondre par des sentimens de condoléance aux félicitations de son ami. En effet, Sidoine, par suite de la mort de sa belle-mère, avait dû entrer en possession d'un petit héritage, d'un de ces *tiers* que les Goths étaient tenus de respecter. En vain s'était-il rendu à Bordeaux pour invoquer la faveur d'Euric; le roi, occupé, dit-il, de répondre à l'univers soumis, n'avait pas eu le temps d'écouter sa prière. En vain, pour hâter la conclusion, offrait-il de sacrifier la moitié de ce tiers; il ne put rien obtenir. C'étaient en effet des vaincus, ces grands personnages de Rome ou de la Gaule; c'était un vaincu, ce Paulin de Pella, riche propriétaire bordelais, qui, dans son petit poème de l'*Eucharisticum*, contemporain de la conquête, nous a transmis ses gémissemens. S'il ne reçut pas tout d'abord quelque hôte barbare sur son cher domaine, ce fut pour le voir exposé davantage encore au pillage des soldats. La malencontreuse dignité de comte des largesses sacrées qu'Attale, cette ombre d'empereur, lui avait conférée en un tel mo-

ment, ne servit qu'à le désigner aux spoliations. Il avait quelques biens en Épire, comme autrefois Atticus, l'ami de Cicéron, et il aurait pu s'y retirer; mais l'amour du pays le retenait, il s'en alla vieillir à Marseille dans l'abandon et la pauvreté.

Sur ce point important de la dépossession du sol, la loi burgunde paraît également précise. Rédigée une trentaine d'années après la conquête, elle nous permet d'en apprécier le mode et les premiers résultats. Le titre 54 par exemple nous instruit d'un partage attribuant à une partie des Burgundes un tiers des esclaves et deux tiers des terres cultivables, pris évidemment sur les domaines particuliers, car autrement il ne serait pas question de fractions telles que ces deux tiers. Un certain nombre de Burgundes avaient reçu tout d'abord du roi, sur les terres fiscales ou terres publiques, des lots suffisans, et on leur avait donc interdit de prétendre à être compris en outre dans le partage des domaines privés. Leur cupidité ayant méprisé cette défense, la loi intervient, et le titre 54 a pour objet de les forcer à rendre ce qu'ils ont usurpé : « quiconque, ayant reçu de notre libéralité des esclaves et des terres, aura pris en outre, contre notre défense, quelques parties des terres d'un hôte romain, devra les restituer sans délai, afin que la sécurité soit rendue à ceux auxquels il a été fait tort, *huc usque contemptis.* » Non-seulement le Romain est en partie dépossédé, mais la loi fait de visibles efforts pour conserver dans la famille burgunde le lot acquis par le fait de la conquête. C'était par exemple chez ce peuple une coutume devenue nationale que le père de famille partageât en portions égales, de son vivant même, sa fortune avec ses fils, probablement en se réservant moitié du tout (1). Une loi ultérieure survient et permet au père de disposer comme il l'entend de sa fortune, patrimoine et acquêts; mais elle excepte formellement de cette libre disposition le lot de la conquête, *sors* ou *terra sortis titulo acquisita,* qui doit continuer à être transmis, selon la tradition, à ses héritiers de son vivant (2). C'est l'ancien principe de la permanence et de la solidité de la famille germanique qui reparaît. La loi est si jalouse de sauvegarder la propriété nouvellement acquise, et de fixer ainsi le barbare à sa nouvelle patrie, qu'elle s'efforce de le lier à cette propriété en restreignant le plus possible son droit d'aliénation. C'est le sens du titre 84 : « ayant été informé qu'un certain nombre de nos sujets burgundes sont trop empressés à se défaire de leurs lots, nous avons cru devoir ordonner par la présente loi que nul ne pourra vendre sa terre, s'il ne possède ailleurs un autre lot ou d'autres terres. »

(1) Titre LI, § 1.
(2) Titre I, § 1.

Retrouverons-nous dans l'établissement des tribus franques les mêmes traits de conquête que nous ont offerts les établissemens des Visigoths et des Burgundes? Sera-ce du plein gré du gouvernement impérial qu'après avoir fait pendant un temps leur devoir comme alliés et gardiens de la frontière rhénane, les Francs se joindront eux-mêmes aux envahisseurs et s'avanceront d'étape en étape? S'établiront-ils pacifiquement en Gaule? prendront-ils pour eux, par un partage légal, comme les Burgundes et les Visigoths, une certaine portion des terres?

Il faut absolument distinguer entre les diverses régions de la Gaule par eux successivement occupées : ces régions n'offraient pas toutes les mêmes conditions politiques; les Francs ne les abordaient pas en d'égales dispositions, elles ne reçurent pas d'eux un traitement uniforme. Quant au nord-est, dont ils s'emparèrent dans une première période de leurs envahissemens, comment pourrait-on douter que l'occupation franque y ait apparu comme une conquête oppressive et violente? Le nom des Francs apparaît pour la première fois vers 240, et déjà Aurélien leur livre des combats sanglans, que rappelle la chanson militaire *Mille Francos, mille Persas semel occidimus.* Probus doit les expulser de la Gaule, dont ils se sont presque emparés : *Galliæ omnes a Germanis possessæ.*. Il les poursuit au-delà du Rhin; mais il doit se contenter d'ajouter quelque nouveau mur à la ligne de fortification commencée dès le temps de Tibère, et qui joint désormais, de Cologne à Ratisbonne, le Rhin et le Danube. Un certain nombre de ses captifs ont été transportés aux extrémités du monde romain, sur les côtes de la Mer-Noire; ils se saisissent de quelques navires, s'engagent sur la Méditerranée, prennent Syracuse au passage, traversent le détroit, et rentrent dans leur patrie par l'Atlantique et la Mer du Nord : c'est déjà, à quelques siècles de distance, le même sang de hardis pirates qui suscitera les navigateurs northmans. La lutte incessante recommence après Probus. Constance Chlore passe vingt années à combattre les Francs. Constantin livre aux bêtes dans le cirque de Trèves deux de leurs chefs, contre lesquels, dit un contemporain, les insultes des spectateurs s'acharnent, en forme de vengeance, aussi cruellement que les morsures des bêtes féroces. Julien, son neveu, les bat après qu'ils ont brûlé quarante-cinq villes dans la région du Rhin et tout dévasté jusqu'à la Meuse. Il a surtout affaire aux Francs-Saliens, qui se sont établis hardiment sur le sol romain, en Toxandrie, c'est-à-dire de la Meuse à l'Escaut, *ausos in romano solo habitacula sibi figere prælicenter.*

Est-ce que ce n'est pas là déjà l'invasion? Est-ce que ce n'est pas le commencement de la conquête? Que peut opposer le système

de Dubos à la brutale simplicité des faits? Cela n'empêche pas d'ailleurs que Julien lui-même n'ait traité avec certaines tribus des Francs et n'ait tâché de les opposer, en achetant leur concours, au reste des envahisseurs. Il faut lire dans le chroniqueur byzantin Zosime le curieux récit de l'habile tactique par laquelle il savait se servir des barbares contre les barbares. Il y avait un Germain Charietto, renommé pour sa grande taille et sa force prodigieuse, et redouté pour ses actes de brigandage; las d'une telle vie sans doute, il vint s'établir à Trèves. Témoin, dans cette grande ville, des maux qu'y produisaient des incursions auxquelles hier encore il prenait part, il résolut de s'y opposer désormais et de les punir. Comme les pillards d'au-delà du Rhin se partageaient en petites troupes pour accomplir leurs dévastations pendant la nuit, et se réfugiaient le jour au fond des bois voisins de la frontière, où les soldats romains n'osaient pénétrer pour les atteindre, Charietto réunit quelques braves, se glissa dans ces bois, et, répandant autour de lui la terreur, fit de nombreux prisonniers auxquels invariablement il coupait la tête. Il envoyait ces trophées à Julien, qui les lui payait. Bientôt même Julien parvint à lui recruter, parmi les Francs-Saliens, une petite armée. Les fuyards qui échappaient à Charietto tombaient dans les rangs des troupes régulières, échelonnées sur la lisière des bois. Julien parvint de la sorte à procurer quelque sécurité au nord-est de la Gaule, et Charietto fut admis avec un grade assez élevé dans l'armée romaine. Voilà au vif l'histoire de ces temps, voilà ce qu'était la lutte sur les frontières, et souvent aussi dans l'intérieur, le long des fleuves infestés de pirates, et aux environs des cantonnemens barbares. Julien confia aux Francs le passage du Rhin, et ils firent assez bonne garde en effet pendant quelque temps; on les vit, durant le dernier tiers du IVe siècle, seconder les armées qui revendiquaient l'intégrité de l'empire. Ils prenaient à la conservation de l'édifice une part désormais intéressée; bientôt ils se joignaient eux-mêmes au mouvement de la conquête, s'avançant par sûres étapes, et laissant derrière eux les traces pour longtemps visibles de leur occupation ou de leur passage. L'évêque saint Waast, en l'année 500, ne trouve pas de chrétiens dans Arras. Du pays de Gand et de celui de Tournai il est dit, dans la vie de saint Amand, qu'au milieu du VIIe siècle les anciens habitans y avaient abandonné le culte du vrai Dieu pour adorer les arbres et les pierres. Les dernières traces du paganisme ne disparurent du Brabant et de la région des Ardennes qu'au milieu du VIIIe siècle. Or l'effacement ou le retard du christianisme dans cette région de la Gaule, couverte jadis de florissantes villes romaines, et devenue au temps des Antonins le centre d'un riche commerce

avec la Germanie, ne peut qu'avoir coïncidé avec une sorte d'anéantissement de l'ancienne population, et quelle autre cause y pourrait-on deviner que l'occupation franque? On lit dans les *Vies des saints* que, maîtres de Tournai, les Francs ordonnèrent à tous les chrétiens d'en sortir et leur confisquèrent tous leurs biens. Clodion, lorsqu'il prit Cambrai, fit tuer tous les Romains qu'il y rencontra. Sidoine gémit dans ses lettres de ce que la langue latine ait disparu des contrées belge et rhénane. Une parente de Salvien qui habitait Cologne, une matrone romaine, comme on disait encore, réduite en captivité, en vint à une telle misère qu'elle dut, pour subsister, s'engager comme servante auprès des femmes de ces barbares. Les témoignages analogues seraient aisément multipliés à l'infini. C'est qu'il s'était agi de très bonne heure ici pour les Francs d'un établissement définitif et non plus seulement d'expéditions temporaires. Leur long séjour sur la rive occidentale comme gardiens du fleuve les avait mis en état d'éloigner toute résistance sérieuse du gouvernement impérial ou des populations mêmes.

Le nord de la Gaule acquis aux Francs, l'est aux Burgundes et le sud aux Visigoths, il restait encore au centre une Gaule romaine. Faut-il croire que, lorsque nos premiers Mérovingiens s'avançaient en maîtres jusqu'à la Somme, et les petits rois des autres tribus franques jusque dans l'ouest, jusqu'au Mans, tout cela fût conforme à la politique impériale, et ne lui parût offrir que de fidèles alliés? La chancellerie romaine pouvait bien s'obstiner à considérer ces groupes barbares comme des auxiliaires en cantonnemens, elle pouvait revendiquer encore la souveraineté des contrées occupées par eux; mais ces prétentions ne changent rien à la réalité des choses. Si le Romain Syagrius avait pu s'opposer à ce que Clovis s'emparât de sa résidence, Soissons, après l'avoir complétement battu, s'il avait pu défendre de même Narbonne et Arles contre les Visigoths, certes il l'aurait fait. Clovis eut encore après Soissons, nous dit Grégoire de Tours, beaucoup de combats à soutenir, beaucoup de victoires à remporter; il lui fallut dix années entières pour étendre pas à pas son royaume jusqu'à la Seine et ensuite jusqu'à la Loire; il rencontra, nous dit-on expressément, beaucoup de résistances. Que peut-on trouver dans tout ceci qui ne soit d'une conquête?

Le grand argument de l'abbé Dubos, qu'on a depuis répété et renouvelé, et qui est, avec le souvenir des traités, comme la clé de voûte de son système, c'est que les prédécesseurs de Clovis, et Clovis lui-même dès ses premiers pas, avaient reçu le titre de maître de la milice, preuve que Rome ou Byzance après elle, si elle trouvait ces chefs barbares assez peu dociles, sanctionnait pourtant

leurs succès : ils ne régnaient que par sa délégation et sous sa suzeraineté. Il y a, croyons-nous, deux réponses à faire. D'abord la fameuse lettre de saint Remi, par laquelle Dubos a voulu prouver que Clovis était, dès son avénement, maître de la milice, nous est suspecte, au moins pour sa date. L'essai de restitution qu'en a tenté naguère M. Huillard-Bréholles est trop hardi. On comprend mal que l'évêque parle au jeune chef païen de ses prêtres, *sacerdotibus tuis*; plusieurs croient cette pièce, si elle est authentique, adressée à un fils de Clovis. De plus ces titres conférés par l'empire étaient bien loin de lui être des gages assurés d'obéissance. Nous savons bien que les rois barbares en étaient avides; il en avait été toujours de la sorte depuis Arioviste, à qui Jules César, pendant l'année de son consulat, cinq cents ans plus tôt, avait fait conférer le titre de « roi ami du peuple romain. » On trouve sur les médailles des petits rois du Bosphore, contemporains d'Auguste et de Tibère, la représentation des insignes consulaires que le sénat leur avait décernés : une couronne sur une chaise curule entre une lance accompagnée d'un bouclier et d'un sceptre consulaire. C'est un pareil honneur que l'empereur de Byzance, fidèle aux anciennes traditions romaines, accordait en 509 à Clovis. Ce chef franc revêtit dans l'église de Saint-Martin de Tours la tunique de pourpre et la chlamyde; il ceignit le diadème et se rendit à cheval vers la cathédrale, au milieu d'un peuple qui l'acclamait et auquel il jetait des pièces d'argent et d'or. On peut voir dans la joie qui l'anime un sentiment de vanité personnelle ou bien un reflet du prestige que Rome exerçait sur l'esprit des barbares; mais il y avait moins de naïveté sans doute que de calcul et de politique habile, soit pour en imposer par ces honneurs à ses guerriers francs, soit pour se faire accepter des Gallo-Romains en se donnant comme le délégué de l'autorité légitime, sauf à soutenir ses prétentions par les armes. On comprend très bien ce qu'y pouvaient gagner ces chefs germains; à les supposer cependant privés de ces faveurs suprêmes, on ne voit pas que les choses eussent dû suivre un autre cours, et, quant aux empereurs, il faut remarquer que s'ils conféraient ces titres, le plus souvent accompagnés de missions militaires, c'était presque toujours pour susciter contre quelque ennemi barbare qui les serrait de près un autre chef barbare intéressé à paraître les servir. Nulle de ces combinaisons ne contredit le fait d'une conquête germanique.

Ne retrouverons-nous pas du reste chez les Francs aussi la dépossession du sol au détriment des vaincus? Il est vrai qu'aucun témoignage précis n'affirme qu'il y ait eu à la suite des victoires de Clovis un partage des terres comme après l'établissement des

Visigoths et des Burgundes; mais peut-être y eut-il ici quelque chose de pire. C'est le cas assurément, nous l'avons vu, pour le nord-est de la Gaule. Quant au centre, il faut remarquer que les rois mérovingiens apparaissent immédiatement comme ayant en main une portion considérable de la propriété foncière. C'étaient, dit-on, les terres de l'ancien fisc impérial dont ils disposaient, de sorte qu'il leur fut aisé de récompenser leurs fidèles sans toucher aux propriétés des Gallo-Romains. Soit; mais ne doit-on pas noter que, pendant le passage d'une domination à l'autre, le fisc a dû engloutir, au détriment des possesseurs romains, une grande quantité de ces mêmes terres que nous voyons ensuite distribuer libéralement aux leudes germaniques? Thierry, fils de Clovis, apprend que, sur le faux bruit de sa mort, quelques citoyens d'Auvergne ont invité le roi Childebert à venir prendre possession de la province à son détriment. Il se met immédiatement en route avec ses soldats, à qui d'avance il a promis le pillage, et, comme en pays ennemi, il ravage et détruit, dépouille les habitans sans distinction, entraîne après lui de nombreux prisonniers destinés à l'esclavage, et ne laisse, dit Grégoire de Tours, que la terre nue qu'il ne peut emporter. Cette terre qui subsiste rentrera-t-elle aux mains de ses possesseurs? Non; abandonnée par suite de la guerre, elle devient propriété du fisc royal. Le fisc, d'après les règles instituées par les Romains eux-mêmes, et que les nouveaux maîtres se gardent d'abolir, absorbe les biens en déshérence, les terres confisquées ou restées désertes. Quand nous lisons dans les *Vies des saints* leurs visites et quelquefois leurs établissemens dans ce qu'ils appellent des *déserts*, ces lieux font toujours partie du fisc royal; ces solitudes, elles étaient naguère encore habitées : la civilisation romaine et la propriété privée en ont promptement disparu pendant les ravages de l'invasion : elles ont été la proie des vainqueurs.

Pourquoi au reste les barbares se seraient-ils abstenus de spoliations dont Rome elle-même avait sans cesse jadis donné l'exemple, et pourquoi ceux qui ne veulent voir dans ces Germains du ve siècle que des auxiliaires de l'empire, devenus de gré à gré ses successeurs, s'étonneraient-ils de les voir imiter et continuer aux dépens des Romains les traditions romaines? L'ancienne Rome n'expropriait pas seulement ses vaincus, dont le territoire (Appien nous l'apprend dans une page célèbre) était partagé en trois portions pour être vendu au profit du trésor public, ou donné aux pauvres citoyens, ou affermé à titre d'*ager publicus;* elle ne respectait pas beaucoup plus ses propres sujets, quand elle avait à pourvoir par exemple ses légionnaires licenciés. De malheureuses villes, même italiennes, étaient livrées en proie aux colonies de vétérans, et Auguste se vante d'avoir le premier stipulé en faveur des propriétaires quelques indemnités.

Virgile vit deux fois un grossier centurion le chasser de son petit domaine, et il n'échappa un jour à la brutalité du spoliateur qu'en se jetant dans le Mincio. Horace, Tibulle, Properce, furent de même expropriés, et vinrent à Rome, avec une foule d'autres moins illustres, implorer quelque puissant protecteur. Même après le temps des guerres civiles, et quand l'administration impériale eut introduit une administration mieux réglée, le régime des cantonnemens militaires paraît avoir préparé des cadres tout faits pour l'invasion germanique. Aux termes d'une loi d'Arcadius et Honorius, insérée au code théodosien, et qui résume sans doute une série de dispositions antérieures, les soldats romains en quartier avaient à leur disposition, chez tout propriétaire de la contrée, le tiers du domaine. On ne saurait affirmer, faute de textes à l'appui, que lorsque Arioviste, l'adversaire de César, exigeait des Séquanes, ses alliés, un tiers de leurs terres pour ses Suèves, et ensuite un autre tiers pour un contingent d'autres barbares, qui le rejoignaient après coup, ce fût là déjà une imitation de la coutume romaine. Ce que l'on peut croire du moins, c'est que les premiers barbares, Goths et Hérules, venus en Italie avec la condition de mercenaires, lorsqu'ils prenaient, comme on nous dit, un tiers des terres, pouvaient bien paraître ne réclamer que ce qui leur était dû comme à des troupes romaines en cantonnement. La transition se marque par de curieux traits au sud de la Gaule. Paulin de Pella, dans le poème que nous avons cité plus haut, montre bien qu'on y était fort habitué à ces billets de logement; il nous dit même qu'au milieu de ces temps troublés ce pouvait être quelquefois une garantie contre les excès d'une soldatesque insolente que d'avoir chez soi un hôte barbare. Il lui arriva un singulier épisode. Il était à Marseille, triste et ruiné, pleurant la perte de son domaine, quand un messager lui apporta une somme d'argent qu'un de ces Visigoths lui envoyait en échange d'une petite maison voisine de Bordeaux, que ce barbare voulait acquérir légitimement de lui. La somme, nous dit Paulin, était bien loin de représenter la valeur; mais il ne refusa pas ce faible dédommagement d'un désastre contre lequel il ne pouvait d'aucune façon réclamer; cela l'aida quelque peu à payer ses dettes. Voilà une de ces exceptions qui, à nos yeux, confirment la règle; de tels détails nous représentent exactement la bizarre et cruelle époque de transition par laquelle commença la vraie conquête. La violence en était l'élément quotidien; toutefois elle ne s'exerçait pas toujours par la dévastation et la force brutale : une prétendue légalité tournait en spoliation inévitable et régulière les traditions mêmes et les procédés du gouvernement romain. Les barbares, au nom de leurs traités avec l'empire, réclamaient le droit de cantonnement sur une partie de chaque domaine prin-

cipal. Seulement, tandis qu'autrefois ce n'était que pour le temps de leur passage, on s'aperçut qu'ils s'établissaient dorénavant en propriétaires, et que, s'ils daignaient observer une certaine méthode dans cette véritable prise de possession, ils ne se faisaient pas scrupule de changer les règlemens traditionnels, en prenant par exemple les deux tiers des terres au lieu du tiers consacré.

Un autre signe de la conquête difficile à contester, c'est la différence des divers taux du *wehrgeld* entre les Francs et les Romains. On lit dans la loi salique : « Si quelqu'un tue un des barbares fidèles du roi, il paiera un wehrgeld de 600 sous d'or. Si quelqu'un tue un Romain, convive du roi, il paiera 300 sous. — Si un Romain enchaîne un Franc sans un juste motif, il paiera 30 sous d'or; mais si c'est un Franc qui enchaîne un Romain sans motif, il n'en paiera que 15. — Si un Franc est volé par un Romain, celui-ci paie une amende de 62 sous d'or; mais si c'est un Romain qui est volé par un Franc, celui-ci ne paie que 30 sous d'or. » D'un autre côté, le 36e titre de la loi ripuaire est ainsi conçu : « Si un Ripuaire tue un hôte franc, qu'il soit taxé à 200 sous d'or. Si un Ripuaire tue un hôte burgunde, un hôte alaman ou frison, ou bavarois ou saxon, qu'il soit taxé à 160 sous. Si un Ripuaire tue un hôte romain, qu'il soit taxé à 100 sous. » N'est-il pas naturel de penser que ces différentes évaluations marquent des degrés différens de condition politique et sociale? Si les Francs revendiquent pour eux-mêmes un wehrgeld supérieur, n'est-ce pas parce que, dans cette société formée de plusieurs peuples, ils se croient le droit de parler en maîtres? Si le Romain au contraire est évalué juste à la moitié du Franc et à peu près aux deux tiers de tout autre Germain, n'est-ce pas parce qu'il est le vaincu, pendant que les autres peuples barbares, jadis vaincus aussi sans doute par les Francs, sont toutefois relevés en quelque mesure par le souvenir d'une association récente précisément contre les Romains, et surtout par celui d'une origine, d'une nationalité commune? Si quelque part l'idée de race apparaît, il semble que ce soit ici, et qu'il ne puisse pas y avoir de plus incontestable signe d'une conquête subie. L'analogie avec certaines dispositions des lois franques relativement aux Francs eux-mêmes ferait ressortir encore, s'il en était besoin, le sens réel de la condition faite aux Romains. Le meurtre d'un comte qui a toujours été homme libre se paie 600 sous, mais celui d'un comte qui s'est élevé par l'affranchissement ne se paie que 300 sous. Dans ces cas comme pour ce qui concerne les Romains, la loi fait subsister le souvenir d'une tache primitive et indélébile. L'ancien affranchi et l'ancien vaincu pourront bien s'élever au milieu des Francs, mais jamais à des rangs égaux à ceux de leurs pairs sur qui ne pèsera pas la même indignité originelle. Être

né de la race romaine ou bien être né non libre, même parmi les Francs, ce sont deux causes d'une certaine infériorité inévitable. « Tout cela, dit Montesquieu, devait être accablant pour les Romains... Cependant, continue-t-il, M. l'abbé Dubos forme son système sur la présupposition que les Francs étaient les meilleurs amis des Romains. Ils étaient leurs amis comme les Tartares qui conquirent la Chine étaient amis des Chinois ! »

Savigny a pensé que, lorsque les Francs eurent obtenu la domination de la Gaule, la constitution des impôts subsista pour les sujets romains, ainsi que la distinction des classes dont elle était le fondement, mais que toute terre échue aux propriétaires francs en fut exempte. Cette différence de traitement indiquerait sans nul doute une différence de rang social, nouvel indice de la conquête ; mais il est probable qu'on doit entendre l'assertion de Savigny dans un sens moins général et moins absolu que celui qu'il adopte. Au-delà du Rhin, les Germains ne se croyaient tenus envers le roi qu'à un certain nombre de dons ou de contributions volontaires dont l'usage traditionnel, selon certaines époques et certaines occasions, assurait la régularité. Une fois les barbares établis à côté des Romains, ou bien l'ancienne tradition germanique, quant aux impôts, se trouva rompue, ou bien ce qu'elle donnait de résultats en se continuant ne répondit plus aux nécessités d'une situation nouvelle. Les rois francs, en laissant subsister pour leurs sujets romains l'organisation romaine de l'impôt, essayèrent donc d'y soumettre aussi leurs sujets barbares; nous en avons la preuve dans les nombreux récits de Grégoire de Tours, où nous voyons les Francs se révolter contre ceux des fonctionnaires ou des rois mérovingiens qui essayaient de leur imposer le tribut. L'impôt romain, avec sa régularité égalitaire, leur semblait une marque de dépendance et leur était odieux. Hors du pays des Francs, nous trouvons un texte de la loi des Visigoths (1), qui prouve que chez ce peuple le vaincu seul, primitivement au moins, supportait cette charge. « Que les juges et les préposés enlèvent à ceux qui s'en seraient emparés les *tiers* des Romains, et qu'ils les fassent rendre à ceux-ci sans retard, afin que le fisc n'y perde rien. » Chez les Vandales, Genséric enleva les meilleures terres à leurs légitimes possesseurs, dit expressément Procope, et les distribua à ses compagnons d'armes, en les déclarant exemptes à perpétuité de tout tribut; ce qu'il y avait de terres impropres à la culture, il le laissait aux anciens possesseurs en les accablant d'impôts.

S'il est vrai que les Francs aient dépossédé de leurs terres une très grande partie des habitans de la Gaule, usant de violences

(1) Livre X, titre I, § 16.

extrêmes au nord-est, confisquant au centre pour leur fisc royal un grand nombre de domaines qu'ensuite ils se distribuaient entre eux, sanctionnant à l'est et au sud le partage légal en vertu duquel les hôtes visigoths et burgundes avaient dépouillé les hôtes romains des deux tiers des propriétés foncières, s'il est vrai que le wehrgeld des Romains ait été, suivant les lois salique et ripuaire, inférieur non-seulement à celui des Francs, mais même à celui des autres Germains vaincus par eux, si le fardeau de l'impôt, dans quelques-uns au moins des nouveaux royaumes, n'a pesé que sur les anciens sujets, il faut voir là les signes d'une certaine infériorité sociale que d'autres influences pourront venir redresser, mais qui décèle bien les suites d'une conquête. Les Gallo-Romains toutefois, dans l'état de société qui suit l'arrivée des barbares en Gaule, n'apparaissent pas, à coup sûr, comme un peuple vraiment asservi. Ils font partie des armées avec les Francs; ils conservent dans les villes l'administration municipale et l'usage de leur propre droit; beaucoup de ceux qui occupaient avant la conquête les premiers rangs de la hiérarchie sociale restent en faveur auprès des nouveaux souverains, avec leurs richesses et leurs anciennes dignités : la loi salique les fait figurer sous le titre de convives du roi presque au même rang que les antrustions barbares. Il n'en est pas moins vrai qu'à côté de cette civilisation romaine subsistante se juxtaposent les élémens de la civilisation germanique. On veut, avec Dubos, conclure du crédit laissé aux Romains qu'il n'y a pas eu de conquête; nous en concluons avec Montesquieu que l'invasion et l'établissement des Germains se sont montrés, surtout en Gaule, conciliables avec les plus pressans intérêts de la civilisation. L'histoire connaît plusieurs sortes de conquête. Il y a celle des hordes sauvages, qui consiste purement dans le pillage et le massacre et ne sert pas même aux vainqueurs. Il y a celle qui substitue violemment à des tribus faibles et sans défense une race ambitieuse et énergique. Il y a celle enfin qui met aux prises, non sans espoir de profit pour la cause générale, une grande nation vieillie, mais riche d'expérience, avec des peuples jeunes, en progrès eux-mêmes, encore intempérans et rudes, non pas indisciplinables. Il serait mal à propos de confondre avec les sanglantes et stériles expéditions des Attila et des Gengis-Khan, ou bien avec le cruel triomphe de la race anglo-saxonne sur les malheureuses tribus de l'Amérique du Nord, l'invasion germanique du ve siècle. Elle a certes provoqué de terribles violences et entraîné de cruelles défaites; mais elle n'a été ni pour les vaincus ni pour les vainqueurs uniquement une dévastation et un fléau. Les Germains avaient assez longtemps entendu parler de l'empire, ils avaient pendant un assez grand nombre d'années erré sur ses frontières ou servi même à travers ses provinces auprès de ses légions pour admirer de quelle

étendue et de quelle puissance il couvrait la terre. Avec leur admiration, leur convoitise avait grandi. Alaric n'aurait probablement pas su définir d'où lui venait cette voix qui le poussait vers Rome, mais il savait fort bien rançonner et piller la ville. On aurait tort de n'attribuer, dans cette grande période historique, aucun mérite aux chefs des barbares. Théodoric en Italie, Ataulf et Euric chez les Visigoths, Gondebaud chez les Burgundes, Clovis chez les Francs, ont été des chefs très intelligens et très politiques. Clovis surtout, en adoptant la même foi religieuse que Rome chrétienne, se chargea de renouer, avec son peuple, la chaîne des temps. Une fois établis sur les terres romaines, plusieurs de ces rois barbares travaillèrent de propos délibéré à une intime fusion entre les vainqueurs et les vaincus, et ils y réussirent en une certaine mesure, aidés par le christianisme, qui avait dompté leurs peuples et les avait rapprochés des Romains. Ainsi s'explique le contraste d'une conquête en grande partie violente si promptement suivie d'un remarquable mélange entre les populations. Peut-on croire que dans ce mélange la Rome dégénérée des bas temps ait été seule énergique et active, et que l'invasion du ve siècle n'ait apporté aucun sentiment nouveau, aucune idée, aucun germe d'institution? La réponse à cette autre question mérite un autre examen.

II.

Plusieurs écrivains de grand mérite ont refusé à l'invasion germanique toute heureuse conséquence, toute influence utile et féconde, et se sont de la sorte inscrits en faux contre quelques-uns des aphorismes historiques le plus vivement mis en lumière par Montesquieu. « L'invasion n'a causé que des maux sans compensation, s'écrie M. Littré. Nulle lumière, nulle moralité, nulle sainteté n'est venue des barbares... Le sang barbare n'a pas renouvelé le sang romain, — au contraire. » Selon M. Guérard, qui reconnaît d'ailleurs le fait de la conquête et l'usurpation d'une grande partie du sol de la Gaule, « la poésie et l'esprit de système prendraient vainement à tâche d'exalter les Germains. Lorsqu'on recherche avec soin ce que la civilisation doit aux conquérans de l'empire d'Occident, on est fort en peine de trouver quelque chose dont on puisse leur faire honneur ; ils n'ont fait que corrompre... Le progrès continu de la civilisation n'est du reste, ajoute-t-il, qu'un séduisant sophisme. » L'acte d'accusation est, comme on le voit, formel. Plus on est convaincu qu'il trahit une vue incomplète d'un très vaste objet, plus on se sent en même temps embarrassé par le nombre et la nature des argumens qui paraissent devoir le combattre. On n'ose invoquer, en face de tels maîtres, un sentiment de la vérité his-

torique dont ils ont assez prouvé qu'ils ne sauraient manquer, mais que semble pourtant contrarier et blesser une conclusion si extrême. Quoi! une phase de l'histoire si considérable, à l'entière évolution de laquelle, si nous nous rappelons les périodes diverses que nous avons distinguées, neuf ou dix siècles ont à peine suffi, se serait accomplie sans aucun profit pour l'humanité! Quoi! une race dont l'identité pendant un si long temps n'est pas un moment contestable, une race de laquelle, en dehors même de ces vastes limites chronologiques, on ne saurait affirmer sûrement qu'elle n'a pas d'aïeux à revendiquer parmi les vastes populations des Scythes et des Gètes (1), et de qui relèvent visiblement dans les temps modernes plusieurs très grands peuples et une portion de nous-mêmes, aurait été incapable de servir la cause de la civilisation! Est-il donc donné à ces forces aveugles, la durée inféconde et l'agitation stérile, de réclamer jamais une telle place dans le champ de l'histoire? Nous voyons agir la séve puissante du rameau anglo-saxon, et nous devrions croire le tronc de l'arbre inerte dès sa jeunesse! Comment concilier de telles anomalies?

On essaie de les expliquer. On dit par exemple que les envahisseurs étaient en somme peu nombreux, et de plus que c'étaient des bandes séparées du sol natal, en ayant oublié les traditions et les coutumes, de sorte qu'à supposer que l'ancienne Germanie eût eu des institutions, ces enfans perdus n'en étaient plus les dépositaires. — Pour ce qui est du nombre, qu'en sait-on? Est-ce de l'armée générale de l'invasion qu'on entend parler? Non sans doute, car les chiffres des historiens contemporains seraient plutôt récusés, comme grossis par la peur. S'il s'agit seulement de la Gaule, fera-t-on si peu de cas de l'invasion de 406? Pour avoir franchi le Rhin sur une ligne étendue, pour avoir parcouru après la Gaule l'Espagne, pour être parvenus, une partie d'entre eux, jusqu'en Afrique, pour avoir accompli ces énormes courses non pas comme la pierre qui roule, mais comme la vague, qui laisse quelque chose de son écume et de ses eaux sur son passage, et frappe encore de grands coups à son point d'arrivée, il faut bien que ces trois peuples, Suèves, Alains, Vandales, aient été non pas une troupe de quelques centaines d'hommes, mais les vrais héritiers des Teutons et des Cimbres. S'il s'agit uniquement et en particulier des barbares destinés à faire établissement dans notre Gaule, oubliera-t-on l'appoint de ceux qui, depuis longtemps déjà, servaient dans l'empire? Assurément ils n'auront pas manqué de se joindre à leurs frères, avec plus de raison encore que ce rusé paysan des environs de

(1) Pline l'Ancien dit que les historiens de l'antiquité appelaient Scythes les Germains.

Troyes en Champagne, Hastings, qui, pour piller et *gaigner*, se joignit plus tard contre ses compatriotes au flot des envahisseurs northmans. Burgundes et Visigoths avaient avec eux leurs enfans et leurs femmes. Les Francs avaient fait presque place nette dans tout le nord-est, qu'ils couvraient de leurs tribus. Quant aux armées de Clovis, chacune d'elles pouvait bien n'être pas très nombreuse, mais c'étaient en une certaine mesure des troupes choisies et qu'il renouvelait en revenant après chaque expédition se refaire dans sa tribu. Les écrivains du premier moyen âge expliquaient le nom de Germanie par le latin *germinare*, de même que Jornandès disait de son île Scanzia qu'elle avait été la matrice et l'officine des nations : où avaient-ils pris une si formidable idée du nombre d'hommes que la Germanie ou le nord avait versés sur l'Occident? Pourquoi ne pas rappeler enfin le chiffre qu'en 1866 les calculs de la statistique ont signalé? L'Allemagne de nos jours acquiert chaque année un accroissement de population de 500,000 âmes; de quel droit refusera-t-on toute part de cette énergie aux Germains d'autrefois, desquels les historiens nous disent qu'ils respectaient le mariage et n'exposaient pas leurs enfans, comme on faisait à Rome autour de l'infâme Vélabre?

On ne saurait soutenir non plus que ces barbares fussent de simples bandes pour qui les communications avec la patrie étaient rompues, et qui devaient avoir oublié leurs institutions politiques, s'ils en avaient jamais connu. Il ne faut pas comparer de tels essaims avec ces exilés que les cités de la Grèce antique, lorsqu'elles arrivaient à l'excès de population entre leurs étroites murailles, envoyaient chercher fortune et s'empressaient d'oublier, à moins qu'ils ne devinssent à leur tour puissans et prospères. Chacune des tribus dont les envahisseurs faisaient partie, loin de ressembler à une cité close, vivait au-delà du Rhin éparse en quelque plaine. Peu familiarisée avec la propriété foncière, toujours en mouvement, avait-elle son vrai centre de vie et d'action là où demeuraient ses troupeaux et ses vieillards ou bien là où s'avançaient ses guerriers? Les cadres de l'armée n'étaient-ils pas ceux-là mêmes de la famille et de l'assemblée nationale? La bande ne restait pas longtemps séparée de la tribu : on les distinguait à peine, à vrai dire. Nul des peuples établis en Gaule ne renonçait aux communications avec les peuples ou les tribus barbares restés plus à l'orient : les Visigoths correspondaient avec les Ostrogoths d'Italie, et ceux-ci très probablement avec les Goths établis en 375 dans toute la vallée méridionale du Danube. Les Burgundes n'étaient pas loin de leur patrie, située sur les bo ds du Mein; on les voit se grossir, après le premier établissement, de recrues nou-

velles. Les Francs enfin restaient en contact perpétuel avec le gros de leurs tribus, établies sur les bords du bas Rhin et de la basse Meuse. Loin donc de croire que ces Germains fussent tentés d'oublier et leur précédente patrie et leurs coutumes nationales, on pourrait penser tout au contraire qu'en aucune occasion peut-être, en aucun moment plus qu'en ces expéditions guerrières la tribu germanique ne sentait la vie politique circuler en elle. — Douter d'ailleurs que l'ancienne Germanie ait eu quelque chose de semblable à des institutions, professer que cette barbarie avait été jusqu'alors entièrement stérile et inerte, c'est méconnaître les intelligentes et précieuses informations de César, de Tacite, d'Ammien Marcellin. Tous ces témoignages diffèrent, mais selon la différence des époques, et pour nous montrer clairement le progrès qui s'accomplit.

N'avons-nous pas au surplus les lois barbares qui répondent à ces doutes? Dira-t-on, parce qu'elles ont été écrites en latin, par des clercs, qu'elles sont uniquement œuvres chrétiennes, et qu'on n'y retrouve pas le paganisme germanique? Il faudrait n'avoir lu ni ces lois elles-mêmes, ni les savans travaux de Jacques Grimm. Je voudrais, quant à moi, placer les romanistes extrêmes en présence d'un de ces recueils qu'on appelle *Corpus juris germanici*. Voici celui qu'a édité Walter, par exemple, en trois volumes in-octavo, comprenant les lois dites barbares, les capitulaires, et ces nombreuses formules qu'un de nos savans, M. de Rozière, a depuis très habilement rééditées. Ajoutons-y les pièces d'un intérêt juridique, politique ou civil, que le recueil de M. Pertz nous a fait connaître; ajoutons-y, ne serait-ce que pour constater l'identité de race et de génie, les lois scandinaves, particulièrement le *Cragas*, image de cette république islandaise qui, pendant quatre cents ans, a résumé la civilisation antégermanique fuyant les atteintes romaines et chrétiennes. Je dis qu'à côté du vénérable *Corpus juris civilis romani*, ce vaste *Corpus juris germanici antiqui* mérite aussi la sérieuse attention de ceux qui veulent pénétrer l'histoire des institutions et des mœurs de l'Europe occidentale, spécialement de la France. Ces formules et ces lois germaniques, bien qu'elles aient fait acception, sans nul doute, de beaucoup d'élémens romains et chrétiens au moment même où les clercs les mettaient en écrit, contiennent tout un vaste ensemble de dispositions révélant un génie différent du génie classique. On y trouve subsistantes une constitution de la famille, une tradition de coutumes juridiques et civiles, qui trahissent une identité visible avec les témoignages de Tacite et de César. Ces formules et ces lois ne sont pas lettres mortes; elles ont constitué, elles ont réglé le développement social de toute une série de générations qui les ont, pour ainsi parler, vécues, soit avant la con-

quête, alors que, non écrites, elles étaient d'autant plus énergiques et d'autant plus obéies, soit après la conquête, lorsqu'elles durent accepter le partage avec les institutions et les lois romaines. S'il en est ainsi, comment donc est-il possible de douter que le génie germanique ait apporté dans l'occident de l'Europe un certain nombre d'institutions? Comment méconnaître qu'il s'agit de quelque autre chose que de vagues et indécises coutumes, vaine expression d'une pure barbarie?

Il y a un trait commun de ces lois qui paraît mériter surtout l'attention : c'est leur caractère de personnalité. De même qu'au-delà du Rhin chaque tribu, vivant sous sa règle propre, reconnaissait aux tribus sœurs un droit pareil, de même les barbares, une fois entrés en Gaule, sans abdiquer leurs coutumes, reconnurent aux Romains, avec qui désormais ils devaient vivre, la faculté de conserver les leurs. Ce respect des lois personnelles résultait naturellement, il est vrai, de l'état de civilisation auquel les Germains étaient parvenus. Depuis les premiers temps où l'histoire les aperçoit, ils avaient poursuivi un continuel progrès, d'abord nomades et étrangers à la propriété foncière privée, puis se fatiguant de la vie errante et venant de toutes parts, loin de leur pays peu fertile et sans cesse agité, demander des terres à l'empire, — en même temps se réunissant chez eux en groupes toujours plus considérables, jusqu'à offrir vers le IIIe siècle des confédérations importantes, qui n'atteignaient pas toutefois ce degré de formation intense et politique qu'on appelle état. L'état proprement dit ne se passe pas de cette sorte d'unité matérielle et morale inhérente à un territoire aux limites précises qu'on retient et qu'on gouverne par la généralité d'une loi unique partout acceptée, partout obéie. Les Germains n'en étaient pas là : sans parler d'autres obstacles, il y avait trop peu de temps qu'ils se familiarisaient avec la possession et le gouvernement territorial pour qu'ils pussent atteindre à une telle unité. Ils en restaient à la pratique de lois particulières pour les différens groupes d'une grande association aux limites un peu vagues, comme celles que forme le souvenir ou le sentiment de l'unité de race, admettant sans doute une certaine subordination des tribus entre elles, mais non pas des tyrannies et des servitudes. Au lendemain donc de la conquête, la loi romaine devint, de territoriale et générale qu'elle était, purement particulière et personnelle, au même titre que les lois barbares. De telles concessions pouvaient révéler l'absence d'une vraie force politique; mais, de la part de vainqueurs qui avaient après tout la force en main, elles étaient le fait de tribus aptes à la civilisation, non pas de tribus farouches qui auraient imposé autour d'elles uniquement l'obéissance passive et l'esclavage.

Si ces lois germaniques n'avaient été que les pâles reflets d'une barbarie inerte, qui doute qu'une fois transportées dans l'empire elles n'eussent été promptement étouffées par le droit romain? Certes elles lui étaient inférieures; elles n'en avaient pas moins ce privilège d'être des organismes vivans, de sincères expressions d'un progrès actuel et continu. Elles n'étaient pas, comme le droit romain, des œuvres de haute raison, savantes et réfléchies; mais la coutume primitive, l'instinct naturel des peuples respiraient en elles. Il ne faut que quelque attention pour suivre la trace de ces lois personnelles persistantes pendant une partie du moyen âge à côté du droit romain, qu'elles ne prétendent pas restreindre. Nous ne disons pas avec Montesquieu que chacun pouvait choisir sa loi : il n'y aurait eu à ce compte ni vainqueurs ni vaincus; mais la liberté consistait en ce que chacun pût, après la conquête, continuer à vivre sous la loi que comportait sa nationalité. Une formule de Marculfe (I, 8), probablement du VIIe siècle, invite les ducs royaux à garantir aux divers sujets, Francs, Burgundes ou Romains, la jouissance de leurs lois particulières. Un capitulaire d'Aquitaine dit que Romains, Saliens et autres doivent vivre paisiblement sous leurs différentes lois. On connaît la fameuse lettre d'Agobard, évêque de Lyon, à Louis le Débonnaire : au nom des idées de centralisation et d'unité que représente l'église, il y déplore la multiplicité des droits personnels; cinq hommes réunis par hasard dans une maison, dit-il, vivent quelquefois sous cinq législations différentes. La loi salique est non-seulement invoquée, mais pratiquée aux Xe et XIe siècles en France; les codes anglais de Henry II la mentionnent encore, avec la loi ripuaire, au XIIe. Les *professiones juris*, c'est-à-dire ces formules par lesquelles, en tête de tout contrat, les signataires déclaraient sous quelle loi ils faisaient profession de vivre, offrent de pareils témoignages pour les codes salique, ripuaire et alamannique en Italie jusqu'au XIVe siècle. A cette époque, le droit romain, qui n'avait donc pas péri, qui avait vu seulement diminuer son caractère et son rôle, — ranimé par les ressouvenirs érudits de la renaissance, se releva, en Italie d'abord, et de nouveau avec un caractère de loi générale, s'imposant à tous, sans distinction de race ni d'origine; mais en face de lui désormais subsistaient ineffaçables les vestiges et l'influence du droit germanique, réfugié, un peu obscurément sans doute, dans ce domaine inaccessible et mêlé des coutumes, opposé au domaine du droit écrit.

Or cette longue persistance des lois barbares, avec un double caractère de personnalité et de tolérance si authentique et si constant dans les états issus de la conquête, ne laisse pas douter que l'introduction de ces lois ait profité au développement d'un des principes de la société moderne, celui de la personnalité, de l'in-

dépendance individuelle. Quelque défiance qu'on veuille avoir des formules très générales, celle-ci contient, croyons-nous, une notable part de vérité. Tacite nous a d'avance préparés à cette conclusion. Il nous a montré la famille germanique associée pour la protection mutuelle de ses membres, non pas asservie au despotisme du père. Tout membre de cette association naturelle peut la quitter en renonçant aux avantages qu'elle lui procure. Le fils une fois armé en présence de l'assemblée nationale devient indépendant; il combat ou siége à côté de son père et au même titre. Tacite, en des traits d'un vivant relief, nous a dit jusqu'aux abus de ce sentiment énergique de liberté personnelle. Ce sentiment, nous le retrouvons dans plusieurs dispositions des lois barbares qui confirment les indications de l'historien romain. Est-il possible d'en suivre la persistance après l'invasion, en distinguant, à travers le mélange des civilisations diverses, les traces romaines, les effets du christianisme, les influences purement germaniques, et ce qu'il faut attribuer d'effets nouveaux au concours des circonstances? Ce serait là une recherche délicate, périlleuse, qui devrait s'appuyer tout d'abord sur les travaux accumulés d'une érudition scrupuleuse et patiente. Sans doute on ne médit de la première partie du moyen âge, comme d'une époque d'inertie et de ténèbres, que parce qu'on l'ignore. Quel intérêt n'offrira-t-elle pas si nous pouvons un jour, grâce au progrès de la science, suivre, comme le chimiste, le travail intime des divers élémens appelés alors à se pénétrer et à se combiner entre eux! Comment croire que l'esprit germanique n'ait exercé là aucune influence sociale ou politique? Comment serait-il absent de la féodalité, animée à son début de ce même sentiment d'indépendance individuelle que nous avait offert le monde barbare? La féodalité n'a certainement pas paru tout d'abord oppressive; en faisant de la possession du sol la base de tout droit social, elle n'a fait que donner satisfaction à des peuples qui, après l'effroyable désordre des invasions, désiraient être fixés par de nouvelles attaches, telles que la propriété foncière. Elle a relâché les liens qui attachaient les sujets à un souverain commun, et elle n'a laissé en réalité subsister pour un temps que ceux par lesquels chacun d'eux se reliait désormais comme vassal à un suzerain immédiatement supérieur, la puissance comme la terre subissant un démembrement hiérarchique que dominait un échange réciproque de droits et de devoirs. N'est-on pas tenté de reconnaître à ce double symptôme, affaiblissement de l'idée de l'état et avide occupation de la terre, quelque influence de l'esprit d'individualisme germanique, et l'issue finale du mouvement qui avait sans cesse entraîné ces peuples de la vie nomade vers la vie agricole, et de la vie agricole vers la propriété foncière privée?

Le brillant essor de la chevalerie s'est exprimé surtout dans les œuvres de nos trouvères, différens des poètes du midi par le tour d'imagination et la langue, et restés plus voisins des souvenirs ou de l'influence germanique; à propos de plusieurs pratiques chevaleresques, admission du jeune homme au rang des guerriers, remise solennelle des armes, hommage, serment, exercices et tournois militaires, dévoûment du page et de l'écuyer, respect de la femme, on a pu remarquer de frappantes analogies même avec certains textes de Tacite. Au point de vue des institutions purement politiques, on ne saurait nier que le célèbre aphorisme de Montesquieu sur le gouvernement anglais : « ce beau système a été trouvé dans les bois, » ne puisse d'abord étonner. Comment se fait-il cependant que la constitution qui a offert le plus de garanties de liberté politique et civile se soit développée précisément dans le pays de l'Europe occidentale le plus préservé de l'influence romaine, et le plus fréquemment, le plus profondément trempé du flot germanique? N'est-ce pas le lieu d'ajouter qu'on a cru pouvoir suivre jusque dans le domaine religieux les effets de l'esprit d'individualisme qui animait les Germains? On sait qu'ils n'avaient pas de caste sacerdotale telle que les Druides chez les Celtes, et leur culte, rehaussé, ce semble, par une certaine gravité de sentiment religieux, paraît avoir été essentiellement personnel. Or comment expliquer, si ce n'est par l'identité de génie, que la réforme du XVIe siècle se soit produite et propagée surtout chez les peuples d'origine exclusivement germanique? Que l'on considère la réforme protestante comme un retour à la conscience ou comme une rébellion, dans l'un ou l'autre cas il est impossible d'y méconnaître le triomphe du sens individuel et privé. L'antiquité grecque enserrait l'individu dans les bornes étroites de la cité, l'antiquité romaine risquait de l'opprimer sous le poids de l'état; quel excès y a-t-il à croire que, pendant que le christianisme affranchissait les âmes, de nouvelles nations, faisant leur entrée sur la scène historique, apportaient avec elles un sérieux principe de liberté personnelle?

Pour sortir des généralités et rentrer dans le domaine des faits authentiques, y a-t-il un certain nombre d'institutions subsistantes dans l'Europe moderne auxquelles il soit permis d'attribuer avec vérité ou tout au moins avec vraisemblance une ancienne origine germanique? Ceux-là n'hésiteraient pas à répondre par l'affirmative qui, au nom d'études juridiques toutes spéciales, croient pouvoir dans notre code civil faire le départ entre les dispositions romaines et les souvenirs du droit barbare. Ils reconnaissent dans la saisine du droit français les principes de la *gewere*, ils retrouvent dans la fameuse règle *le mort saisit le vif* l'axiome identique par lequel

s'exprimait dans le vieux droit germain le principe fondamental du droit de succession pour les héritiers légitimes. La manière dont le code civil a établi soit la relation du mari à la femme, soit la puissance paternelle, leur paraît procéder non pas de la dure *potestas* romaine, mais du *mundium* barbare, droit de simple protection fondé sur les sentimens affectueux et les devoirs réciproques des parens. Ils voient, particulièrement parmi les dispositions de notre droit français sur l'organisation de la société conjugale, quelques-uns des traits le plus essentiellement germaniques. C'est ce qu'on peut dire sans doute de la communauté des biens dans le mariage. Chacun sait que ce régime est adopté aujourd'hui par la loi française comme la règle ordinaire, bien que certaines provinces de la France méridionale, anciens pays de droit écrit, y opposent encore le régime dotal. Nul doute que ce dernier système, en séparant les biens des époux, en les affranchissant de toute solidarité, n'institue entre eux une sorte de défiance, tandis que la communauté au contraire, en instituant la solidarité des biens comme des personnes, répond naturellement à ce que doit être en tout l'intime union du mariage. Or les juristes s'accordent à reconnaître l'origine romaine du régime dotal et l'origine germanique de la communauté. Tacite dans son admirable peinture du mariage barbare, qu'on ne saurait taxer d'exagération, pour certains traits du moins traduits plus tard en institutions séculaires, a dit que l'épouse se donnait au mari pour être la compagne de ses travaux et de ses dangers, *laborum periculorumque socium;* il est bien remarquable que les lois barbares et beaucoup d'actes du moyen âge emploient une formule presque identique pour stipuler en faveur de la veuve, en rappelant sa collaboration avec le mari, une part des acquêts : un tiers suivant la loi ripuaire et peut-être aussi suivant la loi salique, la moitié chez les Saxons westphaliens; d'après la loi des Visigoths, la veuve ou ses héritiers devaient recevoir une quote-part des acquêts proportionnée aux biens apportés par elle. Le droit romain ne connaît rien de semblable, croyons-nous.

Outre la communauté des biens entre époux, il est une autre institution des temps modernes dont il semble qu'on puisse faire remonter certaines origines jusqu'aux premières inspirations du génie germanique : c'est le jury. Il faut toutefois s'entendre sur ce qu'on désigne par ce nom, souvent appliqué à des formes diverses. L'institution du jury, considérée dans son entier développement, se compose de plusieurs élémens principaux. C'est avant tout un jugement dans lequel interviennent les pairs de l'accusé ou des parties, afin de substituer à la sévérité rigoureuse d'un magistrat préoccupé d'habitudes juridiques et professionnelles l'équitable sentence

d'hommes de la même condition, de la même contrée, animés des mêmes passions, sujets aux mêmes craintes et aux mêmes vœux. Un second élément principal du jury, et qui se montre nécessairement quand le progrès social entraîne une administration judiciaire plus savante et plus complexe, c'est la distinction du point de fait et du point de droit, avec l'intervention d'un ou de plusieurs juges adjoints aux jurés. A ceux-ci, avec leur expérience des conditions qui s'imposent à chacun de leurs concitoyens, avec leur sentiment de sympathie ou de vindicte loyale, avec leur appréciation des circonstances, de décider si tel dommage ou tel crime a été réellement commis. Aux juges, qui ont fait une étude attentive de la loi, qui connaissent ses réserves, ses exceptions, ses amendemens successifs, d'en appliquer les dispositions aux cas déterminés. D'autres élémens du jury seraient encore : le serment, auquel il doit son nom; le droit de récusation, au prix duquel les parties sont réputées avoir accepté leurs juges; ajoutons les témoins, l'accusateur et les défenseurs, ou bien les avocats de part et d'autre, et nous aurons, avec ses divers élémens, tout l'ensemble de l'institution moderne. Sans doute il n'est pas besoin, pour qu'on reconnaisse l'institution même, de l'entière réunion des élémens que nous venons d'énumérer; aussi peut-on la retrouver en une certaine mesure parmi de très diverses civilisations, dans l'antiquité ou dans les temps modernes. Toute la question, pour nous, est de savoir si le génie germanique, qu'on accuse d'inertie et de stérilité absolues, s'est en effet montré, sur ce point en particulier, incapable de toute invention, ou s'il n'a pas au contraire pratiqué de bonne heure pour son compte, en dehors de toute influence étrangère, l'institution du jury presque dans son intégralité. C'est là une forme si naturelle de l'administration de la justice que toute civilisation douée de quelque force vive a dû la rencontrer. L'ancienne Athènes, avec son grand tribunal des héliastes, offre assurément une certaine sorte de jury. Dans la législation romaine, quand le prêteur désigne pour une cause un *judex privatus*, lui mandant de décider après examen si telle partie est coupable, ajoutant la mission de condamner ou d'absoudre, celui-ci est un vrai juré qui décide et le point de fait et le point de droit. Si cependant l'antiquité classique a en partie connu l'institution du jury, ç'a été pour la laisser dépérir entre ses mains. On la voit s'effacer pendant la période impériale, et, sous le règne de Dioclétien, la dernière trace en disparaît lorsqu'est détruite la procédure formulaire. Elle n'a fait au contraire que se développer et grandir avec le génie germanique.

Quelles en sont les traces chez les peuples barbares qui figurent dans l'invasion? Tacite lui-même nous dit que l'assemblée natio-

nale chez les Germains était à la fois un tribunal et une réunion politique. Elle choisissait dans ses rangs des chefs chargés d'aller rendre la justice dans les cantons et villages, et chacun de ces magistrats suprêmes était accompagné d'un certain nombre d'habitans de la centurie ou du *hundred*; ils lui apportaient ensemble, dit l'historien romain, l'appui et la garantie de leur propre sentence, *consilium et auctoritas*. Est-il donc téméraire d'apercevoir ici un double élément juridique, tel que le comporte la distinction du point de fait et du point de droit? Les Germains pratiquaient un démembrement de nature non pas identique, mais analogue, quand ils partageaient les délibérations politiques entre une petite et une grande assemblée. Lorsque ensuite les lois barbares, la loi salique et la loi ripuaire, désignent les *rachimbourgs*, qui rendent un verdict, *veritatem dicunt*, et les *scabins*, qui prononcent au nom de la loi, *legem dicunt*, n'a-t-on pas encore certaines traces du jugement par jury? Toutefois l'institution s'est développée dans sa forme la plus complète et la plus expresse en Grande-Bretagne, et c'est de là qu'au commencement de notre siècle les autres peuples de l'Europe, après en avoir connu d'incomplètes ébauches, l'ont empruntée. Or, depuis quand et par qui l'Angleterre elle-même avait-elle commencé de la connaître?

Les lois d'Ethelred, à la fin du IXe siècle, lorsqu'elles signalent le serment des douze citoyens chargés, avec le magistrat à leur tête, de rendre la justice, font certainement allusion à une sorte de jury. On a beaucoup discuté pour savoir si elles mentionnent ainsi une institution purement anglo-saxonne ou valable seulement pour la portion du royaume occupée par les Danois. Peu nous importe : il nous suffit que le jury y apparaît comme une importation des hommes du nord. Aussi le trouvons-nous dans les monumens législatifs des peuples scandinaves, qui nous conservent, purs du mélange classique ou chrétien, certains traits de la civilisation antégermanique, particulièrement sans doute celui-là. On peut lire dans la saga de Nial, dont les indications sont confirmées par le Gragas, tout le récit d'une cause criminelle devant l'Altbing islandais. On y voit paraître d'abord les témoins que prend chaque partie pour constater et rappeler aux yeux de tous les diverses opérations légales régulièrement accomplies. Viennent ensuite les *quidr* (1), sorte de témoins aussi, choisis par l'une et l'autre partie entre leurs pairs et dans le voisinage (*de vicineto*), assignés pour venir déposer ou *dire* leur avis sur la culpabilité du prévenu. Ils n'arrêtent pas leur opinion d'après un débat contradictoire et sur l'audi-

(1) Du mot *queda*, dire, qu'on retrouve dans le vieil anglais *quoth he*, dit-il.

tion de tout ce qui pourrait les éclairer; mais, avant de venir au tribunal, ils peuvent avoir fait pour eux-mêmes une sorte d'enquête, il leur est interdit de se préoccuper des conséquences légales de l'avis qu'ils croiront devoir émettre. Il y a en troisième lieu, après les témoins et les *quidr*, les *domendr* ou juges, qui ne sont pas, en dépit de leur nom, des magistrats, mais de simples citoyens, eux aussi, désignés par le chef administratif, représentant de la société et président de l'Althing. Des légistes sont en outre consultés, qui révèlent les formules et les moyens de droit. La sentence des *domendr*, nommés par le président de l'assemblée, prime celle des *quidr*, assignés par les parties. Ne trouvons-nous pas dans une telle organisation les divers élémens du jury moderne, quoique mal définis et épars? Les témoins proprement dits, ceux que nous avons mentionnés d'abord, auront été remplacés plus tard, quand l'écriture sera devenue d'un usage familier, par les actes authentiques et publics; les *quidr*, qui n'étaient ici qu'un simple jury d'examen, seront devenus les témoins proprement dits; les *domendr* enfin, vrai jury de jugement, seront devenus les jurés. Les légistes se seront retrouvés dans les avocats. Peut-être la transformation et la fusion de ces divers élémens ne se seront-elles accomplies pour la première fois que sur le sol de l'Angleterre, où les invasions anglo-saxonne, danoise, normande, les auront successivement portés.

On croit triompher quand on reconnaît, comme fait M. Guérard, pour unique héritage légué par l'invasion germanique au moyen âge ou à la société moderne, l'usage des épreuves judiciaires et la funeste coutume du duel. Certes il n'y a lieu de beaucoup vanter ni l'un ni l'autre. Toutefois de sincères sentimens ont primitivement donné naissance à de telles coutumes; l'église a cru pouvoir adopter ce qu'elle appelait les jugemens de Dieu, et, comme Montesquieu l'a dit, les lois étaient, en ce cas, d'accord avec les mœurs. Le duel n'était pas, chez les anciens Germains, un pur et simple abus de la force; au contraire il apportait une sorte de restriction aux guerres privées, et représentait donc un certain progrès. C'était une véritable épreuve, empreinte d'un caractère religieux. En Islande, suivant le récit des sagas, on amenait près du champ-clos une victime que le vainqueur immolait en l'honneur d'une divinité spéciale. Les limites du champ-clos étaient marquées par des pieux dont les extrémités supérieures figuraient les têtes des dieux, et tous les apprêts du combat se conformaient à un rite consacré. Le duel ne nous apparaît, ce semble, rehaussé du point d'honneur que dans les temps plus modernes, et nous ne nous tiendrions pas aussi sûr que Montesquieu de l'origine toute germanique de ce dernier trait,

porté depuis à un excès ridicule. Au reste, pourquoi tant médire d'imperfections qui ont été plus ou moins le fait de toutes les nations indo-européennes à une certaine date de leur premier développement? Ne retrouve-t-on pas le combat singulier en Grèce et à Rome, et les épreuves judiciaires dans Sophocle? L'évidente parenté du génie germanique avec celui de Rome ou de la Grèce rend probable une certaine conformité d'aptitudes entre eux, et tourne ainsi contre la thèse qui combat les influences renouvelées de la race.

En résumé, l'élément germanique a contribué avec Rome et le christianisme à la formation des sociétés modernes, et la France ne fait pas exception à cet égard. En Orient, où le germanisme a fait défaut, on a eu le byzantinisme. Il n'est pas déraisonnable de croire qu'une étude attentive puisse retrouver dans notre civilisation certains traits juridiques, littéraires, moraux, politiques, relevant du génie barbare. On est autorisé à penser ainsi avant tout examen, quand on se représente le grand essor qu'ont pris les nations restées essentiellement germaniques, particulièrement les nations anglo-saxonnes. Comment croire que des tribus de cette même race, là où elles ont été mêlées à d'autres peuples, soient devenues inertes ou aient été aisément annulées? Il était trop commode à l'abbé Dubos d'imaginer au profit de sa thèse des barbares sans passé, sans instincts propres, sans aucun lien effectif de race ou de traditions, bons tout au plus à devenir des manœuvres ou des soldats entre les mains et au service de Rome. Montesquieu était en droit d'élargir la question ainsi mal posée. Lui qui, après avoir réfléchi sur l'essence des lois politiques et sociales, poursuivait l'application des principes généraux à l'histoire des origines de l'Europe moderne, il ne fit pas difficulté d'admettre comme un élément principal dans un si vaste tableau l'intervention des peuples germaniques. Il les étudia surtout en France, non pas seulement par une vue de patriotisme, mais parce que notre sol, grâce à des raisons diverses, a été la vraie terre d'alluvion où se sont réunies toutes les principales sources de la civilisation occidentale. Quiconque voudrait nier dans l'histoire générale les influences de race risquerait de nier en même temps l'initiative des différens génies et, pour tout dire, la liberté en même temps que la solidarité humaine. Quiconque ne verrait dans cette diversité qu'un motif d'antagonisme, de division et de haine fermerait les yeux au progrès des plus grands peuples, et en particulier à tout le patient et bienfaisant travail de la civilisation française.

A. Geffroy.

LA FRANCE DU NORD

LA PICARDIE.

II.

LA VALLÉE DE LA SOMME, ABBEVILLE, SAINT-RIQUIER ET LA GUERRE DANS LE NORD.

I. — LE BASSIN DE LA SOMME PENDANT L'INVASION. — L'ÉLÉMENT CIVIL ET RADICAL DANS LES OPÉRATIONS MILITAIRES.

Au mois de juillet 1869, j'avais pris le train de Paris à la station d'Abbeville. Un officier belge vint s'asseoir près de moi, dans le même wagon, et la conversation ne tarda point à s'engager. « Est-il vrai, monsieur, me demanda-t-il, que votre gouvernement a l'intention de déclasser quatre-vingt-quinze forteresses, et qu'Abbeville est du nombre? — On le dit, monsieur, et si cette mesure s'exécute, elle sera certainement accueillie partout avec une vive satisfaction. » Mon compagnon de voyage resta tout surpris. « Cela vous étonne, lui dis-je; mais aujourd'hui, chez nous, personne ne croit plus à la possibilité de la guerre. Dans les livres, dans les journaux, à la tribune, les armées permanentes sont l'objet des plus vives attaques. On signe dans toutes les places fortes des pétitions pour demander le déclassement, et les députés s'empressent de les appuyer, parce qu'il faut suivre le courant de l'opinion, afin de se ménager les voix des électeurs. Il en est de même des conseils

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

municipaux. Les zones de servitude sont fort gênantes, et tous ceux qui sont arrivés aux honneurs de l'édilité locale, ce but suprême des ambitions et parfois aussi des incapacités bourgeoises, tous ceux qui veulent y arriver font comme les députés. — Au lieu de détruire vos forteresses, il serait peut-être plus prudent, répondit l'officier, de faire pour elles ce que nous faisons à Anvers, de les mettre en rapport avec les progrès de la tactique moderne. — Je le pense comme vous, monsieur; mais le gouvernement, l'opposition, les populations, les maires, les conseillers municipaux, les propriétaires qui veulent bâtir, les industriels qui montent des usines, tout le monde demande le déclassement. On ne parle que de combler les fossés, de niveler les demi-lunes, de vendre les matériaux des murailles, d'acheter des terrains militaires. — Je souhaite, reprit mon interlocuteur, que vous n'ayez pas à vous en repentir. » Un an s'était à peine écoulé que la plus terrible guerre venait réveiller les démolisseurs endormis dans l'hallucination humanitaire de la paix perpétuelle, et, par une amère ironie des événemens, on vit à Paris les hommes qui s'étaient montrés à la tribune le plus hostiles aux fortifications de la capitale et aux zones de servitude condamnés à défendre les murailles contre lesquelles ils avaient tant de fois dressé les batteries de leur éloquence. Il en fut de même dans la région du nord.

A chaque nouvelle étape qui rapprochait l'armée allemande de Paris, il devenait de plus en plus évident que la vallée de la Somme serait appelée à jouer un rôle dans la lutte. Cette vallée a formé l'une des lignes de défense les plus importantes de l'empire romain au temps de la décadence, et les camps permanens, *castra stativa*, établis sur son parcours à Saint-Valery, à Caubert-lès-Mareuil, à Liercourt, à Létoile, à Picquigny, montrent avec quel soin les passages en étaient gardés, et avec quelle parfaite intelligence l'état-major des césars savait mettre à profit les accidens du terrain (1). Villars après Malplaquet, Napoléon après Waterloo, ont un moment songé à s'y replier. Elle pouvait dans la dernière guerre offrir une excellente base d'opérations, et si au moment des premiers revers on y avait concentré des réserves, en versant dans les cadres de quelques régimens de ligne les 25 ou 30,000 mobiles qui sont

(1) Les camps romains de la Somme forment un système défensif parfaitement conçu sur une ligne de plus de 70 kilomètres. Celui de Liercourt est le plus remarquable de tous et l'un des mieux conservés qui existent en France. Il est placé entre deux vallées et forme un triangle dont les deux côtés sont défendus par des escarpemens naturels sur lesquels on voit encore très distinctement la trace des travaux qui étaient destinés à en augmenter la force et la base par un retranchement en terre qui n'a pas moins de 8 mètres de hauteur à certains endroits.

restés inactifs à Montreuil, Boulogne, Calais, Dunkerque et leurs environs, on aurait eu dès la mi-octobre le noyau d'une armée solidement établie à trente lieues de la capitale dans des positions que des marais et des tourbières rendent inabordables. Cette armée, qu'il était facile de renforcer et d'approvisionner par le littoral, se serait appuyée sur Abbeville, Amiens, Péronne et Ham. Par malheur, ces places, dans l'état où la guerre les avait surprises, ne pouvaient opposer une résistance sérieuse. Il eût fallu suppléer à leur insuffisance par des travaux avancés, et pourvoir à leur armement; mais on ne fit absolument rien à Péronne, on n'entreprit que tardivement à Amiens quelques travaux défectueux et incomplets. Abbeville, dont on avait l'année précédente démoli les portes en ouvrant dans ses remparts et ses demi-lunes de larges trouées, était restée de tous côtés à la merci des hauteurs qui la dominent, et ce fut seulement après l'investissement de Paris que le gouvernement de la défense nationale s'aperçut qu'il serait peut-être utile de former une armée du nord et de mettre la ligne de la Somme en état de résister.

Un certain nombre d'officiers échappés aux catastrophes de l'armée du Rhin étaient parvenus à rentrer en France par la Belgique; 5 ou 6,000 hommes, sous-officiers et soldats, étaient rentrés en même temps; mais, si les officiers étaient excellens et animés des meilleures dispositions, il n'en était pas de même de la plupart des soldats. Démoralisés par leurs défaites et par de vieilles habitudes d'indiscipline, ils se traînaient dans les villes et les villages, mendiant de porte en porte, s'enivrant et prêchant la haine de leurs chefs, « ces traîtres, disaient-ils, qui à l'armée du Rhin les avaient vendus (1). » Les mobiles et les mobilisés se conduisaient généralement bien, et ne donnaient point de pareils scandales; mais, au lieu de perfectionner leur instruction militaire, ils passaient leur temps à jouer au billard et aux cartes; leurs officiers, nommés à l'élection, n'étaient que trop souvent les premiers à donner l'exemple du désœuvrement. La grande majorité n'avait que des fusils à piston, ancien modèle, souvent sans baïonnette, et, sauf les braconniers et les chasseurs, la plupart ne savaient pas même charger leurs armes. Ils ne tiraient à la cible que dans quelques bataillons commandés par des officiers d'élite, et nous pourrions citer des compagnies auxquelles on a fait brûler leur première cartouche quinze jours après l'armistice.

(1) Les faits que nous rapportons ici sont consignés dans un livre publié il y a peu de temps sous ce titre : *Opérations de l'armée française du nord*, 1 vol. in-18; Paris 1873. Ce livre, accompagné de pièces justificatives et rempli de renseignemens, a pour auteur un officier d'état-major qui a fait toute la campagne.

Jamais, même dans les armées du moyen âge, l'incurie ne fut poussée aussi loin. Les meneurs de la démagogie, les fauteurs du désordre à outrance, profitaient de la désorganisation générale pour briser les derniers liens de la discipline : ils invitaient les soldats à assister aux clubs par des cartes portant que les *troupiers seuls y seraient admis à l'exclusion de tout chef*. Ils les exhortaient à la révolte, à la désertion, et ces honteuses manœuvres portaient si bien leurs fruits qu'on vit à Amiens plusieurs compagnies du 43e forcer les portes du quartier, et partir avec armes et bagages sous prétexte de marcher au secours de Paris. Il fallut toute la fermeté du major, M. Fradin de Lignères, pour les faire rentrer dans le devoir. Ce n'était pas avec de pareilles ressources qu'il était possible de rien tenter; mais il était en même temps fort difficile d'en créer de nouvelles, car les Prussiens avaient aboli la conscription dans les départemens limitrophes du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Les autorités françaises usaient des subterfuges les plus divers pour faire passer aux maires des affiches et des placards appelant les conscrits sous les drapeaux, et pour leur enjoindre de presser les départs; mais les préfets allemands de leur côté notifiaient à ces mêmes fonctionnaires que les mesures les plus rigoureuses seraient prises contre eux, s'ils n'empêchaient pas de tout leur pouvoir les recrues de partir. « Quel parti prendre dans ces conjonctures? dit l'auteur des *Opérations de l'armée du nord*. Des mères de famille allèrent trouver les autorités prussiennes pour demander ce qu'elles devaient faire de leurs fils le jour où le gouvernement français viendrait à les réclamer. — Ce jour-là, fut-il répondu par le préfet de Laon, M. Lansberg, vous me les enverrez, et je leur ferai signer une feuille de route pour la Prusse. » Malgré ces menaces et la surveillance incessante exercée par l'ennemi, un assez grand nombre de jeunes gens de Vervins, de Laon, de Saint-Quentin, de Soissons et même de Reims arrivèrent par petits groupes à Amiens et à Lille.

Les opinions de M. Testelin, docteur en médecine et très habile oculiste de Lille, l'avaient désigné au choix de M. Gambetta pour les fonctions de commissaire-général de la défense nationale dans la région du nord. En acceptant ce fardeau, M. Testelin fit preuve du plus honorable désintéressement : il refusa toute espèce de traitement et prit même à sa charge de lourdes dépenses : mais il était complétement étranger aux questions qu'il était appelé à résoudre, et se faisait au sujet des choses militaires les plus étranges illusions. Comme la plupart des hommes de son parti, il croyait encore avec Danton « qu'un peuple en armes est toujours assez fort pour détruire les *automates* à qui la discipline ne tient pas lieu de force et

de vie, » et sa plus grande préoccupation était de mobiliser. Cependant, quoique ses sympathies pour les officiers de l'armée régulière fussent très problématiques, il avait eu le bon esprit de confier à M. le colonel du génie Farre le soin de faire confectionner les objets d'armement et d'équipement qui faisaient absolument défaut. Le colonel se mit à l'œuvre avec un infatigable dévoûment. Tandis que M. Testelin prenait des arrêtés, faisait des circulaires, il fit des armes, et, quand le général Bourbaki arriva le 22 octobre pour prendre le commandement de la cohue qu'on désignait sous le nom de 22e corps, il put donner à une partie des troupes autre chose que des fusils de rebut et des fusils de pacotille qui se trouvaient hors de service aux premiers coups de feu.

Il faut avoir visité les départemens du nord et recueilli sur place le témoignage des habitans pour se faire d'une part une idée du talent d'organisation et de l'activité du général Bourbaki, et de l'autre des embarras que lui suscitèrent les meneurs du parti radical, et de l'indigne conduite que ce parti tint à son égard. Malgré la proclamation par laquelle il avait adhéré à la nouvelle forme du gouvernement, on l'accusait d'arriver avec des idées hostiles à la république, de « manquer de confiance dans l'efficacité de la prolongation de la résistance. » A son passage à Douai, la population couvrit sa voiture de boue; elle l'accabla des injures les plus grossières, et certains journaux ne cessèrent de s'acharner contre lui et de le signaler à la haine des radicaux; mais le général s'éleva au-dessus de ces misères. En un mois, malgré son isolement du reste de la France, il réussit à constituer une petite armée avec les élémens incohérens qu'il avait sous la main et à la plier à l'obéissance. Le 18 novembre, trois brigades mixtes étaient organisées : elles comptaient chacune quatre bataillons de troupes de ligne et trois bataillons de mobiles formant un effectif de 5,000 hommes environ, deux compagnies du génie, deux escadrons de gendarmes, deux escadrons de dragons, un parc de six voitures, soit en tout 15,300 hommes d'infanterie, 350 hommes de cavalerie et 54 pièces de campagne. Les soldats de la ligne étaient en grande partie habillés; mais il leur manquait des marmites, des bidons, et, ce qui était plus essentiel encore, des souliers. Le petit nombre de ceux qui leur avaient été distribués étaient si mauvais qu'après deux ou trois jours de marche ils ne pouvaient manquer d'être mis hors de service, ce qui arriva en effet et leur valut dans le nord le nom de *souliers de carton* sous lequel ils sont devenus légendaires. Quant aux mobiles, ils manquaient de tout, principalement ceux du Gard, qui à cause de l'éloignement de leurs dépôts n'avaient rien reçu. Pendant que dès le 8 octobre le général Man-

teuffel, par un ordre du jour daté de Rouen, annonçait que le roi de Prusse avait ordonné que les troupes portassent leur provision de bas à deux paires par homme, qu'une commande importante venait d'être faite, et que, si cette commande ne suffisait pas, les hommes étaient autorisés à s'approvisionner par voie de réquisition, l'intendance française en était réduite à recommander, en attendant la *distribution des chaussettes de laine*, de faire graisser l'intérieur de la chaussure *tant comme préservatif contre le froid que pour rendre cette chaussure plus douce*. Le reste était à l'avenant. La plupart des mobiles n'avaient que des blouses de toile ou des vareuses sans trame qui se déchiraient au moindre effort. Justement inquiet d'une pareille situation, le général Bourbaki ne voulait agir qu'après avoir complété l'équipement; il demandait quinze jours de délai pour mettre à exécution un plan habilement conçu, et d'après lequel il se proposait d'occuper la ligne du chemin de fer d'Amiens à Rouen, de se réunir à l'armée de Normandie, et, la jonction faite, de se porter par une marche rapide sur Beauvais et sur Creil; cette combinaison promettait des résultats importants, car le général était parvenu à faire croire aux Prussiens que l'armée du nord n'était qu'un mythe, une vaine menace mise en avant pour inspirer quelque confiance aux populations, et il ne se trouvait alors aucun corps ennemi entre Amiens, Beauvais, Chantilly et Gisors. L'armée se montrait pleine de confiance, si mal équipée qu'elle fût, et ne demandait qu'à marcher, lorsque le général fut appelé à Nevers pour organiser une nouvelle armée. Son départ eut des conséquences désastreuses.

La délégation de Tours confia le commandement intérimaire du 22e corps au colonel, depuis général Farre. Ce brave officier continuait les préparatifs, et il eût sans doute mis à exécution le plan de Bourbaki, si la délégation de Tours, qui était sujette à de soudaines illuminations stratégiques et qui avait besoin de bulletins de combats, ne lui eût point donné l'ordre le 21 novembre de marcher sur Amiens, qui n'était point menacé. Le 27, l'armée prenait position au sud en avant de cette ville. Elle perdit la bataille de Villers-Bretonneux, engagée dans les conditions les plus défavorables. Le 22e corps se trouva complétement désorganisé, l'armée de Normandie resta livrée à elle-même, et toute tentative ultérieure de jonction fut dès lors rendue impossible.

Telle est l'histoire de la formation de la première armée du nord : Bourbaki avait fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, et peut-être, si M. Gambetta l'eût laissé à son poste, un nouveau revers nous eût été épargné; mais il fallait dans cette guerre fatale que toutes les mesures fussent prises à contre-temps et que

l'élément civil et radical vînt toujours, comme après Coulmiers, organiser la défaite. Les troupes qui avaient combattu à Villers-Bretonneux se replièrent sur Arras, Lille, Douai, Saint-Omer, Cambrai, Béthune, dans un état de dénûment qui *vous fendait le cœur*. Une foule de soldats avaient à peine quelques lambeaux de souliers; d'autres n'avaient point de chemises, quelques-uns montraient leurs fusils dont les cheminées imparfaitement percées ne pouvaient faire feu, car on n'avait pas même laissé le temps au général Farre de compléter l'armement; quelques petits détachemens se dirigèrent sur Abbeville, où l'on vit arriver en bon ordre et tout prêts à recommencer la lutte les francs-tireurs de M. de Lameth, qui se signalèrent pendant la campagne par leur courage et leur discipline, et firent éprouver à l'ennemi des pertes sensibles.

On n'avait plus désormais à se faire d'illusions sur le résultat final de la guerre dans la région du nord. Les Allemands étaient maîtres d'Amiens et de la ligne de Rouen. Aux nouveaux efforts qui devaient être tentés contre eux, ils pouvaient opposer des forces énormes, qu'il leur était facile d'augmenter à tout instant par des troupes tirées de Paris et de la Normandie; mais ceux qui avaient proclamé la guerre à outrance tenaient peu de compte de la terrible réalité des faits, et M. Gambetta résolut de recommencer une lutte sans espoir. Le général Faidherbe fut appelé au commandement des débris du 22e corps. Le 5 décembre, il entra en fonctions, et par des prodiges d'activité il parvint en quinze jours à organiser, sur des bases aussi solides que le permettaient les difficultés du moment, une armée double de celle qui avait combattu à Villers-Bretonneux. Cette armée, composée de 42 bataillons d'infanterie au maximum de 550 hommes, 11 batteries et 4 escadrons, présentait un total de 27,900 combattans effectifs. Elle était appuyée par une colonne volante de 3,000 hommes, chargée de l'éclairer et de harceler l'ennemi. Trois officiers du premier mérite, MM. Lecointe, Deroja et Du Bessol, étaient placés à la tête des divisions, et les préparatifs s'étaient faits avec tant de célérité et de prudence discrète, on était si habilement parvenu, comme la première fois, à donner le change à l'ennemi, que, malgré la proximité d'Amiens, qu'ils occupaient depuis le 28 novembre, les Prussiens ne soupçonnèrent absolument rien de ce qui se passait. Manteuffel opérait dans la Normandie sans se douter le moins du monde qu'il allait avoir sur les bras une armée résolue à faire bravement son devoir, et commandée par des chefs qui sauraient prouver que les grandes traditions militaires n'étaient point perdues en France.

Pour le général Faidherbe comme pour le général Bourbaki, la

création et l'organisation de l'armée du nord sont des titres glorieux à la reconnaissance du pays. L'histoire générale des opérations de cette armée a été exposée ici même par M. de Mazade avec une clarté et une précision qui ne laissent rien à désirer : nous n'avons donc pas à y revenir; mais à côté de la vue d'ensemble il y a le détail, le fait local et particulier qui éclaire et qui complète. Nous allons rencontrer sur notre route quelques-unes des localités qui ont été le théâtre des combats des 22e et 23e corps, et, si le triomphe définitif n'a point couronné leurs efforts, le simple récit des faits montre du moins que pour les généraux et les soldats la lutte n'a pas été sans gloire, et qu'il y a eu là un élan de courage et d'abnégation auquel l'ennemi lui-même a rendu une éclatante justice, car pendant l'occupation il n'est pas un seul habitant d'Amiens ou d'Abbeville qui n'ait entendu dire vingt fois aux officiers comme aux soldats prussiens : « L'armée du nord! oh! bonne armée. Faidherbe, bon général. » Ils étaient cependant fort irrités contre lui, car, disaient-ils, ils ne savaient jamais où il était; il les avait beaucoup fatigués en les forçant à marcher toujours, et ce qu'ils ne pouvaient surtout lui pardonner, c'était de les avoir empêchés de dormir (1). Cette bonne armée, à l'exception de 4,000 ou 5,000 hommes, était cependant composée de ce qu'on appelait sur les lieux « des soldats de quinze jours. »

II. — ABBEVILLE. — LE DERNIER AUTO-DA-FÉ. — M. BOUCHER DE PERTHES ET L'HOMME FOSSILE. — LES PRUSSIENS A ABBEVILLE.

Vers l'an 222 avant Jésus-Christ, le consul Cnéus Cornélius Scipion demanda aux députés de Marseille des nouvelles de la terre britannique; dix-neuf cents ans plus tard, l'un des fils les plus célèbres d'Abbeville, Nicolas Sanson, géographe du roi Louis XIV, s'imagina que l'oncle du vainqueur d'Annibal avait voulu s'enquérir auprès des Massiliens d'une cité très importante, *Britannia*, qui florissait dans la vallée de Somme, et, par une de ces hallucinations patriotiques fréquentes chez les savans, il crut reconnaître dans cette cité

(1) Tout le monde a remarqué, pendant l'occupation du département de la Somme, l'extrême besoin de sommeil qu'avaient les Allemands; à la moindre fatigue, pendant les premières chaleurs du mois de mai, ils rentraient harassés et s'empressaient de se coucher. Nous avons entendu dire à l'illustre maréchal Bugeaud : « Quand on a devant soi des Allemands ou des Anglais, il faut avant tout chercher à leur couper les vivres, les faire marcher et les empêcher de dormir. Avec ça, on les fait fondre. » Tout ce qui s'est passé en 1870 et 1871 confirme cette remarque; mais on n'avait qu'une seule idée : mobiliser, et, bien loin d'empêcher les Allemands de manger, on ne s'occupait pas même de faire manger les Français. La remarque du maréchal Bugeaud n'en est pas moins importante, et il est bon d'en tenir note. Une campagne d'été aurait peut-être changé la face des choses.

la ville même qui lui avait donné le jour. Cette opinion trouva des partisans à une époque où l'on croyait que Tournay avait été fondé par Turnus, et Toul par Tullus Hostilius; mais la science, mieux informée, a reconnu depuis que Nicolas Sanson avait été conduit par une fausse interprétation d'un texte grec à prendre le Pirée pour un homme, et le seul fait positif qui soit acquis à l'histoire, c'est que l'existence d'Abbeville ne remonte pas au-delà de 831. C'était à cette date une métairie de l'abbaye de Saint-Riquier, *Abbatis villa*, un de ces domaines que les rois francs donnaient en *précaire* au clergé, et qu'ils ne se faisaient aucun scrupule de confisquer pour les transférer aux leudes quand ils avaient besoin de leurs services. A l'avénement de la troisième race, Hugues Capet reprit ce domaine aux abbés et le fit fortifier (1). La ville nouvelle ne tarda point à s'agrandir, et dès 1130 elle obtint du comte de Ponthieu la concession verbale d'une commune : cette concession fut ratifiée par écrit en 1184. On voit encore aujourd'hui dans l'une des salles de l'hôtel de ville le texte original de la charte d'affranchissement, écrit par le notaire du comte, et c'est là un des rares documens de ce genre qui soient parvenus jusqu'à nous.

Comme toutes les communes du nord, celle d'Abbeville formait un gouvernement complet, qui réunissait le pouvoir législatif, administratif et judiciaire; mais elle ne se gouvernait pas seulement par délégation : dans les circonstances graves, tous les habitans, de quelque condition qu'ils fussent, le *peuple gras* et le *peuple maigre*, se réunissaient en *assemblées générales extraordinaires*. C'était la démocratie dans sa forme la plus absolue; mais alors, comme aujourd'hui, les Abbevillois étaient essentiellement conservateurs, et, contrairement à ce qui se passait à Saint-Valery et à Saint-Riquier, les magistrats municipaux maintenaient sévèrement l'ordre et la paix publique. En 1358, un truand, communard anticipé, qui comprenait la fraternité à la manière des terroristes, ne craignit point de dire qu'il n'avait qu'à lever le doigt pour faire disparaître les riches, et que tous les habitans seraient égaux, si l'on étranglait le maire et sept ou huit échevins. *De bons témoins* rapportèrent ces paroles aux échevins, — et « pour ce, dit le texte de l'arrêt rendu par ces magistrats, fut jugé Jehan de La Mare à avoir la teste coppée, ycelle teste mise en un glaive et son cors estre traîné et pendu. »

L'histoire des justices municipales dans les communes du nord

(1) Cet acte de Hugues Capet a donné lieu à de nombreuses discussions. Les historiens de l'ancien régime ne voulaient pas admettre que le fondateur de la troisième race eût dépouillé des moines; mais tout s'explique par le caractère bénéficiaire du domaine d'Abbeville.

est encore à faire, et ce serait, on peut le dire, le sujet d'une étude très intéressante. Il y a là un luxe de supplices qui donne le frisson. La pendaison, la décollation, l'enfouissement, les noyades, la section du poing, du nez, des oreilles, des lèvres, l'aveuglement, le bûcher, le fer rouge, la fustigation, la roue, la privation de l'eau et du feu, le bannissement, l'incendie ou la démolition des maisons, rien n'y manque, et cette pénalité terrible est appliquée par des bourgeois ignorans qui n'ont pas même la plus simple notion de la science du droit. Leurs lois, ainsi que l'a dit justement Beccaria, ne sont que des formules domestiques, une sorte de testament des ancêtres, l'immuable expression du passé; leurs arrêts se fondent uniquement sur la coutume; ils ne reconnaissent pour équitable que ce qui est consacré par un si long espace de temps « que nul n'a mémoire du contraire. » L'enquête, l'instruction, la preuve clairement établie, la confrontation, les circonstances atténuantes, sont complétement inconnues : tout est livré à l'appréciation individuelle, et quelquefois même des malheureux sont condamnés sur le simple soupçon. Ce fut la gloire de la royauté et l'honneur des parlemens de faire pénétrer, par l'institution des justices royales et des appels, les principes de l'équité naturelle dans ce chaos sanglant, mais il a fallu des siècles, et le progrès a marché si lentement qu'en 1616 l'échevinage d'Abbeville prononçait encore une condamnation à la peine capitale, *sans appel*, avec exécution dans les vingt-quatre heures.

Comme place de guerre et comme centre industriel, Abbeville avait au moyen âge une grande importance : elle était agrégée à la hanse teutonique, à la hanse de Londres, et dès 1484 elle possédait une imprimerie renommée à laquelle on doit une magnifique édition de *la Cité de Dieu*, la *Somme rurale* de Bouteiller, et le *Triomphe des neuf preux*; mais ses anciennes industries, telles que la fabrication des armes, l'orfèvrerie, la sculpture sur bois, les étoffes de laine, ont disparu l'une après l'autre. La population a diminué de moitié, et parmi les causes de cette décadence il faut compter l'établissement de la manufacture de draps dite des Van Robais, par Colbert, en 1665 (1). Les priviléges excessifs accordés aux fabricans hollandais placés à la tête de cette manufacture portèrent un coup fatal à la fabrication des étoffes de laine qui faisait alors la principale richesse du pays. Les ouvriers émigrèrent en grand

(1) Il n'y a pas un seul livre de géographie publié de notre temps même qui ne mentionne la manufacture de draps des Van Robais au nombre des établissemens industriels d'Abbeville. Les bâtimens et les jardins existent encore, mais on n'y fabrique plus de drap. Cette industrie y est remplacée aujourd'hui par la manufacture de tapis de M. Vayson, qui occupe environ 600 ouvriers.

nombre, et l'on a cherché depuis, mais en vain, à rendre à Abbeville son ancienne prospérité; les guerres continuelles qui ont dévasté ses environs ont aussi contribué à l'amoindrir, mais du moins elles n'ont jamais affaibli son inviolable attachement à la cause nationale, et ses habitans, à toutes les époques, ont justifié l'honorable devise de leurs armoiries : *fidelis*. L'un d'eux, un obscur bourgeois du XIVe siècle, Ringois, s'est même élevé à la hauteur des plus grands dévoûmens de l'antiquité. Abbeville et le Ponthieu ayant été cédés à l'Angleterre par le traité de Bretigny, de continuelles révoltes éclatèrent contre la domination de l'étranger; Ringois, qui s'était mis à la tête du mouvement, fut pris dans une émeute, et les Anglais l'amenèrent à Douvres; ils lui offrirent la liberté, s'il consentait à prêter serment à Édouard III, en l'engageant à user de son influence auprès de ses concitoyens pour leur faire accepter l'autorité de ce prince. Ringois fut inflexible; on le conduisit alors, chargé de fers, au sommet de l'une des tours du château de Douvres. « Reconnaissez-vous pour maître notre roi Édouard? demandèrent les Anglais, en lui montrant les flots qui se brisaient au pied des murailles. — Je ne reconnais pour maître que Jean de Valois! » Et il fut à l'instant précipité dans la mer. Rome lui eût dressé des statues; chez nous, peuple oublieux que nous sommes, son nom est à peine connu en dehors de sa ville natale.

De tous les monumens du passé, de ses quatorze églises, de ses quinze couvens, où carillonnaient plus de 150 cloches, Abbeville n'offre aujourd'hui à la curiosité des archéologues que son beffroi, le refuge de l'abbaye du Gard, qui datent du XIIIe siècle, et l'église Saint-Wulfran, qui date des premières années du XVIe. L'architecte de Saint-Wulfran s'est évidemment inspiré de Notre-Dame de Paris; la façade de la nef est flanquée de deux grosses tours quadrangulaires, hautes de 63 mètres, soit 2 mètres de moins que les tours de Notre-Dame. Trois portes, enfoncées sous des voussures et ornées de nombreuses statues, dont quelques-unes sont d'une belle exécution, s'ouvrent sur le portail; mais ce portail, œuvre d'une époque de transition, prouve que les artistes du XVIe siècle étaient devenus à peu près étrangers aux traditions du symbolisme chrétien. Les grandes épopées sculpturales qui rappellent, comme à Amiens, la vie de l'humanité depuis la création jusqu'au jugement dernier ont disparu pour faire place à des personnages très divers, qu'aucune idée générale ne relie entre eux, et qui sont pour la plupart les patrons des corporations industrielles de la ville; enfin pour rendre plus sensible encore l'affaiblissement de l'inspiration catholique, *la nef des Fous*, placée sous la voussure de l'une des portes latérales, offre le trivial emblème de l'invasion du réalisme.

Quoi qu'il en soit, le portail de Saint-Wulfran, ainsi que les tours, sont, dans leur ensemble, d'un aspect majestueux. La nef, d'une grande élévation, est beaucoup trop étroite relativement à la hauteur. Quelques très beaux bas-reliefs placés dans les chapelles, deux statues de marbre dues au ciseau d'un Allemand, le comte de Pfaffenhofen, qui vint se fixer à Abbeville à la suite d'un duel, et un assez joli tableau de Mme de Hénain, forment la décoration de la vieille collégiale. Ce qui frappe surtout bon nombre de visiteurs, c'est un petit caïman empaillé suspendu à la muraille du bas côté gauche, et la statuette de saint Gendulfe et de sa femme. Le caïman est un *ex-voto* offert par quelque marin au retour d'un voyage au Mexique, et que la légende populaire a transformé en un monstre indigène, une espèce de vampire aquatique qui sortait toutes les nuits de la Somme pour manger les morts enterrés dans l'église. Quant à saint Gendulfe, c'est un chevalier qui voulut, au retour des croisades, s'assurer si sa femme lui avait gardé foi et loyauté. « Voilà un bassin rempli d'eau, lui dit-il, trempez-y votre main, et jurez que vous n'avez pas manqué à vos devoirs. » — La dame plongea sa main dans l'eau, et l'eau prit feu. Telle est la scène que représente le groupe de saint Gendulfe. Ce brave chevalier, qui portait, il y a encore quelques années, un petit pistolet à sa ceinture, était fort respecté des bonnes gens du pays, et, comme toutes les corporations avaient leur patron dans la milice céleste, ceux qui craignaient de voir la main de leurs femmes brûler dans les *ordalies* conjugales se plaçaient sous son invocation.

C'est devant le portail de Saint-Wulfran que, le 1er août 1766, le chevalier de La Barre fut amené, avant de marcher au supplice, pour faire l'amende honorable imposée par le présidial d'Abbeville et le parlement de Paris. — Nous n'hésitons point à le dire, ce malheureux jeune homme, mort à dix-neuf ans, victime d'une vengeance d intérêt, de l'exaltation mystique d'un évêque, des lâches calculs du parlement et de l'égoïsme de Louis XV, ne mérite pas seulement la pitié de l'histoire, il mérite aussi son respect, et les faits sont là pour le prouver.

Dans la nuit du 8 au 9 août 1765, un crucifix placé sur l'un des ponts d'Abbeville fut mutilé avec un instrument tranchant. L'évêque d'Amiens, M. de La Motte d'Orléans, prélat d'un caractère fort doux, mais d'un esprit faible et d'une dévotion étroite, s'empressa de venir à Abbeville, accompagné de douze missionnaires, et se rendit processionnellement, nu-pieds et la corde au cou, sur le lieu qui avait été le théâtre de la profanation. Une foule considérable le suivait en chantant des psaumes; le lieutenant-criminel, Duval de Soicourt, commença une instruction, et, sur des rensei-

gnemens très vagues, il fit arrêter cinq jeunes gens appartenant aux plus honorables familles. Dans le nombre se trouvait le chevalier de La Barre, neveu de Mme Feydeau, abbesse de l'un des couvens de femmes de la ville. Soicourt avait eu avec cette dame des démêlés d'intérêt; il trouvait l'occasion de se venger, et, bien qu'aucun témoin n'eût vu commettre la mutilation, bien que le seul grief que l'on pût reprocher à La Barre et à ses amis fût d'avoir répété des vers de Piron, et passé à vingt-cinq pas d'une procession sans se découvrir, il les poursuivit pour crime de sacrilége, en invoquant un édit de Charles IX. Sur les cinq prévenus, trois avaient réussi à s'échapper; mais La Barre, qui pouvait fuir comme eux, refusa de quitter la France et resta aux mains de ses juges avec un coaccusé, que son extrême jeunesse semblait devoir mettre à l'abri d'un châtiment sévère. Voltaire a raconté avec une éloquente indignation ce procès célèbre qui a laissé sur le règne de Louis XV une tache ineffaçable; il a montré comment les règles les plus vulgaires de la justice furent indignement violées. Nous n'avons rien à dire après lui sur la révoltante iniquité de l'arrêt de mort rendu par le présidial d'Abbeville contre La Barre le 28 février 1766; mais nous nous arrêterons à des détails peu connus en dehors de la localité qui vit s'accomplir le dernier crime de l'inquisition française.

L'arrêt du 28 février épuisait contre La Barre l'odieux formalisme des plus cruels supplices du moyen âge : amende honorable, pieds nus et corde au cou, poing coupé, langue percée avec un fer rouge, décollation par le coutelas, cadavre brûlé, restes jetés au vent. Le malheureux jeune homme aurait pu répandre des mémoires, faire appel à la conscience publique et forcer, par la pression de l'opinion, Louis XV à lui faire grâce; mais un de ses parens, M. d'Ormesson, président à mortier du parlement de Paris, avait examiné la procédure; il se persuada qu'il était impossible que la première cour du royaume confirmât la sentence des juges d'Abbeville à cause de l'absence de preuves et des illégalités sans nombre dont elle était entachée, et il engagea La Barre à ne point se défendre publiquement pour éviter un scandale qui pouvait jeter de la défaveur sur son nom. Ce conseil, dicté par une excessive confiance et le sentiment même de l'iniquité de l'arrêt, eut un résultat fatal. Le procès avait été porté en appel au parlement; les membres de ce *corps impuissant et respectable*, comme dit Barbier, tenaient beaucoup à leur popularité et suivaient volontiers le courant de l'opinion pour se faire applaudir lorsqu'ils passaient dans les rues de Paris : ils auraient sans aucun doute cassé l'arrêt du présidial d'Abbeville, si l'affaire avait été ébruitée dans la capitale et présentée sous son véritable jour; mais en ce moment Paris la con-

naissait à peine, et le 5 juin 1766 la sentence de mort fut confirmée à la majorité de deux voix, quoique le rapporteur du procès, le conseiller Pellot, eût conclu au renvoi de la plainte. Maupeou présidait ce jour-là le parlement, qu'il devait exiler en 1771. Janséniste par esprit de corps et par-dessus tout intrigant sans conscience, il avait travaillé en 1762 à l'expulsion des jésuites pour plaire à Mme de Pompadour; ceux-ci ne manquaient jamais de l'accuser d'impiété. Un pareil reproche, joint à son titre de parlementaire, pouvait le rendre suspect à Louis XV, et, pour prouver qu'il avait des principes, il montra contre La Barre un acharnement extrême et rédigea la délibération qui confirmait la première sentence. L'évêque d'Amiens, profondément affligé du lugubre dénoûment d'une affaire qu'il avait contribué à envenimer par ses monitoires et ses processions, sollicita des lettres de grâce; Louis XV refusa de signer, car lui aussi avait à se faire pardonner l'expulsion des jésuites.

Le chevalier de La Barre avait été conduit à Paris pendant l'instruction de l'appel; on le tira des cachots de la tour de Montgommery pour le ramener à Abbeville et lui faire subir son arrêt. Le 1er août, à six heures du matin, il fut mis à la question, et quelques instans après il reçut la visite d'un dominicain, le père Bosquier, qu'il connaissait depuis son enfance. Son courage et son calme ne se démentirent pas un seul instant; il engagea ce digne religieux, qui pleurait à chaudes larmes, à partager son dernier repas, mais celui-ci ne pouvait manger. « Pourquoi donc, lui dit La Barre, ne mangez-vous pas? Vous avez besoin de force pour soutenir le spectacle que je vais vous donner. Prenons du café, ajouta-t-il en souriant, il ne m'empêchera pas de dormir. »

Vers cinq heures du soir, on le fit monter dans un tombereau, la corde au cou, tête et pieds nus, avec écriteau devant, derrière, portant ces mots : *impie*, *blasphémateur*, *sacrilége exécrable et abominable*. Le père Bosquier, pâle et tremblant de douleur, était assis à ses côtés et lui donnait le crucifix à baiser, tandis que l'un des bourreaux se tenait debout derrière lui, un cierge ardent à la main.

Le lugubre cortége, après avoir parcouru les principales rues de la ville sous une pluie battante, s'arrêta devant l'église Saint-Wulfran pour remplir les formalités de l'amende honorable. La Barre prononça d'une voix ferme les paroles prescrites, mais les bourreaux ne lui percèrent point la langue comme l'ordonnait le jugement, ils en firent seulement le simulacre; le cortége reprit sa marche. « Ce qui me fait le plus de peine, dit le condamné en approchant de la place du Marché-au-Blé où devait avoir lieu son supplice, c'est de voir aux croisées tant de gens que je croyais mes

amis. » Arrivé au pied de l'échafaud, il aperçut un tas de bûches, de fagots et de paille. « Voilà donc ma sépulture! » dit-il tranquillement, et se tournant vers les bourreaux : « Qui de vous me tranchera la tête? — Moi, dit le bourreau de Paris. — Tes armes sont-elles bonnes? Voyons-les. — Cela ne se montre pas, monsieur. — Est-ce toi qui as exécuté le comte de Lally? Tu l'as fait souffrir. — C'est sa faute, il était toujours en mouvement. Placez-vous bien, je ne vous manquerai pas. — Sois tranquille, je ne ferai pas l'enfant. » Ce furent là ses dernières paroles. Le père Bosquier lui donna l'absolution en lui présentant le crucifix, qu'il embrassa plusieurs fois. Comme la toilette se faisait encore à cette époque au lieu même du supplice, le bourreau lui coupa les cheveux sur la plate-forme de l'échafaud, et, quand il lui eut lié les bras et bandé les yeux, il le fit mettre à genoux, lui releva le menton et fit voler la tête d'un seul coup. Le cadavre fut ensuite placé sur le bûcher avec le *Dictionnaire philosophique* et l'*Histoire des deux Indes* de Raynal, et, quand la flamme l'eut dévoré, le bourreau écrasa les ossemens avec une barre de fer; les cendres furent jetées à l'eau. Le chevalier de La Barre était complétement innocent de la profanation qui lui était imputée, il en connaissait l'auteur (1), mais il aima mieux mourir que de racheter sa vie en nommant le coupable. Ce fut là le dernier des auto-da-fé qui aient souillé la terre française, et ce fut aussi le dernier fait notable des annales d'Abbeville au XVIIIe siècle. La révolution passa dans cette ville sans y laisser de traces sanglantes : les jacobins y promenèrent en signe de fraternité leur drapeau blasonné d'un pistolet et d'un poignard. Ils s'emparèrent de quelques reliquaires d'argent, brûlèrent quelques ci devant confessionnaux; mais, suivant le langage du temps, ils ne s'écartèrent point des bornes du modérantisme; on vit même, vingt-cinq ans plus tard, les noms des plus ardens figurer au bas des adresses de dévoûment présentées par la bonne ville d'Abbeville au roi Louis XVIII.

Parmi les villes françaises de troisième ordre, Abbeville est l'une de celles qui ont fourni aux lettres, aux sciences et aux arts le plus honorable contingent. Ses graveurs, au nombre de trente-trois, forment une école célèbre qui compte parmi ses maîtres Mellan, artiste de grande et large inspiration, dont l'œuvre ne comprend pas moins de neuf cents pièces, gravées pour la plupart sur ses propres dessins; Daullé, que le portrait de la marquise de Feuquières, la fille du peintre Mignard, suffirait seul à placer au premier rang;

(1) Nous pouvons garantir la parfaite exactitude de ce que nous disons ici. L'auteur de la mutilation nous est connu comme il l'était à La Barre.

Beauvarlet, les deux Depoilly, et de notre temps même MM. Bridoux et Rousseau. A cette liste s'ajoutent, sans parler des anciens, le compositeur Le Sueur, le géologue Cordier, auteur du célèbre mémoire sur le feu central et organisateur de la galerie géologique du muséum, Millevoye, et par ses origines de famille l'illustre géomètre Cauchy. Une *société d'émulation*, qui date du XVIIIe siècle, réunit tous les quinze jours les Abbevillois fidèles au culte des lettres et des sciences, et pendant trente ans un homme dont le nom est connu de l'Europe entière, M. Boucher de Perthes, a fait le charme de ce petit cercle, qu'il animait de sa verve intarissable, et qui recevait ses confidences littéraires. S'il n'est pas l'un des hommes les plus célèbres de la France contemporaine, M. de Perthes en est du moins l'une des figures les plus intéressantes et les plus originales. Né à Réthel en 1788, il entra fort jeune dans les douanes, où son père, botaniste distingué et correspondant de l'Institut, remplissait les fonctions de directeur. En 1825, il vint se fixer dans la ville qu'il ne devait plus quitter, et sa vie se partagea entre l'étude et l'administration. Sauf quelques lointains voyages, en Italie, en Russie ou en Orient, chacun de ses jours fut marqué aux mêmes heures par les mêmes occupations. Chaque matin, en se levant, il allait se baigner dans la Somme même par des froids de 15 degrés. Rentré chez lui à l'heure réglementaire, il s'asseyait dans son bureau de directeur, expédiait les affaires avec une ponctualité qui ne s'est jamais démentie un seul instant, et, la besogne officielle terminée, il quittait la plume du douanier pour la plume du littérateur. Son esprit éveillé sur toutes choses se portait un peu au hasard sur les sujets les plus divers; il a publié des romances, des ballades, des satires, des nouvelles, des comédies, des tragédies, des contes fantastiques, des voyages, des mémoires; mais ce n'est point là ce qui fait son originalité. Ce qui lui assure une place à part, c'est le *Petit Glossaire*, vive et mordante critique du béotisme de certains fonctionnaires et des abus administratifs qui survivent à tous les changemens de gouvernement; c'est l'*Opinion de M. Christophe, vigneron*, sur la liberté du commerce, c'est l'*Essai sur l'origine et la progression des êtres*. Ces divers écrits, publiés à Abbeville, mis en dépôt dans les librairies parisiennes spécialement affectées aux livres de province, sont passés à peu près inaperçus au moment de leur publication; mais les petits journaux se sont emparés du *Glossaire*, ils en ont reproduit une foule d'articles, sans citer l'auteur, qui n'a jamais réclamé, et chacun se disait en les lisant : On a vraiment bien de l'esprit en France. L'*Opinion de M. Christophe* est l'un des premiers manifestes qui aient paru chez nous contre le système prohibitif.

Quelques exemplaires en furent envoyés aux hommes d'état et aux publicistes de l'Angleterre; ils firent une grande sensation au-delà du détroit. Les journaux publièrent de nombreux articles; l'illustre Cobden félicita l'auteur, il vint même lui rendre visite, et en 1863, au moment du traité de commerce, la presse anglaise, souvent mieux renseignée que nous-mêmes sur ce qui se fait chez nous, s'empressa de rappeler *Monsieur Christophe*, et de citer M. de Perthes comme l'un des initiateurs les plus actifs du mouvement libre-échangiste. On peut sans doute ne point partager et condamner même les théories économiques développées dans ce livre, mais on ne saurait lui refuser le rare mérite de traiter sous une forme vive, pittoresque et souvent brillante ces redoutables questions de tarifs qui font le désespoir des commissions législatives, et ce n'est point forcer l'éloge de dire qu'il peut prendre place à côté du pamphlet célèbre de l'abbé Galiani sur *la Liberté du commerce des blés*, auquel Voltaire accorda de si chaleureux suffrages.

Ce n'est pas seulement dans *Monsieur Christophe* que M. de Perthes s'est montré précurseur. En 1833, dans un discours inséré au tome premier des *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, il émettait le vœu que tous les peuples s'entendissent pour réunir dans un seul et même local tous les produits de l'industrie humaine, et montrait ce qu'il y avait de grand et de fécond dans une pareille entreprise; le discours tiré à part fut envoyé aux hommes les plus éminens de l'Europe. Cette publicité éveilla l'attention; l'idée fit son chemin, et M. Michel Chevalier, dans le rapport sur la dernière exposition universelle, a rappelé qu'un souvenir de reconnaissance était dû à M. de Perthes pour l'avoir émise le premier. L'*Essai sur l'origine et la progression des êtres* a été de même le point de départ d'un mouvement d'études très important et comme la préface des *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, qui ont valu au nom de l'auteur une si retentissante popularité; mais ici il faut prendre garde et ne suivre M. de Perthes qu'avec une extrême prudence, car on s'exposerait souvent à voyager dans le pays des rêves en croyant voyager dans le pays de la science.

Il y avait dans M. de Perthes deux hommes entièrement différens, l'un fin observateur, conteur aimable, économiste aux vues justes et souvent profondes, l'autre fantasque, inquiet du mystère et de l'inconnu, tantôt croyant, tantôt sceptique, donnant libre carrière aux caprices les plus désordonnés de son imagination, et finissant par les accepter comme des réalités. Or c'est l'homme fantasque qui a écrit l'*Essai sur l'origine des êtres*, genèse bizarre où l'on rencontre, à côté de quelques pages fortes et brillantes qui rappellent Cardan et Spinoza, une zoologie digne des *Bestiaires* du

moyen âge et des *Merveilles de la terre du prestre Jean*. C'est une promenade vertigineuse à travers le chaos; on entend fermenter tous les germes de la création, et, bien que les ténèbres de cette cosmogonie soient aussi épaisses que celles dont Moïse a enveloppé sa révélation, on peut cependant y démêler l'idée antique de l'unité de la matière et de l'identité de tous les êtres. Du moment où les êtres sont identiques, il est tout naturel qu'ils soient contemporains les uns des autres, et M. de Perthes s'est dit : Puisqu'il y avait des mastodontes, des lézards de 50 mètres, des chauves-souris grosses comme des bœufs avant la submersion diluvienne du globe, il est tout simple qu'il y ait eu aussi des hommes (1). Il est parti de là pour se mettre à la recherche de l'homme antédiluvien, et à force de le chercher il a cru l'avoir trouvé.

Ici nous touchons à une question très délicate, puisqu'il s'agit pour nous de contredire les affirmations d'un homme excellent, qui ne fit que du bien pendant son passage sur cette terre, et qui, sur quelques-uns des points essentiels de ses recherches, a été dupe de ses propres illusions et surtout des mensonges intéressés d'une foule d'individus qui exploitaient sa bienveillance en lui apportant des objets sur la provenance desquels ils le trompaient indignement. Il faut donc, dans l'œuvre archéologique et géologique de M. de Perthes, faire deux parts distinctes, comme dans sa personne, parce que dans ses découvertes il y a un côté légendaire qui a égaré la science, et un côté positif, indiscutable, qui en a largement agrandi les horizons. Occupons-nous d'abord du côté légendaire.

Il existe dans l'un des faubourgs d'Abbeville, le faubourg de Manchecourt, des sablonnières placées à la base des coteaux crayeux qui bordent la vallée de Somme, et dans lesquelles depuis longues années on découvre des ossemens fossiles (2). Un savant naturaliste, M. Baillon, correspondant du Muséum, a suivi pendant plus de quarante ans les travaux d'extraction : jamais dans ce long espace de temps on n'y a trouvé à côté des ossemens aucune hache, aucun objet de l'âge de pierre portant les traces du travail de l'homme. Les propriétaires ont constaté le même fait; mais un jour M. de Perthes dit aux ouvriers : « Si vous trouvez des haches de pierre dans la sablonnière ou des cailloux travaillés, vous me les apporterez; je vous les paierai bien. » On savait M. de Perthes

(1) Pour avoir une idée exacte de l'esprit ondoyant et divers de M. de Perthes, il faut lire la liste des productions multiples qui sont sorties de sa plume. Les polygraphes les plus féconds du XVIe siècle eux-mêmes n'ont jamais embrassé une semblable variété de sujets.

(2) C'est là qu'a été trouvée la belle tête de rhinocéros à narines cloisonnées qui se voit aujourd'hui au Muséum d'histoire naturelle dans la galerie géologique.

très généreux, et comme les silex taillés sont communs sur les coteaux voisins des sablonnières, les ouvriers s'en procuraient facilement et les mettaient en réserve pour les apporter de temps à autre avec des ossemens au trop confiant collectionneur. L'un d'eux, pour se faire un petit revenu et, comme il le disait, mettre le pot au feu le dimanche, établit même un atelier de silex travaillés et de haches antédiluviennes sur l'une des bornes de la zone de servitude, au pied d'un vieux bastion de la porte Marcadé. D'autres s'étaient mis à fabriquer des ossemens fossiles. Alléchés par les gratifications, ils allèrent déterrer un *bidet*, que son propriétaire avait enfoui dans l'un des enclos qui avoisinent, sur le chemin de Laviers, la sucrerie que l'on bâtit en ce moment. Après en avoir soigneusement nettoyé les os dans un lait de chaux, ils les portèrent en divers endroits de la sablonnière, et les placèrent à quelques centimètres au-dessous du niveau du sol; les pluies d'hiver, en s'infiltrant dans les sables, leur firent prendre une belle couleur terreuse, et quand ils furent à point, on alla les vendre à M. de Perthes, qui s'estima très heureux de posséder les restes vénérables de *l'equus antiquus* (1).

On avait trouvé la monture; il ne restait plus qu'à trouver le cavalier. M. de Perthes avait dit : *Je le trouverai;* il tint parole. En avant du champ de manœuvres de la garnison d'Abbeville s'élève une butte circulaire sur laquelle un moulin, appelé le *moulin Quignon*, tournait avant la guerre, qui l'a fait disparaître, son aile au vent pour faire de blé farine, suivant la formule consacrée dans les affiches locales. C'est là et dans les environs qu'en 1346 on a inhumé les victimes que la peste noire avait faites à Abbeville : M. de Perthes, qui poursuivait toujours avec un zèle et une conviction à toute épreuve la recherche de l'homme antédiluvien, fut prévenu par les ouvriers qu'on extrayait en cet endroit des cailloux pour l'entretien des routes. On y avait, disaient-ils, trouvé dans un temps des os d'hommes. « Cherchez bien, » dit M. de Perthes, et l'on apprit un jour à Abbeville que l'homme antédiluvien, représenté par un fragment de mâchoire, était enfin trouvé. M. de Perthes en informa l'Europe entière. Au moindre doute sur l'authenticité de la découverte, il se montrait si profondément désolé que ceux même dont il invoquait le témoignage se seraient fait un reproche de détruire les illusions d'un vieillard aimé et respecté de tous. Les géologues les plus éminens de la France et de l'Angleterre partageaient les mêmes sentimens; ils gardèrent un silence discret, et il en fut de la mâchoire du moulin Quignon comme des

(1) Les débris de l'*equus antiquus* se trouvent encore aujourd'hui dans quelque coin des greniers municipaux.

plumes de l'ange Gabriel et des garnitures de la robe de notre mère la sainte église; elle passa à l'état de relique. L'administration du Muséum l'a fait mettre sous verre, et tout le monde y croit, excepté ceux qui en savent l'histoire.

Voilà pour la partie légendaire; mais après avoir rétabli la vérité des faits en ce qui touche la présence des haches de pierre et d'ossemens humains dans les terrains diluviens de la Somme, ou de ceux qui à tort ou à raison sont regardés comme tels, nous devons ajouter que M. de Perthes n'en a pas moins rendu à la science le plus signalé service. Le premier parmi les collectionneurs de l'Europe, il a formé un incomparable musée d'objets appartenant à l'industrie primitive; il a provoqué dans le monde savant un mouvement d'études, qui se rattache à l'une des plus grandes questions que puissent aborder l'histoire et la philosophie, l'époque de l'apparition de l'homme sur la terre. A ce titre, il appartient à la grande famille des initiateurs, et son nom ne périra pas.

Par une de ces libéralités qui étaient dans son caractère, M. de Perthes a voulu que le musée qu'il avait formé avec tant de peine et à si grands frais devînt l'inaliénable propriété de la cité où il avait passé une partie de sa vie; il le lui a légué par testament, ainsi que l'hôtel où il était établi, à la condition expresse que les choses resteraient pendant cent ans dans le même état qu'au jour de sa mort, et les touristes, qui ne manquent jamais de le visiter à leur passage à Abbeville, s'accordent tous à dire qu'ils n'ont rencontré nulle part dans nos départemens une galerie particulière plus variée et plus pittoresque. Tous les appartemens depuis le rez-de-chaussée jusqu'au grenier, depuis le salon jusqu'aux recoins les plus obscurs, sont garnis de bas-reliefs, de sculptures sur bois, de meubles du moyen âge, de statues, d'armes de toutes les époques, de reliquaires, de poteries romaines, gallo-romaines, du moyen âge et de la renaissance, de tableaux, d'outils et d'instrumens divers; on y trouve de tout, comme dans les œuvres du fondateur, et si parmi les tableaux il se rencontre bon nombre de toiles au-dessous du médiocre, et parmi les objets archéologiques des bibelots sans valeur, il en est aussi beaucoup d'autres, en très grande majorité, qui seraient placés au premier rang dans les collections publiques de la capitale. Ce qui fait surtout la valeur du musée de Perthes, ce sont les vitrines renfermant les monumens de l'âge de pierre, monumens parfaitement authentiques cette fois, parce que la plupart d'entre eux ont été réunis avant la recherche de l'homme fossile. Une certaine partie de cette collection a été donnée au musée de Saint-Germain, mais ce qui reste à Abbeville forme encore un ensemble unique en son genre. A l'exception des haches de

pierre, qui se trouvent dans la vallée de la Somme comme dans les plaines, les débris les plus intéressans ont été extraits des tourbières. Ce sont des casse-têtes en forme de marteaux, percés au centre d'un trou circulaire, ce sont des haches fixées dans des cornes de cerf et garnies de leur manche, des tibias humains aiguisés en forme de lances, des flèches, des couteaux, de petites scies, des polissoirs, des bracelets, des colliers, le tout en pierre et en os, et surtout des figures de bois sculpté, dont la sauvage imperfection offre un spécimen accompli de l'art celtique dans sa période la plus rudimentaire. Le musée de Perthes n'est pas, tant s'en faut, le seul établissement qui recommande Abbeville à la curiosité des étrangers, toujours fort surpris de trouver tant de richesses de toute sorte accumulées dans une sous-préfecture qui compte à peine vingt mille habitans. La bibliothèque publique, aussi mal logée qu'elle est soigneusement entretenue par son conservateur, M. Marcotte, se compose de près de cinquante mille volumes, et ce qui en fait le prix, ce sont les collections spéciales léguées depuis une vingtaine d'années par des amateurs du pays, MM. le comte de Riencourt, Cordier, de Campenelle, comte de Clermont, de Cerisy, de La Motte, Levasseur. Il y a là pour l'ornithologie, la botanique, l'entomologie, une réunion de livres allemands, anglais, suédois, américains, les plus rares et les plus chers, que l'on chercherait vainement dans les bibliothèques de la capitale; la littérature de l'antiquité, celle du XVIIIe siècle, l'histoire héraldique et généalogique, y sont aussi représentées par des ouvrages de choix, reliés pour la plupart avec un grand luxe. Les manuscrits sont peu nombreux, mais il en est un dont les Abbevillois sont particulièrement fiers : c'est un livre d'évangiles, petit in-folio, écrit en lettres d'or sur vélin pourpre, et qui fut donné par Charlemagne à l'abbaye de Saint-Riquier en 801. Il est d'une conservation parfaite, et, d'après le type des miniatures dont il est orné, on peut croire qu'il a été exécuté par des artistes grecs de l'école de Saint-Gall. — MM. de La Motte et de Cerisy ont légué en outre, l'un un magnifique musée ornithologique, l'autre une collection entomologique dont la réputation est européenne. La Société d'émulation de son côté a formé en 1833 un musée communal qui a pris depuis une véritable importance; il renferme, avec des antiquités et des objets du moyen âge trouvés dans la Picardie, une collection à peu près complète des animaux du pays, oiseaux, reptiles, mammifères. Une galerie de tableaux a été ouverte dans ces derniers temps, et l'on y remarque déjà quelques belles toiles : une marine de Vernet, un portrait de Greuze, et, ce que l'on ne s'attendrait guère à rencontrer sur les bords brumeux de la Somme, une sainte Thérèse par l'un des plus grands

peintres de l'Espagne, Rodrigue Velasquez. Cette œuvre magistrale forme avec le tableau de Greuze le plus frappant contraste, et les deux toiles, placées l'une en face de l'autre, résument l'école française du XVIIIe siècle et l'école madrilène du XVIIe dans ce qu'elles ont de plus artistement fini et de plus vigoureusement touché.

Abbeville, au moment de l'investissement de Paris, reçut un commandant militaire qui passa, sans transition, du rang de commis de marine au grade de lieutenant-colonel. Il ne parlait que de s'ensevelir sous les ruines de la ville, de brûler sa dernière cartouche, — il ne brûla pas même la première, et il était en train de négocier la capitulation lorsque le préfet, M. Lardière, télégraphia immédiatement à Lille, et l'ordre fut donné à un brave officier de l'armée, M. Babouin, de se rendre à Abbeville avec des troupes et de l'artillerie, et de faire une bonne défense. Vingt et une pièces de canon furent expédiées de Boulogne et de Calais sur Abbeville; mais ces pièces n'avaient ni caissons ni chevaux; elles n'étaient approvisionnées qu'à quarante coups, ce qui était à peine suffisant pour un jour. M. Babouin ne se découragea cependant pas; il fit exécuter des travaux sur les hauteurs qui dominent la ville, y plaça quelques canons pour tenir l'ennemi à distance, et attendit l'attaque, bien résolu à exécuter les ordres du général Faidherbe, qui lui avait recommandé de tenir à tout prix.

Ce qui s'est passé à Abbeville donne une idée exacte de ce qui s'est fait dans toutes les autres places du nord. Ce fut partout, sous la *vigoureuse impulsion* de la délégation de Tours, le même désarroi, le même défaut de prévoyance. Les mesures, toujours incomplètes, n'étaient prises qu'au dernier moment, et la lutte s'engageait partout dans les plus déplorables conditions d'infériorité. La dissolution des conseils-généraux, le refus de convoquer une assemblée nationale, avaient produit dans les populations calmes et sensées du nord plus d'effet peut-être que sur les autres points de la France; elles étaient profondément attristées et découragées, et la conclusion même de l'armistice leur donna une nouvelle preuve de l'inconsistance des hommes qui s'étaient chargés des destinées du pays. Abbeville n'avait pas été prise; elle n'avait pas même été attaquée, et l'avant-garde des 30,000 hommes qui marchaient pour en faire le siége s'était arrêtée à une distance de six lieues au moment des négociations. Il était donc du droit international qu'une ligne de démarcation fût établie entre les troupes françaises et allemandes sur la base de l'*uti possidetis*. M. le commandant Babouin avait pris de sages dispositions pour étendre cette ligne le plus loin possible, et il avait envoyé tout de suite de

petits détachemens, dont quelques-uns firent 60 kilomètres dans la journée, vers Dieppe et Doullens, pour y arriver avant les Prussiens. Les Prussiens furent en effet prévenus partout; mais Abbeville et les localités voisines n'en furent pas moins englobées dans la ligne d'occupation. Les habitans, justement irrités, réclamèrent auprès des autorités prussiennes. M. de Bismarck s'empressa de reconnaître qu'il avait été induit en erreur, qu'il ne savait pas Abbeville armée et occupée par une garnison française. M. Jules Favre, en traitant de l'armistice, ne le savait pas plus que lui, à moins toutefois qu'il n'ait pas songé à le lui dire, car il pouvait bien oublier une sous-préfecture, lorsque dans les protocoles de la défaite il avait oublié toute une armée. Il faut cependant lui rendre cette justice qu'il obtint l'exemption des contributions de guerre; la ville fut occupée du 6 février au 5 juin 1871, et elle n'eut à supporter que les charges ordinaires, entre autres, pour chaque officier, un supplément de solde de 15 francs par jour, et 200 francs par jour pour la table du général, jusqu'au moment où les fournitures de vivres furent faites par l'intendance prussienne.

III. — SAINT-RIQUIER. — UNE GRANDE ABBAYE AU VIIIe SIÈCLE. — LES FEMMES GUERRIÈRES. — LA DANSE MACABRE.

De même que Rue et Le Crotoy, Saint-Riquier est une de ces *cités gastées*, comme disent les romanciers du moyen âge, où l'on marche à chaque pas sur des ruines. Au Ve siècle, elle s'appelait Centule, et, si l'on s'en rapporte à la tradition locale, tradition d'ailleurs fort suspecte, ce nom lui avait été donné à cause des cent tours qui défendaient son enceinte :

Turribus a centum Centula dicta fuit.

Deux moines du monastère de Bancor, en Irlande, vinrent y prêcher l'Évangile en 590. Ils convertirent un jeune homme nommé Riquier, *Richarius*, qui les avait protégés contre les insultes des habitans; celui-ci, après avoir reçu la prêtrise, fonda dans la ville où il était né une abbaye qui fut richement dotée par Dagobert. Aujourd'hui c'est l'industrie qui fait la prospérité des villes; dans la Gaule franque, c'était la foi. Les saints avaient remplacé les dieux topiques de l'antiquité, et partout où se trouvaient des reliques fameuses, les plus obscures bourgades grandissaient rapidement en population et en richesse; il en fut de même à Centule, et, par une rare exception, les documens qui se rapportent à l'histoire de cette localité, au VIIIe et au IXe siècle, donnent l'idée exacte de ce qu'était une grande habitation claustrale sous la seconde race.

L'abbaye de Saint-Riquier, reconstruite en 799, était à cette date aussi peuplée qu'une ville; ses bâtimens offraient le type de l'architecture lombarde, car les artistes de la renaissance carlovingienne, comme ceux de la renaissance du XVIe siècle, avaient été chercher leurs modèles en Italie, et pour instruire le peuple par des images sensibles, pour lui rappeler le plus impénétrable des mystères chrétiens, ils avaient donné à l'ensemble des constructions la forme d'un triangle, parce que les côtés et la base d'un triangle sont inséparables comme la trinité divine. Le nombre *trois*, symbole de cette trinité, était reproduit partout; trois portes s'ouvraient dans les murs de l'enceinte; trois églises s'élevaient aux angles; dans les clochers de ces églises, il y avait trois chapelles dédiées aux archanges Gabriel, Michel et Raphaël, et dans chacune des églises et des chapelles trois autels, trois ciboires et trois pupitres; trois cents moines, divisés en trois escouades, desservaient les trois églises, avec trente-trois enfans de chœur; ils chantaient dans les processions les trois symboles de Constantinople, de saint Athanase et des apôtres, et l'abbaye nourrissait chaque jour trois cents pauvres.

Charlemagne affectionnait particulièrement Saint-Riquier; il y célébra en 801 l'anniversaire de son couronnement, et non-seulement il en avait fait, avec Tours, Metz et Saint-Gall, l'un des centres intellectuels de la monarchie franque, mais encore le chef-lieu d'un grand commandement militaire. Les abbés de Saint-Riquier furent chargés de réprimer les incursions des Normands. Au nombre de ces abbés, que le glorieux empereur des Francs choisissait parmi les guerriers plutôt que parmi les théologiens, figurent son gendre Angilbert et son petit-fils Nithard, qui fut tué en 853 dans un combat contre les Normands, et que l'on retrouva plus tard sous le porche de l'une des églises, enseveli dans des peaux de mouton.

Au milieu de la barbarie franque, on croyait se racheter des peines éternelles par des donations au clergé, comme on se rachetait dans la société civile du meurtre et du vol par les compositions pénales. Chaque année, les fidèles venaient déposer autour des reliques de l'abbaye des sommes équivalentes à 2 millions de notre monnaie; les rois et les grands donnaient des domaines fonciers, et, — de même que les moines de Saint-Germain-des-Prés, qui possédaient au IXe siècle 221,187 hectares de terres, de prés, de bois et de vignes, sur lesquels vivaient 10,000 serfs, — les moines de Saint-Riquier comptaient au premier rang des grands propriétaires de la Gaule franque : les 2,500 maisons de la ville bâtie autour du cloître leur appartenaient en propre, ainsi que 33 villages situés dans un rayon de 20 lieues; mais les invasions normandes et la chute

des Carlovingiens marquèrent pour la riche et puissante abbaye l'heure de la décadence. Dépossédée de quelques-uns de ses plus beaux domaines par Hugues Capet, pillée par les seigneurs qui se disputaient les reliques de ses patrons, brûlée à diverses reprises par les invasions étrangères, elle ne renfermait plus au moment de la révolution qu'un très petit nombre de moines, et la maison abbatiale, reconstruite dans les premières années du XVIIIe siècle, est aujourd'hui le seul témoignage visible de son passé (1).

Soumis à la servitude monastique jusqu'au règne de Louis le Gros, les habitans de Saint-Riquier furent les premiers qui donnèrent en 1126 le signal du mouvement communal dans la Basse-Picardie; mais la liberté qu'ils avaient péniblement conquise fut toujours orageuse; pendant trois siècles, ils ne cessèrent de plaider avec les moines, leurs anciens seigneurs, quelquefois même ils se portèrent contre eux aux dernières violences. En 1330, dans une fête publique, ils blessèrent grièvement un neveu de l'abbé. Celui-ci s'étant réfugié dans le cloître, ils demandèrent qu'il leur fût livré, mais les religieux fermèrent les portes, et refusèrent de le remettre entre leurs mains. On entendit alors ce cri des insurrections du moyen âge : *aux cloches! aux cloches!* Au lieu de rétablir l'ordre, le mayeur se mit à la tête des émeutiers. Ceux-ci, armés de haches et d'arbalètes, donnèrent l'assaut à l'abbaye, incendièrent les portes et firent brèche dans les murs en criant : « Tuons ces ribauds de moines, brûlons leurs priviléges! » Ils pénétrèrent dans le cloître au nombre de 400 ou 500, prêts à tout tuer; mais l'énergique intervention de quelques officiers royaux arrêta le massacre. L'abbé porta plainte au parlement, les bourgeois furent condamnés à 1,000 livres d'amende envers les religieux et 2,000 livres envers le roi, ce qui représente environ 130,000 fr. de notre monnaie.

Il est peu de villes en France, même dans la région du nord, qui aient souffert des ravages de la guerre plus cruellement que Saint-Riquier. Brûlée par les Normands au IXe siècle, par le comte de Flandre au siècle suivant, détruite de fond en comble par Hugues de Caudavène, comte de Saint-Pol, qui égorgea en 1131 près de 3,000 habitans, cette malheureuse ville soutint une douzaine de

(1) Les bâtimens de l'abbaye sont maintenant occupés par un collége que dirigent des ecclésiastiques. Une très jolie église a été bâtie dans ces derniers temps pour desservir ce collége. On y remarque devant le maître-autel des rosaces formées des débris d'une mosaïque que Charlemagne avait fait venir de Rome vers l'an 800 pour orner l'une des églises bâties par Angilbert, et des fresques peintes avec beaucoup de talent par un prêtre d'Abbeville, M. l'abbé Dergny, à qui l'on doit la restauration des statues de Saint-Gilles; car, par une rare exception, à Abbeville comme à Amiens les restaurations ont été exclusivement faites, et très bien faites, par des artistes de la localité.

siéges pendant la guerre de cent ans. Les Bourguignons et les Français s'en disputèrent la possession, et Louis XI la fit brûler en expulsant les habitans, quoiqu'elle fût devenue française, de peur qu'elle ne retombât aux mains des Bourguignons, si la guerre venait à se rallumer. Cette fois encore elle se releva de ses ruines pour soutenir de nouveaux assauts dans les invasions du XVIe siècle. En 1536, 2,000 Allemands, avec deux pièces de canon, se présentèrent devant ses murs; mais à cette époque les Allemands n'avaient pas la ressource de brûler les villes pour se dispenser de les prendre. Il fallait faire brèche ou donner l'escalade. Les habitans, qui n'avaient pour toute garnison qu'une centaine d'hommes, se portèrent sur les murailles, et les femmes leur donnèrent l'exemple; elles lancèrent sur les assaillans des pierres, des tisons enflammés, et l'une d'elles, Becquetoille, qui était la première à *batailler*, enleva un étendard au moment où un soldat ennemi le plantait sur la crête du rempart. Les assiégeans, forcés de renoncer à l'attaque, s'éloignèrent, laissant plus de 100 morts au pied des tours, et traînant à leur suite plusieurs charrettes remplies de blessés. François Ier, qui se connaissait en courage, s'empressa de féliciter les dames de Saint-Riquier, et Brantôme leur consacra un souvenir.

Quelques restes de tours, des fossés à demi comblés où fleurissent des pommiers, un beffroi et une église rappellent seuls qu'il y eut là une vieille cité ecclésiastique, municipale et guerrière; mais cette église est un chef-d'œuvre d'architecture. Commencée dans les dernières années du XVe siècle et terminée en 1511, elle offre, avec les arabesques de la renaissance, un remarquable entre-croisement d'ogives et de pleins cintres. Le portail se divise en trois porches, surmontés d'une tour carrée, du plus bel effet, et à côté des nombreuses figures bibliques qui le décorent, à côté de Charles VII et de Louis XII, se détache la plus noble et la plus pure des images que puisse tailler un ciseau français, l'image de Jeanne d'Arc. L'héroïne est représentée en habits de femme, un chapeau sur la tête; elle tient dans la main droite une lance à demi brisée, ses yeux sont baissés vers la terre, et son visage d'une beauté parfaite porte l'empreinte d'une profonde tristesse. Or les Anglais, avant de conduire Jeanne au Crotoy, l'avaient pendant quelques jours enfermée dans le château de Drugy situé aux portes mêmes de Saint-Riquier. Les dames de cette ville étaient allées la visiter dans sa prison, et quand l'église fut bâtie, soixante-quinze ans à peine s'étaient écoulés depuis la fatale sortie de Compiègne. Ne peut-on pas supposer que le sculpteur s'est inspiré des traditions qui conservaient vivant encore le souvenir de l'héroïne? S'il en était ainsi, la statue picarde aurait une grande valeur historique.

L'intérieur de l'église n'est pas moins remarquable que la façade. Une harmonie parfaite règne dans toutes les parties, et rappelle les admirables dispositions de la cathédrale d'Amiens. Ce ne sont pas seulement les détails architectoniques qui donnent au monument un grand attrait de curiosité, ce sont aussi de nombreuses œuvres d'art. Tandis que dans la plupart de nos églises les fresques ont disparu sous le pinceau inintelligent des curés badigeonneurs, la trésorerie de Saint-Riquier nous offre encore deux grandes peintures murales qui représentent : l'une la translation des reliques de ce saint par Hugues Capet en 981, l'autre *une mesnie de la mort*, c'est-à-dire une danse macabre. Cette danse est divisée en trois grands compartimens. Dans le premier sont figurés trois squelettes; l'un d'eux creuse une fosse, l'autre porte une pioche, emblème de démolition, le troisième une flèche, instrument de mort. Au-dessous de ces lugubres personnages, on lit ce quatrain :

O folles gens mal advisées
Qui estes de haut lieu prisées,
Pensez à la mort très certaine
Et leschiés la joye trop mondainne.

Dans le second compartiment, des cavaliers richement vêtus et montés sur des chevaux de grande taille partent pour la chasse, le faucon sur le poing; mais à la vue des squelettes les chevaux refusent d'avancer, et l'un des faucons effaré s'envole à tire-d'aile. Dans le troisième compartiment marchent dans le même sens que les cavaliers des gens de tous les états. Tableau terrible! sauvage et poétique enseignement qui rappelait aux hommes dans la société féodale, si pleine d'inégalités, l'égalité devant cette fosse creusée par le squelette. C'était là, dans ces allégories funèbres, que s'étaient réfugiées, au déclin du moyen âge, la grandeur et l'austérité de la pensée religieuse. Tandis que les associations burlesques, les *Cornards*, les *Joyeulx enfants de l'abbé Maugouverne et de la mère Sotte*, promenaient à travers les villes leurs bandes désordonnées, tandis que le bon roi René, dans ses romans allégoriques, représentait les *Dames marinières* attrapant des cœurs au filet pour les mettre dans la boîte aux oublies, l'art chrétien tentait un dernier effort pour ramener les fils d'Adam vers Dieu par le spectacle de leur néant. Il leur montrait la mort sous les aspects les plus divers, toujours menaçante et toujours inévitable. Il la plaçait, un cercueil sous le bras, dans le cortége des rois; il la plaçait, une bêche à la main, comme une invitée de la noce, à côté de la mariée qui montait à l'autel, le sein paré du bouquet virginal, ou bien encore il la représentait sous la forme d'un bûcheron occupé à scier

par le pied des arbres dont les branches étaient chargées de nobles et de bourgeois, comme pour montrer que, si haut qu'on fût placé, il fallait tomber sous ses coups. La fresque de Saint-Riquier est une page curieuse de ce grand poème de la danse macabre, que l'on pourrait appeler la *Divine Comédie* de la renaissance.

L'art moderne a aussi une belle et large part dans l'église de Saint-Riquier. Cette église étant celle de l'abbaye, l'un des abbés commendataires, M. d'Aligre, parent du chancelier Étienne d'Aligre, *l'un des plus honnêtes hommes de la robe,* voulut consacrer les revenus que lui procurait son bénéfice ainsi qu'une partie de sa grande fortune, à l'embellissement du sanctuaire dont la garde lui était confiée. Il s'adressa aux plus célèbres artistes de son temps : au sculpteur Girardon, aux peintres Jean Jouvenet, Antoine Coypel, Claude Guy-Hallé, Bon et Louis Boullogne ; tous répondirent à son généreux appel. Girardon sculpta un *Christ* en bois plus grand que nature; Bon Boullogne peignit *Saint Angilbert recevant l'habit de Saint-Benoît*, Louis Boulogne l'*Annonciation*, Antoine Coypel le *Baptême de Jésus-Christ*, Claude Hallé *Notre-Seigneur donnant les clés à saint Pierre*, et Jouvenet *Louis XIV touchant les écrouelles* (1). Le *Christ* de Girardon, l'une des plus belles œuvres de la sculpture moderne, orne encore aujourd'hui le dessus du maître-autel, et les cinq toiles magistrales suspendues aux murailles des chapelles forment comme un musée inconnu que le respect des habitans a sauvé du vandalisme révolutionnaire, mais qu'il ne défend pas contre l'humidité, qui menace de le faire disparaître.

IV. — COMBAT DE LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS. — LA CHASSE AUX UHLANS. — LE CURÉ D'AIRAINES.

La prise d'Amiens, le 28 décembre 1870, avait livré jusque sous les remparts d'Abbeville la vallée de la Somme aux Allemands, qui réquisitionnaient les localités situées entre ces deux villes. Les habitans de Longpré-les-Corps-Saints (2), village de 2,000 âmes, sur la rive gauche, à 15 kilomètres d'Abbeville, avaient plusieurs fois reçu leur visite et souffert de leurs déprédations; ils résolurent de se venger, et, comme ils disaient, de s'*amuser* sur les uhlans en attendant mieux. Ils sont tous chasseurs, un peu braconniers même et tireurs fort habiles. Ils se mirent en campagne, fondirent leurs cuillers

(1) On remarque en outre dans l'église de Saint-Riquier un *Saint André* de Lépidié, un *Saint Benoît à Subiaco,* très belle toile de Paillet, de l'Académie de peinture, et un tableau de Ducornet, le peintre sans bras.

(2) Longpré-les-Corps-Saints est ainsi nommé à cause des reliques que le seigneur du lieu, Aliaume de Fontaine, avait rapportées des croisades. Quelques-unes de ces reliques sont à Longpré avec des reliquaires du XIIe siècle.

d'étain pour faire des balles, et chaque jour ils allèrent s'embusquer, à l'abri des rideaux et des bouquets d'arbres, sur les routes que parcouraient les éclaireurs ennemis; *ces hardis cavaliers* reculèrent plusieurs fois, au nombre de vingt-cinq ou trente, devant quatre ou cinq hommes, sûrs de leurs coups, qui les attendaient de pied ferme, et, bientôt dégoûtés du métier, ils se tinrent à distance, ce qui prouve que, s'ils avaient été partout accueillis de la même manière, nous aurions eu moins souvent l'occasion de vanter leur témérité. Un brave paysan, Joseph Dulin, se signala surtout dans cette chasse aux éclaireurs par une audace à toute épreuve. Armé d'une lourde canardière, il allait seul, en sabots et en bonnet de coton, faire des reconnaissances à 7 ou 8 kilomètres; les Prussiens avaient maltraité son cheval, il avait juré de ne jamais leur pardonner, et d'en *descendre* le plus possible, — il tint parole.

On était à peu près certain que l'ennemi ne tarderait pas à revenir en force pour punir les habitans d'avoir osé se défendre; 500 mobiles et mobilisés armés de mauvais fusils à piston, dépourvus la plupart de toute instruction militaire, furent envoyés à Longpré. Ils occupaient ce village depuis quelques jours, lorsqu'on vint annoncer qu'une forte reconnaissance se montrait de l'autre côté de la Somme, dans le camp romain qui domine le village de Létoile. Le pont était coupé, mais l'ennemi pouvait passer au moyen de bateaux, et une quarantaine d'hommes, mobiles et gens du pays, se portèrent à la hâte vers la rivière, où ils se tinrent cachés le long du talus. L'avant-garde prussienne était descendue des hauteurs et s'avançait sans défiance dans une rue de Létoile qui faisait face à l'embuscade française. Une décharge bien dirigée renversa une dizaine d'hommes, et l'avant-garde courut s'abriter dans les maisons. Deux compagnies de mobiles arrivaient pendant ce temps sur le lieu de l'action; elles s'étaient portées, sans être vues, sur les bords de la Somme, et se dérobaient derrière des remblais et les débris du pont, lorsqu'une colonne prussienne arriva pour soutenir son avant-garde. Elle marchait en bel ordre, par demi-sections, quand une décharge, aussi bien dirigée que la première, vint porter en plein dans les premiers rangs. Aussitôt officiers et soldats se jetèrent, comme les autres, dans les maisons, et de là par les fenêtres, les lucarnes des toits, les créneaux qu'ils ouvrirent à coups de baïonnette dans les murs en torchis, ils commencèrent un feu violent sur la petite troupe française. Le commandant Peretti della Rocca resta presque tout le temps à découvert pour montrer à ses hommes qu'il ne fallait pas craindre les balles. Le brave Dulin, qui se trouvait comme toujours au premier rang, alla, sous un feu plongeant, détacher une petite barque et traversa la Somme

pour *canarder* de plus près l'ennemi. La fusillade dura près de deux heures, mais comme la lutte ne pouvait aboutir, le commandant donna le signal de la retraite, qui se fit en bon ordre, sous le feu le plus violent. Cette escarmouche nous coûta un mort et deux blessés. L'ennemi, deux fois surpris par des décharges meurtrières, perdit une quarantaine d'hommes, et il en aurait perdu bien davantage, si les gens du pays avaient eu des armes d'une plus longue portée.

Le lendemain, à onze heures, le bruit se répandit que les Prussiens marchaient sur Longpré. Si faibles qu'elles fussent numériquement, les troupes françaises, aidées de la population, auraient pu donner à l'ennemi une rude leçon, si les moindres mesures avaient été prises. Il suffisait d'occuper solidement le château et son enceinte, situés dans une position dominante, de barricader les rues, de créneler quelques maisons faisant tête de ligne, et surtout de se garder, pour savoir au moins de quel côté viendrait l'ennemi; mais rien n'avait été fait, aucun ordre général n'avait été donné, et vers une heure 2,500 hommes environ, commandés par le colonel Pestel du 7e uhlans, cernaient le village à l'improviste et l'attaquaient de trois côtés à la fois. Le château, défendu seulement par quelques hommes, fut enlevé sans coup férir; un certain nombre de mobiles détachés dans la campagne se trouvèrent coupés et durent se replier dans la direction d'Abbeville, les autres se réunirent un peu au hasard autour de leurs officiers. Les habitans prirent leurs fusils de chasse, et la lutte, une lutte désespérée, s'engagea de nouveau pour arrêter le mouvement concentrique des Prussiens. Ceux-ci, contrairement à leur habitude, n'avaient point amené d'artillerie, car ils étaient loin de s'attendre à la résistance qu'ils allaient rencontrer. Malgré l'infériorité de l'armement, on n'avait pas à craindre d'être écrasé à distance sans pouvoir répondre; on allait se voir de près, et l'on reconnut vite à l'extrême circonspection de l'ennemi qu'il se sentait privé de son plus puissant moyen d'action.

Il y eut parmi les mobiles quelques défaillances; mais la plupart, malgré l'écrasante supériorité numérique des assaillans, donnèrent, ainsi que leurs officiers, de grandes preuves de courage. Disséminés par petits groupes dans toutes les rues du village, abrités derrière des haies, embusqués dans les maisons, les encoignures des portes, le tournant des rues, ils disputèrent le terrain pied à pied, et trouvèrent partout à côté d'eux les habitans, qui *étaient comme enragés*, et auraient brûlé leur village plutôt que de se rendre. Il faut les avoir entendus raconter eux-mêmes, simplement, sans forfanterie et comme on raconterait une partie de chasse, les péripéties de la

lutte pour se faire une idée de l'insouciant héroïsme avec lequel ils ont combattu. Joseph Dulin, Joly le pêcheur et un jeune soldat de Longpré qui avait déserté de Boulogne, où l'on ne se battait pas, pour accourir dans son village, où il espérait se battre, *berlinguèrent*, suivant le mot du pays, plus de trente Prussiens à eux trois. « Ah! disent aujourd'hui ces braves gens, si l'affaire avait été bien menée, il n'en serait pas resté un seul; mais nous avions avec nous des hommes qui ne savaient pas seulement tirer un coup de fusil! »

La résistance s'était prolongée jusqu'à la chute du jour; les *huttiers* n'avaient plus de balles. les fusils encrassés des mobiles ne partaient plus; on avait d'ailleurs trop peu de monde pour tenir tête plus longtemps à un ennemi qui sur quelques points opposait une compagnie tout entière à une dizaine de tirailleurs. Les mobiles battirent en retraite sur Abbeville, les habitans jetèrent leurs canardières dans les puits ou les fossés, et, comme les Prussiens n'avançaient qu'avec une extrême lenteur de peur de quelque surprise, ils eurent le temps de rentrer dans les maisons, ou de se disperser à travers les tourbières glacées des marais.

Longpré devait s'attendre au sort de Bazeilles et de Châteaudun; mais l'ennemi croyait Abbeville plus fortement occupé qu'il ne l'était réellement : il pouvait craindre une attaque, et se hâta de déguerpir, emmenant 120 mobiles prisonniers et 22 otages qu'il menaçait de fusiller. Les soldats avaient lestement pillé quelques caves, un grand nombre d'entre eux étaient ivres à tomber, et, s'il était arrivé quelques troupes, elles en auraient eu facilement raison. On ne vit rien paraître, et vers sept heures du soir les Prussiens rentraient tranquillement à Airaines avec leurs prisonniers. Deux jours plus tard, les journaux allemands publiaient une dépêche ainsi conçue : « Albert, 30 décembre. — *Officiel.* — Le 28, le colonel Pestel des uhlans, avec une colonne volante de trois compagnies et trois escadrons, a battu, près de Longpré, trois bataillons de gardes mobiles; il leur a pris trois drapeaux, 10 officiers et 230 hommes. De notre côté, il y a eu six hommes blessés. » La dépêche avait oublié de dire que les trois drapeaux, trouvés dans une salle de la mairie, étaient ceux qui, dans les jours de fête, servaient à pavoiser la maison commune et l'école, et que des blessés, des habitans inoffensifs qui ne prenaient aucune part au combat et une femme même avaient été lâchement assassinés. Du reste nous ne voulons point rejeter sur le colonel Pestel la responsabilité des mensonges de la dépêche, car cet officier, à la suite du combat de Longpré, s'est conduit à l'égard des prisonniers civils capturés par ses troupes d'une façon qui contraste honorablement avec l'indigne

conduite tenue par ses compatriotes dans les mêmes circonstances. Ces prisonniers avaient été enfermés dans l'église d'Airaines. Le vénérable curé de ce bourg fut autorisé à se rendre près d'eux. La plupart de ces braves gens, ne se faisant aucune illusion sur le sort qui les attendait, le chargèrent de porter à leurs familles leurs adieux et leurs recommandations. Il se rendit aussitôt auprès du colonel Pestel pour plaider en leur faveur. Celui-ci le reçut avec une grande politesse; mais aux premiers mots d'intercession il répondit en termes très formels : « Monsieur le curé, je reconnais que vous êtes dans votre rôle en venant solliciter pour ces gens-là; mais il n'a point tenu à eux que ma troupe ne fût très maltraitée. Il faut qu'un exemple soit fait pour vos populations. Ils seront conduits à Amiens et subiront leur sort. Il n'y a pas à insister. » Le curé ne se rebuta point; dans une nouvelle visite, il obtint que l'un des prisonniers, un vieillard de soixante-quinze ans, serait mis en liberté. Le lendemain, après une nuit d'angoisses, au moment où les prisonniers, alignés entre deux rangs de soldats, allaient se mettre en marche pour Amiens, le curé se présenta devant le colonel. « Voilà le vieillard dont je vous ai parlé, dit-il; est-ce là, je vous le demande, un homme capable de s'être battu? — Monsieur le curé, prenez-le, puisque j'ai promis de vous le rendre. —Et celui-là, vaut-il mieux que l'autre? je vous le demande encore. — Pour le coup, dit le colonel, vous êtes trop exigeant! — Eh bien! reprit le curé avec l'autorité que donne le sentiment d'une belle action, ce n'est pas seulement cet homme que je vous demande, mais c'est tous les autres, tous ceux que vous voulez conduire à Amiens. De quoi sont-ils coupables après tout? D'avoir voulu défendre leur pays? Vous ne les tuerez pas de sang-froid! Les lois de la guerre ne justifient point l'assassinat, je le jure au nom du Dieu de miséricorde dont je suis le ministre, au nom du Dieu des armées qui en est aussi le juge! » Les soldats de l'escorte, appuyés sur leurs fusils, ne comprenaient rien aux paroles du *pastour;* mais ils l'écoutaient avec un étonnement mêlé de respect. Le colonel s'était dressé sur ses étriers; il resta un moment pensif, et, tendant la main vers le curé, qui se rapprochait de lui comme pour lui barrer la route : « Je vous rends vos prisonniers, dit-il; qu'ils retournent dans leurs familles. » C'est là peut-être le seul acte d'humanité qui puisse honorer l'armée prussienne dans le cours de cette terrible guerre.

CHARLES LOUANDRE.

MANZONI

SA VIE ET SES ŒUVRES

Manzoni vient de mourir après quatre-vingt-huit années de vie et un demi-siècle de gloire, et l'Italie entière a voulu honorer cette mort triomphale par un déploiement exceptionnel de vénération. Les princes du sang ont suivi le convoi du poète, les grands corps de l'état figuraient officiellement aux obsèques avec des députations des cent villes italiennes; les universités, les simples écoles, les associations ouvrières, étaient du cortége avec leurs drapeaux. Le dôme de Milan suffisait à peine pour contenir la foule des conviés, la ville entière était sur pied, les fenêtres pavoisées de bannières en deuil, les boutiques fermées; les assistans se comptaient par cent mille, et, le front découvert, la tête baissée, saluaient avec un silence religieux cette apothéose de l'illustre mort. Ce ne fut pas seulement la fête d'un jour : l'ovation continue avec une constance remarquable; on a donné le nom de Manzoni à une rue, à un théâtre de Milan; on a ouvert une souscription pour ériger un monument « au grand Lombard; » la commune a voulu acheter l'appartement qu'il habitait pour en faire une sorte de musée littéraire; Florence a réclamé, mais inutilement, le glorieux cercueil pour le placer dans le panthéon de Santa-Croce auprès des monumens de Dante, de Galilée et de Machiavel. Les villes qu'il a traversées, les maisons où il a vécu, l'école même où il apprit à lire, ont déjà immortalisé son passage par une plaque de marbre ornée d'une inscription. Les journaux retentissent de ce nom, plus sonore que jamais (1), les

(1) Parmi les études récentes sur Manzoni, nous ne pouvons recommander qu'un essai de M. de Sanctis, *la Poetica di Manzoni*, et une notice de M. de Gubernatis, à qui tous les nécrologues du lendemain ont fait de gros emprunts sans nommer le créancier, comme d'habitude. Les autres articles ou brochures (ceux du moins qui nous sont parvenus) manquent de mesure, de critique et de jugement.

brochures naissent par centaines, les poèmes, les sonnets surtout par milliers au bord de la fosse auguste; tel poète qui avait cru pouvoir s'abstenir de chanter au milieu de ce tumulte enthousiaste a soulevé contre lui des imprécations, et on lui a mis de force la lyre à la main. Mais ne raillons pas, même dans ses tons un peu criards, l'acclamation unanime et spontanée de l'Italie entière : il est beau de voir cette nation débridée et non stimulée par l'éperon officiel rendre pour la première fois à un poète des honneurs qu'elle n'a jamais rendus encore à un roi.

Quelle différence pourtant entre l'emphase de ces démonstrations et la simplicité de l'homme de bien qui vient de disparaître! Ceux qui l'ont vu l'autre jour encore dans la chambre où il avait fermé les yeux nous le montrent couché sur un lit de fer peint en rouge, le front très beau, le visage calme, le menton retenu par un mouchoir. Le corps reposait sur une couverture blanche avec une grande croix d'ivoire et d'ébène sur la poitrine, et sans autre ornement funèbre que deux candélabres allumés et posés sur une table de nuit. La chambre était vaste, mais modestement tapissée d'un papier jaunâtre à fleurs; un bouquet de roses peintes s'épanouissait au centre du plafond. Quelques petits tableaux de dévotion, un crucifix pendu au mur près du lit, le portrait sans cadre du meilleur ami de Manzoni, le professeur Rossari, mort il y a deux ans, puis quelques siéges çà et là, un canapé en laine blanche et bleue, une petite table ronde en bois de noyer avec un marbre jaune, enfin le vieux fauteuil préféré garni de cuir, voilà tout l'ameublement, toute la décoration de cette chambre patriarcale; mais l'âme du maître était là. Était-elle aussi bien dans les funérailles fastueuses que les journaux nous ont décrites? On peut en douter; il est certain que Manzoni, si modeste et si aisément effarouché, eût été étourdi par tant de fanfares. Il l'eût été davantage encore par les hyperboles de ces récens admirateurs, qui le proclament tout à la fois le premier lyrique, le premier tragique et le premier romancier du siècle. Un Allemand que nous pourrions citer ne va pas jusqu'à le comparer à Goethe, mais le place très certainement (*ganz gewiss*) au-dessus de Boccace, de Pétrarque et de l'Arioste; cet Allemand est cependant un homme instruit et suffisamment informé. C'est ainsi qu'un fanatisme maladroit s'évertue à vouloir exhausser la réputation du poète au risque de la déraciner; heureusement elle tient bon et peut résister aux plus robustes extases. Nous ne craignons donc pas de la diminuer en combattant ceux qui l'enflent outre mesure, et en tâchant de nous renfermer dans le juste et dans le vrai. Nous dirons franchement ce qui reste, à notre avis, d'une œuvre littéraire déjà ancienne, mais si fraîche

encore dans ses parties les plus belles. Il ne sera pas sans intérêt de revoir à distance la muse qui a chastement ému plusieurs générations de lecteurs. L'homme aussi veut être étudié : il nous offre le spectacle intéressant d'une rare longevité sans défaillance. Sa vie de repos a été aussi longue que sa vie de travail, mais l'une n'a pas fait oublier l'autre ; il a pu se taire quarante ans sans se survivre, et il est mort intact, en pleine gloire, objet d'une dévotion qui allait croissant de jour en jour. Il y a là un fait à expliquer, peut-être une leçon à prendre ; aussi ne perdrons-nous pas notre temps en abordant encore, avec la respectueuse sincérité qu'il mérite, cet homme de génie qui fut un homme de bien.

I.

Le *sonettiste* le plus simple et le mieux inspiré par la mort du maître, M. Achille Mauri, lui disait l'autre jour : « Ton convoi ressemble à un triomphe. Ce qui t'a valu tant d'honneurs, ce n'est pas seulement la hauteur du génie, l'éclat de l'imagination, l'abondance du savoir aspirant toujours à de nobles fins, c'est encore le puissant amour pour l'Italie, amour qui la nourrit, l'aida par la parole à sa grande entreprise, c'est enfin le saint exemple de ta longue vie. » Tout cela est juste et mérité ; notons cependant que dans tous ces discours et poèmes funèbres on a fait la part trop grande au patriote. Manzoni fut sans doute très Italien dès sa première jeunesse ; il a été pourtant moins actif et moins imprudent qu'on ne se plaît à le dire aujourd'hui. On fouille volontiers dans les œuvres les plus anciennes du poète, et l'on ne se sent pas de joie quand on y découvre, dans un sonnet à l'honneur du réfugié Lomonaco, des vers où l'Italie est traitée de marâtre, et où le poète lui dit : « Opprimée par les barbares, tu opprimes tes enfans, après quoi tu déplores tes malheurs et tes fautes, toujours pénitente et jamais changée. » Dans les drames de Manzoni, l'on est allé droit aux chœurs, et dans ces chœurs on a souligné les passages sur les divisions des Italiens :

« Ils sont tous d'une même terre, ils parlent tous la même langue, l'étranger les appelle frères, la langue commune transparaît sur leur front. Cette terre fut leur nourrice à tous, cette terre maintenant souillée de sang, que la nature a séparée des autres et entourée des Alpes et de la mer. — Ah ! lequel d'entre eux a tiré le premier l'épée sacrilége pour frapper son frère ? O terreur ! de ce conflit exécrable, quelle est l'exécrable raison ? Ils ne la savent pas ; ici chacun est venu, sans

colère, pour tuer ou mourir, et, vendu, vendu à un maître, il combat avec lui sans demander pourquoi... Ah malheur! malheur! malheur! »

Ahi sventura! sventura! sventura!

Et après la bataille, pathétiquement décrite, le chœur reprenait douloureusement :

« Les frères ont tué les frères... On décore le temple,... de ces poitrines homicides montent des hymnes qui font horreur au ciel. Cependant, du haut des Alpes, l'étranger regarde, il voit tous ces braves qui mordent la poussière et il les compte avec une joie cruelle... L'étranger descend, il est ici.

« Toi qui paraissais auguste à tes fils, toi qui ne sais pas les nourrir en paix, terre fatale, reçois les étrangers! Voici ton jugement qui commence. Un ennemi que tu n'as pas offensé s'assied plein d'insultes à ta table, il partage les dépouilles des insensés, il arrache l'épée aux mains de tes rois.

« Insensé, lui aussi! Y eut-il jamais une race béatifiée par le sang et l'outrage? Ce n'est pas le vaincu seul que frappe l'infortune, les joies de l'impie tournent en pleurs... Ce n'est pas toujours dans son voyage superbe que l'éternelle vengeance l'abat; mais elle le marque au front, mais elle veille et attend, mais elle l'atteint au dernier soupir... »

Ces paroles, bien qu'un peu vagues et forcément voilées, ne manquaient pas de hardiesse au temps où elles furent écrites : la Lombardie, comme aujourd'hui l'Alsace, subissait alors les Allemands. Les patriotes grommelaient entre eux les derniers vers de ce chœur, exprimant à mots couverts leur colère et leur espérance :

« Nous sommes frères, un pacte nous lie et nous serre, malheur à qui le brise! malheur à celui qui se dresse contre le plus faible et qui contriste un esprit immortel! »

Les Lombards n'étaient pas moins agités par le chœur d'*Adelchi*, et ils appliquaient aux Autrichiens ces phrases adressées dans le drame à d'autres étrangers : « ils se partagent les serviteurs, ils se partagent les troupeaux, ils se posent sur les campagnes ensanglantées, d'où s'enfuit, éperdue, une foule qui n'a pas de nom... » C'est ainsi que tout devenait allusion pour les lecteurs de 1823. Les opprimés ont l'esprit subtil; à force d'être tendue pour épier ceux qui les surveillent, leur oreille acquiert une finesse, une acuité singulières; ils voient partout des sous-entendus, des malices, un double sens et un double fond. Cependant Manzoni n'était pas homme à porter ainsi des coups détournés. Ces ruses de

guerre eussent répugné à sa conscience, et, si l'on peut ainsi dire, à sa chevalerie d'historien; il n'admettait pas ces anachronismes frauduleux qui passaient alors en Italie pour des figures permises de rhétorique. Il ne ferrailla point sous le masque, et il est fort douteux qu'il eût jamais voulu s'affilier à une secte de conspirateurs. On cherche pourtant aujourd'hui à lui assigner un rôle politique; on prétend qu'en 1815 il crut pendant une quinzaine de jours au royaume d'Italie que voulut fonder Murat. Il commença même une *canzone* sur la fameuse proclamation de Rimini; mais sa plume allait moins vite que l'épée de l'Autriche : il n'avait encore écrit que cinq strophes quand Murat et son royaume italien furent abattus à Tolentino. Plus tard, en 1821, il était l'ami de Silvio Pellico et des autres infortunés qui nous ont fait connaître le Spielberg. Conspira-t-il avec eux, comme il plairait aux biographes de 1873? Oui, dans un sens, car à cette époque on conspirait de toutes manières, par des tournures de phrase, par des formes de style, par des journaux inoffensifs, comme le *Conciliatore*, qui déplaisait au gouvernement, par un timide essai de romantisme qui contrariait les doctrines littéraires des critiques officiels. Il est même possible que Manzoni ait composé dès lors l'hymne patriotique qu'il aurait gardé vingt-sept ans dans sa mémoire sans le publier, ni même l'écrire, et qui ne parut qu'en 1848, dédié « à l'illustre mémoire de Théodore Kœrner, poète et soldat de l'indépendance germanique, mort sur le champ de bataille de Leipzig le 18 octobre 1813, nom cher à tous les peuples qui combattent pour défendre et pour reconquérir une patrie. » Cependant Manzoni ne fut point envoyé au Spielberg, et il put vivre en Lombardie, un peu surveillé, mais point inquiété, pendant toute la domination autrichienne. De là bien des soupçons chez les patriotes défians : on lui fit un crime de n'être point martyr, et on l'accusa de n'avoir pas mérité la persécution; c'étaient alors les phrases à la mode. Le poète s'était pourtant conduit très dignement avec l'étranger. En 1816, ceux qui gouvernaient à Milan sommèrent tous les gentilshommes du pays conquis d'aller s'inscrire dans une sorte de livre d'or, à défaut de quoi leur noblesse ne serait pas reconnue. Manzoni, qui n'était pas comte, bien qu'on lui eût attribué ce titre, mais qui appartenait à une famille patricienne, ne s'inscrivit pas. Il vécut quarante-quatre ans sous les *Tedeschi* sans écrire une ligne et sans faire un acte qui pût être regardé comme une adhésion à leur gouvernement. Il se tint à l'écart, et ne voulut avoir aucun rapport avec les maîtres. Il n'était pas

La voix qui dit : malheur! la bouche qui dit : non;

mais il se taisait, et ce silence gardé pendant presque un demi-siècle fut la plus éloquente des protestations. Il n'aimait pas les imprécations bilieuses, qui répugnaient à sa modération de chrétien et d'artiste. Un jour que Monti vociférait devant lui contre je ne sais quel empereur allemand, Manzoni, son cadet de trente ans, osa cependant le reprendre et lui rappeler que l'Évangile ordonnait le pardon des offenses. — « C'est vrai, répondit le vieux poète, vous avez raison, je lui pardonne... Seulement j'espère bien ne pas *fermer les yeux* avant de l'avoir vu *crever!* » Quand il racontait cette histoire, Manzoni relevait en souriant la différence entre ces deux manières de dire *mourir :* Monti s'était réservé la plus douce et avait choisi la plus crue pour l'empereur.

Notre poète resta donc en Lombardie sous les Autrichiens ou plutôt à côté d'eux, sans les regarder, mais sans leur laisser la place. C'est là un point qui mérite notre approbation. Le courage est souvent chez ceux qui restent. De sa retraite, il suivait avec anxiété les événemens de l'Italie; Giusti, qui le vit en 1845, écrit qu'il avait le diable au corps (*le smanie addosso*) lorsqu'il apprit ce qui se passait dans les Romagnes. Il eut ce tremblement convulsif qui devait le prendre plus tard, à la paix de Villafranca, et si fort effrayer ses amis. « Il est plus *frémissant* que vous, » disait Giusti à des têtes chaudes, et ce même satirique nous apprend que Manzoni ne reculait pas d'horreur ni d'effroi devant l'idée d'une république. « Je crois, lui écrivit-il, que cette observation est de toi, que le parti républicain a sur le parti constitutionnel l'avantage de dire ce qu'il pense à la face du soleil sans recourir à des moyens termes pour tirer à soi celui qui pense autrement. » — C'était une république idéale qu'il avait devant les yeux, et il se contenta de la rêver avec son ami Fauriel. Comme ce dernier, il aimait les loisirs studieux, la paix des cimes, il n'était point fait pour la lutte, et, s'il avait dû occuper des places, il n'aurait fait que donner sa démission; mais il n'occupa jamais de places. En 1848, il avait déjà soixante-trois ans, il se mit à peine à la fenêtre pour appeler Charles-Albert; cependant il ne voulut pas apposer sa signature au plébiscite de « fusion » qui annexa l'Italie aux états sardes. Pourquoi ce refus? On l'ignore, on dit aujourd'hui que Manzoni craignait que cette union partielle ne fît tort à l'union complète qu'il voyait dans l'avenir; il est plus simple de penser que Manzoni ne crut pas au mouvement de 1848, en quoi il prouva qu'il avait la vue bonne; peut-être aussi, comme Béranger, se sentait-il impropre à l'action, même au conseil, et bon tout au plus pour les prédictions vagues : « au prophète le désert! » En tout cas, il ne voulut rien être, pas même député à la chambre, et Giusti trouva qu'il faisait à merveille. Il lui écrivit ou

à peu près : « Tu as montré autant d'esprit en refusant la députation qu'en écrivant les *Fiancés*. »

Cette défiance ou cette réserve dura jusqu'en 1859. Alors seulement Manzoni prit confiance dans l'avenir. Il entrait dans sa soixante-quinzième année. Il ouvrit sa porte et laissa entrer Garibaldi, qui lui offrit un bouquet de violettes; il dit à l'homme de Marsala : « Je me regarde comme fort au-dessous du dernier des mille. » Il voua à Victor-Emmanuel un véritable culte, et cette vénération dura jusqu'au dernier jour. Il se laissa même nommer sénateur, mais ne parut qu'une fois au sénat pour prêter serment; cet acte accompli, il retourna tranquillement dans sa solitude et reprit la vie retirée qu'il avait menée sous les Autrichiens. Il ne fut pas ministre par la même raison qu'il n'avait pas été martyr : il ne se sentait né ni pour le combat ni pour le triomphe. En général, quand les patriotes vainqueurs refusent leur part de butin, ils tiennent à en tirer gloire; ils se jettent dans l'opposition et s'y campent avec des airs de Brutus. C'est l'attitude habituelle des incapables, qui sont volontiers mécontens, et des paresseux, qui sont naturellement pessimistes. Il est donc commode, au moins en Italie, de mépriser le pouvoir, — commode et prudent, car ceux qui l'acceptent, eussent-ils le plus beau passé du monde, y perdent en un moment leur popularité. Cela se conçoit aisément : il y a des habitudes de défiance qu'on a prises sous les gouvernemens abolis et dont il est difficile de se défaire. Gouvernement signifiait autrefois violence et corruption, bassesse et vénalité; or il ne suffit pas d'une révolution pour détruire les opinions séculaires. Aussi le vrai martyr est-il celui qui occupe un poste élevé dans l'état, il est sûr de descendre, dans l'opinion publique, au niveau des anciens fonctionnaires autrichiens ou bourboniens, qui ont pour longtemps encore déconsidéré l'administration. Manzoni a donc eu le bonheur d'échapper au pouvoir, mais en même temps il a eu le courage de ne point verser dans l'opposition, ne croyant pas que la mauvaise humeur fût une preuve d'indépendance. C'est ainsi qu'il a pu rester par tempérament, autant que par sagesse, en face du roi d'Italie comme en face du premier Napoléon, « vierge d'adulation et d'outrage, de bassesse et de lâcheté. » C'est ainsi qu'en marchant à son pas, en restant dans son chemin, stoïcien sans emphase et sans raideur, sincère et simple, il demeura toute sa vie fidèle au programme qu'il s'était tracé dès ses premiers beaux vers : « sentir, penser, être content de peu, ne détourner jamais les yeux du but, conserver la main pure et pur aussi l'esprit, expérimenter des choses humaines ce qu'il faut pour n'en plus avoir souci, ne jamais se faire esclave, ne jamais pactiser avec les cœurs vils, ne

jamais trahir la vérité sainte, ne jamais dire un mot qui flatte le vice ou raille la vertu. » Voilà pourquoi sa vieillesse fut honorée de tous et sa mort un deuil public. Il n'y eut plus de partis devant sa tombe; « digne fils de l'Italie et de l'art, chantait l'autre jour Giovanni Prati, tu inspires à tous un sentiment d'orgueil et de douleur. »

On a donc tort de faire de lui un partisan; c'était plutôt un penseur solitaire et conciliant, qui séduisit à sa douceur même ses adversaires les plus robustes. Leopardi l'appelait « une belle âme et un cher homme. » Montani, qui craignait les novateurs, proclama que celui-là était « un homme antique, simple, franc et calme, comme il sied à la vraie grandeur. » Mais nul n'eut pour lui plus d'affection que Giusti, le malin Toscan, plume lustrée, mais véloce et pointue comme une flèche. On n'a pas assez lu en France les lettres de ce poète charmant, qui était des nôtres, écrivait comme on parle, et portait dans les sujets de Béranger les élégances fringantes de Musset. Manzoni lui écrivit avant de le connaître en 1843 : « Quand un brave homme, pour me faire un cadeau, me fit lire pour la première fois des vers d'un *certain* Giusti, je ne sais si le plaisir a été plus grand pour moi de lire de très belles choses ou de voir naître une gloire italienne. » Or notons bien que Manzoni avait les complimens en horreur : il n'en voulait pas recevoir et n'en faisait jamais. Il ne distribuait pas libéralement au premier venu, comme font certains illustres, un brevet de génie. Les éloges du maître italien étaient accompagnés d'une censure très ferme. « Dans ces poésies, que j'aime et j'admire tant, ajoutait-il, je déplore amèrement ce qui touche la religion et ce qui est satire personnelle. » Giusti se disculpa dans une assez longue lettre où il refusait la paternité des gravelures qu'on lui attribuait. Un an après, Giusti était à Milan chez son vieux censeur, et il l'aima d'emblée. « C'est, écrivit-il, un grand galant homme, qui a la conscience de soi sans orgueil... Il est ferme dans ses principes, mais il admet, il cherche même la discussion, et j'en sais quelque chose... Docile à corriger et à laisser corriger ses écrits comme un écolier de grammaire, ingénu dans sa façon de vivre, de causer et d'aimer, vraie preuve qu'il a touché le but. En discutant, au lieu de monter aux nues et de prendre ses habits du dimanche, il se tient terre à terre, vêtu au goût de maître Bon-sens, et ne manque jamais le coche. » Quand Giusti quitta Milan, il était devenu le camarade du maître, qui le tutoyait déjà; il se plaignait seulement d'avoir en lui un correspondant médiocre. Manzoni n'écrivait pas volontiers, alléguant pour s'excuser ses occupations, ses chagrins, sa petite santé, sa paresse ou même « le manque d'habitude d'écrire. » Cette

parcimonie d'autographes lui fit quelques ennemis; il arriva un jour qu'un certain abbé qui lui avait envoyé une traduction d'Horace et n'avait reçu de lui aucun billet admiratif s'avisa de le rappeler à l'humilité chrétienne. Le reproche fut sensible à Manzoni, et l'abbé eut sa lettre, où l'accusé se défendait de son mieux, disant qu'en effet il n'était pas assez humble, bien qu'il eût sujet de l'être, mais que dans ce cas on lui imputait mal à propos le péché d'orgueil, car c'était par défiance en son propre jugement qu'il évitait de donner son avis sur les écrits des autres. Avec Giusti cependant il se gênait moins, et lui mandait pour toute justification : « Les bavardages, principalement avec les amis, et très principalement avec les amis tels que toi, j'aime à les faire et non pas à les écrire. » Giusti ne fut pas satisfait de cette phrase. « *Signor Sandrino*, répondit-il, ne soyez pas si avare de vos conseils pour celui qui vous honore comme un père. Nous sommes de ceux qui, en regardant vers vous, savent qu'ils regardent en haut, et cette façon de regarder en haut ne nous fait pas mal au cou. »

Ce fut donc Giusti qui, à la mort de Fauriel, vint le remplacer dans l'affection de Manzoni, et continuer ou reprendre avec lui les conversations de Sainte-Avoie et de la Maisonnette. Sainte-Beuve a raconté ici même (1) ces longues causeries entre le futur auteur et le futur traducteur de *Carmagnola* et d'*Adelchi*. Ce qu'ils cherchaient ensemble, c'était l'accent du cœur, la sincérité de l'émotion et de l'expression. Manzoni se préoccupait déjà de sa langue, et nous enviait la nôtre, qui est une pour toutes les parties de la France et pour toutes les classes de la société. Il nous enviait surtout cette règle commune et universellement acceptée qui nous vient non pas de l'école, mais de l'usage, et, quand il voyait chez nous tout un public se divertir aux comédies de Molière, il regrettait que Meneghino fût forcé, pour être compris, de parler en milanais. Cette pauvre Italie était morcelée en autant de dialectes que de villes et de villages; ses habitans n'avaient pour communiquer entre eux que de mauvaises routes et un idiome non moins dégradé, une langue morte qu'on apprenait à l'école, qui n'était soumise à aucune discipline, et qui, loin de se développer et de se perfectionner, se corrompait au contraire par l'œuvre des siècles et le caprice des écrivains. Tel était le sujet des entretiens de Manzoni avec Fauriel sous le premier empire, et cette préoccupation le poursuivit jusqu'à la fin du second. En 1832, Pietro Giordani, qui fourrait un peu son nez partout (le mot est de Leopardi), s'inquiétait des études du poète lombard « sur le purisme. » Quand Manzoni allait à Flo-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1845, l'étude sur Fauriel.

rence, on l'entourait et on l'accaparait le plus possible, mais il échappait aux caresses des lettrés, qui se plaignaient de ne pas assez le voir, pour courir les marchés et les campagnes, et pour retrouver dans le langage haletant et pétulant des sveltes *contadines* la source toujours vive et fraîche où Dante et Boccace avaient puisé. Il apprit plus à cette école buissonnière qu'il n'avait fait dans les livres, et il rajusta même (avec quelque effort, dit-on) l'italien de son roman sur le bon vieux toscan des vignerons et des maraîchers. Ces puristes sans le savoir, qui parlaient l'idiome de Sacchetti comme M. Jourdain faisait de la prose, furent donc les maîtres du poète déjà célèbre qui consacra la plus grande partie de son activité littéraire, dans toute la seconde moitié de sa vie, à utiliser leurs leçons. « En ce moment, lui écrivit Giusti en 1850, tu dois avoir terminé ton travail sur la langue, dans lequel, si j'ai bonne mémoire, tu veux en établir l'unité, en fixer le siége, en couper les branches superflues, la rendre enfin plus uniforme et plus simple, comme on a fait pour le français. » Giusti se trompait, son vieux ami était loin d'avoir achevé ces patientes études, il devait s'y acharner pendant plus de vingt années encore, et il n'en donna quelques résultats qu'en 1868. C'est là l'œuvre suprême de Manzoni, et c'est à peine si l'on s'en est occupé en France. Il est donc nécessaire de nous y arrêter un instant.

Dans une suite d'écrits remplissant deux petits volumes (1), et où il s'escrimait, déjà octogénaire, avec une verve de jeune homme contre toutes les résistances et toutes les hésitations, il affirma hautement son intention de fixer la langue nationale, unitaire, italienne. Une première lettre, adressée à M. Giacinto Carena, attira l'attention sur ce sujet, et le ministre de l'instruction publique, adjoignant au vieux poète deux hommes compétens, Ruggiero Bonghi et Giulio Carcano, les chargea tous trois de proposer les mesures et moyens qui pourraient favoriser et généraliser dans toutes les classes du peuple la connaissance de la bonne langue et de la bonne prononciation. Manzoni répondit tout franc : — La langue est à Florence ; il s'agit seulement de la retrouver et de la circonscrire. A cet effet, il n'y a qu'une chose à faire, un vocabulaire florentin. — Quoi, florentin? Pourquoi pas toscan? ont demandé quelques opposans. — Parce que, même en Toscane, il y a des patois différens, diverses façons de rendre la même chose. Une grappe de raisin se dit à Florence *grappolo d'uva;* à Pistoie, ce n'est plus *grappolo*, c'est *cioccola ;* à Sienne, ce n'est ni *cioccola*, ni

(1) *Sulla lingua italiana, scritti varj di Alessandro Manzoni. — Appendice alla Relazione intorno all' unità della lingua ed ai mezzi di diffonderla*, Milano, Fratelli Rechiedei, 1868-69.

grappolo, c'est *zocca;* à Pise et ailleurs, on dit *pigna*, et ainsi de suite. — Eh bien! tant mieux, cela nous donne le droit de choisir. — Tant pis au contraire, car c'est là notre pauvreté. Cette faculté de choisir est la preuve qu'on n'a pas ce qu'il faut, de même que la faculté de conjecturer est la preuve qu'on ne sait pas. — Le dialecte de Florence pourra donc suffire, selon vous, à tous les besoins de la littérature et de la conversation? — Sans aucun doute. Je parierais de grand cœur, si l'on me trouvait un juge du pari, que tout ce qui a été dit en un an de choses publiques ou privées, savantes ou vulgaires, élevées ou communes, dans une des villes d'Italie, a été dit dans toutes, sauf les noms propres, bien entendu. Nous disons tous les mêmes choses, seulement nous les disons de différentes façons. Le fait que nous disons tous les mêmes choses atteste la possibilité de substituer un idiome à tous les autres, le fait que nous les disons de façons différentes atteste la nécessité de cette substitution. — Vous voulez donc un pape dans la langue? — Précisément. Le pape une fois nommé, nous serons débarrassés du conclave.

A l'appui de sa thèse, Manzoni fait parler un de ses amis qu'il suppose voyageant en wagon avec un jeune Français, garçon modeste (il y en a quelquefois), ne sachant pas encore tout et tenant à s'instruire. « Pendant l'arrêt du train à Pistoie, le jeune homme me demanda ce que voulait dire un mot peint sur une porte en grosses lettres vertes. Le mot était *egresso;* je lui répondis que cela voulait dire *sortie*. Il tira son calepin, et, après l'avoir consulté : — A la gare de Milan, il y avait *uscita*, me dit-il. — Si vous avez, repris-je, la patience d'aller jusqu'à Florence, vous trouverez à la station le mot de *sortita*, et aucune raison n'empêche qu'allant plus loin vous ne trouviez *esito*, *uscimento*, *evacuazione*, ou que sais-je encore? — Le jeune homme parut réfléchir un instant, puis il me fit cette objection : — Maintenant que vous formez un seul état, tous ces dialectes qui changent à chaque pas doivent être pour vous un bien grand embarras. — Et moi : — Ces trop nombreux dialectes sont sans doute un embarras, mais dans le cas présent il n'est aucunement question de dialectes... Tous ces mots sont pris dans la même langue, qui est la langue commune des Italiens, celle qu'ils étudient pour avoir un idiome unique à opposer à tous leurs patois. — Je comprends, s'écria le Français; c'est de la richesse!.. » A ce mot, l'ami de Manzoni regarde attentivement autour de lui, et quand il a constaté qu'il n'y a pas de témoins dans le wagon, et que les deux voyageurs sont bien seuls, comme « les deux qui vont ensemble » dans les limbes de l'enfer, « seuls et sans méfiance, » le téméraire Italien ose proclamer que cette abondance de bien n'est pas de la richesse, et voici pourquoi : si l'on a par exemple trois

mots pour désigner la même chose, il y en a deux qu'on laisse de côté, parce qu'on n'en peut employer plus d'un à la fois; ce sont donc des vocables inutiles. Cela trouble, cela encombre, cela nuit au naturel et empêche « l'effet d'évidence immédiate qui vient de l'application constante et uniforme du même mot au même cas, et au fond aucun des trois ou quatre mots italiens ne fait son office aussi bien que s'il était seul. »

Tout cela est très finement observé; avons-nous besoin d'ajouter que c'est écrit à l'honneur de la France? Manzoni trouvait dans notre langue ces qualités de netteté, de précision, qui manquaient à la sienne; l'italien était pour lui une forêt obscure à force d'être touffue, et il eût voulu l'ébrancher afin qu'on y vît clair comme chez nous. Un critique bien informé, M. Eugène Ritter, a remarqué que Manzoni souhaitait pour ses compatriotes ce que les nôtres avaient déjà depuis longtemps et ce qu'ils déplorent aujourd'hui sans réflexion, avec l'ennui des heureux fatigués de leur bonheur. Nodier se plaignait en effet que notre dictionnaire officiel fût celui de Paris, non de la France, — Génin, que ce fût celui de l'usage, non des auteurs. C'était là précisément ce que nous enviait Manzoni; il réclamait un vocabulaire qui fût celui de Florence et de l'usage, au lieu d'être, comme la Crusca, celui de la péninsule et des auteurs. Il rêvait pour la cité toscane l'importance et la fortune de Paris, et à ce propos il a montré dans ses derniers écrits qu'il savait fort bien l'histoire de notre langue. Il l'écrivait avec beaucoup d'aisance et de bonne grâce, comme on l'a pu voir dans sa fameuse lettre à M. Chauvet; il en avait de plus étudié les origines avec Fauriel, et il a expliqué en philologue comment le dialecte de l'Ile-de-France envahit peu à peu toutes les provinces du nord et même celles du midi. A son avis, le provençal était écrit et chanté par quelques-uns, mais non parlé par le peuple : ce n'était qu'une partie artificielle d'un véritable idiome; il ne pouvait servir que dans un petit nombre de sujets où il n'avait à exprimer qu'un certain ordre d'idées, il demeura toujours enfermé dans un cercle d'où il n'a su ni pu sortir. Non-seulement le provençal ne fût jamais devenu la langue commune de la nation, mais il n'avait pas même en soi la raison de vivre indéfiniment pour son propre compte; il devait produire à la longue une satiété qui eût ôté l'envie de l'entendre et de le cultiver. Pour l'extirper du pays, le massacre des albigeois était inutile, il serait « mort dans son lit » sans qu'on se donnât la peine de le tuer. Il eût suffi pour cela de laisser passer la mode des troubadours. Telle est l'argumentation de Manzoni; nous l'avons cité pour prouver qu'il connaissait la France. Il la connaissait et il l'aimait, comme l'aiment tous les Italiens qui ont du cœur.

A ces raisonnemens si agréables pour nous, on a pu opposer d'a-

bord les objections de Fauriel, que malgré la confusion des langues l'Italie avait toujours eu de grands écrivains, qu'il n'était peut-être pas si fâcheux d'avoir à choisir ses mots, à trier ses locutions, à se tenir au-dessus des jargons et appuyé sur les vieux maîtres : la part du talent n'en pouvait être que plus belle, et aucune dictature au monde ne vaudra jamais la liberté. On aurait pu répondre encore que le français n'est pas tout à fait la langue universellement répandue que l'étranger nous envie : divers patois règnent encore aux frontières, et le gouvernement de Louis-Philippe a fait contre eux dans les écoles une campagne qui ne les a pas détruits radicalement. Le dictionnaire de l'Académie a moins d'autorité que ne le croyait Manzoni; non-seulement il ne suffit pas à tous les besoins de la littérature et de la conversation, mais il manque lui-même de fixité, parce qu'il n'est (on l'a dit) que le secrétaire de l'usage, et l'usage, à Paris surtout, change tous les jours. Le sens des mots varie continuellement : tel vocable qui passait pour très noble est devenu ridicule, tel autre qu'on regardait comme honnête est maintenant de mauvaise compagnie, tandis qu'en revanche, et surtout sous le dernier empire, quantité de termes qui n'étaient permis qu'aux halles ont passé dans le langage de la cour. Les quarante ne mènent donc pas la langue, ils la suivent au contraire, tirés par elle et incapables de la retenir. D'autre part, si l'Ile-de-France a imposé son dialecte au pays entier, c'est là un grand événement politique ou plutôt le résultat d'une longue suite d'événemens qui ont été l'œuvre des siècles. Rien de pareil de l'autre côté du Mont-Cenis. Florence, la ville où l'on parle le mieux, n'a été jusqu'à nos jours que le chef-lieu d'un petit pays qui ne s'est point soucié de dévorer les autres, et si elle a gardé les grâces de l'ancien idiome, c'est précisément parce qu'elle n'est pas trop entrée chez ses voisins. Pour son bonheur peut-être, elle n'a jamais eu tout à la fois la cour, l'académie, l'université, le parlement, la société, le monde enfin, car c'est tout cela que Paris appelle le monde; elle n'a jamais été l'Italie entière, le centre où affluaient toutes les intelligences du pays. Quand Manzoni écrivit son mémoire, elle était, il est vrai, la capitale du royaume, mais elle ne l'est déjà plus, et c'est à Rome que le pouvoir ambulant paraît décidément établi; c'est donc à Rome qu'en dépit de tous les dictionnaires futurs se formera la langue unitaire et nationale. Et elle se formera toute seule, sans les livres, malgré eux et souvent contre eux. Les chambres, l'armée, l'université, les bureaux, les travaux publics, tout ce qui appelle et retient ensemble les citoyens de toutes les provinces, voilà les écoles mutuelles d'où sortira l'italien de l'avenir. Cela est si vrai que cette langue générale, encore un peu confuse

et bariolée, se parle pourtant et se comprend déjà de Suse à Marsala. Des idiotismes piémontais ou lombards courent dans le midi de la péninsule, tandis que des locutions siciliennes ou napolitaines font la joie des gens du nord. Le *che!* florentin, cette exclamation charmante qui dit tant de choses en un seul mot, qui refute l'interlocuteur, le remet à sa place, lui rit doucement au nez, lui dit à la fois : « Bah! fi donc! oui-da! tarare! à d'autres! pas si bête! » ce *che*, tout grâce et finesse, qui, accompagné d'une petite moue et d'un clignement d'yeux, vous prouve que vous avez affaire à un homme avisé qui ne sera jamais votre dupe; ce *che* digne de la Grèce, impossible à traduire, et que les Teutons rendent fort mal quand ils crachent leur gros mot de *doch*, — ce *che*, disons-nous, part maintenant comme un trait, et à chaque instant, dans les salons de Palerme ou de Venise. Aucune académie ne l'a imposé, aucun vocabulaire ne le supprimerait.

Autre objection : le toscan est fort beau sans doute, et Dante en a fait tout ce qu'il a voulu (à supposer que Dante n'ait employé que le toscan, lui qui savait tous les dialectes, et à qui l'on a reproché même des gallicismes); mais le toscan usuel, malgré ses airs pimpans, dégourdis, ses câlineries, ses pétulances, ses familiarités cavalières, pourra-t-il jamais s'accommoder à la gravité des Piémontais, qui sont des Flamands, ou à la ferveur des Calabrais, qui sont des Africains? Le Tasse se plaignait déjà de cette vivacité toscane qu'il n'avait pas, et qui est si différente de la volubilité napolitaine, et il reprochait aux puristes de l'Arno de vouloir imposer à tous leur instrument. Manzoni affirme que tout ce qu'on dit en Italie, on le dit à Florence. Cela est vrai; mais on le dit à la florentine : or il est certain que la manière d'exprimer les choses en modifie l'esprit, même le sens. Si Hegel par exemple n'avait eu à sa disposition que le vocabulaire de Giusti, il eût été beaucoup plus agréable à lire assurément, il se fût fait mieux comprendre des autres et peut-être aussi de lui-même, mais il n'eût jamais écrit la *Phénoménologie*. Nous croyons donc le conseil de Manzoni insuffisant et impraticable; il eût fallu, pour le suivre, que l'Italie consentît à devenir muette, comme la Lucinde du *Médecin malgré lui*, pour l'amour de l'homme heureux qui viendrait lui rendre la parole. L'Italie aimait assez Manzoni pour lui faire ce plaisir; mais, lui mort, consentira-t-elle à se taire? Et quel auteur de lexique aura l'autorité qu'il faut pour lui dire : Parle maintenant, et parle comme je veux!

Ces réserves faites, comment ne pas admirer la conviction profonde, la puissance de réflexion, de travail, « la longue étude et l'amour énergique, » la verve enfin, la fougue du poète octogénaire dans la défense du drapeau qu'il tenait levé depuis soixante ans!

Le vieux Lambruschini, l'ardent Tommaseo, qui voit clair à force de flamme, lui opposaient en vain quelques objections; il répondait à tous, sans colère, mais sans faiblesse, il souriait sous les armes, et ne cédait pas un pouce de terrain. A ceux qui soulevaient contre lui le fameux traité de Dante *sur le Langage vulgaire*, il répondait avec audace que le langage vulgaire dont parlait Dante n'était pas l'italien. Enfin, pour la première fois de sa vie, il appela la politique à son aide; il écrivit (et ce furent ses dernières lignes) : « Il y a vingt et un ans, entre diverses opinions sur le régime politique qui convenait le mieux à l'Italie, il en était une que beaucoup de gens appelaient une utopie, — et quelquefois, par condescendance, une belle utopie. Qu'il soit permis d'espérer que l'unité de la langue dans notre pays pourra être une utopie comme l'unité nationale. »

C'est donc comme linguiste et non comme patriote que Manzoni doit être rangé parmi les unitaires de la veille ou de l'avant-veille. *Che!* dirait-il, à la florentine, aux commentateurs d'à présent qui veulent obstinément lui imposer, même en politique, un rôle de prophète et de précurseur. Un jour, en 1860, Mazzini l'alla voir à Milan et lui dit : « Tenez, don Alessandro, il y a dix ans, nous n'étions que nous deux à croire à l'unité de l'Italie. Nous pouvons à présent nous flatter d'avoir eu raison. » Don Alessandro répondit avec son petit sourire malicieux : « Le père de notre ami Torti, qui avait toujours froid, commençait à dire aux premières fraîcheurs de septembre : — Il veut neiger. — En octobre et en novembre, il sentait le froid augmenter et disait : — Il neige, pour sûr. — Enfin, en janvier et en février, nous avions une belle averse de neige, il s'écriait alors : — Je vous l'avais bien dit qu'il neigerait! »

II.

Ce n'est donc point la politique, ce ne sont même pas les études sur la langue qui ont porté Manzoni au premier rang et qui lui ont valu l'ovation suprême; ce sont quelques ouvrages d'imagination : une douzaine de pièces de vers, deux drames et un roman, qui tiennent dans un volume. Nous allons relire ces œuvres justement renommées, et noter l'effet qu'elles produisent encore un demi-siècle après leur apparition.

Ce qui frappe d'abord dans tout ce qu'a laissé Manzoni, c'est le parfait désintéressement de l'artiste, l'absence complète d'allusions aux affaires de son temps. C'est par là qu'il se distingue de tous les autres Italiens qui ont écrit entre 1789 et 1860. Son gendre,

Massimo d'Azeglio, disait en effet à qui voulait l'entendre : « J'ai pris la plume parce que je ne pouvais encore prendre l'épée, et je n'ai écrit que pour exciter mon pays. » M. Guerrazzi, en termes non moins francs : « J'ai écrit ce livre, parce que je ne pouvais gagner une bataille. » La préoccupation des romanciers, c'était donc l'Italie, et l'Italie présente; ils ne racontaient le bon vieux temps, la bataille de Bénévent, le défi de Barletta et d'autres histoires pareilles que pour remuer la fibre nationale et pour être désagréables aux *Tedeschi*. Giànbattista Niccolini pointait aussi contre eux ses tragédies, même quand il avait l'air de rappeler les *Vêpres siciliennes;* on sait qu'à la première représentation de son *Giovanni da Procida* le ministre d'Autriche dit au ministre de France : « L'adresse est à votre nom, la lettre est pour moi. » Dans son *Arnaldo de Brescia*, le même poète attaquait non pas seulement le despote qui était à Milan, mais encore celui qui était à Rome. Ugo Foscolo avait mis de la politique jusque dans une imitation échauffée de Werther. Gioberti faisait de la métaphysique pour prouver que son pays était le premier du monde; tous enfin, y compris le doux Silvio Pellico, produisaient une littérature pleine de réticences et d'*a parte* séditieux. — Les faiseurs de sonnets cachaient dans leurs roucoulemens leur manière de penser sur les affaires du jour; même dans un bouquet à Chloris, l'opposition (et tous en étaient) savait insinuer les couleurs de ses cocardes. Le public comprenait à demi-mots et applaudissait des deux mains; il y eut des succès éclatans et accrus par les tracasseries de la censure et les duretés maladroites de ceux qui étaient les maîtres; mais ces triomphes d'occasion ne durent pas. Un jour vient tôt ou tard où la passion est refroidie ou détournée, on a changé d'ennemis, on n'en veut plus si fort aux bourreaux de Jeanne d'Arc, « aux Anglais qui vont voir mourir une femme ! » Le vieux drapeau est démodé, les lauriers et les guerriers riment mal, ceux qui chantaient la gloire sont compromis par ceux qui l'ont exploitée, nous avons vu tout cela en France, et l'Italie a connu comme nous ces reviremens d'opinion : elle a pu aimer à Magenta la nation dont elle se défiait depuis Campo-Formio; elle a pu acclamer à Sadowa la race qu'elle exécrait à Novare. Peu à peu les anciens cris de rage commencent à paraître exagérés, et l'on trouve naïfs ceux qui se mettaient si fort en colère. Tous les jeunes gens, qui n'ont pas souffert sous les anciens maîtres, arrivent en scène avec les doutes où se complaisent les gens heureux; pour eux, le *carcere duro,* c'est du mélodrame, et le Spielberg une mystification; on vivait fort bien dans les bagnes du roi Ferdinand, « les martyrs » étaient de mauvais plaisans qui abusaient de la crédulité publique. C'est ainsi que les

flammes s'éteignent et que les œuvres d'actualité, si éclatantes au moment de l'éruption, ne sont plus à la fin qu'un amas de scories. Fureurs politiques, passions nationales, haine de l'étranger, pathos et chauvinisme! Voilà ce que nous disions nous-mêmes avant Sedan; nous avons changé depuis lors.

Ce qu'il y a de plus admirable chez certains Italiens, c'est qu'en faisant ainsi de l'art au profit d'une idée et d'une cause, ils savaient fort bien qu'ils se condamnaient à l'oubli. Ils immolaient de parti-pris leur réputation à l'intérêt du moment, et criaient en hommes résolus : « Périsse mon œuvre et mon nom, pourvu que l'Italie vive! » Guerrazzi confessait volontiers que « les écrits tissés avec la main de l'art durent plus que ceux créés par la passion. La passion, comme Jupiter qui brûle Sémélé, réduit une œuvre en cendres par le jet enflammé de ses délires; l'art procède avec la science magistrale des sculpteurs, et ses bas-reliefs, achevés à coups de lime, défient les siècles; les œuvres de l'une enfin vivent le temps d'une fièvre, les œuvres de l'autre peuvent durer autant qu'un monument en pierre, un système, une forme du beau, souvent même au-delà. C'est ainsi que les monnaies étrusques et romaines, en cessant d'avoir cours, sont devenues des médailles... Ma conscience fut de réveiller mon pays de sa léthargie, et je crois y avoir aussi contribué pour ma part. Au jour de l'espérance, en se promenant sur les côtes de la Gavinana, la jeunesse italienne a lu mes écrits, s'y est inspirée d'une audace magnanime, et cela me suffit. »

Aussi les œuvres de Manzoni ont-elles gardé plus de fraîcheur et de saveur que celles de ses émules et même de ses disciples. Elles portent leur date, mais une date littéraire, non une date politique; en les lisant dans l'année où nous sommes, on s'aperçoit bien vite qu'elles remontent aux vieilles querelles entre les classiques et les novateurs. Il y eut en Italie, vers 1820, un mouvement romantique assez actif, une réforme catholique et libérale, qui occupa des savans comme Carlo Troya ou séduisit des artistes comme Luigi Tosti. On connaît ce groupe de jeunes Lombards, qui comptaient dans leurs rangs Silvio Pellico et Berchet, et qui devaient y attirer plus tard Tommaso Grossi et Massimo d'Azeglio; par ce dernier, ils se rattachèrent au Piémont, où pointaient Balbo et Gioberti. Il se produisit alors une activité littéraire intéressante, résumée avec art dans les études récentes de M. de Sanctis (1) : les anciens vivaient encore, un peu disséminés, mais toujours en vue : Foscolo, Monti, Pindemonte, Giordani, restaient debout en face de

(1) *Storia della letteratura italiana di Francesco de Sanctis.* Napoli, Morano, 1870-72, 2 vol. in-12.

Melchiorre Gioia et de Sismondi, que se disputaient l'Italie, Genève et la France. D'autres apparaissaient à l'horizon : Maffei, Carlo Porta, Tommaseo, Cantù ; c'est dans ce milieu, à une certaine distance des vieux maîtres, que se forma le camp romantique dont le *Conciliatore*, sorte de *Muse française*, abrita les premiers adeptes. En réalité, c'était l'éveil d'une littérature nationale et moderne. Les idées venaient, il est vrai, de France, où Manzoni s'était inspiré de Mme de Staël et de Chateaubriand; Fauriel et Cousin étaient aussi pour quelque chose dans cette renaissance italienne. Les jeunes novateurs connaissaient les livres de Schlegel, et Silvio Pellico n'était pas sans relations poétiques avec Byron; mais au-dessus de tout cela il y avait un besoin de retremper la littérature aux sources vives, de recommencer l'entreprise interrompue de Goldoni, qui s'était efforcé de retourner à la nature, ou du moins au naturel. Des néo-classiques, Monti entre autres, avaient contrarié cette tentative en retournant aux élégances pompeuses du beau style et en tâchant de couler des idées neuves dans les moules qui n'étaient plus bons à rien. Alfieri avait donné ce mauvais exemple; il s'était de plus rendu coupable de quantité de méfaits contre l'histoire, qui à son avis devait obéir. Il déplaçait les faits, sortait les hommes de leur cadre, accommodant les uns et les autres à une certaine idée qu'il avait en lui. S'étant fait un type abstrait de la mère, du tyran, du rebelle, du patriote, il chargeait tel personnage historique, n'importe lequel, de donner une figure à cette généralité. Il est évident que le personnage destiné à ce rôle y doit mettre beaucoup de complaisance, se laisser raccourcir d'un côté, gonfler ou étirer de l'autre; il doit de plus parler d'un ton solennel et surexcité. Manzoni, résistant à cette école, voulut se jeter à l'autre extrême : il s'agenouilla devant l'histoire avec cette dévotion qui en toute chose était le besoin de son cœur. Il voulut que ses tragédies fussent des « chroniques dialoguées » aussi vraies que les récits d'Augustin Thierry, qu'il appelait son collègue. Il poussa le scrupule, dans son drame de *Carmagnola*, jusqu'à partager ses personnages en deux groupes, l'un historique, l'autre idéal, et il indiqua cette distinction à la première page de sa brochure, excellent moyen de désintéresser le lecteur. Comment, en effet, nous attendrir à une situation, lorsque l'auteur nous a dit d'avance : « Je crois de mon devoir de vous déclarer que vous allez assister à des entretiens entre des êtres qui ont existé bien réellement et d'autres qui sont sortis de mon imagination; vous aurez d'un côté certains faits scrupuleusement exacts, de l'autre certaines inventions contre lesquelles nous ne saurions assez vous mettre en garde. » Et c'était l'auteur lui-même qui se donnait la peine de nous désenchanter avant le

lever du rideau ! Goethe, qui admirait très fort le poète et sa tragédie, n'en sentit pas moins le défaut capital, et le dénonça dans une maxime célèbre : « il n'y a point, à proprement parler, de personnages historiques en poésie ; seulement, quand le poète veut représenter le monde moral qu'il a conçu, il fait à certains individus qu'il rencontre dans l'histoire l'honneur de leur emprunter leurs noms pour les appliquer aux êtres de sa création. » Goethe, on le voit, était d'accord avec Alfieri, et en général avec tous les hommes du métier. Un recueil suisse rapporte à ce propos le mot d'un dramaturge fécond : « l'histoire est un clou où je pends ma pièce. »

Ces scrupules de mémorialiste ont fait le plus grand tort aux drames de Manzoni. Dans son *Adelchi* par exemple, il avait un sujet très vaste, la chute du royaume des Lombards et la conquête de l'Italie par Charlemagne, la barbarie chassée par un barbare d'un génie supérieur qui, comprenant que la civilisation est chrétienne et latine, a les yeux sur Rome et relève le sceptre et la croix. Il y avait là une idée grandiose ; mais il eût fallu prendre parti pour Charlemagne et laisser au vieil empereur qui domine le moyen âge sa taille de géant. Au lieu de cela, qu'a fait le véridique auteur? Il s'est efforcé de nous dire le bien et le mal avec une équité parfaite, et il en est résulté un Charlemagne amoindri, point colossal, « brillant encore, dit Fauriel, mais non au point d'éblouir le jugement et la vue. Il est religieux, mais non autant qu'il faudrait ni surtout comme il faudrait l'être pour avoir quelques scrupules sur la justice ou la sainteté des moyens de satisfaire son ambition; les coups de sa bonne fortune sont à ses yeux les marques les plus certaines de la faveur du ciel. Magnanime toutes les fois qu'il peut l'être sans compromettre son pouvoir, généreux quand il n'y a pas d'imprudence à la générosité, il est toujours également prêt à encourager par des récompenses ou des promesses la bassesse qui se vend à ce prix et à flatter l'orgueil désintéressé de la loyauté et de la bravoure. Enfin, comme celui de l'histoire, le Charlemagne de M. Manzoni est un homme d'un sens élevé, avide de savoir et de lumières, épris d'une admiration un peu pédantesque pour les traditions, les monumens et les idées de la civilisation romaine, ne faisant toutefois rien aussi bien ni aussi volontiers que la guerre, ne la faisant guère autrement qu'en chef de barbares, mais la faisant contre les barbares, et semblant par là la faire au profit de la civilisation. » Tout cela est ingénieux, finement observé, dessiné en partie d'après nature : le modèle venait de mourir à Sainte-Hélène, et, comme son « prédécesseur » du moyen âge, avait répudié une Hermengarde particulièrement sympathique à Manzoni; mais quelle différence avec le Charlemagne

des poètes, celui que nous a restitué M. Gaston Paris, le seul qui, depuis les *Chansons de geste*, puisse figurer dans une œuvre d'art, le fils de Berthe aux grands pieds, l'empereur à la barbe fleurie, le robuste vieillard qui terrassait les plus jeunes, et qui, marchant au milieu de ses douze pairs comme un Christ militaire entouré de ses apôtres, convertissait les païens en les foudroyant du regard! Quelle grandeur dans les conseils qu'il donnait à son fils en livrant la couronne à la débilité de ce prince débonnaire! quelle équité suprême dans ce législateur qui créa « le droit de Charles » et donna son nom à la justice, afin qu'elle fût respectée jusqu'à la fin des siècles! quelle douleur poignante, profondément humaine, quand il retrouve à Roncevaux le corps ensanglanté de Roland! « Ami Roland, que Dieu te place entre les fleurs de son paradis... Ah! comme vont déchoir ma force et mon audace! Qui désormais soutiendra mon empire? Pas un ami sous les cieux, pas un seul! — Ami Roland, je vais rentrer en France; quand je serai à Laon, ma bonne ville, les étrangers viendront de maints pays me demander : Où est le capitaine? Je leur dirai qu'il est mort en Espagne; en grande douleur je tiendrai mon royaume, et ne passerai pas un jour sans me plaindre et pleurer! »

Voilà le Charlemagne que Manzoni aurait dû nous montrer, s'il avait voulu rester poète et fidèle à la poésie. Dans cette guerre de Lombardie qu'il a prise pour sujet de son drame, il eût dû placer auprès de Didier, non pas un Adelchi trop doucement héroïque, mais Ogier le Danois, le héros de tant de poèmes, l'homme qui avait commandé l'avant-garde à Roncevaux. On sait en effet par le moine de Saint-Gall qu'Ogier le Brave, réfugié près du roi des Lombards, le fit monter au haut d'une tour pour voir arriver Charlemagne. Ils aperçurent d'abord des machines de guerre telles qu'il en aurait fallu aux légions de Darius ou de César. « Charles, demanda le roi des Lombards à Ogier, n'est-il point avec cette armée? — Non, répondit Ogier. — Didier, voyant ensuite une troupe immense de simples soldats assemblés de tous les points de l'empire, dit de nouveau à Ogier : — Certes Charles s'avance triomphant au milieu de cette foule? — Non, pas encore, répondit Ogier. — Que pourrons-nous donc faire, s'il vient avec un plus grand nombre de guerriers? — Vous le verrez tel qu'il est quand il arrivera, dit Ogier; mais ce que nous ferons, je l'ignore. » Pendant qu'il parle ainsi, paraît le corps des gardes qui n'a jamais connu le repos; en le voyant, Didier a peur et crie : « Cette fois c'est Charles! — Non, pas encore, » répond Ogier. Après les bataillons viennent les évêques, le clergé de la chapelle royale et les comtes. Didier croit alors voir venir la mort avec eux, et il s'écrie tout en pleurs : « Oh! des-

cendons et cachons-nous dans les entrailles de la terre, loin de la face et de la fureur d'un si terrible ennemi. » Mais Ogier, quoique tremblant, car il sait qui est Charlemagne, retient encore le souverain des Lombards, et lui dit : « O roi! quand vous verrez les moissons s'agiter et se coucher comme sous le vent d'une tempête, quand vous verrez le Pô et le Tessin débordés inonder vos murailles de leurs vagues noircies par le fer, alors vous pourrez croire que c'est Charles le Grand qui s'avance. » A peine a-t-il achevé ces mots qu'on aperçoit vers le couchant comme un nuage ténébreux soulevé par le vent du nord-est. Aussitôt le jour, qui était pur, se couvre d'ombre; puis du milieu du nuage les armes lancent des éclairs. Alors paraît Charles lui-même, Charles, cet homme de fer, les mains garnies de gantelets de fer, sa puissante poitrine et ses larges épaules défendues par une cuirasse de fer, sa main gauche armée d'une lance de fer; sur son baudrier, on ne voyait que du fer, son cheval lui-même avait la couleur et la force du fer : tous ceux qui précédaient le monarque, tous ceux qui marchaient près de lui, tous ceux qui le suivaient, tout le gros de l'armée avait les armes semblables. Le fer couvrait les champs, le fer couvrait les chemins, ce fer si dur était porté par un peuple d'un cœur aussi dur que lui. L'éclat du fer répandait la terreur dans les rues de la cité, et chacun se mit à fuir en criant avec épouvante : « Que de fer, hélas! que de fer! »

Tel apparaisait Charlemagne au moine de Saint-Gall, et tel il aurait dû se dresser devant le tragique italien; mais Manzoni commit la faute de rester sur le terrain de la critique, et de confondre la réalité avec la vérité. Il n'admettait pas cette maxime incontestable, qu'au point de vue de l'art, pour qu'un fait soit vrai, il ne suffit point, il n'est pas même nécessaire qu'il soit arrivé. On eût dit (et des critiques récens l'en ont loué) qu'il cherchait à faire du théâtre une chaire d'histoire, et « à corriger, sur les hommes et les choses de l'ancien temps, les opinions communes. Peu de gens, ajoute le critique, ont considéré les tragédies du poète à ce point de vue. » Nous n'avons pas de peine à le croire, et nous en sommes fort heureux pour Manzoni. Que deviendraient les poètes, si on les pesait dans la balance destinée aux chroniqueurs, et que resterait-il, ô dieux bons! de l'*Iliade*, si on la lisait en se demandant : Achille a-t-il existé? Au reste Manzoni fut la victime de son système. Il eut contre lui Ugo Foscolo, qui, après lui avoir déclaré que « la préoccupation constante de l'élément historique abat tout élan de fantaisie, éteint toute ferveur d'affection, élémens premiers de la tragédie, » se mit à le chicaner au point de vue de l'exactitude, et trouva deux anachronismes dans un seul vers :

Serenissimo doge, senatori.

En effet, au temps de Carmagnola, le magistrat vénitien n'avait pas l'épithète de *serenissime;* on lui disait plus familièrement : *messire doge;* quant aux membres du conseil, loin de les ériger en sénateurs, on leur donnait le simple titre de *pregadi*. Voilà ce qu'on gagne à faire de l'érudition au théâtre; on y gagne aussi de ces chutes amorties qu'on appelle des succès d'estime. *Carmagnola* ne réussit point à Florence; il est vrai qu'on y avait monté une cabale, et que des épigrammes, des menaces anonymes, avaient découragé les acteurs. Le grand-duc soutenait la pièce; cela suffisait pour agacer les romantiques et les libéraux. Une lettre de Niccolini nous apprend que pendant trois actes on n'avait fait que rire et bâiller, et que, sans la présence de la cour, les choses seraient allées bien plus loin. Cependant le chœur et le cinquième acte avaient plu, la seconde représentation fut plus calme. La tragédie d'*Adelchi* eut encore moins de fortune à Turin; Silvio Pellico regretta qu'on eût voulu mettre en scène cette tragédie si belle, mais si peu jouable. « Ce qui me déplaît surtout, écrivit-il, c'est la vile irrévérence du public. » La pièce, mutilée il est vrai par les censeurs, fut donnée encore à Trieste, et sifflée. On parle néanmoins de la remonter à Milan. Un dramaturge aguerri, M. Paolo Ferrari, prétend qu'elle peut affronter la rampe. Il la place très haut, à côté d'*Antigone* et d'*Hamlet*, appréciation qui vient d'un bon sentiment; on ne rend jamais assez d'honneurs aux hommes de talent qui viennent de mourir. Si nous avions à dire notre avis, nous conseillerions plutôt de jouer *Carmagnola*, que Goethe préférait, et qui a peut-être, au dénoûment surtout, plus d'effet dramatique. On sait qu'il s'agit d'un chef habile, courageux et dévoué, qui a sauvé la république, mais qui est entravé dans son action par la jalousie et la vigilance importune d'un conseil souverain; Carmagnola finit par tomber victime d'une sorte de complot parlementaire. La tragédie ne manquerait pas d'à-propos.

Aux simples lecteurs, ce théâtre plaît encore par des qualités réelles, la simplicité de l'action, l'aisance du mouvement, l'étude attentive des caractères, l'expression douce et résignée de certaines figures, l'élégante familiarité du style, et surtout la beauté des chœurs, qui viennent là non-seulement comme spectateurs émus, mais comme témoins nécessaires; ils chantent ce qui se passe et hâtent l'action. C'est là que Manzoni est tout à fait à l'aise : lyrique, alerte et bondissant, il dépasse l'éclair, comme le héros de son *Cinq mai*, dans sa vélocité haletante, et pourtant fort et dru, chargé d'un bagage énorme, imposant à ses vers, lancés à toutes brides,

plus d'idées qu'ils n'en peuvent souvent porter, il est homme à résumer une épopée dans une ode et à réunir dans des strophes serrées, où galopent légèrement des mots dactyles, deux siècles armés l'un contre l'autre, toute la vie d'un grand homme, la terre et Dieu. Le chœur de *Carmagnola* est une des plus belles choses qui aient été faites en ce siècle : aussi n'a-t-il pas été compris par Stendhal, qui a dit avec sa fatuité ordinaire : « Manzoni, jeune homme de la plus haute dévotion, talent modéré ! »

Ce qui frappe encore quand on relit ces drames et les polémiques qu'ils ont soulevées, ce sont les objections de Chauvet et les fautes qui fâchaient nos grands parens; on censurait avant tout les unités violées. Dans cette discussion, Manzoni, qui écrivit en français une lettre élégante et polie, avait mille fois raison, et ses paradoxes d'alors paraissent aujourd'hui des lieux-communs grâce aux progrès qu'a faits chez nous la critique. Manzoni n'eut tort que dans ses prétentions d'historien; cela est si vrai qu'il ne devient tout à fait intéressant que là où il se débarrasse de l'histoire. On dirait d'un baigneur qui marche péniblement sur les galets de la grève; pour qu'il reprenne l'aisance et la grâce de ses mouvemens, il lui faut quitter la terre ferme et nager librement en pleine mer. Le drame domestique dans *Carmagnola*, la figure d'Hermengarde dans *Adelchi*, voilà ce qui attendrit la sensibilité la plus rebelle; or les chartes et les mémoires authentiques n'avaient nullement imposé ces beautés-là. C'est dans son imagination que Manzoni les a trouvées, et par conséquent hors de sa doctrine; il a dû, pour être vrai, cesser d'être exact, oublier sa théorie, déchirer son propre code, se désobéir à lui-même, et il est devenu grand poète malgré lui, ce qui prouve une fois de plus le néant des systèmes. Au reste, Manzoni reconnaissait le premier que Dieu seul est infaillible, et il passa toute sa vie à réformer son jugement. Il n'écoutait pas tout le monde avec la docilité de Mme de Staël, mais il ne s'entêtait point dans ses manies; il avoua très humblement à Goethe que c'était une grosse faute d'avoir dédoublé le personnel de ses drames, et on le vit changer tout à fait de manière après la publication d'*Adelchi*. Mettant la réalité, non plus sur le devant, mais dans le fond de son œuvre capitale, il osa confier à la fiction le premier rôle et reléguer l'histoire à l'arrière-plan. Il inventa un conte champêtre qu'il fit sortir des grands événemens du XVIIIe siècle, et une guerre, une peste, une famine authentique, ne servirent qu'à encadrer les amours imaginaires de deux pauvres villageois. Le romancier n'en garda pas moins tous ses scrupules, et voulut peindre si exactement l'époque où vivaient ses *Fiancés* que leur aventure pût paraître vraie même à ceux qui vécurent bien réellement à cette époque. Par malheur, le

roman était écrit, non pour ces derniers, mais pour nous : or, comme le terme de comparaison nous manque, et que nous ne sommes pas en mesure de confronter la peinture avec le temps qu'elle représente, l'auteur est forcé de nous montrer en même temps le portrait et l'original. De qui cette fine et juste objection? De Manzoni lui-même. Dans un de ses derniers écrits (1), inconnu, croyons-nous, en France, il osa résolûment attaquer le genre qui était son principal titre de gloire, et il prétendit que le roman historique était une erreur qui avait déjà fait son temps. Réprouvant en général toutes les œuvres où la vérité toute nue, comme dans Florian, se cache sous le manteau de la fable, il rappelait la naïveté de Corneille espérant que les spectateurs n'avaient pas bien présent à l'esprit l'événement qu'il voulait mettre en scène et confessant, pour justifier ses inventions, qu'il comptait sur l'ignorance ou l'oubli. Manzoni ajoutait : « Ce qui ravit autrefois dans Walter Scott, ce fut l'apparence d'exactitude et de fidélité : on disait que ses romans étaient plus vrais que l'histoire; mais ce sont là de ces mots qui échappent à un premier enthousiasme, et qui ne se répètent plus après réflexion... Un grand poète et un grand historien peuvent se réunir sans faire de confusion dans le même homme, mais non dans la même œuvre. » Voilà pourquoi la vogue du roman historique va déclinant d'heure en heure, et la preuve qu'elle décline, concluait le critique, c'est qu'on peut aujourd'hui soutenir cette thèse, tandis qu'on ne l'eût point osé faire, il y a une trentaine d'années, quand on se disputait les volumes de Walter Scott.

Mais ici l'on est tenté de dire à Manzoni : Doucement! votre humilité vous égare. Vous avez rêvé que l'histoire pourrait recevoir la poésie chez elle sans se déranger, et, comme elle a dû se déranger un peu pour lui faire place, vous en concluez que l'histoire et la poésie ne peuvent se trouver sous le même toit. De ce qu'un système est faux, il ne faut pas conclure que le système opposé soit juste. Au reste, on risque toujours de se tromper en portant la discussion sur le genre choisi par la fantaisie d'un auteur.

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

On a souvent répété ce précepte en termes moins clairs, mais on n'en a jamais trouvé de plus profond. Peut-être serait-il bon d'ajouter : « Tous les genres passent, il n'y a que les œuvres qui restent, » et nous aurions coupé court au lourd babil des théoriciens. Dites en effet tout ce que vous voudrez contre la tragédie de cour,

(1) *Del Romanzo storico e in genere de' componimenti misti di storia e d' invenzione* (*Prose varie di Alessandro Manzoni,* Milano, Fratelli Rechiedei, 1869).

vous ne nous empêcherez pas d'admirer *Phèdre*, et, bien que la fable soit un moule usé, *le Loup et l'Agneau* vivront aussi longtemps pour nous que la Prusse et le Danemark. *Le Mariage forcé* divertira éternellement le public malgré la sotte règle de l'unité de lieu, qui forçait les philosophes de donner leurs consultations dans la rue. On peut s'incliner devant Bossuet sans admettre l'emphase obligée de l'oraison funèbre et se livrer à Velléda, même à Télémaque, en déclarant toutefois que l'épopée en prose a plus de solennité que d'agrément. Par toutes ces raisons, le roman historique est peut-être un genre faux; mais *les Fiancés* ont la beauté qui dure, le charme qui reste.

Il n'est pas sans intérêt de suivre rapidement l'histoire de ce livre, qui n'eut pas tout son succès du premier jour. On l'attendait avec une certaine anxiété, car Manzoni était déjà en vue, et l'on savait qu'il s'était mis dès l'an 1823 à ce grand travail. Fauriel et Grossi, qui vécurent chez lui à Milan, étaient ses confidens littéraires; Cousin, moins bien informé du sujet (il reculait la date de l'action au XVIe siècle), s'en entretenait avec Goethe en 1825. L'année suivante, Niccolini demandait avec un peu d'impatience des nouvelles du livre attendu; Bellotti lui répondait de Milan que les deux premiers volumes étaient imprimés, mais ne paraîtraient pas avant le troisième. Il y a toujours quelque danger à faire tant de bruit dans l'antichambre; Manzoni le pressentait avec sa sagesse ordinaire, et avait prévenu dans son roman même le désappointement du public. Il y montrait Lucie, la jolie mariée, arrivant dans un pays où l'on s'était fort occupé d'elle : on savait que Renzo avait souffert pour l'obtenir, l'avait aimée fermement et fidèlement; on s'était fié peut-être aux paroles de quelque ami d'une partialité trop bienveillante, et toutes ces circonstances avaient fait naître une certaine curiosité de voir la jeune fille et une certaine attente de sa beauté. Or vous savez ce que c'est que l'attente : inventive d'abord, crédule et sûre de son fait, puis à l'épreuve difficile et dégoûtée, elle ne trouve jamais tout ce qu'il lui faut, parce qu'en somme elle ne savait pas bien ce qu'elle voulait, et elle fait payer sans pitié les douceurs qu'elle avait données sans raison. Quand apparut cette Lucie, bien des gens qui croyaient, que sais-je? qu'elle devait avoir les cheveux en vrai or, et les joues en vraies roses, et les yeux l'un plus beau que l'autre, se mirent à hausser les épaules, à froncer le nez et à dire : « Eh! c'est tout cela? Après tant de temps, après tant de paroles, on attendait quelque chose de mieux. Qu'est-ce après tout? Une paysanne comme toutes les autres. Eh! de celles-là et des meilleures, il y en a partout. » Venant ensuite à l'examiner en détail, celui-ci nota un défaut, celui-là un

autre; il y en eut même qui la trouvèrent laide, mais laide tout à fait.

On n'alla pas aussi loin pour le roman, mais la première impression, en Italie du moins, fut peu aimable : la *Biblioteca italiana* et l'*Antologia* dirent que Manzoni s'était trompé. Tommaseo crut être indulgent et respectueux en écrivant ceci : « L'auteur des *Hymnes sacrées* et d'*Adelchi* s'est abaissé à nous donner un roman, mais il a voulu que ce roman fût le plus possible digne de lui... Si ce livre est fait pour le vulgaire, il est trop haut; si pour les hommes cultivés, il est trop bas... Pour goûter beaucoup d'expressions, de traits et l'esprit dominant de l'œuvre, il faut avoir vu de près l'ouvrier. On connaît mieux le livre par l'auteur que l'auteur par le livre. » Les romantiques eux-mêmes furent déçus; il leur parut que le maître se calmait, cela manquait un peu de cavernes et de potences. Niccolini le prenait d'assez haut : à son avis, les Florentines lisaient avec plaisir ce « genre d'ouvrage » particulièrement destiné aux femmes et au peuple, « qui n'est pas idiot, mais qui n'est pas lettré. » D'autres se plaignaient que les héros ne fussent pas des gens de cape et d'épée, et ne pensaient pas pouvoir s'intéresser à des villageois qui ne savaient ni lire ni écrire. Ces opinions dédaigneuses tinrent bon jusqu'en décembre 1827. Ce fut alors que Pietro Giordani, qui faisait autorité en littérature, proclama que le livre était déjà célèbre en Europe, et qu'il s'en réjouissait, qu'il le voudrait lu et relu en Italie « de Dan à Nephtali, prêché dans toutes les églises, dans toutes les auberges, appris par cœur. » Giordani avait raison, les *Promessi sposi* réjouissaient déjà l'Europe entière. Goethe déclarait à l'excellent Eckermann que c'était l'ouvrage le plus parfait en ce genre (il n'avait pas encore lu *Ivanhoë*); il y admirait tout, le dedans et le dehors, et ne pouvait le lire sans passer à chaque page de l'admiration à l'attendrissement et de l'attendrissement à l'admiration. A son avis, Manzoni ne se montrait tout entier que dans ce roman, et s'y élevait si haut « qu'on pouvait difficilement lui trouver rien d'égal. » C'était la clarté du ciel italien et la saveur du fruit tout à fait mûr. On rencontre rarement de pareils éloges dans les *Entretiens*, souvent oiseux, de Goethe avec Eckermann. D'autres en Allemagne allèrent encore plus loin dans l'enthousiasme, la France et l'Angleterre firent chorus, et l'Italie se mit enfin de la partie; les acclamations éclatèrent, les imitations pullulèrent : tout Manzoni a son Cantù. Parmi les copistes déjà périmés, il faut compter le naïf Rosini, qui, après avoir tiré des *Promessi sposi* une *Monaca di Monza* délayée en trois volumes, disait à qui voulait l'entendre : « Manzoni ne me pardonne pas que ma *Religieuse* ait enterré ses *Fiancés*. » On le voit, aucun genr

de succès ne devait manquer à l'auteur : nous ne rappelons pas les peintures, les sculptures, les opéras, qu'on tira du livre applaudi, c'est la petite monnaie de la gloire; mais nous ne devons pas oublier l'hommage de Walter Scott, qui se rendit à Milan tout exprès pour voir cet élève nouveau si tôt passé maître. « Mon livre est à vous, dit l'Italien, je le dois à l'étude et à l'état que j'ai toujours fait des vôtres. — En ce cas, répondit l'Anglais, les *Promessi sposi* sont mon meilleur roman. »

Ce succès dure encore; cependant il y a aujourd'hui des pages qu'on tourne plus rapidement, celles où l'histoire, cette passion malheureuse du romancier, veut reprendre la première place. Manzoni choisissait ses personnages dans le passé parce que (c'est l'opinion de Goethe) notre époque est si ingrate que, dans son entourage, le poète ne trouve pas une seule nature dont il puisse tirer parti. Goethe écrivait cela de Weimar. En Italie, Manzoni pouvait trouver des modèles plus intéressans : aussi a-t-il eu tort de se charger d'un si lourd bagage historique. La guerre, la peste, la famine, « toutes choses repoussantes par elles-mêmes, » tenaient une place démesurée dans le roman, d'ailleurs si facile à lire; Goethe conseillait au traducteur allemand de réduire ces fléaux de moitié et l'épidémie des deux tiers. Cette calamité s'étale en effet avec une insistance qui à la longue fatigue notre pitié, la change presque en dépit. Le romancier ne se contente pas de raconter la peste, il la discute; son récit tourne en dissertation. Il cite le protophysicien Lodovico Settala, il cite la relation de Tadino avec l'indication de la page, il cite Ripamonti, qui a consulté les registres de la *Sanità*, et encore Francesco Rivola, Pietro Verri, Pio della Croce, Agostino Lampugnano, *lo Specchio degli almanacchi perfetti*, le traité de Muratori sur la peste, le tout avec des données précises sur la date et le format des éditions; il cite enfin un petit manuscrit autographe de Frédéric Borromée, intitulé *de Pestilentia quæ Mediolani anno 1630 magnam stragem edidit :* ce latin est dans le texte. Quand on a lu toutes ces choses rares, le moyen de n'en rien dire et de s'en tenir à un simple récit vif et prompt! Tous ces documens, toutes ces preuves à l'appui, sont inutiles; ce sont des arcs-boutans peut-être solides, mais qui restent en dehors et qui gâtent le monument. Et, chose étrange, Manzoni ne se montre ainsi épaulé que lorsqu'il est dans l'histoire pure; on dirait qu'alors il hésite et tâtonne, n'est point sûr de son fait, craint d'être pris en faute, a besoin de papiers et de témoins. Il se tourne à chaque instant vers ces derniers et leur dit : « N'est-ce pas? » devant un auditoire qui le croirait volontiers sur parole; mais lorsqu'il quitte les chroniqueurs et retourne à ses amoureux, oh! alors, comme il

secoue prestement sa pédanterie d'une heure et comme il va rondement son train, libre du collier, sans s'inquiéter de certificats ni de témoignages! Il sait que maintenant nul ne peut nier ni seulement contester ce qu'il dit, parce qu'il est dans la vérité vraie, non dans les événemens particuliers de tel siècle, mais dans l'histoire éternelle du cœur humain. Il ne se possède bien réellement que lorsqu'il invente, c'est alors qu'il inspire pleine confiance et qu'on se dit : Cela doit être arrivé. Vous parle-t-il par exemple, d'après les livres, des soldats allemands et de leurs incursions, on ne se laisse qu'à moitié prendre à ce récit de seconde main; mais, quand il nous montre le curé de village rentrant dans sa maison après que les Teutons y ont passé, on sent qu'il a vu la scène :

« Don Abbondio et Perpétue entrent à la maison sans avoir besoin de clés; à chaque pas qu'ils font dans l'allée, ils sentent croître une odeur de moisi, de pourri, une puanteur qui les repousse en arrière; la main au nez, ils vont à la cuisine et entrent sur la pointe des pieds, cherchant où les mettre pour éviter les immondices qui jonchent le sol; ils portent un coup d'œil tout autour. Il n'y avait rien d'entier, mais des débris et des fragmens de ce qui avait été, là et ailleurs : plumes des poules de Perpétue, morceaux de lingerie, feuilles des almanachs de don Abbondio, tessons de pots et d'assiettes, tout cela en tas ou éparpillé. Rien que dans le foyer, on pouvait voir pêle-mêle les traces d'un affreux saccage, comme beaucoup d'idées sous-entendues dans une phrase rédigée par un homme de goût. Il y avait un reste de tisons éteints qui attestaient avoir été un bras de fauteuil, un pied de table, un panneau d'armoire, une planche de lit, une douve du petit tonneau où était le vin qui remettait l'estomac à don Abbondio. Le reste était cendre et charbon, mais avec ces charbons mêmes les ravageurs, pour se récréer, avaient barbouillé les murs d'affreux bonshommes en s'ingéniant avec certains petits bonnets, ou certaines tonsures, ou certaines larges faces, à en faire des prêtres et à les faire hideux, ridicules à plaisir : projet qui, à vrai dire, ne pouvait manquer sous la main de pareils artistes. — Oh! les porcs! sécria Perpétue. — Les *barons* (coquins)! exclama don Abbondio. — Et ils se sauvèrent en courant. »

Tout cela semble écrit d'hier. Pareillement, quand Manzoni nous décrit, pièces en main, l'émeute de Milan, avec la préoccupation d'être impartial, c'est-à-dire sans passion, froidement équitable, il se modère si bien qu'il arrive, non sans peine, à nous empêcher de nous émouvoir; mais après l'émeute, quand, retournant à la fiction, c'est-à-dire à la nature, il arrache son Renzo des mains des sbires, et nous le montre, dans sa fuite effrénée à travers la cam-

pagne, à la recherche de l'Adda, la rivière de salut qui, une fois franchie, doit le tirer d'angoisse, l'émotion nous reprend, l'anxiété nous gagne, et nous passons par toutes les sensations qui font battre le cœur du fugitif. Il fait nuit, un petit vent froid, égal, insinuant, souffle sans interruption dans les habits légers du pauvre homme; on traverse avec lui les villages, on regarde avec effroi les lueurs qui fendent les volets des fenêtres; on entend les lamentations menaçantes des chiens, qui, à l'approche de Renzo, se changent en aboiemens pressés et rageurs. Il n'ose heurter nulle part. Ah! cette Adda, quand viendra-t-elle? Il marche, il marche encore, et toujours; le chemin se rétrécit en sentier, le sentier s'engage dans les broussailles, et voici l'imagination qui se met à trembler, il surgit des apparitions fantastiques, et, pour les dissiper, nous récitons les prières des morts. Nous nous sommes enfoncés dans les bois, et à chaque pas je ne sais quoi de répugnant et de fastidieux nous envahit davantage; les arbres là-bas prennent des formes étranges, monstrueuses, l'ombre de leurs cimes, légèrement agitées, frissonne sur le sol blanchi çà et là par la lune; ce frémissement nous ennuie, le bruit des feuilles craquant sous nos pieds nous est odieux. Nos jambes ont une envie folle de courir et ne peuvent nous porter. La brise de nuit, plus âpre et maligne, nous bat le front et les joues, se glisse entre les habits et la peau, perce enfin jusqu'aux os rompus... Enfin, à un certain moment, l'horreur, l'angoisse, le froid, dominent; on s'arrête, faut-il retourner sur ses pas? Mais tout à coup Renzo tend l'oreille; ses pieds ne froissent plus les feuilles, il entend un bruit lointain, un murmure, un murmure d'eau qui coule. Il écoute et, sûr de son fait, ivre de joie, reposé, ranimé tout à coup dans sa foi et dans sa force, il s'écrie, et nous avec lui : l'Adda!

C'est ici que Manzoni est véritablement un maître. Il a trouvé la vie toutes les fois qu'il l'a cherchée en lui-même ou auprès de lui. Ses traîtres, — il n'en a jamais connu, — sont empruntés aux mélodrames; ses orgies, — il n'y a jamais souillé ses lèvres, — n'attireraient pas un buveur; mais il a rencontré le notaire Azzecca-Garbugli, le courtisan brouillon; il a joué au whist avec donna Praxède, l'excellente dame qui agissait avec ses idées comme on dit qu'il faut faire avec ses amis; elle en avait peu, et elle y était d'autant plus attachée. Manzoni doit avoir pratiqué aussi le mari de cette dame, l'homme d'étude enfermé dans son cabinet, et qui n'aimait ni à commander ni à obéir; mais c'est surtout le curé de village, don Abbondio, que le poète a su prendre sur le fait, avec une sûreté de main qui montre le génie comique. On voit cet homme, de grandeur naturelle, ni héros ni monstre, et plus chair qu'esprit,

comme Gil Blas et tant d'autres, au-dessous de son rôle, mais point trop ignoble, et nous donnant après tout la moyenne de cette assez piètre société qu'on appelle le genre humain. « Don Abbondio, absorbé continuellement dans la pensée de sa propre tranquillité, n'avait aucun souci des avantages qu'il n'eût pu obtenir sans se donner quelque peine et sans risquer un peu sa peau. Son système consistait à éviter tous débats et à céder dans tous ceux qu'il ne pouvait éviter : neutralité désarmée dans toutes les guerres qui éclataient autour de lui; quand il fallait absolument prendre parti, il se déclarait pour le plus fort, mais toujours à l'arrière-garde, et tâchant de prouver au plus faible qu'il n'était pas volontairement son ennemi. Il paraissait lui dire : — Pourquoi n'est-ce pas vous qui avez la meilleure *poigne?* je me serais mis de votre côté! — Il se tenait à distance, loin des prépotens,... » et à force de soumissions, de discrétion, de grands saluts (il touchait du menton sa poitrine et la terre du chapeau), de respect jovial, le brave homme était arrivé à soixante ans et au-delà sans grandes bourrasques. Son rôle l'embarrassait quelquefois; alors, pendant qu'il parlait, « ses petits yeux gris s'en allaient de çà et de là, comme s'ils avaient eu peur de rencontrer les mots qui lui sortaient de la bouche. » Comme tout cela est vivant et frais! dès que ce bonhomme reparaît dans le récit, il l'égaie et l'anime; on ne l'estime pas, mais on l'aime, tant c'est vrai. Et quelle scène digne de Molière que celle où le curé de comédie se trouve en face d'un chrétien d'épopée qui lui reproche à haute voix ses faiblesses et ses timidités! Pendant que Frédéric Borromée lui parle le langage des héros et des martyrs, don Abbondio fait à part ses petites réflexions bien vulgaires, opposant au don-quichottisme religieux de l'apôtre la sagesse prudente et triviale de Sancho Pança. C'est ici que le poète se montre tout entier, avec la liberté d'esprit qui lui permettait de censurer les prêtres et la piété profonde qui l'agenouillait devant les saints. Sa physionomie s'accentue, nous touchons le signe particulier qui le distingue de tous les autres. Il nous reste à étudier en lui le croyant.

III.

Manzoni, on le sait, était né dans les idées très hardies qui régnaient dans la société d'Auteuil. En 1808, il épousa une Genevoise qui le fit chrétien, et il la fit catholique. Depuis lors, il ne cesse de défendre et de chanter sa foi. Ses premières œuvres qui firent du bruit furent des hymnes sacrées. Dans son ode du *Cinq*

mai, c'est Dieu qui joue le beau rôle; dans son drame d'*Adelchi*, c'est Didier qui a tort, par l'unique raison que Charlemagne porte l'épée de l'église. Quant aux *Fiancés*, on en pourrait faire un livre de dévotion. L'épiscopat y est glorifié dans Borromée, le cloître dans le frère Christophe, et si don Abbondio n'est pas tout à fait un galant homme, il n'est pas non plus un scélérat; les scélérats sont laïques. Manzoni ne se contenta pas de laisser sa religion s'exhaler ell -même de ses œuvres, il voulut la soutenir contre ceux qui l'attaquaient, et il écrivit un petit livre à l'honneur de la morale catholique. Il fut enfin le Chateaubriand de l'Italie, mais un Chateaubriand « qui croyait. » Il sonna le premier les cloches et ramena dans le temple ceux que le rire du dernier siècle en avait chassés. A son appel accoururent autour de lui les écrivains, même les patriotes, qui firent un rêve insensé : ils songèrent que les ancres devenaient des voiles, que les chaînes devenaient des ailes, que l'église romaine allait affranchir et relever l'Italie. Si cette illusion que Pie IX devait partager d'abord, puis détruire, a pu durer plus de vingt-cinq ans, Manzoni fut le premier coupable, car il avait séduit à ses convictions les esprits les plus distingués de la péninsule, et Balbo, Troya, Gioberti, Azeglio, Rosmini, étaient tous plus ou moins descendus de lui. Aussi a-t-il été vivement attaqué dans le camp libéral, surtout après les événemens de 1848 et la défection du pape. Un honnête homme et très modéré, M. Luigi Settembrini, l'un de ceux (c'est un titre d'honneur) que Ferdinand II envoya au bagne, vient de publier une histoire littéraire très vivante (1), écrite comme on parle, sans emphase et sans germanisme, où il n'arrondit point ses périodes et ne les bourre pas de subjectif et d'objectif. Il s'est pourtant montré sévère avec Manzoni, parce qu'il a vu du parti-pris dans ce qui était un mouvement naturel de la conscience. Il a dit que le romantisme en Europe était une réaction religieuse contre les idées du XVIIIe siècle, et qu'en Italie la réaction était catholique, ramenant de vieilles idées dans des formes nouvelles : « le moyen âge avec le pape, les moines et les barons, confits dans les douceurs du jour. » Par cette raison, d'après M. Settembrini, *les Fiancés*, « c'est le livre de la réaction, qui même aujourd'hui s'y regarde comme dans un miroir où elle est embellie grâce à l'art du poète. » Et plus loin il compare le roman de Manzoni « à une petite église de villa, d'une chaste architecture italienne, neuve, propre, luisante, avec des ornemens de fin travail,... desservie par des frères tout roses qui chantent et prient et font des processions,

(1) *Lezioni di letteratura italiana dettate nell' Università di Napoli da Luigi Settembrini*, 3 vol.; Napoli, Morano, 1872.

et ils sont tout dans la campagne : les paysans les révèrent, et celui d'entre ces derniers qui peut répondre à la messe ou sonner les cloches y est tenu pour une chose très considérable. Il n'entre dans ce petit monument que peu de messieurs, e dimanche seulement, pour leurs dévotions. »

Voilà donc ce grand roman réduit aux proportions d'une chapelle rurale ; on voit que l'artiste n'arrive pas à contenter tout le monde, même quand il est religieux. Dès sa conversion, Manzoni s'était aliéné bien des gens, et nous savons qu'Ugo Foscolo, qui n'était pourtant en rien de son avis, avait dû prendre son parti contre bien des défiances et des railleries. Foscolo n'aimait pas les plaisantins qu'il appelait les fanatiques de la philosophie, et il « se vantait de mépriser non les croyans, mais les hypocrites seuls. » C'est une lettre de Silvio Pellico qui nous donne ce détail, et les lettres de Giusti et de Niccolini nous apprennent que ces deux poètes, fort peu dévots, eurent aussi à défendre leur ami contre l'intolérance des philosophes. Ils n'y purent arriver tout à fait, car on rencontrait alors en Italie (on en rencontre peut-être encore en Italie et ailleurs) beaucoup d'esprits étroits et bornés qui, ne pouvant se tenir tout seuls, roulent toujours dans les extrêmes et ne voient que l'hébétement des capucinières là où ils ne trouvent pas l'athéisme des cabarets. On commence à le reconnaître maintenant : ce qu'il y a de particulier dans Manzoni, c'est précisément la largeur de son christianisme, et nous doutons fort que cette façon de comprendre et de pratiquer les leçons de l'Évangile ait aujourd'hui beaucoup d'adeptes parmi les rédacteurs du *Syllabus*. On l'a déjà dit non sans raison : au rebours de Dante, qui divinisait l'humain, Manzoni a tâché d'humaniser le divin ; il a refait la religion selon son cœur, douce, aimante, indulgente, impropre à dresser des bûchers et à provoquer des massacres, — une religion de mansuétude et d'humilité qui, sachant que l'erreur est le propre de l'homme, prosterne son jugement devant le seul être incapable de se tromper jamais ; — une religion enfin qui, loin de quêter sans cesse pour les pompes de son culte et pour les armes de ses milices, regarde comme de l'argent volé tout celui qui ne se change pas en pain pour les pauvres gens. Un jour (c'était pendant la famine), Renzo, qui sortait de l'auberge où il avait dîné, heurta presque du pied, devant la porte, deux femmes couchées à terre plutôt qu'assises, l'une âgée, l'autre plus jeune, avec un enfant qui, après avoir suce en vain l'un et l'autre sein, pleurait, pleurait, tous trois couleur de mort, et debout, à côté des femmes, un homme dont le visage et les membres laissaient voir les traces d'une ancienne vigueur, mais domptée et comme éteinte par une longue détresse.

Toutes ces mains se tendirent vers celui qui sortait d'un pas franc et l'air ranimé, mais aucun ne parla : que pouvait dire de plus une prière? — « Il y a une Providence, pensa Renzo, et, plongeant une main dans sa poche, il la vida de quelques sous qui y restaient, les mit dans la main la plus proche et reprit sa route. » Voilà toute la prédication de Manzoni. Est-il donc juste de penser que son œuvre est une réhabilitation du froc et de la soutane? Nous savons bien, et le pieux Cantù l'avoue lui-même, que les prêtres étaient rarement bons au bon vieux temps, qu'ils donnaient au peuple de mauvais exemples d'avarice, de gourmandise et de malpropreté; qu'au temps des *Fiancés*, particulièrement, on pouvait citer tel homme du clergé qui, embusqué dans son église, tombait sur les passans, les détroussait, les tuait et les enterrait. M. Cantù ne dit pas s'il leur avait donné préalablement l'absolution. Manzoni eût-il dû nous montrer une pareille figure? — Oui, pensent quelques philosophes, mais ils se trompent et ne comprennent pas bien les intérêts de leur maison. Si le romancier eût mis en scène un de ces curés malandrins, bien des lecteurs eussent pensé : « Les nôtres valent pourtant mieux; ils n'arrêtent pas les diligences. » Au contraire, en nous présentant son admirable Borromée, Manzoni nous fait mesurer l'abîme qui sépare la réalité de l'idéal, et crée un évêque d'Yvetot qui fait honte à la plupart des prélats italiens. En réalité, notre poète catholique était un réformateur qui eût voulu ramener l'église à la simplicité, à la moralité primitive; si son roman paraissait aujourd'hui, l'on y verrait quantité de préceptes séditieux, d'allusions frauduleuses, et il est fort à présumer qu'on le mettrait à l'index.

— Mais, objecte-on encore, ce qu'il prêche toujours, c'est la soumission, le renoncement, la résignation, le pardon des offenses, et ses plus grands héros n'ont que des vertus de femme : son Adelchi se présente comme un miracle d'abnégation. Son Napoléon n'est qu'un instrument dans les mains de la Providence, et une hauteur superbe qui finit par se prosterner devant l'opprobre du Golgotha. Cette gloire fut-elle une vraie gloire? Silence! courbons nos fronts devant l'auteur suprême qui veut marquer plus largement en certaines créatures le sceau de son esprit créateur! — Est-ce ainsi qu'il faut abaisser l'homme? Sont-ce des maximes pareilles qui relèvent et qui exaltent les cœurs? Convenait-il en particulier de conseiller ces vertus passives à un moment où la Lombardie, où l'Italie entière de Venise à Naples était sous le talon de l'étranger? Ah! oui, soyons chrétiens, baissons la tête, pardonnons les offenses, mais avant tout *fuori i Tedeschi!* (hors d'ici les Allemands!) criait-on sur les lagunes. Et il y a maintenant sur le Rhin une autre Venise qui en dit peut-être autant. — Ici nous admettons l'objection, qui

vient d'une âme virile. Il est des momens où la résignation est un crime et la révolte un devoir.

Manzoni a donc pu se tromper en plus d'un point; nous trouvons même assez faible sa défense de la *morale catholique*. Sismondi avait attribué à cette morale la corruption de l'Italie; Manzoni prit aussitôt la plume pour rétorquer cette assertion, mais ne se ruina pas en armes neuves; toute son argumentation se réduit à ceci : le catholicisme a fait de bonnes choses, il en a fait de mauvaises; les mauvaises viennent des hommes, et les bonnes viennent de lui. Si les papes ont vendu des indulgences, c'est qu'ils n'étaient pas assez bons catholiques. — Cette dialectique n'était point malaisée; le polémiste l'a rendue plus facile encore en confondant à propos l'église et l'Évangile, qui cependant n'ont pas toujours été d'accord; mais ajoutons que dans cette discussion il n'a pas montré la mauvaise foi qu'y portent certains adeptes. On ne lui reprochera pas, par exemple, d'avoir contesté, ni éludé la Saint-Barthélemy, encore moins de l'avoir justifiée, ni encore d'avoir prétendu que ce massacre avait été commis par les huguenots. Il a dit seulement : « Le souvenir de cette nuit si atroce devrait servir à faire proscrire l'ambition, l'esprit factieux, les abus de pouvoir, la révolte contre les lois, la politique horrible et insensée qui enseigne à violer constamment la justice pour obtenir quelque avantage, et, quand ces violations accumulées ont conduit à un péril bien grave, enseigne que tout est permis pour sauver tout. » Manzoni flétrit donc les piéges, les fraudes, les provocations, les ressentimens, l'avidité du pouvoir qui pousse à tous les complots et à toutes les audaces, l'injuste amour de la vie qui fait transgresser toutes les lois : telles furent, selon lui, les véritables raisons du carnage « qui rendit cette nuit infâme... Mais la religion catholique n'a point agi ni pu agir comme une cause naturelle de dissension. »

Autre point à noter, le ton excellent de la polémique. Manzoni est un homme bien élevé qui salue son adversaire avant de se mettre en garde; disons mieux, un chrétien qui en veut au péché, non au pécheur. Supposons qu'un bretteur dévot comme il y en a tant eût voulu de nos jours discuter les idées de Sismondi, il serait allé droit à l'homme. Il aurait dit : « Ce niais de Sismondi » (le mot a été imprimé): il aurait attaqué le corps trapu, l'obésité, l'accent genevois de l'historien; il aurait recueilli certains commérages pour prouver que Sismondi ne s'appelait pas Sismondi, mais Simon, et que ses ancêtres étaient parfaitement innocens de la mort d'Ugolin. Pour démontrer que la morale catholique est la bonne, le journaliste dévot eût traité l'indévot de bourgeois, de cloporte, de chiffon, de navet, de crapaud tuméfié de voltairianisme, de

vaste récipient de toutes les sottises du vulgaire, « d'éponge qu'on ne peut presser sans qu'il en sorte aussitôt quelque banalité, où la multitude reconnaît son bien, jusqu'à ce qu'un homme ou le temps mette l'éponge à sec en posant le pied dessus. » Le libelliste eût dit encore de l'historien non catholique : « Il laisse couler de sa plume plusieurs kilomètres d'écriture insignifiante;... une épaisse ignorance l'emmaillotte,... tout se perd dans les lacunes immenses de son intellect,... » et mille aménités pareilles. Arrivons vite au mot de la fin. « Il est contre le bon ordre qu'un particulier, ridicule ou non, vienne contredire l'enseignement dogmatique des évêques et le fasse devant des individus la plupart incapables de raisonnement. C'est un scandale redoutable, et qui, dans des occasions moins graves, n'a pas été toléré. La haute misère intellectuelle qui se trahit dans son argumentation n'est qu'un danger de plus : le sauvage est un pauvre chimiste, mais il sait dans quel suc il doit tremper sa misérable flèche pour que la piqûre en soit mortelle. » Cette ferraille a déjà servi pour d'autres, — qu'importe, on l'emploie indifféremment contre tous ceux qu'on veut « éreinter. » Pauvre morale catholique!

Voyons maintenant en quels termes Manzoni aborde Sismondi. « Je sens qu'à toute œuvre pareille (de polémique) s'attache un je ne sais quoi d'odieux qu'il est difficile d'écarter tout à fait. Prendre à la main le livre d'un écrivain vivant, justement estimé, répéter quelques-unes de ses phrases, s'arrêter à les examiner une à une et vouloir prouver qu'il s'est trompé dans presque toutes, faire avec lui le docteur à chaque pas, c'est là une chose qui à la longue, — en peut-il être autrement? — produit l'effet d'une chicane tenace et mesquine, et nous fait accuser de présomption... » Aussi Manzoni demande-t-il avant tout pardon de sa critique, après quoi il fait le plus haut éloge des *Républiques italiennes* de Sismondi, par la raison qu'à son avis « noter les erreurs d'une œuvre si considérable sans en montrer les qualités, ce serait, sinon une injustice, au moins une impolitesse... » Sur quoi le catholique italien attaque les idées sans toucher à l'homme, et tâche de lui opposer les meilleures raisons possibles au lieu de l'insulter et de lui montrer le gibet.

Nous avons tenu à constater la différence entre les deux polémiques, pour bien marquer la différence entre les deux religions. Il en est une infiniment respectable, qui est une affaire de conscience; il en est une autre infiniment odieuse, qui est une affaire de parti : tirer à soi l'autel pour s'en faire un piédestal, une tribune ou un tréteau, n'est ce pas le plus ignoble des sacriléges? Manzoni n'a jamais commis d'acte pareil, parce qu'il croyait sincèrement

et qu'heureux de croire, il ne tenait à propager sa foi que pour faire autour de lui des heureux. Voilà pourquoi il a gardé jusqu'à la fin la liberté de ses mouvemens et la dignité de son attitude. N'ayant les mains liées par aucune affiliation souterraine, il a pu aimer sa patrie et son roi sans cesser d'être catholique, et demeurer attaché à tous les dogmes en protestant sa vie entière contre le pouvoir temporel. Il faisait tous les jours une prière spéciale pour Victor-Emmanuel; ce simple fait, attesté par une lettre publique de son fils, montre éloquemment comment il mettait d'accord le sentiment religieux et le sentiment national. C'est ainsi qu'il mourut dans sa quatre-vingt-neuvième année, en pleine vie et en pleine gloire. « Il avait encore l'an dernier, dit M. Giulio Carcano, la vivacité, la promptitude, l'intégrité d'esprit qu'il pouvait avoir le lendemain du jour où il écrivit la dernière page des *Fiancés*. » Il avait une grandeur simple et douce que ne démentit aucun acte de sa longue existence. On a pu, sans exagération, lui rendre ce témoignage, que le bien était sa conscience et sa force, le vrai sa poésie et sa foi. Il eut la sagesse et le bonheur de rester dans sa voie, de ramasser tout son talent dans un petit nombre d'œuvres achevées et d'en trouver deux pour le moins qui ne doivent pas mourir. Enfin (ceci est pour nous) il aimait la France; il l'aima même avant Magenta, et ce qui est plus rare, même après Sedan. Il dit un jour (et ici nous ne traduisons plus, nous citons des lignes écrites par lui dans notre langue) : « Je ne puis ni ne veux me défendre de l'impression heureuse que toute âme honnête éprouve sans doute en voyant ce besoin de bienveillance et de justice devenir de jour en jour plus général en France et en Italie... Le sens commun des peuples et un sentiment prépondérant de concorde a vaincu les efforts et trompé les espérances de la haine... La haine pour la France! pour cette France illustrée par tant de génie et par tant de vertus!.. d'où sont sortis tant de vérités et tant d'exemples!.. pour cette France qu'on ne peut voir sans éprouver une affection qui ressemble à l'amour de la patrie, et qu'on ne peut quitter sans qu'au souvenir de l'avoir habitée il se mêle quelque chose de mélancolique et de profond qui tient des impressions de l'exil. » Voilà de bonnes paroles, et qui, venant de si haut, nous consolent des mauvaises qu'on ne nous a pas épargnées. Tâchons de n'oublier ni les unes ni les autres, mais souvenons-nous surtout des sympathies fidèles qui ne nous ont point abandonnés dans les mauvais jours.

MARC-MONNIER.

LE CHATIMENT

I.

Mme Destrade s'était mariée à vingt ans. Elle était alors une élégante et charmante fille que l'on citait pour sa beauté. Son mari, qui avait dix années de plus qu'elle, était un fort galant homme avec de sérieuses et solides qualités. Elle avait eu pour lui un amour vif et ingénu, tel que les jeunes filles peuvent le concevoir et le ressentir. Elle passait pour très heureuse et n'y contredisait pas. Une belle fortune, les distractions du monde, une coquetterie enjouée et douce qui lui attirait, dans une égale proportion, les hommages et les respects, lui faisaient la vie aimable et facile. M. Destrade de son côté n'imaginait point de meilleure destinée que la sienne. Ils avaient une fille qu'ils chérissaient, qui leur était l'un pour l'autre un lien de reconnaissante affection, et qui promettait d'être aussi jolie que l'était sa mère. Il leur eût été difficile de rêver un bonheur plus complet, plus soutenu et plus souriant. Aussi le temps s'enfuyait-il pour eux sans qu'ils eussent, de leurs souhaits et de leurs vœux, à le hâter ou à le retenir.

Cependant, quand elle eut trente ans, Mme Destrade s'ennuya. Elle aimait toujours son mari, mais il ne lui suffisait plus. Il lui représentait, sans qu'elle osât se l'avouer, l'immuable sérénité conjugale. D'ailleurs elle le trouvait changé. Comme il arrivait à l'âge qui n'est plus celui de la fantaisie, il s'était quelque peu crûment habitué à la félicité dont il jouissait. Il ne doutait nullement de sa femme et la croyait dévouée tout entière à la maternité, qui empiète, sans que le mari s'en plaigne trop, sur l'amour qu'on a eu jusque-là pour lui. M. Destrade avait l'égoïsme de ses aises, la tranquillité de son affection, les plaisirs un peu moins féminins de sa maturité; il commençait à aimer le whist, la table et la société des hommes. La vie de famille ne cessait point pour lui, et surtout dans sa pensée, d'être le paradis terrestre; mais, s'il rentrait tou-

jours avec joie dans cet Éden, il en sortait aussi quelquefois volontiers.

L'ennui, chez la femme en pleine jeunesse, est un sentiment très complexe. C'est en quelque sorte le désenchantement momentané de la vie avec le regret, paisible toutefois, d'un bonheur qu'elle a amplement goûté et qu'elle ne saurait guère ressaisir. Et de fait elle ne s'y acharne point; elle se demande bien plutôt d'où lui viennent ces impatiences de cœur ou de sens qu'elle n'avait point connues, et qui, s'éveillant pour la première fois en elle, la troublent profondément. Il y a pour elle dans ces étonnemens de tout son être le vieil et tout-puissant attrait du fruit défendu. Elle s'aperçoit qu'un bonheur indécis a véritablement endormi, presque engourdi sa jeunesse. Aurait-elle sans cela ces mouvemens tumultueux de l'âme, l'ardeur de vivre et comme le dépit de son inutile beauté? car elle se dit qu'elle est belle, et qu'elle ne l'est plus que pour elle. De là, pour une femme, il n'y a pas loin à conclure qu'elle a le droit de disposer de cette beauté. Elle ne se dit point cela hardiment, mais elle se voit presque toujours seule, sinon dédaignée, au moins négligée. Elle s'en irrite et s'en attriste. Chose singulière, en même temps elle reconnaît qu'on l'a aimée plus qu'elle n'a aimé. Ce n'est plus cela qu'elle rêverait maintenant; il lui faudrait une expansion d'elle-même plus complète et plus radieuse, fût-elle faite de sacrifice et de dévoûment. Il lui semble aussi qu'elle doit se hâter, car à certains signes, mal définis encore, elle pressent l'imperceptible déclin de cette jeunesse et de cette beauté qui lui seront une arme de triomphe et de tendresse, et dont elle n'a point encore usé ainsi qu'elle l'eût voulu.

Ce fut alors que Mme Destrade jeta les yeux autour d'elle avec un désœuvrement inquiet et curieux. Découvrirait-elle, ne fût-ce que pour donner raison à sa recherche de l'idéal, un homme qui justifiât l'idée nouvelle qu'elle s'était formée d'une passion vraie et partagée? Elle rencontra bientôt M. Edmond Larcey. Il était à peu près de son âge, et elle se souvint qu'il lui avait rendu parfois les soins les plus respectueux et les plus timides. Elle se rappela également, non sans surprise, qu'elle n'avait jamais songé à lui; mais cette fois, et tout d'un coup, elle se sentit prête à l'aimer. Ce fut pour elle une sensation terrifiante et pleine de charme. Si loin, si sincèrement qu'elle descendît dans ses impressions de jeune femme, elle n'avait jamais rien éprouvé de pareil. Edmond avait une expression de visage intelligente et résolue, un regard tendre et rêveur, une grande séduction de ton et de manières. Son esprit était plus sérieux que vif, sa chaleur d'âme plus concentrée que rayonnante. On devinait en lui un de ces hommes qui ont en amour l'enthousiasme de la foi et le dévoûment simple et sans limites. Mme Des-

trade ne fut pas longtemps à le juger tel. Quant à croire qu'elle pût être aimée de lui, elle n'en avait pas douté un seul instant.

Leur liaison fut toute de mystère et de bonheur. Cela tint à des débuts qui leur firent une absolue nécessité du plus grand secret et de la plus excessive prudence. M. Destrade, dès les premiers jours, avait conçu quelques soupçons très légers. Un regard échangé entre sa femme et M. Larcey lui avait suffi. C'en fut assez pour qu'aucune relation ne s'établît jamais entre Edmond et M. Destrade, qui n'aperçut plus M. Larcey et put ignorer jusqu'à son existence. Il n'y eut ainsi ni hypocrisie des deux amans ni duperie du mari. Ces amours n'eurent rien de banal ni d'amoindrissant; elles se dérobèrent au monde qui n'eut même point à passer à côté d'elles sans les voir. Edmond et Mme Destrade ne se connaissaient point, ne se saluaient, ni ne se parlaient. De rares entrevues les réunissaient l'un à l'autre. Ils y goûtaient des émotions toujours neuves que doublaient l'attente et le désir. Ce second amour, le seul peut-être qui soit vrai dans la vie des femmes, absorbait le cœur et la pensée de Mme Destrade. A chaque moment, elle songeait à Edmond et se faisait belle pour lui. Sans coquetterie aucune pour tout autre que lui, elle était cependant coquette et s'exerçait ainsi à lui plaire. On pressentait en elle la femme heureuse sous la femme aimable. Elle ne se plaignait plus de sa solitude, elle la désirait au contraire. N'en remplissait-elle pas les heures en écrivant à son ami? Dans le trouble qui guidait sa main, les idées se faisaient sensibles, s'accusaient en manifestations de plaisir ou de regrets. Le jour venu, elle se glissait au rendez-vous, craintive et frissonnant de joie. Ces courts instans, avant qu'elle ne les abordât, lui apparaissaient comme une éternité; lorsqu'ils avaient fui, elle n'était pas bien sûre qu'ils lui eussent appartenu. Quant à Edmond, il était sans réserve à Mme Destrade. Elle s'était emparée de lui par la poésie et par la réalité. Il ne la voyait d'ailleurs que toute parée pour ces fêtes intimes, l'éclair dans les yeux et le sourire aux lèvres. Puis son cœur n'était point de ceux qui se reprennent après s'être donnés. Il n'eût point admis d'autre voie que celle où il marchait, jalonnée sans fin des éblouissantes clartés de l'amour, ni d'autre bonheur que celui qui lui était échu.

Edmond et Mme Destrade avaient fini par envisager leur situation comme toute naturelle. Les années s'écoulaient, et ils s'étaient familiarisés avec le danger, ou plutôt, le danger ne s'étant jamais présenté, ils n'y croyaient plus. La longue impunité supprime les remords des coupables. Leurs réunions furtives s'accomplissaient, à des intervalles déterminés, de la façon la plus régulière. Tout y était prévu et concerté. Pendant l'hiver, ils couraient de moindres risques, l'asile où ils s'abritaient ne pouvant être découvert que

par le plus grand des hasards; mais M. et Mme Destrade passaient la belle saison à la campagne, et c'est là que les amans n'avaient pris que par degrés une insouciante audace. Ils avaient longtemps hésité à s'y voir, s'y étaient enhardis par le chagrin qu'ils éprouvaient d'être séparés, et s'étaient habitués à braver un péril véritable. Ils profitaient des absences que faisait M. Destrade. Edmond passait avec son amie quelques heures des belles nuits de l'été, puis repartait comme il était arrivé, protégé par l'obscurité, sans que personne eût pu s'apercevoir de sa présence. Mme Destrade avait pris en ces aventures une décision prompte, un sang-froid complet. Tout au plus se disait-elle parfois que c'était sa vie et celle d'Edmond qu'elle jouait ainsi, mais qu'elle ne les jouait qu'à coup sûr. M. Destrade ne se doutait absolument de rien. Il avait la sécurité de l'affection très réelle qu'il portait à sa femme et que celle-ci lui rendait. Elle ne s'imaginait plus en effet tromper son mari, qui était devenu pour elle, et aussi exclusivement qu'il lui avait été possible, un ami de tous les jours. Comme autrefois, ils avaient leur enfant à aimer et à élever. Cette enfant avait grandi et devenait une belle jeune fille qui était leur joie et leur orgueil. Mme Destrade, secrètement heureuse pour son propre compte, n'était point jalouse de Juliette. Bien loin de là, elle avait pour elle une admiration tendre, une sollicitude moins maternelle qu'amicale; leurs deux beautés, l'une épanouie, l'autre en sa fleur, loin de se nuire, se complétaient. Juliette ressemblait à Mme Destrade. C'étaient les mêmes yeux passionnés et profonds, le même sourire spirituel et gai, la même énergie de cœur et d'intelligence. Elles se comprenaient vite, vivaient dans une intimité constante, subissaient les mêmes impressions. — Nous sommes les deux sœurs, disait parfois Juliette à sa mère; mais, si je suis la plus jeune, tu es la plus jolie.

Juliette venait d'avoir dix-huit ans, et il était question de la marier. Elle avait vu dans le monde, pendant l'hiver, un jeune homme qui lui avait plu. Cyprien Desorge était un brillant officier de cavalerie, plein de hardiesse et de franchise. Il avait aussi les traits réguliers, le regard vif et de fines moustaches. On l'avait bientôt admis à faire sa cour. Il passait à la campagne où l'on se trouvait alors la journée du dimanche. Quelquefois aussi, dans la semaine, quand son service le laissait libre, il arrivait à franc étrier. On fêtait le cavalier, on caressait le cheval. Cet amour naissant avait de juvéniles et vivantes allures qui seyaient à Cyprien, qui ravissaient Juliette. Elle devenait cependant timide et rêveuse lorsqu'elle se promenait le soir au bras de son fiancé dans les allées du parc. Elle l'écoutait, rougissante et confuse. Ils avaient pour confidens, en cette belle saison, le soleil qui se couchait dans les nuages de

pourpre, les derniers chants des oiseaux, l'ombre frémissante du bois. Leur attachement se développait d'ailleurs sans inquiétude et sans entraves, car il était innocent et loyal. Ils s'appartenaient par le cœur, par l'espérance, par la joie qu'ils répandaient autour d'eux. M. Destrade hâtait leur union. Il croyait tout à fait au bonheur dans le mariage, et Mme Destrade, qui ne pouvait se défendre d'une certaine mélancolie, espérait cependant que ces enfans sauraient se contenter du sort qui leur était réservé.

Un soir, elle était seule avec sa fille; M. Destrade était parti pour Paris et ne devait revenir que le lendemain. Juliette parlait à sa mère de ses projets d'avenir, du caractère de Cyprien, des chances qu'elle avait de le garder tout à elle. Un peu défiante d'elle-même, craintive de ce bonheur venu si vite, elle interrogeait Mme Destrade et lui demandait à la fois des encouragemens et des conseils. Juliette voulait entrer dans la vie, forte non-seulement de sa vaillance et de sa bonne volonté, mais aussi de l'expérience que sa mère avait acquise. L'existence, selon elle, n'était pas uniquement semblable à une belle fleur qui s'entr'ouvre et boit les rayons du soleil; elle devait avoir ses orages, ses combats et ses chagrins. La jeune fille regardait doucement Mme Destrade et semblait vouloir lire sur ses traits le secret de la lutte et du triomphe. Bien qu'elle n'osât le lui dire, elle avait vécu avec elle dans une trop grande intimité de tendresse et de sentimens pour n'avoir pas surpris chez cette femme, parfois indécise et troublée, de soudaines tristesses, de lents rassérénemens. Mme Destrade, intérieurement agitée, caressait les cheveux de Juliette, et laissait, par la fenêtre ouverte, ses yeux errer dans la campagne. Elle ne put bientôt retenir deux larmes qui roulèrent sur ses joues.

— Ah, maman! s'écria Juliette, pourquoi pleures-tu? pourquoi ne me réponds-tu pas? Est-ce donc qu'une femme ne saurait être complétement heureuse?

— Si, mon enfant, et je désire que tu puisses l'être toujours, comme tu le seras bientôt; mais le bonheur, dans le sens que notre cœur donne à ce mot-là, ne dépend pas entièrement de nous. Ce sont nos désirs et notre faiblesse qui s'agitent, et, à quelque heure que ce soit, il nous faut, pour être heureuses, que Dieu nous couvre de sa force ou de son pardon.

— Chère mère, dit Juliette, je t'ai fait de la peine.

— Non, répondit Mme Destrade.

— C'est que je t'aime de tout mon cœur, et que, si tu avais un chagrin, j'ai le droit que tu comptes sur moi pour te venir en aide ou te consoler. Je ne suis pas seulement ta fille, tu as fait de moi ta compagne et ton amie.

Elles demeurèrent silencieuses quelques instans, Mme Destrade,

presque effrayée de ce qu'elle avait osé dire, Juliette songeant aux paroles de sa mère. Tout à coup Mme Destrade tressaillit. L'horloge du village sonnait dix heures. Le son fêlé tintait distinctement dans le grand calme de la nuit. Juliette se leva.

— Je vais te dire bonsoir, maman, fit-elle en souriant, et m'endormir vite pour ne pas trop penser à ce que tu m'as dit.

— Va, mon enfant, et ne te tourmente pas. Ce n'est point à ton âge qu'on rencontre la souffrance ou le doute.

Juliette embrassa Mme Destrade, et se retira dans sa chambre, qui n'était séparée de celle de sa mère que par un cabinet de toilette. Alors Mme Destrade prêta l'oreille à des bruits si lointains et si légers qu'ils n'étaient perceptibles que pour elle. Ce soir-là, elle attendait Edmond Larcey, et le moment du rendez-vous était arrivé. Les précautions des amans étaient bien prises. Edmond avait une clé du jardin. Il s'avançait ensuite sous une longue allée d'arbres qui touchait à la maison. Là, il ouvrait une porte basse qui glissait sans bruit sur ses gonds, et il montait un escalier de dégagement qui conduisait au cabinet de toilette. Les fenêtres de la chambre de Juliette donnaient sur une autre façade de l'habitation. Edmond ne courait donc aucun risque d'être vu. Mme Destrade le savait, et cependant ce soir-là elle le suivit dans sa marche avec un battement de cœur qui ne lui était pas ordinaire. Elle le prit par la main dès qu'il parut, et l'attira vivement à elle. — Enfin, lui dit-elle. Oh! j'ai eu peur.

— De quoi? fit-il presque étonné.

— Je ne sais pas, Juliette vient à peine de me quitter. Elle m'a parlé de son mariage et de son amour pour son fiancé. Tous ces innocens projets de bonheur et d'avenir me faisaient rougir et trembler. Ce n'est pas à moi de la détromper, et je me rappelais pourtant que j'étais autrefois comme elle.

— Victorine! fit Edmond.

— Ah! mon ami, reprit-elle, je n'ai point de remords, vous le savez bien : je vous aime trop de toute mon âme; mais j'ai quelque honte parfois. Nous ne sommes l'un à l'autre que dans les ténèbres et le mensonge, et à la merci de tel hasard que nous n'aurons point prévu et qui trouvera son heure pour nous frapper.

Edmond ne répondit pas. Il avait peut-être les mêmes pensées que sa maîtresse. Le mystère dont ils étaient contraints de s'envelopper, ces démarches furtives, ces ruses de nuit, ces allures de malfaiteurs les humiliaient et leur pesaient; c'est qu'ils n'étaient déjà plus à l'âge où on les porte légèrement. L'amour est fait surtout de jeunesse et d'inconscience; il a pour lui la fièvre du sang, la folie des espérances et des désirs, l'ignorance de la vie : aussi a-t-il presque le droit, dans son emportement qui ne raisonne pas,

de marcher devant lui quand même à travers les obstacles et les fautes. Plus tard, il n'en est plus ainsi. L'affection, si profonde et si émue qu'elle soit, se juge et se condamne; elle a ses scrupules et ses craintes, le sentiment du prestige qui l'abandonne et de la dignité qui lui fait défaut. Elle n'a plus assez de sa croyance en elle, répugne aux stratagèmes, gémit enfin de ne se justifier et de ne s'affirmer à ses propres yeux que par ses douteuses et passagères jouissances qui ne lui seraient plus pardonnées, si elles étaient découvertes.

Edmond et Mme Destrade en étaient là. Une vague tristesse les envahissait. Peut-être réfléchissaient-ils qu'ils s'aimaient depuis six années d'une façon détournée et précaire, et qu'ils n'auraient jamais l'espoir de s'aimer autrement. Ils étaient assis l'un près de l'autre, et Victorine avait appuyé sa tête sur l'épaule de son amant. Edmond contemplait ce visage doux et charmant, que la mélancolie rendait plus touchant encore. Il l'analysait aussi. Mme Destrade en arrivait à ce léger déclin de la jeunesse qui ne se trahit pourtant qu'à de délicates atteintes. Il y a comme un attrait de plus à cette beauté qui se voile. Les cheveux, moins abondans, plus fins, se soulevaient sur les tempes à un souffle invisible. L'œil humide, un peu pâli, se cernait sous la paupière de morbidesse et de passion. Il y avait tout auprès ainsi que sur le front des rides minces qui témoignaient du retour constant des mêmes joies et des mêmes soucis. Les lignes du visage, moins fermes, s'étaient arrondies sous une grâce flottante, la chair était nacrée et transparente. C'était bien la femme qui a goûté dans leur plénitude, qui s'y est affaissée peut-être, toutes les émotions de l'amour, qui ne cherche plus rien de l'inconnu, et qui vit tout entière désormais dans son présent et dans son passé. Edmond la sentait tout à lui et se prit pour elle d'une pitié douce, d'une tendresse rêveuse. N'en était-il pas, comme Mme Destrade, à cette période un peu solennelle où l'homme ne recommence ni ses affections ni son existence, où il ne saurait plus dévier de la voie qu'il a suivie, car son cœur ne battrait ni d'autres espérances ni de sensations nouvelles? Il vit que Mme Destrade pleurait, et il la serra dans ses bras. — De quoi t'affliges-tu, lui dit-il, puisque je t'aimerai toujours?

— Oh! oui, dit-elle, aimons-nous! Tout est là, et le reste n'est rien.

A peine avait-elle prononcé ces mots qu'elle s'arracha des bras d'Edmond, se dressa en sursaut et courut à la fenêtre, plongeant avec précaution son regard dans l'obscurité.

— Qu'y a-t-il? demanda Edmond à voix basse.

— Ah! répondit-elle, je ne sais. J'ai entendu quelque chose ou quelqu'un.

Ils écoutèrent assez longtemps, nul bruit ne leur parvint. — Je me serai trompée, dit Mme Destrade. Ah! continua-t-elle en s'efforçant de sourire, nous avons bien du mal à être heureux ce soir.

Ils venaient de se rasseoir lorsque la porte d'entrée de la maison cria sur ses gonds en se fermant. Il n'y avait pas cette fois d'illusion à se faire. On montait d'ailleurs les marches de l'escalier.

— C'est mon mari, dit Mme Destrade, ce ne peut être que lui. Va-t'en.

Ils avaient prévu ce cas d'un retour subit de M. Destrade. Edmond n'avait qu'à passer dans le cabinet de toilette et à descendre l'escalier qui conduisait à la charmille. Dès qu'il fut parti, Mme Destrade, en grande hâte, se composa le visage. Elle se fit insouciante et calme. Les pas montaient toujours et s'arrêtaient à sa chambre. On frappa. — C'est moi, Victorine, dit la voix de son mari, ouvre-moi.

Elle allait répondre quand elle se sentit toucher le bras. C'était Edmond. Il était revenu si doucement qu'elle ne s'en était pas aperçue. Il était très pâle, Mme Destrade fut sur le point de pousser un cri.

— La porte d'en bas est fermée, dit-il.

— Ce n'est pas possible.

— Fermée à clé, vous dis-je. Vous ne vous étiez pas trompée. C'est votre mari qui m'aura vu, qui m'aura suivi, qui aura fermé la porte pour nous surprendre ici.

— Alors nous sommes perdus.

— Oui.

— Est-ce que tu ne m'entends pas, Victorine? fit avec un peu d'impatience la voix de M. Destrade.

— Si, répondit-elle, je vais ouvrir.

Qu'eussent-ils fait? Les issues étaient gardées. Edmond ne pouvait s'enfuir par la fenêtre. Le mouvement, puis la chute du corps eussent averti le mari. Gagner du temps? Ils eussent obtenu quelques secondes. Mme Destrade embrassa désespérément son amant, Edmond lui rendit son étreinte et lui dit ce seul mot : va.

Mme Destrade ouvrit à son mari. Il entra violemment, l'œil étincelant, les dents serrées par la colère. Pour monter presque lentement ainsi qu'il l'avait fait, pour parler de sa voix ordinaire, il avait dû s'imposer une horrible contrainte. Il enveloppa la chambre d'un regard, et vit Edmond; mais il ne le vit pas seul. Juliette, en peignoir, plus blanche que ses vêtemens, la bouche entr'ouverte, les traits en désordre, était devant lui, les mains étendues, prête à le défendre.

Que savait-elle? qu'avait-elle entendu? quelle résolution suprême l'avait poussée? Elle s'était élancée de sa chambre, et elle

était là. Edmond et Mme Destrade restaient frappés de surprise. M. Destrade ne pouvait parler.

— Eh bien! oui, mon père, s'écria Juliette, c'est pour moi qu'il est ici.

— A cette heure! fit sourdement M. Destrade.

Juliette baissa la tête, et ne répondit pas.

— A-t-elle sa raison? reprit-il. — Puis s'adressant à Mme Destrade : — Et vous, madame, les avez-vous donc surpris tous deux?

Ce fut au tour de Mme Destrade de ne pas répondre. Juliette répondit pour elle. — Oui, mon père, dit-elle.

M. Destrade, un moment indécis, parut réfléchir. — Monsieur, dit-il enfin à Edmond d'un ton impassible, vous pouvez vous retirer. Soyez seulement ici demain à deux heures, je vous dirai mes volontés.

Il l'accompagna lui-même jusqu'en dehors de l'habitation. Ni Edmond ni lui n'échangèrent un mot. Quand M. Destrade rentra dans la chambre de sa femme, il trouva la mère et la fille étroitement embrassées, mais ne pleurant pas.

— Juliette, dit-il à sa fille, tu aimes cet homme, tu l'épouseras.

II.

La nuit se passa pour M. Destrade en de cruelles pensées. Qui était la coupable de sa femme ou de sa fille? Il se le demandait sans cesse, ne le démêlait point. Tout les accusait l'une et l'autre. Il se rappelait ce M. Larcey dont il avait été jaloux il y avait des années, et cette éphémère jalousie d'autrefois se réveillait ardente et implacable. Il admettait comme possible, en un mouvement spontané de sacrifice, le dévoûment de Juliette; mais il ne comprenait pas que Mme Destrade acceptât ce dévoûment. Il l'avait connue généreuse et noble. Et puis elle l'eût donc trahi pendant si longtemps, d'une façon aussi tranquille, sans presque changer à son égard : cela n'était pas. Il ne concevait point cette hypocrisie calculée des femmes, à laquelle elles se voient contraintes sous peine de sacrifier le bonheur de l'un ou de l'autre de ceux qui les aiment. Plus épris de sa femme et par cela même plus clairvoyant, il eût deviné à l'affectueuse froideur de Victorine qu'elle n'était plus à lui. Or cela était si loin de son esprit! Un simple hasard lui avait fait découvrir ce mystère et ce malheur. Il avait voulu revenir le soir même à la campagne, et de loin, comme il s'acheminait vers sa demeure, il avait aperçu un homme qui pénétrait dans le parc. Il n'avait cru d'abord qu'à un vol, s'était hâté d'ouvrir la porte de la grille près de laquelle il se trouvait, et avait suivi le mur intérieur de clôture pour rejoindre le malfaiteur; mais il avait vu celui-ci

s'avancer d'un pas assuré sous l'obscure allée des grands arbres et disparaître par la petite porte de l'escalier. M. Destrade avait fermé du dehors cette porte à double tour. L'inconnu y avait en effet laissé la clé, qui avait tourné sans aucun bruit. Ce n'était donc pas un voleur, c'était un amant. M. Destrade était monté à la chambre de sa femme aussi lentement qu'il avait pu, assurant ainsi, à ce qu'il croyait du moins, sa conviction et sa vengeance.

Maintenant que faire? Sa fille s'était jetée au-devant de sa colère et de ses transports. Elle avait dit vrai peut-être. Il eût mieux aimé cela. Un pareil malheur, bien qu'il le fît, honteusement et péniblement pour lui, douter de l'honneur et de la loyauté de Juliette, n'était pas cependant irréparable. Il lui avait dit qu'elle épouserait M. Larcey. Il n'y avait qu'à persévérer dans cette résolution dont il se faisait, quel que fût le cas, un moyen terrible d'arracher la vérité à sa femme ou à sa fille. Il les verrait toutes deux aux prises avec les plus poignantes, avec les plus redoutables émotions de l'âme, toutes prêtes à se démentir, si l'angoisse était trop forte pour elles, et il les jugerait selon leurs actes.

Le lendemain était un dimanche. Cyprien Desorge devait, suivant son habitude, arriver vers midi. C'est à lui le premier que M. Destrade allait avoir affaire. Il l'attendait avec une anxiété sombre. Il aurait à lui dire la catastrophe de la veille. Comment accueillerait-il cette nouvelle? Se révolterait-il à une révélation semblable ou serait-il possible qu'il l'admît avec l'épouvante de l'homme qui a pu se croire déjà menacé dans son amour? Il y aurait là de nouveaux indices qui pourraient guider M. Destrade. Cyprien fut exact. Il arriva comme toujours, la joie dans les yeux, tout impatient de voir Juliette et la cherchant avant qu'elle ne parût. M. Destrade le reçut silencieusement et l'emmena dans son cabinet. Il était grave, hésitant, et, quels que fussent ses efforts, avait les traits contractés par la douleur. Le jeune homme, inquiet et alarmé, le regardait, n'osant le questionner encore.

— Monsieur, lui dit M. Destrade, vous êtes un homme d'honneur, c'est un secret d'honneur que j'ai à vous confier. Vous ne pouvez plus épouser ma fille.

— Je ne vous comprends pas, balbutia Cyprien.

— Vous ne le pouvez plus. Permettez à mon chagrin de dire les choses comme elles sont, afin qu'il n'y ait point d'équivoque entre nous. Ma femme, hier soir, a surpris sa fille avec un amant.

Le jeune homme bondit. — Un amant, dit-il, Juliette! — Il se mit tout à coup à rire. — Allons donc, ce n'est pas croyable, ce que vous me dites là. Ou vous n'avez plus votre raison, ou je ne suis pas dans mon bon sens, — car je ne suppose pas que ce soit une plaisanterie que vous me faites.

— Ah! s'écria M. Destrade, je savais bien que vous ne le croiriez pas.

Il s'était levé presque menaçant et marchait par la chambre. Cyprien, étonné, le suivait des yeux.

— Ainsi vous ne me croyez pas? reprit M. Destrade en s'arrêtant devant lui. Je vous dis que c'est la vérité.

— Monsieur, répondit Cyprien, je ne dis pas que je ne vous croie point. C'est mon amour, mon respect pour Mlle Juliette, qui s'indignent à la pensée de vous croire. J'ai tout au moins, en un pareil sujet, à vous demander des preuves.

— Des preuves! Je vous affirme sur l'honneur que j'ai vu de mes yeux cet homme avec ma fille, qu'elle m'a dit qu'il était là pour elle, et qu'elle s'est jetée devant lui pour le défendre contre moi.

Cyprien devint très pâle.

— Me croyez-vous à présent? fit M. Destrade.

Il y avait un tel mélange d'amertume et de satisfaction sourde dans le ton dont il parlait que, pour la seconde fois, Cyprien se surprit à douter en l'écoutant.

— Je voudrais, monsieur, dit-il, voir Mlle Destrade.

— Soit, elle vous le dira elle-même.

M. Destrade fit demander sa fille, qui ne tarda pas à venir, et la laissa seule avec Cyprien.

Depuis la veille elle était très changée. Ses yeux, secs en ce moment, avaient été rougis par les larmes. Son visage était défait, marbré çà et là de sillons, sa démarche incertaine, ses mouvemens nerveux et saccadés. On eût dit qu'elle ne savait plus bien ce qu'elle faisait et semblait en proie à une fièvre violente. C'est que dans la nuit qui venait de s'écouler elle n'avait existé que par le désespoir. Tout d'abord, en essayant de sauver sa mère, elle avait agi sans réflexion dans l'imminence du péril. Juliette connaissait vaguement la liaison de Mme Destrade. De légers indices, des mots échappés, l'intimité où elle vivait avec sa mère, les confidences involontaires ou détournées de celle-ci, ses tristesses, ses joies comprimées l'avaient curieusement sollicitée, éclairée à demi. Elle n'eût osé ni l'interroger ni la blâmer, car elle ne lui supposait qu'un secret attachement de cœur au-delà duquel, en ses pudeurs de jeune fille, elle n'imaginait rien de coupable. Le voile s'était brusquement déchiré. Après avoir quitté Mme Destrade, elle ne s'était point endormie. Elle était, pour sa part, surexcitée et songeuse. Elle avait entendu M. Larcey descendre le petit escalier, le remonter aussitôt, car, dans sa précipitation à s'enfuir, il n'avait point étouffé le bruit de ses pas. Puis la voix de son père lui était arrivée, celle de sa mère et aussi l'indistincte rumeur de Mme Destrade et d'Edmond en leurs

paroles basses, en leur dernier embrassement. Elle s'était alors élancée, avait tout vu, tout compris, s'était dévouée; mais plus tard, demeurée seule, car elle avait voulu être seule pour mesurer l'étendue de ses forces et sonder la profondeur du sacrifice où elle s'engloutissait, tout avait défailli en elle. Elle allait épouser M. Larcey, l'amant de sa mère, ou sans cela son père saurait la vérité fatale. Elle allait renoncer à Cyprien, être livrée, se livrer elle-même à un inconnu... Tout cela était-il possible? Elle n'y croyait pas. Elle était bien dans sa chambre de jeune fille comme il y avait une heure, la nuit était aussi calme, les mêmes objets étaient à leur place, la veilleuse brûlait doucement. Rien n'était changé, tout l'était de la façon la plus terrible. Il y avait un gouffre plein de vertige et d'horreur où elle plongeait. Pourquoi avait-elle parlé, pourquoi avait-elle écouté son cœur, pas même son cœur, son instinct? Ç'avait été plus fort qu'elle. Juliette se répétait cela sans fin. Persévérerait-elle? Non certes. Tant pis, elle se démentirait, elle serait lâche pour son bonheur, parce que d'ailleurs elle ne saurait agir autrement. Tant pis pour les coupables, tant pis pour les malheureux. Elle voulait, elle qui n'avait rien fait, se dégager de ces désastres, se sauver pour Cyprien, qu'elle aimait. Elle avait le droit et le devoir de ne pas trahir celui-là pour les autres.

Le matin se leva radieux. Les arbres frissonnèrent à une brise fraîche et légère, les oiseaux se mirent à chanter. La nature entière resplendissait. Alors Juliette se sentit condamnée. Le contraste de ce beau jour et de sa destinée était trop grand. Une résignation morne succéda aux agitations de la nuit. C'en était fait. Elle ne regarderait plus ni en avant ni en arrière. Elle irait jusqu'au bout; elle n'expliquerait rien, s'accuserait seulement, se laisserait frapper et consommerait son sacrifice.

C'est ainsi qu'elle passa les heures qui la séparaient de l'arrivée de Cyprien. Elle sut qu'il était là, ne s'en émut point, ne s'étonna pas que son père la fît demander. Elle n'était préparée à rien et était prête à tout.

En ce moment, elle se tenait les yeux baissés devant le jeune homme, attendant qu'il l'interrogeât.

— Mademoiselle, lui dit Cyprien, votre père vient de m'apprendre que vous ne m'aimez plus, que vous ne m'avez jamais aimé.

Elle respira fortement, ne répondit pas.

— Il vient de m'apprendre, continua Cyprien, que vous aimiez un autre homme depuis longtemps, que votre mère, hier soir, vous a surprise avec lui. Je n'ai pas cru votre père, mademoiselle. J'ai voulu vous voir pour que vous me confirmiez vous-même ce qu'il m'a dit. Tout cela est-il vrai?

— Tout cela est vrai, murmura-t-elle d'une voix sourde.

Elle n'avait pas relevé les yeux, mais elle tressaillait de tout son corps.

Cyprien toutefois examinait Mlle Destrade avec une épouvante mêlée de doute et de pitié. Il ne voulait pas la croire, il ne la croyait pas. Tout à coup une sorte de clarté se fit dans son esprit, le calme lui revint. — Mademoiselle, lui dit-il, ce n'est pas possible. Il y a six mois que je vous connais, et jamais je n'ai découvert une arrière-pensée dans votre regard, une ombre sur votre front, une réticence dans vos paroles. Nous nous sommes aimés. Vous le nieriez sans cesse que vous ne me persuaderiez pas. Eh quoi! nos causeries intimes, nos confidences, nos aveux, nos communes espérances d'avenir, nos projets et nos rêves, tout cela, sincère de ma part, serait un mensonge de la vôtre! Ce n'est pas possible, je vous le répète. Et pourquoi, dans quelle intention, dans quel intérêt, vous seriez-vous montrée fausse et perfide à ce point? Qui vous eût obligée à la ruse? Qui vous forçait à me choisir, que ne déclariez-vous cet autre amour? D'ailleurs, surprise avec cet homme comme vous prétendez l'avoir été, ne consentez-vous pas aujourd'hui à l'épouser? Rien alors ne vous empêchait d'y consentir hier. Non, en vérité! s'écria Cyprien avec une véhémence soudaine, il y a dans cette aventure autre chose que ce que vous dites, quelque funeste secret qui n'est pas le vôtre et que vous ne dites pas.

Juliette, à demi défaillante, suffoquée par les larmes, s'appuyait à une chaise et se taisait.

— Mon amie, ma Juliette, continua Cyprien en l'attirant presque dans ses bras, aviez-vous donc pensé que je renoncerais ainsi à vous, qu'il suffirait que vous vous accusiez, et que mon cœur serait à ce point lâche et crédule? Ah! sentez-le, il bat pour vous d'amour et de respect plus que jamais.

Mlle Destrade ne se contint plus, elle éclata en sanglots.

— Ma chère Juliette, dit-il encore, mais cette fois en souriant, comment s'appelle cet homme que vous aimez si fort, et qu'il vous faut épouser?

— Ah! fit Juliette toute pâle et se dégageant de l'étreinte du jeune homme, ne souriez ni de mon chagrin ni de ma frayeur. Hélas! je n'ai pu vous laisser croire que je ne vous aimais plus; mais le malheur est autour de nous, et, pour le conjurer, il faut que j'épouse cet homme, il le faut.

— Je vous ai demandé comment il s'appelait.

— Et pourquoi me le demandez-vous?

— Mais vous n'avez point à me cacher son nom. Si vous l'épousez, ne saurai-je pas ce nom demain, dans une heure?

— Il s'appelle M. Larcey.

Cyprien parut réfléchir. — Je l'ai rencontré quelquefois, dit-il. Jamais il ne s'est occupé de vous. Il est de beaucoup plus âgé que nous ne le sommes. Votre père était bien agité en me parlant; il eût presque désiré par instans que vous fussiez coupable. Juliette, au nom de notre amour, au nom même du salut de tous ceux que le péril menace, dites-moi la vérité, la vérité tout entière sur ce qui s'est passé hier.

— Je ne le peux pas, dit-elle en se défendant, je ne le dois pas, je ne le veux pas.

— Et moi, Juliette, j'ai besoin de tout savoir pour que vous soyez sans tache devant moi, et que je vous aide à sauver votre mère.

— Ah! mon Dieu! s'écria Mlle Destrade, j'étais trop faible pour un tel fardeau. Pardonnez-moi, si je fais mal.

Alors elle raconta au jeune homme tous les incidens de la soirée depuis les pressentimens vagues qui lui étaient venus jusqu'au mouvement désespéré qui l'avait poussée dans la chambre de Mme Destrade. — Vous voyez bien, lui dit-elle, qu'il n'y a pas de remède à cette extrémité, vous voyez bien que, pour l'honneur de mon père, pour le salut de ma mère, il faut que j'aille jusqu'au bout de ce dévoûment que Dieu sans doute m'a suscité lui-même.

Cyprien l'avait écoutée sans dire un mot, assistant par la pensée et dans le trouble de son âme à ces scènes diverses que la mémoire de la jeune fille évoquait une à une. En même temps, une lente colère s'était amassée en lui. Qu'étaient donc ces amans déjà vieux en leur outrecuidante sécurité pour s'exposer de la sorte? Cette mère, avant tout, n'avait-elle pas une enfant dont elle eût dû conserver le respect, ménager le bonheur? Et cet homme! n'y avait-il pas de plus noble but dans la vie que de continuer en l'âge mûr les imprudences de la jeunesse? Cyprien avait de tous les deux quelque dédain, et dès ses premières paroles il cacha mal le sentiment de courroux et de résolution froide qui le dominait. — Il y a, dit-il, un moyen très simple de couper court à ces périls : il suffit que je tue M. Larcey.

— Le tuer! s'écria Juliette.

— Sans aucun doute. Pour votre père, je ne suis encore que le seul offensé. Cet homme a tenté de me prendre ma fiancée, je le tue, et j'épouse ensuite cette fiancée, parce que je ne crois pas à la calomnie qui a paru l'atteindre, ou qu'en dépit de cette calomnie je l'aime toujours.

— Et ma mère? murmura Juliette.

— Que m'importe votre mère? Je ne vois que vous, et je ne m'intéresse qu'à moi.

— Vous ne ferez point cela.

— Je le ferai de ce pas.

— Ah! s'écria-t-elle, ne lisez-vous pas dans mon cœur? Et si vous étiez tué, Cyprien!

— Moi! il n'y aurait pas de Dieu, si j'étais tué, car il punirait alors des innocens et donnerait l'impunité aux coupables.

Elle l'entoura de ses bras. — Vous n'irez point, vous n'irez point!

— J'ai le droit de risquer ma vie, dit-il en se dérobant, où vous n'avez pas craint de risquer votre bonheur et le mien. Adieu, Juliette, ne dites rien à votre père avant de m'avoir revu, car je reviendrai sain et sauf, je vous le jure.

Il s'élança hors de l'appartement, tandis que la jeune fille s'affaissait sur elle-même en joignant les mains par un dernier geste de supplication et de détresse.

Ce n'était point son père que Juliette allait voir tout d'abord, c'était Mme Destrade. Depuis la veille, elle avait évité sa fille, se cachant dans ses tourmens et dans sa honte. Elle n'avait rien projeté, rien essayé. Ainsi que son mari, elle avait laissé aller les événemens, attendant d'eux une solution qui tromperait peut-être ses prévisions. Elle se réservait d'agir au dernier moment sous une inspiration quelconque de sa conscience ou de son devoir. Elle sentait alors ce moment si proche qu'elle venait auprès de sa fille pour voir le danger de plus près et y égaler ses forces. Elle avait d'ailleurs vieilli de plusieurs années en cette seule nuit. Il ne restait plus rien en elle des splendeurs de la femme aimante, des assurances hardies de la femme coupable, heureuse pourtant. Ce qu'elle avait la veille encore de jeunesse et de beauté s'était effondré sous le poids et la rapidité de la catastrophe. Le chagrin, d'une façon indélébile, avait creusé les rides de son visage et détruit sans retour la souriante harmonie de ses traits. Elle avait le masque tragique et sévère des douleurs qui ne se consolent plus.

Juliette l'eut à peine aperçue qu'elle courut vers elle. Son désespoir de jeune fille et son désordre étaient si grands qu'elle se réfugiait, comme un enfant, dans le sein de sa mère. — Ah! dit-elle, pourquoi ne t'ai-je point vue depuis si longtemps, pourquoi ne m'as-tu pas soutenue? Je n'aurais rien dit, je ne t'aurais pas trahie, tandis que, toute seule, j'ai été faible et sans courage.

Mme Destrade la serra sur son cœur. — Que dis-tu, Juliette, que tu m'as trahie? Crois-tu donc, chère fille, que j'eusse accepté ton sacrifice? Si je ne suis point venue près de toi, c'est que je n'osais pas; mais je te bénissais pour ton dévoûment et ta bonté.

— Ah! ne parle plus de cela, mère. Il y a d'autres dangers plus grands que j'ai provoqués et qui te font quitte envers moi. Cyprien sort d'ici. Il va chercher M. Larcey, ils vont se battre, et l'un d'eux va mourir.

Mme Destrade se dressa de toute sa hauteur. — Ah! j'ai trop tardé, le châtiment se fait plus terrible encore. Voyons, voyons, poursuivit-elle avec une énergie fébrile, n'hésitons plus, il faut agir.

Juliette la regardait, confiante et tremblante à la fois, prête à la seconder, à se livrer à elle tout entière.

— Ton fiancé vient de te quitter, n'est-ce pas?

— Oui.

— Eh bien! cours après lui, rejoins-le, garde-le à vue. Obtiens de lui, avant qu'il n'accomplisse ses desseins, qu'il te donne une heure, une heure seulement. Il ne te la refusera pas, il ne faut pas qu'il te la refuse.

— Non, je le prierai si bien qu'il m'accordera cette heure-là.

— Moi, j'attends M. Larcey. Je le verrai dès son arrivée. Je ferai ce que je dois faire. Juliette, ne crains plus rien. Va, mon enfant, va vite.

Juliette partit aussitôt pour se mettre à la recherche de Cyprien. Elle allait le revoir, et il lui semblait déjà qu'il ne courait plus aucun péril.

— De cette manière-là du moins, fit à demi-voix Mme Destrade, il n'y aura que moi seule de frappée.

III.

Edmond arrivait à l'heure exacte que lui avait indiquée M. Destrade. Depuis la veille, il s'était débattu dans le dilemme de sa situation. Ou il lui fallait épouser Juliette, ou il fallait que M. Destrade connût la vérité. L'un et l'autre étaient également impossibles. Outre qu'il s'effrayait à la seule pensée d'épouser la fille de sa maîtresse, il n'eût point aimé Juliette. Son cœur appartenait tout entier à la femme dont la secrète existence avait été la sienne pendant six années, et en dehors de laquelle il n'y avait pour lui ni bonheur ni avenir. Cependant, s'il se refusait à se faire le complice du dévoûment de la jeune fille, M. Destrade, que l'apparition soudaine de Juliette avait pu tromper, saurait aussitôt à quoi s'en tenir. Ce serait le mari outragé, implacable, qu'Edmond aurait devant lui. S'il le tuait, Mme Destrade ne pourrait suivre le meurtrier de ce mari. Il était séparé d'elle pour toujours par ce scandale de sang et de honte, plus encore par le remords qui les hanterait tous deux, s'ils essayaient de s'aimer quand même. Qu'Edmond fût tué au contraire, c'était la femme qui lui était si chère livrée à l'éternel chagrin de sa perte en même temps que réduite à ne le point pleurer sous les yeux de l'homme qui ne lui pardonnerait ni ses larmes ni sa faute. Il frémissait à l'idée de mourir impuissant et désespéré, la laissant derrière lui en proie à ces douleurs et à ces humiliations.

Par degrés, il entrevit toutefois un moyen terme à ces solutions extrêmes. La décision de Juliette, si subite et irréfléchie qu'elle pût être, leur avait été, à Mme Destrade et à lui, un sursis et un répit. Elle pouvait, si la jeune fille y persistait ou consentait du moins à feindre d'y persister, leur ménager quelques jours de réflexion et leur permettre de se soustraire à ce que le danger qu'ils couraient avait d'imminent et d'irréparable. Edmond songeait à fuir avec Mme Destrade. Ils iraient assez loin pour qu'on ne les poursuivît pas. M. Destrade était un homme énergique, mais égoïste; il subirait en silence, avec un dédaigneux orgueil, l'abandon de sa femme. Il ne l'aimait plus assez pour qu'elle ne lui semblât point alors irrémissiblement perdue et comme morte pour lui. Eux cependant, Edmond et Mme Destrade, auraient pour seul refuge leur amour, qui les unirait plus étroitement, en pleine liberté, l'un à l'autre. Ce serait assez. Ils vivraient oubliés dans leur solitude, n'y seraient point malheureux peut-être. Edmond ne se dissimulait ni les tristesses ni l'équivoque d'un tel exil, mais il se sentait pour Victorine cette large et puissante affection qui ne connaît ni les regrets ni les défaillances. Il éprouvait même une âpre volupté à posséder enfin sa maîtresse. Il la voyait toujours jeune et désormais toute à lui. Seulement il doutait que Mme Destrade se prêtât à se projet. Elle aimait trop Juliette, elle ne voudrait point lui léguer l'opprobre de sa fuite, l'exposer ainsi que M. Desorge, en supposant que celui-ci l'épousât encore après ce scandale, aux railleries, à la pitié, aux calomnies du monde. Elle hésiterait, perdrait du temps, compromettrait cet unique moyen de salut. Il s'animait, s'irritait, s'obstinait à cette combinaison, que l'absolutisme de son amour et les circonstances lui conseillaient également. Il fallait pourtant bien, se disait-il, que Mme Destrade se décidât à quelque chose.

Edmond pensait qu'elle aurait pris ses mesures pour le voir en secret dès son arrivée. Ils avaient à convenir ensemble de ce qu'ils devaient faire. Il ne se trompait pas; il rencontra une femme de chambre que Mme Destrade avait dépêchée au-devant de lui. Elle l'introduisit dans la maison sans qu'il fût vu de personne. Quelques instans plus tard, il était chez Victorine.

Tout d'abord il fut frappé du changement qui s'était fait en elle. Combien elle avait souffert! Elle avait pourtant les rougeurs et le feu de la fièvre sur le visage et dans les yeux. — Vous voilà, lui dit-elle, nous avons bien peu de temps à nous. Qu'avez-vous résolu?

Il le lui dit. Elle l'écouta dans une émotion qu'elle contenait à peine, avec une rapide et rayonnante expression de joie qui, pour un moment, la transfigura et lui rendit sa beauté.

— Merci, mon ami, lui répondit-elle, merci d'avoir songé à cela comme moi; mais ce n'est pas possible.

— Pourquoi?

— Parce qu'il vaut mieux que je sois punie tout de suite, et que ma honte meure ou disparaisse avec moi, tandis que, si je fuyais, la honte nous accompagnerait là-bas et resterait aussi dans ma maison. Elle me ressaisirait même dans vos bras, et ma fille, en son bonheur naissant, parmi les caresses de son mari et des enfans qu'elle aurait, n'y échapperait point. Je veux bien qu'elle pleure sa mère, je ne veux pas qu'indéfiniment elle ait à rougir d'elle.

— Ah! je l'avais prévu, murmura-t-il. Vous ne m'aimez point assez, vous me m'aimez point sans partage.

— Crois-tu? fit Mme Destrade en l'attirant à elle et en le couvrant de son souffle. Non, Edmond, je vous aime plus que jamais, et il faut aussi que je compte bien sur vous pour exiger de votre amour ce que je veux vous demander.

Elle se tut, mais il ne l'interrogea point. Il avait le cœur plein de trouble et d'effroi.

— Vous avez bien compris, reprit-elle, sans que j'aie à vous le dire, que ma fille ne peut se sacrifier pour nous. Elle aime son fiancé, elle en est aimée. Ils ne s'aimeraient pas que ce sacrifice n'en serait pas moins impossible. La pauvre enfant nous a sauvés pendant quelques heures, et nous devons l'en remercier du fond de l'âme, car il nous fallait ce temps-là pour nous vaincre nous-mêmes et l'égaler en dévoûment. Nous allons la rendre à son innocence, à son bonheur. Edmond, ma résolution est prise, je vais tout dire à mon mari.

— Quoi? s'écria-t-il, chancelant du coup qu'il avait pressenti pourtant, et n'osant en croire Mme Destrade.

— Je vais lui dire que c'est pour moi que vous êtes venu hier, et que depuis six ans nous nous aimons.

Il se recueillit un moment. Sa réflexion fut prompte et lucide. Puisque Mme Destrade ne voulait pas fuir avec lui, puisque le dévoûment de Juliette était fatalement inutile, il n'y avait plus à leur situation d'autre issue que celle qu'indiquait Victorine. Si hardie et redoutable qu'elle fût, il fallait en finir. Déjà il prévoyait qu'il pourrait tuer M. Destrade et qu'il sauverait ainsi Mme Destrade, en renonçant d'ailleurs à elle, des suites les plus terribles et les plus immédiates de sa faute. — Soit, lui dit-il. C'est affaire ensuite entre M. Destrade et moi. Je suis prêt.

— Non, Edmond, vous vous trompez. Croyez-vous donc que je veuille d'un combat entre vous et lui? Ah! mon ami, quelle femme serais-je! C'est autre chose que je vous demande, que j'exige de vous, que je vous supplie de m'accorder. Vous allez partir. Ce n'est

que lorsque vous ne serez plus là que je dirai la vérité à mon mari; puis, ce soir même, vous quitterez la France, vous mettrez entre M. Destrade et vous une infranchissable distance, vous cesserez d'exister pour lui.

— Je fuirai M. Destrade, je me déroberai à ses provocations, à sa vengeance! Je ne vous entends que trop, madame, c'est le déshonneur que vous me proposez là.

— Eh bien! fit-elle, et moi? Est-ce que je ne vais pas être déshonorée aussi? — Elle avait dit ces mots d'une façon simple et triste comme un argument suprême à sa prière; mais, en regardant Edmond, qui restait muet et sombre, elle comprit qu'un homme ne met point au même niveau son honneur et celui de la femme qu'il aime. Là où elle trouve sa force dans une résignation presque sublime, il éprouve la révolte de son sang et de tout son être, et n'est disposé à sacrifier que sa vie.

Alors lui prenant la main et se laissant glisser à ses genoux : — Edmond, lui dit-elle, mon bien-aimé, ne vois-tu donc pas que cela doit être ainsi? Ne vois-tu pas que je ne puis supporter la pensée de ta mort, et que la sienne est pour moi le remords plus grand dans l'affliction et l'épouvante? Juliette, qui aime son père, me la pardonnerait-elle jamais? Ne serait-ce pas moi en effet qui l'aurais tué? C'est toi que j'implore parce que je n'ai jamais douté de toi, parce que tu auras pitié de ma faiblesse et de mes larmes. Et puis ce n'est pas tout : cette absence que je t'impose, que je réclame de ta bonté, de ta tendresse, de ta générosité pour ma fille et pour moi, ne sera pas éternelle. Le temps fait son œuvre, apporte avec soi l'apaisement et l'oubli. Je vieillirai. Il viendra une heure où l'on ne se battra plus pour moi, où je serai l'épouse, non pas pardonnée, mais dédaignée et vivant dans son obscurité. Ce jour-là, tu seras libre et, si fort que tu aies souffert, tu n'auras plus à supporter une offense qu'on ne te fera pas, et il y aura ta maîresse d'autrefois, ton amie de toujours, qui te chérira et te bénira humblement alors comme elle t'aime ardemment aujourd'hui.

— Ainsi, répondit-il, vous serez forte contre l'adversité que vous appelez sur votre tête, vous vaincrez la colère de votre mari par la servitude et l'abaissement, vous conserverez quand même votre place à ce foyer domestique d'où nous aurons chassé ensemble la confiance et l'affection, vous vous résignerez à vivre sans moi, loin de moi et pour si longtemps, que nous ne nous reverrons peut-être jamais?

— Je ferai tout cela, Edmond, car c'est la seule expiation qui m'apparaisse possible, à la hauteur de notre faute, la seule qui puisse éviter à ceux qui sont innocens de nos erreurs des malheurs sans remède.

— Alors je n'ai plus rien à dire, Victorine, et je vous obéis. Je n'ai pas le droit de disposer de vous autrement que vous ne le voulez. Que Dieu vous protége! Embrassez-moi, je pars.

Il lui tendait les bras. Elle s'y jeta, n'y resta qu'un instant, se courba sur sa main, et, dans un mouvement de reconnaissance craintive, elle la lui baisa.

— Ah! fit Edmond, le cœur brisé, laissez-moi partir. Je n'ai plus rien à faire ni près de vous, ni sur cette terre. Bien venu serait celui qui me débarrasserait de la vie.

Quand il fut sorti, Mme Destrade s'absorba dans sa douleur. C'en était fait. Le passé ne lui semblait plus qu'un rêve, et la révélation qu'elle allait faire à son mari n'était plus pour elle que la conséquence naturelle, presque facile de son infortune. Elle regardait l'heure et suivait machinalement l'aiguille. Elle voulait qu'Edmond eût le temps de s'éloigner et fût déjà trop loin pour que M. Destrade pût le rejoindre. Cependant elle l'accompagnait dans sa pensée. Il quittait le parc, prenait la grande route, gagnait la station. Il ne referait plus ce chemin-là. Enfin, jugeant le moment arrivé, elle fit prier son mari de se rendre chez elle.

M. Destrade avait le visage sévère et soupçonneux. — Vous m'avez fait demander, dit-il à sa femme.

— Oui, répondit-elle.

— Vous vous étonnez comme moi que M. Larcey ne soit pas venu.

— Il est venu, dit-elle froidement, il est parti.

— Sans m'avoir vu, sans que vous m'ayez fait prévenir. Qu'est-ce que cela signifie?

— M. Larcey ne peut pas épouser Juliette.

— Oh! et pourquoi?

— Parce que la coupable n'est point votre fille, c'est moi.

— Vous! c'est pour vous alors que cet homme était ici. Et que faisait votre fille dans tout cela?

— Elle était accourue quand vous entriez. Elle avait voulu me sauver, nous sauver tous. Cela ne se pouvait, et voici pourquoi je vous dis la vérité.

— Ainsi, dit-il sourdement, M. Larcey est votre amant!

Elle ne répondit qu'en baissant la tête.

— Ah! misérable femme! s'écria M. Destrade. — Et il la menaça d'un geste terrible; Victorine attendit le coup, heureuse en ce moment que son mari l'eût anéantie dans son courroux.

Mais M. Destrade laissa tomber ses bras sans la frapper. Un immense et foudroyant chagrin lui ôtait la force et le clouait à sa place. En une seconde, il revit son existence entière, cette femme qui l'avait aimé, à laquelle il croyait, de bonne foi, avoir gardé toute son affection, n'imaginant pas qu'elle fût de celles qui glis-

sent aux passions malsaines, aux ténébreux plaisirs de l'adultère. Elle lui avait paru toujours si pure, si chaste, si loyale. Elle avait saintement élevé sa fille; elle l'avait caressée devant lui. Jamais il ne lui avait vu sur les traits l'ombre d'un doute ou d'un remords. Il avait été si confiant en elle! Et elle l'avait trahi, et elle le lui disait, et il n'avait d'autre chose à faire que de l'oublier ou de la châtier. Toutefois on ne chasse pas ainsi sa femme de son cœur. C'était au châtiment que songeait M. Destrade, et il le cherchait tel que la coupable en fût à jamais atteinte.

Mme Destrade cependant, toujours inclinée vers le sol, disait à son mari : — Tuez-moi, frappez-moi, exilez-moi. Je ne reviendrai plus, vous n'entendrez plus parler de moi.

— Je vais d'abord tuer votre amant, dit-il.

— Allez, murmura-t-elle.

M. Destrade, avec un geste violent, se disposait à sortir lorsque la porte s'ouvrit : Cyprien Desorge parut, pâle, agité, accompagné de Juliette, qui, plus troublée que lui, marchait en chancelant.

Victorine se releva et les regarda tous deux d'un œil égaré. M. Destrade s'arrêta.

— Monsieur, dit Cyprien, je viens de me battre en duel avec M. Larcey, et je l'ai tué.

— Ah! s'écria M. Destrade, vous m'avez pris ma vengeance.

— Je suis le fiancé de Mlle Destrade, je serai son mari. C'est moi qu'il appartenait de la venger d'une tentative, insensée à coup sûr, de la part de celui qui s'y était hasardé, mais dont elle a manqué être la victime.

— Et comment avez-vous donc fait? Où avez-vous rencontré ce M. Larcey qui n'avait point osé me voir, qui s'enfuyait, n'est-ce pas?

— Il partait en effet, monsieur. Il s'est laissé provoquer par moi. Nous avons trouvé des armes dans la maison du garde, et nous avons pris pour témoins deux hommes qui passaient.

Mme Destrade, qui ne se soutenait plus, s'était laissée tomber sur une chaise. Juliette la couvrait de ses larmes, lui disait tout bas : — Oh! mère! pardonne-moi, je n'ai pu rejoindre M. Desorge.

— Et vraiment, ajoutait Cyprien, je ne puis dire que je l'ai tué, car, avec le mouvement aveugle d'un homme qui cherche la mort plutôt qu'il ne se défend, il s'est jeté sur mon épée.

— Il s'est fait justice, dit M. Destrade.

— Pauvre Edmond, fit Mme Destrade d'une voix si faible que Juliette, dans les bras de qui elle restait cachée, l'entendit à peine, pauvre Edmond, il m'avait bien dit qu'il ne voulait plus vivre.

Il s'établit un silence de quelques instans. Mme Destrade, du fond même de sa douleur, remerciait Dieu de ce suicide d'Edmond.

M. Desorge n'avait fait que tenir l'arme dont le malheureux s'était volontairement frappé. Juliette songeait que l'homme qui allait être son mari ne serait point un meurtrier aux yeux de sa mère. Le malheur et la fatalité, plus que la colère et la vengeance, avaient tranché ce nœud sanglant. M. Destrade, sombre et pensif, se disait pourtant que son honneur de mari pouvait s'accommoder de ce dénoûment, et que rien ne le forçait, si M. Desorge voulait encore épouser Juliette, de descendre à des aveux que le jeune homme ne sollicitait pas, dont peut-être il n'avait plus besoin. Par prudence, il valait mieux ne pas déchirer un voile que chacun, de parti-pris, s'efforcerait à ne pas soulever. Cyprien, timide devant ces angoisses et ces déchiremens d'âme, attendait qu'ils se fussent calmés.

— Monsieur, dit-il enfin, je vous avais demandé la main de Mlle Destrade, je vous la demande encore.

— Elle est à vous, fit M. Destrade avec une émotion profonde. Je vous remercie, et je me souviendrai; mais auparavant il faut que le bruit de cette mort se soit apaisé, que ce ne soit que pour un motif tout fortuit que vous ayez tué M. Larcey. Nous allons voyager, ma fille et moi; à notre retour, ce mariage se fera.

Cyprien ouvrit ses bras à Juliette. Elle s'y jeta en pleurant, et il l'étreignit contre son cœur. Il serra fortement la main de M. Destrade et s'inclina devant Mme Destrade, puis il sortit.

— Et moi, dit alors Victorine, que deviendrai-je?

— Nous partons sans vous, répondit M. Destrade. Votre mère vit en province, vous irez l'y retrouver.

— C'est vrai, soupira Victorine, j'ai ma mère. Hélas! je n'ai plus qu'elle seule.

M. Destrade n'était déjà plus là. Juliette s'agenouilla près de sa mère. — Et n'as-tu pas aussi ta fille? lui dit-elle. Ne reviendrai-je pas? ne serai-je donc plus près de toi pour te chérir et te consoler?

Victorine la regarda doucement, longuement. Un sanglot souleva sa poitrine, ses larmes coulèrent plus facilement qu'elles ne l'avaient fait encore. Certes elle allait pleurer dans l'exil et l'abandon l'homme qu'elle avait tant aimé; mais elle eut peut-être aussi la vision d'un avenir moins dur, sinon moins triste, dans lequel elle aurait pour complice le temps, qui atténue le ressentiment et la douleur, où, moins coupable par l'expiation, si elle n'avait plus le droit d'être épouse, il pouvait lui rester celui d'être mère.

HENRI RIVIÈRE.

LES NOUVELLES

MATIÈRES EXPLOSIVES

I.

L'homme a toujours été ambitieux au-delà de ses moyens : il n'y a aucune proportion entre nos aspirations et nos organes. La nature nous a fait les bras trop courts et les reins trop faibles au gré de nos désirs. Ces titans qui soulèvent des montagnes et qui escaladent le ciel, ces dieux et déesses qui accomplissent des miracles, Mars qui terrasse les ennemis, Iris qui porte des messages rapides comme l'éclair, tant d'autres mythes poétiques n'attestent-ils pas l'ancienneté d'espérances à peine réalisées de nos jours? Quand le Prométhée d'Eschyle, s'insurgeant contre les décrets de Jupiter, énumère tout ce que l'art humain a tiré du sein de la nature, et oppose au maître de l'Olympe « ce géant indomptable qui trouvera un feu plus puissant que la foudre, des éclats plus retentissans que les éclats du tonnerre, et qui brisera le trident de Neptune, » il semble entrevoir à travers le voile de l'avenir les merveilleuses conquêtes dont nous sommes fiers.

Condenser, concentrer la force dans un engin qui nous grandit à la taille d'un géant ou d'un dieu, enfermer la mort dans une arme terrible qui peut l'envoyer au loin dans le camp ennemi, emprisonner l'énergie mécanique dans un outil qui nous permettra de faire œuvre d'athlète, voilà les rêves des inventeurs depuis Archimède jusqu'à Albert le Grand, et jusqu'aux modernes « abstracteurs de quintessence » qui pèsent les atomes et les groupent en combinaisons redoutables. On peut suivre la trace de ces idées en remontant aux temps les plus reculés, où le merveilleux se mêle à la réalité et rend tous les récits obscurs et suspects. Ce qui est certain, c'est que l'antiquité connaissait des matières inflammables destinées à

être lancées sur l'ennemi et à brûler ses abris. Dans l'Inde, où des efflorescences de salpêtre couvrent les plaines voisines des rivières, cette substance a servi de temps immémorial à composer des feux volans; les Arabes, élèves de leurs voisins, l'appelaient *neige de l'Inde*. Les Arabes aussi bien que les Grecs du bas-empire ont fait un usage considérable des projectiles incendiaires, qu'ils lançaient avec des machines de guerre, et le sire de Joinville, dans son *Histoire de saint Lovys*, rapporte que l'armée des croisés en eut fort à souffrir.

Dès le XIIe siècle, l'Occident connaît les propriétés du mélange formé de salpêtre, de soufre et de charbon; de vieux manuscrits qui datent de cette époque renferment des recettes pour composer la poudre de guerre à peu près dans les proportions usitées encore aujourd'hui. Marcus Græcus en indique divers emplois dans son *Livre des feux*, dont la Bibliothèque nationale possède deux copies; il semble prouvé que cet auteur vivait avant le IXe siècle, mais la rédaction du *Liber ignium* ne remonte pas probablement au-delà du XIIe siècle. On y trouve la manière de fabriquer une fusée (*tunica ad volandum*) ou un pétard (*tunica tonitrum faciens*), une recette pour composer le feu grégeois, et d'autres moyens « de combattre l'ennemi par le feu tant sur mer que sur terre. » Roger Bacon donne la composition de la poudre en déguisant à moitié la formule sous un anagramme cabalistique; il dit que ce mélange produit beaucoup de lumière avec un horrible fracas, et qu'il permet de détruire une ville et une armée entière.

La poudre n'est d'abord utilisée que pour tirer des feux d'artifice ou pour allumer des incendies; on la tasse dans des tubes à feu munis de mèches, qui sont lancés comme des traits au moyen des arbalètes. Bientôt elle fera elle-même office de ressort dans des mortiers, bombardes et veuglaires qui vomiront des pierres et des boulets d'airain. Dans la première moitié du XIVe siècle, l'usage des armes à feu de petit calibre se généralise peu à peu. « Naguère encore, écrit Pétrarque, cette peste était rare; maintenant elle est aussi commune que n'importe quel genre d'armes. » Les grosses bouches à feu commencent aussi dès lors à remplacer les anciennes machines de guerre qui envoyaient des projectiles dans les villes assiégées. Toutefois ce serait une erreur de croire que la découverte des propriétés balistiques de la poudre produisit immédiatement une révolution dans l'art de la guerre.

Les premiers essais de la grosse artillerie n'avaient donné que des résultats médiocres; il restait encore bien des choses à trouver pour compléter cette invention. Les bombardes causaient d'abord plus de frayeur à ceux qui les tiraient qu'elles ne faisaient de mal

à leurs adversaires. Non-seulement la faiblesse des effets obtenus, le peu de sûreté du tir et le danger de l'emploi des armes nouvelles les discréditaient, mais on en a longtemps considéré l'usage comme peu chevaleresque, pour ne pas dire déloyal. Que nous sommes loin de ces temps ! A la fin du XVIe siècle, les armes à feu ne sont point encore définitivement acceptées. Écoutons Montaigne, qui écrit vers 1580 : « Sauf l'estonnement des aureilles, à quoy desormais chascun est apprivoisé, ie crois que c'est une arme de fort peu d'effect, et espere que nous en quitterons un iour l'usage. » Dans l'armée anglaise, on rencontre encore des archers en 1627, au siége de l'île de Ré, et les écrivains déplorent comme un symptôme de décadence l'emploi de plus en plus général des armes à feu. Cependant l'artillerie se perfectionne peu à peu, et l'on tire aussi parti de la poudre pour faire sauter les remparts : au siége de Belgrade, en 1441, on fit jouer les fourneaux de mines avec beaucoup de succès.

On vit s'établir dans tous les pays des moulins à poudre de construction diverse, qui se mettaient à fabriquer la poudre de guerre sur une vaste échelle pour les besoins des gouvernemens. A l'origine, le mélange de salpêtre, de soufre et de charbon était employé à l'état de poussier, quel que fût l'usage auquel on le destinait; on fut plus d'un siècle à découvrir l'utilité du grenage. Alors on eut des grains de toutes les grosseurs, des grumeaux gros comme des noisettes, comme des pois, comme des lentilles, comme des grains de chanvre. Aujourd'hui les grains de la poudre à canon ordinaire mesurent en moyenne 2 millimètres, ceux de la poudre à mousquet 1 millimètre; mais pour les canons de très fort calibre on se sert de poudres beaucoup plus grossières. Les grains des poudres belges de Wetteren et ceux de la poudre anglaise dite *poudre pebble* (poudre-caillou) ont une épaisseur moyenne de 15 millimètres; la poudre prismatique russe se compose de prismes hexagones de 25 millimètres de hauteur et de 40 millimètres de diamètre transversal, percés de petits canaux pour faciliter l'inflammation; chacun de ces prismes pèse 40 grammes. Le dosage des ingrédiens a beaucoup varié dans les premiers temps : on essaya toutes les proportions; cependant on ne tarda pas à revenir au dosage qui a été reconnu dès le XVIe siècle comme le plus avantageux, *six, as et as,* c'est-à-dire 6 parties de salpêtre pour 1 de soufre et 1 de charbon. C'est la proportion encore adoptée en France pour la poudre de guerre; la poudre de mine renferme 6 de salpêtre, 2 de soufre et 2 de charbon.

Comme le pain, la poudre est devenue un objet de fabrication courante dont la recette n'a guère changé depuis des siècles. Pour-

tant peu de substances ont été autant étudiées, essayées, expérimentées. On a examiné dans les plus petits détails les effets du grenage, du lissage, du séchage, des proportions et des qualités spéciales des ingrédiens. Une bonne poudre ne s'obtient pas seulement par le mélange en proportions convenables des composans : chaque phase de la fabrication a son importance, tout coucourt à l'effet final. Un exemple frappant fera comprendre combien on se tromperait, si l'on croyait qu'il suffit de mélanger le salpêtre au soufre et au charbon. En l'an IV, dans un moment où on faisait flèche de tout bois, une commission composée de Borda, Pelletier et d'Aboville fut chargée d'étudier les simples mélanges de ce genre. On fit des expériences de tir : la bombe de 10 pouces, avec la charge de 4 kilogrammes, fut lancée, dans trois coups successifs, à 32 mètres, à 1160 et à 77 mètres, tandis que la même charge de poudre véritable portait la bombe à près de 2,800 mètres. Dans un canon de 24, une charge de 4 kilogrammes fusa par la lumière pendant une minute avant le départ du boulet! Il ne faut donc pas s'étonner qu'on ait toujours attaché une extrême importance aux procédés de trituration (par les meules, les pilons, les tonnes, les presses) et à la bonne confection des grains. Enfin la préparation du charbon, la récolte du salpêtre et du soufre, ont donné naissance à des industries spéciales.

On sait combien l'azote est nécessaire à la végétation, et l'on connaît l'efficacité des nitrates comme engrais : aussi le salpêtre (nitrate de potasse) est-il demandé dans les fermes comme dans es poudreries. On ne le fabrique pas dans les usines, on le retire du sein de la terre, où il se forme spontanément par des réactions mystérieuses et obscures ; tout au plus s'efforce-t-on d'en activer la production par l'établissement de nitrières artificielles, où la terre destinée à la nitrification est abritée de la pluie et arrosée périodiquement avec des lessives de fumier. Depuis le siècle dernier, des quantités notables de salpêtre sont importées en Europe des Indes orientales, et depuis quarante ans le nitrate de soude, qu'on appelle aussi salpêtre du Chili ou du Pérou (1), nous arrive des plaines désertes qui s'étendent au pied de la chaîne des Andes. On y trouve le nitre à la surface du sol, en masses plus ou moins compactes, et les gisemens semblent inépuisables, car on croit avoir remarqué qu'au bout de quelque temps le sel se reforme là où il avait été enlevé. Le port péruvien d'Iquique a pris une telle importance depuis la découverte du nitre dans la province de Tarapaca,

(1) Le nitrate de soude est d'abord converti en nitrate de potasse par un moyen très simple, ensuite on le purifie dans une raffinerie. On en a aussi découvert des gisemens considérables en Prusse et en Galicie.

que la population s'accroît sans cesse malgré l'aridité du sol et le manque d'eau douce, qu'on est obligé de se procurer par la distillation de l'eau salée.

On brûla beaucoup de poudre dans les grandes guerres du xve siècle, et la récolte du salpêtre devint dès lors un métier lucratif. Un édit de 1540 vient régler cette industrie en France en instituant des « salpêtriers commissionnés, » et à partir de cette époque chaque guerre nouvelle est l'occasion de nouveaux règlemens qui ont pour but de remettre en vigueur les onéreux priviléges des salpêtriers. Ces derniers avaient la haute main sur les terres et matériaux nitreux des écuries, bergeries, étables, caves, celliers, colombiers, et sur les plâtras des démolitions : ils avaient le droit de pratiquer « la fouille » à la condition de respecter les fondations des bâtimens. Les communes devaient leur fournir le bois pour leur travail, parfois le logement et les voitures pour le transport de leur marchandise, sans compter une foule d'autres priviléges, droits et exemptions, qui variaient d'une province à l'autre et qui étaient une source éternelle d'abus et de plaintes. Leur visite avait lieu tous les trois ans. En retour, le gouvernement fixait les prix auxquels il prenait livraison du salpêtre. Au temps de Louis XIII, la récolte du salpêtre s'élevait pour la France entière à 3 millions 1/2 de livres; l'importation du salpêtre de l'Inde fit baisser cette industrie en même temps que le progrès des mœurs obligeait le gouvernement à en restreindre les priviléges vexatoires. C'est de plus en plus « un métier de gagne-petit; » on est obligé de perfectionner les procédés d'extraction trop sommaires, d'utiliser tous les résidus pour ne point se trouver en perte.

On commence alors à introduire les nitrières artificielles, déjà en usage dans l'Allemagne du nord. Ce sont de vastes hangars où l'on dispose, à l'abri de la pluie, une terre meuble mélangée de plâtras, de toute sorte de débris organiques et de paille ou de branchages qui facilitent la circulation de l'air; on remue de temps en temps, et l'on arrose avec du purin pour accélérer la nitrification. L'oxydation lente des principes azotés au contact de l'air dans la terre ainsi préparée fournit des nitrates en grande abondance : les matériaux sont lessivés chaque année, et on n'a besoin de les renouveler qu'au bout de dix ans. On ne tarda pas d'ailleurs à découvrir qu'il existe en France des terrains calcaires naturellement fertiles en salpêtre, et qui n'ont pas besoin d'être ainsi *fumés;* tels sont les calcaires de la Roche-Guyon, les tufeaux de Touraine et de Saintonge. Malgré tout, les salpêtriers ne luttaient contre l'importation que grâce à leurs priviléges; mais ces priviléges étaient contraires à l'esprit du temps, et on allait les abolir en 1792, quand la guerre, écla-

tant de toutes parts, mit la France dans la nécessité de se procurer du salpêtre à tout prix. Le fameux décret de l'an II invite tous les citoyens à lessiver eux-mêmes les matériaux susceptibles de fournir du nitre, et on publie des instructions détaillées pour les fabricans improvisés. La *fête du salpêtre* célébra les résultats des premiers efforts. En une seule année, le nombre des ateliers monte à 6,000, et la production à 16 millions de livres; l'année suivante, elle est encore de 5 millions de livres. Il fallait alimenter les 19,000 bouches à feu en fer et en bronze fabriquées dans la seule année 1793. En l'an V, une organisation définitive régla l'industrie ainsi élargie : c'est là l'origine du service actuel des poudres et salpêtres, qui dépend du ministère de la guerre. A la paix, la reprise du commerce avec l'Inde, plus tard la découverte du nitrate de soude du Pérou, portèrent à l'industrie nationale des coups dont elle ne se releva plus; elle est morte de vieillesse. Le siége de Paris devait ranimer tous ces souvenirs. Au mois d'octobre, le comité scientifique présidé par M. Berthelot remit au gouvernement de la défense nationale un rapport sur les moyens d'extraire le salpêtre du sol parisien : il évaluait à quelques centaines de milliers de kilogrammes la quantité de nitrates qu'on pouvait ainsi obtenir, sans compter ce qu'on pourrait tirer des cendres, et il proposait d'organiser une récolte générale, proposition qui reçut un commencement d'exécution.

Des trois ingrédiens dont se compose la poudre, le charbon, s'il est le plus commun, est aussi celui dont la préparation exige le plus de soins, celui dont la qualité détermine la valeur du produit. Il faut qu'il soit sec, sonore, léger et poreux, très friable, qu'il laisse peu de cendre; on l'obtient par une carbonisation lente, en vases clos, de bois blancs tel que l'osier, le saule, l'aulne, le coudrier et surtout la bourdaine. Ce n'est pas du carbone tout pur : le charbon de la poudre renferme beaucoup d'oxygène et d'hydrogène, à peu près dans les proportions de l'eau. — Le soufre nous vient des terres volcaniques, principalement de la Sicile, qui a le privilége d'en approvisionner l'Europe; ses deux cents mines produisent annuellement 250,000 tonnes de soufre brut. Les Romagnes et la Toscane fournissent à peine 4,000 tonnes; la solfatare de Pouzzoles est aujourd'hui abandonnée. En dehors de la fabrication de la poudre, le soufre est d'un si grand emploi dans tous les métiers que l'on pourrait juger du développement industriel d'un pays par sa consommation d'acide sulfurique. Il y a quarante ans, le roi de Naples Ferdinand II crut pouvoir profiter de cette situation pour rançonner l'Europe : toujours à court d'argent, il en vint à frapper l'exportation du soufre sicilien de droits qui allaient jusqu'à en

doubler le prix. Cette absurde mesure eut pour effet de fixer l'attention des chimistes sur un minerai très répandu, la pyrite, qui peut aussi servir à la fabrication de l'acide sulfurique; aujourd'hui on consomme en Europe chaque année 800,000 tonnes de pyrite, qui représentent 250,000 tonnes de soufre pur, — au moins autant qu'en fournit la Sicile. Aux environs d'Apt, dans le département de Vaucluse, et près de Florac, dans la Lozère, il existe des gisemens de soufre natif dont on ne tire aucun parti.

II.

Bien qu'elle ait pour elle un passé historique et cinq siècles d'habitude, la poudre à canon n'est pas exempte d'inconvéniens. Grâce au soufre qu'elle contient, elle produit une fumée âcre et malsaine, qui aveugle, qui attaque les poumons, qui gêne surtout dans les mines, où elle ne peut se dissiper que lentement. La poudre encrasse aussi l'âme du canon, d'où la nécessité du *jeu* ou *vent*, c'est-à-dire d'un calibre un peu plus fort que le diamètre du projectile. Ces résidus solides qui se présentent sous forme de fumée et de crasse prouvent que la combustion des élémens est incomplète. Enfin la force explosive de la poudre de mine ordinaire ne suffit pas à produire tous les effets qu'on voudrait obtenir : devant certains ouvrages, elle se montre impuissante. Aussi a-t-on cherché bien souvent des mélanges qui possédassent la même énergie d'action, et qui pussent fournir des effets semblables, sinon supérieurs, à moins de frais, avec moins de lest inutile, et sans un nuage de fumée.

Dans la poudre noire, le charbon joue le rôle de combustible, le salpêtre celui de principe comburant : c'est un vrai magasin d'oxygène à l'état solide. L'oxygène qu'il fournit brûle le charbon et produit ainsi le gaz carbonique, auquel s'ajoute l'azote mis en liberté : ce sont là les gaz impulsifs de la poudre; reste la potasse, qui se combine au soufre et donne une scorie inerte. Il est évident que l'on peut obtenir des gaz impulsifs semblables par la combustion d'une foule de substances inflammables associées au salpêtre ou à tel autre agent oxydant. Berthollet proposa de substituer au salpêtre le chlorate de potasse; sa poudre composée de chlorate, de soufre et de charbon dans les proportions de la poudre ordinaire, possède effectivement une puissance au moins double de la poudre au salpêtre, mais elle est trop brisante et détone trop facilement. On en fit l'essai à Essonnes au mois d'octobre 1788; à peine le pilon eut-il touché les matières qu'une explosion terrible brisa le mortier et tua plusieurs personnes. On conçoit qu'il ait

fallu renoncer à un agent si dangereux. On en a expérimenté beaucoup d'autres. La « poudre blanche » par exemple renferme 50 parties de chlorate, 22 de prussiate de potasse et 28 de sucre; mais la plupart des mélanges proposés offraient de graves inconvéniens et ont été vite oubliés. Il n'en a pas été ainsi d'une substance explosive découverte il y a tout juste cent ans, et qui est venue apporter un progrès considérable dans la fabrication des armes portatives, en permettant de remplacer la poudre d'amorce par les capsules fulminantes.

Dès le milieu du XVIIIe siècle, les chimistes, entre autres Nicolas Lémery et Bayen, apothicaire-major des armées de Louis XV, avaient réussi à préparer des composés métalliques doués de propriétés explosives très énergiques. On ne songea point pourtant à les utiliser immédiatement; ce n'est qu'après les travaux de Berthollet, Vauquelin, Fourcroy, Howard, que les « fulminates » devinrent l'objet d'études industrielles. Il faudrait de longues pages pour citer toutes les victimes que firent ces recherches : aucune substance n'a aussi souvent ouvert les portes des laboratoires aux messagères de la mort. C'est que les fulminates sont des produits d'une instabilité telle qu'il suffit quelquefois du plus léger frottement pour en déterminer l'explosion, et cette explosion est, comme violence furieuse, très supérieure à celle de la poudre ordinaire. On a renoncé à l'argent fulminant, comme trop dangereux et trop cher; mais on fait toujours le plus grand usage du mercure fulminant ou fulminate de mercure, poudre blanche obtenue en dissolvant du mercure dans de l'acide nitrique, et en ajoutant au mélange une certaine proportion d'alcool. Cette fabrication exige des précautions minutieuses. On ne prépare le fulminate que par petites quantités, on ne le manie qu'avec des baguettes de bois tendre ou des cuillers de carte; on ne le transvase qu'avec une extrême circonspection. Mélangé avec du salpêtre, le fulminate de mercure constitue la « poudre de Howard, » qui a remplacé la poudre d'amorce des anciens fusils. On la place au fond des capsules inventées en 1818 par l'armurier Eggs, et qui ont été le point de départ du fusil à piston (1). Le fulminate de mercure est encore employé à la confection de certains joujoux bien connus, tels que les pois fulminans qui éclatent sous le pied, les bonbons à la cosaque, etc.

Les fulminates nous offrent un exemple de substances explosives qui sont non pas des mélanges, mais des corps chimiques définis

(1) Avec 1,250 grammes de fulminate, provenant d'un kilogramme de mercure, on peut fabriquer 40,000 amorces. Chaque capsule contient 3 centigrammes de fulminate de mercure et 1 centigramme environ de vernis recouvrant ce sel. L'amorce des fusils à aiguille a une composition différente.

qui se décomposent en détonant. Le nombre de ces substances s'est singulièrement multiplié depuis cinquante ans, — depuis que les chimistes s'efforcent d'épuiser l'inépuisable variété de combinaisons qui fournissent des corps non prévus par la nature. Le fulminate de mercure, le chlorure et l'iodure d'azote présentent le double inconvénient d'être fort coûteux et d'un maniement très dangereux; c'est pour cela qu'il n'a jamais été question de les substituer à la poudre ordinaire. Il n'en est pas de même d'un autre produit explosif, riche en azote comme tous les précédens, connu parmi les savans sous le nom de *pyroxyle*, et dans le public sous celui de *coton-poudre* ou *fulmi-coton*. Quand en 1846 le célèbre chimiste bâlois Schœnbein révéla pour la première fois les propriétés de ce corps singulier (1), on crut bien que la poudre au salpêtre avait fait son temps. Une étude plus attentive et une expérience plus consommée des vertus explosives du fulmi-coton ne tardèrent pas à modérer les espérances de la première heure. Schœnbein préparait le pyroxyle en tenant du coton plongé pendant un quart d'heure environ dans un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique, puis en lavant à grande eau et en desséchant les fibres avec précaution. Le coton ainsi préparé n'a pas beaucoup changé d'aspect; il a conservé sa texture fibreuse, sa consistance et sa couleur; mais une modification profonde s'est opérée dans sa structure intime. Le coton ordinaire est un hydrate de carbone, c'est-à-dire un composé représenté par du charbon combiné aux deux élémens de l'eau, l'oxygène et l'hydrogène; le coton traité par l'acide nitrique a une composition toute différente. Il a emprunté et fixé une grande partie de l'oxygène et de l'azote contenus dans cet acide, et c'est cette condensation d'un énorme volume de fluides élastiques dans un très petit espace qui est la vraie raison des propriétés particulières aux substances explosives.

Le fulmi-coton parut, dès les premières expériences, bien supérieur à la poudre ordinaire au point de vue de l'énergie et de l'inaltérabilité. Malheureusement les armes de guerre n'y résistaient point: toujours il fatiguait, souvent il détériorait, et parfois il faisait éclater les pièces les plus solides. Employé sous forme de ouate comme poudre de mine, il n'offrit d'abord que des avantages, et jouit, pendant un certain temps, d'une vogue considérable. Les accidens terribles auxquels il donna lieu plus d'une fois dans les usines où on le préparait en restreignirent vite l'emploi, et il allait

(1) Depuis longtemps, un chimiste français, Braconnot, avait vu qu'en traitant la cellulose, l'amidon par l'acide nitrique, ces corps changent de nature et deviennent inflammables. Avant Schœnbein également, Pelouze avait préparé du fulmi-coton, mais sans en reconnaître les propriétés.

être complétement abandonné, quand les recherches du baron de Lenk, en Autriche, et celles de M. Abel, en Angleterre, vinrent le recommander, par des motifs nouveaux et sérieux, à l'attention des ingénieurs. M. de Lenk donna des moyens pour le fabriquer avec moins de danger, le purifier avec plus de succès, et l'employer avec plus de sûreté. Il fit façonner le fulmi-coton en forme de corde compacte, perforée au centre et pouvant aisément se couper pour les besoins des mines. De nombreuses expériences, exécutées en Autriche avec ce fulmi-coton perfectionné, en établirent la supériorité sur la poudre ordinaire à volume égal, sans compter l'avantage qu'il a de brûler sans fumée et de ne laisser aucun résidu. Quelques années après, M. Abel introduisit, dans cette industrie, un progrès décisif en réduisant en pulpe les fibres du fulmi-coton et en convertissant cette pulpe, par une compression énergique, en masses homogènes et compactes, d'une densité presque double de celle de la corde.

Presque toutes les explosions de fulmi-coton ont eu pour cause la décomposition spontanée de ce corps par suite de réactions intérieures dont la nature n'est pas encore connue, et qu'il était par conséquent impossible de prévoir et de prévenir. Parmi les accidens survenus dans ces conditions, on cite notamment celui qui, le 14 juillet 1847, fit sauter la poudrerie du Bouchet, près Corbeil. On y avait préparé 1,600 kilogrammes de fulmi-coton, que quatre ouvriers étaient occupés à enfermer dans des barils, lorsque le magasin sauta. Les ouvriers furent tués. Le bâtiment, dont les murs avaient 50 centimètres et 1 mètre d'épaisseur, fut détruit de fond en comble, et le sol creusé sur une grande étendue à plus de 4 mètres de profondeur. Les douves et les cercles des barils avaient complétement disparu. Cent soixante-quatre arbres situés aux environs étaient emportés ou coupés, les uns au niveau du sol, les autres à diverses hauteurs; les plus voisins étaient dépouillés de leur écorce et divisés jusqu'aux racines en longs filamens. Jusqu'à 300 mètres, on retrouva des débris. Déjà l'année précédente, la manufacture de Darpfort, en Angleterre, qui fabriquait du fulmi-coton pour le concessionnaire de Schœnbein, avait sauté en entraînant la mort de 24 personnes.

L'emploi du fulmi-coton dans l'artillerie, complétement repoussé par l'administration de la guerre en France et en Angleterre, fit naître plus d'espérances favorables en Autriche. Les expériences du baron de Lenk décidèrent la construction de canons appropriés à l'usage de l'agent nouveau, et en 1855 l'artillerie autrichienne possédait cinq batteries à fulmi-coton, bien équipées et prêtes à entrer en campagne. Cependant, et probablement par suite de

contre-temps administratifs, aucun de ces canons ne fut envoyé en Lombardie au commencement de la guerre de 1859. La supériorité de nos pièces rayées pendant cette campagne excita l'émulation des artilleurs autrichiens, et l'on allait envoyer trois batteries à fulmi-coton sur le théâtre des opérations militaires quand la paix de Villafranca vint couper court à l'expérience.

Le coton n'est pas la seule substance inerte à laquelle l'acide nitrique puisse communiquer une formidable activité. Tout le monde connaît aujourd'hui ce liquide onctueux au toucher, doux au goût, limpide et innocent, qu'on appelle la glycérine. Quand on fabrique du savon en mélangeant des graisses neutres avec de la potasse ou de la soude, on provoque la décomposition de ces graisses d'une part en acides gras qui se combinent avec la potasse ou la soude, — cette combinaison est le savon, — et d'autre part en glycérine. Or en faisant réagir l'acide nitrique sur la glycérine, on convertit ce liquide, incapable de bruit et de mal, employé dans la parfumerie, en une huile jaunâtre, corrosive, extrêmement vénéneuse et douée d'une force explosive prodigieuse. C'est un chimiste italien, Ascagne Sobrero, qui a découvert ainsi en 1847 la *nitroglycérine*, la plus redoutable des rivales de la poudre. Il suffit de frapper avec un marteau une enclume où se trouve une seule goutte de nitroglycérine pour produire une détonation comparable à celle d'un coup de fusil.

Jusqu'en 1863, le produit préparé par Sobrero ne sortit point des laboratoires, où il ne passait d'ailleurs que pour une dangereuse curiosité. A cette époque, un ingénieur suédois, M. Nobel, eut l'idée de le faire servir au *sautage* des mines. Tout d'abord, il en imprégna des grains de poudre qu'il enflammait ensuite par le procédé ordinaire. Peu satisfait du résultat, il rechercha d'autres moyens de provoquer l'explosion de la nitroglycérine, et après bien des tentatives il reconnut que l'artifice le plus simple et le plus efficace consistait dans l'emploi d'une forte capsule, dont le choc et la température, en se transmettant à la nitroglycérine, assuraient la complète combustion de toute la masse. Dès lors cette huile jaune prit rang, dans l'industrie minière, parmi les agens d'explosion les plus puissans. En Suède, en Allemagne et dans d'autres pays, la nitroglycérine devint l'objet d'une importante fabrication. Malheureusement il était impossible, soit en la préparant sur une grande échelle, soit en la manipulant pour l'emmagasiner, soit en l'exposant aux chocs d'un long transport, d'éviter les conséquences de l'instabilité de ce produit. De fait, les accidens graves dus à la nitroglycérine ont été nombreux entre les années 1863 et 1867. Il y a quelque temps, un préparateur de l'école de pharmacie de

Londres, voulant essayer la force explosive de ce liquide, en fit détoner une goutte avec un marteau à plusieurs mètres de distance d'un vase qui en contenait une quantité beaucoup plus forte. L'ébranlement de l'air se communiqua au vase, dont tout le contenu fit explosion. Le laboratoire vola en éclats, et on ne retrouva pas de vestige du malheureux préparateur. Presque à la même époque, deux voitures, dont chacune était attelée d'un cheval et conduite par deux hommes, transportaient de la nitroglycérine dans des carrières d'ardoises aux environs de Carnavon, en Angleterre. Une détonation survint, qui anéantit tout, voitures, hommes, chevaux. On trouva la route creusée de deux cratères larges et profonds de plusieurs mètres. Un jour du mois de juin 1868, il arriva aux carrières de MM. Zaman, à Quenast, village situé à quelques lieues de Bruxelles, une voiture chargée de 2,000 kilogrammes de nitroglycérine. Les propriétaires gardaient ce produit dans un vaste magasin élevé de deux étages, où ils renfermaient les approvisionnemens destinés à leur exploitation. Les chevaux étaient dételés, deux ouvriers étaient occupés à décharger les paniers renfermant les bonbonnes avec l'assistance des artilleurs de l'escorte, lorsqu'une effroyable détonation se fit entendre, qui ébranla le sol à trois lieues de distance. L'air fut traversé par un souffle furieux qui tordit les arbres et les dépouilla de leurs feuilles, faucha les moissons sur une grande étendue; les maisons à la ronde furent secouées dans leurs fondemens, les toitures volèrent en éclats : du grand magasin, il ne resta que des briques. Lorsqu'on put approcher du lieu de l'explosion, il n'y avait plus trace du chariot ni des personnes qui l'entouraient un instant auparavant. A leur place, un gouffre béant; à 50 mètres de là, les corps des deux chevaux, transpercés de barres de fer, les orbites vides de leurs yeux. Un tailleur, qui demeurait à 200 mètres environ de l'endroit où l'accident eut lieu, déclara qu'il n'avait rien entendu ni senti; seulement lui et toute sa famille se sont retrouvés, une fois revenus à la vie, dans la cave de la maison sans savoir comment ils y avaient été précipités. Le lendemain, il fut procédé à une enquête, et on donna la sépulture à des débris humains recueillis dans un panier.

La terrible tendance de la nitroglycérine à se décomposer et la difficulté presque invincible de la manier sans danger auraient engagé les ingénieurs à y renoncer tout à fait, si l'on n'avait découvert récemment un moyen de supprimer tous ces inconvéniens. Ce moyen fort simple, imaginé en 1867 par M. Nobel, consiste à mélanger la nitroglycérine avec une matière inerte absorbant facilement le liquide. La préparation ainsi obtenue conserve l'énergie explosive de la nitroglycérine sans en garder l'extrême instabilité.

C'est cette pâte qui a reçu le nom de *dynamite*. M. Nobel l'a fabriquée tout d'abord en mélangeant intimement 75 parties de nitroglycérine avec 25 parties d'une sorte de terre blanche poreuse et siliceuse, composée d'infusoires fossiles et qui se trouve en grande abondance en Allemagne, surtout dans le Hanovre, où on l'appelle *kieselguhr*. Les grains fort ténus de cette poussière absorbent parfaitement la nitroglycérine, qui s'y maintient par un effet de capillarité. Au début de la fabrication, il est vrai, la nitroglycérine semblait avoir quelque tendance à se séparer de la silice, mais on a reconnu depuis qu'il suffisait de soumettre le mélange onctueux des deux ingrédiens à une pression convenable dans de petites cartouches en parchemin pour obtenir une composition homogène et stable, susceptible d'être emballée et transportée sans aucune chance d'explosion. Depuis l'invention de la dynamite, beaucoup d'expériences ont été faites en vue de modifier la nature ou les proportions de la matière inerte employée par M. Nobel. Pendant le siége de Paris, MM. Girard, Millot et Vogt se sont livrés à d'actives études sur ce sujet; ils ont reconnu que la silice et l'alumine précipitées, le tripoli, le sucre et plusieurs autres substances peuvent remplacer le sable blanc de Hanovre; mais celui-ci l'emporte cependant sur toutes les autres matières par la facilité avec laquelle il absorbe et retient la nitroglycérine. Parmi beaucoup d'autres modifications de la dynamite, nous citerons un mélange dit *lithofracteur*, moins riche en nitroglycerine que la dynamite, et contenant du nitrate de soude, du sable, de la sciure de bois, avec un peu de soufre. Cette préparation est depuis quelque temps l'objet d'expériences suivies en Allemagne et en Angleterre.

L'introduction de la dynamite en France date de la fin de 1870, et c'est la guerre qui en fut cause. Plusieurs fabriques de dynamite furent improvisées pendant le siége de Paris, à Grenelle, à La Villette, aux Carrières d'Amérique. Ces manufactures produisaient, au mois de décembre 1870, 300 kilogrammes par jour de dynamite possédant toutes les propriétés de la dynamite Nobel. En même temps, le comité de défense siégeant à Tours ordonna la création d'une manufacture de dynamite à Paulille, dans les Pyrénées-Orientales. Dès la fin de novembre, cette fabrique était en pleine activité; à la fin de l'année 1871, elle fournissait environ 15,000 kilogrammes de dynamite par mois, et aujourd'hui elle en livre des quantités beaucoup plus considérables encore tant au ministère de la guerre qu'au commerce (1).

(1) Les exploitans des mines, les entrepreneurs des tunnels et des travaux sous-marins en France, en Italie, en Espagne, en Afrique, sont les consommateurs ordinaires de la dynamite fabriquée à Paulille.

La dynamite fabriquée à Paris pendant le siége et à Paulille pendant toute la dernière période de la guerre a rendu les plus grands services à la défense. Parmi les applications les plus utiles dont elle a été l'objet, il convient de citer les travaux exécutés pour dégager la flottille de canonnières prise dans les glaces de la Seine, près de Charenton. Les moyens ordinaires avaient été reconnus d'un emploi trop long et trop coûteux pour déblayer le fleuve, encombré dans une longueur de plus de 1 kilomètre par des glaçons empilés et soudés depuis la surface jusqu'au fond de la rivière, sur une hauteur de 3 ou 4 mètres; avec des pioches et des leviers, il aurait fallu trois mois et une dépense de 200,000 francs, à en juger d'après l'effet dérisoire des premières tentatives. Le résultat fut obtenu en quelques jours et avec une dépense minime par l'explosion de la dynamite posée simplement à la surface des glaces. La détonation disloquait la masse et dissociait les piles de glaçons, que l'on achevait de couler bas avec la proue d'un petit bateau à vapeur. La dynamite n'a pas été moins précieuse pour les opérations militaires proprement dites. Le génie en a fait le plus grand usage au Drancy, au plateau d'Avron, pour détruire des maisons de garde-barrière et d'autres constructions où des postes ennemis s'étaient installés. A Buzenval, elle servit à pratiquer de vastes brèches dans les murs derrière lesquels les troupes allemandes s'étaient retranchées.

Le nouvel agent est susceptible d'application dans les travaux de la paix aussi bien que dans ceux de la guerre. On a eu récemment un exemple frappant des services qu'il peut rendre à l'industrie des chemins de fer, dans la construction de la ligne de Montpellier à Rodez. Un tunnel dut être percé sur cette ligne, à Saint-Xist, dans le calcaire jurassique dur. La roche devint en peu de temps tellement aquifère, qu'avec l'emploi de la poudre ordinaire ni les puits, ni les galeries n'avançaient. Cependant les autres travaux touchaient à leur terme, et l'on prévoyait l'instant où la difficulté d'achever le tunnel empêcherait l'ouverture de la ligne. C'est alors qu'on eut recours à la dynamite. Dès que les ouvriers eurent acquis quelque habitude de l'usage de cet agent, les avancemens s'élevèrent à 30 centimètres par jour dans les puits en forage, et à 1 mètre 30 centimètres dans les galeries en percemens. Un moment, par suite de l'encombrement des voies ferrées, une livraison considérable de poudre Nobel se fit attendre : on fut réduit à continuer les travaux avec la poudre ordinaire; aussitôt les avancemens quotidiens retombèrent à 8 centimètres dans les forages et à 30 centimètres dans le percement des galeries, avec un personnel égal. Dans les tranchées et les tunnels de Cerbère, sur la section de

Port-Vendres à la frontière espagnole, à travers les schistes des Albères, l'entrepreneur, sur le vu des sondages faits avant l'adjudication par les ingénieurs de la compagnie, avait consenti, sur les prix de base, un rabais considérable. Ayant rencontré des roches plus dures et d'un travail plus difficile que les sondages ne l'avaient fait prévoir, il fut sur le point d'abandonner l'œuvre en réclamant des indemnités, lorsque l'emploi de la dynamite vint changer complétement les conditions du travail.

Cette facilité avec laquelle la dynamite disloque et brise la roche dure réserve un nouvel avenir à beaucoup de gisemens métalliques, délaissés jusqu'ici par suite des frais exorbitans de main-d'œuvre qu'ils exigeaient. M. Dumas et M. Henri Sainte-Claire Deville ont signalé l'importance qu'il y aurait, pour le développement de la métallurgie française, à entreprendre avec la poudre Nobel l'exploitation de bien des gîtes métallifères, et en particulier des riches mines d'étain découvertes récemment par M. Moissenet dans la Lozère. Une autre perte que la dynamite permettra d'éviter est celle des énormes blocs de fonte hors de service, tels que loups, chabottes de marteau-pilon, gros cylindres de laminoirs, que l'on était obligé de mettre au rebut, vu le prix de la main-d'œuvre nécessaire pour les utiliser. Rien de plus aisé aujourd'hui que de les réduire en fragmens susceptibles d'être déplacés et soumis à la refonte. M. Champion a déterminé dans une usine de Maubeuge la rupture d'une chabotte de marteau-pilon, pesant 5,000 kilogrammes, avec 150 grammes de dynamite.

Dans le courant du mois de janvier 1872, M. Paul Barbe, officier d'artillerie, et M. Brüll, ingénieur civil, firent au fort de Montrouge, en présence de l'empereur du Brésil, une série d'expériences qui achevèrent de démontrer l'énergie et les avantages divers de la dynamite. Un bloc cubique de fer forgé pesant près de 300 kilogrammes fut percé d'un petit trou dans lequel on introduisit environ 100 grammes de dynamite. Après l'explosion, le trou était fort agrandi, et quatre fissures existaient dans la masse. Le trou fut rempli à nouveau de dynamite, et la seconde explosion détermina la rupture du bloc en six morceaux, dont l'un fut projeté à 20 mètres de distance. Un tonneau cerclé de fer, de 2 hectolitres de contenance, placé debout et rempli d'eau, fut percé à sa partie supérieure d'une ouverture carrée dans laquelle on introduisit un paquet de quatre cartouches de dynamite munies de mèches. Après l'explosion, on ne retrouva plus trace du tonneau ; à la place où il reposait s'était formé un entonnoir de 40 centimètres de profondeur. Des arbres énormes furent ensuite coupés, des murs en pierre meulière abattus, des rails et des plaques de fer forgé brisés en plu-

sieurs morceaux, avec des charges relativement faibles de dynamite.

On a songé aussi à charger les obus, soit avec de la dynamite, soit avec du fulmi-coton comprimé; mais l'expérience a montré que ces produits sont ici plus que défectueux. Par suite du choc de la décharge, il arrive que l'obus éclate trop tôt, quelquefois même dans la gueule du canon, qu'il détériore; d'autre part la détonation est si violente que le projectile est réduit en petits fragmens et dispersé aux quatre vents sans faire beaucoup de mal. On en est donc toujours à chercher pour l'éclatement des obus un agent plus puissant que la poudre ordinaire, mais moins brisant que la dynamite ou le fulmi-coton. Il est probable qu'un composé remplissant ces conditions se rencontrera dans le groupe des matières explosives dérivées de l'acide picrique, dont il nous reste à parler.

L'acide picrique est un produit cristallin et amer qu'on extrait du goudron de houille, et qui forme, en se combinant avec la potasse, un sel jaune, extrêmement explosif, le picrate de potasse. Mélangé d'une part avec du salpêtre, et de l'autre avec du chlorate de potasse, ce sel est la base des poudres fabriquées pour la première fois par M. Designolle et par M. Fontaine. Ces composés étaient depuis quelque temps, en France, l'objet d'études suivies au département de la marine et à celui de la guerre, et M. Designolle avait reçu mission de fabriquer de la poudre au picrate à la manufacture du Bouchet, quand l'explosion d'un baril de picrate de potasse dans les magasins de M. Fontaine mit en émoi tout le quartier de la Sorbonne et arrêta les expériences. On ne sait pas au juste comment le picrate fut enflammé dans cette circonstance. Toujours est-il que dans les conditions ordinaires la poudre au picrate n'est guère plus inflammable que la poudre au salpêtre : elle détone sous l'influence du choc, mais seulement d'un choc violent, sec, appliqué d'une certaine manière. La puissance explosive qu'elle développe, surtout lorsqu'elle est comprimée, comme elle serait dans des obus ou des torpilles, est supérieure à celle de la poudre de mine, inférieure à celle de la dynamite et du fulmi-coton.

Au mois d'avril 1868, une expérience fut faite avec une torpille chargée de poudre au picrate de potasse, dans la rade des îles d'Hyères. La torpille, contenant 500 kilogrammes de poudre, fut plongée à 7 mètres de profondeur dans la mer, à 60 mètres environ de la pointe Léaube. A un signal donné, on mit le feu à la torpille par l'étincelle électrique : aussitôt la mer fut soulevée sous forme d'une calotte sphérique ayant près de 2 mètres de hauteur et 30 mètres de tour. Un cône d'eau s'élança en l'air à 50 mètres,

entraînant le sable et la vase du fond, accompagné d'un grand nombre de gerbes liquides presque aussi hautes. Les personnes assemblées sur le bord de la pointe éprouvèrent une violente commotion, et l'équipage du vaisseau le *Louis XIV*, qui était en mer à une distance de 900 mètres, reçut des secousses presque aussi fortes. Un navire quelconque qui se serait trouvé au-dessus de la torpille eût été certainement brisé et coulé.

En somme, la dynamite et le fulmi-coton sont jusqu'ici les deux préparations les plus commodes et les plus économiques parmi toutes les substances explosives, celles où la plus grande quantité de force vive sommeille dans le plus petit volume; mais chacune a des avantages et des inconvéniens qu'on ne retrouve point chez l'autre, et qui les distinguent toutes deux des poudres au salpêtre. Il est certain que pour déterminer la rupture de matériaux durs et résistans, là où un déploiement brusque d'énergie est nécessaire, la dynamite et le fulmi-coton ne peuvent être remplacés par rien. Qu'il s'agisse de faire sauter des roches très compactes, de briser des blocs de minerais très siliceux, de diviser d'énormes masses de fer, ces deux produits rendent et rendront de précieux services. La nitroglycérine est fort délétère et se congèle facilement, ce qui est très désavantageux, car en se congelant elle paraît acquérir une plus grande tendance à faire spontanément explosion; elle détone aussi beaucoup plus facilement que le fulmi-coton. M. Abel dit qu'une balle de fusil pénétrant dans une voiture chargée de dynamite déterminerait une explosion violente, tandis qu'elle ne donnerait lieu à rien de pareil en arrivant sur du fulmi-coton comprimé. En revanche, la dynamite résiste à l'eau pendant assez longtemps et peut être employée là où une autre substance explosive perdrait ses propriétés. De plus elle est plastique, c'est-à-dire qu'elle peut être introduite avec la plus grande facilité et en tout sens dans les trous de mines, de façon à combler tous les vides. Les cylindres rigides de fulmi-coton ne se prêtent point à une semblable opération; parfois même ils s'arrêtent dans les portions irrégulières ou trop étroites du trou : le mineur veut alors enfoncer la charge à grands coups, et il en résulte des explosions. Il est évident qu'avec une matière molle les accidens pendant le bourrage doivent être beaucoup plus rares.

Partout donc où une action très violente est requise, le fulmi-coton et la dynamite sont indiqués; mais il y a des circonstances où ces produits ne l'emportent pas sur la poudre ordinaire, si même ils l'égalent, sans parler de l'usage de la poudre comme force impulsive des projectiles. Pour briser le roc tendre, pour soulever la terre, pour *déplacer* des masses considérables, la poudre, à cause

de son action progressive, mérite la préférence; ses puissantes rivales fracassent, disloquent, pulvérisent tout dans le voisinage immédiat de la charge, mais ne déplacent point la masse, et des expériences comparatives faites sur la roche tendre ont mis hors de doute la supériorité de la poudre ordinaire dans ce cas spécial. Pour ce qui est de la roche dure, il y a un réel avantage à combiner l'emploi du fulmi-coton et de la dynamite avec celui de la poudre. Les deux premiers agens, plus violens, servent à préparer les voies au troisième, qui, plus lent et plus mesuré, disjoint et déplace les matériaux déjà ébranlés et entamés. C'est donc à tort que quelques personnes ont pu croire que la dynamite prendrait la place de la poudre de mine. Il n'en est rien, et le contraire est arrivé en Allemagne, où la consommation de la poudre a augmenté depuis qu'on y fabrique de la dynamite. Beaucoup de gisemens dédaignés et de mines abandonnées y sont devenus l'objet d'exploitations où l'emploi simultané de la dynamite et de la poudre crée évidemment un débouché à cette dernière. C'est ainsi que souvent la concurrence profite aux deux partis.

La poudre au salpêtre garde en présence des nouvelles-venues non pas seulement une partie, mais la totalité de ses anciens avantages pour la charge des armes à feu. Jusqu'ici on n'a pas trouvé de composition dont la valeur moyenne l'emporte en définitive sur celle de la poudre noire pour lancer des projectiles sans trop détériorer les armes. Toutefois il y a lieu de penser que pour le chargement des projectiles creux, — bombes, obus, grenades, — et pour celui des engins explosifs sous-marins, — torpilles, bouées, — une préparation plus puissante et plus économique sera incessamment et définitivement substituée à celle qui est encore en usage. Probablement adoptera-t-on dans ce dessein l'une des compositions nombreuses à base de picrate de potasse ou de picrate d'ammoniaque. Ces dernières rendent déjà, paraît-il, d'excellens services à la pyrotechnie. Le picrate d'ammoniaque mélangé au picrate de fer, au nitrate de baryte, au nitrate de strontiane, sert à confectionner des fusées jaune d'or, vertes, rouges, qui brûlent plus lentement que les fusées ordinaires et avec un éclat plus vif.

Au point de vue de la fabrication, le fulmi-coton est la seule substance qu'on puisse préparer pour ainsi dire sans risque d'explosion. Ce n'est guère qu'au moment où on la dessèche qu'elle peut spontanément détoner. Dans la confection des poudres au salpêtre et au picrate, il y a danger d'explosion presqu'à toutes les phases du travail, à partir de l'instant où les ingrédiens sont mélangés. Il en est de même dans celle de la nitroglycérine. Les chances d'explosion, aujourd'hui singulièrement diminuées par le soin et

les précautions qu'on apporte au travail de ces produits, ne sauraient d'ailleurs en restreindre désormais la fabrication. Le perfectionnement graduel des procédés fera disparaître de plus en plus les causes et les occasions de péril, soit qu'il ait pour résultat de livrer au commerce des produits plus purs et par suite plus stables, — car beaucoup d'accidens sont dus à l'impureté des matières, — soit qu'il se traduise par la découverte de moyens propres à diminuer la tendance, mais non la puissance explosive (1).

Les matières explosives ne présentent pas seulement de grandes différences sous le double rapport de la force déployée et de la rapidité de la déflagration, elles se distinguent encore par le mode d'amorce, c'est-à-dire par les moyens qu'il faut mettre en œuvre pour les faire partir. Les unes se décomposent facilement sous l'action de la chaleur, — une température de 270 degrés suffit pour la poudre de guerre, de 320 degrés pour la poudre de chasse extra-fine, — les autres s'enflamment par le choc, d'autres enfin exigent l'intervention de l'étincelle électrique. Dans beaucoup de cas, il est vrai, on ne discerne pas nettement si c'est la chaleur ou le choc de l'explosion de l'amorce qui fait partir la cartouche. M. Abel a constaté que la quantité de fulminate de mercure exigée pour faire détoner le coton-poudre comprimé est plus forte que celle qui suffit pour la nitroglycérine, et qu'en substituant au fulminate une amorce de nitroglycérine ou d'iodure d'azote on ne réussit pas à enflammer le fulmi-coton. Quant à la dynamite, qui s'amorce avec des capsules de fulminate, on ne peut la faire détoner ni par la chaleur, ni par le choc, ni par l'étincelle électrique, lorsqu'elle est enfermée dans des cartouches peu serrées. Le froid paralyse la dynamite; à 10 degrés au-dessous de zéro, il est très difficile d'obtenir la détonation. Il y a là l'indice d'actions moléculaires de tonalités diverses, si on peut dire, et qu'on n'excite que par des vibrations sympathiques : il faut que la détonation de l'amorce soit à l'unisson de la matière explosive. MM. Champion et Pellet ont abordé cette question par des expériences directes qui ont donné des résultats assez curieux, quoique encore incomplets. Ayant placé un peu d'iodure d'azote humide sur une contre-basse, ils ont obtenu l'explosion en promenant l'archet sur les cordes hautes, tandis que les sons graves restaient sans influence. On a disposé ensuite une série de flammes

(1) La « poudre brune » de la fabrique de M. Schultze, de Potsdam, qui a été essayée à Vincennes en 1865, et qui n'est, paraît-il, qu'une imitation du fulmi-coton, — de la sciure de bois traitée par l'acide nitrique, — a l'avantage de donner peu de fumée et d'offrir peu de danger, car le mélange définitif des ingrédiens ne s'opère qu'au moment de l'emploi; cependant elle est loin d'avoir l'importance que l'inventeur lui attribuait.

de gaz réglées de manière qu'elles frémissent et s'élancent en languettes sous l'action de notes musicales déterminées : c'est ce que les physiciens appellent des *flammes sensibles*. En faisant détoner sur une enclume, à quelque distance de l'appareil, diverses matières explosives, on a constaté que la nitroglycérine et le fulminate de mercure provoquaient à 5 mètres le départ de toute la gamme de flammes sensibles, tandis que l'iodure d'azote n'agissait sur ces flammes que si l'on rapprochait l'enclume, et à commencer par les notes supérieures. Quoi qu'il en soit de ces différences, on ne peut se refuser à en reconnaître l'importance pratique.

III.

Ce n'est pas tout de connaître les effets d'une force nouvelle qui a été apprivoisée; pour l'asservir définitivement, il faut l'étudier sous tous ses aspects, il faut en surprendre les secrets les plus cachés. On voit bien le boulet frapper la cible; mais de quelle façon les choses se passent-elles dans l'âme du canon? Quels sont les gaz qui se dégagent quand la poudre fait explosion? Quelle est la température, la densité, la pression de ces gaz? De quelle manière l'impulsion est-elle communiquée au projectile? A quel chiffre s'élève le rendement des bouches à feu, c'est-à-dire le rapport entre la force mise en œuvre et l'effet utile? Ces questions n'ont pu être résolues que par des efforts successifs; elles ne sont devenues complétement abordables que grâce à la théorie mécanique de la chaleur, qui a déjà éclairé tant de mystères et dissipé tant d'obscurités!

On peut admettre que la combustion de la poudre de guerre ne transforme en gaz qu'un tiers environ du poids de la charge; le reste se retrouve dans les scories qui encrassent l'âme du canon ou tourbillonnent dans la fumée, et qui consistent surtout en sulfate et en carbonate de potasse. Les produits gazeux se composent principalement d'acide carbonique et d'azote : l'acide carbonique remplit la moitié, l'azote les quatre dizièmes du volume qui contient les gaz. Refroidis à zéro degré et maintenus à la pression atmosphérique, ces gaz occuperaient en nombres ronds 200 fois le volume de la charge. La température excessive à laquelle ils se trouvent subitement portés, — quelques milliers de degrés, — en accroît énormément la force expansive; pour rester à la pression atmosphérique malgré une chaleur de 3,000 degrés par exemple, il leur faudrait un espace douze fois plus grand, soit 2,400 fois le volume de la charge. Or ils sont d'abord emprisonnés dans la chambre à feu, dont la capacité est encore diminuée par les résidus solides de la poudre : il en résulte une tension de 4,000 ou 5,000 at-

mosphères; les vents comprimés se révoltent et brisent les portes de leur prison, en chassant devant eux l'obstacle qui ferme l'issue. D'après la composition des gaz de la poudre, on voit que c'est en grande partie à l'acide carbonique qu'est due l'explosion. C'est le même gaz qui chasse violemment le bouchon d'une bouteille d'eau de Seltz, et l'on sait que ce léger projectile peut blesser, si le vase a été préalablement chauffé : c'est un vrai coup de canon en miniature. Pour se faire une idée de ce que représentent 5,000 atmosphères, il faut se rappeler que le poids dont l'atmosphère pèse sur tous les corps est d'un kilogramme sur chaque centimètre carré, — de 10,000 kilogr. sur 1 mètre carré. Or l'ouragan dans toute sa fureur ne produit qu'une pression de 283 kilogrammes sur la même surface, — à peine un trente-sixième d'atmosphère. La pression que supporte dans les premiers instans un boulet de canon, et qui le met en branle, surpasse donc jusqu'à 200,000 fois la violence de l'ouragan qui renverse des maisons et déracine les arbres.

Comment connaître la véritable température de la combustion qui déchaîne cette tempête? Pour s'enflammer, la poudre n'a besoin que d'une chaleur modérée, — 300 degrés tout au plus; mais son ardente haleine fait fondre le zinc, le cuivre jaune, les monnaies de billon et même le cuivre rouge; l'âme des pièces de bronze semble parfois se liquéfier dans un tir très vif et prolongé. Tout cela prouve qu'il doit se produire pendant quelques instans au moins une température voisine de 2,500 degrés. La mesurer directement est à peu près impossible; il faut la conclure de la quantité de chaleur cédée au milieu ambiant. M. Bunsen a fait à ce sujet en 1857 des expériences très précises avec l'assistance d'un jeune chimiste russe, M. Schischkof. D'après ces expérimentateurs, un kilogramme de poudre dégage en brûlant 620 calories, — de quoi échauffer de 620 degrés 1 litre d'eau, — et comme les gaz considérés absorbent cinq ou six fois moins de chaleur qu'un même poids d'eau pour s'échauffer autant, les 620 calories suffisent pour en élever la température à plus de 3,000 degrés.

Nous avons vu qu'il en résulte une tension de 4,000 ou 5,000 atmosphères, si les gaz sont confinés dans un espace plus petit que le volume de la cartouche (1). Cette pression se produit en un clin d'œil, pendant le court instant où la poudre s'enflamme et se con-

(1) Ces chiffres ne sont que des à-peu-près, car rien ne prouve que les lois physiques sur lesquelles se fonde le calcul restent applicables à des températures si élevées et à des pressions si exceptionnelles. La loi de Mariotte notamment doit être en défaut pour ces pressions. En outre, les phènomènes de dissociation viennent compliquer les raisonnemens fondés sur la nature des produits de la combustion.

sume; mais elle diminue aussi très vite pendant la détente desgaz qui se dilatent en poussant le boulet. Le plus ou moins de rapidité de la combustion doit évidemment exercer une grande influence sur la succession des pressions pendant le centième de seconde que le boulet met à franchir la longueur de l'âme : aussi a-t-on entrepris toute sorte de recherches pour arriver à connaître les conditions qui modifient l'inflammation et la combustion de la poudre de guerre.

Il est clair que la déflagration de toute une charge est un phénomène complexe, où il faut distinguer des effets très divers : d'abord ce qui se passe dans chaque grain pris isolément, ensuite l'influence du contact des grains plus ou moins tassés. Un grain de poudre de tir, gros comme une lentille, brûle à peine un dixième de seconde : c'est un globe de feu qui tout à coup enveloppe le grain, puis s'éteint, sans qu'on puisse voir comment l'ignition se propage. Pour faire durer ce phénomène plus longtemps, on a confectionné tout exprès des grains de 1 et de 2 kilogrammes, et ceux-là n'étaient consumés qu'au bout de plusieurs secondes; néanmoins la flamme les enveloppait toujours en un clin d'œil : tout ce qu'on a pu constater, c'est que la combustion s'opère ensuite par couches assez régulièrement. Avec des prismes découpés dans les galettes de poudre, on a trouvé des vitesses de combustion de 1 à 2 centimètres par seconde. La rapidité avec laquelle la flamme circule dans un tas de poudre grenée est beaucoup plus grande : le feu parcourt plusieurs mètres par seconde le long d'une traînée, et jusqu'à 25 mètres dans les tubes non remplis; ces expériences sont dangereuses, car les canons de fusil éclatent souvent. L'inflammation de la charge d'une arme à feu ne demande donc pas un centième de seconde. Cependant on a pu s'assurer que les poudres légères et à grains fins brûlent plus vite et dégagent plus de gaz que les poudres denses et à gros grains : l'action en est plus soudaine, mais aussi plus fatigante pour l'arme. De plus l'effet de ces poudres s'épuise plus vite que celui de la grosse poudre à canon, qui fait long feu, agit sur le boulet d'une manière plus soutenue, et produit finalement le même effet, tout en étant beaucoup moins offensive contre la culasse. Les pressions initiales trop brusques fatiguent l'âme sans nécessité, puisqu'il est possible d'imprimer au projectile la même vitesse par une impulsion graduelle et progressive : elles n'ont un avantage marqué que dans les armes courtes, où il faut se hâter d'agir sur le projectile avant qu'il ne quitte le canon. C'est pour ces raisons que le coton-poudre et les autres agens explosifs à effet brusque n'ont pas amené une révolution dans la construction des armes à feu. La forme de la charge contribue encore à ré-

gulariser les effets de la déflagration; le « chargement allongé, » qui est généralement adopté aujourd'hui, augmente la vitesse des projectiles en favorisant la circulation de la flamme. On sait enfin qu'on peut notablement ralentir l'inflammation de la poudre grenée en y mélangeant des poussières qui bouchent les interstices des grains : c'est un moyen de diminuer les dangers d'explosion dans les magasins; mais il faut ensuite tamiser la poudre avant d'en faire usage (1).

Comment mesurer exactement la force de cet agent dangereux? N'est-ce pas comme si on voulait attacher un dynamomètre à la patte d'un lion en fureur? On a cependant essayé. Il s'agissait d'abord de déterminer par l'observation directe la tension des gaz dans la chambre à feu. Les premières expériences sérieuses sont dues à un homme curieux à bien des titres.

Vers la fin du siècle dernier, Benjamin Thomson, comte de Rumford, « physicien et philanthrope, » dirigeait les ateliers de l'arsenal militaire de Munich. Après avoir servi dans l'armée anglaise pendant la guerre des États-Unis, il était entré au service de la Bavière, où il devint lieutenant-général, ministre de la guerre, directeur de la police, et où il fit des recherches sur le pouvoir nutritif des substances alimentaires, sur les moyens d'économiser le combustible, et sur une foule d'autres sujets dont le choix dénote un esprit d'une portée peu commune. Il vint plus tard se fixer en France, et épousa la veuve de Lavoisier. C'est lui qui, vers 1798, soupçonna la théorie mécanique de la chaleur en constatant l'échauffement du métal pendant le forage des canons. Pour démontrer que la source de la chaleur était bien le frottement, il imagina cette expérience : dans un cylindre de fer entouré d'eau, un cheval fit tourner un pilon pendant deux heures et demie, et au bout de ce temps l'eau entrait en ébullition. Tout le monde était émerveillé, et Rumford lui-même avoue que ce résultat lui causa un plaisir enfantin, « que j'aurais dû cacher, dit-il, si j'avais ambitionné la réputation d'un grave philosophe. » Ayant ainsi découvert une source inépuisable de calorique, il en conclut que la chaleur est du mouvement; mais il trouve ce procédé de chauffage peu économique, « car la simple combustion du fourrage d'un cheval donnerait plus de chaleur que n'en ferait naître son travail. » On voit combien Rumford approchait de la grande doctrine de l'équivalence, qui domine aujourd'hui les sciences physiques. Ses célèbres expériences sur la poudre ont été faites en 1792 avec un canon en

(1) On a proposé à cet effet une poussière de charbon de bois et de graphite, du verre pilé et d'autres substances.

miniature, placé verticalement, et dont la bouche était fermée par un énorme poids que l'explosion de la poudre devait soulever.

Avec une charge de 6 décigrammes de poudre, on n'obtint qu'un faible bruit, le poids fut à peine ébranlé; lorsqu'on le souleva au bout de cinq minutes, il s'échappa un jet de gaz, et l'âme du canon fut trouvée obstruee par une matière solide très dure qu'il fallut enlever avec un foret. Rassuré par ce résultat, on tripla la charge, — ce n'était encore que la charge d'un pistolet de poche à peine; cette fois le petit canon en fer forgé fut brisé et les deux morceaux lancés au loin. La tension des gaz qui avait produit la rupture du fer avait dû être de 55,000 atmosphères d'après l'évaluation de Rumford. Ce chiffre, il est vrai, résulte d'un raisonnement peu rigoureux; en tenant compte de toutes les conditions de l'expérience, le général Piobert a démontré que la pression n'avait guère dépassé 12,000 atmosphères. Dans les expériences ultérieures de Rumford, le poids qui fermait le canon cédait en effet à des pressions inférieures à 10,000 atmosphères. Néanmoins, toujours préoccupé du résultat qu'il a déduit de la rupture du petit canon, il force ses chiffres, et se trouve conduit à prendre 100,000 atmosphères pour l'effort maximum des gaz.

Parmi les expériences plus récentes qui ont été faites en vue de mesurer la tension des gaz dans l'intérieur du canon, il faut citer celles que le major Rodman entreprit en 1857, aux États-Unis, à l'aide d'un appareil de son invention et qui porte son nom. Le *poinçon Rodman* est un piston qui traverse un canal percé quelque part dans le corps du canon, et qui, poussé par les gaz, fait une entaille dans une rondelle de cuivre doux; la profondeur de l'entaille fait juger de la pression. Les résultats obtenus par l'inventeur sont assez décousus et n'inspirent pas grande confiance (1). Il est très rare de voir se produire en Amérique un travail scientifique vraiment sérieux; on y travaille trop vite, et on est trop facilement satisfait. Toutefois l'appareil du major Rodman repose sur une idée ingénieuse. On l'a perfectionné en Angleterre, en substituant à la rondelle qui reçoit l'empreinte du poinçon un petit cylindre de cuivre que le piston écrase lorsque la tige est poussée par les gaz qui se dilatent; c'est l'appareil connu sous le nom de *crusher* (écraseur). On peut l'appliquer en un point quelconque du canon après y avoir pratiqué une ouverture; on peut même le fixer au culot du projectile. De 1869 à 1871, la commission anglaise des substances explosives a fait de nombreuses expériences avec ces deux ap-

(1) Les pressions constatées étaient comprises entre 4,900 et 12,400 atmosphères.

pareils (1). On a enregistré ainsi des pressions qui dépassaient 5,000 atmosphères. Au centre de la culasse, le *crusher* accusait même jusqu'à 8,000 atmosphères; mais on ne doit voir là qu'un phénomène tout local, un effet irrégulier et exceptionnel. Assez souvent en effet, le tube intérieur en fer ou en acier qui forme l'âme de la pièce est graduellement affouillé par les gaz au point même où ces pressions maxima ont été observées, c'est-à-dire au centre du fond de l'âme; on y a constaté des érosions de plus de 6 centimètres.

La commission anglaise a fait l'essai comparatif d'une série de poudres à gros grains, parmi lesquelles la poudre R. L. G. (*Rifle large grained*), dont les grains irréguliers et très durs pèsent en moyenne 5 centigrammes, — la poudre *pebble*, à grains anguleux d'un noir brillant, d'un poids de 2 à 5 grammes, — la poudre *pellet*, à grains cylindriques en forme de pelote, pesant 5 grammes, — la poudre prismatique russe, dont chaque grain pèse environ 40 grammes. Dans le corps d'un canon de 8 pouces (20 cent.), on avait foré une série de canaux débouchant dans l'âme, par lesquels passaient des fils électriques en communication avec un chronoscope enregistreur; le boulet, en coupant les fils, télégraphiait lui-même son passage et le marquait sur le chronoscope. On obtenait ainsi l'image complète de la marche du boulet dans l'âme du canon : les espaces parcourus, les vitesses, et par un calcul fort simple les pressions. Rien n'est instructif comme les courbes qui résument les résultats de ces essais. On y voit la pression se développer presque instantanément et atteindre 4,690 atmosphères avec la poudre R. L. G. au bout de 1/50,000^{e} de seconde, quand le projectile s'est à peine déplacé de 1 centimètre 1/2, pour décroître ensuite tout aussi brusquement. Pour la poudre *pellet*, le maximum est de 2,730 atmosphères et arrive après un parcours de 11 centimètres; — pour la poudre russe, de 3,230 atmosphères, après 15 centimètres; — pour la poudre *pebble*, de 2,420 atmosphères seulement, après 20 centimètres. C'est la poudre russe qui agit avec le plus de lenteur dans les premiers momens. Malgré ces différences si frappantes dans le mode d'impulsion, ces poudres finissent toutes par imprimer à des boulets de 80 kilogrammes des vitesses d'environ 400 mètres, les charges étant de 14 à 16 kilogrammes. Seulement la poudre *pebble*, la poudre-caillou, fournit ce résultat avec la moindre pression maximum, par suite avec le moins de fatigue pour l'arme; aussi

(1) Malheureusement les indications de ces instrumens sont loin de mériter toujours confiance : les expériences instituées au champ de tir de Gavre ont montré qu'elles peuvent varier d'un coup à l'autre de 500 ou 600 atmosphères.

est-ce cette poudre que la commission préfère pour l'usage de la grosse artillerie.

Nous voilà loin des 100,000 atmosphères de Rumford qui troublent encore l'imagination de beaucoup d'écrivains spécialistes. Si nous nous contentons d'évaluer la pression initiale à 4,000 atmosphères, ce n'en est pas moins un poids de 4,000 kilos appliqué sur chaque centimètre carré, et le boulet d'une pièce de 12 subirait dans les premiers instans une *poussée* de 450,000 kilogrammes. Quelle est la loi qui lie ici l'effet à la cause, la vitesse du boulet à la pression du gaz? La vitesse du boulet peut se mesurer directement, par exemple à l'aide du pendule balistique, gros billot de bois qui sous le choc du projectile s'écarte plus ou moins de la verticale, et dont l'inertie amortit la fougue du mouvement qu'il s'agit d'évaluer. Depuis quinze ans, on a commencé à substituer à ce lourd appareil des enregistreurs électriques de divers systèmes (1) qui marquent les instans précis du passage des projectiles dans deux cadres-cibles formés d'un réseau de fils métalliques très fins. Il y a quelques mois, M. Deprez a indiqué un moyen encore plus simple, emprunté aux méthodes de M. Lissajous : on observe le boulet, muni d'une fusée, à travers une lunette attachée à un diapason qui vibre; la trace lumineuse semble alors former des sinuosités dont le nombre dépend de la vitesse de translation du projectile. Par ces divers moyens, on trouve que la vitesse des boulets peut dépasser 600 mètres (2), — c'est presque le double de la vitesse du son. Or en mécanique on appelle *force vive* d'un mobile le produit de la moitié de sa masse par le carré de sa vitesse, et on appelle *travail* d'une force le produit de l'effort par le chemin parcouru. L'unité de travail est le kilogrammètre, — 1 kilogramme élevé à 1 mètre de hauteur. La force vive du mobile représente le travail accumulé de la force motrice qui agit sur lui, qui le presse et le pousse, qui détruit son inertie : pour rester dans la métaphore familière aux contemporains de Leibniz, c'est la force morte des pressions vivifiée, convertie en mouvement du mobile, c'est la provision d'énergie qu'il emporte, la juste mesure de sa puissance; c'est son viatique qu'il pourra maintenant dépenser en œuvres d'industrie ou de destruction. La force vive d'un boulet de 10 kilogrammes lancé avec une vitesse de 300 mètres s'exprime par le nombre 46,000, l'unité étant le kilogrammètre : voilà l'énergie

(1) On a successivement employé les appareils électro-balistiques Navez, Le Boulengé, Schultz, etc.

(2) Les canons rayés en acier tubé, du calibre de 8 centimètres, fabriqués tout récemment à la fonderie de Nevers, impriment cette vitesse aux boulets de 4 kilogrammes $\frac{1}{2}$, à la charge du $\frac{1}{3}$, avec la poudre A_1 du Bouchet.

qu'il possède et la mesure de l'effort qu'il peut fournir. Il pourrait par exemple, lancé verticalement, s'élever lui-même à la hauteur de 4,600 mètres, si la résistance de l'air ne l'arrêtait pas en route bien avant cette limite; tiré contre un but, il exercera des efforts de pénétration proportionnés à son capital d'énergie.

La théorie mécanique de la chaleur est venue éclairer ces sortes de problèmes d'un jour tout nouveau. Nous savons désormais que la quantité de chaleur représentée par une calorie, si elle est convertie en travail, équivaut à 425 kilogrammètres. La chaleur développée par un combustible quelconque peut donc s'évaluer en unités de travail : on obtient ainsi ce qu'on nomme le *potentiel* du combustible. En admettant qu'un kilogramme de poudre dégage de 600 à 700 calories, on trouve pour la poudre un potentiel compris entre 250 et 300 tonneau-mètres (1). Le potentiel de la houille est 3,000, — c'est au moins dix fois celui de la poudre. Ces chiffres ne donneraient pourtant qu'une idée fort inexacte de l'importance relative des effets mécaniques que l'on peut obtenir des bouches à feu et des machines à vapeur : pour les réduire à leur vraie valeur, il faut tenir compte du *rendement* de ces moteurs. C'est qu'il y a toujours loin de la théorie à la réalité. Le travail disponible sur l'arbre de la machine à vapeur n'est qu'une faible fraction du travail fourni par le combustible; le reste se perd en résistances vaincues, en frottemens, collisions, fuites, échauffement des organes, et en fin de compte les faux frais du travail ont absorbé quatre-vingt-dix et quelques centièmes de la force mise en œuvre. Il en résulte que le rendement effectif d'une machine à basse pression n'est guère que de 1 ou 2 pour 100, et les machines à haute pression, avec condensation et détente, ne fournissent encore que de 6 à 7 pour 100 de travail utile. Les 3,000 tonneau-mètres de la houille se réduisent ainsi dans la pratique à 200 au maximum. C'est ainsi qu'en toute entreprise humaine l'effet final est le plus souvent dans une disproportion misérable avec les moyens mis en œuvre. On s'ingénie, on s'agite, on prépare ses engins, — *parturiunt montes!* Pour la poudre, le rendement est plus avantageux : avec les meilleures bouches à feu, il est d'un cinquième ou même d'un quart (de 20 à 25 pour 100), de sorte que l'effet utile d'un kilogramme de poudre peut s'élever à 50 et à 75 tonneau-mètres (2). En défi-

(1) Le tonneau-mètre représente 1,000 kilogrammètres; cette unité est plus commode lorsqu'il s'agit de chiffres élevés. D'après de nouvelles déterminations dues à M. Sarrau, la poudre de chasse fournirait jusqu'à 828, la poudre de guerre 760, la poudre de mine 555 calories, ce qui donnerait des potentiels de 358, de 329 et de 241 tonneau-mètres.

(2) En Italie, on a même obtenu, à la charge de $\frac{1}{10}$, avec la poudre anglaise dite

nitive, l'effet utile de la houille ne surpasse donc celui de la poudre que 3 ou 4 fois; mais la houille reprend tout son avantage, si l'on considère la valeur économique des deux agens. Un kilogramme de houille coûte 3 centimes et peut rendre jusqu'à 200 tonneau-mètres; pour obtenir le même effet, il faut brûler au moins 3 kilogrammes de poudre, qui reviennent à 6 francs.

Pour achever la comparaison de deux moteurs, il faut encore faire entrer en ligne de compte le temps qu'ils mettent à s'acquitter de leur besogne. Une distinction fort importante à faire, c'est celle du travail, — ouvrage, effet mécanique, — et de la puissance, de la vigueur de l'ouvrier. Le kilogrammètre est l'unité de travail, unité *mécanique*, indépendante du temps employé; le *cheval-vapeur*, — 75 kilogrammètres par seconde, — est l'unité de puissance, unité essentiellement *économique*. Autre chose est accomplir une fois un grand effort, ou travailler patiemment, d'une manière soutenue. Tel athlète ne vaudrait pas, comme ouvrier, un bon manœuvre; un cheval de course ne vaut pas un cheval de roulier au point de vue du travail. Cependant le cheval de course coûte cher à nourrir, à élever, à entraîner; il fournit une fois un effort exceptionnel, et dépense en quelques instans une immense provision de force accumulée : c'est un ressort qui se débande; c'est une explosion d'énergie, comme dans le cas de la poudre. On aurait tort d'atteler un cheval de course, ou de faire courir un percheron. De même, les agens explosifs ne paraissent pas destinés à jouer un rôle dans le domaine des moteurs industriels, et la vapeur ne sera peut-être jamais employée à lancer des projectiles, malgré les avantages qu'elle semble offrir sous le rapport économique. Pour imprimer à un boulet de 10 kilogrammes une vitesse de 400 mètres, il faudrait le travail d'un cheval-vapeur pendant dix-huit minutes, c'est-à-dire que l'on consommerait 400 grammes de houille, — la dépense serait de 1 centime, tandis que la charge de poudre coûterait 3 francs; mais la difficulté serait de réaliser le canon à vapeur.

De 1792 à 1793, on a fabriqué en France 10 millions de kilogrammes de poudre de guerre. En les supposant consommés dans le même temps, ce serait l'équivalent de 600 millions de tonneau-mètres, — de quoi transporter à 80 mètres de hauteur la grande pyramide d'Égypte. En y regardant de plus près, on trouve que le travail ainsi dépensé est bien moins considérable qu'il n'en a l'air. Deux années contiennent 60 millions de secondes; la poudre brû-

diamant, dans la carabine des bersagliers, un effet utile de 81 t.-m. Le coton-poudre a donné 124 t.-m.

lée à cette époque ne représente donc qu'un travail régulier de 10 tonneau-mètres par seconde, — à peu près 130 chevaux-vapeur. Toutefois n'oublions pas que la force requise pour lancer des boulets coûte beaucoup plus cher que les forces ouvrières.

Comment et pourquoi certains corps sont-ils explosifs? Comment mesurer l'énergie latente contenue dans la profondeur de leur substance, et qui sera, le cas échéant, mise en œuvre par les atomes, ces « géans déguisés, » comme les appelle un célèbre physicien? L'explosion a pour cause prochaine l'expansion des gaz qui sont mis en liberté par la décomposition de la matière détonante, et qui cherchent une issue. Le pouvoir expansif de ces gaz sera nécessairement proportionnel à leur masse et à la chaleur dégagée dans la réaction : plus ils seront abondans, plus ils se trouveront à l'étroit dans l'espace fermé où on les fera naître; plus la température s'élèvera, plus elle fera augmenter la tension. La masse des produits gazeux dépend de la constitution chimique du corps explosif : 1 kilogramme de poudre développe 200 litres de gaz, 1 kilogramme de nitroglycérine plus de 800 (1). La quantité de chaleur qui naît de la combustion représente une partie des énergies concentrées dans les ingrédiens du mélange explosif le jour où ils ont été fabriqués. La formation du salpêtre, de la nitroglycérine, du fulmi-coton, du picrate de potasse, a exigé une certaine dépense de travail moléculaire depuis les premières combinaisons d'élémens simples qui entrent dans la constitution du corps jusqu'à l'achèvement définitif du produit : c'est une mise de fonds qui se retrouve au moment décisif. Pour river ensemble les atomes d'azote, d'oxygène, de potassium, qui forment le salpêtre, les affinités ont dû accomplir un travail mécanique, bander pour ainsi dire un nombre infini de petits ressorts, qui se redressent dans l'acte de la combustion et rendent sous forme de chaleur une partie de l'énergie qu'ils tenaient en réserve. Plus la tension intérieure sera grande et plus l'éruption sera violente; vienne un choc ou une étincelle qui coupe les liens des atomes accouplés, aussitôt tout s'écroule, les gaz comprimés se déchaînent impétueux comme les vents enfermés par Éole, et les scories qu'ils abandonnent sont brûlantes comme la lave d'un volcan.

Les belles recherches de M. Berthelot sur les matières explosives ont beaucoup contribué à éclaircir ce côté de la question. Pour juger *a priori* de la puissance de tel ou tel composé, voici comment il procède. Passant de la formule chimique de la matière donnée à celle des produits de la combustion, que l'on peut généralement

(1) On suppose ici les gaz ramenés à zéro degré et à la pression atmosphérique.

prévoir, il calcule le volume des gaz qui sont dégagés et la quantité de chaleur qui est développée par la réaction. Le produit de ces deux nombres représente jusqu'à un certain point l'énergie de la détonation. Nous allons transcrire quelques-uns des chiffres de M. Berthelot : le premier représente toujours la chaleur fournie par 1 kilogramme de la matière considérée, le second le volume des gaz dégagés, et le troisième le produit de ces deux quantités; faute de mieux, il pourra servir de terme de comparaison pour la puissance explosive.

	Chaleur.	Volume des gaz.	Force explosive.
Poudre de mine..	509 calories.	0,173 litre.	88
— de guerre.	608 —	0,225 —	137
— de chasse.	641 —	0,216 —	139
Poudre à base de nitrate de soude. . .	764 —	0,248 —	190
— de chlorate de potasse..	972 —	0,318 —	309
Poudre-coton..	590 —	0,801 —	472
Acide picrique.	687 —	0,780 —	536
Picrate de potasse.	578 —	0,585 —	337
Mêlés de chlorate de potasse. Poudre-coton.	1420 —	0,484 —	680
Mêlés de chlorate de potasse. Acide picrique.	1424 —	0,408 —	582
Mêlés de chlorate de potasse. Picrate..	1422 —	0,337 —	478
Nitroglycérine..	1320 —	0,710 —	939

Ce tableau est fort instructif. On voit d'abord que la poudre de chasse est celle qui donne le plus de chaleur, c'est-à-dire le plus grand travail théorique : c'est une poudre vive ; néanmoins elle n'a guère plus de force exploisve que la poudre à canon. La poudre de mine, qui renferme beaucoup moins de nitre, donne aussi beaucoup moins de chaleur et moins de force. On pourrait donc croire qu'un excès de nitre augmenterait la force explosive : il n'en est rien; une poudre qui en renfermait 84 pour 100 au lieu de 75 développait, il est vrai, plus de chaleur, jusqu'à 673 calories; mais la force explosive tombait à 75. On se trouve ainsi ramené par tous les chemins à l'ancien dosage consacré par une expérience séculaire. Nous constatons ensuite que la poudre à base d'azotate de soude a plus de force que la poudre ordinaire à base d'azotate de potasse. Elle a été employée avec avantage aux travaux de l'isthme de Suez; elle serait aussi moins chère; malheureusement elle est lente à s'enflammer et est très hygrométrique, ce qui en rend la conservation difficile. La poudre au chlorate de potasse est une poudre brisante, à effet rapide : en même temps, elle est très inflammable et détone au moindre choc; la préparation de ce mélange a donné lieu, comme nous l'avons vu, à de terribles accidens (1). Un fait très curieux qui ressort des chiffres du tableau,

(1) Les balles explosives, dont l'horrible effet a été constaté en Angleterre par des

c'est que le chlorate de potasse ajouté à d'autres matières explosives a pour effet d'en doubler la chaleur de combustion; au point de vue de l'énergie, le résultat est moins frappant, parce que l'addition du chlorate diminue le volume des gaz dégagés. Néanmoins ces chiffres confirment les avantages que la pratique assigne à la nouvelle poudre formée de picrate et de chlorate à poids égaux.

Le fulmi-coton développe à peine autant de chaleur que la poudre; en revanche, il dégage une si grande quantité de gaz que son énergie initiale devient plus que triple de celle de la poudre. Dans les armes à feu, il faut une charge double de poudre ordinaire pour obtenir le même effet qu'avec le fulmi-coton; mais nous avons déjà vu que les propriétés brisantes de cet agent le rendent peu propre aux usages de l'artillerie. Quant à la nitroglycérine, si elle n'était pas si dangereuse, ce serait la force portative idéale, car elle brûle complétement, sans résidu, étant par elle-même très riche en oxygène, — elle développe deux fois plus de chaleur que la poudre, trois fois et demi plus de gaz, et sept fois plus d'énergie explosive, à poids égal; sous le même *volume*, elle aurait douze fois plus d'énergie. Il n'y a qu'un seul corps qui, d'après M. Berthelot, la surpasse en puissance théorique : c'est le protoxyde d'azote liquide, associé avec de l'éther ou d'autres carbures liquéfiés; ces mélanges fourniraient jusqu'à 1,400 calories, et leur énergie s'exprime par le nombre 1,000. Toutefois il paraît difficile d'obtenir l'explosion instantanée de semblables mélanges formés par des gaz liquéfiés.

Les mélanges gazeux détonans développent beaucoup plus de chaleur que les composés solides ou liquides : l'hydrogène et l'oxygène, en produisant 1 kilogramme de vapeur d'eau, dégagent 3,280 calories; les vapeurs d'éther ou de benzine en fournissent 2,400. Néanmoins on ne peut en faire usage dans la pratique, parce que les gaz changent à peine de volume en se combinant, et ne développent par conséquent que des pressions relativement faibles, 10 ou 20 atmosphères, — malgré la haute température de la combustion. Pour les employer, il faudrait d'abord les comprimer fortement, et les conserver dans des vases hermétiquement clos. Aussi a-t-on renoncé à rien attendre de ce côté.

On peut se demander maintenant quelle est l'importance du rôle que l'avenir réserve à ces sortes d'inventions, soit dans l'art de la guerre, soit dans celui de l'ingénieur. L'artillerie, dans le cours de cinq siècles, s'est laborieusement développée en vue d'utiliser les

expériences faites sur des cadavres de chevaux, et dont l'usage à la guerre a été proscrit par une convention internationale, étaient remplies avec une pâte formée de chlorate de potasse et de soufre.

propriétés de la poudre noire; on ne peut deviner ce qu'elle serait devenue, si ce développement eût eu pour point de départ une matière explosive telle que le fulmi-coton par exemple. Telle qu'elle est, elle a tout avantage à s'en tenir, pour les canons à grande puissance, aux poudres lentes à gros grains, qui permettent d'obtenir des effets balistiques étendus et réguliers avec des réactions relativement faibles contre les pièces et les culasses. Depuis le temps où « le traict d'un canon chargé de pouldre est de mille et cinq cents pas ou environ, » nous avons décuplé la portée des bouches à feu : on a fait des canons qui portent à 10 kilomètres et au-delà. Le poids des projectiles des plus gros calibres de la marine est vraiment respectable : le canon de 32 centimètres récemment adopté par la marine française pèse 35 tonnes et lance des boulets de 350 kilogrammes; le projectile du canon monstre de Krupp en pesait 500, et on peut, avec une charge convenable, imprimer à ces énormes masses des vitesses de 300 à 400 mètres. Les cuirasses des navires ne résistent point à de pareils moyens d'attaque. Des murailles de 80 centimètres en bois de chêne, revêtues de plaques en fer forgé d'une épaisseur de 15 centimètres, seraient traversées à la distance de 10 kilomètres par le boulet du canon de 32 centimètres, et à 500 mètres ce boulet perce des plaques de 35 centimètres d'épaisseur. Malheureusement, à mesure qu'on accroît la portée et les effets de pénétration, il faut aussi augmenter la résistance et par suite le poids des bouches à feu; les plus gros calibres cessent d'être portatifs, et ne servent qu'à la défense des côtes ou des places de guerre; enfin le prix de chaque coup devient excessif : il y a là une limite où il faut s'arrêter. Il ne s'agit plus ici d'accroître la force de l'agent d'explosion; mais l'on peut chercher à obtenir une poudre moins chère. Les choses se présentent autrement lorsqu'on réfléchit que l'emploi des cuirasses changera la tactique navale, et qu'il faudra revenir au principe des brûlots, en suppléant les bordées de boulets par des bâtimens-torpilles, des avisos armés de cônes explosifs, des engins destructeurs qui attaqueront l'ennemi à bout portant, tandis que les vaines démonstrations où l'on gaspille des projectiles « ne font trembler, comme on l'a dit, que le ministre des finances. » Pour de tels usages, la dynamite et ses analogues prendront peut-être une importance capitale. Il en sera de même dans le domaine du génie civil, où ces formidables moyens d'action, qui déplacent les rochers et renversent tout obstacle, promettent des économies de temps et de travail qu'on eût à peine rêvées autrefois.

FERNAND PAPILLON.

LA

POLITIQUE ALLEMANDE

A PROPOS DES GRÈVES D'OUVRIERS

On sait avec quel art les hommes qui ont fondé le nouvel empire d'Allemagne se sont emparés au moment décisif de toutes les influences qui pouvaient en assurer l'avénement. Si certains qu'ils fussent d'avoir pour eux l'avantage du nombre et la supériorité des armes, ils n'ont pourtant négligé aucun moyen d'agir à un degré égal sur les opinions et sur les intelligences. C'est ainsi qu'à côté de la campagne des soldats a eu lieu une campagne des savans, qui, emportés par la passion, ont mis à nu les écarts de leur science et les troubles de leur conscience : tristes déviations, dont les plus illustres n'ont pu se défendre, et qui pèseront longtemps sur leur renommée! On doit à ces déviations le crédit désormais bien établi dans les pays d'outre-Rhin de ce principe abusif, que devant l'intérêt bien démontré de l'état tout autre intérêt doit non-seulement céder, mais faire cause commune, et que la raison d'état ordonne au moins d'imposer silence à toutes les autres. Il n'y aurait dès lors ni philosophie ni morale qui eussent leur mot à dire quand l'état a parlé; il serait même interdit de se retrancher dans quelques réserves. Voilà pourtant des nécessités auxquelles ont souscrit des philosophes et des historiens comme Strauss et Mommsen, — souscrit, c'est peu dire, ils y ont applaudi avec un enthousiasme trop vif pour être sincère. Le docteur Jacobi a seul protesté : aussi l'a-t-il expié par quelques mois de prison.

Il n'y a plus à revenir sur ces débats, qui ont donné lieu ici à des joutes brillantes; c'est une part de nos tristesses passées sur laquelle il faut jeter le linceul de l'oubli. Ce qui en persiste, c'est

une nouvelle application de cette raison d'état qui du service de la politique a passé avec les mêmes formes impératives au service de l'économie politique. Il s'agit dès lors d'un des plus graves soucis du temps, de ces ligues d'ouvriers qui n'ont ni commencement ni fin, ne cessent en apparence que pour se reconstituer, ne disparaissent sur un point du territoire que pour se reproduire sur un autre. Rien de plus difficile à résoudre que le problème qui s'y pose, l'accroissement du salaire combiné avec la décroissance du travail, une rémunération plus grande en retour d'une besogne moindre; ce sont là deux termes qui semblent s'exclure, et qui, pour les patrons surtout, emportent la pensée d'une sorte d'incompatibilité. Et pourtant, dans quelque pays que l'on aille, quels que soient les groupes d'ouvriers que l'on interroge, les ateliers, les chantiers, que l'on visite, on y rencontre les mêmes prétentions, les mêmes vœux, et, quand les choses s'enveniment, les mêmes conflits. L'imitation, il est vrai, y est pour beaucoup. En général, c'est sur l'Angleterre que les autres états se règlent; les Anglais ont, dans la grande industrie, un droit d'aînesse qu'on ne saurait leur disputer; en bien ou en mal, ils font école. Émancipés les premiers, les premiers également ils en sont à chercher les termes d'une émancipation qui ne soit point abusive, et ils n'y emploient pas d'autre instrument que leur instrument familier, la liberté sans équivoque.

L'Allemagne n'y met pas la même franchise; le mot de liberté n'a pour elle qu'un sens douteux et se dénature dans les interprétations qu'on y mêle. Comme l'Angleterre, après l'Angleterre, elle a eu ses agitations d'ouvriers, ses émeutes et ses grèves. A diverses fois le marché de Leipzig en a été troublé; à Francfort, les démonstrations ont pris une violence telle qu'il a fallu les réprimer militairement. Çà et là, dans les parties mal liées du nouvel empire, éclate de temps à autre quelque suspension de travail, hier parmi les imprimeurs de la Saxe, aujourd'hui parmi les tisserands de la Silésie. Dans presque tous les cas, il y a un système en jeu, et au bout du système le nom d'un homme : pour les plus modérés, ce sera Schultze-Delitsch; pour les plus ardens, ce sera Lasalle ou un révolutionnaire de la même catégorie. Des établissemens libres, le mal gagne les établissemens qui ont un caractère demi-officiel et vivent en grande partie des commandes de l'état, comme les forges d'Essen en Westphalie. Certes aucun atelier n'aurait dû plus que celui-là échapper à la contagion des grèves : la nature des travaux, la composition du personnel, l'habileté de la gestion, semblaient l'en préserver. C'est Essen qui, dans le cours de la dernière guerre, a fourni l'artillerie en acier fondu qui a fait si bonne figure sur les champs de bataille et dans le cours du siége. Ni la faveur officielle,

ni la bonne renommée, ne manquaient donc à ce groupe de dix mille ouvriers, quand il a rompu avec ses patrons et mis en interdit pendant près d'un mois leurs forges et leurs hauts-fourneaux. Il est vrai que le salaire n'était qu'un prétexte et le déguisement d'un grief religieux, l'expulsion des jésuites, très influens et très populaires dans les provinces du Rhin.

Ainsi, en pleine veine de succès, l'Allemagne reconstituée comme empire s'est heurtée au même écueil que les grands et les petits états qui, dans les deux mondes, ont un rang en industrie. Comment a-t-elle porté ce souci, traité cet embarras, pris parti entre des prétentions difficilement conciliables? Dans les cas ordinaires, par des moyens plus évasifs que positifs, empruntés au régime prussien, des moyens de police, — dans les cas graves, par l'instrument du règne, la raison d'état. Il y a bien encore, dans les portions récemment unies à l'empire, quelques règlemens particuliers, des usages, des traditions, des tolérances locales, mais qui d'un jour à l'autre tendent à s'effacer sous le grand rouleau compresseur que la Prusse promène de frontière en frontière. Le nivellement définitif s'achèvera par les écoles et les casernes, qui tendent à supprimer de la vie d'un homme ce qu'elle a de facultatif pour y multiplier ce qu'elle a d'obligatoire. Suivons en effet le Prussien, en d'autres termes l'Allemand, et voyons jusqu'à quel point il s'appartient. A six ou sept ans, de gré ou de force, l'école le prend, et ne le lâche plus qu'à quinze. A peine a-t-il respiré librement pendant un petit nombre d'années, qu'un second engrenage le saisit, c'est le service dans l'armée. Ce service comporte pour l'individu quelques facilités d'option; mais il ne le conduira pas moins de l'armée active à la réserve, et de la réserve aux diverses catégories de la landwehr et de la landsturm. Les années s'écoulant, les noms et les uniformes changent, mais à tout degré l'assujettissement persiste; l'Allemand arrive ainsi presqu'aux confins de la vie, toujours dans les mains de l'état et debout au premier roulement du tambour.

Que ces habitudes constituent un progrès dans la marche des civilisations, c'est très contestable; mais la question n'est pas là. Il s'agit des ouvriers et des agitations d'ouvriers en vue d'obtenir de meilleurs salaires. Or il n'est indifférent ni pour les patrons, en butte à ces querelles d'intérêt, ni pour les gouvernemens, obligés parfois d'y intervenir, que les ouvriers aient, pendant de longues années, appris à obéir en d'autres circonstances et pour d'autres motifs, qu'ils se soient formés à la rude école de la discipline. La preuve est acquise qu'avec ces élémens et dans ces conditions les grèves sont plus courtes, plus inoffensives, et qu'elles cèdent en

général aux premiers arrangemens. Nulle part de ces violences qui vont jusqu'à effusion de sang, de ces processions turbulentes qui dévastent les parcs, comme à Londres, ou de ces actes odieux qui déshonorent l'industrie comme à Sheffield. Comme surcroît de garanties, l'Allemand professe un respect pour la police, qui semble en déclin à peu près partout, et, quels que soient ses griefs, il se renferme dans une protestation silencieuse. Voilà des qualités qui ne sont pas communes, et qui permettent d'agir sur ce peuple par des voies appropriées à son tempérament, le plus égal que l'on connaisse. L'Anglais a des colères, le Français des caprices qui trompent tous les calculs; l'Allemand reste en tout point et en tout temps conforme à lui-même; il sait se contenir quand il sent le plus vivement, et réfléchit avant d'agir. On conçoit dès lors à quel point lui répugne tout ce qui est révolte et défaut de concours; il a tellement et si longtemps subordonné sa volonté à celle des autres, qu'il évite toute occasion d'en ressaisir l'exercice : c'est une exception; il a hâte d'en sortir.

Pourtant ce tableau a quelques ombres. L'Allemand est docile, mais il est raisonneur. S'il obéit, c'est à la condition qu'on lui démontrera qu'il est fondé à obéir, et que rien ne manque à la démonstration. Cette tâche est dévolue à ses docteurs, et Dieu sait s'ils abondent. Au sujet des agitations d'ouvriers, ils se sont comptés un jour aux conférences d'Eisenach. Le lieu était bien choisi. Eisenach appartient à cette partie du grand-duché de Saxe dont Weimar est le chef-lieu. Longtemps l'Allemagne littéraire et philosophique en fit son siége de prédilection. On y voyait réunis au début de ce siècle, sous les auspices de la princesse Amélie, Goethe, Schiller, Herder et Wieland; c'est dans le voisinage d'Eisenach que se trouve le vieux château de Wurtzbourg, résidence des landgraves de la Thuringe, qui servit d'asile à Luther quand les foudres du saint-siége l'eurent frappé, et que la diète de Worms l'eut mis au ban de l'empire. On dit même que ce fut là qu'il commença la traduction de la Bible. Que de souvenirs chers à des Allemands et quel meilleur siége donner à des conférences sur les intérêts populaires! Rendez-vous fut donc pris à Eisenach vers la fin de l'automne dernier, et on y vit successivement arriver de toutes les parties de l'Allemagne les hommes qui par leurs études, leurs fonctions, leur nom et leur autorité étaient le plus naturellement designés pour donner à ces conférences un tour et un dénoûment significatifs. La réunion était compétente; elle aurait pu aboutir à un peu de bien, si elle avait eu le ferme désir de tenir un langage sincère au lieu d'un langage de convention. On va voir que c'est en ce point qu'elle a surtout failli.

I.

Lorsqu'à Eisenach les membres de la réunion se trouvèrent au complet, ils étaient cent cinquante environ, professeurs, députés du *Reichstag*, publicistes et fonctionnaires. De ce nombre, quelques noms se détachent; parmi les professeurs, MM. Wagner de Berlin, Schmoller et Mayer de Halle, Held de Bonn, Grosler de Rostock, Friederich d'Eisenach, Brentano, Hildebrand, — parmi les députés du *Reichstag*, MM. Von Wedel, Sombart et Eberty, — parmi les fonctionnaires, M. Engel, conseiller privé et chef du bureau de la statistique, — parmi les publicistes, MM. Max Hirsch et Franz Duncker. Un membre du *Reichstag*, M. Gneist, avait été nommé président; quelques secrétaires lui étaient adjoints, et dans le nombre les plus jeunes et les plus intelligens d'entre les industriels qui faisaient partie de la conférence. Somme toute, ni les lumières, ni une certaine indépendance, ne manquaient à ces savans, et dans son discours d'ouverture le professeur Schmoller ne manqua pas d'indiquer dans le sens de quelles doctrines cette indépendance allait s'exercer. Emporté d'un beau zèle, à qui s'en prit-il? A l'école de Manchester, c'est-à-dire à la plus large expression de la liberté; mais il faut citer ses paroles. « La lutte, dit-il, aujourd'hui engagée entre le capital et le travail, le danger encore lointain et cependant manifeste d'une révolution sociale, a depuis quelques années ébranlé dans bien des esprits la confiance trop absolue qu'on accordait aux idées économiques de l'école de Manchester. » Voilà une exécution sommaire dont ni Adam Smith, ni Jean-Baptiste Say, ne se relèveront. Détruire, soit; mais alors que fonder? La conférence d'Eisenach n'est point à court, et dit carrément leur fait aux gens de Manchester et à leurs pareils. A la liberté de l'Angleterre, elle préfère la discipline de la Prusse. Écoutez. « Les organisateurs de la conférence, ajoute le discours d'ouverture, ne veulent ni mettre sur un piédestal le droit individuel, ni faire de l'état une puissance tyrannique dévorant tout; au lieu de considérer l'état comme un mal nécessaire, ils le regardent comme un instrument moralisateur, comme un pouvoir bienfaisant destiné à intervenir dans cette guerre des classes où l'égoïsme se donne libre carrière sous nos yeux. L'état, dans son propre intérêt, dans l'intérêt général, doit protéger les faibles contre les forts. »

Voilà bien, dans toute sa candeur, l'économie politique allemande : l'état arbitre dans la guerre des classes et protégeant les faibles contre les forts. Croirait-on que de telles professions de foi aient exposé les hommes qui les débitent si résolûment à des soup-

çons sur le fond de leur pensée et à des qualifications malsonnantes? Il faut le croire, car le discours d'ouverture exhale là-dessus une plainte. « Ceux, y est-il dit encore, ceux qu'on appelle ironiquement *les socialistes de la chaire* ne prétendent pas renverser la science : ils reconnaissent les faits existans; ils ne s'élèvent pas contre la liberté des coalitions, mais ils réclament une enquête officielle sur le problème social, une législation sur le travail dans les manufactures, un inspectorat dans les fabriques, une banque d'assurances contrôlée par l'état à l'usage des ouvriers. » Suit la nomenclature, et elle est longue, de tout ce que l'état pourrait bien faire encore pour les classes qui vivent d'un travail manuel, des soulagemens à apporter à leurs misères, des institutions de prévoyance et de mutualité dont elles ont toujours éprouvé les bons effets, enfin, quand les grèves éclatent, des calmans qu'il convient de leur administrer pour combattre ces accès intermittens de la fièvre révolutionnaire, — le tout applicable aux provinces originaires comme aux provinces annexées, aux anciens comme aux nouveaux sujets de l'empire.

Tel est ce discours d'ouverture, où se résume la doctrine, si doctrine il y a, de ce que l'on nomme en Allemagne « les socialistes de la chaire. » Ce socialisme a le tort de ressembler à celui qui a prévalu en France dans le cours du dernier règne; il est trop officiel pour réussir auprès des ouvriers. Qui ne se souvient du temps où chez nous aussi l'empereur se présentait aux ouvriers les mains pleines de faveurs, prêt à les répandre sur eux, s'ils consentaient à les recevoir de lui? Aucun de ces essais n'a bien tourné. Les courtisans, qui sont toujours et partout les mêmes, veulent recommencer l'épreuve avec un autre empereur et sur les mêmes données, qui sont celles-ci : un homme gardant le dernier mot, et la raison d'état jugeant tout en dernier ressort. La chance au-delà du Rhin sera-t-elle meilleure? C'est à voir, et dans tous les cas ce ne sera qu'accidentel. Ni les hommes, il est vrai, ni les circonstances ne se ressemblent : l'Allemand est plus maniable que le Français, et l'empereur d'Allemagne a aux yeux de ses peuples un prestige récent qui manquait au nôtre; mais dans tout cela, quelque fond qu'on y fasse, il y a pourtant quelque imprévu. La couronne peut changer de main, la politique et la guerre, jusque-là si heureuses, peuvent dégénérer, enfin les défis successifs jetés à l'équilibre de l'Europe peuvent trouver un terme, et à ce moment, hors de toute influence accessoire, un peu de clarté se fera. Il sera aisé de reconnaître qu'il y a tout avantage à dégager l'état des attributions parasites dont on l'a longtemps surchargé, et qui augmentent, sans profit pour personne, la série de nos assujettissemens et l'échelle

de ses responsabilités. L'ouvrier comme individu ou les ouvriers comme groupe auront un jour à pourvoir eux-mêmes à leurs arrangemens sans que l'état ait à intervenir autrement que pour déférer aux tribunaux tout ce qui peut ressembler à des violences ou à des sévices.

C'est du reste l'instinct profond des ouvriers de tous les pays et de toutes les branches d'industrie de ne s'en remettre désormais à personne pour régler le prix de leur travail; ils ne comptent plus que sur eux-mêmes. Là où l'état s'impose soit par des pressions indirectes, soit par des injonctions directes, ils se résignent, sauf à prendre leur revanche quand ils en trouvent l'occasion. On s'en convaincra mieux en passant en revue les questions qu'ont successivement posées les conférences d'Eisenach et les développemens que leur ont donnés les orateurs. Ils tiennent pour acquises les concessions que la loi et la coutume ont accordées aux ouvriers, c'est là probablement ce que l'on nomme le socialisme des hommes de la chaire; mais s'agit-il de conclure, ces concessions s'anéantissent par des corrections contradictoires, et ce socialisme aboutit à une sorte d'effacement administratif. Il n'est pas de droit qui ne cède quand le nom de l'empereur se met de la partie. C'est dans cet esprit qu'on a examiné la loi sur le travail dans les manufactures, les ligues d'ouvriers et les grèves qui en sont la suite, tout ce qui se rattache au prix du salaire et à la durée de la journée, les divers modes des règlemens et la nature des rapports avec les patrons. Un fait à remarquer, c'est que l'Allemagne, qui dans plusieurs sciences a fait preuve d'originalité, n'a pas de science propre en économie politique. Tous ces problèmes que nous venons de rappeler sont ceux que l'Angleterre a depuis le début de ce siècle mis en circulation et dans une certaine mesure a fait pénétrer dans les lois et dans les mœurs. L'Allemagne en est encore à les agiter spéculativement, et, tout en raillant l'école de Manchester, elle lui emprunte toutes ses formules.

C'est le professeur Brentano qui, comme rapporteur, a résumé le débat sur le travail dans les manufactures. Naturellement c'est surtout de l'emploi des enfans qu'il s'est agi. Le professeur a tellement peur qu'on abuse d'eux qu'à peine permet-il que l'on en use. Voilà l'écueil ordinaire de ces sortes de discussions, quand elles se passent entre hommes qui n'ont pas mis la main à l'œuvre, cherchent surtout l'effet et veulent se distinguer par des excès de zèle. La déclamation se met alors de la partie et nuit aux causes que l'on prétend servir. Ce qui frappe dans le rapport de M. Brentano, c'est un luxe de précautions pour que l'enfant sous aucun prétexte ne soit distrait de l'école, et que la manufacture lui prenne le moins

de temps possible. On dirait que la manufacture n'est qu'un hors-d'œuvre, et qu'à y tenir sa place l'enfant déroge; c'est pourtant la manufacture qui lui donne un salaire et lui apprend son métier; mais qu'importe à un professeur? Non-seulement il réglera l'âge de l'entrée des enfans, le nombre d'heures de leur travail, les heures de repos, mais il voudra que ces heures soient fixées par des moyens réguliers et des horloges autorisées, et cela avec une précision telle qu'aucune erreur, aucun abus, ne soient possibles; ainsi seulement on aura la garantie qu'aucune minute n'est dérobée à l'école. Ce n'est pas tout aux yeux de M. Brentano; la surveillance des enfans dans les manufactures ne lui suffit pas, ne le contente pas : il veut que cette surveillance accompagne l'enfant à sa sortie et chez ses parens ou tuteurs, qu'aucun de ses actes n'y échappe, qu'il n'ait du matin au soir ni un écart ni une distraction, pas même une occupation supplémentaire. De là les propositions suivantes : 1° qu'il manque à la législation allemande sur les manufactures, pour répondre aux besoins existans, une mise en œuvre effective par des employés de l'état à titre fixe, 2° que cette législation a besoin d'interdictions plus larges s'appliquant aux heures du travail et une observance plus stricte des règles scolaires, qu'elle doit en outre s'étendre à toutes les branches d'activité industrielle où se produisent des inconvéniens analogues, 3° enfin qu'elle doit s'appliquer aux femmes mariées avec les distinctions qui seront nécessaires.

Sauf les minuties, il n'y a rien dans tout cela qui n'ait été depuis longtemps consacré par les monumens de la législation anglaise. Les Allemands, pour remplir leur programme, n'auraient qu'à les copier : ces monumens remontent très haut dans le siècle et ne s'arrêtent qu'à des années récentes. Ainsi c'est en juin 1802 que le premier sir Robert Peel présenta le bill célèbre qui limitait le travail des femmes et des enfans sous certaines conditions, dans certaines filatures. En 1833 paraît le premier des *factories act* (actes sur les manufactures), acte complet et efficace qui abaisse de vingt et un à dix-huit ans la limite d'âge pour le travail de nuit et étend l'intervention de la loi à toute espèce de filatures mues à la mécanique. Au-dessous de dix-huit ans, le travail est limité à douze heures avec une heure de repos, en tout soixante-neuf heures par semaine. La loi assure à ses protégés le repos du dimanche et des jours fériés; elle pose le principe salutaire que l'enfant auquel ses parens demandent un travail manuel avant l'âge de treize ans a droit, en échange, à une certaine instruction, et elle établit en sa faveur l'instruction obligatoire; enfin elle assure sa propre efficacité par la création d'inspecteurs spéciaux des manufactures.

Depuis ce premier acte, qu'on peut appeler fondamental, une

série de dispositions est venue, d'année en année, en assurer les effets, en combler les vides et en étendre les applications : en 1842, la loi qui règle la tenue des travaux souterrains et la police des mines, — en 1844, un *second factories act* qui élargit et fixe mieux les termes du premier. A une inspection insuffisante, la loi substitue alors une inspection sérieuse appuyée par des sous-inspecteurs et fortifiée par un bureau central qui doit recevoir avis de la fondation de toute nouvelle fabrique; en même temps, elle impose à certaines industries quelques précautions sanitaires soit pour l'aérage, soit pour la surveillance des machines. D'autres modifications sont également ordonnées. L'âge auquel les enfans peuvent travailler est abaissé de neuf à huit ans, mais en retour leur journée est réduite à six heures et demie ou sept heures, à moins qu'ils ne travaillent qu'un jour sur deux, auquel cas le jour de travail peut être de dix heures. En 1847, une dernière loi, que l'on a nommée le bill de dix heures, prescrit qu'après le 1er mai 1848 les femmes et les garçons au-dessous de dix-huit ans ne pourront travailler dans les *factories* que dix heures par jour ou cinquante-huit heures par semaine. Cette loi, qui d'abord ne touchait qu'une portion des ateliers, s'est étendue par la force des choses à tous les adultes, si bien qu'on peut aujourd'hui la regarder comme d'application générale dans toutes les populations des fabriques. On a en outre adjoint successivement à la nomenclature du bill d'origine des ateliers qui n'y figuraient pas : en 1860 les teintureries, en 1861 les fabriques de dentelles, en 1862 le blanchissage en plein air, en 1863 les toileries, les draperies, puis les boulangeries, en 1864 l'emballage, en 1865 les poteries, les manufactures de papiers peints, de capsules, de cartouches, d'allumettes, etc.

Cette série d'objets comprenait à peu près toute la grande industrie; restaient la moyenne et la petite : une fois l'instrument de surveillance créé, il n'en coûtait rien pour ainsi dire de s'étendre jusque-là. Dans cette intention, un bill de 1867, au lieu d'introduire une à une de nouvelles industries dans les cadres de l'inspection, dispose que tous les établissemens où l'on fond les métaux, où l'on fabrique des objets en métal, en caoutchouc, où l'on produit du papier et du verre, où l'on fabrique le tabac, où l'on imprime et où l'on relie, seront désormais considérés comme *factories*, puis, sans autre spécification, que tout établissement, quelle que soit son industrie, qui emploie plus de cinquante ouvriers dans une ou plusieurs maisons sera soumis aux mêmes prescriptions. Cette mesure n'était qu'une préparation pour mieux passer du travail en atelier à ce que nous nommons en France le travail en chambre. Une seconde loi de 1867 y pourvoit et règle la condition des *work-*

shops, qui semblent représenter assez exactement ce genre de travail, c'est-à-dire, aux termes du bill, « tous les établissemens où des femmes et des jeunes gens de moins de dix-huit ans auxquels l'état accorde une protection spéciale travaillent pour un patron. » Ici pourtant il avait fallu pour l'exercice de la surveillance transiger avec les coutumes. Les autorités locales étaient chargées de l'exécution de la loi et les inspecteurs de l'état avaient dû s'effacer devant des inspecteurs particuliers pris un peu au hasard et médiocrement payés. Les abus ne se sont pas fait attendre; il y a eu des plaintes, et le parlement en a été saisi; on a comparé les résultats entre l'inspection publique et l'inspection privée; cette dernière paraît avoir été condamnée. Il semble décidé que l'exécution des lois protectrices ne souffrira plus de disparates, qu'elle sera confiée aux mêmes personnes et retirée aux autorités locales, qui se sont montrées incapables d'y veiller.

Voilà du moins une chambre qui a quelque souci de ses prérogatives et ne recule devant aucune des difficultés de sa tâche. S'agit-il de protéger les faibles, elle en vient à bout par le seul jeu des institutions, tant elle les manie avec souplesse et habileté. Les hommes de cette trempe ne se donnent pas à un maître; ils se suffisent et suffisent à tout. C'est sur eux que les docteurs d'Eisenach devraient prendre exemple pour introduire dans leurs lois sur les manufactures cette suite de sanctions qui ont amélioré la loi anglaise et en font aujourd'hui un code complet. C'est également à eux qu'ils devraient faire des emprunts pour pacifier les différends qu'occasionne le règlement des salaires, et qui sont pour les parties en présence un dommage sans compensation. L'Allemagne n'a encore à choisir, dans le cours de ces incidens, grèves, coalitions, suspensions de travail, qu'entre les violences de Lasalle et les tempéramens de Schultze-Delitsch. Longtemps aussi l'Angleterre n'y opposa qu'une arme, celle du talion; à la désertion des ateliers, elle répondait par le congédiement forcé des ouvriers. De part et d'autre, on allait ainsi au pire jusqu'à ce que, de guerre lasse, vainqueurs et vaincus en vinssent à une capitulation onéreuse pour tous les deux. Dieu sait quelle somme de temps et d'argent s'est ainsi dépensée, et chaque jour se dépense encore! Un moment arrive toujours dans ces conflits de classes où les débats d'intérêt se changent en débats de vanité, les plus acharnés et les plus implacables de tous.

S'est-il produit là-dessus à Eisenach quelque idée nouvelle, quelque moyen de conciliation doué de quelque vertu? Nullement. La conférence déclare, il est vrai, que la liberté des coalitions est désormais hors d'atteinte; mais, quand il s'agit de définir la coalition

même, de fixer la limite où, devenue abusive, elle voit son caractère s'altérer et son droit s'éteindre, la conférence balbutie, et n'a plus ni le même aplomb, ni la même fermeté d'accent. L'hésitation persiste au sujet des associations d'ouvriers et des tolérances légales que le régime allemand leur accorde; autant d'orateurs, autant d'opinions souvent contradictoires. Ceux-ci penchent pour le système de coopération ou, pour parler plus clairement, de participation des ouvriers aux bénéfices des patrons; ceux-là ne voient dans cet arrangement qu'un avantage précaire où l'ouvrier est à chaque inventaire à la merci du maître qui le paie et doute plus ou moins de la sincérité des comptes qu'on lui rend, — controverses souvent reprises, jamais vidées, et qui sont destinées à mourir où elles sont nées, dans les brouillards de la spéculation. C'est là d'ailleurs que les Allemands se plaisent; ils aiment mieux discuter que conclure, et multiplient les opinions afin de n'avoir pas à s'expliquer sur les faits.

Les Anglais aiment mieux les faits, et sur ces deux points encore, — les unions des corps de métier et les grèves d'ouvriers, — ils donnent le branle au monde industriel. En réalité, il n'est point d'acte d'émancipation, en matière de travail manuel, dont ils n'aient été les initiateurs et les poursuivans infatigables. L'Europe étouffait encore sous l'étreinte des corporations, que déjà ils s'en étaient affranchis. A la fin du siècle dernier, la loi déclarait illicite, quel qu'en fût l'objet, toute société qui se composait de plusieurs branches correspondant entre elles, et en 1817 un *bill* nouveau soumettait à des restrictions sévères toute réunion de plus de 50 personnes. C'est le point de départ, la date du *sedition meeting act.* En 1824, cet échafaudage, debout de temps immémorial, tombe par le fait seul d'une dénonciation individuelle. Joseph Hume présente une motion au parlement pour demander l'abrogation de la loi qui punissait les ouvriers pour s'être entendus avec l'intention de se mettre en grève ou pour obtenir d'une manière quelconque une élévation de salaires. Il signale les abus et les inconvéniens de cet interdit jeté sur la faculté qui doit être laissée à tout homme de disposer de ses bras, il démontre les avantages qui naîtraient du système contraire, c'est-à-dire de l'usage licite de la liberté. La discussion fut ardente, mais sérieuse et élevée; le bon sens et la justice l'emportèrent sur les intérêts et les préjugés dominans. Ce fut toute une révolution. L'expérience la justifia dès le début, et les faits, en se succédant, ont confirmé la vertu du principe. Depuis ce temps, les Anglais ont appris à trouver le point précis qui doit séparer les actes permis des actes délictueux, et leur législation a eu pour but de ne jamais léser la liberté des uns en étendant celle des autres. C'est ainsi qu'ils

ont su définir à la fois les droits des patrons en regard de ceux des ouvriers, et en même temps les droits plus délicats et plus difficilement saisissables des ouvriers entre eux. Ici encore le temps et l'étude ont apporté de grandes améliorations à la première ébauche, et l'on peut suivre, dans le cours du siècle, le parlement se rectifiant et se complétant lui-même dans cette œuvre d'émancipation.

Les premières retouches ne datent pourtant que de 1859, c'est-à-dire après une expérience de trente-cinq ans. Il s'agit alors de s'accorder sur un détail qui dans le cours des grèves donnait lieu à des interprétations variables. La loi de 1824 défendait aux ouvriers en grève de *molester* ou d'*entraver* dans leurs travaux les camarades qui ne voulaient pas se joindre à eux. Que fallait-il entendre par ces mots? La loi de 1859 les définit et les restreint de la manière suivante : « les sollicitations pacifiques et raisonnables ayant pour but de persuader à d'autres, sans aucune menace ni intimidation directe ou indirecte, sont déclarées légales. » En 1867, nouvelle difficulté d'interprétation à propos d'une grève de tailleurs. Cette fois la difficulté concerne des ouvriers et des maîtres. De part et d'autre, il est question d'une mise à l'index; pour les ouvriers, c'est l'équivalent de ce que notre code nomme des *damnations*, et ce que les Anglais désignent par le *picketing* et le *rattening*, ce qui veut dire les cordons de surveillance établis autour des ateliers des patrons ou le vol des outils commis au préjudice des ouvriers qui se refusent à entrer dans une grève; pour les patrons, c'est l'usage des *black list*, des listes noires qui impliquent un refus de travail pour les ouvriers qui y figurent. Dans ce conflit, ce n'est pas la loi, c'est la jurisprudence qui en a décidé; dans les deux cas, au banc de la reine et aux assises, elle a donné gain de cause aux patrons. Enfin le 29 juin 1871, le même jour où fut voté le bill qui donna aux *trades-unions* (unions de métiers) une existence légale, survint un autre bill qui en était comme la garantie. Le parlement sentit en effet qu'en reconnaissant officiellement ces puissantes organisations il convenait d'assurer une protection plus efficace aux individus isolés qui refusent de s'y associer. Des exemples nombreux tendaient à établir qu'il y avait lieu de les protéger sérieusement contre la pression morale de leurs camarades. Tel est l'objet de ce bill, où les menaces, les violences, le *rattening*, le *picketing*, sont définis de la manière la plus précise et punis de façon à en prévenir le retour.

II.

Si maintenant, du milieu de ces réformes législatives accomplies dans l'intérêt des ouvriers, on veut dégager ce qui appartient à juste titre aux Allemands, c'est M. Schultze-Delitsch que d'abord on rencontre, un homme de bien et un esprit porté aux découvertes. Il n'y a plus à rappeler celle qui a honoré son nom, les *Genossenschaften*, sortes de banques de prêt ou de sociétés coopératives qui ont fait le tour des provinces allemandes; M. Schultze-Delitsch est sur la voie d'une autre fondation, les *Gewerkvereine*, qui seraient pour l'empire d'Allemagne l'équivalent des *trades unions*, et prendraient ainsi une consistance légale. Le *Reichstag* en a été saisi, et a nommé une commission pour l'examen du projet; la conférence d'Eisenach s'en est également occupée. La commission du *Reichstag* en adopte les dispositions principales; un seul changement a été demandé, le même qui a partagé la commission de la chambre des communes : c'est celui qui interdit aux *trades-unions* de consacrer aux grèves les fonds rassemblés dans un autre dessein. En revanche, la conférence d'Eisenach a maintenu la rédaction de M. Schultze-Delitsch. Il convient d'ajouter qu'en dernier lieu le parlement anglais est revenu sur cette clause, à cause des difficultés de l'exécution.

Un autre point sur lequel l'attention du *Reichstag* a dû se porter est l'arrangement amiable des grèves. Diverses combinaisons ont été mises en avant : les unes reposent sur une participation aux profits, les autres sur un arbitrage dans des conditions déterminées. L'arbitrage est surtout en faveur auprès des députés, et la conférence d'Eisenach a dû faire une grande place à ce grave sujet. Parmi les combinaisons qui ont obtenu le plus d'accueil est celle qui constituerait une sorte de conseil mixte composé en nombre égal d'ouvriers et de patrons, et départagés par un président désintéressé dans ces questions, mais investi d'une magistrature locale. A ces conditions, la sentence rendue devrait obliger les contendans. Le choix des arbitres ne se ferait pas d'ailleurs indistinctement et au hasard : pour les patrons comme pour les ouvriers, il y aurait des élections de corps, et les pouvoirs devraient être renouvelés chaque année. Les parties engagées dans le différend pourraient en outre exercer des récusations limitées en nombre et sérieusement motivées. On aurait ainsi de véritables tribunaux, fondés à rendre leurs décisions exécutoires toutes les fois que leur arbitrage aurait été accepté par le fait de la délégation qui les constitue. Il serait à désirer qu'un de ces projets aboutît à une sanction définitive; aucun intérêt n'est plus urgent que cette

pacification des industries. Peut-être y arriverait-on également dans les ateliers où les prix ne subissent pas de fortes variations par l'adoption des tarifs délibérés en commun, et qui resteraient en vigueur pendant un temps déterminé.

Il nous reste à toucher une dernière question, où la conférence d'Eisenach ne s'est inspirée que d'un intérêt allemand, et où elle n'a pas eu à prendre des leçons de l'Angleterre : c'est la question des loyers. Au fond, aucun principe n'est ici engagé, du moins s'est-on bien gardé d'en engager aucun. Le débat n'a porté que sur un fait local, particulier aux grandes villes allemandes, principalement à Berlin. On sait quelles réclamations y a dernièrement soulevées le renchérissement des loyers par suite d'un accroissement soudain et peut-être excessif de la population. La Prusse, devenue le centre d'un empire, supporte les conséquences de ses nouvelles grandeurs; elle a si largement étendu ses conquêtes, elle s'est si brusquement arrondie, qu'il faut, bon gré mal gré, qu'elle donne d'autres proportions à l'enceinte de sa capitale. De toutes parts lui arrive un surcroît de cliens; il faut les loger, pourvoir à ce besoin imprévu, et de telle façon que ceux qui sont nantis n'aient pas à souffrir de l'affluence de ceux qui sont à nantir, que pour tous la dépense à faire ne soit point au-dessus des ressources, et qu'on leur donne aussi économiquement que possible des logemens appropriés à leur condition. C'est là un problème qui n'est ni simple ni facile à résoudre, d'autant moins facile et simple que la population dont il s'agit est des plus remuantes que l'on connaisse, et que l'intérêt même de l'empire, c'est-à-dire la raison d'état, qui est souveraine, est en jeu dans la solution à intervenir. Voilà sous l'empire de quelles circonstances la question se présentait aux conférences d'Eisenach et à quelles conditions elle pouvait tenir convenablement sa place dans le programme tracé par des mains officielles.

Pour bien en marquer la provenance, ce fut M. Engel, conseiller privé, qui l'introduisit, mais il céda presque sur-le-champ la parole au député Wagner, qui eut les honneurs de la discussion. La thèse était familière à ce député du *Reichstag*; il l'avait agitée, pour se former la main, dans une lettre publique adressée à M. Oppenheim, le banquier probablement, et lui avait donné des proportions et une forme singulières. Après avoir insisté sur l'importance des devoirs que venaient de créer à la capitale de l'empire une situation nouvelle dans l'histoire et la nécessité d'élever des constructions qui fussent en rapport avec ses destinées, il n'aboutit à rien moins qu'à la demande d'une expropriation générale des propriétaires urbains par la commune ou par l'état. D'après lui, ce moyen était le seul qui permît d'apporter quelque harmonie

dans les plans et quelque économie dans la dépense, d'adapter à chaque classe de la population et presqu'à chaque ménage le logis qui lui convenait en tenant compte des habitudes, des goûts et des fortunes. Comme on le pense, une semblable proposition ne manqua pas de contradicteurs; l'auteur lui-même se vit obligé de battre en retraite devant son œuvre et de la tempérer par toute sorte de commentaires conditionnels, ce qui fit dire plaisamment au député de Wiesbaden, M. Karl Braun, comme résumé du débat : « Chacune des idées émises par le professeur Wagner est comme un buffle farouche; heureusement le buffle porte un anneau dans le nez et un enfant pourrait le mener à l'étable. » Cette fois encore le buffle fut mené à l'étable; le professeur Wagner se résigna à comprendre que la Prusse n'est pas mûre encore pour s'identifier aux imaginations de Charles Fourier, et qu'on viendra difficilement à bout de convertir Berlin en un vaste phalanstère.

On le voit, quand l'économiste allemand se sent hors de la raison d'état, il perd le juste sentiment des choses et tombe volontiers dans les fantaisies. Celle-ci est d'une gaîté douce qui ne peut amener aucun orage ni troubler aucune opinion. Elle donne pourtant à penser sur l'état de la science en Allemagne, si elle a été prise au sérieux par l'auteur, et n'est pas une raillerie à l'adresse de nos constructeurs de capitales. Dans tous les cas, le nom même que porte l'économie politique dans les universités situées au-delà du Rhin suffirait pour la rendre suspecte; on la comprend dans une rubrique qui sonne mal, celle des sciences de l'état, l'équivalent de sciences administratives. Or l'économie politique est une science de principes plutôt que de faits, de discussion plutôt que d'administration. L'étiquette est donc fausse et n'a pas peu contribué à troubler les jugemens qui en ont été portés chez nos voisins. Un homme surtout a mis son talent, qui était réel, à propager cette équivoque non-seulement en Allemagne, d'où il fut injustement banni pour ses opinions politiques, mais dans les États-Unis d'Amérique, où il séjourna pendant un long exil. C'est le docteur List, né en Souabe, et qui, dans un traité en deux volumes, a donné à ces sciences de l'état ou soi-disant telles un air de parenté avec l'économie politique, et a essayé d'élever autel contre autel. Cette confusion, les disciples de List, mort depuis longtemps, l'ont maintenue et mise au service de l'idée historique allemande, introduite dans les gymnases et dans les chaires, si bien qu'aujourd'hui elle fait partie de l'existence en commun de ces provines confondues par la guerre, et ne peut pas plus s'en détacher que le casque à pointe et l'hymne du *Vaterland*.

LOUIS REYBAUD.

REVUE LITTÉRAIRE

LE ROMAN RÉALISTE ET LE ROMAN PIÉTISTE.

Chaque génération littéraire choisit une forme entre toutes, appropriée au génie de l'époque, et la cultive avec plus de soin et plus de succès. Il est certain que le roman a été cette forme pour la France du XIXe siècle. C'était là un genre presque nouveau, plus ouvert et plus riche que la comédie, plus apte à se plier aux émotions comme aux philosophies personnelles, où la poésie lyrique trouvait place, et place aussi l'histoire. Pour ces raisons et d'autres encore, le roman fut à la mode. Les politiques aussi bien que les critiques et les poètes payèrent leur tribut à la divinité du jour, et cette vogue correspondait si exactement à l'esprit du temps qu'elle dure encore après quarante années. Une critique sérieuse des romans contemporains est donc plus qu'une simple étude de littérature, car, s'il est vrai de dire que notre goût relève de nos mœurs et les reproduit, de même et plus profondément encore les tendances des auteurs connus expriment les vices et les vertus qui élèvent ou abaissent la nation tout entière.

Les romanciers nouveaux, par suite du succès même de leurs prédécesseurs, ont un lourd héritage à porter. Parmi les maîtres aujourd'hui silencieux ou disparus, lesquels continueront-ils? L'antithèse éternelle qui se dresse devant toute œuvre de création humaine, l'antithèse de l'idée et de la matière, de l'âme et du corps, de la personne libre et du monde soumis au lois nécessaires, n'a pas été sans laisser sa trace dans le domaine de la fiction romanesque. De quel côté se rangeront les jeunes écrivains? Envelopperont-ils une thèse dans leur drame, ou bien étudieront-ils l'homme pour l'homme, indifférens au blâme ou à l'éloge, curieux uniquement de composer un chapitre de psychologie? Se détacheront-ils des souffrances publiques pour jouir de beaux rêves, ou bien

leur livre sera-t-il une action? serviront-ils un parti? Qu'ils le veuillent ou non, ces questions s'imposent à eux, tant l'art de nos jours a de justes exigences, et tant les modèles sont divers. *Mauprat,* qui démontre une idée, est un chef-d'œuvre; au contraire, Mérimée a raconté la *Chronique de Charles IX* et *Colomba* d'une façon tout impersonnelle, sans y rien mêler de ses sentimens ou de ses doctrines. D'autres, moins corrects et moins sobres, ont été plus avant encore dans cette manière, qui s'inquiète peu du bien ou du mal, pourvu qu'elle représente vivement les passions. Que choisir? Chacune de ces théories peut se recommander d'un nom célèbre, et il semble que l'hésitation soit permise. Elle ne l'est plus désormais; dans les circonstances douloureuses que nous traversons, c'est un devoir, un devoir absolu pour les romanciers qui prennent l'art au sérieux, de répondre à certains besoins de nos intelligences et de nos cœurs.

Vous êtes-vous demandé parfois comment serait imaginé le roman idéal qu'il vous plairait de lire aujourd'hui pour vous reposer un moment des tristesses contemporaines? D'abord il devrait être humain, et par ce mot nous entendons qu'il dédaignerait les créations monstrueuses dont nous obsèdent les réalistes. Comme nous voulons un apaisement, il respirerait l'amour d'une existence meilleure, plus simple que notre vie moderne, toujours si agitée. Pour avoir trop étudié les caractères compliqués et raffinés, nous perdons le sens exquis des belles natures, les excès seuls nous semblent réels. Le roman que nous désirons se soucierait donc peu de peindre des fous ou des malades, il retrouverait la beauté dans l'étude des choses saines et des sentimens nobles. Ce roman aurait pour charme une entière sincérité. Sans dissimuler le mal, il ne l'exagérerait pas au point de l'étaler seul en pleine lumière. Comme il se souviendrait qu'un désordre immense est au fond des âmes, il chercherait à dégager la loi qui gouverne les passions humaines. Il faudrait, en un mot, qu'il pût porter en épigraphe cette pensée de George Sand : « on peut définir passion noble celle qui nous élève et nous fortifie dans la beauté des sentimens et la grandeur des idées, passion mauvaise celle qui nous amène à l'égoïsme, à la crainte, et à toutes les petitesses de l'instinct aveugle. »

Un tel livre ne saurait se passer d'une forme accomplie. « Le mauvais goût mène au crime, » dit Mérimée; sans pousser le purisme à cette extrémité, il est permis de considérer la langue française comme une propriété inviolable, nationale, si l'on peut dire, dont il faut à tout prix conserver la beauté. La perfection de la forme est pour les mauvaises doctrines une sorte de pureté qui les empêche de descendre trop bas, pour les idées grandes un achèvement. Les esprits délicats sont aisément épicuriens, il importe de ne pas les effaroucher par la négligence ou la vulgarité de l'expression. Enfin, si le roman dont nous par-

lons quittait les hautes cimes de l'art pour vivre de notre vie moderne et combattre nos combats, sa règle devrait être celle-ci : ne se soumettre à aucune coterie, et, soucieux de la France avant toutes choses, travailler à détruire les haines civiles qui nous ont désunis même en face de l'ennemi. Tel est en effet le rôle du poète,

> Et non pas de pousser à des rébellions
> Tous ces mauvais instincts, bêtes fauves de l'âme,
> Que l'on déchaîne aux jours des révolutions.

En essayant le portrait du roman idéal qui conviendrait à l'heure présente, nous avons retracé en même temps les devoirs auxquels ne saurait se soustraire aucun écrivain qui se respecte : la vérité humaine et morale, le souci du style et le patriotisme; mais « tout ce qui est beau est aussi difficile que rare, » nous nous en convaincrons une fois de plus en parcourant les romans que nous avons choisis parmi les ouvrages publiés dans ces derniers temps.

I.

La première impression qu'on éprouve à la lecture de ces romans, il faut le dire tout d'abord, c'est le regret de n'y rien trouver d'original, ni dans la pensée ni dans le style. L'imitation domine, et la pire des imitations, celle qui se fonde sur des principes faux d'esthétique et se donne une apparence d'école. Ce résultat est surtout inévitable après que certains écrivains ont obtenu par des hardiesses équivoques une renommée de mauvais aloi. On voit alors affluer les imitateurs, convoitant le même succès et s'attachant aux mêmes procédés. C'est aussi le moment où apparaissent les défauts de la conception première, les disciples ayant l'habitude de mettre à nu les vices du système, que l'inventeur avait parfois dissimulés sous le prestige de son talent. Aujourd'hui nous assistons à ce spectacle. Que n'a-t-on pas écrit pour défendre le réalisme, ou du moins ce qu'on entend par ce mot! L'horreur des thèses, l'indifférence à la moralité des héros, ont passé pour des vérités scientifiques. La théorie des milieux a été considérée comme un dogme, et c'était une loi de décrire les ameublemens, les vêtemens, les maisons, les villes, le ciel, le tempérament. Les partisans de cette doctrine citaient, pour la justifier, deux ou trois noms fameux; mais les imitateurs sont venus, ils ont développé insolemment les conséquences des principes, et nous pouvons voir aujourd'hui où elles aboutissent dans les livres de quelques écrivains, très différens sans doute, presque opposés même, qui semblent toutefois s'être concertés pour mettre en pleine lumière les ridicules ou les insuffisances de leur système.

Les trois romans de M. Zola, que l'auteur intitule avec une singu-

lière prétention *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire,* échappent à une analyse serrée de près. *La Fortune des Rougon,* la première de ces trois études, est composée de quatre romans entrelacés et confondus, qui se présentent tous sur le même plan. Une famille nombreuse et pauvre, mi-ouvrière, mi-bourgeoise, les Rougon-Macquart, habite Plassans, petite ville imaginaire du midi, et se trouve mêlée aux événemens qui suivirent le coup d'état de décembre 1851. L'auteur explique longuement par quelles épreuves les membres divers de cette famille sont arrivés, qui à soutenir les Bonaparte, qui à dédaigner toute politique, qui à défendre la république par enthousiasme ou nécessité, et, dans la pensée de M. Zola, chaque opinion suppose une vie particulière qu'il essaie de reconstruire avant d'engager les acteurs dans le drame de la fin. Après le triomphe, *la Curée.* Ceux des Rougon qui ont vaincu en province s'abattent sur Paris. Eugène, l'un d'eux, est ministre. L'autre, Aristide, change de nom; il se fait appeler Saccard pour jeter de l'ombre sur son passé politique, épouse une riche héritière déshonorée, Renée Béraud du Châtel, dont les débordemens se déchaînent à travers les salons et les mauvais lieux de Paris. La troisième étude s'appelle *le Ventre de Paris,* et nous introduit aux Halles centrales. Une des cousines d'Aristide, une Macquart, Lisa, y représente la famille. C'est l'histoire de Florent, un proscrit du 2 décembre, qui s'est échappé de la Guyane, et qui, l'esprit plein de rêves humanitaires, poursuit l'organisation d'une société secrète. Trompé par ses complices, qui sont des espions, persécuté par Lisa, sa belle-sœur, dont il trouble la vie paisible, dénoncé par toutes les femmes de la halle, qui haïssent cet *homme maigre* d'une haine instinctive, il est enfin arrêté par la police et pour la seconde fois déporté. — L'auteur nous promet d'autres récits qui nous mèneront jusqu'à Sedan; nous n'en demandons pas tant pour apprécier la manière de M. Zola, ces trois volumes suffisent.

C'est une vérité reconnue que le style révèle la qualité même et la nature intime d'un esprit; à ce point de vue, dès l'abord M. Zola nous apparaît comme un homme pour lequel le monde intérieur n'existe pas. Il serait malaisé d'imaginer une façon d'écrire plus sensuelle et plus dépravée. C'est pitié de voir à quels excès il condamne cette langue française dont un poète a dit qu'à la parler

Les femmes sur la lèvre en gardent un sourire.

Par comparaison, les peintures les plus hardies des poètes matériels, qui se sont appelés les païens modernes, sembleraient chastes. Ceux-là du moins recherchent la beauté de la forme, et l'œil qui saisit cette beauté est un sens intellectuel. M. Zola ignore absolument ce que peut

être le dessin; à vrai dire, il ne s'en inquiète pas, bien qu'il décrive sans cesse. Aussi ne voit-il jamais et ne fait-il jamais voir les objets. Ses descriptions sont des manières d'hymnes à la vie, et tout lui est prétexte à enthousiasme. Au marché, les pyramides de fruits le ravissent. Il entend les odeurs des fromages *chanter des symphonies*. Les tas de poissons amoncelés lui arrachent des larmes d'admiration; il les compte tous, les soles, les bards, les anguilles, les plus inconnus comme les plus fameux, et chacun d'eux lui fournit une strophe dans cette ode qu'il entonne religieusement. A de certains momens, cette folie est telle qu'elle aboutit à des étonnemens enfantins devant les objets les plus vulgaires. Que dire des descriptions de *la Curée?* Les teintes de la chair, les rondeurs ou les maigreurs des épaules nues, le bruissement des étoffes, les soupers où le lustre flamboie et enveloppe comme d'une parure de diamans les tables chargées de cristaux, tout est sujet d'exercice pour ce style savant en débauches. On ressent à cette lecture l'impression de je ne sais quel panthéisme parisien, et sans cesse les descriptions, soupers ou étalages, salons ou boutiques, aboutissent à des comparaisons sensuelles qui révoltent. Jamais un mot qui parte de l'âme n'atteste la présence d'une pensée. Le verbe et le substantif, ces mots sévères, ces muscles et ces os de la phrase, sont bannis, ou plutôt perdus dans la surabondance des adjectifs. Toute la littérature maladive des vingt dernières années a laissé sa trace dans ce style, et après quinze pages d'une pareille lecture on éprouve le besoin réel de relire quelque auteur du temps où la langue française était encore cette *gueuse fière* dont Voltaire a si bien parlé. — M. Zola du reste nous avait avertis. Il est philosophe et matérialiste. A ses yeux, la vertu et le vice sont des produits physiologiques d'accidens nerveux et sanguins. Nous ne nous arrêterons pas à relever pour les discuter des assertions dont l'apparence scientifique n'impose plus qu'aux ignorans, et nous rechercherons tout de suite comment M. Zola conçoit et exécute les caractères.

S'il ne s'agissait que de M. Zola, un seul mot suffirait. Tous ses héros se rangent en deux classes : les uns, Saccard, Renée, Maxime, sont des misérables, hideux d'impureté ou de cupidité, — les autres, Sylvère et Florent, des enfans malades qui marchent dans un rêve, et s'attendrissent sans cesse sur des idées fausses. Malheureusement la théorie vient de plus haut, elle séduit beaucoup d'esprits superficiels, et vaut la peine qu'on en indique le péril. Que le lecteur réfléchisse un moment sur la définition d'un caractère; il n'en trouvera pas de meilleure que celle-ci : la marque imprimée en nous par la lente succession des habitudes. Qui comprend la théorie de l'habitude comprend celle du caractère, qui se trompe sur l'une se trompe sur l'autre. Or c'est un fait acquis aujourd'hui à la psychologie la plus élémentaire qu'un double courant d'habitudes se crée en nous : les unes, passives, viennent tout entières des

impressions subies, — les autres, actives, ont été produites par l'effort intérieur et la lutte contre les difficultés. Les premières dépravent l'organisme, les secondes l'affinent et le perfectionnent; les premières relient l'homme à la nature et l'y absorbent, les secondes l'affranchissent de l'instinct et créent la personne morale. Au XVIIe siècle, c'est seulement cette façon de vivre que concevaient les spiritualistes cartésiens, pour qui toute passion était une pensée (1). Au contraire les naturalistes du XIXe siècle ont aperçu l'action des milieux sur l'homme, et cette découverte a semblé si neuve, si décisive, que pour un grand nombre de romanciers les tempéramens ont remplacé les âmes.

Tel que nous l'a montré son style sensuel, violent, ignorant des idées, M. Zola devait se perdre dans le monde des impressions matérielles. Il n'y a pas manqué; il en est venu à croire que, pour créer un caractère, il suffit de décrire les meubles, les tapis, les robes, les étoffes, toutes les choses au milieu desquelles un personnage est placé, toutes les jouissances et toutes les douleurs que peut lui procurer une existence purement physique. Le type de ces créations fausses est cette Renée du Châtel, le principal personnage de *la Curée*. M. Zola ne s'est pas contenté de choisir le sujet le plus scabreux, il y a insisté avec une complaisance telle que nous pouvons à peine indiquer ici l'aventure criminelle qui fait la matière de tout un roman. Nous l'essaierons cependant en priant le lecteur de nous pardonner les détails où l'on nous contraint d'entrer. Renée est la fille d'un vieux magistrat, Béraud du Châtel; privée de sa mère, elle vit au couvent jusqu'à dix-neuf ans. A peine en est-elle sortie qu'elle se trouve enceinte. Un homme de quarante ans, dont elle n'a ni su ni osé se défendre, lui a fait violence. Aristide Rougon, dit Saccard, se rencontre à temps, comme nous l'avons vu, pour l'épouser et lui sauver ainsi l'honneur, argent comptant. Aristide avait du premier lit un fils, Maxime, qui s'élève ou mieux se corrompt tout seul dans les jupes de sa belle-mère et des amies de sa belle-mère, jusqu'au jour où, presque sans réflexion, cette familiarité malsaine mène Maxime et Renée à l'inceste. Quand l'inceste est découvert, Renée se désespère uniquement de la tranquillité de ces deux hommes, son mari et son beau-fils, brutes stupides que rien n'émeut, fors l'argent, et qui ne lui procurent même pas l'émotion d'une catastrophe tragique. L'histoire est monstrueuse, le fond du tableau est plus hideux encore. Des grandes dames jouant le rôle d'entremetteuses et liées entre elles d'une amitié suspecte, des débauches contre nature présentées comme l'usage du monde, toutes les *fleurs du mal* réunies avec une sorte de verve joyeuse, sans un seul mot de blâme, sans un seul accent de tristesse, tel est, d'après M. Zola, le tableau de la société française, tels sont les témoignages

(1) Voyez Pascal, *Discours sur les passions de l'amour*.

qu'il apporte à ceux de nos ennemis qui vont recherchant partout dans notre littérature les signes de notre décadence morale.

Est-ce donc un romancier sans valeur que M. Zola? Assurément il y a de la puissance dans quelques parties de ses ouvrages, celles où la débauche n'a pu trouver place. Les intrigues de Félicité Rougon, dans la première étude, sont conduites avec une véritable dextérité. Les bourgeois de Plassans, qui tour à tour triomphent ou tremblent avec une irrémédiable couardise, présentent un tableau comique un peu sombre, mais exact et franc. Ce talent fait plus tristement ressortir la vulgarité, la violence, nous allions dire l'obscénité des autres études. M. Zola d'ailleurs, par l'exagération de ses défauts, nous permet de discerner les causes qui ont perdu tant de romanciers contemporains et qui le perdront à son tour, s'il persiste dans la même voie. C'est d'abord une confusion constante entre la violence et la force, la brutalité et l'énergie. Toute qualité semble médiocre, si elle n'est outrée. Nous y apercevons aussi la manie d'introduire la science dans l'art par l'étude physiologique substituée à l'observation morale. Les artistes semblent en cela bien peu soucieux de leur dignité, car le domaine du sentiment, où ils règnent, restera toujours en dehors de la science, qui n'atteindra jamais l'âme, et tel se plaît à écrire des phrases ridicules sur les tempéraments qui aurait pu enrichir notre littérature d'une création idéale comparable à *Edmée* ou à *Colomba*. Les audaces des prédécesseurs pèsent aussi sur les réalistes et leur font trop rechercher le scandale. En écrivant de la prose lyrique, on passe pour un homme d'imagination, et pour un homme de hardiesse en niant toute loi. Le culte de la laideur semble à certaines gens de l'observation. Peut-être enfin cette vigueur apparente n'est-elle qu'une stérilité de pensée et de sentiment : avec quelque travail et des modèles, il est commode de décrire par adjectifs; au contraire rien n'est beau, rien n'est rare comme d'observer les autres et soi-même avec sincérité. C'est là qu'il faut tendre cependant, et M. Zola n'a encore rien écrit qui puisse intéresser à ce point de vue. Son œuvre est donc jusqu'ici non avenue, elle ne servira qu'à étudier l'extrême déviation du goût contemporain. S'il a voulu donner le modèle d'un monstre, il a réussi, et c'est à ce titre que nous l'avons examiné.

M. Feydeau s'indignerait à coup sûr d'être mis en parallèle avec M. Zola et classé dans la même école. Nous ne le comparerons qu'à lui-même, et, rapprochant *le Lion devenu vieux* du roman de *Fanny*, nous dirons simplement : des qualités malsaines, énergiques parfois, qui ont fait le succès de ses premiers livres, il ne reste aujourd'hui qu'une prétention insupportable. M. Feydeau a raconté quelque part que ses amis lui reprochaient trop d'éloquence, trop de passion: il a voulu, pour nous servir du vocabulaire moderne, composer une œuvre *plastique*, il a eu l'ambi-

tion de rivaliser avec les *sculpteurs de la plume*, qui taillent la langue comme le marbre. De même que M. Zola a manifesté par ses excès l'erreur des romanciers physiologiques, M. Feydeau à son tour, par la banalité surprenante de son récit, nous fera toucher au vif le vice de ce nouveau système. M. Feydeau commence son livre par une galerie de portraits de femmes. Que dites-vous de l'étonnante fermeté de ces contours : « de belles joues qui semblaient appeler les baisers? » N'est-ce pas là un visage singulier et que vous reconnaîtriez entre tous? — Et cette phrase : « les genoux, lesquels, ronds et bien tournés, se reliaient délicatement avec les jambes aux mollets, légèrement proéminens, » ne vous remet-elle pas en mémoire une description célèbre des mains d'Agnès Sorel par Chapelain, ce fameux coloriste? Il y a 203 pages de ce style. — La description ennuyeuse, infatigable, vide, y règne d'un bout à l'autre. Une femme sort de sa baignoire, M. Feydeau prend soin de nous dire « qu'elle pose une jambe, puis l'autre, par-dessus le rebord de marbre. » Toutes ces femmes sont coquettes, et il faut les voir se cambrer en arrière pour « montrer les trésors de leur corsage, » ou bien « développer leurs avantages. » M. Feydeau tient au service de leurs mouvemens un vocabulaire varié; mais tout s'épuise, et il ne recule pas devant les expressions les moins plastiques et les moins françaises. Ce n'était vraiment pas la peine d'accumuler les épithètes et les inversions pour aboutir à des exclamations suprêmes dans le goût de celle-ci : « en un mot, elle avait l'air distingué! »

La conscience littéraire de M. Feydeau lui aura remontré que les talens divers qu'il affiche dans son récit, talens de peintre, de sculpteur, d'architecte, ne suffisaient pas à remplir un volume, car il y a joint toute sa philosophie. Cette philosophie, c'est le dégoût de toutes choses et le cri que pousse la satiété. Vous croyez peut-être qu'une grande situation de fortune, l'amour d'une femme adorable, le goût des arts, l'intelligence des affaires, la possession de deux enfans charmans, sont des bonheurs qu'il est permis d'apprécier? Détrompez-vous, M. Feydeau a découvert que les biens du monde passent vite, et laissent d'autant plus de regrets qu'on les a plus savourés. Voyez plutôt le comte d'Abarey, l'enfant gâté de la fortune, auquel cette déesse capricieuse a départi tous les biens. Une mauvaise spéculation le ruine, sa femme l'abandonne, un rhumatisme articulaire le vieillit avant l'âge, et, comme au lion devenu vieux de La Fontaine, aucune injure ne lui est épargnée, pas même le coup de pied de l'âne, donné ici par un certain M. Faivre, ancien camarade de collége, qui s'est attribué toute la fortune de son trop confiant condisciple. Idée neuve et féconde! Les développemens sont plus curieux encore. M. Feydeau a placé dans la bouche d'un philosophe cynique, nommé Rossignol, une longue suite de paradoxes sur l'*insuffisance de la nature;* on se demande quelle idée se forme du public un écrivain qui lui dé-

bite de pareilles tirades. — Est-il nécessaire de poursuivre cette étude? Nous ne le croyons pas. L'indignation que soulèvent certaines parties du tableau ne saurait s'émouvoir longtemps en présence d'une telle médiocrité. Il y a bien des années que M. Feydeau vivait sur le succès de *Fanny*. *Le Lion devenu vieux* lui porte le dernier coup.

On ferait injure à M. Malot en mettant ses derniers romans sur le même rang que *le Lion devenu vieux*. *Le Curé de province* et *le Miracle* sont des œuvres honnêtes, consciencieuses, dont le seul défaut est de distiller l'ennui. M. Malot y raconte longuement les luttes que soutient l'abbé Guillemites, curé de Hannebault, pour l'édification d'une nouvelle église. Ce digne curé poursuit son rêve en dépit de son évêque, de ses paroissiens et de son maire, qui, tous, les uns après les autres, se tournent contre lui. Une telle persévérance est récompensée, l'église s'élève, il s'y accomplit même un miracle. — M. Malot a sans doute voulu écrire un chapitre de l'histoire du clergé catholique en France au XIXe siècle; il a oublié qu'il écrivait cette histoire sous la forme de roman, car jamais pareil amas de petits faits inutiles, de caractères vulgaires, sans idées et sans intérêt, de situations mesquines, n'a écrasé de son poids l'esprit du lecteur. Le réalisme innocent de ce récit ne mérite pas d'autre blâme. C'est à M. Malot de voir s'il ne serait pas temps de quitter ce genre facile et trivial pour l'étude des passions vivantes. Les romans qui soutiennent une thèse sont parfois plus faux que *le Curé de province;* qui ne les préférerait pourtant, malgré leurs erreurs mêmes, à cette exactitude indifférente, à ce style terne, à ces dialogues anodins, sans choix et sans vigueur? — A force de se défier des idées, on oublie que l'âme humaine en est faite, et cet oubli est la mort du talent. Le *Mariage sous le second empire* et *la belle Madame Donis* prouvent plus tristement encore cette vérité. Un vicomte de Sainte-Austreberthe ruiné par le jeu entreprend la conquête d'une riche héritière de Bordeaux. Le procédé est le même que dans *le Curé de province;* une intrigue commune sert de prétexte à des descriptions de caractères peu intéressans. Le réalisme avorte dans les deux sens, il aboutit avec M. Zola à des exagérations aussi ridicules qu'odieuses, avec M. Malot à des faiblesses qui touchent de bien près à la platitude.

MM. Erckmann et Chatrian ne se rattachent aux réalistes que par le choix populaire de leurs sujets et par l'emploi de certains moyens descriptifs. Ils se séparent des écrivains indifférens aux idées par des tendances souvent généreuses; mais nous touchons ici du doigt, pour ainsi dire, l'invisible lien qui rattache une conception peu élevée de l'art à une conception analogue dans le domaine des principes. Ils s'abandonnent trop facilement à eux-mêmes, ils se livrent un peu au hasard de leur inspiration, ils ne savent pas assez s'arrêter au point précis où le mauvais goût et la déclamation commencent. Aussi cette complaisance peu sé-

vère les mène-t-elle à des erreurs d'esprit et quelquefois de cœur dont s'affligent les amis de leur talent. L'*Histoire du plébiscite*, que nous voulons désigner, est en effet une œuvre que le patriotisme doit condamner en dehors de tout esprit de parti. Un paysan, maire d'un petit village, près de Phalsbourg, a voté oui au plébiscite malgré les avis d'un sien cousin, nommé George, qui a rapporté de Paris des principes républicains et l'horreur de l'empire. Les Prussiens envahissent l'Alsace, entrent dans le petit village, emmènent le maire et son cousin comme voituriers à leur suite, et le roman est rempli par le récit des pérégrinations et des infortunes de ces deux paysans. — MM. Erckmann et Chatrian nous avaient donné déjà ici même dans *le Fou Yegoff* un récit de la première invasion. Le charme de ce roman résidait dans une suite de paysages et de portraits composés de détails familiers qui donnaient à l'ensemble une physionomie très spéciale. Ce charme se rencontre encore par endroits dans l'*Histoire du plébiscite;* mais ici combien la mesure a manqué! Déjà dans leurs premiers ouvrages apparaissait une philosophie de la guerre un peu étroite. Les auteurs ne semblaient pas assez comprendre que les peuples n'en viennent pas aux mains pour l'unique plaisir de leurs gouvernans, et que des lois plus profondes président à ces grandes calamités. Cependant ils exprimaient ce sentiment avec délicatesse. Nous avons tous plaint avec eux les pauvres paysans alsaciens forcés de quitter pour toujours peut-être leur mère, leur village, leur fiancée. Aujourd'hui la passion politique les emporte. Leur compassion pour les soldats se change en haines contre les chefs, leur pitié pour le peuple en déclamations contre les rois et les prêtres. On dirait que MM. Erckmann et Chatrian ont voulu aviver les haines civiles. Que demandent-ils? Ne nous trouvent-ils pas assez divisés? De tous côtés, un immense appel monte vers la concorde, nous sommes lassés, épuisés de discussions et de dissensions qui aigrissent chaque jour les esprits et empêchent toute action. Est-ce le devoir des écrivains qui se sont appelés *nationaux* de retarder l'heure de l'union et de l'oubli? S'ils veulent un exemple plus noble à suivre, qu'ils regardent la Prusse et l'Allemagne après Iéna. Les écrivains se répartirent en deux camps; les uns, Goethe et Hegel par exemple, se crurent plus utiles dans le domaine de l'idée pure, et ils écrivirent l'un *le Divan*, l'autre *la Phénoménologie de l'esprit humain*. Ceux qui au contraire, comme Fichte ou Körner, prêchèrent la croisade contre l'étranger, ceux-là ne revendiquèrent pas les droits d'une province ou d'un parti; ils ne servirent pas des récriminations justes peut-être, mais hors de saison. Le romancier, dont l'œuvre demeure, doit s'estimer plus que le journaliste, dont le travail est d'un moment et disparaît aussitôt. MM. Erckmann et Chatrian ont d'ailleurs été malheureux dans la mise en œuvre de leur idée. Les personnages de ce livre ont été vus ailleurs et mieux vus. Les qualités du style sont déparées

par de graves défauts; les descriptions sont souvent inutiles, les naïvetés préméditées. Enfin les auteurs n'excitent même pas ces sentimens de pitié pour le peuple qu'ils veulent provoquer. On cesse de s'intéresser à ces paysans raisonneurs pour qui toute vexation de l'ennemi est un prétexte à tirades républicaines. Ajouterons-nous que ce récit de nos malheurs ne fait pas mieux aimer la France? L'esprit de parti arrête sans cesse l'essor du patriotisme. C'est là un résultat triste dont les applaudissemens d'une coterie, si nombreuse qu'elle soit, ne consoleront point des écrivains de cœur.

II.

Il y a deux mille ans qu'Horace disait :

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.

Un excès amène l'excès contraire; une doctrine étroite provoque une école plus étroite encore. Les doctrines réalistes ne pouvaient échapper à cette loi. La révolte s'est accomplie, et presque uniquement par les femmes. La science, qui fait l'éducation de l'homme, l'endurcit aux plus cruelles conséquences des idées; cette patience tout intellectuelle ne convient pas aux femmes, qui, dominées par le sentiment, séduites avant tout par l'amour et la sympathie, sont blessées des romans contemporains comme d'une insulte personnelle. Les femmes sentent bien qu'elles valent mieux que les tristes héroïnes de *la Curée* ou du *Lion devenu vieux*. Elles ont donc voulu, elles aussi, raconter leur pensée intime, et nous avons là sous les yeux une liste des œuvres dont les auteurs ont essayé de venger les âmes d'élite. Ces œuvres, qui obéissent à une même aspiration, qui relèvent d'une même théorie, sont assez nombreuses déjà pour former sinon une école, du moins un groupe; seulement ce groupe n'a pas encore de nom. Faut-il l'appeler catholique? Nous ne le pensons pas. Ce serait lui faire un honneur immérité. Une religion qui a inspiré de grandes œuvres à tous les arts ne saurait prêter son nom à des essais aussi pusillanimes. L'appellerons-nous moraliste? Pas davantage. C'est là encore un titre trop élevé pour des inventions si faibles; la vraie morale est plus forte, et ses inspirations sont autrement fécondes. Nous le désignons sous un nom emprunté à l'Allemagne et qui convient également, chez les protestans comme chez les catholiques, à tous les écrivains qu'une conscience timorée éloigne de l'art franc, c'est à-dire du sentiment large et de la libre recherche du beau. Le roman *piétiste*, voilà le nom de ce qui semble avoir été suscité chez nous par les débauches du réalisme. Pour apprécier cette tentative, nous pouvons nous en tenir à trois ouvrages qui ont obtenu l'honneur de plusieurs éditions : *Fleurange*, par Mme Augustus Craven,

Marthe, par Mlle Marie Guerrier de Haupt, et les *Scènes d'histoire et de famille,* par Mme de Witt.

Ici se présente la question si souvent controversée de la moralité dans l'art. Y a-t-il donc un abîme infranchissable entre le bien et le beau? Sont-ce là des domaines absolument distincts? Deux écoles ont contribué à entretenir l'idée de cette séparation. L'une estime que l'art purifie tout; elle cite la peinture, la musique, la sculpture, dont la beauté n'est jamais morale, et se réclame de ce principe, qu'elle n'entend guère, pour ne respecter aucune loi. L'autre, abîmée dans l'excès contraire, s'interdit toute étude réelle et vivante, et se croit obligée de présenter ses œuvres à l'imitation des peuples comme un exemplaire parfait de toutes les vertus. Il y a là une double confusion : d'un côté, ce qui est vrai d'un art ne l'est pas nécessairement d'un autre; les idées d'un sculpteur ne sont pas celles d'un poète, la beauté d'une symphonie n'est pas celle d'un roman. On prend d'ailleurs le mot innocence comme synonyme de moralité. Or la science n'est pas innocente; qui osera dire qu'elle est immorale? La moralité, au sens profond de ce mot, se définit : l'ensemble des lois inscrites au fond de la nature humaine, et qui gouvernent le développement le plus complet de notre activité. L'écrivain peut donc être moral, sans préceptes ni déclamations, comme la science, s'il poursuit la connaissance sérieuse des caractères. Les réalistes méconnaissent cette moralité, parce que leurs descriptions inexactes sont une mutilation de l'âme humaine. Mme Craven se trompe également parce qu'elle veut écrire pour des jeunes filles des romans de la vie moderne, et que cette intention lui interdit d'avance une vérité sans laquelle l'art n'existe plus.

Fleurange est une toute jeune fille, orpheline de père et de mère. Recueillie d'abord par un oncle, le professeur Ludwig Dornthal, elle est bientôt exilée de cette seconde famille par la ruine de cet oncle, auquel la jeune fille ne veut pas rester à charge. Elle entre comme demoiselle de compagnie dans la maison d'une princesse russe. Le fils de la princesse, George de Walden, aime Fleurange, en est aimé; mais, comme cette dernière ne peut obtenir le consentement de sa protectrice, elle sacrifie son amour à son devoir, et s'échappe sans avouer sa passion à celui qu'elle aime. Retournée auprès de sa famille, elle languit longtemps d'un souvenir qu'elle chasse en vain, lorsqu'une catastrophe soudaine la rappelle à l'action. Le comte George a été compromis gravement dans un complot contre la vie du tsar, il sera condamné à une réclusion peut-être éternelle au fond de la Sibérie. Fleurange n'hésite pas. Maintenant que le malheur a supprimé les distances de fortune qui la séparaient de son bien-aimé, elle veut partager sa prison, l'épouser, l'accompagner en Sibérie. Elle court à Saint-Pétersbourg, et obtient une audience de l'impératrice de Russie, quand un obstacle étrange se pré-

sente. Une autre femme aimait George, la comtesse Vera de Liningen, demoiselle d'honneur de l'impératrice. Vera obtient la grâce du coupable, le jour où ce coupable l'épousera. Fleurange pourrait lutter, elle est plus belle que Vera, elle n'essaiera pas, elle n'a point voulu autre chose que le salut de George; que George soit sauvé, et qu'elle meure! Elle part donc sans que le comte de Walden, mis au secret, ait pu seulement soupçonner cette démarche sublime et ce renoncement désespéré. Elle part, malade, navrée, presque mourante; puis l'apaisement qui suit les douleurs extrêmes et l'attendrissement de la convalescence lui permettent de jeter un dernier et triste regard sur sa vie. Elle reconnaît qu'à travers ses dévoûmens elle a méconnu un grand amour, celui de son cousin Clément Dornthal. Alors elle se reprend à l'existence, épouse ce Clément, qu'elle a beaucoup affligé sans le savoir, et se repose dans le bonheur en songeant que « la vie ne peut jamais être tout à fait heureuse, parce qu'elle n'est pas le ciel, ni tout à fait malheureuse parce qu'elle en est le chemin. »

Les idées qui commandent l'esprit de Mme Craven ne se dégagent-elles point de ce court sommaire? Profondément pénétrée de la dignité morale de l'homme, persuadée que tout effort de l'homme sur lui-même élève et purifie sa nature, elle croit que cet effort suffit aux plus difficiles circonstances, que Dieu soutient les faibles qui l'implorent. Elle est catholique et le proclame. Les caractères qu'elle crée à l'image de ces idées sont-ils vrais? Oui assurément, certaines âmes imbues dès l'enfance d'une foi sérieuse en leur religion atteignent à cette exaltation qui affermissait contre les plus atroces supplices les martyrs des premiers siècles. Ce n'est pas tout pourtant, et il ne suffit pas que ces caractères soient vrais; sont-ils intéressans? L'édification n'est pas une qualité littéraire. Tout roman enveloppe un drame, et qui dit drame dit action; il y faut donc un doute sur l'issue de la lutte. Est-ce que Fleurange hésite une minute sérieusement? N'est-elle pas la vertu des vertus? Manque-t-elle une seule fois à l'action qu'elle devait précisément accomplir pour réunir toutes les perfections chrétiennes? Elle résiste même à l'innocente tentation « de rester au lit, absorbée dans ses tristes pensées. » Clément Dornthal est un bon jeune homme allemand qui joue du violon avec sentiment, lit les poètes honnêtes, remplit tous ses devoirs d'employé avec une exactitude remarquable, et qui aime parfaitement sa parfaite cousine. Hilda, la sœur de Clément, adore un vieux poète pour la noblesse de son âme, et lui avoue cet amour au milieu des vieux livres pédans qu'ils ont lus ensemble. Vous vous rappelez le mot charmant de Henri Heine dans un de ses poèmes fantaisistes : « les poètes de l'Europe perdent leur langue à décrire les perfections de cette femme. Théophile Gautier lui-même est à bout d'épithètes : cette blancheur, dit-il, est implacable. » Cette vertu, elle aussi, est implacable, et

comme les rares personnages qui font ombre amènent le sourire! Félix Dornthal est un joueur si vulgaire, si terne, son élégance de don Juan allemand est si banale, que Fleurange n'a guère de mérite à repousser sa passion. La princesse, capricieuse sans délicatesse, égoïste sans grandeur, représente mal la femme du monde. Le comte George de Walden est un type de jeune homme sans principes, aussi passé de mode que les Renés, les Werthers et les Manfreds du romantisme.

Il ne faut pas dire que ce défaut d'intérêt tient au genre lui-même, et que des hommes d'un vrai talent, Dickens et Thackeray en Angleterre, n'ont pu toujours y échapper. Ceux-ci du moins rachètent la monotonie des caractères par une merveilleuse peinture de la vie intime et du monde extérieur. David Copperfield a tout vu dès les premiers jours de son arrivée à la pension : les noms gravés au couteau dans la vieille porte, la forme des lettres et la profondeur des entailles, les souris affamées aux yeux rouges que les écoliers en vacances ont abandonnées dans leurs petites cages, la flûte du maître d'étude, les places usées de son pantalon et de ses coudes, et ces descriptions sont exécutées avec un art infini. Mme Craven dédaigne cette étude exacte des intérieurs. N'a-t-elle pas célébré les jeunes artistes « qui cherchaient l'art dans le reflet d'un idéal céleste et non dans la servile reproduction des images de la terre? » Partout cette horreur du monde visible apparaît. Le style de Mme Craven ne laisse donc jamais se détacher sur ses teintes uniformes et grises un de ces tableaux à la Van Ostade qui explique par la minutie soignée des détails tout le charme honnête de la vie bourgeoise. Nos intelligences, habituées à des styles nourris, vigoureux, souffrent de cette langue timide qui a pour caractère principal l'horreur de la poésie, et qui par scrupule se défend l'image et la passion.

Le livre de Mlle Marie Guerrier de Haupt est aussi l'histoire d'une orpheline, car décidément le thème ordinaire est une jeune fille aux prises avec les difficultés de la vie. Celle-ci a nom Marthe, et ses épreuves sont autrement amères que celles de Fleurange. Son père, ruiné, malade, aigri, meurt lentement, et torture sa fille heure par heure. Il est odieux, ce père, mais Marthe obéit aux moindres caprices, subit tous les reproches sans élever jamais la voix pour se justifier. Le père est mort; Marthe, placée comme institutrice chez une dame Sorrin, échange son martyre contre un martyre plus dur. Son fiancé, Henri, son suprême espoir, meurt par imprudence. Elle est chassée ignominieusement de cette misérable place d'institutrice; on ne lui paie même pas ses gages. Elle vieillit, laide, méconnue, vivant chétivement d'un mince héritage, si humiliée et si méprisée qu'elle semble insensible. L'analyse de ce petit roman suffit à montrer combien la manière est analogue à celle de *Fleurange*. Ici toutefois l'art est encore plus faible. Marthe est simplement un ange en proie aux démons, et l'auteur a cru devoir nous prévenir dans une note qu'elle n'inventait aucun des supplices imaginés

par Mme Sorrin et ses filles contre l'innocente institutrice, tant les portraits de ces bourreaux sont poussés au noir. Il y a là une abondance de phrases de pensionnat, une ignorance de toute vie réelle, qui rendent cette lecture douloureuse; on souffre de voir des intentions si hon nêtes servies par une plume si enfantine.

Cette étude sur les romans piétistes serait incomplète, si nous ne rappelions ici le livre de Mme de Witt, les *Scènes d'histoire et de famille.* Ce n'est pas un roman, le titre l'indique assez. L'auteur a réuni sous forme de nouvelles une suite de récits historiques auxquels se trouvent mêlées sans beaucoup de bonheur des aventures romanesques. Le style pèche par les mêmes défauts que nous avons signalés chez Mme Craven : il manque de fermeté, il se refuse les images vives, il abonde en réflexions morales, il ne reproduit jamais avec vigueur la force des passions. Il y a là toutefois un signe des temps : une œuvre commune réunit les piétistes catholiques et les piétistes protestans; c'est donc le principe même qu'il faut discuter. Qu'on ne nous accuse point d'accorder trop d'importance à cette tentative; elle a produit déjà des livres nombreux, dont quelques titres seuls, pris au hasard, indiquent assez la tendance : *Forts par la foi* de Mlle de Haupt, *l'Entrée dans le monde, Charme vaut mieux que beauté,* par Mme Guillon-Viardot, *le Danger de plaire,* par M. Ant. Rondelet, etc., et les éditions répétées de *Fleurange* témoignent d'une influence considérable sur un public particulier. Le dessein de ces romanciers est assez manifeste : ils poursuivent l'alliance de la religion et de la littérature d'agrément. C'est leur prétention de dissimuler sous le charme des fictions leurs préceptes moraux. Ils ne se contentent pas d'être honnêtes, ils sont pieux, et c'est la piété qui les conduit à l'imagination. Or c'est précisément cette conception fausse et contradictoire qui les embarrasse. Il se trouve que leurs œuvres ne sont ni religieuses ni attrayantes. La religion repose tout entière sur le sentiment le plus sérieux et le plus profond de la destinée humaine. La vision des misères de la vie et de sa brièveté, l'effrayante alternative entre le bonheur et le malheur éternel, l'impuissance de l'homme à soutenir longtemps ses efforts et à régler lui-même sa volonté, le besoin d'un appui surnaturel qui soit aussi une consolation, telles sont les idées qui circulent au travers des grandes œuvres inspirées par la pensée religieuse. Quand ces idées s'emparent d'un esprit, elles lui imposent une austérité qui rend grave même le bonheur. Aussi n'y a-t-il point de forme qui convienne moins que le roman à l'expression de cette sévérité. La religion est comme le devoir, il importe peu qu'elle plaise ou non, son principe est l'obligation. Les romanciers piétistes diminuent donc la dignité de cette religion dont ils s'inspirent; une exécution parfaite autoriserait seule cette sorte de compromis entre le succès mondain et l'austérité chrétienne.

La vérité est que tous les romans de cette catégorie manquent de

beauté, parce qu'ils demandent à l'art autre chose que l'art. Mme Craven a de parti-pris choisi le contre-pied du réalisme. Au culte de la beauté visible, elle oppose une beauté morale toute d'abstraction. A la perfection plastique de la langue, elle oppose un style qui hait l'éclat. L'école ennemie avait vu l'empreinte des milieux sur les caractères, et s'était perdue dans la description à outrance. Mme Craven, par horreur de cet excès, méconnaît une vérité aujourd'hui scientifique; elle crée des personnages qui se suffisent si bien à eux-mêmes qu'ils finissent par ne plus vivre de notre vie. Elle compose des sermons comme ses adversaires imaginent des traités de physiologie. Des deux côtés, la pensée « de derrière la tête, » comme dit Pascal, a tout gâté. Le roman se fausse, étriqué ou perverti. Lequel vaut le mieux? Au moins les romans moraux ne corrompent personne; il est vrai d'ajouter qu'ils ne convertissent personne.

Que conclure de cette étude? L'enseignement qui en résulte est assez clair : le roman piétiste aboutit nécessairement à l'insignifiance, comme le roman réaliste à la violence ou à la médiocrité. Il suffit de les confronter un instant pour voir qu'ils s'accusent et se condamnent l'un l'autre. Chacun d'eux n'est pas seulement coupable de ses propres fautes, il doit répondre aussi des fautes qu'il provoque en sens contraire. Les réalistes ne s'aperçoivent pas qu'ils soulèvent des réactions anti-littéraires chez ceux que révoltent leurs tableaux éhontés; les piétistes ne s'aperçoivent pas que leurs fades inventions redoublent chez les esprits énergiques le désir d'étonner le lecteur par le scandale. Les uns calomnient l'art, les autres décréditent la morale. En commençant, nous disions que le roman tient de trop près aux mœurs contemporaines pour ne pas représenter assez exactement la société où il se produit. Cet antagonisme que nous marquons ici n'est-il pas en effet l'image d'un autre antagonisme qui, en politique, jette sans cesse les esprits aux opinions extrêmes? C'est là un caractère si particulier et si net de notre temps, que nous le retrouverions jusque dans la poésie, qui semble le plus libre et le plus personnel de tous les arts. Ne s'y est-il pas établi deux groupes opposés, qui soutiennent la prééminence unique, l'un de la forme, l'autre de l'idée? Partout donc et à tous les degrés, la lutte règne entre des principes exclusifs et contradictoires, qui s'exaspèrent et s'exagèrent par le combat; mais ces querelles d'école ne produisent aucune œuvre durable : la beauté veut une intention plus simple et plus sincère; l'exemple des romanciers contemporains suffit à le prouver.

PAUL BOURGET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1873.

Allons, tout n'est pas perdu, il y a encore du temps pour le plaisir et pour les fêtes, pour les promenades et pour les distractions qui font oublier un moment les affaires sérieuses, les difficultés de la veille et les difficultés du lendemain. Un roi d'Orient fait son entrée solennelle à Paris, dans ce Paris qui ne s'était pas vu si brillant et si animé depuis les galas de l'exposition de 1867. La politique sommeille quelque peu, ou ne sait plus trop où elle en est. L'assemblée de Versailles, visiblement fatiguée, s'achemine vers l'heure désirée des vacances entre une loi sur l'établissement du jury aux colonies et une loi sur la Légion d'honneur. Le ministère est toujours occupé à se reconnaître et à chercher les moyens d'ajourner les questions importunes sur lesquelles il se promet d'avoir une opinion un peu plus tard. Les députés de l'extrême droite vont faire leurs dévotions à Paray-le-Monial et improvisent des sermons à la suite des évêques. Le pays, quant à lui, sans s'émouvoir beaucoup et sans désespérer de lui-même, met tout son zèle à déchiffrer l'énigme des destinées qu'on lui fait ou qu'on lui prépare, et, pourvu qu'on lui donne la paix sans le violenter, il est tout prêt à ne pas se montrer trop difficile. Ainsi vont les choses, tandis qu'à travers tout s'accomplit heureusement le fait dont on semble se préoccuper le moins depuis quelques jours, et qui est cependant le plus sérieux, qu'il a fallu préparer par tant de soins, par tant de ménagemens et tant de sacrifices. A l'heure même où nous sommes en effet, l'étranger, campé depuis trois ans sur notre territoire, a commencé son mouvement de retraite. Le matériel de l'armée d'occupation s'achemine vers la frontière; les troupes allemandes ont reçu leurs ordres de marche; elles auront quitté au 2 août nos villes et nos campagnes des Vosges ou des Ardennes, ne gardant que Verdun jusqu'au 5 septembre, jour où sera compté le dernier centime des derniers cinq cents millions qui restent

à payer sur les cinq milliards qu'il a fallu trouver dans ces deux années de peine et de labeur! Voilà ce qu'il ne faudrait pas oublier.

L'occupation étrangère, cette marque vivante d'une guerre néfaste, est sur le point de disparaître, la France redevient libre, et n'est-ce point un des jeux les plus bizarres de la fortune qu'avec cette délivrance coïncide l'arrivée de ce prince de l'Asie venant s'asseoir au foyer d'une nation qu'on a pu lui représenter comme abattue, dont le malheur même n'a pu tarir ni la vivace énergie ni l'humeur facile et enjouée?

Qu'on l'accueille donc avec toute la bonne grâce de l'hospitalité française, ce souverain oriental, ce shah de Perse pour qui la France est toujours le pays le plus digne d'être vu et qui ne paraît d'ailleurs manquer ni d'instruction, ni de jugement, ni d'esprit; que le président du conseil municipal de la grande ville le reçoive sous l'Arc de l'Étoile en lui souhaitant la bienvenue, que le président de l'assemblée nationale lui ouvre la porte d'un de nos palais, et que le maréchal de Mac-Mahon le traite comme un chef de la France, roi ou président, doit traiter un souverain étranger; qu'on lui fasse voir les grandes eaux de Versailles, nos musées, nos monumens, les Invalides, notre armée nouvelle défilant devant lui, la cité illuminée, l'Opéra et même une séance de l'assemblée : c'est assurément un des spectacles inattendus et curieux du temps. Voilà une république rendant les honneurs royaux à un souverain, non pas même à un prince de l'Europe, mais à un souverain absolu arrivant du centre de l'Asie, — et après tout, si la république a des chances de vivre, c'est en se montrant ainsi, hospitalière et polie, athénienne par les mœurs. Le shah de Perse a pris le meilleur moyen de se faire bienvenir, il paraît s'intéresser à tout dans ce monde si nouveau pour ses yeux, sous plus d'un rapport assez énigmatique, et dont il pourrait dire, lui aussi, ce que disait Usbek : « il n'y a point de pays au monde où la fortune soit si inconstante que dans celui-ci. » Paris à son tour s'est prêté de la meilleure volonté à ces réceptions, car, on aura beau faire, on ne changera pas ce peuple : il est toujours le même, ayant un profond instinct démocratique, mais gardant aussi le goût de l'éclat, des nouveautés et des uniformes. Paris s'est montré ce qu'il est, curieux, facilement amoureux des spectacles, suffisamment réservé, et au fond, dans ces fêtes données au souverain un peu inconnu de la Perse, il n'est point impossible que Paris à son insu ne se fête un peu lui-même en se sentant renaître à demi après tant d'épreuves qui ont passé sur lui.

Assurément pour Paris la vraie fête parmi toutes ces fêtes a été cette revue du bois de Boulogne où, devant le roi d'Orient et les attachés militaires étrangers, devant l'assemblée et les chefs de notre armée, sous les yeux d'une population immense, ont défilé pendant plusieurs heures plus de 80,000 hommes des meilleures troupes. Depuis longtemps, on était désaccoutumé d'un pareil spectacle, on n'a pu contenir un frisson d'émo-

tion en voyant passer ce qui fut le régiment des cuirassiers de Reischofen, les bataillons de marine de Bazeilles, et toute cette infanterie qui a retrouvé son aplomb, sa fermeté avec sa discipline. C'était comme une image de la puissance militaire renaissante de la France, comme une révélation fortifiante des progrès accomplis depuis la première revue qu'on passait après la commune. Le président de l'assemblée, M. Buffet, a parlé le lendemain avec une juste fierté, en quelques mots ingénieusement éloquens, de ce qu'il appelait « une belle et émouvante séance, » où il n'y avait « pas eu de discussion » parce qu'il « n'y avait qu'un seul parti, » parce que tout le monde éprouvait « le même sentiment de sympathie et de confiance. » M. Buffet n'a oublié qu'une chose, c'est que cette armée ne s'était point sans doute faite toute seule, qu'elle n'était pas probablement sortie de terre depuis six semaines, qu'elle était en un mot l'œuvre d'une sollicitude passionnée et patriotique qui n'a cessé de veiller sur elle depuis deux ans. C'était pourtant bien simple de dire toute la vérité. Est-ce que cela pouvait diminuer ou offusquer personne? Les partis sont vraiment étranges avec leur petite diplomatie et leurs réticences. Ils croient toujours qu'ils vont se compromettre, s'ils ont un peu de justice, ou, à défaut de justice, un peu d'esprit et d'élévation. Ils se figurent qu'en supprimant le nom d'un homme qui a rendu des services avant eux ils le font oublier; ils le rappellent immédiatement au contraire par cette affectation de silence que le sentiment public ne manque pas de saisir, et qu'un zèle assez maladroit n'avait pas même besoin d'aller relever officiellement, — comme si on réclamait pour un homme illustre la reconnaissance nationale par voie de rectification au procès-verbal d'une séance parlementaire! Franchement tout cela est assez mesquin. Quel intérêt peut-il y avoir pour le pays et même pour le gouvernement nouveau dans ces petites guerres qui ne servent à rien et ne grandissent qui que ce soit? Est-ce qu'on peut supprimer ce qui est déjà de l'histoire? est-ce qu'on peut empêcher que M. Thiers ne soit pour quelque chose dans la réorganisation de cette armée qu'on voyait l'autre jour avec orgueil, dans cette libération du territoire français qui s'accomplit en ce moment, dans cette situation plus qu'à demi pacifiée dont on a recueilli l'héritage?

Le gouvernement du 25 mai a un moyen tout simple, non pas de faire oublier M. Thiers, ce qui ne serait qu'une assez puérile préoccupation, mais de montrer qu'il peut à son tour rendre des services : ce moyen, c'est d'aborder nettement les questions qui intéressent le pays, de savoir ce qu'il veut et ce qu'il peut, de faire de la politique autrement qu'avec des mots ou même des demi-mots, autrement qu'avec des réticences et des expédiens. Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Le gouvernement nouveau est arrivé au pouvoir dans des conditions où il a trouvé presque instantanément une force réelle dans le nom respecté

du maréchal de Mac-Mahon, qui est apparu aussitôt comme une garantie vivante d'ordre public, dans le découragement soudain de ses adversaires, qui n'ont pu cacher leur trouble et leur impuissance, dans l'instinct du pays, vaguement inquiet des progrès du radicalisme. La facilité même avec laquelle s'est accomplie une transmission de pouvoir qu'on croyait pleine de périls est devenue immédiatement un gage de succès de plus. Il en est résulté une situation que les vainqueurs du 24 mai ne croyaient peut-être pas eux-mêmes aussi forte qu'elle l'était. Oui assurément, cette situation légalement créée par un acte de souveraineté parlementaire a eu tout de suite une certaine force. Le maréchal de Mac-Mahon n'a rencontré que des sympathies. Le gouvernement nouveau dans son ensemble a pu être accueilli avec réserve par les uns, avec une mauvaise humeur mal contenue par d'autres, il ne s'est vu ni contesté ni systématiquement combattu à sa naissance, et un événement qui aurait pu être une révolution s'est trouvé être à peine un jour de crise; mais qu'on ne s'y trompe pas, depuis le premier instant cette situation n'a cessé d'avoir en elle-même ses écueils et ses faiblesses, et la première de toutes les faiblesses pour le gouvernement serait d'avoir une politique qui se composerait de velléités et de craintes, de la peur de voir toujours apparaître l'ombre de M. Thiers, de la peur de déplaire à des alliés compromettans. A ce jeu, les situations s'usent rapidement, et la force dont on paraissait disposer est bientôt gaspillée en menues agitations dans le vide. Voilà toute la question. Il s'agit pour le gouvernement de trouver son point d'équilibre et sa direction; c'est l'affaire d'une certaine netteté de coup d'œil et d'une certaine décision de volonté.

Une des plus singulières illusions de quelques-uns des partis, de certains groupes qui ont contribué au succès de la journée du 24 mai, a été de croire que cette transformation du pouvoir avait dû s'accomplir nécessairement au profit exclusif de leurs idées, qu'on allait marcher désormais à la réalisation de leurs espérances, que tout avait changé, et comme les faits ne peuvent répondre à leurs illusions, comme les choses ne marchent ni aussi aisément, ni aussi vite qu'ils le voudraient, ils en sont déjà aux doutes et aux inquiétudes. Quoi donc! le gouvernement n'est pas plus « résolûment conservateur, » il n'a pas encore rejeté dans les limbes les lois constitutionnelles de M. Thiers, il ne prépare pas l'avénement de la monarchie! mais c'est « l'immobilité dans l'anxiété, » c'est « l'impuissance, » on en est toujours « à l'état de ce malade qui se croyait de verre et ne bougeait pas de peur de se casser. » — Quoi donc! M. le duc de Broglie et M. Beulé ne vont pas à Paray-le-Monial porter le cierge à côté de M. de Belcastel; le gouvernement « n'ose pas franchement invoquer la religion pour motif de ses mesures, » il laisse la France « représentée à Berne, à Rome, par des insulteurs de

notre Dieu, » — il n'a « ni le temps ni le moyen de protester en faveur du vicaire du Christ, et il a l'un et l'autre pour éblouir un prince musulman! » Alors tout est perdu, il ne reste plus qu'à prier Dieu, « car nous ne sommes pas sauvés, » c'est un politique de première force, M. le général du Temple, qui l'assure! Les cléricaux à outrance trouvent que le gouvernement manque de foi, les légitimistes trouvent qu'il manque de principes.

Eh non! sans doute, le gouvernement n'a pas fait et ne fera pas tout ce qu'on lui demande, parce qu'il ne peut pas le faire, parce qu'il a vraiment trop de raison pour n'être pas le premier à comprendre que les résurrections d'ancien régime et les politiques de secte ne sont plus du temps où nous vivons. Non, il ne fera rien de semblable, et rien ne peut mieux le servir aux yeux du pays que d'être déjà accusé de modération par les sauveurs à outrance; cependant, par son origine, il se sent obligé de négocier avec les partis extrêmes, s'il veut garder l'aile droite de sa majorité. Il se croit tenu à des concessions, à une certaine diplomatie, ne fût-ce que pour paraître faire autrement que M. Thiers, lorsqu'il serait bien plus simple de se dire qu'aujourd'hui comme hier la situation de la France a ses conditions et ses limites, qu'on est arrivé au pouvoir le 24 mai pour imprimer aux affaires une direction un peu plus notoirement conservatrice, mais qu'en définitive la seule politique possible ne doit pas sensiblement différer de celle du dernier gouvernement. On l'a bien vu dans ce qui s'est passé il y a quelques jours au sujet des lois constitutionnelles. M. Dufaure, avec une sollicitude toute paternelle, a voulu rappeler ces lois et demander si le moment n'était pas venu de nommer une commission parlementaire pour en commencer l'étude. Qu'a répondu M. le duc de Broglie comme vice-président du cabinet? Il n'a pas paru mettre en doute la nécessité des projets constitutionnels, il s'est rallié simplement à une motion proposant d'ajourner après les vacances la nomination de la commission. Ainsi entre M. Dufaure et M. le duc de Broglie c'est une question d'opportunité et de date, ce n'est pas une question de principe. Les lois constitutionnelles restent au premier rang des travaux nécessaires de l'assemblée, et en effet, à y regarder de près, la question de monarchie se trouvant écartée par le conflit des prétentions dynastiques, ces lois, inspirées par la fameuse commission des trente, préparées par le dernier gouvernement, demeurent l'unique terrain où l'on puisse s'entendre pour donner à la France les institutions les plus essentielles. Le ministère le sent et le comprend sans nul doute; seulement pourquoi ne pas le dire?

On a l'air d'être un gouvernement résolu, et on l'est à la vérité quand l'ennemi se montre à découvert, lorsque M. Gambetta commet la maladresse de venir plaider la cause de la dissolution devant une assemblée

qui a moins que jamais envie de se dissoudre; vis-à-vis de tous ceux dont on veut retenir l'appui et avoir le vote, on reste un gouvernement d'indécision, de négociation permanente. Avant d'arriver à une résolution, on s'efforce de concilier toutes les fantaisies, on va ramasser les signatures, et sait-on quel est le plus dangereux inconvénient de cette politique? C'est que la direction n'est nulle part et la confusion est partout, dans les travaux de l'assemblée comme dans l'action ministérielle. On s'épuise à créer ou à prolonger des accords factices dont le dernier mot est l'ajournement de tout ou un expédient qui ne décide rien. Que le ministère tienne à marcher d'intelligence avec la majorité, avec toutes les fractions de la majorité, rien de plus simple; mais franchement, on ne peut pas dire le contraire, ce travail singulier finit quelquefois par ressembler à une comédie qui se complique, se débrouille, s'enchevêtre de nouveau, — pour arriver à quoi? On n'a pas même un dénoûment. C'est en vérité depuis quelques jours l'histoire des laborieuses et assez bizarres négociations du gouvernement avec la commission de décentralisation au sujet de la loi municipale, qui semblait d'abord devoir être discutée avant les vacances, et qui a maintenant tout l'air d'être fort en péril. Le fait est qu'après toutes les conférences qui ont eu lieu, après tous les essais de transaction qui ont été mis en avant, on ne sait plus ce qui restera bientôt de cette malheureuse loi, à laquelle on travaille pourtant depuis deux ans et sur laquelle s'épuisent depuis trois semaines la droite, le centre droit, le gouvernement, la commission de décentralisation. Jusqu'ici on ne paraît pas même être parvenu à savoir si la loi sera présentée dans son ensemble ou partiellement, si elle sera discutée avant la prorogation prochaine de l'assemblée ou après les vacances. Le temps commence à presser cependant. D'ici à quelques mois, il faut renouveler les conseils municipaux; avant tout, il faut refaire les listes électorales. On est donc entre la nécessité d'une solution et la difficulté de se mettre d'accord.

A quoi tiennent en réalité toutes ces contradictions confuses et stériles? Il y a deux parties dans la loi, l'une réglant les conditions de l'électorat municipal, l'autre relative à la nomination des maires. L'électorat municipal, passe encore, on peut s'entendre, quoiqu'il y ait eu au premier moment des propositions d'une étrange nature, sur lesquelles on est un peu revenu, il est vrai. La nomination des maires, c'est là le point délicat, c'est là qu'il y a une résolution à prendre et que la question se complique. Comment nommera-t-on les maires? Il y a deux ans, même en pleine guerre de la commune, on n'hésitait pas. Il y avait dans une grande partie de l'assemblée, surtout dans la droite, une passion très vive, presque naïve pour la décentralisation. Tout ce qui ressemblait à une extension des prérogatives, des influences locales, était fort en faveur. On ne voulait que des maires élus, sauf un certain

nombre d'exceptions que le gouvernement avait de la peine à faire admettre. Depuis deux ans, l'expérience s'est faite, et les partisans des idées de décentralisation se sont visiblement refroidis, peut-être, s'ils l'osaient, ils seraient tout près de s'avouer convertis; mais quoi! on se souvient encore qu'il y a deux ans à peine M. Thiers était obligé de menacer l'assemblée de sa démission, si on ne laissait pas au gouvernement tout au moins le droit de nommer les maires dans les grandes villes. Revenir tout à coup aux idées de M. Thiers après les avoir si vivement combattues, se désavouer à si peu de distance, c'était un peu dur. Que faire? On a tourné tant qu'on a pu autour de la question. Fallait-il se décider tout simplement à rendre au pouvoir central le droit de nommer les maires? Ne valait-il pas mieux décomposer les attributions municipales de façon à ne laisser au maire qu'un rôle tout local passablement restreint et assez insignifiant? Le gouvernement, pour sortir d'embarras, n'a trouvé rien de mieux tout d'abord que de proposer de voter maintenant la partie de la loi relative à l'électorat municipal en renvoyant la question des maires à une autre session. L'expédient n'a pas été trop goûté, surtout par le centre droit, il a été accueilli avec une visible froideur. Le centre droit aurait voulu tout au moins faire sanctionner dès aujourd'hui par l'assemblée une disposition provisoire attribuant au gouvernement le droit immédiat de nommer les nouveaux maires partout où les maires actuels s'exposeraient à la révocation. Le ministre de l'intérieur n'a point voulu à son tour d'une mesure partielle qui lui créait une responsabilité prématurée sans lui donner une autorité complète, et dont il trouvait d'ailleurs la réalisation difficile, tant que les conseils municipaux n'ont pas été renouvelés. Bref, c'est un imbroglio sans fin. Où en est-on maintenant? Peut-être se bornera-t-on à présenter les dispositions de la loi qui ont trait à l'électorat municipal, peut-être aussi finira-t-on par ne rien présenter du tout, ce serait encore un meilleur moyen de rester d'accord en gagnant du temps. La question est de savoir si, en voulant tout ménager faute d'une initiative nette et décidée, le gouvernement ne se prépare pas des difficultés bien autrement sérieuses qui ne feront que s'aggraver. De deux choses l'une, ou les rapports des municipalités avec les préfets sont réellement tels qu'on les a dépeints, tels que M. de Goulard les dépeignait déjà avant sa sortie du ministère de l'intérieur, et alors il n'y avait point à hésiter, — ou bien il n'y a dans toutes ces affaires municipales que la part d'inconvéniens inhérens à un régime libre, et alors pourquoi soulever de tels problèmes, qui vont nécessairement remuer toutes les communes de France?

Le gouvernement nouveau peut réussir assurément, s'il sait avoir cet esprit de décision qui ne se trouve pas tous les jours, nous en convenons. Il se trompe singulièrement s'il croit fonder son autorité par un

système qui se traduit en ajournemens toutes les fois qu'il peut craindre une bouderie, une dissidence dans la majorité, ou qui n'aboutit dans les finances qu'à des expédiens comme ceux par lesquels M. Magne semble vouloir inaugurer son administration. M. Magne est sans nul doute un praticien habile, plein d'expérience, ayant le goût de l'ordre et de la clarté. Avec lui, on n'a point à craindre des révolutions d'économie publique, des combinaisons financières aventureuses. Il s'est trouvé dès son arrivée au pouvoir en face d'une situation difficile, cela n'est point douteux, en présence d'un budget dont tous les élémens n'étaient peut-être pas acceptables, d'autant plus que, même avec toutes les combinaisons présentées par le dernier gouvernement, l'équilibre restait toujours un problème. Dans les conditions nouvelles créées le 24 mai, il était facile de prévoir qu'on écarterait l'impôt sur les matières premières, qui était l'erreur d'une conviction aussi persévérante que malheureuse de M. Thiers, et qui d'ailleurs était bien loin de pouvoir produire les 93 millions qu'on en attendait. D'un autre côté, on avait négligé dans le budget une garantie d'intérêts pour les chemins de fer dépassant 30 millions. Enfin parmi les ressources nouvelles proposées par le dernier gouvernement et sujettes à contestation figurait au premier rang le rétablissement de 17 centimes supprimés autrefois sur la contribution foncière. Tout compte fait, tout défalqué, tout bien pesé, on allait se trouver avec un découvert assez considérable allant au-delà de 160 millions.

Comment M. Magne s'est-il proposé d'y faire face? Son premier soin est de faire briller le séduisant mirage des économies; 40 millions d'économies, dont 23 millions sur le ministère de la guerre, c'est beaucoup. Est-il bien sûr que ce qu'on semble économiser d'un côté on ne le dépense pas sous une autre forme ou un peu plus tard? Toujours est-il que même, cette économie étant aussi réelle qu'elle est problématique, il resterait encore un déficit de près de 130 millions, et ce déficit, M. Magne, aidé en cela par le conseil suprême du commerce, proposerait de le couvrir par un système de droits d'accise sur les tissus fabriqués, sur la sparine, sur la cristallerie, sur les porcelaines, plus une augmentation sur les droits d'enregistrement, et 10 millions de droit de timbre sur les journaux. On arriverait à un chiffre de 133 millions. Que décidera la commission du budget? acceptera-t-elle les nouveaux impôts? Voilà maintenant la question, qui est infiniment plus complexe qu'elle ne le paraît au premier abord. Ces droits d'accise, d'une perception difficile, ne ressembleront-ils pas à plusieurs autres impôts établis depuis deux ans, et qui sont pour le contribuable une charge considérable sans représenter pour le trésor un produit proportionnel? Mais en dehors même de cette première difficulté, il y en a une autre plus grave : ce n'est là encore qu'un système d'expédiens partiels, incohé-

rens, onéreux, qui compliquent bien plus qu'ils ne résolvent le problème de la situation financière de la France.

Voilà un moment où tout va se ressentir de plus en plus des langueurs et des dissipations de l'été. La grande représentation politique de l'hiver et du printemps est en train de se clore un peu partout, sans avoir été d'ailleurs bien féconde en événemens et en péripéties dans la plupart des états de l'Europe. Les souverains qui sont malades, et ils sont toujours malades au mois de juillet, s'en vont à Ems, à Gastein ou à Carlsbad. Les chanceliers et les ministres suivent les souverains ou vont se reposer dans leurs terres. Les ambassadeurs eux-mêmes éprouvent un vague besoin de n'être plus à leur place. Les curieux, les oisifs et aussi tous ceux qui veulent s'instruire au spectacle de tous les produits de l'industrie et du travail vont à Vienne voir l'exposition universelle. Les parlemens qui n'en ont pas fini se hâtent de bâcler leurs dernières lois et de vider leurs dernières querelles. Ainsi vont les choses sans trop de bruit et sans trop d'éclat. Au dernier moment cependant cette fin de saison politique n'a point laissé d'être marquée par des incidens de discussion assez vifs à Berlin et par une crise ministérielle à Rome.

On ne s'est point séparé à Berlin sans avoir livré dans le *Reichstag* une bataille qui n'était pas des plus dangereuses sans doute, mais où M. de Bismarck a cru devoir se jeter avec une verdeur assez inattendue et où apparaissent peut-être certains signes de la situation difficile faite au prince-chancelier. Tout a fini, bien entendu, comme le voulait le chancelier; ce n'est pas néanmoins sans d'étranges tiraillemens et de rudes escarmouches qu'on en est venu à bout; cette dernière bataille a été en définitive le résultat d'une certaine mauvaise humeur répandue partout. Le gouvernement était assez mécontent de voir arriver la fin de la session sans qu'on eût discuté et voté quelques-unes des lois auxquelles il tenait le plus, notamment la loi de réorganisation militaire. Le *Reichstag*, de son côté, n'était guère plus satisfait; il se plaignait d'abord d'avoir été laissé longtemps inoccupé, puis de n'avoir été saisi que tardivement des communications les plus indispensables pour la discussion des lois financières. M. de Bismarck enfin n'avait pas arrangé les choses en présentant un projet sur la presse passablement dur, qui avait de plus l'inconvénient d'être très opposé à un autre projet préparé par le *Reichstag* lui-même, et surtout à une proposition présentée d'urgence pour exonérer les journaux du timbre et du cautionnement. C'était une vraie confusion, et, comme il arrive souvent en présence de tant de travaux tardifs ou incohérens, on finissait par ne plus savoir que faire. Beaucoup de membres du *Reichstag* avaient pris le parti de s'en aller, si bien qu'on ne se trouvait même plus en nombre pour voter ce qu'il y avait de plus essentiel, ce qui ne pouvait être ajourné. On en était là lorsqu'intervenait une sorte d'arrangement négocié entre les chefs des

principales fractions parlementaires, le président du *Reichstag* et le gouvernement pour arriver à la fin de cette session qu'on était impatient de clore. On convenait que le *Reichstag* se bornerait à voter ce qu'il y avait de plus urgent, qu'on écarterait la loi militaire, à laquelle l'empereur Guillaume tenait pourtant beaucoup, qu'il ne serait pas question non plus de la loi sur la presse, à laquelle, il est vrai, M. de Bismarck ne tenait guère. De cette façon, on allait pouvoir en finir rapidement; mais on avait compté sans les auteurs de la proposition sur le timbre et le cautionnement, proposition qui avait la bonne fortune de rallier les nationaux-libéraux et les catholiques, de sorte que, lorsqu'il a fallu fixer définitivement l'ordre du jour, la motion sur le timbre a reparu, appuyée par un des chefs du parti catholique, M. Windthorst, par un des principaux organes du parti libéral, M. Lasker, et par M. Duncker.

C'est alors que M. de Bismarck, sous prétexte qu'on manquait à l'accord accepté, s'est jeté dans la mêlée avec une impatience et une furie qui rappelaient les beaux temps des conflits parlementaires avant Sadowa. M. de Bismarck a frappé d'estoc et de taille, ne ménageant pas plus les libéraux-nationaux ses amis que les catholiques. Il n'a pu surtout se contenir quand M. Lasker lui a fait observer qu'il n'était pas étonnant que le *Reichstag* profitât, pour s'occuper des « droits du peuple, » du temps qu'on lui faisait perdre en lui communiquant si lentement et si tard les documens les plus urgens pour les lois financières. Cette simple observation a paru à l'irritable chancelier « un trait trempé sinon dans le venin, du moins dans un suc très corrosif. » Les droits du peuple! M. de Bismarck a fait une charge à fond sur ce qu'il appelait une rhétorique arriérée, une banale déclamation. La proposition sur le timbre des journaux a fini par être écartée, cela va sans dire. La session du *Reichstag* a pu être close depuis, après l'expédition rapide des affaires les plus pressantes, et le chancelier a pu partir aussitôt pour Varzin, où il paraît décidé à reposer ses nerfs pendant quelques mois; mais il reste à savoir ce que deviendront dans un temps plus ou moins prochain, sous l'impression de ces violences de parole, et surtout à peu de distance de l'élection d'un nouveau parlement, les rapports de M. de Bismarck et des nationaux-libéraux, qui l'ont jusqu'ici soutenu dans toutes les audaces, même dans tous les excès de sa politique.

Ce ne serait rien, si d'un autre côté des symptômes assez graves, assez multipliés ne révélaient dans les hautes sphères de Berlin une sorte de crise où l'ascendant de M. de Bismarck pourrait fort bien être en jeu. Que M. de Bismarck reste un puissant personnage en Allemagne, qu'on ne puisse pas se passer facilement de celui qui a été l'audacieux et heureux promoteur de l'unité allemande, c'est bien évident. Il n'est pas moins vrai que son autorité est supportée avec une certaine impatience, qu'il ne fait pas tout ce qu'il veut, et que les difficultés semblent

se multiplier autour de lui. Tant que la question était pour ainsi dire flagrante et dominait tout, il n'avait pas de peine à contenir les oppositions ou les dissidences; aujourd'hui il n'a plus aussi aisément raison des adversaires qu'il s'est créés. Par sa politique dans les affaires religieuses, il a mis contre lui non-seulement les catholiques, mais encore beaucoup de protestans qui le trouvent par trop révolutionnaire, et qui voudraient l'arrêter dans cette voie; par ses fantaisies féodales toujours promptes à renaître quand il est contrarié, il a froissé plus d'une fois les nationaux-libéraux, dont une fraction prend vis-à-vis de lui une certaine attitude d'indépendance. A la cour même, malgré le prix que l'empereur Guillaume attache naturellement à ses services, il rencontre des hostilités, des rivalités d'influence qui sont peut-être souvent le secret de ses irritations, qui lui rendent assez incommode cette omnipotence qu'il a paru exercer jusqu'ici, à laquelle il a semblé aussi quelquefois vouloir se dérober en partant pour Varzin. Est-ce par un mouvement d'ennui devant les difficultés de cette situation qu'il veut diminuer ce fardeau du pouvoir dont il est resté chargé pendant de si longues années? Toujours est-il que depuis quelque temps il se démet successivement de quelques-unes de ses fonctions. Il y a quelques mois, il quittait la présidence du cabinet prussien, qui est passée au général de Roon; le voilà quittant aujourd'hui le ministère des affaires étrangères de Prusse, où le représentant de l'Allemagne à Bruxelles, M. de Balan, est appelé comme secrétaire d'état avec rang de ministre. M. de Bismarck reste toujours chancelier de l'empire sans doute, et l'autorité du chancelier prime celle du cabinet prussien. On peut se demander toutefois si, en se renfermant ainsi dans ses hautes fonctions, il agit bien volontairement, s'il cède uniquement à des préoccupations de santé, ou s'il n'est pas obligé de faire une certaine part à des influences rivales. Serait-ce véritablement une crise dans la fortune de M. de Bismarck? Serait-ce le signe d'un changement, sinon dans la politique générale de l'Allemagne, du moins dans la politique intérieure de la Prusse? M. de Bismarck, tout retiré qu'il soit aujourd'hui à Varzin, n'en est point pour sûr à céder si aisément le terrain, et dans tous les cas au moindre incident le chancelier retrouverait bien vite une influence qui est loin d'être épuisée.

Le ministère italien a vécu assez pour mener à bonne fin, pour promulguer la loi sur les corporations religieuses, qui était la plus sérieuse, la plus pressante question du moment; il n'a pas été assez fort pour faire triompher ses projets financiers et pour doubler heureusement le cap de la fin de la session. L'ébranlement qu'il a éprouvé une première fois, il y a quelques semaines, n'a été que le prélude de la crise définitive où il vient de succomber, quoiqu'il crût pouvoir compter sur la majorité qui l'avait vivement pressé le mois dernier de rester au pou-

voir. Le ministre des finances du cabinet Lanza, M. Sella, avait à faire voter pour 30 millions d'impôts nouveaux par une chambre impatiente de prendre ses vacances, de quitter Rome, il n'a pas pu réussir; il a échoué non pas précisément dans la discussion des impôts eux-mêmes, mais en quelque sorte au seuil de la discussion, dans le débat qui s'est engagé au sujet de la fixation de l'ordre du jour; il a été vaincu par une coalition de la gauche et d'une partie de la droite qui, après avoir soutenu pendant quelque temps le cabinet avec une certaine froideur, a fini par lui manquer au moment décisif. Peut-être aussi M. Sella a-t-il lui-même aidé à la défaite du ministère en voulant jouer la partie résolûment, sans concession, sans transaction. Les divers impôts que M. Sella proposait, qu'il croyait nécessaires, qui dans tous les cas étaient une partie essentielle de son système financier, la gauche les repoussait selon son habitude; une fraction de la droite, sans faire cause commune avec la gauche, mais visiblement peu favorable aux projets du gouvernement, offrait au ministère de voter les lois le moins controversées et de renvoyer le reste à la session du mois de novembre. Le ministre des finances, voyant un piége dans cette proposition, comprenant qu'il livrait ainsi tout son système, s'est montré inébranlable, il n'a voulu rien entendre, et au scrutin il a rencontré contre lui 157 voix sur 243 votans. 67 membres dissidens de la droite se sont joints à la gauche, ou, si l'on veut, la gauche s'est ralliée à la proposition des dissidens de la droite, et le ministère s'est trouvé renversé du coup. Il n'a pas voulu essayer de lutter tout à la fois contre ses adversaires et contre une partie de ses amis, d'autant plus qu'après une durée de quatre ou cinq ans marquée par les plus grands événemens, par la prise de possession de Rome, par la consécration définitive de l'unité italienne, il sentait lui-même son existence épuisée devant une majorité plus qu'à demi ébranlée.

Il a donc fallu former un nouveau ministère. C'est ici qu'ont surgi les difficultés. La gauche, avec ses 90 voix, formait sans doute le principal appoint dans le scrutin qui a déterminé la chute du cabinet présidé par M. Lanza; mais la scission du parti conservateur n'était qu'accidentelle. Les membres de la droite qui avaient voté contre le ministère et ceux qui lui étaient restés fidèles jusqu'au bout représentaient toujours la vraie majorité politique. Peut-être la gauche aurait-elle gardé plus de chances d'arriver au pouvoir, si elle n'avait eu la mauvaise fortune de perdre il y a peu de temps son chef, M. Rattazzi, qui est resté jusqu'à sa mort en faveur auprès du roi, qui avait l'avantage d'une certaine expérience des affaires, d'une autorité acquise, quoiqu'il n'ait jamais paru au pouvoir que dans des circonstances pénibles, après Novare, à l'époque d'Aspromonte, à la veille de Mentana. Le nouveau chef de la gauche, M. Depretis, homme estimé d'ailleurs et fort modéré, n'a-

vait pas la même situation, bien qu'il eût été plusieurs fois ministre. A la rigueur, on aurait pu former un cabinet de coalition, puisque c'était une coalition qui venait de renverser le ministère de M. Lanza. On l'a essayé, on n'a pas réussi, et c'est M. Minghetti, un des chefs les plus brillans de la droite, un des hommes les plus éminens de l'Italie, qui est resté définitivement chargé de constituer un cabinet. Puisque M. Minghetti n'avait pu s'entendre avec M. Depretis, il se trouvait nécessairement ramené vers son propre parti, vers toutes les nuances de l'opinion conservatrice.

Ce n'est pas sans peine qu'on est arrivé à un résultat. La crise s'est prolongée pendant près de quinze jours à travers des négociations laborieuses, dont le dernier mot a été la constitution d'un nouveau ministère où sont restés trois membres de l'ancien cabinet, M. Visconti-Venosta, M. Scialoja et le général Ricotti, où ont été appelés en même temps des hommes d'une sérieuse notoriété, M. Cantelli, qui a été déjà ministre, un magistrat des plus estimés, M. Vigliani, un ancien secrétaire-général des finances, M. Finali. Le chef du ministère, M. Minghetti, pourra-t-il rallier une majorité suffisante et permanente dans le parlement tel qu'il existe? Là est le doute aujourd'hui. L'avantage de la combinaison nouvelle à un point de vue général, c'est que la présence de M. Visconti-Venosta indique assez que rien n'est changé dans la politique extérieure de l'Italie. Des journaux qui croient sans doute servir la France ne s'amusaient-ils pas hier encore à répéter que le maintien de M. Visconti aux affaires étrangères avait été imposé par la Prusse à M. Minghetti? C'est un des plus étranges non-sens. M. Visconti, M. Minghetti, au contraire comptent au premier rang de ce parti modéré italien dont toutes les sympathies sont pour la France. Il y a sans doute en Italie un parti favorable à une alliance avec l'Allemagne; mais ce parti, c'est la gauche, surtout la gauche extrême, radicale : ce n'est pas le parti représenté par l'administration qui vient de naître. Au fond, la difficulté n'est pas là pour le nouveau cabinet, elle est tout entière dans les affaires économiques. M. Sella est tombé sous le poids de ses projets financiers, c'est la question financière qui reste en première ligne, et elle n'est pas même dans les impôts qu'on peut avoir à proposer, elle est surtout dans la situation monétaire du pays. On a cru se tirer d'affaire pendant longtemps par une émission libre et sans limite de papier-monnaie descendant jusqu'aux plus petites coupures, jusqu'à un franc et même cinquante centimes. On a donné l'autorisation d'émettre ce papier d'abord à la Banque nationale, puis aux banques provinciales, puis de proche en proche aux banques particulières ou à toute sorte de sociétés industrielles. Quelle a été la conséquence de cette émission sans retenue et sans contrôle sérieux? Aujourd'hui toute sécurité a disparu; au moment où l'on reçoit une coupure, on n'est pas sûr que la so-

ciété qui l'a émise n'est pas déjà en faillite, et c'est ce qui arrive souvent. On n'y a pas pris garde, les abus se sont multipliés et aggravés au point de peser sur le pays de la manière la plus dangereuse. C'est là le mal réel et profond devant lequel se trouve M. Minghetti, qui, avec la présidence du conseil, a gardé le ministère des finances; c'est aussi vraisemblablement une de ses préoccupations. Pourra-t-il réagir sérieusement contre ce mal? Dans tous les cas, le nouveau ministère a sans doute maintenant devant lui ces quelques mois de vacances pendant lesquels il pourra étudier les moyens d'atténuer tout au moins des difficultés qui sont beaucoup plus de l'ordre financier que de l'ordre politique.

Politique ou finances, l'Espagne a pour le moment le triste privilége de réunir sous ce double rapport toutes les misères, et l'été, qui est un temps de repos ou une trêve pour d'autres, est pour elle la saison d'une anarchie croissante, d'une guerre civile qui ne fait que se développer. La désorganisation de toute force militaire est arrivée à ce point qu'on ne peut plus envoyer un bataillon sans s'exposer à le voir se débander, se révolter contre ses chefs ou devenir la proie des carlistes. Dans le nord, le général Nouvilas, qui ne faisait rien et ne pouvait rien faire, a fini par se retirer, et on ne trouve pas même un général pour le remplacer. En Catalogne, ces jours derniers, l'infant don Alphonse, frère de don Carlos, qui commande ce qu'on appelle les troupes royales, et son lieutenant Saballs ont enveloppé et pris une colonne d'un millier d'hommes avec ses quelques canons et son matériel. Le chef de cette colonne, le brigadier Cabrinetty, a été tué. Pendant ce temps, à Malaga, des bandes révolutionnaires assassinent l'alcade et d'autres autorités. A Alcoy, dans la province de Valence, mêmes excès, mêmes massacres. A Madrid, le gouvernement se débat contre l'impossible, et, pour ajouter à la confusion, un certain nombre de députés, quarante ou cinquante, du radicalisme le plus exalté, se sont retirés de l'assemblée en menaçant d'aller prendre les armes dans les provinces. Encore quelques jours, le gouvernement n'aura plus un soldat, et en fait de moyens financiers il en est réduit à offrir le matériel de guerre en gage. Que les chefs du parti républicain aient pu se faire d'abord quelques illusions, on a pu le comprendre jusqu'à un certain point, quoique ces illusions fussent bien étranges. Désormais commence pour eux la plus terrible responsabilité, car ils placent l'Espagne entre la plus profonde anarchie où un pays puisse tomber et la victoire des carlistes, qu'ils préparent. Cette victoire pourrait encore être détournée sans doute; mais pour cela il faudrait alors renoncer à une chimère ruineuse qui conduit le pays à une véritable dissolution. Il faudrait avoir le courage de faire un appel désespéré à toutes les forces conservatrices, de rallier tout ce qui a compté dans le parti libéral, généraux ou hommes politiques, et de dégager au moins de cette vaste confusion les dernières garanties d'un ré-

gime constitutionnel tutélaire et réparateur. C'est là aujourd'hui la question qui se débat au-delà des Pyrénées. Il ne s'agit plus en vérité de savoir ce que deviendra la république, occupée à se tuer elle-même, il s'agit de savoir désormais comment elle sera remplacée.

CH. DE MAZADE.

LA GUERRE DE SUMATRA.

Ce n'est pas un spectacle médiocrement curieux que celui d'un petit peuple de 3 millions 1/2 d'individus, qui au-delà des mers maintient dans une dépendance absolue un immense empire d'environ 17 millions d'âmes. Non-seulement cette domination n'entraîne aucune dépense pour la Hollande, mais elle lui assure chaque année des recettes considérables, et l'on a constaté qu'en moyenne les colonies néerlandaises font rentrer tous les ans plus de 54 millions de francs dans le trésor de la mère-patrie. C'est ainsi que les Pays-Bas sont parvenus à développer leur industrie, à entreprendre de vastes travaux publics, à construire un magnifique réseau de chemins de fer, tout en amortissant constamment leur dette. Le territoire hollandais en Europe ne compte que 640 milles carrés, et l'empire colonial dont les traités de 1814 et de 1824 ont déterminé les limites n'en compte pas moins de 28,923. Partout règne une prospérité exceptionnelle; les cultures sont splendides, l'aspect des routes, des villages, des campagnes, annonce la richesse. Dans l'île de Java, 25,000 Hollandais régissent en demi-dieux 14 millions d'hommes. Dans l'île de Sumatra, le nom néerlandais n'a pas moins de prestige.

Les deux îles sont moins des colonies que de superbes exploitations qui rapportent à leurs maîtres des bénéfices inusités. Le gouverneur-général des Indes néerlandaises, qui réside à Batavia, est une sorte de vice-roi, chef d'une armée et d'une marine coloniale dont plus d'un souverain pourrait se faire honneur. Assisté d'un conseil purement consultatif, qui porte le nom de « conseil des Indes, » et secondé par des directeurs qui sont de vrais ministres, il nomme les fonctionnaires, ordonnance sous sa responsabilité les budgets, et, dans les cas d'urgence, peut déclarer la guerre ou conclure la paix. Chaque province est dirigée par un fonctionnaire hollandais qui, sous le nom de résident, est un préfet armé des pouvoirs les plus étendus. Auprès de lui est un régent indigène qui, tout en étant complétement subordonné au bon vouloir du gouverneur-général, tient une petite cour remarquable par un luxe tout asiatique. Les Hollandais ont respecté les mœurs, les habitudes, les préjugés des indigènes, et au lieu de les heurter dans leurs sentimens religieux, ils ont associé à la domination néerlandaise les prêtres musulmans en les faisant participer dans une certaine mesure aux bénéfices réalisés.

Le système qui a produit pour les Pays-Bas des résultats économiques inespérés et qui a transformé en leur faveur les colonies de Java et de Sumatra en une source de richesses vraiment inépuisable, le système qui procure chaque année à la métropole tant de millions de picoles de café et de picoles de sucre, et qui fait de l'empire colonial des Indes néerlandaises une immense ferme modèle, c'est celui du travail forcé, inauguré en 1830 par le général Van den Bosch. Chaque famille indigène est obligée de cultiver une plantation sous le contrôle des inspecteurs du cadastre et des finances, et c'est à l'état seul que les produits peuvent être vendus. Café, tabac, indigo, vanille, sont ainsi cultivés par les indigènes et vendus au gouvernement colonial, qui les revend en Europe avec des bénéfices des plus considérables. Les résidens, les régens, les prêtres, les fonctionnaires hollandais et indigènes sont intéressés à la récolte. Aussi l'activité des laboureurs est-elle spécialement remarquable. Sans doute un tel régime est tout ce qui ressemble le moins au *self-government colonial,* que l'Angleterre fait fonctionner en Australie et au Canada; mais il y a lieu de remarquer qu'elle applique simultanément deux systèmes opposés de colonisation, et que dans l'Hindoustan, où les émigrans anglais sont comme noyés au milieu de 200 millions d'indigènes, elle maintient un système de centralisation très sévère. Il ne faut pas croire du reste que, malgré la grande prospérité de ses colonies, la Hollande n'y rencontre point çà et là de sérieuses difficultés. Ces embarras sont les mêmes que ceux contre lesquels ont à lutter les Russes dans l'Asie centrale, les Anglais dans le nord de l'Inde. Elle est obligée de vivre en bonne intelligence avec de petits souverains qu'elle ne peut ou ne veut réduire d'une manière absolue, mais qu'elle doit surveiller avec le plus grand soin. C'est ainsi qu'elle a trouvé dans le sultan d'Atchin un adversaire dont elle se défiait déjà depuis longtemps, et qui vient de créer pour elle une série de complications graves.

L'île de Sumatra appartient pour la plus grande partie à la Hollande, mais au nord il existe un état indigène qui a échappé à la conquête. C'est le royaume d'Atchin, qui autrefois était un état puissant, et dont la population est évaluée aujourd'hui à environ 3 millions d'âmes, dont un tiers de Malais; la plupart des habitans du pays sont musulmans et obéissent à des chefs féodaux, lesquels ont à leur tête un souverain qui prend le nom de sultan. Son grand-vizir cherche surtout à s'appuyer sur le sentiment religieux et à rallier les mahométans qui partent de Singapour ou en reviennent pour le pèlerinage de La Mecque. Le souverain d'Atchin reconnaît comme son suzerain et son chef religieux « le commandeur des croyans, » c'est-à-dire le sultan qui règne à Constantinople. Il a même espéré que cette reconnaissance, d'ailleurs purement nominale, lui assurerait au besoin une protection dans ses démêlés avec la Hollande; mais c'est là un calcul qui ne paraît pas devoir se réaliser. Il est facile de comprendre le danger que peut constituer pour la do-

mination néerlandaise le voisinage d'un état libre et indépendant qui de son côté se croit menacé par les Hollandais. Ajoutons que le royaume d'Atchin possède des sables aurifères et des mines de pierres précieuses, qu'il dispose d'une armée vaillante et d'une assez bonne artillerie, et que les côtes ne sont que difficilement abordables, en raison des bancs de corail qui s'étendent assez loin dans la mer. On a peu de détails sur les mœurs et sur l'histoire des Atchinois. Les Européens ne pénètrent point dans ce pays, où l'élément asiatique domine d'une manière absolue. On sait seulement que les sujets du sultan d'Atchin ne manquent ni d'intelligence ni de courage, et qu'ils attachent le plus grand prix au maintien de leur indépendance. Le sentiment politique s'accorde sur ce point avec le sentiment religieux. Ce petit peuple a des traditions qui lui sont très chères, et dont la prudence doit engager le gouvernement néerlandais à tenir compte. S'il n'est point au courant de tous les progrès de l'art militaire, ses armes sont néanmoins meilleures qu'on n'aurait pu s'y attendre.

La Hollande s'était engagée à respecter l'indépendance du royaume d'Atchin par le traité qu'elle conclut en 1824 avec la Grande-Bretagne. D'autre part le sultan d'Atchin, par un traité signé en 1857, avait pris vis-à-vis de la Hollande l'engagement de réprimer le brigandage et la piraterie; mais le traité de 1824 expirait en 1870, et le sultan d'Atchin s'est trouvé ainsi privé d'une garantie qui lui était précieuse. Il y a plus, la Hollande, en cédant aux Anglais ses possessions de la côte de la Guinée et en réglant avec eux les questions d'émigration, signa le 2 novembre 1871 une convention ayant pour but de « consolider de plus en plus dans l'esprit du traité du 17 mars 1824 l'amitié entre les deux pays, et d'écarter toute occasion de mésintelligence dans leurs relations sur le territoire de l'île de Sumatra. » L'article 1er porte que sa majesté britannique se désiste désormais de toute objection contre l'extension de la domination hollandaise dans une partie quelconque de l'île de Sumatra. Bien que la Hollande n'ait pas profité de la liberté d'action qui résultait pour elle des arrangemens de 1871, le gouvernement du sultan d'Atchin ne s'en est pas moins inquiété de la clause que nous venons de rappeler.

A la fin du mois de février dernier, des rumeurs assez graves commençaient à courir à La Haye sur la situation de l'île de Sumatra. On disait que le gouvernement se montrait ému de l'état critique de cette colonie, et l'on ajoutait que 3,000 hommes de renfort allaient être envoyés de Hollande à la demande du gouverneur-général des Indes. Le ministre des colonies était interpellé à la seconde chambre, et on lui posait les deux questions suivantes : 1° le gouvernement persévère-t-il dans la politique qui répudie toute idée d'une extension de domination à Sumatra? 2° y a-t-il eu des circonstances qui obligent le gouvernement à déployer plus de forces pour faire respecter l'influence légitime de la Hollande? M. Fran-

sen van de Putte répondit que le gouvernement, loin de chercher à étendre ses possessions dans l'île de Sumatra, n'avait jamais eu d'autre intention que de vivre en bonne intelligence avec ce pays et avec les divers princes indépendans qui ont accepté la suzeraineté de la Hollande, mais qu'il ne pouvait permettre que la mauvaise foi de l'un d'entre eux abusât de cette longanimité pour pousser à la révolte des populations qui acceptent sans murmurer la domination néerlandaise.

Quelques jours après ces explications, l'on apprenait par un télégramme du gouverneur-général des Indes, en date du 1er avril, que la guerre avait été déclarée le 26 mars au sultan d'Atchin. Deux autres télégrammes expédiés le 17 avril donnaient de tristes nouvelles; le général Kohler avait été tué. L'ennemi opposait une résistance imprévue, et l'envoi de renforts devenait indispensable. Les télégrammes publiés au journal officiel produisirent dans toute la Hollande une impression profonde. Bientôt une dépêche du 20 avril annonçait que l'échec avait été complet, et que les troupes néerlandaises avaient dû battre en retraite et se rembarquer; la côte continuerait à être bloquée, et l'expédition serait renvoyée à l'automne prochain.

Le rapport déposé sur le bureau de la seconde chambre par le ministre des colonies énumère les motifs qui ont déterminé la guerre déclarée au royaume d'Atchin. Il mentionne parmi les causes générales les nombreux faits de piraterie, de pillage et de meurtre auxquels se livraient les habitans de ce pays, et, parmi les causes immédiates, la crainte d'une immixtion des puissances étrangères, crainte motivée par l'annonce du départ d'un envoyé atchinois pour l'Europe. Depuis plusieurs années déjà, les relations étaient rompues entre la Hollande et les sujets du roi d'Atchin, quand, après s'être comportés en voisins dangereux et hostiles, ils adressèrent en 1868 au sultan de Turquie une requête pour lui demander, comme à un suzerain religieux, son appui contre les Hollandais. Cependant le commerce et la navigation ne trouvaient aucune sécurité ni sur les côtes, ni dans les eaux d'Atchin. C'était là un danger d'autant plus grand pour la Hollande qu'elle s'était imposé, par son traité de 1824 avec l'Angleterre, le devoir d'assurer la tranquillité dans les parages du nord de Sumatra. Les visites de navires de guerre dans les eaux d'Atchin s'étaient succédé sans amener aucun résultat efficace. Les ministres du sultan d'Atchin se bornaient à de vagues promesses, dont ils cachaient l'inanité sous le cérémonial pompeux des peuples asiatiques. Les choses en étaient là lorsque le gouverneur-général des Indes orientales avait appris qu'une mission atchinoise s'était rendue à Singapour afin d'y faire des démarches auprès des consuls étrangers. Tout en insistant sur ce fait, le ministre des colonies reconnaissait dans son rapport que les déclarations les plus satisfaisantes avaient été faites au cabinet de La Haye par les puissances. Il était évident que la France, qui n'a aucun intérêt dans l'île de Sumatra

et qui entretient avec la Hollande les relations les plus amicales, n'aurait jamais permis à son consul à Singapour d'encourager les résistances du royaume d'Atchin contre la domination néerlandaise. Il est vrai qu'en 1852 un sujet du sultan de ce petit royaume s'était rendu en France et y avait présenté ses hommages à l'empereur Napoléon; mais le gouvernement français, tout en recevant avec politesse le voyageur atchinois, ne lui avait attribué aucun rôle politique et l'avait pleinement édifié sur le caractère des rapports amicaux de la France et des Pays-Bas. En ce qui concerne le gouvernement français, il ne pouvait donc y avoir aucune espèce de doute; peut-être avait-on conçu quelques soupçons sur l'attitude d'autres puissances. Quoi qu'il en soit, dans le rapport du ministre le sultan d'Atchin était représenté comme ayant cherché à se ménager des intelligences au dehors; il est possible qu'on ait attaché du prix à ne point paraître avoir été battu par des barbares, et à insinuer qu'une complicité étrangère avait pu seule les mettre en état d'opposer une si vigoureuse résistance.

Les nouvelles apportées par les malles des Indes ont complété ces informations. C'est le 22 mars que trois bâtimens de guerre jetaient l'ancre devant Atchin, et qu'une lettre du commissaire du gouvernement des Indes néerlandaises était envoyée au souverain qui réside dans cette ville. Le sultan fit une réponse évasive, et ne donna de garanties ni pour le présent ni pour l'avenir. En conséquence, la guerre fut déclarée le 26 mars par le commissaire hollandais; le 5 avril suivant, le corps expéditionnaire, comprenant 4,000 hommes, 149 chevaux, 16 canons, et soutenu par 8 navires de guerre, apparaissait en vue de l'ennemi. Cette promptitude contrastait avec le calme habituel au caractère néerlandais, et il avait fallu que le péril fût jugé bien pressant pour que les résolutions eussent été prises avec une activité si rapide. Arrivées en rade d'Atchin, les troupes furent accueillies par une grêle de balles qui partaient des deux forts élevés sur la côte. Le 8, elles s'emparaient du premier fort, et le lendemain le second était abandonné par les Atchinois. Le 12, les Hollandais marchaient sur le Kraton, enceinte carrée très étendue, entourée de murs, garnie de tours, et qui contient plusieurs esplanades et bâtimens séparés par des murs et des clôtures. Au centre du Kraton, qui est défendu par une mosquée et une forteresse garnie de canons l'une et l'autre, s'élève le palais du sultan, du haut duquel il se montre à son peuple dans les circonstances solennelles. Le 14, les troupes expéditionnaires prirent la mosquée, qui fut livrée aux flammes, et, encouragées par ce succès d'ailleurs très chaudement disputé, elles attaquèrent le lendemain la forteresse, mais elles y rencontrèrent une résistance acharnée, et ce fut là que fut tué le général Kohler. L'ennemi entretenait un feu croisé très habile et très meurtrier, il combattait avec l'énergie fanatique de la race musulmane, et se jetait sur les troupes hollandaises le coutelas à la main.

Malgré un bombardement de deux jours, le Kraton ne put être entamé. Le 17, un conseil de guerre avait lieu sur la plage; on y déclarait à l'unanimité que la position n'était plus tenable, et l'on en référait au gouverneur-général des Indes, qui envoyait au corps expéditionnaire l'ordre de se rembarquer et de retourner à Batavia. Il était décidé en même temps qu'on attendrait, pour renouveler l'expédition, le mois d'octobre, époque où les moussons soufflent de la pleine mer vers la côte.

La seconde chambre des états-généraux a fait de l'expédition l'objet d'un débat approfondi. Le cabinet commença par assumer la responsabilité de la déclaration de guerre; il avait en effet envoyé au gouverneur-général, dès le 19 février, un télégramme qui l'autorisait à prendre des mesures énergiques. Il s'agissait ensuite de savoir si la déclaration de guerre était justifiée par les faits énoncés dans le mémoire du ministre des colonies. Plusieurs députés de l'opposition voyaient là une conséquence de la politique agressive inaugurée par le traité de 1871, qui avait été conclu avec l'Angleterre en vue d'étendre la domination hollandaise à Sumatra. En abandonnant aux Anglais les établissemens hollandais de la côte de Guinée, on avait voulu, disaient-ils, se soustraire à la clause du traité de 1824, qui obligeait le gouvernement à respecter l'indépendance du souverain d'Atchin. Telle était, selon eux, la véritable cause de la guerre. Le ministre des colonies répondit que l'intention du gouvernement était d'éviter les hostilités, mais que la situation était devenue telle qu'il fallait arriver à une solution soit par la guerre, soit par un arrangement. On voulait satisfaction pour le passé et garantie pour l'avenir, sans l'immixtion des puissances étrangères.

En ce qui touche l'expédition elle-même, le débat présenta un intérêt particulier. Suivant l'opposition, on s'était lancé dans une périlleuse entreprise sans connaître les moyens de défense du pays et sans avoir pourvu l'armée des munitions et de l'artillerie nécessaires. L'affaire avait été mal conduite militairement et diplomatiquement. Le moment choisi pour ouvrir les hostilités convenait à merveille au sultan d'Atchin : c'était celui où la mousson commence, c'est-à-dire l'époque la plus malencontreuse pour une attaque; aussi les troupes hollandaises avaient-elles perdu tout l'avantage de l'offensive. — Le ministre répondit qu'on avait tort de porter un jugement sur une expédition dont on ignorait encore les détails. On aurait voulu se borner à l'envoi de vaisseaux de guerre; mais le gouverneur-général avait été d'avis qu'on perdait un temps précieux, et qu'une grande démonstration militaire était devenue indispensable. D'ailleurs la mousson n'arrive point dans l'île de Sumatra à une époque fixe comme dans l'île de Java, et il est impossible d'admettre qu'on aurait fait partir l'expédition quatorze jours avant la mauvaise saison, si on avait su à l'avance l'époque exacte où

elle devait commencer. Le dernier jour de la discussion, le ministre fit part à la chambre de l'état des forces militaires et navales aux Indes, ainsi que des mesures prises pour les renforcer. Il déclara en même temps qu'on ne pourrait songer à un arrangement que lorsque le drapeau néerlandais serait arboré sur le Kraton d'Atchin. Il dit en terminant que la question de confiance pourrait se décider sur la demande des crédits. Depuis lors la chambre a voté à l'unanimité, pour soutenir la guerre, un crédit spécial de 5 millions 1/2 de florins, et la situation du ministère s'est trouvée ainsi consolidée.

L'état-major hollandais étudie en ce moment toutes les questions qui se rattachent à l'expédition future. On pense qu'elle comprendra environ 10,000 hommes et une forte artillerie. On se propose d'employer des batteries flottantes et des chaloupes canonnières, et de remonter les rivières pour bombarder les principales villes et leurs fortifications. L'intérieur du pays étant très peu connu, on est obligé d'agir avec une grande prudence. On enrôlera 2,500 soldats pour renforcer l'armée coloniale; la marine recevra également des renforts respectables. Des engagemens spéciaux auront lieu pour la durée de la guerre. Les Hollandais rivalisent de patriotisme pour se montrer dignes du renom de leurs aïeux, et feront tous les sacrifices nécessaires au maintien de la domination néerlandaise dans les Indes orientales. Les troupes sont résolues à venger la mort du général Kohler. Il y a quelques jours, le roi des Pays-Bas, se trouvant à Groningue, vit parmi les demandes d'audiences une lettre du père de ce vaillant officier. « Ce n'est point à lui, s'écria le roi, de me faire visite, c'est à moi de lui porter des consolations. » Le souverain se rendit alors auprès du vétéran et lui témoigna les regrets causés à toute l'armée par la mort d'un général qui avait fait noblement son devoir.

La Hollande tout entière comprend qu'il est indispensable d'agir résolûment, si l'on ne veut pas que des populations jusqu'ici dociles et soumises soient tentées de s'insurger. La question d'Atchin est pour les Pays-Bas une question essentielle, un intérêt de premier ordre, et il est naturel que toutes les fractions des chambres se soient réunies dans un même sentiment de patriotisme. La fortune publique de la Hollande dépend principalement de ses colonies; l'état en tire la plus forte partie de ses revenus. Les Hollandais font d'ailleurs observer non sans raison que ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement leur prestige, c'est aussi celui de l'Europe, qu'entre les puissances qui possèdent des territoires asiatiques, il existe une sorte de solidarité morale, et que l'affaiblissement de l'une d'entre elles serait pour les autres une diminution d'influence et d'autorité. Un récent télégramme de Calcutta signalait de prétendus pourparlers pacifiques attribués au gouvernement de l'Inde néerlandaise et au sultan d'Atchin. Cette nouvelle a été démentie à la seconde chambre des états-généraux à La Haye par le ministre des co-

lonies. Il a déclaré qu'aucune négociation n'était pendante, mais il a ajouté que les rajahs voisins des états du sultan d'Atchin feraient sans doute des efforts auprès de ce prince pour l'engager à demander une solution pacifique. La Hollande n'en continue pas moins avec la plus grande ardeur ses préparatifs militaires tant dans la métropole que dans les îles de Java et de Sumatra. ***

ESSAIS ET NOTICES.

GOETHE, SES DERNIÈRES ANNÉES.

Le nouveau volume de M. Mézières, *Goethe, ses dernières années,* termine une curieuse étude dont la première partie, quoique publiée peu de temps après la guerre, n'en a pas moins été lue avec le plus sérieux plaisir par tous ceux qui estiment qu'un écrivain de génie appartient non pas seulement à une nation, mais à l'humanité. Ce livre n'est pas une simple biographie; ainsi que l'annonce le sous-titre, *les œuvres expliquées par la vie,* il s'agit de haute critique littéraire et morale. Ce sujet était en quelque sorte indiqué à l'auteur par Goethe lui-même, qui écrit dans un de ses livres : « Mes œuvres ne sont que les fragmens d'une grande confession. » Toutefois cette confession, bien que réelle, est enveloppée de fictions plus ou moins transparentes, et il est difficile de la retrouver sous les fantaisies poétiques qui font corps avec elle. Goethe ne fait pas comme Lamartine par exemple, qui se contente souvent d'idéaliser un épisode de sa vie; le poète allemand a un système plus savant et des procédés plus compliqués. Il cueille dans ses souvenirs, ici, là, et compose un tout avec des événemens véritables, des sentimens qu'il a éprouvés, mais qui ne sont pas tous du même temps, et qu'il transforme avec art, ainsi qu'il semble le dire à Eckermann : « ce roman ne renferme pas une ligne qui ne soit un souvenir de ma vie, mais il n'y a pas une ligne qui en soit la reproduction exacte. » Sa vie n'est donc pas nettement encadrée dans la fiction, elle y est semée, ou plutôt elle y est coulée et circule en lignes indécises dans cette poésie cristalline, comme les couleurs dans l'agate. Démêler ces élémens divers fondus dans une si habile confusion est une entreprise fort délicate qui devait tenter un esprit fin et pénétrant. M. Mézières a porté dans cette étude, avec une vive admiration pour Goethe, une critique perspicace, et cette parfaite mesure sans laquelle de pareilles recherches biographiques ne sont que des hypothèses sans crédit.

Quelque accomplis que soient les ouvrages de Goethe, le chef-d'œuvre de son art est bien moins tel ou tel de ses livres que sa vie, car c'est bien lui qui la composa et la fit ce qu'elle fut. Il l'arrangea à sa guise autant

qu'il est donné de le faire à un mortel. Ce fut non-seulement son ambition, mais, à ce qu'il semble, sa coquetterie suprême. Il lui plaisait de paraître choisir lui-même un à un les fils qui devaient former la trame de son existence morale. Jamais homme ne veilla plus sur son âme, moins pour l'épurer que pour l'agrandir. Tout d'abord le génie que lui avait donné la nature, il le reçut non comme un don gratuit, mais comme une faveur qu'il voulut mériter. Par instinct dans son enfance, plus tard avec une vigilance volontaire, il entretint et nourrit cette flamme sacrée, culte constant qui ne lui coûtait pas, puisqu'il le rendait à lui-même, et qu'il était à la fois le prêtre et le dieu. Il travaille sans doute librement, à son aise, selon son goût, mais sans cesse, en philosophe et en poète qui veut tout savoir, tout comprendre, tout sentir, et, pour ne rien ignorer de ce qu'il lui est donné de connaître, il épie encore à la veille de sa mort les plus récentes nouveautés de la science et de l'art. Sa tâche est d'élargir son génie et de l'élever, d'exhausser d'assise en assise ce qu'il appelle lui-même « la pyramide de sa vie. » S'il acquiert toujours, il ne laisse rien perdre. Il gère son génie comme un propriétaire attentif gère son domaine. Ce poète qui accumule les connaissances, les idées, les sentimens, ne les gaspille jamais. Avec une prudence un peu bourgeoise, qui ferait sourire d'autres poètes plus généreux, il ménage son trésor, fait des économies, et met de côté tel fait, telle observation pour un livre qu'il fera plus tard, quarante ans après. Il s'enrichit d'autant plus qu'il est moins prodigue. Tandis que d'autres sont visités par la muse, lui la visite à son heure. Toujours jaloux de rester maître de lui-même jusque dans ses inspirations, il recule devant les longs ouvrages de peur de s'y emprisonner, d'être trop longtemps en proie à la même obsession poétique, de ne plus s'appartenir. Si sa philosophie est un peu vague, c'est qu'il fuit les chaînes d'un dogmatisme étroit. En tout, il craint d'être possédé, même par son génie.

Quand il est saisi par une passion qui le fait trop souffrir, il a une recette merveilleuse pour guérir; il se débarrasse de son mal en le peignant et le jette ainsi hors de lui. Il se dépouille de ce qui le gêne, se renouvelle, et, comme il dit lui-même, « laisse tomber derrière lui sa peau de serpent. » En un mot, il passa sa vie à se dominer ou à se ressaisir, se faisant sa destinée, arrachant ou dérobant à la fatalité tout ce qu'il pouvait lui enlever par force ou par adresse. C'est bien à sa volonté qu'on peut appliquer ce beau mot d'un poète qu'il aimait, de Lucrèce : *fatis avulsa voluntas*. M. Mézières, par de fines analyses, a mis en lumière ce ferme caractère de Goethe, non sans démêler ce qu'il y a d'égoïsme raffiné dans cette sérénité à la fois épicurienne et stoïque.

Si Goethe n'avait été qu'un impassible stoïcien, sa biographie offrirait peu de surprises. Heureusement, sinon pour le repos du poète, mais pour son talent et pour l'intérêt du lecteur, il eut un cœur, un cœur fort tumultueux et parfois plus inflammable qu'il n'eût fallu. A ce contemp-

teur de la fatalité, comme à un personnage de la tragédie antique, les dieux envoyaient de temps en temps des passions fatales pour se jouer de cette ambitieuse prudence. La liste est longue de ses amours, que M. Mézières a contées avec une grâce discrète. De ces nombreuses passions, il en est où Goethe sut se vaincre, d'autres auxquelles il se livra; il en est où il s'esquiva un peu tard et fit retraite avec plus d'empire sur soi que de délicatesse, d'autres enfin qui ne furent pas sans quelque vulgarité, ainsi que le prouve son peu noble et tardif mariage. Après des années de calme, tout à coup éclatait un orage, un coup de foudre dans un ciel serein. On voit avec quelque pitié que, sexagénaire et même à soixante-quatorze ans, Goethe s'éprend d'honnêtes jeunes filles avec plus de douleur que d'espoir, — déplaisantes amours où le vieillard finit pourtant par retrouver sa dignité en recourant à son ordinaire remède, qui consistait à peindre l'objet aimé dans une œuvre poétique finement taillée et amoureusement repolie. Dès lors le vieux Pygmalion n'adorait plus que l'ouvrage de ses mains.

M. Mézières suit Goethe non-seulement dans sa vie, mais dans ses études, dans ses œuvres, son art, ses doctrines et dans le secret de ses pensées, aussi bien que dans le détail de son intérieur domestique, et partout il le juge avec le respect qu'on doit au génie et même avec une bienveillance qui est bien due par un Français à ce noble ami de la France, — car, sans parler des admirations de Goethe pour Napoléon et pour nos grands écrivains, pour Molière, Corneille, Voltaire et d'autres, qu'il regardait comme ses maîtres, il disait à Eckermann : « Entre nous, je ne haïssais pas les Français, quoique je remercie Dieu de nous avoir délivrés d'eux... Comment aurais-je pu haïr une nation à qui je dois une si grande part de mon développement? » Dans son extrême vieillesse, ses regards étaient encore tournés du côté de la France, et saluaient les jeunes talens de notre nouvelle école littéraire. Il ne laissa échapper ni un cri de haine même après Iéna, ni une parole de lâche mépris après Waterloo. Qui sait si ce n'est pas à l'école de nos grands philosophes du XVIIIe siècle qu'il a puisé cette haute et humaine sympathie que ses compatriotes lui ont si durement reprochée? Aussi M. Mézières a-t-il pu, sans éveiller en nous un scrupule patriotique, faire les honneurs en France au grand poète allemand et le traiter avec une hospitalière justice qui risque fort de n'être pas payée de retour, mais qui est un des charmes de son livre.

C. MARTHA.

Extraits des comptes et mémoriaux du roi René, publiés par M. A. Lacoy de La Marche. Paris 1873.

C'est une opinion généralement répandue et très accréditée, comme la plupart des opinions fausses, que la noblesse du moyen âge était très ignorante. Un de nos érudits les plus autorisés, M. Léopold Delisle, con-

servateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale, a réfuté victorieusement, il y a quelques années déjà, ce préjugé, dont on s'est fait souvent une arme contre la vieille aristocratie française, et il a prouvé d'une manière irréfutable qu'au XIIe, au XIIIe, au XIVe siècle, les barons féodaux n'étaient nullement en arrière sous le rapport de l'instruction. Les enfans des grandes maisons avaient ordinairement trois professeurs, l'un pour les initier aux choses de la religion, l'autre pour leur enseigner la grammaire, le troisième pour leur apprendre comment il faut se conduire avec les grands et les petits. Dans le midi, la noblesse s'associa d'une manière brillante au mouvement de la littérature provençale, et lui donna même quelques-uns de ses plus célèbres représentans, tels que Bertrand de Born, Guillaume d'Aquitaine, Bernard de Ventadour. A la même époque, dans le centre et le nord, les nobles s'occupaient avec succès de la science du droit : un grand nombre d'entre eux s'intitulent chevaliers et licenciés ès-lois, et en 1337 on comptait encore à l'université d'Orléans les héritiers des plus grandes familles. Nos premiers et nos plus anciens mémoires historiques en langue vulgaire ont été écrits par des nobles, Villehardouin et Joinville, et c'est pour des nobles qu'ont été composées nos plus anciennes épopées chevaleresques. On ne peut donc sans injustice leur refuser le goût des lettres, même aux époques les plus troublées du moyen âge, et on ne peut pas non plus leur refuser le goût des arts.

René, duc d'Anjou et roi de Sicile, né en 1409, mort en 1480, se place au premier rang des personnages issus de la grande féodalité française qui se sont distingués par leur culture littéraire. On lui doit une sorte de roman allégorique en vers et en prose, *le Roman de très douce Mercy au cœur d'amour épris*. Le manuscrit de ce roman est orné de nombreuses miniatures, et l'on pense qu'elles ont été exécutées par René lui-même, car il était peintre en même temps que poète. MM. de Quatrebarbe et Villeneuve Bargemont lui ont consacré des publications fort intéressantes, et le livre de M. Lacoy de La Marche vient compléter aujourd'hui par des textes contemporains l'histoire de ce prince, qui est intimement liée à l'histoire de l'art français au XVe siècle. Les originaux de ces textes sont conservés aux archives nationales, et le volume qui les reproduit apporte de nouveaux et précieux élémens à la curiosité des archéologues. Ils comprennent les comptes des dépenses faites pour des constructions ou des réparations d'édifices, des travaux d'utilité publique, des achats d'objets d'art, de meubles, de bijoux, d'animaux des pays d'outre-mer, des cérémonies publiques, des représentations de mystères. Il y a beaucoup à apprendre dans le volume de M. Lacoy de La Marche, surtout pour l'histoire de la peinture et de l'architecture, on y trouve même des renseignemens fort curieux sur un fait qui préoccupe encore aujourd'hui très vivement les riverains de la Loire; nous voulons parler des *levées* ou *turcies* destinées à conte-

nir les débordemens. On fait remonter l'origine de ces travaux à Henri II d'Angleterre et même à Louis le Débonnaire; mais, si le roi René n'a pas le mérite d'en avoir conçu l'idée, il a du moins fait de son mieux pour les entretenir et les améliorer. A défaut d'ingénieurs des ponts et chaussées, il avait créé un ministre spécial uniquement chargé de surveiller les *turcies*, de protéger les habitans contre la *cresture* du fleuve, et l'on peut penser, d'après les instructions minutieuses adressées à ce fonctionnaire, que celui-ci ne s'endormait pas dans son bureau.

La publication de M. Lacoy de La Marche fait partie d'une série de documens édités par la *Société de l'École des chartes*, qui a rendu de si notables services à notre histoire nationale. Sous le rapport de la pureté des textes, des notes explicatives, de la mise en œuvre générale, l'auteur est à l'abri de toute critique. Grâce à une table fort exacte, on trouve tout de suite dans son livre ce que l'on y cherche, ce qui est un grand mérite, car on sait ce qu'il faut souvent perdre de temps, quand on fait des recherches historiques, pour mettre le doigt sur la page à laquelle on a besoin de recourir. Nous regrettons seulement que M. Lacoy de La Marche n'ait pas étendu davantage son introduction et donné à ses lecteurs une analyse plus complète des pièces que renferme le volume; mais quelques-unes de ses notes font penser qu'il se propose de publier un travail d'ensemble sur le roi René, et on ne saurait trop l'engager à mener ce travail à bonne fin. Nous avons entendu répéter tant de fois qu'en fait d'érudition exacte et patiente les Allemands étaient nos maîtres, qu'il est bon de leur prouver que la vieille école des Baluze, des Du Cange, des Mabillon, des Fréret, des Bréquigny, a laissé des disciples qui la continuent dignement. CH. LOUANDRE.

M. de Bérulle et les carmélites de France, par M. l'abbé Houssaye. Paris 1872.

En nous racontant la vie de M. de Bérulle, M. l'abbé Houssaye a écrit un livre d'histoire religieuse qui éclaire d'un nouveau jour les dernières années du XVIe siècle et les premières années du XVIIe. Le cardinal de Bérulle naquit dans l'une des grandes périodes de notre histoire nationale. « C'est celle, dit M. Houssaye, dont Henri IV commence et dont Richelieu achève la gloire. Depuis des siècles, on n'avait vu en ceux qui gouvernent tant de sagesse dans le conseil, de fermeté dans l'exécution, de persévérance dans les entreprises et, avec un éloignement invincible pour les aventures, un sentiment plus délicat et plus fin de la grandeur de la France. A l'ombre d'une autorité réparatrice, toutes choses renaissent et prennent un nouvel essor. » La société se transforme sans secousses; les mœurs s'adoucissent, un âge nouveau s'ouvre pour les arts et pour les lettres, — époque privilégiée dont Champagne a éternisé les grands hommes, où l'on put méditer les premiers écrits de Descartes et applaudir aux premiers accens de Corneille. Dans l'église, c'est

le même mouvement, c'est la même vie. « Arrêtée d'abord par les guerres de religion, encouragée ensuite par la paix que fait régner Henri IV, la réforme du catholicisme par lui-même se répand et s'impose partout. Elle est servie par des hommes et par des femmes d'une vertu incomparable. De tous les rangs de la société sort un saint. » Aussi le clergé séculier rentre dans le devoir, et les anciens ordres religieux dans la règle, tandis que de nouveaux couvens se fondent pour donner le plus grand élan à l'œuvre de la perfection des âmes.

M. l'abbé Houssaye a puisé aux premières sources pour nous retracer la vie du cardinal de Bérulle. Dans le premier volume qu'il a publié, il fait revivre les grandes familles de magistrats auxquelles appartenait le neveu des Séguier. Il raconte ensuite comment se développa la vocation du jeune Bérulle. En suivant ses premiers débuts dans la vie sacerdotale, il nous le représente allant chercher en Espagne les carmélites, filles de Sainte-Thérèse, les faisant venir à Paris, dans le couvent de la rue Saint-Jacques, appelé à les diriger, et donnant à leur piété l'empreinte du génie français. Ses relations avec les religieuses de la communauté complètent heureusement la galerie des suaves figures du Carmel, que M. Cousin avait déjà évoquées ici même avec tant de charme dans *la Jeunesse de Mme de Longueville.*

En recherchant tout ce qui peut servir à l'édification des âmes, M. l'abbé Houssaye n'a pas perdu de vue les avantages même mondains que la société contemporaine avait trouvés dans la fréquentation des couvens du Carmel, où la reine, accompagnée de ses dames d'honneur, avait le droit d'entrée. En même temps que la morale de l'Évangile, dans toute sa perfection, s'imposait aux nobles visiteuses, elles rapportaient de leurs entretiens du cloître, avec le ton élevé des conversations, ce langage choisi, si opposé à la licence de l'âge précédent.

Dans l'introduction, M. l'abbé Houssaye nous promet un ouvrage qui ne sera complet qu'en trois volumes; il en donne le plan en esquissant à larges traits le rôle religieux de M. de Bérulle comme fondateur du Carmel français et de l'Oratoire, et son rôle politique comme l'un des principaux négociateurs de Louis XIII. L'auteur a su tirer de cette vie les enseignemens appropriés à notre temps en mettant en relief, dans M. de Bérulle, l'unité d'un grand caractère dominant de sa hauteur toutes les bassesses et toutes les défaillances, et en faisant valoir les dons d'une de ces natures énergiques et douces que rien n'ébranle dans leur inflexible honneur et dans leur dévoûment au devoir. Par un travail aussi consciencieusement approfondi, M. l'abbé Houssaye a repris la grande tradition du clergé français, et les plus sympathiques encouragemens doivent lui être donnés pour le continuer.

ANT. LEFÈVRE-PONTALIS.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TUFTS

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV

ET LE

BARON DE BUNSEN

I.

LES AFFAIRES DE SUISSE ET LA PRINCIPAUTÉ DE NEUFCHATEL.

Aus dem Briefwechsel Friedrich Wilhelms IV mit Bunsen, von Leopold von Ranke, 1 vol. in-8°; Leipzig 1873.

Un célèbre historien allemand, M. Léopold de Ranke, vient de publier une correspondance extrêmement curieuse entre le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV et le baron de Bunsen, son ambassadeur auprès de la reine d'Angleterre. On sait quelle réputation a laissée le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV; esprit d'élite, âme profondément chrétienne, intelligence initiée à tous les secrets des lettres et des arts, il passait pour le caractère le plus irrésolu. Cette imagination enrichie par une culture si savante convenait peu, disait-on, au gouvernement d'un état comme la Prusse dans un temps de révolutions violentes et de problèmes hasardeux; les Prussiens de la Prusse et les Prussiens de l'Allemagne, je veux dire les partisans de l'unité germanique dans tous les états de l'ancienne confédération, lui reprochaient amèrement d'avoir manqué par timidité les occasions les plus favorables à leur cause. On aimait à le représenter comme un rêveur, bien plus, comme une sorte de mystique, artiste et docteur illuminé, qui ne songeait qu'à la restauration d'un moyen âge théocratique au moment où la ré-

volution, frappant aux portes de son palais, lui offrait la couronne d'un nouvel empire. Les lettres qui viennent d'être mises au jour modifient singulièrement ce portrait. Artiste, savant, chrétien, Frédéric-Guillaume était tout cela; il n'avait garde pourtant de se perdre dans ses rêves. Ce chimérique appréciait très nettement les choses réelles. La révolution de 1848, qui l'a si fort tourmenté, ne l'a point surpris. Sur ce point et sur d'autres, ses lettres nous fournissent les preuves d'une clairvoyance singulière. Quant à cette passion de l'unité, qui agite l'Allemagne entière depuis plus de soixante ans et dont nos politiques n'ont jamais voulu tenir compte, il la ressentait à sa manière aussi vivement que personne, n'ayant de scrupules qu'au sujet des voies et moyens.

On sait aussi quelle a été, dans l'histoire intellectuelle de notre siècle, la physionomie du baron de Bunsen. Comme historien et théologien, il a marqué sa place au premier rang. Disciple et collaborateur de Niebuhr, il est devenu maître à son tour dans la science profane comme dans la science sacrée. Soit par les découvertes qui demeurent attachées à son nom, soit par les discussions fécondes qu'il a provoquées, il a éclairé des périodes importantes du christianisme primitif. On a de lui une *Philosophie de l'histoire* que l'Allemagne n'a pas craint de comparer à la fois aux *Pensées* de Pascal et au *Cosmos* d'Alexandre de Humboldt, — aux *Pensées* de Pascal parce qu'elle renferme une apologie du christianisme aussi neuve que hardie, au *Cosmos* de Humboldt parce que l'auteur y déroule un large tableau du cosmos intellectuel et moral. Enfin son grand ouvrage sur la Bible est un monument de science et de foi qui semble défier les assauts de l'exégèse contentieuse. On connaissait les services que M. de Bunsen a rendus à la science, on connaissait aussi le rôle qu'il a joué dans la politique; on n'ignorait pas que, lié d'amitié avec Frédéric-Guillaume IV, il avait été, en face de M. Stahl et des conseillers absolutistes du souverain, le conseiller ardemment libéral, on se rappelait que, pendant de longues années, ambassadeur du roi de Prusse auprès de la reine d'Angleterre, il avait presque toujours soutenu les causes auxquelles s'intéressaient les puissances occidentales de l'Europe. Ce que nous n'avons pas su jusqu'en ces derniers temps, c'est que cet esprit si mesuré avait servi avec une passion impétueuse le dessein de livrer l'Allemagne aux Hohenzollern, c'est que cet esprit si libéral avait gardé contre la France toutes les haines de 1813.

Ces lettres, si intéressantes pour l'Allemagne, le sont plus encore pour nous par les révélations qu'elles nous apportent. Il ne suffirait pas toutefois de lire isolément le curieux volume de M. Léopold de Ranke; il faut le rapprocher des *Mémoires* de Bunsen ou plutôt de la vie de l'illustre diplomate racontée par sa veuve. Mme de Bunsen

était Anglaise; elle a donné, à la manière anglaise, une ample biographie de son mari tirée de ses papiers de famille, où abondent les pièces de tout genre, lettres, rapports, documens officiels et confidences intimes (1). Quelques années après, un écrivain allemand a traduit ces *Mémoires* et les a enrichis de documens nouveaux (2). Grâce à la correspondance mise au jour par M. Léopold de Ranke, rien ne manque plus au dossier. On peut dire en effet que ce livre est le complément indispensable de la biographie de Bunsen. Frédéric-Guillaume IV tient certainement une grande place dans les mémoires de son ami; sa figure ne pouvait pas y apparaître aussi vive, aussi originale, aussi passionnée que dans les lettres tracées de sa main. Les convenances n'avaient pas permis à Bunsen de donner ces lettres du roi à côté des siennes; il lui était même interdit d'en indiquer les vivacités, j'allais dire les violences. On voyait dans les *Mémoires* certaines émotions poignantes de l'ami du roi, on ne connaissait pas les paroles qui les avaient produites. Les voici dans le texte même, voici les demandes et les réponses, chacun peut suivre tous les incidens du dialogue. La personne du roi et celle du ministre, un peu effacées jusqu'ici sur la scène politique, prennent tout à coup dans ces disputes secrètes un relief extraordinaire. Écoutons-les parler, et, puisque nous entrons dans un monde qui n'est pas le nôtre, résignons-nous à entendre plus d'une fois un cruel langage. Il n'est pas inutile de découvrir à nu, même chez les meilleurs, chez les plus nobles représentans de l'Allemagne, les sentimens de haine qui, persistant après un demi-siècle malgré la transformation de toutes choses, ont préparé nos catastrophes.

La correspondance de Frédéric-Guillaume IV avec Bunsen embrasse des sujets très divers. Elle commence en 1830; Frédéric-Guillaume n'était encore que le prince royal de Prusse, et c'est seulement dix années plus tard qu'il devait monter sur le trône. La dernière lettre, datée du mois de septembre 1857, a été écrite presqu'à la veille de la maladie qui l'a obligé de confier la régence à son frère. Parmi tant de sujets qui ont occupé les deux amis, il convient de choisir les plus importans, ceux qui ont fait éclater leurs dissentimens, leurs contradictions, leurs colères, sans jamais nuire à leur amitié, — ceux-là aussi qui nous permettent de voir le

(1) *A Memoir of baron Bunsen, late minister plenipotentiary and envoy extraordinary of his Majesty Frederic William IV at the court of Saint James, drawn chiefly from family papers by his widow Francess baroness Bunsen,* in two volumes, London 1868.

(2) *Christian Carl Josias Freiherr von Bunsen, aus seinen Briefen und nach eigener Erinnerung geschildert von seiner Wittwe. Deutsche Ausgabe, durch neue Mittheilungen vermehrt von Friedrich Nippold,* 3 vol. in-8°; Leipzig 1868-1871.

fond de leur pensée à l'égard de la France. L'affaire du *Sonderbund* et des cantons radicaux de la Suisse en 1847, affaire qui passionna si vivement Frédéric-Guillaume IV comme prince de Neufchatel, — le parlement de Francfort et la constitution d'un empire d'Allemagne offert à la Prusse par la démocratie germanique, — enfin la guerre de Crimée, l'abstention de la Prusse, et la démission de Bunsen qui eût voulu soutenir comme ambassadeur à Londres une politique tout opposée à celle du roi, voilà les trois événemens décisifs dans cette histoire. Je raconterai d'abord comment le jeune prince et le jeune savant se prirent l'un pour l'autre d'une affection si tendre; je dirai ensuite la longue bataille, toujours si amicale, quoique si vive, du souverain et de son ministre.

I.

Au mois de décembre 1822, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, accompagné de deux de ses fils, était venu visiter à Rome le pape Pie VII. C'était le moment où la politique de la sainte-alliance triomphait par toute l'Europe. Les puissances non catholiques étaient dans les meilleurs termes avec le saint-siége. Si le souverain pontife avait recouvré ses états après la chute de Napoléon, il le devait à la Russie, à la Prusse, à l'Angleterre, autant qu'à la France et à l'Autriche. L'année précédente, à la suite de négociations très attentives avec l'ambassade prussienne à Rome, Pie VII avait réglé par une bulle la situation des catholiques dans le royaume de Prusse. Ce n'était pas, à proprement parler, un concordat entre Rome et Berlin, c'était du moins une première ouverture qui promettait des relations plus étroites. Le roi Frédéric-Guillaume III s'était empressé de donner sa sanction à la bulle de Pie VII. Il ne s'en tint pas là; bien sûr de l'accueil qu'il trouverait auprès du pape, il désira lui rendre visite et s'entretenir directement avec lui des affaires ecclésiastiques de son royaume. C'est ainsi que Frédéric-Guillaume III se trouvait à Rome, au mois de décembre 1822, avec deux de ses fils, le prince Guillaume et le prince Charles.

Quand des souverains ou des princes venaient visiter Rome au temps où les papes y régnaient, il était d'usage que la cour du Vatican mît à leur disposition les plus habiles *ciceroni*, les meilleurs juges en matière d'art, les maîtres de l'archéologie païenne et chrétienne. Cette fois on n'eut pas besoin de s'adresser aux savans italiens; les deux *ciceroni* compétens entre tous se trouvaient au palais Caffarelli, à l'ambassade prussienne. Le premier, c'était l'ambassadeur lui-même, George Niebuhr, mauvais écrivain, historien systématique, mais érudit du premier ordre et initié à tous les

secrets de la science des monumens. Le second était un jeune conseiller de légation, Christian-Charles-Josias de Bunsen. Comme son maître Niebuhr, Bunsen était passionné pour les recherches historiques, et, sans négliger ses devoirs de diplomate, il pensait que sa grande affaire à Rome était l'étude de Rome. Il y habitait déjà depuis six ans. Né en 1792 dans une petite ville de la principauté de Waldeck, il avait consacré sa jeunesse aux plus fortes études. Son ambition était de renouveler l'histoire des religions afin de mettre en toute lumière la divine grandeur du christianisme; pour cela, il voulait relever en Allemagne les études orientales, qui n'étaient plus cultivées, disait-il, qu'à Londres et à Paris (1). Il avait eu un ardent désir de s'établir quelque temps à Calcutta, dans l'espérance d'y soulever un monde. Comme notre Eugène Burnouf, il aurait voulu s'emparer des clés de l'Orient. N'ayant pu réaliser ce projet, il s'était attaché à la fortune de Niebuhr, et c'était l'amour de la science qui avait fait de lui un diplomate. Il ne comptait pas du reste conserver longtemps son poste. Arrivé à Rome en 1816, il s'y était marié l'année suivante avec une jeune Anglaise, miss Waddington, dont la famille jouissait d'une haute estime en France comme en Angleterre, et qui lui apportait, avec tous les dons de l'esprit et du cœur, les avantages de la fortune. Assuré d'un bonheur sans nuage, délivré des soucis de l'existence, le jeune savant était bien décidé à se consacrer tout entier à ses études de prédilection. Le jour où Niebuhr prendrait sa retraite, et ce jour semblait proche, Bunsen avait résolu de renoncer à la diplomatie. Les incidens de sa vie devaient en décider autrement, et parmi ces incidens il faut signaler l'épisode du mois de décembre 1822, la visite faite à Pie VII par le roi de Prusse et ses deux fils.

Niebuhr eut naturellement l'honneur d'accompagner Frédéric-Guillaume III dans la ville éternelle, de lui en montrer les musées, les églises, les monumens sans nombre, tout ce que les siècles y ont accumulé de richesses et de ruines, tout ce qui faisait dire à notre vieux poète angevin Joachim du Bellay :

> Rome vivant fut l'ornement du monde,
> Et, morte, elle est du monde le tombeau.

Bunsen fut le *cicerone* des jeunes princes. Le plus âgé des deux, le prince Guillaume, avait vingt-trois ans; c'est celui-là même à qui la funeste guerre de 1870 vient de donner l'empire d'Allemagne. L'autre, le prince Charles, avait vingt-ans. L'aîné de la famille, le prince royal, celui qui devait être un jour Frédéric-

(1) Il écrivait cela de Berlin le 14 novembre 1815.

Guillaume IV, était resté à Berlin pendant que son père visitait l'Italie. Bunsen par son savoir et sa bonne grâce eut beaucoup de succès auprès des princes. Le roi lui-même eut avec lui plus d'un entretien sur des sujets qui lui tenaient fort à cœur, principalement sur la réforme de la liturgie dans l'église évangélique. Bunsen, ayant étudié cette question avec un zèle religieux que soutenait une science profonde des antiquités chrétiennes, était en mesure de répondre à toutes les demandes du roi. Le savant n'était pas toujours du même avis que son auguste interlocuteur; approuvé ou contredit, le roi était toujours charmé. Un soir, après un repas pendant lequel Bunsen, interrogé par le monarque, avait discuté avec lui sur son thème favori de l'organisation de l'église protestante, Alexandre de Humboldt, qui assistait au dîner, ne put s'empêcher de lui dire : « En vérité, j'ai été aussi surpris que satisfait de la manière dont vous parlez au roi. Vous résistez à ses idées sans le mettre de mauvaise humeur; je l'ai vu au contraire tout joyeux à la suite de cette conversation. » Le roi était si content de Bunsen qu'il lui laissa plus d'une marque de sa bienveillance avant de quitter Rome. Un jour, dans une excursion à Naples, il acheta tout exprès un beau vase étrusque pour en faire don au jeune savant; un autre jour, sans se douter que Bunsen songeait à quitter la diplomatie, il l'y attacha davantage en le nommant conseiller de légation (*Legationsrath*).

Il fut souvent question à la cour de Berlin de ce diplomate si savant, si pieux, si aimable, et qui, sans manquer à aucune convenance, gardait si bien son franc-parler. Ces récits devaient frapper l'imagination du prince royal. Il était, selon le mot de Montesquieu, *amoureux de l'amitié*. N'y avait-il pas dans le caractère qu'on lui dépeignait les choses les plus conformes à ses propres idées, celles qu'il aurait le plus de joie à trouver chez un ami, science, philosophie chrétienne, piété profonde, amour des arts, et par-dessus tout une respectueuse franchise? Il semble que le prince royal, sur la simple relation de son père et de ses frères, ait conçu pour Bunsen une sorte d'amitié idéale. Sans le connaître autrement, il lui écrivit « qu'il serait bien heureux, lui aussi, de l'avoir pour *cicerone* le jour où, réalisant un de ses vœux les plus chers, il ferait son voyage d'Italie. »

Ils ne se connurent personnellement que cinq années après, et ce fut une œuvre d'art qui leur en fournit l'occasion. J'emprunte ce curieux détail aux *Mémoires* publiés par Mme de Bunsen. Une des premières madones de Raphaël, peinte en 1506 à Florence pour les Salviati, si puissans dans la république depuis la chute des Médicis, passa quelques années plus tard aux mains de la famille Colonna, quand les Salviati furent renversés à leur tour. C'est de là que lui

vient le nom sous lequel elle est connue aujourd'hui. La *madonna Colonna*, en 1827, appartenait à la duchesse de Lante, qui annonçait l'intention de la vendre. C'était le moment où se constituait le musée de Berlin. L'occasion parut bonne, et le prince royal d'une part, Bunsen de l'autre, se trouvèrent associés à cette affaire. Le prince se chargea de rassembler les fonds, Bunsen se chargea de la négociation diplomatique. Il fallait obtenir en effet l'autorisation de faire sortir de Rome la précieuse toile du Sanzio, et l'on pouvait craindre quelque résistance. Des deux côtés, tout réussit à merveille. Une fois maître du tableau, Bunsen se donna le plaisir de le porter lui-même à Berlin, heureux de l'offrir au prince royal pour l'anniversaire de sa naissance, le 15 octobre 1827.

Bunsen, on peut le dire, fut reçu à bras ouverts. Le froid et sec Léopold de Ranke affirme que le prince le reconnut immédiatement sans l'avoir jamais vu. Je suis persuadé pour ma part, après avoir lu ses lettres, que le cœur du jeune homme a dû voler au-devant de l'ami impatiemment appelé. L'année suivante, Bunsen étant retourné à son poste, le prince faisait à son tour ce voyage d'Italie qu'il désirait si fort, et il le faisait selon son vœu, sous la direction de son cher *cicerone*. Que de nobles études en commun! que de ravissemens! que de confidences! Frédéric-Guillaume, si bien préparé à cette visite de Rome par ses goûts et ses enthousiasmes, y passa des jours enchantés, grâce à ce commerce de deux âmes vraiment nées l'une pour l'autre. Interrogeant du même esprit les souvenirs du passé, ils s'élançaient d'un même cœur vers l'avenir. L'église évangélique était une de leurs plus vives préoccupations. Sur bien des questions d'ailleurs, le prince laissait entrevoir sa politique, politique chrétienne avant tout, fidèle à tous les principes bienfaisans et respectueuse de tous les droits. S'ils ne pensaient pas de même en toute chose, si le prince était plus attaché à la tradition légitimiste, le savant plus favorable aux innovations libérales, ces dissentimens allaient se perdre dans une parfaite communauté d'inspirations religieuses. Quand le prince royal quitta Rome au mois de novembre 1828, Bunsen l'accompagna jusqu'à Vérone. Ils s'étaient promis de s'écrire souvent, de se communiquer toutes leurs pensées, et c'est à cette date en effet que s'ouvre la longue correspondance de Bunsen avec le prince. Si le prince parut d'abord moins empressé, sa première lettre, datée du 22 avril 1830, montre bien qu'il ne mérite pas le reproche d'indifférence. A la façon dont il s'accuse, on voit qu'il est d'avance pardonné.

« Mon très fidèle Bunsen,

« C'est bien le nom qu'il faut absolument que je vous donne, par opposition avec moi, qui le mérite si peu. Vous m'avez écrit si constam-

ment, si fidèlement, et quelles lettres! de l'une à l'autre l'intérêt allait croissant toujours. Et moi! voilà bientôt un an et demi que j'ai pris congé de vous, le cœur bien serré, à Vérone, *alle duo torri presso santa Anastasia,* et je n'ai pas encore pris la plume pour vous adresser des paroles amies. Elles sont là pourtant qui remplissent mon cœur et se pressent sur mes lèvres, impatientes d'aller à vous, cher Bunsen. Riez, je vous en supplie, si je vous répète aujourd'hui encore que je vous suis reconnaissant du fond du cœur de tout ce que vous avez fait pour moi dans la Rome éternelle et sur la terre d'Italie; il faut pourtant que je vous le dise, car cela m'étouffe.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Quelques semaines après, il rendait compte à Bunsen d'un projet qui les intéressait vivement tous les deux. Le palais où était établie à Rome l'ambassade prussienne appartenait au duc de Caffarelli; il s'agissait d'en faire l'acquisition. Le prince royal ne cessait de harceler à ce sujet les lenteurs du ministère, et, parlant à Bunsen de ses espérances, il terminait sa lettre par ces mots : « quelle joie, si un heureux destin me ramène à Rome, quelle joie d'y trouver un foyer qui soit à nous et des amis *in maximis,* quelle joie d'y prier avec eux *in san Salvatore soprà Giove!* O divin songe d'une nuit d'été! »

Entre ces deux premières lettres du prince (avril et mai 1830) et le jour où il montera sur le trône s'étend une période de dix années, période agitée, tumultueuse, qui va renverser le système de la sainte-alliance et fournir aux deux amis les plus graves sujets de méditations politiques. Accoutumés que nous sommes à juger les événemens de juillet 1830 d'après le sentiment presque général de la France, nous ne tenons pas assez compte du point de vue où se plaçait l'Europe pour les apprécier. Les esprits les plus modérés parmi nous y voyaient une révolution, regrettable peut-être, mais rendue inévitable par la faute du roi Charles X, et qui, après tout exempte de violences, avait été tout ensemble réparée et honorée par des monarchistes amis de la liberté comme de l'ordre public. En Russie, en Prusse, en Autriche, en Bavière, dans tous les états secondaires de l'Allemagne, on y voyait surtout une reprise du mouvement révolutionnaire arrêté en 1815 par la victoire de la coalition, le congrès de Vienne et la sainte-alliance. Telle fut l'impression des personnages auxquels est consacrée cette étude. Niebuhr se représentait déjà l'Europe en feu, la révolution déchaînée, la civilisation chrétienne frappée au cœur; on affirme qu'il en est mort. « Il est mort comme Burke, écrit Bunsen à Brandis le 22 janvier 1831, il est mort comme Pitt après Austerlitz et la chute de l'empire d'Allemagne; il aurait pu s'approprier ses der-

nières paroles : *oh! my country!* » Le prince royal ressentait les mêmes anxiétés, et Bunsen, qui reviendra plus tard avec tant de confiance aux idées libérales, s'attendait aussi aux crises les plus funestes. En se confirmant l'un l'autre dans ces idées, ils s'efforçaient d'y échapper par l'étude. C'est le moment où Bunsen s'occupe de fouilles archéologiques à Rome pour le compte de son ami; Frédéric-Guillaume le presse de questions sur le forum, sur la colonne trajane, sur la topographie de la vieille ville et de la ville des césars. Il a besoin de ces distractions, écrit-il à Bunsen le 30 avril 1836, « car tout lui apparaît à Berlin sous un jour sombre et misérable. » Savez-vous ce qui lui donne cette humeur noire? il vient d'apprendre que les princes d'Orléans vont arriver à Berlin pour les manœuvres du printemps; il ajoute : « A Vienne aussi, on les attend à bras ouverts. Tout cela m'est si dur que j'en pleurerais. »

L'histoire impartiale a raconté le voyage des princes d'Orléans à Berlin en 1836, elle a dit le cordial accueil qu'ils reçurent, les succès qu'ils obtinrent, succès de si bon aloi que le roi de Prusse voulut contribuer de sa personne aux négociations qui amenèrent le mariage du duc d'Orléans avec une des plus nobles princesses d'Allemagne. On savait tout cela; savait-on aussi que des sentimens tout opposés avaient pu se faire jour chez le prince royal, élève si respectueux de son père, et plus tard si fidèle continuateur de sa politique? C'est aujourd'hui seulement que ces révélations nous arrivent (1). Il est bon d'en prendre note, ne fût-ce que pour compléter le tableau dont nous ne possédions qu'une partie. Si ces détails n'intéressaient qu'une personne ou une famille, ce ne serait

(1) M. Guizot avait fait allusion dans ses *Mémoires* à ces dispositions des cours allemandes; mais les expressions si mesurées dont il se sert ne laissaient pas soupçonner la violence des sentimens exprimés ici par le prince royal de Prusse. Voici les paroles de M. Guizot; il est question de la mort du duc d'Orléans le 13 juillet 1842 et de la part que les cours étrangères prirent au deuil de la famille royale : « En Allemagne, dans son voyage à Berlin et à Vienne, M. le duc d'Orléans, par l'agrément de sa personne et les qualités de son esprit, avait surmonté des préventions peu bienveillantes et laissé un souvenir populaire; mais les grandes cours du continent, et la plupart des petites à leur exemple, n'avaient pas cessé d'avoir peu de goût pour le roi Louis-Philippe et pour tout l'établissement de 1830, régime libéral issu d'une révolution. On se plaisait à lui témoigner des froideurs frivoles, à énumérer ses embarras, à douter de son succès. Seulement, quand l'inquiétude sur sa solidité devenait un peu sérieuse, elle ramenait la justice et le bon sens, et l'on s'empressait alors à lui donner les marques d'un prudent intérêt. Dès qu'ils apprirent la mort de M. le duc d'Orléans, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, tous les souverains de l'Europe adressèrent au roi son père leurs lettres autographes de condoléance, quelques-unes sincèrement émues. » *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. VII, p. 16. — Évidemment M. Guizot ne savait pas que le prince royal de Prusse, en 1836, avait peine à retenir des *pleurs de rage* en voyant les princes d'Orléans venir en visite à Berlin.

pas à nous de les relever; ils appartiennent à l'histoire, puisqu'ils indiquent la persistance ou plutôt le continuel renouvellement des sentimens de haine que les cœurs les plus généreux nourrissaient contre nous. Si les meilleurs pensaient ainsi, que devaient faire les autres?

Bunsen était si intimement d'accord avec le prince sur les points essentiels, il avait une telle admiration pour sa politique tout imprégnée de sentimens chrétiens, qu'il le considérait dès lors comme le représentant de la vérité sur le trône. Il était persuadé que l'avénement de Frédéric-Guillaume IV serait le début d'un âge d'or. Il lui donna en 1837 une curieuse preuve de son enthousiasme. Le prince était tombé malade; dès que la nouvelle en vint à Rome, fort exagérée sans doute par la sympathie même que Frédéric-Guillaume inspirait, on devine quelles furent les anxiétés de Bunsen. Le prince mort, que d'espérances à jamais perdues! Il est difficile de ne pas se rappeler ici Fénelon et le duc de Bourgogne; avec l'ami de Bunsen, c'était tout un avenir, tout un monde qui descendait au tombeau. Heureusement rassuré après quelques semaines, Bunsen voulut chanter sa joie, et il composa en l'honneur de son ami un poème intitulé *Astrée*. Voltaire a pu dire de sa voix moqueuse :

> Regrettera qui veut le bon vieux temps,
> Et l'âge d'or et le règne d'Astrée,
> Et les beaux jours de Saturne et de Rhée,
> Et le jardin de nos premiers parens,

la raillerie du mondain n'empêche pas que tous les nobles cœurs et tous les esprits poétiques ne se soient représenté à l'origine des choses un état d'innocence, un paradis de justice. Illusion ou non, c'est le sentiment de l'humanité. Sous une forme ou sous une autre, tous les peuples ont chanté « l'aimable simplicité du monde naissant. » Une des plus belles figures nées de cette croyance universelle, n'est-ce pas Astrée, fille de Jupiter, qui faisait régner la justice parmi les hommes, et qui, une fois la justice méconnue, s'envola vers le ciel? Astrée connaît le culte du prince royal pour l'éternelle justice, elle sait que son règne sera le règne du droit, et c'est elle qui vient rassurer son ami. Au milieu des souvenirs de l'ancien monde, appliqué à en retrouver les inspirations premières et la gracieuse adolescence, Bunsen ne faisait pas œuvre de pédant le jour où il évoquait Astrée; il personnifiait tout naturellement ses idées dans une des images qui l'entouraient. Sa maison était située sur les hauteurs du Capitole; c'est là qu'il eut cette *vision*, comme il l'appelle, le 22 janvier 1837. « Bien que j'aie quitté la terre, lui dit la déesse, je la surveille du haut des cieux, et j'ai toujours l'espoir d'y redescendre. J'y suis redescendue, quand vous avez re-

conquis votre indépendance en combattant pour le roi et la patrie. Oh ! les beaux jours ! un âge de justice semblait se préparer ; mais bientôt parut une génération impie qui détruisit les semences fécondes. Chacun réclame des droits, nul ne songe au droit. La liberté qu'ils veulent est la liberté sans Dieu. Ils appellent la vie et embrassent la mort. Rassure-toi pourtant ; la justice que j'aime, ma justice idéale vit encore dans deux cœurs, le cœur du roi et le cœur de son fils. C'est pour ce fils que le père brave les tempêtes, afin de lui conserver le trône libre. C'est ce fils un jour qui donnera la liberté à ses peuples. Il protégera tout ce qui est grand, il élèvera tout ce qui est humble, il s'appuiera sur le passé pour assurer l'avenir, il prendra toutes les pierres vénérables des anciens âges pour construire la cathédrale de la jeune liberté. » C'est là certainement une glorification de l'esprit de la sainte-alliance ; remarquons-y cependant cet appel aux innovations où percent déjà les causes de dissentiment qui éclateront si vivement par la suite.

Le singulier poème que nous venons d'analyser porte ce titre : *Astrée, vision que j'ai eue au Capitole le 22 janvier 1837, écrite le 18 avril et remise au prince royal à Sans-Souci le 19 août.* Bunsen avait été mandé à Berlin au mois d'août 1837 pour des affaires très compliquées où la justice primitive d'Astrée aurait eu grand'peine à se reconnaître. Il s'agissait d'un conflit entre le gouvernement prussien et la cour de Rome au sujet de l'archevêque de Cologne. Tant que le système de la restauration n'avait pas subi d'atteinte, il n'y avait eu que de bons rapports entre Rome et la Prusse. On se rappelle la visite de Frédéric-Guillaume III à Pie VII en 1822. Léon XII, successeur de Pie VII en 1823, et Pie VIII, qui remplaça Léon XII en 1829, continuèrent ces relations amicales auxquelles M. de Bunsen contribua très utilement par sa déférence et sa bonne grâce. Ce protestant évangélique était tout à fait une *persona grata* auprès du Vatican. Après 1830, les choses changent de face. Il n'y avait pas de concordat entre la Prusse et le saint-siége, il n'y avait qu'un bref de Pie VII, lequel, accepté avec bienveillance par le roi Frédéric-Guillaume III, demandait de part et d'autre un grand esprit de conciliation. La politique romaine a souvent excellé dans cet art des tempéramens qui préviennent les brusques ruptures ; souvent aussi elle a risqué des luttes ouvertes. Le conflit engagé entre la Prusse et Rome au sujet des mariages mixtes avait été évité pendant bien des années sous les pontificats de Pie VII et de Léon XII. Le tumulte d'idées qui suivit la révolution de juillet obligea le pape Grégoire XVI à maintenir plus résolûment ses droits, en même temps qu'elle amenait le roi de Prusse, si modéré d'ailleurs, à tenir plus compte qu'auparavant des exigences de l'esprit public. La querelle s'envenima. L'archevêque de Cologne fut emprisonné.

Cette violence, qui souleva l'Europe, et qui fut même si vertement blâmée par les protestans évangéliques du royaume de Prusse, rendait les négociations impossibles. Le pape déclara qu'il n'accepterait aucune discussion tant que l'archevêque ne serait pas replacé sur son siége. Chargé de débrouiller à Rome une affaire si gravement compromise à Berlin, M. de Bunsen y employa un esprit de conciliation que les circonstances ne comportaient plus. Il déplut à tout le monde : la chancellerie romaine l'accusait de duplicité, la bureaucratie berlinoise l'accusait de trahison. Seul, le prince royal soutint énergiquement son ami envers et contre tous. Il était désolé de la mesure dont l'archevêque de Cologne avait été victime; cette brutalité le blessait dans ses convictions les plus chères, car il avait imaginé tout un système d'après lequel il voulait faire vivre l'église et l'état indépendans et respectueux l'un de l'autre au sein d'une bienfaisante union. Persuadé que Bunsen avait agi dans le même esprit, lui reprochant tout au plus certaine inexpérience de conduite et quelques maladresses de langage, il le défendait auprès du roi au risque de paraître ami plus fidèle que sujet dévoué, il le défendait surtout contre les *faiseurs* du ministère. Voilà un terme bien irrévérencieux appliqué aux ministres prussiens; hâtons-nous de prévenir que nous l'empruntons au prince royal de Prusse. Et qu'on ne dise pas que nous avons pu l'exagérer en le traduisant; nous n'avons pas eu à le traduire, le prince s'est servi lui-même de l'expression française afin de lui laisser toute sa force. Il est vrai que ces irrévérences se trouvent dans une missive toute secrète, et, comme dit le prince, *condamnée au feu.* On doit donc des remercîmens à l'empereur d'Allemagne qui, en confiant à M. Léopold de Ranke la publication de ces curieuses lettres, n'a pas fait d'exception pour celle-ci. La sentence de mort n'a pas été exécutée, nous profitons de ce bénéfice sans trop de souci pour les *faiseurs.* Voici un extrait de la lettre du prince :

« Je n'ai pas besoin de vous dire que ces lignes, tracées dans l'esprit le plus strictement confidentiel et par suite avec une franchise sans ménagement, sont condamnées à périr de la mort des hérétiques. Vous les brûlerez, et le plus tôt sera le mieux. — A mon avis, la façon dont a été conduite ici l'affaire de Rome et de Cologne est si mauvaise, si misérable, si dépourvue de réflexion et de sens, qu'on ne saurait rien imaginer de pire. Hélas ! s'il n'y avait que cela, je pourrais encore me consoler (avec une forte dose de légèreté, il est vrai) en pensant que je ne pouvais rien attendre, et qu'en réalité je n'attendais rien autre chose de nos *faiseurs.* Mais le roi, cher ami, vous avait donné ses pleins pouvoirs, et en vous les donnant il sentait bien qu'il autorisait chez nous les meilleures espérances. Voilà ce qui m'enlève toute consolation. Ce

que je vous annonçais d'avance quand nous causions sur le sofa rouge est arrivé comme je vous l'avais dit. Que le roi vous ait conféré cette autorité de plénipotentiaire, c'est ce que ne vous pardonneront jamais nos *faiseurs* sans principes et sans idées. Il fallait donc absolument faire en sorte qu'aucune de vos paroles ne fournît des armes contre vous, il fallait vous mettre à l'abri de leurs attaques, puisque vous occupiez une position qui menaçait tant leur incapacité. Je vous disais tout cela d'avance sur le sofa rouge, et encore une fois tout est arrivé comme je l'avais prévu. Je viens de juger sans ménagemens la conduite qu'on a tenue ici; il faut aussi, très cher Bunsen, que je juge la vôtre. Le reproche que je vous fais, c'est de ne pas avoir assez pris garde à la situation des choses à Berlin, aux ressentimens implacables que la confiance du roi devait exciter contre vous, et de ne pas avoir en conséquence suffisamment pesé les termes de vos rapports et de vos notes. C'est cela que je blâme, et nulle autre chose. Votre victoire dans la chancellerie d'état avait multiplié ici les colères et les craintes des ambitieux. Aux yeux de certaines personnes, vous étiez un conquérant, comme Frédéric avant la bataille de Collin. On avait besoin que la bataille de Collin fût gagnée contre vous. On ne pouvait se servir pour cela que de vos propres fautes; vous n'avez pas senti assez profondément *que les absens ont tort*... Moi seul, j'ai eu le courage de vous défendre, ou plutôt de défendre la juste cause. Tout ce que j'y ai gagné, c'est la réputation d'un homme qui sacrifie les intérêts de l'état à ceux de son ami. Et en vérité j'ai vu là se réaliser l'impossible; il y a eu des instans où j'étais fâché d'être votre ami, car mon amitié pour vous affaiblissait à elle seule tous mes argumens en faveur d'une cause que j'avais tant à cœur de sauver! Au reste, votre conduite dans l'ensemble et dans le détail, votre note d'Ancône (que je trouve seulement un peu longue), votre seconde note de Rome, votre négociation avec Lützow, etc., tout cela, je ne me contente pas de l'approuver, j'ose dire que je vous aurais sévèrement blâmé si vous aviez agi autrement, et que toutes vos propositions sont conformes aux principes les plus purs. C'est pour moi un besoin et un bonheur de vous le dire. Maintenant écoutez mon conseil pour l'avenir, et laissons un instant le passé, puisque nous ne pouvons rien y changer, — car enfin je ne puis blanchir les nègres, et il me serait aussi difficile de donner à nos illustres hommes d'état le goût d'une politique noble et sage que de les guérir de leurs transes mortelles à l'idée d'une action et d'un langage énergiques.

« Venez à Berlin quand vous quitterez Rome. Ne renoncez pas à profiter de votre congé pour aller en Angleterre; mais, au lieu de vous y rendre directement, passez par ici, et, je vous en prie, restez-y quelque temps, quinze jours ou un mois. Il faut que vous parliez au roi lui-même et que vous regagniez du terrain. Venez vite, montrez-vous avec cette modestie et cette franchise qui vous appartiennent, écoutez et ré-

pondez. Le roi seul tient encore à vous; il a défendu de vous compromettre. Si on le fait, ce sera contre sa volonté, par une sorte d'escamotage, au moyen d'allusions dont les termes auront été perfidement choisis, de manière que le roi n'y trouve rien de compromettant pour vous. Je vous dis cela après y avoir bien réfléchi. Et maintenant adieu. Que Dieu vous conduise *vers nous,* et encore et toujours encore *vers nous.*

« Le Seigneur soit avec toutes vos actions. A vous de cœur dévoué,

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Bunsen ne pouvait plus rester à Rome. Pie VII, Léon XII, Pie VIII, l'avaient traité avec une bienveillance particulière; Grégoire XVI fit savoir à la cour de Prusse qu'il ne pourrait plus avoir de relations avec lui. Aucune explication, aucune justification, dit avec tristesse la veuve du diplomate, ne put triompher des défiances irritées du souverain pontife. Bunsen partit donc, on se figure aisément avec quels regrets. Il y avait vingt-deux ans qu'il habitait la ville éternelle; c'est là qu'il s'était marié, qu'il avait travaillé avec Niebuhr, qu'il était devenu l'ami du prince Frédéric-Guillaume. Pendant vingt-deux ans, il avait été, selon l'expression d'Ampère, « non-seulement un des représentans de la Prusse auprès du saint-siége, mais l'ambassadeur de la science allemande auprès de l'antiquité. » Le jour où il quitta sa maison du Capitole, le 29 avril 1838, une foule d'amis, de voyageurs, de jeunes savans, accoutumés à trouver chez lui les encouragemens et les lumières, entourait sa voiture. Les adieux furent simples et touchans. On raconte qu'il dit en souriant à sa femme : « Nous allons nous chercher ailleurs un autre Capitole. » Deux ans après, son ami devenait roi de Prusse, et l'année suivante, au mois d'avril 1841, il était chargé de le représenter à Londres auprès de la reine Victoria.

II.

On a vu naître et grandir l'amitié du roi Frédéric-Guillaume IV et de M. de Bunsen; nous allons assister maintenant à leurs dissentimens sur un certain nombre de questions capitales. Si j'avais à raconter ici toute la carrière diplomatique de Bunsen, les six premières années qu'il a passées à Londres comme ambassadeur du roi de Prusse m'offriraient plus d'un curieux épisode. Les lettres rassemblées par sa veuve présentent un tableau animé de la société anglaise. Le voyage du roi de Prusse à Londres au mois de janvier 1842, la fondation de l'évêché prussien de Jérusalem, les relations de Bunsen avec les hommes d'état, les savans, les théologiens de l'Angleterre, forment une série d'épisodes où l'histoire de

notre temps peut recueillir d'intéressans détails. Si j'avais aussi à raconter dans son ensemble le règne de Frédéric-Guillaume IV, je serais inexcusable de passer sous silence les événemens qui en signalèrent les débuts, les espérances libérales du pays, les discours mystiques du roi, l'effervescence publique croissant d'année en année et avec elle un malentendu toujours plus grave entre le peuple et le souverain. Ce n'est pas le but qu'on s'est proposé ici; un sujet plus nouveau nous appelle, sujet assez désintéressé en apparence, mais singulièrement dramatique par la passion que le roi de Prusse y a portée. Il s'agit des affaires de Suisse en 1847 et de la part que Frédéric-Guillaume IV a été obligé d'y prendre comme prince de Neufchatel et comte de Valengin.

On sait par quelle suite de circonstances un des grands souverains de l'Europe possédait encore à cette époque une principauté enclavée au milieu des cantons de la Suisse et faisant partie de la confédération helvétique. Une principauté partie intégrante d'une république! un canton républicain gouverné par un prince! Le principe de ces contradictions qui semblent mettre deux mondes en présence est bien antérieur à 1789. Ce qu'il y a ici de plus surprenant, c'est qu'une telle anomalie, déjà si étrange avant la révolution, ait pu encore lui survivre. Elle devint même, comme on va le voir, beaucoup plus extraordinaire que par le passé. Pendant les guerres de la république et de l'empire, la bizarrerie même de la situation politique de Neufchatel lui avait fourni un moyen de se soustraire à des alternatives menaçantes; profitant de son caractère à double face, le canton-principauté sut échapper quelque temps au péril de prendre parti pour la France contre la coalition ou pour la coalition contre la France. Cette habileté de conduite ne l'empêcha point toutefois de subir la loi du vainqueur d'Iéna; la Prusse en 1806 dut céder à Napoléon la principauté de Neufchatel. Il est vrai qu'elle l'a reprise en 1814, et ce fut alors que la principauté, après avoir été jusqu'en 1806 un canton libre allié à un certain nombre d'autres cantons, fit complétement partie de la confédération helvétique. Voilà comment une des plus curieuses irrégularités de l'ancienne Europe se trouva consacrée et aggravée par les traités qui organisèrent l'Europe nouvelle.

Est-il besoin de dire que cette *irrégularité* ne choquait en rien l'esprit de Frédéric-Guillaume IV? L'ami de M. de Bunsen, si amoureux du moyen âge, voyait là une sorte de fragment des temps féodaux qui se tenait debout au milieu d'une société démocratique. Le spectacle assurément n'était pas fait pour lui déplaire. C'était comme une application visible de ses doctrines, une pièce justificative de l'*école historique*, comme l'appellent les Allemands, c'est-à-dire de l'école qui recommande les transforma-

tions lentes, continues, insensibles, en haine de cet esprit impatient (hélas ! nous le connaissons trop) qui croit ne pouvoir assurer sa marche en avant sans tout renverser derrière lui. Cette principauté de Neufchatel avait été dévolue à la maison de Hohenzollern par un héritage qui remontait à deux siècles. Le roi de Prusse avait pour ses sujets de Neufchatel une affection particulière. Le parti conservateur du canton lui inspirait une sorte d'admiration respectueuse et profondément tendre. Il y voyait des types d'honneur, de loyauté, de dévoûment, comme la Prusse n'en connaissait plus. Cette comparaison entre les Prussiens et les Neufchatelois, tout à l'honneur de ces derniers, reparaît plus d'une fois dans les lettres du monarque. Comment s'étonner de la vivacité avec laquelle Frédéric-Guillaume IV va juger les événemens de 1847? La cause du *Sonderbund* a beau prendre une apparence catholique, il n'hésite pas, lui, prince protestant, à déclarer qu'il ne s'agit pas ici d'une lutte entre les deux communions, ou plutôt, à l'entendre, catholiques et protestans n'ont qu'un seul intérêt, puisqu'ils sont les uns et les autres en présence d'un ennemi commun, le parti radical, dont la prétention est de déraciner le christianisme dans toute la Suisse.

Nous avons traversé tant de révolutions depuis le *Sonderbund* qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler en peu de mots l'origine et le caractère de la crise. En 1841, un mouvement radical appelle au pouvoir dans le canton d'Argovie les hommes du parti démagogique. Ce mouvement n'eût pas triomphé, si le canton d'Argovie n'avait pas subi d'influence extérieure; mais les démagogues de Suisse venaient d'organiser une stratégie presque infaillible : quand ils voulaient s'emparer d'un canton où radicaux et conservateurs se tenaient en échec, ils y portaient les forces de leur parti, convoquées pour cela de tous les points de la confédération. C'est ainsi que le canton d'Argovie, à la date que nous avons indiquée, devint la proie des radicaux. A peine installés au pouvoir, ils suppriment les établissemens religieux. C'était une atteinte flagrante au pacte fédéral, dont l'article 12 garantit « l'existence des chapitres et couvens, ainsi que la conservation de leurs propriétés. » La diète aurait dû réprimer immédiatement cette violation de la loi. Elle ne le fit pas. Que ce fût impuissance ou complicité, peu importe; les cantons catholiques se sentirent menacés et protestèrent énergiquement. Pour relever le défi du nouveau gouvernement d'Argovie, Lucerne appela les jésuites et leur confia l'éducation de la jeunesse. Cette réplique, imprudente peut-être, était fière et hardie; elle signifiait *chacun chez soi*. Les radicaux de toute la Suisse, ceux qui méprisent l'indépendance des cantons et prétendent imposer leurs doctrines au pays tout entier, ne se bornèrent

pas cette fois à employer contre Lucerne leurs moyens ténébreux, ils résolurent de lever des corps-francs et d'attaquer Lucerne à main armée. On vit alors, en pleine civilisation, 8,000 condottieri commandés par un chef nommé Ochsenbein, déclarer la guerre à un des cantons de la Suisse, sans que le gouvernement de la Suisse songeât à empêcher cette agression odieuse. Lucerne se défendit avec vigueur; les corps-francs d'Ochsenbein furent chassés à coups de fusil. Cependant la victoire de Lucerne n'assurait pas la sécurité des cantons catholiques. L'attitude de la diète ne cessait pas d'être inquiétante et l'entreprise qui venait d'échouer pouvait se renouveler au premier jour. Les pays menacés ne pouvaient plus compter que sur eux-mêmes. C'est alors que se forma une alliance défensive entre les cantons de Lucerne, d'Uri, de Schwytz, d'Unterwalden, de Zug, de Fribourg et du Valais. On l'appela *Sonderbund*, c'est-à-dire *ligue séparée* ou *fédération particulière*. En réalité, quels que fussent les termes de l'alliance conclue, il n'y avait là aucun traité contraire au pacte fédéral, aucun acte de séparation illégale. Les gouvernemens des petits cantons ne faisaient qu'exercer un droit naturel et remplir un devoir impérieux; ils avaient certainement le droit et le devoir de se concerter pour leur défense, puisque le gouvernement de la patrie commune ne les protégeait plus. La défaite des corps-francs d'Ochsenbein par le général de Sonnenberg, commandant des troupes de Lucerne, avait eu lieu le 1er avril 1845. Après bien des agitations, dont le détail n'appartient pas à ce récit, M. Ochsenbein, envoyé à la diète par les radicaux de Berne, était devenu en 1847 président de la confédération. Le dénoûment de la crise approchait. Le chef battu des corps-francs allait prendre sa revanche en subjuguant les cantons catholiques au nom de la Suisse, comme un chef d'état soumet des provinces rebelles.

Tel est, dans ses traits principaux, le résumé de cette histoire (1).

(1) Aux lecteurs qui désireraient plus de détails sur l'histoire du *Sonderbund*, nous signalons deux études publiées ici même par M. Adolphe de Circourt et par M. le comte d'Haussonville. M. de Circourt a exposé avec précision l'état des partis et l'enchaînement des faits (*la Suisse en 1847. Des Révolutions et des partis dans la confédération helvétique*, voyez la *Revue* du 15 mars 1847); — M. le comte d'Haussonville, jugeant les choses du dehors, s'est attaché à faire connaître le rôle de la politique française dans cette grave question (*De la politique extérieure de la France depuis 1830. Rapports de la France avec la confédération helvétique. Affaires de Suisse jusqu'à la révolution de février*, livraison du 1er février 1850). M. de Circourt nous révélait des complications dont le dénoûment n'était pas encore connu; M. le comte d'Haussonville, écrivant trois ans plus tard, avait en main toutes les pièces et embrassait de plus haut l'ensemble des événemens. Tous les deux, malgré la différence des points de vue, ont protesté contre les violences qui ont rendu nécessaire de 1845 à 1847 la formation de la *ligue séparée*.

On comprend que le roi de Prusse ait suivi de tels événemens avec l'anxiété la plus vive. Protestant des plus zélés, il était chrétien par-dessus tout; il sentit bien que ces agressions démagogiques étaient dirigées contre le christianisme. Lors même que ses nobles sentimens ne l'eussent pas attaché dès le début de la lutte à la cause des catholiques injustement frappés, il n'aurait pas tardé à s'apercevoir qu'il était menacé dans ses amis de Neufchatel. Est-ce que les pasteurs les plus respectés de Genève et de Lausanne, est-ce que le représentant le plus illustre du protestantisme évangélique en Suisse, M. Alexandre Vinet, n'ont pas été opprimés en 1847 par les mêmes hommes qui poursuivaient le *Sonderbund?* La haine du *Sonderbund* n'était qu'un masque; le radicalisme s'attaquait plus haut. De 1841 à 1847, depuis la suppression des couvens d'Argovie jusqu'à la déroute du *Sonderbund* et bien au-delà encore, le prince de Neufchatel n'a cessé de voir dans les troubles de la Suisse un immense danger pour la civilisation chrétienne; il désirait ardemment l'intervention de l'Europe.

Les grandes puissances étaient très partagées sur la conduite à tenir. Au mois de mai 1845, après l'attaque de Lucerne par les corps-francs, comme la défaite d'Ochsenbein, loin de terminer le conflit, présageait au contraire des luttes plus violentes, M. Guizot voulut connaître les intentions des divers cabinets. Il leur adressa une série de questions nettes et précises. Le roi de Prusse étant le plus directement engagé dans la question, M. Guizot avait écrit d'abord au marquis de Dalmatie, notre ministre à Berlin : « Si la guerre civile commence révolutionnairement en Suisse, nous ne devons, je crois, rien faire, ni même nous montrer disposés à rien faire avant que le mal se soit fait rudement sentir aux Suisses. Toute action extérieure qui devancerait le sentiment profond du mal et le désir sérieux du remède nuirait au lieu de servir. En aucun cas, aucune intervention ministérielle isolée de l'une des puissances ne saurait être admise, et quant à une intervention matérielle collective des puissances, deux choses sont désirables : l'une, qu'on puisse toujours l'éviter, car elle serait très embarrassante; l'autre, que si elle doit jamais avoir lieu, elle n'ait lieu que par une nécessité évidente, sur le vœu, je dirai même sur la provocation d'une partie de la Suisse recourant à la médiation de l'Europe pour échapper à la guerre civile et à l'anarchie. Nous n'avons donc, quant à présent, qu'à attendre; mais en attendant nous avons besoin, je crois, de nous bien entendre sur cette situation et sur les diverses éventualités possibles, car il ne faut pas que, si la nécessité de quelque action ou de quelque manifestation commune arrive, nous soyons pris au dépourvu. Parlez de ceci confidentiellement au baron de Bülow. Je n'ai pour mon compte aucune idée

arrêtée, aucun plan à proposer; mais je désirerais savoir ce que pense des chances de cet avenir suisse le cabinet de Berlin (1). »

Cette question soumise confidentiellement au cabinet de Berlin fut adressée de la même manière aux cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg. M. Guizot a raconté dans ses mémoires l'effet qu'elle produisit à Vienne; il a dit avec quel empressement M. de Metternich l'avait accueillie, essayant d'entraîner le gouvernement français dans une action beaucoup plus prompte et plus ardente qu'il ne convenait à sa politique. M. de Metternich, très occupé alors des dangers qui menaçaient l'Autriche en Italie, n'eût pas été fâché de mettre sur les bras de la France une grosse affaire qui ne lui aurait pas laissé le loisir de donner toute son attention aux complications italiennes. M. de Bois-le-Comte, ministre de France à Berne, quoique très d'accord au fond avec M. de Metternich sur la nécessité d'une action commune à exercer en Suisse, avait parfaitement démêlé et signalé à M. Guizot les motifs intéressés du ministre autrichien (2). Tout cela est exposé par l'illustre homme d'état français avec de nombreux détails si heureusement choisis, si habilement mis en œuvre, que l'intérêt ne se ralentit pas un instant; comment donc se fait-il que la réponse du cabinet de Berlin aux questions posées dans la lettre de M. Guizot n'y soit pas indiquée?

Un peu plus loin, au sujet de l'attitude équivoque de l'Angleterre, quand le moment est venu pour toutes les puissances d'agir diplomatiquement en commun pour arrêter la guerre civile en Suisse, M. Guizot mentionne en passant le vif mécontentement du cabinet de Berlin. A part cette mention rapide, je ne trouve rien dans son beau récit qui se rapporte aux projets du gouvernement prussien et aux dispositions personnelles du roi. Notre ministre à Berlin n'avait-il pas eu l'adresse de les découvrir? ou bien Frédéric-Guillaume IV, aimant mieux, s'il était possible, s'engager de reconnaissance envers l'Angleterre qu'envers la France, évitait-il de traiter ces questions avec le gouvernement français, dont il connaissait d'ailleurs les vues hostiles au radicalisme et favorables à la pacification de la Suisse? Quoi qu'il en soit, ce silence est surprenant, et quand on voit avec quelle verve Frédéric-Guillaume IV parlait des affaires de Suisse, quelle passion impétueuse il y apportait, quelles idées générales de politique européenne se mêlaient pour lui à ces événemens du *Sonderbund*, on s'étonne qu'il n'en

(1) M. Guizot, *Mémoires*, t. VIII, p. 443.

(2) « C'était là, au fond, le vrai motif de l'insistance inquiète et impatiente du prince de Metternich pour notre prompte et compromettante intervention. » — « L'Italie absorbe la politique de l'Autriche, » m'écrivait avec sagacité M. de Bois-le-Comte. » — *Mémoires*, t. VIII, p. 456.

ait pas transpiré quelque chose. M. Guizot assurément n'était pas homme à négliger des détails si caractéristiques, si les rapports de chancellerie les lui avaient signalés. Le rôle du prince de Metternich dans cette affaire, ce rôle si finement, si complétement mis en lumière par l'auteur des *Mémoires*, n'offre pas, il s'en faut bien, le dramatique intérêt qui s'attache à l'intervention personnelle du roi de Prusse.

Frédéric-Guillaume ne cessait de parler et d'agir au sujet des événemens de la Suisse. Il avait là-dessus tout un système, et il considérait comme des aveugles ceux qui ne partageaient pas sa manière de voir. Ce système, il l'avait conçu dès le commencement de la crise, dès l'année 1845, c'est-à-dire au moment même où M. Guizot faisait sonder les cabinets étrangers sur leurs dispositions en vue de l'avenir. La lettre dont on vient de lire un extrait est du 23 mars 1845. Plus tard, quand la crise eut passé à l'état aigu, les idées de Frédéric-Guillaume devinrent pour ainsi dire des passions. Avec son imagination si vive, il croyait assister aux premiers engagemens d'une grande bataille dont l'Europe allait être le théâtre. Il était lui-même dans la mêlée. C'était le moment où la tribune de la chambre des pairs allait faire retentir en France et en Europe les plus éloquentes protestations contre les violences des radicaux. Les discours de M. Pelet de la Lozère, de M. le duc de Noailles, de M. de Montalembert, dans les mémorables séances de la discussion de l'adresse au mois de janvier 1848, font honneur, comme dit Fénelon, à la parole humaine. C'était le moment où ici même notre collaborateur chargé de la chronique politique écrivait ces mots : « chaque jour, un cercle de fer se resserre autour des cantons fidèles et les étreint de plus en plus. L'armée radicale choisit ses morceaux; c'est sur Fribourg que portera sa première attaque. Fribourg est isolé : il n'est pas, comme Lucerne, adossé aux petits cantons; 30,000 hommes sont en marche pour l'écraser; Berne donnera d'un côté, Vaud et Genève de l'autre. Quelle noble campagne! Demain sans doute on connaîtra le premier résultat; on saura ce qu'ont fait 30,000 radicaux contre une petite ville dont la plus grande force est dans la justice de sa cause. » Ce lendemain ne se fit guère attendre; avant la fin du mois de novembre, Fribourg avait capitulé, le *Sonderbund* était vaincu, la justice avait succombé sous la force. Le jour même où ces événemens s'accomplissaient, le roi de Prusse adressait la lettre suivante à M. de Bunsen :

« Tout accablé que je suis d'affaires pressantes, je saisis quelques minutes de liberté pour vous dire en peu de mots le fond des principes qui m'ont déterminé à agir et à parler, comme j'ai agi et parlé jusqu'à ce jour, comme je ne cesserai d'agir et de parler à l'avenir, jusqu'à

l'heure où je reconnaîtrai clairement que le Seigneur notre Dieu abandonne une fois de plus à leur folie les souverains de l'Europe, ou bien au contraire, et Dieu le veuille, jusqu'à l'heure où je reconnaîtrai qu'il les inspire enfin de son esprit. De quoi s'agit-il en Suisse, et pour nous et pour les grandes puissances? Il ne s'agit pas de ce qui est conforme ou contraire au droit de la confédération, il ne s'agit pas des catholiques et des protestans, il ne s'agit pas de savoir si la constitution est menacée par tel ou tel parti, si elle est faussement interprétée, il ne s'agit pas de prévenir une guerre civile locale; non, en aucune manière il ne s'agit de ces choses-là, il s'agit d'une seule question que j'appelle l'épidémie du radicalisme. Le radicalisme, c'est-à-dire la secte qui a scientifiquement rompu avec le christianisme, avec Dieu, avec tout droit établi, avec toutes les lois divines et humaines, cette secte-là, en Suisse, va-t-elle, oui ou non, s'emparer de la souveraineté par le meurtre, à travers le sang, à travers les larmes, et mettre en péril l'Europe entière? Voilà ce dont il s'agit. Cette pensée, qui est la mienne, doit être aussi la vôtre; elle doit être celle de tous mes représentans auprès des grandes puissances : à cette condition seulement, vous et eux, vous agirez efficacement dans le sens de ma politique et de ma volonté. Il est de toute évidence à mes yeux que la victoire de la secte sans Dieu et sans droit, dont les partisans augmentent de jour en jour (comme la boue dans les rues les jours de pluie), particulièrement en Allemagne, et surtout dans les villes d'Allemagne, — il est, dis-je, de toute évidence à mes yeux que cette victoire établira un puissant foyer de contagion pour l'Allemagne, l'Italie, la France, un vrai foyer d'infection dont l'influence sera incalculable et effroyable. C'est pourquoi je tiens que s'attacher obstinément au principe de non-intervention, c'est se jeter à plat ventre dans la boue; oui, c'est exactement ce que ferait l'amiral qui, devant la flotte ennemie, amènerait son pavillon, ou le commandant de place qui, entouré d'assaillans, capitulerait. C'est exactement la même chose que de s'engager dans une querelle en se résignant d'avance aux soufflets. Le cabinet anglais ne considère pas la situation des choses au point de vue des dangers que court le droit européen, cela est parfaitement clair; quant à vous, très cher Bunsen, la voyez-vous ainsi que je la vois? Cela ne m'est pas clair du tout. C'est pourquoi je vous écris, — car vous devez, il le faut, vous devez voir les choses comme moi, et agir en conséquence, brûlant du feu sacré, parlant, conseillant, n'ayant ni repos ni cesse, aussi longtemps que durera l'affaire.

« Un grand mal sortira nécessairement de la direction équivoque où l'on s'est engagé; je ne veux pas que la responsabilité en pèse sur ma tête. Il faut que j'aie le droit de dire de moi-même : *dixi et salvavi animam meam*. L'égoïsme, la pusillanimité, l'aveuglement des puissances a laissé grandir la révolution il y a soixante ans, et Napoléon il y a cinquante ans; aujourd'hui elles laissent grandir le formidable rejeton né de ce

père et de cette mère. Tout ce que je fais dans la question suisse a pour principe le fond même de ma conviction, que je viens de vous montrer à nu, mon digne ami. Ma loyale affection pour mon cher Neufchatel, mon Neufchatel héroïquement fidèle et dévoué à l'honneur, est tout à fait d'accord avec la suite raisonnée de mes pensées et de mes actes, et loin de déplacer ma situation dans l'affaire de Suisse même de l'épaisseur d'un cheveu, elle ne peut que l'affermir, cela est de toute évidence. La convocation d'une conférence à Neufchatel sauvera la ville et le pays des bouleversemens dont les menace le terrorisme radical, elle seule les sauvera des meurtres, des profanations, des violences sauvages qui désolent en ce moment Fribourg et Lucerne, scènes d'horreur qui crient au ciel! — Dites à lord Palmerston, à lord John Russell, au noble Peel, au prince, à la reine elle-même, s'il se présente une occasion convenable, que je ne suis pas un prince de Neufchatel en l'air, un prince de Neufchatel pour rire, que le courage du peuple et des autorités me fait un devoir de conscience d'intervenir avec un courage égal au nom de ce petit pays si honnête, si pieux, si fidèle, d'intervenir comme son prince et son protecteur, mais que l'action commune des puissances en faveur des Suisses fidèles à l'honneur et contre les Suisses sans honneur peut seule me mettre à couvert d'une *compromission,* et préserver mon Neufchatel de la contagion de l'impiété. Tout ce que fera dans ce sens *her majesty's government,* je le considérerai avec reconnaissance comme un acte d'égard personnel pour moi, le plus fidèle allié de la Grande-Bretagne. Dites cela avec toute la chaleur de votre cœur, très cher Bunsen. Vous gagnerez les récompenses de Dieu, et mes liens avec l'Angleterre en deviendront plus forts et plus intimes. Cela est certain, aussi certain que les conséquences contraires dans le cas contraire.

« Sur ce, bon succès, et que Dieu vous garde! Dieu est en aide aux gens de cœur.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Bien que le radicalisme suisse fût vainqueur au jour même où Frédéric-Guillaume IV écrivait cette lettre, tout n'était pas encore fini. Les grandes puissances, qui ne s'étaient pas concertées à temps pour empêcher la guerre civile, pouvaient encore empêcher les radicaux d'abuser de la victoire. C'est ce que demandait le roi de Prusse, et il ne le demandait pas seulement au nom de l'ordre européen, comme les autres souverains de l'Europe, il le demandait comme prince de Neufchatel. S'il croit que Bunsen n'a pas assez insisté sur ce point, s'il se figure que les ministres whigs à Londres n'ont pas pris au sérieux ses droits princiers sur le canton suisse, il gourmande son ami et lui fait toute une leçon d'histoire qui devra être répétée à lord John Russell et à lord Palmerston. Neufchatel était un fief de la maison d'Orange; ce fief devint libre à la mort

de la dernière princesse, Mme de Nemours-Longueville, et peu importe que Louis XIV alors l'ait pris ou ne l'ait pas pris par la force, il n'en revenait pas moins de droit à la maison d'Orange. Le dernier prince de la branche aînée de cette maison était le roi d'Angleterre Guillaume III; quand il mourut, Frédéric Ier, roi de Prusse, devint prince légitime d'Orange, et le petit fief de Neufchatel se donna spontanément à lui comme à son maître et seigneur. Voilà ce que M. de Bunsen était chargé d'expliquer au ministère anglais. On lui dira peut-être que « tout cela sent le moyen âge à 40 lieues. » Qu'il n'aille pas se déconcerter; sir Robert Peel doit avoir le goût de l'histoire, « lui qui a tout ensemble le sens d'un duc et le cœur d'un citoyen. » Au reste, qu'on s'intéresse ou non à l'histoire, il faut qu'on tienne compte du droit. Le droit est évident. Ni Frédéric-Guillaume IV, ni le roi son père, en permettant à la Suisse de compter Neufchatel parmi ses cantons, n'ont abdiqué les droits effectifs de leur principauté. Ce n'est pas *pro forma*, et pour augmenter la liste de ses titres, qu'il signe *prince souverain de Neufchatel et comte de Valengin*; ils sont attachés, son petit peuple et lui, par un lien de droit et par un lien de cœur. « Et maintenant, ajoute le roi, je vous demande, je demande à lord John, je demande à lord Palmerston, au *good old honest John Bull* en personne, ce que je serais, qui je serais, si par des considérations politiques je laissais là mes rapports avec ce peuple de Neufchatel, dans un moment où tous les cœurs, où tous les organes du pays n'ont de protection et d'appui qu'en moi seul contre une oppression formidable, contre le péril d'être traités comme Fribourg, comme Lucerne, où les prêtres sont massacrés, insultés, réduits au silence, où les églises sont profanées, les maisons pillées et brûlées, où de nouveaux gouvernemens sont établis par la populace (c'est le juste mot qui convient ici), par une populace qu'ont ramassée en tous lieux des chefs d'une impiété scandaleuse. Pour moi, la réponse n'était pas douteuse. J'avais à témoigner à la face du monde que j'ai un cœur pour remplir mes devoirs de prince, un cœur pour répondre à l'amour, à la confiance, à la fidélité, un cœur pour ressentir les angoisses et entendre les supplications des miens. J'ai fait mon devoir; advienne ce que Dieu voudra! »

Ces paroles se rapportent à des actes personnels du roi, qui ne nous sont révélés ni par les lettres publiées récemment ni par les mémoires de Bunsen, mais qu'il est facile de deviner. Le roi de Prusse, dans ses communications avec la diète helvétique, avait dû s'avancer beaucoup plus qu'il ne convenait à la politique anglaise, beaucoup plus même que ne le souhaitait le cabinet des Tuileries, M. Guizot ayant mis tous ses soins à faire en sorte que l'intervention militaire des grandes puissances ne devînt pas une nécessité.

Il avait, nous l'avons dit, d'excellentes raisons pour se défier des empressemens de l'Autriche. Or, si l'Autriche se montrait « inquiète et impatiente, » le roi de Prusse, avec son idée chevaleresque des devoirs que lui imposait son titre de prince souverain de Neufchatel, devait être encore bien plus pressé d'agir. Il avait sans doute laissé percer des menaces dans ses paroles, il avait tenu un langage auquel il ne pouvait plus conformer sa conduite, et Bunsen, qui avait pu juger à Londres du fâcheux effet de ces imprudences, avait loyalement averti son souverain. C'est de cela qu'il s'excuse; puis, passant de la justification à des insistances nouvelles, il demande à Bunsen si l'Angleterre peut bien hésiter entre Ochsenbein, le chef des corps-francs, et Frédéric-Guillaume IV, le plus fidèle, le plus sûr allié de la nation anglaise. Enfin, sentant bien que ce sont là d'inutiles paroles et que la révolution de Suisse est définitivement accomplie, il cesse de s'excuser, il se redresse, il lance ces fières paroles aux cabinets européens qui n'ont pas redouté autant que lui l'influence du radicalisme helvétique : « répétez ceci hardiment à qui vous voudrez; oui, j'ai fait un *coup de tête* après en avoir mûrement examiné et froidement calculé toutes les conséquences; ce coup de tête, je l'ai fait : premièrement pour obéir à ma conscience de prince, en second lieu parce que je prévoyais ou pressentais que l'affaire de Neufchatel, dans sa situation présente, après la déroute du *Sonderbund*, serait peut-être la seule prise offerte aux grandes puissances pour ressaisir la question suisse en vue du salut de l'Europe. Si la puissante Angleterre, l'astucieuse France, la sénile Autriche, la lointaine Russie nous laissent tomber, mon Neufchatel et moi, je sais du moins que la honte de cette histoire ne nous atteindra point, ni moi ni mon Neufchatel; ma compromission sera ma gloire. »

Voilà sans doute un fier langage, mais quelle candeur et, s'il est permis de le dire, quelle duperie! Le roi Frédéric-Guillaume IV ne craint pas d'affirmer que la politique de la France a été *astucieuse* dans l'affaire suisse. Or cette politique, qui au fond était d'accord avec les sentimens du roi de Prusse sur les dangers de la confédération helvétique et de toute l'Europe, a été constamment aussi franche que droite, aussi sincère qu'habile. Dès les premiers jours de la crise, près de trois ans avant la défaite du *Sonderbund*, M. Guizot, faisant connaître ses sympathies pour les cantons opprimés, indiquait en même temps à quelles conditions, dans quel esprit, dans quelle mesure la France pourrait admettre l'intervention militaire des grandes puissances. C'était la raison même et la raison se déclarant sans détour. Pendant ce temps-là, que faisait le *good old honest John Bull* en personne, comme l'appelle Frédéric-Guillaume IV? Au lieu de se laisser toucher par les effusions du roi de

Prusse, que lui transmettait M. de Bunsen, lord Palmerston convertissait M. de Bunsen à ses idées, et M. de Bunsen écrivait sans cesse au roi (on le voit bien par les réponses de Frédéric-Guillaume) qu'il se trompait dans l'affaire suisse, que le radicalisme suisse n'offrait rien de dangereux, qu'il n'y avait là autre chose qu'une querelle entre protestans et catholiques, enfin que ce n'était pas au roi de Prusse, prince de Neufchatel, de soutenir à Berne la cause des ultramontains. Lord Palmerston ne triomphait pas si aisément du ferme esprit de M. le duc de Broglie, ambassadeur de France à Londres. On peut voir dans les *Mémoires* de M. Guizot avec quelle précision M. le duc de Broglie déjouait les équivoques du ministre anglais, avec quelle vigueur il le forçait à s'expliquer. Cette discussion si nette, si pressante, sous des formes diplomatiques irréprochables, fait grand honneur à l'illustre envoyé de la France et au gouvernement qu'il représentait. M. le duc de Broglie, tout en arrachant à lord Palmerston des réponses décisives, ne pouvait l'empêcher de mettre en usage certains stratagèmes qui appartiennent plutôt à la comédie qu'à la politique. Les grandes puissances avaient fini par se mettre d'accord au mois de novembre 1847 sur une note collective adressée à la diète helvétique, et qui devait empêcher la guerre civile. Lord Palmerston, qui désirait le triomphe des radicaux, avait traîné la négociation en longueur, afin de laisser à la diète le temps d'écraser les sept cantons du *Sonderbund;* obligé enfin de céder à la dialectique de M. le duc de Broglie, savez-vous ce qu'il fit? L'envoyé de l'Angleterre à Berne fut chargé de dire au général Dufour, commandant des troupes de la diète : « Nous avons dû céder à la pression de la France, la note collective est signée; ne perdez pas un jour, pas une heure, écrasez Lucerne, écrasez les sept cantons, la note arrivera trop tard. »

Signer dans un sens et agir dans un autre, c'est affaire à un personnage de comédie; est-ce une conduite digne d'un grand ministre, du représentant d'une grande nation? La fourberie était si forte que les esprits sérieux refusèrent d'y croire quand la nouvelle s'en répandit dans le monde politique. Notre collaborateur écrivait en sa *Chronique* du 30 novembre 1847 : « Lord Palmerston paraît ne s'être déterminé qu'à contre-cœur à s'associer aux intentions des autres puissances; il n'a probablement cédé qu'à la conviction que, si le gouvernement anglais persistait à rester à l'écart, on agirait sans lui. Il nous répugnerait cependant de croire qu'en même temps que lord Palmerston se réunissait à l'offre de la médiation, son représentant en Suisse, M. Peel, eût envoyé son chapelain au général Dufour pour l'engager à ne pas perdre de temps et à en finir le plus vite possible avec le *Sonderbund* avant qu'on eût pu

l'inviter à s'arrêter. » Malheureusement le récit dont on voulait douter par respect pour le cabinet de Londres était de la plus entière exactitude. M. Guizot n'a pas jugé que ce détail fût indigne de figurer dans ses *Mémoires*. On y voit comment, en l'absence de M. Bois-le-Comte, un jeune attaché de la légation française, M. de Massignac, réussit très habilement à faire parler M. Peel, le représentant de l'Angleterre. M. de Zayas, ministre d'Espagne à Berne, ayant eu occasion de lui dire qu'il regardait le fait comme certain, M. de Massignac entreprit de faire avouer la chose à M. Peel, et, voulant avoir un témoin, il fit en sorte que M. de Zayas assistât à cette conversation. Voici la fin du rapport de M. de Massignac à M. Bois-le-Comte, tel que le donne M. Guizot : « Nous parlions avec Zayas et Peel des affaires suisses et de la manière dont les différens cabinets les jugeaient. — Aucun cabinet de l'Europe, excepté celui de l'Angleterre, n'a compris les affaires de Suisse, a dit M. Peel, et lord Palmerston a cessé de les comprendre lorsqu'il a approuvé la note identique. — Avouez au moins, lui dis-je, qu'il a fait une belle fin, et que vous nous avez joué un tour en pressant les événemens. — Il se tut. J'ajoutai : — Pourquoi faire le mystérieux? Après une partie, on peut bien dire le jeu qu'on a joué. — Eh bien ! c'est vrai, dit-il alors, j'ai fait dire au général Dufour d'en finir vite. — Je regardai M. de Zayas pour constater ces paroles. Son regard me cherchait aussi (1). » L'anecdote était fort instructive dans le récit de M. Guizot, elle devient encore plus piquante lorsqu'on a lu les lettres du roi de Prusse. En vérité, le moment était bien choisi pour se défier de l'*astuce* de la France, et pour adresser de si touchans appels au *good old honest John Bull* en personne!

A part ces détails, où la candeur et les préventions de Frédéric-Guillaume IV l'avaient exposé à de si étranges méprises, qui donc en somme avait le mieux vu la vérité générale dans cette affaire du *Sonderbund?* On aperçoit d'un côté avec des nuances diverses, il est vrai, avec des vues plus ou moins intéressées, mais avec une égale horreur du radicalisme, le roi de Prusse, le prince de Metternich, M. Guizot, M. le duc de Broglie, M. Bois-le-Comte, — je cite seulement les personnes qui ont eu occasion de faire connaître leurs sentimens dans cette affaire, et, sans tenir compte des situations très différentes qu'elles occupaient, je les nomme ensemble comme formant un même groupe d'opinions. De l'autre côté, voici lord Palmerston, et avec lui, chose singulière, l'ami, le confident intime, le représentant officiel du roi de Prusse, M. le baron de

(1) Voyez M. Guizot, *Mémoires*, t. VIII, p. 507. — Avant que M. Guizot insérât dans ses *Mémoires* ces curieux détails, M. le comte d'Haussonville les avait déjà publiés ici d'après les rapports de M. Bois-le-Comte. Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1850, l'étude déjà citée : *De la politique extérieure de la France depuis 1830.*

Bunsen. Parmi les hommes d'état ou diplomates qui se sont déclarés contre les radicaux de la Suisse, il y a bien des divergences à noter. M. Guizot par exemple jugeait les événemens de la Suisse au point de vue strictement politique, c'est-à-dire en homme chargé des intérêts d'un grand pays, et qui ne veut pas les engager dans une entreprise hasardeuse. Le roi de Prusse, d'une âme moins circonspecte, les considérait au point de vue philosophique et social; il voyait dans le radicalisme suisse une violation de la justice éternelle; la crise de 1847 était à ses yeux la préparation et le signal d'une grande conspiration révolutionnaire dont l'Europe ne tarderait pas à ressentir les atteintes. De là ses cris d'alarme, et, quand on ne l'écoutait pas, ses cris de colère. Certes nous ne prétendons pas juger ici les changemens dont la Suisse a été le théâtre depuis l'année 1847, ni l'esprit qui anime aujourd'hui le gouvernement des cantons; mais, si on se rappelle qu'après 1848 la Suisse a été le refuge de la jeune école hégélienne, la citadelle de l'athéisme et du communisme allemand, si l'on se rappelle avec quelle vigueur chrétienne le pasteur de Lutzelfluh, M. Bitzius, sous le nom de Jérémie Gotthelf, a poursuivi ces prédicateurs d'impiété, quels combats il a dû livrer dans ses romans patriotiques, avec quel dévoûment il a usé sa vie pour la défense des vieilles mœurs et de l'antique liberté, on ne peut s'empêcher de dire que Frédéric-Guillaume IV, au point de vue social, avait montré bien plus de sagacité que M. de Bunsen. M. de Bunsen, qui examinait les choses à travers les théories politiques de lord Palmerston, ne se doutait pas de la réalité terrible; Frédéric-Guillaume voyait juste. Reprenant donc la question que je posais tout à l'heure : parmi les personnages mêlés à cette affaire lequel a le mieux saisi la vérité générale? je dirai simplement : Il y a eu là trois points de vue très distincts,— le point de vue de la politique de lord Palmerston, politique tout anglaise, indifférente aux révolutions du continent et hostile à toute idée d'intervention, — le point de vue à la fois politique et moral de la France sous le ministère de M. Guizot, de l'Autriche même sous le ministère du prince de Metternich, — enfin le point de vue exclusivement moral et ardemment chrétien du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV. Par conséquent, lord Palmerston n'a pas servi la vérité générale, ou en d'autres termes l'intérêt général de l'Europe, puisque ses principes politiques lui interdisaient de s'en préoccuper; M. Guizot et M. de Metternich, le premier surtout, se préoccupaient de cet intérêt général sans oublier les intérêts particuliers de leur pays; le roi Frédéric-Guillaume IV, avec une noble et impolitique insouciance des choses pratiques, ne songeait qu'à la cause menacée du christianisme européen.

Cette conviction si forte de Frédéric-Guillaume IV explique pour-

quoi il persiste dans sa manière de juger les affaires de Suisse, pourquoi il pense toujours à la Suisse, pourquoi il en parle sans cesse, même après que la révolution de 1848 devrait lui fournir de bien autres sujets de méditations sociales. M. Guizot a pu se reprocher dans ses mémoires d'avoir confié les affaires de Suisse à M. de Bois-le-Comte, « homme d'expérience et de devoir, capable, courageux et fidèle, mais trop prévenu pour le parti catholique, et trop enclin à en espérer le succès. » La cause était bonne, c'était la cause du droit, du véritable libéralisme si éloquemment défendue par Montalembert; seulement, dans son zèle pour une cause qui lui était si chère, M. de Bois-le-Comte s'était fait de grandes illusions sur l'issue de la lutte. Il avait induit le gouvernement en erreur. « Si nous avions mieux connu les faits et mieux apprécié les chances, ajoute M. Guizot, nous aurions tenu le même langage et donné les mêmes conseils; mais nous aurions gardé l'attitude de spectateurs moins inquiets et plus patiens. » Qu'il y a loin de cet aveu aux sentimens de Frédéric-Guillaume IV! Le roi de Prusse est plus assuré que jamais de l'exactitude de ses prévisions. La révolution de 1848 a ébranlé l'Europe; l'Allemagne est en feu, le sang a coulé à Vienne et à Berlin, une grande convention nationale est rassemblée à Francfort; qui donc s'occupe encore de la Suisse? qui donc s'inquiète encore de M. Ochsenbein, ancien chef des corps-francs battus par Lucerne, et président de la confédération? Personne sans doute. Vous vous trompez; il y a un homme qui continue à disserter sur les événemens du *Sonderbund*, c'est le roi de Prusse. Il écrit à Bunsen, et, s'il lui raconte l'insurrection du 18 mars à Berlin, il semble lui indiquer un simple épisode d'une révolution bien autrement vaste commencée l'année précédente. Tout ce qui se passe en Allemagne et en France n'est que la suite de la victoire remportée par les cantons radicaux sur les cantons fidèles au vieux pacte fédéral. Bunsen osera-t-il encore affirmer que c'était là une affaire toute locale entre protestans et catholiques? Osera-t-il nier qu'il y ait en Europe une grande conspiration révolutionnaire? Ou bien le roi est un visionnaire effrayé par des fantômes, ou bien l'ambassadeur est une dupe. Là-dessus le roi éclate, il prend Bunsen à partie, il lui pousse l'épée dans les reins; c'est une charge à fond. L'amitié n'est pas en cause assurément, mais la conscience même qu'il a de ses sentimens inaltérables pour l'ami de sa jeunesse l'enhardit à parler plus librement. Quelle ironie au milieu des paroles émues! quels coups de boutoir entremêlés de caresses! Je traduis la lettre tout entière :

« Potsdam, 13 mai 1848.

« J'ai quelque chose contre vous, mon cher, mon très cher Bunsen,

et il faut que cela sorte, car je suis votre véritable ami. — Quand nous discutions encore (jours heureux! jours de délices!) à propos de l'abominable affaire de Suisse, vous m'avez écrit dans une de vos réponses : « Ma ferme conviction est que l'idée d'une conspiration révolutionnaire est un fantôme, qu'il n'y en a pas, qu'il n'y en a pas eu, et que l'accord des esprits avec l'esprit du temps a seul produit les manifestations dénoncées et exploitées par l'école de Metternich. » Tel était le sens de vos paroles. A voir chez vous cette foi du charbonnier, les bras me tombèrent. Je ne soupçonnais pas que la preuve de mes assertions dût être écrite si tôt et d'une façon si sanglante sur les maisons de Berlin; car, sachez-le, à Berlin tout était systématiquement préparé depuis quinze jours pour la plus infâme insurrection qui ait jamais déshonoré une ville. Des pierres, destinées à lapider mes fidèles soldats, avaient été rassemblées dans toutes les maisons, non-seulement de Berlin même, mais de Cologne, de Neustadt, de Friedrichstadt (1). On en a vu apporter par de longs convois, ainsi que des mottes de gazon, destinées à servir de défense contre le feu des troupes, et personne ne s'expliquait ce singulier besoin de pierres et de gazon. En outre, dans les rues principales, tous les étages des maisons avaient été mis en communication les uns avec les autres, afin que les insurgés, avertis du mouvement des troupes, pussent du haut des toits lancer des pierres ou tirer des coups de feu. Plus de 10,000 hommes, dont la trace est officiellement connue et suivie, et le double assurément en dehors des preuves authentiques, tous faisant partie de la plus ignoble canaille, avaient envahi la ville depuis plusieurs semaines; ils s'étaient si bien cachés que la police, avec ses faibles moyens, ne put les découvrir. Il y avait parmi eux l'écume des Français (de vrais galériens), l'écume des Polonais et des Allemands du sud, surtout des habitans de Mannheim; il y avait aussi des gens très disciplinés, de prétendus comtes italiens, des négocians... Un riche marchand de Mannheim a été tué dans la Kœnigstrasse pour s'être jeté la hache en main sur mon premier régiment de la garde (oh! le brave régiment!) au moment où il se retirait après lui avoir accordé la vie sauve. Quand on a enterré les criminels du *grand jour,* il y en eut une cinquantaine que personne ne connaissait; on ne savait ni leur pays, ni leur nom. A Paris, à Carlsruhe, à Mannheim, à Berne, — nous savons officiellement les dates, — les chefs du mouvement européen disaient le 18 mars : « Aujourd'hui c'est le tour de Berlin! » Ainsi parlaient notamment Hecker, Herwegh et beaucoup d'autres associés de la même gredinerie (*viele andere von der Schuftenschaft*).

« A vous donc cette question, cher ami : persistez-vous encore dans votre parti-pris de ne croire à aucune conspiration? Dieu fasse que vous répondiez : non; mais ce *non,* je ne puis le garantir, et voilà ce que j'ai

(1) Noms des divers faubourgs.

sur le cœur contre vous, voilà ce qu'il faut que je vous dise. Pourquoi ne puis-je le garantir? Parce que des symptômes manifestes me prouvent que vous êtes atteint de libéralisme.

« Le libéralisme est une maladie comme le *durcissement* de la moelle épinière (1). On connaît les symptômes de cette dernière maladie : 1° le muscle placé en saillie convexe entre l'index et le pouce prend la forme concave sous une certaine pression; 2° les purgations constipent; 3° les astringens relâchent; 4° les jambes paraissent devenir plus fortes, seulement elles ne peuvent plus marcher. Ajoutons que dans cet état le malade peut faire illusion aux autres et se faire illusion à soi-même pendant quelque temps.

« C'est ainsi que le libéralisme agit sur l'âme. Croire au témoignage de ses yeux, c'est le fait d'un insensé. Rapporter les faits à des causes parfaitement établies et connues depuis longtemps, c'est pure superstition. Ce mot, *l'esprit du temps,* devient l'apologie grandiose de maintes choses que Dieu ordonne expressément de considérer comme des crimes. On croit loyalement favoriser le progrès, on se félicite d'y contribuer, et, tournant le dos au but, on court ventre à terre à l'abîme. Les plus odieuses manifestations de l'impiété sont glorifiées comme l'élan du genre humain vers la lumière. Ce qui est noir devient blanc, la nuit est appelée le jour, et les victimes de cette folie coupable et maudite sont presque mises au rang des dieux; pour quelques-unes, l'apothéose est complète, car l'esprit du temps chez ces gens-là, forçats, galériens, sodomites, a pris un magnifique essor vers les hauteurs. — Mais en voilà assez au sujet de l'impiété. En vous parlant de la maladie morale, j'ai été jusqu'aux symptômes extrêmes, comme je l'avais fait à propos de la maladie physique. Loin de moi la pensée, cher ami, que vous soyez assez gravement malade pour toucher déjà au dernier période. Cependant vous êtes atteint du mal, car le parti-pris de ne pas croire à la conspiration révolutionnaire est le premier symptôme, le symptôme le plus sûr de ce libéralisme qui dessèche l'âme. Vous en avez rendu vous-même un témoignage qui se tourne contre vous. Niebuhr est mort en abjurant et le libéralisme et son refus de croire aux conspirations révolutionnaires. Abjurez aussi vos erreurs, mais vivez, vivez pour moi, vivez pour votre temps et pour l'église de Dieu. Seulement ne jouez pas avec la maladie; il n'y a qu'un remède pour en guérir : le signe de la croix sur la poitrine et sur le front.

« Traduisez cela en langage évangélique, en langage éternellement vrai, vous trouverez le remède infaillible, et ce remède, Dieu merci! vous l'avez en vous-même. Que le Seigneur Dieu vous bénisse!

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

(1) Il n'est peut-être pas inutile d'avertir le lecteur qu'ici, comme partout dans ce travail, notre traduction est aussi littérale que possible.

Si M. de Bunsen a été au-dessous de sa tâche dans son ambassade d'Angleterre, cette fois du moins il se redresse. Hier encore il était le jouet de lord Palmerston, et, par sa mollesse à défendre la cause de son maître, il s'attirait des objurgations auxquelles il ne savait que répondre; aujourd'hui, le voilà redevenu l'homme qu'il était. Le libéral généreux a senti l'aiguillon. Il est prêt à avouer les fautes qu'il a pu commettre; doit-il courber la tête, si c'est le principe même de sa vie qui est traité avec injure? Sa foi politique est insultée, il répondra.

Il répondra en philosophe, au nom des principes méconnus; il répondra aussi en ami, au nom de l'affection blessée. Le roi ne connaît pas le libéralisme dont il parle; il ne connaît qu'un faux libéralisme, celui qui engendre les tyrannies d'en bas, et les reproches qu'il lui adresse si justement, il les mérite lui-même pour sa conception de l'autorité, conception également funeste qui engendre les tyrannies d'en haut. Les partisans du faux système d'autorité prétendent, d'après Haller et Stahl, que la source du droit est dans le chef de l'état; les partisans du faux libéralisme soutiennent, d'après Jean-Jacques Rousseau, que la source du droit est dans l'individu. C'est la même erreur en sens contraire. Pour l'individu comme pour l'état, le principe du droit est en Dieu. L'homme étant créé pour vivre en société, la société ayant pour clé de voûte la conception de l'état, il s'ensuit que l'état et l'individu tiennent leurs droits du créateur. Il n'est pas inutile de rappeler ces principes au roi puisque le roi est entouré de gens qui les dénaturent. Niebuhr, que le roi semble accuser de faux libéralisme, n'a pas eu à se convertir en mourant; il avait embrassé la foi du libéralisme véritable à une époque où les disciples de Haller n'étaient pas encore nés. « Pour moi, ajoute Bunsen, sous la direction de Niebuhr et avec lui, j'ai puisé ces doctrines de salut dans la Bible. dans Sophocle, dans Platon, dans Emmanuel Kant, alors que ces philosophes de cour balbutiaient encore ou s'efforçaient à grand'peine de se dégager des liens du jacobinisme. Jamais, à la vérité, nous n'avons voulu prendre des leçons à l'école des hobereaux de Brandebourg! Jamais nous n'avons aspiré à la réputation d'hommes bien pensans en acceptant les principes avec lesquels ces messieurs ont fait plus de tort à la monarchie que les faux libéraux avec leurs fausses doctrines! Loin de nous joindre à eux, nous avons, d'un cœur fidèle et d'une voix prophétique, crié : *malheur! malheur!* quand nous les avons aperçus à côté du trône et sur ses degrés même. Voyant le vaisseau courir à l'abîme, nous n'avons pu retenir nos cris de détresse. Dieu cependant nous a préservés tous deux du désespoir. C'est l'œuvre du Seigneur, non pas la nôtre. *Non nobis, Domine, non nobis!..* Votre majesté reviendra certainement à nos idées dès

qu'elle ne se sentira plus oppressée par la stupide révolution des cent derniers jours, dès que la voix de la raison pourra se faire entendre au-dessus du bruit de la rue et des vociférations de la canaille. Vous sentirez alors comme il est facile de gouverner son siècle quand on parle le langage de l'heure présente, telle qu'elle résulte de la connaissance exacte de cette réalité, que nous sommes bien obligés d'accepter comme Dieu nous la donne. Alors aussi, très gracieux seigneur, Niebuhr et moi-même, tout humble que je suis, nous vous apparaîtrons non-seulement comme des hommes que vous avez jugés dignes de votre affection et de votre amitié, mais comme des hommes suivant la droite ligne, hommes de gouvernement et de liberté tout ensemble. »

Tous les esprits élevés applaudiront à ce langage. Bien que le roi de Prusse ait eu presque toujours raison sur Bunsen au sujet des affaires de Suisse, on peut dire que le dernier mot appartient à Bunsen. Il faut nous rappeler toutefois quels sentimens personnels il apportait dans cette lutte, et par suite quelle sensibilité passionnée troublait par instans la modération naturelle de son esprit. La correspondance de Frédéric-Guillaume IV et de son ambassadeur à Londres va nous montrer entre eux des dissentimens plus vifs encore sur des questions bien autrement sérieuses; nous ne rencontrerons aucun épisode où le cœur du monarque ait été si profondément remué. En veut-on une preuve qui soit en même temps la conclusion tragique de ce récit? Avant de recueillir dans ces lettres ce qui se rapporte à la reconstitution de l'empire germanique, lorsque l'Allemagne (en 1849) offrit la couronne à la Prusse, avant d'y chercher aussi de nouveaux renseignemens sur la politique du cabinet de Berlin au moment de la guerre de Crimée, qu'il nous soit permis d'anticiper sur les dates. Le dénoûment de cette histoire exige que nous nous transportions quelques années plus tard.

Dans la nuit du 2 septembre 1856, des membres de l'ancien patriciat de Neufchatel, demeurés fidèles au roi de Prusse et protestant toujours en secret contre la révolution de mars 1848, rassemblèrent des gens de la campagne, s'emparèrent du château et occupèrent la ville. Au lever du jour, les Neufchatelois purent lire sur les murailles des proclamations ainsi conçues : « Vive le roi! Le drapeau du roi flotte de nouveau sur le château de nos princes. Neufchatelois, rendons grâce à Dieu! A moi les fidèles! » Ces appels, qui frappèrent de stupéfaction les habitans de la ville, étaient signés par M. de Meuron, *lieutenant-colonel, commandant des trois premiers arrondissemens.* Le lendemain matin, tout était fini. Le gouvernement fédéral, avec autant de rapidité que de vigueur, avait pris des mesures, envoyé ses représentans, fait marcher des

troupes, et enfermé l'insurrection royaliste « dans le château de ses princes. » Nous venons de dire que tout était fini dans la matinée du 4 septembre; nous parlions seulement de l'échauffourée de la veille. En réalité, c'était le début d'une crise qui a failli mettre le feu à l'Europe.

La Prusse ne devait pas négliger une telle occasion d'intervenir. Soit que cette prise d'armes eût été encouragée par elle, soit que le zèle de quelques amis eût tenté cette folie à son insu, le roi Frédéric-Guillaume IV ne pouvait abandonner des gens qui avaient arboré son drapeau sur ses vieilles tours. Son droit subsistait toujours, ayant été à plusieurs reprises reconnu par l'Europe. Aux conférences de Londres en 1852, la reconnaissance de ce droit avait été insérée dans le protocole. En 1854, lorsque l'Angleterre demandait à la Prusse de rester neutre dans la guerre de Crimée, Frédéric-Guillaume y mettait cette condition, que l'Angleterre et la France lui feraient restituer son cher Neufchatel. Enfin en 1856, pendant les délibérations du traité de Paris, le baron de Manteuffel obtenait que la reconnaissance des droits du roi de Prusse, prince souverain de Neufchatel et comte de Valengin, fussent insérés dans le protocole du traité (séance du 8 avril 1856). La tentative du 3 septembre de la même année devait donc exciter à la cour de Frédéric-Guillaume IV les émotions les plus vives.

Le cabinet de Berlin, sans perdre un jour, adressa aux quatre grandes puissances une circulaire où se trouvent ces mots : « des sujets du roi ont été arrêtés et mis en prison parce qu'ils ont échoué dans une tentative destinée à rétablir l'autorité royale, méconnue depuis huit ans par la désastreuse influence des révolutionnaires étrangers qui ont imposé leur volonté à la très grande majorité des habitans de Neufchatel. Le fait seul de l'arrestation et des emprisonnemens des sujets du roi est déjà une insulte à son autorité, une négation de son droit et une atteinte à sa considération personnelle, — une insulte qui tous les jours s'aggrave. » On reconnaît ici l'accent même de Frédéric-Guillaume IV; on le reconnut surtout le 29 novembre suivant, lorsque le roi de Prusse ouvrit le parlement à Berlin. Après avoir dit qu'il ne renonçait pas encore à l'espoir d'obtenir par des négociations une solution conforme à la dignité de sa couronne, il ajoutait : « Cependant je ne puis ni ne dois consentir à ce que ma longanimité soit transformée en une arme contre mon droit lui-même. » Et, associant la nation prussienne à ses griefs comme prince de Neufchatel, il semblait déjà pousser le cri de guerre contre la Suisse. « A ces paroles, dit M. de Ranke, les applaudissemens éclatèrent comme un feu de peloton. »

La Suisse y répondit par d'énergiques mesures et un enthou-

siasme indescriptible. Il ne s'agissait plus ici de radicaux et de conservateurs; en essayant un coup de main qui fournissait à la Prusse un prétexte pour intervenir, les royalistes neufchatelois ont fait appel à l'étranger. C'est une trahison envers la patrie. Sur cette question, toutes les divisions cessent; conservateurs et radicaux, protestans et catholiques sont d'accord pour défendre l'honneur de la Suisse contre les menaces de la Prusse. On organise l'armée; les cantons reçoivent l'ordre de tenir leurs contingens prêts à partir, d'équiper leurs bataillons de réserve; 20,000 hommes iront couvrir la frontière sur le Rhin. L'ardeur patriotique et guerrière éclatait de toutes parts. « Je n'ai jamais contemplé plus noble spectacle, écrivait M. Agénor de Gasparin. On sent là quelque chose qui élève l'âme et qui fait venir les larmes aux yeux. Non, un peuple qui est capable de tels actes ne périra pas. » Cependant le danger d'une guerre qui serait bientôt devenue européenne croissait de jour en jour. Vainement l'empereur Napoléon III, par une médiation aussi sage que loyale, essayait-il de mettre les deux parties d'accord. Une première mission, confiée au général Dufour, n'amena point de résultat favorable; la Suisse se refusait même à suspendre les poursuites contre les insurgés de Neufchatel. Les bons offices de la France obtinrent pourtant gain de cause, grâce au second envoyé, M. Kern, qui fit accepter à la diète les propositions de l'empereur. La Suisse mit les détenus en liberté, et sur un ultimatum des grandes puissances le roi de Prusse se résigna enfin à signer un acte en vertu duquel il « renonçait à perpétuité pour lui, ses héritiers et ses successeurs, aux droits souverains que l'article 23 du traité conclu à Vienne le 9 juin 1815 lui a attribués sur la principauté de Neufchatel et le comté de Valengin. »

On pense bien qu'il ne céda point sans de grands combats intérieurs. Il fallut que tous ses ministres, tous ses conseillers, les politiques les plus sages du royaume lui fissent comprendre que la principauté de Neufchatel était un embarras plutôt qu'une force pour la monarchie prussienne; il luttait encore et se débattait de son mieux. En lui enlevant ce reste du moyen âge féodal, il semblait qu'on lui arrachât le cœur. Enfin il dut se rendre. Il prenait les eaux de Marienbad en juillet 1857, quand il consomma son sacrifice et délia ses sujets de leur serment de fidélité. Quand il revint de Marienbad à Berlin, il était en proie, dit M. Léopold de Ranke, à une surexcitation extraordinaire. Quelques mois après, il ressentit les premières atteintes du mal terrible qui, avant de mettre fin à son existence, mit fin à son gouvernement. Frédéric-Guillaume IV n'était plus qu'une ombre; l'autorité souveraine passait aux mains de son frère, le prince Guillaume, régent de Prusse.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA RESPONSABILITÉ MORALE

ET LE DROIT DE PUNIR

DANS LES NOUVELLES ÉCOLES PHILOSOPHIQUES

I. *La Liberté et le Déterminisme*, par M. Alfred Fouillée. — II. *La Science au point de vue philosophique*, par M. É. Littré, de l'Institut. — III. *La Philosophie de Hamilton*, par M. Stuart Mill, traduit par M. Cazelles. — IV. *Lettres sur la circulation de la vie*, par M. Moleschott. — V. *Science et Nature*, par M. Büchner.

L'esprit mène le monde, mais le monde n'en sait rien. Le tumulte des intérêts et des passions étouffe le bruit imperceptible des idées. Ces actives et silencieuses ouvrières n'en sont pas moins toujours occupées à leur tâche. Elles font ou défont dans leur travail infatigable la trame vivante des consciences. Tout d'un coup on s'aperçoit que la raison, l'éducation, les mœurs, sont en train de subir une révolution profonde; on cherche les causes de ces grands changemens. Où les trouverait-on, si ce n'est dans ces mille influences actives et variées à l'infini qui descendent des hautes sphères où s'élabore la science?

Il se forme ainsi dans les régions élevées de l'esprit des courans d'opinion qui semblent irrésistibles, et entraînent la masse flottante des intelligences dans une direction déterminée. Ceux même qui ne cèdent pas à ces impulsions collectives ont grand profit à en étudier le point de départ, la force et les résultats. Or il n'est pas douteux qu'un de ces courans d'idées n'emporte aujourd'hui les sciences morales, et avec elles un grand nombre de raisons cultivées dans la sphère d'attraction des sciences de la nature. On ne

peut nier qu'il ne se révèle de toutes parts une tendance positive à faire de l'âme la dépendance de la physiologie, et à rétablir ainsi la série continue des phénomènes naturels en y rattachant les manifestations, réfractaires en apparence, de la vie et de la spontanéité libre. La conscience ne marque plus l'avénement inexpliqué d'un monde nouveau; elle marque uniquement le dernier échelon de la série. Elle n'a plus, comme on le croyait dans les vieilles écoles, ses conditions spéciales ni ses lois distinctes : elle retombe, avec tout ce qui dépend d'elle, sous l'empire des lois universelles qui règlent le reste de la nature. La chimère du libre arbitre s'évanouit; le monde moral se révèle enfin sous son véritable aspect, comme la dernière évolution du monde physique. La science positive le ressaisit tout entier en y introduisant l'ordre invariable des conditions, la détermination des résultats, le calcul des prévisions infaillibles. C'est ce qu'on appelle le déterminisme. De la physique et de la chimie, il a passé dans la biologie ; aujourd'hui il est en train de conquérir la science de l'âme.

Ces idées se répandent en dehors des régions savantes où elles sont nées. Leur propagande active, continue, ne se fait pas seulement dans les mille publications scientifiques qui paraissent chaque jour; elle se reconnaît dans les entretiens et les discussions du monde, elle se marque dans les improvisations de la tribune ou de la presse, elle tend même à dominer dans des esprits qui n'en ont pas toujours une claire conscience. Nous n'avons pas l'intention de traiter ici dans les vastes proportions qu'elle a prises de nos jours cette question du déterminisme et de la liberté; nous ne voulons la prendre que par un biais pour ainsi dire, au point de vue d'un de ses multiples aspects. Les nouvelles écoles de la science et de la philosophie tendent à supprimer la liberté morale comme un ressort inutile dans l'engrenage des phénomènes. Dès lors on est amené à se demander ce que devient le droit de punir. La responsabilité sociale est-elle possible, est-elle légitime en dehors de la responsabilité morale? Quel sens peut avoir le mot de répression, si la répression ne s'adresse plus à des libertés qui peuvent être corrigées ou utilement averties? Ces questions et mille autres de ce genre se pressent en foule, sous la forme de doutes poignans et d'inquiétudes sur l'avenir des peuples, dans la pensée de tout homme qui réfléchit. Notre philosophie du droit pénal, nos institutions judiciaires, nos codes, sont à refaire, si ces nouvelles théories sont acceptées comme vraies. En tout cas, elles deviennent une occasion naturelle de remettre à l'étude un grand problème.

D'une part, il est infiniment curieux de voir par quels ingénieux artifices ou par quelles concessions étranges les représentans du déterminisme essaient de se soustraire aux conséquences impé-

rieuses de leurs doctrines et de se mettre d'accord, au moins pour les applications, avec la conscience publique. D'autre part, pour ceux même qui maintiennent intacte la responsabilité morale comme l'unique soutien et la condition de la responsabilité sociale, il y a lieu d'examiner si la question du droit de punir ne doit pas être posée dans des termes plus exacts, et analysée de plus près qu'elle ne l'a été dans ces derniers temps. C'est ce que nous essaierons de faire après avoir répondu aux diverses théories qui nient absolument ce droit ou qui l'interprètent d'une manière illusoire. Peut-être est-ce la meilleure manière de le défendre que de le bien définir, c'est-à-dire d'en montrer les élémens et de le limiter. Il en est de ce droit comme de beaucoup d'autres que l'on compromet de deux manières, en les altérant ou les exagérant, dans les deux cas en prétendant faire de chacun de ces droits quelque chose de simple et d'absolu. C'est surtout dans cet ordre de problèmes qu'il est vrai de dire qu'une bonne définition est la meilleure des démonstrations.

I.

Le matérialisme contemporain n'a pas reculé devant la thèse extrême de l'irresponsabilité absolue. La volonté n'est pour lui qu'une des causes occultes par lesquelles nous voilons notre ignorance. Au fond, si ce mot signifie quelque chose, il exprime un certain mode des actes réflexes, accompagné d'un certain degré de sensation. Cette explication et d'autres analogues du mécanisme de la volonté sont trop connues pour qu'il soit de quelque intérêt d'y insister; elles ont produit toutes leurs conséquences. Ce qu'on appelle le bien et le mal, dit M. Moleschott, c'est ce qui est contraire ou favorable aux exigences de l'espèce à un moment donné de son histoire. A vrai dire, ce ne sont pas des qualifications morales, ce sont des qualifications scientifiques de phénomènes naturels, des manières de les classer suivant qu'ils entrent dans le courant de la civilisation ou qu'ils le contrarient. Ainsi disparaissent successivement de la vie humaine l'initiative, la causalité, le sentiment du bien moral, l'obligation, l'imputabilité, absorbés tour à tour par la nécessité physique, dont rien ne peut suspendre un instant le joug ni briser la chaîne. Celui qui se sera pénétré une fois de cette vérité, plus humaine, à ce que l'on nous assure, que toutes nos illusions spiritualistes, celui-là osera déclarer enfin, à la face des vieilles églises et des vieilles écoles, l'entière irresponsabilité de l'homme : il osera appliquer dans ses dernières conséquences cette pensée, que Mme de Staël n'exprimait que dans un sens restreint et avec une tendresse presque mystique : « tout comprendre, c'est

tout pardonner. » Lui aussi, parce qu'il comprendra tout, il pardonnera tout, ou plutôt (car il ne peut être question de pardon là où il n'y a pas de volonté coupable), il justifiera tout; il étendra sur l'universalité des actes humains la grande amnistie scientifique qu'une physiologie plus éclairée lui impose, chaque acte, quel qu'il soit, étant l'expression également légitime de l'universelle nécessité.

Telles sont les conclusions avouées et parfaitement logiques de l'école. MM. Büchner et Moleschott font même de ces idées l'objectif principal de leurs publications populaires. On demande, avec un accent de philanthropie indignée, quelle est la liberté du choix et par conséquent la responsabilité dans l'homme né avec une organisation vicieuse, quelle différence il y a entre lui et l'aliéné, et par quelle atroce aberration de jugement la société lui imprime une flétrissure. On déclare bien haut que le plus grand nombre des crimes contre l'état ou la société sont le résultat nécessaire d'une disposition naturelle ou d'une débilité intellectuelle. « A quoi sert le libre arbitre à celui qui vole, qui assassine par nécessité? Les criminels, à vrai dire, sont *pour la plupart* des malheureux plus dignes de pitié que de mépris. » — Étant admises les données du raisonnement, un seul mot m'étonne, c'est celui qui marque une restriction dans la conclusion : la *plupart* des criminels, dit-on, pourquoi pas tous? — On nous prédit l'avénement d'une nouvelle législation en conformité avec la science nouvelle de l'homme. Il faudra de toute nécessité qu'elle s'adapte réellement aux lois de la nature, et, ce progrès une fois accompli, on peut prévoir à coup sûr que les procès de l'époque actuelle paraîtront à nos descendans quelque chose d'aussi barbare que les procès criminels du moyen âge. Un de nos plus célèbres médecins faisait naguère un éloquent appel au savant qui ne peut manquer de venir un jour et qui nous montrera « à quelles conditions primordiales de l'organisme se lient le crime et le vice, qui sont comme la diathèse et la maladie morale, — pourquoi les influences éducatrices les mieux dirigées n'en peuvent toujours préserver, pas plus que l'hygiène ne décide à elle seule de l'éclosion ou de l'avortement des germes morbides innés. » Il ne reculait pas, comme tant d'autres, devant ses conclusions. « Elles ne vont à rien moins, ajoutait-il, je le sais, qu'à reléguer hors de toute appréciation judiciaire les problèmes délicats, complexes, souvent insolubles, de la responsabilité. » Un autre savant de la même école dit plus simplement encore que nous ferions bien de ne juger et de ne condamner personne. C'est le dernier mot de la doctrine, celui que laissent toujours échapper à un moment donné les enfans terribles de la secte.

Voilà le point commun vers lequel convergent toutes les théories

physiologiques et médicales. C'est de là, comme d'un fort inexpugnable, qu'elles attaquent et raillent sans pitié les théories idéalistes de la pénalité. — L'idée de l'ordre violé? Quel ordre? qui l'a jamais vu, senti ou défini? Quel rapport cet ordre prétend-il établir entre une peine probablement injuste et un délit certainement imaginaire? — L'intimidation? Mais comment intimider celui dont le crime est le résultat direct, inévitable de la passion qui l'anime ou d'une organisation vicieuse? — L'amélioration du coupable? Quelle illusion de l'espérer! Quand la passion est épuisée et momentanément anéantie, on s'imagine que le coupable est amendé; mais que demain la passion renaisse, le crime renaîtra avec elle, la passion aura même pris des forces nouvelles dans le désir de la vengeance contre la société.

Concluez donc, osez soutenir que le sang des assassins versé par la justice humaine crie vengeance aussi bien que celui des victimes, — car, si les unes étaient destinées à mourir, les autres étaient nés pour frapper : ni les unes ni les autres ne pouvaient échapper à leur destin. — On a soutenu cela en effet, et M. Moleschott n'a pas craint, en établissant une audacieuse comparaison entre le tribunal et l'assassin, de donner la préférence à celui-ci : « quel rapport en effet y a-t-il entre l'individu aveuglé par la passion qui commet un meurtre et le calme d'un tribunal qui, sans obtenir un avantage moral, quel qu'il soit, se venge d'un crime par la mort? » Voilà l'assassin réhabilité par l'entraînement irrésistible de la passion aux dépens du juge, qui tombe plus bas que lui en le frappant, sans avoir la même excuse.

Cependant les modérés, les politiques de la secte, ne prétendent pas désarmer la société et la livrer en proie au conflit des appétits et des passions. Ils invoquent l'obligation pour la société de se défendre contre les dangers qui la menacent. On a tort de croire, disent-ils, que nos idées renverseront l'ordre social. La société repose sur les principes de la nécessité et de la réciprocité. On la sauvera plus sûrement avec ces principes, qui s'imposent par leur évidence, que les spiritualistes et les mystiques ne le feront avec leurs chimériques idées de Dieu et de la morale. Comme tous les autres droits auxquels on a cherché si vainement des origines mystiques, le droit de punir naît du besoin; le principe du droit, c'est le besoin de la conservation qui domine l'espèce. Ce n'est pas en tant que criminel qu'un homme doit être réprimé, mais il peut être supprimé, parce qu'il est un obstacle. Le mal étant un phénomène naturel, la peine doit être un phénomène du même ordre, sans mélange d'aucun autre élément. Il faut traiter le malfaiteur « comme l'arbre défectueux que l'on corrige, et même dans certains cas que l'on arrache. La nécessité naturelle de l'arbre et de l'homme ne

nous empêche pas de le corriger; au contraire elle nous y force. » — « Oui, je suis déterministe, écrivait dernièrement un des plus fervens adeptes de cette école, quelque peu embarrassé de concilier ses idées philosophiques avec son rôle de législateur. Je suis déterministe; mais j'affirme qu'irresponsables au sens absolu du mot, les hommes sont responsables de leurs actes vis-à-vis de la société dont ils font partie. Lorsque j'ai dit dans une autre occasion qu'il n'y a pas plus de démérite à être pervers qu'à être borgne ou bossu, je n'ai pas prétendu nier la responsabilité comme fait social; je l'ai niée seulement au point de vue absolu;... mais de même qu'on éloigne un bossu de l'armée, de même on doit, au nom de la conservation sociale, exclure de la société un *pervers qui pratique.* »

Ainsi, même en se plaçant au point de vue naturaliste pur, on prétend ne contester en rien la nécessité et les exigences de l'ordre social. On paralyse le criminel dans ses moyens de nuire, au besoin on le supprime, tout en le justifiant. Et voici qu'une véritable idylle humanitaire éclôt d'une façon inattendue du sein de l'école matérialiste. Au moins, nous dit-on, ces nouvelles idées ont l'avantage d'éteindre dans les âmes ces haines lâches et irréconciliables que la société affectait jusqu'ici avec tant d'hypocrisie à l'égard du perturbateur. Nous le frappons, nous déterministes, parce qu'il le faut; pourtant le cœur nous saigne en le frappant. Les grandes lois protectrices des espèces exigent le sacrifice d'un individu; mais qui oserait s'irriter contre lui? C'est un de ces êtres lamentables que la fatalité physique place en travers de la civilisation et de l'histoire. La civilisation et l'histoire les broient en passant; mais, au nom de la science, qui comprend les causes, l'humanité les absout. Elle les plaint; un peu plus, elle les couronnerait comme les victimes prédestinées du progrès.

Écartons cette rhétorique émue d'une école qui ne se pique pas généralement de sensibilité. Sans doute elle a raison de repousser avec horreur l'idée de la vindicte sociale. Pas plus que Dieu, la société ne se venge; pourtant n'est-ce pas quelque chose de plus inhumain encore de conserver la peine là où il n'y a plus de coupable? On aura beau faire, la responsabilité sociale est une monstruosité, si la responsabilité morale n'existe pas. Vous dites que la société obéit à la loi de sa conservation; mais, s'il n'y a ni bien ni mal en soi, à quel signe jugerez-vous des cas où il faut punir? Qui décidera d'une manière absolue si l'ordre social est en péril? qui pourra faire le discernement si difficile et délicat de ce qui est favorable ou contraire aux exigences de l'espèce à un moment donné? Le critérium manque absolument aux partisans des idées nouvelles. Pour eux, le mal n'est qu'un phénomène naturel comme un autre, mais qui à un certain moment de l'histoire se trouve en contradiction avec le bien

tout relatif et l'intérêt éventuel de l'espèce. A un autre moment de l'histoire, dans d'autres conditions de progrès et de civilisation, le même acte aurait pu recevoir une qualification toute contraire. A qui le jugement de ces différences appartiendra-t-il? Qui donc aura compétence pour constituer un tribunal de ce genre et prononcer d'après un code exclusivement historique, soumis à toutes les vicissitudes des différentes phases sociales?

Je prends pour exemple la propriété. Ceux qui pensent qu'il existe des droits naturels et que la propriété en est un, qu'elle est l'expression et la garantie de la personnalité morale, et qu'à ce titre elle est inviolable comme la personne de l'homme et du citoyen, qui s'est développée avec elle et par elle, ceux-là ont un critérium fixe pour juger les attentats qui la mettent en péril; mais si l'on nie qu'il y ait des droits en dehors des besoins, si l'on soutient que la propriété est une forme historique qui correspond à certaines exigences de l'espèce, et qui peut disparaître avec les exigences d'une époque plus avancée, on sera bien forcé d'avouer qu'il pourra se créer aisément des malentendus dans l'esprit des déshérités, et que ceux-ci comprendront avec peine ce respect exigé d'eux pour une forme éphémère destinée à disparaître un jour. La complicité secrète de leur misère et de leurs appétits les inclinera forcément à soutenir contre le tribunal que la période historique de la propriété est épuisée, et que nous touchons à une ère sociale nouvelle. S'ils ont la langue prompte et l'esprit délié, ils défendront une thèse au lieu de s'excuser d'un délit. Ils déclareront qu'à leur avis la propriété a fini son temps, et qu'ils ne font que traduire en acte une conviction philosophique. Persuadés que la propriété est le vol, ils ont fait du vol une revendication légitime contre la propriété, voilà tout. Entre ce raisonneur qui a volé et cet autre raisonneur qui doit le juger, quel sera l'arbitre? Qui aura raison de la thèse historique du voleur ou de la thèse historique du juge? Ramenée à ces termes, il semble que la question soit résolue. S'il n'y a pas de distinction originelle entre le bien et le mal, s'il n'y a pour décider dans ces matières que des appréciations historiques, la responsabilité n'est au fond que la confiscation de la liberté des faibles par l'intérêt de l'ordre social, qui m'a bien l'air de n'être sous un mot hypocrite que l'intérêt du plus fort.

Des crimes, dites-vous, il n'y en a pas, il n'y a que des obstacles qu'on supprime. — Peut-il se concevoir quelque chose qui choque plus durement la conscience, qui rejette à un niveau plus bas la dignité de l'homme, qui soit une plus éclatante négation de son titre d'être raisonnable et pensant? Sous prétexte de philanthropie, cette doctrine n'est-elle pas celle qui manifeste pour lui le plus dur, le

plus implacable mépris? On le traite à la façon d'un arbre que l'on émonde, parce que ses branches obstruent la voie, à la façon d'une pierre qui a roulé du rocher voisin sur la route et que l'on écarte pour faire le passage libre; mais l'arbre et la pierre ne sentent pas le traitement qu'on leur fait subir; l'homme en a le sentiment, il en souffre. Est-il juste de le faire souffrir ainsi parce qu'il est un obstacle irresponsable à votre manière toute spéciale d'entendre la civilisation et le progrès? Vous l'écartez dédaigneusement du chemin où vous passez, vous l'excluez de la société humaine; vous lui retirez l'usage de ses facultés et de ses droits. Quoi de plus odieux, si vous n'avez pour justifier votre conduite qu'un besoin social que vous prétendez représenter? Vous frappez dans cet homme un ensemble de hasards ou de coïncidences empiriques dont il est absolument innocent. Vous l'avouez vous-mêmes, et pourtant vous frappez! Quelle inconséquence et quelle dureté! Et quel est le juge qui oserait condamner l'instrument fatal d'un crime? Il se sentirait impuissant et désarmé le jour où il verrait paraître à sa barre non une volonté libre, responsable du mal qu'elle a fait, parce qu'elle savait que c'était le mal et qu'elle était libre de ne pas le faire, mais un tempérament asservi à des passions irrésistibles, un cerveau surexcité, un bras poussé au crime par une réaction cérébrale trop forte. Dans une pareille hypothèse, la plus légère condamnation serait un abominable abus de pouvoir.

Cette théorie, qui nie toute perversité volontaire, conserve, je le sais, la ressource d'assimiler le criminel à l'aliéné et d'ouvrir pour les scélérats un vaste Charenton; c'est la conclusion suprême et nécessaire; mais je ne sais comment les partisans de ces nouvelles idées osent se vanter de leur philanthropie. Oter à l'humanité la liberté du mal en même temps que la liberté du bien, considérer comme un acte de démence toutes les révoltes contre l'ordre social, traiter l'homme comme une chose tantôt agitée et tantôt inerte, mais toujours irresponsable, déclarer qu'on ne peut attribuer nos volitions à un moi chimérique, qu'elles ne dépendent que des influences combinées du dehors et des réactions cérébrales qui en résultent, enfermer le coupable dans un cabanon, sous prétexte qu'il est fou et qu'il a besoin, dans son propre intérêt, d'être privé de l'exercice de ses organes, sans espoir de réhabilitation possible, puisqu'il ne peut y avoir dans le repentir même du coupable une garantie contre le retour de l'accès morbide, — si c'est là le progrès que doit réaliser dans le monde cette conception à la fois matérialiste et humanitaire, nous demandons qu'elle demeure éternellement à l'état d'utopie, heureux de garder les tyrannies de la civilisation, qui repose tout entière sur l'idée de la dignité humaine,

inséparable de la liberté, sur la responsabilité effective de chacune de ces libertés qui composent le milieu social, enfin sur l'accord réciproque de toutes ces libertés entre elles, qui est la justice.

II.

L'école matérialiste détruit radicalement le droit de punir et ne peut y substituer que les expédiens de la force. M. Littré, partant du déterminisme comme M. Moleschott, a-t-il été plus heureux dans l'explication qu'il a proposée du principe de la responsabilité sociale au nom du positivisme français? L'analyse d'un travail récent sur l'*Origine de l'idée de justice*, la conception fondamentale qui en ressort, nous mettront à même de répondre à cette question. M. Littré ne se distingue pas seulement des idéalistes qui admettent un sens primitif du juste et de l'injuste nous dictant ses lois et gouvernant notre conduite; il se distingue également et des sensualistes, qui rapportent la justice à l'intérêt individuel bien entendu, et des utilitaires, qui la rapportent à l'intérêt collectif. Il a marqué sa place à part, en dehors de ces diverses doctrines, en ramenant l'idée de la justice à un fait purement intellectuel, extrêmement simple, véritablement intuitif, celui qui constate l'identité de deux objets. « A égale A, ou A diffère de B, est le dernier terme auquel tous nos raisonnemens aboutissent comme futur point de départ. Cette intuition est irréductible; on ne peut pas la dissoudre, l'analyser en d'autres élémens... Telle est aussi l'origine de l'idée de justice. Cette idée est une notion purement intellectuelle portée dans le domaine de l'action et de la morale. »

La justice se résout dans la notion de l'identité. Attribuer à chacun ce qui lui revient, n'est-ce pas reconnaître pratiquement que A égale A, ou qu'un homme égale un autre homme? D'où la nécessité sociale d'exiger que la part de l'un ne soit pas diminuée par l'usurpation de l'autre, et, si cette usurpation a lieu, de la réparer. Voilà le lien logique et le passage entre l'idée de la justice et l'idée de la pénalité. — Voyons maintenant ces deux idées en fonction dans l'histoire. Examinons d'après M. Littré comment la première de ces idées s'est formée au sein de la seconde, qui a été réellement l'idée-mère, l'idée génératrice. L'ordre historique du développement de ces deux notions, ou mieux des deux élémens de cette notion unique, est en raison inverse de leur apparition dans l'esprit au degré de civilisation où nous sommes. Aujourd'hui l'idée de la peine nous paraît être une application de l'idée de la justice sociale. C'est une illusion psychologique, ou plutôt un résultat secondaire de faits primitifs élaborés et combinés. Cette notion d'une justice instituée pour punir est une notion acquise et com-

plexe. Le fait primordial, c'est la vengeance individuelle, ou la compensation à prix d'argent, traduction élémentaire de la vague notion d'identité ou d'égalité entre les hommes. C'est là, uniquement là, qu'il faut aller chercher avec M. Littré le dernier élément irréductible de ce vaste appareil de sentimens, de principes, d'institutions et de lois qui constituent l'ordre social dans les civilisations perfectionnées.

Nous ne suivrons pas M. Littré dans l'analyse de tous les faits « par lesquels l'idée de justice s'est manifestée sociologiquement; » il nous suffira d'en indiquer les résultats. Nulle part à l'origine des sociétés, M. Littré n'aperçoit une justice primitive, réglant les rapports des hommes entre eux, déterminant les degrés de la criminalité et les degrés de la peine qui doivent y correspondre. Le grand fait qu'il s'efforce de mettre en lumière, c'est qu'au début de l'histoire, dans les sociétés sauvages qu'il nous est encore donné d'observer ou dans les civilisations rudimentaires dont les annales nous ont été en partie conservées, la criminalité n'existe pas; partant l'idée de justice, telle que nous l'entendons, est absente. Ce qui existe, c'est l'offense et la vengeance. L'offenseur a tout à craindre de l'offensé; mais il n'a rien à craindre, si celui-ci ne ressent point l'injure. Au cas où l'offensé ne se plaint pas, nul dans la tribu ne se plaindra. Il n'y a pas même, dans ces commencemens de société, une opinion morale qui déteste de pareils actes et les flétrisse; à plus forte raison, pas de justice qui les châtie. A cette première période de l'histoire, on ne voit poindre l'idée de pénalité que sous la forme individuelle de représailles, lesquelles s'exercent ou par le dédommagement pécuniaire (la composition), ou par la vengeance rendant le mal pour le mal (le talion); c'est là l'humble et grossier début de la justice future. *Peine*, qui vient du latin *pœna*, lequel à son tour est le grec ποινὴ, ne signifie pas autre chose à l'origine que compensation pour offense. Quand Achille égorge douze jeunes Troyens sur le bûcher de Patrocle, c'est comme compensation, ποινὴ, du meurtre de son ami tué par Hector; c'est le mot dont se sert Homère à chaque instant. Ce témoin des temps héroïques de la Grèce nous déclare qu'un meurtre était alors une affaire privée à laquelle la moralité publique n'avait rien à voir; on dédommageait les parens du mort, et l'on allait ensuite partout tête levée. « On reçoit, dit Ajax, la compensation pour le meurtre d'un frère ou d'un fils; le meurtrier reste parmi les siens, ayant payé une large compensation, et l'offensé, ainsi dédommagé, s'apaise et renonce à son ressentiment. » Au temps de la guerre de Troie, la notion de criminalité et de justice n'existait donc, suivant M. Littré, à aucun degré; elle se forme ensuite par le progrès même de l'opinion publique, de la raison générale, des mœurs et des in-

stitutions. Elle correspond dans ses développemens à la marche d'une civilisation plus avancée. Peu à peu on voit le principe barbare de la composition et de la vengeance individuelle céder le terrain et s'effacer devant la pénalité sociale. On assiste à la naissance et à l'élévation graduelle d'une administration de la justice où la punition du méfait devient le point principal, et l'indemnité à celui qui en avait été la victime le point secondaire, où enfin l'action collective de la société se substitue à l'action de l'offensé. L'idée d'une « justice punissante » se forme, se développe, et prend définitivement la place de la justice primitive, « la justice indemnisante. »

Même évolution de la notion de criminalité chez les peuples les plus différens, à des époques très éloignées l'une de l'autre. Partout dans un état social suffisamment analogue, ce que nous nommons crime en langage civilisé est considéré surtout comme un cas de dédommagement, de réparation, d'indemnité. On évalue le moins mal qu'on peut le dommage causé, et l'offenseur fournit la composition. « Chez les Germains, nous dit Tacite, on expie un homicide par un nombre déterminé de bœufs et de moutons, et toute la famille reçoit satisfaction. » C'est ce qui explique comment, au grand scandale du droit romain, parvenu aux notions supérieures de la justice civilisée, on vit la composition, le *wehrgeld*, prendre place dans les codes divers qui essayèrent de régler l'état de choses issu de l'invasion. Même dans Grégoire de Tours, nous entendons un homme dire à un autre qu'il a désintéressé : « Tu me dois rendre beaucoup de grâces de ce que j'ai tué tes parens, car par le moyen de la composition que tu as reçue l'or et l'argent abondent dans ta maison. » Le progrès qui s'était fait chez les Hellènes s'opéra chez les populations mixtes de Germains et de Latins, mêlées par l'invasion et soulevées par l'idée chrétienne au-dessus de ce niveau des législations antiques. Le travail d'élimination se poursuivit sans relâche : le principe de la pénalité finit par prévaloir dans tout l'Occident sur le principe de l'indemnité. Telle est partout, à ce que l'on nous assure, la marche historique, chez les Grecs comme chez les Germains, comme chez les Américains du nord, comme chez les Indiens. Chaque expérience historique nouvelle ne serait que la confirmation de cette loi. Les populations barbares commencent la justice par le dédommagement, les peuples civilisés la continuent et l'achèvent par la pénalité.

Ainsi notre idée moderne de justice est une idée complexe née par association, comme toutes les idées complexes. C'est à l'aide de l'histoire que M. Littré en a fait l'analyse. Il l'a vue commencer, il l'a vue s'élever peu à peu du fait primordial qui lui a donné naissance au degré de la notion la plus haute et la plus

compliquée; mais à sa racine, à son point de départ comme au terme où elle est parvenue, au fond le seul élément psychique que l'on puisse y découvrir, c'est celui qui fait que nous reconnaissons intuitivement la ressemblance ou la différence de deux objets, l'égalité mathématique de deux êtres. C'est parce que le barbare perçoit intuitivement cette identité qu'il exige une compensation par l'argent ou le sang pour chaque dommage causé. C'est pour la même raison que le civilisé, concevant une notion supérieure du droit, mais toujours guidé par le même principe, donne au dédommagement la forme du châtiment et crée la pénalité sociale. Telle est l'origine et telle est l'essence de la justice; elle n'en a pas d'autre : toutes les explications ou définitions transcendantes de cette idée ne sont qu'une pure mythologie. « L'idée d'égalité de deux termes amène l'idée de dédommagement; l'idée de droit au dédommagement amène l'idée du droit de punir, conféré à la société, soit que l'on considère qu'elle le tient du consentement des membres qui la composent, soit que l'on fasse intervenir un principe d'utilité pour cette fonction, vu que la société a plus de lumières, de régularité, de modération, que les individus n'en auraient dans leurs causes particulières. La société, ainsi substituée au lieu et place de la partie lésée, arbitre la peine, qui perd le caractère de dédommagement et prend celui de châtiment. Dans cet arbitrage de la peine, la société elle-même n'a été ni toujours sage, ni toujours juste, et à chaque degré de civilisation il importe d'examiner ce qui convient aux conditions de la masse criminelle et aux lumières de la puissance publique; mais en définitive le droit de punir provient originellement du dommage à réparer, la justice voulant que tout dommage soit réparé, même quand il a été causé involontairement et sans aucune criminalité. »

N'y a-t-il vraiment que cela dans l'idée de justice comme dans l'idée de pénalité? Tout se réduit-il en effet à des termes si simples dans les conceptions les plus nobles et les plus hautes auxquelles s'est élevée la conscience humaine? Il ne s'agit pas de réclamer ici contre l'humilité des origines que leur assigne M. Littré. L'homme ne serait pas humilié, si, trouvant à son origine et comme dans le berceau de sa race un instinct purement animal de représailles, il l'a ainsi élaboré et transformé par le sentiment d'un idéal supérieur, et s'il a su tirer, par une sorte de force créatrice, d'une matière vile un trésor sans prix. Cette transformation serait, à vrai dire, un prodige, quelque chose d'inexplicable, c'est-à-dire un mystère; mais enfin cette sorte de miracle psychologique serait tout à la gloire de l'homme, et l'on n'a pas à rougir des plus humbles commencemens quand on se fait à soi-même de si belles destinées. Le principe de l'évolution, dont on a tant abusé dans les nouvelles

écoles, ne fait, si l'on veut bien voir les choses, que déplacer le mystère. Au lieu de le mettre dans les origines, on le met dans le mouvement et dans la vie, dans le passage des formes inférieures de l'existence aux formes supérieures, ou mieux dans la force inconnue qui opère ce difficile et incompréhensible passage. Pour nous restreindre à la question qui nous occupe, M. Littré nous montre dans la compensation matérielle du dommage causé l'origine de la justice, et il déclare que c'est en partant de ce simple fait « qu'on franchit le pas, » que la notion de criminalité se perfectionna par le progrès des événemens et des institutions, et qu'on s'éleva aux idées les plus hautes et les plus compliquées. On nous l'assure, mais sans preuve. C'est la preuve par le détail de l'évolution qui serait vraiment curieuse et significative. Au lieu de se contenter de nous dire avec une brièveté désespérante que les Hellènes ou les hommes du moyen âge « franchirent le pas » à un certain moment de leur histoire, nous serions plus utilement informés, si l'on nous disait comment ils l'ont franchi, à l'aide de quelle force nouvelle ils se sont avancés dans la route ouverte devant eux, par quel supplément d'idée, ajouté à leur contingent cérébral, cette marche en avant est devenue possible et s'est réalisée; mais voilà précisément ce qu'on ne nous dit pas, et pour cause. On marque le point de départ et le point d'arrivée : c'est l'évolution qui explique l'intervalle traversé. Est-ce une explication suffisante? On appelle cela une explication historique. Je nie qu'on puisse l'appeler ainsi tant qu'on n'aura pas rendu compte de tous les intermédiaires, marqué les étapes successives de la marche de l'idée à travers l'histoire, défini la nécessité intérieure ou extérieure qui a provoqué chacun de ces mouvemens en avant dont l'ensemble constitue le progrès, chacune de ces transformations prodigieuses qui d'une impulsion brutale ont fait éclore à un moment donné l'idéal du droit.

Est-il exact d'ailleurs de prétendre qu'à l'origine des sociétés humaines, l'idée du dommage matériel soit la seule forme sous laquelle se conçoive la justice primitive, le seul élément de la pénalité naissante? Rien ne me semble moins démontré. Il me paraît que M. Littré, dans cette histoire un peu sommaire de l'idée de justice, confond l'idée elle-même, à son origine, avec son gage matériel, son signe extérieur, la compensation du dommage causé. Il est bien vrai que ce qui semble dominer alors dans la peine appliquée, c'est la réparation par l'argent ou par le sang, le dédommagement ou le talion. Qu'est-ce que cela prouve, sinon la grossièreté des mœurs et l'imperfection des institutions dans ces sociétés rudimentaires? Ce qui manquait alors, c'étaient les moyens d'action, l'administration d'une justice sociale. On y suppléait comme on pouvait, soit

par l'action individuelle, soit même par l'action collective de la tribu ou de la famille, qui prenait fait et cause pour l'un de ses membres lésé; mais quelle raison a-t-on de croire que l'idée d'une justice supérieure était absente, et que l'indemnité épuisait le châtiment? Je ne mets pas en doute que la notion de la criminalité ne fût déjà formée; seulement il est bien certain que les moyens de la faire passer dans la pratique n'existaient pas. On faisait ce que l'on pouvait sur la terre, on déléguait le reste aux dieux. Il y avait déjà, même dans la conscience primitive de l'humanité, un ensemble de notions qui correspondait à l'idée d'une *justice punissante*. Citerai-je l'idée si active de la Némésis, qui contenait non pas seulement la menace d'un châtiment pour les emportemens de la puissance et de la force, mais même pour les excès de la prospérité, parce qu'une fortune sans bornes répand dans les esprits l'ivresse de la tyrannie sur les hommes et de la révolte contre les dieux? La conception du Tartare ouvrait d'ailleurs des horizons illimités à l'idée du châtiment, et, bien que cette conception fût très défectueuse encore, souvent grossière dans la manière de répartir et de proportionner les peines, il n'en est pas moins vrai qu'il y avait là comme une traduction naïve et un symbolisme de la pénalité. C'était comme un supplément imaginé par la conscience populaire pour réparer les effroyables désordres et les défaillances de cette justice élémentaire. Nous aurions mille preuves à l'appui de cette thèse, que dès l'origine de la société hellénique il a existé un sentiment de justice supérieure, qui s'est traduit plus d'une fois sous des formes singulièrement précises. Il y a eu en Grèce, comme on l'a montré, une morale bien avant les philosophes, une morale déjà très complète dans ses idées essentielles, ce qui met hors de contestation à nos yeux l'existence d'une raison publique, d'une opinion qui flétrissait déjà le mal, la violence, la fraude, haïssait spontanément et frappait de son mépris l'immoralité, et, poursuivant le crime par l'aversion et l'opprobre, en remettait seulement le châtiment complet à la justice des dieux en attendant que la justice des hommes se constituât pour défendre le faible contre le fort et faire régner la paix dans la cité.

La thèse historique de M. Littré tient en grande partie à sa manière toute spéciale de concevoir la justice, en la ramenant « à un fait psychique irréductible. » Ce fait primordial n'est pour lui que l'idée d'égalité de deux termes. Ce qu'il faut bien remarquer, c'est qu'il ne s'agit ici que d'une identité logique, ou si l'on aime mieux, d'une égalité mathématique. M. Littré ne veut pas que l'on s'y trompe; il marque par les termes les plus expressifs le caractère de cette conception. Le juste est de l'ordre intellectuel, dit-il, de la nature du vrai. Au fond, la justice a le même principe que la

science; seulement celle-ci est restée dans le domaine objectif, tandis que l'autre est entrée dans le domaine de l'action. Quand nous obéissons à la justice, nous obéissons à des convictions très semblables à celles que nous impose la vue d'une vérité. Des deux côtés, l'assentiment est commandé : ici il s'appelle démonstration, là il s'appelle devoir. — Je suppose que Pythagore voulait dire à peu près la même chose quand il disait que la justice était un nombre; c'est au moins une curieuse assimilation qui rapproche les deux doctrines, celle de l'antique et illustre mathématicien, le premier philosophe de la Grèce, et celle du représentant le plus autorisé du positivisme français. Pythagore voulait exprimer par là que la notion de justice trouve son symbole le plus exact dans l'égalité de deux termes. Si ce n'est là qu'un symbole, j'y consens volontiers; si c'est plus qu'un symbole, si c'est une identité, je ne puis y souscrire. En faisant de la notion de justice une notion purement intellectuelle, M. Littré supprime précisément l'élément caractéristique, qu'il faut bien appeler par son nom, l'élément moral. Sans doute, c'est bien l'intention de M. Littré; il ne fait là que ce qu'il veut faire, en ramenant les conceptions morales à n'être qu'un ensemble de phénomènes secondaires et complexes, une dérivation des phénomènes intellectuels, et en réduisant d'autant la liste des élémens irréductibles de l'esprit; encore faut-il que cette réduction ne procède pas par suppression arbitraire. Or, que l'on torture autant que l'on voudra la notion d'identité, je défie qu'on lui fasse produire un élément quelconque de moralité.

Qu'y a-t-il d'analogue ou de différent entre la perception de l'égalité de deux triangles et la perception de l'égalité de deux hommes? Dans un cas, ce n'est qu'un fait d'intelligence, le discernement de deux figures, des rapports de ces deux figures, des propriétés géométriques qui leur sont communes. Dans l'autre cas, c'est tout autre chose : à la reconnaissance des propriétés et des attributs communs entre les deux hommes se joint l'idée de respect pour la personne humaine, et du respect obligatoire, réciproque entre ces deux hommes. Le respect de la personnalité inviolable, l'obligation de l'observer soi-même et de le faire observer aux autres, qui est l'origine de la justice, l'idée enfin d'une garantie de cette personnalité libre, qui est l'origine du droit, voilà ce que n'explique à aucun degré l'hypothèse positiviste, et c'est pourtant l'élément essentiel, caractéristique, de la notion à définir. Y a-t-il rien là qui ressemble à ce froid assentiment à l'évidence, qui s'appelle la démonstration? — Si tout a procédé et commencé par la notion d'égalité, à quel instant et par quel prodige se sont introduits dans cette conception mathématique ce sentiment tout

nouveau et cette étrange idée, le respect obligatoire de la dignité humaine et la garantie nécessaire des personnalités libres? C'est ce jour-là seulement que la justice a pris naissance. Elle a commencé le jour où, pour la première fois, au fond des bois si vous voulez, ou dans les cavernes primitives, un sentiment de respect s'est élevé dans une âme humaine, non pas pour la force (ce n'est là qu'un sentiment de crainte), mais pour la faiblesse humiliée ou menacée. Le respect pour la faiblesse, c'est-à-dire pour la personne humaine que l'on sent inviolable et qui est hors d'état de se faire respecter elle-même, voilà la première et la plus claire révélation de la justice sur la terre. C'est ce sentiment et cette idée dont j'ai cherché vainement la trace dans les pages savantes de M. Littré; nous n'y avons trouvé rien qui répondît à cette attente, et nous persistons à croire que les origines de l'idée de justice n'ont pas encore rencontré leur historien.

Quoi qu'il en soit de ces origines, M. Littré n'en est pas moins de bonne composition sur les applications actuelles de l'idée de pénalité. Il reconnaît expressément que la société a le droit de frapper le coupable. « Elle l'a, dit-il, en vertu des deux principes primordiaux, celui de dédommagement et celui de vengeance. C'est à elle d'aviser à ce qu'elle fera, d'abord pour elle, puis pour ce malheureux ainsi tombé en forfaiture. A ce double point de vue, la pénalité acquiert un caractère de généralité qui la rend susceptible de discussions, de théories et d'accommodations successives à la mesure des degrés de civilisation. Ainsi munie, la société poursuit deux buts accessoires, mais importans : d'abord en ôtant tantôt la liberté, tantôt la vie aux malfaiteurs, elle met fin aux dommages qu'ils causent, et procure à chacun une sûreté relative. Ensuite par la crainte elle arrête un certain nombre de gens en qui la tentation au mal est vaincue par la peur du châtiment. » Bien qu'elle fasse toutes les concessions possibles aux exigences de l'ordre social, cette théorie ne me rassure pas. Elle repose sur une base ruineuse : les principes du dédommagement pécuniaire et de la vengeance, que M. Littré appelle primordiaux, et qui ne sont à mes yeux que l'expression barbare, l'altération grossière plutôt que la traduction de l'idée de justice. La notion de la vraie justice en est totalement absente. M. Littré sent bien l'insuffisance de ces principes, et il essaie de les consolider par la considération des résultats, l'utilité sociale du châtiment et l'intimidation du mal futur. Nous retrouverons ces mêmes considérations tout à l'heure dans notre discussion avec M. Stuart Mill. Nous verrons que par elles-mêmes elles ne peuvent rien fonder, rien légitimer. N'oublions pas d'ailleurs, pour apprécier l'attitude que M. Littré a prise dans cette question de la pénalité, qu'il s'est toujours porté l'adversaire dé-

claré du libre arbitre. Je m'étonne que M. Littré écarte ici par une fin de non-recevoir une si grave considération. « Quoi qu'on pense de cette question, dit-il, soit qu'on admette la liberté métaphysique, soit qu'on se range du côté du déterminisme, toujours est-il que, de par la constitution de l'esprit humain, la société a droit sur le malfaiteur. » Nous ne pouvons souscrire à cette brève sentence. La société n'a réellement droit sur le malfaiteur que si le malfaiteur a violé sciemment et librement la loi. Sans cette condition, elle n'a aucun droit sur lui, à moins de l'assimiler complétement à l'aliéné, ce que l'école matérialiste n'a pas hésité à faire; mais c'est là une extrémité de logique devant laquelle il nous semble que M. Littré a reculé. Son silence au moins nous autorise à le croire.

III.

Dans une question de cette importance, notre enquête serait bien incomplète, si elle laissait en dehors d'une consultation sérieuse l'école expérimentale anglaise, dont le plus illustre représentant, M. Stuart Mill, vient de mourir, mais qui se perpétue par une vigoureuse génération de penseurs tels que MM. Bain et Spencer, qui se renouvelle sans cesse par l'abondance extraordinaire de ses productions embrassant l'universalité des sciences philosophiques, et surtout par la vive attraction qu'elle exerce en Angleterre et jusqu'en Allemagne et en France sur un groupe de brillans esprits (1). Ce supplément d'enquête sur le problème de la responsabilité sociale est d'autant plus nécessaire que c'est dans cette école que le déterminisme psychologique est venu se concentrer avec le plus de force et s'organiser avec la plus grande rigueur logique. M. Stuart Mill n'admet pas plus au fond la liberté du choix que les autres philosophes de la même école, MM. Herbert Spencer et Bain; cependant il y met plus de formes. Peut-être même y aurait-il grand profit à tirer, dans une discussion sur le libre arbitre, d'un amendement par lequel il tempère le déterminisme, et qui, poussé aux dernières conséquences, pourrait bien le détruire. M. Mill admet notre aptitude à modifier notre propre caractère, *si nous voulons*. Sans doute nous agissons toujours conformément à notre caractère, et c'est bien là une espèce de nécessité; mais nous pouvons, d'une certaine manière assez inexplicable, agir sur lui. M. Mill n'a pas tiré de cette ouverture qui s'était faite dans son esprit toute la lumière et la clarté

(1) Un jeune philosophe, M. Ribot, s'est donné pour tâche d'introduire chez nous cette savante et curieuse philosophie soit par la méthode des résumés et des expositions, comme dans son excellent livre sur la *Psychologie anglaise contemporaine,* soit par des ouvrages d'une inspiration plus libre, tels que la thèse sur l'*Hérédité psychologique et morale,* où il s'est montré un disciple intelligent des Anglais pour la méthode, tout en gardant sa pleine indépendance pour la doctrine.

désirables. La volonté retombe bientôt dans une sorte de mécanisme qui, pour être moral, n'en est pas plus libre. Nos résolutions suivent en fait des antécédents moraux déterminés, avec la même uniformité, et (quand nous avons une connaissance suffisante des circonstances) avec la même certitude que les effets physiques suivent leurs causes physiques. Ces antécédens sont les inclinations, les aversions, les habitudes, les dispositions, qui sont elles-mêmes des effets d'autres causes mentales ou physiques, — de telle sorte que la chaîne se prolonge à l'infini, en arrière de chaque action qui nous apparaît dans l'illusion de la perspective vulgaire comme spontanée et libre.

L'imputabilité ne s'accorde guère avec un pareil déterminisme. Aussi est-ce pour l'école anglaise la question la plus pénible, la plus délicate, la *vexata quæstio*. Les philosophes de cette école s'effraient à l'idée d'ébranler dans les consciences la légitimité du châtiment; ils font tout pour conjurer le péril. Ce sont des Anglais, ne l'oublions pas, gens très positifs et très pratiques, grands partisans de l'utilité sociale, nullement disposés à renoncer, au nom d'une théorie philosophique, à la protection des lois et à l'institution des peines. Sur ce point, M. Mill est bien de sa race; il prétend ne rien sacrifier de l'intérêt public aux conséquences du déterminisme, qu'il déclare du reste exagérées et chimériques. Il est intéressant de le suivre dans le grand travail dialectique où il soutient cette thèse contre les argumens de M. Hamilton et les objections accumulées de MM. Mansel et Alexander. Rien n'égale la tenace subtilité, la souplesse insaisissable, l'art évasif, parfois même le bonheur de cette argumentation dont le but est de démontrer qu'un déterministe n'est nullement obligé, ni en conscience ni en logique, de renoncer en quoi que ce soit au bénéfice des lois pénales. C'est pour nous, avec un spectacle des plus instructifs, une occasion naturelle de remarquer l'embarras inextricable où l'on se jette dès qu'on abandonne le terrain du libre arbitre, et la difficulté de conserver dans ce cas non-seulement le système entier des peines, mais l'idée même la plus élémentaire de la pénalité : tant il est vrai que la responsabilité sociale est liée invinciblement, dans la réalité comme dans la science, à la responsabilité métaphysique, et que l'une ébranlée ou détruite entraîne l'autre dans sa ruine.

Nous ne donnerons qu'un aperçu de la dialectique de M. Mill. Responsabilité signifie châtiment. Que prétend-on quand on dit que nous avons le sentiment d'être moralement responsables de nos actions? Quand on dit cela, l'idée qui domine dans notre esprit, c'est l'idée d'être punis à cause d'elles. Le sentiment de l'imputabilité se mesure donc exactement aux chances que l'on a d'être appelé à rendre compte de ses actes. Or ce sentiment peut

être plus ou moins cultivé dans les esprits. A mesure qu'une société est plus civilisée, nous sommes plus portés à croire que nous n'échapperons pas à ce compte qui nous sera demandé par nos semblables, et dont le résultat nous sera signifié soit par l'aversion publique, soit par un châtiment, selon que nos actes seront plus ou moins attentatoires à l'intérêt général. Cela devient une habitude et une loi de l'esprit. Quand on a pensé longtemps qu'une peine était la conséquence à peu près inévitable d'un fait donné, ce fait s'engage dans des associations d'idées qui le rendent pénible en soi et en écartent naturellement l'esprit, et qui, lorsque le fait a eu lieu, nous portent à nous attendre à un châtiment. Voilà l'histoire psychologique du sentiment et de la notion de responsabilité. On n'y fait intervenir à aucun degré ni la notion du libre arbitre, ni la nature du bien et du mal en soi : on ne considère dans les actions que les conséquences qu'elles tendent à produire; dès lors l'imputabilité s'explique d'elle-même sans aucun recours à une raison transcendante ou mystique. — Nous ne nous arrêterons pas à montrer ce qu'il y a d'incomplet dans cette analyse, dont le double défaut est de subordonner le sentiment de la responsabilité à l'attente ou à la crainte des conséquences de nos actes, au calcul des chances que nous avons d'être appelés à en rendre compte, et de supprimer d'un seul coup et presque sans discussion, avec la distinction du bien et du mal inhérens à l'action, l'ensemble des sentimens moraux attachés au libre choix, en dehors de toute responsabilité sociale, comme la tristesse intérieure et le remords désintéressé. Nous avons hâte d'arriver à la question principale, qui, de l'aveu de M. Mill, est celle-ci : la légitimité du châtiment. Peut-il y avoir une seule peine qui soit juste, si le libre arbitre n'est plus là pour en fonder la moralité? Nous avons effleuré cette question avec MM. Moleschott et Littré; le moment est venu de la discuter.

Assurément oui, répond M. Mill, il peut y avoir des peines légitimes, même en l'absence de toute liberté du choix. A défaut d'autres considérations, le profit qu'en retire le coupable lui-même suffirait pour justifier la peine. Il y a justice à le punir, si la crainte du châtiment le rend capable de s'empêcher de mal faire, et si c'est le seul moyen de lui en donner le pouvoir. Supposons une disposition vicieuse dans un homme persuadé qu'il peut y céder impunément : il n'y aura pas de contre-poids dans son esprit, et dès lors il ne pourra s'empêcher d'accomplir l'acte criminel. Si au contraire il a vivement empreinte en lui l'idée qu'une grave punition doit s'ensuivre, il peut être arrêté dans l'accomplissement de cet acte, et dans la plupart des cas en effet il s'arrête. Tel est le premier avantage de la peine : en contre-balançant l'influence des tentations

présentes ou des mauvaises habitudes acquises, la peine rétablit dans l'esprit cette prépondérance normale de l'amour du bien que beaucoup de moralistes et de théologiens regardent comme la vraie définition de la liberté. Cette raison seule suffirait pour justifier le châtiment, parce que faire du bien à une personne, ce ne peut être lui faire du tort. Le punir pour son propre bien, pourvu que celui qui inflige la peine ait un titre à se faire juge, n'est pas plus injuste que de lui faire prendre un remède, s'il est malade. — Il y a dans tout ce raisonnement un singulier malentendu. Ce n'est pas le coupable actuel qui retire le profit du châtiment appliqué à son crime, c'est le coupable éventuel, le malfaiteur possible, celui chez lequel germe une vague tentation de crime, et qui peut encore s'empêcher de l'accomplir en opposant à son désir la crainte du châtiment infligé à un autre. Or cette considération rentre dans l'idée de l'utilité sociale, que M. Mill a distinguée de celle-ci, et que nous aurons à examiner tout à l'heure.

Il paraît bien qu'il se produit ici dans son esprit quelque confusion. S'agit-il des crimes futurs dont la pensée peut être réprimée dans l'esprit du coupable puni? Est-ce là le profit individuel que le coupable doit retirer de la peine infligée, et qui, selon M. Mill, suffit pour la justifier? Mais dans ce cas même il y a des circonstances, et les plus graves de toutes, où le profit sera nul. Si la peine infligée au coupable est la plus terrible de toutes, celle qui devrait être la plus salutaire, si c'est la perte de la vie, il est trop clair que le temps manquera au malfaiteur pour en profiter. S'il s'agit d'une peine plus légère qui lui laisse le temps de vivre et la possibilité de mal faire encore après qu'il l'aura subie, il rentre dans la condition ordinaire des autres hommes, et pourra recevoir en effet du souvenir de sa punition une heureuse influence dont profitera sa conduite future; mais ce n'est encore là qu'un cas particulier de l'utilité sociale du châtiment. Or il est certain que déjà avant son crime actuel le malfaiteur savait à quoi il s'exposait, puisqu'il y en a eu d'autres, en grand nombre, châtiés avant lui, — et pourtant l'idée d'un châtiment très probable ne l'a pas arrêté. Un autre groupe de motifs a été plus fort que ceux qui devaient l'empêcher de mal faire, et le crime a été irrésistiblement commis. Quelle raison avez-vous d'espérer que l'expérience de sa punition personnelle agira plus fortement sur ses déterminations que l'expérience accumulée de tous les châtimens infligés avant lui? Ici même les annales judiciaires sembleraient donner tort à M. Mill. Elles prouvent en effet, par le nombre des récidives et leur proportion dans l'ensemble des crimes, que le souvenir du châtiment personnel n'est pas un motif plus déterminant que l'idée générale de la pénalité appliquée aux autres hommes, et que ce motif n'a pas

une énergie particulière pour détourner de mal faire. D'ailleurs, pourrions-nous dire à M. Mill, en raisonnant comme vous le faites sur la conduite future de cet homme, vous supposez dans son avenir ce que vous supprimez dans son passé, la force de donner la prépondérance aux bons motifs en s'aidant du souvenir de son infortune, et cela ressemble à s'y méprendre à la liberté de choisir. Vous évitez en vain ce mot qui poursuit votre pensée; l'idée, sinon le mot, revient dans tous vos raisonnemens; elle y est partout invisible et présente.

La peine ne pourrait être vraiment utile au malfaiteur et profitable à sa conduite future qu'à une condition que vous supprimez, à la condition qu'au moment où il est puni il sente qu'il reçoit une peine méritée, qu'il en reconnaisse la justice et qu'il l'accepte. A ce prix, il trouvera dans le châtiment une occasion naturelle de s'incliner devant les lois sociales qu'il a violées, de donner un autre cours à ses idées, de dissiper les ténèbres volontaires où il étouffait sa conscience et de prendre pour l'avenir des résolutions salutaires qui peuvent devenir le point de départ d'une destinée nouvelle. Dans le cas contraire, si vous châtiez un coupable qui l'a été sans le vouloir librement, s'il a le sentiment de la nécessité qu'il a subie et que vous poursuivez impitoyablement en lui, prenez garde, vous produirez chez lui une indignation, une fureur nouvelle, la haine implacable contre la société injuste qui le frappe. Vous aurez fait un révolté, l'ennemi irréconciliable d'un ordre social au profit duquel on le sacrifie. — Cela même peut servir de preuve très forte en faveur du libre arbitre, que les cas de révolte contre la peine soient extrêmement rares chez les malfaiteurs. Il n'arrive presque jamais qu'un coupable récuse la légitimité de la sentence prononcée, après que son crime est établi. Il nie le crime, il ne nie pas la peine, tant est forte la corrélation qui s'est établie dans sa conscience entre la peine et le forfait. Il ne lui vient pas naturellement à l'esprit de détruire cette corrélation et de la nier. Pour lui, l'unique question est d'échapper à la punition en échappant à la preuve du crime; tout le procès est là. S'il s'avoue coupable ou s'il est reconnu tel, il reconnaît implicitement que le reste découle de soi, comme une conséquence de son principe.

Reconnaître le châtiment légitime, telle est donc la condition préalable pour que le coupable en retire un profit quelconque. M. Mill a bien prévu l'objection; quelle objection n'a-t-il pas prévue dans ce spécimen étonnant de dialectique sur le libre arbitre! mais sa réponse nous a semblé faible. — Oui, sans doute, dit-il, un déterministe devrait sentir de l'injustice aux punitions qu'on lui inflige pour ses mauvaises actions, s'il ne pouvait réellement pas s'empêcher d'agir comme il l'a fait, s'il s'est trouvé sous le coup d'une contrainte phy-

sique ou d'un motif absolument irrésistible; mais s'il était hors de ces conditions exceptionnelles qui constituent des causes d'immunité, s'il se trouvait dans un état où la crainte du châtiment pouvait agir sur lui, il n'y a pas d'objection métaphysique qui puisse, à mon avis, lui faire trouver son châtiment injuste. Il est en tout cas responsable de ses dispositions mentales, — un amour insuffisant du bien et une aversion insuffisante du mal, — responsable de son caractère, qu'il n'a pas modifié dans le sens des bons sentimens. Cela seul justifie la peine, à ses yeux comme aux yeux des autres hommes. — Cette réponse semblera à tout juge impartial singulièrement défectueuse. L'homme devient responsable de n'avoir pas donné la prépondérance à la crainte du châtiment sur les motifs qui le sollicitaient au crime. Il pouvait donc le faire : cela dépendait donc de lui? Mais quel autre sens peut-on donner raisonnablement à la liberté du choix? Ou cette réponse ne signifie pas grand'chose et ne prouve que l'embarras de M. Mill, ou bien elle prouve contre sa thèse. Ici encore il lui arrive ce qui arrive à tous les déterministes sans exception. Quand ils ne sont pas surveillés par un adversaire prêt à la riposte et qui les tient en éveil, ils s'abandonnent aux instincts, aux traditions de la langue et de l'opinion communes; ils parlent et pensent comme la conscience humaine, à laquelle leur théorie fait violence, et qui reprend en eux son cours dès qu'elle peut.

L'utilité personnelle du châtiment fût-elle aussi rigoureusement démontrée qu'elle l'est peu dans l'hypothèse déterministe, cela ne suffirait pas pour en établir la légitimité, et c'est ce qui reste encore à prouver, après tant d'efforts. A supposer qu'elle dût être décisive, l'influence salutaire à exercer sur les déterminations futures d'un homme est-elle un motif suffisant pour frapper une action criminelle qui n'a pas été libre ? C'est toujours là qu'il en faut revenir. Nous ne pouvons admettre cette audacieuse justification de la thèse de M. Mill, à savoir que faire du bien à une personne, ce ne peut être lui faire du tort, et qu'on la punit pour son propre bien. On irait loin avec de pareils principes, qui pourraient servir d'excuse toute prête à toutes les entreprises contre la liberté individuelle. — Cet homme est malade, direz-vous; il ne veut pas se soigner, je le soigne de force, je le guéris malgré lui, ne suis-je pas son bienfaiteur? — Ou bien encore : cet homme est adonné à l'ivrognerie; je l'enferme, je vais à coup sûr le corriger. Et comme il devra m'en savoir gré! — Ou bien : il est fou, sa folie va éclater bientôt à tous les yeux; par précaution, je le place dans une maison de santé. — On se récriera sur ces exemples; mais n'est-ce pas absolument le raisonnement de M. Mill? « Cet homme a commis un acte grave, il n'était pas libre en le commettant; mais je le

châtie pour son bien, afin que le souvenir de la peine s'associe dans son esprit à l'idée de l'acte et l'en détourne une autre fois. » Quel droit avez-vous d'imposer à un être humain ce singulier bénéfice de la peine, s'il n'est pas vraiment responsable de la faute? Quel droit avez-vous de faire son bien contre son droit, de l'obliger malgré lui, et de l'obliger de cette singulière manière, en le frappant? C'est un nouveau et odieux despotisme que vous inventez là, celui de la charité.

Mais, répond M. Mill, c'est surtout dans l'intérêt social que j'agis ainsi. Voilà donc le grand mot prononcé. Nous l'attendions depuis longtemps, et de fait il n'y a pas d'autre argument décisif dans toute la discussion de M. Mill. Tout se réduit en effet à cette raison suprême, même l'intérêt individuel du coupable, qui, à vrai dire, n'est qu'un cas particulier de l'utilité sociale. C'est là l'élément intelligible, pratique, le milieu réel où se meut à l'aise la pensée de ce subtil dialecticien. « Le châtiment est une précaution que la société prend pour sa propre défense. Pour que le châtiment soit juste, il suffit que le but poursuivi par la société soit juste. Si la société s'en sert pour fouler aux pieds les justes droits des particuliers, le châtiment est injuste. Si elle s'en sert pour protéger les droits des citoyens contre une agression injuste et criminelle, elle est juste. Si l'on a des droits, il ne peut être injuste de les défendre. Donc, *avec ou sans libre arbitre*, la punition est juste dans la mesure où elle est nécessaire pour atteindre le but social, de même qu'il est juste de mettre une bête féroce à mort (sans lui infliger des souffrances inutiles) pour se protéger contre elle. » Voilà le dernier mot de cette théorie, jusque-là si obscure et si péniblement déduite.

Ces considérations tranchantes et sommaires doivent se compléter par la lecture du traité de l'*Utilitarianisme*, où M. Mill expose les origines du sentiment et de l'idée de justice. Au début de la vie humaine ou de la vie sociale, ce sentiment n'est pas autre chose que le désir naturel et même animal de représailles qui nous porte à faire du mal à qui nous en fait soit dans notre personne, soit dans un objet qui nous intéresse. Ce sentiment naturel, qu'il soit instinctif ou acquis, n'a d'abord rien en soi de moral. Il *se moralise* à la longue par son alliance avec l'idée du bien général, qui le restreint, le limite, le définit; il devient alors notre sentiment moral de justice, et ainsi se marque la différence de la théorie matérialiste, qui n'invoque contre le coupable que la force, avec la théorie déterministe, qui élève un instinct à la hauteur d'un sentiment moral par l'intervention de l'utilité sociale. Cela suffit-il en effet? Sans doute on n'en est plus réduit, avec M. Mill comme

avec M. Moleschott, à invoquer uniquement le besoin de la conservation de l'espèce, dans toute sa brutalité, contre de pauvres insensés qui la menacent. Nous voyons apparaître ici l'idée vague d'intérêts inviolables, transformés en droits personnels, bien que cette idée de droit ne puisse naître logiquement de l'utilité toute seule. Il s'y joint aussi l'idée de bien général, quoique cette idée même, la plus haute à laquelle puisse s'élever l'empirisme, soit insuffisante à créer un droit social.

Voilà ce qu'un jeune écrivain philosophe exprime à merveille dans un livre récent. « L'homme, dit M. Fouillée, n'est pas seulement une unité abstraite de la collection sociale; il a un *moi* et une individualité propre. Si d'une part, comme appartenant au genre, il désire le bonheur général, d'autre part, comme individu, il désire son bonheur individuel. Lequel des deux intérêts ou des deux bonheurs doit céder à l'autre? De quel côté est le droit? Est-ce du côté de la société, parce qu'elle est plus forte? Mais cette force n'est point un droit véritable; car, si l'individu réussit à être plus fort que la société, le droit passera de son côté. Le droit appartient-il à la société parce qu'elle est le nombre? Mais le nombre, considéré seul, n'est qu'une force, une quantité plus grande qu'une autre. — Précisément, dites-vous : une quantité supérieure de bien est un bien plus grand et un droit. — Mais par là vous reconnaissez que ce qui donne du prix au nombre, c'est ce dont il est formé; ce qui rend la quantité précieuse, c'est la qualité de ses élémens. Qu'y a-t-il donc dans l'individu de précieux et d'inviolable qui se retrouve dans les autres, qui se retrouve dans la société entière et qui constitue le droit? Qu'y a-t-il, en un mot, qui nous impose un devoir de respect, et cette idée même de devoir peut-elle se comprendre dans le déterminisme ? »

De toutes parts éclate l'impuissance de l'hypothèse déterministe : elle ne pourra jamais expliquer ni un devoir ni un droit; elle ne pourra jamais, abandonnée à elle-même, rendre compte de ce grand fait, la responsabilité sociale. L'utilité de tous, moins un, ne sera jamais l'équivalent d'un droit. Elle ne peut conférer au genre humain tout entier la faculté de disposer de la vie ou de la liberté d'un homme, si l'on ne va puiser plus haut l'origine de cette faculté, si on ne la légitime soit par la justice, supérieure à l'utilité, soit par la responsabilité morale, condition de la pénalité légitime. Hors de ce principe et de cette condition, il est impossible d'arriver à la conception d'un droit social quelconque, et, bien que puisse prétendre M. Mill, nous restons dans les expédiens. A ne considérer que l'utilité, l'intérêt d'un seul est aussi sacré que celui d'un million d'hommes : il peut s'immoler au bien public,

— c'est l'acte d'un héros; mais, si on le sacrifie de force et sans son consentement, ceux qui le sacrifient usurpent le nom de juges, ils sont des bourreaux.

IV.

Avec le livre de M. Fouillée, nous entrons dans une tout autre sphère. Personne n'a mieux senti que cet auteur la faiblesse incurable du déterminisme dans tous les problèmes de l'ordre social, et cette nécessité où il est réduit, en l'absence de tout droit réel, d'employer la force contre des individus plutôt malheureux que coupables, de défendre l'intérêt de tous contre la violence de quelques-uns. Ce n'est pas à lui que peut suffire cette justification matérielle et physique de la peine, résultant des rapports sociaux tels qu'ils existent en fait. Nous serons donc facilement d'accord avec l'auteur sur le fond des choses, à la condition cependant d'interpréter sa pensée sur certains points obscurs, et de la compléter sur d'autres où pourraient se produire de regrettables malentendus.

Un des plus curieux de ces malentendus, par lesquels s'est signalée l'étourderie de la critique contemporaine, est celui qui consiste à faire de M. Fouillée un partisan du déterminisme, contre lequel il a écrit son livre. Cet ouvrage, quand il a paru il y a quelques mois, a eu cette bonne ou cette mauvaise fortune de soulever une polémique passionnée dans laquelle il semblerait vraiment que les partis se sont distribué leurs rôles, sur l'étiquette seule du livre interprété à leur fantaisie, tantôt applaudissant à contre-sens, tantôt condamnant l'auteur au rebours de toute justice et de toute vérité, lui faisant subir ainsi la double épreuve des attaques injustes qui honorent et des apologies ignorantes qui compromettent. Le moment est venu de parler de l'œuvre en toute justice, après que ce bruit frivole a cessé. La vérité est que M. Fouillée s'est ému des progrès du déterminisme, et que, passionnément épris de la liberté morale, il a entrepris de la défendre, dans l'ordre de la science comme de la conscience, contre cette redoutable propagande. Il a consacré tout un livre à cette question, comprenant bien qu'il n'en est pas, à l'heure qu'il est, de plus importante et de plus décisive dans les hautes régions de la pensée, et que la destinée morale du monde en dépend. Il l'a vaillamment abordée après de longues et fécondes méditations, avec les ressources accumulées d'une vaste érudition, avec une force dialectique déjà éprouvée dans de remarquables travaux sur Socrate et Platon, enfin avec un rare talent d'écrivain. La méthode, sur laquelle les lecteurs superficiels ont pu se tromper, était neuve et savante. Par une manœuvre hardie, il s'est placé au cœur même du déterminisme pour l'élever

peu à peu à une doctrine supérieure, et forcer la nécessité elle-même à se convertir en liberté. Au moyen d'une série de concessions réciproques et nécessaires, exigées et obtenues des deux côtés, l'auteur s'efforce d'amener les deux doctrines ennemies à une conciliation, mais, qu'on le remarque bien, à une conciliation au profit de la liberté. Ceci est essentiel. Sa méthode est celle des moyens termes qu'il s'agit d'intercaler entre ces deux tendances de l'esprit, qui, selon lui, ne divergent pas à l'infini. Cette tentative poussée jusqu'au bout avec un grand courage dialectique, présentée avec un art subtil et pénétrant, varié, inépuisable dans ses ressources, a été accueillie d'abord à la Faculté des lettres de Paris, devant laquelle elle se produisait sous forme de thèse, puis dans le monde philosophique, avec la plus vive et la plus sympathique curiosité. Et quelles que soient les destinées de cette méthode, qui a paru à d'excellens juges n'être pas exempte d'artifice, quels que soient surtout à cet égard les malentendus de l'opinion du dehors agitée par la question même, incompétente et mal informée sur le fond du débat, le nom du jeune philosophe est sorti de cette tentative agrandi et honoré.

Le reproche le plus grave qu'on pourrait lui adresser, c'est qu'il est arrivé à M. Fouillée ce qui arrive souvent aux conciliateurs. Sûr de sa conscience et de la beauté du but qu'il poursuivait, il a semblé faire trop de concessions au déterminisme. Il a traité avec lui sur un pied d'égalité, de puissance à puissance, comme si cette direction de l'esprit était, dans le monde moral, aussi légitime que la direction contraire. Je sais bien que ce n'est là qu'un point de vue apparent et provisoire qui disparaît dans les conclusions du livre; mais beaucoup de lecteurs ont pu s'y laisser prendre et rester sous le coup de ces premières impressions, qui affaiblissent la force de la démonstration, diminuent la portée des conclusions et laissent certainement quelque trouble dans la pensée. Il serait néanmoins fort injuste de s'arrêter à ces impressions, quand le sens de la démonstration générale et l'esprit du livre ne peuvent être douteux pour un homme de bonne foi. L'idée même de la liberté retournée contre le déterminisme, l'acte moral donné comme la vraie preuve de la liberté, le sacrifice et le don de soi en étant la perfection, il y a là une doctrine incontestable du plus haut spiritualisme dans le sens supérieur du mot. Nous ne prendrons dans ce vaste ensemble de discussions avec le déterminisme que celles qui se réfèrent à la question que nous examinons en ce moment, et encore une seule partie, celle qui touche à la pénalité sociale. Ce sera pour nous une occasion naturelle de donner une idée de la méthode et des procédés de l'auteur, sur un point spécial et dans un cadre limité.

M. Fouillée fait en apparence, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, de très larges concessions à la doctrine adverse, et je ne m'étonne pas que des critiques malavisés s'y soient mépris. Il est d'accord avec les déterministes pour repousser absolument et sans réserve le nom et l'idée de l'expiation; il est d'accord aussi avec eux pour fonder la pénalité sur le principe de la conservation sociale. Le tout est de bien entendre sa pensée, dans son vrai sens et dans sa mesure. Le principe de l'expiation, dit-il, sur lequel on fondait autrefois la pénalité, suppose deux termes, le libre arbitre et le bien en soi, qui sont pour ainsi dire deux absolus. L'introduction de ces idées théologiques dans les lois sociales ne pouvait produire que les plus fâcheux résultats. Les juges humains, parlant au nom de Dieu, croyaient devoir pénétrer et dans l'absolu de la volonté individuelle, pour en mesurer la malignité, et dans l'absolu de la volonté divine, pour en appliquer les justes décrets; en outre l'expiation, et par suite la pénalité, devant être proportionnelle au crime, on était conduit à inventer des variétés de peines et des raffinemens de supplice. Nous comprenons aujourd'hui que, si ces deux absolus existent, ils nous sont du moins inaccessibles. — Il n'y a donc pas d'autres raisons de la pénalité que des raisons de défense sociale; or ces raisons peuvent être admises, en apparence au moins, par les partisans comme par les adversaires du déterminisme. A vrai dire, la société n'a le droit ni de faire expier un crime par le coupable, ni même, dans la rigueur du mot, de le punir. Elle n'a le droit que de se défendre.

Nous verrons tout à l'heure s'il n'y a pas quelque chose d'essentiel à modifier dans cette manière de poser la question et de la résoudre; mais ce qu'il faut bien constater à l'honneur de M. Fouillée, c'est que les concessions qu'il semble faire aux déterministes sont plutôt de forme que de fond. Il se distingue très nettement d'eux par l'idée du droit qu'il introduit dans le problème, et qui le renouvelle complétement. C'est là que se révèle la véritable attitude de l'auteur, à égale distance des théories transcendantes ou mystiques sur la pénalité et de l'empirisme impuissant à créer la notion du droit. — La pénalité ne se légitime pour les utilitaires et les matérialistes que par l'intérêt majeur de la défense sociale. M. Fouillée demande avec raison si cet intérêt majeur est juste, et c'est devant cette question qu'hésite et recule toute doctrine empirique. Quand on a montré et démontré cet intérêt de conservation ou de défense, reste à savoir s'il constitue un véritable droit. C'est précisément à ce point de divergence des deux routes que M. Fouillée se sépare de ses auxiliaires d'un moment. D'accord avec eux sur la question des faits et des intérêts sociaux, il déclare qu'il ne peut plus s'accorder au-delà, les faits et les intérêts sociaux ne pouvant pas,

même réunis, élaborés, combinés, donner naissance à un atome de moralité. Or l'ordre social tout entier repose sur l'idée du droit; les rapports sociaux ne sont explicables et vraiment justifiables que par les rapports moraux, comme la légalité par la légitimité. C'est ainsi que se rompt pour toujours l'accord provisoire, l'équivalence momentanée du déterminisme et du libre arbitre.

Non, le droit social n'est pas engendré et ne peut pas l'être par l'utilité, par l'intérêt du plus grand nombre, même par l'intérêt de tous; en dehors, il y a encore le droit, que rien de tout cela ne constitue. Telle est la ferme doctrine de M. Fouillée, et si elle est encore incomplète par ce qu'elle ne dit pas, elle est au moins irréprochable par ce qu'elle affirme. Le droit, c'est la reconnaissance et la garantie de l'inviolabilité de la liberté de chacun. La justice sociale, c'est l'accord réciproque de ces libertés. De là se déduit sans effort la pénalité; elle se résout dans le droit de défense appliqué à la garantie de la personne humaine. Il y a un droit, c'est celui de la personne. Donc il y a un droit de le défendre, puisque c'est défendre la personne même. Le droit social n'est pas autre chose que le transfèrement dans les mains de l'état de ce droit individuel que chacun possède naturellement de garantir sa personnalité contre les envahissemens ou les entreprises d'autrui. Il reste le même en passant de l'individu à l'état; il ne change pas de nature, il est toujours le droit, le même droit, seulement généralisé. Voilà bien, à ce qu'il me semble, les élémens de la théorie de M. Fouillée, dont il faut recueillir à travers le livre les fragmens dispersés, comme les échos errans de la même voix.

Ainsi résumée, et je crois qu'elle l'est exactement, la théorie de M. Fouillée n'a plus rien à craindre des critiques qui ne lui ont pas été ménagées. Elle se distingue très nettement de toutes les théories inférieures, qu'elle a l'air de n'accepter un instant que pour les traverser et les dépasser. Elle s'élève de la sphère extérieure et physique au monde intime de la conscience, où nous devons chercher les derniers fondemens des droits ou des devoirs sociaux, et là, dans le sanctuaire de la personnalité libre, elle trouve la base inébranlable de la pénalité.

Reste à savoir s'il n'y a pas autre chose dans cette idée, et si l'auteur rend un compte suffisant de tous les élémens qu'elle contient. Nous ne le pensons pas. Que l'origine historique et logique de ce droit social se trouve dans le droit individuel, inhérent à chacun, de défendre sa personnalité, j'y consens; que ce droit de défense se distingue très nettement de celui qu'invoquent les déterministes par l'intervention de cet élément moral, qui en est la véritable justification, et qui pour eux se réduit au besoin, je le reconnais volontiers; mais, une fois ce droit transféré à la société, il n'est pas

douteux qu'il n'acquière dans ce passage des caractères nouveaux, une portée nouvelle, une dignité plus auguste et plus sainte, qui, jusqu'à un certain point, sans changer son essence, le transforment. Par cela que la société dure toujours, qu'à elle seule l'avenir des générations appartient, qu'elle doit par conséquent prévoir et autant que possible prévenir les crimes futurs, par cela aussi qu'elle est un être de raison, un être impersonnel, affranchi des rancunes et des passions, désintéressé dans le débat qu'elle juge et incapable d'entraînement dans l'application de la peine qu'elle arbitre, — par ce double fait considérable elle étend le droit social bien au-delà des limites où le droit individuel se renferme. A ce droit qui, par sa définition même, s'exerce et s'épuise dans l'acte de se défendre contre l'entreprise hostile et qui ne survit pas au danger, la société ajoute le droit incontestable de prévenir le crime, de le réprimer d'avance, de l'empêcher de naître par l'intimidation, le droit de viser à l'amélioration du coupable en le frappant, et surtout le droit ou mieux le devoir, non pas, ce qui serait atroce, d'égaler la peine à la perversité, mais, ce qui est bien différent et hautement moral, de graduer les peines selon la criminalité des intentions.

C'est sur cette dernière considération que j'insisterai pour essayer de montrer à M. Fouillée ce qui manque à sa théorie. Il a un tel respect pour la volonté et la conscience humaines qu'il prétend refuser à la justice humaine le droit de violer ce sanctuaire et d'y pénétrer pour mesurer la malignité de l'intention. C'est là une déduction fausse du principe du droit individuel. Sans doute l'individu qui se défend épuise son droit dans l'acte qui consiste à se mettre à l'abri des attaques. Il n'a pas à juger l'état de conscience de l'agresseur. La société qui le représente a le même droit, mais de plus, incontestablement, elle a le devoir et par conséquent le droit tout nouveau de graduer la peine qu'elle applique. M. Fouillée pourrait-il nier que le juge ait le devoir (et c'est la partie la plus délicate de ses redoutables fonctions) de mesurer aussi exactement que possible la perversité de l'acte qui a mis l'ordre social en péril, et cette mesure peut-elle se prendre autrement qu'en discernant les intentions, en jugeant l'état des consciences, en descendant au fond de l'âme du coupable, ce que l'on déclare vainement un acte d'usurpation sur la justice absolue? Non, la matérialité de l'acte ne suffit pas pour porter un jugement, elle n'épuise pas la compétence du juge. Il faut bien qu'il puisse pénétrer, d'une certaine manière, dans le secret des volontés, soit pour déclarer qu'elles n'étaient pas libres dans l'acte commis et qu'elles étaient placées dans un cas d'immunité, soit pour mesurer la criminalité du coupable selon les circonstances de passion, d'intelligence, de responsabilité plus ou moins

grande. C'est une pure utopie de vouloir placer la conscience en dehors de la pénalité, sous prétexte qu'il n'appartient pas à un œil humain de pénétrer dans ses mystères. Outre qu'il y a une singulière exagération à le prétendre, si l'on développait cette utopie dans ses dernières conséquences, on arriverait à d'étranges résultats, bien contraires assurément à la doctrine hautement spiritualiste de l'auteur. Ce serait la gravité de l'acte matériel et du dommage causé qui deviendrait l'étalon unique de la peine et le principe de la rétribution sociale. Or il n'est pas douteux qu'on puisse causer un grand dommage sans être un grand criminel, tandis que des volontés perverses, paralysées par certains obstacles, ne produisent parfois qu'un mal insignifiant. — Ce serait la justice renversée.

Il faut donc bien avouer que l'autorité sociale, mandataire des droits individuels, tire du privilége de sa situation des élémens nouveaux par lesquels le droit individuel s'élargit et se transforme. Elle a plus que le droit de stricte défense. Sans doute son action se borne à ces actes qui violent le droit social : elle n'atteint ni ne recherche les crimes intérieurs, les crimes de la pensée, les délits secrets de la conscience; mais dans sa sphère elle punit incontestablement, en ce sens qu'elle réprime le mal, qu'elle essaie de corriger le coupable en le châtiant, qu'elle juge le mal moral et ses degrés en graduant la peine sur la culpabilité. Tout cela est assurément fort légitime, et tout cela, bien qu'en dise M. Fouillée, fait de la pénalité autre chose que le droit de défense généralisé; tout cela enfin ressemble singulièrement à ce qu'on appelle dans le langage ordinaire le droit de punir.

C'est ce qu'avait très bien remarqué M. de Broglie dans un travail qui date de près d'un demi-siècle, et qui a gardé dans presque toutes ses parties la haute valeur du puissant esprit dont il a été une des plus éclatantes manifestations (1). Son argumentation vaut encore contre la théorie de M. Fouillée, et signale avec une rare précision la différence du droit de défense même généralisé et de la pénalité sociale. — Sans doute le droit de défense est un droit naturel, légitime, sacré. C'est le droit en action, c'est-à-dire l'emploi de la force pour assurer l'accomplissement de certains devoirs ou garantir une personnalité libre. Il commence là où commence une inquiétude sérieuse et bien fondée, il expire à l'instant où le but est atteint; mais quelle garantie impuissante, quelle ressource imparfaite et précaire! Le droit de défense ne protége efficacement que le fort; il livre le faible en proie à la violence. Il met en jeu la force, et la force se soumet rarement à la règle; elle dépasse presque toujours le but, la passion s'en mêle. Alors inter-

(1) *Du Droit de punir. Écrits et discours*, t. Ier, p. 139.

vient un médiateur entre l'offenseur et l'offensé; qu'il tire ce droit d'intervention de l'obligation générale qui pèse sur tous les hommes de s'assister mutuellement dans la mesure du bien et de la justice, ou de quelque obligation spéciale contractée envers l'offensé, ou d'un pacte quelconque convenu entre les hommes, ou d'un certain caractère public, officiel, peu importe, ce droit existe, il n'est pas contestable. Ce droit d'intervention vaut déjà beaucoup mieux : il protége le faible aussi bien que le fort; puis il est exercé par un être qui n'y porte aucune passion personnelle, ce qui rend plus probable que l'emploi de la force sera renfermé dans ses véritables limites. Toutefois ce droit lui-même, c'est toujours la guerre, et la guerre cesse contre un ennemi désarmé. Le droit de défense, réduit à lui-même, n'existe pour la société aussi bien que pour l'individu qu'aussi longtemps que la société ou l'individu ont à se défendre. — Tout autre et bien supérieur est le droit social de la pénalité. Il prend son point de départ dans le droit de défense, mais il le dépasse. Sans prétendre exercer une sanction absolue, il applique une sanction relative de la justice, en tant que cela est nécessaire pour le maintien de la paix publique. Il se transforme en droit de punir. Le but de la punition est le même que celui du droit de défense; mais combien il a plus d'extension, plus de portée, plus d'efficacité! La punition commence quand l'acte est consommé; elle s'exerce pour prévenir non celui-là, mais d'autres semblables. Elle n'est pas personnelle à celui qui l'exerce, et qui n'est ici que le mandataire désintéressé de la justice sociale. Elle poursuit deux fins distinctes : en premier lieu, comme moyen d'éducation, elle doit tendre à l'amélioration du coupable; en second lieu, comme moyen de répression, elle doit tendre à maintenir la paix et le bon ordre, c'est-à-dire l'accord des libertés entre elles.

Voilà bien le droit de punir avec ses caractères authentiques, incontestables. Ainsi expliqué, qui donc pourrait ne pas le reconnaître comme aussi légitime que le droit de défense et de conservation sociale, dont il n'est d'ailleurs que la transformation? Dès lors pourquoi donc avoir peur d'un mot? Je trouve cette crainte, à mon avis fort exagérée, dans tous les passages où M. Fouillée parle de la pénalité. Je retrouve, non sans étonnement, la même crainte dans l'excellent et substantiel petit traité de M. Franck sur la *Philosophie du droit pénal*. Le savant auteur de ce livre, plusieurs années avant M. Fouillée, avait entrepris de ramener la pénalité au droit de conservation sociale, la considérant comme un moyen de défendre la liberté individuelle et le développement des facultés de l'homme, et la réduisant dans ses dernières explications au droit de légitime défense; mais, comme il y fait entrer à titre d'élémens

essentiels le droit de répression et celui d'intimidation (et je pense aussi le devoir pour le juge de graduer la peine selon la criminalité), je me demande, ici encore, en quoi un droit pareil diffère du droit de punir. M. Franck le repousse pour ce motif, que la punition ne lui paraît être au fond que l'expiation. Or l'expiation, c'est le mal rétribué par le mal dans l'intérêt de l'ordre universel, c'est l'harmonie que notre raison nous montre comme nécessaire entre le mal moral et la souffrance. On nie ce droit à la société; on soutient que le principe d'expiation ne tombe pas sous la puissance humaine, sous la loi des hommes; mais quel est donc parmi les défenseurs modernes du droit de punir, sauf Joseph de Maistre et à un autre point de vue Kant, celui qui a confondu ce droit avec l'expiation dans le sens antique et rigoureux du mot? Est-ce M. de Broglie, que l'on semble parfois accuser de cette confusion dans le beau travail que nous avons déjà cité? Personne au contraire n'a mieux signalé que cet auteur le danger de confondre l'expiation et la punition. « Bien qu'identiques en substance (par leur origine commune dans l'idée de justice), elles sont différentes dans le but. C'est pour avoir méconnu cette différence que les anciens législateurs faisaient intervenir la pénalité non point dans le dessein de prévenir le crime, mais dans celui d'égaler les souffrances à la perversité réelle ou prétendue de son action. Cette erreur est la cause des atrocités dont les anciennes législations sont pleines... » Et revenant avec insistance sur les caractères et la vraie portée de la punition, « elle n'est point chargée, dit-il, de régler le compte de l'homme avec la loi morale, ni d'égaler les souffrances à la perversité des actes. Qu'elle prévienne les plus importans de ces actes pervers, qu'elle les prévienne au degré suffisant pour le maintien de la paix, pour l'essor du perfectionnement individuel et social, voilà son œuvre. »

Est-ce M. Cousin par hasard qui aurait commis quelque confusion analogue entre ces deux choses qui doivent rester distinctes? Mais dans son admirable argument du *Gorgias*, malgré l'entraînement du génie de Platon, qu'il traduit et qu'il commente, il résiste et se borne à développer ce principe de tout spiritualisme social, que la justice est le fondement véritable de la peine, que l'utilité n'en est que la conséquence. Prenant à partie l'empirisme et le déterminisme de son temps, « les publicistes, s'écrie-t-il, cherchent encore le fondement de la pénalité. Ceux-ci, qui se croient de grands politiques, le trouvent dans l'utilité de la peine pour ceux qui en sont les témoins, et qu'elle détourne du crime par la terreur de sa menace et sa vertu préventive. C'est bien là un des effets de la pénalité; mais ce n'est pas là son fondement, car la peine, en frappant l'innocent, produirait autant et plus de terreur et serait tout aussi préventive. — Ceux-là, dans leurs prétentions à l'humanité, ne veu-

lent voir la légitimité de la peine que dans son utilité pour celui qui la subit, dans sa vertu corrective. C'est encore là, il est vrai, un des effets possibles de la peine, mais non pas son fondement, car pour que la peine corrige, il faut qu'elle soit acceptée comme juste. La société frappe le coupable; elle ne le peut que parce qu'elle le doit. Le droit ici n'a d'autre source que le devoir, sans quoi ce prétendu droit ne serait que celui de la force, c'est-à-dire une atroce injustice, quand même elle tournerait au profit moral de qui la subit et en un spectacle salutaire pour le peuple, — ce qui ne serait point, car alors la peine ne trouverait aucune sympathie, aucun écho, ni dans la conscience publique, ni dans celle du condamné. » — C'est toute la théorie de M. Cousin. Nous demandons s'il y a rien là qui ressemble à l'idée de l'expiation, s'il y a autre chose que le plus ferme bon sens exprimé avec une rare éloquence?

Il résulte de ce rapide examen que, pour constituer une théorie exacte et complète de la pénalité, il faut renoncer à vouloir la fonder sur un principe unique et tout ramener à une raison élémentaire. Nous avons essayé de montrer le vice des solutions trop simples en sens contradictoires. Non, la pénalité sociale n'est pas un équivalent de l'expiation, bien que l'idée de la sanction n'en soit pas absente, et que le principe de la justice y préside. La pénalité diffère de l'expiation en ce qu'elle ne prétend pas rétribuer le mal par le mal, en ce qu'elle ne se donne pas comme une délégation de la justice absolue, enfin en ce qu'elle atteint non pas le crime intérieur des consciences, mais seulement le crime objectif, l'acte matériel, l'attentat social. Elle n'est pas davantage, elle est encore moins la vindicte publique, expression atroce qui dénature par l'idée de la passion la notion désintéressée de la justice et de la garantie. Contre ces théories mystiques de la peine, les nouvelles écoles naturalistes et utilitaires s'élèvent avec raison; mais à leur tour, quand elles veulent définir leur principe, elles ne sortent pas des expédiens, qui ne font que déguiser sous des noms pompeux le droit de la force. Et comment en serait-il autrement, puisque ces écoles sont condamnées par leur méthode à ne pas s'élever au-dessus des notions empiriques du besoin individuel ou de l'intérêt du plus grand nombre? Rien de tout cela ne constitue et n'engendre un droit, pas même celui de la défense. Ce droit ne commence qu'avec l'idée des libertés individuelles et des personnalités inviolables à garantir contre la violence ou la ruse; mais ce droit lui-même, véritable origine de la justice, se généralise et se transforme en se transférant de l'individu à la société, qui devient médiatrice entre l'offenseur et l'offensé, juge du délit, arbitre de la peine. Voilà le principe et l'origine vraie de la notion de pénalité. Elle

va croître, étendre sa légitime influence, agrandir sa portée jusque sur l'avenir, graduer le châtiment d'après la perversité, améliorer l'administration de la justice en la rendant de plus en plus prévoyante, active, sagace, augmenter de jour en jour sa vertu corrective et sa puissance préventive, se modérer dans la mesure du progrès des mœurs et de l'extension des lumières, et, sans désarmer jamais, se donner à elle-même comme sa fin la plus élevée de travailler à se rendre inutile. Chacun de ces progrès successifs de la pénalité sociale correspond exactement à une phase de la civilisation. Qu'est-ce en effet que la civilisation, sinon l'humanité arrivant à la conscience de plus en plus intime d'elle-même et de ses fins morales?

Ce sont précisément ces fins morales de l'homme que nient les écoles matérialistes et utilitaires. Elles ne voient en lui qu'un moyen, un auxiliaire de l'intérêt général ou un obstacle qu'il faut écarter. Le péril qu'apportent avec elles ces nouvelles doctrines n'est pas seulement celui d'une erreur scientifique, c'est un péril social et des plus graves. Elles descendent des sphères de la science dans toutes les sphères sociales en s'adaptant à chacune d'elles par des procédés sommaires d'exposition et des formules appropriées. Partout où elles passent, elles laissent derrière elles un trouble profond dans les intelligences, un vide dans les consciences. Ce qu'il faut appréhender le plus dans cette influence néfaste, ce n'est pas qu'elle amène la société à douter de son droit, du droit qu'elle exerce en vertu d'une délégation supposée ou consentie des libertés individuelles dont elle s'est engagée à régler et garantir l'accord. La société sait bien que l'exercice de ce droit est pour elle une question de vie ou de mort, une de ces conditions de *sélection naturelle*, vraie pour les peuples comme pour les espèces, et ce qui doit rassurer, c'est de voir que ni M. Mill, ni M. Littré, ni même M. Moleschott, en dépit de leurs principes, ne conseillent à la société de se dessaisir de ce droit redoutable et sauveur. Ce qui est vraiment à craindre, c'est que par toutes ces négations accumulées on n'arrive à ébranler l'idée de la responsabilité dans la conscience des individus. Le mal est déjà fait pour la conscience des masses. De terribles exemples nous ont montré que les crimes des foules semblent n'être pas des crimes, et que les responsabilités collectives ne paraissent pas lourdes à porter. Le mal serait irréparable, s'il venait à s'étendre aux responsabilités individuelles; un peuple serait bien près d'être perdu le jour où le plus grand nombre des citoyens qui le composent ne verraient plus dans la responsabilité morale qu'un reste de superstition, et dans la pénalité qu'un artifice légal, imaginé pour protéger des intérêts.

E. Caro.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

II.

SOUVENIRS DU BOURBONNAIS.

I. — MOULINS. — L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME. — LES VERRIÈRES.

En faisant route de Nevers à Moulins, je me suis rappelé que c'était près de cette dernière ville que Laurence Sterne, voyageant en France, rencontra par deux fois la pauvre Maria avec son chalumeau, sa petite chèvre et son chien Sylvio. On dit qu'il y a des musiciens orientaux dont l'oreille est si fine qu'elle parvient à surprendre des demi-quarts de ton; tel Sterne en cette histoire, toute pareille à une élégie chuchotée, qui fait courir à travers les pages du *Tristram Shandy* et du *Voyage sentimental* un si délicieux frisson de sensibilité. Rarement le fin petit-maître a joué plus subtilement sur les plus menues cordes du cœur. Quel art de tout raconter sans rien dire! Avec quelle discrétion il fait monter à nos yeux cette larme que nous y surprenons sans l'avoir sentie venir! Comme il éveille notre compassion en tapinois, et avec quelle adresse il se dérobe après l'avoir éveillée! Tout n'est pas précisément pur et sain dans ces charmantes pages, car là où passe Sterne l'équivoque se faufile dextrement. Quoique la raison de Maria soit égarée, elle est femme, et jolie femme, et Sterne s'arrête trop longuement à la contempler pour que l'admiration de cette beauté ne dispute pas son cœur au sentiment de la charité; cependant comme ces émotions d'une sensualité naissante glissent et se dissimulent prestement sous les émotions de la pitié! — Vraiment, me dis-je, pendant que je repasse en souvenir toutes les dé-

licatesses de cet épisode, je ne sais trop ce que je vais voir en Bourbonnais, et quelles surprises me réserve cette province; mais combien ne donnerais-je pas de ruines, de débris, voire de monumens intacts, pour reconnaître les paysages où se sont passées les diverses scènes de cette aventure, le talus gazonné sur lequel Maria était assise à la première rencontre, l'endroit de la route poudreuse d'où Sterne s'élança de sa voiture aux accens du chalumeau de la jeune fille, l'arbre qui servit d'abri à la seconde rencontre, le ruisseau dans lequel Maria voulut tremper avant de le lui rendre le mouchoir dont il s'était servi pour essuyer ses larmes et celles qu'il avait versées lui-même! Il y a par là, dans ces environs de Moulins, un tout petit coin de terre où a été rendu le plus sérieux et le plus vrai jugement qui ait été porté sur Sterne, et cela par la pantomime d'une pauvre insensée! « Je m'assis sur le banc de gazon aux côtés de Maria; elle me regarda, puis regarda sa chèvre; puis me regarda encore, et puis encore sa chèvre, et ainsi de suite alternativement. — Bon, Maria, lui dis-je doucement, quelle ressemblance trouvez-vous entre nous deux? » Quelle ressemblance? il y en avait plus d'une vraiment : caprice, sensualité, agilité, pétulance, esprit de gambades, éclairs de folie, amour enragé des sentiers étroits et des routes perdues, passion perverse pour les escarpemens, sûreté de marche sur les pentes dangereuses, tranquillité à la pointe des abîmes, tous ces caractères, Sterne les avait en commun avec la chèvre de Maria. L'innocente avait reconnu d'instinct l'âme la plus légère et la plus fragile que le génie se soit jamais choisie pour habitation. Certes il serait intéressant de pouvoir déterminer avec exactitude l'endroit même où ce remarquable jugement muet a été rendu; mais, comme cette découverte est impossible, qu'il suffise à notre amour-propre patriotique de savoir que c'est ici qu'il a été rendu, et que le juge fut une petite paysanne folle du Bourbonnais.

Les touristes négligent d'ordinaire Moulins, peut-être un peu sur la foi de leurs *guides;* c'est en vain que j'ai cherché la raison de cette indifférence ou de cette défaveur. Quoique cette ville soit relativement fort moderne, elle contient plus de souvenirs intéressans que n'en contiennent la plupart des villes françaises de pareille importance, même lorsqu'elles peuvent se vanter d'une origine plus ancienne. La physionomie en est originale sans ambition, la parure en est élégante sans prétention d'aucune sorte à la coquetterie ou à la mode, et j'en ai trouvé le séjour agréable et délassant. La physionomie de cette ville est, dis-je, originale; en effet, cherchant à la faire comprendre avec exactitude, je ne trouve d'autre analogie que l'image d'une cascade qui tombe en une seule chute, et réunit ses eaux dans un même bassin. Le plateau qui mène du chemin de

fer à l'église Notre-Dame, voilà la nappe d'eau supérieure; de ce point, la ville, rencontrant une pente rapide, semble comme se précipiter pour retrouver au plus vite un terrain égal, voilà la chute; la vaste place du marché et le quartier qui se dirige au pont de l'Allier, voilà le bassin inférieur. De beaux édifices qui n'ont jamais beaucoup fait parler d'eux et qui méritaient mieux que leur célébrité modeste, une préfecture fort cossue, hôtel du dernier siècle, un débris charmant du somptueux palais des ducs de Bourbon, une ravissante cathédrale restée inachevée, dernier legs de l'art gothique agonisant à la jeune renaissance, un vieux beffroi, une remarquable église moderne, qui fait le plus grand honneur à son architecte, le regrettable M. Lassus, l'ancien couvent de la Visitation de Mme de Chantal et de Félicia Orsini, duchesse de Montmorency, distribués et semés comme des points lumineux sur toute l'étendue de ce plan légèrement bizarre, n'en laissent aucune partie entièrement sans intérêt. N'y eût-il d'ailleurs à Moulins aucun de ces monumens qu'il vaudrait encore la peine de s'y arrêter, rien que pour se donner le plaisir d'une promenade sous l'avenue de vieux platanes qui mène du chemin de fer à l'entrée de la ville.

Le Bourbonnais, pour le dire en passant, est vraiment la patrie des beaux platanes : il faut croire qu'à une époque précédente une mode en l'honneur de ces arbres superbes a sévi parmi les diverses édilités de la province, car je les rencontre en tous lieux. A Vichy, ils forment une promenade du plus majestueux aspect; à Cusset, ils donnent à l'entrée de la petite ville un air de respectable sévérité; mais les plus beaux sont ceux qui forment la longue avenue de Moulins. Ces arbres au tronc robuste et bien pris, lisse et sans nœuds ni rugosités d'aucune sorte, qui, semblant dédaigner comme une mièvrerie populacière le charme et les caprices de la végétation, relèguent tout à leur sommet leur verdure pour s'en faire une hautaine couronne, pareils sous la robe blanche aux reflets verts de leur écorce à une rangée de sénateurs vénérables, vous introduisent dans la ville avec une gravité singulière. Quand on a suivi cette longue avenue, on se trouve tout prédisposé aux sentimens sérieux qui conviennent au visiteur des choses d'autrefois, — petit, mais intéressant résultat moral qu'on ne saurait demander à aucune autre variété d'arbres. Le marronnier en effet, avec la richesse de son feuillage et de ses grappes épaisses de fleurs, concentrant exclusivement la pensée sur des idées de luxe et de faste, convient surtout aux avenues des grands parcs, des jardins royaux et des villas seigneuriales. Le peuplier, à la mélancolie et à l'élégance agrestes, forme, il est vrai, d'admirables avenues; mais ces avenues accompagnent mieux le départ qu'elles ne saluent l'arrivée du voyageur, et lui sont une escorte plus naturelle pour rentrer

dans la pleine campagne que pour descendre dans une cité. Seul, le platane aux formes sans rusticité, à la parure noble et simple à la fois, arbre plein de tenue et de sévère maintien, est un introducteur légitime à la vie urbaine, dont il est comme un symbole et dont il semble porter la livrée. Il est tellement fait pour les villes, que, placé en rase campagne, à l'entrée ou sur la place d'un petit village, il perd à peu près tout son prix. J'en rencontre en maint endroit du Bourbonnais, mais ils ont l'air comme égarés au milieu du paysage, et les agrestes peupliers, mieux en harmonie avec la nature ambiante, reprennent sur eux tous leurs avantages.

What a good inn at Moulins! Quelle bonne auberge à Moulins! s'écrie Tristram Shandy à la fin du chapitre où il raconte son entrevue avec la pauvre Maria. Quelle respectable auberge à Moulins! dirai-je à mon tour en prenant la permission de légèrement varier l'interjection. En montant l'escalier, je me heurte contre un grand cadre accroché à la porte du salon d'honneur. Ce cadre renferme un placard où sont consignés des préceptes d'excellente morale qui mériteraient de former un appendice au décalogue; les coins sont ornés de dessins à la plume ayant pour but de recommander la pratique de la vertu. On y voit par exemple un personnage à mine farouche, orné d'une barbe digne de servir de parure à l'anarchiste le plus consciencieusement scélérat, qui se précipite avec fureur sur une autre personne de mine fort honnête et dont le menton est glabre comme l'innocence elle-même. Tout en haut, l'œil grand ouvert du souverain juge regarde avec une tranquillité menaçante; au-dessous se lit cette sentence en belles lettres moulées : *Dieu te voit et t'entend.* Comme la morale est en tous lieux bien placée, je ne m'étonne pas plus de rencontrer des préceptes de vertu dans une auberge de pays chrétien que je ne m'étonnerais de rencontrer les versets du Coran sur les murailles d'un caravansérail d'Orient, et loin de trouver l'idée excentrique, je regrette que l'aubergiste n'ait pas plus d'imitateurs parmi ses confrères. La morale, dis-je, est en tous lieux bien placée; j'ajoute que la recommandation en est peut-être plus légitime dans une auberge que partout ailleurs. Il n'est pas hors de propos de rappeler à tous ces hôtes inconnus, qu'on n'avait jamais vus hier et qu'on ne verra plus demain, que, dans le cas où ils voudraient profiter de leur rapide passage pour commettre quelque vilaine action, leur *incognito* ne pourrait les protéger contre la vigilance de l'éternelle justice. C'est en outre un conseil que l'hôtelier se donne à lui-même de ne pas abuser de la situation des voyageurs pour trop attenter à leur bourse, et une recommandation aux serviteurs de ne pas ramasser et serrer si soigneusement les objets qui traînent qu'ils ne puissent être retrouvés qu'après le départ des légitimes possesseurs. Ce placard

de morale, ce *pensez-y bien* en abrégé affiché contre la muraille est un de ces menus détails qui, comme le bénitier ou le crucifix qu'on rencontre mainte fois au chevet de son lit, dans les auberges du Poitou et du Limousin, avertissent le voyageur de l'esprit du pays dans lequel il est entré. Quel que soit l'esprit du Bourbonnais en général, je répondrais qu'à Moulins au moins les habitudes de dévotion dominent. Nombre d'autres petits faits viennent, pendant mes promenades, s'ajouter à ce premier détail pour en confirmer le témoignage. Par exemple j'entre dans la cathédrale de Notre-Dame, et je remarque que le très joli saint-sépulcre qui est ingénieusement placé sous l'ombre du chœur comme une grotte sous l'ombre d'un rocher est littéralement jonché de fleurs; des fleurs aux pieds et sur le corps du Christ, des fleurs autour du sépulcre, des couronnes non-seulement à la Vierge et aux saintes femmes, mais au bon Nicodème et au bon Joseph d'Arimathie. Même remarque à l'abbaye de Souvigny, où dort la mémoire des anciens ducs de Bourbon. La saison n'y fait rien; j'ai vu Notre-Dame de Moulins à toutes les époques de l'année, ce saint-sépulcre est toujours orné de fleurs, même lorsqu'il n'y en a plus dans la nature. Quant à l'église elle-même, à toute heure du jour elle est animée d'un pieux mouvement par le va-et-vient des fidèles, et il m'a toujours fallu en sortir sans y avoir goûté le plaisir de m'y promener solitaire.

Cette église si bien hantée est la plus ancienne de Moulins, et cependant elle ne remonte pas plus haut que les dernières années du xve siècle. Avant cette époque, Moulins n'avait jamais eu d'église, et les habitans étaient obligés d'aller chercher le service divin à un quart de lieue de là, au prieuré d'Yseure; ce fait dit assez combien lents furent les progrès de cette ville, qui fut à l'origine un rendez-vous de chasse des ducs de Bourbon. Enfin vers les dernières années du xve siècle, Jean II de Bourbon jeta les fondemens d'une collégiale, Pierre de Beaujeu et sa femme Anne, l'illustre et digne fille de Louis XI, la tutrice de Charles VIII, la continuèrent, mais alors la fortune en arrêta l'achèvement. A ce moment, le vent changea subitement pour la maison de Bourbon. Longtemps réduite à un rôle restreint et secondaire, sans perspective royale, quoique par son origine elle fût en réalité plus rapprochée du sang de saint Louis que la maison régnante, elle avait concentré ses ambitions dans ses propres domaines, qu'elle avait sagement agrandis par de politiques mariages avec les maisons voisines du Forez, du Beaujolais, de l'Auvergne. Tout à coup les événemens, soulevant son robuste vaisseau, le portèrent à une hauteur prodigieuse. Charles VIII et Louis XII étant morts sans enfans, et toutes les branches de la maison de Valois étant réduites à une seule, la maison de Bourbon se trouva singulièrement rap-

prochée du trône, et alors commença pour elle une destinée qui n'est pas sans analogie avec celle qu'avait eue au siècle précédent la maison de Bourgogne, mais qui eut un dénoûment plus heureux. Il ne faut pas demander si cet énorme agrandissement de rôle entraîna quelque négligence pour les petites affaires du Bourbonnais. Les ducs eurent dès lors bien d'autres soucis que l'achèvement de la collégiale de Moulins, et leur conversion au protestantisme n'était point faite pour leur rappeler les intérêts des temples catholiques. D'ailleurs, à partir de François Ier ils résidèrent peu dans leurs domaines héréditaires; ballottés qu'ils sont par les hasards de la guerre et les nécessités de la politique, on les rencontre en tous lieux excepté en Bourbonnais, où on ne les voit venir que de loin en loin pour célébrer quelque fête de mariage ou faire quelque rapide apparition qui ressemble à une visite de bon souvenir. Les habitans de Moulins, privés par les événemens de la tutelle de leurs ducs, se trouvèrent donc réduits à leurs propres ressources pour achever leur collégiale; mais, soit que ces ressources fussent trop petites, soit qu'il y eût dans leur caractère une certaine lenteur et une tendance à l'apathie, il ne semble pas qu'ils aient jamais songé sérieusement à terminer cet édifice. Et voilà comment la cathédrale de Moulins se trouve composée simplement d'une abside, d'un chœur et de deux travées de nef.

Elle n'a pas besoin d'être plus complète pour être charmante; seulement elle n'est que charmante. Produit d'un art à son agonie et qui dès longtemps a dit ce qu'il avait d'essentiel à dire, il ne faut lui demander ni la sublimité, ni le caractère mystique des églises de la belle période gothique; mais à défaut de sublimité elle a l'attrait, et à défaut de hauteur religieuse il y circule un souffle de tout aimable piété. Coucher de soleil gothique, elle est éclairée par un crépuscule lumineux et doux qui est en parfaite harmonie avec ce brillant déclin. Ce détail vaut d'être remarqué, car à partir de Nevers on commence à entrer dans la région des églises sombres, et plus on approche de l'Auvergne, plus ce caractère s'accentue. Quelles ténèbres que celles des églises de Bourbon-l'Archambault et de Gannat par exemple! Notre-Dame de Moulins ne peut se vanter non plus ni d'une grande beauté, ni même d'une grande harmonie; ces colonnes manquent de vol, ces voûtes latérales manquent d'élan, et en observant un peu on remarque que le dessin de l'abside n'est qu'un ingénieux trompe-l'œil, qu'il se compose d'une simple ligne droite qui fait semblant de s'arrondir en ovale; mais que ces piliers sont de taille élégante! comme les arcs qui vont se détachant de leur sommet sont d'un dessin net et pur! Quel admirable parti le vieil architecte qui construisit l'édifice a su tirer de cette plate ligne droite qui passe derrière le chœur, et

avec quel art il a su faire croire à un ovale là où il n'y a qu'un maussade carré ! Il en est un peu de Notre-Dame de Moulins comme de ces jolies personnes qui plaisent par leur imperfection même, et pour qui l'irrégularité des traits n'est qu'un charme de plus. Elle est parfaite telle qu'elle est, et l'on n'y voudrait rien changer, même pour la compléter. Souhait inutile à l'heure présente, car cette cathédrale est en train de recevoir l'achèvement dont elle pouvait si bien se passer après l'avoir attendu plus de trois siècles. Dans quelques mois, un nouvel édifice se reliera à la vieille collégiale, dont il écrasera, je le crains bien, la délicate suavité sous la masse de sa haute nef et de ses deux énormes tours. Le plan adopté pour l'achèvement de la cathédrale de Moulins a soulevé des polémiques assez nombreuses et a été attaqué notamment avec beaucoup de vivacité par un dominicain, frère, si je ne me trompe, du principal libraire de la ville, le père Desrosiers. J'avoue que, sans prendre aucunement parti dans ces querelles locales, je me rangerais volontiers du côté du dominicain, et qu'il m'est difficile de comprendre comment la partie nouvelle de l'édifice se reliera à l'ancienne sans l'écraser et l'annihiler. Pourquoi d'ailleurs vouloir toujours tout compléter? Je crois qu'en règle générale il serait sage de laisser inachevées les choses qui n'ont pu être terminées à temps. Il est des secrets d'harmonie, de justesse, d'heureuse proportion, qui se perdent à mesure que le temps marche, et que la science la plus profonde et l'érudition la plus minutieuse sont impuissantes à retrouver, et je crains bien que l'achèvement de la collégiale de Moulins soit un nouvel exemple de cette impuissance. Lorsque les années se seront écoulées et que les dates des diverses parties de l'édifice ainsi complété se seront effacées du souvenir, peut-être plus d'un visiteur aura-t-il besoin d'attention pour ne pas attribuer à cette nef et à ce porche, œuvres du XIXe siècle, la date la plus ancienne, et de renseignemens pour comprendre comment le chœur et l'abside les ont précédés de trois siècles et demi.

Des verrières de la renaissance, dont l'aspect n'offre pas trop de confusion malgré les atteintes du temps, garnissent les ouvertures des chapelles et les hautes fenêtres du chœur; mais il y a entre elles des différences intéressantes. Celles du chœur trahissent, tant par l'ampleur des compositions qui sont consacrées à la Vierge que par la nature des ornemens, la renaissance italienne. Aux anges, pareils à des Cupidons antiques, aux guirlandes et aux colonnettes se mêlent les emblèmes princiers, le cerf ailé des ducs de Bourbon, la courroie enroulée en forme de serpent qui se mord la queue, la devise *Espérance* sortie du désastre d'Azincourt, et dont M. le duc d'Aumale, dans son discours de réception à l'Académie française,

nous a révélé la noble origine, les chiffres entrelacés d'Anne de France et de Pierre de Beaujeu. Le Florentin Ghirlandajo, dont on rencontre la trace en plusieurs endroits du Bourbonnais, et dont l'église d'Aigueperse notamment, sur la frontière d'Auvergne, possède une *Nativité* d'un original sentiment de piété, a passé par ici, et c'est sur ses dessins qu'ont été peintes les verrières du chœur. Celles des chapelles sont d'un tout autre caractère. Bien qu'appartenant à la même époque, elles ne sacrifient pas au même point à la nouveauté et à la mode, et gardent quelque chose de plus traditionnel tant dans la composition que dans l'expression. Un reste de naïveté et de piété gauloises s'y laisse lire encore, et la beauté, la savante ordonnance, sont moins ce qu'elles cherchent que l'édification et la vérité. On dit, bien que rien ne le prouve d'une manière authentique, que quelques-uns de ces vitraux ont été peints d'après des dessins d'Albert Dürer ; ce fait, s'il est réel, suffit amplement pour expliquer ce caractère de vérité, ce reste précieusement conservé de la sainte gaucherie des temps antérieurs, et aussi certaines hardiesses énigmatiques sur lesquelles nous allons revenir tout à l'heure. Plusieurs de ces vitraux ont en outre une importance historique, car ils nous présentent les portraits des anciens princes de Bourbon, notamment ceux du duc Jean II et du duc Pierre de Beaujeu. Ces visages se distinguent par quelque chose de fort, de solide, de sensé plutôt que de brillant; celui du vieux Jean II, le duc de Bourbon de la ligue du bien public contre Louis XI, est particulièrement remarquable par des yeux où luit un feu de redoutable énergie, feu concentré et un peu sombre, sans flammes ni clarté. La beauté physique proprement dite, le charme et la grâce des traits y sont à peu près absens, et l'on pourrait faire aisément, à propos de cette première lignée des Bourbons, la même remarque que nous avons déjà faite à propos des Valois directs. De même que c'est la branche d'Angoulême qui a porté la beauté dans la maison de Valois, ce sont les branches de Montpensier et de Vendôme qui ont porté la beauté dans la maison de Bourbon. La preuve en est dans le personnage du petit prince de Montpensier que l'on voit dans un de ces vitraux à côté de Pierre de Beaujeu. Ce jeune Montpensier est, si je ne m'abuse, le fils aîné de ce duc de Montpensier à qui Charles VIII confia le gouvernement de Naples à sa sortie d'Italie, et qui y fit une si triste fin. C'est une aimable figure, noblement spirituelle, d'une gentillesse un peu bizarre, où se révèlent une vie imaginative précoce et une sensibilité certaine. C'est cette même vie imaginative, mais cette fois sans rien de la même délicatesse et de la même suavité, que nous rencontrons portée à sa dernière puissance et dans tout son épanouissement sombre sur le visage de son frère, le terrible connétable, maigre

figure qui semble comme consumée par le feu intérieur d'une âme incendiée d'ambition, la plus sinistrement belle, à mon avis, du XVIe siècle après celle de César Borgia, et la plus complète expression que je connaisse de l'énergie aventureuse. Bien différente de cette beauté tout italienne des Montpensier est celle des princes de la branche de Vendôme. Peu de lecteurs peut-être connaissent la figure morose d'Antoine de Bourbon, belle en dépit de sa taciturnité, mais la plus parfaite antithèse que l'on puisse imaginer pour la figure de son fils, le roi Henri IV; en revanche l'originalité unique de cette dernière est trop présente à toutes les mémoires pour que nous ayons besoin de la décrire une fois de plus. Tous deux appartinrent au protestantisme pendant une partie de leur vie; mais si l'on cherche sur leurs visages le reflet de leurs croyances, leurs portraits répondent qu'il n'y eut qu'un puritain, et que ce fut l'époux de Jeanne d'Albret.

Parmi ces verrières, il en est une qui n'a jamais été remarquée ni décrite, et dont la singularité est cependant bien faite pour arrêter l'attention de l'observateur. Divisée en trois parties, elle ne représente rien d'autre que les scènes si familières à toutes les imaginations chrétiennes de la flagellation, du crucifiement et de la résurrection, mais elle les représente en les multipliant comme un cristal à facettes qui reproduit vingt images du même objet. Il n'y a pas une seule flagellation, il y en a trente; il n'y a pas un seul crucifiement, il y en a dix; les résurrections sont un peu moins nombreuses, parce que la représentation de cette scène demande plus d'espace que celle des autres, toutefois il y en a bien cinq ou six. Ce qui augmente encore l'obscurité de cette énigme, c'est qu'aucun de ces flagellés liés à la colonne et de ces suppliciés mis en croix n'offre les traits traditionnels du Christ. La singularité est telle qu'ayant d'abord arrêté nos yeux sur la première verrière seulement, nous avons cru à quelque histoire légendaire d'une légion thébéenne quelconque qui nous était inconnue, et qu'il a fallu pour nous détromper le voisinage des deux autres scènes, qui ne permettent aucun doute. Ce sont donc bien les dernières scènes de la vie de Jésus que l'artiste a voulu nous représenter; mais comment expliquer cette étrange fantaisie? Vainement j'ai cherché et demandé une explication; ce détail ne semble encore avoir frappé personne, ce qui prouve avec quelle facilité les choses souvent les plus hétérodoxes peuvent se glisser dans les doctrines et les institutions les mieux surveillées. Vous connaissez peut-être l'histoire de cette chape en étoffe d'Orient que l'on peut voir au musée de Cluny. Elle est brodée de caractères arabes ou persans auxquels on n'avait jamais prêté la moindre attention et que l'on considérait comme de fantasques ornemens; enfin un jour un savant

passe, et lit distinctement : *Allah est Allah, et il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah!* Les prélats qui s'étaient revêtus de cette chape avaient accompli les cérémonies de la religion chrétienne en portant sur leurs épaules, sans le savoir, la formule par excellence de la foi musulmane. Il me semble que cette verrière est quelque chose d'analogue, et que la cathédrale de Moulins compte parmi ses parures un ornement d'origine singulièrement hérétique. Tous les sens que la réflexion peut trouver à cette verrière sont hétérodoxes à des degrés divers. Peut-être l'artiste, animé d'une hardiesse insolente, a-t-il voulu dire : Pourquoi le Christ a-t-il une telle gloire alors que tant d'autres, restés plus obscurs ou même inconnus, ont subi le même sort? Est-il donc le seul qui ait été flagellé et mis en croix? Peut-être encore, et plus probablement, a-t-il voulu insinuer une doctrine d'une philosophie moins brutale, moins négatrice, mais tout aussi peu orthodoxe et encore plus dangereuse. Il n'y a point seulement un Christ, veut nous dire peut-être cette verrière, il y en a un grand nombre; le Christ ne s'est pas incarné une seule fois à un moment de la durée, il s'est incarné à tous les momens de la durée, il s'incarne à l'heure présente, il s'incarnera dans les temps à venir. Toutes les fois qu'une grande âme venue au monde souffre pour rester fidèle aux lois non promulguées par les hommes, mais écrites dans le ciel, pour s'efforcer de modeler les royaumes du monde sur le patron du royaume spirituel, l'histoire du Christ se renouvelle. Si par hasard cette interprétation était la vraie, cette verrière de la cathédrale de Moulins contiendrait une théologie aussi audacieuse que celle du docteur Strauss. A force de chercher cependant, on peut lui découvrir un troisième sens plus modeste et plus voisin de l'orthodoxie : le martyre du Christ comme une semence féconde va se multiplier à l'infini; des milliers d'autres seront comme lui flagellés, comme lui mis en croix, et vont être unis à sa gloire par la souffrance, comme ils étaient déjà unis à son âme par la foi. Quoi qu'il en soit de ces diverses interprétations, dont il se peut fort bien qu'aucune ne soit la véritable, il est de toute évidence que cette verrière contient un sens ésotérique qu'il s'agit de deviner. Un tel fait n'a rien qui doive étonner outre mesure; ce qui serait extraordinaire, c'est qu'il ne se fût jamais rien introduit d'hétérogène dans une institution aussi vaste que l'église, et qui a vécu tant de siècles. L'église a vu se succéder tant de systèmes, tant de modes d'esprit, tant de courans moraux divers! La renaissance est bien parvenue à y introduire ses plus païennes sensualités et ses plus fantasques caprices; comment ne serait-elle pas parvenue à y introduire, dans les momens où la surveillance était peu sévère, quelques-unes de ses audaces philosophiques? J'ai déjà dit com-

ment j'avais rencontré à Saint-Florentin, en Bourgogne, une verrière où la création du monde est présentée sous la forme d'une opération de magie qui reporte la pensée vers le platonisme de la renaissance : la verrière de Notre-Dame de Moulins me semble de même ordre. Elle cache incontestablement quelqu'une des hardiesses théologiques qui fermentaient confusément à l'approche de la réforme et au lendemain du grand schisme et de la guerre des hussites, et s'il est vrai que quelques-unes de ces compositions aient été dessinées par Albert Dürer ou par des artistes allemands de son époque, le fait n'a plus rien que de très explicable. A Souvigny, nous rencontrerons une autre de ces audaces dissimulées de la renaissance encore plus frappante que celle-là.

II. — UNE SCULPTURE FUNÈBRE DE NOTRE-DAME DE MOULINS. — LE TOMBEAU DU DUC DE MONTMORENCY.

Dans la même chapelle que cette curieuse verrière se trouve une autre œuvre d'art d'une repoussante vérité, mais bien remarquable aussi comme expression d'un des modes de sentimens de la renaissance. C'est une sculpture enfermée dans une niche formant tombeau et représentant un cadavre en putréfaction. Était-ce le tombeau d'un personnage dont le nom est oublié, ou bien une représentation générale de la mort servant de bouche et d'ornement à la porte d'un caveau mortuaire? Nous pencherions plus volontiers vers la dernière que vers la première de ces deux opinions, car l'inscription latine qui se lit sur la niche de marbre offre ce même caractère sentencieusement sinistre qui se rencontre sur les portes des caveaux funèbres des églises de la fin du moyen âge. J'ai négligé de relever cette inscription, mais le texte est à peu de chose près le suivant : *olim formoso corpore fui qui nunc pulvis et putris sum; tu qui nunc vivis, cras mihi similis eris;* « je fus autrefois d'un beau corps, moi qui maintenant suis poussière et pourriture; toi qui vis aujourd'hui tu seras demain semblable à moi. » L'inscription, comme on le voit, a pour but de rappeler d'une manière générale le fait universel de la mort, et non pas le souvenir d'un mort particulier. La date de ce monument est 1557, c'est-à-dire l'époque du plein épanouissement de la renaissance parmi nous.

L'œuvre, d'une exécution remarquable, est affreuse, mais non choquante, repoussante, mais sans faux goût. L'artiste s'est montré, comme la mort elle-même, sans ménagemens et sans pudeur. L'image de la hideuse réalité qui nous attend tous s'étale là dans sa plus complète horreur. Les chairs rongées tombent en loques comme un vêtement piqué de mites et découvrent ici les muscles, là les os, ailleurs les viscères; la putréfaction, oubliant

d'achever les parties commencées, va entamant le corps capricieusement, arbitrairement, mord ce membre, s'arrête et ronge plus loin. « Oh ! pourquoi ma chair solide ne peut-elle se fondre et se résoudre en rosée ! » s'écrie Hamlet dans son premier monologue; le spectacle que présente la poitrine de ce cadavre montre ce souhait réalisé. Une épouvantable liquéfaction s'est accomplie, et dans cette mare nagent et se traînent avec la paresse de l'éternité d'ignobles vers qui semblent avoir conscience que rien ne viendra les déranger, et qu'ils peuvent accomplir leur œuvre en toute lenteur. Cette sculpture est tellement voisine de la réalité, et la première impression qu'elle donne est tellement forte, qu'on oublie que ce n'est là qu'un simulacre, et que, l'imagination s'en mêlant, il nous a semblé respirer les nauséabondes émanations de la chimie du sépulcre.

Malgré l'horreur du spectacle, je me suis complu à rester longtemps en face de cette effigie, et à repasser dans ma mémoire tous les souvenirs de littérature et d'art de la renaissance qui pouvaient me servir à la commenter et à l'expliquer. Je me rappelai par exemple cette funèbre histoire racontée dans un de ses traités d'édification par un des plus illustres prélats de l'église anglicane, Jérémie Taylor, histoire qui m'avait fait frémir d'horreur lorsque je l'avais lue dans les jours de ma jeunesse. Souvent on avait prié une jeune dame noble, d'une extrême beauté, de faire peindre son image, et elle s'y était constamment refusée. Enfin un jour elle consentit, mais en y mettant pour condition que ce portrait ne serait peint que huit jours après sa mort. Cette clause fut respectée, et lorsqu'on ouvrit le cercueil au jour fixé après son ensevelissement, on lui trouva la face à demi rongée par les vers et un serpent logé dans le cœur. « Dans cet état, elle fut peinte, ajoute l'évêque Taylor, et c'est ainsi qu'elle fait figure dans la salle de ses ancêtres, parmi les chevaliers bardés de fer. » Pareille histoire est racontée du roi René de Provence, et le musée d'Avignon contient, si je ne me trompe, un tableau attribué à ce bon prince, où il a eu le sinistre caprice, s'il faut en croire la tradition, de représenter ainsi une de ses maîtresses mortes. Mais il est un artiste de la renaissance, peu célèbre en dehors de la province où sont restées ses œuvres, qui a poussé ce sentiment funèbre jusqu'à ses plus extrêmes limites, le Lorrain Ligier Richier.

Ligier Richier n'est pas plus exact que l'artiste inconnu qui a sculpté le cadavre de Notre-Dame de Moulins; cependant, comme il a plus de génie, il a trouvé l'art de nous épargner le sentiment de dégoût que nous inspire cette dernière œuvre tout en nous faisant éprouver un sentiment d'épouvante encore plus fort peut-être. Deux de ses œuvres surtout méritent d'être recommandées non-

seulement aux connaisseurs et aux critiques, mais à tous les chercheurs qui demandent aux choses de l'art des émotions qui les réveillent de cette satiété que la pure beauté elle-même finit, hélas! par engendrer. Dans l'église de Saint-Pierre, à Bar-le-Duc, on voit dressé contre une muraille le squelette d'un chevalier qui de son vivant se nomma René de Châlons. Cette sculpture, qui surmontait autrefois un tombeau détruit, est une très minutieuse et très délicate représentation du beau modèle d'anatomie que nous serons tous un jour. L'œuvre de la mort est à peu près achevée, et il ne reste plus de l'être humain que la portion durable et pourrait-on dire rocheuse, une ossature blanche déjà comme de la chaux nouvellement fondue et très suffisamment nettoyée de toutes ces couches transitoires de tissus spongieux faits pour palpiter de plaisirs et de douleurs passagers comme eux. Çà et là quelques lambeaux de chair, dont les vers n'ont pas voulu, se sont desséchés autour de ces pierres délicatement taillées et artistement entrecroisées qui composent notre squelette pour rappeler que cette cage pierreuse fut autrefois recouverte d'une riche floraison de vie. La grandeur et la puissance de celui qui fut n'ont pas été oubliées non plus, et sont marquées par le casque qui coiffe la tête que la mort a transformée à sa propre image. Le second monument de Richier est le tombeau de Philippa de Gueldres, femme de René II, duc de Lorraine, à l'ancienne église des cordeliers de Nancy. Cette duchesse Philippa rentre mieux encore qu'épisodiquement dans notre sujet, car elle était fille d'une princesse de Bourbon et de cet épouvantable Adolphe de Gueldres, qui fit jeter son propre père dans un cachot d'où ne le tirèrent qu'avec les plus grandes difficultés les représentations et les menaces de Charles le Téméraire, de l'empereur Frédéric III et du duc de Clèves. La portée et l'habileté d'exécution de cette œuvre surpassent de beaucoup celles de la précédente. L'artiste a trouvé le moyen de rendre la décomposition visible sans avoir recours à aucun de ses signes extérieurs; le corps est intact, mais on s'attend à le voir se dissoudre sous le regard, tant l'âme même du trépas est ici présente. Rien au monde ne serait plus lugubre, si par une heureuse inspiration Richier n'avait su conserver à cette proie de la mort une expression de piété et d'ascétisme qui maintient les droits de la partie morale de notre être au sein de cette défaite de la personne matérielle. Cette figure prie du fond de sa pourriture et espère du fond de ses ténèbres. C'est une admirable variante en marbre du célèbre cri du psaume *De profundis clamavi ad te.* Voilà les souvenirs qu'évoque comme ceux d'autant d'œuvres sœurs la sculpture de Notre-Dame de Moulins, et qui, pendant que je la contemple,

viennent se réunir dans ma mémoire comme un bouquet funèbre composé d'immortelles, de chrysanthèmes, de branches de buis et de feuilles de houx.

Qui croirait que cette mode lugubre est contemporaine de la renaissance même, cette éclosion par excellence de toutes les forces de la vie? Henri Heine, dont l'imagination est si sagace pour pénétrer l'esprit des époques, s'est trompé au moins une fois, et c'est lorsqu'il a parlé de cette poétique folie de la mort qui, selon lui, avait caractérisé le moyen âge catholique. Rien n'est plus faux; cette folie de la mort est au contraire très moderne, car on n'en trouve pour ainsi dire pas de traces avant le XVe siècle. Des sculptures pareilles à celles que nous venons de décrire n'ont jamais rempli de leur épouvante les églises du moyen âge. Ces affreux emblèmes, qui composent comme les armoiries et les blasons de la mort et dont nous enlaidissons nos sépultures, les larmes, la tête de mort, les os en sautoir, ne se rencontrent jamais avant la fin du XVIe siècle sur les pierres tombales et les monumens funèbres, et ne deviennent réellement abondans qu'au XVIIe siècle. Quant aux autres allégories, telles que le temps armé de sa faux et de son sablier, ou la représentation de la mort à l'état de squelette, elles sont plus récentes encore, car c'est surtout le XVIIIe siècle qui mit en vogue ces génies funèbres. Il y a mieux, l'idée matérielle de la mort, c'est-à-dire l'anéantissement et la dissolution, ne semble jamais avoir préoccupé les imaginations du moyen âge. Dans les sculptures autres que celles des monumens funèbres, on n'aperçoit non plus rien de semblable; ces sculptures parlent fréquemment du jugement, de la présentation de l'âme devant Dieu, de la damnation ou du salut, jamais du tombeau et de ses horreurs, en un mot elles parlent de l'immortalité et non de la mort. Ce n'est pas seulement aux arts de cette époque qu'appartient ce langage; je viens de lire dans cette dernière année bon nombre des chroniques du moyen âge, je ne me rappelle pas y avoir trouvé une seule fois l'expression de cette épouvante de la mort. Quand elles ont à enregistrer le décès de quelque personnage, elles en parlent comme d'un simple changement de domicile, et comme nous dirions : Un tel a vécu en France cinquante années, puis a passé en Angleterre ou en Italie. *Il glissa de ce monde dans l'autre* est une admirable expression qui leur est familière à tous, depuis Raoul Glaber jusqu'à Orderic Vital. *La paix du Christ*, dont les chiffres entre-croisés marquent le front des sépultures des premiers âges chrétiens, s'est en toute réalité conservée dans les âmes jusqu'au XVe siècle. A partir de ce moment, un grand changement s'est opéré dans l'imagination des hommes, car la mort, la mort matérielle avec tout son cortége d'horreurs s'est à tel point mêlée à la religion qu'elle en est deve-

nue inséparable, et nous apparaît comme la préoccupation naturelle du christianisme ; la place que l'idée du jugement tenait dans la religion du moyen âge, c'est l'idée de la mort matérielle, du tombeau, du cadavre, qui l'a tenue en grande partie dans la religion populaire des derniers siècles. Bien loin donc d'être un effet de la ferveur des âges croyans, cette épouvante de la mort n'est apparue que lorsque la ferveur commençait à s'attiédir et la foi à être moins entière ; ce n'est pas à l'époque où l'homme a été le plus chrétien qu'il a eu peur de mourir, c'est à l'époque où il a commencé à l'être moins. Bien des causes ont contribué à affermir ce sentiment ; les énumérer toutes demanderait un long travail, mais le sujet est trop intéressant pour que nous l'abandonnions sans en avoir au moins indiqué les principales.

Qui croirait par exemple que les courans moraux les plus contraires et les plus ennemis se sont trouvés d'accord et se sont réunis pour travailler de concert à donner force à ce sentiment? La renaissance, la réforme et le catholicisme ont eu également part à cette œuvre. Certes on ne peut pas dire que la renaissance eût un goût particulier pour la mort; mais on est toujours de son temps, même lorsqu'on lui est hostile, et c'est là ce qui lui advint avec ce sentiment funèbre. Lorsqu'elle naquit, elle le trouva qui sévissait sur les imaginations populaires à l'état d'épidémie, à peu près comme cette rage de processions dont la Provence donna le signal, et qui pendant tant d'années couvrit de pénitens blancs cette route enchanteresse qui va de Marseille à Rome; elle grandit forcément dans la familiarité de ses épouvantes et de ses superstitions, et, leur prêtant la force d'inspiration qui l'animait et l'habileté d'exécution dont elle disposait, elle exprima la mort par le moyen même de la vie et avec toute la plénitude de vie qui était en elle. Cette idée de la mort d'ailleurs, précisément parce qu'elle était contraire à sa nature, eut sur elle une force de contraste et d'antithèse. Elle lui fut au milieu de ses ivresses païennes comme ce crâne que les voluptueux d'Alexandrie plaçaient sur la table de leurs banquets épicuriens. Qui ne sait que c'est en pleine jeunesse et en plein printemps, au sein même du plus complet orgueil de la vie que l'épouvante de la mort a toute sa force? Il en fut ainsi pour la renaissance. Mieux elle comprenait le prix de la vie, plus elle ressentit la dureté de la mort, et précisément parce qu'elle aimait la beauté avec ivresse, elle fut saisie d'une plus morne tristesse à la pensée de la fatalité qui pèse sur toute beauté. De là cette véhémence d'exécution, cette outrance pareille à un dépit avec laquelle les artistes de la renaissance ont si souvent représenté la mort, cette complaisance fébrile et cette insistance matérialiste à nous en montrer les plus affreux détails.

Des sentimens de plus haute origine vinrent bientôt s'ajouter à cette tristesse païenne en face de la réalité de la mort. En dépit de l'antiquité retrouvée, le monde restait chrétien, et un formidable événement se chargea de le lui rappeler. La réforme, éclatant tout à coup comme un coup de foudre au sein de cette atmosphère lourde de la chaude électricité de la vie, proclama du sein de ses orages que le temps des jours sereins et des ciels sans nuages était passé pour toujours. Les anathèmes de Luther contre les pompes romaines, l'aigre et sombre tyrannie imposée par Calvin aux aimables expansions de la vie et à la fière indiscipline de la pensée, les récriminations violentes de Knox dans les salles du palais de Marie Stuart, le zèle iconoclaste des puritains, vinrent comme autant de mépris successifs jetés à tout ce qui compose l'existence déclarer avec colère que tout est néant hors de la pensée de Dieu. Les âmes ainsi violemment rappelées en elles-mêmes y rentrèrent pour s'y préparer au salut et y chercher la grâce; mais en place de ces remèdes célestes elles s'y rencontrèrent face à face avec tout ce qu'on leur apprenait à maudire, passions, désirs charnels, instincts du péché, et alors commença une lutte psychologique, pleine de grandeur et de beauté, et telle que serait incapable d'en provoquer le fameux M. de Moltke même avec tous ses canons Krupp. Les âmes protestantes engagèrent avec ces ennemis intérieurs une guerre civile sans trêve ni merci dont rien ne peut rendre les cruels assauts, les terreurs paniques et les réveils alarmés. Puis, quand ces ennemis défaits pour un instant laissaient les âmes dans leur solitude, cette solitude à son tour leur devenait plus accablante que la bataille; alors elles cherchaient dans tous les recoins d'elles-mêmes pour y trouver Dieu, et quand elles ne l'y trouvaient pas, elles s'affolaient de désespoir et se voyaient livrées vivantes à une éternelle mort. La préoccupation de la damnation et du salut, sans cesse et impitoyablement ramenée par la sombre croyance à la prédestination, engendra chez les protestans un des états moraux les plus violens que la nature humaine ait connus. Non contens des misères qu'ils trouvaient en eux-mêmes, ils se plurent à les exagérer encore avec une sorte de colérique humilité qui n'a jamais appartenu qu'à eux; ils ne virent plus en eux que la mort en dehors de la grâce de Dieu. Toute vie est en Dieu, toute mort est dans l'homme; avec quelle imagination lugubre, quelle éloquence morose, quelle noire analyse, ils exprimèrent cette terrible pensée, la littérature protestante de l'époque de ferveur, spécialement en Angleterre, peut nous l'apprendre. Jamais on n'a peint avec ce degré de puissance non plus seulement la mort confinée dans le sépulcre, mais la mort répandue dans le monde même de la vie, le poison coulant dans toute source limpide, le ver caché au pied de toute

fleur, le ferment d'aigreur dans tout parfum, le crime dont est faite toute joie. Un livre admirable, le *Pilgrim's progress*, demeure pour jamais le type de cette littérature religieuse et l'expression accomplie de ces terreurs.

Reste la part du catholicisme; elle a été la plus durable des trois. Les fantaisies lugubres de la renaissance ont eu le sort d'une mode passagère, la période de terreur morale du protestantisme s'est éteinte comme s'éteint une épidémie; mais les images et les *memento* redoutables de l'inévitable fin, multipliés par le catholicisme devant les yeux des fidèles, ne se sont ni effacés ni diminués, et dureront désormais autant que cette église. Chose curieuse, au moment même où le protestantisme lançait dans les âmes les sombres visions que nous avons essayé de décrire, une crise analogue éclatait au sein du catholicisme. Tiré de sa longue sécurité par le coup de foudre de la réforme, il se repentit de ses complaisances pour tout ce qui était vie extérieure, et se résolut à en ramener les âmes et à les faire rentrer dans le strict christianisme. De là ce puissant appel à la vie intérieure qui, dans la dernière moitié du XVIe siècle, multiplia les créations religieuses et les méthodes d'édification et de piété. Ce mouvement, dont le signal fut donné par le concile de Trente, secondé par les initiatives ardentes d'Ignace de Loyola, de sainte Thérèse, de saint Charles Borromée, aboutit en peu de temps à une véritable réforme du catholicisme qui frappa plus encore peut-être sur la renaissance que sur le protestantisme. En jetant son regard sur l'état des esprits, l'église s'aperçut que le danger était moins encore dans la révolte que dans le païen orgueil de vivre qui s'était emparé du monde au sortir du moyen âge, et par une série de coups d'état de génie, elle arrêta et refoula cette expansion extérieure où l'âme était heureuse de s'oublier. La pensée de la fin dernière fut le grand moyen moral qu'elle appela à son aide pour cette œuvre de réformation. « Puisque tu négliges ton âme, dit-elle à l'homme, regarde un peu ce que sera tantôt cette chair délicate à laquelle tu la sacrifies, et pour laquelle tu ne crains pas de commettre tant de crimes. Pense à la mort, et tu penseras au jugement; pense au cadavre que tu seras, et tu y reconnaîtras l'image de la dissolution que tu portes en toi. » Voilà l'idée-mère d'Ignace de Loyola et des autres réformateurs catholiques de la seconde moitié du XVIe siècle. Cette idée robuste et simple porta coup comme une massue assénée droit et fructifia avec une rapidité singulière. Tout en fut modifié, arts, mœurs, pratiques religieuses. Un des historiens de la papauté, Léopold Ranke, a très finement observé que c'est à partir de cette époque que les tableaux de martyrs se sont multipliés, tandis que dans l'âge précédent ils apparaissent à peine. Un art véhément, dramatique, farouche, est en

effet inauguré alors par les écoles de Bologne et de Naples, postérieures au concile de Trente, art qui semble dire aux spectateurs : Le christianisme n'est pas seulement une série de belles idées comme l'ont cru nos devanciers, c'est surtout, c'est avant tout une série de faits sanglans, cruels, douloureux, une conquête achetée par la souffrance, par le martyre, par l'austérité. C'est aussi à partir de cette époque que se multiplient sur les pierres tombales et les monumens ces emblèmes que j'ai nommés les armoiries de la mort. De cette même époque enfin date ce caractère de tristesse, ce quelque chose de monacal, et pour ainsi dire de nu et de dépouillé comme une cellule de solitaire, qui caractérise encore aujourd'hui la dévotion stricte. Nous arrêterons ici cette dissertation funèbre; mais voilà cependant quelles séries de pensées peut faire traverser à l'esprit la contemplation d'une simple œuvre d'art placée dans le coin d'une chapelle ou d'un palais!

Après la collégiale de Notre-Dame, l'édifice de Moulins le plus intéressant par les souvenirs est l'ancien couvent de la Visitation, aujourd'hui transformé en lycée. C'est un des nombreux couvens édifiés du vivant même et par les soins de Mme de Chantal, l'amie de saint François de Sales et la fondatrice de l'ordre. Là s'est éteinte cette noble personne entre les bras de Félicia Orsini, veuve du duc Henri de Montmorency, et son cœur repose dans la chapelle à côté de celui de l'amie qu'elle nomma pour lui succéder dans la direction de la communauté. Ce n'est point cependant de Mme de Chantal que nous voulons nous occuper aujourd'hui; nous rencontrerons son souvenir en tant d'autres lieux, si nous continuons ces excursions dans la France de l'est; nous ne rencontrerons nulle part ailleurs au contraire celle qui reçut son dernier soupir. Mme de Montmorency appartient bien plus étroitement que Mme de Chantal à Moulins, dont elle est deux fois bienfaitrice, et par sa mémoire, qui est l'attrait romanesque de cette ville, et par le mausolée qu'elle y a laissé, et qui en est aujourd'hui la décoration capitale. C'est à Moulins qu'elle fut conduite, et nous dirions dans notre langage administratif moderne internée, immédiatement après que son mari, dernier des Montmorency, eût été décapité à Toulouse en exécution de la plus cruelle, mais non pas de la plus injuste des sentences. Elle y vécut deux ans enfermée au château ducal dans un appartement transformé en prison pour cette triste circonstance : au bout de ces deux ans, elle fut rendue à la liberté; mais elle ne l'était pas et ne pouvait pas l'être au bonheur, et, sentant bien qu'il n'est plus de patrie pour les âmes blessées de malheurs pareils au sien, qu'il est désormais indifférent pour elles d'habiter ici ou là, elle adopta la ville qui lui avait servi de prison, et ne voulut plus en sortir. Le couvent de la Visitation

fut le port tranquille où elle attendit patiemment le moment d'appareiller pour le seul pays qu'elle désirât, et où elle devait retrouver l'époux si brave, si brillant, si chéri, qui lui avait été enlevé. Le duc Henri de Montmorency avait été heureux dans toutes ses entreprises jusqu'à la fatale et coupable étourderie qui le fit tomber à Castelnaudary et le conduisit à l'échafaud de Toulouse; en dépit de la tragédie de sa mort, on peut dire que ce bonheur se continua jusque dans l'éternité, car il a été le mari le plus longuement pleuré qu'il y ait jamais eu au monde, et ce n'est que très justement que les contemporains donnèrent à la duchesse le nom de moderne Artémise. Les roses de cette union n'avaient pas cependant été toujours sans épines, et plus d'une fois la duchesse en avait ressenti les piqûres; mais les peines qui nous viennent par ceux que nous aimons sont préférables aux douceurs qui nous viennent de ceux que nous n'aimons pas, et les infidélités d'un époux vers lequel volaient tous les cœurs n'en avaient fait que mieux sentir le prix à celle qui en était la légitime souveraine. Tout fut-il uniquement regrets dans cette longue douleur, et n'y entra-t-il pas quelques atomes de remords? Quelques-unes de ces larmes sans cesse renouvelées tombèrent-elles en repentir de conseils imprudens ou d'exhortations ambitieuses qui auraient contribué à pousser Montmorency vers sa malheureuse fin? L'histoire reste peu claire à cet égard, et les faits connus, s'ils autorisent une pareille question, ne permettent guère d'y répondre. Pour notre part, nous croyons cependant que Mme de Montmorency ne fut pas exempte de tout blâme, et nous ne comprenons guère l'insistance de certains historiens à la faire plus innocente que ne le comporte la nature humaine, que ne le comporte surtout la nature passionnée de son pays. Nous voulons bien consentir à récuser le témoignage formel de la grande Mademoiselle, qui affirme avoir reçu de la bouche même de la duchesse l'aveu de sa participation à la fatale entreprise du duc, car Mademoiselle, avant tout préoccupée de justifier Gaston son père, peut être soupçonnée de partialité; mais les présomptions morales ont ici la force de véritables preuves matérielles. Était-ce donc en vain que Mme de Montmorency était Italienne et Italienne de grande race? Était-ce en vain que coulait dans ses veines le sang des Orsini, ce terrible sang de faction et de guerre civile? Ce qui serait extraordinaire, c'est qu'une telle femme n'eût pas rêvé son époux aussi puissant qu'il était brillant, n'eût pas eu pour lui autant d'ambition qu'elle avait d'amour, et l'ambition était ici une forme même de l'amour. Qu'y a-t-il d'improbable à ce qu'une Orsini ait rêvé pour un Montmorency la gloire d'être l'arbitre du royaume, le libérateur de la noblesse, le vengeur de la

reine-mère, sa compatriote? Mais ce qui mieux que toute preuve affirme que la duchesse eut part à l'entreprise de son mari, c'est le caractère même de sa longue douleur. Elle porta son malheur comme un deuil, mais aussi comme un cilice, comme une amertume, mais aussi comme un repentir; elle pleura comme une femme non-seulement qui ne peut pas, mais qui ne doit pas être consolée. Il y a là quelque chose qui ressemble à l'expiation volontaire d'une âme pour qui ne pas oublier serait trop peu, et qui ne consent pas à se pardonner.

La solitude était tout ce qu'elle demandait au monde; pourtant le monde ne la lui permit jamais aussi profonde qu'elle la désirait. La liquidation seule de son état de maison l'occupa vingt années, et ce n'est qu'en 1657 qu'elle put enfin prendre le voile. Dans cet intervalle, le silence du couvent de la Visitation fut bien souvent troublé par d'illustres visiteurs, qui, loin d'endormir sa peine, la réveillaient involontairement en lui rappelant qui elle avait été et qui elle était encore. Parmi ces visites, il en fut deux qui durent être au nombre des plus cruelles épreuves qu'une âme puisse subir, celles de Gaston d'Orléans et de Richelieu. Quel effort elle dut faire pour recevoir sans mépris apparent le prince pusillanime, irrésolu, étourdi, qui après avoir entraîné le duc à sa perte n'avait pas eu le courage de poursuivre cette prise d'armes insensée à l'origine, mais qui après la capture du maréchal devenait l'unique moyen d'intercéder avec efficacité! Par honneur, Gaston se devait de ne pas déposer les armes avant d'avoir assuré le salut du duc, et il avait cédé dès le premier revers. Toutefois les sentimens que la visite de Gaston dut soulever dans le cœur de la duchesse ne sont rien à côté de la haine que le nom seul de Richelieu devait lui inspirer. Aussi n'essaya-t-elle pas de la dominer un jour que, Richelieu étant de passage à Moulins, un gentilhomme se présenta devant elle porteur des hommages du cardinal : « Monsieur, répondit-elle, vous direz à votre maître que mes larmes parlent pour moi, et que je suis sa très humble servante. » Parmi ces visites, il en est une infiniment noble, celle que, bien des années après, lui fit Louis XIV, alors qu'elle avait déjà pris le voile, et qu'une cellule dépouillée était tout le luxe qu'elle avait voulu conserver. Les paroles par lesquelles il prit congé d'elle sont, comme presque toutes celles qu'il a prononcées, admirables de dignité et de sérieux royal. « Nous trouvons tous ici de quoi nous instruire, dit-il. Il n'est pas besoin, madame, que je vous recommande de prier pour le roi; vous lui êtes assez proche pour prendre intérêt à ce qui le touche. » Bien des souverains et des princes ont été célèbres pour leur courtoisie, mais il a été vraiment donné à Louis XIV d'élever la politesse à toute sa perfection

classique. Dans ce cas particulier, quel art de rendre à une grande infortune le respect qui lui est dû sans faire courber la majesté royale! Quant à ce premier mot : « nous trouvons tous ici de quoi nous instruire, » dit en face de Mme de Montmorency et dans l'intérieur de sa cellule, il est tout simplement digne de Bossuet, et c'est par un mot identique que Shakspeare termine je ne sais plus laquelle de ses émouvantes tragédies.

La duchesse avait d'abord eu l'intention de faire élever à Toulouse le monument funèbre de son mari; mais, le désir de rapprocher d'elle les restes de cet être cher lui ayant donné le courage de solliciter l'autorisation de les faire transporter, c'est à Moulins qu'échut la funèbre bonne fortune de cette décoration. Ce monument, qui se dresse dans la chapelle de l'ancienne Visitation, tout contre le maître-autel, dont il occupe un des côtés, est un des plus considérables de ce genre qui existent aujourd'hui. Trois artistes y travaillèrent, Anguier, l'architecte de la porte Saint-Denis, et deux sculpteurs d'origine bourbonnaise, Regnaudin et Thibault Poissant. Essayons d'en donner une description aussi exacte que possible. Un haut et large revêtement de marbre tapisse de la base au faîte toute la muraille de l'abside depuis la nef jusqu'aux marches de l'autel. Le milieu de ce revêtement est creusé de deux niches à ses extrémités et d'un carré en forme de cadre au centre, séparés par quatre robustes colonnes. Au-dessus, un fronton flanqué de deux candélabres funéraires est dominé par les armoiries des Montmorency, que présentent deux anges. Dans le cadre du centre, deux très jolis petits génies accrochent aux deux coins des guirlandes qui s'enroulent autour d'une urne, épaisses guirlandes, toutes semblables à des câbles de fleurs, véritable emblème du puissant et invincible amour dont elles symbolisent les liens. Les deux niches sont garnies de deux statues debout, celle de gauche d'un Mars adolescent ou d'un Achille, symbole de guerre et de noblesse, celle de droite d'une figure de la Religion. Au-dessous et à la base même du monument, deux autres figures de taille plus considérable sont assises, à gauche un Hercule au repos, à droite une Charité en action. Au-devant de cette muraille se présente le tombeau, vaste coffre mortuaire en marbre, convexe à sa partie inférieure et soutenu par deux pieds de marbre taillés en courbe et cannelés au-dessus d'un piédestal. La table formée par la surface unie du tombeau enfin est occupée tout entière par deux figures de grandeur naturelle, celles du duc et de la duchesse. Le duc est étendu, le buste relevé et le bras appuyé sur un casque, la duchesse est assise dans une attitude de douleur résignée. La figure du duc, belle et martiale, se distingue par une singularité que nous trouverons un peu choquante, mais

qui est trop curieuse pour que nous ne la signalions pas. La tête n'est pas entièrement en harmonie avec l'attitude, en sorte qu'elle regarde un peu de travers et semble loucher. On dirait une tête de décapité qui n'a pas été recollée sur le tronc avec une précision suffisante; la déviation est légère sans doute, mais elle n'en est pas moins si apparente que la duchesse la remarqua lorsque le tombeau fut dressé, et qu'elle en fut choquée comme nous-même. Ce défaut a été voulu, il n'y a pas à en douter, et il faut y voir une sorte d'allusion faite par l'artiste à la fin tragique du duc de Montmorency. Cette espièglerie funèbre d'un goût douteux et d'une imparfaite urbanité, convenons-en, peut servir à démontrer que talent n'est pas toujours synonyme de tact.

Il faut bien le dire, ce monument est plutôt grandiose que vraiment beau : il est donc loin d'être à l'abri de la critique; mais, comme il n'est que trop fréquent, les reproches qu'on lui a faits sont précisément ceux qu'il ne mérite pas. On lui a reproché par exemple le mélange du sacré et du profane, et le choix arbitraire des figures allégoriques. Le mélange du sacré et du profane pourrait être à meilleur droit reproché à bien d'autres monumens, car il n'y a pour ainsi dire pas une œuvre de la renaissance qui ne soit marquée de ce caractère; ici, dans ce tombeau du duc de Montmorency, il nous est impossible de voir rien de pareil. Les figures allégoriques sont au nombre de quatre, un Mars adolescent, un Hercule au repos, une Religion et une Charité; qui ne devine que ces quatre figures doivent se diviser également entre les deux personnages du duc et de la duchesse, et qu'elles sont là pour symboliser leurs vertus respectives? La preuve qu'il en est ainsi, c'est la distribution même de ces figures : du côté du duc, Mars, emblème de la guerre et des occupations nobles, Hercule, symbole de la force équitable; — du côté de la duchesse, la Religion et la Charité. Mars et Hercule sont, il est vrai, des symboles païens; mais qui ne voit que le sculpteur les a employés parce qu'ils rendaient avec plus de clarté et de précision la pensée qu'il voulait exprimer? Ils sont là pour signifier les vertus temporelles, c'est-à-dire les forces morales qui s'appliquent plus strictement aux choses d'ici-bas, et qui sont plus particulièrement l'apanage du sexe masculin. Or la tradition païenne se prête plus aisément que le christianisme à la représentation de ces vertus temporelles. Comment demander par exemple un emblème de la guerre à une religion qui la proscrit en principe, et qui la considère non comme un des plus nobles emplois que l'homme puisse faire de sa force, mais comme un châtiment dont Dieu se sert pour venger en bloc les crimes des nations? Il serait plus facile de lui demander un emblème de la force équi-

table, mais ceux qu'elle pourrait fournir ne sauteront jamais aussi aisément des yeux à la pensée que cette figure d'Hercule avec sa massue et sa peau de lion qui dit tout par son seul nom. Loin donc de blâmer ce prétendu mélange du profane et du sacré, nous trouvons au contraire qu'il est ici d'une application très légitime et très intelligente. Ce qu'il fallait blâmer, ce n'est pas la pensée de l'artiste, c'est l'exécution de cette pensée; ce n'est pas le choix des figures, c'est leur profonde insignifiance. Ces allégories n'ont en vérité aucun caractère; ce Mars est un jouvenceau imberbe qui a l'air d'Achille qu'on vient de découvrir parmi les femmes de Scyros, et si par hasard l'artiste a voulu faire allusion à ce mélange de séduction et de vaillance qui distingua le duc de Montmorency, il a sinon atteint, au moins visé le but. L'Hercule, plus étudié, n'en est pas moins la banalité même; c'est une figure bonasse qui n'est remarquable que par cette désagréable exagération de muscles et de pectoraux par laquelle les sculpteurs de cette époque ont trop souvent exprimé la force. Les figures de la Religion et de la Charité sont meilleures, surtout celle de la Charité; elles plaisent parce que la grâce même sans caractère et sans profondeur sera toujours agréable à contempler, pourtant cette grâce est leur seul mérite, et elles ne disent rien à l'esprit, sinon qu'elles sont deux jolies femmes, dont l'une a quelque inclination à la mélancolie, tandis que l'autre est d'humeur suffisamment sereine et bien équilibrée.

En réalité, parmi toutes ces figures, il n'y en a qu'une de vraiment belle, celle de la duchesse; mais celle-là est presque sublime. En la regardant, nous nous sommes rappelé cette âme que Dante rencontra dans le purgatoire et qu'il nous a représentée

> Ficcando gli occhi verso l'Oriente,
> Come dicesse a Dio, d'altro non calme.

Elle est assise avec le noble abandon d'une personne qui n'a plus souci d'elle-même, les mains jointes et ramenées sur ses genoux comme par lassitude ou par l'effet d'une pieuse résignation, les yeux dirigés vers le ciel avec une fixité et une sorte d'élan triste et doux qui disent qu'ils ne s'en détourneront jamais plus. Ce regard espère, attend, appelle, cherche la patrie où l'âme, désormais étrangère sur la terre et sans autre compagne que la douleur, sera réunie de nouveau à tout ce qu'elle a aimé pour n'en plus être séparée. Autant l'artiste nous semble avoir manqué de tact pour la figure du duc de Montmorency, autant il a rencontré une inspiration délicate pour celle de la duchesse. Mme de Montmorency fut, dit-on, surprise de se reconnaître sous les traits de cette femme désolée, et elle voulut d'abord faire disparaître la statue, mais les

représentations judicieuses de Mme de Longueville lui firent accepter cette touchante violence faite à sa modestie. En plaçant sur le tombeau l'effigie de la duchesse encore vivante, l'artiste lui a rapporté tout l'honneur du monument. Elle en est la pensée première et le but, nous dit-il assez clairement; le monument que voici est moins un sépulcre qu'un autel élevé à la plus fidèle et à la plus noble des douleurs conjugales; il est destiné à consacrer le souvenir d'un grand amour encore plus que le souvenir d'un mort illustre. Et en effet, en dépit de ses défauts, ce tombeau est unique en ce qu'il a ce double caractère de monument funèbre et de monument commémoratif; il parle de mort, mais il glorifie en même temps quelque chose de vivant que la mort ne peut atteindre et que le temps ne vaincra pas. L'exécution de ce mausolée (c'est le nom que les contemporains donnèrent à ce monument, et c'est son nom véritable) n'a pas été à la hauteur de l'inspiration première de l'artiste; mais cette inspiration est d'une noblesse et d'une beauté véritables qui se découvrent aisément en dépit des défaillances de la main et du ciseau.

Ce monument de la fidélité conjugale nous est parvenu intact par une sorte de miracle. Un jour de l'année 1793, un citoyen de Moulins rencontre une bande de sans-culottes qui se portait à la Visitation pour détruire ce tombeau. Il entre avec elle dans le couvent, et, dès qu'il voit se lever marteaux et gourdins, il arrête cette brutalité iconoclaste par ces paroles dites avec chaleur et conviction : « citoyens, respectez ce monument; celui qu'il renferme n'était point un aristocrate, c'était un bon citoyen comme vous, qui conspira contre la royauté et eut les honneurs de la guillotine. » L'inspiration de cet homme d'esprit (incontestablement c'en était un) eut un plein succès. Cette anecdote est instructive et contient sa philosophie, car elle nous apprend avec quelle facilité les multitudes se paient de mauvaises raisons, et combien il est inutile d'en chercher de bonnes soit pour les retenir, soit pour les lancer. Cette même multitude qui consentait à respecter le tombeau du *sans-culotte* Montmorency se serait certainement laissé persuader avec la même docilité de profaner la tombe du *cagot* Vincent de Paul (1).

ÉMILE MONTÉGUT.

(1) Nous trouvons cette anecdote instructive dans l'*Allier pittoresque* de M. de Jolimont, description du Bourbonnais parfois un peu sèche, mais où se rencontrent maints détails curieux.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

III.

LA STATION DU LEVANT (1).

VII. — LA DESTRUCTION DES JANISSAIRES.

I.

« L'affaire Ouvrard » venait d'être déférée à la chambre des pairs. Les fonctions que le comte de Guilleminot avait exercées en 1822 à l'armée d'Espagne ne pouvaient le laisser indifférent aux débats que devait entraîner ce procès. Il obtint du roi l'autorisation « d'aller faire un tour en France, » et partit pour Paris par la voie de terre dans les derniers jours du mois de février 1826. Pendant son absence, les rives du Bosphore devaient voir de graves événemens.

Le premier secrétaire de l'ambassade de France, M. Desages, était resté chargé d'un intérim qui se prolongea pendant sept mois. Le nom de M. Desages est un de ceux qu'on ne prononce encore aujourd'hui qu'avec respect au ministère des affaires étrangères; il y rappelle et y rappellera longtemps les meilleures traditions de la diplomatie française. Voici en quels termes ce remarquable esprit résumait au mois de mars 1826 la situation qu'en partant pour Paris l'ambassadeur lui avait laissée. « Nous voudrions de bonne foi, écrivait M. Desages à l'amiral de Rigny dans une lettre où la

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

familiarité de l'expression ne rend que plus sensible la netteté de la pensée, pouvoir en finir avec tout ce gâchis, mais nous craignons que la Russie ne se mette en branle, et comme l'Autriche, à la bonne foi près, exprime les mêmes vœux et les mêmes craintes que nous, il s'ensuit que tout le monde est d'accord pour proclamer la nécessité d'agir, et que personne ne parvient à s'entendre sur les moyens qu'il conviendrait d'employer. Vous me demandez avec qui nous marchons. C'est, je pense, avec les Russes. En nous tenant près de la Russie, *sans laquelle on ne peut rien décider dans la question d'Orient,* nous sommes à peu près certains qu'on ne terminera pas cette affaire sans nous. Il serait vraiment par trop maladroit de nous exposer à ce qu'on se passât, quand on la voudra définitivement régler, du concours ou tout au moins de l'appui moral de la France. » Tel était en effet l'échec que le cabinet des Tuileries voulait à tout prix prévenir. Sa trop grande complaisance pour les conseils de M. de Metternich faillit, au début de l'année 1826, le lui attirer.

Au moment même où le comte de Guilleminot s'éloignait de Constantinople, un nouvel envoyé de sa majesté britannique y faisait son apparition. Cousin du grand ministre qui dirigeait alors le cabinet anglais, porteur d'un nom illustre dont il était destiné à rehausser l'éclat, sir Stratford Canning eût été bien aise de donner à l'Angleterre le mérite exclusif d'avoir affranchi la Grèce, ne fût-ce que pour faire oublier au monde que l'Angleterre avait laissé asservir l'Espagne; mais le jour n'était pas encore venu où le futur lord Stratford de Redcliffe pourrait parler en maître aux ministres effrayés et dociles du sultan. « Je doute fort, écrivait l'amiral de Rigny, qu'il obtienne quelque chose des Turcs, s'il ne les menace de la flotte anglaise. » Sir Stratford avait eu à Hydra une conférence avec les principaux chefs du gouvernement grec. Il se flattait de les avoir convertis à ses idées de conciliation; il ne lui restait plus qu'à faire agréer son plan d'accommodement par la Porte. Le 10 mars 1826, il traçait au reïs-effendi un tableau effrayant des embarras qui menaçaient, selon lui, la Turquie. « L'empereur Alexandre avait résolu la guerre; son successeur la voulait également. Tant que les Grecs seraient en état d'insurrection, la Russie aurait en eux une cause de rupture toujours prête. La Porte avait dû se convaincre de son impuissance à réduire la rébellion par la seule force des armes; il fallait donc songer à s'arranger. » Sir Stratford n'allait pas dans cette entrevue jusqu'à offrir au divan la médiation anglaise; suivant l'expression de M. Desages, « il tournait autour. » Le reïs-effendi le laissa parler pendant quatre heures, puis il lui répondit : « Nous n'admettrons pas dans nos affaires avec

les insurgés d'ingérence étrangère; nous l'avons dit une fois, nous le dirons toujours. »

La Russie attentive surveillait de loin ces démarches. Les scrupules du prince de Metternich l'avaient longtemps gênée; le zèle de George Canning et de ses agens lui plut fort. Il y avait alors à Saint-Pétersbourg deux envoyés extraordinaires chargés de complimenter, à l'occasion de son avénement, le nouveau tsar : lord Wellington et l'archiduc Ferdinand d'Este. Le langage de l'empereur Nicolas rassurait pleinement ce dernier. Le successeur d'Alexandre était de l'avis de l'empereur Joseph II refusant en 1778 aux insurgens d'Amérique les sympathies du comte de Falkenstein (1). Il pensait, lui aussi, « que le métier d'un roi est d'être royaliste. » — « Ne dites point les Grecs, avait-il fait observer un jour en interrompant brusquement son interlocuteur; dites les sujets insurgés de la Sublime-Porte. Je ne protégerai pas plus leur révolte que je ne voudrais voir la Porte protéger une rébellion parmi ceux de mes sujets qui sont mahométans. » M. de Nesselrode en revanche témoignait à lord Wellington le plus vif intérêt pour la pacification des provinces rebelles. « Si l'Angleterre voulait se charger seule de la négociation, le cabinet russe l'appuierait de tous ses efforts. » Le résultat de ce double jeu ne se fit pas attendre. Le 17 mars 1826, la Russie présentait à la Porte un ultimatum où, se montrant avec affectation indifférente au sort futur des Grecs, elle ne mettait en avant que ses propres griefs; le 4 avril, un protocole secret signé à Saint-Pétersbourg associait le cabinet russe de la façon la plus formelle et la plus intime aux projets de médiation de sa majesté britannique.

Justement mécontent de la manière dont cette transaction s'était opérée, le gouvernement du roi n'hésita pas cependant à déclarer «qu'il soutiendrait également de tout son pouvoir les démarches qu'allait faire à Constantinople l'Angleterre. » Ce que la France avait tenu surtout à éviter, c'était « l'adhésion de la Porte à des propositions qui ne partiraient que d'une seule puissance. » Le concours offert par la Russie, quoique la sommation ne dût se faire qu'au nom de la Grande-Bretagne, écartait toute idée d'ingérence exclusive. Nous étions donc libres d'obéir sans réserve à l'intérêt que nous inspirait la Grèce. Le roi de Prusse crut devoir adopter une autre politique. Il fit dépendre son concours de l'unanimité des puissances. C'était tacitement se ranger sous la bannière de la politique autrichienne, car il était aisé de prévoir qu'on ne réussirait jamais à concilier les

(1) On sait que ce fut sous ce pseudonyme que l'empereur Joseph II visita la France.

vues du prince de Metternich, « tenant à laisser le sultan proposer de son propre mouvement un plan de pacification, » et les idées plus larges d'un ministre que le diplomate autrichien accusait hautement de vouloir, dans son extravagance, « déchaîner encore une fois la révolution sur le monde. »

Involontairement ou à dessein, le prince de Metternich exagérait beaucoup la portée de la convention de Saint-Pétersbourg. George Canning, tout en ratifiant le 15 mai le protocole signé le 4 avril par lord Wellington, n'avait pas cessé de protester contre l'emploi éventuel de mesures coercitives. Dépouillé de cette sanction, le traité ébauché était encore « un enfant mort-né, un coup d'épée dans l'eau. » Il pouvait profiter à la Russie; il n'était d'aucun secours pour la Grèce. La Russie y trouvait en effet un appui pour ses prétentions, la Grèce continuerait d'être impunément ravagée par les troupes d'Ibrahim en Morée, par celles de Reschid-Pacha dans l'Attique.

Malgré les ménagemens qu'on semblait vouloir garder envers lui, le sultan n'en fut pas moins profondément blessé. Tant qu'il ne s'était agi que de rétablir le *statu quo* de 1821 dans les principautés, de mettre en liberté les députés serbes retenus à Constantinople comme otages, d'envoyer des plénipotentiaires à la frontière russe, il avait pu faire plier son orgueil devant les difficultés du moment : l'Autriche elle-même n'avait point hésité à lui en donner le conseil; mais à peine s'était-il résigné à satisfaire le tsar, qu'il se trouvait exposé à subir de la part de l'Angleterre l'affront de propositions bien autrement graves et bien autrement offensantes. La Russie ne réclamait après tout que l'exécution d'un ancien traité; les exigences de M. Minciaky, chargé de présenter au reïs-effendi l'ultimatum du tsar, ne portaient nulle atteinte aux droits du souverain. Sir Stratford au contraire venait demander à l'héritier et au représentant du prophète « de reconnaître le droit de raïas insurgés à une existence politique indépendante. » Eût-il voulu céder à une pareille requête, le sultan Mahmoud n'en aurait pas eu le pouvoir : jamais les ulémas n'auraient ratifié sa faiblesse. Sur un pareil terrain, le prince des croyans se trouvait arrêté par une véritable impossibilité morale. L'avertissement cependant n'était pas à dédaigner. Longtemps malveillans en secret, les rois chrétiens levaient enfin le masque. Ils complotaient dans leurs conciliabules la ruine et l'humiliation de l'empire. Que manquait-il donc aux armées ottomanes pour qu'elles pussent sans délai châtier cette insolence? Il leur manquait « la discipline sévère, la tactique savante, » qui faisaient, à la honte de l'islam, la force et la supériorité des armées infidèles. « De misérables Grecs, faibles roseaux qu'eût balayés

autrefois le torrent impétueux du courage ottoman, bravaient depuis cinq ans les efforts d'une monarchie que le ciel avait destinée à durer aussi longtemps que le monde. De toutes les races diverses répandues sur la surface du globe, en était-il une seule qui produisît autant de guerriers courageux et robustes que le peuple choisi pour propager la parole du prophète? Les chrétiens ne connaissent point l'enthousiasme religieux; les idées de récompenses promises dans l'autre vie ne leur font point comme au soldat musulman braver intrépidement la mort. Donnez aux armées musulmanes la tactique, les manœuvres, la discipline des chrétiens, et les forces réunies de l'Europe céderont à leur courage, secondé par la science; mais des soldats que n'enchaînent pas à leur rang les liens de l'obéissance, quand ils seraient aussi nombreux que les sables de la mer, quand ils auraient la valeur de Roustem ou de Cahraman, ne sauraient triompher d'un ennemi discipliné. La fuite d'un seul lâche entraînera les autres, et l'opprobre d'une défaite attend inévitablement leur général. »

Tels étaient les raisonnemens par lesquels le sultan Mahmoud s'excitait à reprendre l'œuvre interrompue du sultan Sélim. Malheureusement les difficultés d'une semblable tâche étaient grandes. Le soldat turc ne voulait s'exercer « qu'à tirer à balles sur des pots de terre, à couper des rouleaux de feutre avec son sabre. » Il refusait obstinément « de se tenir à son rang en silence, recueilli comme un homme en prière, attentif à exécuter les ordres, appliqué à suivre les mouvemens de son chef, ainsi que dans la mosquée le fidèle suit ceux de son iman. » Au lieu de s'élancer entre les deux lignes le yatagan à la main, criant d'une voix éclatante : « Qui veut se mesurer avec moi? » il lui faudrait désormais rester immobile sous le feu de l'artillerie, marcher au pas sous la fusillade. C'était là peut-être se conformer aux plus sages préceptes du Coran, employer contre les infidèles les moyens dont les infidèles se servaient pour combattre avec avantage les enfans chéris du vrai Dieu; ce n'en était pas moins une transformation à peu près impossible. Autant eût valu essayer de redresser un bâton de bois tors le jour où ce bâton desséché aurait perdu avec sa séve son élasticité.

La prise de Missolonghi venait d'ajouter un nouveau lustre aux armes d'Ibrahim. L'impulsion décisive imprimée aux idées de réforme fut à Constantinople un mouvement égyptien. L'agent du pacha d'Égypte, Nedjib-Effendi, poussait depuis longtemps le sultan dans cette voie. Son assurance, ses promesses de concours, entraînèrent le conseil des ministres. Le peuple d'ailleurs, — ne le perdons pas de vue, — tenait déjà en très mince estime les

troupes dégénérées dont il lui fallait chaque jour déplorer la turbulence et subir la tyrannie. Il avait pu jadis laisser les janissaires « ôter la vie à quatre sultans, en détrôner quatre autres. » Les janissaires étaient alors « le rempart inébranlable » contre lequel venait se briser le flot impuissant des chrétiens : les dernières guerres avaient porté une atteinte mortelle à leur influence. Ces soldats qui savaient toujours se révolter, mais qui n'apparaissaient sur les champs de bataille que pour y prendre la fuite, devaient céder la place à des troupes mieux organisées. Si les ennemis de la Porte « osaient étendre leurs mains infidèles et impures vers l'œuf éclatant de blancheur de l'honneur musulman, » c'est qu'ils ne trouvaient plus devant eux que d'infâmes vagabonds ou de pacifiques artisans « indignes de se pavaner dans l'arène de la gloire. » La décomposition graduelle de l'odjak expliquait seule l'arrogance croissante des giaours.

Quand les exigences de la Russie et les odieux desseins attribués à la duplicité de l'Angleterre furent connus à Constantinople, l'indignation y fut si générale qu'elle finit par gagner la magistrature religieuse, dont les janissaires étaient, dans l'antique économie de la société turque, les protégés et les protecteurs, pour tout dire en un mot, — le bras séculier. Les ulémas déclarèrent que « c'était un devoir pour les enfans du prophète d'adopter les armes, la discipline, la tactique de leurs adversaires lorsqu'ils pouvaient ainsi s'assurer la victoire. » Ils reconnurent également le droit du sultan de prescrire à ses troupes « tous les exercices qu'il jugerait nécessaires à leur instruction. » A dater de ce jour, la farouche milice était livrée. Le droit et la force morale venaient de passer du côté du sultan.

Le corps des janissaires, l'*odjak*, — en français le foyer, — se composait de 196 *ortas* ou compagnies, dont 51 résidaient dans la capitale. Cette troupe, constamment soldée, avait réuni autrefois plus de 110,000 fantassins. Les janissaires étaient tous à cette époque des soldats actifs, touchant eux-mêmes la paie inscrite en leur nom sur les rôles et accourant au premier appel se ranger sous le drapeau de leur compagnie; mais depuis la campagne de 1774 en Morée l'usage s'était introduit d'accorder à des soldats valides et jeunes encore, sous prétexte de traitement de retraite, des billets de solde dont il leur fut bientôt permis de trafiquer. La vente de ces billets, exploitée par les chefs des compagnies, prit en quelques années de fatales proportions; les rôles des ortas cessèrent de représenter des effectifs réels. Les passe-volans, cet abus que poursuivait avec tant de vigueur, dans l'armée française, notre illustre Louvois, formaient en 1826 plus de la moitié de l'armée ottomane.

Une compagnie était-elle désignée pour entrer en campagne, les officiers partaient à la tête d'un ramassis de gens sans aveu, étrangers au métier des armes comme à toute idée de subordination. « Semblable à l'hydre de la fable, » l'odjak des janissaires avait pu, aux temps des Soliman, des Bajazet, des Sélim et des Amurat, « présenter à chacun des souverains de l'Europe une de ses gueules menacantes; » depuis un demi-siècle, ce monstre édenté n'était plus redoutable qu'à ses maîtres et aux populations paisibles habituées à trembler sous son despotisme. Uni à l'ordre fanatique des derviches becktachis, à la corporation puissante des *hammals* (portefaix), couvrant le territoire de l'immense réseau de ses affiliations, l'odjak en 1826 était bien moins une armée qu'un parti. On a comparé les janissaires aux prétoriens, aux mamelouks, aux strélitz; on eût pu tout aussi bien comparer cette vaste association aux templiers, aux ligueurs ou aux jacobins. Toucher à l'organisation d'une semblable milice, ce n'était pas seulement réformer l'armée, c'était bouleverser l'état social.

La formation d'un corps de troupes disciplinées destiné à tenir en bride les janissaires avait été l'ambition de plusieurs sultans. Le père de Mahmoud, Abdul-Hamid, monté sur le trône en 1774, donna aux artilleurs un uniforme, une caserne aux soldats de marine. En 1806, le sultan Sélim fit venir de Caramanie 16,000 hommes qu'il se proposait de faire exercer à l'européenne. Ce corps reçut le nom de Nizam-Djedid. Arrivé à Constantinople, le nouveau corps se prit de querelle avec les troupes de formation plus ancienne qui avaient eu jusqu'alors la garde des châteaux et des batteries du Bosphore. Après deux jours de massacres dans lesquels périrent tous les ministres partisans de la périlleuse réforme, le Nizam-Djedid fut dissous, le pieux et doux Sélim fut déposé. Quelques mois plus tard, le pacha de Routschouk, Moustapha-Baïrakdar, forçait à son tour les portes du sérail. Il se flattait de pouvoir replacer Sélim sur le trône; il ne fit que précipiter son destin. Le sérail en s'ouvrant n'avait livré au pacha de Routschouk qu'un cadavre. Ce fut Mahmoud II qui reçut la couronne arrachée le 28 juillet 1808 du front de Moustapha IV. Le cordon fit justice des officiers impliqués dans la sédition, mais quelques mois plus tard les janissaires prenaient leur revanche. Assiégé dans son palais, que les révoltés venaient de livrer aux flammes, le terrible vizir périt asphyxié. Moustapha-Baïrakdar avait régné du 28 juillet au 14 novembre sous le nom du souverain qu'il avait donné pour successeur à Sélim. Pendant son trop court passage aux affaires, il s'était occupé de créer quelques ortas modèles qui prirent l'appellation de *seymens* réguliers; il avait également rappelé à Constantinople les débris du Nizam-

Djedid. Sa mort imposa un nouveau temps d'arrêt aux idées de réforme.

Mahmoud avait échappé par miracle au sort de son ministre. En faisant étrangler son frère Moustapha, l'unique fils de ce frère et quatre sultanes enceintes, il déconcerta les projets avoués des séditieux. Il restait le seul rejeton de la race d'Othman. Devenu sacré à ce titre, même pour des janissaires, on eût pu croire qu'il allait tout oser; mais Mahmoud était un autre homme que Sélim. Avant de se heurter aux passions religieuses et à cet orgueil de l'immobilité qui fait encore le fond du caractère ottoman, il voulut, suivant la parole de son historiographe Assad-Effendi, s'assurer « un solide appui dans l'opinion publique. » Son premier soin fut de réconcilier les seymens et les Nizam-Djedid avec les janissaires. Il garda ainsi un noyau de soldats dévoués, tout en répudiant bien haut la pensée de donner suite aux innovations de Sélim. Ce fut avec l'ancien système militaire qu'il fit contre les Russes les campagnes de 1810 et de 1811, qu'il soutint la guerre en Servie, apaisa la révolte des ayans, triompha de la rébellion d'Ali et vint échouer devant la résistance inattendue des Grecs. Quand l'honneur de l'islam, un instant compromis, eut été sauvé par les Égyptiens, Mahmoud jugea le moment venu de céder au penchant qui l'entraînait à suivre l'exemple de Méhémet-Ali.

Le prophète avait dit : « Dieu enverra au commencement de chaque siècle au peuple musulman un homme dont la mission sera de régénérer la foi. » Il avait ajouté : « Chaque siècle s'ouvre par quelque catastrophe. » Le régénérateur pour le peuple turc, la catastrophe pour les janissaires, ce fut le prince pensif et silencieux, seul rameau épargné de l'arbre d'Othman, qui pendant dix-huit ans, tourmenté par la sédition, n'avait pas cessé du fond de son sérail de ruminer et de préparer sa vengeance. Depuis Louis XI, la Providence n'avait pas suscité à une société vieillie un plus impassible réformateur. Mahmoud ne connaissait ni les emportemens sanguinaires d'Ali, ni la fougue impétueuse du vice-roi de l'Égypte. C'était une de ces divinités implacables et sereines comme en adorent les peuples de l'Hindoustan. Tous ceux qui, pendant son long règne, prirent sa résignation patiente pour de la faiblesse eurent sujet de s'en repentir. Les janissaires purent impunément le braver tant qu'il n'eut pas réussi à séparer leur cause de celle des ulémas. Le jour où il les eut devant lui isolés, désavoués par les interprètes de la loi, il ne les châtia pas; il les anéantit.

Les janissaires complotaient sur la place publique; accomplissant la parole du Coran, Mahmoud « prépara leur perte en silence. » Il lui fallait pour cette entreprise, où déjà un sultan avait perdu

la vie, des instrumens dévoués et résolus. Mahmoud les chercha dans les rangs mêmes de ceux qu'il se proposait de détruire. D'un janissaire insubordonné qui avait tué le chef de son orta, il avait fait l'aga de cette milice. Il voulut l'élever plus haut encore. Il le fit pacha à trois queues, séraskier, gouverneur des châteaux du Bosphore. Odieux aux janissaires par les actes de sévérité dont tout Constantinople gardait le souvenir, Hussein, — la chose était certaine, — ne reculerait pas. Il était le chef désigné du dénoûment fatal; le prologue de la tragédie exigeait d'autres personnages. Les ministres s'occupèrent de gagner parmi les officiers de l'odjak tous ceux qui jouissaient de quelque crédit dans le corps. Plus d'un mois fut employé à opérer ce travail souterrain. Enfin dans les premiers jours de juin on se jugea prêt pour l'exécution. Nedjib-Effendi revint en toute hâte de Missolonghi avec des instructeurs égyptiens, et on décida la formation d'un nouveau corps de troupes régulières analogue au corps déjà ancien et fidèle des topchis. 50 ortas furent appelées à fournir chacune 150 hommes. Ces soldats prirent le nom de *muellem-ekindjis*, — troupes légères disciplinées — ou *yurukdjis*, — mot qui se retrouve dans les ordonnances du grand Soliman. Ils devaient recevoir une assez forte paie, un uniforme par an, un fusil, mais un fusil sans baïonnette, car on voulait, tout en innovant, éviter l'apparence de trop grandes nouveautés. Il importait surtout d'éloigner toute idée de *Nizam-Djedid*; cette expression seule eût éveillé trop d'inquiétude et de haine parmi les vainqueurs de 1807 et de 1808.

Il était essentiel d'associer la religion à l'établissement du nouvel ordre de choses. Le Coran n'est pas seulement la loi civile et la loi religieuse de la société musulmane, il en est aussi le code militaire. « Les seuls jeux des hommes, a dit le prophète, auxquels assistent les anges sont le tir de l'arc et les courses. » La cérémonie eut lieu sur la place de l'Et-Meïdane le lundi 12 juin avec une pompe extraordinaire, en présence des ulémas, des chefs des janissaires et d'un nombreux concours de spectateurs. On assure que le grand-vizir, Mohammed-Sélim-Pacha, et l'aga des janissaires, Mohammed-Djé-al-Eddin, donnèrent les premiers l'exemple. Ils relevèrent les fusils placés devant eux et exécutèrent les commandemens de l'instructeur égyptien. Les officiers les imitèrent ensuite, pendant que les soldats se tenant à distance contemplaient silencieusement ce spectacle. Tout se passa ce jour-là dans le plus grand ordre. C'eût été folie cependant de s'imaginer que les janissaires laisseraient sans résistance s'établir une organisation qui devait fermer la porte aux abus et les courber insensiblement sous le joug de la discipline. Il faudrait donc à l'avenir résider et vivre dans les casernes,

renoncer à trafiquer des billets de solde, ne plus songer à s'approprier les paies vacantes! « Obéir aveuglément aux ordres des officiers, vaincre ou mourir à son rang, voilà, se disaient-ils, la nouvelle ordonnance. » On comprend aisément que, présenté sous de telles couleurs, l'exercice des giaours, en dépit de toutes les arguties des vizirs et des hommes de loi, inspirât à la milice bourgeoise de Constantinople une répugnance invincible. Les exercices continuèrent cependant le 13 et le 14. Dans la nuit du mercredi au jeudi 15 juin, vers onze heures du soir, les chefs des mécontens descendirent sur l'Et-Meïdane et envoyèrent chercher les marmites des ortas. Lever l'étendard de la révolte, c'est en Turquie faire sortir les marmites des casernes; obéissant à je ne sais quelle idée superstitieuse, le soldat suit ce drapeau bizarre avec un dévoûment aveugle. Il se croirait frappé d'une sorte d'excommunication, s'il se séparait du *kazan* de sa compagnie. Les marmites du corps des armuriers furent enlevées de force et transportées avec les autres sur la place. Pendant ce temps, des crieurs se répandaient dans les rues de Constantinople appelant le peuple aux armes, des émissaires prenaient le chemin des casernes d'artillerie; mais là vint se briser le flot de l'insurrection. Les topchis restèrent fidèles au sultan. Les *galiondjis*, — soldats de marine, — et les *kumbaradjis*, — bombardiers, — refusèrent également de s'associer au mouvement séditieux.

Les chefs des rebelles avaient espéré s'emparer du grand-vizir, du janissaire-aga, de Nedjib-Effendi. Le coup manqua par une de ces fatalités qui attendent d'ordinaire les partis condamnés. Sélim-Pacha et Nedjib-Effendi avaient passé la nuit sur la côte d'Asie. Djé-al-Eddin parvint à s'échapper par les derrières de son hôtel. Pendant que les rebelles mettaient au pillage son palais, Sélim-Pacha, averti par ses serviteurs fugitifs, se jette dans son caïque et parvient à gagner l'autre rive du Bosphore. Il dépêche son frère vers Hussein-Pacha, son intendant vers le séraskier d'Anatolie, Mohammed-Izzet, ordonnant à ces deux vizirs de se rendre au sérail et d'y amener leurs troupes. A huit heures du matin, le sultan était entouré des ulémas, des chefs militaires, des autorités de tout rang simultanément convoquées. Quelques personnages marquans étaient demeurés chez eux « occupés à prier pour le succès de sa hautesse. » Ils obéissent à un second appel; il n'y a plus de place pour les indécis. D'un côté sont les révoltés, de l'autre les défenseurs de l'autel et du trône. La bataille se prépare : chacun y joue sa tête.

Les insurgés s'étaient concentrés sur la place de l'Et-Meïdane, dont ils avaient barricadé les abords; leurs vieux alliés, les *hammals*, sont venus les y joindre. Adossée aux casernes, la rébellion

présente une masse considérable. Les janissaires en ce moment croient devoir faire connaître leurs intentions. « Nous ne voulons pas, disent-ils, de l'exercice des infidèles. Nous demandons la tête de ceux qui ont conseillé cette ordonnance maudite. » Quelques avis timides s'élevèrent alors dans le camp des ministres. N'était-il pas possible d'éviter un conflit? Hussein et Mohammed-Izzet se sentirent perdus, si l'on parlementait. « Ce n'est pas avec des argumens, s'écria Mohammed, qu'on lèvera leurs doutes; il faut les trancher avec le sabre. » Le sultan Mahmoud prit à cette heure critique une résolution inouie dans les fastes de l'empire. Fort de la présence et de l'assentiment du cheik-ul-islam, il résolut d'opposer aux rebelles l'étendard sacré, qui n'avait jamais figuré que dans les guerres contre les chrétiens. Sa hautesse va chercher elle-même le drapeau vert du prince des prophètes. Elle le remet aux mains du grand-vizir en dehors de la seconde cour intérieure du sérail, et aussitôt des crieurs publics se répandent de tous côtés proclamant les paroles suivantes : « que tout musulman, que tout homme fidèle à la foi prenne les armes et vienne se ranger sous le sandjak-chérif, à la mosquée du sultan Ahmed (1). » Il serait difficile de peindre l'effet que produisit cet appel. Une foule de bateaux transportaient de toutes parts une multitude d'hommes armés dans un silence et un recueillement extraordinaires. Ceux qui se dirigeaient avec fusils, pistolets et kandjiars vers le rendez-vous traversaient des groupes de raïas et d'Européens sans heurter personne. La mosquée d'Ahmed s'élève sur la place de l'hippodrome; elle va devenir le quartier-général du conseil. C'est là que se rendent, en quittant le sultan, le grand-vizir, le moufti, les cadi-askers, l'Istambol-effendisi et les ulémas. Une foule immense se presse sur leurs pas; en tête marchent les seymens, les soldats de marine, les bombardiers commandés par Hussein-Pacha et par son lieutenant d'Anatolie, Mohammed-Izzet. Le topchi-bachi les suit avec ses pièces. La corporation des *softas* (étudians), celles des *mewlevis* et autres derviches viennent ensuite. Ces derniers s'avancent, la hallebarde à l'épaule, sous la conduite de leurs cheiks respectifs. Le sandjak-chérif est transporté dans le chœur de la mosquée d'Ahmed; il y

(1) Parmi ceux que « la voix tonnante des crieurs » ne parvint pas à tirer de leur léthargie se trouva Mohammed-Aga, le colonel des armuriers. Le sultan l'avait élevé d'une condition obscure à ce poste important; Mohammed-Aga n'en résista pas moins à toutes les instances de ses amis, qui le pressaient de se rendre à la mosquée d'Ahmed. « Je ne sortirai pas, répondait l'obstiné colonel, avant d'avoir appris à qui reste le champ de bataille. » Cette prudence excessive lui devait être funeste. Exilé quelques jours plus tard à Kutahié, « un khasséki partit sur ses traces, l'atteignit dans le district de Brousse, et, par ordre du sultan, lui donna la mort. »

reste confié à la garde des émirs et de leur chef, le nakib-al-echraf. Le grand-vizir, les ministres et la magistrature font dresser leurs tentes sur la place de l'hippodrome.

II.

Le grand-seigneur avait voulu prendre lui-même le commandement de ses troupes fidèles, et marcher en personne contre les insurgés. Ce n'était qu'avec peine et en se jetant à ses pieds que ses ministres étaient parvenus à le détourner de ce dessein. Sa hautesse avait alors déclaré apostats et impies tous ceux qui avaient pris part à la révolte. Elle avait prononcé l'anathème contre l'odjak des janissaires et décrété la destruction de ce corps si longtemps redouté. Il ne restait plus qu'à mettre cette menace à exécution. Dès que les préparatifs d'attaque sont terminés, l'aga-pacha Hussein, Mohammed-Izzet et le topchi-bachi marchent de l'hippodrome vers l'Et-Meïdane. Les vedettes des insurgés reculent. A midi, l'aga-pacha était maître de l'hôtel du janissaire-aga et du quartier de La Sulimanié. L'Et-Meïdane ne tarde pas à être cerné de toutes parts. Les artilleurs mettent leurs pièces en batterie. Quelques coups de canon suffisent pour briser les barricades. La mitraille oblige les rebelles à se réfugier dans leurs casernes. Là ils résistaient encore. « D'ordre de sa hautesse, le feu est mis aux étaux des bouchers; » il envahit en quelques instans les *kichlas* (les casernes). Vers trois heures de l'après-midi, d'épais tourbillons de fumée annoncent au sérail que les séditieux ont vécu. Le moufti avait défendu de faire aucun quartier aux rebelles. Cette sentence ne fut que trop fidèlement respectée : ni les prières ni la résignation ne sauvèrent un seul des malheureux qui tombèrent vivans entre les mains des vainqueurs. Les vingt-quatre portes de Constantinople avaient été fermées, et sur la place de l'hippodrome le grand conseil de guerre siégeait en permanence. A chaque instant, on amenait devant ce tribunal quelque janissaire qu'on venait de saisir; les juges constataient son identité et le livraient sur-le-champ au bourreau. Le drogman de l'ambassade de France, envoyé à Stamboul pour y solliciter la grâce de deux janissaires arrachés du palais de Thérapia, où ils avaient cru trouver un asile, vit en moins d'une heure seize exécutions se succéder sous ses yeux. « Au train dont allait le cordon, » le drogman jugea bien qu'il n'avait pas une minute à perdre. Il se mit à la recherche de l'aga-pacha et finit par le rencontrer dans la cour de La Sulimanié. Le généralissime était en ce moment de la meilleure humeur. Il accueillit sans trop se faire prier la requête de notre interprète. « Il faut bien

faire, dit-il, quelque chose pour les Français; ne sont-ce pas nos meilleurs amis? — Attendez, ajouta-t-il en retenant le drogman impatient de se retirer, je veux vous montrer comment nous faisons ici l'exercice. » Un soldat égyptien fut appelé, et exécuta deux ou trois fois de suite la charge en douze temps. Hussein-Pacha était « dans une sorte d'ivresse. » Il demanda un autre soldat, et lui ordonna de faire l'exercice à l'allemande. Ce pauvre diable manqua laisser échapper plusieurs fois son fusil; sa maladresse ne servit qu'à faire mieux ressortir les avantages de la méthode française. « Le pacha, nous dit M. Desgranges, avait la tête montée au dernier point. » Au sérail, où se tenaient le reïs-effendi et le grand-vizir, l'effervescence n'était pas moindre. Chacun avait le sentiment d'avoir échappé à un immense danger et se livrait sans contrainte à la grosse joie des gens qui ont eu peur.

Toute la nuit du 15 au 16 fut éclairée par l'incendie des casernes. Pendant la journée du 16, la recherche des rebelles se poursuivit avec activité; les exécutions continuèrent. A midi, le sultan se rendit à la prière du vendredi dans une petite mosquée voisine de Sainte-Sophie. Pour la première fois, les topchis formèrent la haie conjointement avec les seymens : c'est ainsi que se confirma l'abolition de l'odjak des janissaires.

Le 17 juin, le sandjak-chérif fut rapporté au sérail. Le grand-vizir, les ulémas et les ministres quittèrent l'hippodrome, mais ils restèrent campés dans la première cour du sérail. Le sultan continua d'habiter la partie de ce palais nommée Top-Capou, partie où sa hautesse passe d'ordinaire les premiers jours du printemps avant d'aller s'établir à son palais d'été. La tranquillité la plus complète régnait d'ailleurs dans la ville. Des patrouilles de milice urbaine circulaient toute la nuit dans les rues, et chaque maison entretenait un fanal allumé jusqu'au jour. Les Européens enhardis n'hésitaient plus à s'aventurer hors de leurs demeures. Quelques-uns se promenaient même dans les quartiers turcs, et partout les crieurs publics invitaient les habitans paisibles à vaquer de nouveau à leurs affaires.

Les *hammals* avaient été compris dans la proscription. Ceux qui n'avaient pas mérité la mort furent exilés et transportés en Asie. Le patriarche arménien fournit 10,000 portefaix de sa nation pour les remplacer. Les *etnafs* ou corporations de marchands et artisans se chargèrent d'assurer provisoirement le service de la garde des bazars et des bezesteins, car il fallut aussi changer les gardiens de ces établissemens, soupçonnés pour la plupart d'avoir trempé dans la rébellion. Il en fut de même des pompiers, presque toujours auteurs des incendies qui désolaient pé-

riodiquement Constantinople. Les derviches bektachis furent également entraînés dans la catastrophe. On abolit leur ordre; on trancha la tête à leurs chefs; si on leur fit grâce de l'exil, ce ne fut qu'après les avoir obligés à quitter leur costume.

Pendant plusieurs jours, les exécutions et les déportations se poursuivirent sans lasser l'ardeur des juges ni l'activité des bourreaux. Le cheik-ul-islam, assisté de deux cadi-askers en charge et de huit anciens cadi-askers de Roumélie et d'Anatolie, présidait le tribunal suprême. La sentence était portée par ces dix grands juges, et confirmée par le moufti. La mort, l'exil ou la mise en liberté suivaient immédiatement. On estime que, du 16 au 22 juin, 6,000 ou 7,000 janissaires périrent par la corde, 3,000 dans les flammes de leurs casernes mitraillées. Les *nischans* (armoiries) que chaque janissaire mettait sur sa boutique, sur son café ou sur sa maison, furent brisés par l'ordre exprès du sultan. Partout la fureur du peuple s'empressa de seconder la destruction des emblèmes qui rappelaient le corps aboli. L'astre du grand-seigneur l'emportait, mais l'épuration n'eût pas été complète, si l'on n'eût pris soin de l'étendre aux provinces. Des ordres furent expédiés à Andrinople, à Smyrne, à Damas. « Un hatti-chérif, arrivé hier au pacha de Smyrne, écrivait le 24 juin le commandant de la *Galatée*, M. Maillard de Liscourt, lui enjoint de se défaire de tous les janissaires qui viendraient chercher un refuge dans son pachalik. Cette mesure est générale. Le hatti-chérif a été lu hier publiquement. » Jamais cause ne fut plus promptement abandonnée que celle des janissaires. Les rebelles n'avaient pas seulement « fléchi le genou devant l'étendard sacré, » comme le croyait M. Maillard de Liscourt; ils s'étaient courbés sous le poids de la réprobation publique. Le sentiment de leur indignité leur ôta tout courage. L'abolition de l'odjak ne fut marquée par une lutte sanglante qu'à Stamboul même. Partout ailleurs, à Erzeroum, à Alep, à Trébizonde, la corporation s'écroula comme un colosse qui manque par la base.

Constantinople était devenu un camp. « Les ministres, écrivait à l'amiral de Rigny un des aides-de-camp du comte de Guilleminot, M. Huder, font les affaires sous la tente. Grands et petits, tout porte le fusil, beaucoup à baïonnette. Le sultan lui-même a fait le maniement d'armes; les ministres le font chaque soir jusqu'à minuit. On voit de tous côtés des pelotons manœuvrant. Enfin c'est une fièvre. Les Turcs ont en ce moment le délire des innovations. Lois civiles et militaires, ils veulent tout changer. Le Coran s'arrange de tout maintenant. Il est remarquable que jamais l'ordre ne fut si bien observé dans nos quartiers; jamais les Européens n'ont été aussi respectés. Les bourgeois musulmans font eux-mêmes

nuit et jour des patrouilles. Nous parcourons Constantinople dans tous les sens, et personne ne s'avise de nous regarder de travers. Cependant nous sommes sans gardes, car on nous a enlevé même les janissaires qui depuis longues années avaient été affectés au service des ministres étrangers. Le nom de janissaire inspire de l'horreur; on n'ose plus même le prononcer. »

« Si l'envie, écrivait de son côté M. Desages le 6 juillet 1826, prend aujourd'hui au sultan d'envoyer de cette canaille en Grèce, je vous réponds qu'il sera obéi. C'est l'Égyptien et son parti qui dominent. Tout est à l'égyptienne. La capitale est fort tranquille, et le sultan y est maître absolu. Les exécutions sont devenues assez rares faute de victimes, par lassitude ou parce que chacun tremble devant un code qui ne connaît de pénalité que la mort. Tout le monde veut apprendre à faire l'exercice. Nous verrons où cela mènera. » Telle est en effet la question qu'après la victoire il faut toujours finir par se poser. Il y a des instans dans la vie des nations où rien n'est plus facile que de détruire; seulement, quand le vieil édifice a jonché le sol, on ne peut s'empêcher de contempler avec stupéfaction et avec une secrète terreur les débris. Quelle pierre relèvera-t-on la première? quel ciment unira de nouveau ces assises ruinées? Après les journées des 15, 16, 17 et 18 juin 1826, il n'y avait plus de janissaires; mais y avait-il encore une Turquie? Cet assemblage de fanatisme, de préjugés féroces, de brutalité sauvage, représentait la force qui avait jadis conquis plus de la moitié du monde. Où serait le lien, où serait la foi dans cette société qui, rompant brusquement avec le passé, ne demandait qu'à s'épanouir? N'allait-on pas se trouver livré à tous les caprices puérils d'un despote sceptique qui prendrait la civilisation chrétienne par ses petits côtés? « Les janissaires, remarquait avec beaucoup de justesse et d'à-propos M. Huder, étaient sans doute un obstacle à toute innovation, à tout progrès, mais ils formaient aussi une balance redoutable de pouvoir, balance plus sérieuse que ne le sont pour bien des ministres les chambres représentatives. Le souverain tremblait devant eux et n'osait rien entreprendre de contraire aux lois, car aussitôt les murmures de cette milice gênante le prévenaient des dangers auxquels il allait s'exposer. »

Le fils d'Abdul-Hamid, l'élève de Sélim III, n'avait plus de frein. De quelle façon s'y prendrait-il pour accomplir ce que son père et son malheureux cousin avaient sans doute rêvé, ce qu'il avait dû mûrir lui-même dans les retraites les plus inaccessibles de sa pensée? A l'âge de quarante ans et après dix-huit années de règne, il venait de dompter une rébellion formidable. L'orgueil de la victoire illuminait ses traits, et prêtait plus de majesté encore à son atti-

tude. Il lui suffisait d'un mot pour « verser autour de lui des trésors d'allégresse, » d'un geste pour faire rentrer ses ennemis sous terre. Sa prudence habituelle ne lui laissa pas cependant oublier cette maxime : « veillez quand votre ennemi se tient en repos, car la haine qu'il garde au fond du cœur fera explosion à la première occasion favorable. » Pour pouvoir procéder en paix à ses réformes, Mahmoud crut nécessaire de fermer d'abord la bouche aux bavards. Tous les cafés de Constantinople, — « tous, absolument tous, » nous dit M. Huder, — furent fermés le même jour. Il y en avait 15,000. Chez un peuple qui ne peut se passer de fumer, de prendre le café, assis sur ses talons, on concevra difficilement de mesure plus vexatoire. Supprimer la presse dans la libre Angleterre ne serait rien en comparaison. Le peuple se soumit cependant, mais dans les rues de Constantinople presque désertes, si l'on rencontrait encore quelque passant, sa figure portait l'empreinte d'une irritation contenue, et bientôt des placards clandestinement affichés annoncèrent l'espoir de la réaction : « Bourreau Mahmoud! c'en est assez. Il t'arrivera pis qu'à Sélim. Ne crois pas en avoir fini avec les janissaires. Tu les verras sortir de terre comme des champignons. » Les partisans du nouveau système, tout entiers à leur engouement, ivres de joie « comme de vrais enfans ou plutôt comme des fous, » prêtaient à peine une oreille distraite à ces menaces. Ce n'était pas sans raison d'ailleurs qu'ils les jugeaient vaines. Une institution comme celle des janissaires ne renaît pas de ses cendres, et pour que la tranquillité matérielle fût troublée, il eût fallu rendre à la révolte ses soldats. L'ennemi intérieur était bien dompté; le péril extérieur en présence de l'attitude toujours suspecte de la Russie n'en était pas moins grand, car les premiers essais de cette organisation militaire à laquelle le sultan présidait en personne ne semblaient guère de nature à le corjurer. « Tout cela, écrivait M. Desages, n'est pas encore beau à voir. » — « Ces nouvelles troupes, disait de son côté M. Huder, font pitié. » Le sultan cependant passait sa vie à cheval. « Son goût pour l'arc s'était changé en passion pour la lance et le pistolet. » Il s'était nommé bim-bachi (colonel) de sa maison, qu'il faisait « manœuvrer jusqu'à extinction. » — « On lui a présenté l'autre jour, écrivait le 21 août M. Huder à l'amiral, la traduction en turc de notre théorie d'infanterie. Il a bondi de joie : — Voilà, s'est-il écrié, le livre que j'ai cherché pendant ma vie entière. — Quand on lui a insinué qu'il conviendrait de l'imprimer pour les officiers de ses troupes, il a dit : — Non, non, pas encore. Je veux et je dois savoir commander le premier pour pouvoir enseigner les autres. Il a demandé aussi la traduction de notre théorie de cavalerie, — la dernière édition. — On construit ou l'on répare à l'arsenal quinze

bâtimens légers pour exercer les marins dans le canal et dans la Propontide. Déjà quatre goëlettes font chaque jour des évolutions navales sous les yeux du grand-seigneur. »

Ainsi renseigné, l'amiral de Rigny ne se trompa point sur les suites que pouvait avoir la révolution militaire opérée à Constantinople. « C'est un affaiblissement tout au moins momentané pour l'empire ottoman, écrivit-il au ministre. Cet empire n'a rien à mettre à la place des janissaires. Le moment semble donc marqué pour faire céder quelque chose aux Turcs. » Malheureusement sir Stratford Canning avait dû renoncer à tout espoir de faire agréer amiablement sa médiation entre les musulmans et les Grecs. « On aurait peine à se figurer, — ainsi s'exprimait M. Desages, — l'exaspération qui se manifeste ici contre M. Canning et sa nation. Dans l'opinion du peuple, l'ennemi, ce n'est plus le Russe, c'est l'Anglais. » La Russie profita habilement de ces dispositions. Les musulmans se sentaient surtout humiliés de la résistance des Grecs; ils n'avaient aucun désir de s'engager dans une guerre étrangère. L'enthousiasme des hautes classes, si nous devons en croire les documens tout confidentiels qu'il nous a été donné de consulter, ne les avait pas longtemps aveuglées sur la difficulté de faire sortir une nouvelle hiérarchie militaire du chaos. Elles ne craignaient rien tant que quelque imprudence du sultan. « C'est un fou, disaient-elles. Il brave les Russes, les Anglais, le monde entier. Avec ses quelques milliers de pleutres, mal vêtus, mal armés, il se figure déjà pouvoir conquérir l'Europe. » Il fallait donner une leçon à ce téméraire. La main des mécontens s'en chargea. Un incendie terrible éclata dans la matinée du 31 août et dura jusqu'au 1er septembre à midi. La partie la plus belle et la plus riche de Constantinople fut détruite.

Le comte de Guilleminot arriva de Paris sur ces entrefaites. Il avait l'ordre d'exhorter la Porte à accepter les conditions russes. La convention explicative qui mettait le sceau à cette réconciliation fut signée le 7 octobre à Akermann. A dater de ce moment, les lettres de Vienne et de Berlin prirent une couleur tout à fait défavorable à l'intervention britannique. On donnait pour certain que la Russie, « satisfaite du résultat d'Akermann, au-delà même de ce qu'elle espérait, ne voulait plus désormais agir sans l'alliance. » Suivant l'expression du comte de Guilleminot, « les actions du prince de Metternich étaient en hausse. »

III.

Qu'on s'en afflige ou qu'on s'en réjouisse, il faut bien reconnaître que c'est rarement la froide raison qui mène les affaires de ce

monde. L'imagination s'est plus d'une fois vengée du dédain des hommes d'état en trompant leurs calculs. M. de Metternich était habile sans doute; la folle du logis fut plus forte que lui, et l'ardeur passionnée qui s'empara des peuples les emporta bientôt dans une sphère inaccessible à ses artifices. La chute de Missolonghi avait consterné la Grèce; elle raviva dans le reste de l'Europe un enthousiasme qui tendait à s'éteindre. Tout voyageur revenant du Levant devint, qu'il le voulût ou non, un rapsode; on l'entourait dans les salons, on l'arrêtait sur les routes pour lui faire raconter les exploits merveilleux des Nikétas et des Botzaris. Les banquiers anglais s'étaient beaucoup refroidis depuis qu'ils avaient cessé d'entrevoir le remboursement possible de leurs avances. Par compensation, l'Allemagne s'était émue : les paysans du Tyrol et de la Bavière n'étaient plus les seuls à s'attendrir sur les malheurs de la Grèce; mais rien n'égala le nouvel élan qui se produisit en France. Cette explosion soudaine de sympathie a justement mérité d'être appelée « le réveil du philhellénisme. » Tous les partis se trouvèrent un instant confondus. Les Chateaubriand, les La Rochefoucauld, les Noailles, les Fitz-James, les Sainte-Aulaire, les d'Harcourt, les Dalberg, marchèrent côte à côte des Laffitte et des Benjamin Constant. Les souscriptions sur-le-champ affluèrent. Le progrès des armées turques avait presque complétement tari pour les insurgés la source du revenu public. De 4 millions de francs, le produit de l'impôt était tombé à moins de 1 million. L'arriéré de solde des Souliotes eût absorbé à lui seul une année de revenu. Dans un conseil de guerre solennel tenu à Milo au mois de juillet 1825, la paie des matelots avait été fixée à 800 francs par an sur les brûlots, à 400 francs sur les autres navires de guerre. L'équipement et l'entretien de la flotte auraient demandé à ce taux plus d'argent que tous les collecteurs de taxes de la Grèce n'en avaient jamais recueilli aux temps les plus prospères de la domination turque. A moins de dépenser 10 ou 12 millions par an, il fallait renoncer à poursuivre une guerre régulière. L'indépendance nationale en était donc réduite depuis près de deux ans à s'affirmer par le brigandage. On conçoit de quel prix parurent dans cette extrémité les envois de numéraire opérés par les soins des comités qui se formaient à l'envi en France et en Allemagne.

On s'est beaucoup étendu sur la cupidité insatiable des Grecs. Les premières libéralités de l'Europe étaient-elles donc si désintéressées? Porté à 40 millions de piastres turques remboursables en dix ans et hypothéqués sur les terres de la Morée, le premier emprunt anglais n'avait été en réalité, par suite d'un intérêt excessif prélevé d'avance, que de 15 à 18 millions, et encore sur cette somme fit-on figurer comme argent reçu le montant de four-

nitures de tout genre qu'on tira du rebut des magasins. Dès le mois de décembre 1824, un nouveau gouffre s'ouvrait pour les finances obérées de la Grèce. Aux escadrilles de bricks et de brûlots, on songea tout à coup à substituer une force navale « plus solidement constituée. » Des délégués furent envoyés en Angleterre et aux États-Unis pour y acheter deux ou trois frégates; l'on vit ce peuple indigent, qui n'avait plus le moyen de solder ses matelots ou ses troupes, demander aux chantiers dispendieux de New-York des navires de soixante canons. Un seul de ces bâtimens, la frégate l'*Hellas*, fut livré vers la fin de l'année 1826. C'était à vrai dire une superbe frégate, une frégate magnifiquement armée, mais qui avait coûté près de 3 millions de francs. Une dépense plus utile et plus intelligente fut celle que conseilla un philhellène anglais, le capitaine Hastings. Ce vaillant officier, qui devait perdre la vie au service de sa patrie adoptive en essayant de reprendre sur les Turcs la place d'Anatolikon, était vraiment digne de combattre à côté des Miaulis et des Canaris. Nos capitaines, dans les rapports que j'ai sous les yeux, ne parlent de lui qu'avec une profonde estime. Hastings avait l'esprit ingénieux. Il abandonna les sentiers battus et proposa, dès 1825, l'acquisition d'un navire à vapeur.

La marine, à laquelle le génie de Fulton avait donné la vie, était encore à cette époque dans l'enfance. Neuf années s'étaient à peine écoulées depuis le jour où le lieutenant-général comte Pajol obtenait, de concert avec M. Andriol, ancien négociant, le privilége exclusif « d'introduire en France et de perfectionner un système de navigation accélérée par l'emploi des pompes à feu. » Le bateau l'*Élise* partit de Rouen pour Paris le lundi 25 mars 1816. Le vendredi 29, il était amarré près du pont de l'École militaire; mais les pilotes de la Seine s'étaient obstinément refusés à franchir les passages délicats du fleuve sans « le secours de deux bons chevaux. » Le bâtiment qu'amena dans le Levant vers la fin de l'année 1826 le capitaine Hastings ne rappelait plus, comme le bateau l'*Élise*, la *Grande Serpente* de l'Amadis des Gaules; il était bien inférieur au *Sphinx*, que nous employâmes quatre années plus tard dans l'expédition d'Alger. Le capitaine Le Blanc nous a laissé une description fort détaillée de la *Persévérance*, — telle était la signification du nom grec que le capitaine Hastings avait choisi pour son pyroscaphe. Construite à Deptford et munie à Londres d'une machine de 84 chevaux, la *Persévérance* n'atteignait pas sans peine la vitesse de 5 ou 6 milles à l'heure. Le moindre vent contraire diminuait de moitié ce sillage; une mer houleuse « le faisait tomber à zéro. » Toutefois c'est un si grand avantage de pouvoir marcher en dépit du calme, d'avoir la faculté de remonter dans le vent, que tous les esprits sérieux auraient dû, dès cette ap-

parition, saluer avec une prophétique ardeur l'avénement de la marine nouvelle. Nulle trace de ce pressentiment ne se rencontre dans l'intéressant rapport auquel j'ai emprunté les détails qui précèdent. L'artillerie de la *Persévérance* consistait en huit bouches à feu du calibre de 68, fondues en Angleterre sur le modèle des pièces que venait d'inventer le colonel Paixhans. La *Persévérance* pouvait ainsi tirer à volonté des boulets ronds, « froids ou rougis au feu, » des bombes du poids de 45 livres et des boîtes à mitraille contenant jusqu'à 500 balles de fer. Entre les mains d'un officier instruit et intrépide, un pareil navire devait rendre à la Grèce de plus signalés services que la somptueuse frégate achetée en Amérique. Il ne lui était pas réservé d'effacer la mémoire des vaillans brûlots grecs. Jamais le capitaine Hastings, malgré tout son mérite, n'alluma d'incendies pareils à ceux de Chio et de Ténédos.

La fin de l'année 1826, — j'insisterai sur ce point, — nous fait assister dans le Levant à un bien singulier spectacle. En Grèce, comme en Turquie, on n'a plus foi qu'aux choses et aux hommes qui viennent de l'Occident. La Grèce avait Miaulis, Sachtouris, Canaris, des marins tels que peu de siècles en ont produit, des patriotes dont les plus beaux jours des républiques antiques se fussent honorés, et elle attendait, avec une simplicité dont nous n'avons plus, hélas! le droit de sourire, son salut de la venue toujours différée de Cochrane. On sait avec quelle audace lord Cochrane dirigea les brûlots anglais qui incendièrent une partie de l'escadre de l'amiral Allemand dans la funeste affaire de l'île d'Aix. Cet officier anglais devait à son intrépidité, mais beaucoup aussi à ses affinités politiques, le renom européen dont il jouissait. Cochrane était l'amiral-né de toutes les insurrections. La capture de la frégate espagnole l'*Esmeralda* sur la rade du Callao, pendant la guerre que l'Espagne soutenait contre ses colonies, avait mis le sceau à sa réputation. Depuis deux ans, tous les regards en Grèce étaient tournés vers Malte, car c'était de Malte que Cochrane et la délivrance devaient venir. Enfin le 17 août 1825 la Grèce passa un contrat avec son héros. Lord Cochrane promettait ses services jusqu'à la fin de la guerre; il n'exigeait en échange que la somme de 1,425,000 fr., à la condition toutefois que la moitié de cette somme lui serait payée d'avance.

Tous les dévoûmens, — j'ai hâte de le dire à l'honneur de l'humanité et de l'opinion libérale, — ne s'étaient point ainsi fait marchander. Les premiers étrangers qu'un élan généreux associa dès le début de l'insurrection à la défense de la liberté hellénique trouvèrent la mort à la bataille de Petta, ou disparurent bientôt l'un après l'autre fatigués des mésintelligences dont ils étaient les dé-

solés témoins. Un très petit nombre eut le courage de persévérer. Ils restèrent ainsi attachés à la fortune du chef qu'ils avaient choisi, obligés à regret d'épouser ses querelles, et maudissant souvent la destinée qui les retenait dans de tels liens. Un seul homme parmi ces ouvriers de la première heure réussit à se créer en Grèce une importance et un rôle personnels. Qui s'est intéressé à la révolution grecque et n'a pas entendu cent fois rendre hommage au nom de Fabvier? La réputation de lord Cochrane n'était pas mieux assise que celle de ce vaillant soldat. Sorti de l'École polytechnique en 1804, nommé chef d'escadron après la bataille de la Moskowa, Fabvier était devenu pendant la campagne de Saxe colonel, baron de l'empire et chef d'état-major de plusieurs corps d'armée réunis. Un tel homme n'eût pas été déplacé à la tête d'une armée européenne; il ne dédaigna pas en Grèce l'humble rôle de soldat palikare. On le vit plus d'une fois prendre part de ses propres mains aux travaux les plus pénibles. L'amiral de Rigny, — le lecteur doit s'en souvenir, — nous a transmis l'impression d'étonnement, de terreur, qui se produisit parmi les paysans moréotes quand ils se trouvèrent en présence des bataillons réguliers d'Ibrahim. « Habitués à combattre en désordre des Turcs en désordre comme eux, » ils ne purent supporter l'aspect de ces masses « qui marchaient impassibles sur leurs pelotons épars. » Les armes, les manœuvres, la musique militaire, les tambours, tout leur sembla étrange et les remplit d'une émotion inconnue. Il n'y eut qu'une voix alors pour demander la formation d'une armée régulière. « Les Grecs, écrivait l'amiral, voudraient avoir des Suisses. » Le 4 juillet 1825, le colonel Fabvier fut investi par acte du pouvoir existant du soin d'organiser le premier bataillon de *tacticos*. La voix populaire le désignait, et les palikares n'auraient pas accepté d'autre choix. Quelques petits travaux exécutés sous sa direction à Navarin avaient persuadé aux Grecs que, s'il y fût resté, cette place n'aurait pas été prise. Au mois d'août 1825, le bataillon des tacticos comptait déjà 800 hommes; il était question de le porter à 3,000 ou 4,000. Le comte Porro de Milan serait l'intendant du corps, Regnault de Saint-Jean d'Angely commanderait la cavalerie. Une loi de conscription fut promulguée le 22 septembre, et le recrutement du corps parut assuré; mais ce qui ne l'était pas, c'était, comme d'habitude, le paiement de la solde.

Les Anglais se montraient peu disposés à favoriser une organisation qui tendait à augmenter encore l'influence de la France. Ils avaient proposé un colonel anglais; à ce colonel, on préférait un homme dont le premier sentiment était, au dire de l'amiral de Rigny, la haine de l'Angleterre; « il la pousse, écrivait l'amiral,

jusqu'au fanatisme. » Les Anglais le savaient, et il était assez naturel qu'ils suscitassent à cet ennemi déclaré des entraves. Ils commencèrent par lui refuser les fonds nécessaires à l'entretien de ses troupes. « C'est le seul moyen, disait l'amiral, qu'ils aient de le culbuter, car je ne sais si le gouvernement lui-même serait assez fort pour ôter brusquement à Fabvier son commandement. »

Le plus grand hommage qu'une armée puisse rendre à son chef, c'est assurément de lui conserver sa confiance après la défaite. Le culte que les palikares avaient voué à Fabvier résistait à tous les insuccès, et ces insuccès au début furent multipliés. Au mois de septembre 1825, les Grecs voulurent surprendre Tripolitza, laissée par Ibrahim sous la garde de quelques centaines d'hommes. Fabvier se joignit à cette expédition avec 300 de ses réguliers; la tentative échoua complétement. Ce fut le premier mécompte. Au mois de mars 1826, le commandant en chef des tacticos débarquait dans l'île de Négrepont. Le pacha de l'Eubée se hâta de rassembler ses forces et dispersa sans peine les tacticos. Enveloppé par la cavalerie turque, Fabvier fut obligé de se rembarquer et de se réfugier sur l'île d'Andros, laissant sur le terrain toute son artillerie et trois officiers français, qui se firent bravement tuer à ses côtés. Indigné, humilié, Fabvier voulait donner sa démission. Ses soldats le retinrent, promettant avec larmes de montrer plus de fermeté une autre fois.

C'est toujours une entreprise délicate de vouloir changer d'un jour à l'autre les habitudes militaires d'une nation. La Turquie et la Grèce trouvaient peu de bénéfice à nous avoir emprunté notre tactique. Seul Méhémet-Ali avait en peu de temps réussi à se constituer une véritable armée exercée à l'européenne. Ses fellahs étaient une argile en quelque sorte ductile; il pouvait tout leur apprendre, parce qu'il n'avait rien à leur faire oublier. L'organisateur des troupes de Méhémet-Ali, — je l'ai déjà dit, — était aussi un Français. Après les prodiges dont nous avions pendant vingt ans étonné le monde, il semblait que nous fussions les seuls à pouvoir enseigner le grand art de la guerre. Nos revers n'y avaient rien fait; c'était encore aux plus humbles disciples du grand capitaine qu'on venait de toutes parts demander le secret de vaincre. Plus jeune de quatre ans que Fabvier, le colonel Sèves n'était encore que lieutenant dans l'armée française quand était tombé l'empire. Il vint en Égypte vers la fin de 1816. Ses facultés se développèrent rapidement avec les fonctions de plus en plus importantes qui lui furent confiées. Des juges compétens lui ont attribué une part considérable dans le succès des campagnes de 1833 et de 1839. Si son rôle fut plus effacé pendant l'invasion et la dévastation du Péloponèse, il le faut attribuer à la répugnance que lui inspirait une guerre

dirigée contre des chrétiens. Lorsqu'après avoir ravagé l'Arcadie, Ibrahim vint camper dans la plaine de Calamata, nos officiers virent le colonel Sèves racheter de ses deniers les familles tombées entre les mains de ses propres soldats pour les envoyer à bord de la *Sirène*.

« La période actuelle, écrivait l'amiral de Rigny, va montrer dans ce petit coin de terre qui attire l'attention de l'Europe deux de nos compatriotes dirigeant deux camps opposés et séparés par toutes les barrières humaines; mais je m'empresse de rendre ce témoignage à un homme qui, engagé aujourd'hui sous des lois étrangères, y a conservé des mœurs et des sentimens de Français. Par son humanité autant que par son héroïsme, Soliman-Bey honore encore son pays. »

La prédilection du pacha d'Égypte pour la France n'avait fait que grandir. C'étaient des Français qui organisaient ses armées et qui dirigeaient ses manufactures; il songeait à leur confier le commandement de ses flottes. « Méhémet-Ali, écrivait à la date du 8 avril 1826 le capitaine de la *Truite*, M. de Robillard, met une vivacité de jeune homme et presqu'un empressement d'enfant à jouir de ce qui le flatte, à improviser ce qui lui plaît. Le manque d'argent seul peut l'arrêter. Vieillard jovial, toujours gai, toujours content, on le prendrait pour le meilleur et le plus doux des hommes, si l'on n'entrait dans son palais par la cour où tous les mamelouks furent massacrés par son ordre. » Les qualités du pacha lui étaient personnelles, beaucoup de ses défauts tenaient à l'état social au milieu duquel il devait se mouvoir. Il y a longtemps qu'on l'a dit : « celui qui veut se mêler de gouverner les hommes doit avant tout mettre son cœur dans sa tête. » On a pu voir cependant en pays chrétien une extrême bonté, une disposition naturelle à la mansuétude et à la clémence devenir un excellent moyen de gouvernement; mais pourrait-on se figurer un pacha d'Albanie, un vice-roi d'Égypte, un sultan de Constantinople sensibles? Le moindre attendrissement eût abrégé leurs jours; l'oubli des injures eût été chez eux un suicide. Une soldatesque effrénée, des conspirateurs incorrigibles appelaient en Orient des maîtres impitoyables. Ce qu'on peut reprocher à Méhémet-Ali, c'est d'avoir méconnu ce qu'il devait au peuple laborieux, doux et intelligent que la Providence lui avait donné à conduire. Il resta turc jusqu'à sa dernière heure, exploitant l'Égypte, pressurant les fellahs et ne faisant rien pour améliorer leur sort. Au mois d'avril 1826, il avait douze régimens exercés à l'européenne, chacun de 4,000 hommes. Sur ces douze régimens, six étaient en Morée, quatre au camp près du Caire; les deux autres à La Mecque, à Alexandrie et dans le Sennaar. Il avait en outre

une garde albanaise et environ 6,000 cavaliers. En y comprenant les équipages de la flotte, le service militaire en Égypte ne prélevait pas moins de 60,000 hommes sur une population qui n'excédait pas 2 millions.

L'accroissement de la marine égyptienne avait marché de pair avec celui de l'armée. Le vice-roi possédait six frégates, huit grandes corvettes, vingt bricks de guerre et une vingtaine de navires plus légers. Le travail du fellah avait tout payé; le fellah lui-même était descendu au dernier degré de la misère. Le monopole commercial lui laissait à peine de quoi subsister et ne lui laissait rien pour se vêtir. Aussi cette population merveilleuse qui se pliait avec une égale docilité au métier de matelot et à celui de fantassin, cette population qui faisait la puissance de Méhémet-Ali, décroissait-elle sensiblement au lieu d'augmenter. On avait appelé des Bédouins pour combler les vides. Très peu de ces nomades consentirent à se fixer en Égypte : ils avaient l'instinct de la guerre; on ne put leur inculquer le goût de la culture. Les nègres du Sennaar qu'on voulut incorporer dans l'armée pour ménager un peu les Égyptiens, fatigués d'un si long voyage, éprouvés par le changement de climat, fournirent presque autant de malades que de recrues. Ils périssaient en foule, et il fallait se résigner à les remplacer encore par des fellahs. La Porte cependant ne se lassait pas de combler Mehémet-Ali de dignités nouvelles. Elle le chargeait de diriger toutes les opérations combinées des armées et des flottes turques contre les Grecs. Ce soldat rouméliote n'était pas seulement devenu le premier personnage de l'empire après le grand-seigneur, le plus puissant des vassaux de la Porte; c'était lui qui, par son exemple, par ses conseils, par ses encouragemens, s'était fait en Turquie l'initiateur du grand mouvement européen. Un caprice de sérail pouvait, il est vrai, tout changer. Contre le maître jaloux qui, en le comblant d'honneurs, refusait de l'investir du pachalik de Damas, concession moins nécessaire encore à sa puissance qu'à sa sécurité, Méhémet-Ali ne voyait de garantie certaine que le maintien de sa supériorité navale. « L'incapacité des bâtimens de la flotte de Constantinople, écrivait l'amiral de Rigny, lui est très démontrée. Forcé de les entretenir à ses frais et de les recevoir à Alexandrie, il les regarde comme une surcharge inutile et se soucie médiocrement de les associer aux améliorations qu'il s'efforce d'introduire dans sa propre marine, car c'est à la marine que s'appliquent en ce moment tous ses soins. Les Arabes qu'il a levés et organisés en équipages ont réellement fait quelque progrès. »

Au mois de novembre 1826, le capitaine Lainé, sur le brick l'*Alcyone*, trouvait Méhémet-Ali « malade, inquiet, exprimant assez

haut son mécontentement de la conduite de la Porte à son égard. » Au mois de mai 1827, l'amiral de Rigny espérait qu'il ne serait pas impossible de tirer parti de cette mauvaise humeur. Méhémet-Ali savait que les représentans de plusieurs puissances chrétiennes cherchaient à se concerter pour proposer, pour imposer peut-être leur médiation au divan. « Je n'ai pas dissimulé au pacha, écrivait l'amiral, qu'on pourrait bien en effet en venir là; faisant observer que le gouvernement français, s'il consentait à entrer dans une telle combinaison, y verrait surtout l'avantage de ne pas laisser plus longtemps Méhémet-Ali s'épuiser dans une guerre dont il supportait tout le fardeau sans en retirer aucun avantage. » L'argument était sans doute habile, l'insinuation adroite; mais, si fins que nous puissions être, ne luttons pas de finesse avec les Orientaux. M. de Robillard, le premier, s'était laissé abuser par la patience avec laquelle Méhémet-Ali l'écoutait. « Satisfait d'avoir une armée formée et aguerrie, une marine considérable, qu'en temps ordinaire le grand-seigneur ne lui eût jamais permis de créer, le pacha, disait-il, s'inquiète peu de savoir qui restera le maître en Morée. » L'amiral de Rigny à son tour s'imagina qu'influencé peu à peu par ses conseils, le vice-roi « verrait sans peine les puissances prendre des mesures efficaces pour amener un arrangement. » Le jeune capitaine et l'amiral, déjà vieilli dans les affaires, avaient subi le même charme : ils partagèrent la même illusion. En réalité, Méhémet-Ali ne songeait qu'à gagner du temps, et Ibrahim employait bien celui qui lui était laissé. Dans l'espace d'une année, Ibrahim enleva du Péloponèse plus de vingt mille femmes et enfans. Quelques mois de ce régime encore, et la diplomatie ne viendrait plus demander l'émancipation d'une nation qui aurait disparu. Au Caire comme à Constantinople, nous n'avions devant nous que des barbares. Ce que Méhémet-Ali et Mahmoud avaient voulu demander à la civilisation chrétienne, ce n'étaient pas les sentimens généreux inscrits dans ses codes, c'étaient uniquement les moyens de destruction plus perfectionnés dont cette civilisation disposait. Tout se tient et s'enchaîne cependant en ce monde. Le manuel d'infanterie ouvrit la brèche par où les idées d'égalité des races, de justice et de mansuétude firent invasion dans l'empire ottoman. Il est bien difficile aujourd'hui de prévoir ce que deviendra cet empire, ses destins sont liés à trop de complications étrangères; mais il est un fait incontestable : s'il y a encore une Turquie, il n'y a plus de Turcs; les janissaires étaient les derniers.

E. Jurien de La Gravière.

SILVÉRIA

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

I.

Au sortir de la vallée d'Ahuilitzapatl, nom astèque qui signifie « lieu plein d'eau, » et dont les Espagnols ont fait d'abord Arizahuatl, puis Orizava, le *Rio-Blanco,* encore à l'état de torrent, se précipite d'une hauteur de quarante mètres entre deux hautes falaises. Lourde, écumeuse, chargée de sels calcaires, affolée de sa chute, l'eau court sur un lit de roches noires, dont quelques-unes, se montrant à la surface, font mieux ressortir sa blancheur laiteuse. Cinq cents mètres plus bas, la berge gauche décroît, prend le niveau d'une immense plaine, et la petite rivière, qui porte de grands navires aux environs de la baie d'Alvarado, coule un moment paisible entre des mousses, des fougères, des ricins et des orchidées.

En cet endroit, la rive droite du *Rio-Blanco,* couverte d'arbres séculaires, n'appartient pas encore à l'homme. Les défrichemens se sont arrêtés devant les eaux tumultueuses du torrent, devant les pentes abruptes dont il baigne le pied. D'un côté, de vastes prairies où paissent des taureaux à demi sauvages, des plants de cannes à sucre, des cabanes de bambous, les murs blancs d'une métairie, puis un clocher d'église s'élançant d'un massif de verdure; de l'autre, le flanc boisé d'une montagne où chaque jour, vers le coucher du soleil, on entend bramer les cerfs, grogner les sangliers, rugir les tigres, — monde vierge, inconnu, sauvage, qui fait face au monde civilisé et le domine.

A plusieurs reprises, j'ai été saisi de passion pour ce coin désert, riche en productions de toute espèce, d'où sont datées plusieurs de mes découvertes entomologiques. Lorsque ma bonne fortune et celle de mes malades me laissaient une après-midi libre, j'ordon-

nais aussitôt de seller mon vieux cheval; puis, muni de pinces, de flacons, de boîtes, d'épingles, je me dirigeais vers les bords de la cascade, je traversais la ville au trot, l'air affairé, afin d'écarter les importuns. Une fois dans le faubourg, j'activais encore le pas de ma monture, fuyant cette fois les consultations en plein soleil. Les enfans qui grouillent sur le seuil de toutes les demeures mexicaines révélaient souvent ma présence. « Mère, le docteur Bernagius! » criaient ces démons en se suspendant aux barreaux des fenêtres. Je baissais la tête, fâché de ne pas tenir un des indiscrets par l'oreille, afin de l'obliger à se taire. L'aïeul, le père, la mère, la grande sœur, accouraient pour me saluer en chœur d'un « Dieu vous garde, docteur, » auquel je répondais, selon la formule consacrée : « Et qu'il fasse de vous des saints, mes enfans. »

Parfois, bon gré mal gré, il fallait s'arrêter, tâter un pouls, ausculter une poitrine. Parfois aussi, à la vue d'une mine pâle qui apparaissait sur le seuil d'un pauvre logis, je tirais la bride de Cosaque, mon fidèle coursier. Alors je mettais pied à terre pour m'informer, gronder, rappeler que chaque matin on me trouvait dans mon cabinet, et qu'une maladie dont le moindre julep peut avoir raison au début devient mortelle, si on la néglige.

Lorsque j'atteignais la plaine sans un trop grand retard, Cosaque, comme s'il eût compris ma satisfaction intérieure, hasardait un temps de galop. En réalité, la vue des beaux herbages au milieu desquels il cheminait égayait le brave animal, qui me conduisait de lui-même à la hutte de la veuve Lopez, où on le gâtait. Là, je l'abandonnais pour gagner la cascade, me frayant une route entre les ombellifères. Grâce à un gué connu de moi seul, j'étais bien vite sur la rive droite du torrent. Je gravissais une cinquantaine de mètres sur un terrain accidenté, et je ne me reposais qu'à l'ombre d'une roche abritée par de gigantesques rameaux. J'étais libre! Au-dessus de ma tête, la forêt profonde, inexplorée, pleine de bruits mystérieux; autour de moi, des plantes rares, des pierres couvertes d'empreintes fossiles; par une échappée, j'entrevoyais la vallée d'Ahuilitzapatl, bornée par les vaporeux contre-forts de la sierra de Saint-Christophe. A mes pieds, la rivière gazouillait au lieu de mugir, et à bonne portée d'escopette se découpait tout blanc, sur un épais tapis de verdure, le coude du large sentier qui d'Orizava conduit au domaine de Tuspango.

J'aime la société. Certes les hommes ont des travers et sont difficiles à vivre; mais à une heure donnée le pire d'entre eux est pris d'un accès de générosité, de courage, d'abnégation, de bonté, dont il faut lui tenir compte. Néanmoins, si agréable qu'il soit d'échanger avec son semblable ses impressions, ses espoirs, ses déceptions, le désert et la solitude ont des charmes que ceux-là seuls

qui les ont goûtés peuvent apprécier. — Assurément il m'est doux, après une journée de labeur, alors que ma lampe est emprisonnée sous un garde-brise, de voir entrer chez moi le savant licencié Tornel, puis le vénérable curé Bermudez. Depuis longtemps, ces vieux amis ont leur fauteuil à demeure dans mon cabinet, près de ma table de travail. L'un et l'autre, par un mouvement machinal, s'assurent avant de s'asseoir que leurs siéges forment bien avec le mien le sommet du triangle accoutumé. D'ordinaire le curé ouvre la séance en me consultant sur son asthme, dont il s'obstine à vouloir guérir. Peu à peu le licencié élève la voix; il a lu le journal de Mexico, et nous critiquons les mesures du gouvernement, qui, pour peu qu'il daignât prendre nos avis, dirigerait mieux la barque à bord de laquelle nous sommes passagers. On s'échauffe, et le gouvernement, s'il nous entendait, serait fort en peine de nous satisfaire, car nous émettons naturellement trois avis, chacun le nôtre; pourtant mes deux hôtes sont d'accord pour déclarer que tout allait mieux il y a trente ans, lorsqu'ils étaient jeunes, — assertion à laquelle j'oppose quelques restrictions. Ma vieille servante apporte le chocolat. Les tasses vidées, la politique est loin; le licencié est savant, le curé connaît l'astèque, le totonaque, le mistèque, et m'aide à déchiffrer de vieux textes. Je lis un de mes mémoires, ou bien nous discutons sur un point de l'histoire du célèbre empereur de Tescuco, Netzahuacoyotl, un des plus grands monarques qui aient régné. Le curé le compare à Charlemagne, le licencié, je ne sais trop pourquoi, en fait un Auguste; à mon avis, c'est à François Ier qu'il faudrait comparer le monarque indien. A neuf heures, mes amis sont partis, et je reprends mes études. C'est là du bonheur, ou il n'existe pas. Eh bien! au-dessus de ces heures si douces passées à causer avec de vieux amis, je place peut-être les heures de rêveries solitaires qui s'écoulent pour moi si rapides sur la rive droite du *Rio-Blanco*.

Cette après-midi, — 15 juillet 1852, — vers trois heures, j'atteignis le pied de ma roche favorite. Le ciel profond rayonnait, les vautours, plus nombreux que de coutume, planaient sans presque mouvoir leurs ailes. L'air semblait enflammé; pas une feuille ne bougeait. Cédant à la lassitude qui paralysait jusqu'aux plantes, dont les rameaux s'inclinaient vers la terre sèche, je redescendis vers le bord de l'eau. Un tatou, évidemment convaincu qu'il était seul, sortit avec lenteur de son terrier, et me fit assister aux détails de sa toilette. S'élançant ensuite sur la mousse, l'animal entreprit une série de gambades dont j'eus soin de prendre note. Il se dressait sur ses pieds de derrière, se roulait en boule, se ramassait sous sa cuirasse. Par malheur, à son insu et au mien, le rongeur était guetté par un chat sauvage. Le carnassier tomba bruta-

lement sur l'herbivore, et je revenais à peine de ma surprise que l'assassin avait disparu.

Sur l'angle de route que j'apercevais passait de loin en loin une famille indienne. Les femmes, la tête nue, les cheveux nattés, s'abritaient contre les rayons du soleil à l'aide des larges feuilles d'une broméliacée, et suivaient à la file le chef de la famille, qui, de temps à autre, sifflait pour renouveler la provision d'air de ses poumons. Par cette route devait revenir mon ami Lucio Dominguez, parti depuis huit jours à la chasse des tapirs. Si le jeune homme a été heureux, je pourrai tracer définitivement les caractères qui séparent le tapir du Nouveau-Monde de celui de l'ancien; mais je n'ose espérer, — ne prend pas qui veut un tapir, je le sais par expérience.

Pourquoi, tout en songeant, vis-je soudain apparaître dans la plaine qui me faisait face des houblonnières, des maisons aux toits de tuiles rouges? Par quel mirage le clocher de la chapelle de Sainte-Gertrude me parut-il soudain s'élancer vers le ciel, effilé, sculpté, tout semblable à la flèche de Strasbourg? En vertu de quelle illusion restai-je un instant convaincu que j'avais sous les yeux cette terre bénie d'Alsace où les tatous pourraient vivre en paix? Seraient-ce ces visions qui me rendent chère la solitude, et le bonheur, le vrai, est-il dans le souvenir des choses passées? Comme elle tient au cœur, la patrie! Ce n'est pas loin d'elle que Goethe eût jamais écrit qu'elle n'a de bornes que le monde.

Je fus ramené brusquement sur les bords du *Rio-Blanco*. En face de moi, à vingt pas du coude formé par la route de Tuspango, venait d'apparaître un homme qui, armé d'une carabine, se glissait sournoisement derrière les buissons. Il portait la veste et le pantalon en peau de daim des dompteurs de chevaux; les larges ailes de son chapeau me cachaient ses traits. Quel gibier poursuivait ce chasseur? Mes regards interrogeaient en vain l'horizon; de tous les côtés, le silence, la solitude, l'immobilité.

Arrivé près du tronc d'un céiba, le cavalier mit un genou en terre, fit jouer à plusieurs reprises la batterie de son arme, examina la route de Tuspango, puis se tint coi. Je me levai, ce chasseur était évidemment un chasseur d'hommes; mais qui pouvait-il guetter sur ce sentier?

Que faire? crier, appeler, révéler ma présence? C'est là ce que j'eusse dû exécuter tout d'abord. Maintenant, pris en flagrant délit, le chasseur va me saluer d'une décharge de son *rifle*. Je suis un témoin, c'est-à-dire un ennemi auquel il faut imposer silence, car, en fait de discrétion, on ne croit au Mexique qu'à celle des morts. L'homme retire sa coiffure : Diégo Lara! Que Dieu me protége, il y aura tout à l'heure du sang sur le sentier.

A qui ce mauvais drôle, dont les déportemens ont causé la mort de son père, puis celle de sa mère, peut-il bien en vouloir? Il ne passe ici que des Indiens, et leur bourse ne vaut pas la charge d'un fusil. Quel malheur! ce chenapan, joueur effréné, coureur de filles effronté, est jeune, beau, vaillant. Il n'a ni foi ni loi, triche au jeu, dévalise les diligences et brave la potence en vertu d'on ne sait quel privilége, attendu qu'il a tué Ciudaréal à coups de couteau, Barrenos à coups d'épée, Caldéron on ne sait trop comment. On l'a emprisonné; mais à l'heure de la sentence il a toujours trouvé vingt témoins pour affirmer qu'il n'avait usé que du droit de légitime défense. Vais-je à mon tour avoir à le certifier?

Que faire, encore une fois? Passer le gué en toute hâte, arriver comme par hasard près de Diégo, déjouer ainsi ses intentions? mais il faut un quart d'heure pour gagner l'autre rive, et durant ce temps que va-t-il se passer? Puis Diégo sait tirer; s'il m'aperçoit,... il me semble déjà sentir la balle de sa carabine m'entrer dans la poitrine, sensation qui, pour être imaginaire, ne laisse pas d'être désagréable. Je ne permettrai pourtant pas que ce guet-apens réussisse, mon plus cruel ennemi fût-il la cible sur laquelle Diégo se dispose à tirer.

Quel habile chasseur que l'homme! Comme ce Diégo rampe, se fait petit, avec quelle attention il surveille la route, comme il tressaille au moindre bruit! Il doit s'agir d'un ennemi redoutable pour qu'il n'ose le braver en face. Tout en raisonnant, je me suis avancé parmi les arbres de façon à me mettre sur la même ligne que le bandit. Il épaule, — un cavalier paraît.

Obéissant à une inspiration subite, j'entonne à tue-tête l'hymne national mexicain. Le cavalier marche au pas; c'est le Texien Warren, le tuteur de Silvéria Martinez. Je me montre à découvert, persuadé qu'une balle va me récompenser de ma musique. L'arme de Diégo s'est abaissée, le jeune homme s'est couché, dissimulé dans l'herbe. Warren semble pensif; son cheval, qui ne connaît guère d'autre allure que le galop, chemine en ce moment au pas. Je lève les bras pour attirer l'attention du cavalier, qui, alors que je voudrais le voir éperonner sa monture, s'arrête indécis pour écouter. Effrayé du résultat de ma manœuvre, je me tais. Warren reprend sa marche et franchit le coude du sentier. Je m'étends alors sur le sol; je suis suffoqué.

Me voilà maître d'un terrible secret. Pourquoi Diégo en veut-il à Warren? Comment prévenir ce dernier de se tenir sur ses gardes sans dénoncer Diégo? Il me faut parler au jeune homme, m'expliquer nettement, catégoriquement avec lui, et cela sur l'heure. Je me relève, la plaine est déserte. Le soleil couchant embrase la crête du Saint-Christophe, les oiseaux gazouillent, le *Rio-Blanco*

murmure; les taureaux indécis se rapprochent avec lenteur des haies entre lesquelles ils sont enfermés, et mugissent sourdement comme pour saluer la brise imprégnée d'odeurs salines qui caresse leurs mufles. Une nuée de grands papillons jaunes voltige à l'endroit où brillait tout à l'heure la carabine de Diégo. Ai-je rêvé?

II.

Mes recommandations n'y peuvent rien. Sous prétexte que je l'ai autrefois guérie d'une pneumonie, la veuve Lopez s'obstine à bourrer Cosaque de sommités de cannes à sucre. Aussi, au lieu de l'animal sage, inoffensif que je lui confie, la veuve me rend-elle régulièrement une bête volontaire, alourdie, ventrue, qui regagne à regret la ville.

— N'avez-vous vu personne aujourd'hui? demandai-je à la brave femme au moment de me mettre en selle.

— Pas une âme de Dieu, docteur; d'ailleurs, à l'exception de votre grâce, qui songe à se détourner de la route pour venir jusqu'ici?

Ce ne fut qu'à la troisième invitation, appuyée d'un sifflement de cravache, que maître Cosaque consentit enfin à s'éloigner, sautant, gambadant, hennissant. Je ne suis nullement dupe de ces brillans départs; une fois sur le sentier, le gaillard va coucher les oreilles, tendre le cou et emboîter paisiblement le pas. J'essaie de le presser un peu, car j'ai hâte de voir Diégo. L'animal s'arrête, baisse la tête, se campe sur ses quatre pieds, qu'il écarte. Je connais cette manœuvre; Cosaque l'emploie lorsqu'il se dispose à ruer. Je me tiens sur mes gardes, tenté de prouver que je suis le maître en jouant de la cravache et de l'éperon; mais le beau triomphe lorsque j'aurai convaincu mon vieux serviteur que je suis plus entêté que lui! Je cède; l'animal prend la droite du sentier, me berce par sa lente allure, et sans fatigue, doucement porté, je vois le Saint-Christophe se rapprocher peu à peu. Décidément Buffon a raison : le cheval est la plus noble conquête de l'homme.

Pourquoi Diégo veut-il tuer Warren? Tout en cheminant, je tourne et retourne cette question sans y trouver de réponse. Autrefois j'aurais pu croire à une querelle de jeu, à une rivalité amoureuse; mais depuis douze ans Warren a renoncé à toutes les pompes de Satan, comme dit le curé, et il ne s'occupe que des intérêts de sa pupille Silvéria, intérêts avec lesquels Diégo n'a rien à voir. Singulière conversion que celle de ce Warren, qui, lors de son arrivée à Orizava, me donna pas mal d'ouvrage en cassant plusieurs bras et plusieurs têtes! Joueur, querelleur, processif, Warren alors ne

valait guère mieux que Diégo; cependant il avait plus de savoir, plus de vraie bravoure et plus de générosité, car les bras et les têtes qu'il me fit raccommoder furent toujours cassés en plein soleil, à coups de poing. Le couteau et le revolver ne quittaient guère la ceinture du Texien; mais c'étaient là des argumens trop sérieux, disait-il, pour qu'un *gentleman* en fît usage pour défendre autre chose que son honneur ou sa vie.

De janvier 1841 à juillet 1852, onze ans, douze même. Quoi! il y a si longtemps que cela que le père de Silvéria Martinez est mort! Martinez, dont la famille avait été expulsée du Mexique lors de la guerre dite de l'indépendance, possédait les titres d'immenses propriétés aliénées par des majordomes infidèles, ou morcelées par les Indiens, ces âpres amoureux de la terre. Il lui fallut entamer d'interminables procès pour faire valoir ses droits et braver de terribles inimitiés. D'une faible santé, mais patient et tenace, Martinez avança lentement dans son œuvre de revendication. Il devint veuf de bonne heure, et alla s'établir avec sa fille dans la vaste demeure construite par ses aïeux, sa première conquête judiciaire.

Toujours compulsant de vieux papiers, ne sortant guère de chez lui que pour se rendre au tribunal ou pour aller étudier les limites des terres que les Indiens lui disputaient, Martinez rencontra plusieurs fois Warren dans le camp des spoliateurs de ses biens. Huissier, juge, avocat au besoin, comme tous les hommes de son pays, le Texien se fit le conseiller des Indiens, rêvant comme récompense la possession d'un des beaux domaines en litige.

Une après-midi, on vint me quérir en toute hâte : Martinez, piètre cavalier, venait d'être renversé par son cheval; il avait la cuisse broyée, et c'était bien par accident. Je le trouvai sanglant, évanoui, et pus vérifier à mon aise la blessure. Dès que le malheureux revint à lui, je lui annonçai que l'amputation du membre brisé était nécessaire, mesure qu'il repoussa avec énergie. Je dus lui déclarer qu'il y allait de sa vie. Il joignit les mains et se mit à prier.

— Mon choix est fait, docteur, me dit-il au bout d'un instant, je m'abandonne aux mains de Dieu, qui valent bien les vôtres; il me guérira, si telle est sa volonté.

— Mais votre fille, lui dis-je en amenant près de lui la petite Silvéria; elle n'a d'autre soutien que vous. Voyons, Martinez, ce n'est pas la douleur qui vous épouvante; vous êtes chrétien, et vous avez l'obligation de vivre.

Le blessé saisit la tête bouclée de sa fille, l'embrassa longuement, puis la repoussa.

— Qu'on l'emmène, dit-il, Dieu s'occupe spécialement des orphelins.

Il se mit de nouveau à prier.

— Il me faut la vérité, docteur, reprit-il au bout d'un instant; à votre avis, combien d'heures puis-je encore vivre?

— Avant ce soir, lui répondis-je avec tristesse, vous serez pris par la fièvre et le délire.

— Alors j'ai deux heures devant moi?

— Plutôt moins que plus. Dans deux heures, réfléchissez-y, il sera temps encore de vous débarrasser de cette loque inerte; plus tard, l'opération serait inutile.

— Ne parlons plus de cela, docteur.

Le curé et le licencié, qui venaient d'arriver, supplièrent à leur tour Martinez de se laisser amputer. Il leur pressa la main et secoua la tête.

— Une prière, docteur, me dit-il en se tournant vers moi, j'ai besoin de mettre ordre à mes affaires, tant spirituelles que temporelles, et pour ce double soin il est de toute nécessité que je voie Warren. Je vous en prie, amenez-le-moi. Après cela peut-être m'abandonnerai-je à vous; mais, je vous le jure, vous aurez autant fait pour moi en satisfaisant ma demande qu'en me rendant la vie.

Je sautai sur Cosaque, alors moins volontaire qu'aujourd'hui, et je parcourus un à un tous les tripots de la ville. Je découvris enfin le Texien. Il était rouge; ses yeux, fatigués par les veilles, clignotaient. Il vint à moi souriant, se dandinant, emmêlant de son mieux les boucles incultes de son épaisse chevelure. Il écouta ma requête en secouant la tête, en faisant claquer sa langue contre son palais, et refusa nettement de me suivre.

— Martinez est un vieux renard, me dit-il; il va me demander d'abandonner la cause des Indiens de Téquila, qui l'ont bel et bien volé; mais ils tiennent, et possession vaut titre. Un mourant, dites-vous; broum! je me connais, je serais capable de m'attendrir, de céder, et je perdrais du coup une fortune. Or l'âge vient, docteur, et il est temps que je songe à mon avenir. Buvons un grog; grâce à moi, les braves gens de cette maison savent le préparer. Ensuite nous ferons une partie de *monté*. Non? Ma proposition n'a pourtant rien d'offensant. Voyons, vous tiendrez les cartes. Non encore? Alors bonsoir.

Je me plaçai devant la porte de la salle de jeu, de façon à barrer le passage au Texien. J'étais indigné; je parlai avec véhémence.

— Diable, vous tenez à votre idée, me dit-il; eh bien! je veux vous être agréable, et je vais vous le prouver. Jouons : si vous gagnez, je vous suivrai chez votre ami; si vous perdez, vous boirez un grog. Voilà qui me paraît raisonnable.

Je me fâchai; je fis un appel énergique aux sentimens humains qui pouvaient encore vibrer au fond de cette âme endurcie. Warren m'écouta de nouveau en silence. Peu à peu ses sourcils se froncèrent, et il se mit à fouetter ses bottes de sa cravache. Je ne lui épargnai aucune des vérités qu'il méritait; il me regardait en face, comme surpris. Parfois je voyais le sang affluer sur sa large face.

— Tout ce que je dis vous semble du radotage, m'écriai-je en terminant, et j'ai tort, n'est-ce pas? de braver la cravache que vous brandissez si nerveusement. Eh bien! Warren, frappez, si cela vous plaît; je subirai silencieusement votre outrage, à une condition pourtant, c'est que vous me suivrez près du malheureux qui m'envoie.

Le Texien me regarda avec stupeur. — Me jugez-vous si mal? s'écria-t-il à son tour en jetant loin de lui sa cravache; vous frapper, vous! Non, vous ne l'avez pas cru.

Il se dirigea vers le bassin, dont la cour de toute habitation mexicaine est pourvue, plongea sa tête dans l'eau courante, et revint près de moi sans daigner s'essuyer.

— Aussi vrai que je suis Warren, vous êtes un diable de petit homme, docteur; quels argumens venez-vous invoquer? L'honneur, l'humanité, oui, j'ai connu tout cela; aujourd'hui je suis vautour; c'est de proie qu'il faut me parler. Cependant vous avez eu raison de me secouer comme vous venez de le faire. Diable de petit homme, il a pris la mouche avec du vinaigre! Je vous suis, docteur, partons.

En arrivant chez Martinez, nous trouvâmes Silvéria sous le corridor. Elle examina curieusement Warren, dont la longue barbe, la chemise rouge et les bottes l'intriguaient.

Le Texien souleva l'enfant pour l'embrasser; elle se laissa faire.

— Je voudrais qu'elle fût à moi, dit-il.

Je le regardai avec surprise.

— Eh bien! oui, j'aime les enfans, les beaux.

Je retrouvai Martinez en possession de toutes ses facultés. Il me serra la main avec effusion en voyant paraître mon lourd compagnon.

— Souffrez-vous beaucoup? lui demandai-je.

— Non, me répondit-il, il me semble même que je n'ai plus de corps. Faites venir Silvéria.

Installé devant une petite table, le licencié écrivait; le curé, les mains croisées, se tenait près du blessé. A peine introduite, Silvéria courut vers son père, dont les traits pâles parurent l'effrayer. Elle ne dit rien; mais ses grands yeux noirs nous interrogèrent à tour de rôle.

— Je n'ai que cet enfant, Warren, dit Martinez avec effort; sa

mère, vous le savez, est morte depuis longtemps. Je n'ai ni frère ni sœur; moi parti, Silvéria est seule, seule.

— Vous ne mourrez pas, señor, balbutia le Texien, le docteur...

— Laissez-moi parler; mes momens sont comptés. Je vais mourir, Warren, je le sens. A cette heure suprême, dans toute la plénitude de ma raison, il est un homme que j'ai choisi pour me remplacer près de mon enfant, — un homme auquel je veux confier tous mes pouvoirs afin qu'il puisse la protéger et surtout en faire une honnête femme. Le licencié vient de rédiger les actes nécessaires; c'est un mourant qui parle, Warren, ayez cela présent à l'esprit, — car le nom qui va être inscrit sur les papiers que je viens de signer, c'est le vôtre, si vous y consentez.

Le Texien fit un pas en avant, le curé se leva, le licencié cessa d'écrire. — Le délire! pensai-je.

La nuit venait, un dernier rayon éclairait à peine la vaste pièce dans laquelle nous nous trouvions. Warren avait fait un pas vers le lit du moribond; mais ce fut vers moi qu'il se tourna brusquement. — Je rêve, n'est-ce pas? me demanda-t-il, ou plutôt j'ai mal entendu?

— Je ne veux de vous ni promesses ni sermens, reprit Martinez, dont la main se posa sur la tête de Silvéria; je vous connais, Warren, de votre part, un oui me suffira.

Le Texien eut beau tordre sa coiffure, se tirer la barbe, une larme roula sur sa joue. Il se redressa, étendit à son tour la main au-dessus de la tête de Silvéria, bégaya quelques mots inintelligibles et s'assit.

Nous dûmes, le curé et moi, servir de témoins à l'acte par lequel Martinez constituait Warren tuteur de sa fille et gérant de tous ses biens. Le viatique parut, chacun se mit à genoux, Warren et moi excepté. Martinez semblait dormir, son calme me surprenait. On apporta des lumières, il ouvrit les yeux.

— Coupez, coupez, dit-il avec égarement.

Il expira au point du jour; c'était un homme de bien. Warren, muet, grave, n'avait pas quitté son chevet; il voulut veiller lui-même à l'inhumation du mort, dont il pressa une dernière fois la main avant que le fossoyeur n'accomplît son œuvre.

Il y a douze ans que ces choses se sont passées, douze ans! La vie est un rêve. Martinez connaissait les hommes, c'était un sage, et nous étions des fous de le blâmer, car Dieu sait si nous l'avons blâmé! Silvéria, qui va tout à l'heure atteindre sa dix-huitième année, est, grâce aux soins de son tuteur, la plus ravissante petite fée que l'on puisse imaginer. C'est à l'activité, à l'énergie, à la probité de Warren qu'elle doit l'entière possession des domaines de sa famille, ce qui fait d'elle une des plus riches héritières de la pro-

vince. Depuis la mort de Martinez, il n'y a pas d'homme plus économe, plus humain, plus généreux, plus sobre, plus rangé que Warren. Il y a trois mois, le soir où le curé Bermudez nous ramena si gais de la fête de l'Ingénio, le licencié et moi, ma vieille servante m'a sévèrement cité le Texien comme un modèle à suivre.

Warren a maintenant près de la cinquantaine; il n'a qu'une joie, qu'un orgueil, qu'une pensée, Silvéria, qu'il adore et qui le lui rend; mais encore une fois, pourquoi Diégo Lara veut-il le tuer?

III.

La nuit tombait lorsque j'atteignis les portes de la ville, et je crus devoir stimuler Cosaque, qui, profitant de ma distraction, en prenait par trop à son aise. Je tirai la bride et serrai les genoux; l'animal, comprenant que l'heure des condescendances était passée, changea aussitôt d'allure. Je piquai droit chez Diégo, il n'était pas rentré. Je donnai ordre de le prévenir que je l'attendrais chez moi jusqu'à minuit; puis je visitai deux ou trois malades. Au moment où je débouchais sur la place de la paroisse, j'entendis soudain derrière moi le bruit d'un galop, et je fus rejoint par Lucio Dominguez. Le jeune ingénieur était couvert de poussière, sa monture paraissait exténuée.

— Mauvaise expédition, docteur, me dit-il en me serrant la main; le tapir dont je vous ai promis la peau broute encore dans les forêts.

— N'as-tu pas suivi mes instructions?

— Il eût fallu d'abord voir la bête, et j'ai passé six nuits à l'affût sans même l'entendre.

— Cela ne me surprend guère; grâce au pouvoir surnaturel que les Indiens prêtent au sabot de ce représentant du monde antédiluvien, on lui a fait une telle chasse que l'espèce est près de disparaître du continent américain. Le tapir, que Pline n'a pas connu...

— Pourrai-je vous voir demain, docteur?

— Oui, certes; as-tu besoin d'une consultation?

— J'ai à vous demander un service.

— Parle, que veux-tu? dis-je en tirant la bride de Cosaque.

— Je vous le dirai demain.

— A ton aise! A propos, tu es venu par la route de Tuspango?

— Oui, docteur; j'ai galopé pour vous rejoindre; je savais que vous me précédiez.

— Qui te l'avait appris? la veuve Lopez?

— Non; Diégo Lara.

— Ton ami Diégo, m'écriai-je, est un... Au revoir.

— Diégo n'est pas mon ami, docteur, vous le savez bien, répliqua vivement Lucio; mais qu'alliez-vous ajouter?

— Rien. Au revoir, à demain.

Lucio me regarda m'éloigner. Quel contraste entre ce jeune homme doux, travailleur, timide, et ce Diégo, auquel je me disposais à dire plus d'une vérité! Lorsque le licencié et le curé s'entêtent à soutenir que la génération présente ne vaut pas l'ancienne, je cite Lucio, et mes vieux amis sont forcés de s'incliner.

Un cheval piaffait devant ma porte.

— Dieu soit loué, docteur, me dit Warren, qui s'avança dans l'ombre pour m'aider à mettre pied à terre; je commençais à craindre de ne pas vous voir ce soir.

Non-seulement je pressai vigoureusement la main de mon interlocuteur, mais je le gratifiai d'une accolade mexicaine. Je venais, sans qu'il s'en doutât, de lui sauver la vie, et cela m'attendrissait.

— Qu'avez-vous donc? me demanda-t-il avec curiosité.

— Rien, rien, mon cher Warren, sinon que cela me semble bon de vous voir sain et entier.

Tout en parlant, je palpais les bras et la poitrine du Texien, qui me regardait avec une surprise croissante.

— Je parie, dit-il, que vous venez de visiter un malade en pleine convalescence?

— Tout à fait guéri, je l'espère bien, m'écriai-je; mais quel bon vent vous amène? Depuis quelque temps, vous et votre pupille, vous me négligez singulièrement.

Nous venions d'entrer dans mon cabinet; je fus soudain frappé de l'expression douloureuse des traits de Warren.

— Silvéria n'est pas malade? m'écriai-je.

— Si, docteur, et très malade; c'est pour elle que je viens vous consulter.

Je saisis mon chapeau, que je venais de jeter sur une chaise, et je me dirigeai vers la porte. Cette petite Silvéria, plus encore que toute la génération à laquelle elle appartient, génération que j'ai vue grandir, dont j'ai partagé les joies et les douleurs, me tient au cœur par mille liens puissans. Elle a le caractère enjoué, original, des Françaises, parfois leur vivacité; puis, par un caprice inexplicable de la nature, qui pourtant ne se répète guère, elle possède les cheveux châtains, les yeux noirs de cette Camille qui autrefois...

— Où allez-vous, docteur? me cria Warren, qui se laissa tomber sur le fauteuil du licencié, ce n'est pas du corps que souffre Silvéria, c'est de l'esprit, et je viens réclamer l'aide de vos conseils, car je suis à moitié fou. Attiré par je ne sais quelle flamme, mon beau papillon s'est follement brûlé l'aile. Silvéria est amoureuse.

— Cette petite fille? Allons donc.

— Cette petite fille, docteur, — vous l'oubliez comme je l'ai oublié moi-même, — aura bientôt dix-huit ans.

— Mais de qui peut-elle être amoureuse?

— De Diégo Lara, dit Warren, qui cingla vigoureusement ses bottes de sa cravache.

Je jetai mon chapeau.

— Vous plaisantez, Warren; Silvéria amoureuse de Diégo! Où lui a-t-elle parlé? Les papillons, comme vous dites, peuvent aimer la flamme; ils n'aiment pas la boue. C'est une supposition, n'est-ce pas?

— C'est l'affreuse vérité. Depuis cette course de taureaux organisée par Sevane, course dans laquelle Diégo a remporté le prix, Silvéria est devenue songeuse, distraite. Rien de ce qui la touche ne peut m'échapper, et j'ai eu tort de ne pas rechercher aussitôt la cause de ce changement d'humeur. Il y a un mois, simplement, souriante, les bras enroulés autour de mon cou, la folle m'a déclaré qu'elle aimait Diégo, et qu'elle le voulait pour mari.

— Et qu'avez-vous répondu?

— J'ai ri et tourné la chose en plaisanterie; je croyais à un caprice. Je lui ai peint la vie de Diégo. — Toi non plus, tu n'étais pas très sage lorsque tu avais vingt ans, m'a-t-elle répondu, et cependant j'ai fait de toi un excellent père et le meilleur des hommes. Si j'ai eu ce pouvoir à six ans, juge un peu de ce dont je suis capable aujourd'hui que j'en ai dix-huit, et que je veux!

Je ne pus m'empêcher de sourire; je connaissais la petite personne, il me semblait l'entendre.

— J'ai dû me défendre, docteur, continua Warren, répondre gauchement à Silvéria que mes erreurs de jeunesse n'avaient rien de commun avec les crimes de Diégo; mais, pour la convaincre, il eût fallu entrer dans des explications que je ne puis raisonnablement lui donner. Le lendemain, le surlendemain, à toute heure depuis cet instant, j'ai les bras de la mutine créature autour du cou; caressante et suppliante, c'est la tête sur ma poitrine qu'elle me confesse naïvement qu'elle aime ce Diégo parce qu'il est brave, hardi, aventureux, parce qu'il me ressemble, docteur; comprenez-vous quel châtiment?..

— Il faut lui expliquer...

— Quoi? si c'était un garçon encore; je voudrais maintenant qu'elle fût un garçon. En attendant, je suis allé trouver maître Diégo, auquel j'ai signifié que, s'il s'approchait de Silvéria d'assez près pour qu'elle pût le reconnaître, il aurait affaire à moi.

— Et vous avez ainsi révélé à ce mauvais drôle ce qu'il fallait à tout prix lui cacher?

— Non, docteur, car il m'a tranquillement répondu qu'il aimait ma pupille, qu'il avait de bonnes raisons pour s'en croire aimé, et qu'il songeait à vous charger de me demander pour lui la main de Silvéria. A cette déclaration, le vieil homme s'est réveillé en moi; j'ai pris le chenapan à la gorge avec l'intention de l'étrangler. Par malheur, j'ai cédé à un mouvement regrettable, j'ai ouvert la main, me contentant de jurer que, moi vivant, maître Diégo Lara n'épouserait jamais Silvéria Martinez.

— C'est-à-dire que vous vous êtes simplement condamné à mort.

Warren me regarda d'un air provocateur que je lui avais connu autrefois, et haussa dédaigneusement les épaules.

— Soyez sur vos gardes, lui dis-je; Diégo est plus redoutable que vous ne semblez le croire. Il vous a tenu ce soir au bout du canon de son fusil, et je ne serai pas toujours là pour chanter l'hymne national.

— Que voulez-vous dire?

— Que l'air d'Orizava est aussi malsain pour vous que pour votre pupille, et qu'il vous faut partir tous deux.

— J'y ai songé, docteur; mais elle refuse de quitter la ville.

— Le mal est-il déjà si grand que Silvéria ose vous désobéir ou vous braver?

— Elle ne me brave pas, elle m'embrasse, soupire, pleure, et je cède.

— Il s'agit de son avenir, du bonheur de sa vie; la fermeté est un devoir.

—Violenter une femme, une enfant, docteur, où puiser ce courage?

Je songeai à Cosaque, et baissai la tête.

L'*Angelus* sonna, et, selon leur coutume, le curé et le licencié firent leur entrée dans mon cabinet. Ils avaient droit aux confidences de Warren; mais, pour être sûr de toute leur attention, j'attendis qu'ils fussent assis avant de les mettre au courant de la situation. Je jugeai inutile de mentionner l'action de Diégo, à qui je me réservais de parler. On disserta longuement. En somme, nous étions les plus vieux amis de Silvéria, et il fut convenu que chacun de notre côté, avec le tact exigé par les circonstances, nous tenterions d'éclairer la jeune fille sur les suites désastreuses de sa passion. — C'est sur vous que je compte spécialement, docteur, me dit à mi-voix Warren, lorsque je le reconduisis; Silvéria vous aime tant!

— Je la verrai demain même; en attendant, ne jouez pas avec la rancune de Diégo.

Le Texien haussa de nouveau les épaules, se mit en selle et disparut.

Lorsque je rentrai, le licencié citait au curé toutes les lois d'Al-

phonse le Sage, — lois encore en vigueur au Mexique, — qui permettaient à Warren d'avoir raison des résistances de sa pupille. D'abord il avait le droit de conduire Silvéria dans un couvent, de l'y consigner à titre de dépôt, puis de laisser agir le temps. Le curé, qui avait grande confiance dans la sagesse de l'abbesse des ursulines, approuvait chaudement cette mesure. Dans aucune des lois citées par le licencié, il n'était question de raisonnement, et, selon moi, c'est au raisonnement que l'on devait d'abord avoir recours. Néanmoins je laissai dire mes amis, j'avais mon projet. Demeuré seul, je me mis à combiner; peine perdue, il me fallait, pour les combattre, connaître au moins les plans de l'ennemi.

Vers onze heures, on frappa discrètement à ma fenêtre, que je courus ouvrir. — Entre, dis-je en reconnaissant Diégo.

— Non, il est tard, et je sais que vous allez me prêcher.

— Tu as voulu tuer Warren dans un guet-apens?

— Et vous avec lui, docteur, afin de vous apprendre à mieux chanter.

— Pas de plaisanteries! Tu vas me donner ta parole de renoncer à ton projet; sinon, je me rends chez le gouverneur militaire et je te fais emprisonner ou expulser de la ville.

— L'idée me plaît, me répondit Diégo avec ironie; j'ai précisément en tête un petit *pronunciamiento* pour lequel il me manque un prétexte; fournissez-le-moi, docteur, et je vous remercierai.

— Voyons, repris-je sur le ton de la conciliation, que prétends-tu faire?

— Épouser doña Silvéria, que son tuteur tient en séquestre, et qui voudrait bien un peu de liberté.

— Tu supposes qu'elle t'aime?

— Ses regards ont paru me le dire l'autre jour aux courses. En tout cas, elle est riche, et moi, j'ai besoin de le devenir. Je veux enfin vivre heureux.

— Crois-tu que Silvéria consente jamais à épouser le meurtrier de Warren?

— Non; je sais combien elle aime ce damné *Yankee :* aussi vous ai-je épargnés, vous et lui. Votre chanson n'a pas été inutile, docteur, elle m'a donné le temps de réfléchir; mais voyons, entre nous, pourquoi vous mêler de cette affaire? Je ne vous veux aucun mal, vous le savez bien. Vous n'êtes pas mon père pour vous occuper de mes actions, pour prétendre me morigéner. Vous êtes Français, et j'aime les Français. Quant à Warren, c'est un Américain, un protestant, c'est-à-dire un hérétique. Il n'a pas comme nous une âme à sauver, on peut donc le tuer sans remords à l'heure où l'on veut. Conseil pour conseil, docteur; ne vous mettez pas en travers de ma fortune, entre moi et doña Silvéria.

— Me promets-tu de ne tendre aucun piége à Warren?

— Je vous promets de ne le frapper qu'en face, à mon corps défendant.

— Sérieusement?

— Sur les os de ma mère.

Au nom de la mémoire de la pauvre femme, j'essayai de faire comprendre à Diégo qu'un des moyens d'arriver à ses fins serait de s'amender.

— J'en sais un meilleur, me répondit-il. Et il s'éloigna en sifflant.

Devant un pareil être, qu'eût dit Jean-Jacques Rousseau, qui, faute d'avoir visité le pays des Apaches, a fondé tous ses paradoxes sur cette donnée, que l'homme naît bon et que la civilisation seule le pervertit?

Je dormis mal; je n'étais qu'à demi rassuré sur le sort de Warren, que le moindre incident pouvait mettre aux prises avec Diégo, aussi prompt à se servir du couteau et du revolver que le Texien répugnait à l'emploi de ces armes. Je ne réussissais pas à m'expliquer la passion de Silvéria pour un mauvais sujet dont son éducation devait l'éloigner; mais les femmes ont toujours brillé par les sentimens, jamais par la logique.

Diégo avait raison, pourquoi me mêler de cette affaire? Après tout, Warren était de taille à tenir tête à son ennemi, et s'il plaisait à Silvéria de troquer son nom contre celui de doña Diégo Lara, qu'avais-je à y voir? J'allais très imprudemment mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, perdre des heures précieuses, faire le don Quichotte alors que la sagesse m'ordonnait de me contenter du rôle de Sancho. Ce raisonnement d'égoïste s'évanouit avec les dernières ombres de la nuit. Mon estime pour Warren, mon respect pour la mémoire de Martinez, mon amitié pour sa fille, me commandaient d'intervenir, de mettre Silvéria sur ses gardes.

Vers une heure de l'après-midi, je me trouvai libre. Je jugeai convenable de prendre quelque soin de ma toilette afin d'éviter les taquineries ordinaires de Silvéria, à laquelle je ne voulais laisser aucun avantage. Il y avait péril en la demeure, le mal exigeait un prompt remède, et je me disposais à traiter la question par le fer rouge.

J'allais sortir, lorsque Lucio entra.

— Bonjour, docteur, me dit le jeune homme; allez-vous donc à la noce aujourd'hui?

— Bien, pensai-je; ma toilette est capable de produire les distractions que j'ai voulu éviter; tant pis.

— Vous êtes pressé; je reviendrai, balbutia Lucio.

— Non pas, mon garçon, je me souviens que tu veux me demander un service; assieds-toi et parle.

Mon interlocuteur recula vers la porte.

— Je suis arrivé à une mauvaise heure, je reviendrai, répéta-t-il avec embarras.

— Que le ciel te confonde, dis-je en l'obligeant à rentrer, ne sauras-tu jamais aller droit au but? Tu ne veux pas me demander la lune, je suppose; parle donc.

— C'est que ma demande est peut-être indiscrète. Je désire voir, docteur, cet ongle,... ce sabot de tapir que vous possédez. Si je n'ai pu joindre l'animal dont je vous ai offert la peau, j'ai vu ses empreintes, et... je voudrais comparer.

— Faut-il pour cela tant de façons, m'écriai-je, et n'auras-tu jamais raison de cette timidité qui, si l'on ne te connaissait, ferait croire chez toi à un manque de franchise et de courage? Que l'on bégaie devant une femme, cela, je l'excuse; il m'est arrivé à moi-même;... mais en face d'un homme...

Tout en parlant, j'avais ouvert une des vitrines de mon cabinet et atteint ce sabot de tapir rapporté d'une de mes excursions sur les bords du Papaloapam. Je le présentai à Lucio. Il pâlit, sa main trembla.

— Qu'as-tu donc? lui demandai-je avec surprise.

— Rien, docteur, c'est-à-dire ce que je voulais vous demander,... c'est de me prêter ce sabot, ne fût-ce que pour huit jours.

Je regardai mon interlocuteur en face, il semblait prêt à défaillir, et pourtant je ne pus m'empêcher de lui rire au nez. Le sabot dont j'étais possesseur provenait d'un animal en bas âge, — on eût dit un mignon pied de biche. Il était fin, et sa corne noire reluisait comme si elle eût été polie. Je venais de lire dans la pensée de Lucio.

— Voilà donc, m'écriai-je, le secret de ton enthousiasme! Et moi qui naïvement te savais gré de tes efforts, de tes fatigues pour enrichir mes collections de cet herbivore que tu ne m'eusses livré que boiteux, quelle déception! Quoi! un garçon comme toi, sage, instruit, que je considère comme mon élève, continuai-je sur un ton de reproche, peut ajouter foi à des contes absurdes? Toi aussi, tu crois que le sabot de l'*âne-vache*, du tapir, de l'*anté*, ainsi que le nomment les Indiens, est un talisman! Il n'y a de talismans au monde, Lucio, que la vertu, la science, le travail, la volonté, qui, celle-là, te fait défaut. Voyons, qu'y a-t-il de nouveau dans ta vie? Es-tu las de ta pauvreté honorable, est-ce la fortune que tu veux acquérir?

— Non.

— Quelle puissance prêtes-tu donc à mon sabot de tapir? Ruiz a voulu me l'emprunter pour apprendre à jouer de la guitare, Ibarra pour avoir la force de dompter les taureaux, Manuel Gomez pour se

faire aimer... Tu rougis! Par l'âme de ta mère, garçon, il y a une femme là-dessous. Qui est-elle?

Jamais homme peut-être ne fut plus mal à l'aise que Lucio en cet instant. Il se rapprocha de moi.

— Ne m'interrogez pas, docteur, me dit-il d'un ton suppliant; soyez bon sans conditions, et prêtez-moi ce talisman.

— Non, dis-je en rejetant le sabot dans la vitrine, je ne me ferai pas le complice d'une absurde superstition.

— Vous ignorez dans quel dessein je veux posséder, ne fût-ce que pendant quarante-huit heures, cet objet que vous méprisez.

— Décidément tu crois à sa puissance, et ce serait une sottise que de te céder. Te fiant follement au pouvoir que tu attribues à ce composé d'albumine et de chaux, — je l'ai analysé, — qui sait dans quelle sotte aventure tu t'engagerais? Parlons en gens de raison; tu ne peux rien vouloir que d'avouable, Lucio; explique-toi.

Le jeune homme garda le silence.

— Adieu, dis-je en prenant mon chapeau.

— Vous, si bon! répéta-t-il en joignant les mains.

— Moi, bon? m'écriai-je, pas pour les préjugés en tout cas. Grâce à mes efforts, nul ne croit plus dans la ville que les entrailles d'une poule noire puissent guérir la phthisie, ni que la peau visqueuse du crapaud soit le souverain remède de la brûlure, — et tu veux que je me fasse l'apôtre des mensongères propriétés de l'ongle d'un pachyderme? N'en parlons plus, à moins que tu ne tiennes à me fâcher; adieu.

Je sortis de mon cabinet, Lucio me suivit à pas lents. Une fois dans la rue, nous tirâmes chacun de notre côté, et bientôt je soulevai le marteau de la porte de Silvéria.

— Ta maîtresse est-elle visible? demandai-je à l'Indien qui vint m'ouvrir.

— Oui, señor, elle t'attend au jardin.

— Warren l'a prévenue de ma visite, pensai-je.

Je suivais le long corridor mauresque qui, du premier corps de logis de la demeure patrimoniale des Martinez, conduit au second, quand je vis apparaître Silvéria. Je m'arrêtai.

De taille moyenne, svelte, blanche, rose, le front couronné d'épaisses boucles brunes, Silvéria, qui possédait au suprême degré la grâce de ses compatriotes, s'avançait vers moi lentement, ondulante et souriante. Elle portait un peignoir de dentelle sans manches qui laissait voir la naissance de son cou. Ses cheveux, fixés par un de ces peignes d'or incrustés de perles dont se parent les femmes de la Terre-Chaude, se déroulaient à demi. Je la regardais venir, déjà charmé par son regard si vif et si doux, par son sourire, par sa démarche aérienne. Elle arriva tout près de moi, posa ses deux mains

mignonnes sur mes épaules, et son front se trouva ainsi sur mes lèvres.

— Bonjour, docteur, me dit-elle de sa voix musicale tandis que je l'embrassais; faut-il donc que je sois malade pour que votre grâce daigne me rendre visite?

— Malade, Silvéria, avec ce teint rose, ces yeux brillans, ces lèvres humides!

— C'est ma façon d'être malade, docteur, vous devez le savoir. Prêtez-moi votre bras, je vous prie, je puis à peine me traîner par cette chaleur, et il faut que ce soit vous pour que j'aie trouvé le courage de me lever de mon hamac.

Le beau bras nu de la jeune fille se posa sur le mien, sa tête parfumée s'appuya sur mon épaule, et nous gagnâmes ainsi le jardin.

Près d'une immense volière, sous l'ombre de grands orangers, à dix pas d'un bassin dans lequel gazouillait en tombant un mince filet d'eau, se trouvait le hamac de la belle indolente. Elle s'étendit comme un oiseau sur ce nid de soie. Ses petits pieds nus, chaussés de mules bleues, semblaient de marbre rose. Elle inclina la tête sur un de ses bras, puis me tendit l'autre en me regardant un peu de côté.

— Ai-je bien fort la fièvre? me demanda-t-elle.

Elle avait abaissé ses paupières, ce qui donnait à son visage une expression malicieuse.

— Très fort, dis-je en baisant ses doigts effilés; mais je me suis chargé de vous guérir, Silvéria, et j'y réussirai, si vous êtes toujours l'enfant raisonnable et docile que je connais.

— Raisonnable et docile, je le suis toujours, docteur; mais je ne suis plus une enfant.

— Et qu'êtes-vous donc, Silvéria?

— Une femme très malheureuse, me répondit-elle.

Ses traits devinrent sérieux, et je vis passer dans ses yeux une sombre lueur.

— Vous savez ce qui m'amène, Silvéria?

— J'ai vu ce matin vos amis, le *padre* Bermudez, le licencié Tornel.

— Et que vous ont-ils dit?

— Que je désespère mon tuteur, que je suis une folle; ils menacent de me mettre au couvent.

— Et cela vous a fâchée?

— Pas trop, car ils me parlaient en même temps de don Diégo Lara, et je ne sais pourquoi, docteur, mais cela m'intéresse toujours lorsqu'on me parle de don Diégo.

Silvéria prononça ces paroles doucement, naturellement, sans

baisser les yeux, ce qui m'embarrassa un peu moi-même. La rusée provoquait l'attaque; j'avais compté sur un ennemi timide, que le nom de Diégo troublerait, et au lieu de cela je me trouvais devant un ennemi résolu qui tirait le premier.

— Aimer est-il un crime? me demanda la jeune fille, dont le regard ne quittait pas le mien.

— Non, répondis-je enfin; mais c'en est un que de mal placer ses affections. Voyons, mon enfant, Diégo Lara est-il l'époux qui convient à Silvéria Martinez?

— Pourquoi non, docteur, s'il aime Silvéria, s'il en est aimé?

— Mais c'est un bandit, m'écriai-je, un voleur de grand chemin...

Silvéria se redressa avec vivacité, son regard m'enveloppa d'un véritable éclair. Elle secoua d'une façon négative sa jolie tête, puis la laissa retomber avec lenteur.

— Après? dit-elle.

— Il n'est pas de votre caste; il n'a pas votre éducation, continuai-je avec courage; il est incapable de comprendre ce qu'il faut d'égards, de soins, de tendresses à une sensitive de votre espèce.

— Croyez-vous donc les femmes sans pouvoir, docteur? don Diégo sera ce que je voudrai.

— Durant six mois peut-être; mais ensuite?

— Eh bien! me voilà prévenue. Ce que vous me dites, ce que vous pourriez me dire encore, mon tuteur, le curé, le licencié, me l'ont déjà répété. Si je me trompe, je ne m'en prendrai qu'à moi de mes déceptions, et j'ai assez de fierté pour ne jamais me plaindre.

Il fallait frapper un grand coup, et j'étais décidé.

— Savez-vous, Silvéria, dis-je à la jeune fille, que votre tuteur a juré que vous ne serez jamais la femme de Diégo, et que vous serez cause d'une catastrophe?

— Comment cela? dit-elle en venant s'asseoir près de moi.

Nettement, sans détours, je lui racontai la scène de la veille. Lorsque je lui dépeignis l'attitude de Diégo rampant avec lâcheté derrière les buissons, elle eut un geste superbe de dédain. Mon stratagème pour mettre Warren sur ses gardes la fit rire; elle pressa fortement ma main, puis demeura longtemps songeuse. Elle se rapprocha du hamac et s'y étendit de nouveau.

— Eh bien! Silvéria?

— Savez-vous un secret, mon ami, pour s'arracher du cœur une image chère, adorée?

— Il y a l'absence. Partez.

— Non, pas cela.

— Il y a le raisonnement.

— Il est impuissant.

— Alors Warren tuera Diégo, ou Diégo Warren.

—Vous me donnez mal aux nerfs, docteur; assez pour aujourd'hui.

— Me promettez-vous au moins de réfléchir?

— Je vous le promets.

Elle frissonnait, et se drapa dans une écharpe. Ne voulant pas laisser la séduisante créole sous l'impression pénible que je venais de lui causer, et profitant de ce qu'elle nomma Lucio à propos des plans du domaine de Tuspango, je racontai la visite du jeune ingénieur. L'histoire du sabot de tapir égaya Silvéria, qui retrouva aussitôt son entrain. Elle me força de répéter toutes les paroles du jeune homme, exigea une description du tapir, et me fit promettre de lui montrer le fameux talisman.

— Je vous aime, dit-elle au moment où je pris congé d'elle.

— Autant que Diégo? lui demandai-je avec gaîté.

Ses noirs sourcils se froncèrent. — Plus, docteur, répondit-elle; mais pas de la même façon. Vous ne cesserez pas de veiller sur mon tuteur?

— Non, si vous m'aidez à rendre la trêve durable.

— Vous ne me laisserez pas mettre au couvent?

— Non encore, bien que cela dépende de vous plus que de moi.

— Alors au revoir.

Au moment de m'engager dans le corridor, je me retournai. Silvéria, la tête appuyée sur sa main, le visage noyé dans ses boucles brunes, me regardait souriante. En vérité, je crois que j'irai me battre moi-même contre Diégo plutôt que de lui laisser dévorer cette proie charmante, cette délicieuse enfant.

IV.

Le soir, lorsque l'*Angelus* sonna, le curé et le licencié occupaient déjà leur fauteuil. Je donnai ordre de ne laisser pénétrer jusqu'à nous que le tuteur de Silvéria, qui du reste ne tarda guère à paraître. Il prit place sur une chaise et nous écouta silencieux. Le curé, durant sa visite à Silvéria, avait naturellement parlé au nom de la morale et de la religion, le licencié au nom de la raison, mère de la justice. La pénitente, — expression du curé, — les avait écoutés calme, patiente, les yeux baissés, approuvant chacune de leurs paroles, faisant elle-même ressortir la sagesse de leurs conseils. Mise en demeure de se prononcer, elle avait déclaré que c'était plus fort que sa volonté, qu'elle ne pouvait s'empêcher de songer à Diégo.

A mon tour, je rendis compte de ma démarche; puis Warren eut la parole. A l'heure du repas, c'est-à-dire un peu après mon départ, il s'était vu accabler de caresses par sa pupille, plus gra-

cieuse que jamais avec lui. En somme, nous n'avions qu'une voix pour vanter l'aimable caractère de Silvéria; mais nous étions juste aussi avancés que la veille.

— Je voudrais la voir me résister, me braver, dit Warren; je retrouverais alors l'énergie dont j'ai besoin pour l'arracher de cette ville et la soustraire à Diégo. Sa résignation m'attriste et me désarme; on ne frappe ni les tourterelles ni les agneaux.

Le licencié et le curé proposèrent de nouveau le couvent, expédient que Warren et moi rejetâmes avec ensemble. A la dernière heure, quand toutes les mesures conciliatrices seraient épuisées, on verrait; mais pas avant. Le curé craignait un coup de tête, une fuite; le licencié un enlèvement qui compromettrait à jamais Silvéria. De Diégo, tout était possible; quant à la jeune fille, rien dans la conduite de son tuteur ne pouvait motiver de sa part une résolution extrême. Warren se contentait de prier, sans jamais invoquer l'autorité dont il était revêtu. Il se conduisait en père, et dissimulait jusqu'à son envie furieuse d'étrangler Diégo. De ce côté, je dus également demander une trêve; je ne l'obtins pas facilement.

Le jour suivant, en rentrant de mes visites du matin, je fus stupéfait de trouver Silvéria étendue sur le canapé de mon cabinet.

— Pour une malade, dis-je en pressant les petites mains qu'elle me présenta, voilà une promenade en plein soleil qui me paraît bien imprudente.

— C'est votre faute, docteur, vous m'avez enlevé le sommeil avec votre histoire d'hier.

— Avez-vous réfléchi au moins?

— Oui, et beaucoup. Vous ne sauriez croire à quel point je suis touchée de l'affection de ce pauvre don Diégo. Comme il faut aimer, docteur, pour en arriver à de telles idées!

— Pensez-vous donc, Silvéria, m'écriai-je indigné de cette conclusion inattendue, qu'en fait de meurtre l'aventure d'hier soit le coup d'essai de ce bandit?

— Taisez-vous, dit la jeune fille, qui, se levant, posa sans façon sa main sur ma bouche. Fi! mon vieil ami, je ne vous reconnais plus. Vous, dire du mal de quelqu'un!

— Du mal, Silvéria, jamais; la vérité, toujours.

Je me mis à me promener de long en large, afin de dissimuler mon agitation. La jeune fille prit mon bras au passage, me suivit dans mes évolutions, me forçant peu à peu à ralentir le pas. Elle avait, par un caprice de coquette, enroulé ses cheveux à la manière indienne, et s'était drapée dans un châle de crêpe de Chine dont elle me pria de la débarrasser. Comme le papillon d'une chrysalide, elle sortit de la rouge étoffe vêtue d'une robe de foulard blanc d'où son cou et ses bras émergeaient.

— Avez-vous confiance en moi? lui demandai-je après un long silence.

— Oui; je vous sais mon ami.

— Mais Warren, mais le curé, le licencié, sont aussi vos amis; que veulent-ils? Votre bonheur.

— Leur tâche est facile; qu'ils me laissent épouser don Diégo.

— Mieux vaudrait pour vous la mort, ma pauvre enfant.

— Alors guérissez-moi, car sans cela je mourrai de toute façon. Ils vous ont gagné à leur cause, docteur; laissez-moi vous gagner à la mienne. A nous deux, nous pouvons beaucoup.

Je plaidai de nouveau en faveur de la raison. Silvéria, les yeux à demi clos, me regardait à travers ses cils, qui battaient de temps à autre comme de mignonnes ailes d'oiseau, et m'écoutait avec attention. Je parlais de Diégo, je jouais le jeu de la rusée. Ne m'avait-elle pas avoué qu'elle pardonnait le mal que l'on pouvait dire du bandit pourvu qu'on l'entretînt de lui? Je me tus soudain.

— Comme c'est vrai, docteur, que vous êtes bon, et comme je suis triste de vous affliger! Vous, je vous écoute sans impatience, vous donnant raison malgré moi. Si quelqu'un me convertit, ce sera certainement vous; mais causons d'autre chose, voulez-vous? Tenez, montrez-moi votre talisman.

— Il y a au fond de tout cela une question de vie et de mort, mon enfant; si vous l'oubliez, j'y songe, moi.

— Quel labyrinthe! s'écria la jeune fille; suis-je libre par hasard d'aimer ou de ne pas aimer? Encore une fois, si nous laissions agir Dieu et le temps, docteur? Vous répétez souvent qu'ils débrouillent tout.

Je dus céder à la capricieuse enfant, lui montrer le sabot du tapir. Elle l'examina sous tous les aspects, ne le touchant que du bout des doigts.

— Êtes-vous bien sûr, docteur, me demanda-t-elle, que ce ne soit pas un vrai talisman?

— S'il avait la moindre puissance, répondis-je, Silvéria Martinez aurait déjà renoncé à sa folie.

— Et vous n'avez pas su pourquoi don Lucio voulait posséder cette petite patte?

— Non, et je ne tiens nullement à le savoir.

— Comme les hommes sont heureux de n'être pas curieux! Docteur, voulez-vous me le prêter, votre talisman? Je vous promets de n'en pas faire un mauvais usage.

— Moqueuse! dis-je en reprenant le sabot, que je rejetai dans la vitrine.

Silvéria eut un bel éclat de rire; puis elle passa mes collections en revue.

On vint me chercher de l'hôpital.

— Voulez-vous que je vous reconduise? demandai-je à la visiteuse.

— Si vous le permettez, docteur, j'attendrai ici, en regardant vos bêtes, que le soleil descende un peu sur l'horizon.

— Vous réfléchirez?

— Jésus, je ne fais pas autre chose; tenez, je vais m'étendre sur votre canapé, puis songer jusqu'à ce que le sommeil me prenne; vous me réveillerez en revenant.

Lorsque je rentrai, j'appris que Silvéria, en dépit de la chaleur, était partie avec sa suivante presque sur mes pas. Le soir, il y eut une nouvelle consultation entre Warren, mes amis et moi; il en fut ainsi pendant quinze jours sans résultat.

Cependant la jeune fille devenait pâle et maigrissait un peu. Elle, autrefois indolente, se montra tout à coup avide de mouvement. Elle voulut visiter en détail ses propriétés, suivre les travaux de Lucio, vers lequel semblait l'entraîner une secrète sympathie. Accompagnée de son tuteur, elle commença de longues excursions à cheval; parfois on rencontrait Diégo; Silvéria, en l'apercevant, se pressait contre Warren, paraissait vouloir le couvrir de son corps, sollicitude qui attendrissait le Texien.

— Elle perd l'appétit, docteur, me dit-il un jour, et sa résignation me désespère; faudra-t-il donc en venir à la sacrifier?

Je ne trouvai rien à répondre, et nous échangeâmes une douloureuse poignée de main.

Un matin, bercé par Cosaque, qui me ramenait de Santa-Anna, je songeai à la crédulité de Lucio, et je pensai subitement au *Novum organum* de Bacon. Nous tournions dans un cercle, mes amis et moi; pour en sortir, il fallait, comme le célèbre philosophe anglais, faire courageusement table rase de nos essais, de nos efforts infructueux. Ce fut un trait de lumière. Ni le curé, ni le licencié, ni moi, n'étions experts en matière d'amour, nous étions plus aveugles que l'ennemi que nous désirions vaincre: Silvéria, par goût, vivait assez isolée. Or dans ces conditions une fille s'éprend vite du premier homme qui paraît s'occuper d'elle, et Diégo avait eu cette habileté de se mettre en évidence. Silvéria ne manquait pas d'adorateurs, il n'y avait qu'à la voir sortir de l'église pour en être convaincu; c'était dans ce groupe qu'il fallait chercher un révulsif.

La tête pleine d'idées nouvelles, je fis trotter Cosaque, et j'atteignis ma demeure tout joyeux. Je venais de passer mentalement en revue les jeunes gens de la ville, et, en dépit de la démoralisation qui attristait si fort le curé et le licencié, j'en avais trouvé jusqu'à trois capables de faire d'excellens maris.

J'étudiais les élytres d'un beau bupreste ramassé en chemin, lorsque je vis entrer Lucio. C'était lui qui m'avait ouvert un nouvel horizon.

— Ah! te voilà, dis-je à l'ingénieur, que je n'avais pas revu depuis notre discussion; nous ne sommes donc pas brouillés?

Il me serra la main avec une énergie cordiale.

— Es-tu retourné à la chasse du tapir? lui demandai-je malicieusement en lui rendant son étreinte.

— Non, docteur, je travaille au plan du domaine de Tuspango, que j'avais négligé ; Warren et doña Silvéria me pressent de l'achever. Ils veulent aussi le plan de Téquila.

— As-tu besoin de moi?

— Oui, pour quelques détails géologiques.

Tandis que Lucio s'expliquait, je l'écoutais d'une façon distraite, songeant à la méthode de Bacon. Par la naissance, sinon par la fortune, Lucio était l'égal de Silvéria. Or au Mexique, grâce aux lacunes d'une civilisation sur certains points primitive et patriarcale, les questions d'argent ne jouent qu'un rôle secondaire dans les unions. Lucio, moins beau garçon peut-être que Diégo, était néanmoins un très agréable cavalier. Si Warren y consentait, ne pouvait-on pousser habilement les deux jeunes gens l'un vers l'autre? Tout entier à cette idée, qui m'apparaissait féconde en résultats heureux, je me frottai les mains, pendant que mon interlocuteur me regardait avec surprise.

— Parle, parle, lui dis-je, je suis plus à toi que tu ne penses. A propos, pourquoi ne te maries-tu pas?

— Pour se marier, il faut une femme, dit Lucio, qui devint écarlate.

— Évidemment; mais les femmes manquent-elles dans la ville?

— Non, certes; encore faut-il aimer, être aimé surtout.

— Et tu n'aimes personne?

— Si, docteur, j'aime.

— Que le diable t'emporte! m'écriai-je en me levant. Et qui aimes-tu?

— Vous le sauriez déjà, si vous aviez consenti à me prêter ce sabot de tapir...

— Qui t'eût fait aimer; je connais ton côté faible.

— Celle que j'aime...

— Garde ton secret, dis-je avec un peu d'humeur en voyant mes projets contrariés dès le début, je ne veux pas le connaître. Quelle rage d'amour, bon Dieu!.. Parlons géologie.

A l'heure de la réunion accoutumée, j'ouvris la séance en citant le vieux proverbe : un clou chasse l'autre. Silvéria, je l'ai dit, ne manquait pas d'adorateurs. Sur ma demande, Warren énuméra les

principaux. On les soumit à un minutieux examen; aucun ne paraissait digne de la fée dont nous voulions le doter. Le nom de Lucio, que je prononçai, obtint tous les suffrages; mais Warren baissa la tête.

— Il y a environ dix mois, dit le Texien, Lucio m'a demandé la main de Silvéria.

— Lui! m'écriai-je; où avait-il puisé cette audace?

— Son embarras, sa gaucherie, continua Warren, furent un peu cause de mon refus. J'aime qu'un homme soit un homme, docteur, vous le savez, et Silvéria, énergique et décidée, s'accommoderait mal, j'en suis sûr, d'un époux au caractère indécis.

— Alors vous avez éconduit le pauvre garçon?

— Assez durement, je l'avoue, tout en rendant justice à la loyauté de sa démarche. Je crus même devoir lui signifier qu'au moindre soupir, au moindre regard langoureux, il recevrait son congé. Peut-être ai-je eu tort; mais Lucio eut ce malheur de me faire comprendre le premier que ma pupille m'échapperait bientôt, et les pères sont égoïstes.

Je serrai la main de Warren, qui semblait confus. Il jugeait mieux Lucio depuis qu'il le connaissait d'une façon plus intime, et nous laissa carte blanche. Le curé, qui avait un faible pour Juan Tomès, essaya de faire prévaloir son candidat; mais il fut convenu que l'on attendrait jusqu'au lendemain pour prendre une détermination définitive.

J'aime les choses conclues : aussi vers dix heures du soir je frappais à la porte de Lucio. Je le trouvai penché sur ses plans.

— J'en sais de belles sur ton compte, lui dis-je; voyons, beau ténébreux, sommes-nous bien seuls?

— Oui, docteur; vous m'effrayez, qu'y a-t-il?

— Tu es un homme d'honneur, Lucio, si nous ne nous entendons pas, moi sorti, jures-tu d'oublier ce que je vais te dire?

— Je vous le jure.

— S'il s'offrait pour toi une occasion d'épouser Silvéria Martinez, accepterais-tu?

Il recula, mais pour mieux se précipiter dans mes bras.

— C'est elle que j'aime, docteur, s'écria-t-il avec des larmes dans la voix. Il y a un an, je me suis présenté devant son tuteur...

— Je sais cela, mon pauvre garçon; alors tu l'aimes toujours?

Pendant une heure, je dus écouter l'éloge de Silvéria. Le sournois, et cela depuis un an, avait découvert qu'elle était belle, gracieuse, vive, intelligente, bonne, qu'il n'y avait pas au monde deux femmes pareilles, qu'elle possédait surtout une façon de pencher la tête qui rendait fou. De temps à autre, il s'interrompait pour me serrer la main, pour me jurer qu'il était prêt à mourir pour moi, pour Warren, pour elle.

Il voulut me reconduire. Je parlai de Diégo, rival qu'il faudrait combattre. En guise de réponse, Lucio entreprit mon éloge, puis celui de Warren, ce qui le ramena tout droit à celui de Silvéria. Étourdi par son babil, je lui fermai la porte au nez; je ne le savais pas si loquace.

Le lendemain, sa demande était faite et agréée. Warren mit délicatement l'amoureux au courant de la situation; il s'en émut médiocrement. Sans mon autorité, il allait tout droit se faire égorger par son rival. De ce côté encore, il me fallut exiger une promesse solennelle de prendre patience; ce fut la plus difficile à obtenir.

Nous nous distribuâmes les rôles. Warren, autrefois hostile à Lucio, devait continuer à le traiter avec froideur et garder une neutralité apparente. Le curé et le licencié, dans leur visite quotidienne, feraient à chaque occasion favorable l'éloge de l'ingénieur. Après quelques jours de ce manége, je devais sonder l'esprit de la belle enfant qui nous jetait dans de tels tracas, porter au besoin le dernier coup. Le licencié comptait sur son éloquence, le curé sur la Providence, et moi sur la bonne mine de mon protégé. En somme, tout cela n'était qu'un château en Espagne; mais enfin nous allions marcher au lieu de piétiner, combattre l'amour avec ses propres armes. Nous avions bon espoir, et l'espoir rend heureux; c'est le bonheur des misérables.

V.

Huit jours plus tard, je me dirigeai vers la demeure de Silvéria, encouragé par les rapports du curé et du licencié. La jeune fille avait renoncé à ses excursions; elle ne sortait plus guère. Dans la conversation, elle ramenait de loin en loin le nom du bandit, mais elle ne témoignait aucune impatience lorsqu'on l'entretenait de Lucio. Warren s'inquiétait toujours de la voir songeuse; cependant un jour qu'il se plaignait de Lucio, trop lent dans son travail, Silvéria avait pris le parti de l'ingénieur avec vivacité, excellent symptôme à mon avis.

Au milieu de ces diverses préoccupations, je ne songeais à Diégo que comme on pense aux absens, c'est-à-dire accidentellement. Je fus donc assez surpris de me trouver face à face avec l'ennemi en atteignant la rue habitée par Silvéria. Drapé dans un manteau, il semblait faire sentinelle et attendre quelqu'un.

— Je sais que vous ne plaidez pas précisément ma cause, docteur, me dit-il en m'abordant; mais vous me connaissez mal, je vous l'apprendrai d'ici à peu.

— Ai-je par hasard perdu le droit d'agir à ma guise? demandai-je; explique-toi.

— Je veux simplement vous avertir, docteur, que tout ceci finira par un massacre, et que vous en aurez votre part.

Je suis patient, on le sait; mais le ton ironique de Diégo me déplut, et, faiblesse trop commune, j'oubliai de mettre moi-même à profit les sages recommandations que je ne cessais d'adresser à Warren et à Lucio.

— Maître drôle, dis-je à mon interlocuteur en lui saisissant le poignet, si c'est un duel que tu veux, j'y vois encore assez clair pour te loger une balle ou une lame d'épée dans le corps, quitte à te guérir après. Si, ce qui est plus probable, tu rêves un assassinat, je me tiens pour prévenu.

Un esclandre en pleine rue ne pouvait convenir à mon adversaire, les Indiens eussent pris mon parti. Il me jeta un sombre regard, et s'éloigna. Décidément j'étais bien entre l'arbre et l'écorce, mais je ne me repentais de rien. L'important pour moi, c'était de sauver Silvéria d'elle-même, quoi qu'il advînt. Cette scène rapide m'avait ému, et mon pouls ne reprenait pas encore ses battemens réguliers lorsque je me présentai devant la jeune fille.

Installée devant une table, elle examinait le plan d'un de ses domaines.

— Vous ne visitez les malades qu'à votre aise, me dit-elle en me présentant son front; venez vous asseoir ici, près de moi.

Lucio avait raison, Silvéria avait des manières à elle de s'habiller, de se coiffer, de parler, de pencher la tête. Ce jour-là, elle s'était couronnée de fleurs de grenadier, et venait d'attacher à son cou un collier de marguerites aux pétales bleuâtres, — éphémère parure d'un effet ravissant.

— Vous êtes très belle, lui dis-je.

— Un compliment, docteur? Vos bêtes vont être jalouses; il faut posséder des élytres, des ailes ou un corselet pour mériter un regard de vous. Approchez davantage, et donnez-moi l'explication de tous les petits signes que je vois là. Voici des prés, des bois, des ruisseaux, mais que signifient ces plaques d'un vert pâle?

— Ce sont des marais.

— Ceux au bord desquels votre ami don Lucio chasse les tapirs?

Cette malicieuse question m'embarrassa, je regrettai mon indiscrétion. En racontant l'histoire de Lucio, j'avais donné au jeune homme un ridicule qui en ce moment pouvait nuire à mes projets. Comme diversion, et aussi pour sonder le terrain, je parlai de ma rencontre avec Diégo, sans révéler, bien entendu, de quelle nature avait été notre conversation.

— Il est toujours là, docteur, ne perdant pas de vue la maison, me dit Silvéria.

— Vous pensez toujours à lui?

— Au point d'en maigrir et d'en devenir laide. Quel courage il me faut, mon ami, pour n'être pas sans cesse à ma fenêtre, pour ne plus sortir! Avant-hier, à minuit, on m'a donné une sérénade; je n'ai pas bougé. J'ai songé à mon tuteur, à vous, que je ne veux pas affliger. A force de me voir malheureuse, vous aurez pitié de moi.

Elle m'entraîna dans le jardin, et, durant la demi-heure que je passai près d'elle, je pus me convaincre que le curé et le licencié s'étaient fait de singulières illusions.

Deux jours après cette visite, Silvéria entra brusquement chez moi. Elle était vêtue de noir, son visage me parut fatigué.

— Où en veut-on venir avec moi? me dit-elle sans autre préambule, et que prétendent vos amis avec ce don Lucio dont ils m'entretiennent sans cesse? Suis-je une enfant, un jouet dont on s'amuse?

Je lui pris les mains pour l'obliger à s'asseoir.

— Il n'est pas jusqu'à mon tuteur, reprit-elle, qui ne me persécute; mon mariage l'effraie, c'est un égoïste.

— Vous voilà injuste, cruelle, mon enfant, car vous ne sauriez jamais être trop reconnaissante de ce que Warren a fait pour vous. Il vous a sacrifié son humeur, ses goûts, sa vie, et ces sacrifices-là, les égoïstes en sont incapables.

— Pourquoi alors me fait-il un crime de ce que j'aime? Au fond, je ne doute pas plus de l'amitié de mon tuteur que de la vôtre, docteur; c'est sans s'en rendre compte qu'il se montre égoïste. Selon lui, personne n'est digne de m'épouser. Je ris de vos amis, qui, par un manége dont je ne suis pas dupe, essaient de me pousser vers don Lucio; ignorent-ils donc que mon tuteur, il y a un an, a trouvé ce chasseur de tapir indigne de moi? Vous, docteur, il paraît vous aimer, vous estimer; eh bien! essayez un peu de lui demander ma main; il vous la refusera, j'en suis sûre...

— Si la folle idée de vous épouser traversait jamais ma vieille cervelle, m'écriai-je sans pouvoir m'empêcher de sourire, il faudrait que Warren fût lui-même devenu fou pour ne pas me renvoyer à ma table de dissection. Votre assertion, pour vouloir trop prouver, ne prouve donc rien, ma chère Silvéria.

— Avec qui mon tuteur veut-il me marier? le savez-vous?

— Il n'a pas de parti-pris; la preuve, c'est que Lucio, que vous venez de nommer, me paraît être de son goût.

— Il invoquera la raison de fortune; il l'a déjà fait un jour.

— Autorisez-moi à plaider cette cause, et je vous réponds de la gagner.

Silvéria s'étendit sur mon canapé, je m'assis près d'elle.

— Sur votre honneur, me dit-elle, croyez-vous que mon tuteur s'oppose éternellement à mon union avec don Diégo?

— Oui, dût-il vous voir momentanément désespérée.

Elle ferma les yeux, se leva brusquement, marcha jusqu'à ma table et revint droit sur moi. — Je n'ai que des ennemis, s'écria-t-elle. Savez-vous ce que mon tuteur a osé me dire hier? C'est que don Diégo ne convoite que ma fortune, qu'il aime une autre femme que moi, qu'il a une maîtresse.

— Votre tuteur a dit la vérité, mon enfant.

Silvéria se couvrit le visage de ses mains. — Si je vous demandais de le jurer? me dit-elle.

— Je le ferais sans hésiter, répondis-je.

— Pardon, mon ami, pour moi comme pour tous, votre parole suffit. Tout cela est bien cruel, je voudrais pleurer. Je me rends, faites de moi ce qu'il vous plaira.

— Il ne faut agir ni sous l'empire du dépit, ni sous celui de la jalousie, mon enfant.

— De la jalousie! docteur, s'écria la jeune fille avec dédain, non; mais je ne me compromets pas beaucoup. Mon tuteur n'acceptera pas plus don Lucio que don Diégo; vous verrez.

Le soir même, je portai à Silvéria le consentement de son tuteur. Elle se cacha le visage sur ma poitrine et garda le silence. — C'est chose grave et irrémédiable, lui dis-je, que de se lier pour la vie, et l'acte vaut la peine qu'on y prenne garde. Lucio est un galant homme, il vous adore, et, le temps aidant, je crois que vous l'aimerez à votre tour. En tout cas, vous aurez là un époux sur le bras duquel vous pourrez vous appuyer avec orgueil.

— Faites, me dit Silvéria, le visage toujours caché sur ma poitrine.

Lorsqu'elle se redressa, des larmes inondaient ses joues; mais elle souriait. — J'avais dit que vous seul me convertiriez, continua-t-elle en s'appuyant sur mon bras pour me reconduire; je vous ai tenu parole.

La calme résignation de la jeune fille m'attendrissait; je comprenais l'amertume de ses désillusions. — J'accepte de vous un acte de sagesse, lui dis-je encore; mais je repousse tout acte de dépit. Vous serez heureuse, je le crois; cependant, si une trop forte répugnance pour Lucio...

— Ni lui, ni vous, ni mon tuteur, interrompit Silvéria, ne pouvez exiger que je l'adore subitement. Docteur, vous et vos amis avez vaincu; faites vite.

VI.

A ces nouvelles, il y eut de nombreuses exclamations de joie dans notre petit cénacle; j'étais seul un peu attristé de notre victoire. A

l'insu de mes amis, qui trouvaient mes scrupules exagérés, j'offris plusieurs fois à Silvéria de lui rendre sa parole. Elle se cachait alors le visage sur ma poitrine et répétait : « Faites vite; » c'était sa phrase.

Le curé, le licencié et Warren agirent avec une telle activité que douze jours plus tard nous étions à la veille de la cérémonie. La nouvelle, tenue secrète à cause de Diégo, éclata dans la ville comme un coup de foudre. L'amour est égoïste; Lucio, bien que rempli de bons sentimens, ne voyait que la possession de Silvéria, et ne tenait aucun compte des douleurs cachées de sa fiancée. Il ne dissimulait devant elle ni sa joie, ni son impatience, et je le rappelais souvent à l'ordre. Je dus même lui faire comprendre avec dureté que Silvéria l'épousait par raison, qu'il avait encore à la conquérir. Il m'approuvait, et recommençait aussitôt.

L'attitude de la jeune fille était meilleure que je n'avais osé l'espérer. Bien qu'elle fût un peu nerveuse, un peu dolente, plus rêveuse que triste, je parvenais souvent à la faire sourire. Nous prenions à tâche de ne jamais la laisser seule; Lucio nous y aidait.

— Je me console en vous voyant tous heureux, me dit un soir Silvéria.

Je l'embrassai, priant le ciel à ma manière de lui donner le bonheur, auquel elle avait droit. Du reste, il me semblait impossible que la passion si ardente, si pure, de Lucio ne devînt pas contagieuse.

Dans l'après-midi du jour qui nous séparait de la cérémonie nuptiale, je rencontrai le banquier Lopez.

— Comment va le blessé? me demanda-t-il avant même de me saluer.

— Quel blessé?

— N'est-il pas vrai que don Lucio ait la poitrine traversée d'un coup d'épée?

— Où, comment, par qui? m'écriai-je.

— Mais par Diégo Lara; ne se sont-ils pas battus ce matin?

Je partis en courant; j'entrai comme une bombe chez Lucio, et je me laissai tomber sur une chaise en le voyant debout, en train d'essayer des vêtemens. Sa main droite était entourée de linges.

— Ce n'est rien, docteur, je vous assure que ce n'est rien, répétait-il, tandis que j'enlevais les misérables chiffons à l'aide desquels on l'avait pansé; une pointe de couteau qui m'a égratigné, voilà tout.

— Est-ce donc à coups de couteau que tu t'es battu?

— Non; encore une fois, ce n'est rien.

Ce n'était rien en effet qu'une légère entaille. J'appris alors que, provoqué par Diégo, Lucio l'avait terrassé, désarmé, forcé à se déclarer vaincu.

— Je cours chez lui, dis-je en prenant mon chapeau; si le juge des affaires criminelles veut te faire arrêter, offre ma caution.

— Me faire arrêter, docteur, pourquoi?

— Diégo n'est-il pas blessé?

— Il est plus entier que moi. J'ai été maître de sa vie et la lui ai laissée au nom de Silvéria.

La générosité de Lucio, qui allait probablement nous coûter cher à tous, obtint néanmoins mon approbation. J'embrassai cordialement le jeune homme, qui de lui-même me supplia de ne pas dire un mot de cet incident à Silvéria.

Il fallut contenir Warren, plein d'admiration pour la conduite héroïque et généreuse de l'ingénieur.

— Qui s'en serait douté, docteur? me dit le Texien, c'est un homme que ce Lucio; que d'angoisses je me serais épargnées, si je l'avais su plus tôt!

Il voulait raconter à Silvéria les péripéties du combat dont toute la ville parlait. Je pensai que la jeune fille, qui aimait Diégo, pouvait prendre très mal cette aventure, et j'obtins que le silence fût gardé. Je me rendis chez Diégo, dont je trouvai la maison en rumeur. Il était sorti; à force d'interroger, j'appris qu'il devait partir le lendemain pour Mexico. Je me mis à sa recherche; ce départ devait cacher quelque sinistre dessein, et je voulais une explication catégorique. Je ne partageais nullement la confiance de Lucio, qui déclarait que nous n'avions plus rien à redouter de ce côté. Je passai ma journée en quête de Diégo, et je me couchai fort inquiet de n'avoir pu le rencontrer.

A trois heures du matin, j'étais debout. Selon la coutume mexicaine, le mariage devait être célébré à quatre. J'arrivai un des premiers à l'église; le curé avait revêtu sa plus belle étole, la chapelle de la Vierge resplendissait de lumières. Silvéria parut, radieuse sous sa toilette blanche, et belle à ravir. Elle me sourit en me tendant la main. Warren paraissait ému; quant à Lucio, sa gaîté formait un vif contraste avec notre gravité. Le licencié, qui avait endossé son uniforme d'alcade, essayait de contenir les éclats de joie du jeune homme. En dépit de l'heure matinale, une foule nombreuse remplissait l'église; l'orgue entama un air de valse, et la cérémonie commença. En ce moment, j'aperçus Diégo, et le sang me monta au visage. Il manœuvrait pour se rapprocher de l'autel, je manœuvrai de mon côté pour le rejoindre; bientôt nous nous trouvâmes voisins : il me salua d'un geste de tête; il portait le vêtement de cuir des dompteurs de chevaux, celui que je connaissais.

Tandis que le curé officiait, que la foule agenouillée sur les dalles priait, je surveillais chacun des mouvemens de mon ennemi. Dans

quelle intention s'était-il rapproché de l'autel? quelle victime avait-il choisie? Je tremblais pour Warren, pour Lucio, pour Silvéria. Qui sait si, dans un accès de colère sauvage, le bandit n'allait pas essayer de frapper l'innocente enfant, de lui balafrer le visage selon la mode poblanaise? Parmi les heures d'angoisse que compte ma vie, la messe de mariage de Silvéria Martinez occupe le premier rang.

Lorsque le curé abandonna l'autel, que la haie se forma pour regarder le cortége défiler, je passai mon bras sous celui de Diégo comme pour chercher un appui, manœuvre à laquelle il se prêta de bonne grâce. De cette façon, j'étais maître de lui, disposé, au moindre geste équivoque, à réclamer l'aide des amis qui m'entouraient. Silvéria et Lucio rendirent à Diégo le salut qu'il leur adressa. Il allait se ranger derrière eux, je retardai sa marche, et bientôt un flot de curieux nous sépara des mariés. Lorsque nous arrivâmes sur le parvis, la voiture qui les emportait était déjà loin. C'est chez eux, et non à l'église, que les nouveaux époux mexicains reçoivent les félicitations de leurs amis.

— Avez-vous des ordres à me donner pour Mexico, docteur? me dit tranquillement Diégo, comme si rien d'étrange ne se fût jamais passé entre nous.

— Pars-tu donc bientôt?

— A l'instant même.

— Pour longtemps?

— Oui; j'entre dans l'armée. Lucio m'a mis à même d'acheter un brevet de colonel; c'était mon rêve. Sans rancune, docteur, n'est-ce pas?

Diégo me secouait la main d'une façon si cordiale que, stupéfait de le voir aussi calme, aussi résigné, je lui rendis machinalement son étreinte. Il se dirigea vers le haut de la ville, et, sans pouvoir m'expliquer cette incroyable transformation du loup en agneau, je me hâtai de me rendre chez Silvéria. Je la trouvai aux prises avec son tuteur.

— Venez vite, docteur, me cria-t-elle, il veut partir.

— Ma tâche n'est-elle pas accomplie? dit le Texien; je n'ai plus qu'à rendre mes comptes...

— Tes comptes? dit Silvéria; s'il t'arrive jamais de me présenter un papier de cette nature, un seul, fût-ce le titre de ces propriétés que je dois à ton dévoûment, je le brûle, je t'en avertis. Ici, tout est à toi; et, s'il te plaît, tu continueras à m'enrichir. Je le veux, dit la gracieuse enfant, dont le pied mignon frappa le sol, et si ce n'est pas assez, je t'en prie.

Warren, au lieu de répliquer, alla regarder une plante avec une

attention qui lui permit de répandre librement deux ou trois larmes qui l'étouffaient.

L'air était lourd; on se rendit au jardin pour attendre l'heure de servir le chocolat que cent convives allaient venir déguster. Silvéria, étendue sur son hamac, se berçait, indolente, tandis que j'interrogeais Lucio sur Diégo. Tout à coup je vis deux petites mains se poser sur les épaules de l'ingénieur et une tête souriante, malicieuse, apparaître près de la sienne. Cette familiarité de Silvéria me surprit; quant à Lucio, il se tourna légèrement pour embrasser sa femme, qui, à ma grande stupéfaction, ne se retira pas.

— Eh bien! docteur, me dit Silvéria de sa voix harmonieuse, nierez-vous encore la puissance de votre talisman?

Je regardais, bouche béante, mon sabot de tapir, que les deux époux, pressés l'un contre l'autre, heureux, triomphans, me présentaient. Il me sembla que des écailles me tombaient des yeux.

— Vous étiez d'accord? vous vous aimiez? m'écriai-je.

Silvéria, penchant la tête, exécuta plusieurs fois ce mouvement qui, selon Lucio, rendait fou.

— Mais alors Diégo?

La jeune femme se redressa avec dédain.

— Chut! dit-elle en posant un doigt sur ses lèvres; il ne voulait pas, lui, et il fallait qu'il voulût.

Lui, c'était Warren, qui s'approchait, et dont Silvéria s'était exagéré le mauvais vouloir pour Lucio. J'enfouis dans ma poche le talisman qui en effet avait donné confiance, patience, volonté aux deux enfans.

— C'est moi qui vous l'ai dérobé, docteur, me pardonnez-vous?

J'embrassai la coupable à rendre son mari jaloux.

Le soir, lorsque nous discourons, le curé, le licencié et moi, et que mes vieux amis, jetant un regard en arrière, nomment Lucio et sa femme, puis se vantent d'avoir fait deux heureux, je souris modestement. Je regarde la vitrine où gît le sabot du tapir, dont, sans nous en douter, nous avons été les humbles jouets. Cependant que l'on ne s'y trompe pas : le curé sait l'astèque comme Guatimotzin, et le licencié est l'homme le plus fort des deux mondes sur l'empereur Netzahuacoyotl.

LUCIEN BIART.

LA FRANCE DU NORD

LA PICARDIE.

III.

AMIENS, SES VICISSITUDES HISTORIQUES ET RÉVOLUTIONNAIRES, LA BATAILLE DU 27 NOVEMBRE 1870.

I. — LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE.

Tandis qu'une loi fatale de décadence semble frapper les villes du littoral de la Somme, la vieille capitale de la Picardie voit chaque jour sa prospérité s'accroître. La population d'Amiens, qui n'était que de 42,000 âmes en 1832, atteint aujourd'hui le chiffre de 60,000. Avant la guerre, on y élevait plus de 200 maisons chaque année, et, malgré les charges accablantes de l'occupation et d'énormes contributions de guerre, le travail d'agrandissement a repris avec une activité nouvelle. C'est là dans l'histoire de cette ville un fait qui s'est invariablement reproduit à travers les désastres du moyen âge, car à toutes les époques elle a trouvé dans son commerce et son industrie les élémens d'une puissante vitalité. Sous les deux premières races, elle comptait déjà parmi les villes les plus florissantes de la Gaule; la révolution communale accomplie dans les premières années du XIIe siècle lui imprima un nouvel essor. La fabrication des draps et des étoffes de laine y prit un très grand développement, et cette fabrication s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Ses produits au moyen âge étaient connus sous le nom de *sayeterie;* aujourd'hui ils sont connus sous le nom d'*articles d'Amiens,*

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

et comprennent des velours en tout genre, des lainages tels que cachemires d'Écosse, et des étoffes laine et soie : 35,000 pièces de velours sortent annuellement des ateliers d'Amiens; mais ce chiffre, déjà si élevé, est loin de représenter la somme totale des marchandises que ces ateliers livrent à la circulation. Faute d'usines suffisantes, les négocians sont obligés de commissionner au dehors, principalement à Rouen et à Mulhouse; ils achèvent de manufacturer les étoffes écrues qu'ils tirent de ces villes, et en écoulent environ 85,000 pièces par an, ce qui, joint aux velours fabriqués sur place, donne lieu à un mouvement d'affaires de plus de 100 millions. Toutefois il est à noter que dans ces dernières années la fabrication des velours, tissu façon de soie, dits *velvets*, a subi une réduction considérable; elle est tombée de 10,000 pièces à 200, non pas que la consommation ait diminué, mais uniquement par suite des traités conclus avec la Belgique et l'Angleterre. Manchester a aujourd'hui le monopole de cet article sur le marché français, et la chambre de commerce a présenté récemment à la commission de l'assemblée nationale, au sujet des traités du 5 novembre 1872 et du 5 février 1873, des observations très justes qui prouvent combien il serait important de voir figurer en plus grand nombre parmi nos députés des hommes pratiques, en état de discuter les questions industrielles et agricoles, qui sont lettre morte pour les hommes de parti.

Amiens n'est pas seulement une grande ville de fabrique, c'est aussi une ville littéraire et savante. Au moyen âge, elle a fourni un brillant contingent à la pléiade des trouvères, entre autres maître Richard de Fournival, qui vers 1260 a mis en rimes le *Bestiaire divin*, ouvrage bizarre où il élève l'instinct au-dessus de la raison et oppose aux vices des hommes les vertus des animaux, — Louis Choquet, auteur du *Mystère de l'Apocalypse*, — Girardin, Eustache et Riquier d'Amiens, qui allaient au XIIIe siècle par les châteaux et par les villes récitant le *lai de l'Oyselet*, les *Aventures du sacristain et de la belle Ydoine*, la femme au changeur Guillaume, ou l'histoire du *Vilain qui conquit le paradis en plaidant contre saint Pierre*, comme les bourgeois du nord avaient conquis la liberté en plaidant contre les évêques et les barons. Tandis que ces hardis et cyniques conteurs se donnaient libre carrière contre les moines et les nonnains, les bourgeois, qui formaient une aristocratie conservatrice et dévote, établissaient entre eux une confrérie littéraire pour chanter chaque année les louanges de Notre-Dame du Puy. Cette confrérie, lointain souvenir des ghildes germaniques, était célèbre parmi les associations du même genre établies dans les villes du nord. Les confrères étaient au nombre de vingt-deux en 1451, ce qui prouve qu'au moyen âge la poésie était beaucoup plus populaire et plus goûtée que de notre temps, car il serait impossible aujourd'hui de trouver

dans une ville de province, fût-ce même parmi les plus importantes, vingt-deux poètes prêts chaque année à disputer le prix d'un concours rhythmique. Au XVIIe siècle, la confrérie d'Amiens était encore en pleine floraison. Elle cultivait alors de préférence la *ballade* et le *chant royal*, et les poètes, tout en chantant la Vierge, avaient grand soin de ne pas s'oublier; ils faisaient entrer à l'aide d'un jeu de mots leur nom dans le refrain de leur ballade. Ainsi l'un des lauréats, qui s'appelait Gabriel Briet, disait à la reine des anges :

Belle à l'*abri et* toujours toute belle.

M. des Amourettes trouvait un agencement plus brillant encore, et son nom tout parfumé de tendresse fournissait cette heureuse désinence :

Vierge, aux humains la porte *d'amour estes.*

Quand la confrérie avait couronné ses poètes, ils se faisaient peindre et encadrer, et suspendaient leur image dans les salles de la corporation ou les chapelles de la cathédrale. Quelques-uns de ces tableaux votifs sont arrivés jusqu'à nous, et forment l'une des plus curieuses collections qui puissent se rencontrer dans nos départemens.

Les Amiénois avaient pour les vers une si vive passion qu'ils en mettaient partout, même sur les tombeaux (1); mais chez eux la poésie cinéraire n'excluait pas une certaine gaîté, et l'esprit narquois des trouvères, esprit essentiellement picard, s'y donnait beau jeu. Les épitaphes épigrammatiques étaient fort communes; en voici un échantillon, qui se lisait sur les murs de l'église Saint-Germain :

Ci gist entre ces deux piliers,
Le Franc, questeur des cordeliers,
Qui cor bien qu'il fust trépassé,
Ne cesse de rompre la teste
Aux passans, en faisant queste
D'un *requiescat in pace.*

Au XVIIIe siècle, les ballades, les chants royaux, les épitaphes rimées, avaient fait leur temps. Quelques beaux esprits formèrent alors, sous le nom de *Cabinet des lettres*, une association nouvelle et toute mondaine, bien qu'elle ait compté quelques ecclésiastiques parmi ses membres. Elle resta trente ans sans faire parler d'elle, lorsque la publication de *Vert-Vert* vint tout à coup la mettre en grand relief. L'apparition de ce chef-d'œuvre de fine raillerie et

(1) La manie de rimer s'est conservée en Picardie dans les habitudes populaires, et c'est surtout dans les disputes que les assonances rhythmiques jouent un grand rôle. Quand on veut étourdir son adversaire, on l'accable en patois d'épithètes qui ressemblent aux centuries du dictionnaire des rimes.

d'élégant badinage fut un événement. « Je ne sais, disait J.-B. Rousseau, si tous mes confrères et moi, après un phénomène aussi surprenant, ne devons pas renoncer au métier. » Louis XV et le roi de Prusse s'empressèrent de féliciter Gresset, et le *Cabinet des lettres* lui envoya un diplôme d'associé au double titre de poète et d'Amiénois. Le chantre du perroquet des visitandines ne voulut point rester en arrière de bons procédés; sur sa demande, le *Cabinet des lettres* fut érigé par ordonnance royale en *académie des sciences, belles-lettres et arts*, avec directeur, chancelier, huissiers, en un mot tout ce qui constitue un cénacle d'immortels. Gresset, qui avait au plus haut degré cet amour du clocher qui est l'un des traits distinctifs des Picards, quitta Paris et l'Académie française, dont il était membre, pour venir vivre tranquillement dans sa ville natale, et présider l'académie d'Amiens; il mourut en 1777, sans avoir jamais manqué une seule séance, et quelques années plus tard, en 1783, ses collègues mirent son éloge au concours. Deux hommes, qui devaient laisser tous deux une grande célébrité dans l'histoire, mais une célébrité bien différente, et mourir sur l'échafaud révolutionnaire, Bailly et Robespierre, se présentèrent pour disputer le prix. L'*Éloge* de Bailly, sagement pensé et fermement écrit, se distinguait par les qualités les plus sérieuses; celui de Robespierre n'était qu'un lieu-commun, embelli de fautes d'orthographe, et rempli de plates et hypocrites déclamations sur la piété et la vertu. L'auteur attaquait violemment Voltaire; il félicitait Gresset des scrupules qui l'avaient porté à renoncer au théâtre; il prodiguait, comme il l'avait déjà fait dans l'un de ses plaidoyers d'Arras, de basses flatteries à Louis XVI, « cette tête si chère et si sacrée, » qu'il devait faire tomber dix ans plus tard. Personne, en lisant cette prose empâtée, où se trahissait à chaque page l'impuissance de l'esprit le plus vulgaire, n'aurait pu soupçonner que le sentimental et royaliste rhéteur qui en avait tracé les lignes figurerait bientôt parmi les plus sanguinaires acteurs du comité de salut public, et certes il faut que les révolutions aient de bien terribles surprises pour qu'elles aient fait du fruit sec des concours académiques d'Amiens le maître des destinées de la France.

Gresset fut la plus grande illustration d'Amiens au XVIIIe siècle, comme Voiture, le premier des bourgeois qui ait été admis dans les salons de la haute noblesse, l'avait été au siècle précédent; ce ne sont pas du reste les écrivains qui figurent en plus grand nombre parmi les hommes que la capitale de la Picardie est fière d'avoir vus naître. Elle compte au nombre de ses enfans Pierre l'Ermite, l'apôtre de la première croisade, et, dans des temps plus rapprochés de nous, des jurisconsultes éminens, Philippe de Morvilliers, Pierre de Miraulmont; des médecins, Riolan et Jacques Dubois dit

Sylvius (1), le physicien Rohault, l'imprimeur Michel Vascosan, qui substitua le type moderne au type gothique dans la typographie, l'orientaliste Masclef, auteur de la première grammaire comparée des langues chaldaïque, syriaque et hébraïque qui ait été publiée en France (2); l'astronome Delambre, le naturaliste Duméril, le général de Gribeauval, surnommé le Vauban de l'artillerie, le lieutenant-général Desprez, qui prit une part glorieuse à l'expédition d'Alger; mais c'est surtout dans l'érudition que les Amiénois occupent un rang hors ligne : il suffit de rappeler les noms de Du Cange (3) et de dom Bouquet. Ces illustres savans ont fait école. Les compatriotes de Du Cange ne se sont point contentés de lui élever une statue, ils ont tenu à honneur de marcher dans la voie qu'il avait ouverte. MM. Bouthors, Rigollot, Butteux, Dufour, Janvier, Hardouin, Garnier, Breuil, Dusevel, Corblet, Goze, Jourdain, Duval, ont publié d'excellens travaux qui embrassent tout à la fois l'histoire de la province et quelques-unes des branches les plus importantes de l'histoire générale. Ils ont formé sous le nom de *Société des antiquaires de Picardie* une association à laquelle on doit la création du musée d'Amiens, d'intéressans mémoires et une collection de textes sur le modèle des *Documens inédits de l'histoire du tiers-état*, ce qui est d'un bon exemple pour les autres associations savantes des provinces, car les textes où parlent les morts sont la voix même de l'histoire.

Les arts n'ont pas été représentés moins dignement à Amiens que les lettres et les sciences. Tandis qu'Abbeville produisait une école de graveurs justement célèbre, Amiens voyait fleurir une école de sculpture dont l'existence est constatée dès 1400 par un statut industriel. Cette école, à peu près inconnue dans le reste de la France, a peuplé les églises picardes de bas-reliefs, de statues et de retables, les maisons des nobles et des bourgeois de bahuts et

(1) Dubois fut nommé par François Ier professeur au Collége de France et se rendit aussi célèbre par son avarice que par son savoir et l'élégance de sa diction latine. Dans les froids les plus rigoureux, il se réchauffait en montant de grosses bûches de sa cave à son grenier, et le jour de sa mort l'un de ses collègues déposa sur sa tombe une épigramme latine qui fut ainsi traduite par Henri Étienne :

Ici gît Sylvius, auquel onq en sa vie
De donner rien gratis ne prit aucune envie,
Et ici qu'il est mort, et tout rongé de vers,
Encore ha despit qu'on lit gratis ces vers.

(2) La correspondance inédite de Masclef avec les orientalistes les plus célèbres de son temps est conservée à la bibliothèque publique d'Abbeville. Personne jusqu'ici ne s'en est occupé, et peut-être y trouverait-on des renseignemens intéressans pour l'histoire des études orientales au XVIIIe siècle.

(3) Voyez sur Du Cange l'étude que nous avons publiée dans la *Revue* du 15 septembre 1853.

de dressoirs; elle a exécuté les stalles de la cathédrale, les quatre pyramides qui les décorent, les cadres des tableaux votifs de la confrérie de Notre-Dame du Puy, et il fallait certes que le sentiment de l'art fût bien profond, l'inspiration bien spontanée au moyen âge et à l'époque de la renaissance pour que de simples maîtres menuisiers aient accompli de pareils chefs-d'œuvre.

Blasset, au XVIIe siècle, continua brillamment les traditions de l'école amiénoise. Quoiqu'il eût obtenu le titre de sculpteur et d'architecte du roi, il n'a guère travaillé que pour sa ville natale. Les étrangers ne le connaissent que par *l'Ange pleureur* qui décore un tombeau de la cathédrale; mais en ce moment même deux amateurs, ses compatriotes, publient son œuvre complète à leurs frais, et ce travail de patriotisme local mettra en lumière l'un de nos artistes les plus éminens dont on cherche en vain le nom dans la plupart des dictionnaires biographiques. Au XVIIIe siècle, Cressent, Vimeu, Dupuis, Carpentier, soutinrent dignement la réputation de leur ville. Une école des beaux-arts y fut établie en 1758, et aujourd'hui même la vieille famille des sculpteurs amiénois prouve qu'elle n'a point dégénéré. Elle a pour représentans M. Caudron, auteur de la belle statue de Du Cange, élevée sur l'une des places publiques d'Amiens, M. de Forceville, qui a consacré son ciseau à reproduire les statues et les bustes de ses concitoyens, et MM. Duthoit frères, qui ont fait revivre les traditions de l'art du moyen âge et de la renaissance. Comme ce vieux caméronien de Walter Scott qui passait sa vie à relever les pierres des tombeaux renversés par le temps et rongés par la mousse, MM. Duthoit se sont voués au culte des ruines. Ils n'ont point quitté leur chère Picardie pour en étudier les monumens, et l'un d'eux, par un prodige de patience et de ferveur archéologique, en a fixé dans plus de huit mille dessins tous les aspects et tous les souvenirs (1). C'est à l'aide de ce travail unique en son genre qu'il a pu surprendre jusque dans les moindres détails les secrets de l'ornementation figurée du moyen âge, avec le type particulier qu'elle offre dans les provinces du nord. M. Viollet-Le-Duc, qui s'y connaît, l'a surnommé le *dernier des imagiers*, et n'a voulu confier qu'à lui seul le soin de rétablir dans leur intégrité première les statues mutilées de la cathédrale, dont il dirige depuis longtemps les travaux.

On le voit, la vie intellectuelle a toujours marché de front à Amiens avec la vie commerciale, et c'est là ce qui a fait à toutes les époques son honneur et sa fortune. Au milieu des bouleversemens de la société moderne, cette ville a gardé le culte de son passé, le

(1) Un choix de ces dessins est en ce moment publié par M. Jeunet, imprimeur, sous ce titre : *le Vieil Amiens*. Il est aussi question dans cette ville de publier une monographie de la cathédrale sur le plan de la monographie de la cathédrale de Bourges.

respect des glorieux ancêtres. Elle a trouvé dans la modération de ses opinions politiques un nouvel élément de prospérité; vouée au travail et à l'étude, elle se laisse difficilement prendre à la glu démagogique, et, si le radicalisme a tenté dans ces derniers temps de mettre la main sur sa population ouvrière, tout annonce qu'il ne réussira pas mieux que l'ex-capucin Chabot, lorsqu'il vint en 93 danser la carmagnole sous les vertes allées des belles promenades de la Hautoye.

II. — LES MONUMENS. — SAINT-ACHEUL. — LE MUSÉE. — LA CATHÉDRALE.

Amiens avant la révolution ne comptait pas moins de onze couvens d'hommes, onze couvens de femmes, et des églises en proportion. La révolution n'a détruit que très peu de choses, mais la plupart des édifices religieux ont changé de destination. Certaines églises sont devenues des maisons de roulage, d'autres des magasins, et de toutes les anciennes abbayes Saint-Acheul est la seule qui soit encore occupée par une corporation religieuse. Les jésuites, qui avaient pris le pseudonyme de *paccanaristes*, l'achetèrent dans les premières années de la restauration et y fondèrent un collége dont le nom a retenti bien souvent dans les journaux de cette époque. Le père Sellier en 1816 y exorcisa un diable du nom de *Crapoulet;* le père Loriquet, l'un des directeurs des études, y confectionna une foule de petits livres très remarquables par leur tendance à l'abêtissement, et c'est de là qu'est sorti ce fameux *Abrégé de l'histoire de France* où le titre de lieutenant-général des armées de sa majesté Louis XVIII était décerné à M. le marquis de Buonaparte. On a prétendu depuis que cette facétieuse désignation n'était qu'une pure invention de journalistes mal pensans, et le fait est qu'on la chercherait en vain dans les rares exemplaires qui circulent encore aujourd'hui; mais des bibliographes ordinairement bien renseignés assurent que les révérends pères ont dérogé en faveur de l'*Abrégé d'histoire* à leur célèbre maxime : *sint ut sunt, vel non sint*, et que, ne pouvant expurger la première édition, ils l'ont fait disparaître, ce qui permet de dire maintenant que le père Loriquet a été l'innocente victime de la calomnie. Si le compromettant *Abrégé* a disparu, les *Souvenirs de Saint-Acheul* (1) se trouvent encore dans quelques bibliothèques, et ils ne sont certainement pas de nature à édifier les gens sensés qui pensent que le premier devoir des hommes chargés de l'éducation de la jeunesse est de lui enseigner le respect de la famille. Il y a dans ce petit livre un mysticisme sombre qui pousse au mépris des affections les

(1) 1 vol. in-18, à Amiens, chez Caron-Vitet, 1828.

plus saintes; l'auteur, en racontant la vie de quelques-uns de ses élèves, se fait gloire de leur avoir inspiré *une sainte impatience de mourir*. Qu'importent les larmes des mères? Cela ne le touche pas. Un de ses pensionnaires prie « Dieu de l'appeler à lui avant les vacances. » Un autre, à qui l'un de ses camarades mourant « demandait ses commissions pour le ciel, » le charge d'intercéder auprès du Tout-Puissant afin qu'il soit au plus vite rappelé de cette vallée de larmes, et voilà le père Loriquet qui tombe en extase, et s'admire lui-même d'avoir su si parfaitement détacher les âmes des choses de ce monde, sans se douter que dans ses accès d'égoïsme ascétique il ne faisait que parodier Molière.

Tout ce qui pouvait exalter jusqu'au délire de jeunes imaginations était mis en usage. On faisait faire aux élèves à pied dans une seule journée, pour aller en pèlerinage à Albert, 14 lieues, dont 9 à jeun. L'un d'eux, déjà souffrant de la poitrine, ne pouvait supporter les fatigues d'une si longue route; il se plaignait vivement, et le père Loriquet, après avoir raconté le fait, dresse contre lui-même cet acte d'accusation : « il est certain que depuis le voyage d'Albert le mal de poitrine empira notablement, et que ce mal, après de longues et cruelles souffrances, aboutit à la mort. » Le révérend père est sans pitié pour ceux qui meurent des fatigues d'un pèlerinage, mais il éclate en regrets lorsqu'il perd un de ses élèves sur lequel il fondait les plus belles espérances, car « on ne l'avait jamais surpris à regarder personne en face. » La casuistique de Suarez et de Busembaum avait été l'arsenal où les parlemens allaient chercher leurs armes contre l'ordre de Jésus; les petits livres du père Loriquet ont de même défrayé, sous la restauration, la polémique anti-cléricale, et l'on a peine à comprendre qu'une corporation qui comptait dans ses rangs tant d'hommes recommandables par leur science et leurs vertus privées ait laissé un des siens se livrer à de pareilles divagations. Par malheur, il en est de la religion comme de la politique : on s'emporte toujours aux choses extrêmes, et tandis que d'un côté on compromet la liberté par les souvenirs et les pratiques de la terreur, de l'autre on compromet la foi par un retour inintelligent aux traditions ténébreuses du moyen âge, à l'anéantissement de la raison dans les rêveries du mysticisme, aux prodiges d'une thaumaturgie apocryphe. Les jésuites ont encore aujourd'hui à Amiens une maison d'éducation, *la Providence*, qui ne compte pas moins de 700 élèves; cependant il faut leur rendre cette justice, que leur enseignement s'est profondément modifié. Ils ont plus à cœur de faire des bacheliers que de faire des saints, et ils montrent pour la préparation une très grande aptitude. Le lycée, stimulé par la concurrence, ne reste pas en arrière : les études y ont pris dans ces derniers temps un très remar-

quable essor; mais, comme on n'est jamais trahi que par les siens, l'administration de l'instruction publique, pour appliquer je ne sais quel malencontreux règlement, l'a fait descendre de la deuxième classe à la troisième, quoiqu'il fût en pleine voie de prospérité, et que ses professeurs eussent à tous égards mérité l'estime et la confiance des familles. Le public, qui n'est point initié aux mystères de la bureaucratie, s'est imaginé bien à tort que ce déclassement impliquait un blâme, et *la Providence* en a fait son profit, au plus grand regret des amis de l'université, qui savent combien il importe de rehausser son prestige, en présence du développement toujours croissant des colléges dirigés par les corporations enseignantes.

L'ancienne abbaye de Saint-Acheul, comme la plupart des autres établissemens religieux de la vieille monarchie, possédait une fort belle bibliothèque. Les ouvrages conservés dans ces établissemens furent déclarés, au moment de la révolution, propriété nationale, et ils ont fourni le premier noyau de la bibliothèque publique, qui s'élève aujourd'hui à plus de soixante mille volumes, et qu'un legs récent de M. le comte de L'Escalopier vient d'enrichir encore d'une importante collection de livres d'histoire et d'archéologie. Le savant conservateur, M. Garnier, a publié en 10 volumes in-8° le catalogue des richesses confiées à sa garde, parmi lesquelles on compte environ 450 manuscrits du IXe au XIIe siècle. L'un de ces manuscrits, intitulé *Figuræ bibliorum*, a été exécuté en 1197 par un enlumineur de Furnes pour don Sanche de Navarre; il ne contient pas moins de 1,000 miniatures, et se place par sa date au premier rang des raretés de l'art des *imagiers*. Un habitant d'Amiens, M. Leprince, a consacré une partie de sa vie à relier gratuitement les volumes les plus remarquables, et rien ne manque à ce riche dépôt scientifique, qui doublera dans un avenir prochain, grâce aux sacrifices que s'impose l'administration et aux libéralités des habitans, toujours disposés à montrer ce que peut l'initiative privée dans une ville industrieuse et riche; la création du musée en est la preuve.

En 1852, la Société des antiquaires de Picardie conçut le projet de réunir dans un même local les nombreux débris romains et gallo-romains qu'elle recueillait chaque jour sur les divers points du département. Elle sollicita et obtint la concession d'un terrain domanial, qui s'agrandit de quelques parcelles appartenant à la ville. Le gouvernement donna des fonds, on ouvrit des souscriptions, et en 1865 un vaste bâtiment fut prêt à recevoir les richesses que la société avait rassemblées. En 1870, cette société fit don à la ville des collections et du bâtiment, qui fut momentanément transformé pendant la guerre en ambulance prussienne, et

qui, rendu aujourd'hui à sa destination première, offre un brillant spécimen de l'art en province. Placé sous la surveillance d'un artiste distingué, M. Borelly, et d'une commission présidée par M. Charles Dufour, l'infatigable promoteur de la création, le musée d'Amiens est orné de peintures murales, très bien conçues, qui représentent les principaux épisodes de l'histoire de la Picardie et les hommes célèbres à divers titres qu'elle a vus naître. Les collections sont divisées en trois classes : archéologie, sculpture et peinture. La section d'archéologie renferme de curieux monumens de l'art du moyen âge, dont quelques-uns proviennent des anciennes églises. La section de sculpture comprend quarante-cinq bustes, bas-reliefs et statues, entre autres un très beau buste du régent par Coysevox, des bustes de Bosio, de Dantan aîné, de Préault, et diverses œuvres d'artistes picards, MM. Edmond Lévêque, de Forceville, Guérard et Caudron. La section de peinture est la plus riche de toutes, elle ne contient pas moins de 149 tableaux, où l'école italienne est représentée entre autres par l'Albane, Canaletto, Martinelli, Vivarino, Titien, — l'école hollandaise et flamande par Jordaens fils, Teniers le vieux, Otto van Veen, — l'école espagnole par Zurbaran, — la vieille école française par les peintres de la confrérie de Notre-Dame du Puy, Claude Lorrain, Jean Jouvenet, Coypel, Vanloo, — et l'école moderne par Watelet, Carle et Horace Vernet (*Massacre des Mameluks*), David (*Portrait en pied de la comtesse de Dillon*), Steuben, Girodet, Heim, Droling, Bellangé. De même que dans la galerie de sculpture, les artistes picards tiennent honorablement leur place à côté de ces maîtres : l'un de ces artistes, M. Rioult, est de Montdidier; les deux autres, MM. Porion et Pierre Thuillier, l'habile paysagiste, sont d'Amiens.

On pourrait croire d'après cette énumération déjà bien longue pour une ville de province que nous en avons fini avec la peinture; mais la mairie et l'école de dessin ont aussi leur musée. A part quelques toiles anciennes, telles que les dessus de portes de Boucher, qui sont cités parmi les meilleures œuvres de ce maître, la collection des tableaux de la mairie ne remonte pas au-delà de 1802, c'est-à-dire à l'année même où fut signée la paix d'Amiens. Le premier consul avait envoyé quelques belles toiles pour orner la salle des conférences; le conseil municipal a jugé qu'elles étaient là tout aussi bien qu'à Paris, et les a gardées. Chaque fois que la mairie recevait une visite impériale ou royale, on avait bien soin de faire remarquer que dans les précédentes visites on avait reçu des tableaux; or, comme Louis XVIII ou Charles X ne voulaient point se montrer moins généreux que Napoléon, et Louis-Philippe moins gé-

néreux que Charles X, la ville recevait toujours quelque offrande des nouveaux gouvernemens. Grâce à cette manœuvre, habilement renouvelée, les salles de la mairie comptent aujourd'hui plus de 100 toiles, au nombre desquelles on distingue *le Siége de Troie,* peint par Renaud en 1785, une *Cléopâtre* d'Henri Picon, *la Duchesse de Clèves,* de Laresse, 1676, un portrait de Puget, par Lebrun, un *François Rubens* et une *Madeleine* de Van Schendel, des Abel de Pujol et des Ziegler (1).

Ce ne sont pas, on le voit, les œuvres d'art qui manquent à Amiens; mais la cathédrale fait souvent oublier tout le reste, même aux touristes les plus empressés. Cette cathédrale n'est pas seulement l'un des plus beaux monumens religieux du moyen âge, elle en est aussi le plus vaste, car elle couvre une superficie de 8,500 mètres carrés. Elle fut commencée en 1220 d'après les plans de Robert de Luzarches, et continuée par Thomas de Cormont et Renaud, son fils. Un labyrinthe ou *chemin de Jérusalem* consacrait le nom de ces habiles architectes par une inscription en vers du XIIIe siècle, et la reproduction de leur silhouette sur le pavé même de l'église qu'ils avaient bâtie. Ce rare et précieux monument a fait place, il y a quelques années, à un pavage moderne, et il est aujourd'hui conservé dans le musée; les tombes en cuivre des deux évêques, Évrard de Fouilloy et Geoffroy d'Eu, qui ont fondé et achevé la cathédrale, existent encore dans les bas côtés, et par une rare exception aucun doute n'est possible sur les origines et l'âge de ce magnifique édifice. Les habitans y travaillèrent pendant soixante-huit ans; ils avaient établi autour des constructions une espèce de camp où ils se relevaient par escouades, taillaient les pierres et manœuvraient les cabestans tout en chantant des cantiques. Une flèche d'une prodigieuse hauteur s'élevait au-dessus de la nef; elle fut détruite par la foudre en 1527. Deux charpentiers de village, Louis Cordon et Simon Tanneau, résolurent de la rebâtir, et six ans plus tard elle était complétement terminée. Comment de simples paysans avaient-ils pu mener à bonne fin une œuvre à laquelle suffirait à peine aujourd'hui la science des plus habiles architectes? M. Félix de Verneilh a heureusement répondu à cette question en faisant l'histoire des corporations d'arts

(1) Depuis une trentaine d'années, le gouvernement et les villes ont beaucoup fait pour les monumens historiques, les bibliothèques et les archives; mais on n'a point prêté aux nombreuses œuvres d'art dispersées sur tous les points de la France la même attention. Un catalogue général des tableaux des maîtres de l'école française qui se trouvent principalement dans les églises serait un travail très intéressant. Il en est encore un grand nombre qui sont tout à fait inconnus, et qui se détériorent chaque jour; il est même arrivé quelquefois que des tableaux anciens d'un grand prix ont été échangés par les curés et les fabriques contre des toiles qui ne valaient pas même le cadre dans lequel elles étaient placées.

et métiers vouées à l'industrie du bâtiment. Les ouvriers et les maçons parcouraient, pour s'instruire et pour étudier les édifices religieux, non-seulement les diverses régions de la France, mais les diverses contrées de l'Europe. Les villes, les évêques, les abbés des grands monastères, les envoyaient à leurs frais visiter les monumens les plus célèbres; ils rapportaient des dessins et des plans, et ceux de ces plans qui sont parvenus jusqu'à nous prouvent que sous le rapport de l'instruction pratique ils auraient pu, s'ils avaient vécu de nos jours, figurer honorablement parmi les professeurs de l'École des Beaux-Arts. De nombreux monogrammes tracés sur le revêtement en plomb de la flèche d'Amiens témoignent encore aujourd'hui du grand nombre de maîtres et de compagnons charpentiers qui sont venus, en faisant leur tour de France, admirer le chef-d'œuvre des deux paysans picards et surprendre leurs secrets.

Sauf l'inégalité choquante des deux tours du grand portail, la cathédrale d'Amiens est dans toutes ses parties un monument irréprochable et complet. Construite en forme de croix latine, elle présente sur sa façade un développement de 51 mètres, elle a dans œuvre 141 mètres de long et 34 mètres de large. La flèche est haute de 71 mètres, et dans cet énorme entassement de pierres, de fer et de bois tout est majestueux et admirablement proportionné. Trois portes enfoncées sous de profondes voussures s'ouvrent sur la façade. Ces voussures sont ornées de 1,800 médaillons qui renferment chacun un bas-relief. L'histoire de l'humanité depuis son apparition sur la terre, le monde du passé et le monde de l'avenir, les mois et les jours, Hésiode et l'Apocalypse, la vie et la mort, les diables, les saints et les rois, tout est là : on dirait un *microcosme*, un miroir de la création, où les ignorans, ainsi que l'a dit Hugues de Saint-Victor, voyaient Dieu et la milice céleste face à face, comme dans le séjour de l'éternelle béatitude. L'intérieur répond de tout point aux magnificences du dehors; 126 piliers, d'une incomparable élégance, soutiennent des voûtes qui semblent suspendues dans les airs, et des statues, des stalles magnifiques, des bas-reliefs dus pour la plupart à d'anciens artistes amiénois, ajoutent encore par le détail aux beautés grandioses de l'ensemble.

En Allemagne aussi bien qu'en France, on a souvent comparé les cathédrales d'Amiens et de Cologne, et, comme les deux édifices offrent entre eux de frappantes analogies, l'amour-propre national s'en est mêlé, et les archéologues ont longuement et ardemment discuté pour savoir auquel des deux peuples appartenait la priorité de la conception architectonique. M. Félix de Verneilh a résolu le problème. Il a d'abord comparé avec la plus sévère attention les dispositions générales des deux édifices, et voici ce

qu'il a constaté. A Cologne comme à Amiens, la région inférieure du chœur appartient au style ogival primitif, la région supérieure au style ogival secondaire, et dans les deux édifices l'entablement des bas côtés forme la démarcation des deux styles. Les deux plans se suivent de très près : même nombre de piliers, de travées, de contreforts, et lorsqu'ils s'écartent l'un de l'autre par le nombre des bas côtés, l'agencement reste encore le même. Ceci posé, il ne s'agissait plus que de comparer les dates de la fondation et de l'exécution des premiers travaux, — soit 1220 pour Amiens, 1248 pour Cologne. A cette première question s'en rattachait une autre plus importante : l'art ogival, dont la cathédrale allemande est la plus haute expression, est-il né en-deçà ou au-delà du Rhin? Sur ce point encore, la réponse de M. de Verneilh ne peut laisser aucun doute. Ce savant archéologue prouve qu'au XIIIe siècle il existait en Allemagne une école française d'architecture; il cite, entre autres exemples, l'abbé de Wimfen-en-Val, près d'Heidelberg, qui appela un architecte de Paris pour rebâtir son église, et le fit travailler dans le goût français, *opere francigeno;* il prouve en outre que chaque fois que le plan de Cologne s'écarte d'Amiens, c'est pour s'inspirer de Beauvais ou de la Sainte-Chapelle, et il en conclut avec une irréfutable autorité que l'art ogival est né en France, et que l'Allemagne n'a fait que nous l'emprunter. On le sait au-delà du Rhin, et les généraux prussiens le savaient aussi quand ils prodiguaient aux Amiénois les menaces de bombardement, car, si l'on en juge par Strasbourg, la cathédrale picarde, la rivale de Cologne, était trop belle pour ne point tenter leurs artilleurs.

III. — SOUVENIRS HISTORIQUES. — LA LIGUE. — HERNAND TELLO. — ANNE D'AUTRICHE ET BUCKINGHAM. — CHABOT ET JOSEPH LE BON.

Sous le nom de *Samarobriva,* ce qui veut dire, suivant les étymologistes de l'école celtique, *pont sur la Somme,* Amiens, dans la Gaule indépendante, était la capitale des *Ambiani,* l'une des peuplades du Belgium. Vers l'an 277 avant notre ère, une partie de cette peuplade suivit Sigovèse en Orient et s'établit dans l'Asie-Mineure sur un territoire qui lui fut cédé par le roi Nicomède. Deux cent vingt ans plus tard, les *Ambiani* opposaient à César une résistance désespérée : ils furent vaincus, et dans le dernier combat qu'ils livrèrent aux légions romaines ils n'échappèrent à une destruction complète qu'en opposant à leurs vainqueurs un rempart de feu. César, après la défaite, mit une forte garnison dans Samarobriva, et Rome, qui façonnait le monde à son image, en fit en quelques années une cité latine. Les empereurs, depuis Antonin le Pieux jusqu'à Gratien, y firent de nombreux séjours; ils l'embelli-

rent et la fortifièrent. Au IIIe siècle, elle avait un palais impérial, un cirque, une citadelle, des temples de Jupiter et de Mercure, un atelier monétaire, une fabrique d'armes; mais tout a disparu, et de la nombreuse population qui fournissait aux césars, pour leur garde personnelle, un contingent de grosse cavalerie, *equites cataphractarii ambianenses*, il ne reste aujourd'hui pour unique souvenir que deux noms de femmes, gravés sur des tombeaux, *Metella Modesta* et *Claudia Lepidilla.*

Les Romains, en s'établissant dans la Gaule, avaient ouvert leur panthéon aux dieux indigènes, et ceux-ci s'étaient faits les courtisans de Jupiter; ils lui avaient emprunté sa foudre, l'Hercule gaulois avait pris les ailes de Mercure et la couronne rayonnante d'Apollon (1). C'étaient des vaincus convertis dont on n'avait rien à craindre; mais le Christ, tout en proclamant qu'il faut rendre à césar ce qui est à césar et à Dieu ce qui est à Dieu, donnait aux nations un autre maître que le maître de l'empire. L'apothéose césarienne était menacée, et c'est là ce qui explique les persécutions. L'Espagnol saint Firmin en fut la première victime dans la Picardie, parce qu'il y avait été le premier apôtre de la foi. Il subit le martyre à Amiens en l'an 304; mais bientôt les édits de Constantin proclamèrent la liberté du nouveau culte. Un soldat légionnaire, Hongrois de naissance, saint Martin, vint à son tour en 337 prêcher l'Évangile sur les lieux mêmes que Firmin avait arrosés de son sang. Le diable, sous les traits de Vénus ou de Mercure, venait en vain l'insulter toutes les nuits. Comme Polyeucte, il renversait les dieux de fer et d'airain, et enseignait aux peuples, aux spectateurs des jeux sanglans de l'amphithéâtre, des vertus inconnues du monde antique, la pitié et la charité. « Voyez la brebis, disait-il dans ses prédications, elle donne sa toison; faites ainsi, vous autres, » et lui-même faisait comme la brebis. En entrant à Amiens, il partagea son manteau avec un pauvre, et la nuit suivante, dit la légende, il vit en songe le Christ vêtu de ce même manteau, qui disait aux anges : « C'est Martin qui m'a donné cet habit, quoiqu'il ne soit encore que catéchumène. » Amiens eut bientôt un siége épiscopal, et c'est à peine si, parmi ses quatre-vingt-quinze évêques, on en trouve, de l'an 300 à notre temps, trois ou quatre qui aient démérité de l'église et de l'histoire.

Sous la seconde race, Amiens fut trois fois ravagé et brûlé par les Normands, et les légendes qui se mêlent, dans les historiens du temps, au récit des faits authentiques témoignent de la profonde

(1) C'est ce que prouvent les statuettes des dieux *panthées* qui ont été retrouvées sur plusieurs points de la France. L'une de ces statuettes, la plus curieuse de toutes peut-être, a été déterrée aux environs d'Abbeville; elle est conservée dans le musée de cette ville.

terreur qu'inspiraient les hommes du nord. On racontait qu'en 806 le soleil s'était levé tout noir, comme une masse de charbons éteints, — qu'on avait vu des croix se dessiner sur le disque de la lune et des cavaliers se battre dans les airs; la peste et la famine marchaient à la suite des envahisseurs, et l'on se demande comment, après tant d'incendies et de massacres, il pouvait rester des hommes. Les guerres féodales succèdent aux invasions, et ce n'est qu'au XIIe siècle, au moment de l'affranchissement communal, qu'une vie nouvelle et plus prospère commence pour Amiens. En 1131, les habitans engagent une lutte violente contre les seigneurs qui les opprimaient; les femmes elles-mêmes, s'arment pour conquérir la liberté. Des combats sanglans s'engagent chaque jour autour du *Castillon*, la forteresse féodale d'Enguerrand de Boves. Louis le Gros, qui était accouru au secours des habitans, est blessé sous ses murs; mais sa présence et l'appui de l'évêque saint Geoffroy assurent le triomphe des vilains. Une charte d'affranchissement leur est concédée, et la commune s'organise comme une république, où les magistrats électifs, mayeur et échevins, jouissaient d'un pouvoir beaucoup plus étendu que les présidens des États-Unis ou de la troisième république française. Les milices communales et les corporations industrielles se constituent, et Philippe-Auguste favorise par de sages mesures l'essor de la ville affranchie, qui sera désormais l'une des plus fidèles alliées de la couronne.

Amiens est l'une des villes de France où le régime municipal a poussé les plus profondes racines : c'est un type complet de la ville libre du moyen âge. L'histoire de la commune a été reproduite par les textes mêmes dans les *Documens inédits de l'histoire du tiers-état;* c'est là qu'il faut les chercher, car nous devons marcher vite pour arriver à des événemens qui nous touchent de plus près.

Pendant le moyen âge, les Amiénois se montrèrent fort dévoués à la royauté, qui était pour eux l'incarnation vivante de la patrie. Quand elle avait besoin d'argent, ils lui ouvraient leurs bourses; quand elle avait besoin de soldats, ils allaient se ranger sous sa bannière. Ils s'étaient illustrés à Bouvines, et s'étaient fait tuer bravement à La Blanquetaque et à Crécy; mais au XVIe siècle ils oublièrent un moment leur vieux patriotisme. Ils avaient d'abord refusé d'adhérer à la ligue parce qu'elle s'appuyait sur l'alliance espagnole et la grande noblesse, qui espérait ressaisir à la faveur du *remuement des guerres civiles* les priviléges dont elle avait été dépouillée par les progrès du pouvoir royal et de la centralisation; néanmoins, lorsque Henri III, par le plus maladroit des calculs politiques, s'en fut déclaré le chef, ils n'hésitèrent point à signer l'acte d'union, et, comme il arrive toujours dans les troubles publics, les impatiens, les violens et les ambitieux s'emparèrent du pouvoir, car le

mot de Tacite, « dans les temps de discorde et de guerre civile le pouvoir appartient aux plus pervers, » est aussi vrai pour la France que pour Rome. A la nouvelle de l'assassinat des Guises, les chanoines de la cathédrale firent décréter la loi des suspects. La mère du duc de Longueville, gouverneur de la Picardie, sa femme, son frère, le comte de Saint-Paul et ses trois sœurs furent décrétés de prise de corps, et restèrent trois ans en prison. Les biens des habitans hostiles à l'union furent confisqués, et les meneurs s'en adjugèrent une bonne partie. Les *sayeteurs*, qui depuis tant de siècles avaient fait la richesse du pays, émigrèrent en grand nombre, et la ville, à demi ruinée, fut livrée à l'anarchie la plus complète jusqu'au moment où Henri IV jugea que Paris valait bien une messe. Ceux qui quelques jours auparavant juraient de le combattre à outrance s'empressèrent de lui envoyer une députation, et le supplièrent de les honorer de sa présence; il se rendit volontiers à ce désir, et le 13 août 1594 il fit son entrée solennelle dans la ville. Les chanoines chantèrent un *Te Deum*, les ligueurs crièrent : *vive le roi!* et, conformément au cérémonial usité dans les communes du nord, on lui présenta trois bœufs gras, trois picotins d'avoine et trois pipes de vin, ce qui était évidemment un lointain souvenir du droit de gîte, qui, à l'époque de la première féodalité, obligeait les vassaux à défrayer pendant trois jours leur suzerain et sa suite quand il était en voyage. Le roi se montra fort content, et le lendemain il travaillait aux affaires de l'état, lorsqu'on vint lui annoncer que le mayeur et les échevins d'Amiens sollicitaient une audience. Henri IV s'empressa de l'accorder, pensant qu'il s'agissait d'une communication très importante. « Messieurs de l'échevinage, dit-il, je suis heureux de vous voir. — Sire, répondirent les échevins, votre majesté et sa suite ont sans doute bu le vin que nous lui avons offert hier soir; serait-elle assez bonne pour nous rendre les futailles? » Le sieur d'Ouville, qui raconte cette anecdote dans ses *Baliverneries et joyeux propos*, ne dit pas quelle fut la réponse du roi; on sait seulement qu'il accorda aux Amiénois une remise de tailles, ce qui était le plus sûr moyen de se rendre populaire, et les confirma dans le privilége de se garder eux-mêmes. Ce privilége flattait beaucoup les bourgeois d'Amiens. Ils avaient très probablement au sujet des troupes régulières et des armées permanentes les mêmes opinions que nos radicaux, et ils ne tardèrent point à s'en repentir.

Les Espagnols s'étaient emparés de Doullens, et y avaient placé pour gouverneur un officier brave et entreprenant, « petit de taille, mais grand de cœur, » Hernand Tello-Porto-Carrero. Celui-ci s'était vivement épris d'une dame de cette ville, qui pour se débarrasser de ses poursuites imagina de lui dire, par manière de plaisanterie,

qu'elle ne le recevrait en grâce qu'à la condition qu'il lui apporterait les clés d'Amiens. L'Espagnol se le tint pour dit. Il savait que les Amiénois avaient refusé les 3,000 Suisses qu'Henri IV avait voulu mettre en garnison dans leur ville, et qu'ils étaient si fiers de se garder eux-mêmes qu'ils ne se gardaient pas. Il partit la nuit de Doullens avec 5,000 hommes de pied et 700 chevaux, les fit cacher dans un pli de terrain, aux abords d'Amiens, et envoya au moment de l'ouverture des portes le capitaine Durando et 40 soldats déguisés en paysans conduire trois charrettes vers l'une de ces portes, avec ordre de les arrêter juste à l'endroit où tombait la herse. Durando suivit de point en point ces instructions. Au moment où l'une des charrettes passait sous la voûte, un *señor soldato* délia, comme par maladresse, un sac de noix. Les quelques bourgeois qui gardaient le poste d'entrée se mirent à ramasser les noix : les Espagnols, tirant les armes qu'ils tenaient cachées sous leur jacquette, les égorgèrent tous, à l'exception d'un seul qui était monté sur le rempart pour faire tomber la herse; mais elle s'arrêta sur la charrette en laissant un passage libre. Des renforts arrivèrent au même instant, et la petite armée d'Hernand Tello occupait déjà quelques-unes des principales rues lorsque les bourgeois s'aperçurent de la surprise; une centaine environ se jetèrent en armes au-devant des Espagnols; ils se firent tuer jusqu'au dernier, et l'ennemi resta maître de la place.

La prise d'Amiens frappa Henri IV de stupeur : sa moustache blanchit dans une seule nuit; mais il n'était pas homme à se laisser abattre. D'immenses préparatifs furent faits au lendemain même de la fatale nouvelle, et après un siége glorieux, où il paya bravement de sa personne, il entra par capitulation dans la place le 25 septembre 1595. Les Espagnols s'étaient héroïquement défendus : ils avaient fatigué les assaillans par de continuelles sorties, et des 5,700 hommes qui avaient opéré l'audacieux coup de main il en restait à peine 2,000. Hernand Tello avait été tué; ses soldats l'inhumèrent dans la cathédrale, et par l'article 1er de la capitulation ils stipulèrent qu'il ne serait point touché à sa sépulture. Cette clause a été respectée; on voit aujourd'hui au pied de l'un des piliers de la nef une petite dalle sur laquelle on lit, à côté du millésime 1595, les lettres H.-T.; c'est là que repose le vaillant capitaine qui tint en échec la fortune de l'un de nos plus grands rois.

En 1625, une partie de la cour de France avait accompagné jusqu'à Amiens Madame Henriette, qui venait d'épouser Charles Ier, et que Buckingham était chargé de conduire en Angleterre. Anne d'Autriche, pour se sanctifier, s'était logée chez l'évêque, Lefebvre de Caumartin, prélat célèbre par l'austérité de sa vie; un soir

qu'elle se promenait seule dans les jardins, Buckingham sortit brusquement d'une charmille, et, tombant à ses genoux, il s'emporta « au-delà des bornes du respect, » car il pensait comme le grand Condé « qu'une femme espagnole et dévote peut toujours laisser quelques espérances. » Anne poussa un grand cri; sa première femme de chambre, Mme de Beauvais, celle-là même qui, vieille, laide et borgne, fut la première conquête de Louis XIV, accourut aussitôt. « Madame, dit-elle avec une discrétion parfaite, j'entends que l'on vient au bruit; je vais au-devant dire que ce n'est rien, et que votre majesté a eu peur. » Mme de Chevreuse, qui suivait Mme de Beauvais, s'éloigna comme elle; mais bientôt un nouveau cri se fit entendre. Les dames revinrent sur leurs pas; Buckingham rentra dans les charmilles, et le lendemain il partit pour l'Angleterre, où trois ans plus tard il tombait assassiné par Felton. Les cris du jardin de l'évêché d'Amiens donnent-ils raison à Mme de Motteville lorsqu'elle dit que la belle galanterie de la reine embellissait la cour sans blesser la vertu? C'est un mystère qui ne sera jamais éclairci, et, comme le dit un des récens biographes d'Anne d'Autriche, l'histoire sur ces questions délicates est condamnée à une prudente réserve.

Richelieu était venu à Amiens en 1625; il y revint onze ans plus tard, lors de la prise de Corbie par les Espagnols, et peu s'en fallut qu'il n'y laissât sa vie. Ses ennemis, à la tête desquels était Monsieur, frère de Louis XIII, avaient formé le projet de l'assassiner : Saint-Ibal et Montrésor devaient faire le coup; mais au moment où ils allaient frapper, Monsieur recula devant le meurtre d'un cardinal. Sauf l'inique exécution du gouverneur Saint-Preuil et la révocation de l'édit de Nantes, qui porta un coup funeste à l'industrie locale, l'histoire d'Amiens n'offre jusqu'à la révolution aucun fait d'un intérêt exceptionnel. En 93, cette ville eut à compter avec deux hommes dont le nom rappelle les plus tristes jours de cette sanglante époque, Chabot et Joseph Le Bon.

Les Amiénois s'étaient rattachés avec ardeur aux principes formulés dans les cahiers des états de 89. Ils voulaient des réformes, mais ils repoussaient les excès et les vengeances politiques, et tout en donnant aux armées de nombreux volontaires, tout en marchant aux premiers rangs contre les soldats de la coalition, ils n'entendaient pas que sous prétexte de sauver le pays on le mît à feu et à sang. Les membres de la Société populaire ne craignirent point de présenter une adresse à la convention pour demander la mise en jugement de Danton, de Robespierre, de Marat, et la suppression du tribunal révolutionnaire, « ce tribunal de sang, qui ne représentait, par son organisation monstrueuse, que l'image d'un pouvoir *inquisitorial et barbare.* » La convention n'osa point discuter l'a-

dresse, mais elle envoya André Dumont, qui fut plus tard sous-préfet sous l'empire, et l'ex-capucin Chabot, déclarer Amiens en état de rébellion, avec ordre de prendre des mesures sévères. Dumont, qui ne se fiait pas à la population qu'il était chargé de terroriser, montra par prudence une certaine modération, mais Chabot voulut faire oublier qu'il avait porté le cordon de Saint-François. Il avait l'année précédente publié le *Catéchisme des sans-culottes*, et il s'empressa d'en mettre les maximes en pratique. C'était un petit homme trapu, d'un aspect sinistre, qui affectait dans toute sa personne une malpropreté repoussante, pour faire la leçon aux muscadins et aux aristocrates. Il entra dans Amiens en veste et en pantalon de nankin, un énorme bonnet de laine rouge sur la tête, des pistolets à la ceinture, les jambes nues et les manches retroussées, comme un boucher qui va saigner un bœuf. Le lendemain de son arrivée, il convoqua le peuple à une conférence patriotique dans le temple de la superstition, c'est-à-dire dans la cathédrale; là, un verre d'une main, et de l'autre un pot rempli de vin, il monta dans la chaire et prononça un discours extravagant, interrompu par de copieuses libations. Les assistans regardaient avec surprise et dégoût ce personnage à la fois grotesque et sombre, dont l'éloquence avinée insultait la majesté d'un sanctuaire tout rempli de grands souvenirs. De violens murmures étouffèrent sa voix, et il descendit de la chaire en menaçant l'auditoire de la guillotine. Ordre fut donné à la garde nationale de déposer ses armes, mais aussitôt le rappel fut battu dans toute la ville, et au moment même où Chabot pérorait à cheval sur l'une des places publiques, il se vit entouré par 4,000 hommes qui l'enfermèrent dans un cercle de baïonnettes. Le 26e régiment de cavaliers, celui-là même qui avait conduit Louis XVI à l'échafaud, essaya vainement de le dégager : le terrible proconsul, tout à l'heure si menaçant, fut forcé de demander grâce; il n'obtint sa liberté qu'en laissant sa femme en otage, et quelques jours après il partait pour Paris, où il devait bientôt payer de sa tête les marchés frauduleux qu'il avait conclus au détriment de l'état. La convention lui donna pour successeur Joseph Le Bon, et le souvenir de l'échec académique éprouvé à Amiens par Robespierre ne fut pas étranger au choix de ce personnage, qui avait été d'église comme Chabot, et qu'on savait disposé comme lui à se faire pardonner sa première profession par d'implacables rigueurs.

La plupart des historiens de la révolution, ceux du moins qui ont écrit de notre temps même, représentent Le Bon comme un homme « d'un caractère très doux, » plein de bienveillance dans l'intimité, affectueux pour sa famille, et « qui eût laissé dans des temps calmes la réputation d'un homme de bien. » Il se montra en

effet très modéré d'abord; mais il était vaniteux, jaloux, vindicatif, et c'était plus qu'il n'en fallait pour faire un terroriste. A peine arrivé dans les départemens du nord, Le Bon semble saisi de la monomanie du meurtre. « La guillotine attend son gibier, » dit-il au comité de salut pubic, et Billaud-Varennes lui répond : « Vos pouvoirs sont illimités; déployez toute votre énergie. » Muni de ce blanc-seing, il se met à l'œuvre, mais il se souvient de la mésaventure de Chabot; il sait que les Amiénois ont gardé leurs armes, et pour tuer en toute sécurité il va s'installer à Arras, sa ville natale, où il espérait trouver de meilleurs élémens révolutionnaires. Là, il entame avec Paris une correspondance très active, et l'on reste frappé d'un étonnement douloureux en songeant qu'une assemblée qui représentait le gouvernement d'un grand pays a pu lire sans indignation des missives où chaque phrase était tachée de sang. Le 26 novembre 1793, Le Bon écrit à la convention : « J'y vais d'une jolie manière; il ne se passe pas vingt-quatre heures que je n'expédie au tribunal révolutionnaire deux ou trois gibiers de guillotine. » — Ce mot sinistre revient sans cesse dans les dépêches du terroriste. — « Aujourd'hui Mme de Modène a éternué dans le sac de la guillotine; — les aristocrates sont récalcitrans jusque sous le couteau de la guillotine; — messieurs les parens et amis des émigrés accaparent la guillotine; — la guillotine continue de rouler de toute force à Arras; — la guillotine et la fusillade vont toujours leur train; — vous n'avez eu jusqu'ici que des aristocrates petits et maigres; demain je vous en donnerai un gros et gras, une belle tête pour la guillotine. »

De quels crimes étaient-ils donc coupables, les malheureux que la *machine* expédiait à la douzaine? Les dossiers du tribunal d'Arras sont là pour nous l'apprendre (1). Un brave paysan donne asile à la servante d'un curé; un autre « affecte de fuir les offices des prêtres assermentés; » celui-ci est soupçonné « d'être le partisan de tous les fléaux; » celui-là s'est permis de dire : « Rira bien qui rira le dernier. » Joseph Delattre « ne converse avec personne et ne se fie à personne. » Mme de Monaldy « discrédite les assignats; » à la guillotine! dit Joseph Le Bon, à la guillotine! Louise Fouquart, assise sur le pas de sa porte, allaite un enfant de trois mois. Des commissaires aux émigrés passent devant elle. « Tu n'as point de cocarde, dit l'un d'eux; sais-tu bien que je pourrais te faire guillotiner? — Vous en guillotinez bien d'autres, lui répond-elle. Prenez donc aussi cet enfant et portez-le à votre tribunal! » Le soir même, la tête de la malheureuse mère tombait sous le couteau. Le conventionnel Carlier, qui fut depuis membre du conseil des cinq-

(1) *Histoire de Joseph Le Bon*, par M. Paris; Arras 1864, 2 vol. in-8°.

cents, assistait à l'exécution. « Tiens! dit-il, comme c'est drôle, le lait coule avec le sang! »

Ce n'était pas seulement ceux qu'il pouvait regarder comme les ennemis naturels de la révolution, c'est-à-dire les nobles et les prêtres, que Joseph Le Bon « expédiait à la machine; » c'étaient aussi, et en très grande majorité, les plus obscurs enfans de ce peuple dont il se disait le vengeur et l'ami. Les listes des tribunaux d'Arras et de Cambrai, reproduites par M. Paris, nous apprennent que le premier a fait exécuter 88 prêtres, nobles et officiers, 211 soldats, marchands, avocats, fermiers, ouvriers, domestiques, et 94 femmes, et le second 148 personnes des mêmes catégories, ce qui donne un total de 541 victimes.

Pendant le cours des exécutions, plus de cent détenus étaient morts dans les cachots, et 1,174 y attendaient leur arrêt, lorsque la chute de Robespierre vint mettre un terme aux égorgemens. Le Bon se hâta de retourner à Paris, et il avait repris son siége à la convention lorsque deux habitans de Cambrai se présentèrent à la barre pour demander sa mise en jugement. On vit alors se produire un fait qui se renouvelle invariablement à toutes les époques de crime et d'anarchie; ceux qui l'avaient poussé au meurtre et qui s'étaient faits ses courtisans et ses complices furent les premiers à se tourner contre lui; il fut renvoyé devant le tribunal d'Amiens et condamné à la peine de mort. Quand les geôliers lui mirent la chemise rouge, il s'écria : « Ce n'est pas moi qui dois la porter, c'est la convention; » ce furent là ses dernières paroles. Dans le trajet de la prison au grand marché d'Amiens, ses jambes chancelaient tellement que les exécuteurs furent obligés de le soutenir, et ils le portèrent sur l'échafaud, l'œil éteint, pâle et à demi mort. Ses restes furent inhumés dans un champ désert, et dix ans plus tard on reconnaissait encore sa fosse aux tas de pierres qu'y avait jetés la population.

A Amiens, comme dans le reste de la France, la terreur avait anéanti la fortune publique, brisé les liens de famille, ruiné les ateliers et créé la famine; cependant cette ville industrieuse eut bientôt réparé ses pertes. Au mois de frimaire an x, les plénipotentiaires de France, d'Angleterre, d'Espagne et de Hollande s'y rendirent pour signer la paix, qui fut accueillie avec enthousiasme par la population; par malheur cette paix, si chaleureusement acclamée, fut bientôt rompue. Les fabriques d'Amiens conservèrent, malgré la guerre, une certaine activité, et prirent un grand essor sous la restauration et sous le gouvernement de juillet; mais dans les dernières années du second empire deux fléaux qui semblent défier la science et les progrès de la civilisation, la peste et la guerre, lui ont fait cruellement payer ses jours de prospérité. Une épidémie cholérique y

enleva plusieurs milliers de personnes, et l'invasion prussienne y fit durement sentir ses rigueurs, ses exactions et ses outrages.

IV. — LA BATAILLE D'AMIENS. — VILLERS-BRETONNEUX. — DURY. — L'OCCUPATION PRUSSIENNE.

Solidement fortifiée jusqu'à la fin du XVIIe siècle, Amiens n'a aujourd'hui pour toute défense que sa citadelle, située sur la rive droite de la Somme. Cette citadelle, si elle avait été bien armée, aurait résisté quelques jours; cependant elle ne pouvait être d'aucune utilité contre une attaque dirigée par la rive gauche. Le conseil municipal, qui ne voulait pas infliger à la ville la honte d'une lâche capitulation, fit faire des barricades crénelées à l'entrée des rues qui débouchent vers le sud, c'est-à-dire du côté où l'on attendait les Prussiens. Une école de tir fut organisée sous la direction de M. Boutmy, commandant de l'un des bataillons de garde nationale. On travailla, autant que pouvait le permettre l'insuffisance des ateliers de la ville, à la transformation des fusils de cette garde, et chacun était prêt à faire son devoir, lorsqu'il fut reconnu que les travaux exécutés à l'entrée de la ville la laissaient complétement à la merci de l'artillerie. On reporta beaucoup plus en avant la ligne de défense, et des tranchées furent ouvertes au sud sur une très grande étendue; elles s'appuyaient à gauche sur la petite vallée de la Noie, à droite sur la vallée de la Selle, et de cette vallée jusqu'à la Somme trois redoutes avaient été élevées sur des points culminans; mais ces redoutes n'avaient point d'artillerie, et l'on ne pouvait guère disposer pour la défense des lignes elles-mêmes, qui étaient incomplètes et très défectueuses, que de deux ou trois pièces de 4 et d'une mitrailleuse belge. La garnison comptait 7,800 hommes, y compris 2,000 hommes de garde nationale sédentaire. Les choses en étaient là lorsque après le départ de Bourbaki pour Nevers le général Farre reçut, comme nous l'avons vu, l'ordre de la délégation de Tours de se concentrer sur la Somme. Il se mit immédiatement en marche, et le 24 décembre au matin le général du Bessol rencontra à Mézières, sur la route de Roye, une avant-garde prussienne de 1,000 à 1,200 hommes, qui se tenaient embusqués dans un bois et jetèrent quelque désordre dans nos rangs par une décharge inattendue; mais après un moment d'hésitation un bataillon d'infanterie de marine se précipita dans le bois, et les Prussiens s'enfuirent en complète déroute. Le 26, deux autres combats furent livrés à Gentelles et à Boves; ils tournèrent tous deux à notre avantage et inspirèrent une grande confiance aux soldats. Il est du reste à remarquer que, chaque fois que de petits corps en sont venus aux mains, l'avantage nous est

toujours resté du moment où nous avions en ligne des troupes régulières.

Les 350 dragons et gendarmes qui formaient toute la cavalerie de l'armée du nord ne pouvaient faire efficacement le service d'éclaireurs. Les Prussiens au contraire avaient une nuée de hussards et de uhlans, qui battaient la plaine à grande distance et empêchaient les paysans de se porter dans la direction des troupes françaises. On était par la force même des choses fort mal renseigné, mais des avis certains, donnés par quelques gens du pays qui étaient parvenus à tromper la surveillance de l'ennemi, ne laissaient aucun doute sur l'imminence d'une attaque. Le 27, au point du jour, tout le monde était sous les armes. La ligne française présentait du pont de Metz, son extrême droite, à Corbie, son extrême gauche, un front de 25 kilomètres, soit 5 kilomètres de plus qu'à Solferino; les points avancés de son front de bataille étaient Petit-Saint-Jean, les tranchées de Dury, Gentelles, Cachy, Marcelcave, Villers-Bretonneux et Le Hamel (1). Elle était commandée par le général Farre, ayant sous ses ordres MM. du Bessol, Lecointe et Derroja. Son effectif, ainsi que nous l'avons dit, était de 17,300 hommes, mais on avait dû laisser deux bataillons pour garder les passages de la Somme, à Sailly et à Bray; cinq autres, composés de mobiles, étaient si incomplétement organisés et si mal commandés qu'on jugea prudent pendant l'action de les tenir en arrière comme une réserve fictive. Ces chiffres déduits, il restait sur le champ de bataille 13,700 hommes, qui, joints aux 7,800 employés à la défense des lignes d'Amiens, donnaient un total de 21,500 combattans, dont la moitié se composait de mobiles et de gardes nationaux sédentaires. Quant aux Prussiens, ils avaient sous les armes toute leur première armée, soit environ 40,000 hommes, aux ordres de Manteuffel, une cavalerie très nombreuse et 138 pièces d'artillerie. Ils se formèrent en demi-cercle autour de l'armée française, depuis Petit-Saint-Jean jusqu'au Hamel, en échelonnant partout sur leurs derrières de fortes réserves. De notre côté au contraire, nous avions à peine quelques compagnies de soutien, et toutes nos forces furent immédiatement engagées, non par un faux calcul des généraux, mais par la fatalité de la situation et de l'insuffisance numérique de l'effectif.

(1) Le choix de la position que nous indiquons ici a été critiqué par quelques écrivains militaires : elle était, a-t-on dit, beaucoup trop étendue; les divers corps ne pouvaient que très difficilement communiquer entre eux, et ils avaient de plus la Somme à dos, tandis qu'en se couvrant par cette rivière ils auraient eu une ligne défensive d'une très grande force. Voyez, pour le débat contradictoire, *Opérations de l'armée du Nord*, p. 42; — *ibid.*, dépêche du général du Bessol, p. 253; — général Faidherbe, *Campagne de l'armée du Nord*, p. 15 et suiv.

L'histoire contemporaine étant généralement celle que l'on connaît le moins, la bataille du 27 novembre a occasionné de singulières confusions. Les Prussiens lui ont donné le nom d'Amiens, les Français celui de Villers-Bretonneux ou de Dury; il est résulté de là que d'une seule et même bataille quelques personnes en ont fait trois. Cependant les combats de Villers-Bretonneux et de Dury n'en ont été que les principaux épisodes, comme les combats de Cachy, de Gentelles, de Boves et de Longueau en ont été les épisodes accessoires. Commençons par Villers-Bretonneux, parce que c'est là que s'est porté le plus grand effort de l'armée ennemie.

Villers est le plus gros village de l'arrondissement d'Amiens; il est situé dans une plaine faiblement ondulée qui n'offre sur aucun point une bonne position défensive. Il eût fallu, pour trouver cette position, se porter en tête des défilés qui donnent accès sur le plateau; mais avec les forces dont il disposait, il était impossible au général du Bessol de garder ces défilés sérieusement : il dut se borner à élever deux petites redoutes dans la plaine et, aux abords de la tranchée du chemin de fer d'Amiens à Ham et du pont qui la traverse, un épaulement qui pouvait abriter deux compagnies; c'est là que se passa le fort de l'action. Les Prussiens s'emparèrent deux fois de l'épaulement, et deux fois ils en furent chassés avec de grandes pertes. A la troisième attaque, un de leurs bataillons se jeta dans la tranchée pour arriver sans être aperçu sur nos troupes; mais une compagnie de francs-tireurs couchée dans un pli de terrain avait vu le mouvement; elle se leva tout à coup et ouvrit un feu roulant sur la colonne engagée entre les deux talus. En un instant, la voie fut couverte de morts et de blessés, et les fuyards, en remontant dans la plaine, jetèrent le trouble et l'hésitation dans les colonnes prussiennes qui s'avançaient résolûment, — c'est une justice qu'il faut leur rendre, — sous le feu de notre batterie de 12, qui leur envoyait à 1,000 mètres des bordées de mitraille et ouvrait de larges trouées dans leurs rangs. Le général du Bessol, avec la sûreté de coup d'œil dont il a donné tant de preuves pendant la campagne, profita sur-le-champ du temps d'arrêt qui se produisait dans l'attaque; il rallia les troupes qui se repliaient en désordre devant les masses ennemies, et les lança en avant. Au début du combat, il avait été fortement contusionné par une balle qui s'était arrêtée sur une pièce de 20 francs placée dans la poche de son gilet. Une seconde balle vint le frapper au moment où, le képi au bout de son épée, il se plaçait en avant de la charge. On l'emporta tout sanglant; les soldats, électrisés par son exemple et jaloux de le venger, se précipitèrent sur l'ennemi, qui battit vivement en retraite en laissant deux canons derrière lui; mais déjà nos pièces de 12 avaient cessé leur feu. Les pièces de 4 qui appuyaient la charge

firent silence; des soldats se détachèrent des rangs pour fouiller les gibernes des morts et des blessés, tandis que d'autres criaient : « Des cartouches! des cartouches! » Les munitions étaient épuisées; le général, pour sauver son artillerie et ses bagages, ordonna la retraite, et les troupes de notre aile gauche, qui depuis le matin combattaient à Villers-Bretonneux, se replièrent par la route de Corbie. Six faibles bataillons, dont trois de mobiles, avaient ainsi combattu pendant sept heures en rase campagne contre 15,000 hommes, appuyés par une artillerie formidable; ils les avaient fait reculer plusieurs fois, une entre autres jusqu'à 3 kilomètres, et si les munitions n'avaient pas manqué, l'ennemi, épuisé par l'opiniâtreté de la résistance et des pertes considérables, aurait peut-être été hors d'état, comme l'a dit le général du Bessol, de soutenir un nouvel effort de notre part (1). Cachy, quoique vivement attaqué à diverses reprises, était resté en notre pouvoir; Gentelles était tombé aux mains des Prussiens, mais ils n'avaient pu en déboucher. La forte position de Boves, défendue seulement par 200 hommes sans artillerie, avait été tournée, et l'ennemi, en s'en rendant maître, se plaça sur le flanc des lignes de Dury.

Un vif combat s'était engagé sur ce point à peu près à la même heure qu'à Villers-Bretonneux. Les Prussiens avaient soixante-dix pièces en ligne ou en réserve, et de notre côté nous en avions *quatre* du plus faible calibre. Le peu de monde dont pouvait disposer le général Paulze d'Ivoy, qui commandait de ce côté, n'avait point permis d'occuper solidement le village de Dury, situé à 1 kilomètre environ en avant des retranchemens, sur la route de Paris à Dunkerque. Les Prussiens y établirent leur état-major au tournant d'une rue et derrière un pâté de maisons où il se trouvait parfaitement abrité contre nos projectiles, et ils dressèrent à droite et à gauche du village cinq batteries qui ouvrirent un feu violent contre nos lignes (2). Il était impossible, dans de pareilles conditions d'infériorité, de résister longtemps; toutefois, par un de ces heureux hasards qui ne se présentèrent que rarement pendant le cours de cette guerre désastreuse, une batterie de six pièces de 12, servie par des marins aux ordres du lieutenant de vaisseau Meusnier, arriva vers midi par le chemin de fer. Elle n'était point destinée à la défense d'Amiens; elle n'en fut pas moins amenée en toute hâte sur le lieu de l'action et placée en face du village de Dury. Le lieutenant Meusnier se montra vraiment héroïque. Monté sur l'épaule-

(1) On peut juger de la faiblesse de la ligne française par ce fait, qu'un seul bataillon du 43e eut à défendre pendant l'action une ligne de 3 kilomètres, ce qu'il fit sans reculer d'une semelle.

(2) Voyez le plan du combat de Dury, par M. P. Viénot, architecte, une feuille grand in-folio, avec légende.

ment, il suivait l'effet des coups, rectifiait le tir, pointait lui-même les pièces, et, blessé trois fois, il continua de combattre jusqu'au moment où il fut coupé en deux par un obus. La canonnade prussienne avait pris une telle intensité qu'à certains momens on comptait trente coups par minute. Les marins répondaient avec succès. Ils avaient forcé sur la droite une batterie prussienne à s'abriter dans un pli de terrain, fait sauter un caisson sur la gauche, et démonté les pièces que l'ennemi cherchait à établir pour nous prendre d'enfilade; mais les munitions, comme toujours, commencèrent bientôt à manquer. Il fallut les aller chercher à la citadelle, c'est-à-dire à une distance de près de 5 kilomètres, et comme il n'y avait point de gargousses confectionnées à l'avance, on les fabriquait avec des sacs de toile au fur et à mesure de la consommation; les sacs de toile épuisés, on réquisitionna des sacs de papier dans les magasins d'épicerie, et cependant, malgré les déplorables conditions de la défense, la lutte continua jusqu'à la nuit sans que les Prussiens eussent gagné un pouce de terrain. Les 2,000 hommes de la garde nationale sédentaire s'étaient portés sur le champ de bataille. Ils étaient commandés par MM. de Chassepot, colonel, de Puyraimond, lieutenant-colonel, de Guillebon et Boutmy, chefs de bataillon, et ces braves officiers manœuvrèrent habilement pendant huit heures à travers des champs labourés par les obus, afin de faire croire à l'ennemi que de fortes réserves étaient prêtes au premier signal à se porter sur les points menacés (1). Cette tactique réussit très bien. Au moment où une forte colonne d'infanterie tentait un mouvement tournant par le chemin qui longe la vallée de la Selle, le commandant Boutmy se présentait avec son bataillon; une décharge et deux coups de canon à mitraille suffirent à faire rétrograder la colonne, qui croyait avoir devant elle des forces considérables et se replia en toute hâte. Cette manœuvre sauva les défenseurs des lignes d'un grand désastre, car, si l'ennemi avait poussé l'attaque à fond, il leur aurait coupé la retraite sur Amiens et se

(1) Tout le monde fit bravement son devoir à Amiens dans la journée du 27 novembre. Le premier président de la cour d'appel, M. Saudbreuil, resta comme simple garde national aux postes avancés pendant toute la durée de l'action. Une compagnie de pupilles, dont les plus âgés n'avaient pas dix-huit ans, suivirent leurs pères sur le champ de bataille, et s'y rendirent fort utiles pour le transport des munitions et les secours aux blessés. Quelques momens avant l'entrée des Prussiens, M. Herbet, capitaine d'armement de la garde nationale, fit noyer dans le bassin de la place de Longueville la poudre de six caissons que la garnison, faute de chevaux, avait abandonnés en se retirant pendant la nuit; il fit de même évacuer une pièce de 12, qui était restée faute d'attelage dans la ville, et c'est grâce à cette circonstance que pas un seul des canons qui avaient fait feu à la bataille d'Amiens ne tomba aux mains de l'ennemi.

serait emparé de toute l'artillerie. A la nuit tombante, ordre fut donné à la garde nationale de rentrer dans la ville. Les troupes, de leur côté, reçurent vers minuit le signal de la retraite, et les Prussiens restèrent jusqu'au lendemain matin devant les lignes qu'ils n'avaient pu forcer.

Tel est l'exact récit des combats livrés le 27 novembre autour d'Amiens. Les Prussiens avaient mis en batterie, comme ils l'ont eux-mêmes constaté dans leurs rapports, 138 pièces qui tirèrent 6,064 coups, tandis qu'à Borny elles n'en ont tiré que 2,850. La résistance avait été partout tellement opiniâtre que le général Manteuffel s'imagina qu'il avait eu devant lui 70,000 hommes, et que l'un des écrivains militaires les plus distingués de l'Allemagne, le colonel Rüstow, dans l'ouvrage intitulé la *Guerre de 1870*, a porté à 80,000 le nombre de nos combattans. On voit, par les chiffres incontestables que nous avons donnés, ce qu'il faut penser des évaluations prussiennes. Il en est de ces évaluations comme de la dépêche adressée le 28 novembre au grand quartier-général par le comte de Wartensleben, dans laquelle il est dit « qu'un bataillon et demi de fusiliers marins a été anéanti par le 9e hussards. » Ce prétendu bataillon et demi se réduisait à 180 hommes dont la moitié était occupée au service des pièces, qui ont toujours tenu les assaillans à longue distance, et dont l'autre moitié, placée dans les tranchées, n'a pas même aperçu de toute la journée l'ombre d'un seul cavalier prussien.

Nos pertes se sont élevées à 140 morts et 500 blessés pour Villers-Bretonneux, à 33 morts et 100 blessés pour Cachy, à 50 morts et 105 blessés pour Dury, et si l'on ajoute à ces chiffres les victimes des combats de Gentelles, Boves et Longueau, on arrive à un total de 266 morts et 1,700 blessés. La perte des Prussiens fut plus que double. Ils eurent en effet, rien qu'à Villers-Bretonneux, plus de 500 morts, et, pendant que les habitans ramassaient les cadavres et les blessés français, les officiers manifestèrent à diverses reprises leur étonnement de voir combien leurs pertes étaient relativement plus fortes que les nôtres, ce qui s'explique du reste par ce fait que nos troupes, en raison de leur faiblesse numérique, ont toujours combattu sur un ordre très mince, que l'artillerie prussienne, malgré ses excellens attelages de six chevaux, ne pouvait se mouvoir que très difficilement sur le terrain détrempé par les pluies, et qu'un grand nombre de ses projectiles n'éclataient pas à cause du peu de résistance du sol (1).

(1) On trouve un plan fort exact du combat de Villers-Bretonneux dans la brochure publiée par M. Pécourt, instituteur de cette commune. Les points extrêmes où nos

Le général Faidherbe, dans *la Campagne de l'armée du nord*, signale l'empressement avec lequel les populations prodiguèrent leurs soins aux blessés et aux convalescens. Les noms des personnes qui se montrèrent dévouées et charitables composent, dit-il, une liste aussi longue qu'honorable, et parmi ces noms méritent de figurer au premier rang ceux des dominicains, les révérends pères Barral, Deleforterie et Mercier. Pendant la bataille d'Amiens, on les vit au milieu des balles et des obus panser les blessés, les porter aux ambulances, et ramener au combat les mobiles qui lâchaient pied. L'un d'eux, le père Mercier, fut blessé trois fois sans vouloir quitter le champ de bataille. Les Prussiens le firent prisonnier, et pendant la nuit il put, sous la garde de deux fantassins qui ne le quittaient pas un seul instant, prodiguer à nos soldats, que l'ennemi ne relevait qu'après les siens, des secours qui en conservèrent un grand nombre à la vie.

C'en était fait de la petite armée du nord, si les généraux allemands avaient montré plus de décision pendant la bataille et poussé plus vigoureusement l'attaque; mais ils ne songèrent pas même à inquiéter la retraite. Cette retraite, qui se fit en assez bon ordre sur Corbie, se changea sur d'autres points en un effroyable désordre. Les généraux tinrent un conseil de guerre pour savoir s'ils devaient le lendemain continuer à défendre les lignes de Dury ou se retirer sur la rive droite de la Somme; ils reconnurent l'impossibilité de continuer la lutte, et ils décidèrent qu'Amiens serait évacué. Cette décision ne fut point transmise à l'état-major de la garde nationale, et le 28, à cinq heures du matin, les tambours battirent le rappel. Les hommes se présentèrent plus nombreux et mieux disposés encore que la veille; après une longue attente, le colonel réunit ses officiers et leur fit savoir que les troupes pendant la nuit avaient abandonné la ville, et que la garde nationale devait se rendre à la gare pour y déposer ses armes. Cette notification fut accueillie avec un sentiment de stupeur et de désespoir. Les gardes déchargèrent leurs fusils au hasard et les brisèrent sur le pavé. La populace, sous prétexte d'empêcher les effets des soldats de tomber aux mains des Allemands, se mit à piller une caserne. Fort heureusement Amiens avait alors pour maire un homme calme et ferme, M. Dauphin, qui rendit à la ville et au département les plus signalés services. Il prit de bonnes mesures pour le maintien de l'ordre, et se rendit au quartier-général avec une partie du conseil municipal, afin d'obtenir les conditions les moins dures que faire se pourrait. L'armée prussienne entra dans la ville vers midi, et à

troupes refoulèrent l'ennemi y sont exactement marqués. Un plan du combat de Cachy se trouve également dans une autre brochure publiée par M. Jouancoux, habitant de ce village. Une liste nominative des morts est jointe à ces publications.

l'instant même un parlementaire alla sommer la citadelle de se rendre. Cette forteresse avait pour toute défense 22 canons à âme lisse, et 350 mobiles dont la plupart étaient d'Amiens. Le capitaine Vogel, un brave Lorrain, qui en était le commandant, refusa de se rendre, et le lendemain 29 l'ennemi, qui avait crénelé les maisons environnantes, ouvrit, après une seconde sommation, une fusillade des plus nourries sur les embrasures des remparts. La citadelle répondit avec succès, mais bientôt le capitaine Vogel, qui ne quittait pas les terre-pleins, fut frappé mortellement. Les Prussiens, pendant ce temps, avaient établi sur des positions dominantes 72 bouches à feu hors de la portée de la forteresse, et le nouveau commandant, jugeant avec raison qu'une résistance plus prolongée ne ferait qu'attirer sur la ville des désastres sans compensation, capitula aux mêmes conditions que Metz et Sedan. Des pourparlers furent entamés entre les habitans et les généraux ennemis pour obtenir que les mobiles d'Amiens qui faisaient partie de la garnison ne fussent pas conduits en Allemagne comme prisonniers de guerre. La demande fut accordée, d'abord sans conditions, mais on fit bientôt comprendre qu'une aussi grande faveur ne pouvait être gratuite, et que la ville, pour garder ses enfans, aurait à verser 1 million. Il fallut s'exécuter. Ce système d'exactions fut depuis pratiqué sur une grande échelle. Le directeur du *Journal d'Amiens*, M. Jeunet, au lendemain même de l'occupation, avait publié un article commençant et finissant par ces mots : *la ville est en deuil*. Il fut immédiatement conduit à la citadelle; on lui signifia que, s'il ne voulait point partir en Allemagne, il aurait à payer 50,000 francs, mais que, par un acte tout spécial de bienveillance, on l'autorisait, dans le cas où il ne pourrait acquitter cette somme en espèces, à donner de bonnes valeurs, au cours du 15 juillet 1870. Nous devons du reste ajouter qu'avant l'évacuation définitive, le roi Guillaume fit restituer le million et les 50,000 francs, comme s'il eût rougi, pour son *incomparable armée*, des extorsions qu'elle avait commises.

La prise d'Amiens eut des conséquences fatales. L'ennemi s'empara de la ligne de la Somme jusqu'à Péronne d'une part et Abbeville de l'autre; il coupa nos communications avec Rouen, et l'armée de Manteuffel put revenir sur Beauvais, d'où elle ne tarda pas à menacer de nouveau la Normandie.

L'occupation d'Amiens se prolongea du 28 novembre 1870 au 5 juin 1871, et les Allemands y firent durement sentir leur présence. Tout en affectant une certaine politesse dans leurs relations avec les habitans chez lesquels ils étaient logés, ils les blessaient profondément par leur morgue et l'absence complète du plus vulgaire sentiment des convenances. Enorgueillis de leurs succès, ils en semblaient en même temps tout étonnés, et l'on eût dit qu'ils

craignaient de voir à tout instant s'entr'ouvrir sous leurs pieds cette terre française, où malgré nos désastres les glorieux souvenirs du passé se dressaient devant eux. Ils allaient répétant sans cesse : « La guerre! malheur pour vous! malheur pour nous! » mais au moindre soupçon, à la moindre apparence d'hostilité, au moindre retard dans l'exécution de leurs ordres ou de leurs caprices, ils se vengeaient par d'implacables rigueurs, et jamais les habitans d'Amiens n'oublieront le malheureux Parmentier, leur concitoyen, assassiné par un conseil de guerre de la première armée. Nous nous sommes fait un devoir de signaler la conduite du colonel Pestel à la suite du combat de Longpré; nous devons de même signaler un acte de froide cruauté qui restera l'une des hontes de l'invasion.

Parmentier exerçait à Amiens la profession de pâtissier-confiseur. Au lendemain de Pont-Noyelles, sept soldats prussiens vinrent loger chez lui; ils se gorgèrent, sans les payer, des friandises de sa boutique, et se trouvèrent tellement satisfaits qu'ils lui donnèrent des poignées de main et le traitèrent de « camarade; » mais c'est le caractère propre de la race allemande, — tout le monde l'a remarqué pendant l'occupation de la Picardie, — de passer brusquement de la placidité à des emportemens de colère furieuse. Les soldats, après avoir fraternisé, commandèrent un repas pour dix, quoiqu'ils ne fussent que sept; Parmentier répondit qu'il ne pouvait préparer ce repas que pour cinq, les provisions lui faisant absolument défaut. Aussitôt l'un de ceux qui venaient de l'appeler camarade lui envoya en pleine figure un coup de poing qui le fit reculer jusqu'au bout de la chambre. Non content de cette lâche agression, le soldat saisit un couteau qui se trouvait sur une table et en frappa sa victime, qui ne se défendait pas. Les autres, qui étaient en train d'écrire, se lèvent, saisissent des chaises, et blessent grièvement Mme Parmentier, qui essayait de défendre son mari. Au bruit qui se fait dans la maison, les Allemands qui passaient dans la rue envahissent la boutique; ils entraînent Parmentier et le piétinent sur la glace du ruisseau. Sa femme se jette à leurs pieds en criant : *grâce!* Elle est frappée violemment. « Vous êtes des lâches, s'écrie Parmentier, donnez-moi donc un sabre, que je me défende au moins, puisque vous voulez me tuer. » Il devait payer de sa vie ce cri de désespoir. On le porta tout sanglant à la citadelle où ses blessures ne furent jamais pansées, et pendant plusieurs jours sa famille ignora ce qu'il était devenu.

Au moment où l'armistice fut signé, la population d'Amiens, qui s'intéressait vivement au sort du prisonnier, put croire qu'il allait être rendu à la liberté. Les personnes les plus considérées de la ville, toutes celles qui pouvaient à un titre quelconque avoir accès auprès des autorités prussiennes, intercédèrent en sa faveur. L'é-

vêque pria, supplia avec la plus chaleureuse insistance, on lui répondit « d'aller dire ses messes » et de ne point se mêler de ce qui ne le regardait pas. Mme Parmentier alla se jeter aux pieds du préfet Lansdorff, qui d'abord avait montré des dispositions bienveillantes. « Ne comptez pas sur l'indulgence, lui dit-il, il faut un exemple. Il y a d'ailleurs une volonté plus forte que la mienne. » C'était cette volonté mystérieuse qu'on invoquait toujours lorsqu'il s'agissait de commettre quelque iniquité; malgré tout, on espérait encore, lorsque le samedi 4 février Mme Parmentier, qui se rendait à la citadelle avec sa fille âgée de dix ans pour porter quelques provisions à son mari, le rencontra, entouré d'une nombreuse escorte, à la sortie des ponts de la forteresse. « Où vas-tu, mon pauvre ami? » lui dit-elle. Aussitôt quelques soldats se détachent de l'escorte, ils courent après la fille et la mère aux cris de *furth! furth!* et n'abandonnent la poursuite qu'à la vue de quelques habitans, comme s'ils avaient rougi de charger deux faibles femmes à la baïonnette. Pendant ce temps, l'escorte descendait avec la victime dans les fossés. Un prêtre français, réquisitionné par le commandant, s'approchait de Parmentier et lui donnait les secours de la religion, tandis qu'à quelques pas un Prussien creusait une fosse; mais tout à coup des ouvriers terrassiers, qui travaillaient à quelque distance, accourent en grand nombre. Un ordre est donné du haut des remparts; le fossoyeur quitte sa pioche, et l'escorte rentre dans la forteresse avec le prisonnier. Le bruit se répand dans Amiens que la grâce est arrivée. Chacun se félicite; mais le préfet Lansdorff avait dit qu'il fallait un exemple, et l'on ne sut que trop tôt à quoi s'en tenir. On avait entendu un feu de peloton dans la citadelle, et le respectable prêtre qui avait assisté Parmentier, M. Villepoix, vicaire de Saint-Leu, revint pâle et les yeux mouillés de larmes annoncer que la cruauté prussienne était satisfaite, et que Parmentier, frappé de douze balles, était mort en brave et en chrétien. Sa femme lui avait porté des habits neufs pour comparaître décemment devant le conseil de guerre. Les autorités prussiennes renvoyèrent à la malheureuse veuve les vieux habits troués de balles; ils refusèrent de rendre le corps, et, comme les assassins qui font disparaître leurs victimes, ils l'enterrèrent secrètement sans qu'il ait été possible de le retrouver depuis.

Foucaucourt, Cléry et Péronne, que nous rencontrerons dans notre prochaine et dernière excursion, nous apprendront une fois de plus ce qu'il faut penser de la race allemande, dont nous avons entendu tant de fois vanter par des écrivains français la douceur et la civilisation.

CHARLES LOUANDRE.

LA LÉGENDE

DE PIERRE LE GRAND

DANS LES CHANTS POPULAIRES ET LES CONTES DE LA RUSSIE

I. *Piésni sobrannyia P. V. Kiriéevskim, izdany Obchtchestvom Lioubiteleï Rossiiskoï Slovesnosti* (*Chants recueillis par P. V. Kiriéevski et publiés par la Société des amis de la littérature russe*), Moscou 1868-1870; notamment le huitième fascicule, œuvre de M. Bezsonof, intitulé *Goçoudar tsar Petr Alexiévitch, Tsar biélyi Petr Pervyi, Pervyi Imperator po zemlié* (*le seigneur tsar, le tsar blanc Pierre Alexiévitch, premier empereur dans le pays*). — II. E. V. Barsof, *Petr Velikii v narodnykh predaniakh Siévernago kraïa* (*Pierre le Grand dans les traditions populaires du pays septentrional*), Moscou 1872.

A peu près vers le temps où l'auteur de *Charles XII*, à la prière de l'impératrice Élisabeth et avec les matériaux fournis par ses ministres, entreprenait d'écrire une histoire de Pierre le Grand la plus exacte, « la plus courte et la plus pleine possible, » d'autres à leur manière célébraient les faits et gestes du fameux empereur. Ces historiens de Pierre le Grand étaient répandus partout, d'un bout à l'autre de l'empire russe. Le rude *bourlak* des chantiers d'Arkhangel, le campagnard du « pays septentrional, » qui se vante de n'avoir jamais connu le servage, le *mougik* des provinces du centre enchaîné à la glèbe, le libre cosaque qui « sur la mère Volga » s'en allait en quête de gloire et de butin, le brigand zaporogue retranché dans la *sèche* du Dniéper, répandaient de désert en désert, de village en village, de *rivière* en *rivière*, une histoire du grand tsar qui ne ressemblait point à celle qu'écrivait M. de Voltaire, — pas davantage à celle que nous présentent les grands ouvrages russes de Golikof, Oustriælof et de M. Solovief. Le Char-

lemagne des *chansons de gestes* ne diffère pas plus du Charlemagne historique. Le réformateur de la Russie est aussi singulièrement travesti que l'empereur « à la barbe florie ; » les aventures qu'on lui attribue sont parfois aussi extraordinaires que la guerre d'Espagne ou le voyage à Jérusalem.

Le rôle qu'ont joué les trouvères français dans cette fantastique élaboration des souvenirs carolingiens semble avoir été dévolu en Russie à des chanteurs errans qu'on appelle les *kaliki pérékhojé* (littéralement *les impotens voyageurs*); mais, s'ils sont membres de la grande famille des poètes populaires, leur place n'est pas précisément à côté des aèdes ioniens, des bardes gaulois, des scaldes norvégiens, des troubadours d'Occident; elle serait plutôt à côté de ces mendians aveugles ou de ces benoîtes pauvresses qui ont dicté à MM. de La Villemarqué et Luzel les chants de la Bretagne. Ils paraissent du moins bien déchus aujourd'hui de ces temps de splendeur où ils chantaient à la cour des princes russes comme Phœmius dans le palais des Phéaciens. On ne voit pas bien leur part d'invention dans ce trésor des traditions populaires dont ils sont les dépositaires et les dispensateurs. Et cependant aux époques où l'imagination du peuple n'avait pas encore perdu de sa fécondité, le *poète* se rencontrait souvent dans le va-nu-pieds, et l'on peut appliquer à cette muse nomade la devise que l'on avait frappée à Paris, en 1717, pour notre visiteur d'alors, Pierre le Grand : *vires acquirit eundo.*

Impotens, mais toujours vagabonds, misérables et riches de dons poétiques, les *kaliki* s'en vont « sur la route, la large route, » par les hameaux et les villages, chantant ce qu'ils savent, apprenant sans cesse de nouveaux chants, et à chaque pas dépensant et accroissant leurs richesses. Dans la belle galerie qu'a formée à Moscou un simple particulier, M. Tretiakof, et qu'il a, par un patriotisme bien entendu, uniquement composée d'œuvres russes, une toile de Prianitchikof représente les *kaliki pérékhojé.* Ils sont là, trois vieillards, appuyés sur leur bâton d'aubépine, la tête nue, le front dégarni, brûlés par l'ardent été russe, aveugles comme l'Homère de la légende, vénérables par cette barbe blanche qui fait de tout vieux paysan une manière de patriarche, le pantalon en loques, les pieds nus, poudreux, endurcis par un éternel vagabondage. Les yeux tournés vers des auditeurs qu'ils devinent sans les voir, ils chantent en chœur leurs plus beaux airs. On voit qu'ils sont las, qu'ils ont faim et soif. Ils espèrent « l'aumône qui sauve, — pour l'amour du Christ, le tsar du ciel, — pour l'amour de la sainte mère de Dieu (1). » Ils donnent leurs chansons pour un peu de

(1) Voyez *la Chanson des quarante kaliki* dans le fascicule III, p. 82, du recueil Kiriéevski.

kvass et de pain d'orge. Pendant qu'ils chantent, les paysans écoutent sur le seuil de leur *isba* en bois de sapin. En les écoutant, les vieux deviennent pensifs, les jeunes filles se prennent à rêver, et, dans un coin du tableau, l'une d'elles se détourne pour cacher une larme. Que chantent-ils donc, les *kaliki?* Des complaintes tristes ou des chants d'amour? Sont-ce les exploits de Dobryna Nikitich, le héros-boïar, ou d'Ilia Mourometz, le héros-paysan? Sont-ce les hauts faits d'Ivan Vassiliévitch, le tsar terrible, ou de Pierre Alexiévitch, « du tsar blanc Pierre Ier, le premier empereur dans le pays? » Au reste les *kaliki* ne sont pas seuls à propager ces légendes : les Russes, comme presque tous les Slaves, sont un peuple chanteur; la vertu créatrice n'est pas éteinte partout chez eux. Pierre le Grand lui-même, si foncièrement russe malgré son goût pour les étrangers, avait ses momens de gaîté lyrique; aux réjouissances pour la paix de Nystadt, lorsqu'il sentit ses épaules soulagées du fardeau écrasant de la guerre suédoise, il dansa sur la table devant tout le peuple et « chanta des chansons. »

Les chants ou *bylines*, dont il est le héros, viennent d'être recueillis, d'une manière plus complète et plus scientifique qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent, par M. Bezsonof dans la collection Kiriéevski. Ce recueil est arrivé tout à point pour prendre sa place à côté des autres publications sur le « régénérateur » qu'a fait éclore le jubilé pour le deux centième anniversaire de sa naissance. L'année 1872 marquera dans le mouvement historique qui s'est fait en Russie autour de ce grand nom; mais les beaux discours de MM. Grote et Solovief, les travaux scientifiques de MM. Bytchkof, Baranof, Minslof, avaient besoin de ce complément populaire : la légende de Pierre le Grand. Grâce à M. Bezsonof et à la *Société des amis de la littérature russe*, le peuple a été admis, à côté des savans et des professeurs, à prononcer, lui aussi, son jugement sur Pierre le Grand et à rendre témoignage à son réformateur.

I. — L'ÉPOPÉE DE PIERRE LE GRAND.

Comment ce géant qui à son voyage de France fixa les mobiles esprits parisiens n'aurait-il pas laissé une trace profonde dans les âmes neuves et naïves, pieusement tenaces dans leurs souvenirs, des populations russes? Est-il possible que ses traits originaux et presque épiques, que ses guerres sur la Caspienne et sur la Baltique, sur la mer d'Azof et sur la Mer-Blanche, ses travaux qui bouleversèrent la terre russe et ses lois qui transformèrent l'homme russe, aient passé sans se refléter, ne fût-ce qu'un instant, dans le miroir tranquille de l'imagination populaire? Non, Pierre Ier n'est

pas de ceux que l'on oublie. Comme pour un autre héros, plus grand guerrier, moins grand homme, on a dû parler de sa gloire dans les campagnes moscovites, et ne dirait-on pas une paraphrase des vers célèbres de Béranger, une élaboration russe des *Souvenirs du peuple* dans cette vieille poésie qui sert d'épigraphe au recueil de M. Bezsonof :

« Et ces glorieux faits inouis dans les chansons, — le rameur les chantera sur la mer infinie, — le voyageur fatigué les chantera sur la montagne, — et parfois, épuisé par les ans, — l'aïeul les chantera à ses petits-enfans, — et parce qu'il les aura de ses propres yeux vus, — les petits-fils envieront le bonheur de l'aïeul. »

Ce n'est pas seulement Pierre le Grand « dont le peuple a gardé la mémoire, » ce sont aussi ses généraux, les compagnons de ses travaux d'Hercule, les « aiglons de l'aire de Pierre, » comme dit Pouchkine, que la poésie des chaumières russes a voulu associer à son immortalité : elle a chanté Dolgorouki, Chérémétief surtout, dont le village natal de Paulovo a fourni un notable contingent de légendes. Toutefois la préférence populaire, parmi les auxiliaires du régénérateur, s'adresse évidemment à des héros moins célèbres dans l'histoire, et plus chers aux masses pour des motifs à nous inconnus. Lefort, Apraxine, Bruce, Bauer, sont dédaignés; mais on se souvient du brigadier Krasnochtchokof, qui dans une circonstance oubliée, je crois, dans les fastes, refusa de trahir son maître; on se souvient surtout des héros cosaques : Kotchoubey, Iskra, Paleï, Ivan Zamorianine. De même que dans l'épopée napoléonienne, à côté des grandes personnalités héroïques, à côté de Kléber, Ney, Murat, il y a place pour l'héroïsme des types collectifs; de même que l'art et la légende ont immortalisé le grognard, le mamelouck, le fantassin des Pyramides, de même, à côté des Paleï et des Chérémétief, le peuple russe a voulu consacrer les auxiliaires obscurs et anonymes de Pierre le Grand.

Les noms de ses ennemis ont aussi une part dans sa gloire : on n'a oublié ni le roi Charles, ni ses lieutenans, Lewenhaupt ou Schlippenbach, ni le traître Mazeppa, ni les rebelles qui attirèrent le courroux du tsar. Sur ces derniers, la chanson en sait toujours plus long que l'histoire; tour à tour passent devant nous Flor Minaévitch, Senka Manotsof, Nekrassof, Rytchof, Ephremof, Skorlighine-Karyghine, qui, apprenant l'exécution de ses complices, « prit une hache et un billot, — alla porter sa tête au voiévode. — Écoute, petit père, grand voiévode, — je viens apporter ma tête; — j'ai pris avec moi la hache et le billot. — Mes amis, mes frères, sont

décapités, — sont tous décapités, tous pendus; — ordonne de couper aussi ma tête rebelle. »

En général, ennemis ou amis du tsar, les hommes de la steppe attirent toujours d'une façon particulière la sympathique attention des masses. Le libre cosaque était en tout l'opposé du paysan serf, et c'est précisément pour ce motif que tout ce qui tenait au cosaque intéressait le mougik. Courbé sous le fouet, les lourdes redevances, la corvée pour le maître et pour le tsar, les réquisitions et le recrutement, il rêvait, lui aussi, « d'aller faire un tour dans la campagne rase, » et de retrouver sous la tente la liberté que lui ont ravie les ukases de Boris Godounof. Ce ne sont que plaintes des gouverneurs, plaintes des propriétaires sur cette fuite du cultivateur et du contribuable vers les *rivières* du sud, sur cette dépopulation continue de la terre au profit de la steppe. Tout le peuple russe de cœur était cosaque, car tout paysan aspirait à *cosaquer*. Voilà pourquoi la poésie nationale, elle aussi, incline vers la steppe, et entoure de rayons plus lumineux les vagabonds du Volga que les triomphateurs de la guerre suédoise. Pourtant la gloire russe, la gloire acquise dans la terrible lutte de vingt et un ans n'a pas brillé vainement pour elles. On reconnaîtra dans nos chants quelques-unes des péripéties de ce grand drame du nord qui eut pour dénoûment la mort de la Suède. On y retrouvera Erestfer, Schlüsselbourg, Revel, Wyborg, et celle qui domine tout « le groupe altier des batailles, » Poltava!

Cette histoire de Pierre le Grand par le peuple est forcément bien incomplète. Beaucoup de ses réformes, dont l'ensemble constitue l'une des plus grandes révolutions modernes, échappèrent à la foule. Lorsqu'il organisait l'aristocratie russe sur les bases d'une noblese de fonctionnaires, qu'il faisait du clergé réduit à l'obéissance une des forces vives de son état, qu'il émancipait la femme russe, établissait des imprimeries, inventait un alphabet et des caractères nouveaux, formait la première bibliothèque civile de sa nation, lorsqu'il créait tout ce qui fait l'état moderne : une administration et une diplomatie, une flotte et une armée, une industrie nationale et une société intelligente, — lorsqu'il enfantait la Russie à la vie européenne, le cosaque nomade ne voyait ou ne comprenait rien, le paysan ne sentait que les épreuves et les douleurs de la transformation. Évidemment il ne pouvait passer dans les chants populaires que ce que le peuple avait saisi, ce qu'il s'était approprié, assimilé, du grand spectacle étalé à ses yeux, et même tout ce que le peuple en a compris n'est pas arrivé jusqu'à nous. Sans parler des chansons que la négligence des lettrés du XVIIIe siècle a laissées se perdre, qui sont mortes à la postérité avec tel mendiant qui en était resté le dernier dépositaire, combien de ces méditations du paysan et du

cosaque sur le fils d'Alexis n'ont pas réussi à se formuler dans la phrase épique! La poésie de la régénération, après avoir un moment illuminé ces cerveaux obscurs, y est définitivement restée à l'état latent; elle n'a pu prendre pour s'échapper au dehors, pour voyager sur les lèvres des hommes, les pieds rapides du vers et les ailes infatigables de la chanson.

Ces idées, ces souvenirs, ces impressions un peu vagues sur le grand homme ne pouvaient manquer de subir une déformation en tombant dans des imaginations hantées déjà par des créations poétiques antérieures. L'image de Pierre le Grand s'est parfois altérée au point de se confondre avec les images de héros plus anciens. Le fondateur de Saint-Pétersbourg a beau être le premier souverain de la Russie, le créateur même de la Russie moderne, il n'en est pas moins le dernier des héros russes (*bogatyri*). Sa taille gigantesque, son esprit aventureux, ses dangers sur terre et sur mer, ses voyages, que Voltaire lui-même trouvait extraordinaires, tout le rapproche des temps épiques. Par ses réformes, il appartient au siècle de Frédéric II; par son caractère et par certaines particularités de sa vie, il est contemporain des *bons compagnons* des âges antiques. Ceux-ci accomplissaient leurs exploits sur les grands fleuves du sud; lui a pris pour champ de ses prouesses une scène européenne, la mer Baltique. Igor a suspendu son bouclier à la Porte-d'Or de *Tsarigrad* (Constantinople); Pierre a vu s'ouvrir devant lui les portes des capitales de l'Occident. Il a remplacé les grands coups d'épée par les grands coups de politique. Igor a rapporté de ses courses l'or de Byzance, Pierre un butin autrement précieux, la civilisation de Paris, de Londres et d'Amsterdam. Il ne faudra pas s'étonner pourtant si le peuple russe a rattaché au nom de Pierre le Grand plus d'une chanson destinée à célébrer d'autres exploits. Plus d'une circonstance de la légende de Dobryna Nikitich ou d'Ilia Mourometz s'est fondue ainsi dans la légende de Poltava.

Il y a un homme surtout dont le cycle poétique va fournir bien des traits à celui de Pierre Alexiévitch. Lui aussi a été à la fois un tsar et un *bogatyr*, un des grands souverains de la Russie les plus mal compris par les écrivains d'Occident : Ivan le Terrible. Le rôle d'Ivan au XVIe et celui de Pierre au commencement du XVIIIe siècle présentent d'étranges analogies. Tous deux furent des révolutionnaires et des fondateurs; après une guerre acharnée, sanguinaire, contre les choses du passé, ils créèrent, l'un le tsarat de Moscou, l'autre l'empire de Russie. Tous deux virent leur enfance exploitée par des tuteurs, leur sommeil brisé par le fracas des émeutes; ils souffrirent des vices de la société russe avant d'en entreprendre l'ex-

termination. Tous deux furent en butte, pendant toute leur vie, à des complots qu'ils réprimèrent avec une épouvantable rigueur : la boucherie des strélitz en 1698 n'a rien à envier aux écorcheries de boïars sous Ivan le Terrible, sur cette même Place-Rouge du Kremlin. Ils envoyèrent leurs femmes au couvent et furent meurtriers de leurs fils aînés. D'une haute intelligence, d'une instruction supérieure à leur époque, avec un goût semblable pour les étrangers et de la curiosité pour les arts de l'Occident, laborieux, infatigables autant qu'implacables, passionnément dévoués à leur mission, leurs grandes idées politiques leur sont communes. Ivan, avant Pierre, avait convoité les provinces baltiques, reçu les navigateurs européens dans ses ports, étendu ses intrigues en Pologne et jalonné, par la conquête de Kazan et d'Astrakan, la route de la Mer-Noire et de la Caspienne. Par leurs vices comme par leurs vertus, ils furent deux personnifications éminentes du Russe par excellence, le Grand-Russe. Ivan, abhorré des nobles, redouté du clergé, dont il avait entamé les revenus avant que Pierre osât toucher à leur propriété, laissa dans le peuple le souvenir d'un héros et d'un justicier. Les crimes et les infamies des boïars pendant la « période des troubles » ne justifièrent que trop ses éternelles accusations de trahison contre les nobles. On peut dire que le fils de Vassili est à beaucoup d'égards le précurseur du fils d'Alexis, et que le peuple, opprimé par les seigneurs et les voiévodes, ruiné par les brigands et les guerres civiles, ne cessa de regretter Ivan le Terrible que lorsque Pierre le Terrible parut.

S'il est vrai que les épopées, avant d'exister à l'état de poèmes, ont souvent couru le monde sous la forme de cantilènes ou de chants isolés, s'il est vrai que des centaines d'aèdes et de trouvères aient préparé l'avénement de l'*Iliade* ou de la *Chanson de Roland*, nous devons voir dans ces *bylines* sur Pierre le Grand les membres dispersés d'un poème russe qui ne verra pas le jour : l'Homère de la steppe qui pourrait grouper autour du héros moscovite ses héroïques lieutenans, comme les rois de la Grèce autour du roi des rois, viendrait maintenant

. . . . . Trop tard dans un monde trop vieux.

A son défaut, nous allons essayer d'esquisser avec ces cantilènes guerrières une sorte de *Pétréide*.

Notre traduction suivra de très près le texte russe, et l'on retrouvera dans l'œuvre des poètes de la Moscova et du Volga quelques-uns des procédés que l'on appelle *homériques*, bien qu'ils soient communs à toutes les poésies primitives : d'abord les répétitions textuelles, dans le même chant, de développemens entiers

Le poète, après avoir exposé pour son propre compte une action quelconque, la fera raconter quelques vers plus loin, dans des termes identiques, par quelqu'un de ses personnages; puis les épithètes à la façon d'Homère : ainsi le tsar est toujours le tsar *orthodoxe*, — les héros et les brigands sont toujours les *bons jeunes hommes*, les *braves garçons*. Les mains ou la poitrine sont toujours *blanches*. Une tête porte invariablement la qualification de *rebelle*, fût-elle sur les plus honnêtes épaules du monde. On ne sort pas du bois *ombreux*, de la campagne *rase*, des lacs *profonds*, de la mer *bleue*, du *rouge* soleil, de l'aurore *matinale*. Les fleuves deviennent *la mère Volga* ou *notre père*, le *paisible* Don. Enfin un choix peu varié de comparaisons poétiques ordinairement tirées du faucon *lumineux*, du cygne *blanc*, de la trompette d'or et du clairon d'argent. Que le lecteur français ne s'impatiente pas trop de ces somnolences de l'Homère russe, *quandoque bonus*...

Nous allons assister à la naissance de notre héros.

II. — L'ENFANCE DE PIERRE.

« Pourquoi est-il joyeux et serein, dans Moscou, — le tsar orthodoxe Alexis Mikhaïlovitch? — Dieu lui a fait naître un fils, un tsarévitch, — le tsarévitch Pierre Alexiévitch, — le premier empereur dans le pays.

« Tous les maîtres charpentiers de Russie — de toute la nuit ne dormirent pas; — ils firent un berceau, une barcelonnette, — pour le jeune enfant tsarévitch. — Et les bonnes, les nourrices, — et les jolies filles suivantes — de toute la nuit ne dormirent pas : — elles cousaient un petit drap — de velours blanc, brodé d'or.

« Et les prisons avec les prisonniers? — Elles furent complétement vidées. — Et les greniers du tsar? — Ils furent ouverts à tous. — Chez le tsar orthodoxe, — on célèbre un festin, un joyeux banquet. — Les princes se sont réunis, — les boïars sont venus de toutes parts, — les nobles sont accourus, — et tout le peuple de Dieu au banquet — mange et boit et fait bonne chère. »

Cette *byline* nous offre le tableau exact et vivant de ce qui se passait au palais de Moscou le jour de la naissance d'un prince. M. Zabiéline, qui a consacré une étude spéciale aux « enfances » de Pierre (1), nous montre Alexis envoyant dans toutes les directions annoncer l'heureuse nouvelle aux boïars, aux officiers de la couronne, aux familiers du palais, aux tsarévitchs tatars de Grousinie, de Kasi-

(1) Dans ses *Essais d'étude sur les antiquités et l'histoire russe* (*Opyty izoutchénia*, etc.), Moscou 1872.

movo et de Sibérie, au patriarche et au clergé, sans oublier le monastère de Troïtsa. Les jours suivans, sonneries de cloches à toutes les cathédrales du Kremlin, liturgie en grande pompe à l'Assomption, — réceptions au palais polychrome des tsars, où le souverain distribuait de ses propres mains à ses sujets des verres de vin et d'eau-de-vie, des fruits et des confitures, — promotions de nobles à la dignité de boïars, gratifications de fourrures et de coupons de velours et de soie aux princes de l'église et de l'état, — festins splendides où figurait au dessert un Kremlin en sucreries avec des habitans, des strélitz et des cavaliers. Je ne sais si les jolies filles suivantes et les maîtres charpentiers passèrent des nuits blanches, mais le jeune Pierre fut entouré de tout le luxe et de tout le confortable alors possibles dans une cour demi-barbare. Son berceau, suivant la coutume nationale, était suspendu aux lambris par des cordes, en sorte qu'on y balançait l'enfant plutôt qu'on ne l'y berçait. Pierre se développa avec une merveilleuse rapidité : son intelligence précoce contrastait avec la faiblesse d'esprit de ses deux frères aînés, Feodor et Ivan, issus du premier mariage d'Alexis. A quatre ans, ses jeux même faisaient présager l'homme de tête et d'énergie. On lui apprenait les histoires au moyen d'images coloriées importées d'Allemagne, et M. Zabiéline fait le compte des tambours crevés par lui, des fusils et des sabres qui flattèrent d'abord ses instincts guerriers. Le peuple ne pouvait manquer d'être frappé des promesses de génie qui éclataient déjà dans cet enfant. Aussi est-il le seul des fils d'Alexis dont on paraisse se souvenir, et, quand son père au lit de mort est mis en demeure de se choisir un héritier, le poète rustique, oublieux de l'histoire, ne lui met qu'un nom sur les lèvres :

« Oh ! dis-moi, notre père, tsar orthodoxe, — tsar orthodoxe Alexis Mikhaïlovitch, — à qui laisses-tu ta souveraineté, — à qui remets-tu le tsarat de Moscou ? — A la tête du tsar étaient les popes et les diacres, — du côté où brûlaient les cierges, — et ils chantaient les prières des morts ; — à ses pieds se tenaient tous les boïars, — et c'est ainsi que parla le tsar orthodoxe : — *Je laisse ma souveraineté — au tsarévitch Pierre Alexiévitch,* — je confie le tsarat de Moscou — au boïar prince Galitzine. — Et le tsar orthodoxe rendit l'âme. »

En réalité, Alexis eut pour successeur son fils aîné Feodor, et, lorsqu'à sa mort les boïars donnèrent le trône au jeune Pierre, l'ambitieuse Sophie ameuta les strélitz, fit couronner avec Pierre l'imbécile Ivan, et prétendit régner sous leur nom. Le bras droit de la *tsarévna*, son homme d'état et son général, fut le prince Vassili

Galitzine, « le grand Galitzine, » comme l'appellent certains historiens désireux de l'opposer à Pierre le Grand, de même que chez nous on a voulu exalter le duc de Guise aux dépens de Henri IV. La correspondance de Sophie avec le prince était d'une tendresse mystique; elle l'appelait « mon petit père, mon frère, ma lumière, ma joie. » Galitzine et Sophie voulurent justifier leur pouvoir par des succès diplomatiques et militaires. Ils entrèrent dans la grande coalition de Venise, de la Pologne et de l'Autriche contre *le Turc*, et le prince dirigea deux campagnes contre les Tatars de Crimée. Malgré les efforts du gouvernement pour les représenter comme des triomphes, elles n'eurent qu'un médiocre succès. Aussi dans une de nos chansons le prince Galitzine ne sait littéralement sur quel pied et par quel chemin rentrer à Moscou. Il est sûr de l'accueil de Sophie, mais comment sera-t-il reçu du jeune souverain?

« Comme une bécasse qui se promène sur le marais (1), — le prince Galitzine se promène dans la prairie. — Il se promène non pas seul, mais avec des soldats de toutes armes, — avec des cosaques du Don, avec des chasseurs. — Il réfléchit et médite profondément. — Par où le prince, par où doit-il marcher? — Par la vaste plaine, le prince? il y aura de la poussière. — Par le bois ombreux, le prince? il fera sombre. — Par la prairie, le prince? la terre est détrempée. — Par la rue, le prince? il aurait honte. — Enfin le prince a chevauché par la rue de Tver, — la glorieuse rue de Tver et la Nouvelle-Slobode.

« Le prince Galitzine s'est rendu — à la cathédrale de Kazan; — le prince Galitzine a ôté — sa toque de zibeline; — le prince Galitzine trois fois — s'est prosterné sur la terre; — le prince Galitzine a prié, — et se rend au palais du Kremlin.

« Lorsqu'il descend de cheval — dans le palais du Kremlin, — voici que vient à sa rencontre — notre mère la tsarévna, — la tsarévna Sophie Alexiévna. »

Sophie en effet, autant pour satisfaire à ses propres sentimens que pour en imposer à l'opinion, préparait un triomphe à son héros. Elle sortit en procession au-devant de l'armée, accompagnée du clergé, des boïars et du peuple, précédée des saintes icônes, jusqu'à la porte de Serpoukhof. Après avoir admis les généraux au baise-main, elle revint avec eux, toujours en procession, jusqu'au Kremlin, où le tsar Ivan leur fit une réception solennelle. Le tsar Pierre n'y était plus. Il avait défendu à sa sœur de prendre part à une cérémonie publique, elle avait bravé sa défense. Dans sa colère,

(1) Homère a bien comparé Ajax à un âne!

il quitta Moscou. Cette marque de défaveur ne passa point inaperçue. L'emprisonnement de Galitzine après la chute de Sophie, son procès, son exil, renouvelèrent le souvenir de sa première disgrâce, et alors dans les campagnes d'Orel naquit cette chanson :

« Salut, seigneur le tsar, notre espérance, — quels présens fais-tu, tsar notre maître, aux seigneurs? — Aux seigneurs, je donne des dignités, aux marchands, des cités. — Mais à moi, tsar notre maître, donne-moi une ville, — donne-moi une ville : Malo-Jaroslavets... — Moi, prince Galitzine, je te donnerai, — moi, chien de voleur, je te donnerai — deux poteaux avec une solive en travers — et, pour ton cou, un cordon de soie. »

Pendant que Galitzine et Sophie gouvernaient la Russie, que faisait le tsar Pierre? Entouré d'étrangers ou de jeunes Russes gagnés aux idées européennes, il jouait au soldat avec les palefreniers et les polissons de Kolomenskoe, ou réparait une vieille barque hollandaise échouée sur le lac d'Ismaïlof. Sophie et ses courtisans disaient : « L'enfant s'amuse; » mais, tout en s'amusant, il jetait les bases de la flotte et de l'armée nouvelle. De son bataillon d'*amuseurs* (*potiéchnié koniouki*) sortit le premier corps d'élite, le régiment-doyen de l'armée russe : le préobrajenski. Des polissons qui l'entouraient surgirent, avec Menchikof, les ministres et les feld-maréchaux de l'avenir. Devenu le maître, il se mêlait encore, en simple combattant, à des actions simulées, batailles, prises de villes, enlèvemens de redoutes. Ce spectacle d'un tsar de Russie confondu parmi ses sujets sous un uniforme de sous-officier ou de lieutenant, exposé à recevoir, comme le premier venu, les coups et les horions, ne pouvait manquer de frapper l'imagination des masses. Dans les *bylines* sur Ivan le Terrible, on voit celui-ci présider à des luttes d'athlètes dans la cour du palais, mais avec toute la gravité qui convient à un despote oriental. La fantaisie des chanteurs prend plus de liberté avec Pierre le Grand : lui-même descend dans l'arène et lutte avec un de ses soldats. Et il semble que le poète, tout en prêtant au fils d'Alexis une taille et une vigueur herculéennes, ait tenu à faire sentir que le peuple, même représenté par un jeune garçon, est encore supérieur en force aux héros.

« Dans le palais, le palais impérial, — sur l'escalier, l'escalier rouge, — on voyait une table à rallonges; — à cette table était assis — le tsar orthodoxe Pierre Alexiévitch. — Devant lui sont debout les princes, les boïars. — Le tsar orthodoxe parle ainsi : — Écoutez, vous, les princes, les boïars, — y a-t-il parmi vous un amateur — pour lutter

avec le tsar blanc, — pour passer le temps, pour *amuser* le tsar? — Tous les princes, les boïars s'épouvantèrent, — dans le palais tous se dispersèrent; — mais debout devant lui se tient un dragon, — un jeune dragon de vingt-cinq ans. — Il parle en ces termes au tsar blanc : Écoute, écoute, tsar orthodoxe, — tsar orthodoxe, Pierre Alexiévitch, — n'ordonne pas de me châtier, de me pendre; — ordonne-moi de dire un mot... Je suis jaloux de lutter avec le tsar blanc, — pour passer le temps, pour *amuser* le tsar. — Si tu me terrasses, jeune dragon, je te ferai grâce, — si tu es vaincu, je te couperai la tête. — Le jeune dragon dit alors : — La volonté de Dieu soit faite et celle du tsar.

« Le tsar orthodoxe ceignit sa ceinture de soie; — il sortit avec le jeune dragon; ils s'empoignèrent... De la main gauche, le jeune dragon le renversa; — de la main droite, il le soutint, — il l'empêcha de toucher la terre humide. — Et le tsar orthodoxe parla ainsi : Mille grâces, dragon, pour tes efforts... — Quel don, quel cadeau vais-je te faire? — Des villages ou des domaines, — ou bien un coffre plein d'or? — Je ne veux ni villages, ni domaines, — ni un cher coffre plein d'or; — accorde-moi de boire l'eau-de-vie, sans payer, — dans tous les cabarets de la couronne. »

III. — L'EXPÉDITION D'AZOF.

Le temps des amusemens et des guerres de parade était passé; Pierre à son tour voulait cueillir de vrais lauriers. Il voulait éprouver son armée nouvelle dans une entreprise glorieuse, la plus glorieuse de toutes à ses yeux : la croisade contre l'infidèle et pour l'affranchissement des chrétiens d'Orient. La prise d'Azof ne devait être pour lui qu'un premier pas dans cette voie où l'appelait déjà le patriarche de Jérusalem. Il semble que toutes les expéditions dans ces régions de l'est, d'où étaient venus tant de fois les dominateurs tatars, aient eu le don d'éveiller l'imagination russe. Le grand mouvement poétique qui s'était fait au XVIe siècle autour de la conquête de Kazan et d'Astrakan se renouvela au XVIIe autour des deux expéditions d'Azof. Pierre avait fait pour ces campagnes d'immenses préparatifs. Tandis que des milliers de cosaques, de cavaliers nobles, de strélitz, de soldats de l'armée nouvelle se réunissaient sous les drapeaux, des milliers de paysans étaient occupés à charrier des matériaux, des milliers de travailleurs à construire, en une seule année, 1,700 embarcations. Partout retentissait le cri de guerre ou le bruit sourd de la cognée dans les forêts séculaires. La Russie, remuée de fond en comble, s'éveilla et regarda. Au XVIe siècle, nous avons une série de chansons cosaques sous ce titre : *le Secours au tsar blanc sous Kazan*. Voici le « secours au

tsar blanc sous Azof. » Toutes les *rivières* du sud se sont émues, le Jaïk, et le Don, et le Volga, et le Dniéper.

« Comme un faucon lumineux vole dans la nuée, — l'*esaoul* des cosaques parcourt le Don — pour haranguer tous ses cosaques. — « Debout! les braves, les bons compagnons! — Prions le Seigneur Dieu — qu'il ne permette à la main du barbare — de frapper Pierre, le tsar blanc. — Debout! amis, réveillez-vous! — Sellez, amis, les chevaux rapides! — Courons sous les murs d'Azof. — Allons! nous renverserons la ville de fond en comble; — nous aurons beaucoup d'argent, beaucoup d'or; — nous remplirons jusqu'aux bords la caisse de guerre. » — « Oui, nous écouterons notre ataman, — nous l'écouterons, nous irons en campagne. — *Lui même,* l'aigle bleu-noir s'est éveillé, — lui-même, le tsar Pierre, s'est levé, — avec ses cosaques du Don, — avec ses Zaporogues. »

Les habitans des villes russes virent passer avec étonnement ces singuliers défenseurs de l'orthodoxie, les joyeux héros du Don, avides de butin et de plaisir, pour qui la guerre était une joie :

« Déjà sur la route, la large route, — allaient, chevauchaient les cosaques du Don, — les *frères* du Don au cours tranquille. — Déjà les cosaques avaient quitté Moscou; — pourquoi l'un d'eux est-il resté? — Il s'en va au château du Kremlin, — il ôte sa toque de zibeline noire, — il prie devant l'image du Sauveur, — il s'incline aux quatre points du ciel, — en particulier devant les conseillers municipaux du tsar. « Salut, ô vous, les conseillers du tsar! — Donnez-moi de l'eau-de-vie pour cinq cents roubles, — et à mes compagnons pour mille roubles. » — Les conseillers s'entre-regardèrent : Y a-t-il jamais eu parmi nous un tel buveur? — Comment en douter, frères? c'est un cosaque du Don. — Comment en douter, frères? c'est leur ataman. — On lui apporta de l'eau-de-vie tant qu'il en fallut. — Allons, buvez, enfans, buvez à vos souhaits. »

Mais la guerre n'était pas une joie pour tout le monde. Le cosaque y courait allégrement, le paysan s'y traînait en pleurant. Au fond, le Grand-Russe n'aime pas la guerre et n'a pas de goût pour l'état militaire. C'est malgré lui qu'on en fait un des meilleurs soldats du monde. Pour le serf du XVIIe siècle, le régiment apparaissait comme une aggravation de servitude. Il lui semblait affreux de s'arracher à son village, à sa famille, à ses amours, à sa cabane bien chaude en hiver, et de partir pour ces éternelles campagnes où le tsar infatigable fatiguait son peuple :

« Où passerons-nous le jour? où dormirons-nous la nuit? — Nous

passerons le jour dans la campagne rase, — dans la campagne rase, sous le ciel ouvert, — nous passerons la nuit dans le bois ténébreux, — dans le bois ténébreux, sur le sol bourbeux. — Nous aurons pour lit la terre, l'humide mère, — pour oreiller une méchante racine; — pour nous laver, la pluie fine et fréquente, — pour nous essuyer, l'herbe soyeuse. »

Tout cela en effet n'est pas très engageant. Ajoutez-y que des officiers infidèles leur rendaient encore plus durs les débuts de ce dur métier. Comme on le voit par les ukases de Pierre, les recruteurs enchaînaient les hommes qu'ils enlevaient des villages, leur rasaient la tête pour les faire reconnaître, les emprisonnaient en arrivant à l'étape, les menaient *paître* le gland et le champignon sous les chênaies pour économiser sur leur nourriture, leur imposaient sous le bâton des marches forcées. On perdait, avant d'arriver au dépôt, la moitié des recrues. Cet avant-goût de la profession de héros achevait de les dégoûter. Aussi la désertion decimait-elle les armées russes de ce temps; on désertait la *chaîne* des recrues, on désertait au régiment, on désertait sur le champ de bataille. L'unique asile était alors dans les bandes de brigands ou dans les *polks* de cosaques. Comme le fait remarquer M. Bezsonof, les *chants de lamentation sur le service* forment du XVIe au XVIIIe siècle toute une littérature, tant l'aversion du militaire était innée dans le caractère russe; mais c'est surtout au temps de Pierre le Grand que les *bylines* sont trempées des « larmes brûlantes des petits soldats, de ces malheureuses têtes de soldats » qu'on traînait à la gloire.

« Dans la ville de Véréia, — dans le village de Korotcharof, — tous les quartiers sont assignés, — tous les soldats sont installés, — les petits soldats du régiment de Toula, — première compagnie, les grenadiers.

« Ils se flattaient, les petits soldats, — de courir la nuit avec les belles filles, — avec les belles filles de Véréia, — avec les gentilles petites paysannes.

« Tout à coup grand malheur pour le régiment, — un ordre a été envoyé le soir : — à minuit, il faut nettoyer les fusils; — à la blanche aurore, se tenir en rang, — se tenir en rang, l'arme au bras...

« Le capitaine crie : Arme sur l'épaule! — et le major crie : En route! en campagne! — et le colonel : En d'autres pays, — vers la Turquie, vers la Suède!

« Et il y avait là un jeune soldat, — un jeune soldat sergent du régiment. — Il tient dans ses bras le drapeau, — le drapeau du tsar, le drapeau des Russies. — Il n'est pas ivre, mais il chancelle, — et s'incline de tous les côtés. — Il a fait ses adieux à son père, à sa mère, — à ses parens, à ses amis; — son visage est baigné de larmes. — Hélas!

il ne fait pas ses adieux à sa femme, — il la quitte pour la servitude, — la servitude, le service du tsar, — les fatigues à perpétuité.

« Tous les soldats s'en vont en pleurs, — ils vont pleurant et sanglotant... — Pas un qui s'en aille gaîment, — qui s'en aille gaîment sans s'affliger... »

Il n'est pas jusqu'à Chérémétief, le héros de Poltava, le conquérant des provinces baltiques, qui ne soit censé partager la mélancolie des soldats. Dans les guerres suédoises, nous le voyons, à chaque appel du tsar, « arroser la pierre blanche de ses larmes brûlantes. »

« Derrière le régiment, l'on conduit — un bon cheval à la longue crinière; — sur le cheval est monté le colonel, — le colonel en personne, le comte Chérémétief. — Il a dans les mains un sabre tranchant, — et à la bouche un bien beau discours : — Notre père le tsar est parti de Moscou en expédition; — il va aux frontières de l'empire, en terre suédoise, — et moi, bon compagnon, il m'a pris avec lui; — mais je ne me souciais point de quitter Moscou... — Le bon compagnon a un jardin verdoyant; — dans son jardin, il a trois arbres; — le premier arbre est un cyprès, — le second arbre est un pommier touffu, — le troisième arbre est un vert poirier. — Le haut cyprès, c'est mon père; — le pommier touffu, c'est, grâce à Dieu, ma mère; — le vert poirier, c'est ma jeune épouse. — Voilà pourquoi je ne voulais pas quitter Moscou; — j'aimerais mieux passer mon temps à Moscou, — vivre à Moscou, servir dans le palais, — m'agenouiller devant les saints thaumaturges, — consoler mon père dans sa vieillesse, — assister ma mère dans sa faiblesse, — et me complaire dans ma jeune épouse. »

La muse populaire ne se pique pas d'une entière exactitude. Des deux expéditions d'Azof, dont la première aboutit à un échec, elle fait une seule campagne qui à la vérité, suivant le chiffre sacramentel, dure *trois ans*. Tandis que l'histoire nous montre Azof capitulant tout simplement après ouverture de la brèche, la poésie préfère devoir le succès à un brillant assaut, enlevé à la force du poignet et à la face du soleil :

« A l'aurore, ils montèrent à l'assaut — de la ville glorieuse, de la ville d'Azof, — de ses murs de pierre blanche, — de ses hauts talus de terre. — Ce n'étaient pas des pierres qui roulaient, — c'étaient des ennemis qui tombaient de la muraille. — Ce n'était pas la neige qui blanchissait la plaine, — c'étaient les blanches poitrines des musulmans. — Ce n'était pas la pluie qui tombait des nues, — c'était un sang impur qui pleuvait. »

IV. — L'ODYSSÉE DE PIERRE LE GRAND.

Pierre le Grand, le vainqueur d'Azof, partait pour le voyage d'Occident. Il allait chercher à leur source même les arts et les sciences d'Europe, auxquels il n'avait encore été initié que par des aventuriers d'instruction médiocre ; mais quel dut être l'étonnement des paysans de la Moscovie lorsqu'ils apprirent que le tsar blanc allait quitter la Russie, et qu'il voyageait en pays étrangers! En pays étrangers! quelles idées ces mots pouvaient-ils bien représenter à leurs esprits, à eux qui ne savaient pas distinguer la Suède de l'Allemagne, qui ignoraient presque la France et l'Angleterre, et pour qui les Occidentaux étaient tous des *niemtsi* (1), tous des musulmans? En pays étrangers! pareille chose ne s'était jamais vue. Les prédécesseurs de Pierre quittaient à peine les environs de Moscou, vivaient au fond de leur palais oriental, garrottés dans les lisières de la plus minutieuse étiquette byzantine. Qu'allait-il arriver à la Russie veuve de son tsar? au tsar séparé de la Russie « comme une pomme qui s'est détachée du pommier? » Quels dangers allait-il courir dans ces régions lointaines que l'imagination russe se représentait à peu près comme les Grecs d'Homère se représentaient l'Afrique, la Sicile et la Mer-Noire? Quels Lestrygons et quels Cimmériens, quelles sirènes et quels cyclopes, et peut-être, — hélas! — quels Lotophages allait-il y rencontrer? Tourmenté de tant d'inquiétudes et de tant d'étonnemens, l'esprit des masses travailla passionnément sur ce thème. Ses rêveries se perdirent tantôt dans un vague mythique, tantôt dans une altération fantastique des faits à nous connus. Une légende, qui remonte évidemment au temps où les rivières parlaient, et qui doit se rattacher aux plus anciennes superstitions des Slaves adorateurs des fleuves, après avoir figuré dans les *bylines* du héros Dobryna Nikitich, s'est accrochée, on ne sait comment, au nom de Pierre le Grand. L'émule des bons compagnons antiques arrive sur les bords de la rivière Smorodina, lie conversation avec elle, lui fait des complimens sur la beauté et la rapidité de son cours, et la rivière, trop femme pour n'en être pas séduite, le laisse traverser ses ondes.

« Pour toi, brave jeune homme, — pour toi, je te laisserai passer, — à cause de tes paroles flatteuses — et de tes saluts courtois. — Il passa, le jeune homme, — la rivière Smorodina. — Alors il commença à s'enorgueillir, — à se moquer de la rivière : — « On disait d'elle, de cette rivière, — on disait d'elle, de la rapide, — qu'elle était large dans sa

(1) Des *muets*, c'est-à-dire des étrangers et plus spécialement des Allemands.

largeur, — profonde en sa profondeur ; — mais elle est plus lente qu'un marécage,— plus tranquille qu'un pré inondé. » — Alors la rivière parla — avec ses sentimens de belle jeune fille : — O toi, brave jeune homme, écoute : — reviens vers moi, vers la rivière ; — tu as oublié sur mon bord, l'autre bord, — deux compagnons, deux amis fidèles, — deux couteaux d'acier. — Il revint, le jeune homme, — vers la rivière Smorodina. — Au premier pas qu'il fit dans l'eau, — son bon cheval y disparut ; — au second pas qu'il fit, — sa selle de cosaque fut couverte ; — au troisième pas qu'il fit, — le bon jeune homme fut noyé... — « Écoute, brave, hardi compagnon, — ce n'est pas moi qui te perds, qui te noie, — ce qui te perd et te noie, c'est ton orgueil de jeune homme. »

Lorsqu'en mars 1682 le tsar passa en Livonie, le gouverneur suédois de Riga, Dalberg, profita de ce que Pierre affectait l'incognito pour se dispenser de lui rendre aucun hommage. Lui et ses compagnons, les *grands ambassadeurs*, s'y virent même suspectés et surveillés. Le tsar s'étant hasardé à passer près des fortifications, on menaça de tirer sur lui. Plus tard, dans son manifeste pour la déclaration de guerre à la Suède, il dénonça ces outrages à son peuple comme le motif principal de la rupture. Dans les *bylines*, les choses ne se passent point aussi simplement. Ce n'est plus à Riga, c'est à Stockholm, en *terre allemande*, que va le tsar, déguisé en marchand anglais ou hollandais ; ce n'est plus avec Dalberg, c'est avec la reine de Suède qu'il est aux prises. Évidemment le peuple avait entendu parler vaguement d'Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII : c'est à elle que revient l'honneur de succéder dans le rôle de nymphe perfide, de dangereuse ennemie du tsar, à la vindicative rivière Smorodina :

« Personne ne sait, personne ne peut dire — où notre seigneur le tsar se dispo e à porter ses pas. — Il a rempli ses vaisseaux d'argent pur, — il a orné ses vaisseaux d'or étincelant. — Il ne garde avec lui que peu d'hommes, — seulement des grenadiers du préobrajenski. — Notre seigneur le tsar blanc ordonne ainsi : — Écoutez, écoutez, officiers et soldats, — ne m'appelez plus ni votre tsar, ni votre seigneur ; — traitez-moi comme un marchand d'outre-mer...

« On voit un marchand se promener dans *Stekoln* (Stockholm) — et personne ne reconnaît ce marchand. — Un seul le reconnut : l'hetman de Suède. — En toute hâte il courut chez la reine : — Écoute, notre mère, notre reine ! — Ce n'est pas un marchand qui se promène dans la ville : — celui qui s'y promène, c'est le tsar blanc. — La reine s'avança sur son *escalier rouge ;* — elle avait les portraits des souverains de sept pays : — à son portrait, elle reconnut le tsar blanc. — Elle cria à haute voix, la reine : — Écoutez, écoutez, mes généraux suédois ! —

Fermez au plus tôt les portes de la ville, — saisissez au plus tôt le tsar blanc.

« Mais notre père le tsar ne s'effraya de rien. — Il avait deviné toutes les pensées des Suédois; — il se jeta dans la maison d'un paysan : — Prends de l'argent, paysan, prends à volonté, — et conduis-moi sur le rivage de la mer bleue. — Le paysan en toute hâte le conduisit à la mer bleue; — en toute hâte le tsar monta sur le vaisseau; — il cria à ses soldats, à ses matelots : — Enfans, plus d'ensemble dans vos efforts, — plus de vitesse à ramer, plus de vitesse à voguer ! »

Le prétendu danger qu'aurait couru le tsar sur la terre allemande est devenu un motif sur lequel la fantaisie populaire aimait à revenir. Voici un conte, reproduit par MM. Bezsonof et Solovief. On y remarquera des intentions hostiles aux nobles russes, qu'on y présente comme les ennemis de Pierre, tandis que son sauveur est un homme du peuple; on y remarquera aussi de singuliers points de rapprochement avec le joli conte de Perrault, où l'Adroite Princesse pousse le méchant prince Riche-Cautèle dans le tonneau hérissé de clous qu'il avait préparé pour elle.

« Lorsque le tsar et ses familiers étaient de l'autre côté de la mer, et qu'ils allaient dans la terre allemande, ils arrivèrent à *Stekoln,* et dans la terre allemande le royaume de *Stekoln* est gouverné par une demoiselle. Et cette demoiselle maltraita le tsar, le mit dans une poêle ardente, et, l'ayant ôté de la poêle, ordonna de le jeter en prison. Quand ce fut la fête de la demoiselle, les princes et les boïars (de Suède) commencèrent à lui dire : — Accorde-nous, ô reine, la liberté du tsar. — Et elle leur dit : — Allez, regardez, et, s'il vit encore, je le mets en liberté à votre prière. — Les princes et les boïars, ayant été regarder, lui dirent : — Reine, il est vivant. — Et elle leur dit : — Puisqu'il est vivant, prenez-le. — Et eux, l'ayant pris, le mirent en liberté. — Il alla trouver nos boïars (les Russes), et nos boïars firent le signe de la croix; puis ils plantèrent des clous à l'intérieur d'un tonneau et se proposèrent de mettre le tsar dans ce tonneau. Un strélitz devina leur projet, courut chez le tsar, qui était sur son lit, et lui dit : — Tsar, notre seigneur, daigne te lever et t'en aller. Tu ne sais pas ce qu'on trame contre toi. — Lui, le tsar, se leva et s'en alla. Alors le strélitz se coucha sur son lit, à sa place. Les boïars vinrent, enlevèrent ce strélitz de dessus le lit, le mirent dans le tonneau, et le jetèrent à la mer. »

Pour la masse du peuple russe, nul doute que le souverain n'eût échappé à la sirène de la Smorodina, à la Circé de *Stekoln,* à tous les piéges de ses ennemis. Voyez-le, dans une de ces chansons, voguer à pleines voiles loin d'une terre perfide :

« Chez nous, sur la mer bleue, — voguait, fuyait le navire aux flancs vernis, — le navire à la belle parure, — le navire orné de perles. — Tous ses agrès étaient de soie, — tous ses matelots étaient des colonels, — tous ses passagers étaient des généraux. — A la proue se tenait le tsar orthodoxe, — le tsar orthodoxe Pierre Alexiévitch; — au gouvernail est assis un jeune Allemand. — Il fuit, le navire, loin de la terre suédoise, — vers notre mère, la sainte Russie. »

Pierre le Grand avait aussi des ennemis dans le peuple. Sa passion pour les choses européennes, ses violentes entreprises sur les institutions, les mœurs, le costume national, avaient armé contre lui les conservateurs et les fanatiques. De là ces conspirations qui laissent leur trace de sang à toutes les pages de son histoire; de là les révoltes des strélitz, l'insurrection d'Astrakan, le soulèvement des cosaques du Don, la trahison de Mazeppa; de là ces complots qui avaient des ramifications jusque dans sa famille, qui amenèrent la répudiation de sa première femme et la mise en jugement de son fils aîné. La haine contre les réformes se manifestait surtout par la propagation de bruits malveillans, de nouvelles sinistres. Écoutez ce prêtre qui s'entretient avec l'officier en retraite Anika Akimytch Popof : « La vie est dure aujourd'hui, dit le prêtre; les anciens impôts sont perçus à la rigueur, et par surcroît les gens de finance se sont mis à percevoir des droits sur les bains, sur les cabanes, sur les moulins, sur les abeilles; on défend de couper le bois, de pêcher dans la rivière, et il est écrit que l'antechrist ne tardera pas à naître de la race de Danovo. » Et Anika de répondre : « L'antechrist est né. Écoute bien : la race de Danovo s'explique par la race tsarienne. Pierre est né, non pas de la première femme d'Alexis, mais de la seconde : donc il est né d'un adultère, la première femme étant la seule légitime. » Et le prêtre concluait par cette remarque : « Il est écrit dans les livres que sous le règne de l'antechrist il y aura de terribles charges sur le peuple, et maintenant les temps sont durs. » La fondation de Pétersbourg, suivie de l'abandon de la sainte mère Moscou, acheva d'aigrir. Tous les jours on prédisait que cette ville allemande, bâtie par des mains hérétiques, allait disparaître : un jour, on chercherait vainement sous les eaux la place de cette cité maudite par Dieu, et les grandes inondations de 1715 et de 1721, où Pierre manqua de se noyer (sur la Perspective Nevski!), semblaient donner quelque fondement à ces rumeurs. Ce n'était pas assez de représenter le tsar comme l'antechrist et sa mère Nathalie comme la *fausse vierge*, la femme adultère des prophéties; suivant d'autres, elle n'aurait même pas été la mère du prince : elle ne serait accouchée que d'une fille, à laquelle on substitua le fils d'une boïarine. Comme cette ver-

sion, qui le faisait encore naître d'une Russe, n'expliquait pas son goût pour les habits allemands, les constructions allemandes, les femmes allemandes, comme Anna Moëns et Catherine, on contait qu'il n'était fils ni de son père, ni de sa mère, qu'il était fils du Genevois Lefort ou d'un chirurgien allemand (1).

Le voyage en Occident ne pouvait manquer d'être exploité par les malveillans. — Oui, disait-on, Pierre était tombé entre les mains de la reine de Suède, mais il y était resté. On nous avait changé le tsar non plus en nourrice, mais en voyage. Celui qui était sorti de prison, c'était non pas le fils d'Alexis, mais un faux *Peter*, un Allemand, qui, à peine arrivé dans la terre russe, avait voulu en faire une Allemagne. Dans la révolte d'Astrakan, en 1705, on entendait les strélitz et les *raskolniks* s'entretenir ainsi dans les rues de la ville : « Le bruit court que le tsar est mort; est-ce vrai? — Oui, on dit qu'il est mort. — Non, il vit, mais il est prisonnier à *Stekoln*, attaché à un poteau; celui qui est à Moscou n'est pas le vrai tsar! »

V. — LES CHATIMENS DE REBELLES.

C'était bien le fils d'Alexis et de Nathalie qui était revenu d'Occident; mais il y avait un tel antagonisme entre la Russie nouvelle qu'il venait de concevoir et la Russie des *raskolniks* et du *domostroï* (2) que la lutte ne pouvait manquer d'éclater. Ce fut d'abord la révolte des strélitz. On en trouvera l'histoire vraie dans le récit du témoin oculaire Jean-George Korb, secrétaire de la légation d'Autriche à Moscou (3); en voici la légende, où l'on retrouve à la fois les soudains repentirs des strélitz et leur haine opiniâtre contre la tactique nouvelle et l'*attirail* européen.

« Autrefois le tsar orthodoxe — aimait les strélitz et les comblait de biens. — Maintenant le souverain est irrité contre nous : — il veut exécuter et pendre les strélitz, — couper la tête à leur ataman. — Les strélitz se sont rassemblés en un cercle, — ils ont tous ensemble fortement pensé, — et envoyé au tsar leur ataman : — Va, ataman, va trouver le tsar, — jette-toi aux pieds rapides du tsar, — demande la miséricorde très grande du tsar; — ne peux-tu, petit père, pardonner aux strélitz? — Nous lui prendrons telle ville qu'il voudra, nous la prendrons *sans plomb, sans poudre, — sans l'attirail de son matériel,* — nous la prendrons avec nos poitrines blanches...

(1) Soloviev, *Istoria Rossii*, t. XV, p. 143, 162; t. XVI, p. 30. — Herrmann, *Russland unter Peter dem Grossen*, Leipzig 1872, p 107-108.

(2) Les *raskolniks* et le *domostroï*, l'hérésie et l'orthodoxie, représentent ensemble les deux courans de la *vieille Russie*, également hostiles à Pierre le Grand.

(3) Publié dans la *Bibl. russe et polonaise*, Paris 1859.

« Le seigneur le tsar s'avance sur l'Escalier-Rouge, — il parle d'une voix retentissante : — Tu m'entends, ataman des strélitz? — Non, point de miséricorde pour vous; — va, rassemble ton armée de strélitz, — conduis les uns sur la Place-Rouge, — les autres au champ de Koulikovo; — je décapiterai les uns, pendrai les autres; — à toi, l'ataman, je te couperai la tête.

« Alors les pieds rapides du jeune homme fléchissent, — il laisse tomber ses bras blancs, — incline sa tête sur sa poitrine, — laisse échapper sa toque de zibeline. — Sa toque de zibeline valait 100 roubles, et sa pelisse de *koumi* 1,000 roubles... »

L'*exécution du prince grand-boïar, ataman des strélitz*, nous fait assister au supplice d'un héros imaginaire, et qui semble uniquement la personnification de la révolte; mais beaucoup d'entre eux se considéraient comme des martyrs de la cause nationale, et le trépas de ces gens du peuple fut tout aussi noble qu'aurait pu l'être celui d'un « grand-boïar. » Le strélitz Orlof, qui devait faire souche de princes, écarta fièrement Pierre le Grand du billot qui lui était destiné, et, pendant que leurs femmes les suivaient en chantant déjà, suivant l'usage national, les lamentations funèbres, eux non plus « ils ne s'humilièrent pas devant le tsar. »

« Il va, le jeune homme, il ne recule pas, — il regarde fièrement tout le monde, — *il ne s'humilie pas devant le tsar.* — En avant marche le bourreau terrible, — dans ses mains la hache tranchante. — Derrière l'ataman, son père et sa mère, — son père et sa mère et sa jeune épouse. — Dans leurs sanglots ils s'écrient : — O toi, notre cher enfant, — humilie-toi devant le tsar, — accuse-toi de ta faute, — le tsar peut-être te pardonnera, — laissera ta tête sur tes fortes épaules. — Le cœur du jeune homme s'endurcit, — il se raidit, il résiste au tsar, — il n'écoute ni son père, ni sa mère, — il n'a pas de pitié pour sa jeune épouse, — il n'a pas de chagrin de ses petits enfans. »

Vient ensuite en 1705 la révolte d'Astrakan, où d'autres strélitz égorgèrent le voiévode Timoféi Rjevski. Il n'est pas le premier gouverneur de la turbulente cité qui ait eu un sort tragique. A qui peut bien se rapporter la chanson que voici : à Rjevski, massacré sous Pierre le Grand, ou à Prosorovski, qui périt sous Alexis?

« Sur la rivière notre mère, sur la rivière Kamychka — voguent, naviguent les barques des essaouls. — Dans les barques sont assis les rameurs, — tous bons *bourlaks,* tous braves du Volga. — Ils sont assis, frères, en beaux costumes : — ils ont des toques de zibeline avec le dessus en velours, — des caftans gris, doublés de damas, — des ceintures en soie d'Astrakhan, — des chemises de taffetas à galons d'or, — des

culottes de drap à l'ancienne mode, — des bottes de roussi à bout recourbé. — Ils rament joyeusement, ils chantent des chansons...

« Qu'est-ce qui blanchit donc là-bas, sur l'eau? — Ce qui blanchit, c'est le pavillon du gouverneur, — celui qu'ils attendent et qu'amène le malheur. — Le gouverneur d'Astrakan comprit tout et dit : — Écoutez, vous tous, *bourlaks*, hommes libres; — prenez mon trésor d'or tant qu'il vous plaira, — prenez mes habits de gouverneur, en étoffes de couleur, — prenez mes objets rares qui viennent d'outre-mer, — prenez toutes mes richesses d'Astrakan. — Mais, disent les bons bourlaks, les hommes libres, — ce qui nous est précieux, ce n'est pas ton trésor; — ni précieux ton habit de gouverneur, — ni précieuses tes raretés d'outre-mer, — ni précieuses tes bagatelles d'Astrakan; — ce qui nous est précieux, c'est ta tête. — Et ils coupèrent au gouverneur sa tête *rebelle*, — ils jetèrent sa tête dans la mère Volga, — et les bons compagnons firent des moqueries sur elle : — Es tu plus heureux, gouverneur, d'avoir été méchant pour nous? — Ah! tu nous battais, nous tuais, nous exilais! — ah! tu tirais sur nos femmes, nos enfans, à nos portes! »

Les cosaques du Don ne se révoltèrent que l'année suivante. L'occasion de leur conflit avec le gouvernement fut la défense qu'on leur intima de donner asile aux paysans qui s'enfuyaient de chez leurs maîtres et aux contribuables qui cherchaient contre l'impôt un refuge dans les villages privilégiés du Don. L'empire n'entendait plus que la « force cosaque » s'accrût de sa substance. Alors Boulavine, Frolof, Nekrassof, Dranyi, appelèrent aux armes les « amateurs de promenade. » Les insurgés furent d'abord assez heureux : ils égorgèrent le prince George Dolgorouki, battirent les Russes sur la Liskovata, prirent Tcherkask, menacèrent Azof, le tout en protestant de leur fidélité au tsar, et accusant les voiévodes d'avoir agi « sans son ordre. » Le frère du mort, Vassili Dolgorouki, fut chargé de la répression. Les recommandations clémentes de Pierre et les dissensions des chefs cosaques favorisèrent ses progrès. Au premier insuccès, Boulavine fut égorgé. Dranyi et Frolof s'enfuirent chacun de leur côté, et Nekrassof, avec 2,000 hommes seulement, se réfugia dans le Kouban. — On peut se demander pourquoi le héros des chansons sur la révolte se trouve être non pas Boulavine, qui commanda en chef, mais son lieutenant Nekrassof, pourquoi celui-ci s'enfuit sur le Dniéper et non dans le Kouban, pourquoi on lui donne 40,000 hommes au lieu de 2,000; cependant ce qu'il faut remarquer dans cette *byline*, c'est une précision presque historique dans l'exposé des griefs des insurgés. On dirait que le poète s'est contenté de versifier la requête qui fut réellement adressée au tsar par Boulavine en mai 1708. Du reste, dans tous les exposés de ce genre, dans celui des strélitz à Schein

en 1698, comme dans celui des Astrakanais à Apraxine en 1705, ce sont toujours les mêmes griefs qui reparaissent : violation des anciennes libertés, fardeau écrasant des impôts, recrutement militaire, exactions et cruautés des gouverneurs, la foi orthodoxe mise en péril par les Allemands, les attentats aux longues barbes et au costume national, l'infection sacrilége du tabac et autres nouveautés abominables.

« Nekrassof est parti, il a emmené, — de guerriers, quarante mille hommes, — sans parler des vieux qui ont vieilli, — sans parler des jeunes qui sont trop jeunes, — sans parler des bâtards et des sang-mêlés. — Le soir donc, ils se sont assemblés, — à minuit, ils ont tiré aux champs, — au point du jour, ils ont franchi — le glorieux, le paisible Don. — Sur le glorieux fleuve Dniéper, ils se sont arrêtés... — Ce n'est pas une lettre qu'il écrit, — ce n'est pas avec la plume, avec l'encre, — c'est avec ses larmes qu'il écrit, avec ses larmes brûlantes, — au comte Dolgorouki : — *On a voulu raser aux vieux leur barbe, leurs moustaches,* — on a voulu prendre les jeunes — pour en faire des soldats. — Tu es venu chez nous, sur le paisible Don; — *sans ordre du tsar,* tu t'es mis — à ravager la contrée; — alors nous avons abandonné — nos biens et notre avoir; — nous sommes partis de la vallée — où coule le cher, le paisible Don; — nous nous sommes rendus en l'obéissance — du sultan des Turcs; — il nous a reçus — avec honneur, avec gloire; — il nous a donné un cheval, — un cheval magnifique, — avec une selle tcherkesse. »

Depuis ce temps, les rancunes contre la Grande-Russie se sont évanouies; une chanson, née sur *la terre* même *de l'armée du Don,* prouve que Nekrassof n'a plus été considéré par ses compatriotes, qu'il voulait affranchir, que comme un traître et un renégat.

« Qui donc, frères, nous a dit — que sur notre père, le Don paisible, — le cosaque Ignatouchka Nekrassof — était devenu un traître? — Comment a-t-il trahi — le service du tsar blanc? — Comment a-t-il été perfide — envers notre souverain?.. — Il n'était pas seul à s'enfuir du Don; — des cosaques le suivaient; — non des vieux, des vétérans, mais de stupides jeunes gens. — Voici le discours qu'il leur fit, — notre traître : — « Cosaques, abandonnez — la foi chrétienne; — cosaques, embrassez — la foi musulmane... » Nous couperons la tête à Ignatouchka, — sa tête de rebelle; — nous irons de nouveau — servir le tsar blanc. »

Le plus célèbre épisode de cette lutte de Pierre le Grand contre les éléments indisciplinés du monde russe, c'est la trahison de Mazeppa. Celui ci avait captivé à ce point la confiance du tsar que, lorsque les *polkovniks* Iskra et Kotchoubey dénoncèrent les menées

de l'ataman avec Charles XII et Stanislas Leszczinski, Pierre le Grand refusa de les croire : arrêtés comme calomniateurs, ils confessèrent dans les tortures leur prétendu mensonge et furent décapités. Un autre rival de Mazeppa, l'héroïque aventurier Paleï, lui fut également sacrifié et envoyé en Sibérie. Quand la grande trahison fut enfin découverte, à Kief, à Moscou, dans toutes les cathédrales de la Russie, au son des cloches et à la lueur des cierges, Mazeppa fut solennellement excommunié, et encore aujourd'hui son nom se retrouve à côté de ceux des terribles cosaques Stenko Razine et Pougatchef, dans les anathèmes de l'église orthodoxe. Dans les chants de l'Oukraine, en dialecte petit-russien, sa trahison est énergiquement flétrie : elle était presque une apostasie, car il avait fait cause commune avec les Polonais, les *pan*, odieux à la fois comme catholiques et comme anciens dominateurs du pays. On l'appelle *pan* Mazeppa, Mazeppa l'*excommunié* et le *musulman*, qui a voulu *faire le tsar* à Moscou. Par contre, son ennemi Paleï, vrai chrétien, vrai Russe, vrai cosaque, est le héros de la situation. Charles XII et l'ataman rebelle viennent d'envahir la terre orthodoxe :

« Ils sont tombés sur les gens du tsar, — ils ont tué beaucoup de gens du tsar — dans la ville de Batourine; — ils ont détruit, égorgé — beaucoup d'hommes et de femmes; — ils ont profané les églises, — foulé aux pieds les saintes icônes... — Bientôt arrive Siméon Paleï, — lors du grand carême, au printemps, — chez le tsar blanc, dans sa capitale. — Sa lumière, le tsar orthodoxe, — éprouva une très grande joie — d'avoir pour hôte le *grand chevalier*, — le chevalier Siméon Paleï. — Quand Mazeppa se douta — que lui, Mazeppa l'excommunié, — le malheur le poursuivait, — il dit alors au roi de Suède — les paroles que voici : — Mon bienfaiteur, roi de Suède, — toi, mon illustre maître, — si nous ne pouvons prendre Poltava, — il vaudrait mieux nous enfuir — de dessous la ville de Poltava, — de peur que les Moscovites n'aient la démence — de nous y cerner avec toi. — «Tête insensée, Mazeppa, — n'ai-je pas une armée pour me défendre — et des retranchemens pour mon armée? — Je puis aller encore chez le tsar blanc, — chez le tsar, dans sa capitale.» — Le jour de Saint-Nicolas, sous les murailles de Poltava, — voilà qu'apparaît Paleï, — avec lui, le prince Chérémétief. — Alors, et plus vite que cela, le roi de Suède — avec Mazeppa se mit à fuir secrètement. — Tous se sauvèrent à l'autre bord du Dniéper. »

Le vieil ataman, réfugié à Bender avec le roi de Suède et enterré un an après à Varnitza, semble avoir laissé peu de sympathie dans cette Oukraine dont il fut le dernier chef élu :

« Il a réussi, Mazeppa, l'excommunié, — à camper sous Poltava; —

mais pas longtemps *les catholiques* — tinrent leur camp sous Poltava. — Hors d'ici, chiens d'esclaves, a dit le tsar de Moscou ; — ils se sont éparpillés comme une gerbe.

« Où est-il maintenant, ce Mazeppa, — l'ennemi, l'excommunié? — Où le sort l'a-t-il conduit, ce loup, — avec les louveteaux, *ses heiduques?* — Des gens disent qu'à Bender — il est arrivé un malheur, — grande vérité! à Mazeppa. — Grande vérité que sa gloire — s'est perdue en pure perte, — lorsque la terre de Bender — a reçu son corps musulman. »

Il faut remarquer, au point de vue de l'ascendant progressif de la Grande-Russie sur les autres nationalités russes, au profit de l'unité, ce double anathème qui vient frapper les derniers représentans du particularisme méridional. Les dernières tentatives d'indépendance sont flétries comme des trahisons : Nekrassof est maudit dans la terre du Don, Mazeppa excommunié dans les chansons de l'Oukraine.

La lutte entre la Russie ancienne et la Russie nouvelle ne se poursuivait pas seulement sur la Place-Rouge de Moscou, dans les steppes du Volga, du Don et du Dniéper : elle se continuait au sein même de la famille impériale. Le régénérateur trouvait dans les siens les plus dangereux ennemis de ses créations. Sa femme Eudoxie, son beau-frère Abraham Lapoukhine, le tsarévitch Alexis, étaient à la cour même le noyau d'une coterie réactionnaire. Aussi quand Pierre le Grand revint d'Europe, son premier mot fut qu'il ne voulait plus revoir une épouse détestée. Elle fut répudiée et envoyée dans un couvent de Rostof. Ivan le Terrible n'agissait pas autrement. Entre les chants du XVIe siècle qui célèbrent la retraite de la tsarine Anna Koltovskoï et ceux du XVIIIe sur la tsarine Eudoxie, aucune différence dans l'inspiration.

« Mon époux inclément m'injurie, — il m'ordonne d'être religieuse : — Je ne t'aime plus : coupe ta chevelure ; — je te hais, prends la soutane ; — pour tes cheveux coupés, je te donnerai cent roubles ; — pour ta soutane, je t'en donnerai mille. — Je te bâtirai une cellule, — toute neuve et toute petite. — On y percera trois fenêtres, — la première sur l'église de Dieu, — la seconde sur la campagne rase, — la troisième sur le vert jardin ; — sur le vert jardin, un bel escalier, — couvert de velours noir, — orné de fleurs vermeilles...

« Devant la cellule passaient les vieux, — les chanteurs errans, les *kaliki*. — Ils virent avec étonnement la cellule : — « Que veut donc dire cette cellule, — et que signifie cette religieuse, — cette religieuse si jeune, — cette religieuse dans la cellule? — Pour quel péché fait-elle pénitence? — C'est un bien grand, sans doute, qu'elle expie. » — Hélas! hélas! chanteurs errans, — impotens voyageurs, *kaliki!* — Avez-vous

si peu d'esprit, de sagacité? — Pouvez-vous questionner, demander?.. — C'est le tsar lui-même qui m'a coupé les cheveux, — c'est Pierre Ier qui m'a donné le froc, — avec sa méchanceté de serpent...»

Nous ne trouvons dans le recueil de M. Bezsonof aucun chant qui fasse allusion à l'épisode le plus tragique du règne de Pierre le Grand, le procès du tsarévitch et cette mort mystérieuse sur laquelle les historiens de notre temps en sont encore aux conjectures. La tentation de chanter la mort d'Alexis devait être d'autant plus grande que la littérature populaire sur Ivan le Terrible offrait des modèles pour le récit du drame. On sait que non-seulement Ivan a réellement tué d'un coup de bâton son fils favori, Ivan Ivanovitch, mais que la légende l'accuse, contrairement aux données historiques, d'avoir voulu faire périr son second fils Feodor, qui ne fut sauvé que par l'adroit dévoûment de Nikita Romanof. En 1705, Matféef, ambassadeur de Russie à Paris, écrivait que les ennemis de Pierre le Grand cherchaient à le noircir à la cour et dans l'opinion française. On prétendait qu'il avait voulu faire périr son fils, que Menchikof, chargé de l'exécution, lui avait substitué un strélitz, que le tsar, revenu à la raison, avait été fou de douleur, et qu'alors Menchikof lui avait ramené le tsarévitch vivant. Peut-on méconnaître ici une véritable réédition, à l'usage des ennemis du grand tsar, des vieilles *bylines* sur Ivan et Feodor? Notez qu'en 1705 rien ne pouvait faire présager une rupture entre Pierre et son fils; c'était dix ans avant la fuite du tsarévitch en Allemagne, et treize ans avant le procès, que circulaient en Europe ces malveillantes fictions. Si cette légende a réellement pris corps dans la poésie populaire, nous devrions avoir quelque chose de fort semblable aux chansons du XVIe siècle qui ont pour titre : *le Tsar veut tuer son fils*. La réalité est plus effrayante que la légende : le tsarévitch torturé trois fois, déchiré du knout sous les yeux d'un juge inexorable, qui avait cessé de se sentir père, expirant peut-être d'épuisement après cette horrible question, sans que nul des nombreux personnages officiels qui assistèrent à ce drame ténébreux en ait trahi le mystère à la postérité,... voilà qui laisse bien loin les tragiques inventions des *kaliki*.

VI. — L'ILIADE RUSSE. — LA LUTTE CONTRE CHARLES XII.

Posséder la Baltique était pour la Russie moderne une question vitale; sans la Baltique, ni flotte, ni commerce, ni influence en Europe, ni échange d'idées avec l'Occident, — ni régénération. L'empire demeurait une nation de mougiks : la Russie restait Moscovie. La guerre du nord fut le grand œuvre de Pierre le Grand, — non

qu'il eût des instincts de conquérant; mais ici la conquête était indispensable à la transformation intérieure. Le guerrier, chez lui, se subordonna toujours au civilisateur.

Pour le peuple, c'était naturellement Charles XII qui était l'agresseur. Il convoitait les belles campagnes russes! Quel est le peuple qui ne trouve son pays le plus beau de tous et le plus digne d'envie? Pour le mougik de la Moscovie, la terre suédoise était une région déshéritée dont les habitans jetaient sur la terre russe le même regard de jalousie que le barbare germain sur les vignes dorées de la Gaule ou de l'Italie.

« Le roi de Suède cria d'une voix retentissante : — Regardez, mes enfans, du côté de la Suède; — voyez! de notre côté tout est noir et ténébreux; — il fait sombre chez nous, il n'y fait pas bon pour les braves. — Regardez, mes enfans, du côté de la Russie; — voyez comme en Russie tout est clair et lumineux, — clair et lumineux; un bon pays pour les braves! »

Faut-il voir dans la *byline du Songe* une preuve de la confiance avec laquelle la nation russe, à la suite de son tsar, s'engagea dans la guerre du nord, ou bien une prophétie faite après coup?

« J'ai vu, mère, en songe, une montagne abrupte; — sur la montagne abrupte, un rocher d'une blancheur éclatante; — sur le rocher croissait un épais buisson de cytise; — sur le buisson s'est posé un oiseau, un aigle gorge-de-pigeon ; — dans ses serres, il tenait une noire corneille. Et que dit la mère à son fils? — Mon enfant, je vais t'expliquer le songe : — la montagne abrupte, c'est la sainte Moscou; — le rocher blanc, c'est notre château du Kremlin; — le buisson de cytise, c'est le palais du tsar; — l'aigle gorge-de-pigeon, c'est notre père le tsar orthodoxe; — la corneille noire, c'est le roi de Suède. — Et notre souverain vaincra la terre de Suède, — et le roi lui-même sera son prisonnier. »

Ce ne fut pas du premier coup de bec que l'aigle gorge-de-pigeon terrassa la noire corneille. La guerre suédoise s'ouvre par un désastre. Narva n'est pas nommé dans nos chansons. Le peuple en réalité ne s'aperçut de cette salutaire défaite que par l'activité dévorante que mit le tsar à la réparer. Pourtant le bruit vague d'un grand échec éprouvé quelque part arriva jusqu'à lui. Ce n'est plus sur les bords de la Narova, c'est sur la Moscova qu'aurait été vaincue l'armée des Russies. Peut-être aussi la chanson du XVIIIe siècle s'est-elle altérée par la suite des temps : Narva s'est peut-être confondu avec Borodino, et le souvenir de Charles XII avec celui de Napoléon.

« Dans notre mère Moscou aux murs de pierre — coule une rivière rapide, la Moscova; — sur la rive droite est l'armée du tsar blanc, — du tsar blanc Pierre Ier; — sur la rive gauche sont *les Français* (les Suédois?). — A leur tête est leur général; — dans sa main, une lunette d'or, — une lunette d'or, une lunette d'approche. — Il regarde dans la campagne rase, — dans la campagne et sur la mer bleue. — Ce n'est pas la poussière qui poudroie dans les champs, — ce qui poudroie, c'est l'armée *des Français,* — ils battent, ils exterminent — l'armée du tsar blanc Pierre Ier. — « Madame la tsarine, — cédez-nous toutes les villes du pays bas, — toutes les vastes îles, tous les profonds lacs, — toutes les campagnes rases, tous les bois ombreux. »

Heureusement le roi de Suède, suivant l'expression même de Pierre le Grand, alla s'*enlizer* dans les marais et les intrigues de la Pologne. Le 29 décembre 1701 (vieux style), Chérémétief battit les Suédois de Schippenbach à Ehresfer. Ils perdirent 3,500 hommes sur 7,000 qu'ils étaient. Les Russes se trouvaient en nombre supérieur; mais c'était quelque chose que de vaincre *leurs maîtres* même à trois contre un, en attendant qu'ils les vainquissent à nombre égal. Ehresfer, cette aînée des victoires russes, fut célébrée à Moscou par un triomphe à la romaine, où défilèrent les armes, les canons et les étendards conquis. « Gloire à Dieu, s'écria Pierre, nous pourrons un jour battre les Suédois. » La *byline de la Bataille d'Ehresfer,* trop longue pour être reproduite ici, se distingue par une précision historique vraiment remarquable. On y voit, comme dans le récit d'Oustriaelof, le général russe s'avancer de Pskof sur Dorpat; on y retrouve l'enlèvement de 300 Esthoniens commandés par le lieutenant-colonel suédois Liven, les lacs et les marais de Kannapaeh qui couvraient l'armée suédoise, le rôle important de l'artillerie russe, qui démonta vingt et un canons, enfin l'ordre donné par Chérémétief d'aborder l'ennemi à l'arme blanche. — « Comme ils pleuraient, les soldats suédois, — comme ils criaient tout en pleurs : — O la maudite infanterie de Moscou, — comme elle multiplie ses charges, ses attaques; — ah ! nous sommes cruellement vaincus. »

Après la défaite du roi de Saxe, son allié, Pierre le Grand avait offert la paix à Charles XII. « J'irai la chercher à Moscou, » répondit l'Alexandre du nord. A cette bravade du roi de Suède, la poésie russe répondit par un défi moqueur :

« La veille du jour de saint Pierre, patron du tsar, — comme retentit la trompette d'or, — comme résonne le clairon d'argent, — ainsi parla notre père le tsar orthodoxe : — Écoutez, écoutez, les princes, les boïars,

— buvez, mangez, faites bombance, — et mettez vos joyeux habits de couleur. — Vous ne savez pas, vous n'avez pas appris — que le roi de Suède m'a écrit une lettre. — Il veut venir, le roi de Suède, dîner chez moi. — C'est nous qui dresserons la table, régiment Préobrajenski, — nous qui mettrons la nappe, régiment Séménovski, — nous qui placerons les fourchettes, régiment Ismaïlovski, — nous qui verserons l'hydromel, régiment des dragons, — nous qui servirons les plats sucrés, régiment des hussards, — nous qui ferons le lit, régiment des fantassins! »

Poltava décide la querelle. Il faut bien l'avouer, l'imagination populaire ne s'est pas montrée à la hauteur de ce grand fait. Elle ne trouve pour célébrer cette victoire si moderne que les figures devenues banales dans les anciennes chansons. Il y a loin de notre *byline* à la belle poésie de Pouchkine sur Poltava :

« La bataille de Poltava s'est élevée; — l'armée suédoise fait feu — avec les gros engins, les canons; — l'armée russe fait feu — avec les petits engins, les fusils. — Comme une gousse d'ail qui se vide, — se disperse l'armée suédoise. — Le champ suédois fut défriché — avec la poitrine des soldats; — le champ suédois fut labouré — avec les pieds des soldats; — le champ suédois fut hersé — avec les mains des soldats; — le champ suédois fut semé — avec des têtes de soldats; — le champ suédois fut arrosé — avec le sang des soldats. »

Dès ce moment, les événemens se précipitent, et la poésie populaire s'étonne des coups foudroyans portés par le vainqueur. Riga, Wyborg, Kexholm, Pernau, Revel, tombent entre ses mains; Charles XII, captif volontaire à Bender, reste sourd à l'appel de son peuple. Le tsar promène sa flotte sur la Néva, le Ladoga, le golfe de Finlande, bravant les tempêtes de la Baltique et déjà menaçant Stockholm qu'il semble chercher, la lunette à la main, à travers les brumes du nord : « Écoutez, écoutez, matelots, hommes agiles, — grimpez sur les mâts du vaisseau, — regardez dans les lunettes d'approche : — Y a-t-il encore loin d'ici à *Stekoln?* »

VII. — PIERRE ADMINISTRATEUR.

Pierre le législateur devait moins parler à l'imagination populaire que Pierre le conquérant. La seule chanson qui nous le montre au sein de son *sénat gouvernant* s'est trompée sur son caractère en nous le représentant comme un prince guerrier qui cherche partout noises et batailles; mais on verra que le costume simple et austère qu'il affectait avait frappé son peuple aussi bien que les étrangers, que M. de Tessé, Duclos ou Saint-Simon : « Notre père, notre lu-

mière, le premier empereur, — roule dans un carrosse doré; — il est traîné par des chevaux noirs; — il porte un vêtement noir, un vêtement de deuil; — il arrive au sénat, à l'Escalier-Rouge. — Tous les sénateurs furent effrayés, — ils laissèrent tomber leurs plumes de leurs mains, — les larmes leur coulèrent des yeux. — Lui s'arrête au milieu de la table, — invoque le seigneur Dieu, — s'assied sur un fauteuil de cuir. — Il prend une feuille de papier, — non de mauvais papier, mais du *papier à l'aigle*, — dans sa main droite une plume de cygne. — Il commence à écrire un protocole, — envoie l'écrit en pays étrangers. — Il veut encore de la noise et des batailles. » Remarquons cette singulière allusion à l'un des premiers impôts établis par Pierre le Grand : ce papier timbré, ce papier *à l'aigle* ou *aux armes*, comme on l'appelait, sur lequel on lui fait écrire, comme à un huissier, des significations aux potentats, fut introduit en Russie par l'ingéniosité fiscale de Kourbatof.

Le peuple s'est fait de Pierre Ier, comme d'Ivan IV, l'idée d'un justicier terrible, d'un justicier à la turque, comme les aime la multitude, plus juste que la justice, étrange en sa clémence comme en ses rigueurs, se guidant en ses jugemens sur les principes bizarres de la morale populaire, pardonnant, en faveur d'un aveu plus cynique que sincère, à un cosaque qui a tué père, mère, frère et femme, et l'engageant « à prier Dieu pour l'impératrice. » La *byline du pravége* porterait aussi bien le nom d'Ivan que le sien. Il s'agit d'un jeune homme que les juges tiennent en *pravége*, c'est-à-dire en captivité et sous les coups de fouet, pour lui faire restituer un trésor. Pierre le Grand met en liberté le *bon compagnon :* en effet, il n'a volé que des voleurs.

Pierre le Grand fit une guerre acharnée aux agens concussionnaires ou prévaricateurs. Le prince Gagarine, gouverneur de Sibérie, fut pendu, le prince Masolski décapité, Nesterof, qu'il avait chargé de surveiller les voleurs et qui volait aussi, fut roué, Chafirof knouté et gracié sous la hache. Le favori Menchikof lui-même ne dut son salut qu'à la mort du maître. Le mougik et le cosaque n'ont point oublié ceux dont ils souffrirent les exactions, dont ils payèrent le luxe insolent :

« Le prince Gagarine, dit une chanson de cosaques, nous dévore notre solde, — maigre solde, misérable, péniblement gagnée; — à chaque homme, il prend quinze roubles. — De nos deniers, il s'est bâti une maison — dans la Neglingka, la rue Tverskaïa, le Marché aux farines. — Le plafond est en cristal, — l'escalier de parade en pierres blanches, — le parquet est couvert de vernis. — Dans son étuve, l'eau de la Moscova — est amenée par une fontaine. — On y met du poisson vif; — il y a là un lit recouvert d'un matelas de duvet et d'oreillers de brocart,

— et quand le prince Gagarine est couché sur son lit, — il regarde le poisson vif et parle ainsi : — Dieu me donne de vivre et de servir en Sibérie! — je me bâtirai un autre palais, — ni mieux, ni pire que celui du tsar, — sauf qu'il n'y aura pas d'aigles en or. — Pour ces paroles fan aronnes, le tsar l'a châtié. »

Les travaux meurtriers du lac Ladoga furent pour le peuple des campagnes russes ce que fut la construction des pyramides pour les fellahs de l'ancienne Égypte; mais le paysan n'en parle qu'avec une tristesse douce et résignée. Voici une chanson qui débute par la peinture mélancolique d'un paysage du nord, et qui se termine par les consolations que les femmes et les vieux parens adressent, hélas ! sans conviction, aux pauvres travailleurs :

« C'est au matin, de grand matin, — c'est au point du jour, — avant le lever du soleil éclatant; — les oies et les cygnes ne se sont pas encore — envolés de dessus les lacs et les marais... On leur fait la conduite aux bons compagnons, — les pères, les mères, les jeunes femmes, — les jeunes femmes avec leurs enfans. — On les conduit, on les raisonne : — « Vous, les braves, les bons compagnons, — travaillez pour le tsar blanc, — pour le souverain de Moscou : — il vous donnera salaire et récompense. »

VIII. — PIERRE LE GRAND HÉROS DES LÉGENDES DU NORD.

Pour compléter la physionomie de Pierre administrateur, créateur de routes et de canaux, il nous faut recourir à l'ouvrage de M. Barsof : *Pierre le Grand dans les traditions du pays septentrional.* Les régions de la Mer-Blanche, du Ladoga et de l'Onéga sont une mine inépuisable de poésie populaire. Cela tient précisément à ce que cette rude nature et ces rudes habitans ont mieux gardé leur caractère primitif. N'ayant jamais connu le servage, cette nouveauté qui ne remonte guère après tout qu'au XVIe siècle, enclins aux superstitions et portés vers le merveilleux, plongés dans la bonne vieille ignorance, à tel point qu'un homme sachant lire est une rareté sur les bords de l'Onéga, tellement respectueux des usages traditionnels qu'ils en sont encore à moissonner non avec des faux, mais avec des faucilles, et à voyager l'été, non en charrettes, mais en traîneaux, les hommes du *pays septentrional* constituent un admirable milieu épique, où la poésie populaire s'est non-seulement conservée à l'état de tradition, mais a gardé toute son énergie créatrice. C'est là qu'Hilferding allait recueillir dernièrement ses *Bylines de l'Onéga,* c'est là que M. Barsof lui-même trouvait l'année dernière ses *Chants funèbres des pays du nord* (1). Comme

(1) Moscou, 1872.

les reines ou les captives d'Homère et d'Eschyle, sur les corps d'Hector, de Patrocle et de Polynice, les femmes de la Russie septentrionale chantent encore sur le cercueil des morts les complaintes funèbres; les *pritchnitsi*, douées de la faculté créatrice ou d'une grande mémoire poétique, mêlent leurs improvisations ou leurs réminiscences aux lamentations de la famille sur « le brillant soleil qui a disparu derrière la montagne. »

Cette nature et cette race antique devaient avoir pour Pierre le Grand, cet homme taillé à l'antique, des séductions particulières. Quand le tsar, jeune encore, vit la Mer-Blanche pour la première fois, il ne put s'en arracher. Vainement sa mère Nathalie, inquiète de ce goût pour l'eau salée inconnue aux anciens tsars, anxieuse comme une poule qui aurait couvé un caneton, lui écrivait de Moscou des lettres éperdues : « Ce qui me désespère, mon âme, lui disait-elle, c'est de ne plus te voir, toi ma lumière. Je t'ai écrit, mon espérance, pour te dire que je t'attends, ô ma joie... Aie pitié de ta mère, ma petite âme... C'est pour moi un chagrin insupportable, ma lumière, de te sentir *en si lointain pays*. » Mais Pierre, les yeux attachés sur cette mer qu'aucun de ses ancêtres n'avait vue, répondait à ces transports : « Je ne puis t'en écrire long aujourd'hui... J'attends les vaisseaux hollandais. » Plus tard les montagnes pleines de métaux, les lacs orageux, les forêts peuplées d'animaux ailleurs disparus, l'homme primitif des régions du Ladoga et de l'Onéga, le captivèrent. Le soin de ses forges, de ses canaux, de ses navires le ramena souvent dans le pays, et à son tour il laissa sur l'esprit de l'homme du nord une profonde impression.

Dans les récits recueillis par M. Barsof, il en est qui sont purement anecdotiques. On y voit Pierre s'élancer de sa calèche pour causer avec les paysans, manger leur pain noir, boire leur mauvaise eau-de-vie, s'informer de leurs travaux et de leurs besoins, tenir leurs enfans sur les fonts baptismaux. Encore au commencement de ce siècle, un vieillard de cent quinze ans, le paysan Pacôme, se souvenait d'avoir assisté le tsar Pierre et l'ingénieur Perry dans leurs travaux, d'avoir tendu des chaînes d'arpenteur que tenait à l'autre bout une main souveraine, d'avoir porté d'étranges instrumens dont il déformait bizarrement les noms, d'avoir vu Pierre, succombant malgré sa force athlétique à l'excès du travail, s'endormir dans une mauvaise hutte de branchages. « Quel tsar c'était! — dit un autre. Ah! il ne mangeait pas son pain gratuitement; il travaillait pis qu'un *bourlak*. »

A côté de ces souvenirs, M. Barsof a recueilli de véritables récits fabuleux qui rentrent naturellement dans la légende de Pierre le Grand. Le tsar y apparaît avec des traits véritablement mythiques, disposant des forces de la nature, maître des élémens comme un

Odin, un Kalévy ou un Péroun. Le côté épique de son personnage s'y reflète dans des proportions colossales. A l'origine, dit une tradition, le Ladoga était un lac aux eaux tranquilles, qui ne connaissait pas les orages; mais, depuis qu'un jour le courroux divin l'avait soulevé contre une race impie de mortels, il n'avait plus retrouvé le repos, même par un temps calme, ses vagues étaient bouleversées par des tempêtes intérieures. Cette frénésie dura jusqu'à Pierre le Grand. Alors, « alors de *Piter* (Saint-Pétersbourg) Pierre Ier s'embarqua sur la Néva et sur le Ladoga; tout à coup la tempête s'élève, une bourrasque, un orage épouvantable. A grand'-peine ils arrivèrent au *nez* de Storojevski. Le tsar débarqua. Entouré des flots, la tête lui tourna de voir la mer bleue. « Allons, toi, mère humide, la terre, ne t'agite pas, ne prends pas exemple sur ce stupide lac. » Aussitôt il ordonna de *knouter* et de fouetter les vagues irritées. Le lieu où il les fustigea de ses mains impériales s'appelait l'*Écueil sec*, et depuis ce temps on l'appelle l'*Écueil du tsar*. Depuis lors le Ladoga est devenu plus paisible : il a ses jours de calme comme les autres lacs, et vous voyez, continue le narrateur : nous y naviguons, nous y prenons du poisson. »

A qui ressemble Pierre le Grand dans cette légende? Non pas à un Xercès dans sa colère impuissante contre l'Hellespont, mais plutôt à un dieu de la mer prononçant son *quos ego*, et frappant du trident les flots séditieux, — à quelque Neptune inconnu de la mythologie slave ou finnoise. Ailleurs il apparaît dans le rôle d'un Jupiter assembleur de nuages, armé du cor fantastique de Roland, ou à un Jéhovah engloutissant les ennemis de son peuple sous les flots de la mer. La guerre suédoise aurait son dénoûment sur le Ladoga, dont les bords enchanteurs sont naturellement le prix de la lutte. « Comme un faucon lumineux fond sur le cygne blanc, comme un cygne blanc trouble les flots, ainsi volent, ainsi fendent l'onde bleue les barques suédoises. Elles s'élancent avec un bruit, un sifflement terrible sur le fort navire du tsar, et veulent mettre en menus morceaux son navire de chêne. Le tsar ne le permit pas; il fronça le sourcil, ses yeux brillans étincelèrent et ses joues s'empourprèrent. Il cria à ses grands-officiers : — N'allons-nous pas rabattre l'empressement du roi de Suède? Faut-il le détruire par les armes ou l'abîmer dans les ondes blanches? — Les boïars lui dirent : — Ne chargeons pas notre conscience d'une âme, — *non chrétienne* sans doute, — mais enfin âme d'homme. Qu'il périsse plutôt sous le souffle du vent, dans les flots écumeux! — A peine avaient-ils parlé que le tsar détacha de son baudrier son cornet d'or et lança des sons retentissans à tous les coins du ciel. Ils résonnèrent au loin sur les mers lointaines, sur les eaux ténébreuses. Sou-

dain l'obscurité de Dieu se fit; les vents se rassemblèrent en une nuée épaisse; les ondes furieuses se bouleversèrent, sillonnées par l'ouragan comme par les dents d'un peigne. L'orage fondit sur les vaisseaux, déchira les pavillons vermeils, dispersa les voiles par la mer, où la vague colérique leur donna la chasse. Une montagne vivante s'avança, écumante, avec une crête blanchissante. Quand la première vague arriva, elle enleva les vaisseaux suédois tout debout; la seconde les jeta sur la bande; la troisième balaya dans la mer les généraux. Le lac s'ouvrit en deux, et, comme une pierre au fond de l'eau, tombèrent les âmes pécheresses, les âmes non baptisées. »

Les légendes chrétiennes se mêlent dans ces récits aux reflets lointains des mythologies perdues. Pierre le Grand visite les reliques des saints au fameux monastère de Solovetsk et à celui de Klémentsi; il examine curieusement les ossemens des bienheureux pour voir « si ce sont bien des reliques. » Sous le choc de son bâton ferré, des étincelles jaillissent des os de saint Jonas; alors il ne doute plus et ordonne de lui construire une châsse. Ne retrouvons-nous pas ici quelques-uns des traits du Pierre le Grand historique? Tantôt en effet il dévoilait au peuple une fourberie sacerdotale et lui expliquait le mécanisme d'une madone qui se permettait de verser des larmes *sans ukase;* tantôt il conduisait en grande pompe, dans sa capitale sortie des flots, la châsse d'argent de saint Alexandre-Nevski, encore aujourd'hui scellée de son sceau impérial. Les bienheureux lui en voulaient parfois de cette curiosité indiscrète. « Lorsque Pierre le Grand quitta Solovetsk, une tempête s'éleva et les nuées s'amassèrent. Pierre vogua ainsi huit jours entiers : on ne voyait plus ni rivage, ni terre. La nuit du neuvième jour, il eut un songe. — Tsar, disait une voix, tu es allé au monastère de Solovetsk; pourquoi n'as-tu pas fermé de tes mains souveraines la châsse des saints? — Le tsar s'éveilla et raconta le songe à ses matelots. Tout à coup, au milieu de son récit, le ciel s'éclaircit, et l'on aperçut, seulement à trois verstes du vaisseau, le monastère de Solovetsk. Pierre débarqua, y célébra une liturgie en l'honneur des saints, ferma leur châsse de ses mains souveraines et emporta la clé avec lui. »

IX. — LA MORT DE PIERRE LE GRAND.

Quand Pierre le Grand mourut, une angoisse terrible s'empara du monde russe; la main de fer qui retenait ensemble tout ce vaste édifice était brisée. La tête auguste d'où était sortie tout armée une nation nouvelle, la Russie européenne, était glacée par

la mort. L'œuvre grandiose survivrait-elle à l'ouvrier? De toutes les parties de l'empire, de Kalouga et de l'Oural, de Simbirsk et de Saratof, de Toula et de Moscou, s'élevèrent « les lamentations pour la mort de Pierre le Grand. » De même que les pleureuses de M. Barsof empruntent souvent pour célébrer leurs morts une complainte ancienne qu'elles modifient librement, de même les *kaliki* retrouvèrent pour chanter Pierre le Grand les motifs qui avaient servi pour Ivan le Terrible. Il en résulte que dans beaucoup de chansons ce n'est pas à Saint-Pétersbourg et à la cathédrale de Saint-Pierre Saint-Paul, c'est à Moscou, à l'Assomption, à la tour d'Ivan le Grand, que retentit la voix éplorée des cloches d'airain. Ces pauvres gens ignoraient que le premier empereur avait rompu avec la tradition et inauguré dans sa capitale nouvelle une série nouvelle de tombes souveraines. Voici pourtant un chant plus original qui se termine par une touchante allusion à la confraternité militaire entre le tsar et ses soldats et à ce grade modeste de capitaine des bombardiers dont il s'était contenté jusqu'à la prise d'Azof.

« Chez nous, dans la sainte Russie, — dans la ville glorieuse de Piter, — dans la cathédrale de Pierre et Paul, — au côté droit, au tombeau des tsars — un jeune soldat était en faction. — Debout, il réfléchissait, — et, réfléchissant, se mit à pleurer. — Il pleurait : c'était un ruisseau qui coulait; — il sanglotait : c'était le choc des vagues. — Baigné de pleurs, il s'écria : — Hélas! notre mère, la terre humide, — ouvre-toi de toutes parts, — ouvrez-vous, planches du cercueil; — écartez-vous, brocarts d'or; — et toi, éveille-toi, lève-toi, tsar orthodoxe! — Contemple, ô seigneur, ta garde; — contemple toute ton armée; — comme les régimens sont à leur rang — et tous les colonels avec les régimens, — et tous les majors sur leurs chevaux, — les capitaines en tête des compagnies, — les officiers en avant des pelotons, — les porte-enseignes sous les étendards. — Ils attendent leur colonel, — *le colonel du régiment Préobrajenski, — le capitaine des bombardiers.* »

D'autres chansons expriment non-seulement la douleur du peuple et de l'armée, mais aussi les inquiétudes, les trahisons, l'amer sentiment de la décadence russe après le grand homme. A cette famille de *lamentations* appartient la suivante, sur laquelle d'ailleurs M. Bezsonof signale avec raison l'empreinte d'une main lettrée, qui est venue altérer la naïveté de l'œuvre populaire et lui donner un caractère *tendencieux :*

« Lève-toi de ton cercueil, tsar blanc de Russie... Ce n'est pas un tsar qui maintenant nous gouverne, ce n'est pas un prince russe qui nous

donne la loi, — celui qui commande et qui perd l'esprit, — c'est Biren, le méchant tyran, le maudit Allemand. — Lève-toi, éveille-toi, tsar, notre soleil ; — dis, ne fût-ce qu'un mot, à tes régimens ; — dis-leur de balayer toute impureté — de ta ville souveraine, Piter ; — *conduis-nous sur la terre de Prusse*, — *nous leur saurons bien faire entendre raison.* »

Voilà avec quels traits s'est réfléchi dans l'imagination russe Pierre le Grand, ce « tsar géant, » comme l'appelle Pouchkine, seul capable d'enfanter dans son rude et puissant génie l'empire géant. En quoi se montre le caractère auguste de la poésie populaire, c'est qu'elle a saisi le grand homme non par tous ses grands côtés, mais seulement par ses côtés grands et lumineux. Elle ne s'est souvenue que de ses voyages, de ses victoires, de ses travaux : le Pierre anecdotique, si misérable parfois dans sa vie privée, lui est inconnu. Quelques souffrances que le peuple ait endurées sous un règne qui a tendu tous les ressorts de l'état, exprimé de la sueur et du sang des masses les forces nécessaires à la victoire, il est resté indulgent pour le héros. Le mougik malgré l'impôt et le recrutement, le cosaque malgré la perte de ses libertés, le bourlak malgré les travaux homicides du Ladoga, n'ont pas un mot de reproche pour sa mémoire. Ils se plaignent du « service terrible, » jamais du tsar. Ils accusent les ministres et les voiévodes, Menchikof et Gagarine, jamais Pierre Alexiévitch. Ils semblent avoir eu conscience que c'était pour le bien de l'avenir que le temps présent était si mauvais, que c'était pour la liberté des enfans que s'aggravait le servage des pères. On dirait que, malgré les ukases qui détruisaient les dernières franchises du paysan, ils aient confusément pressenti l'ukase d'émancipation, conséquence éloignée, mais infaillible du mouvement lancé par Pierre le Grand. Surtout ils ont dû lui pardonner de les avoir tant fait travailler en le voyant travailler lui-même « pis qu'un *bourlak*, » se ménager encore moins que le dernier de ses sujets, se risquer sur les flots, dans les incendies, dans les batailles, exposer sa vie pour le salut de la nation. Ceux auxquels le peuple ne pardonne jamais, ce sont les pouvoirs fainéans : il absout quelquefois les despotes laborieux, car le souverain qui travaille est peuple par ce côté.

ALFRED RAMBAUD.

HIGH LIFE

STANCES SATIRIQUES

I.

Souvent trop de naissance gêne,
Il n'est donné
Qu'à peu d'être Julie Angène
Ou Sévigné;

Pour être Éléonore d'Este,
Il faut beaucoup :
La dignité, le ton, le geste,
Et puis le goût!

Pour le goût, je sais qu'on s'en pique
Jusqu'au travers;
On peint, on aime la musique,
On fait des vers;

On a clartés sur toute chose;
Grands et petits,
Tous les noms servent à la glose,
Au cliquetis;

On tient pour œuvre obligatoire
D'aller s'asseoir,
Le dimanche, au Conservatoire
En velours noir.

Ce n'est pas que le sacrifice
N'ennuie un peu;
Mais on va là comme à l'office,
Pour le bon Dieu!

Quant au diable, c'est autre histoire;
A celui là,
Tous les honneurs, toute la gloire,
Tout le gala!

C'est lui qu'on veut, qui vous attire,
Son art à lui
Au moins n'a rien de la satire,
Ni de l'ennui,

Il est aimable, il est bon prince;
A tout moment,
Il vous prend la taille et la pince
D'un air charmant.

Beethoven et ses symphonies,
Gluck et Mozart,
Tous ces héros, tous ces génies,
Tout ce grand art,

Il faut au sérieux les prendre,
Les écouter,
Faire semblant de les comprendre,
Les respecter!

Car ils vous respectent eux-mêmes,
Et de si haut!
Ils ont tant ces grâces suprêmes
Du *comme il faut*,

En leur présence olympienne
Que force est bien
De se montrer patricienne
Dans son maintien!

Mais parlez-moi de ces théâtres
Un peu lointains
Où florissent les jeux folâtres
Et clandestins,

Où, quand le monde un soir vous livre
La liberté,
Vite on court s'amuser et vivre
De son côté!

L'époux allume son cigare,
Et sort à pied ;
Au clavier, où sa main s'égare,
Elle s'assied,

Joue un moment à l'aventure,
Puis tout d'un trait
Sonne, demande une voiture,
Et disparaît !

Dans son cachemire roulée,
Cachée à tous,
Elle vole, ardente, affolée,
Au rendez-vous.

Le spectacle est le point de mire,
L'attrait public;
On va voir *les Turcs*, on va rire
A *Chilpéric!*

La Princesse de Trébizonde
Et *les Brigands*,
Où trouver des airs en ce monde
Plus élégans?

C'est frais et pur comme la brise,
Et si badin,
On se croirait presque à Venise,
Dans ce jardin

Que hantent Jessica la brune
Et son amant,
Tandis que sur les fleurs la lune
Dort mollement,

Et que parmi les aubépines,
Et les jets d'eau,
Au grincement des mandolines,
Chante un rondeau !

Oh! la musique honnête et douce,
L'heureux concert!
Des violettes plein la mousse,
Le ciel ouvert,

Un couple amoureux qui soupire
A l'unisson!
J'en sais qui préfèrent Shakspeare
Et sa chanson;

Mais il faut être de son âge,
L'âge est si grand!
On est lancée, il faut qu'on nage
Dans le courant.

Eh bien! non, on vous calomnie,
Non, vive Dieu!
Cette honteuse Polymnie
De mauvais lieu

Ne vous a point si fort séduites;
Non! tout cela
Ne vous plaît point tant que vous dites:
Le vice est là

Plus que le méchant goût encore,
Et c'est raison
De s'écrier, comme le More:
« Corruption! »

Car cet art, sans qu'on en convienne
A haute voix,
Unit Clitandre à Célimène,
En tapinois;

Il est bon diable et bon apôtre,
Fait des métiers
Que certes ne ferait pas l'autre
Si volontiers!

Il a des loges fort proprettes,
Qui, se grillant,
Cachent aux foules indiscrètes
Belle et galant;

Et tandis qu'il mène sa fête,
Et nous rend sourds,
On est tout à son tête-à-tête,
A ses amours!

Amours d'un soir, délice extrême,
Rire effronté,
Qui trouve en son audace même
L'immunité!

Ainsi, plusieurs fois par semaine,
Voyez le jeu,
Ce beau spectacle vous ramène
Au même lieu.

Toujours la même drôlerie
Pour s'égayer,
La même loge, où seul varie
Le cavalier.

Mais celui-là, disons qu'il change
Comme un vrai *truc :*
Avant-hier un agent de change,
Ce soir un duc,

Et demain, ô secret des choses
Et de l'amour!
Demain, le pître en maillots roses
Aura son tour!

II.

Avez-vous vu, dans une illustre fresque,
Ce violoneux
De Hans Holbein, — un squelette grotesque,
Louche et cagneux?

Debout à l'œuvre et raclant son vieux sistre,
La tête en eau,
Il exécute un rigodon sinistre
Sur son tonneau.

Tout à l'entour l'humanité s'agite
Éperdument,
Chacun se hâte, abandonnant son gîte,
Vers l'instrument.

Rustre, bourgeois, empereur, fille et dame,
Moine, valet,
Les voilà tous plongés de corps et d'âme
Dans ce ballet.

« Trémoussez-vous, cavaliers, à vos belles!
Changeons le pas! »
Et la duchesse au commis des gabelles
Tend ses beaux bras!

Et la jeunesse au béquillard se livre,
Et la vertu
Laisse sa coiffe aux mains d'un lourdaud ivre,
Qui lui dit : Tu!

Et plus rapide en son entrain féroce,
Plus furibond,
Le rigodon butte contre une fosse,
Et roule au fond.

Criant, hurlant, à l'horrible débâcle,
S'ouvre l'enfer,
Sur son tonneau le ménétrier racle
Toujours son air.

Danse des morts, macabre sarabande,
Vos temps ont fui;
Il semble encor pourtant qu'on vous entende
Presque aujourd'hui!

Le violoneux de la fresque de Bâle,
Si par hasard
C'était aussi cette muse banale,
Cet affreux art

Qui flétrit tout à son immonde haleine,
Gouverne tout,
Entremetteur, sur sa tonne d'or pleine
Toujours debout,

Réunissant dans une ligue indue,
Dans un tripot,
La grande dame et la fille perdue,
Qui parle argot!

Chassez, croisez, superbes perverties,
Fusionnez;
Ne cachez plus vos belles sympathies,
Tourbillonnez!

Distinction, classes et rang, vieux rêve
Mystifiant;
Il n'est ici rien que des filles d'Ève
Communiant!

Le violoneux sur son tonneau fait rage,
Trémoussez-vous,
Dansez, Willis, chantez avant l'orage,
Le ciel est doux;

Au bois déjà poussent les anémones;
Multipliez,
O blanches sœurs, échangez vos couronnes
Et vos colliers,

Enlacez-vous dans la même guirlande,
Vivez, tout fuit,
Et c'est la loi que toujours on s'amende
Quand vient la nuit.

La nuit pour vous sera morne et livide,
Et je vous plains,
Nul idéal pour combler ce grand vide
Des cœurs éteints!

Lourde en ces temps pèsera l'atmosphère,
J'en jurerais,
Nul souvenir du bien qu'on a pu faire,
Ennuis, regrets!

Car vous n'aurez à ces heures maussades,
Sous l'œil de Dieu,
Que l'écho sourd des lointaines *cascades*,
Et c'est trop peu!

HENRI BLAZE DE BURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1873.

Voici donc l'heure des vacances parlementaires venue. Aussi bien on n'est guère pour le moment aux débats retentissans, aux joutes de tribune, aux excitations de la politique. La moisson a commencé dans les campagnes, les gerbes retombent sur les sillons, la terre livre ses fruits. Cette ruche laborieuse qui s'appelle la France est tout entière à son œuvre, sous un soleil torride. S'il y a eu des temps où les feux de l'été ont allumé, éclairé des révolutions, aujourd'hui ils n'enflamment pas les imaginations, ils ne font qu'ajouter à ce sentiment de fatigue et à ce besoin de repos qui sont partout, et qui depuis quelques jours envahissaient visiblement l'assemblée même de Versailles. La prorogation était dans l'air. Les députés avaient hâte de s'en aller, de regagner les champs, les bains de mer, la maison de famille au fond des provinces, les conseils-généraux, qui s'ouvriront prochainement, et dans ces derniers jours ils ont abattu plus de besogne législative qu'ils ne l'ont fait dans toute une session. Réorganisation de l'armée, création d'aumôniers militaires, construction d'église, mesures préventives à l'égard de ceux qui seraient tentés de faire des campagnes pour la dissolution de l'assemblée, rétablissement des anciens traités de commerce, abrogation de l'impôt sur les matières premières, de la surtaxe de pavillon, expédiens financiers en attendant le budget, tout y a passé. Enfin l'heure du départ est venue; M. le président de la république, qui ne parle pas beaucoup, qui ne fait guère parler de lui, a dit le dernier mot par un message très simple, très digne, où il a pris soin de rassurer l'assemblée en lui garantissant le maintien de l'ordre public, en lui montrant le pays tranquille, en paix avec lui-même et avec tout le monde, la France recouvrant sa liberté par cette retraite d'une armée étrangère qui s'accomplit aujourd'hui, qui sera définitive et absolue dans un mois : « œuvre du patriotisme de tous, a dit M. le maréchal de Mac-Mahon, que mon prédécesseur a puissamment contribué, par d'habiles négociations, à préparer. » Voilà du moins un bulletin rassurant pour clore une session qui finit plus pacifiquement qu'elle n'avait commencé, en laissant, il est

vrai, une situation chargée de bien des difficultés et de bien des problèmes qui ne sont qu'ajournés, qu'on retrouvera fatalement après ces trois mois de repos, de trêve et de réflexion.

Oui assurément, le message du maréchal de Mac-Mahon exprime une vérité sensible et frappante : le pays est tranquille, rien n'est plus facile que de le maintenir tranquille. Malgré les inquiétudes assez naturelles dont il ne peut se défendre lorsqu'il se demande de temps à autre ce qui sortira d'une incertitude prolongée dans le provisoire, c'est pour ainsi dire son penchant fondamental, son goût, comme c'est son intérêt de tenir passionnément à la paix, à la paix intérieure aussi bien qu'à la paix extérieure, de répugner aux excitations, aux tiraillemens, aux prétentions agitatrices, et c'est là ce que les partis, les gouvernemens eux-mêmes ne voient pas toujours. Ils se figurent que, parce qu'ils parlent naïvement ou présomptueusement au nom du pays, le pays s'intéresse beaucoup à leurs querelles, qu'il est prêt à venger leurs griefs, à prendre feu pour la droite ou pour la gauche, pour la république ou pour la monarchie, pour le gouvernement du 24 mai ou pour le gouvernement qui existait avant le 24 mai. C'est une erreur singulière. Au fond, le pays a passé par tant d'épreuves, il a essuyé tant de déceptions, qu'il est devenu assez sceptique ou, si l'on veut, assez éclectique pour prendre son bien où il le trouvera, pour accepter l'ordre, la sécurité, la paix de ceux qui pourront lui donner ces garanties. La meilleure politique sera celle qui tiendra compte de cette situation morale de notre malheureuse patrie, qui saura gouverner la France non sans fermeté, mais avec précaution, avec un discernement impartial, sans violence et surtout sans prétendre lui imposer des solutions extrêmes ou même des fanatismes qui répugneraient à tous ses instincts comme à ses idées.

Qu'on réfléchisse une bonne fois à tout ce qui est arrivé depuis quelques années, et on comprendra comment tous ceux qui ont une part dans les affaires publiques doivent se créer de nouvelles habitudes d'action. Est-ce qu'on croit qu'on va mener la France d'aujourd'hui, cette France éprouvée, endolorie, très vivante encore cependant, avec des subtilités et des tactiques, avec des interpellations et des fantaisies d'initiative personnelle, avec des coalitions plus ou moins sûres, plus ou moins péniblement maintenues? Avec tout cela, on arrive juste à ces confusions, à ces agitations assez factices qui ont signalé les dernières semaines de la session, où majorité et opposition se sont livré, sans péril et sans profit, des batailles plus bruyantes que décisives à propos de mesures qui n'étaient pas de l'urgence la plus caractérisée ou d'interpellations qui n'étaient pas d'un suprême intérêt. Le fait est que de part et d'autre on s'est passé des fantaisies, que l'opposition aurait pu se dispenser d'engager des luttes où elle était sûre d'aller au-devant d'une défaite, et que le gouvernement à son tour n'aurait rien perdu à éviter

des impatiences ou des manifestations plus propres à l'embarrasser qu'à le fortifier.

Quelle est la vérité après tout? Une situation a été créée le 24 mai, elle est ce qu'on pourrait appeler l'œuvre capitale de la session dernière. Cette situation a trouvé sa garantie et son expression dans cette alliance d'une majorité parlementaire et d'un gouvernement nouveau que M. le président de la république rappelait et constatait hier encore. De plus, elle s'est établie sans contestation sérieuse, elle est le régime légal de la France. Que cet ordre nouveau, sorti d'une lutte parlementaire, ait été vu tout d'abord avec surprise ou avec chagrin par ceux qui ont cru jusqu'au bout un rapprochement possible, nécessaire entre toutes les fractions modérées de l'assemblée et l'ancien gouvernement, ne fût-ce que pour ne pas diviser des forces qui étaient la garantie du pays, c'est le fait le plus naturel. Que le régime nouveau créé le 24 mai puisse avoir ses faiblesses et ses périls par suite des circonstances mêmes qui lui ont donné la vie, et des combinaisons qui après en avoir assuré le succès peuvent le compromettre en lui imposant une onéreuse protection, c'est là encore une particularité qui n'a rien d'imprévu, dont on peut tenir compte en suivant dans ses développemens la politique qui a été inaugurée; mais c'est une singulière méprise des partis de croire que, devant une transformation si profonde, quoique parfaitement légale, et dans la situation exceptionnellement grave où est la France, on puisse procéder comme dans les conditions les plus ordinaires, en faisant une guerre de système et de prévention acrimonieuse, en multipliant les querelles stériles, en entourant un gouvernement qui est après tout le gouvernement de la nation de soupçons et d'ombrages, en torturant les actes, les intentions et les pensées. Nous n'en sommes pas là. A ce jeux périlleux, on n'intéresse plus guère le pays, on le laisse indifférent et on risque de le dégoûter par l'éternelle banalité des griefs, par la monotonie d'une opposition déclamatoire. On ne diminue pas les majorités, on les fortifie et on les grossit quelquefois. On vient même assez souvent en aide à ceux qu'on attaque, en leur donnant des armes et en s'exposant à des représailles qui ne sont pas toujours sans danger.

A quoi donc a servi l'interpellation de M. Jules Favre, cette interpellation mise en avant, puis à demi retirée, puis maintenue plus que jamais? Elle n'a eu d'autre effet que d'amener un de ces débats sans précision et sans issue, où le ministère n'a eu aucune peine à obtenir un succès complet, justement parce que c'était une impatience d'opposition systématique et prématurée. Qu'on voulût avant la prorogation de l'assemblée demander quelques explications au gouvernement sur les caractères et les tendances de sa politique intérieure, soit, on le pouvait sans doute, quoique ce fût au fond assez superflu. Rien n'était plus simple que de vider la question dans une de ces conversations comme il y en a quel-

quefois dans le parlement anglais. Les occasions ne manquaient pas, il y avait la proposition sur la prorogation, il y avait la loi présentée par le garde des sceaux pour attribuer à la commission de permanence le droit d'autoriser les poursuites contre les journaux qui attaqueraient l'assemblée. On a préféré une lutte en règle sous la forme d'une interpellation solennelle, et on a eu une discussion théorique, académique, où M. Jules Favre, selon son habitude, a déployé une habile éloquence, mais où en définitive il n'est arrivé à rien, si ce n'est à faire un discours d'opposition de plus, un discours naturellement trop modéré pour les radicaux, trop agressif pour les conservateurs, trop subtil ou trop vague peut-être pour le public. Par un artifice de langage qui était certainement calculé, M. Jules Favre, qui suspecte les tendances monarchiques du ministère, a entrepris de prouver que la révolution du 24 mai n'était pas ce qu'on croyait. Il a prétendu que dans l'ancien gouvernement l'éclat de la personnalité de M. Thiers voilait peut-être trop la république, que le régime nouveau avait été la consécration de la majesté du principe républicain; mais alors de quoi se plaint-il? Que lui faut-il de plus? Si la république a triomphé le 24 mai, si le gouvernement né ce jour-là est venu au monde pour mettre volontairement ou involontairement dans tout son lustre, « dans sa pureté et dans sa force politique » le principe républicain, il doit être satisfait. M. Jules Favre n'est pourtant pas satisfait; il est allé ramasser un certain nombre de journaux, de discours, les uns poursuivant d'injures M. Thiers, les autres manquant de respect à la république ou à ceux qui l'ont représentée, et il a sommé le ministère de se prononcer, de dire s'il approuvait ou s'il désavouait toutes ces manifestations. M. Jules Favre fait là vraiment des questions fort étranges.

Quoi donc! un journal aura l'indignité d'outrager l'ancien président de la république, un autre dira que l'empire est relevé, qu'il est debout, un troisième fera le procès de la révolution en proclamant l'autorité infaillible du *Syllabus* en politique comme dans tout le reste, et il sera absolument nécessaire de mettre le gouvernement en demeure de dire ce qu'il en pense! Sérieusement, depuis quand un gouvernement est-il responsable de tout ce qui paraît dans les journaux, même dans les journaux prétendus officieux qui sont censés le défendre, et qui ne lui rendent le plus souvent d'autre service que de le compromettre? Tenez, pas plus tard que cette semaine un journal de province supérieurement informé a raconté d'un ton mystérieux que les choses les plus graves se passaient à Versailles, qu'une grande partie de l'armée d'Afrique venait d'arriver clandestinement, — bien entendu clandestinement pour tout le monde sauf pour le correspondant du journal, — que les officiers en étaient à se demander avec anxiété ce qu'on attendait d'eux! Si ce fait mémorable et aussi sérieux que clandestin avait été connu le jour de l'interpellation, M. Jules Favre aurait-il jugé utile

de soumettre le ministère à un interrogatoire? Une fois dans cette voie, aurait-il cru indispensable de demander si le prince Napoléon, qui, à ce qu'il paraît, a eu un moment la velléité de réclamer son grade de général de division, perdu avec d'autres choses en 1870, ne venait pas par hasard se mettre à la tête de cette armée d'Afrique arrivée sournoisement à Versailles? Pourquoi n'aurait-il pas fait cette question, puisqu'il a pu demander si on entendait revenir sur le vote qui a prononcé la déchéance de l'empire? Voilà où l'on va. C'était, on l'avouera, faire la partie belle à M. le duc de Broglie, qui ne s'est même pas donné la peine de répondre, et qui à son tour a porté la guerre au camp de ses adversaires en demandant à ceux qui attaquent le gouvernement comme issu d'une coalition si l'opposition elle-même n'est pas une coalition. Plaidoyer et réplique. Sait-on le résultat? La veille encore, on prétendait que le gouvernement n'avait qu'une majorité de 14 voix, on lui mettait ironiquement sous les yeux sa modeste origine, résumée dans un chiffre : l'interpellation de M. Jules Favre lui a procuré 125 voix de majorité. Le dénoûment était prévu, et c'est ainsi que depuis deux mois, par des démarches mal calculées, par des excès de langage, par des impatiences, par une mauvaise humeur stérile, l'opposition n'a réussi qu'à fournir au gouvernement des occasions de faciles victoires, à grossir le nombre de ceux qui votent pour lui, en lui permettant d'aborder la prorogation avec une majorité suffisante.

La question n'est plus de chercher comment est né ce gouvernement, ni même ce que pensent ou ce que disent des journaux nécessairement intéressés à interpréter les événemens au profit de leurs espérances ou de leurs passions. Le gouvernement existe; il a déjà une durée de deux mois. L'unique et sérieuse question est de savoir ce qu'il se propose de faire de ce pouvoir qu'il a conquis par une majorité victorieuse, s'il suivra cette majorité dans ses caprices, dans ses fantaisies de parti, dans ses velléités quelquefois intempérantes, ou s'il la dirigera avec une certaine fermeté, s'il puisera dans une étude attentive des intérêts, des instincts, de la situation morale de la France, l'inspiration de la vraie politique du temps où nous vivons. Maintenir avec toutes les puissances étrangères des rapports de sincère amitié, décourager la sédition et les manifestations bruyantes par la vigilante application des lois, garantir l'inviolabilité de la souveraineté nationale, « suivre, selon la parole récente du maréchal de Mac-Mahon, la sage ligne de conduite que l'assemblée elle-même, oubliant ses dissentimens intérieurs pour ne songer qu'aux intérêts généraux de la patrie, a consacrée plus d'une fois par l'unanimité de ses suffrages, » c'est là certes le plus rassurant et le plus séduisant des programmes. Ce n'est pas le pays qui empêchera le gouvernement de suivre ce programme. Ce n'est pas non plus l'opposition systématique et implacable qui le menace sérieusement dans son œuvre ou dans son existence; cette opposition n'a fait jusqu'ici que le fortifier.

Le danger pour ce gouvernement est de ne pas se rendre toujours un compte exact de sa situation, de paraître quelquefois n'avoir point un sentiment très net de ce qu'il veut ou de ce qu'il peut faire, de plier trop aisément sous des fatalités d'origine, de soulever ou de laisser soulever des questions difficiles, embarrassantes, pour un résultat fort douteux. Il y a, ce nous semble, en politique et surtout dans une situation comme celle où est la France, une règle supérieure et essentielle, c'est de savoir se servir du pouvoir qu'on a sans recourir à des armes nouvelles et inutiles, de ne faire que ce qui est nécessaire, de ne pas s'exposer à mettre en mouvement des susceptibilités, des inquiétudes d'opinion pour des intentions qu'on n'a pas, souvent pour rien.

Le ministère a voulu certainement plaire à l'assemblée en ayant l'air de faire quelque chose pour la garantir pendant les vacances contre une campagne de dissolution, contre la reproduction retentissante de discours comme celui que M. Gambetta prononçait l'an dernier à Grenoble, et il a présenté une loi spéciale attribuant à la commission de permanence le droit d'autoriser des poursuites contre les journaux qui attaqueraient l'assemblée. Ce n'est point là en vérité une bien grosse affaire, ce n'est point un acte aussi extraordinaire, une menace aussi redoutable qu'on l'a dit. Qu'y a-t-il donc de changé? est-ce qu'on propose de modifier ou d'aggraver la législation sur la presse? y a-t-il quelque violation de droits ou quelque révolution de juridiction? Est-ce qu'il y a une garantie de moins pour l'accusé, pour la défense? Nullement; rien n'est changé, c'est tout simplement une question de forme, de procédure de la plus mince importance. Jusqu'ici depuis 1819, les assemblées se sont réservé le droit d'autoriser les poursuites dans les affaires qui les touchent, et elles se sont réservé ce droit, non dans l'intérêt de l'accusé, mais dans l'intérêt de leur propre dignité. Elles n'ont pas à discuter réellement, elles n'ont pas à se prononcer sur le caractère, sur la gravité, ni même sur l'existence d'un délit; leur rôle se borne à examiner s'il y a une présomption suffisante pour qu'on doive laisser à la justice son libre cours. Ce qu'on propose aujourd'hui, c'est de transférer momentanément à la commission de permanence le droit d'autoriser les poursuites habituellement exercé par l'assemblée tout entière. Ainsi donc voilà toute la faculté dictatoriale déférée à la commission de permanence, qui se compose d'ailleurs d'hommes de tous les partis. Cette commission, saisie d'une demande de poursuites par le ministère public, a le droit de dire à la justice qu'elle peut marcher librement. — Que l'autorisation, réduite à ce qu'elle doit être, vienne de la commission de permanence ou de l'assemblée tout entière, aucun droit sérieux n'est affecté. Le journal poursuivi ne restera pas moins soumis au jury. S'il est acquitté, rien de mieux; s'il est condamné, qu'a-t-on à dire? N'est-ce point la justice se manifestant dans toute son indépendance?

Franchement tout cela ne valait pas le bruit qu'on en a fait; mais d'un autre côté pourquoi provoquer ce bruit? Quelle a été la pensée du gouvernement? Quelle garantie de plus trouve-t-il dans la mesure qu'il a proposée, et qu'on s'est empressé de voter? Sans nul doute, la question de la dissolution de l'assemblée reste entière; on peut la discuter sérieusement, convenablement, poliment, comme on l'a dit. Ce n'est pas un crime de croire que le pays doit nécessairement être consulté dans un temps qui ne peut plus être trop éloigné, surtout après la libération définitive du territoire. Si c'est l'injure, l'outrage, la négation audacieuse et révolutionnaire des droits de l'assemblée qu'on veut atteindre, est-ce que le ministère n'est pas suffisamment armé sans avoir besoin de cet inoffensif et modeste droit d'autorisation de poursuite conféré à une commission de permanence? Il a toutes les lois de police générale, il a toutes les prérogatives d'administration que les gouvernemens les plus divers se transmettent et qu'on n'abroge jamais, il a aujourd'hui l'état de siége à Paris, à Lyon, à Marseille et dans plus de trente départemens. Que lui faut-il de plus? On n'est fondé à réclamer des armes nouvelles que lorsque celles qu'on a entre les mains sont impuissantes et inefficaces. Sans cela, on s'expose à soulever toute sorte de questions épineuses et délicates, dont la discussion ne conduit naturellement à rien, comme c'est arrivé l'autre jour, on semble faire beaucoup plus qu'on ne fait réellement, on a l'air de manier le gouvernement avec une certaine inexpérience devant laquelle s'enhardissent les agitateurs. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans cette discussion, où M. le garde des sceaux Ernoul a prononcé de très convenables paroles, mais qu'on peut persister à croire inutile, des députés de la gauche, menacés d'une si manifeste tyrannie, se sont amusés à s'écrier : « Rendez-nous la liberté comme sous la restauration! » Des députés de la droite se sont hâtés de répliquer avec une gaillarde vivacité : « Rendez-nous la restauration, rendez-nous le roi! » Et un dernier d'ajouter : « Nous l'aurons! » Ah! oui, rendez-nous le roi! c'est facile à mettre dans une interruption, et en définitive c'est beaucoup de bruit pour rien, pour qu'une simple commission de permanence puisse dire, si l'occasion se présente, à la justice : Rien ne s'oppose à ce que vous fassiez votre œuvre.

Assurément la restauration a eu dans son temps un éclat d'honneur et de talent qui fait qu'on ne peut pas être fâché de lui ressembler. Encore est-ce par les beaux côtés qu'il faudrait lui ressembler et non par ce qui l'a conduite à la catastrophe dans laquelle elle a disparu. Malheureusement aujourd'hui, comme à cette époque, il y a des influences qui peuvent être un embarras pour le gouvernement actuel, comme elles ont été un péril pour le gouvernement d'autrefois. Il est certain que depuis quelque temps il se manifeste un mouvement religieux d'une assez étrange nature, plus violent peut-être encore que sous la restauration, et qui tend de plus en plus à envahir la politique. Qu'on nous com-

prenne bien : ce n'est pas le rôle légitime et salutaire de la religion qu'on peut être tenté de mettre en cause, surtout dans des momens comme ceux-ci. Le sentiment religieux ne se réveille jamais plus vivement que dans les âmes endolories, chez les nations éprouvées, qui ont souffert dans leur grandeur, et qui en viennent aussi à comprendre que la liberté elle-même n'a été si incertaine, si souvent exposée à périr, que parce qu'elle ne s'appuyait pas à de fortes croyances; mais à côté de ce qu'il peut y avoir de sincère, de vrai et de sérieux dans un tel mouvement, il y a ce qu'on peut appeler une agitation extérieure, bruyante, artificielle. On ne rêve que pèlerinages, miracles, dévotions nouvelles, Lourdes, la Salette, Paray-le-Monial! Ce n'est plus même le vieux catholicisme français, intelligent et indépendant, qui se réveille; c'est un catholicisme nouveau, absolu, ardent à la propagande, qui renie les traditions françaises et entre en guerre avec tout ce que pense l'esprit moderne. Ce catholicisme, si on le laissait faire, conduirait la France à la croisade pour rétablir le pouvoir temporel du pape à Rome, il ferait de l'état le serviteur soumis de l'église, et il transformerait l'assemblée de Versailles en concile. M. de Belcastel et M. le général Du Temple se chargeraient de présider aux travaux du concile. Cette agitation cléricale, introduite jusque dans une assemblée politique, est certainement un des traits caractéristiques et un des périls du moment. Elle a conduit déjà depuis deux mois à un certain nombre de manifestations ou de mesures dont la plus curieuse est la loi présentée, sur la demande de M. l'archevêque de Paris lui-même, pour la construction d'une église au haut de Montmartre.

Construire une église, rien de plus simple assurément; mais cela ne suffisait pas aux zélés de l'orthodoxie, et de ce qui était tout simple on a voulu faire un acte exceptionnel, une sorte de solennité nationale expiatoire. Une fois sur ce chemin, on était en train d'aller fort loin, et peu s'en est fallu qu'on ne vît une assemblée politique reconstituer la propriété ecclésiastique au profit de M. l'archevêque de Paris, introduire dans une loi non plus une religion d'état, selon le mot spirituel de M. de Pressensé, mais une dévotion d'état, décréter la dédicace d'une église au sacré cœur, « pour attirer la miséricorde de Dieu sur la France et particulièrement sur Paris. » Pour couronner et compléter la consécration, une délégation de l'assemblée devait aller assister officiellement à la pose de la première pierre de l'église de Montmartre. Tout cela a été proposé par quelques membres de la droite. Fort heureusement on s'est arrêté à temps. M. Bertauld, un spirituel professeur de droit de Caen, a démontré en habile jurisconsulte le danger de reconstituer la propriété ecclésiastique. Dans la droite même, il s'est trouvé des hommes assez prudens pour comprendre qu'on les entraînait au-delà de toute limite. La commission à son tour a refusé assez nettement de se prêter à ces combinaisons, et en fin de compte la loi telle qu'elle a été votée n'est

plus qu'une loi ordinaire décrétant la construction d'une église. Tout est bien qui finit bien. Malheureusement l'esprit qui a inspiré cette tentative subsiste. Qu'on y songe bien, dans de telles manifestations il y a trop de politique sous-entendue pour que ce soit de la bonne religion, et il y a trop de préoccupations religieuses pour que ce soit de la bonne politique. Or sait-on ce que produisent ces désastreuses confusions? Elles sont tout à la fois l'asservissement de la religion et de la politique, qu'elles compromettent du même coup. Après quinze ans de ce système sous la restauration, le catholicisme était partout insulté, les croix étaient abattues, les prêtres ne pouvaient se montrer dans les rues sous l'habit sacerdotal. Après quinze ans de liberté et d'indépendance mutuelle sous le gouvernement de juillet, la religion avait retrouvé le respect public, les prêtres étaient appelés après février à bénir les arbres de liberté, et le froc du moine se montrait jusque dans l'assemblée nationale de 1848.

Le gouvernement a fait son choix entre les deux politiques, on n'en peut douter; il sent bien les difficultés qu'on lui crée et les dangers de réaction qu'on provoque; évidemment il a fait ce qu'il a pu pour tempérer l'ardeur de ses redoutables amis, tout en faisant la part de sentiment qu'il se croit tenu de ménager. Que craint-il? On ne lui sait pas gré de ses ménagemens, on respecterait sa fermeté devant de si compromettans fanatismes. Ce qu'il a de mieux à faire, c'est de se replacer sans hésitation, sans faiblesse, au centre de toutes les idées et de tous les sentimens de cette société française qu'il a la mission de maintenir en paix, non de conduire à de nouvelles guerres religieuses.

Jusqu'à quel point et combien de temps encore l'Espagne pourra-t-elle résister à la dissolvante anarchie dans laquelle elle se débat? Que peut-il sortir de ce chaos sanglant, de cette situation où tout périt d'heure en heure, où les provinces qui n'appartiennent pas aux carlistes sont livrées à la démagogie la plus effrénée, tandis qu'il y a encore à Madrid une assemblée qui s'amuse à faire une constitution fédérale et un gouvernement qui est réduit à être le témoin impuissant des plus hideux excès? La république, si on peut appeler de ce nom le régime qui existe au-delà des Pyrénées depuis six mois, la république a conduit la péninsule à ce degré de confusion où tout est possible et où rien n'est possible. Depuis six mois en effet, on a mis le plus triste acharnement à tout désorganiser, à flatter tous les instincts de révolte, les passions les plus violentes, à donner des encouragemens et des armes à tous les fauteurs de séditions, en même temps qu'on détruisait ou qu'on laissait détruire tout ce qui restait de forces régulières. Le résultat de cette décomposition ne s'est pas fait attendre, il éclate aujourd'hui sous des formes qui font reculer d'épouvante. Ce n'est pas une révolution arborant un programme, ce n'est pas une explosion locale ou accidentelle, c'est une immense traînée de sang et de feu qui se répand de tous côtés

dans le midi de l'Espagne. C'est la commune de Paris avec ses incendies, avec des exécutions plus cruelles encore que celles que nous avons vues, transportée en Andalousie, et, chose plus étrange, des députés, ceux qui s'appellent des « intransigens, » vont se mettre à la tête de cette effroyable campagne. Sous prétexte de république fédérale, les villes, les provinces, proclament leur indépendance. Bien entendu, la population n'est pour rien dans ces saturnales, elle subit tout; c'est une tourbe révolutionnaire qui proclame tout ce qu'elle veut, qui pille, rançonne et assassine les autorités républicaines elles-mêmes.

Partout cette lutte est engagée; elle a commencé il y a quelques jours déjà dans cette infortunée ville d'Alcoy, où des malheureux ont été brûlés dans le pétrole, où d'autres étaient jetés morts ou vivans du haut du balcon de l'hôtel de ville à une populace sanguinaire qui les traînait dans les rues et les mettait en pièces. A Malaga, l'insurrection est maîtresse de tout et multiplie les violences; il en est de même à Grenade, où l'évêque a été un instant arrêté, où une junte décrète l'emprisonnement des suspects et des impôts sur les riches. A Séville comme à Valence, on parlemente avec l'émeute triomphante faute de pouvoir la soumettre ou d'oser l'attaquer. A Cadix, les révolutionnaires, maîtres de la ville, sont en lutte ouverte avec les dernières forces régulières qui restent dans les arsenaux et qui se défendent encore. A Carthagène, où est, à ce qu'il semble, le principal siége du mouvement, il y a un ancien général, Contreras, qui est le chef de la bande, qui se fait une armée de volontaires, qui destitue de son autorité propre le gouvernement de Madrid, et adresse même, à ce qu'il paraît, des mémorandums aux puissances étrangères. Ici du reste il y a un fait singulier qui pourrait étrangement compliquer les choses. Un certain nombre de navires de guerre est passé aux insurgés; le gouvernement de Madrid s'est hâté de les déclarer pirates et de notifier cette déclaration aux états qui ont des forces navales dans les eaux espagnoles. Il en est résulté qu'un bâtiment prussien, prenant au mot la notification du ministère de Madrid, a capturé un navire de l'insurrection où se trouvait un député qui est un des chefs du mouvement. Quelle est la signification réelle de cet incident? Il est vraisemblable que ce n'est là qu'un acte isolé d'intervention dont le capitaine prussien a pris l'initiative sans y être autorisé par le gouvernement allemand. Voilà où en est la péninsule : les uns s'occupent à déchirer leur pays, les autres appellent directement ou indirectement les étrangers à faire la police chez eux.

Le midi de l'Espagne est au socialisme le plus destructeur, le nord est au carlisme, qui profite naturellement de cette anarchie croissante, et qu'on est même hors d'état de combattre pour le moment. Tout ce qu'on peut faire, c'est de se défendre dans les villes, dans les places à demi fortifiées. En Catalogne comme en Navarre, comme dans les provinces basques, les carlistes sont à peu près maîtres de la campagne, des voies

de communication, des principaux passages de la frontière, et même d'une partie des côtes, de sorte qu'ils peuvent se ravitailler, faire arriver des armes et des munitions, s'organiser en toute liberté. Rien ne les gêne, ils ont les chemins libres. L'autre jour, un des chefs carlistes les plus audacieux, Saballs, et le frère du prétendant, le prince Alphonse, ont attaqué à peu de distance de Barcelone la petite ville d'Igualada, qu'ils ont prise après trente heures de combat et qu'ils ont quittée après avoir détruit toutes les défenses et levé des contributions. Du côté de l'Èbre, des bandes ont passé le fleuve et se sont montrées dans la direction de Logrono, où réside le vieux duc de la Victoire, qui est peut-être tout près de n'être plus en sûreté. Rien ne prouve mieux du reste les progrès du carlisme que l'arrivée récente de don Carlos lui-même, qui s'était tenu depuis l'année dernière en dehors de la lutte, et qui a signalé son entrée en Espagne par un acte d'autorité assez singulier, par la révocation d'un des plus terribles chefs de bande, du curé Santa-Cruz, réduit à s'en aller aujourd'hui à Rome, se faire absoudre de ses exploits auprès du saint-père. Évidemment les bandes carlistes ont pris depuis quelque temps une consistance assez menaçante; elles ont une organisation presque régulière, des chefs qui ne manquent pas d'une certaine habileté, de l'artillerie, des moyens d'approvisionnement, et, chose singulière, elles en sont venues à représenter pour le moment ce qui ressemble le plus à une armée au-delà des Pyrénées. Par lui-même, le carlisme ne serait pas sans doute menaçant. La cause du prétendant est peu populaire. Les bandes de don Carlos ont pu gagner en solidité, en nombre, en habitude de la guerre, elles n'ont pas beaucoup étendu leurs incursions, elles ne recrutent guère d'adhérens civils, et par le fait elles semblent songer à s'établir dans leurs positions du nord plutôt qu'à tenter la conquête du reste de l'Espagne; mais il est bien clair que si la situation de la péninsule tarde à changer, si d'autres combinaisons ne se produisent pas, les carlistes ont tout à gagner; ils auront non pas la force qui vient de leur cause, mais la force qu'ils tiendront de l'anarchie déchaînée par les démagogues de Malaga et de Carthagène, de l'impuissance qui règne à Madrid, de l'inaction où semblent rester les libéraux monarchiques. Voilà le danger. Si on n'y prend garde, tout aurait concouru au succès d'un absolutisme qui serait assurément une épreuve nouvelle pour l'Espagne, et dont le voisinage pourrait n'être pas sans inconvéniens pour nous-mêmes.

Que peut le gouvernement de Madrid, et que fait-il contre tous ces périls éclatant à la fois au nord et au sud? Pendant que tout est à feu et à sang en Espagne, il y a une assemblée qui se distrait à faire des discours, à préparer une constitution fédérale, à jouer aux combinaisons parlementaires, aux coalitions, aux votes de confiance ou de défiance. Le premier chef du pouvoir exécutif élu par les cortès, M. Pi y Margall, a passé sa courte et triste existence à faire des ministères, à traiter avec

les « intransigens, » jusqu'à ce qu'il se soit réveillé devant les effroyables scènes d'Alcoy. Alors il a disparu, et il n'avait certes rien de mieux à faire. Que pouvait-il pour le rétablissement de l'ordre dont il parlait toujours lorsqu'il se donnait pour collègue au pouvoir un ministre qui allait dire naïvement devant les cortès que jamais il ne donnerait un ordre de répression contre ses « coreligionnaires politiques? » Il appelait cela des « coreligionnaires politiques! » Il est bien vrai qu'insurgés et amis du gouvernement sont tellement confondus qu'on ne voit pas trop la différence. Quant à la répression, il est entendu qu'on n'en a parlé que pour la forme. M. Pi y Margall est tombé sous le poids des massacres d'Alcoy; il a été remplacé par un avocat républicain, ancien président de l'assemblée, M. Salmeron. Jusqu'ici, depuis que la république existe, voilà donc le troisième chef du pouvoir exécutif! M. Salmeron a eu du moins le mérite de montrer aussitôt une certaine énergie de parole et d'attitude; il a même trouvé l'appui d'un vieux parlementaire, M. Rios Rosas, un des rares conservateurs égarés dans les cortès, qui s'est levé pour faire un énergique appel à toutes les forces libérales de l'Espagne. Cette manifestation de M. Rios Rosas n'est pas d'ailleurs sans gravité; c'est la réapparition du parti conservateur et libéral au milieu de toutes ces crises; mais, si M. Salmeron s'allie à ce parti, les républicains de la gauche de l'assemblée menacent de faire cause commune avec les insurgés; si le chef du pouvoir exécutif reste avec la gauche, il recommence l'histoire de M. Pi y Margall, et ce n'est pas là certes l'unique difficulté de sa situation.

Dès la formation du nouveau gouvernement, M. Salmeron a fait adopter une levée de 80,000 hommes de la réserve. Il a réuni des généraux de l'ancienne armée pour voir ce qu'il y avait à faire, et quelques-uns de ces généraux, Makenna, Turon, ont accepté des commandemens. Le général Makenna va, dit-on, en Catalogne, Turon à Valence, Pavia bombarde en ce moment Séville. On est donc décidé à l'action, on se met à l'œuvre. Seulement avec quoi ces généraux pourront-ils agir? La garde civile elle-même, fatiguée du rôle qu'on lui fait jouer, est déjà fort ébranlée. Attendra-t-on la levée nouvelle? En supposant que ces jeunes gens se rendent à l'appel, ce qui est fort douteux, comment les équipera-t-on? comment les fera-t-on vivre? où retrouvera-t-on des officiers pour les conduire, et par quels moyens rétablira-t-on la discipline? Il faut songer qu'on se trouve avec un trésor vide, avec une armée absolument détruite, au milieu d'un pays où soufle le plus violent esprit d'insubordination. Est-ce avec cela qu'on va battre les insurgés du midi pour en venir ensuite à battre les carlistes? Qu'on se souvienne qu'en 1833, avec une armée existant déjà, conduite par des chefs qui avaient fait la guerre, par tout un groupe de jeunes officiers brillans et braves, il a fallu sept ans! De deux choses l'une, ou cette levée qu'on décrète ne fera que livrer de nouveaux contingens à l'anarchie, ou bien les géné-

raux qui auront réussi à refaire un vrai noyau militaire, qui auront obtenu quelques succès, deviendront inévitablement les chefs naturels de l'immense réaction qui éclatera au-delà des Pyrénées. Est-ce qu'on croit la république espagnole bien en sûreté dans ces conditions? Elle est fort menacée, si elle est sauvée par un soldat; elle est bien plus menacée encore, si elle reste aux prises avec ceux qui la souillent et la déshonorent par l'incendie et le meurtre. Si les vrais républicains de Madrid ne consultaient que leur patriotisme, ils n'hésiteraient pas un instant à rallier toutes les forces conservatrices et libérales, à rétablir la monarchie constitutionnelle, qu'ils se feraient un devoir de soutenir, qui seule peut-être encore à l'aide d'un effort désespéré pourrait sauver l'Espagne de la dissolution par le socialisme fédéraliste, ou d'un autre genre de déchéance par l'absolutisme carliste. CH. DE MAZADE.

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *Chez l'avocat*, par M. Paul Ferrier.

Comme les traits trop fins et les nuances trop délicates ne conviennent pas à la peinture décorative, qui exige les couleurs franches et les solides contours de la fresque, ainsi au théâtre il faut pour le dialogue et le récit une trame plus résistante, plus tangible en quelque sorte, que lorsqu'on écrit pour être lu. Pour émouvoir ou pour faire rire, il ne faut point compter sur la réflexion, car le spectateur n'a pas le temps d'analyser; les mots subtils ne portent pas, les raffinemens de pensée échappent, et c'est un maigre succès que l'émotion de l'escalier. C'est par là, par l'absence de vigueur scénique, que pèchent la plupart de ces bluettes versifiées, proverbes ou saynètes, qui se succèdent depuis quelque temps, et l'acte en vers que M. Paul Ferrier vient de donner au Théâtre-Français n'est pas exempt des mêmes défauts. Sa pièce n'est même pas une pièce. Cela ne repose sur rien, et c'est fini avant d'avoir commencé, ou plutôt cela ne finit même pas, car on sent que c'est à recommencer. Deux jeunes époux que la politique a désunis, — supposition peu vraisemblable, — se rencontrent chez l'avocat qu'ils ont choisi pour dénouer des liens qui les blessent et leur pèsent. Avant l'arrivée de l'homme de loi, la querelle éclate et se termine par un soufflet sur la joue du mari. L'avocat les fait asseoir, les écoute sans parler, et de la querelle il se dégage une réconciliation comme l'arc-en-ciel après l'orage. Les époux s'en vont bras-dessus, bras-desous; mais l'avocat, qui s'y connaît, leur dit : Au revoir! Pour tirer une pièce d'une si pauvre donnée, il eût fallu au moins des détails un peu neufs, et pour la soutenir un dialogue brillant; mais un malheur ne vient jamais seul! M. Paul Ferrier s'est laissé glisser sans effort sur la pente de la banalité, et les vulgarités cherchées de sa diction choquent un public que la scène de la Comédie-Française a si longtemps habitué à un autre lan-

gage. Il a écrit sa saynète en vers libres, — tentative dangereuse pour un tempérament comme le sien, car il y a dans ce vers fringant et badin une sorte d'irrésistible séduction vers la nonchalance prosaïque et la familiarité, et M. Paul Ferrier a donné dans le piége.

ESSAIS ET NOTICES.

The Poems of Ossian in the original gaelic with a literal translation into english, by the Rev. Archibald Clerk (*Les Poésies d'Ossian, texte gaëlique, avec une traduction littérale en anglais*), 2 vol.; Edinburgh and London.

Un instituteur écossais, enseignant d'abord dans une école publique, écrit un poème dont l'unique résultat est de prouver chez lui autant d'incapacité que d'ambition. Il fait la connaissance d'un homme de lettres auquel il montre des traductions vraies ou prétendues de chants gaëliques recueillis par les *highlanders* ou gens des montagnes. C'était précisément le temps où la curiosité publique se tournait vers les vieilles ballades anglaises ; le moment était bien choisi pour exhumer les poésies inconnues qui donnaient à l'Écosse l'avantage de l'ancienneté sur l'Angleterre. Huit ou dix siècles d'avance dans la carrière des vers flattaient singulièrement l'amour-propre national, toujours en éveil au nord de la Clyde. L'Écossais qui avait si mal réussi dans la langue que parlait tout le monde fit des tentatives plus heureuses dans un idiome que les personnes lettrées ne comprenaient pas. Il sacrifie son amour-propre à son ambition, et, n'ayant pas réussi comme poète, il se fait traducteur, en apparence au moins. Cette fois les encouragemens viennent de tous côtés. Un premier recueil de chants traduits en prose anglaise devient l'objet de l'admiration en Écosse, de l'étonnement en Angleterre.

On achète à l'envi les traductions sorties de cette plume équivoque dont le premier soin a toujours été de s'entourer de mystère. Cependant les simples chants, les opuscules ne suffisent plus : l'Écossais bien avisé apporte de ce pays une épopée, deux épopées; elles se vendent coup sur coup, les éditions en sont enlevées, il se met à bâtir l'édifice de sa fortune, en attendant qu'il construise un vrai château, une villa italienne, et qu'il fonde une famille dont la prospérité ne s'est pas démentie depuis. Jamais l'esprit positif et pratique de l'Écossais n'a mieux tiré parti d'une affaire. Et tout cela ne portait que sur des vers en une langue qui n'était guère parlée que par des pêcheurs et des bergers ne sachant pas lire : encore n'était-il pas bien sûr qu'ils existassent. Le traducteur prétendait les avoir recueillis, les uns de la bouche de quelques vieillards, les autres dans des manuscrits très anciens, qu'il a montrés, dit-on, à un ou deux amis et à son libraire de Londres, qui d'ailleurs n'y entendait goutte. Un trait qui n'est pas le moins curieux

de ces poésies, c'est qu'elles ne sont pas sans mérite, en sorte que le prétendu traducteur a du talent quand il travaille pour la gloire d'un autre, et qu'il en a manqué absolument quand il écrit en son propre nom.

Il fallait pourtant montrer au public quelque apparence de preuve qu'il n'était pas pris pour dupe. L'écrivain dépose ou feint de déposer chez son éditeur les manuscrits originaux qu'il a découverts. Nul ne s'avise, à ce qu'il paraît, de vérifier sa bonne foi, soit parce qu'on aime mieux batailler sur l'authenticité des poèmes sans y regarder de près, soit parce que les amis n'avaient pas besoin de ce témoignage, et que les ennemis, n'étant pas des *highlands,* eussent été fort embarrassés de lire ces textes indéchiffrables. Les manuscrits réels ou fabuleux disparurent; il n'en est resté que la copie de la main de l'auteur, qui ne s'expliqua jamais sur ce point. Voilà l'histoire des poésies d'Ossian. Si elle pouvait fournir matière à un procès devant la justice, la sentence, on le voit, ne serait pas douteuse. Elle ne l'est pas non plus au tribunal de la critique; on sait que des noms, des souvenirs, des images de l'Homère celtique se retrouvent dans certains débris de chants populaires : personne ne croit plus aujourd'hui que les poèmes qui lui sont attribués soient d'un autre que Macpherson. Je me trompe, un homme d'esprit et de savoir, M. Archibald Clerk, y croit encore, puisqu'il publie le texte gaëlique, la prose anglaise de Macpherson, et une interprétation littérale qu'il croit nécessaire à cause des infidélités fréquentes de ce dernier. N'est-il pas piquant de voir qu'il trouve des contre-sens dans un traducteur qui se traduisait lui-même? Au reste il ne manque pas d'y puiser une preuve de la sincérité de son devancier. Son travail est précédé d'une longue et savante dissertation où il réunit tous les argumens qui peuvent être apportés en faveur de l'authenticité d'Ossian. On peut la recommander à ceux qui regrettent de ne pouvoir ajouter foi à ces poèmes singuliers : il en est peut-être encore; Ossian avec ses tristesses, avec ses regrets d'un monde qui n'est plus, avec ses tableaux d'une nature sombre et désolée, plaît à quelques imaginations mélancoliques. En perdant Ossian, elles perdent une poésie maladive sans doute, mais assez conforme au temps où elle a paru, la poésie de la négation, du deuil, de ce qui n'est plus ou va cesser d'être, une poésie sans dieux, et hantée de fantômes à travers lesquels perce le regard. Après tout, il convenait à une telle œuvre d'avoir un tel auteur, qui n'existe pas lui-même, qui n'est qu'une ombre appelée Ossian, et à travers laquelle on aperçoit un homme très réel qui pour faire sa fortune avait renoncé à la réputation littéraire.

LOUIS ÉTIENNE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LA

RUSSIE ET LES RUSSES

I.

LA NATURE RUSSE, LE TCHERNOZIOM, LES STEPPES ET LA POPULATION.

L'ignorance de l'étranger a été l'un des principaux défauts de la France, l'une des principales causes de ses récens revers. A ce vice de notre éducation nationale, nous cherchons aujourd'hui un remède : nous nous décidons à apprendre les langues de nos voisins; mais, pour nous être d'une sérieuse utilité politique, notre connaissance de l'étranger ne doit point se borner aux peuples qui touchent nos frontières. L'Europe est solidaire; dans un moment de surprise, elle peut sembler l'oublier; à la longue, il lui faudra toujours se le rappeler. Comme l'ancienne Grèce, l'Europe moderne forme une famille, dont au milieu même de leurs querelles les membres se tiennent tous dans une réciproque dépendance. Les intérêts de la politique extérieure sont généraux, ceux de la politique intérieure ne le sont guère moins. La connaissance de leurs ressources, de leurs tendances, de leurs institutions mutuelles, est un des premiers besoins des peuples et des gouvernemens de notre âge.

Parmi les états européens, il en est un qui, malgré son éloignement, a plus d'une fois pesé d'un grand poids sur l'Occident. Il est relégué aux confins de l'Asie; mais entre nous et lui il n'y a que l'Allemagne. C'est le plus vaste des états de l'Europe, c'est celui qui compte le plus d'habitans, et c'est le moins connu : l'Orient

musulman et les deux Amériques le sont davantage. La distance ne peut plus le séparer de nous, mais les mœurs, les institutions, la langue, maintiennent entre la Russie et le reste de l'Europe de difficiles barrières; les préventions politiques ou religieuses en élèvent d'autres. Libéraux ou démocrates, catholiques ou protestans, il nous est également malaisé de ne point laisser nos idées occidentales donner de fausses couleurs à nos peintures de l'empire des tsars. La pitié même excitée par les victimes de sa politique a longtemps troublé la sûreté de notre jugement sur la Russie. On ne la regardait qu'à travers la Pologne, le plus souvent on ne la connaissait que par les tableaux de ses adversaires.

Devant tant d'obstacles, nous nous sommes demandé si, même après plusieurs voyages dans toutes les parties de l'empire, et avec une certaine connaissance de sa langue, nous nous pouvions permettre de parler de la Russie, ou si, comme ils le disent, les Russes seuls peuvent écrire sur leur patrie. Nous leur laisserions volontiers la charge de se peindre eux-mêmes, s'ils pouvaient mettre à nous faire comprendre leur pays le même zèle, la même impartialité, le même intérêt que nous mettons à le connaître. Puis, si l'étranger a ses préventions, chaque peuple sur son propre compte a naturellement les siennes. Aux préjugés nationaux se joignent les vues de parti, les théories d'école. Nulle part nous n'avons entendu la Russie jugée de manières plus différentes que chez elle. De là une des grandes difficultés de toute étude sur la nation russe. Il faut expliquer un peuple qui cherche encore à se deviner lui-même, dont la marche saccadée n'a point de but encore distinct, qui, selon l'un de ses proverbes, a quitté une rive et n'a point atteint l'autre. Dans ces transformations successives, il faut distinguer ce qui est superficiel, extérieur, officiel, de ce qui est profond, permanent, national. Aucun pays du monde, aucun peuple de l'histoire peut-être n'a subi de tels changemens en un ou deux siècles, aucun n'en a vu de pareils en quelques années. Les réformes du règne actuel ont été si nombreuses que pour l'observateur le plus attentif elles sont difficiles à suivre; l'application en est encore si récente, parfois si contestée, qu'il est malaisé d'en apprécier tous les effets. La vieille Russie, celle que nous connaissions tant bien que mal, a péri avec le servage; la nouvelle est un enfant dont les traits ne sont pas encore formés. Les anciens voyages dans l'empire des tsars, ceux même qu'ailleurs on appellerait récens, frappent par l'inexactitude de leurs peintures : les plus véridiques ont cessé d'être vraies. Il y a là un monde nouveau, une civilisation en travail dont il faut suivre les phases jour par jour.

Est-ce à dire que devant la Russie contemporaine il faille oublier le passé? Non, loin de là : partout le passé se retrouve sous le présent. Toutes les institutions, tous les caractères particuliers à la Russie, tout ce qui la fait différer de l'Occident a des racines profondes qu'il faut mettre au jour, sous peine de ne rien comprendre à ses difficultés. Quelque violence que la main d'un despote de génie semble avoir faite à ses destinées, le peuple russe est demeuré sous le joug des lois qui règlent le développement des nations. Sa civilisation est liée à la terre qui le porte, au sang d'où il est sorti, à l'éducation séculaire que lui a donnée l'histoire. Comme pour tous les peuples, en dépit d'apparentes solutions de continuité dans son existence, le présent de la Russie est sorti de son passé, et l'un est incompréhensible sans l'autre. Pour avoir de cette nation, à la fois si différente de nous et si semblable à nous, une connaissance efficace, la première chose est d'avoir sous les yeux les grandes influences physiques et morales sous l'empire desquelles elle s'est formée, et qui malgré elle la tiendront longtemps sous leur domination. Avant d'étudier les importantes réformes qui la métamorphosent, il faut savoir quel est le fond national auquel elles s'appliquent. La portée réelle, les chances de succès de tous les changemens qui s'opèrent en Russie nous échappent, si nous ignorons les aptitudes et les conditions de développement de la nation qui les subit. En un mot, pour se rendre compte de la vitalité de la Russie nouvelle, il faut savoir quelle est la capacité de civilisation du pays et du peuple. C'est là une grande, une immense question, et, comme si elle n'était pas entourée d'assez de ténèbres, elle est obscurcie par des préventions invétérées. A vrai dire, c'est la première et la dernière question, sans la solution de laquelle toute étude sur la Russie demeure sans base comme sans conclusion. Moins le pays, moins le peuple nous sont connus, plus les élémens de la puissance et du caractère de la nation sont complexes, et plus est indispensable une analyse des principales conditions de son existence. Pour apprécier son génie et ses ressources présentes et futures, il faut savoir quel est le sol qui la nourrit, quels sont les peuples dont elle est composée, l'histoire qu'elle a vécue, la religion qui l'a élevée. Commençons par la nature, par la terre et le climat; voyons quel est le développement moral et matériel qu'ils lui permettent, la population et la puissance qu'ils lui promettent.

I.

La première chose qui frappe le regard dans l'empire russe, c'est l'étendue. Il couvre près de 20 millions de kilomètres carrés;

en Europe seulement, il en occupe 5 1/2, c'est-à-dire environ onze fois plus que notre France mutilée, quinze ou seize fois plus que l'Italie unifiée ou les trois royaumes britanniques. Ces dimensions colossales sont tellement hors de proportion avec la petitesse de nos grands états européens que, pour en donner à l'imagination une juste idée, un des plus illustres savans de notre siècle, a eu recours aux astres. Selon la remarque de Humboldt, la partie de notre globe soumise au sceptre de la Russie est plus grande que la surface de la lune que nous voyons. Dans cet empire d'une immensité sidérale, tout est sur une autre échelle que dans notre Occident. La terre n'y a point de borne; ses plaines, les plus vastes de notre planète, se prolongent au cœur du vieux continent jusqu'aux montagnes de l'Asie centrale, les plus hautes du monde; entre la Mer-Noire et la Caspienne, elles aboutissent à la gigantesque muraille du Caucase, dont le pied est en partie au-dessous du niveau de la mer, et dont les sommets les plus élevés surpassent de 800 mètres le Mont-Blanc. Au nord-ouest, dans le Ladoga et l'Onéga, elle a les plus grands lacs de l'Europe, en Sibérie dans le Baïkal le plus grand de l'ancien continent, au sud dans la Caspienne et l'Aral les plus grands de la terre. Ses rivières sont en proportion de ses plaines : en Asie l'Obi, l'Ienisei, la Lena, l'Amour, — en Europe le Volga, un fleuve qui, avec son cours sinueux de près de mille lieues de long, n'est plus européen. Les neuf dixièmes du territoire de la Russie sont encore à peu près vides d'habitans, et elle compte déjà une population de plus de 80 millions d'âmes, le double de celle des autres états chrétiens les plus peuplés.

A ne regarder que la Russie européenne de l'Océan-Glacial au Caucase, ce pays où la terre s'étend sur de tels espaces appartient-il bien à l'Europe? Les proportions seules sont-elles agrandies? N'y a-t-il de changé que l'échelle des dimensions? ou plutôt cet élargissement prodigieux des terres ne suffit-il point à lui seul à séparer la Russie de notre Europe occidentale? Les conditions de la civilisation ne sont-elles point modifiées par l'agrandissement démesuré de la scène qu'elle doit remplir? Le seul contraste des proportions mettrait entre la vieille Europe et la Russie une différence capitale; mais est-ce la seule? De cette première opposition n'en découle-t-il point d'autres non moins importantes? La structure géographique, le sol, le climat de la Russie, sont-ils européens?

Au lieu d'être, comme l'Afrique, rattachée au tronc commun du vieux monde par une étroite articulation qui l'en distingue nettement, l'Europe forme une presqu'île triangulaire dont la base large et déprimée s'appuie sur toute sa surface à l'Asie et fait corps avec elle. Entre l'une et l'autre, il n'y a qu'une chaîne de montagnes

sans élévation, et au-dessous de cette chaîne qui ne divise rien une large porte que rien ne ferme. Ainsi liée à l'Asie, la Russie en a gardé la configuration. Deux grands traits distinguent l'Europe entre toutes les régions du globe et en ont fait la patrie naturelle de la civilisation : c'est d'abord sa structure découpée par les mers, taillée en petits morceaux selon l'expression de Montesquieu, péninsulaire, articulée selon le mot de Humboldt; c'est ensuite un climat tempéré du nord au midi comme il ne l'est nulle part sur la même latitude, — climat qui est en grande partie le résultat de cette configuration. Tout autre est la structure de la Russie. Adhérente au massif de l'Asie sur sa plus grande dimension, bornée au nord et au nord-est par des mers auxquelles les glaces laissent peu des avantages des côtes maritimes, la Russie est une des contrées du globe les plus compactes, les plus éminemment continentales.

Avec la structure morcelée, articulée de l'Europe, le climat européen, le climat maritime et tempéré, fait défaut à la terre russe. Comme sa forme géographique, son climat est continental, c'est-à-dire également « extrême dans les rigueurs de l'hiver et les ardeurs de l'été. » Aussi les températures moyennes y sont-elles trompeuses, et n'y donnent-elles que la plus fausse idée du climat. Les lignes isothermes s'y redressent en été vers le pôle, s'y creusent en hiver vers le sud, en sorte que la plus grande partie de la Russie est comprise en janvier dans la région froide, en juillet dans la région chaude. Le seul élargissement des terres la condamne à des saisons excessives. Les mers qui la baignent sont trop loin ou trop petites pour lui pouvoir comme à nous servir tour à tour de réservoirs de chaleur ou de bassins de fraîcheur. Nulle part en Occident, il n'y a sur la même latitude d'hiver aussi dur ou aussi long, d'été aussi brûlant. La Russie demeure étrangère aux grandes influences qui réchauffent le reste de l'Europe, à celle du *gulf-stream* comme à celle du Sahara. Elle est le seul des pays septentrionaux de l'Europe dont les côtes ne sentent point les tièdes émanations du courant du golfe du Mexique; la longue presqu'île scandinave qui s'avance entre elle et l'Atlantique l'empêche d'être baignée par le grand « fleuve d'eau chaude » que le Nouveau-Monde envoie à l'ancien. Au lieu du *gulf-stream* ou des déserts de l'Afrique, ce sont les glaces du pôle, c'est la Sibérie, la région boréale de l'Asie, qui tiennent la Russie sous leur influence. Contre ce voisinage, l'Oural n'est qu'une faible barrière. En vain la Russie s'étend-elle en bas vers le sud à la latitude de Pau ou de Gênes, il lui faut descendre jusqu'au-dessous du Caucase pour trouver un rempart contre les vents du nord. La conformation du sol, plat, déprimé, la laisse ouverte à tous les courans de l'atmosphère, aux souffles des-

séchans des déserts du centre de l'Asie comme aux vents du cercle polaire.

Cette absence de montagnes et par suite de vallées est un autre des grands traits qui distinguent essentiellement la nature russe et la nature européenne; elles diffèrent autant par le relief de la terre que par la configuration des contours et par le climat. Nulle des contrées de l'Europe n'est à ce point dépourvue de montagnes; la nature extra-européenne, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique ou l'Australie, offrent seules de ces immenses surfaces géographiques uniformes. Cette horizontalité du sol russe n'est point seulement superficielle, c'est un trait essentiel de la géologie comme de la géographie du pays. L'aplatissement de l'écorce n'est que le résultat du parallélisme des couches souterraines. Au lieu d'affleurer fréquemment à la surface comme en Occident, en y offrant une riche variété d'aspects, de sols et de cultures, les différens étages géologiques demeurent horizontalement superposés, ne présentant sur d'immenses espaces que les mêmes terrains propres aux mêmes cultures. Les formations géologiques ont une étendue, les stratifications une régularité, les roches une identité de composition comme il ne s'en rencontre nulle part en Occident. C'est le trait commun de tous les âges géologiques en Russie, des époques primaires, comme des époques récentes. Sur la plus grande partie de cette vaste surface, la croûte terrestre semble demeurée à l'abri des commotions qui ont partout laissé tant de traces dans l'Europe occidentale. Les plus vieilles formations s'y retrouvent sans dislocation, sans altération apparente de l'eau ou du feu. Lentement émergées de la mer, ces terres en conservent l'aspect dans leurs immenses plaines légèrement ondulées. L'imagination en présence de ce spectacle se reporte aisément à la période relativement récente, où à travers cette vaste dépression la mer Baltique s'unissait à la Mer-Noire et à la Caspienne, isolant l'Europe de l'Asie; l'œil se figure sans peine l'époque glaciaire, alors que les glaces flottantes emportaient dans le sud de la Russie jusqu'à Voronége, sur le Don, les blocs de granit de Finlande, dont tout le centre de l'empire est encore jonché.

La structure géographique, le climat, la conformation du sol, distinguent également la Russie de l'Europe; bien d'autres caractères propres à la nature européenne lui font défaut avec ceux-là, un en particulier d'une grande importance, le degré d'humidité. La configuration même de la Russie, le manque de mers et le manque de montagnes la privent en grande partie de l'humidité que l'Atlantique nous apporte, que les Alpes nous conservent. Elle est ainsi frustrée d'une des grandes causes de richesse de l'Europe

occidentale. Les vents de l'Océan ne lui parviennent que privés de presque toute leur vapeur d'eau; ceux de l'Asie l'ont perdue longtemps avant d'arriver jusqu'à elle. De l'ouest à l'est, l'humidité en Russie va constamment en décroissant jusqu'à disparaître presque entièrement dans le centre de l'Asie. Plus le continent s'élargit, et plus il devient pauvre en pluie. A Kazan, il pleut déjà deux fois moins qu'à Paris : de là dans une vaste région de la Russie la séparation des deux principaux élémens de fécondité, l'humidité et la chaleur; de là en partie ces steppes déboisées, arides, ces steppes à l'aspect anti-européen du sud-est de l'empire.

Pour toutes ces conditions physiques de structure, de climat, d'humidité, la Russie est en opposition complète, et pour ainsi dire en antagonisme avec l'Europe occidentale, l'Europe historique; pour toutes, elle est en relation étroite avec les contrées de l'Asie auxquelles elle adhère. Les différences avec nous deviennent des ressemblances avec elles. A consulter la nature, l'Europe proprement dite ne commence qu'au rétrécissement du continent entre la Baltique et la Mer-Noire : la Russie, qui lui sert de base, se rattache mieux à l'épais massif de l'Asie, dont elle n'est que le prolongement, et dont les limites des géographes la distinguent sans la séparer.

Au sud-est, il n'y a aucune frontière entre elle et l'Asie, et c'est parce qu'il n'y en a point que les géographes ont tour à tour été prendre le Don, le Volga, l'Iaïk ou Oural. Les steppes désertes du centre du vieux continent pénètrent en Russie par la large ouverture que l'Oural laisse entre la Caspienne et lui. Du cours inférieur du Don au lac Aral, toutes ces steppes basses des deux côtés du Volga et du fleuve Oural forment une région naturelle indivisible, ancienne mer desséchée, dont on peut encore en certains endroits reconnaître les côtes et dont les vastes lacs de la Caspienne et de l'Aral ne sont que les restes. Par un accident hydrographique qui sur la vocation et les destinées du peuple russe a eu une influence considérable, c'est dans une de ces mers fermées, décidément asiatiques, que, tournant le dos à l'Europe presqu'à partir de sa source, se jette la grande artère de la Russie, le Volga.

Au nord des steppes de la Caspienne, du 52e degré de latitude aux régions inhabitables du pôle, une longue chaîne de montagnes, la plus longue chaîne méridienne de l'ancien continent, semble de loin mettre une muraille entre la Russie et l'Asie. Les Russes l'appellent la ceinture de pierre, et le nom tatar d'*Oural* n'a point d'autre sens; mais en dépit de son nom elle ne marque un instant la fin de l'Asie que pour la laisser recommencer presque semblable sur son versant européen. Descendant lentement par terrasses du

côté de l'Europe, l'Oural est moins une chaîne qu'un « plateau couronné d'une ligne de faîtes peu élevés. » Le plus souvent il ne présente que des croupes basses couvertes de forêts telles que celles des Vosges ou du Jura. Sa partie centrale est tellement déprimée, que, dans les principaux passages de Russie en Sibérie, à Ekaterinebourg par exemple, l'œil cherche en vain des sommets. A cette haute latitude, où les plaines basses restent six ou sept mois sous la neige, aucune des cimes de cette longue chaîne n'atteint la limite des neiges éternelles. L'Oural ne sépare réellement ni les climats ni les faunes ou les flores. Dirigé presque perpendiculairement à l'équateur, il laisse les vents du pôle souffler presque également sur ses deux pentes; le léger abri qu'il offre à l'Europe modère un peu le climat, mais ne le transforme point. La nature semble se répéter des deux côtés de la chaîne. La Russie est la même sur ses deux versans, ou mieux la Sibérie n'est qu'une exagération de la Russie d'Europe, ou celle-ci un adoucissement de la Sibérie. Les plaines russes recommencent au-delà des pentes orientales de l'Oural, aussi vastes, aussi monotones dans le bassin de l'Obi que dans celui du Volga, offrant les mêmes assises d'atterrissement uniforme, la même horizontalité du sol et des sédimens géologiques. Des deux côtés, la végétation reste semblable. A peine un seul arbre, le pin de l'extrême nord, le *pinus cembra*, distingue-t-il les forêts de la Sibérie de celles de la Russie cisouralienne. Il faut aller jusqu'au centre de la Sibérie, jusqu'à l'Ienisei et au lac Baïkal, pour rencontrer une nature nouvelle, une autre flore, une autre faune. Le soulèvement de l'Oural n'a pas rompu la ressemblance et l'unité des deux régions qu'il divise. Au lieu d'une limite ou d'une barrière, il n'est pour les Russes que le réceptacle des plus précieuses richesses minérales. Dans ses roches d'origine éruptive ou métamorphique, il donne aux deux Russies les filons et les métaux qui manquaient aux stratifications régulières de leurs larges plaines : il ne les sépare pas plus l'une de l'autre que le fleuve auquel on a donné son nom, et, quand l'heure d'être peuplée sera venue pour la Sibérie occidentale, on pourra regarder l'Oural comme l'axe central, l'arête médiane des deux grandes moitiés de l'empire.

Ainsi envisagée comme un tout, formée de deux moitiés analogues, la Russie se montre décidément étrangère à notre Europe. Est-ce à dire pour cela qu'elle soit asiatique, et qu'au nom de la nature il la faille rejeter vers le vieux monde en compagnie des peuples endormis ou stationnaires de l'extrême Orient? Non, loin de là. La Russie n'est pas plus asiatique qu'elle n'est européenne. Par le sol et le climat, par l'ensemble de ses conditions

naturelles, elle ne diffère pas moins de l'Asie historique que de l'Europe proprement dite, et ce n'est point par un pur accident que les civilisations asiatiques ont échoué dans leur établissement chez elle. Des deux côtés de l'Oural, la Russie forme à elle seule une région particulière, avec des caractères physiques spéciaux, région embrassant toutes les plaines septentrionales de l'ancien continent, descendant trop au sud pour qu'on l'appelle boréale, mais qu'on peut nommer *région russe*, et qui du centre de l'Asie au pôle comprend toute la dépression colossale du nord du vieux monde, la Basse-Europe et la Basse-Asie de Humboldt. Plutôt qu'à la vieille Asie ou à l'Europe occidentale, c'est à l'Amérique du Nord, à l'Amérique, qu'elle va joindre par la Sibérie, que pour la nature et toutes les conditions physiques il convient de comparer la Russie. Avec son climat excessif et ses immenses espaces, elle était de ces terres trop âpres, de ces régions construites sur un plan trop large pour être le berceau de la civilisation. Impropre à en nourrir les premiers jours, elle est de ces pays admirablement disposés pour la recevoir et la faire grandir. Comme l'Amérique du Nord, comme l'Australie, la Russie, en dehors de ses parties extrêmes, offre à l'Europe un sol assimilable, un champ où l'activité humaine peut se déployer sur une plus large échelle, et de fait elle est l'aile orientale de notre civilisation, comme l'Amérique en est l'aile occidentale, et, faisant le tour de notre hémisphère, toutes deux iront un jour se donner la main par-dessus l'Asie.

Avec son ciel inclément, avec ses maigres forêts et ses steppes déboisées, la Russie peut sembler une chétive demeure pour la culture européenne. La terre et le ciel y promettent peu; mais ce qu'il faut à l'homme, c'est moins la richesse spontanée du sol que la facilité de s'en rendre maître, de le plier à ses besoins et pour ainsi dire de le domestiquer. Bien des contrées plus belles dans les deux hémisphères offrent à la civilisation un champ moins fécond. Il y a dans le Nouveau-Monde un empire auquel les forêts et les savanes de l'Amérique du Sud offrent une carrière presque aussi vaste, aussi indéfinie que celles de la Russie. Sa position tropicale, ses fleuves, les plus grands du globe, l'humidité que lui apportent les vents alizés, y donnent à la végétation et à la vie sous toutes ses formes une vigueur incomparable. La flore et la faune y ont une variété sans borne, une puissance indestructible; mais cette fécondité même de la nature est hostile à l'homme, qui ne sait comment la dompter. Herbes et forêts, animaux féroces et insectes lui disputent également le sol du Brésil. La nature est trop riche, trop indépendante, pour se laisser aisément réduire au rôle de servante, et alors même qu'ainsi que dans l'Inde l'homme se sera emparé

matériellement du sol, il courra le risque de rester encore moralement sous le joug, énervé par le climat, esclave d'impressions d'une nature qui le rapetisse. Tout autre est la Russie : si les forêts n'y couvrent pas moins d'espace, nulle végétation sous leur maigre feuillage; point de ces lianes, point de ces belles parasites de toute sorte qui rendent inextricables les forêts tropicales. La faune comme la flore est pauvre pour un si vaste pays; peu d'insectes, point de serpens, point d'animaux féroces, seulement quelques loups dans les bois, quelques ours dans les déserts du nord. La monotonie et l'indigence sont les caractères de cette nature. En dehors des grands déserts, on ne rencontre peut-être pas sur le globe une aussi large surface où la vie présente aussi peu de variété et de puissance. La nature inanimée, la terre seule est grande; la vie est faible, peu féconde en espèces, peu robuste dans ses produits, hors d'état de lutter avec l'homme. A ce point de vue capital, la Russie est aussi européenne qu'aucune partie de l'Europe. La terre y est docile, facile à asservir. A l'inverse des plus magnifiques contrées des deux hémisphères, elle est faite pour le travail libre, le travail du blanc. Le climat russe n'exige point le labeur de l'esclave, il n'a pas besoin du nègre de l'Afrique ou du coulie chinois. Le sol russe n'use point celui qui le cultive, il ne menace point sa race de dégénérescence, il ne produit point de créoles. L'homme n'y rencontre que deux obstacles, le froid et l'espace, — le froid, plus facile à vaincre que l'extrême chaleur, et plus qu'elle congénère à notre race et à notre civilisation, — l'espace, dans le présent l'ennemi déjà à demi vaincu de la Russie, et son grand allié pour l'avenir.

II.

Le principal caractère de la Russie, c'est l'unité dans l'immensité. Au premier coup d'œil, en comparant les extrémités de ce vaste empire, les *toundras* glacées du nord aux déserts brûlans des bords de la Caspienne, les lacs à vasques de granit de la Finlande aux chaudes montagnes de la côte méridionale de la Crimée, on est frappé de la grandeur des contrastes. Il semble qu'entre ces limites, entre la Laponie, où vit le renne, et les steppes du Volga, où vit le chameau, l'intervalle soit si vaste qu'il faille bien des régions différentes pour le remplir. Il n'en est rien. La Russie à ses extrémités, en Europe même, a des échantillons de tous les climats; mais les contrées de l'aspect le plus tranché, la Finlande, la Crimée, le Caucase, ne sont que des annexes de l'empire, annexes

naturelles, quoique bien différentes de la Russie proprement dite. Dans l'intervalle entre les contre-forts des Karpathes et l'Oural s'étend une région d'une analogie de climat, d'une monotonie de structure, impossible à rencontrer à pareil degré sur de pareils espaces. De l'énorme muraille du Caucase à la Baltique, cet empire, à lui seul presque aussi grand que le reste de l'Europe, présente dans ses nombreuses provinces moins de variété que les nations occidentales dont le territoire est dix ou douze fois plus petit. C'est l'uniformité de la plaine. L'ouest est plus tempéré, plus européen, l'est plus aride, plus asiatique; le nord est plus froid, le sud est plus chaud; mais, sans abri contre les vents du nord, le sud ne peut différer de lui par les aspects et la végétation d'une manière aussi frappante qu'en France, en Espagne ou en Italie. La Russie a des étés; au nord du Caucase, on pourrait dire qu'elle n'a point de midi.

Dans cette unité fondamentale, à travers cette homogénéité de climat et d'aspects, se présentent cependant plusieurs régions marquées avec une singulière netteté par la nature elle-même, et dont la connaissance est la première condition de toute étude des ressources actuelles ou futures de la Russie. De ces régions, distinctes par un ensemble de caractères spéciaux et comme par une vocation physique, une énumération complète et minutieuse devrait bien compter dix ou douze; un examen général peut les ramener dans une vue d'ensemble à deux grands groupes, deux grandes zones embrassant toute la Russie d'Europe (1). Toutes deux également plates, avec un climat presque également extrême, ces deux zones, à travers leurs analogies, présentent le plus singulier contraste. Pour le sol, pour la végétation, pour l'humidité, pour la plupart des conditions physiques et économiques de la vie, leurs différences vont presqu'à une complète opposition. Superposées l'une à l'autre selon la latitude, ces deux régions, en laissant de côté les extrémités inhabitables du nord, se partagent l'empire russe, le coupant par le milieu de l'ouest à l'est et toutes deux franchissant l'Oural pour se prolonger en Asie. L'une est la région des forêts, des *polessia*, l'autre la zone déboisée, la zone des steppes. La première, la plus vaste en même temps que la plus homogène, occupe tout le nord et la plus grande partie du centre de la Russie en s'abaissant vers l'ouest jusqu'à Kief. A

(1) Pour une étude détaillée des différentes régions de la Russie par rapport à la nature et à la population, nous renvoyons au savant travail de M. Séménof, chef du bureau de statistique de l'empire, dans le *Statistitcheski Vréménik* de 1871 : *Nasélennost Evropeiskoï Rossii v'zavisimosti ot pritchine obouslovlivaioustchikh rasprédélénié naséléniia Imperii.*

l'extrême nord, aux abords du cercle polaire comme sur les sommets des hautes montagnes, aucun arbre ne peut résister à l'intensité et à la permanence du froid. Dans le voisinage de la Sibérie, des deux côtés de l'Oural, il n'y a que des *toundras*, déserts marécageux où la mousse cache une terre presque perpétuellement durcie par la glace. A ces latitudes, point de culture possible, nul autre pâturage que le lichen, nul autre bétail que le renne, dont ces contrées boréales sont devenues la seule demeure. La chasse et la pêche sont les seules industries des rares habitans de ces landes de glace. Dans le nord de la Russie d'Europe, légèrement réchauffée par le voisinage de l'Atlantique et la profonde échancrure de la Mer-Blanche, les forêts commencent dès le 65e ou 66e degré de latitude, sous un ciel presque aussi défavorable à l'agriculture et à la vie humaine.

De la Mer-Blanche, au-dessus d'Archangel, ces forêts coupées de larges clairières s'étendent jusqu'au sud de Moscou et aux environs de Kief (1). Le mélèze se montre le premier au nord, puis viennent le pin sylvestre et le bouleau, les deux arbres les plus communs de la Russie, dont plus de la moitié du territoire leur paraît abandonné. Avec le bouleau et le pin alterne souvent le sapin, auquel se mêlent l'aulne et le tremble; plus au sud se montrent le tilleul, l'érable, l'orme, et enfin vers le centre apparaît le chêne. Il y a dans ces régions, surtout dans le nord-est, des forêts que jamais le pied de l'homme semble n'avoir foulées, d'immenses forêts vierges que le manque de voies de communication laisse abandonnées à elles-mêmes, mais des forêts clair-semées, diffuses, interrompues par de vastes landes où ne viennent que de maigres broussailles. Le sol de la plus grande partie de ces bois, dans le nord-ouest au moins, de la Mer-Blanche au Niémen et au Dniéper, est une plaine basse, marécageuse et tourbeuse, entrecoupée d'arides bancs de sable. Les plus hauts plateaux, les monts Valdaï, n'ont guère plus de 300 mètres d'altitude. Cette région est riche en eaux; c'est le point de départ de tous les grands fleuves de la Russie, des principaux tributaires de ses quatre mers. Le peu de relief du sol y prive souvent les cours d'eau d'une ligne de partage nettement indiquée. Aucune crête ne sépare les bassins, et à la fonte des neiges les affluens des diverses mers se confondent parfois en énormes marais. Sur ce sol à peine incliné, les fleuves ont un cours lent, indécis; les eaux, incertaines de la pente, se perdent en marécages sans fin, ou se rassemblent en lacs sans nombre,

(1) La proportion des bois, croissant en général de l'occident en orient, varie de 35 à 75 pour 100 de la superficie totale. *Statistitcheski Vréménik.*

les uns immenses vasques comme le Ladoga, vraies petites mers intérieures, les autres chétifs étangs comme les 1,145 lacs du seul gouvernement d'Archangel.

Dans toute cette zone, l'hiver, durant plus de la moitié de l'année, laisse peu de temps à la végétation et à la culture. Le sol reste souvent plus de deux cents jours sous la neige; les rivières ne dégèlent qu'en mai ou à la fin d'avril. Sans l'actif printemps du nord, qui fait pour ainsi dire éclater la végétation en une soudaine explosion, tout travail de la terre serait inutile. L'orge, puis le seigle, sont les seules céréales de ces ingrates contrées. La culture du froment est rare et peu productive; le lin est la seule plante que ce ciel rigoureux laisse vraiment prospérer. La terre pourvoit mal à la nourriture de ses habitans. La population a beau être disséminée sur de vastes espaces, elle a beau ne pas dépasser dix habitans par kilomètre carré et tomber souvent fort au-dessous de ce faible chiffre, elle n'obtient point du sol qu'elle cultive un pain suffisant; elle est obligée de demander à une foule de petites industries la vie que lui refuse l'agriculture. Rare et diffuse comme elle est, la population de ces pauvres contrées ne croît que d'une manière insensible. De toute cette région, qui occupe plus de la moitié de son territoire européen, la Russie ne peut espérer quelque augmentation du nombre de ses habitans, de sa richesse et de sa force que grâce à l'industrie, comme aux environs de Moscou ou dans l'Oural.

Plus féconde en promesses d'avenir, au moins dans plusieurs de ses régions, est la zone déboisée, la plus originale, la moins européenne des deux. Moins vaste que la zone des forêts, elle est sans cesse agrandie par d'imprudens déboisemens. Occupant tout le sud de la Russie, elle va en s'élargissant de l'ouest à l'est à partir des anciennes provinces polonaises, se relevant fortement vers le nord sur les méridiens du Volga et de l'Oural, au-delà duquel elle se prolonge dans les solitudes de l'Asie. Cette zone est plus plate encore que celle des forêts; sur une surface plusieurs fois grande comme la France, elle n'offre pas une colline de 100 mètres de haut. Les Karpathes y envoient une ramification granitique qui redresse le cours des fleuves, et parfois, comme le Dniéper, les embarrasse de cataractes sans presque accidenter le pays. Tantôt la terre s'étend en plaines ondulées, tantôt elle présente l'horizontalité parfaite de la mer au repos. Parfois elle s'abaisse lentement vers la Mer-Noire ou la Caspienne; parfois elle s'affaisse brusquement, formant comme des plateaux superposés de différent niveau, des étages de hauteur inégale, mais également plats. Rien ne limite ces surfaces à perte de vue que l'horizon, qui se confond avec elles. Aucune proéminence, si ce n'est dans certaines contrées de petites

collines artificielles appelées *kourganes*, innombrables tertres arrondis, de 6 à 12 ou 15 mètres de haut, qui parfois semblent disposés sur une ligne régulière comme pour marquer un chemin à travers ces solitudes, — tombes de peuples éteints ou phares de routes perdues, du sommet desquels le berger des steppes surveille au loin son troupeau. Dans ces plaines, point de montagnes, point de vallées, car les fleuves qui descendent du nord n'en forment vraiment pas. Suivant les contours des plateaux qu'ils rencontrent sur leur passage, ils coulent le plus souvent au pied d'une sorte de falaise; mais ces falaises, que le Dniéper, le Don, le Volga, laissent d'ordinaire sur leur rive droite, ne sont que l'escarpement d'un étage supérieur, aussi uni, aussi plat à son sommet que les plaines basses de l'autre bord, sur lesquelles les eaux s'étendent au printemps à perte de vue. Les rivières et les petits cours d'eau qui naissent de la fonte des neiges creusent le sol sans y former plus de vallées que les grands fleuves. Ils roulent d'ordinaire au fond de fissures profondes, à pentes abruptes, véritables ravins qu'on n'aperçoit que lorsqu'on est arrivé au bord, et au fond desquels les villages comme les arbres cherchent souvent un abri contre les vents de la plaine.

L'absence d'arbres est le caractère distinctif de toute cette zone. Dans sa partie septentrionale, là où elle confine à celle des forêts, le déboisement est sans aucun doute le fait de la main de l'homme; parfois même il est récent, ou, pour mieux dire, contemporain. Plus au sud, dans les steppes proprement dites, la chose est moins certaine; s'il n'est l'œuvre de la nature, le déboisement est celle des plus anciennes migrations. Aujourd'hui, par la faute du sol ou du climat, dans la plus grande partie de ces immenses régions des steppes, on ne rencontre presque aucun vestige de végétation arborescente. La faute en est surtout au manque d'eau et au manque d'abri. Les seuls arbres qui viennent spontanément se réfugient au fond des ravins qui servent de lit aux ruisseaux. La plaine est souvent recouverte d'une terre fertile, mais peut-être trop meuble, en tout cas trop exposée à tous les souffles de l'air, pour que les arbres y prennent racine, et le sous-sol, généralement crayeux, est peu favorable à la végétation forestière. Ailleurs c'est un fond pierreux ou imprégné de substances salines, partout c'est la sécheresse qui fait obstacle à la croissance des bois. Cette région traversée par les plus grands fleuves de l'Europe souffre du manque d'eau; le ciel est avare de pluies et le sol de sources. Ce mal augmente du nord au sud, et de l'ouest à l'est. Souvent rares et toujours irrégulières, au moins pour la quantité, de façon qu'à des années humides succèdent des années de sécheresse, les pluies ne tom-

bent qu'au printemps et en automne. L'été, la terre, échauffée par un soleil d'Asie, cède toute son humidité à une atmosphère qui ne la lui restitue point : les nuages se maintiennent à une élévation qui ne permet pas à leurs vapeurs de se condenser en eau. On a vu dans certains districts de l'extrême sud des années entières, des périodes de dix-huit mois sans une goutte de pluie. La craie perméable qui le plus souvent forme le sous-sol de ces plaines absorbe leur humidité sans pouvoir la leur rendre en sources. Les différences de niveau sont si insignifiantes que, même dans les terrains les plus poreux, il ne se peut rassembler une quantité d'eau suffisante pour donner à fleur de terre des sources perpétuelles. Les ravins appelés *bolka* qui sillonnent le terrain uni de la steppe restent souvent à sec pendant la plus grande partie de l'année, comme les *wadi* du désert, et les ruisseaux qui coulent au fond de ces crevasses se trouvent fréquemment trop au-dessous des terres pour les pénétrer et en rafraîchir la végétation. Le manque d'eau en été est souvent tel que, dans beaucoup de villages des steppes, les paysans, faute de source ou de ruisseau, boivent la boue liquide des mares toutes noires de poussière où ils ont retenu les eaux du printemps. Après le manque de montagnes, le manque de forêts est lui-même un grand obstable à l'accumulation des eaux, comme à la croissance des arbres, qu'il laisse sans abri dans ces plaines ouvertes aux quatre vents. Que ce soit l'œuvre de l'homme ou de la nature, les contrées au nord du Pont-Euxin et de la Caspienne ont été déboisées dès la plus haute antiquité, et leur nudité a eu une influence capitale sur l'histoire de la Russie et de l'Europe.

Cette zone, qui occupe la Russie méridionale, semble par sa latitude devoir jouir d'un climat plus tempéré que les *polessia* du nord : cela est vrai pour les anciennes provinces polonaises, mieux abritées par les forêts et plus voisines de l'Europe. Pour les autres régions, c'est tout différent. Le sud de la Russie est par excellence le pays du climat excessif, des saisons fortement contrastées. Il passe la même année par les froids du nord et les chaleurs du midi, subissant tour à tour la domination du pôle et de la Sibérie et celle de l'Asie centrale, des déserts de glace du nord et des déserts de sable du sud-est. Sur la latitude de Paris et de Venise, les contrées placées au nord de la Mer-Noire et de la Caspienne ont en janvier la température de Stockholm, en juillet celle de Madère. Deux saisons extrêmes s'y succèdent l'une à l'autre presque sans transition, le printemps et l'automne n'y durant que quelques semaines. Ces oppositions de saisons comme le manque d'humidité augmentent d'occident en orient, de l'Europe vers l'Asie. De l'ouest à l'est, les lignes isothermes présentent entre leur di-

rection d'hiver et leur direction d'été un écart croissant. Dans ces régions du sud, les hivers sont moins longs que dans le nord; ils ne sont guère moins rigoureux; quand ce n'est pas sous celui de la température moyenne, c'est sous le rapport des abaissemens extrêmes. A Astrakan, sous la latitude de Genève, il n'est pas rare qu'à six mois d'intervalle les variations thermométriques embrassent jusqu'à 70 et même 75 degrés de l'échelle centigrade. Les influences contraires de la Sibérie et de l'Asie centrale enlèvent à la Caspienne le rôle modérateur des grandes surfaces d'eau. Sur les côtes de cette mer intérieure jusqu'au pied du Caucase, sous le 44e parallèle à la hauteur d'Avignon, le froid descend jusqu'à 30 degrés au-dessous de la glace : en revanche la chaleur en été peut s'élever jusqu'à près de 40 au-dessus. Aux confins de l'Asie, dans les brûlantes steppes des Kirghizes, sur la latitude du centre de la France, le mercure demeure quelquefois congelé pendant des journées entières, et en été le même thermomètre, mal surveillé, éclate au soleil. C'est au centre du continent, vers les bords de la mer d'Aral, que ces températures excessives atteignent leur maximum. Il y a là des intervalles de 80, peut-être 90 degrés centigrades entre les plus grands froids et les plus grandes chaleurs, et c'est ainsi que dans leur récente marche sur Khiva les troupes russes ont eu à braver tour à tour l'extrême de l'hiver et l'extrême de l'été. Dans le sud de la Russie d'Europe, en dehors du bassin inférieur du Volga, le climat n'est point aussi inhumainement outré. Les contrastes des saisons sont cependant encore fort sensibles au nord de la mer d'Azof et même de la Mer-Noire dans le bassin du Don et du Donets. Là aussi l'écart entre le jour le plus froid et le jour le plus chaud dépasse parfois l'intervalle de 70 degrés centigrades (1). La Crimée elle-même, que baignent deux mers, n'est pas à l'abri de ces redoutables contrastes; pour leur échapper, il faut que les Russes franchissent les montagnes de la côte méridionale de la presqu'île ou les escarpemens du Caucase.

Pour produire une distribution de la chaleur aussi inégale entre les diverses saisons, il suffit de la concordance de l'aplatissement du sol avec les influences continentales, jointes au déboisement de ces régions. Ces oppositions de température sont en Russie un des grands obstacles à la vie civilisée; ils ne sont une barrière insurmontable que là où, comme au-delà de la Caspienne, ils atteignent à des excès effrayans pour l'imagination. Il ne faut point oublier que notre climat tempéré est de tous les priviléges de l'Europe celui

(1) Le Play, *Description du bassin du Donets; Voyage du prince Demidof dans le sud de la Russie*, t. III.

que l'Européen retrouve le plus rarement dans les plus belles de ses colonies. Les autres continens présentent souvent, pour des raisons analogues, ce même défaut de la Russie; le climat du nord des États-Unis ressemble beaucoup à cet égard à celui du sud de la Russie, et les états les plus peuplés de l'Union, ceux de la Nouvelle-Angleterre, New-York et la Pensylvanie, passent presque par des températures aussi extrêmes que les steppes désertes du nord de la Mer-Noire.

Pour être dénuée d'arbres, la Russie méridionale est loin d'être privée de végétation. Dans une grande partie de ce vaste territoire, la richesse du sol compense la parcimonie des eaux. Là où les conditions atmosphériques ne sont point par trop hostiles, la fécondité de la terre est souvent merveilleuse. Pour le sol, pour la culture et la population, toute la zone déboisée se partage naturellement en trois régions différentes, en trois bandes superposées du nord-est au sud-ouest. L'une est la région agricole de la terre noire, la seconde celle des steppes à sol fertile, la troisième celle des steppes base sablonneuse ou saline.

La première, un des plus féconds comme un des plus vastes pays agricoles du globe, occupe la partie supérieure de la zone déboisée à son point de jonction avec la zone des forêts. Participant encore de l'humidité de celle-ci et abritée par elle, la contrée de la terre noire est dans des conditions climatériques beaucoup moins défavorables que les steppes de l'extrême sud. Elle doit son nom de terre noire, *tchernoziom*, à une couche d'humus noirâtre, d'une épaisseur moyenne de 50 centimètres à 1 mètre et plus. Ce terreau est principalement composé de marne et d'une moindre proportion d'argile grasse. Il se dessèche rapidement en se convertissant en une fine poussière; mais avec une égale promptitude il s'imprègne d'humidité, et sous l'action de la pluie reprend l'aspect d'une pâte noire. La formation de cette couche d'une admirable fécondité doit probablement être attribuée à la lente décomposition des herbes de la steppe, accumulées pendant des siècles. Le tchernoziom s'étend en longue bande sur toute la largeur de la Russie d'Europe. Partant de la Podolie et de Kief au sud-ouest, il monte vers le nord-est jusqu'au-delà de Kazan, et, interrompu par l'Oural, il reparaît en Sibérie dans le sud du gouvernement de Tobolsk. Confinant aux régions des forêts, le tchernoziom, surtout dans sa partie septentrionale, conserve encore quelques bois. A mesure que l'on avance vers le sud, ils diminuent de nombre et d'étendue pour disparaître peu à peu. Au milieu des plaines sans bornes, les derniers bouquets de chênes, de trembles ou d'ormes semblent de petites îles perdues dans l'immensité. Les arbres isolés, les buissons même finissent

par s'effacer; il ne reste que la terre cultivée, un champ sans limite, s'étendant à perte de vue sur une longueur de plusieurs centaines de lieues, comme une Beauce gigantesque de 600,000 à 700,000 kilomètres carrés.

Non contente de suppléer à l'insuffisance en grains de la moitié septentrionale de la Russie, cette région est, avec le bassin moyen du Mississipi, un de ces grands magasins de blé qui permettent au monde moderne de défier toute famine. Médiocrement pourvue d'humidité, médiocrement cultivée, avec des procédés d'agriculture souvent encore primitifs, la terre noire est capable de nourrir l'Europe et la Russie. La fécondité de son sol encore neuf semble inépuisable, et jusqu'à ces dernières années ses propriétaires pouvaient croire qu'elle n'aurait jamais que faire de fumier et d'engrais d'aucune sorte. Une telle fertilité en a fait la partie la plus habitée de la Russie. Sa population totale s'élève à 25 millions d'âmes, elle va en croissant avec les débouchés que lui ouvrent les chemins de fer et à mesure des conquêtes de l'agriculture sur les steppes voisines. Grâce au tchernoziom, on peut dire que le centre de gravité de l'empire tend de plus en plus à se déplacer du nord vers le sud.

III.

Au-dessous du tchernoziom, entre les mers du midi et lui, viennent les steppes proprement dites, car les champs de la terre noire sont souvent en Russie même désignés de ce nom, qu'on finit ainsi par appliquer à toute plaine dénuée d'arbres. C'est dans les steppes que l'aplatissement du sol, l'absence de toute végétation arborescente et la sécheresse de l'été atteignent leur maximum. Inclinées vers la Mer-Noire, la mer d'Azof et la Caspienne, occupant les bassins inférieurs du Dniéper et du Don, du Volga et de l'Oural, ces steppes sont les parties les plus basses de ces basses plaines de Russie. Encore abandonnée à elle-même ou à demi sauvage, peu ou point cultivée, la steppe est une plaine déserte sans arbres, sans ombre, sans eau. Sur des surfaces à perte de vue, on chercherait souvent en vain pendant des journées entières un arbuste, une maison; mais pour être dégarnie de forêts, la steppe n'est point toujours le désert stérile que l'Occident s'est figuré sous ce nom. Dans ces vastes espaces plus ou moins inhabités, qui occupent encore en Europe de 900,000 à 1 million de kilomètres carrés, se confondent sous la même désignation des terrains de qualité fort différente, et qui, avec une certaine analogie d'aspects extérieurs, sont appelés

par leur fond même à des destinées fort diverses. Les steppes se divisent naturellement en deux types nettement tranchés par le sol : les steppes à terre végétale identique ou analogue au tchernoziom. et les steppes de pierre, de sable ou de sel. Les premières, qui en Europe occupent la plus vaste surface, offrent à l'agriculture un champ dont elle n'a qu'à s'emparer, les secondes lui sont à jamais rebelles. Si par ce nom de steppe on entend un espace inculte et désert, celles-là ne le méritent que transitoirement, celles-ci d'une manière permanente; les unes sont des steppes accidentelles qui ne le restent encore que grâce à l'absence de l'homme, les autres sont des steppes éternelles du fait même de la nature (1).

Les steppes fertiles remplissent la plus grande partie de l'intervalle entre le tchernoziom, qu'elles continuent, et la Mer-Noire et la mer d'Azof. Elles occupent le cours inférieur de tous les fleuves qui se jettent dans ces deux mers, du Dniester et du Boug au Don et au Kouban; elles restent à une distance d'une centaine de lieues de la mer Caspienne et du delta du Volga, mais remontent au nord-est entre ce fleuve et l'extrémité méridionale des monts Oural. La plus grande partie de cette surface repose sur un fond de craie, — seulement dans la Nouvelle-Russie, au nord d'Odessa et vers le Dniéper, sur un fond granitique, continuation des Karpathes. Ce sous-sol est généralement recouvert d'une épaisse couche végétale, identique à l'humus de la terre noire, ou comparable à lui. Laissées à elles-mêmes, ces steppes témoignent magnifiquement de leur fécondité naturelle. Dépourvues d'arbres, elles ont leur végétation, leur flore à elles, qui dans sa libre croissance ne leur laisse rien à envier aux plus belles forêts. Au lieu de bois, elles se couvrent au printemps d'herbes et de plantes de toute sorte qui les font ressembler à une mer de verdure. Ce n'est point aux déserts d'Afrique, c'est à la *prairie* d'Amérique qu'il faut alors comparer la steppe. La nature montre une vie, une exubérance souvent extraordinaire. Dans leur sauvage végétation, les herbes des steppes atteignent une hauteur de 5 à 6 pieds, parfois dans les années de pluie de 8 à 10. En les traversant en été, nous avons compris les légendes de l'Ukraine, racontant que dans leurs aventureuses expéditions les cosaques à cheval se cachaient dans le fourré de la steppe. Cette puissance de la végétation herbacée peut être regardée comme une des causes de l'absence de bois; les hautes herbes dans leur rapide croissance étoufferaient les jeunes arbres.

(1) *Zufällige steppen, — Ewige steppen,* dit M. Tutzmann dans un mémoire joint à celui de M. de Kœppen, — *Beiträge zur Kenntniss des russischen Reiches,* Saint Pétersbourg, t. XI. — M. Séménof se sert des noms, pour nous un peu barbares, de *région tchernozémienne steppienne* et *région steppienne non tchernozémienne.*

A vrai dire, les herbes proprement dites, les graminées, sont loin de former à elles seules toute la flore steppienne. Ce ne sont point elles qui lui donnent cette vigueur d'aspect, ce sont des plantes plus hautes, qui les recouvrent, ombellifères, dipsacées, malvacées, légumineuses, labiées, composées, dont au printemps les tiges fleuries émaillent la steppe de mille couleurs. Comme dans les bois du nord, dans ces frêles forêts les espèces sont peu variées; ce sont des plantes sociales dont chacune couvre de grands espaces, la plupart espèces annuelles, les autres ayant de la peine à supporter un climat qui unit les hivers de la Baltique aux étés de la Méditerranée. En dépit des idées reçues, la steppe n'est point absolument dépourvue de plantes ligneuses. Il s'y rencontre quelques arbustes, quelques arbres même, mais petits et rabougris, entre autres le poirier sauvage, dont les ballades cosaques ont fait le symbole de l'amour méconnu. Dans le court printemps de ces régions, la végétation des steppes, comme celle du nord de la Russie, se développe avec une prodigieuse rapidité. Elle prend dans les pluies printanières de quoi résister aux chaleurs intenses de l'été; mais, si les pluies ne viennent à temps, elle succombe à la sécheresse. Dans certains terrains ou dans certaines années, toute cette brillante végétation ne dure que quelques mois; tout est flétri en juillet, un soleil sans ombre a tout brûlé, et les hautes plantes qui en faisaient un océan de verdure hérissent la plaine de leurs tiges dénudées; les steppes sont devenues des pampas desséchés. Sous cette forme même, leur ancienne parure n'est point perdue pour l'homme; ces plantes, brûlées par le soleil dans leur pleine maturité, fournissent aux troupeaux des steppes comme un foin naturel qui les nourrit pendant le reste de la saison. Chaque année, toute la végétation disparaît à l'hiver; ce qui a résisté au soleil périt sous la neige.

Cette steppe vierge à la libre végétation, la steppe de l'histoire et des poètes, se rétrécit chaque jour pour bientôt disparaître devant les envahissemens de l'agriculture. L'Ukraine des cosaques et de Mazeppa avec toutes ses légendes a déjà perdu son ancienne et sauvage beauté. La charrue s'en est emparée; les plaines désertes où se perdait l'armée de Charles XII sont déjà en culture régulière. La steppe de Gogol, comme en Amérique la *prairie* de Cooper, ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Entamée de tous côtés par le laboureur, elle est destinée à être peu à peu conquise par lui et annexée à la région voisine du tchernoziom. Entre les deux zones, il est difficile de tracer une limite exacte, l'une augmentant toujours aux dépens de l'autre, pour finir par l'absorber tout à fait. Dans les deux, le sol est le même et d'une égale fertilité. C'est à

l'histoire autant qu'à la nature qu'il faut demander les causes de leur inégal développement. Pendant des centaines et des milliers d'années, ces steppes ont été la grande route de toutes les émigrations d'Asie en Europe; jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, elles sont demeurées exposées aux incursions des nomades de la Crimée, du Caucase et du Bas-Volga. Pour les assurer à la culture, il n'a fallu rien moins que la soumission des Tatars de Crimée, des Nogaïs des bords de la mer d'Azof, des Kirghizes de la région caspienne. Avant les steppes du sud, l'agriculture et la population ont naturellement occupé tout le tchernoziom, le premier conquis sur les nomades, ou mieux c'est par le nord qu'elles ont entamé ces immenses plaines, longtemps condamnées à une inutile fécondité par la domination des Asiatiques, car la plus grande partie de la terre noire n'a pendant des siècles formé avec les steppes qu'une région, comme elles n'en feront plus qu'une lorsque ces dernières auront toutes passé sous le joug de la culture.

Égales au tchernoziom pour la fertilité du sol, les steppes n'ont vis-à-vis de lui qu'un désavantage qui rendra leurs progrès plus lents : le climat y est plus excessif et en même temps l'air et la terre plus pauvres en humidité, les bois encore plus rares. Cette sécheresse et ce manque de bois sont des obstacles presque égaux dans un pays où les étés sont très chauds et où les froids de l'hiver réclament d'abondans moyens de chauffage. Au premier défaut il est difficile de trouver un remède, et, grâce à lui, lorsqu'elles seront en culture, les plus fertiles de ces plaines resteront exposées à des années stériles après des années d'abondance. Aujourd'hui le manque d'arbres est peut-être un plus grand obstacle à la population, ainsi privée à la fois de combustible et de matériaux de construction. Pour le chauffage, on n'a que les tiges des hautes herbes de la steppe et le fumier des troupeaux, ainsi enlevé à la terre. De pareilles ressources ne pourraient suffire à une population dense, mais l'achèvement des voies de communication et l'exploitation des mines de houille et d'anthracite, dont cette région est fort bien pourvue, remédieront bientôt à ces inconvéniens, apportant ou remplaçant le bois et rendant le fumier à l'agriculture. Avec toutes ces causes d'infériorité, une grande partie des steppes fertiles a sur tout le reste de la Russie un avantage considérable, redoutable un jour pour leurs concurrens agricoles de l'Occident : la position géographique. Placées aux embouchures des grands fleuves, dans le voisinage de la Mer-Noire et de la mer d'Azof, elles ont vers l'Europe les débouchés les plus faciles et sont même la seule région de la Russie qui ait accès sur une mer libre en toute saison.

Entre cette région des steppes arables et le tchernoziom propre-

ment dit, jadis séparés l'un de l'autre par l'agriculture et aujourd'hui en train d'être de nouveau réunis par elle, le mode même de culture et la densité de la population sont les seules distinctions qu'on puisse établir avec quelque précision. Dans la steppe, la population est rare, la culture encore nomade. Les champs n'occupent que la moindre partie du sol, au plus 25 pour 100 de l'étendue totale; le reste, la steppe inculte, forme d'immenses jachères qui servent de pâturages. La terre est cultivée pendant plusieurs années de suite, puis abandonnée pour une plus longue période à sa végétation naturelle, pendant que le laboureur va chercher dans ces vastes espaces des champs d'une fertilité vierge. Cette culture de translation et comme nomade ne peut persister qu'avec une faible population. Il ne faut que 22 ou 23 habitans par kilomètre carré pour la rendre à peu près impossible par l'insuffisance des jachères et lui faire céder la place à la culture triennale, le mode habituel d'exploitation du tchernoziom. Ainsi avec le progrès de la population s'accomplit graduellement l'annexion des steppes à la terre noire. Ces conquêtes sur la nature sauvage s'opèrent sans efforts, sans souffrances du premier occupant, sans martyrs de la civilisation. A vrai dire, il n'y a pas même de défrichement. La steppe à sol fertile, couvrant près de 600,000 kilomètres carrés, est encore presque aussi vaste que toute la zone du tchernoziom actuellement en culture régulière, dans laquelle elle doit s'absorber. Cette riche contrée est ainsi appelée à doubler d'étendue. Dans un avenir plus ou moins prochain, ces steppes et la terre noire ne formeront qu'une seule région agricole, comme un seul et même champ de blé, à la fois peut-être le plus fertile et le plus vaste du globe, occupant en Europe seulement de 1 million à 1,100,000 kilomètres carrés d'un seul tenant, environ deux fois la surface totale de la France. La *prairie* d'Amérique, qui passe par des phases à peu près analogues, sera probablement la seule contrée à lui pouvoir être comparée.

Au sud et à l'est de la région du tchernoziom steppien viennent les steppes infertiles, les steppes éternelles, qui semblent à jamais impropres à l'agriculture. Là toute couche végétale disparaît pour ne laisser voir que la pierre, le sable ou un sol imprégné de sel plus défavorable encore à la culture. Cette région inféconde est formée de la vaste dépression ouralo-caspienne, fond de mer récemment desséché, où l'eau en s'évaporant a laissé le sel, et qui est encore çà et là couverte de petits lacs salins, comme les grandes surfaces de la Caspienne et de l'Aral, débris de l'ancienne méditerranée aujourd'hui disparue. Ainsi que le Sahara, cette région est un vrai désert qui n'offre à l'homme que de rares oasis. Occupant

tout le cours inférieur du Volga, à partir de Tzaritzine sur la rive droite, de Saratof sur la rive gauche, ces déserts de sel se mêlent et se relient, sur les rives septentrionale et orientale de la Caspienne, à des déserts de sable qui forment les vastes steppes des Kirghizes, et se prolongent en Asie jusqu'au cœur du Turkestan. Une partie de ces steppes salines sont au-dessous du niveau de la mer, comme la Caspienne elle-même, dont elles forment l'ancien bassin, et qui, rétrécie et abaissée, se trouve aujourd'hui de 28 mètres au-dessous de la surface de la Mer-Noire. Cette steppe ouralo-caspienne est de toute la Russie d'Europe la partie la plus sèche, la plus dénuée de bois, la plus exposée à des saisons excessives. C'est une contrée décidément asiatique par le sol et le climat, par la flore et la faune, comme elle l'est encore par la race et le genre de vie de ses habitans. S'il y a de ce côté une limite naturelle entre l'Europe et l'Asie, ce n'est pas au fleuve Oural qu'il la faut chercher, c'est aux extrémités de cette concavité caspienne, prolongement du désert de l'Asie centrale; c'est au point où le Don et le Bas-Volga se rapprochent le plus l'un de l'autre, sans que l'art ait encore pu les réunir, si nette est la délimitation physique des deux régions où ils coulent.

De l'autre côté de la mer d'Azof, la moitié septentrionale de la Crimée et les côtes adjacentes entre l'isthme de Pérécop et l'embouchure du Dniéper forment une petite région, qui n'est guère moins rebelle à l'agriculture, comme un autre morceau de l'Asie transporté au nord de la Mer-Noire. Ici, sur les steppes salines dominent les steppes pierreuses ou les sables, et là même où se montre quelque terre végétale, le manque de cours d'eau et le manque de pluies semble condamner toute cette moitié supérieure de la Crimée, d'où l'on se promettait tant de merveilles au temps de Catherine II, à demeurer longtemps inculte. Des montagnes du sud de la Crimée et du Caucase au tchernoziom encore steppien, les steppes infertiles occupent en-deçà du fleuve Oural près de 400,000 kilomètres carrés qui ne comptent pas 1,500,000 habitans. Sur toute cette surface, le reboisement, facile dans le tchernoziom, possible encore dans les steppes à sol analogue, devient entièrement impraticable. Impropres à l'agriculture et presqu'à la vie sédentaire, ces vastes espaces, comme les parties voisines de l'Asie, ne paraissent convenir qu'à l'élève du bétail et à la vie nomade. Aussi de toute la Russie d'Europe sont-ce les seules contrées qui soient demeurées jusqu'à nos jours habitées par les tribus nomades de l'Asie, les Kirghizes et les Kalmouks, et jusqu'à ces dernières années par les Tatars de Crimée et les Nogaïs. Sur ces steppes, ces Asiatiques semblent aussi bien chez eux que dans leur

patrie originaire et ils y mènent naturellement la même vie, conduisant leurs troupeaux brouter les herbes des sables ou les plantes salines qui sur le sol aride poussent en petits îlots ou en touffes. A cette extrémité sud-est de la Russie d'Europe se rencontre presque le même genre d'existence qu'à l'extrême nord, chez le Lapon et le Samoyède : la vie nomade, la tente de peau et seulement le chameau à la place du renne. Aussi ces deux régions sont-elles les moins peuplées de toute la Russie en-deçà de l'Oural. En comprenant les nombreux pêcheurs du Volga et les ouvriers des salines, les steppes du sud-est ne comptent pas en moyenne 4 habitans par kilomètre carré. Dans certaines parties, dans la steppe des Kalmouks en particulier, entre le Volga et l'isthme du Caucase, il n'y a guère que 1 habitant par kilomètre. Il faut remonter dans l'extrême nord, jusqu'à l'embouchure de la Dwina, pour trouver une population aussi faible. Les bords de la Caspienne ne sont guère plus peuplés que ceux de la Mer-Blanche et n'offrent guère plus d'avenir. La richesse n'y fait pas plus de promesses que la population. Avec le sol le plus ingrat, ces steppes ont le ciel le plus inclément, subissant tour à tour l'influence des glaces de la Sibérie et des chaleurs de l'Asie centrale. Pour tout bien, elles n'ont que leurs troupeaux de moutons, nourris sur un sol maigre et exposés à tous les contrastes du climat le plus excessif, souffrant souvent de la soif en été, et en hiver souvent dispersés par les tempêtes de neige ou ensevelis par les montagnes mouvantes qu'elles soulèvent. En dehors des troupeaux, les seules richesses de ce pays sont ces salines, qui rendent l'agriculture impossible, mais qui alimentent de sel les parties les plus continentales de l'empire, et enfin les pêcheries du Volga et de la Caspienne, les riches pêcheries de l'esturgeon et du caviar.

Pour compléter le tableau des régions naturelles de la Russie, il nous en reste une à indiquer, de moindre étendue et d'acquisition récente, mais à laquelle un sol montagneux et un climat méridional donnent dans l'empire une place à part. C'est le Caucase, et la côte sud de Crimée, dont la haute muraille n'est que le prolongement de la chaîne caucasique. La nature, qui n'a marqué à la Russie de limite nulle part, ni vers l'Europe, ni vers l'Asie, semblait ne lui avoir opposé de vraie barrière que d'un côté, entre la Caspienne et la Mer-Noire. Quelle frontière mieux marquée que cette chaîne de 4,000 à 6,000 mètres de haut, dressée entre deux mers? C'était comme des Pyrénées près de deux fois plus élevées que celles qui nous séparent de l'Espagne. Et pourtant cet obstacle qui paraissait lui devoir fermer la route, la Russie l'a franchi. La nature même, en lui opposant cette muraille, lui avait fourni les moyens de la tourner.

Étendu au milieu d'un isthme, d'une longueur à peu près égale à sa largeur, entre deux mers fatalement soumises à l'influence russe, du jour où la Russie aurait atteint leurs rivages, le Caucase devait être débordé des deux côtés, et aisément pris à revers par les armes des tsars. C'est ce que nous avons vu. C'est par le versant méridional, par la Géorgie, par Bakou et les anciennes provinces persanes, que la Russie s'en est emparée, et ce n'est qu'au nord, parmi les montagnards mahométans des hautes vallées, qu'elle a rencontré une sérieuse résistance. Il lui fallait franchir cette barrière pour atteindre le midi, l'éternelle tentation des peuples du nord. Le Caucase et la côte méridionale de Crimée nous offrent non pas une nouvelle région du sol russe, — la nature russe finit avec la plaine, — mais une contrée toute différente, aussi multiple et variée que sont uniformes dans leur immensité les régions de la Russie proprement dite. Là se retrouvent dans les vallées du Caucase les forêts disparues depuis le centre de l'empire, non plus maigres, monotones et diffuses comme dans le nord, mais épaisses, vigoureuses et d'une puissance de végétation inconnue à l'Occident et à l'Europe. Là réussissent les arbres fruitiers et toute cette variété de plantes et de cultures que la Russie eût en vain demandée à ses plaines, des rives de la Mer-Glaciale à celles de la Mer-Noire, — la vigne, qui, sur les bords du Don et même en Bessarabie, ne trouve encore qu'un abri précaire, — le mûrier, l'olivier. Il semble que les diverses zones de culture, ailleurs désignées par ces trois arbres, se soient rapprochées et réunies sur les pentes de ces montagnes comme pour dédommager la Russie de la monotonie de ses plaines. Il y a peu de plantes qu'on n'ait acclimatées dans les jardins suspendus sur la mer de la *Corniche* de Crimée. Dans la Transcaucasie, on cultive avec succès le coton et la canne à sucre, et les marchands russes ont déjà parlé d'y introduire des plantations de thé.

IV.

La diversité des régions physiques de la Russie et la grandeur du tout ne doivent point nous faire illusion sur son homogénéité. Il importe de ne le point perdre de vue : l'unité de la Russie est si naturelle qu'à moins d'être une île ou une presqu'île aucun pays du globe n'a été plus clairement marqué pour l'habitation d'un seul peuple. A travers toutes leurs différences, toutes leurs oppositions physiques et économiques, les deux grandes zones de la Russie sont attachées l'une à l'autre comme deux moitiés qui se com-

plètent et qu'on ne saurait isoler. Pour premier lien elles ont le sol, la plaine, qui entre elles ne laisse aucune barrière, aucune frontière possible; pour second lien, elles ont le climat, l'hiver, qui presque chaque année les confond pendant de longues semaines sous le même manteau de neige. Au mois de janvier, on peut aller en traîneau d'Archangel ou de Pétersbourg à Astrakan. L'absence de neige est pour le sud de la Russie une calamité presque aussi grande, presque aussi rare que pour le nord. Dans les steppes du midi comme dans les forêts voisines du cercle polaire, les fleuves demeurent plusieurs mois enchaînés par la glace. La mer d'Azof gèle comme la Mer-Blanche, la moitié septentrionale de la Caspienne comme le golfe de Finlande. La Mer-Noire est la seule des mers de la Russie d'Europe dont la glace ne ferme les ports que dans les années exceptionnellement rigoureuses; mais les larges embouchures de ses grands fleuves se prennent presque régulièrement. D'ordinaire la navigation n'est point interrompue; mais au souffle du vent du nord, sur les côtes de la Crimée comme sur celles du Canada, les bateaux ont parfois leurs agrès durcis par la glace et leur carène couverte d'une croûte congelée, qui les alourdit et les met en danger.

Sans montagnes pour les séparer, les forêts et les steppes des deux zones sont réunies par leurs fleuves. Les plus grands ont leur source dans l'une, leur embouchure dans l'autre. Les différentes régions physiques de la Russie ne correspondent point à ses bassins: celui de la Mer-Arctique ne possède que l'extrême nord, celui de la Baltique que les contrées de l'ouest; tout le centre et l'est de l'empire inclinent vers le sud par le Dniéper, le Don, et surtout par le Volga, le Mississipi russe, qui porte à la Caspienne les eaux des forêts du nord de l'Oural avec celles des lacs du sud de Novgorod. Ce n'est pas seulement ce qu'elles ont en commun, ce sont leurs dissemblances mêmes qui lient les deux grandes zones de la Russie. Plus leur sol, plus leurs produits diffèrent, plus exclusive est la vocation qu'elles semblent avoir reçue de la nature, et plus chacune est obligée de recourir à l'autre. Seul le centre de la Russie, où les forêts et les champs se touchent et se mêlent (l'ancien grand-duché de Moscou), pourrait se suffire à lui-même. Le nord et le sud ne le peuvent. Il faut au nord les blés du sud, au sud les bois du nord. Ils se tiennent dans une mutuelle dépendance qui, en dépit de tous leurs contrastes et par leurs contrastes mêmes, assure éternellement leur union. Si la nature a jamais tracé les contours d'un empire, c'est en Russie, de la Baltique à l'Oural, de l'Océan-Arctique à la Caspienne et à la Mer-Noire. Le cadre était nettement marqué, l'histoire n'a eu qu'à le remplir. Ces vastes régions étaient aussi

fatalement vouées à l'unité politique que des contrées douze ou quinze fois plus petites, comme la France ou l'Italie; bien plus, la plaine y devait rendre l'unification plus aisée et plus rapide. A cet égard, la Russie a l'avantage sur l'autre colosse du monde moderne; dans l'aplatissement général de son sol, dans l'homogénéité relative de son climat, elle a de plus solides garanties d'unité que les États-Unis d'Amérique, dont le sud et le nord sont, eux aussi, fortement reliés par un grand fleuve, mais où les contrastes de tout genre sont plus prononcés, et pourraient être encore augmentés par des acquisitions de territoire au nord et au midi. En Asie comme en Europe, c'est la nature qui a préparé le champ au règne de la Russie. Des hauts plateaux de l'Oural, elle domine les plaines de la Sibérie, des bas plateaux du Don et du Volga, la dépression caspienne et l'Asie centrale. La Russie d'Asie, la Sibérie et même le Turkestan, ne sont point pour la Russie des colonies exotiques, impossibles à assimiler, difficiles à conserver; l'un et l'autre sont un prolongement, une dépendance naturelle de ses territoires européens. Loin de ressembler aux constructions éphémères des conquérans asiatiques, l'empire russe est un édifice solide dont la Providence même a posé les fondemens. Ses limites définitives peuvent être incertaines vers l'ouest, au point de contact avec l'Europe occidentale, là où l'histoire a créé des forces vivaces indépendantes des conditions physiques; mais qu'elle perde ou gagne quelques provinces entre la Baltique et les Karpathes, la Russie est assurée de demeurer une dans son ensemble, dans ses deux grandes zones du nord et du sud, assurée de garder l'empire de la région basse et froide du vieux continent, immense région faite pour l'unité, mais en même temps pour la centralisation et par suite peut-être pour l'autocratie, pour le pouvoir absolu.

La nature avant Pierre le Grand a marqué la place de l'empire russe : quand et comment ce cadre immense sera-t-il rempli? Par combien de centaines de millions se compteront ses habitans? Quelle sera la population de cet état, le plus vaste du globe, et dans la plus grande partie de ses territoires encore l'un des moins peuplés? C'est là une grande, une difficile question; mais, s'il paraît téméraire de la prétendre résoudre, il est impossible de ne se la point poser. En face de ces immenses espaces, l'imagination se demande involontairement quel est le nombre d'hommes qu'ils peuvent, qu'ils doivent un jour contenir. Le politique se fait malgré lui la même question, et il est obligé de tenter d'y répondre. Autrement il lui faut renoncer à se faire aucune idée de l'avenir et des destinées plus ou moins prochaines de la Russie. Avec une population en proportion de celle des îles britanniques, la Russie

pourrait contenir, en Europe seulement, 600 millions d'habitans. En face de ce mirage de fourmilière humaine deux ou trois fois plus vaste que la Chine, il y a un autre mirage de vide et de solitude qui fait regarder ces immenses territoires comme incapables de jamais nourrir des peuples aussi agglomérés que ceux de l'Occident. Pour trouver la vérité entre ces deux extrêmes qui dans leur vague font tour à tour illusion à l'imagination, il faut mesurer la capacité naturelle de population des deux moitiés de l'empire. L'étude des principales régions physiques de la Russie d'Europe nous a fourni les premiers élémens de ce calcul; nous demanderons les autres à la répartition actuelle de la population, aux causes de sa distribution dans le passé, et de son mode d'accroissement dans le présent.

Le fait qui frappe d'abord les yeux, c'est l'inégale densité de la population. En Europe même, dans la Russie proprement dite, il y a des districts ruraux qui, pour une même superficie, sont plus de cent fois plus peuplés que d'autres. Deux grands ordres d'influences ont présidé à cette inégale répartition des habitans : les conditions historiques et les conditions physiques, celles-ci permanentes, essentielles, celles-là transitoires, accidentelles, et par conséquent devant s'effacer devant les autres. L'histoire, grâce à leur situation géographique, a longtemps fait aux deux grandes zones de l'empire des destinées peu en accord avec la nature du sol et du climat. Confinant aux steppes de l'Asie centrale, la zone déboisée a été la première exposée, la dernière arrachée aux invasions des nomades asiatiques. De là est venu pour la Russie un développement anormal de ces deux régions et une distribution de la population en quelque sorte artificielle. En dehors de l'ouest, auquel l'éloignement de l'Asie a fait un sort à part, les régions les plus fécondes ont été les dernières habitées, les dernières mises en culture. L'agriculture, et par suite la richesse et la civilisation, ont été des siècles avant de pouvoir fleurir à la place que la nature leur avait marquée. Repoussés du sud par les incursions des nomades (1), les Russes ont été relégués dans les régions du nord, incapables de nourrir une grande population, une grande civilisation. Encore très sensibles au XVIIIe siècle, les effets de cette anomalie s'effacent rapidement. Déjà la moitié méridionale de l'empire contient beaucoup plus d'habitans que la septentrionale, et des contrées du tchernoziom en grande partie désertes il y a un siècle ou deux

(1) Il fallait toute l'ignorance occidentale sur la Russie pour laisser les russophobes parler « de renvoyer les Russes dans leurs steppes, d'où ils n'eussent jamais dû sortir. » Loin de venir des steppes, les Russes n'y ont mis le pied qu'à une époque très cente; on pourrait même dire qu'ils ne font qu'y entrer.

comptent parmi les plus peuplées de l'empire. La population la plus dense se presse encore autour des deux centres historiques de la vieille Russie, Kief et Moscou; mais l'ancienneté de la population n'est plus la principale raison de sa densité. A Kief, c'est le sol et le climat, à Moscou, c'est la position centrale et l'industrie qui retiennent les habitans agglomérés, tandis que la reine du nord, la grande Novgorod, n'a autour d'elle que de rares habitans, aussi pauvres que les ressources de ses campagnes.

L'influence de l'histoire sur la répartition de la population russe tend à s'effacer devant celle des conditions physiques; elle persiste cependant indirectement par un côté important, le degré de culture du peuple. Dans des conditions physiques égales, la population d'un pays, sur une surface donnée, peut être d'autant plus élevée que plus haute est sa civilisation. Chaque passage d'un degré de culture à l'autre, de la vie de chasseur à celle de pasteur, de la vie pastorale et nomade à la vie agricole et sédentaire, de l'état purement agricole à l'état industriel et commercial, chaque progrès même d'un mode d'exploitation de la terre à un autre, de l'agriculture instable comme celle des steppes à l'assolement triennal, de la culture extensive à l'intensive, chaque pas en avant dans cette longue carrière du développement des peuples élargit le champ de la population. En Russie, où, dans les limites mêmes de l'Europe, se retrouvent tous les modes d'existence depuis la vie de chasseur et la vie nomade, il n'y a de capable d'une augmentation considérable de population que les régions qui peuvent passer d'un degré de culture à l'autre. Ce passage, la nature l'interdit à plusieurs : l'extrême nord est voué à la chasse et à la pêche, les steppes ouralo-caspiennes sont condamnées à la vie pastorale et nomade; la civilisation ne le promet à d'autres que dans un avenir lointain dont nous ne pouvons supputer la date.

L'industrie ne faisant qu'éclore en Russie, c'est de la vie agricole qu'il faut attendre presque tout le développement prochain de la population de l'empire. Or l'agriculture est plus que l'industrie dans la dépendance immédiate des conditions physiques; aussi en Russie l'accroissement de la population est-il presque complétement sous l'empire de ces conditions naturelles du climat, du degré d'humidité et d'arrosement, de la situation géographique, et par-dessus tout de la fertilité du sol. Le plus ou moins de fertilité du sol, voilà l'agent qui préside manifestement à la répartition des habitans de la Russie, et, sans le retard que l'histoire a fait subir au sud de l'empire, la densité de la population y serait à peu près en raison directe de la fécondité de la terre. Cette tendance donne la raison d'un curieux phénomène statistique,

d'une sorte de contradiction qu'on ne saurait trop méditer. Si l'on prend la Russie d'Europe avec la Pologne, la Finlande et le Caucase, on trouve que les deux tiers de ses habitans n'occupent pas un tiers de son territoire, et, chose plus singulière, c'est dans cette zone la plus peuplée que la population augmente le plus (1). Cette apparente anomalie s'explique aisément : cette zone, où la population est la plus dense ou la plus progressive, renferme les parties les plus productives de l'empire. Elle est composée de quatre régions, dont trois possèdent les meilleures terres de la Russie, et dont la quatrième en est le grand, presque l'unique centre industriel. Les régions agricoles sont la terre noire, le grenier de la Russie et de l'Europe, — les steppes à sol arable, qui déjà commencent à rivaliser avec le tchernoziom, en attendant qu'elles se confondent avec lui, — enfin les frontières occidentales de l'empire, le royaume de Pologne avec une partie de la Lithuanie et des provinces baltiques, pays dont le sol est moins riche, mais dont la position géographique et l'ancienneté de la civilisation favorisent l'essor. La région industrielle est celle de Moscou et des gouvernemens voisins, qui doit sa nombreuse population moins à des causes historiques qu'à sa position centrale entre les deux grandes voies fluviales de l'intérieur de l'empire, le Volga et son affluent l'Oka, et au voisinage des plus belles contrées forestières du nord en même temps que des plus fertiles terres du tchernoziom. Réunies, ces quatre régions n'occupent en-deçà de l'Oural que 1,700,000 kilomètres carrés sur une surface d'environ 5 millions 1/2, tandis qu'elles comptent de 53 à 54 millions d'habitans sur un total de 77 à 78. Avec une population d'une densité moyenne, plus de quatre fois supérieure au reste de la Russie d'Europe, elles ont une augmentation proportionnellement deux fois et demie plus forte (8,6 pour 100 contre 3,4 pour 100 dans une période de neuf ans). C'est à leur point de réunion, vers le méridien de Moscou et au sud de cette ville, que se trouve le centre de gravité naturel de l'empire. Ce sont là les parties vitales de la Russie; les autres régions, qui comprennent les deux tiers de son territoire européen, n'en sont que des appendices plus ou moins indispensables : toute leur importance est déterminée par leurs relations avec ce noyau central, les unes le reliant à la mer et par de longs fleuves lui ouvrant des débouchés sur l'Europe ou l'Asie, les autres lui offrant dans leurs montagnes de précieuses richesses minérales; la plupart lui gardant dans leurs forêts d'immenses réserves de bois, quelques-unes lui servant au midi de jardin et comme de serre ou de verger.

(1) Séménof : *Statistitcheski Vréménik*, p. 154-155.

C'est de ce noyau de ces forces productives, qui n'a guère que trois fois l'étendue de la France, que doit venir à la Russie presque tout l'accroissement de sa population; mais dans ces régions mêmes le progrès ne peut être partout identique. Une grande partie de cette zone semble n'être pas très éloignée des limites naturelles de sa population, au moins dans l'état actuel de culture de la Russie. La région industrielle centrale, qui autour de Moscou, entre le Volga et l'Oka, renferme de 9 à 10 millions d'habitans, n'a pas encore atteint une moyenne de 35 par kilomètre carré, et déjà elle ne croît plus que lentement (1). La zone agricole la plus fertile, le tchernoziom, a généralement dépassé cette moyenne de 35 âmes; dans certaines de ses parties, au centre et à l'ouest, ce nombre moyen s'élève même à 45, et dans un de ses gouvernemens agricoles, en Podolie, presqu'à 55, aussi haut que le gouvernement avec la ville de Moscou. Dans cette vaste zone du tchernoziom, c'est encore la partie la plus peuplée sur la rive droite du Dniéper qui offre l'accroissement le plus rapide. Là, autour et au sud de Kief, tout se réunit pour stimuler la population : le voisinage de l'Europe et de la mer, la facilité des débouchés, la clémence relative du ciel, les forêts qui fournissent du combustible, une industrie agricole prospère, les raffineries de sucre, tout, jusqu'aux Juifs, qui s'entassent dans les villes de ces anciennes provinces polonaises. Parvenues déjà au chiffre de 45 habitans par kilomètre carré, ces régions gagnent plus de 1 pour 100 par an. Il y a une autre partie de la terre noire en progrès notable et probablement plus durable, ce sont les contrées au sud et à l'est, qui ont récemment passé de la culture instable des steppes à la culture fixe, et qui travaillent à rattraper la population des terres voisines plus anciennement cultivées. La région centrale du tchernoziom, sur les deux rives du Don et sur la rive droite du Volga, moins favorisée par le climat et les débouchés, demeure au contraire presque stationnaire avec environ 40 âmes par kilomètre carré. A ce chiffre, il semble que dans les conditions actuelles la terre soit comme saturée d'habitans. Dans cette contrée et en général dans toute la zone de la terre noire, il n'y aura d'accroissement considérable de population qu'avec l'abandon du système d'assolement triennal, avec la substitution de la culture intensive à la culture extensive. Or ce progrès est encore éloigné. Il ne sera possible que lorsque toutes les steppes auront été livrées à la charrue, et peut-être est-il difficilement com-

(1) Comme terme de comparaison, on se rappellera qu'en France la population est approximativement de 68 habitans par kilomètre carré, d'à peu près autant en Prusse, dans la Grande-Bretagne de 95, en Autriche de 55, en Danemark de 45, en Portugal de 40, en Espagne de 31.

patible avec le mode d'exploitation plus ou moins solidaire de la commune russe, telle qu'elle est constituée aujourd'hui. S'il n'accomplit cette dernière évolution, le tchernoziom, malgré toute sa fécondité, aura de la peine à atteindre le chiffre moyen de 60 habitans par kilomètre carré, peut-être même celui de 50 à 55. Une augmentation de population d'un tiers, soit de 8 à 10 millions d'habitans, est tout ce que cette zone, la plus belle de ses domaines, peut offrir à la Russie d'ici à un siècle ou deux.

Il en est autrement des steppes à sol fertile. C'est de tout l'empire la région où la population russe peut recevoir le développement le plus considérable, la seule même en Europe où elle puisse aisément doubler ou tripler. Ces steppes sont en train d'accomplir l'évolution économique la plus féconde pour la population, le passage de la vie pastorale à la vie agricole ou au moins de l'agriculture instable, errante, à l'agriculture fixe, permanente. Aussi est-ce la zone où l'accroissement est le plus prompt. Encore en grande partie désertes au commencement du siècle, ces steppes comptent aujourd'hui de 8 à 9 millions d'habitans. La densité de la population y est de 14 à 15 âmes par kilomètre carré; elle est déjà supérieure à celle de presque toutes les contrées de la région des forêts, bien plus anciennement peuplées. Dans la Nouvelle-Russie, autour d'Odessa, elle a dépassé notablement 20 habitans par kilomètre, et avec le secours de l'émigration elle augmente de près de 3 pour 100 par an, s'approchant avec rapidité de cette limite de 23 âmes par kilomètre, au-delà de laquelle l'agriculture fixe devient une nécessité. Dans les contrées plus centrales et surtout à l'est, la population est moindre et le progrès plus lent. L'éloignement et peut-être aussi l'organisation militaire de ces pays, en grande partie occupés par les cosaques, expliquent ces différences; mais quand le sud-ouest, favorisé par le voisinage de la mer et de l'Europe, aura atteint un certain chiffre, l'émigration refluera vers le centre et l'est. D'une moyenne de 14 habitans par kilomètre carré, la population du tchernoziom steppien s'efforcera de monter au niveau de celle de la terre noire proprement dite, à 40, peut-être à 50. Ses 8 ou 9 millions d'habitans pourraient ainsi s'élever à 20, peut-être à 25 millions. Aller au-delà semble difficile malgré toute la fécondité de la steppe, atteindre à ce niveau ne sera même pas l'affaire de quelques années. Ces plaines au sol si fertile ont de redoutables adversaires dans le climat, dans le manque d'eau, dans le manque de bois; même avec l'aide des chemins de fer et des mines de charbon, qui leur fourniront les matériaux de construction et le combustible, il est douteux qu'elles arrivent de longtemps à une population continue égale à celle que possède aujourd'hui la terre

noire. Les steppes arables en Europe même ne seront pas encore toutes en culture régulière à la fin du XIXe siècle; elles ne seront pas toutes arrivées à une population normale avant le milieu du XXe, et jusque-là elles seront pour l'agriculture de l'Occident tour à tour une précieuse réserve et une redoutable concurrence.

Sur la frontière occidentale viennent les dernières contrées qui promettent une augmentation notable. Ce sont des pays d'acquisition plus ou moins récente pour la Russie, les plus européens par l'histoire et l'éducation comme par la position, la Pologne, la Lithuanie, et deux des provinces baltiques, la Livonie et la Courlande. Sans égaler le tchernoziom, le sol de ces provinces est d'une fertilité suffisante, et le voisinage de l'Europe et de la mer, le climat, le degré d'humidité et l'abondance de l'irrigation naturelle, une heureuse proportion des bois, des champs et des prairies, leur donnent de grands avantages sur tout le reste de l'empire; leur civilisation, plus ancienne, plus occidentale, leur en donne un autre. Les procédés de culture y sont plus avancés, et le sol, à fertilité égale, y rend plus. Naturellement c'est dans le royaume de Pologne que toutes ces causes favorables agissent le plus; aussi, en dépit de la situation politique et des maux des diverses insurrections, en dépit de l'émigration ou de la déportation, en dépit des droits mal réglés des propriétaires et des paysans, est-ce la partie la plus peuplée de tout l'empire et une des plus prospères. Avec une surface d'environ 120,000 kilomètres carrés, le royaume de Pologne touche à une population de 6 millions d'habitans. Il a une moyenne de près de 50 âmes par kilomètre, ce qui est presque autant que l'Autriche, plus que le Portugal et le Danemark, beaucoup plus que l'Espagne. Malgré ce chiffre élevé, un pays ainsi éprouvé ne peut avoir atteint l'extrême limite de sa population, d'autant plus qu'au secours de son agriculture vient l'industrie, à laquelle l'union de la Pologne avec la Russie ouvre de larges débouchés. Plus grand et plus rapide est cependant le développement à espérer de la Lithuanie et des provinces baltiques, au moins des deux méridionales, la Courlande et la Livonie. Dans ces pays également privilégiés pour la position géographique, si ce n'est autant pour le sol et le climat, la densité de la population est presque de moitié inférieure à celle des *gouvernemens de la Vistule,* comme les organes officiels appellent aujourd'hui le royaume de Pologne. Tout en étant en progrès sensible, notablement au-dessus de 1 pour 100 par an, il leur faudra bien du temps, s'ils y parviennent jamais, pour atteindre au chiffre actuel de la Pologne. Ce serait alors un maximum de 5 à 6 millions d'habitans que l'empire pourrait recueillir de ce côté.

Dans toute la vaste région du nord, l'industrie seule peut ac-

croître la population avec la richesse de l'empire. Or la Russie n'est pas moins bien douée sous ce rapport que sous celui du sol agricole. La nature lui a donné les deux grands instrumens de travail, le fer et le charbon. On ne sait pas bien encore quelles richesses de charbon recèlent les plaines russes; on en découvre de tous côtés et de toute sorte, au centre, autour de Moscou, au sud dans le bassin du Donets, dans les gouvernemens de Kief et de Kherson, sur les deux versans du Caucase et jusqu'en Asie, dans les steppes des Khirgizes et dans les monts Ourals et les monts Altaï. Longtemps entravé dans le nord par le manque de débouchés, dans le sud par le manque de combustible, le développement industriel sera bientôt accéléré par l'achèvement des chemins de fer et l'exploitation des mines de charbon. Pour la population, ce sera d'abord surtout d'une manière indirecte qu'il servira à la grossir, en lui ouvrant des régions désertes et en l'attirant sur ses pas jusqu'aux extrémités de l'empire. L'agriculture s'avancera sur la route frayée par l'industrie. Ainsi les mines de l'Oural conduiront aux fertiles plaines de la Sibérie occidentale, celles des monts Altaï et des montagnes du fleuve Amour entraîneront jusqu'au cœur de l'Asie, comme en Californie et en Australie la population est venue sur les pas des chercheurs d'or.

V.

Quel est en somme l'accroissement de population que les conditions physiques et économiques des diverses régions de l'empire permettent à la Russie? La terre noire peut fournir un contingent de 8 à 10 millions d'âmes, les steppes de 20 à 25 millions, les provinces des frontières occidentales de 5 à 6. A ces chiffres doit s'ajouter l'apport de quelques régions moins vastes, dont l'augmentation est encore notable. C'est l'Oural avec ses mines, auxquelles les chemins de fer de Sibérie vont bientôt ouvrir des débouchés; c'est la Crimée et le Caucase septentrional, où les immigrans comblent les vides laissés par l'émigration des indigènes mahométans. Au sud-ouest, ce sont les marais de Pinsk, où l'homme se met à occuper tout ce que ne lui disputent point les eaux; au nord-est, sur les bords de la Kama, de l'Oufa et de la Viatka, c'est une contrée boisée, dont les forêts par exception recouvrent un sol fertile assez analogue à la terre noire. En doublant le nombre actuel des habitans de ces quatre régions encore parmi les moins peuplées de l'empire, on obtiendrait 7 ou 8 millions d'âmes.

Pour toutes les possessions russes en Europe, nous aurions ainsi

un total de 40 à 55 millions d'habitans, d'augmentation possible et en partie prochaine. Si l'accroissement n'avait d'autre limite que les moyens de nourriture, la Russie méridionale, avec ses champs de blé sans bornes, pourrait seule contenir des peuples innombrables; mais dans notre civilisation le besoin de nourriture n'est point seul à régler les mouvemens de la population. L'augmentation modérée dans les terres mêmes qui donnent le plus d'excédant de grains permet d'espérer qu'en Russie la multiplication des hommes n'ira point, comme dans certaines contrées asiatiques, jusqu'aux limites de la faim. Le climat même de la Russie a des exigences qui tendent à borner le nombre de ses habitans, et les progrès de la civilisation auront une influence analogue en développant avec le bien-être les besoins de consommation du peuple russe.

Aux millions d'âmes que peut fournir à la Russie son territoire européen, ses possessions asiatiques en viendront ajouter d'autres. Là les calculs, n'ayant point les mêmes bases, ne sauraient avoir la même précision. Couvrant plus de 14 millions de kilomètres carrés, la Russie d'Asie est plus de deux fois et demie plus vaste que la Russie d'Europe, et dans ses trois grandes divisions, Transcaucasie, Asie centrale et Sibérie, elle ne contient pas 10 millions d'habitans. Ce n'est pas 1 par kilomètre, et le climat au nord, le sol au sud, destinent la plus grande partie de ces immenses espaces à ne jamais dépasser cette moyenne qui signale de vrais déserts. Avec la place occupée par ses montagnes, la plus favorisée de ces trois divisions, la Transcaucasie, sera longtemps avant de doubler ses 2,500,000 âmes. Bien plus vaste et aujourd'hui à peine plus peuplée, l'Asie centrale est couverte de steppes de sable, entrecoupée de monticules également de sable et de plateaux pierreux. L'agriculture n'y rencontre que des oasis, comme celles où sont placées les capitales des khans tatars que la Russie réduit au vasselage. La seule zone du Turkestan qui paraisse susceptible d'un large développement est placée à son extrémité sud-est, au pied des hautes montagnes de l'Asie centrale, dont les eaux entretiennent la fécondité du sol. La colonisation russe trouvera un autre champ d'activité dans la vallée du fleuve Amour. Au nord de ce fleuve, en dehors des côtes voisines de la mer du Japon, la Sibérie orientale n'aura jamais d'autres habitans que des tribus de chasseurs; mais entre l'Oural et l'Altaï, dans le bassin de l'Obi, la Sibérie occidentale offre à l'agriculture des terres magnifiques, comparables à celles des steppes fertiles, et qui après elles forment la région de tout l'empire qui promet aux tsars le plus grand contingent de population. Dans la Transcaucasie et dans le Turkestan, la Russie devra s'estimer heureuse si avant un siècle ou deux elle voit

doubler la population, ce qui lui donnerait un accroissement de 5 à 6 millions de sujets plus ou moins civilisés et plus ou moins soumis. De la Sibérie occidentale au contraire, elle peut recueillir à une époque relativement prochaine 10, 15, 20 millions peut-être d'habitans, tous Russes et n'étant séparés de l'Europe que par les basses croupes de l'Oural.

De 40 à 55 millions d'âmes en Europe, un chiffre plus difficile à déterminer et plus tard réalisable, 20, 30 millions en Asie, voilà toute l'augmentation dont se puisse flatter la Russie d'ici à un ou deux siècles. Ce ne sera jamais la population de la Chine, ce ne sera même pas probablement celle des États-Unis d'Amérique au XXIe siècle; mais, quelque remaniement de la carte que l'on suppose, aucune puissance de l'Europe n'aura jamais à prétendre à rien de pareil. Ce sera beaucoup pour la Russie, si elle arrive à doubler sa population actuelle; mais elle compte aujourd'hui 85 millions de sujets dont 76 en Europe, et le progrès de sa population totale est d'environ 1 pour 100 par an, de plus de 1 pour ses territoires européens seuls. On dit parfois que la Russie aura 100 millions d'habitans dans un siècle; ce ne sera point dans cent ans, ce sera dans vingt. Au milieu du siècle prochain, tout permet de croire qu'elle comptera de 130 à 150 millions de sujets, dont près des neuf dixièmes en Europe et de nationalité russe.

L'analyse de la population russe fournit plus d'un grave enseignement. Une première remarque, c'est l'énorme prédominance de la population rurale sur la population urbaine, celle-ci ne formant qu'un dixième du nombre total des habitans. Ce seul fait montre la Russie comme un empire de paysans, un état patriarcal où les villes et tout ce qu'elles supposent, la bourgeoisie, la vie publique, le mouvement intellectuel et politique, n'occupent qu'une place secondaire. Une autre remarque plus importante, c'est que, malgré la faible moyenne de l'ensemble, les parties les plus productives de l'empire, la région industrielle de Moscou, la région agricole de la terre noire, ont une densité de population qui approche déjà sensiblement de celle de l'Europe occidentale, et en Russie, comme partout, l'agglomération des habitans tend à élever le niveau de la civilisation en même temps qu'elle donne plus de cohésion au peuple, plus de moyens et d'action au gouvernement.

De ces tableaux statistiques ressort une autre leçon plus instructive encore. La Russie est un pays en train de se peupler; c'est, à beaucoup d'égards, une vraie colonie, et ce fait a une importance capitale pour qui veut sérieusement apprécier et ses ressources et ses difficultés. La Russie est une colonie, et, à vrai dire, elle l'a toujours été : toute son histoire n'est que l'histoire de sa colonisa-

tion. Ce fut d'abord le tour de l'ouest, puis du nord et du centre, aujourd'hui c'est celui du sud et de l'est. Les bassins inférieurs du Dniéper, du Don, du Volga, sont comparables sous ce rapport à ceux du Mississipi et du Missouri, l'est russe à l'ouest américain. C'est pour des motifs analogues qu'à mesure que ses territoires se peuplent la Russie forme de nouveaux gouvernemens, comme l'Amérique de nouveaux états. Le caractère colonial se montre dans les dates de la fondation des villes, comme dans la rapidité de leur progrès et dans leur aspect même. Sébastopol, Kherson, Nicolaïef, Kharkof, Taganrog, Saratof, Samara, Perm, la plupart des chefs-lieux de gouvernement ou de district du sud et de l'est, sont moins anciens que les capitales des états de l'Atlantique dans l'Amérique du Nord. Il est d'autres villes en Russie de construction presque aussi récente et de progrès presque aussi admirable que celles de l'ouest américain. Odessa est aussi jeune que le siècle, et déjà aussi grand que Rouen et Le Havre mis ensemble. La Nouvelle-Russie, qui l'a pour capitale, mérite aussi bien son nom qu'aux États-Unis la Nouvelle-Angleterre le sien, et elle est de colonisation bien autrement moderne. A peu près déserte au commencement du siècle, cette contrée a quintuplé, sextuplé de population en moins de cent ans (1). Le développement des villes et des campagnes des bords du Volga entre Simbirsk, Samara et Saratof, n'a guère été moins rapide.

L'aspect de toutes ces villes du sud et de l'est répond à leur récente origine. Comme dans le *far-west* des États-Unis, elles sont toutes bâties sur un large plan, toutes semblables les unes aux autres, sans intérêt, sans individualité, sans autre différence que celle de la position. Comme en Amérique, elles couvrent bien plus d'espace que les villes européennes d'égale population; on sent qu'elles sont construites moins pour le présent que pour l'avenir, pour un développement indéfini qui ne vient point toujours aussi vite qu'on l'espérait. Avec leurs vastes édifices publics, leurs ambitieux boulevards et ces larges rues que les générations futures seules rempliront, les plus prospères ont un air inachevé, peu agréable au voyageur. Comme en Amérique, les villes, au lieu de suivre les pas de l'agriculture et de la population, les ont souvent précédées, bâties de toutes pièces dans des lieux déserts; mais aussi, comme en Amérique, plus d'une de ces orgueilleuses cités a été, au lendemain même de sa fondation, abandonnée pour une rivale mieux placée, et demeure avec ses places démesurées qu'aucune foule n'animera jamais.

(1) Buschen, *Aperçu statistique des forces productives de la Russie.*

Il est curieux de mesurer dès maintenant les conquêtes de la colonisation russe, de compter combien de parallèles de latitude, combien de degrés de longitude, elle a du nord au sud, de l'ouest à l'est, gagnés sur la nature ou sur la barbarie. C'est toute cette vaste région des steppes et de la terre noire, l'ancienne demeure du cavalier scythe, tatar ou cosaque. Ce sont les côtes de la Mer-Noire et de l'Azof, où au commencement des temps modernes les Génois avaient encore des comptoirs fortifiés, comme nous en avons le long des côtes d'Afrique. C'est le bassin du Don, qui coule à l'est du Jourdain, et le cours central du Volga, qui coule à l'est de l'Euphrate. C'est la plus vaste, presque la seule conquête de l'Occident sur l'Orient, de l'Europe sur l'Asie, ou, pour mieux dire, grâce aux Russes, la première a presque doublé aux dépens de la seconde.

Ces résultats sont grands; ils le paraissent bien davantage quand on se rend compte de la manière dont ils ont été atteints. Avec quels élémens s'est faite et se continue cette immense et rapide colonisation? Avec le peuple russe, qui pour cette grande œuvre n'a obtenu de l'étranger que des secours nuls ou insignifians. Les deux Amériques, l'Australie et toutes les colonies des deux hémisphères reçoivent chaque année un contingent plus ou moins considérable d'émigrans et de capitaux européens; la Russie a été obligée de se coloniser elle-même, sans aide d'hommes ou d'argent de personne. Une colonisation sans immigration, par un pays lui-même peu peuplé, par une nation elle-même encore peu ou tout récemment civilisée, telle est la tâche accomplie par la Russie.

Si l'empire russe s'est colonisé tout seul, ce n'est point faute d'avoir demandé des secours à l'Europe. Nul état nouveau n'a fait aux émigrans d'aussi belles promesses, nul ne les a tenues plus scrupuleusement. Il lui en est arrivé de deux côtés, de l'Allemagne et des provinces gréco-orthodoxes de la Turquie et de l'Autriche. Ces deux classes de colons, venus les uns et les autres au XVIIIe siècle ou au commencement du XIXe, ont joué un rôle également digne d'attention pour le politique et l'économiste, mais toutes deux n'ont eu qu'une part secondaire, une part locale dans cette œuvre immense. Les Allemands sont les plus nombreux. Appelés par Catherine II et d'autres souverains russes, établis dans les meilleures terres de l'empire, un peu de tous côtés, depuis Péterhof, aux environs de Pétersbourg, jusqu'au-delà du Caucase, mais surtout dans la Nouvelle-Russie, dans la Crimée et sur le Bas-Volga, ces Allemands sont restés agglomérés en groupes distincts, comme des enclaves au milieu de la population russe, sans mélange avec elle, sans influence sur elle. Ils sont aujourd'hui en

Russie environ 600,000, conservant leur religion, leur langue, leurs mœurs, portant le nom de *colonistes* et formant sous ce titre une classe à part, en dehors des quatre ou cinq castes entre lesquelles est répartie la nation russe, et, comme celles-ci, ayant ses priviléges particuliers, entre autres l'exemption du service militaire. Vivant en étrangers dans l'état dont ils sont sujets, ces colonistes ont développé admirablement, mais exclusivement, plusieurs des qualités germaniques, l'esprit d'ordre, l'esprit de famille et d'économie. Ils se sont fait dans leurs petites républiques une civilisation villageoise et pour ainsi dire domestique. Ils ont formé des colonies agricoles fort prospères, fort curieuses pour le politique comme pour le philosophe; ils sont arrivés à un bien-être honnête et modeste, mais sans chercher à s'élever au-delà matériellement ou moralement. Aussi presque nulle au point de vue matériel par leur isolement, leur influence sur le peuple russe a été moindre encore au point de vue moral. Si l'Allemagne a eu une si grande part dans le développement de la Russie, elle l'a dû bien moins à ces colonies, toutes repliées sur elles-mêmes, qu'aux Allemands des provinces baltiques et à ceux de l'empire.

Tout différent a été le rôle des émigrans gréco-slaves. Alors même qu'ils ne se sont pas encore complétement fondus dans le peuple russe, ils ne forment pas, comme les Allemands, un corps à part dans l'empire. La ressemblance de langue pour les Slaves, l'unité de foi pour presque tous, ont été un trait d'union entre ces émigrans et leur nouvelle patrie. Il y a parmi eux de toutes les tribus chrétiennes de l'Orient : Grecs, Roumains, Serbes, Dalmates, Bulgares, Tchèques, Ruthènes, anciens sujets turcs ou autrichiens, venus jadis en Russie par sympathie politique ou religieuse. Cette émigration, contemporaine du premier réveil national de ces petits peuples d'Orient, a peu à peu cessé à mesure des progrès de leur indépendance ou de leur autonomie sur le sol natal. C'est dans la Nouvelle-Russie et en Crimée que se sont établies la plupart de ces colonies, fondées le plus souvent, comme celles des Allemands, par villages et même par villes. La contrée autour d'Odessa, avant son nom actuel de Nouvelle-Russie, reçut même de ses colons serbes le nom de Nouvelle-Serbie. Beaucoup de ces Orientaux ont pris en Crimée ou sur les côtes voisines la place laissée vide par les émigrans tatars ou nogaïs, en sorte qu'entre les deux empires russe et turc il s'est établi un double mouvement d'émigration et d'immigration, l'un attirant à lui les chrétiens, l'autre les musulmans. Chose singulière, ces petites colonies orientales, grossies d'Arméniens et de Juifs, ont eu sur le développement de la Russie une influence plus considérable que ces florissantes colonies allemandes,

qui n'ont vécu que pour elles-mêmes. Inférieures au point de vue agricole, elles ont donné à la marine et au commerce russe une impulsion qui, vers le commencement du siècle, ne leur pouvait guère venir d'ailleurs; elles leur ont fourni à la fois des négocians et des matelots. Les ports de la Mer-Noire et de l'Azof, Odessa, Kherson, Mariopol, Taganrog, ont été longtemps des villes à moitié grecques, et le sont encore en partie.

Allemands ou Orientaux, quels qu'aient été leurs services, ni les uns ni les autres ne peuvent réclamer une large part dans les millions d'habitans et les millions d'hectares de terre cultivée dont se sont enrichis en moins d'un siècle le sud et l'est de la Russie. Le grand colonisateur du sol russe, c'est le peuple russe lui-même. Dans ce fait si simple en apparence, que de difficultés, que d'infériorités de tout genre, si l'on y regarde de près! Au lieu des hommes les plus entreprenans des états les plus avancés de l'Europe, comme en Amérique ou en Australie, un peuple que des circonstances physiques et historiques ont longtemps maintenu en arrière, un peuple de paysans, hier encore serfs, — au lieu de toutes les libertés politiques et civiles, au lieu de l'indépendance et presque de la royauté de l'individu, un état autocratique, un empire militaire, une solidarité communale qui lie l'homme à l'homme et attache le laboureur à la terre. La Russie a eu devant elle une tâche double et comme inconciliable : emprunter la civilisation européenne et en même temps la porter dans des pays déserts. Elle a eu à la fois une nation à élever, un sol à coloniser. Cette colonisation, il la lui a fallu faire dans les circonstances qui partout répugnent le plus à l'expansion coloniale, avec des armées permanentes et un long service militaire, avec une étroite centralisation et une administration omnipotente. C'est cette situation contradictoire, bien plus qu'une infériorité du sol ou du climat, qui a rendu son développement moins rapide et surtout moins complet que celui de l'Amérique du Nord. C'est cette situation, et non le sol ou le climat, qui a éloigné de la Russie l'émigration européenne, et qui l'en privera probablement toujours. Elle a beau posséder des deux côtés de l'Oural d'admirables terres qui n'attendent que la charrue, les colons de l'Occident ne se dirigeront point vers elle. A climat égal, à sol inférieur, ses voisins mêmes du nord scandinave lui préféreront le *far-west* américain ou le Canada.

La Russie est un pays de colonisation; c'est là, quand il s'agit d'elle, une des choses qu'il ne faut jamais perdre de vue. Beaucoup de ses qualités, beaucoup de ses défauts privés ou publics viennent de cette situation. De là en partie cet esprit positif, réaliste, de la plupart des Russes; de là ce manque de sentimentalité, de là

aussi ce défaut trop reproché de manque d'originalité dans les plus hautes facultés humaines, et cette superficialité dans tout ce qui n'est que le luxe de l'intelligence et de la civilisation. Ces défauts se retrouvent à un plus ou moins grand degré chez les Américains et dans toutes les colonies, où plus qu'ailleurs les exigences de la vie pratique priment toute autre préoccupation; mais d'ordinaire ils vont avec certaines qualités, la confiance en ses forces, un heureux tempérament de solidité et de flexibilité, un certain esprit de conduite et aussi d'entreprise. Ces avantages, comme ces lacunes, se rencontrent chez les Russes; mais les uns et les autres y sont alliés à d'autres élémens qui parfois les dissimulent ou les neutralisent. La Russie est une colonie âgée d'un siècle ou deux, et en même temps c'est un empire âgé de mille ans. Elle tient de l'Amérique et elle tient de la Turquie. Cette antithèse peut seule donner l'intelligence de son caractère national comme de sa situation politique. C'est un pays à la fois neuf et vieux, une ancienne monarchie à demi asiatique et une jeune colonie européenne; c'est un Janus à deux têtes, occidental par devant, oriental par derrière, vieux et usé par une face, adolescent et presque enfant par l'autre.

Dans cette opposition est le principe des contrastes qui nous frappent partout en Russie, dans la vie privée, dans le caractère, dans le gouvernement, contrastes si fréquens qu'ils deviennent la règle, et qu'en Russie on pourrait ériger la contradiction en loi. Tout y a contribué, la situation géographique entre l'Asie et l'Europe, comme à cheval sur les deux, — le mélange de races encore mal fondues, — un passé historique disputé entre deux mondes, et formé de phases violemment opposées. Cette loi des contrastes domine tout. De là les jugemens si différens portés sur la Russie, et qui le plus souvent ne sont faux que parce qu'ils ne montrent qu'un côté. Cette loi des contrastes se retrouve partout, — dans la société par l'immense intervalle entre les hautes et les basses classes, en politique dans l'initiative libérale des lois et l'inertie stationnaire des habitudes; elle se retrouve jusque dans l'individu, dans ses idées, dans ses sentimens, dans ses manières. Le contraste est dans la forme comme dans le fond, dans l'homme comme dans la nation; il se découvre à la longue en toutes choses, comme il éclate au premier regard dans le costume, dans les maisons, et dans ces villes de bois aux larges rues parallèles, qui tiennent à la fois des nouvelles cités d'Amérique et des échelles du Levant.

Cette dualité qui domine toutes les conditions d'existence de la Russie a une influence directe sur son développement matériel et politique comme sur son développement moral. Vieille monarchie et jeune colonie, elle a les faiblesses de chacune, sans en avoir

toutes les forces. L'empire militaire nuit à la colonie, et celle-ci à l'empire militaire. État d'un nouveau monde, ayant des déserts à peupler, à défricher, la Russie par son contact avec l'Europe est soumise aux mêmes charges d'armées et de finances que nos vieux états peuplés et civilisés depuis des siècles. Quand, il y a quelques années, les États-Unis furent menacés de sécession, ce qu'ils eurent le plus à redouter, ce ne fut pas l'amoindrissement de leur territoire et de leur puissance, ce fut, par la création même de deux états rivaux sur le même continent, le changement radical de toute leur situation économique et politique. La géographie a placé la Russie dans la position où la sécession du sud ou de l'ouest eût mis les États-Unis. Isolée de l'Europe par un océan comme l'est l'Amérique, elle eût eu un développement bien plus facile et plus sûr; elle ne serait pas obligée de se partager entre deux tâches contradictoires. Les inconvéniens de cette situation matérielle sont singulièrement accrus par les désavantages moraux. Avec l'œuvre de l'Europe et de l'Amérique à la fois, la Russie a dans ses habitans des instrumens inférieurs pour la préparation à ceux de l'Amérique et de l'Europe. Elle ressemble à un acteur obligé d'entrer en scène avant d'avoir pu apprendre son rôle, à un homme dont l'éducation n'a pas été faite dans l'enfance, et qui est obligé de l'achever au milieu des travaux et des luttes de l'âge adulte.

La Russie est un peuple en état de formation au point de vue moral comme au point de vue matériel. Pour l'un comme pour l'autre, on ne peut sans injustice la comparer aux états de l'Europe occidentale. Vis-à-vis d'eux, elle se trouve dans la position d'une armée en train de se former et encore dispersée vis-à-vis d'une armée dont les cadres sont complets et les corps concentrés. Elle peut être faible aujourd'hui devant des peuples qui dans un siècle ou deux seront hors d'état de lutter avec elle. On l'a bien vu lors de la guerre de Crimée. Depuis elle a fait d'immenses progrès, et une entreprise comme celle de Sébastopol aurait actuellement bien peu de chance de succès. Aucun peuple n'a jamais tiré meilleur parti d'une défaite; cependant aujourd'hui encore la force de la Russie est moins grande que sa masse, moins grande que sa population. Les Russes le sentent mieux que personne; mais ils savent aussi que le temps et le travail mettront bientôt leur puissance réelle au niveau de leurs ressources naturelles et de la grandeur de leur territoire.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV

ET LE

BARON DE BUNSEN

II.

LA FONDATION DU NOUVEL EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Aus dem Briefwechsel Friedrich Wilhelms IV mit Bunsen, von Leopold von Ranke, 1 vol. in-8°; Leipzig 1873.

La crise de la Suisse en 1847, on l'a vu par notre première étude (1), avait été l'occasion des dissentimens les plus vifs entre Frédéric-Guillaume IV et M. de Bunsen. On a vu aussi quelles révélations inattendues cette correspondance des deux amis apportait à l'histoire. Sans les lettres de Frédéric-Guillaume, que M. de Ranke lui-même appelle des invectives, sans les réponses embarrassées ou irritées de M. de Bunsen, nous ne saurions pas avec quelle passion le roi de Prusse défendait sa principauté de Neufchatel, avec quels efforts il s'attachait à ce dernier reste du moyen âge, enfin quel fut son désespoir, un désespoir de mort, lorsqu'il dut abandonner lui-même l'antique fief de la maison d'Orange et délier de leur serment ses sujets, devenus républicains. C'est là un épisode vraiment pathétique désormais restitué aux annales du XIXe siècle. Cependant, si l'on cherche dans ces lettres non pas ce qui concerne tel ou tel personnage, mais ce qui nous intéresse directement nous-mêmes, ce qui se rapporte à nos préoccupations d'aujourd'hui, on

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

est obligé de se rappeler les paroles par lesquelles M. Guizot terminait son récit des affaires suisses : « Plus de vingt ans se sont écoulés; qui se souvient et se soucie de M. Ochsenbein et du *Sonderbund?* L'histoire a des intermèdes pendant lesquels les événemens et les personnages qui viennent d'occuper la scène en sortent et disparaissent pour un temps, pour le temps des générations voisines de celle qui a vu et fait elle-même ces événemens. L'histoire d'avant-hier est la moins connue, on peut dire la plus oubliée du public d'aujourd'hui; ce n'est plus là, pour les petits-fils des acteurs, le champ de l'activité personnelle, et le jour de la curiosité désintéressée n'est pas encore venu. Il faut beaucoup d'années, des siècles peut-être, pour que l'histoire d'une époque récente s'empare de nouveau de la pensée et de l'intérêt des hommes. C'est en vue de ce retour que les acteurs et les spectateurs de la veille peuvent et doivent parler de leur propre temps; ils déposent des noms et des faits dans des tombeaux qu'on se plaira un jour à rouvrir. C'est pour cet avenir que je retrace avec détail les négociations assez vaines dont le *Sonderbund* fut l'objet; je tiens à ce que les curieux, quand ils viendront, trouvent ce qu'ils cherchent et soient en mesure de bien connaître pour bien juger (1). »

Le sujet auquel va être consacrée cette seconde étude est d'un ordre tout différent. Il s'agit de l'empire d'Allemagne. Les intérêts qui s'agitent dans cette partie de la correspondance des deux amis, bien loin de se présenter à nous comme un souvenir, préoccupent aujourd'hui plus que jamais les esprits attentifs; c'est la première des questions européennes. Lorsque, lisant tout à notre aise, grâce à M. Léopold de Ranke, les lettres passionnées de Frédéric-Guillaume IV et de M. de Bunsen sur la question de l'unité allemande, nous nous demandons en fin de compte qui avait tort, qui avait raison, ce n'est pas un problème de politique rétrospective que nous essayons de résoudre; le présent et l'avenir sont engagés dans le débat. Voici des renseignemens nouveaux qui viennent confirmer nos indications d'autrefois; nous les livrons aux hommes qui ont charge d'âmes. Toute politique sérieuse suppose et exige la connaissance des grands courans d'opinion qui se forment au sein des peuples. Si nos hommes d'état et nos diplomates, dans ces vingt-cinq dernières années, ont trop négligé cette étude, ce n'est pas une raison pour que les observateurs désintéressés renoncent à leur tâche. De terribles leçons nous ont appris qu'il ne sert de rien de vouloir se faire illusion. Nous ne supprimerons pas les choses qui nous gênent en nous obstinant à

(1) Voyez les *Mémoires* de M. Guizot, t. VIII, p. 515.

les ignorer. Accoutumons-nous donc à les regarder en face. Le roi de Prusse et son ambassadeur à Londres dissertant sur cette couronne de l'empire d'Allemagne que la nation allemande en 1849 offrait à l'héritier de Frédéric le Grand, n'est-ce pas là un sujet à l'ordre du jour? Et n'avons-nous pas le droit de répéter ces mots que Lope de Vega, dans le prologue de l'un de ses drames, adressait à des spectateurs frivoles : « Attention! il s'agit de nous-mêmes. »

I.

M. de Bunsen était à Londres quan la journée du 18 mars 1848 à Berlin imprima une si violente secousse au gouvernement de Frédéric-Guillaume IV. L'ambassadeur du roi de Prusse fut vivement ému, on le comprend, des dangers qu'avait courus son royal ami; au fond, il se réjouissait de voir les ministres renversés et le roi réveillé enfin de ce long rêve, où il s'enfonçait de plus en plus malgré les avertissemens de ses plus fidèles serviteurs. Cette joie d'ailleurs, il faut se hâter de le dire, n'avait rien qui ressemblât à une trahison; même avant de recevoir des nouvelles précises sur l'issue de la journée, M. de Bunsen était persuadé qu'un mouvement populaire à Berlin ne pouvait détrôner un Hohenzollern. Un roi peut être détrôné à Paris en juillet 1830, en février 1848; à Berlin, c'est autre chose. Cette foi eut occasion de se manifester de la façon la plus expressive. Le 21 mars, sur une lettre arrivée de Paris, le bruit se répandit à Londres que le roi de Prusse avait abdiqué, était en fuite, allait chercher un refuge en Angleterre. Le jour même, des lettres nombreuses arrivaient à l'ambassade prussienne; les plus illustres représentans de l'aristocratie anglaise informaient M. de Bunsen qu'ils mettaient leurs châteaux à la disposition du roi de Prusse. Il leur fut répondu à tous que certainement le roi n'avait pas quitté son poste, et que certainement aussi il ne se cacherait pas. Le lendemain, on sut tout; M. de Bunsen ne s'était pas trompé. Nous empruntons ces détails à une lettre que Mme de Bunsen écrivit de Londres le 23 mars à une personne de sa famille, et qui a été publiée dans les *Mémoires*. La lettre se termine par ces mots, où est vivement exprimée la foi de Bunsen dans l'attitude du roi et la loyauté du peuple; c'est bien lui qui parle ici, puisque c'est lui, on n'en saurait douter, qui a inspiré ces sentimens à sa femme : « Je ne puis écarter de ma pensée cet horrible spectacle, ce cortége solennel traînant les cadavres des morts sous les fenêtres du palais et jusque dans la cour intérieure, les porteurs chantant un chant funèbre et appelant le roi, le roi qui paraît à la fe-

nêtre, qui descend dans la cour, qui se découvre à la vue des morts; — puis il parle au peuple, le peuple le salue d'applaudissemens, et, quelques instans après, le roi ayant fait des promesses, ils entonnent tous ensemble un chant d'actions de grâces, celui que tu as entendu chanter à mes enfans. Peuple et roi à Berlin sont faits d'une autre étoffe qu'à Paris (1). »

Il faut se représenter cette foi de Bunsen dans l'autorité royale et cette confiance dans le caractère du peuple pour comprendre qu'il ait pu se réjouir intérieurement des premiers résultats du 18 mars 1848. Certes il ne croyait pas trahir le roi son ami en se félicitant d'une révolution qui allait l'obliger à devenir le roi non de la Prusse seulement, mais de l'Allemagne, de l'Allemagne entière à jamais unie. M. de Bunsen, comme tous les Allemands, voulait l'unité de l'Allemagne, et, comme les trois quarts d'entre eux, il la voulait par la Prusse. Le parlement de Francfort, qui s'était constitué pour établir cette unité, excitait en lui des transports d'admiration. Qui donc avait réuni ce parlement? Parmi ceux qui firent appel aux électeurs, Bunsen le savait bien, personne n'avait qualité pour cela. Quelques hommes de l'Allemagne du midi, au nom des nécessités publiques, avaient pris l'initiative du mouvement; toute la nation allemande les suivit. L'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Hanovre, les grands-ducs, les ducs, les princes, ne furent ni consultés ni bravés; on se passa d'eux pour proclamer le suffrage universel, tout en mettant leur autorité hors de cause. Une modération inattendue s'alliait aux plus étranges hardiesses. C'est tout cela qui enchantait M. de Bunsen. Il croyait voir se réaliser enfin tous les rêves de sa jeunesse. Veut-on savoir jusqu'où allait son enthousiasme, lisons ce qu'il écrit à un membre du parlement anglais, M. Henri Reeve, le 6 mai 1848, et faisons attention à la date. La convocation de l'assemblée nationale à Francfort est fixée au 18 mai 1848; encore une douzaine de jours, et cette grande convention, librement élue par tous les peuples d'Allemagne, va décider sous quelle forme l'unité de l'Allemagne doit s'accomplir. Pendant les travaux préliminaires de cette réunion de notables qui a préparé les voies au parlement, des résolutions graves ont été prises; les notables par exemple ont refusé de s'entendre avec la diète, l'ancienne diète, qui réclamait pour les gouvernemens le droit de se faire représenter dans ces grands débats. La diète demandait que l'assemblée de Francfort ne fût pas chargée toute seule de faire la constitution de

(1) « People and King are made of different stuff to those of Paris. » *A Memoir of baron Bunsen*, t. II, p. 169.

l'empire, et qu'il y eût, soit au sein du parlement, soit au dehors, un organe quelconque du droit des souverains. Les notables ont décidé que la nation allemande, par les votes de ses représentans, réglerait seule les conditions du futur empire. Bunsen sait tout cela; qu'importe? il n'a aucun doute, aucune crainte; l'assemblée qui va se réunir à Francfort le 18 mai procédera aussi sagement que hardiment, il en est sûr, à la constitution de l'unité germanique. La grande œuvre est commencée, rien ne l'arrêtera plus; mais c'est lui-même qu'il faut entendre. Il a communiqué à M. Henri Reeve un plan de constitution rédigé par un comité de la réunion des notables, et qui va être soumis au parlement de Francfort. M. Reeve a fait des objections. Voici la réponse de M. de Bunsen :

« Samedi matin, 6 mai 1848.

« Vous avez examiné avec votre esprit, avec votre cœur, ce plan de constitution et le grand sujet auquel il se rapporte. Vous les avez appréciés l'un et l'autre dans leur importance historique. A l'un et à l'autre vous rendez justice, — mais vous n'avez pas changé de sentiment quant au fond, vous n'avez pas foi dans notre avenir!

« Ce qui vous arrête, ce sont avant tout vos principes sévèrement conservateurs, lesquels ne vous permettent pas d'accepter l'origine de ce mouvement général vers l'unité. Vous le dites en très beaux termes : « tout ce qui produit la vie vient d'en haut; il n'y a que les fantômes d'Endor qui viennent d'en bas. »

« Permettez-moi de m'emparer de cette pensée afin de vous convaincre que notre liberté est née en bon lieu; elle vient de l'esprit, *descendit cœlo*. — N'est-ce pas dans les hauteurs qu'elle a commencé de vivre, chez les grands penseurs qui, de Lessing, de Kant à Schelling et Hegel, combattant le matérialisme du dernier siècle et le méchanisme du nôtre, ont démontré la réalité, la vitalité propre de la raison ainsi que la vitalité propre de la conscience morale, et par là ont enthousiasmé la nation pour la liberté vraie? Est-ce que la poésie et l'art ont suivi un autre chemin? D'où vient l'importance de Goethe dans l'histoire du monde, sinon de ce qu'il a clairement vu ces vérités et leur a donné une forme avec les ressources de l'art? D'où vient le charme indestructible des poésies de Schiller, sinon de ce qu'il a chanté des hymnes à cette philosophie? J'arrive maintenant aux jours de notre profond abaissement et de notre relèvement sublime, de 1807 à 1813. Ce qui veut vivre aujourd'hui, ce qui est destiné à vivre, ce qui doit nécessairement vivre, a été enfanté alors dans les larmes, dans le désespoir, dans le sang, dans la prière, — mais aussi dans la foi à cet idéal, car c'est en le saluant et en le pratiquant que s'est constituée la conscience de la patrie, la conscience d'une nation libre. Elles sont vraiment prophétiques, ces deux

poésies de Schenkendorf, l'une de 1813 : « La liberté dont j'ai l'idée...; » l'autre de 1814 : « O peuple! ta joie est un signe!.. » Et Arndt, avec ses strophes grandioses à la patrie? Et Koerner avec son chant de mort? Et Rückert, avec ses *sonnets cuirassés?* Les étrangers peuvent ne voir là que de la poésie; pour nous qui nous sommes liés alors par le serment des âmes jeunes, c'était chose sérieuse et sainte sans nulle exagération, c'était l'expression précise de notre cœur et de notre esprit. Nous y restâmes fidèles. Nous fîmes prononcer le même serment à nos fils; puis, pendant vingt-cinq ans, courbés sous de lourdes chaînes, voyant toute voix étouffée, même celle des poètes, nous avons cherché un refuge dans le sanctuaire de la science, — non pas pour monter dans l'empyrée comme nos pères, pour y vivre de contemplations et nous bercer dans le libre éther des cieux, mais pour en rapporter au profit de la vie humaine les biens d'en haut que les voyans ont contemplés, ceux que Scharnhorst, et Stein, et Niebuhr, et Humboldt, ont poursuivis. Alors des hommes de foi, en dépit des persécutions, enseignaient à la jeunesse que la liberté seule est ancienne, tandis que le despotisme est nouveau, et qu'à elle seule appartient ce *terrain du droit* que des hommes d'état insensés et hypocrites voudraient exploiter contre elle. Alors l'empirisme anglais, l'abstraction française, l'imitation affaiblie de l'un et de l'autre dans nos constitutions de l'Allemagne du midi, tous ces systèmes furent confrontés avec la théorie comme avec l'histoire, et un point de vue plus élevé fut atteint au profit de tous. C'est ainsi que nous trouva l'année 1840. Les espérances qu'elle fit concevoir ne se réalisèrent point. Le roi et le peuple (selon la belle expression de M. de Beckerath en 1844) ne parlaient pas la même langue, ne vivaient pas dans le même siècle. La route s'assombrit, il y eut des éclairs, des coups de tonnerre, un orage; l'ancien régime avait disparu. Il y a de cela soixante-dix jours, nous vivons cependant, et le projet de constitution était prêt bien avant que ces soixante-dix jours fussent écoulés.

« *Descendit cœlo.* Si jamais mouvement populaire mentionné par l'histoire a mérité qu'on lui applique ces paroles, assurément c'est le nôtre. Comme tout ce qui est divin sur la terre, il a dû subir des humiliations : des vauriens l'ont traîné dans la boue, des fous l'ont affublé des grelots de la folie, des enfans l'ont conduit à l'école. Il a échappé aux vauriens, aux fous et aux enfans. En véritable fils du ciel, il s'est frayé sa route à travers les vagues écumantes; soutenu par la force de l'esprit, il a dégagé ses pieds du limon, et il a conquis, il s'est assuré le solide terrain du droit, — juste prix de ses quarante années de marches errantes dans le désert, — et cela au milieu des hésitations des princes, des clameurs des peuples, de l'ironie de la France, de l'incrédulité de l'Angleterre, pendant que l'émeute était dans nos rues et l'anarchie à nos portes. *Descendit cœlo!*

« Notre projet de constitution, le premier fruit de l'effort politique de l'Allemagne, n'est pas une *Déclaration des droits de l'homme*. Ce n'est pas une de ces nombreuses copies où la *magna charta* tracée sur le parchemin de l'Angleterre est reproduite sur le papier brouillard du continent. Ce n'est pas davantage une contrefaçon de la constitution américaine ou de la constitution belge; c'est une œuvre originale comme la nation qui l'a créée. Un seul peuple et cependant des peuples, — point de peuples et cependant un peuple, même, si Dieu le veut, un grand peuple libre, non pas un peuple né d'hier, mais un peuple éprouvé déjà par mille années de gloire et de souffrances. Je ne puis vous demander de ressentir le même enthousiasme que moi pour l'œuvre qui est le but sublime de notre projet, mais je vous demande d'y croire par la même raison que vous, vrai disciple de Burke, vous demandez que l'on croie à vos idées. Je vous abandonne le comité des cinquante, le comité des dix-sept, et toute la diète par-dessus le marché; mais les cinquante, et les dix-sept et la diète s'évanouiront comme se sont évanouis les corps-francs d'Herwegh et d'Hecker, tandis que le roc sur lequel ils ont essayé de bâtir demeurera. Quel est ce roc? L'Allemagne, la nation allemande profondément humiliée, divisée pendant mille ans, objet de raillerie pour un grand nombre, énigme pour tous, — mais appelée peut-être dans les grandes circonstances où nous sommes, à briser cette forme unitaire de l'état germanique mise en circulation par les Anglais, afin d'y substituer la forme bien autrement belle de l'état fédératif, tandis qu'aux yeux de bien des gens elle fait précisément le contraire ou même ne fait rien du tout (1). L'état de l'avenir, c'est l'état fédératif monarchique, malgré les objections tirées des exemples de l'Irlande et de l'Amérique. On verra la despotique unité de la France elle-même fondre comme cire à ce soleil, on verra l'Espagne elle-même se rajeunir à ces rayons... »

Quand nous disions autrefois que la passion dominante en Allemagne depuis 1806 était la passion de l'unité, quand nous disions que ses revanches de 1814 et de 1815, loin d'apaiser les colères, de modérer les impatiences, en avaient augmenté l'ardeur, quand nous ne cessions de répéter que tous les peuples allemands, au risque de sacrifier leur indépendance, étaient résolus à reconstituer

(1) La pensée est obscure et demande quelques mots d'explication. M. de Bunsen veut dire qu'il y a deux idées de la monarchie, l'idée germanique et l'idée latine, la première qui concilie le droit de l'individu avec le droit de l'état, la seconde qui subordonne à l'état le droit de l'individu. Or la première, l'idée germanique, a deux formes différentes : 1° la forme unitaire, dont l'Angleterre a donné le modèle dans sa monarchie constitutionnelle, imitée tant bien que mal par divers états du continent; 2° la forme fédérative, qui n'a encore été essayée nulle part, et que l'Allemagne de 1848, selon M. de Bunsen, devait organiser pour la première fois.

l'empire, on nous répondait : Politique de rêveurs! politique d'université! N'attachons pas trop d'importance à des enthousiasmes d'érudits! Ces lettrés qui s'exaltent ne connaissent pas les choses présentes. Ils possèdent à fond les trésors de leurs bibliothèques; ont-ils jamais mis le pied dans une chancellerie? Le moindre attaché de légation en sait plus qu'eux sur les obstacles qui s'opposent à la transformation de l'Allemagne. — Voilà comme on écartait nos avertissemens; avouera-t-on aujourd'hui que le mouvement était sérieux? L'homme qui a signé ces pages enflammées n'est pas un Sybel, un Dubois-Reymond, un de ces esprits faux qui se montent la tête dans je ne sais quelles débauches de science malsaine et s'enivrent de sophismes; c'est un homme d'état qui s'est formé aux grandes affaires dans le foyer même de la diplomatie, qui a passé vingt ans à Rome auprès de la chancellerie du saint-siége, qui a contracté dans ce pays des habitudes de circonspection et de prudence. Bien plus, dans quelles conditions se trouve-t-il au moment où il écrit la lettre que nous venons de traduire? Il est ambassadeur à Londres, il vit au milieu de l'aristocratie anglaise, non pas seulement aristocratie de tories et de conservateurs, mais aristocratie de whigs, de libéraux à outrance, qui ne voient dans la tentative du parlement de Francfort que des illusions et des folies. Les lettres de Bunsen, insérées dans les mémoires publiés par sa veuve, donnent là-dessus les renseignemens les plus curieux. On voit par le dépit de l'ambassadeur prussien quel était le dédain des hommes d'état anglais pour les ouvriers de l'unité allemande. Chaque fois qu'il essaie d'introduire ce sujet dans une conversation, il rencontre dès le premier mot des regards surpris qui devraient le déconcerter. « Quoi! vraiment? un homme tel que vous croit à ces choses-là! » Voilà ce que ces regards lui disent; mais Bunsen, soutenu par sa foi, ne se laisse pas troubler. Il devine les sentimens qui animent ses interlocuteurs; chez les uns c'est jalousie, chez les autres ignorance. Il le dit expressément dans une lettre écrite à sa mère le 1er juillet 1848 : « La chose qui me tient tant à cœur a dans ce pays-ci deux puissans ennemis à combattre, premièrement la jalousie que provoque l'idée de l'unité allemande, ensuite l'indifférence, fille de l'égoïsme et mère de l'ignorance. » Il faut que ses griefs soient vifs pour qu'il ajoute : « Bien que toutes mes illusions sur la politique anglaise soient aujourd'hui détruites, je resterai attaché à ce pays, n'oubliant jamais la bonté avec laquelle tant de personnes m'ont reçu et me reçoivent encore, me rappelant aussi avec reconnaissance ce sentiment pratique de la vie que je dois à mon séjour en Angleterre. » Quelques jours après, il écrivait à un de ses collègues de la diplomatie prussienne, M. le baron de Stockmar : « Ici,

le ministère est faible, mais tout autre ministère est impossible à l'heure qu'il est. Peel se conduit noblement. Ils ne comprennent rien ni les uns ni les autres au mouvement social qui agite aujourd'hui l'Europe. Ils s'imaginent tous qu'ils sont dans l'arche, et du haut du mont Ararat ils contemplent le déluge, les uns avec une satisfaction pharisaïque : « Je te remercie, mon Dieu, de ce que je ne ressemble pas à ces gens-là; » les autres avec le sentiment de l'insulaire à courte vue qui se félicite d'être hors du péril (*with the shortsighted self-gratulation of the islander*). » Ainsi Bunsen est seul à Londres au milieu d'un monde hostile à sa pensée; il n'en persiste pas moins à soutenir que l'empire d'Allemagne doit se faire et qu'il se fera, quelles que puissent être les fautes du parlement de Francfort.

Tandis que les idées de Bunsen sur l'entreprise de Francfort se dessinent et s'affermissent avec une énergie croissante, quelles sont au sujet de ce grave problème les vues de Frédéric-Guillaume IV? Il est impossible qu'il ne se soit pas tracé un plan de campagne. Ne disait-il pas le 18 mars 1848 à l'émeute assiégeant son palais : *Je serai le roi allemand?* et n'est-ce pas en faisant cette promesse qu'il arrêtait la marée montante? Il y avait là un engagement un peu équivoque peut-être, du moins compris différemment par les deux parties contractantes, mais qui ne permettait pas le *statu quo*. Le roi était obligé de faire quelque chose en faveur de cette unité dont l'Allemagne entière était comme affolée; on verrait alors si ces mots, *je serai le roi allemand*, signifiaient la même chose pour la nation et pour le prince. Les méditations du roi de Prusse l'avaient conduit à un système fort singulier : religieusement dévoué à la tradition, Frédéric-Guillaume se préoccupait surtout du rôle de l'Autriche au moment où des millions de voix, du nord au sud et de l'est à l'ouest des contrées germaniques, le pressaient de songer d'abord au rôle de la Prusse, c'est-à-dire de prendre résolûment en main la direction de l'Allemagne. Il voulait bien accepter cette direction, car il était passionné, lui aussi, pour l'unité des peuples allemands; il n'admettait pas cependant que ce fût au détriment de l'Autriche. C'est pour l'Autriche que l'empire devait être reconstitué, non pas un empire moderne et révolutionnaire, l'empire des vieux âges, le saint-empire romain, ayant à sa droite la royauté allemande. L'Autriche, avec ses populations diverses qui s'étendaient du Tessin au Danube, de l'Italie à l'Europe orientale, était admirablement placée pour faire revivre l'antique majesté du saint-empire; la Prusse, avec son peuple compacte, son esprit militaire, ses institutions robustes, sa discipline inflexible, était naturellement désignée pour les fonctions de la royauté allemande. Auprès

d'un Habsbourg, chef du saint-empire, il y aurait un Hohenzollern, roi d'Allemagne. L'Autriche représenterait les traditions séculaires de la couronne impériale, et, satisfaite d'une part si glorieuse, elle renoncerait à se mêler des affaires germaniques; la Prusse représenterait l'Allemagne nouvelle, et, par ses liens fraternels avec l'Autriche, dont elle reconnaîtrait le droit d'aînesse, elle se rattacherait à l'Allemagne des anciens jours. Voilà le système auquel s'arrêtait la fantaisie du brillant archéologue à l'heure même où les politiques du parlement de Francfort, philosophant à leur manière et dans un tout autre sens, allaient déclarer que la constitution de l'empire d'Allemagne exigeait absolument l'exclusion de l'Autriche.

Au fond, il y avait plus d'un rapport entre les idéologues de Francfort et le mystique songeur de Berlin. Les uns ont beau construire leur nouvel empire tout d'une pièce, tandis que l'autre relève une à une toutes les parties du vieil édifice, leur pensée se rencontre sur bien des points. Frédéric-Guillaume est en repos avec sa conscience lorsqu'il reconstitue pour l'Autriche la dignité du saint-empire; n'est-ce pas là cependant une manière d'exclure l'Autriche de l'Allemagne, comme le voulaient les législateurs de Francfort? La forme est plus respectueuse, le résultat est le même. « Frédéric-Guillaume, dit très justement M. de Ranke, ressemble à un architecte qui, chargé de reconstruire un vieux château tombé en ruines, s'efforce d'en conserver le caractère primitif tout en le rendant habitable et commode. » Il sent que le nouvel empire ne sera commodément habitable pour la Prusse qu'à la condition de mettre l'Autriche dehors; il la met donc de côté, ou, si l'on veut, au-dessus, dans les hauteurs, sur le trône restauré de ce saint-empire romain qui n'était, dit Voltaire, ni saint, ni romain, et qui, dans ses rapports avec la nouvelle Allemagne, n'eût jamais été un empire. Assurément, en arrangeant tout cela, il ne songe pas à Voltaire; peut-on nier pourtant qu'il nous y fasse songer? Surtout est-il possible de ne pas remarquer ici l'apparition persistante de la passion nationale quand on voit non-seulement l'idée de l'unité allemande, mais une des conséquences de cette unité, l'exclusion de l'Autriche, éclater même dans les conceptions d'un souverain si fidèle au culte du passé? On nous permettra d'insister sur ces révélations qui justifient ce que nous avons tant de fois répété. L'unité de l'Allemagne était le rêve, la passion, le devoir de conscience de tout Allemand. C'est un fait; qu'on le juge comme on voudra, le fait est indéniable. Ceux-là même qui se préoccupaient le plus sincèrement, le plus religieusement, des troubles révolutionnaires que l'unité apporterait avec elle dans le vieux monde germanique désiraient cette unité avec autant d'ardeur que les autres; ils s'effor-

çaient seulement d'éviter les procédés violens et de concilier tous les droits.

A ce point de vue, le roi et l'assemblée de Francfort suivaient des routes absolument opposées. On sait qu'un des premiers actes du parlement de Francfort a été de constituer un pouvoir central provisoire, pouvoir un peu chimérique par le fait, mais placé, selon le droit du moment et selon la prétention des législateurs de l'assemblée, au-dessus de toutes les souverainetés de l'Allemagne. D'après la décision de l'assemblée, le représentant de ce pouvoir s'appelait le *vicaire de l'empire*. On était convenu de le choisir dans les rangs des familles souveraines, et le choix avait désigné un prince de la maison d'Autriche, l'archiduc Jean, le frère de celui qui, après avoir été le dernier empereur d'Allemagne sous le nom de François II, était devenu le premier empereur d'Autriche sous le nom de François Ier. Ce vicaire de l'empire, chef du pouvoir central provisoire, avait compris ses fonctions comme celles d'un souverain constitutionnel. Ayant à gouverner avec l'assemblée, il avait immédiatement pris dans la majorité un ministère responsable. Fort bien, tout cela est logique; mais où donc se passent ces étranges aventures? Est-ce dans un pays où une révolution vient de faire table rase, où les électeurs ont nommé des représentans, où les représentans ont nommé le chef de l'état? La situation ressemble-t-elle à ce qui s'est produit chez nous après la guerre de 1870? L'assemblée nationale de Francfort a-t-elle nommé l'archiduc Jean vicaire de l'empire d'Allemagne, comme l'assemblée nationale de France a nommé M. Thiers d'abord, puis M. le maréchal de Mac-Mahon, présidens de la république? Pas le moins du monde. Le pays où le vicaire de l'empire a été élu le 28 juin 1848, complimenté à Vienne le 5 juillet, installé à Francfort le 11, ce pays-là est en possession d'un ordre gouvernemental régulier que les révolutions de mars ont secoué sans le détruire. Il y a là une trentaine de souverainetés indépendantes les unes des autres, quoique réunies par le faible lien de la diète; il y a un empereur, cinq rois, des grands-ducs, des ducs, des princes, des villes libres. C'est ici que la logique est en défaut. Le rôle du vicaire de l'empire vis-à-vis de l'assemblée de Francfort est celui d'un roi constitutionnel; que sera-t-il à l'égard des souverains? Le premier soin du ministère fut de régler cette question délicate, et il le fit avec une hardiesse singulière; il décida que toutes les armées des diverses contrées de l'Allemagne prêteraient serment d'obéissance au vicaire de l'empire, et porteraient le drapeau allemand. Ainsi plus de drapeaux autrichien, prussien, saxon, hanovrien, wurtembergeois, etc., un seul drapeau, le drapeau rouge, noir et or, symbole de l'unité. Plus d'armée prus-

sienne, autrichienne, saxonne, etc., une seule armée, l'armée allemande, placée sous le commandement du vicaire de l'empire. Tous les souverains sont dépossédés du premier de leurs droits; le parlement leur donne l'ordre de rende leur épée.

Cette prétention causa par toute l'Allemagne l'émotion la plus vive. C'est là un trait essentiel à noter. Si ardent que soit chez nos voisins le désir de l'unité, il y a d'autres sentimens qui n'ont pas moins de force; chacun des états de l'Allemagne est attaché à ses souvenirs et jaloux de son honneur. Je parle surtout des grands états, de ceux qui ont une histoire, et qui, tout en sacrifiant bien des choses à la communauté de la grande patrie, ne consentiraient pas à se perdre dans une sorte de promiscuité. Toutes les fois que des politiques malhabiles, ignorans des choses de l'Allemagne, ont insisté chez nous sur les obstacles que le particularisme peut opposer à l'établissement définitif de l'unité germanique, les états dont il s'agit ont protesté par leurs actes contre ces paroles venues de France. On les a vus alors redoubler de zèle pour l'unité et se montrer prêts à toutes les concessions. Si pendant plusieurs siècles, par la diplomatie et par les armes, la France a empêché l'unité de l'Allemagne, on peut dire que depuis cinquante ans, par l'étourderie passionnée de quelques-uns de ses politiques, elle a refait et constitué cette unité menaçante. De grandes difficultés intérieures contrarieront toujours l'accomplissement d'une telle œuvre; dès que la France paraît tentée de mettre ces difficultés à profit, elles s'évanouissent. La meilleure politique à l'égard de l'Allemagne sera toujours de ne pas lui contester, même en paroles, le droit de s'organiser chez elle comme il lui plaît; l'unité lui plaît moins quand la France en est moins occupée : c'est ce qu'on a vu très clairement en 1848. Qui donc, à la tribune de l'assemblée nationale, s'inquiétait en ce temps-là du parlement de Francfort? Qui donc aurait averti l'Europe que, l'unité germanique étant un danger pour la France, la France ne la souffrirait pas? Nous avions trop à faire chez nous pour commettre au dehors de pareilles maladresses. Aussi, débarrassée de cette surveillance française qui exaspère son orgueil national, l'Allemagne examina plus d'une fois sans passion les conséquences de l'unité à laquelle les représentans de Francfort travaillaient si ardemment. Le jour où le ministère du pouvoir central décida que les armées allemandes obéiraient désormais au vicaire de l'empire, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, le Hanovre, la Prusse, en éprouvèrent autant de surprise que d'irritation. Dans chaque état, l'armée, le peuple, le roi, se sentirent également atteints. On devine surtout quelle fut l'indignation de la Prusse. L'armée jeta les hauts cris; le roi, malgré ses sentimens

pacifiques, était fier de cette armée, la plus belle du monde, disait-il souvent, et la création de sa maison. Il avait déclaré que sous aucun prétexte, dans aucun système de constitution, il ne renoncerait à en être le chef; sur ce point, la dignité du roi de Prusse ne fléchirait pas, même devant la majesté du saint-empire romain. Et on voulait qu'il abandonnât le commandement de son armée à un pouvoir issu de la révolution! A ce grief du souverain, l'opinion de l'armée en ajoutait un autre qui la touchait davantage : quel était le représentant de ce pouvoir devant lequel s'inclineraient les bannières prussiennes? Un prince de la maison d'Autriche. Or n'était-ce pas en battant l'Autriche que l'armée prussienne avait acquis sa haute renommée? Était-ce au fils des vaincus à commander les fils des vainqueurs? Il y eut donc une résistance formelle aux ordres du vicaire de l'empire. On ne discuta point, on ne fit point de protestations, on se contenta de considérer comme non avenus les décrets de Francfort. Le ministère central avait fixé le jour où l'autorité de l'archiduc Jean sur les armées de l'empire devait être solennellement reconnue; le jour arriva, ce fut un jour comme tous les autres : il n'y eut pas la moindre cérémonie, aucun hommage rendu, aucun serment prêté. L'armée de la Prusse était toujours l'armée du roi de Prusse; les armées de la Saxe, du Hanovre, du Wurtemberg, de la Bavière, relevaient toujours du commandement des souverains. Que fit le ministère de l'empire? Cet empire dont il invoquait le titre n'étant qu'un empire idéal, il n'y avait pas de sanction pour assurer l'exécution de ses décrets. Le ministère garda le silence et ajourna ses desseins; on se disait tout bas que la Prusse serait moins hostile à l'idée d'une armée allemande le jour où ce serait le souverain de la Prusse qui en aurait le commandement.

Ainsi le parlement de Francfort et le ministère central, au moment même où le roi de Prusse faisait fi de leurs décisions, persistaient à compter sur lui pour la fondation de l'unité germanique. Ce spectacle suffirait à éclairer toute une situation. Il se renouvela plus d'une fois, et sous des formes très différentes. Vers la fin du mois de juillet 1848, M. de Bunsen, qui occupait son poste à Londres, fut mandé à Berlin par Frédéric-Guillaume IV. On connaissait à Francfort les sympathies de l'ami du roi pour l'unité allemande; on avait pensé à lui donner le département des affaires étrangères dans le cabinet du vicaire de l'empire. Ce serait, disait-on, un moyen d'aplanir bien des difficultés, M. de Bunsen étant mieux que personne en mesure de fournir des explications à Frédéric-Guillaume et de vaincre ses résistances. Ces bruits étaient parvenus jusqu'au roi de Prusse, qui avait désiré s'entretenir à fond avec Bunsen sur une situation de jour en jour plus grave.

Dès son arrivée en Prusse, Bunsen fut singulièrement frappé de l'irritation générale du pays contre l'assemblée nationale de Francfort. Son témoignage n'est pas suspect; on sait combien il était sympathique à l'œuvre de l'unité allemande et aux législateurs qui s'efforçaient de la mener à bonne fin. Le 3 août 1848, il écrit de Berlin à sa femme : « J'ai vu hier notre cher monarque, nous avons causé quatre grandes heures sur des sujets importans, avec la confiance, l'entière confiance des anciens jours. A plus tard, et de vive voix, tous les détails... La Prusse, dans sa colère contre Francfort, se dresse comme un seul homme. L'affaire est mal conduite à Francfort. » *Comme un seul homme*, c'était peut-être trop dire; il y avait à Berlin des hommes que les procédés du parlement de Francfort à l'égard de la Prusse ne blessaient pas dans leur patriotisme particulier, c'étaient les condottieri de la révolution universelle, très visibles dès lors à Berlin. Ils faillirent se rencontrer le 6 août 1848 dans les rues de la ville avec des paysans des environs, venus tout exprès pour protester contre eux, et la collision aurait pu être sanglante. Ne croyez pas que ce fût seulement la protestation des hommes d'ordre contre les hommes d'anarchie; c'était surtout, chose curieuse, la protestation du sentiment prussien particulier contre les idées d'unité, ou plutôt, comme ils disaient eux-mêmes, de promiscuité allemande. Des orateurs de club et des meneurs d'ouvriers à Berlin avaient organisé pour le 6 août une grande manifestation germanique; on devait traverser la ville et monter au Kreuzberg avec des bannières rouge, noir et or, en chantant un chant à l'unité allemande arrangé d'après les strophes de Maurice Arndt, si célèbres depuis 1813 « : Quelle est la patrie de l'Allemand? *Was ist des Deutschen Vaterland?* » En apprenant cela, des paysans du Brandebourg résolurent de se rendre ce jour-là même au Kreuzberg avec les bannières prussiennes et la croix de la landwehr. Ils s'y portèrent en effet au nombre de 4,000. Heureusement pour les uns et les autres, les paysans arrivèrent deux heures avant les ouvriers, ou peut-être les gens des clubs, prévenus à temps, arrivèrent-ils deux heures trop tard; quoi qu'il en soit, il n'y eut pas de rencontre. Les paysans firent leur procession prussienne, prononcèrent leurs discours prussiens, chantèrent leurs chants prussiens et s'en retournèrent chez eux. Deux heures après, les clubistes firent leur procession allemande, prononcèrent leurs discours allemands, chantèrent leurs chants allemands et rentrèrent à Berlin. Par ces détails et d'autres encore que nous fournissent les lettres de Bunsen, on voit que, malgré l'agitation continuelle des rues de Berlin pendant cette période, le sentiment prussien particulier soutenait Frédéric-Guillaume IV contre les entreprises trop germaniques du parlement de Francfort. Bun-

sen lui-même, si favorable à l'assemblée de Francfort quand il juge les choses de loin, est tout disposé à dire : « Francfort se trompe, » dès qu'il écrit de Berlin à sa femme et à ses amis d'Angleterre. Il est très naturel d'ailleurs qu'il adresse à M. d'Auerswald, président du conseil des ministres en Prusse, une déclaration ainsi conçue : « Les journaux continuent à parler de mon entrée prochaine dans le ministère de l'empire. Puisqu'il y a un conflit entre Francfort et Berlin, je sais quel est mon devoir ; je ne me séparerai jamais de la Prusse. »

Ce n'est là pourtant que le premier cri de Bunsen au moment où il vient d'arriver à Berlin. Il ne tardera pas à voir que ce sentiment du *particularisme* prussien, éveillé par les maladresses des législateurs de Francfort, est exploité par les conseillers absolutistes de Frédéric-Guillaume IV. Depuis la révolution du 18 mars, le gouvernement de la Prusse était devenu par la force des choses un gouvernement constitutionnel. Au lieu de se prêter résolûment au rôle qu'il avait accepté dans des circonstances si solennelles, Frédéric-Guillaume écoutait d'une oreille complaisante les hommes qui lui reprochaient d'avoir faibli devant l'émeute. Il semblait guetter l'instant de reprendre ce qui était gagné. De là toutes ces agitations de la Prusse dans cette période confuse. Les démocrates étaient pleins de défiance; les partisans de l'ancien régime accusaient le roi de trahison. Quant au roi, hésitant, indécis, il était irrité par ses indécisions mêmes. Les jours où il pouvait s'épancher avec un ami et laisser voir le fond de son âme, la fièvre qui dévorait son esprit offrait un spectacle navrant. C'est ce qui arriva un soir à Sans-Souci, le 2 août, dans une conversation intime avec Bunsen. « Les démocrates, disait Frédéric-Guillaume, veulent la souveraineté du peuple, c'est-à-dire la république. Aucune puissance humaine ne m'obligera d'y consentir. Si on en vient là, je tirerai mon épée. Les aristocrates, les hommes que je considérais comme les soutiens du trône, oui, ces mêmes hommes qui parlent ici de légitimité ont prononcé ailleurs le mot de *déchéance*. On veut des deux côtés m'enlever l'armée et le peuple. » Puis, comparant son ministère d'alors, ministère libéral, constitutionnel, mais choisi librement dans les régions sereines, au ministère que la nécessité brutale lui avait imposé après les événemens de mars, le roi ajoute : « Avec mes ministres d'aujourd'hui, je suis aux anges; ils me traitent convenablement. Les autres m'offraient leur démission toutes les fois que je ne leur cédais pas. Arnim m'a maltraité. Je lui ai adressé des douzaines de lettres auxquelles il n'a pas répondu, et finalement il faisait tout le contraire de ce que je lui recommandais. C'est à lui que j'attribue le 21 mars, qui m'a fait tant de

mal, et la guerre avec le Danemark. Les affaires étrangères m'appartiennent. Je devais les traiter avec lui, non pas avec le conseil des ministres, et en principe c'est ce que je veux qui doit être fait. L'exécution de ce que j'ai résolu est l'affaire du ministère. Il en est de même pour l'armée. Je m'entendrai avec Schreckenstein, cela suffit. Berlin est une maison de fous; je n'aurais qu'à faire un signe, et les provinces accourraient : c'est moi qui les retiens; mais il y a 10,000 hommes à Berlin et 23,000 dans les environs, tous animés du meilleur esprit. Le peuple d'ailleurs, en dehors de Berlin, est bon, entièrement bon, d'un bout à l'autre du pays. »

Ce langage annonçait une lutte prochaine. Ne parlons pas de coup d'état. La révolution, c'est la guerre; jeté en pleine révolution, c'est-à-dire en pleine guerre, le roi de Prusse prenait ses positions et préparait ses mouvemens. « Je m'entendrai avec Schreckenstein, cela suffit. » Schreckenstein, c'était le ministre de la guerre, un homme d'action, un vrai soldat, qui opposait un calme imperturbable et une parfaite bonne humeur à l'impudence des démagogues et au tumulte de l'assemblée nationale. M. de Bunsen, qui lui rend ce témoignage, ajoute ces mots dans les notes de son voyage à Berlin : « Schreckenstein est de la Bavière rhénane et il a servi sous Napoléon. » Il était probable qu'un tel ministre, étranger aux discussions politiques et dévoué avant tout à la cause de l'ordre, n'hésiterait pas à défendre Frédéric-Guillaume IV soit contre les démocrates de Francfort, soit contre les démagogues de Berlin. C'est lui en effet qui, six semaines après, le 17 septembre 1848, fera marcher les troupes prussiennes contre l'émeute de Francfort et la domptera en quelques heures. C'est lui qui étouffera l'agitation de Berlin au mois de novembre. Heureux de voir l'ordre matériel confié a ces robustes mains, Bunsen aurait voulu que l'ordre moral fût représenté avec la même vigueur. L'ordre moral à ses yeux, c'était la pratique sincère du gouvernement constitutionnel, désormais acquis à la Prusse, et un sincère désir de s'entendre avec Francfort pour la fondation de l'unité allemande. Or tout ce que Bunsen voyait à Berlin depuis son arrivée (31 juillet) ne lui permettait plus aucune illusion. Il était évident que le roi n'admettrait jamais ni un gouvernement constitutionnel, s'il était contraire aux principes de la monarchie du grand Frédéric, ni l'unité allemande, si elle était conforme aux idées révolutionnaires du parlement de Francfort.

Les preuves de ces dispositions du roi devenaient de jour en jour manifestes. La plus curieuse de toutes fut ce qui se passa aux fêtes de Cologne le 14 août, quelques jours après la conversation que nous venons de rapporter. On sait quel prix Frédéric-Guillaume IV

attachait à l'achèvement de la cathédrale de Cologne. Malgré les railleries des libres penseurs, il était fier d'avoir mis la dernière main à ce magnifique édifice, dont la construction était abandonnée depuis des siècles. Il tenait à honneur, monarque protestant, d'inscrire son nom sur la clé de voûte du grand dôme catholique. La cathédrale de Cologne était pour lui comme le symbole de ce moyen âge dont il voulait réaliser les conceptions dans l'état sans se séparer de son église propre et des traditions de la Prusse. Il lui parut que ce serait chose à la fois poétique et politique, originale et hardie, de célébrer en pleine tourmente révolutionnaire l'inauguration de cette cathédrale que les sceptiques l'avaient défié de mener à bonne fin. La première pierre du monument avait été posée le 14 août 1248; puisque l'œuvre, après six cents ans, est enfin accomplie, ne convient-il pas que l'inauguration ait lieu au jour anniversaire? Si on lui dit que les événemens s'y prêtent peu, il sourira doucement, persuadé au contraire que jamais l'occasion n'a été plus favorable. Ce sera une de ces fêtes symboliques où se complaît et s'exalte l'imagination du roi artiste. A cette architecture fidèlement reproduite d'après le plan des vieux maîtres répond dans sa pensée une autre architecture d'un ordre tout idéal. L'édifice réel lui représente l'édifice qu'il rêve. Il fera donc inaugurer le 14 août 1848 la cathédrale commencée le 14 août 1248, et il ne négligera pas d'inviter à la fête l'élu du parlement de Francfort, l'archiduc Jean, vicaire de l'empire. Le symbole sera complet pour les initiés. Au prince autrichien qui n'a pas craint d'accepter des mains de la révolution la lieutenance de l'empire futur, le roi de Prusse rappellera par cette poétique image les fondemens de l'antique empire d'Allemagne, ébauchés seulement au XIIIe siècle et que le XIXe siècle doit couronner.

La fête dura deux jours. Le 14, dans l'après-midi, le roi de Prusse, accompagné de l'archiduc Jean, se rendit au palais du gouvernement où étaient réunies toutes les autorités. Le roi reçut d'abord le nonce du pape, puis l'archevêque de Cologne, qui lui présenta les évêques venus pour la cérémonie. On introduisit ensuite les vingt-cinq délégués du parlement de Francfort. Le roi s'entretint d'abord et très amicalement avec M. Henri de Gagern, président de l'assemblée nationale, puis, se tournant vers les autres, il leur adressa une allocution de laquelle se détachait cette phrase : « n'oubliez pas, messieurs, qu'il y a des princes en Allemagne, et que je suis un de ces princes. » L'accent qu'il mit à ces paroles en marquait suffisamment la portée. Le lendemain 15 eut lieu la cérémonie religieuse. La réception du roi au seuil de l'église par l'archevêque, assisté de huit évêques, offrit, dit M. de Bunsen, un

spectacle grandiose. Dans le repas qui fut donné après la cérémonie, Frédéric-Guillaume IV avait à sa droite l'archiduc Jean, vicaire de l'empire; M. de Gagern, comme président de l'assemblée nationale de toute l'Allemagne, avait réclamé l'honneur d'être placé à la gauche du roi. Le roi répondit que cela était contraire à l'étiquette; il y avait là des princes de la famille royale, le prince Guillaume son oncle, le prince Charles son frère; un particulier, fût-il président de l'assemblée de Francfort, ne pouvait avoir le pas sur l'oncle et le frère du roi de Prusse. Le prince Guillaume eut donc la gauche du roi, M. de Gagern fut placé en face. M. de Bunsen remarque dans ses *Notes* que M. de Gagern se conduisit en vrai *gentleman* et accepta de bonne grâce la décision du roi. Il n'en est pas moins vrai que tous ces détails étaient significatifs. C'était, sous une autre forme, la reproduction des paroles qui avaient causé la veille une si vive émotion : « souvenez-vous, messieurs, qu'il y a des princes en Allemagne. »

M. de Bunsen le sentit bien lui-même. Il était arrivé à Berlin plein de confiance dans la bonne volonté réciproque de Frédéric-Guillaume IV et du parlement de Francfort; il avait vu bientôt les prétentions excessives du parlement exciter en Prusse un mécontentement très vif; enfin, quand il alla reprendre possession de son poste en Angleterre, il ne put se dissimuler que la réaction ne tarderait pas à triompher, — la réaction, c'est-à-dire le retour à cet ancien régime qui avait conduit la Prusse à Iéna. Frédéric-Guillaume IV assurément était passionné à sa manière pour l'unité de l'Allemagne, mais, ne voulant faire aucune concession, il entravait tout. Il avait bien porté un toast, dans les fêtes de Cologne, « aux architectes du grand édifice de l'unité germanique. » Seulement il repoussait leurs plans et niait même leur compétence, tout en buvant à leur succès. Il y avait là de perpétuelles équivoques. Francfort voulait que la Prusse disparût au sein de l'Allemagne; la Prusse voulait que l'Allemagne vînt s'adjoindre à la Prusse. Écoutez ce que Bunsen écrivait sur ses tablettes au moment de s'embarquer pour Londres. « Quelle situation! vouloir de Berlin gouverner toute l'Allemagne, c'est une plaisanterie, et pourtant c'est le rêve de la Prusse, de même que le rêve du parlement de Francfort est de mettre la main sur l'armée prussienne, la seule force qui s'oppose encore aux progrès de la révolution. Le roi perd pied dans les difficultés du système constitutionnel, et c'est en dehors de ce système qu'il cherche la force de la royauté... Point de ministres, point d'hommes d'état, point d'obéissance, point de cohésion; nulle confiance. Oh! quels rapprochemens avec 1806! Ceux qui pourraient quelque chose, ou qui le croient du moins, se tiennent à

l'écart, et cachent leur pensée comme le riche cache son or. Avec cette assemblée nationale de Berlin, il est impossible de gouverner; sans elle, serait-ce possible? A Berlin, il n'y a plus ni sécurité ni liberté en face des clubs démagogiques; hors de Berlin, où et comment en trouverait-on davantage? Mon ferme terrain à moi reste toujours l'Allemagne. Impossible de sauver l'Allemagne en dehors de la Prusse; impossible de sauver la Prusse autrement qu'avec l'Allemagne et dans l'Allemagne; mais comment? Des deux côtés, à Berlin comme à Francfort, équivoques et défiances; tout cela exploité par les démagogues et les ennemis politiques de la Prusse, qui n'a pas un seul véritable ami... Que ma douleur était profonde, lorsque, tournant mes regards vers le roi, je me rappelais la magnifique beauté de ses projets, de ses vues, de ses plans, et tant de pas en avant dans le droit chemin, et tant de magnanimité même dans l'erreur! Je m'arrêtai enfin à ces idées, qui me rendirent le calme : un grand destin se prépare, un grand avenir s'ouvre pour l'Allemagne et par conséquent pour la Prusse; il ne s'agit donc plus de penser à soi ni de rêver des jours de repos pour la fin de sa vie, il s'agit de travailler énergiquement et jusqu'à la mort *pour la patrie*. C'est de cela que je fis vœu lorsque je quittai Berlin, heureux de secouer la poussière de mes pieds. »

II.

En éclairant à l'aide de documens nouveaux l'histoire de l'année 1848 chez nos voisins et le tableau des efforts qu'ils ont tentés pour constituer l'unité germanique, nous pouvons dire en toute sincérité que nous ne ressentons ni sympathie ni colère. Nous n'avons pas à prendre parti pour Frédéric-Guillaume IV ou pour M. de Bunsen; tous les deux nous détestent et nous tiennent également en défiance. Il y avait deux Allemagnes visiblement distinctes dans la tempête de 1848, l'Allemagne monarchique et l'Allemagne démocratique; toutes les deux nous haïssaient, et si les événemens faisaient éclater entre elles de violens désaccords, la haine commune qu'elles portaient à la France venait bientôt les réunir. Comment donc serait-il question ici d'une sympathie quelconque? et pourquoi d'autre part éprouverions-nous des sentimens de colère? La crise qui préoccupait l'Allemagne était tout intérieure. Personne n'a le droit d'empêcher une nation de s'organiser chez elle comme il lui plaît. Si cette organisation nouvelle menace l'équilibre de l'Europe, l'état qui se la permet en est bientôt puni par les défiances qu'il excite et les alliances qui se font contre lui. Le seul sentiment qui nous anime dans cette histoire rétrospective, c'est la

curiosité, non pas une curiosité désintéressée, mais une curiosité, si on l'ose dire, sérieusement patriotique, car cette liberté d'action que nous respectons chez autrui, nous devons la revendiquer pour nous-mêmes. C'est notre droit, c'est notre devoir de juger ce qui se passe au-delà de nos frontières et de diriger notre politique en conséquence. Si les choses dont nous parlons aujourd'hui eussent été mieux connues il y a quelques années, d'horribles désastres auraient été sans doute épargnés à la France.

Ainsi ne cherchons pas à savoir qui a raison dans la question de l'unité allemande. Est-ce le roi de Prusse? est-ce son ambassadeur à Londres? Peu nous importe. Il nous suffit de raconter leurs dissentimens, et de constater qu'au fond leur passion est la même. Tous les deux sont poursuivis par les souvenirs de 1806, tous les deux veulent l'unité allemande en haine de la France; ils ne diffèrent que sur les moyens.

Du mois d'août au mois de décembre 1848, ces dissentimens vont se manifester de plus en plus à mesure que les événemens se déroulent. Après bien des discussions, que je n'ai pas à rappeler aujourd'hui (1), l'assemblée de Francfort, en votant la constitution du futur empire, avait décidé que l'Autriche ne ferait plus partie de l'Allemagne. On n'a pas oublié peut-être quelle fut parmi nous la surprise de beaucoup d'esprits lorsque la victoire de Sadowa en 1866 amena précisément cette conséquence. Il semblait que le vainqueur commît un abus de force, il semblait que la maison d'Autriche, si longtemps en possession de la dignité impériale, ne pouvait, sans une injustice révoltante, être ainsi expulsée de l'Allemagne. Quoi! les Habsbourg n'étaient plus des Allemands! Ceux qui avaient suivi les débats du parlement de Francfort n'éprouvèrent aucune surprise. Quand cette séparation de l'Autriche et de la communauté germanique fut consommée en 1866 par le traité de Nicholsbourg, il y avait dix-sept ans qu'elle avait été votée, non sans émotions et sans déchiremens, par l'assemblée nationale de Francfort. Nous savons même aujourd'hui, grâce aux *Mémoires* de Bunsen, que cette idée de rejeter l'Autriche hors de l'Allemagne avait obtenu le complet assentiment des hommes d'état anglais. Lord Palmerston, lord John Russel, sir Robert Peel, disaient à M. de Bunsen que le parlement de Francfort montrait là pour la première fois un véritable esprit politique. Il faut se rappeler en effet que le gouvernement autrichien était dirigé alors par un homme intelligent, audacieux, intraitable, un vrai Bismarck en sens contraire, dont les ambitions

(1) Nous avons raconté ces événemens ici même, à l'heure où ils venaient de s'accomplir. Voyez l'*Histoire du parlement de Francfort* dans la *Revue* des 1er juin, 1er juillet, 1er août et 1er octobre 1849.

étaient une perpétuelle menace pour l'équilibre européen. Le prince de Schwarzenberg avait une façon hardie de répondre aux votes de Francfort qui excluaient l'Autriche germanique de la commune patrie allemande; il annonçait le dessein d'y faire entrer l'Autriche entière, l'Autriche non allemande qui ne faisait point partie de la confédération, l'Autriche slave et hongroise, l'Autriche des Magyars, des Tchèques, des Polonais, des Galliciens, des Croates, aussi bien que celle de Vienne et de l'archiduché. Cette masse de peuples étrangers à l'Allemagne eût pesé d'un terrible poids dans la balance de l'unité, le nouvel empire eût été entraîné dans les voies de la réaction autrichienne, et le prince Félix de Schwarzenberg, le Bismarck d'il y a ving-cinq ans, aurait établi au centre de l'Europe un empire de 70 millions d'âmes. On voit, pour le dire en passant, combien la France était également désintéressée dans ce temps-là entre la Prusse et l'Autriche. Si la lutte de ces deux grandes puissances eût éclaté de 1848 à 1851, comme elle a éclaté en 1866, la victoire de l'Autriche nous eût été peut-être plus funeste encore que ne l'a été celle de la Prusse. Eh bien! les hommes d'état de l'Angleterre, très attentifs dès 1848 à ces remaniemens du centre de l'Europe, déclaraient que les législateurs de Francfort avaient bien mérité de l'équilibre européen en rejetant l'Autriche hors de l'Allemagne.

Que faisait cependant Frédéric-Guillaume IV? Fidèle aux traditions séculaires, il n'admettait point que les Habsbourg pussent jamais cesser d'occuper le premier rang dans le monde germanique. Seulement, nous l'avons vu, il imaginait toute sorte de combinaisons pour concilier la majesté des fonctions dévolues à la maison d'Autriche avec le rôle plus actif qu'il croyait assigné à la Prusse. On se rappelle cette singulière invention d'un saint-empire romain représenté par les Habsbourg et d'une royauté allemande donnée aux Hohenzollern, le tout formant au centre de l'Europe la monarchie grandiose que rêvait Dante Alighieri. Frédéric-Guillaume croyait apaiser par là les ambitions impétueuses du prince de Schwarzenberg, il croyait aussi donner satisfaction dans une certaine mesure aux vœux du parlement de Francfort; enfin il était heureux de ne rien accorder à l'esprit révolutionnaire du parlement, car c'était aux princes souverains de l'Allemagne, à eux seuls, qu'il voulait demander la consécration de cette grande œuvre. Ce dernier point frappa M. de Bunsen. Il crut y voir le germe d'une solution. Puisque l'Autriche ou du moins son ardent ministre, le prince de Schwarzenberg, voulait confisquer l'Allemagne au profit d'une grande monarchie absolutiste que l'Europe ne tolérerait point, n'était-ce pas le moment pour les souverainetés allemandes de s'en-

tendre avec la Prusse? M. de Gagern, président de l'assemblée de Francfort, étant allé au mois de novembre à Berlin pour supplier le roi d'accepter la couronne que le parlement se disposait à lui offrir, le roi lui donna clairement à entendre que les princes seuls avaient le droit de le nommer. Sans croire que les princes seuls eussent ce droit, M. de Bunsen n'eût pas mieux demandé que de voir l'unité allemande établie par l'offre patriotique des princes. Qu'arrivera-t-il pourtant, si les princes s'y refusent? Faudra-t-il que l'Allemagne entière soit sacrifiée aux intérêts de quelques familles? Non certes, rien n'arrêtera le mouvement national. Si les princes ne veulent pas faire leur sacrifice, si la Prusse n'est pas placée d'une manière ou d'une autre à la tête de l'unité germanique, la révolution se chargera d'opérer la transformation du pays. Voilà ce que M. de Bunsen ose écrire à Frédéric-Guillaume IV; nous traduisons sa lettre tout entière, elle est datée du 6 décembre 1848.

« Si je suis bien informé, votre majesté s'est placée vis-à-vis de M. de Gagern sur le seul terrain légitime : *rien sans les princes!* C'est ce que votre majesté me disait en me traçant un programme devenu prophétique le matin du jour où nous nous sommes séparés à Brühl.

« Voilà une réparation royale et chrétienne pour toutes les inconvenances subies le 21 mars! Le parlement, dans la personne de son noble chef (méconnu à Berlin malheureusement, et suspect à M. de Camphausen lui-même), vient vous offrir la couronne impériale, — et les princes ne resteront pas en retard! Stockmar me dit que le prince Albert et son frère, le duc de Cobourg, et son cousin le prince de Linange, ne sont pas les seuls à accueillir cette idée; le roi de Wurtemberg aussi se déclare, il vous a envoyé Hugel pour vous montrer une lettre autographe écrite dans ce sens, avec une insinuation à la manière souabe pour indiquer son désir d'être nommé commandant supérieur des armées de l'empire en récompense de sa bonne volonté. Tous ensemble, il y a quelques semaines, ils ont remis à M. de Gagern une déclaration ainsi conçue : « l'unité allemande ne peut se faire qu'à la condition que le roi de Prusse marche à sa tête; les princes allemands auront dans sa personne une garantie dont ils ne sauraient se passer et qu'ils ne trouveraient pas ailleurs. »

« Si la Bavière, à laquelle le Hanovre semble vouloir se joindre, prétend y faire opposition, alors c'est le second acte de la révolution allemande qui commence : l'Allemagne y succombera pour longtemps; mais les princes y succomberont aussi, rien n'est plus sûr, car la nation est bien résolue à ne plus se laisser trahir et vendre par eux. Il ne faut pas donc que les princes aient trop la prétention de se prévaloir du *terrain du droit,* car, s'ils le font, la nation les ramènera en 1806 et leur dira :

« Voici pour nous le *terrain du droit*. L'Autriche a mis la couronne de l'empire aux pieds de Napoléon. Napoléon a été vaincu. Notre droit, non pas un droit d'hier, un droit de mille années, exigeait et exige encore la reconstitution de l'empire. C'est ce que voulait la Prusse en 1815; mais l'Autriche refusa de ressaisir la couronne impériale, la Bavière et le Wurtemberg refusèrent de renoncer à ce don de pleine souveraineté, de pleine existence à part, qu'ils avaient reçu des mains de Napoléon. Napoléon revint de l'île d'Elbe. Alors en toute hâte on construisit une hutte pour abriter l'Allemagne pendant l'orage, misérable abri que les princes eux-mêmes ont considéré comme détruit le 26 juin 1848. Puis la révolution est venue; la nation a eu ses représentans, et ceux-ci ont adressé à l'Autriche une question qu'il était impossible d'écarter. L'Autriche a répondu qu'elle ne peut ni ne veut faire partie de l'union restreinte (1). Nous donc aujourd'hui, nous voulons placer la Prusse à la tête d'une confédération puissante. Le roi acceptera la couronne, si les princes y consentent. S'ils n'y consentent pas, eh bien! il ne nous restera plus qu'une ressource : l'agitation. Et alors bonsoir le palatinat du Rhin! bonsoir, Anspach et Bayreuth! tous suivront la bannière allemande, et il n'y aura plus de Bavière. »

« Votre majesté trouvera ce langage bien révolutionnaire; qu'importe? D'abord nous sommes en pleine révolution, et il serait aussi funeste de méconnaître le fait de cette révolution que d'en reconnaître le principe; ensuite la conduite tenue en 1805 et en 1815 a été une violation du droit par les princes aussi grande que l'a été en 1848 la violation du droit par le peuple, si toutefois l'idée de l'empire d'Allemagne est fortement maintenue.

« Mais j'ai le ferme espoir que les choses tourneront mieux. Ces quatre voix sont très importantes. Le roi Maximilien a l'esprit allemand. Il verra, ainsi que le roi Ernest-Auguste, que la seule voie à suivre est de prendre votre majesté pour arbitre sur les points de la constitution impériale où ils peuvent se sentir lésés, quand cette constitution sera l'objet d'un premier vote au parlement de Francfort. »

Jamais, — c'est une remarque très juste de M. de Ranke, — jamais Bunsen n'avait tenu un si hardi langage. On sait combien il détestait la révolution. Là-dessus il pensait exactement comme Frédéric-Guillaume. Cette haine avait été le premier ciment de leur amitié. Voici pourtant un point où cette préoccupation l'abandonne. Si l'unité allemande est empêchée par l'opposition des princes, malheur aux princes! Les trônes sont fragiles, les dynasties sont pé-

(1) L'union restreinte, c'est-à-dire l'union exclusivement germanique, dont ne pourraient faire partie les possessions non allemandes de la monarchie autrichienne.

rissables; l'unité allemande est nécessaire. Et qu'on ne dise pas à Bunsen que c'est là le vocabulaire de la révolution : quand il s'agit de l'unité de la patrie, le mot de révolution ne l'effraie plus.

On devine l'effet que ces paroles produiront sur le roi. A cette déclaration révolutionnaire de son ami, Frédéric-Guillaume oppose la déclaration légitimiste la plus résolue; il n'y a d'autre droit que le droit divin; il n'y a de souverains que les souverains par la grâce de Dieu. Est-ce qu'il s'agit de savoir si les princes d'Allemagne consentiront à offrir au roi de Prusse la couronne impériale préparée par l'assemblée de Francfort? Pas le moins du monde. Cette couronne est de fabrique révolutionnaire, ce n'est donc pas une couronne. Dussent les princes s'oublier au point de présenter ce je ne sais quoi au roi de Prusse, ils ne changeraient rien à la nature des choses. La marque révolutionnaire est là, ineffaçable, indestructible, et il y aurait un Hohenzollern qui porterait un pareil bric-à-brac! — Mais c'est lui-même qu'il faut entendre; c'est de sa bouche qu'il faut recueillir les paroles méprisantes dont il flétrit les souverainetés illégitimes et les couronnes volées :

« Mon très cher Bunsen, vos dernières lettres confirment ce que j'avais dejà remarqué à Brühl et voulu empêcher de mon mieux : c'est que nous ne parvenons pas à nous comprendre dans les *Germaniana* (1), ou plutôt que vous ne me comprenez pas. Le mot est dur, je le sens, mais il faut que l'ami veuille bien le passer à l'ami. Je vous comprends, je comprends vos raisonnemens; mais vous, vous ne comprenez pas les miens; sans cela, vous n'auriez pas écrit comme vous l'avez fait. Je m'explique : vous n'auriez pas, dis-je, comme vous l'avez fait, qualifié d'une façon légère et comme une difficulté insignifiante les empêchemens absolus qui se dressent entre moi et *cette* couronne. Vous dites (en propres termes, ainsi que M. de Gagern me le disait le 26 et le 27 de ce mois) : « Vous voulez l'assentiment des princes? Parfaitement; vous l'aurez. »

« Mais, mon très cher ami, toute la difficulté gît précisément là : je ne veux ni l'assentiment des princes à *ce* choix, ni *cette* couronne impériale. Comprenez-vous les mots soulignés?

« Je vais vous mettre cela en pleine lumière, aussi brièvement et aussi vivement que possible. D'abord *cette* couronne n'est pas une couronne. La couronne que pourrait prendre un Hohenzollern, si les circonstances permettaient que cela fût possible, ce n'est pas, même avec l'assentiment des princes, la couronne fabriquée par une assemblée

(1) C'est bien le mot employé par le roi de Prusse, *die Germaniana*. Est-ce une distraction ou une fantaisie?

issue d'un germe révolutionnaire, une couronne *dans le genre de la couronne des pavés de Louis-Philippe* (1); c'est la couronne qui porte l'empreinte de Dieu, la couronne qui fait souverain par la grâce de Dieu celui qui la reçoit avec le saint-chrême, la couronne qui a fait rois des Allemands par la grâce de Dieu plus de trente-quatre princes et qui associe toujours le dernier oint du Seigneur à l'antique lignée qui le précède. La couronne qu'ont portée les Othon, les Hohenstaufen, les Habsbourg, un Hohenzollern peut la porter, cela va sans dire; elle est pour lui une surabondance d'honneur, un rayonnement de mille années d'éclat. Celle-là au contraire, celle dont vous vous occupez... pour votre malheur, elle est déshonorée surabondamment par l'odeur de charogne que lui donne la révolution de 1848, la plus niaise, la plus sotte, la plus stupide, et non pas cependant, Dieu soit loué! la plus criminelle des révolutions de ce siècle. Quoi! cet oripeau, ce bric-à-brac de couronne pétri de terre glaise et de fange, on voudrait la faire accepter à un roi légitime, bien plus, à un roi de Prusse qui a eu cette bénédiction de porter, non pas la plus ancienne, mais la plus noble des couronnes royales, celle qui n'a été volée à personne!

« Descendez en vous-même, très cher Bunsen. Vous êtes un membre déjà ancien de la diplomatie prussienne, vous êtes mon conseiller intime, conseiller non pas honorifique, mais réel, vous avez donc rang parmi la haute noblesse du royaume; eh bien! que diriez-vous, que feriez-vous, si, vivant retiré à Corbach (2), vous étiez élevé à la dignité d'excellence par l'assemblée souveraine de la principauté de Waldeck? Voilà l'image fidèle de ma situation vis-à-vis de Gagern et de son groupe. Vous écririez le plus poliment du monde au parlement souverain de Waldeck : « Ce que vous voulez me donner, vous n'avez pas le droit de le donner. Quant à moi, je le possède et de bonne source et de franc aloi. » C'est là précisément ce que je répondrai.

« Je vous le dis nettement : si la couronne dix fois séculaire de la nation allemande, après un interrègne de quarante-deux ans, doit être une nouvelle fois donnée, c'est moi et mes pareils qui la donnerons. Et malheur à qui usurperait ce qui ne lui appartient pas! »

Il y a ici des paroles qui n'auront échappé sans doute à aucun de nos lecteurs : « le roi de Prusse a cette bénédiction de porter, non pas la plus ancienne, mais la plus noble des couronnes royales, celle qui n'a été volée à personne! » Ce n'est pas l'histoire qui dit cela; qu'importe? C'est le cœur de Frédéric-Guillaume IV. Qu'il prenne ses désirs pour des réalités, cela est trop manifeste; il nous montre du moins quelle est la noblesse de ses désirs. Et, pour

(1) Ces mots sont en français dans le texte.

(2) La petite ville où était né M. de Bunsen, dans la principauté de Waldeck.

noter en passant un symptôme sur lequel nous aurons à revenir, n'est-ce pas un fait significatif de voir de telles paroles publiées en ce moment même avec l'autorisation de l'empereur Guillaume?

Quelques mois après, l'heure approchant où la reconstitution de l'empire d'Allemagne allait être décidément votée par l'assemblée nationale de Francfort, le roi voulut encore s'entretenir avec Bunsen avant de prendre une résolution suprême. Bunsen quitta Londres le 6 janvier 1849, et arriva le 11 à Berlin. Ses premières conversations avec les hommes politiques lui apprirent de singulières nouvelles. Au mois de novembre 1848, c'est-à-dire à l'époque où le roi de Prusse songeait à se faire donner par les princes ce qu'il ne voulait pas recevoir des mains de l'assemblée, le roi de Wurtemberg et le roi de Bavière avaient envoyé à Berlin un diplomate, M. Klindworth, qui semblait être leur représentant direct, mais secret, car ses lettres de créance, écrites et signées par le roi de Wurtemberg, n'étaient contre-signées par aucun ministre. Le but de cette mission, annoncé par l'envoyé lui-même, était d'arriver à une union des princes en dehors de l'Autriche. Le ministère prussien, chargé par le roi de suivre une politique toute différente, et qui pouvait d'ailleurs soupçonner un piége de la part des souverains dévoués à la cause de l'Autriche, refusa d'abord d'entrer en relations avec ce mystérieux ambassadeur. Un personnage que M. de Bunsen ne désigne pas finit par obtenir qu'on voulût bien l'entendre. M. Klindsworth fit connaître les propositions des deux rois, lesquelles se résumaient ainsi : établissement d'un directoire, sous la présidence de la Prusse. « Pauvre idée, disait l'ambassadeur; mais ce n'est qu'une entrée en matière, nous pouvons en faire à Berlin ce qu'il nous plaira. » Ce qui voulait dire en d'autres termes, suivant l'interprétation de M. de Bunsen : « ils m'envoient ici, mais c'est vous que je veux servir, si vous m'en tenez compte. » Ce langage causa une telle indignation que M. Klindsworth fut immédiatement éconduit. M. de Bunsen, qui rapporte dans son *journal* cette singulière aventure, ajoute sans ménagement : « Les deux rois jouaient un jeu frauduleux; le plus faux des deux est le roi de Wurtemberg, dont le baron de Stein, en 1821, me définissait ainsi le caractère : homme faux, absolument faux, le seul mauvais prince qu'il y ait en Allemagne (1). »

Le roi de Wurtemberg et le roi de Bavière, en feignant d'exclure l'Autriche du projet d'organisation future, étaient-ils d'accord avec le gouvernement autrichien? le prince de Schwarzenberg, par cette espèce de tentation offerte au cabinet de Berlin, avait-il essayé de

(1) Voyez, dans l'édition allemande des *Mémoires de Bunsen*, t. II, p. 485.

savoir quelles étaient les véritables dispositions de la Prusse? On répugne à le croire. Le prince de Schwarzenberg n'avait pas besoin de ces misérables artifices; il ne cachait pas sa pensée et devinait hardiment celle des autres. Ce n'était pas d'ailleurs chose si difficile de pénétrer les sentimens de Frédéric-Guillaume IV. On n'ignorait pas que, s'il désirait l'unité de l'Allemagne et la direction de cette unité par la Prusse, il était résolu à ne jamais faire aucun sacrifice à la politique révolutionnaire. Le prince de Schwarzenberg n'avait donc qu'à donner un mot d'ordre aux souverains qui subissaient l'ascendant de l'Autriche, et ce mot d'ordre eût été naturellement le refus de se prêter aux combinaisons de Frédéric-Guillaume IV; cela fait, il eût pu prédire à coup sûr que jamais et à aucun prix les politiques de Francfort n'amèneraient Frédéric-Guillaume à accepter des mains du parlement la couronne impériale. Le roi de Prusse au contraire avait peine à se rendre compte des sentimens du prince de Schwarzenberg. Il voyait, sous cette direction hautaine, s'exalter de jour en jour l'ardeur, l'ambition, l'arrogance de cette Autriche que l'année précédente il qualifiait de *sénile*. Du prince de Metternich au prince de Schwarzenberg, de la politique cauteleuse à la politique téméraire, certes la transformation était menaçante. Frédéric-Guillaume IV en éprouvait encore plus de surprise que d'inquiétude. Il s'étonnait de n'y rien comprendre. C'est pourquoi au mois de décembre 1848 il avait chargé son ambassadeur à Vienne, M. de Bernstorff, d'entrer en pourparlers avec le prince de Schwarzenberg au sujet de l'organisation de l'Allemagne. Lui-même il écrivait note sur note. Il combinait des arrangemens qu'il essayait de rendre agréables à l'Autriche. Il proposait par exemple que l'Autriche et la Prusse s'emparassent de la direction des affaires, qu'elles s'adjoignissent ensuite les rois, que les princes fussent appelés à leur tour; ce congrès de princes allemands, congrès à trois degrés pour ainsi dire, examinerait les délibérations de l'assemblée nationale de Francfort, et se mettrait d'accord avec elle au moyen d'une chambre d'états (*Staatenhaus*) dont il nommerait les membres.

Les choses en étaient là quand M. de Bunsen arriva le 11 janvier 1849 à Potsdam. « J'y trouvai, dit-il, une lettre de bienvenue du roi, qui m'avait attendu deux jours à Potsdam, et qui m'invitait pour le soir à Charlottenbourg. La lettre était d'un ami, non sans une légère gronderie pourtant sur ce que j'avais parlé de ma démission dans une lettre précédente. J'allai à Charlottenbourg. Après le dîner, je suivis le roi dans son cabinet, et comme je voulais lui expliquer le sens de cette démission éventuelle, il me ferma la bouche en m'embrassant. Le roi me donna en présence du comte

de Brandenbourg (1) le mémoire écrit de sa main le 4 janvier, porté à Olmütz le 5 par le comte de Brühl, et la première réponse faite à ce mémoire par le cabinet autrichien. L'Autriche ne voulait entendre parler ni d'une chambre des représentans du peuple (*Volkshaus*), ni d'une chambre des représentans des états (*Staatenhaus*). Il fallait *faire sauter* le parlement de Francfort, établir une restauration militaire, médiatiser l'Allemagne au profit des *six rois* (2), en un mot accomplir une contre-révolution dont l'Allemagne n'avait pas même l'idée. On voyait par là ce que l'Autriche avait en vue pour son propre compte : elle voulait *poloniser* l'Allemagne sous l'Autriche et soumettre l'Autriche elle-même à la loi martiale. En lisant cela, je fus comme foudroyé; je pris tout, le mémoire du roi, la réponse d'Olmütz, afin de mettre mes observations par écrit. » Bunsen espérait toujours que les projets insensés du gouvernement autrichien ramèneraient Frédéric-Guillaume IV vers le parlement de Francfort. Ne voyait-il pas autour de lui les esprits les plus nobles, les adversaires déclarés de toute idée révolutionnaire, considérer comme une inspiration providentielle le grand acte qui se préparait à Francfort? L'Allemagne, par la main de ses députés, reconstituant l'empire et l'offrant à la Prusse, quoi de plus grand dans l'histoire allemande? Le représentant de la Prusse à Francfort, M. de Camphausen, — ce n'était pas certes un révolutionnaire, — avait dit récemment à Bunsen : « On s'apprête à enterrer toutes les espérances de l'Allemagne; je ne remplirai pas l'office de fossoyeur. Puisqu'on ne veut ni l'unité, ni la liberté de l'Allemagne, je m'en irai; nous partirons, moi et les miens, pour l'Amérique. » Est-ce que Frédéric-Guillaume IV ne devait pas finir par comprendre quelle responsabilité il assumait en poussant à bout les meilleurs citoyens? M. de Bunsen espérait toujours. Il sut bientôt que ses espérances étaient de pures illusions. Entre le roi et lui, quels que fussent les rapprochemens de l'affection, la distance des principes était infranchissable. Écoutons-le :

« Quel abîme il y avait entre mon opinion et celle du roi sur tout l'ensemble de la question, je ne le sentis clairement que le vendredi 19 janvier 1849, jour où pour la première fois je pus lui faire l'exposé complet de mes idées, seul à seul, sans témoin, dans son cabinet, à Charlottenbourg.

« Mes mémoires et mes lettres, le roi avait tout lu. Il commença par

(1) Le chef du nouveau ministère nommé en novembre 1848 après la défaite d'un nouveau mouvement révolutionnaire.

(2) En réalité, un empereur et cinq rois : l'empereur d'Autriche, les rois de Prusse, de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg et de Hanovre.

déclarer que sur la question principale il ne pouvait en aucune façon se mettre d'accord avec moi, et qu'il allait tout faire pour m'amener à son avis. Alors il me tint un discours rempli de paroles enthousiastes sur son devoir de résister à la révolution, et en même temps sur son désir de satisfaire la nation, à propos de quoi il mentionna M. de Gagern, rappelant les heures qu'il avait passées dans sa compagnie avec un mélange d'admiration et d'horreur. Aussi souvent que l'occasion me le permit, j'opposais au langage du roi mes observations. A la fin, le roi éclata; il eut une violente explosion, non pas contre moi, — il ne cessa de me traiter comme un ami toujours cher, quoique bien égaré, bien aveugle, — mais contre tout le mouvement de 1848 en Prusse et à Francfort.

« Je me décidai alors à lui parler plus sérieusement que jamais, je résolus de m'adresser à sa conscience autant qu'à son intelligence. Dès les premiers mots, la voix me manqua, les larmes m'empêchaient de parler, il me fallut quelques minutes pour me remettre; enfin je m'exprimai à peu près en ces termes :

« Votre majesté a été placée par Dieu entre le peuple et les princes d'Allemagne. Vous le reconnaissez vous-même aujourd'hui; mais précisément parce que vous parlez et jugez au nom de Dieu, vous êtes tenu de peser tout dans une juste balance. C'est là ce que vous ne faites point. Vous oubliez toutes les iniquités des gouvernemens, vous oubliez tous les péchés d'omission ou de commission dont les princes se sont rendus coupables dans la période effroyable qui a suivi la grande guerre (*in jener furchtbaren Zeit nach dem grossen Kriege*). Vous fermez votre cœur à la voix, aux gémissemens, aux lamentations, aux cris de désespoir du peuple, non pas seulement de votre peuple : je ne parle pas de la Prusse; je parle de l'Allemagne. Aucun prince, pas même vous, pas même l'assemblée des princes, aucun prince n'est le maître de l'Allemagne en tant que nation. L'Allemagne a le droit de vouloir redevenir une nation, et par conséquent d'établir au-dessus d'elle, comme au-dessus des princes, dans la sphère de la fédération, un souverain, quel qu'en soit le titre, empereur, roi ou tout autre, comme on voudra. Vous méconnaissez ce droit; vous méconnaissez en outre la ferme volonté des plus nobles citoyens de déjouer les intrigues de l'Autriche et de la Bavière, de combattre les dispositions hostiles de tous les autres rois, de ne pas se reposer un instant jusqu'à ce que l'unité de l'Allemagne soit fondée. Vous oubliez que le parlement a dirigé ce mouvement dans les voies constitutionnelles, qu'il a été en somme un élément conservateur, que la constitution sortie de ses débats et de ses votes est, dans les points essentiels, la constitution nécessaire au pays. C'est mon devoir, un devoir pénible, d'adresser ces avertissemens à votre majesté. »

« Ma profonde émotion en prononçant ce discours, mes angoisses visibles à la pensée de ce qui arriverait si l'on ne suivait pas le droit chemin, par-dessus tout le sentiment qu'il avait de ma conviction comme de ma fidèle et inaltérable amitié, firent impression sur le roi. Il me confia quelques lettres intimes de Radowitz et de Boddien, puis il m'ajourna au lendemain pour une délibération officielle sur ce même sujet. Il était huit heures du soir lorsque je rentrai chez moi profondément ému, sans me rendre à la réception de la reine. Je me mis à prier... »

Le lendemain, 20 janvier, une nouvelle conférence eut lieu entre le roi et Bunsen, en présence du comte de Brandenbourg, président du conseil des ministres. Le roi était plus calme, il écoutait attentivement; il donna raison à Bunsen quand celui-ci affirma de nouveau que les propositions de l'Autriche morcelleraient l'Allemagne et anéantiraient la Prusse; il continuait pourtant de repousser toute idée d'entente avec Francfort. Le ministère Brandenbourg avait préparé depuis plusieurs jours une circulaire adressée à tous les états allemands pour les engager à faire connaître au parlement leurs vues sur le projet de constitution, sans tenir compte des propositions autrichiennes; le roi n'approuvait pas cette circulaire, Bunsen au contraire s'y rattachait comme à une transaction. Ce sujet et d'autres encore furent discutés d'une façon très pressante dans la conférence du 20. Embarrassé par les argumens de Bunsen, le roi fit appeler d'une pièce voisine un de ses conseillers grand partisan de l'entente absolue avec l'Autriche (M. de Bunsen ne dit pas son nom). Le nouveau-venu soutint l'avis du roi. Bunsen, sans lui répondre, demanda la permission de continuer son exposé; c'est au roi seul qu'il s'adressait, c'est le roi qu'il voulait convaincre, directement et sans intermédiaire. Enfin sous le feu de cette argumentation, le roi s'écria : — « Que demandez-vous donc? — Une seule chose, répondit Bunsen : que votre majesté laisse partir la circulaire; elle est indispensable, et elle ne rompt pas les relations avec l'Autriche. — En avez-vous lu le texte même? — Certainement, et j'en ai pesé tous les mots. — L'approuvez-vous? — Sans hésiter. — Eh bien! dit le roi se tournant vers le comte de Brandenbourg, qu'elle parte. Seulement faites en sorte que nos négociations avec le cabinet autrichien n'en soient pas interrompues. » — Le comte de Brandenbourg n'en croyait pas ses oreilles : une résolution si subite après de si longues résistances! Le roi se leva, dit encore quelques mots et passa dans sa chambre. « Il faut convenir, dit le comte de Brandenbourg, que notre seigneur et maître n'a pas la tête organisée comme tout le monde.

Pourquoi donc a-t-il résisté si longtemps, et pourquoi sans transition a-t-il si brusquement cédé? » Personne ne répondit. Le conseiller mandé par le roi paraissait fort décontenancé; M. de Bunsen, un peu étonné de sa victoire, s'empressa de sortir pour l'annoncer à ses amis.

M. Léopold de Ranke fait allusion à cette curieuse scène et s'efforce d'en atténuer l'impression en ce qui concerne le caractère du roi. Il ne trouve là de bizarre que l'apparence; au fond, le roi était fidèle à sa foi politique lorsqu'il ne se décidait qu'à la dernière extrémité à s'occuper sans l'Autriche des propositions de Francfort. Cette brusquerie soudaine supposait de longues délibérations intérieures; Frédéric-Guillaume IV savait parfaitement d'avance à quel instant précis il lui serait possible de céder. On sent que M. de Ranke, historien presque officiel, se croit obligé ici de justifier Frédéric-Guillaume IV. Il eût mieux valu, ce me semble, au lieu de dissimuler les tergiversations du roi, les mettre en pleine lumière et montrer qu'elles furent toujours dominées par la rigueur persistante de ses principes.

Tel est en effet le caractère de Frédéric-Guillaume IV. Bunsen a cru être vainqueur dans la journée du 19 janvier 1849; quelques jours après, le roi se ravise et déclare une fois pour toutes qu'il ne fera rien sans l'Autriche. A juger ces choses-là du dehors, on a beau jeu pour accuser les contradictions du roi de Prusse; nous l'avons fait nous-même en toute franchise alors que nous assistions de loin, spectateur désintéressé, aux débats du parlement de Francfort. Il y a de cela vingt-quatre ans; aujourd'hui que des documens nouveaux nous permettent de pénétrer dans l'âme de Frédéric-Guillaume IV, ce ne sont plus ses hésitations qui nous frappent, c'est plutôt l'inflexibilité de sa foi. Il y a là un spectacle qui ne manque pas de grandeur. Oui certes, il est dévoué à la cause de l'unité germanique, il rêve pour la Prusse un accroissement de puissance, il a promis à son peuple insurgé qu'il serait le *roi allemand*, et il se rappelle que cette parole a suffi pour apaiser la tempête; eh bien! malgré tant de causes d'ivresse, sa conscience morale est plus forte que son ambition. Quelle différence entre Frédéric II par exemple et le juste, le scrupuleux Frédéric-Guillaume IV! Comment ne pas se rappeler ici cette noble Astrée que M. de Bunsen évoquait avec grâce aux beaux jours de la jeunesse du prince? Toute injustice le révolte; plus il se passionne pour l'unité allemande, plus il lui répugnerait de la déshonorer par des procédés révolutionnaires. Si la révolution est partout, si elle reprend et aggrave certaines iniquités de l'ancien régime, par exemple l'esprit d'usurpation et de conquête, lui du moins, il

restera fidèle au respect de la tradition, au culte du droit. Dût-il être seul, il ne se découragera point. Les hommes tels que lui sont soutenus par une force que ne connaît pas le patriotisme vulgaire.

. . . . . Extrema per illos
Justitia excedens terris vestigia fecit.

Sa dernière parole dans cette affaire sera donc une protestation contre l'injustice, un avertissement à l'Allemagne. Malgré les prières des personnages les plus éminens, malgré le vote de l'assemblée nationale, il refusera, comme un affront, la couronne de l'empire.

Le 27 mars 1849, le parlement de Francfort, après avoir achevé la seconde lecture de la constitution, avait décidé que la dignité impériale serait héréditaire dans la maison du prince à qui serait déférée la couronne. Le lendemain 28, l'élection eut lieu. Les membres de l'assemblée étaient au nombre de 538. Le roi de Prusse réunit la majorité des suffrages exprimés. Quand le scrutin fut dépouillé, le président, M. Simson, prononça ces paroles : « Je viens vous annoncer, messieurs, le résultat de l'élection. Les 290 votes qui viennent d'être émis se sont réunis sur le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV; 248 députés ont cru devoir s'abstenir. Donc, dans sa 196e séance publique, le mercredi 28 mars 1849, l'assemblée nationale de l'empire, conformément à la constitution qu'elle a fondée, a remis au roi Frédéric-Guillaume IV la dignité d'empereur d'Allemagne à titre héréditaire. Puisse le prince allemand, qui tant de fois a exprimé en d'immortelles paroles son chaleureux dévoûment à la cause allemande, puisse ce noble prince devenir le soutien de l'unité, de la liberté et de la grandeur de notre patrie, maintenant qu'une assemblée sortie du sein de la nation entière, une assemblée telle qu'il n'y en eut jamais de semblable sur le sol allemand, l'a élevé au faîte de l'empire! Que Dieu soit avec l'Allemagne et son nouvel empereur! » Des applaudissemens éclatèrent, et des salves d'artillerie mêlées au carillon des cloches annoncèrent à la ville de Francfort que l'assemblée venait de proclamer son élu.

Le 2 avril suivant, une députation de l'assemblée arrivait à Berlin; elle était admise dès le lendemain auprès du roi Frédéric-Guillaume. Le président, assisté de 24 membres, venait faire connaître au roi de Prusse le vote du 28 mars. Le roi, sans refuser ouvertement, ajourna sa décision jusqu'à l'heure où les souverains de l'Allemagne, régulièrement consultés, auraient exprimé leur avis. C'était le résumé de sa politique : « rien sans les princes! » Cette réponse amena des crises violentes. A Vienne, à Francfort, à Ber-

lin, il y eut des agitations dans tous les sens, un vrai tourbillon de colères. L'Autriche trouvait que le roi de Prusse avait trop laissé entrevoir au parlement certaines possibilités de s'entendre : de là les notes irritées du prince de Schwarzenberg, déclarant que le parlement de Francfort avait agi sans droit, que ses actes étaient nuls et de nul effet. Le parlement de Francfort, menacé par l'Autriche, accusait le roi de Prusse d'avoir répondu par des équivoques à la plus haute marque de confiance; on devine quelles paroles injurieuses faisaient explosion de toutes parts, les plus modérés criaient à la trahison. Enfin à Berlin la seconde chambre fut le théâtre des scènes les plus violentes. Élue par le suffrage universel, suivant la charte octroyée le 5 décembre par Frédéric-Guillaume IV, cette chambre contenait des élémens démagogiques très compactes, tandis que le parti de l'ordre se fractionnait en groupes nombreux. Il y avait l'extrême droite, dont l'orateur, M. de Bismarck, a suivi depuis ce temps-là des voies si différentes, — la droite des politiques, dirigée par MM. de Bodelschwing et d'Arnim, — la droite dissidente, sous le commandement de M. de Wincke, — puis le centre droit, le centre pur, le centre gauche. La gauche et l'extrême gauche avaient un tiers des voix, et cette minorité redoutable devenait parfois une majorité. L'occasion parut bonne aux meneurs des partis violens. L'un d'eux, M. Rodbertus, essaya de faire consacrer par la chambre la constitution du futur empire, telle que le parlement de Francfort l'avait votée. Assurément M. Rodbertus et ses amis ne tenaient guère à cette constitution; ils tenaient surtout à l'unité allemande comme à un moyen de renverser l'empire. Telle était cependant l'ivresse des esprits au sujet de l'unité que l'hypocrisie de cette manœuvre ne l'empêcha point de réussir. La proposition Rodbertus contenait trois articles distincts : les deux premiers blâmaient la politique du ministère dans la question de l'unité, et condamnaient toute espèce de pacte formé entre les souverains comme contraire aux vœux et aux espérances du pays; le troisième ordonnait au ministère de reconnaître la constitution de Francfort, telle qu'elle avait été faite après la seconde lecture, et de n'en poursuivre la révision que par les moyens indiqués dans la constitution même. Les deux premiers articles furent rejetés; le troisième obtint une majorité de 16 voix. C'était un ordre au roi de Prusse d'accepter la couronne impériale. Le parlement de Francfort l'avait offerte, la chambre des députés de Berlin commandait de la recevoir!

On voit que la situation était bien changée depuis le jour où le sentiment prussien se révoltait à l'idée que la Prusse fût obligée de disparaître au sein de l'Allemagne! On était froid alors pour la

cause de l'unité allemande, parce que le représentant provisoire de cette cause était un archiduc autrichien; on ne voulait pas que les drapeaux de l'armée prussienne s'inclinassent devant un Habsbourg. Maintenant l'Autriche s'opposant à la constitution de Francfort, les mêmes hommes la soutenaient, et, n'ayant plus à craindre que l'Allemagne absorbât la Prusse, ils ordonnaient à la Prusse de dominer l'Allemagne. Tels étaient les sentimens du parti national; quant au parti révolutionnaire, à Berlin comme à Francfort, il exploitait les passions patriotiques des partisans de l'unité.

Frédéric-Guillaume IV n'avait plus qu'un parti à prendre, c'était de mettre ses paroles et ses actes au niveau de ses principes. Il le fit résolûment. Quelques jours après le vote dont nous venons de parler, l'audace de la gauche croissant d'heure en heure, il prononça la dissolution de la seconde chambre et prorogea la première (27 avril 1849). En même temps il faisait savoir à tous les gouvernemens de l'Allemagne qu'il ne pouvait ni reconnaître la constitution de Francfort, ni accepter la couronne impériale; la cause de l'unité germanique était-elle donc abandonnée? Non, Frédéric-Guillaume invitait les princes allemands à se réunir en congrès et à refaire l'œuvre de Francfort.

Ce fut le signal d'une effroyable agitation par toute l'Allemagne. L'émeute de Stuttgart, l'insurrection de Dresde, la décomposition du parlement de Francfort, la gauche s'obstinant à siéger dans une chambre qui déclare sa mission terminée, la dictature de quelques furieux essayant de se substituer au vicaire de l'empire, telles furent les conséquences immédiates des événemens de Berlin. Il n'y avait de place désormais que pour les mouvemens révolutionnaires et pour les coups d'état. Dans toutes les grandes villes, les assemblées nationales avaient succombé. Ce n'était point seulement la déroute de l'unité germanique, c'était la déroute du parti constitutionnel d'un bout de l'Allemagne à l'autre. Qu'on se représente la douleur de M. de Bunsen. Il était retourné à Londres au mois de février, et, pendant ces deux mois où l'unité allemande était comme suspendue entre l'être et le néant, il n'avait cessé d'écrire à Frédéric-Guillaume pour le presser d'accepter l'empire. Après le refus du roi, quand tout l'édifice de Francfort s'écroula, M. de Bunsen dut adresser à son maître de bien amères paroles, puisque Frédéric-Guillaume lui répondait en ces termes :

« J'en suis venu à cette triste conviction que je ne pourrai plus m'entendre avec mon ancien ami. Nous habitons deux mondes différens... Vous êtes dominé par les impressions de la révolution de 1848. Vous avez donné un noble nom à l'abominable bâtard du diable et de la race

humaine, vous l'avez appelé *l'Allemagne*. Moi au contraire, du 18 mars 1848 jusqu'à l'heure présente, je n'y ai vu autre chose que la chute, la chute hors de Dieu! Oh! cher ami, ne lisez pas ces mots avec dédain. C'est bien sans le moindre doute, sans la moindre hésitation, que je donne à ce monstrueux bâtard le nom qui lui est propre. Sachez-le, cher Bunsen, voilà les circonstances qui rendent, humainement parlant, toute entente impossible entre nous. Depuis la destruction du religieux édifice des mœurs, des groupes et des droits de la vieille Allemagne, ce qui m'a le plus déchiré le cœur, c'est que notre sainte formule de ralliement, « l'Allemagne, l'unité allemande, » est peut-être livrée pour toujours au mépris, au reniement, à l'indignation de toutes les nobles âmes; — c'est que le mot qui me transperçait le cœur depuis cinquante ans et me faisait éprouver des frissons d'enthousiasme est devenu le mot de passe, que dis-je? le mot hypocrite qui sert de masque à toute déloyauté, à toute félonie, à toute infamie... »

Qu'on veuille bien ne pas oublier ces paroles; c'est ce que j'ai appelé le dernier mot de Frédéric-Guillaume IV dans cette affaire, sa protestation contre toute injustice, son avertissement solennel à l'Allemagne.

III.

Comment étudier cette histoire vieille déjà d'un quart de siècle sans qu'à tout instant le souvenir des événemens de nos jours vienne obséder notre esprit? Il y a là des rapprochemens auxquels nul ne saurait échapper. On se demande non pas ce que Frédéric-Guillaume IV penserait des dernières transformations de l'Allemagne, mais de quels termes il se servirait pour exprimer sa pensée. Se peut-il que Frédéric-Guillaume IV soit le seul des hommes de sa race à concevoir ces hautes idées du droit? Est-il le seul, avec son père Frédéric-Guillaume III et sa noble mère, la reine Louise, à flétrir la politique de la force et de l'injustice? Nous ne le croyons pas. Ce sujet sans doute est difficile à traiter. Bien des choses nous empêchent de parler librement du prince que nos désastres de 1870 ont fait empereur d'Allemagne. Ce n'est pas à nous de le louer, s'il a mérité des éloges, et, s'il a failli, ce n'est pas à nous de le condamner. La justice comme la dignité nous obligent au silence, ces questions appartiennent à l'histoire. Il semble toutefois que, sans manquer à notre dignité, nous puissions rendre un certain hommage à l'empereur Guillaume en signalant la situation présente de son esprit. D'après des informations que nous avons tout lieu de croire exactes, l'empereur Guillaume n'est pas sans trouble au sujet de l'empire d'Allemagne. Assurément les résultats de la guerre de

1866 devaient satisfaire son orgueil sans inquiéter sa conscience; la guerre de 1866 a été surtout la revanche de cette campagne de 1851 où son frère et prédécesseur Frédéric-Guillaume IV, voulant constituer l'*union restreinte* en dehors de l'Autriche, fut contraint de reculer devant le prince de Schwarzenberg. Cependant cette revanche de 1851 avait entraîné des actes bien peu conformes à la politique de conservation, ou plutôt de transformation progressive, que son frère et son père avaient si religieusement conçue et si loyalement pratiquée. Ces souvenirs, dit-on, sont pénibles à l'empereur. La situation surtout est devenue bien autrement délicate depuis 1870. Il y a en ce moment même un symptôme qui frappe tous les yeux. D'où vient que M. de Bismarck veut s'éloigner de la scène politique? On a beau alléguer la fatigue, le besoin de repos, il paraît que la cause est plus sérieuse. M. de Bismarck, qui a des doutes sur la solidité de son œuvre, voudrait l'achever pour l'affermir; l'empereur, qui a des doutes sur la légitimité de tel de ses actes, ne veut pas se laisser entraîner plus loin dans la voie révolutionnaire. Mais non, décidément il est trop malaisé pour un Français de traiter ces questions, nous laisserons la parole à un publiciste autrichien dont les renseignemens sont conformes aux nôtres. Voici ce qu'on lisait le 17 juillet dernier dans la sage et libérale *Réforme :*

« La crise qui plane sur la politique de l'empire prusso-allemand se résume ainsi : M. de Bismarck veut aller énergiquement et violemment en avant, afin d'achever l'œuvre de l'unité nationale au moyen de l'état centralisateur, impérialiste, césaro-papiste. L'empereur Guillaume au contraire n'aspire plus qu'au repos. M. de Bismarck est un hardi politique d'aventure; il pousse toujours les choses à l'extrême, et son *ultima ratio*, ce sont les canons. Ce n'est pas un paradoxe de dire que M. de Bismarck est bien plus un soldat qu'un homme d'état. En 1866 et en 1870, il a fait son œuvre à la pointe de l'épée; mais l'épée aurait pu fléchir, et alors que serait devenue la Prusse? En ces deux circonstances, M. de Bismarck a placé la Prusse dans une situation extrêmement dangereuse. Les soldats s'en sont tirés avec bonheur, et M. de Bismarck compte sur le même bonheur pour l'avenir; mais l'empereur veut le repos, il se trouve dans la même disposition d'esprit que Frédéric le Grand aux dernières années de sa vie.

« Aux yeux de M. de Bismarck, ce qui a coûté des flots de sang, ce qui a coûté des cadavres par centaines de mille est l'œuvre de son génie; cette œuvre, il est impatient de la voir dans sa splendeur complète. Il s'exalte à la pensée d'avoir créé un nouvel empire d'Allemagne, et il veut que cet empire embrasse en effet tous les états allemands. Au contraire, l'empereur Guillaume et d'autres princes de la maison de

Hohenzollern ne se sentent pas à l'aise sur ces hauteurs, dont la conquête a été payée si cher. La froideur avec laquelle le monde et le peuple allemand lui-même ont accueilli la création du nouvel empire les a singulièrement découragés. M. de Bismarck sent que cette disposition est dangereuse pour son œuvre. Il reconnaît avec raison que le nouvel empire d'Allemagne, s'il aspire à durer, ne doit pas rester ce qu'il est aujourd'hui. Il faut qu'il soit achevé au dedans et au dehors. M. de Bismarck y travaille avec la violence effrénée qui lui est propre. Dans le fier et despotique sentiment de sa pensée personnelle, il repousse, il condamne toute pensée opposée à la sienne. Il veut que tout devienne prussien-poméranien; les Allemands, selon lui, ne deviendront véritablement Allemands que par ce *prussianisme spécifique*. Avec cet impérialisme hautain, M. de Bismarck, en face des trônes et des dynasties légitimes, est forcément le complice des démagogues. Il méprise les trônes qui subsistent encore en Allemagne, il les trouve au suprême degré superflus et par cela même ridicules. Ce n'est pas assez pour lui d'avoir fait descendre les rois et princes d'Allemagne au rang de vassaux de la Prusse, il veut les médiatiser complétement; tout au plus peut-être leur permettrait-il de figurer dans une *chambre de princes*, qui aurait sa place parmi les institutions de l'état. Bien loin d'accepter de tels projets, l'empereur Guillaume, à ce qu'on assure, se contenterait de ce qu'il a conquis et jugerait convenable de ne pas adresser de nouvelles provocations au destin. Malgré ses glorieux succès, il est, comme son grand prédécesseur Frédéric II, partisan de la politique relativement circonspecte des Hohenzollern. Frédéric se contenta de la Silésie; il lui suffisait d'avoir donné à la jeune royauté prussienne la consistance intérieure et l'importance au dehors. Il n'alla point au-delà, bien que la tentation fût très forte et le succès très possible. Aujourd'hui Guillaume Ier a fait des choses fabuleusement grandes, il a surpassé de bien loin tous ses prédécesseurs, il a élevé la Prusse à une hauteur que Frédéric le Grand n'aurait pas même rêvée. N'est-il pas tout naturel qu'il se dise : c'est assez, trop de conquêtes pourraient nuire? Ajoutez à cela que l'empereur, en présence de dynasties légitimes et unies à la sienne par les liens du sang, éprouve des sentimens auxquels reste absolument étranger M. de Bismarck, le politique radical, le politique de la force. Guillaume Ier doit soupçonner qu'un monarque légitime renversant des trônes légitimes mine lui-même les fondemens de sa puissance : d'où il résulte qu'entre l'empereur d'Allemagne et son grand-chancelier il y a des dissentimens très graves, très aigus, et il y a longtemps que cette situation est connue malgré les efforts qu'on fait pour la cacher (1). »

L'auteur insiste sur les idées de légitimité si chères à Frédéric-

(1) Voyez *Die Reform, Wochenschrift redigirt von Franz Schuselka*, Vienne; numéro du 17 juillet 1873.

Guillaume IV, et il affirme que le souvenir de cette foi domestique se réveille dans l'âme de Guillaume Ier. A l'entendre, c'est une transformation qui se déclare. Les plaintes des catholiques troublent la conscience du victorieux; il ne peut se résigner à devenir l'oppresseur des libertés religieuses pour complaire au grand-chancelier. Ce ne sont pas d'ailleurs les catholiques seuls qui s'indignent de la violation de leurs droits; l'église évangélique de Prusse, les églises protestantes de toute l'Allemagne, se sentent menacées par ces tentatives de *césaro-papisme*, comme disent nos voisins. Dans les rangs supérieurs de la société prussienne, à côté même de l'empereur, ces sentimens se font jour, et bien des voix fidèles avertissent l'empereur des dangers où va le précipiter cette politique antichrétienne. Les partisans de cette politique ont beau répéter que sur ce point tous les ministres sont d'accord avec de Bismarck, que M. de Mühler, l'ex-ministre des cultes, est sorti du cabinet parce que sa manière de comprendre le protestantisme ne lui permettait pas de faire la guerre aux catholiques, et que le nouveau ministre, M. le docteur Falk, est décidé à se montrer inflexible dans l'exécution des lois votées contre l'église. « Qu'importe? répond le publiciste que nous venons de citer. Si M. le docteur Falk est placé très haut en ce moment, il y a quelqu'un placé plus haut que lui, et celui-là repousse désormais les conséquences anti-ecclésiastiques du système de M. de Bismarck. Aucun doute n'est permis à cet égard. Il se peut que M. de Bismarck boude à Varzin à cause de cela et se pose arrogamment en homme indispensable, mais en dernière analyse il n'y a personne qui ne puisse être remplacé. »

Il y a donc des leçons pour tout le monde dans la partie de cette correspondance qui concerne la création de l'empire d'Allemagne. La leçon qui s'adresse à nous, c'est un nouveau reproche à notre ignorance. Que de fois n'avons-nous pas refusé de croire aux mouvemens d'idées qui passionnaient l'Allemagne! Il semblait que le projet de reconstituer l'empire fût l'invention de quelques rêveurs. On répétait que l'unité italienne avait créé l'unité germanique, et que tous nos malheurs étaient venus de là. On s'obstinait à ne rien voir de ce qui se passait au-delà de nos frontières, on ne pardonnait pas aux esprits attentifs d'en parler en toute franchise. Signaler à nos concitoyens ces grands courans d'opinion dont toute politique sérieuse doit tenir compte, c'était presque une trahison. Bossuet a dit quelque part avec son admirable bon sens : « Le plus grand déréglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient. » Ce déréglement était le nôtre. Voulant que l'Allemagne, par exemple, pensât d'une certaine façon, nous ne voulions pas croire et nous ne permettions pas de dire qu'elle pen-

sât d'une façon différente. Croira-t-on aujourd'hui que le désir de l'unité était une passion ardente chez tous les Allemands? Voilà l'âme la plus scrupuleuse, la conscience la plus timorée, Frédéric-Guillaume IV; il recule à la pensée de porter atteinte au droit du plus humble des princes, et cependant il écrit en 1849 que ce mot d'unité allemande le fait depuis cinquante ans frissonner d'enthousiasme.

C'est une leçon d'un autre genre, mais non pas une leçon moins vive que ces pages royales adressent aux peuples allemands. Il y est dit sans cesse par une bouche respectée que le droit est la règle des souverains comme des peuples, que les plus grandes nations sont celles qui marchent toujours vers le mieux sans briser leurs appuis, que les traditions sont une force, et que bâtir sur l'injustice c'est bâtir sur le sable. Ces lieux-communs deviennent des vérités poignantes dans le cœur des hommes auxquels leur mission impose les responsabilités du commandement. Très souvent, dans sa correspondance avec M. de Bunsen, après avoir affirmé ses nobles principes d'équité, de respect, de conscience, Frédéric-Guillaume IV aime à conclure par ces mots : *dixi et salvavi animam meam!* C'est une grande parole, une parole souveraine. Il y a de quoi faire réfléchir ceux qui ont charge de peuples; chaque fois que nous entendions retentir ce cri dans les lettres de Frédéric-Guillaume IV, nous nous demandions s'il n'avait pas éveillé des échos à Berlin. Ce pressentiment est vérifié par la situation nouvelle dont nous venons d'indiquer le caractère. Le fait même de la publication de ces lettres n'est-il pas un symptôme d'une singulière valeur? Cette philosophie politique si élevée, nous la connaissons, notez ce point, grâce à des pages du feu roi, pages intimes, pages secrètes, dont Guillaume Ier a bien voulu autoriser l'impression. Nous n'attribuons pas à cette remarque une importance exagérée; comment croire cependant que l'empereur d'Allemagne aurait laissé publier de telles lettres sans en avoir apprécié le fond et la forme? Plus on y pense, plus il semble évident que l'empereur n'a pas été fâché de rappeler à certains personnages des vérités morales trop dédaignées. En tout cas, n'est-il pas curieux qu'au moment même où M. de Bismarck prétend pousser son maître aux dernières conséquences de l'unité allemande, l'empereur donne au public les lettres où son auguste frère a tracé ces paroles : « l'unité allemande, ce mot qui nous transportait d'enthousiasme depuis un demi-siècle, est devenu le mot hypocrite qui sert de masque à toute déloyauté, à toute félonie, à toute infamie. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA FRANCE DU NORD

LA PICARDIE.

IV.

SECONDE CAMPAGNE DE L'ARMÉE DU NORD. — LE SANTERRE. — DOULLENS. — MONTDIDIER. — PÉRONNE.

I. — COMBAT DE QUERRIEUX. — BATAILLE DE PONT-NOYELLES.

Après l'échec de Villers-Bretonneux, l'armée du nord, on l'a vu, avait été réorganisée avec une merveilleuse promptitude par le général Faidherbe. Elle s'était augmentée de trois bataillons de fusiliers-marins, de toute l'ancienne garnison d'Amiens, et de contingens divers tirés des dépôts de mobiles et de mobilisés répartis dans les places du nord. Elle comptait environ 15,000 hommes de troupes régulières, et parmi les bataillons de mobiles quelques-uns, entre autres ceux de « Somme et Marne, » se distinguaient par leur ardeur et leur bonne tenue. Son artillerie se composait de soixante-six pièces, sa cavalerie de quatre escadrons et d'un peloton de mobilisés. Son effectif pouvait s'élever à 30,000 combattans. Après un heureux coup de main sur Ham, elle se dirigea vers Amiens, que les Prussiens avaient évacué pour se cantonner à Beauvais, en laissant un millier d'hommes dans la citadelle avec ordre de bombarder la ville au premier acte d'hostilité de la part des Français. Le 19 décembre, le général Faidherbe fit sommer le commandant de se rendre en le menaçant de passer la garnison au fil de l'épée, si

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet, et du 1er août.

elle commettait le crime, sans exemple dans l'histoire, de massacrer une population désarmée, placée sous la sauvegarde d'une capitulation. Le commandant répondit par un refus catégorique, et bientôt, à l'approche d'une reconnaissance française, il lança sur Amiens des obus qui tuèrent ou blessèrent plusieurs personnes; il poussa le mépris des lois de la guerre jusqu'à faire tirer sur des voitures publiques qui passaient en vue de la citadelle. Le général Faidherbe, par un sentiment d'humanité qui l'honore, ne voulut point attirer d'irréparables désastres sur l'un des plus grands centres industriels de la France; il suspendit sa marche, et prit position à 20 kilomètres en avant d'Amiens.

A peu de distance de Villers-Bretonneux et sur la même ligne, une petite rivière, l'Hallue, coule dans une vallée étroite et tourbeuse, longue d'environ 13 kilomètres, et va se jeter dans la Somme un peu au-dessous de Corbie. Cette vallée est bordée sur tout son parcours par des collines où s'élèvent çà et là de petits bois, et des villages situés les uns dans la vallée même, les autres sur les premières pentes. C'est là, sur la rive gauche, que l'armée du nord se déploya pour attendre l'ennemi. Elle avait à son extrême droite Contay, au centre Querrieux et Pont-Noyelles (1), à son extrême gauche Daours, la Somme et des marais. Cette position était très forte et bien choisie. Les généraux prussiens auraient pu, par une marche bien combinée sur la droite, forcer Faidherbe à la quitter et à recevoir la bataille avec la Somme à dos, mais ils se bornèrent à l'attaquer de front, croyant sans doute nous culbuter au premier choc.

Le 20 décembre, une reconnaissance prussienne forte d'environ 2,000 hommes avec deux pièces d'artillerie se porta sur le bois de Querrieux. Le 18e bataillon de chasseurs à pied et le 33e de ligne marchèrent à sa rencontre et la repoussèrent vigoureusement; l'armée française, croyant à une attaque plus sérieuse, avait pris les armes. C'était tout ce que voulait l'ennemi, qui se trouvait ainsi en mesure de juger de nos forces. Les deux jours suivans, il fit arriver des renforts de tous côtés; le 23 au matin on apprit par les vedettes qu'il venait de sortir d'Amiens, et qu'il s'avançait en trois colonnes vers les lignes françaises. « L'attaque, dit le général Faidherbe, commença plus tôt qu'on ne l'avait pensé; mais on était prêt à la recevoir. » Cependant nos pièces de 12, qui étaient restées dans la vallée, n'entrèrent en ligne qu'au moment où l'une de nos batteries de 4 était déjà démontée.

Les Prussiens se rangèrent en très bel ordre sur la rive droite de

(1) Querrieux est situé sur la rive droite de l'Hallue, Pont-Noyelles sur la rive gauche. Ces deux villages sont traversés par la grande route d'Amiens à Bapaume.

l'Hallue avec cent deux bouches à feu, dont trente-six du calibre 9 et soixante-six du calibre 8, tandis que chez nous les pièces de 4, d'une portée très inférieure, formaient les deux tiers de l'armement (1). Daours, Querrieux et Pont-Noyelles étaient occupés par quelques faibles détachemens français; au lieu de mettre ces villages en état de défense par des barricades et des créneaux percés dans les murs des maisons, comme les Prussiens ne manquaient jamais de le faire, on donna l'ordre aux soldats qui les occupaient de se replier de la vallée sur les hauteurs : l'ennemi s'y fortifia tout aussitôt, et pendant le combat on tenta vainement de les reprendre.

Après diverses attaques partielles où les Allemands essayèrent, sans y réussir, de déboucher du fond de la vallée, le général Manteuffel ordonna une attaque à fond sur notre centre, placé en face de Pont-Noyelles. L'élite de ses régimens, précédée d'une ligne de tirailleurs qui s'avançaient petit à petit, tantôt se levant, tantôt se couchant, marcha vers les hauteurs. Les Français de leur côté avaient garni leur front de troupes de ligne, en arrière desquelles se tenaient en réserve quelques bataillons de mobiles sur lesquels on pouvait compter; les généraux et leur état-major, à cheval et le sabre à la main, s'étaient placés en tête des troupes, et le général Faidherbe, seul et sans escorte, galopait en avant des tirailleurs les plus avancés, donnant ses ordres, s'exposant comme le plus téméraire de ses soldats. Le moment était solennel; 200 Allemands choisis parmi les plus braves avaient gravi les pentes en se dérobant derrière les talus d'un chemin creux; tout à coup ils débouchèrent sur le plateau en poussant des hourrahs : les tambours français leur répondirent par le pas de charge. La compagnie de mobiles du capitaine d'Hauterive se lança sur eux en même temps que le 33e, et après une vigoureuse résistance ils furent écrasés jusqu'au dernier. Ceux qui les suivaient, craignant le même sort, descendirent en fuyant dans la vallée. Nos soldats entrèrent à leur suite dans Pont-Noyelles, quelques-uns arrivèrent même jusqu'aux premières maisons de Querrieux; mais, emportés par l'ardeur du succès, ils rompirent leurs rangs et vinrent se heurter contre des réserves prussiennes et des batteries qui les refoulèrent sur les pentes des collines. Ils remontèrent à la débandade sur le plateau, et l'ennemi marcha pour la seconde fois à l'attaque de nos positions. Le général du Bessol fit avancer une batterie de 12 dont le

(1) Nous avions quatre canons Armstrong d'une grande justesse et d'une très longue portée; mais ils avaient à peine tiré quelques coups que les culasses ne fonctionnaient plus. On s'aperçut alors que c'étaient des pièces de rebut, comme un grand nombre des autres armes achetées à l'étranger. Ce sont ces canons Armstrong, dont les détonations se faisaient entendre à plus de 40 kilomètres, que l'on a pris dans le pays pour des pièces de marine.

feu arrêta les Allemands sur place, en même temps qu'il se portait contre eux à la tête de deux bataillons. Ils lâchèrent pied, et se précipitèrent en désordre vers Pont-Noyelles. Nos troupes, qui les serraient de près, pénétrèrent jusqu'à la place, mais de nouvelles barricades avaient été élevées, un feu violent partait des maisons, et nos soldats, qui n'étaient point soutenus, furent forcés d'abandonner le village (1).

Pendant que ceci se passait au centre, le général Derroja s'emparait de Bavelincourt et de Béhencourt à la droite, et débordait notablement l'ennemi en le rejetant au-delà de la vallée; malheureusement il n'avait pas assez de monde pour maintenir ses communications en étendant son mouvement, et il jugea prudent de s'arrêter. La nuit mit fin au combat. Sur notre droite, les Prussiens avaient été complétement refoulés. Au centre et à la gauche, ils avaient échoué dans toutes leurs attaques contre nos positions, mais ils conservaient dans la vallée Daours et Pont-Noyelles. Nos pertes s'élevaient à 141 tués, 905 blessés, 138 chevaux et environ 1,500 hommes disparus ou faits prisonniers dans les villages de la vallée (2). Les pertes de l'ennemi furent beaucoup plus fortes en raison de la position dominante que nous occupions; les abords du cimetière de Pont-Noyelles, où il avait massé ses colonnes d'attaque, étaient jonchés de cadavres, et les 600 voitures réquisitionnées dans Amiens y revinrent toutes chargées de blessés. Les soldats étaient tristes et abattus; Manteuffel, en rentrant à l'*Hôtel de France*, laissait percer une vive irritation, et, comme les personnes présentes à son arrivée semblaient l'interroger des yeux, il jeta violemment sa casquette par terre en s'écriant : *Artillerie formidable!* L'armée française coucha sur les positions qu'elle avait victorieusement défendues; mais la nuit fut cruelle. Le vent soufflait du nord, la terre était durcie par un froid de 12 degrés, et par cette température impitoyable un grand nombre d'hommes étaient nu-pieds. Les mo-

(1) Un officier de chasseurs à pied, le capitaine Jean, suivi de 25 hommes de bonne volonté, fit subir aux Prussiens, dans l'attaque de Pont-Noyelles, des pertes considérables, eu égard à la faiblesse de son détachement. Ses deux frères avaient été tués à Boves et à Dury; il résolut de les venger, et il tint parole. Il s'empara de plusieurs maisons à la baïonnette, et pas un des Allemands qui les défendaient n'en sortit. La propriétaire de l'une de ces maisons nous disait que les chasseurs à pied avaient fait chez elle un si grand massacre, qu'en y rentrant après le combat elle vit que le sang y avait coulé par terre *comme si l'on eût défoncé un baril de cidre.* Le capitaine Jean se fit tuer avec la plupart de ses 25 hommes.

(2) Une colonne où sont inscrits les noms des généraux et des régimens français qui ont pris part à l'action s'élève sur le plateau de Pont-Noyelles, à droite de la grande route, et un peu au-dessus du chemin creux où fut écrasée la tête des colonnes allemandes. Partout où le sang français a coulé dans la Picardie, à Villers-Bretonneux, à Dury, à Boves, à Longpré, des monumens commémoratifs ont été érigés par les habitans au moyen d'une souscription qui s'est élevée à une forte somme.

biles n'avaient ni manteaux ni capotes; ils tremblaient sous leurs « vareuses en amadou, » et l'on en voyait à tout instant s'affaisser sur le sol. Pas une seule goutte d'eau-de-vie, du pain gelé pour toute nourriture, et seulement de loin en loin quelques feux de bivouac réservés aux blessés. Cependant dès le point du jour cette armée, si durement éprouvée, prenait ses positions de combat pleine d'ardeur et de confiance. Le temps était clair, le ciel sans nuages, et l'on eût dit que les pâles rayons du soleil d'hiver avaient suffi pour la ranimer. Le général Faidherbe fit tirer quelques coups de canon auxquels l'ennemi ne répondit pas; nos tirailleurs rejetèrent dans la vallée quelques petits détachemens qui s'étaient aventurés sur les premières pentes, et nos troupes, l'arme au pied et les cartouchières bien garnies, attendaient en silence, lorsque vers midi une forte colonne prussienne arriva d'Amiens, et vint prendre position au-dessus du bois de Querrieux; on apprit en même temps que d'autres troupes, détachées de la Normandie, menaçaient de déborder notre extrême droite et de nous prendre à revers. Il était impossible, en présence de forces qui grossissaient toujours, de livrer une nouvelle bataille. Le signal de la retraite fut donné à deux heures; elle fut couverte par une ligne de tirailleurs appuyés par deux batteries de 4, et l'ennemi, malgré les renforts qu'il avait reçus, n'osa point l'inquiéter. Il se contenta de nous suivre de loin, ramassant des éclopés, des malades et des hommes épuisés de fatigue et d'inanition qui restaient dans les villages ou se couchaient le long de la route. « Les troupes de ligne, pendant cette retraite, rivalisèrent, dit l'auteur des *Opérations de l'armée du nord*, de discipline et de courage. Lorsque nos jeunes soldats apprirent qu'ils allaient entrer dans Arras, ils mirent tous leurs soins, dans une halte aux portes de la ville, à enlever la boue de leurs habits, à nettoyer rapidement leurs armes. Faisant appel à toute leur énergie, ils marchaient gaillardement et s'efforçaient de ne point boiter malgré les blessures qui couvraient leurs pieds presque nus. » Le général Faidherbe plaça son armée derrière la Scarpe; il s'occupa de la ravitailler, et le 1er janvier il se remit en marche.

La bataille de Pont-Noyelles ne fut pas, comme on l'a dit et comme on l'a cru sur le moment, une grande victoire; mais ce fut un échec complet pour l'ennemi, qui était venu se briser contre nos positions, et, si elle n'a donné que des résultats négatifs, elle n'en tiendra pas moins une belle page dans l'histoire de cette rude et vaillante campagne du nord, qu'on peut appeler une campagne de Russie sous le climat de la France.

I. — DOULLENS. — MONTDIDIER. — ROYE. — LES PRÉCURSEURS DU QUIÉTISME EN PICARDIE. — LE SANTERRE ET LE DROIT DE MARCHÉ.

Placé à l'extrémité du département de la Somme, vers le Pas-de-Calais, Doullens ne ressentit que faiblement le contre-coup de la guerre allemande, et ce fut là comme un juste dédommagement des maux dont il avait souffert dans le passé, et qui ne justifiaient que trop le nom de *Val dolent, vallum dolens,* qui aurait été son nom primitif suivant quelques étymologistes picards. En 1522, les impériaux plantent leurs échelles contre ses murs; les habitans les repoussent avec de grandes pertes; les Anglais, qui dans tous les temps ont été les fidèles alliés de l'Allemagne, reviennent en force quelques mois après, s'emparent de la ville et la brûlent. En 1595, les Espagnols, au nombre de 15,000 avec vingt canons, reparaissent sous ses murs; la noblesse picarde accourt pour la défendre; malgré la plus énergique résistance, elle est écrasée par le nombre. Le 23 juillet de la même année, les Espagnols entrent par la brèche, et 3,000 personnes, y compris les femmes et les enfans, sont jetées sur le pavé. « Ce jour-là, dit Sully, il périt plus de capitaines que dans les trois batailles de Courtray, d'Arques et d'Ivry. » En 1708, les pandours du prince Eugène brûlent les faubourgs et les villages des environs, et, le 20 février 1814, une colonne de 1,500 cavaliers russes, saxons et wurtembergeois, met encore une fois la ville au pillage (1).

Une seule église, celle de Saint-Martin, est restée debout à Doullens. On y montre deux tableaux très remarquables, le *Couronnement de la Vierge* et un *Ecce homo,* attribués à J.-B. Ribeira, élève de l'Espagnolet. Les anciennes fortifications ont disparu, et la citadelle en est le seul et dernier vestige. Cette forteresse, transformée suivant les vicissitudes de la politique en prison d'état, a vu, comme le château de Ham, passer dans ses casemates des personnages bien divers, Gaston d'Orléans, le frère puîné de Louis XIV, Mazarin, le comte de Maillebois, le duc du Maine, qui s'était sottement engagé dans deux entreprises malheureuses, — la traduction de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, pour arriver à l'Académie française, et la conspiration de Cellamare, pour arriver au trône. Pour ceux-là du moins, la détention ne fut qu'une sorte de villégiature de quelques mois; pendant la terreur au contraire les suspects, *mis en dépôt* dans la vieille forteresse, n'en sortirent que pour monter sur

(1) Les environs de Doullens ont été, pendant les guerres du XVIe siècle, le théâtre de combats continuels. En 1523, Antoine de Créqui, « l'un des plus vaillans hommes de France, » y soutint sans plier, avec 150 lances et 200 fantassins, le choc d'une armée anglo-allemande de 30,000 hommes.

l'échafaud, et c'est de là que le maréchal de Mailly, qui avait dirigé la défense du château des Tuileries au 10 août, le prince Claude-Victor de Broglie, député aux états-généraux et président de l'assemblée nationale en 1791, furent conduits à Arras pour être livrés aux bourreaux de Joseph Le Bon. Pendant les guerres de l'empire, la citadelle fut occupée par des prisonniers anglais et espagnols, et sous Louis-Philippe par quelques-uns des incorrigibles conspirateurs qui ont ensanglanté Paris dans les journées de juin 1832, d'avril 1834, de mai 1839, et remis en faveur la légende jacobine, dont ils ont été les premières victimes.

Doullens était au moyen âge une *ville drapante* d'une certaine importance; c'était aussi, comme Amiens, une ville littéraire. Poètes ou ménestrels, le sire des Auteux, le sire de Bretel, Gilbert de Bernaville, Ducastel, Cuvillier et Bellepache, y avaient formé au XIIIe siècle une académie qui tenait ses séances dans la rue de *l'Arbre des amoureux* (1); cette académie luttait avec honneur dans les concours ouverts par les *Chambres de rhétorique* de l'Artois et de la Flandre; mais à Doullens, comme dans les autres localités du nord, la poésie a subi la même loi de décadence que les franchises municipales. Les muses doullenaises ont déserté le parnasse picard, et depuis deux siècles elles n'ont chanté que deux fois pour célébrer le *Bonheur de la vie domestique* et le *Voyage de Charles X au camp de Saint-Omer*. Aujourd'hui Doullens attend un embranchement de chemin de fer : il fait un commerce fort actif de bestiaux et de graines oléagineuses, file du coton, fabrique du papier et des toiles d'emballage; il ne compte qu'un très petit nombre d'abonnés aux feuilles radicales de la Somme; son ambition se borne à vivre tranquille en travaillant, et la France serait plus heureuse et plus puissante, si tous nos grands centres avaient la même sagesse.

Montdidier est, comme Doullens, une ville de calme et de silence; il est bâti sur les flancs d'une butte calcaire au pied de laquelle serpente, dans une étroite vallée, l'homonyme d'un grand fleuve, la petite rivière du Don, que le nain vert chanté par Hégésippe Moreau pourrait franchir d'un bond, comme la Voulzie, sans mouiller ses grelots. Là s'élevait en 774 un de ces châteaux circulaires dont un miniaturiste du Xe siècle, Heldric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, nous a laissé la curieuse représentation (2). Charlemagne y fit enfermer Didier, roi des Lombards, qu'il avait

(1) Le président Fauchet nous a conservé l'analyse des œuvres de l'académie doullenaise dans le *Recueil des origines de la langue et de la poésie française*, publié en 1581.

(2) Cette représentation se trouve dans les *Commentaires d'Haymon, évêque d'Halberstadt, sur Ézéchiel*, Bibliothèque nationale, n° 303 du fonds latin de Saint-Germain.

été combattre en Italie à la demande du pape Adrien Ier, car à cette époque le sacerdoce et l'empire se prêtaient un mutuel appui pour marcher ensemble à la conquête du monde. La butte qui portait le château prit le nom du royal captif; elle s'appela au moyen âge *mons Desiderii*, et la ville qui a remplacé la prison carlovingienne s'appelle aujourd'hui Montdidier. Au milieu de l'immense morcellement territorial qui suivit la chute de la seconde dynastie, Montdidier eut des comtes particuliers qui relevaient des seigneurs du Vermandois et qui n'ont guère laissé que leurs noms et une pierre tombale en souvenir de leur passage sur cette terre. Comme les autres barons féodaux, ils se battaient avec leurs voisins et traitaient fort durement les hommes de leurs domaines. Ceux-ci, fatigués de la servitude, se placèrent sous la protection de Philippe-Auguste et lui demandèrent une charte de commune. Cette charte leur fut accordée moyennant une rente annuelle de 600 livres, ce qui équivaut à 28,000 francs environ de notre monnaie, car à cette date les impôts d'état n'existaient point encore, et les rois, quand ils avaient besoin d'argent, mettaient la liberté aux enchères, comme ils y ont mis plus tard les offices de judicature et de finance, et les honorables charges de vérificateurs aux empilemens de bois et de contrôleurs des perruques. Les habitans de la nouvelle commune acquittèrent avec leur sang la dette de la reconnaissance; ils combattirent vaillamment à Bouvines, et ce fut l'un d'eux, Pierre Tristan, qui dégagea Philippe-Auguste au milieu de la mêlée, et le sauva en lui donnant son cheval. Au XIVe et au XVe siècle, l'histoire de Montdidier n'offre qu'une suite de désastres. Quelques chétives masures s'élevaient seules au milieu de ses ruines, et Louis XI eut un moment l'idée d'en raser les fortifications pour en faire *une ville champêtre*. Au siècle suivant, Montdidier eut encore à subir les malheurs de l'invasion : il fut pris et brûlé en 1523 par les Anglais et les impériaux; ceux-ci, en 1636, se présentèrent de nouveau sous ses murs. La population tout entière prit les armes, et, pendant trente-quatre jours que dura le blocus, elle tua 600 ou 700 hommes à l'ennemi et lui fit autant de prisonniers. Le maïeur Antoine de Févin avait pris pour devise : *aut mors aut vita decora*, et chacun avait répondu à son appel. Jean de Werth, qui commandait les Allemands, se retira en brûlant soixante-dix villages, car l'incendie à toutes les époques a été l'une des ressources de la stratégie germanique. Après la levée du siége, le maïeur et les échevins demandèrent une audience à Louis XIII pour lui rendre compte de leur conduite; ce prince se leva pour les recevoir et se tint debout devant eux, ce qui était le plus grand honneur qu'un roi pût faire à ses sujets.

Montdidier ressentit vivement le contre-coup des agitations reli-

gieuses de la réforme. Calvin, dans sa retraite de Genève, n'avait pas oublié cette vieille Picardie qui l'avait vu naître; il y envoya des disciples dévoués pour propager ses doctrines. L'un d'eux, Michel de La Grange, fut brûlé vif sur la place du marché. Cet auto-da-fé n'arrêta point les progrès de la réforme. Les gens de moyen état, comme on disait alors, restèrent attachés au catholicisme; mais les gros bourgeois se rallièrent aux nouveautés, car dans les derniers siècles de la monarchie, contrairement à ce qui se passe de nos jours, les classes riches et lettrées étaient révolutionnaires, et le peuple conservateur. La ville se partagea en deux camps profondément hostiles, et chaque parti apporta dans la lutte l'âpreté qui dans toutes les sectes et dans tous les temps a donné aux querelles religieuses un caractère si terrible et si sombre. — Les réformés, tout en brisant les châsses, tout en jetant les reliques aux vents, se faisaient des reliques à leur manière. Un de leurs ministres, La Place, étant mort, ils allèrent le déterrer, se partagèrent le linceul dans lequel il avait été enseveli, et en portèrent *par dévotion les morceaux sans les laver*. L'exaltation des sectaires ne fut du reste qu'une fièvre passagère. Les bourgeois de la Picardie étaient gens positifs; ils ne s'entêtaient pas aux querelles théologiques, et ils retournaient vite à leurs habitudes tranquilles et régulières. Dans les deux derniers siècles, la paix publique ne fut troublée que par les querelles que les questions de préséance faisaient éclater entre les fonctionnaires. Les bonnes gens de Montdidier vivaient paisiblement sans s'occuper de politique; ils allaient s'attabler tous les soirs à l'*Hôtel de la Grenouille,* pour médire du maïeur ou du subdélégué, et leur ambition se bornait à avoir de bonnes caves, ce luxe traditionnel des habitans du nord. Leur ville était une véritable abbaye de Thélème; les cuisiniers rôtisseurs y tenaient le haut du pavé, et leurs pâtés de cochon de lait faisaient concurrence aux fameux pâtés de canards d'Amiens, dont la confection, disent les traditions locales, fut enseignée aux habitans de *Samarobriva* par les soldats des légions de César. La révolution vint brusquement interrompre le repos séculaire des habitués de l'*Hôtel de la Grenouille;* le célèbre Babeuf, le père du communisme moderne, leur fut imposé comme administrateur du district, et c'est dans leur ville que l'auteur de la *République des égaux* posa les bases du système qui supprimait les couches sociales en les ramenant toutes par l'abaissement au même niveau en vertu de cet axiome, que les hommes doivent recevoir la même éducation, la même nourriture, disposer de la même somme d'argent, par la raison bien simple qu'ils respirent le même air et sont éclairés par le même soleil. Ils furent du reste bientôt débarrassés de Babeuf, car il se fit condamner à vingt ans de fer pour crime de faux, ce qui n'a pas empêché en

1832 une école socialiste, celle des *babouvistes*, de le prendre pour patron, comme l'ont fait encore, quelques années plus tard, les *chiénistes*, les *solidaires-unis*, les *communitaires* et autres sectes vouées au culte de la *désappropriation individuelle*, et de la *collectivité humanitaire* (1).

Quelques localités de l'arrondissement de Montdidier méritent que l'on s'y arrête en passant; c'est d'abord Roye, le *Rhodium* de la Gaule romaine, où venaient aboutir trois grandes chaussées dont les vestiges existent encore sur divers points de la Picardie. Du xe siècle au xviie, cette petite ville ne soutint pas moins de treize siéges. Elle fut complétement brûlée par les Anglais en 1373. L'église Saint-Gilles, monument bizarre en pierre et en brique, dont l'origine remonte au xie siècle, présente encore, malgré les ravages de la guerre, de nombreuses traces des constructions primitives, style lombard ou style roman. Une autre église, aujourd'hui disparue, fut au xviie siècle le berceau du quiétisme. En attendant que Mme Guyon vînt annoncer au monde *qu'elle était enceinte de l'Apocalypse*, et qu'elle allait répandre la lumière d'une foi nouvelle, le curé Pierre Guérin avait entraîné ses paroissiens dans les abîmes du mysticisme; on pouvait, disait-il, tout se permettre du moment où l'on s'identifiait avec Dieu. Les prêtres n'étaient que d'inutiles intermédiaires; saint Pierre, qu'il traitait de *bonhomme*, n'avait pas le droit de refuser la porte du paradis, et pour prendre place dans le chœur des élus il suffisait de pratiquer les maximes de la *vie suréminente*. Alors comme aujourd'hui les théories des rêveurs se propageaient d'autant plus vite qu'elles étaient plus absurdes. La secte des *guérinets* rallia de nombreux disciples; ils enterraient civilement leurs morts, se mariaient, comme on disait en 93, sur l'autel de la nature, et supprimaient les gênantes entraves de la morale. Malheureusement pour le progrès de leurs idées, Richelieu, qui n'était guère plus orthodoxe qu'eux, n'admettait pas qu'il fût permis de porter atteinte à la vieille maxime monarchique : *une loi, un roi, une foi*. Les *guérinets* pouvaient tendre la main aux protestans et aux jansénistes; on en comptait 60,000 rien que dans la Picardie, et le cardinal donna l'ordre aux juges de la province de ramener au bercail les brebis égarées. « Le remède, dit un contem-

(1) Quelques biographes font naître Babeuf à Montdidier; c'est une erreur, il est né à Saint-Quentin en 1764. Les hommes célèbres ou connus nés à Montdidier sont Fernel, médecin de Henri II, les trois frères Capperonnier, l'helléniste Boquillon, l'orientaliste Caussin de Perceval, et Parmentier, dont la statue s'élève sur l'une des places de la ville. Voyez sur ce dernier l'*Histoire de Montdidier*, par M. de Beauvillé, 3 vol. in-4° avec planches et cartes. — Montdidier, pendant l'invasion, a subi, sans sommation et sans provocation aucune, l'attaque d'un corps prussien, lequel a lancé sur la ville 52 obus qui firent quelques victimes.

porain, fut appliqué tout de suite,... on remplit les prisons de ces hérétiques, et le monstre fut étranglé dans son berceau. »

Soixante ans plus tard, c'était non plus contre les hérétiques, c'était contre les religieux de l'abbaye de Moreuil que les juges de Montdidier avaient à sévir. Ces religieux avaient fait comme l'abbé qui enleva au petit Jehan de Saintré le cœur de la *Dame des belles cousines*. Ils tenaient table ouverte, contractaient de grosses dettes qu'ils ne payaient pas, et, quand ils furent à bout de ressources, ils vendirent les cercueils de plomb de leurs bienfaiteurs, les seigneurs de Moreuil, qui reposaient dans leur église. Un arrêt de 1711 les expulsa de l'abbaye. L'abbé fut condamné à quatre ans de prison, et l'un des religieux aux galères à perpétuité. C'est là du reste, dans l'histoire des abbayes de la Picardie au XVIIIe siècle, un fait tout à fait exceptionnel. Les bénédictins de Corbie restèrent fidèles jusqu'au moment de la suppression des ordres monastiques aux traditions sévères d'un passé qui remontait aux temps mérovingiens. Fondée en 657 par la reine Bathilde, l'abbaye de Corbie fut l'un des principaux centres intellectuels de la Gaule franque. De 826 à 833, elle fut gouvernée par Wala, neveu de Charlemagne, et quelques années après par l'un des écrivains les plus célèbres du IXe siècle, Paschase Radbert, qui aurait, dit-on, proclamé le premier le dogme de la présence réelle. Située dans une ville frontière qui défendait l'un des passages de la Somme, cette abbaye eut grandement à souffrir des invasions. Elle fut rebâtie après le fameux siége de 1636. De cette reconstruction, il ne reste aujourd'hui que fort peu de chose, et la crypte de l'église que l'on fait remonter au IXe siècle, c'est-à-dire à l'époque de Wala, est le dernier débris de l'un des monastères les plus célèbres de l'ancienne monarchie. A partir de Corbie et de Villers-Bretonneux, on entre dans la subdivision de la Picardie connue sous le nom de Santerre ou Santois (*Sanctériensis Ager*). Cette subdivision comprend la partie sud de l'arrondissement d'Amiens, quelques enclaves de l'arrondissement de Montdidier et l'arrondissement de Péronne. Avant de pousser plus loin notre excursion, nous allons donner quelques détails sur une coutume particulière à cette région de la Picardie, coutume dont l'existence n'est pas même soupçonnée dans le reste de la France, et qui rappelle par certains côtés les violences du banditisme corse.

Deux constitutions de l'empereur Zénon promulguées au IVe siècle nous apprennent qu'il existait dans l'empire romain des fermiers qui à l'expiration de leurs baux s'obstinaient à ne point quitter les terres qu'ils avaient prises à louage, *nomine conductionis*, et que d'autres se vengeaient d'avoir été dépossédés en molestant

ceux qui leur succédaient dans les exploitations rurales. Le même fait se produit encore aujourd'hui dans le Santerre à la distance de quinze siècles. Voici ce qui se passe : du moment où un cultivateur de ce pays a pris une terre à bail, il regarde cette terre comme une chose à lui. Pourvu qu'il paie la redevance annuelle, il ne reconnaît pas au propriétaire le droit de changer les clauses du contrat de louage à l'époque du renouvellement, d'augmenter le prix de la location, ou de choisir un autre occupant. Inféodé pour toujours au sol qu'il exploite, il le donne en dot à ses enfans, le transmet par voie d'héritage, l'afferme à qui bon lui semble, et le propriétaire n'en peut recouvrer la libre jouissance et rentrer dans la plénitude de sa possession qu'en lui payant ce qu'on appelle le *droit de marché,* qui varie, suivant les lieux, entre le huitième, le quart et quelquefois même la moitié de la valeur du fonds; dans tous les cas, le fermier reste libre d'accepter ou de refuser la transaction. Cette coutume, profondément enracinée dans les habitudes du pays, n'a pas eu seulement pour effet de diminuer dans une très forte proportion la valeur des biens fonciers et de soumettre les propriétaires à une nouvelle servitude de la glèbe, elle a donné lieu dans tous les temps, y compris le nôtre, aux plus graves délits.

Dans un remarquable discours de rentrée prononcé en 1864 devant la cour d'appel d'Amiens, M. Saudbreuil, alors procureur-général près de cette cour, a retracé en détail l'histoire du *droit de marché,* et ce discours est comme un supplément aux chroniques de la jacquerie. Un arrêt du conseil en date du 4 novembre 1769 nous révèle qu'à cette époque les habitans du Santerre s'étaient ligués « pour se maintenir dans l'indue possession des biens qu'ils avaient à ferme sans qu'aucun pût prendre le bail de l'autre et le déposséder de sa jouissance, et que ceux qui contrevenaient à cette prétendue loi étaient considérés comme méritant la mort. Ils menacent, dit l'arrêt, d'incendie et d'assassinat les propriétaires et ceux qui osent se présenter pour passer de nouveaux baux; l'exécution suit de près la menace. Les arbres mutilés, les récoltes volées, les charrues brûlées, les chevaux tués, les domestiques maltraités, sont les moindres violences; l'incendie des bâtimens et des récoltes, le meurtre, sont fréquens. Ces crimes se commettent la nuit par des gens masqués; le secret est rigoureusement gardé, et la justice impuissante à punir les coupables.» Malgré les peines sévères édictées par l'arrêt du 4 novembre, le *droit de marché* resta en vigueur, et se propagea dans un grand nombre de localités voisines du Santerre. En 1724, de nouvelles mesures furent prises pour mettre un terme à « des forfaits impénétrables, » et, comme ces forfaits restaient impunis, ils se multiplièrent dans une effrayante proportion. En 1783, un curé fut tué

en plein jour devant la porte de son église pour avoir voulu lui-même exploiter sa terre; un berger fut frappé d'une balle au moment où il causait au milieu d'une rue avec quelques habitans de son village, et les magistrats qui se rendirent sur les lieux se retirèrent sans avoir pu obtenir par la douceur ou par la menace la moindrre révélation. Dans les dernières années du règne de Louis XVI, l'audace des incendiaires et des assassins en était venue à un tel point, et l'impuissance de la répression était si grande, que quelques publicistes picards proposèrent de déporter en masse dans les colonies la population du Santerre.

Aujourd'hui, en 1873, le *droit de marché* règne encore en maître dans les fertiles contrées qu'il a stérilisées si longtemps. Les meurtres sont de plus en plus rares, mais l'incendie est resté l'arme favorite de la vengeance. En 1860, pour ne citer qu'un exemple, un propriétaire des environs de Péronne avait repris sa terre et fait bâtir une ferme pour l'exploiter lui-même; pendant cinq ans, aussitôt la moisson terminée, ses granges et ses récoltes étaient livrées aux flammes; les paysans se rassemblaient pour les voir brûler, et deux pauvres femmes qui avaient porté quelques seaux d'eau avec les domestiques de la ferme furent forcées de quitter le pays. D'Albert à Ham et de Nesle à Combles, on peut voir des pièces de terre complétement incultes, comme au temps des invasions normandes, et sur la commune de Mons-en-Chaussée il en est qui sont restées en friche depuis soixante ans. Malgré les constans efforts de la magistrature et des autorités départementales, le *droit de marché* existe encore dans une centaine de communes environ, et ce ne sont pas les théories radicales et socialistes, dont il n'est en réalité qu'une désastreuse application et qu'on cherche à propager dans les campagnes, qui aideront à le faire disparaître.

III. — HAM ET SA PRISON D'ÉTAT. — ALBERT. — NESLE. — LES PRUSSIENS A FOUCAUCOURT ET A CLÉRY.

Ham est une petite ville de 2,500 habitans, située en plein Santerre, sur les bords de la Somme. Elle date de loin, car sa charte de commune est antérieure à 1142, et la crypte très remarquable de son église renferme des tombeaux au millésime de 1234. Comme Saint-Valery, Rue, Le Crotoy, Doullens, Roye, Corbie, elle a été assiégée et brûlée dix ou douze fois; grâce à son industrie, elle s'est toujours relevée de ses ruines. Aujourd'hui elle a des fabriques d'étoffes, des tanneries, des minoteries, des distilleries, des sucreries, des ateliers d'où sortent des instrumens aratoires très perfectionnés, et telle est son ardeur au travail qu'au milieu des plus graves événemens de la dernière guerre, au moment même où l'en-

nemi n'en était plus qu'à quelques lieues, le journal de la localité publiait des articles sur la concurrence du sucre de betterave et du sucre de canne. C'était en petit le sénat romain mettant aux enchères le champ où campait Annibal.

L'origine du château de Ham remonte aux premiers Capétiens; mais les constructions qui existent aujourd'hui sont d'une date plus récente. C'est un rectangle de 120 mètres de long sur 80 de large, embrassant dans son enceinte une vaste cour. Une tour ronde fait saillie à chaque angle, et il en est une, celle du *connétable*, qui étonne par des proportions vraiment gigantesques. Bâtie à l'époque où l'artillerie commençait à être en usage dans les siéges, elle forme une sorte de transition entre le système du moyen âge et le système moderne, et les murs n'ont pas moins de 6 mètres d'épaisseur (1). Quelques travaux de fortification, dans le genre de ceux de Vincennes, ont été ajoutés aux anciennes constructions, et dans son état actuel le château de Ham est susceptible d'une certaine défense. Avant la guerre, deux ou trois compagnies d'infanterie y tenaient garnison; mais aujourd'hui il n'y reste pas même un portier-consigne. Tout est désert et silencieux. Au milieu de la cour s'élève un bâtiment en briques dont les fenêtres sont garnies de barreaux de fer : c'est la prison d'état; un vieux tilleul projette son ombre sur les murs, et ce tilleul, c'est un arbre de la liberté planté par un des commissaires que le comité de salut public avait chargé de mobiliser la guillotine dans les départemens du nord.

On pourrait refaire l'histoire de nos discordes civiles et de nos révolutions depuis trois siècles rien qu'avec le registre d'écrou du château de Ham, et je ne sais quel sentiment d'amère tristesse, mêlé de pitié et de mépris pour les hommes, inspire l'aspect de ces portes aux lourdes serrures qui se sont fermées tant de fois sur les victimes de l'arbitraire et de la violence. Parmi les prisonniers, quelques-uns avaient encouru la juste sévérité des lois, et quand Louis de Bourbon, prince de Condé, le bossu le plus spirituel et le plus débauché de son temps, se mettait à la tête de la conjuration d'Amboise, il devait s'estimer fort heureux d'en être quitte pour quelques mois de cachot dans la tour du connétable; mais ce qui indigne, c'est de voir Cassard, que Duguay-Trouin appelait le plus grand homme de mer de son temps, jeté en 1726 dans les casemates de la forteresse par ordre du cardinal de Fleury, pour avoir réclamé, contrairement à un arrêt du parlement de Paris, les avances qu'il

(1) D'énormes gargouilles déversent du haut des plates-formes de cette tour l'eau des pluies dans les fossés. D'après les traditions locales, ces gargouilles représentent la tête de la fée Mélusine, qu'on appelle dans le pays la mère Lusine, parce qu'elle a, dit-on, donné le jour aux Lusignans. C'est là un des rares souvenirs de la mythologie celtique et des romans du cycle d'Arthur qui se rencontrent dans la Picardie.

avait faites pour l'armement de douze navires de guerre; ce qui indigne, c'est de voir Mirabeau *mis en cage*, comme disent les mémoires du temps, parce qu'il avait signalé les honteuses malversations des gens de finance et la complicité des hommes chargés de veiller sur la fortune de l'état. Il faut toutefois rendre cette justice à l'ancienne monarchie, qu'en trois siècles elle a envoyé moins de prisonniers au château de Ham que ne l'ont fait en vingt-cinq ans la révolution, l'empire et la restauration. Durant cette courte période, on les compte par centaines, et toutes les classes, toutes les opinions, toutes les lâchetés et tous les dévoûmens y sont représentés. Sous la terreur, les jacobins envoient le fameux général Rossignol, l'élu des clubs de Paris, qui s'était illustré dans la Vendée par sa merveilleuse aptitude à se faire battre, réfléchir dans la tour du connétable sur le néant des grandeurs révolutionnaires (1). Au 9 thermidor, c'est le tour des jacobins, et ceux-ci, pour égayer leur captivité, jouent à la guillotine. Sous le consulat et l'empire, les cachots sont trop étroits pour contenir les nouveaux suspects. L'homme qui se glorifiait d'avoir rétabli le culte expédie au gouverneur du château les prêtres qui se permettent de blâmer ses violences envers le pape, et l'un d'eux, l'abbé Henri de Briosne, est si durement traité, il est placé dans une chambre si malsaine, qu'après deux ans de captivité il ne peut plus descendre seul de son lit, ni se lever de son fauteuil. La vieille forteresse, transformée en bastille impériale, ne suffisait pas, si vaste qu'elle fût, et le décret du 3 mars 1810 créa huit autres prisons d'état, qui ne tardèrent point à se remplir.

Louis XVIII, en remontant sur le trône de ses pères, comme on disait sous la restauration, promulgua une ordonnance par laquelle il déclarait qu'à l'avenir le château de Ham ne recevrait plus de prisonniers politiques; mais, comme ses ancêtres, il pensait avec saint Thomas que les lois n'obligent point ceux qui les ont faites. En 1815, il y envoya pour trois mois le maréchal Moncey, qui avait refusé de prendre part à l'assassinat juridique du maréchal Ney, et l'année suivante il y envoyait pour vingt ans l'un des plus honnêtes soldats des armées de la république et de l'empire, le général Travot, que l'emprisonnement rendit fou, et qui mourut sans avoir jamais recouvré la raison (2). Quinze ans plus tard, le vent

(1) L'un des geôliers de Rossignol, en lui apportant sa pitance, lui reprocha d'avoir fait tailler en pièces les soldats de la républiqu; il répondit tranquillement : « N'avaient-ils pas tous juré de mourir pour la patrie? »

(2) Le crime du général Travot était d'avoir accepté pendant les cent-jours le commandement de la division militaire de Rennes, où il donna des preuves de la plus grande modération. Bien qu'il fût couvert par l'amnistie du 12 janvier 1816, il fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort le 20 mars suivant. Louis XVIII *daigna* commuer sa peine en vingt ans de détention.

des révolutions déracinait le vieux tronc capétien, et le 29 décembre 1830 les ministres signataires des ordonnances, MM. de Polignac, de Peyronnet, de Chantelause et de Guernon-Ranville, venaient occuper les cellules de l'abbé de Briosne et du général Travot. Mme de Polignac vint habiter Ham, où elle se fit bénir des malheureux par son inépuisable charité, et le duc son mari se consola en écrivant des *Études historiques, philosophiques et morales.* M. de Peyronnet publia les *Pensées d'un prisonnier,* et donna au *Livre des cent et un* une curieuse étude sur les hommes que les perpétuelles réactions de la politique avaient jetés, comme lui, sous les verrous de la forteresse. Rigide observateur des règlemens auxquels il était soumis, il ne se plaignit jamais, et demanda pour unique faveur qu'on voulût bien changer l'heure de sa promenade. « Si cette heure ne vous convient pas, répondit le commandant, restez chez vous. » A dater de ce moment, M. de Peyronnet ne sortit plus de sa chambre jusqu'au jour où le roi Louis-Philippe le rendit à la liberté, ainsi que ses anciens collègues, après une détention qui avait duré près de six ans. »

Louis-Napoléon succéda aux ministres de Charles X. Il fut conduit à Ham après l'affaire de Boulogne, et fut sur sa route l'objet d'une grande curiosité. A l'un des relais de poste, une vieille femme s'approcha pour lui demander une grâce, et il promit de s'en souvenir *quand il serait empereur.* Des faits du même genre se produisirent pendant toute la durée de sa détention. Chaque fois que, dans ses promenades à l'intérieur du château, il passait devant un factionnaire, celui-ci lui présentait les armes, et malgré la salle de police, malgré les changemens de la garnison, les sentinelles n'en continuaient pas moins de lui rendre les honneurs militaires. Louis-Napoléon s'était évadé de Ham le 25 mai 1846. Trois ans plus tard, le 22 juillet 1849, il y revenait comme président de la république. Dans le banquet qui lui fut offert par la ville, il se leva et dit : « Je porte un toast en l'honneur des hommes qui sont déterminés, malgré leurs convictions, à respecter les institutions du pays. » Et le 3 décembre 1851 les généraux Cavaignac, Changarnier, de Lamoricière, Le Flô, Bedeau, le colonel Charras, MM. Baze et Roger du Nord traversaient les ponts-levis du château. Ainsi furent justifiées ces paroles de Machiavel : « quand une assemblée est en lutte avec un prince, c'est le prince qui doit triompher, parce qu'il a sur l'assemblée l'avantage du silence et du mensonge. »

Le 21 novembre 1870, lorsqu'une division prussienne vint prendre possession du château de Ham, le premier soin du général Kummer fut de visiter les appartemens qu'avait occupés Napoléon, comme s'il avait voulu donner un témoignage de reconnaissance

à l'homme qui avait fait la grandeur de la Prusse. La division s'éloigna quelques jours après en laissant dans le château une garnison chargée de recevoir et de garder les vivres et les objets de toute nature que des colonnes volantes enlevaient dans les environs; mais le général Faidherbe, qui venait de réorganiser l'armée du nord, résolut de mettre un terme aux exactions prussiennes, et dirigea sur Ham trois bataillons aux ordres du général Lecointe. Ce brave officier, escorté des deux dragons qui formaient toute sa cavalerie, arriva vers six heures du soir en vue de Ham. Il lança les troupes sur la gare et dans les rues, et tous les Prussiens qui se présentèrent furent pris ou tués; mais ceux qui occupaient le château levèrent les ponts-levis et ouvrirent un feu très vif contre les tirailleurs français, qui s'étaient postés derrière les arbres de l'esplanade et dans les maisons situées en face de la forteresse. Un officier envoyé en parlementaire fut accueilli par une décharge qui tua son clairon et le blessa lui-même à la tête. Quelques coups de canon furent alors tirés contre les tours, et bientôt un lieutenant prussien, qui venait d'être pris, se chargea de faire comprendre à la garnison qu'une plus longue résistance était inutile. Une capitulation fut signée, et 210 prisonniers, dont 12 officiers, restèrent entre nos mains. On trouva dans les bagages de l'ennemi et les sacs des soldats des robes de soie, des jupons, des couverts d'argent, un violon et des objets de toute espèce, comme pour témoigner que, de même qu'au temps de Tacite, le *latrocinium honestum* comptait parmi les vertus guerrières de la Germanie.

La surprise de Ham fut le premier exploit du mouvement offensif de la seconde armée du nord; elle eut pour effet immédiat d'intercepter les communications de Manteuffel avec Reims, et de couper le chemin de fer entre Tergnier, Amiens et la Normandie. Le surlendemain, un bataillon du 75e enlevait, sur la route de La Fère, avec son escorte de 138 hommes un convoi de trente voitures remplies d'objets volés à Compiègne. Les officiers, qui suivaient le convoi en omnibus, furent priés de descendre, ce qu'ils firent de bonne grâce; mais l'armée française ne tarda pas à s'éloigner, et la ville fut de nouveau occupée par l'ennemi. Au moindre prétexte, elle était frappée de lourdes contributions, et là, comme partout, les procédés insultans des autorités allemandes blessèrent les esprits plus profondément encore que leurs exactions.

Albert n'a point, comme Ham, de château historique, mais il a une belle cascade, ce qui est beaucoup plus rare en Picardie, où l'on ne connaît, en fait de chutes d'eau, que les chutes de moulins et une grotte renommée par ses pétrifications; c'est une résidence fort agréable pour les gens tranquilles qui aiment à ne voir per-

sonne dans les rues, et à vivre, comme le dit Sainte-Beuve, pour le plaisir de se sentir vivre. Sous l'ancienne monarchie, c'était un marquisat très important, qui avait pour chef-lieu la ville actuelle. Cette ville, dont le nom primitif rappelle l'une des plus célèbres catastrophes du favoritisme monarchique, s'appela d'abord *Incra*, et ensuite Ancre, jusqu'au règne de Louis XIII. Concini, ayant acquis le marquisat, prit le titre de maréchal d'Ancre; mais la roue de la fortune tournait vite à la cour du Louvre. Louis XIII, après avoir laissé Concini dilapider impunément la fortune publique, chargea Vitry, son capitaine des gardes, de l'assassiner, ce qui fut fait le 24 avril 1617. Albert de Luynes, l'un des instigateurs du meurtre, se fit donner le marquisat, qui fut érigé en duché-pairie, et, comme le nom d'Ancre sonnait mal à son oreille parce qu'il avait été porté par sa victime, il obtint du roi que la ville, chef-lieu de son duché, prendrait son prénom, et depuis ce temps elle s'appelle Albert. On peut juger de ce qu'elle eut à souffrir pendant les guerres du moyen âge par l'immense souterrain où les habitans venaient chercher un refuge non-seulement contre l'ennemi, mais contre les troupes françaises elles-mêmes, qui mettaient à feu et à sang le pays qu'elles étaient chargées de défendre. Ces sortes de refuges sont très nombreux dans le Santerre, et à chaque pas des souvenirs sanglans se réveillent. A Lihons, en 1440, 300 habitans retranchés dans l'église y sont brûlés par les Anglais. Nesle, en 1472, est attaquée par Charles le Téméraire. Après plusieurs assauts, les bourgeois capitulent à la condition qu'ils auront la vie sauve; mais les Bourguignons sont à peine entrés dans la place qu'ils se mettent à tout tuer. Un grand nombre de femmes, d'enfans, d'habitans sans armes, courent se réfugier dans l'église; les Bourguignons s'y précipitent après eux. Le duc Charles y arrive à son tour, il voit des morts et du sang sur toutes les dalles et jusqu'au pied des autels, et s'écrie : « Par saint George, voici une belle boucherie; j'ai de bons bouchers! » — Édouard III faisant massacrer les prisonniers à Crécy, Charles de Bourgogne s'extasiant devant les cadavres des bourgeois de Nesle, Le Bon fatiguant le bourreau, les Bavarois brûlant les habitans de Bazeilles, la commune fusillant les otages, quels terribles chefs d'accusation contre l'espèce humaine, quels démentis cruels à la légende de la civilisation progressive!

Pendant près de trois mois, l'effort de l'armée prussienne s'est concentré tout entier sur le terrain compris entre Amiens, La Fère, Saint-Quentin, Péronne et Bapaume. Quatre grandes batailles, un siége plus terrible encore que celui de Strasbourg, une foule de petits combats ont ensanglanté ce coin de terre, où l'on ne rencontre pas un seul village, un seul hameau qui ne soit rempli de doulou-

reux souvenirs. Un habitant de Péronne, M. Ramon (1), donne l'exact détail des réquisitions faites dans les diverses communes; elles furent écrasantes. Un petit village qui compte à peine 420 habitans, Gueudecourt, eut à livrer dans l'espace d'un mois 2,615 kilogrammes de pain, 400 kilogrammes de viande salée, 2 chevaux, 7 vaches, 48 moutons, 242 poules, 50 lapins, 507 bouteilles de vin, 700 litres d'eau-de-vie et liqueurs, 253 hectolitres d'avoine, 4,000 kilogr. de fourrages et de paille. Ce n'était cependant là que le moindre des maux. Presque toujours, quand les soldats allemands rencontraient des paysans isolés sur leur route, ils les rouaient de coups; ils les forcèrent en certains endroits à s'atteler aux voitures pour les traîner en guise de chevaux; ils leur liaient les pieds et les poings, comme ils l'ont fait sans provocation aucune pour M. le baron de Foucaucourt, les jetaient sur le fumier et les laissaient douze heures sans manger. Sous prétexte de chercher des armes, ils brûlaient les meubles, s'emparaient de tous les objets à leur convenance, et quand les habitans voulaient faire quelques observations, ils les accablaient de coups de crosse et de coups de plat de sabre. « Nous savions bien, nous disait l'un des maires de l'arrondissement de Péronne, que la guerre a de dures exigences, et nous nous y soumettions; mais nous ne pardonnerons jamais les actes de brutalité dont nous avons été victimes sans que rien les ait motivés. On nous vexait de toutes manières pour le seul plaisir de nous faire sentir que nous étions vaincus. » Quelques généraux eux-mêmes se donnèrent cette satisfaction. A Dompierre, le général de Goeben, logé chez le curé, voulut le forcer de dîner à sa table, et de manger de la viande un vendredi; le curé refusa, et le général, qui s'était cependant montré fort poli jusque-là envers ses hôtes, se laissa emporter à de telles violences de parole que le digne curé éprouva un saisissement dont il mourut quelque temps après; mais voici des faits bien autrement graves.

Les habitans de Fay, Estrées et Foucaucourt, communes situées entre Amiens et Péronne, avaient formé un petit corps-franc qui fit bravement la guerre d'embuscade. Le 11 décembre, ils reçurent à coups de fusil des patrouilles de uhlans. Le surlendemain, 400 hommes d'infanterie avec quatre canons et quelques cavaliers arrivèrent devant Foucaucourt; 35 francs-tireurs de Lameth, em-

(1) M. Gustave Ramon a recueilli, commune par commune, dans l'arrondissement de cette ville, tous les faits qui se rattachent à l'invasion; il a écrit jour par jour l'histoire du siége de Péronne, et son livre, plein de faits curieux et toujours très exactement renseigné, sera consulté avec fruit par toutes les personnes qui voudront se faire une idée exacte de la guerre de 1870-71 dans le nord, et des souffrances qu'elle a imposées aux populations.

busqués derrière les haies, les accueillirent par une vive fusillade; ils reculèrent d'abord, mais, en voyant le petit nombre d'hommes qu'ils avaient devant eux, ils revinrent à la charge et lancèrent quelques obus sur le village. Les francs-tireurs se jetèrent dans un bois voisin, et Foucaucourt fut mis à feu et à sang. Les soldats du 70e prussien, du 4e polonais et du 8e d'artillerie du Rhin, qui se signalèrent par leurs cruautés pendant toute la campagne, avaient été chargés de l'exécution; ils s'en acquittèrent à la satisfaction de leurs chefs. Après avoir fouillé les maisons, où ils ne trouvèrent ni armes ni munitions, ils forcèrent les femmes à leur donner des allumettes pour y mettre le feu, quoiqu'ils eussent avec eux tout l'attirail des incendiaires, et, quand les flammes commencèrent à s'élever, ils défendirent sous peine de mort de les éteindre. Tandis que les uns éventraient les bestiaux qui s'échappaient des étables, les autres clouaient sur son fauteuil à coups de baïonnette M. Basset, depuis longtemps malade; ils assassinaient un vieillard infirme et tuaient ou blessaient tous ceux qui leur tombaient sous la main. Un jeune homme de dix-sept ans, Charles Pottier, qui malgré l'incendie travaillait dans un moulin, est saisi par eux : ils le frappent de deux coups de baïonnette, le fusillent ensuite dans sa cour et pénètrent en hurlant dans sa maison. Là, ils se saisissent de Mme Pottier et de sa fille et s'efforcent de les entraîner pour les fusiller à leur tour. Les deux femmes opposent à leurs bourreaux une résistance désespérée, lorsque tout à coup un appel de trompette se fait entendre; les Allemands se rassemblent en toute hâte et abandonnent au pas de course le village, qui n'était plus qu'un immense brasier. Les vedettes avaient vu briller de loin les fusils de quelques francs-tireurs qui rampaient derrière des silos de betteraves, ils les avaient pris pour une avant-garde française, et le signal de la retraite avait été donné tout aussitôt. C'est à cette circonstance que Foucaucourt a dû de n'être pas réduit en cendres jusqu'à la dernière maison. Quelques jours après, le lieutenant Grosskopf, du 70e, se vantait dans un village voisin d'avoir donné le signal du massacre (1).

A peu de temps de là, le village de Cléry fut le théâtre d'autres atrocités. Deux officiers du 7e uhlans, dont un capitaine, le docteur de ce régiment et un chef du service télégraphique entrèrent chez M. Legrand, riche fermier de cette localité. Ils commandèrent un dîner que l'on se hâta de leur servir, et qu'ils arrosèrent de copieuses libations. La nuit venue, les Allemands,

(1) Voyez *l'Invasion en Picardie, récits et documens concernant les communes de l'arrondissement de Péronne,* par M. Gustave Ramon, 2 vol. in-8°; Péronne 1873.

échauffés par l'ivresse, commencèrent à agacer une jeune fille qui les avait servis. M. Legrand lui donna l'ordre de se retirer; elle obéit, et aussitôt les Allemands s'écrièrent qu'ils voulaient des femmes. L'un des membres de la famille crut qu'il s'agissait du service de la table, et appela deux de ses parentes. M. Legrand, en les voyant entrer dans la pièce, leur fit signe de s'éloigner au plus vite; le capitaine se leva de table, et, sans respect pour les cheveux blancs de son hôte, le fit garrotter et conduire dans une auberge où se trouvaient une soixantaine de fantassins du 4e régiment d'infanterie. A peine le malheureux vieillard a-t-il fait quelques pas dans l'auberge, que le uhlan lui porte entre les épaules un violent coup de poing qui le jette par terre. « Est-ce assez malhonnête de m'apostropher d'une pareille manière? » dit M. Legrand en essayant de se relever. Alors le Prussien se jette sur lui, lui enfonce un foulard dans la bouche, et lui tire trois coups de revolver. Deux balles portent en plein dans la tête, et la troisième va s'enfoncer au pied du mur, où l'on voit encore aujourd'hui sa trace. Trois officiers d'artillerie, qui couchaient dans une pièce voisine, se levèrent au bruit des détonations, et se remirent tranquillement au lit en voyant qu'il ne s'agissait que de l'assassinat d'un vieillard. Quand le meurtre fut consommé, le uhlan frappa la tête du mort à grands coups de botte, et fit attacher le cadavre à la porte d'un jardin situé en face de l'auberge. Une corde qui maintenait la tête haute fut passée au linteau de cette porte; deux autres cordes, liées aux montans, retinrent les bras tendus en croix, les genoux touchant presque à terre, avec un sabre attaché à la main droite pour faire croire à une agression.

On peut penser que cet acte d'inexplicable cruauté fut accueilli dans l'armée prussienne avec une vive satisfaction, car le 17 janvier les soldats qui passaient à Cléry pour marcher vers Saint-Quentin se montraient en riant la porte où le malheureux vieillard avait été attaché, et c'étaient ces mêmes soldats, ces fils de la rêveuse Allemagne, qui portaient sur la plaque de leur ceinturon cette mystique légende : *pour Dieu et la patrie*, et qui plaçaient sur les croix consacrées au souvenir de leurs morts un papillon, symbole d'immortalité.

IV. — PÉRONNE. — CHARLES LE SIMPLE. — LOUIS XI ET CHARLES LE TÉMÉRAIRE. — LE BOMBARDEMENT DE 1870.

Des remparts de briques, en avant de ces remparts des ouvrages en terre défendus par de larges fossés pleins d'eau et coupés d'écluses, d'un côté la Somme et son canal, de l'autre un large marais

à demi submergé où semblent flotter de petites îles cultivées en jardins et bordées de roseaux, une église, un beffroi, un vieux château flanqué de tours, quelques rues et une grande place où se tiennent des marchés de grains considérables, — voilà Péronne. C'était à l'origine un château mérovingien : le nom d'un village voisin de ses faubourgs, *Sainte-Radegonde*, rappelle le séjour que fit dans ses murs la femme de Clotaire Ier, lorsqu'elle se rendit à Noyon pour prendre le voile des mains de saint Médard. Au xe siècle, le comte Herbert de Vermandois y retint captif Charles le Simple, dont il s'était emparé par une lâche trahison, et ce malheureux prince, que les historiens du temps ont flétri du nom de *Stultus*, *Stolidus*, *Simplex*, pour justifier l'usurpation capétienne, y mourut le 7 octobre 929.

Le château de Péronne était destiné à servir de prison aux rois de France. Le 24 août 1468 arrivait dans cette ville Louis XI, accompagné seulement de quelques seigneurs et des archers de la garde écossaise, pour conclure avec Charles le Téméraire le rachat des villes de la Somme. Les négociations étaient entamées depuis quelques jours lorsque Charles fut averti que les Liégeois, travaillés secrètement par les agens du prince qui venait traiter avec lui, s'étaient révoltés contre leur seigneur, son parent et son allié; il fit aussitôt fermer les portes du château où Louis XI était logé et le retint prisonnier pendant trois jours, jusqu'à ce qu'il eût souscrit aux conditions qu'il voulait lui imposer. Les Parisiens, toujours prêts à rire et à gausser, s'égayèrent fort de cette aventure, sans s'inquiéter des conséquences fâcheuses qu'elle avait entraînées pour la France. A défaut de serins et de perroquets, ils avaient alors la manie d'élever des geais, des pies, des corbeaux et autres oiseaux parleurs, et, lorsqu'ils étaient contens du gouvernement, ils leur apprenaient à crier *vive le roi ;* mais ils n'aimaient pas Louis XI, quoiqu'il eût diminué les droits sur le vin, et pour lui donner une leçon ils habituèrent leurs corbeaux et leurs geais à répéter : *Péronne! Péronne!* Louis ne voulut point tolérer une manifestation aussi injurieuse, et les oiseaux furent mis en arrestation comme coupables d'outrages envers le chef de l'état.

La ville de Charles le Téméraire rentra sous la domination française en 1477. Elle était industrieuse et prospère lorsque l'ambition de Charles-Quint livra la Picardie à de sauvages dévastations. Le 16 août 1536, une armée espagnole et allemande, commandée par le comte de Nassau, vint camper devant ses murs et plaça ses batteries sur le mont Saint-Quentin, à l'endroit même où trois cent trente-quatre ans plus tard les Prussiens établissaient leurs canons rayés. A la première nouvelle de l'approche des ennemis, le maréchal

de Lamark, le comte de Dammartin et le sire d'Estourmel, le descendant du vaillant chevalier picard qui avait planté le premier la bannière française sur les murs de Jérusalem, s'étaient enfermés dans la ville avec la ferme résolution de s'ensevelir sous ses ruines, car la vieille noblesse française ne marchandait point son sang lorsqu'il s'agissait du salut du royaume. La place n'était pas mieux armée en 1536 qu'elle ne l'était en 1870; mais le courage des habitans et de la garnison (1) fit échouer les efforts des assiégeans. Deux brèches étaient ouvertes, l'ennemi donna deux assauts et fut repoussé avec des pertes considérables. A la seconde attaque, au moment même où il allait franchir une petite brèche qu'on avait laissée sans défense, une femme, Marie Fouré, aperçut un porte-étendard qui cherchait à monter sur le parapet; elle alla droit à lui, comme si elle eût voulu l'aider à franchir l'escarpe, lui fit signe de lui tendre la hampe de son drapeau, et, quand elle l'eut saisie, elle l'en frappa violemment sur la tête, le précipita dans le fossé et cria : Victoire! Quelques soldats accoururent aussitôt, et la ville fut sauvée.

Cependant les munitions commençaient à manquer. Lamark résolut de demander des secours au duc de Vendôme, qui se trouvait alors à Ham; mais comment lui faire parvenir la demande? Un soldat de Montdidier, Jean de Haizecourt, se chargea de cette mission périlleuse : il passa la Somme à la nage à travers les arquebusades et remit la missive à Vendôme. Celui-ci, qui connaissait l'importance militaire de Péronne, s'empressa d'envoyer des renforts. Il confia l'expédition au jeune duc de Guise, qui faisait ses premières armes sous ses ordres : Guise partit avec 200 chevaux et 400 arquebusiers, portant chacun un sac de poudre de 10 livres; il rassembla les tambours et les trompettes de son armée, et les fit arriver vers minuit aux abords du camp des Allemands, en les éparpillant dans la campagne. Tout à coup la charge battit sur toute la ligne, les assiégeans coururent aux armes et se massèrent autour de leur artillerie pour la défendre. Les arquebusiers franchirent les lignes et entrèrent dans la place, car les vaillans capitaines du XVIe siècle trouvaient toujours moyen de traverser les lignes les mieux gardées. Le comte de Nassau ne s'aperçut que le lendemain au point du jour de la ruse dont il avait été dupe. Pour se venger, il ordonna un troisième assaut, qui fut repoussé comme les autres. Ce nouvel échec le décida à lever le siége; mais, avant de décamper, il voulut faire des adieux sanglans à la ville que les

(1) Cette garnison se composait de 200 hommes d'armes et de 2,000 hommes de la légion provinciale de Picardie. Les troupes régulières et les *mobilisés* s'y trouvaient donc à peu près dans la même proportion qu'en 1870.

femmes elles-mêmes avaient si vaillamment défendue, et pendant deux jours il la cribla de boulets pour l'anéantir, faute de pouvoir la prendre.

Quand on compare le siége de 1536 à celui de 1870, on est frappé de l'analogie qu'ils présentent entre eux, et l'on reconnaît que les procédés militaires des Allemands n'ont point changé. En 1536, ils tirent dans un seul jour 1,800 coups de canon sur les maisons pour les réduire en poudre, ils mettent toute leur force dans leur artillerie et se montrent même sous ce rapport plus prévoyans que Goeben, car celui-ci n'avait envoyé au début des opérations que cinquante-quatre pièces de campagne, et le comte de Nassau en avait amené soixante-douze, du plus fort calibre qu'il pût trouver. L'instinct de destruction des propriétés privées est le même aux deux époques; seulement Nassau n'a pas craint de tenter contre la ville trois attaques de vive force, et Goeben s'est contenté de la brûler.

Péronne, que l'on surnommait *la dévote* (1), joua un grand rôle dans les événemens de la fin du XVIe siècle. Le 6 mai 1576, un traité de paix avait été signé à Chartenoy en Bretagne entre le duc d'Alençon, Henri de Navarre, le prince de Condé, chef du parti protestant, et la reine Catherine de Médicis, agissant au nom du parti catholique. En vertu de ce traité, le prince de Condé était nommé gouverneur de la Picardie, et recevait Péronne pour place de sûreté; mais cette ville était commandée par un catholique fervent, Jacques d'Humières. Celui-ci, craignant d'être destitué par le prince de Condé, résolut de l'écarter de la province; il forma une association à laquelle il donna pour prétexte la défense de l'orthodoxie, et mit le royaume en feu pour conserver son titre et les profits qu'il en tirait, comme d'autres l'ont fait pour rester au pouvoir; c'est de là qu'est sortie la ligue. Pendant la minorité de Louis XIV, Péronne et les environs furent le théâtre des derniers efforts de la fronde : Turenne et Condé y manœuvrèrent avec quelques mille hommes, mais sans en venir aux mains, parce que les troupes royales s'étaient retranchées dans une position très forte. Le vainqueur de Rocroy n'osa point les attaquer, et pour donner quelque occupation à ses Espagnols, il fit brûler, — ce que n'a pas dit Bossuet dans son oraison funèbre, — le village et l'église de Manancourt. A dater de cette époque jusqu'à notre temps même, l'histoire de Péronne, dans ses rapports avec l'histoire générale, ne présente que deux faits qui méritent d'être mentionnés. Au moment du retour de l'île d'Elbe, le gouvernement de la restauration

(1) On pouvait justement lui donner ce nom, car, si peu nombreuse que fût sa population, elle n'avait pas moins de cinq églises paroissiales, trois couvens d'hommes et quatre couvens de femmes.

résolut de former dans cette ville le noyau d'une armée qui eût été, dit le *Moniteur de Gand*, moins exposée à la séduction. Le duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe, et le duc de Trévise furent chargés de l'organiser; mais Napoléon marcha si vite qu'il entrait aux Tuileries avant qu'ils ne fussent arrivés à Péronne. Trois mois plus tard, les Anglais, se dirigeant de Waterloo sur Paris, se présentaient devant la place, et Wellington en examinait les approches, lorsqu'un boulet lancé des remparts vint frapper à ses pieds et le couvrir de terre. Ce boulet fut le dernier qui ait été tiré en 1815 par une ville française contre les armées étrangères, et dans notre imprévoyante confiance, dans l'aveuglement où nous avaient plongés les utopies humanitaires, nous avons cru que le canon s'était tu pour toujours dans cette fraîche et verte vallée de la Somme, dont il avait tant de fois fait trembler les échos. Un fort sur le mont Saint-Quentin, quelques redoutes dominant les revers des coteaux qui font face aux remparts, auraient transformé Péronne en une forteresse de premier ordre; mais rien ne s'est fait, et l'invasion de 1870 l'a trouvée désarmée et offerte comme une cible aux coups de l'ennemi (1).

Quelques travaux avaient été commencés dès le mois d'août 1870, mais ces travaux étaient complétement insignifians; des canons furent en vain demandés aux arsenaux voisins. On ne fit pas sortir les femmes, les enfans, les vieillards; les casemates ne furent sur aucun point mises en état d'offrir un refuge aux habitans; l'établissement de redoutes sur les hauteurs en avant de la place fut négligé malgré les demandes réitérées de la presse locale; enfin, au lieu de quatre-vingt-huit pièces d'artillerie que comportait le simple armement de sûreté, la ville n'en possédait que quarante-neuf, dont quinze seulement étaient rayées, y compris deux pièces de marine de 30. Ses munitions consistaient en 20,000 projectiles pleins ou creux, 750,000 cartouches et 36,000 kilogrammes de poudre. La garnison comptait 3,500 hommes, mais il ne s'y trouvait en fait de troupes de ligne qu'une seule compagnie du 43e et la 5e compagnie du 1er bataillon des fusiliers-marins de Brest. Le reste se composait de la garde nationale sédentaire, de mobiles et de mobilisés. L'ennemi se présenta devant la place avec dix bataillons, huit escadrons et cinquante-quatre pièces de campagne; ces forces étaient

(1) Les détails que nous donnons ici sont tous extraits de documens authentiques. Nous devons particulièrement remercier M. Caraby, qui prépare en ce moment une relation du siége, et M. Ramon, qui a bien voulu nous communiquer avant l'impression le manuscrit du journal qu'il a tenu jour par jour, et qui formera le tome deuxième de sa précieuse publication, que nous avons déjà citée, *l'Invasion en Picardie*, etc., Péronne 1873, in-8°. Il serait important que sur tous les points de la France on recueillît avec le même soin les souvenirs de la guerre allemande.

particulièrement chargées des opérations du siége, tandis qu'un corps d'observation d'environ 12,000 hommes avec seize escadrons et trente canons battait l'estrade entre Péronne et Arras pour couvrir l'investissement du côté du nord, et qu'un autre corps de cinq bataillons, douze escadrons et six batteries était échelonné le long de la Somme, et reliait les assiégeans au gros des troupes allemandes (1). C'était donc en tout trente-six escadrons de cavalerie qui se trouvaient attachés à l'armée de siége. Cette cavalerie ne cessa point un seul instant de courir la campagne à de très longues distances en maintenant les communications par de petits groupes d'éclaireurs. Dès le lendemain du jour de l'investissement, le 27 décembre, dix batteries allemandes étaient prêtes à faire feu, et c'était un beau champ de tir, car la partie habitée de la place offre à peine une superficie de 28 hectares. Le lendemain à midi, le général de Senden envoya un parlementaire sommer la garnison de capituler. Le commandant Garnier remit au parlementaire la lettre suivante : « Je n'ai qu'une réponse à faire à votre sommation. Le gouvernement de mon pays m'a confié la place de Péronne, je la défendrai jusqu'à la dernière extrémité, et je fais retomber sur vous la responsabilité de tous les maux qui de votre fait, et contrairement aux usages de la guerre entre nations civilisées, atteindraient une population inoffensive. »

Le parlementaire s'éloigna en annonçant que le bombardement commencerait à deux heures. Les batteries ennemies n'attendirent même pas que cette heure fatale fût sonnée : elles la devancèrent de quelques minutes, et firent pleuvoir sur la malheureuse ville une grêle d'obus. Trois drapeaux blancs à la croix rouge de Genève avaient été arborés la veille sur l'hôpital, ils servirent de point de mire aux Prussiens, qui dirigèrent sur eux leurs premiers coups, comme s'ils avaient voulu faire savoir à la population que pour se rendre maîtres d'une ville qu'il leur fallait à *tout prix,* suivant le mot de Manteuffel, ils ne reculeraient pas devant les actes de la plus révoltante barbarie. L'incendie ne tarda point à s'allumer; les sœurs de charité, aidées de quelques soldats, procédèrent avec un héroïque dévoûment à l'évacuation des malades, des infirmes et des blessés, qu'elles transportèrent sur des brancards à la caserne (2). Tandis qu'elles opéraient ce dangereux sauvetage, l'ennemi redoublait son feu contre l'hôpital en flammes, et l'on estime à plus de trois cents les obus qui vinrent le frapper en quelques heures. D'autres incendies éclatèrent bientôt, et pendant la nuit les cin-

(1) Lettre du général von Goeben, citée par M. Gustave Ramon.

(2) Au nombre des blessés se trouvait un cavalier prussien, pris quelques jours auparavant dans une reconnaissance. Un habitant de Péronne se jeta au milieu de l'incendie pour le sauver.

quante-quatre pièces prussiennes ne cessèrent pas de diriger leurs projectiles sur tous les points où s'allumaient de nouveaux foyers.

Les marins et les artilleurs de la mobile répondirent vigoureusement, et firent preuve d'un courage et d'une habileté qui ne se démentirent pas un seul instant pendant toute la durée du siége. Par malheur, les obusiers étaient montés sur des affûts de bois vert récemment fabriqués; les tourillons reposaient sur le bois, sans aucune garniture de fer; les pièces sautaient sur leurs affûts, qui se fendaient ou se brisaient par la commotion, et les servans passaient plus de temps à les remettre en état qu'à tirer contre l'ennemi. Le lendemain, l'église Saint-Jean s'abîmait dans les flammes avec les restes de ses magnifiques verrières, la châsse d'argent de saint Fursy et les trésors d'art accumulés dans la sacristie : la grande place n'était plus qu'un immense brasier. Une partie de la population s'était réfugiée dans les casemates, lorsque tout à coup les batteries prussiennes ne tirèrent plus que de loin en loin; cependant les maisons brûlaient toujours, les bestiaux que les paysans avaient amenés dans la place erraient en beuglant à travers les rues, et du haut des remparts on pouvait voir les soldats prussiens dansant en rond autour de leurs batteries, et, comme le dit M. Ramon, hurlant des chants dont l'écho arrivait jusqu'à la ville. Le ralentissement du feu s'expliquait par le manque de munitions et les mouvemens de l'armée française du nord. Le général de Goeben fit expédier des gargousses, et comme il n'avait point assez de ses cinquante-quatre pièces de campagne pour détruire Péronne, il fit passer aux assiégeans douze pièces du plus fort calibre provenant de La Fère et de Strasbourg. Le 2 janvier, vers neuf heures du matin, le bombardement recommença avec une intensité nouvelle. Le conseil de défense résolut d'envoyer des parlementaires demander l'autorisation de faire sortir les vieillards, les femmes et les enfans. M. Louis Cadot, commandant de la garde nationale, M. Gonnet, président de la commission municipale, et M. Friant, vicaire, furent chargés de cette mission. Les Allemands les promenèrent toute la journée dans les villages des environs, sous prétexte de les mettre en rapport direct avec le général qui dirigeait le siége, et qu'ils eurent grand soin de ne pas rencontrer. Les parlementaires, traités avec la dernière rudesse, rapportèrent le soir un refus verbal, car les officiers prussiens s'étaient obstinés à ne point donner de déclaration écrite, et l'un d'eux n'avait pas craint de dire que les maux infligés à la population civile étaient l'un des principaux moyens de leur action.

Les grosses pièces de siége nouvellement mises en position exerçaient d'affreux ravages; mais les moyens de destruction dont ils disposaient ne suffisaient point encore aux Prussiens, et l'on a su

depuis par le capitaine von Spilner, du 69e régiment, que l'ordre avait été donné de faire arriver devant la place douze pièces prussiennes de 24, plus vingt-quatre pièces de 12 et seize mortiers français du plus fort calibre. Malgré la situation désespérée des assiégés, malgré les ravages de la petite vérole noire, les souffrances de la population entassée dans des casemates infectes, la résistance se prolongea jusqu'au 9 janvier. Les Prussiens avaient eu un moment la pensée de donner l'assaut, ils avaient ramassé dans ce dessein une grande quantité d'échelles; mais ils renoncèrent à leur projet, et se contentèrent d'achever leur œuvre. Les fusiliers-marins, les artilleurs de la mobile de la Somme et la compagnie de dépôt des mobiles d'Abbeville, la meilleure troupe que nous ayons eue, dit M. Ramon, soutinrent en grande partie l'effort de l'armée de siége, et l'ennemi lui-même leur a rendu un éclatant témoignage. Le général von Barnekow, qui avait remplacé le général Senden, écrivit au commandant Garnier : « Monsieur, après le départ des troupes françaises qui ont combattu à Bapaume les 2 et 3 janvier, et comme la place de Péronne a été cernée et bombardée, il me semble que la résistance ultérieure de la place n'aurait pas de raison d'être. J'ai donc l'honneur de vous proposer de faire cesser une résistance désormais inutile en vous promettant, monsieur le commandant, qu'en vertu de votre résistance énergique je vous accorderai des conditions favorables. » « Von Barnekow. »

Il était évident que la prolongation de la lutte ne pouvait aboutir qu'à l'anéantissement complet de la ville; on avait fait pour sauver l'honneur tout ce qu'il était humainement possible de faire. La capitulation fut signée le 9 janvier à onze heures du soir. Les officiers qui s'engagèrent sur l'honneur à ne point porter les armes jusqu'à la fin de la guerre restèrent libres; les autres furent faits prisonniers avec l'autorisation de conserver leurs épées. La moitié des approvisionnemens en vivres fut laissé à la ville, qui fut en même temps exemptée de toute réquisition en argent et en nature. — Malgré la liberté qui leur était offerte, les officiers de marine, ainsi que ceux du 43e et de la mobile d'Abbeville et d'Amiens, au nombre de vingt-cinq, ne voulurent point se séparer de leurs hommes, ils partirent avec eux pour l'Allemagne, et parmi les sous-officiers et soldats qui les accompagnaient, plus de 500 moururent en route faute de distributions de vivres ou par suite du froid et de fatigues excessives. Quant aux Prussiens, le jour même de leur entrée dans la place, ils s'occupèrent activement de la mettre en état de défense, et se trouvèrent ainsi maîtres de toute la ligne de la Somme, à l'exception d'Abbeville. Pendant les treize jours du bombardement, la garnison avait eu 13 hommes tués et 60 blessés, dont la moitié

très grièvement. La population civile comptait 5 victimes, dont 3 femmes (1); 74 maisons étaient complétement rasées, 674 autres avaient été plus ou moins sérieusement endommagées, 22 seulement étaient restées intactes. D'après la *Gazette militaire* de Berlin, les Prussiens avaient perdu 300 hommes, et 440 d'après la *Gazette de Cologne;* ce dernier chiffre est le plus vraisemblable, car on vit passer dans les villages voisins plusieurs convois de morts et de blessés et une trentaine de canons démontés par le feu des assiégés.

Malgré la glorieuse défense du commandant Garnier, le général Faidherbe le blâma sévèrement, et le menaça même de le traduire en conseil de guerre sous prétexte que les lois militaires condamnent à la peine capitale tout commandant qui livre une place sans avoir forcé l'assiégeant à passer par les travaux lents et successifs des siéges, et avant d'avoir repoussé au moins un assaut au corps de la place sur des brèches praticables. Cet ordre du jour a excité une douloureuse surprise dans tout le nord de la France, où les éminens services du général sont cependant si hautement appréciés. La surprise a été partagée par quelques-uns des officiers les plus distingués de son état-major, et M. Ramon nous apprend, d'après une source très sûre d'informations, que l'un d'eux s'est étonné publiquement que le commandant Garnier, à la lecture de la dépêche qui réclamait sa mise en accusation, n'ait pas osé demander que le général fût cité contradictoirement avec lui devant le conseil de guerre. Péronne avait entendu le canon de Bapaume; elle espérait une armée de secours, et cette armée n'est point venue. Les motifs que donne le général Faidherbe n'ont point paru suffisans pour justifier l'abandon d'une ville à la possession de laquelle l'ennemi attachait une si grande importance. Au lieu de marcher en avant après la victoire de Bapaume, l'armée du nord se replia dans la direction d'Arras, et cependant les Prussiens étaient à bout de forces; plusieurs de leurs régimens se repliaient en désordre, des estafettes accouraient pour faire rétrograder les convois de munitions dirigés sur la place, ces convois partaient aussitôt sur la ligne de retraite, et quelques officiers, en voyant la satisfaction que ce mouvement de recul produisait parmi les habitans qui se trouvaient sur leur route, se livrèrent à leur égard à des actes d'inqualifiable brutalité. Quelques-uns allèrent même jusqu'à souffleter des femmes qui se tenaient sur le pas de leur porte pour les voir passer. Le 11, à la nouvelle de la capitulation, un journal du

(1) Le feu avait fait peu de ravages sur la population, qui était entassée dans les caves et les casemates; mais les maladies furent très nombreuses et très meurtrières; pendant le siége et les six mois qui le suivirent, Péronne perdit autant d'habitans que pendant trois années ordinaires.

Pas-de-Calais, *l'Ordre*, publiait la lettre suivante (1) qui résume l'impression produite dans le nord par l'inaction du général Faidherbe, impression d'autant plus vive que la population avait pu juger du désarroi des Prussiens, qui se montraient toujours au moindre échec profondément démoralisés.

« Péronne est prise, dit l'auteur de la lettre, qui servait dans l'armée du nord ; c'est un malheur qui pouvait être évité, et il était si facile de débloquer cette place. On s'est dit sans doute : cette position est sans importance. Eh bien! pour tout militaire qui a de l'expérience, Péronne était un point stratégique de la dernière importance. C'était la route de Paris. C'était par là que l'armée du nord aurait dû manœuvrer, couper les lignes de Tergnier, se jeter dans la forêt de Compiègne, et menacer les derrières de l'ennemi et ses communications avec l'Allemagne. C'était le plan de Bourbaki. Il est un principe général que l'on ne devrait jamais oublier : il faut aller chercher l'ennemi sur ses terres (à Tergnier et à La Fère) et non l'attirer sur son propre territoire. Maintenant l'armée prussienne forme autour de Lille une ceinture de fer qui, se joignant à la mer et à la Belgique, entrave notre marche. Cette ceinture a ses points d'appui à Sedan, La Fère, Péronne, Amiens et bientôt Abbeville. Comment n'a-t-on pas agi? »

Il est évident que, si le général Faidherbe avait connu d'une manière exacte la situation de l'armée qu'il avait en face de lui, il n'aurait point hésité à marcher droit contre elle, et à débloquer la place. Les nombreux et très curieux extraits des dépêches prussiennes et des mémoires militaires allemands traduits et publiés par M. Ramon prouvent que les généraux de cette armée se sentaient dans une position très critique ; l'ordre avait même été donné aux troupes chargées de l'investissement de la partie du nord de se replier au sud derrière la Somme. De pressantes demandes de renforts et d'artillerie étaient continuellement adressées à Amiens, à La Fère, à Rouen, à Paris même, et il ne paraît pas douteux que le siége aurait été levé, si les troupes françaises étaient arrivées immédiatement après Bapaume. S'il ne connaissait pas ces circonstances, le général Faidherbe ne connaissait que trop les fatigues inouies que ses troupes avaient eu à supporter. Une terrible fatalité semblait d'ailleurs nous condamner dans cette guerre funeste à ne pouvoir pas même profiter de nos victoires, et peut-être, au lieu d'accuser le général Faidherbe de ce qu'il n'a point fait, serait-il plus juste de le féliciter de ce qu'il a su faire avec les élémens dont il disposait, et devant les forces toujours renaissantes qui venaient s'entasser devant lui.

(1) Voyez *la Vérité sur le siége de Péronne*, par M. Louis Cadot, Péronne 1872; in-8°.

Aujourd'hui, en parcourant les rues de Péronne, en voyant ces maisons neuves et coquettes, ces magasins élégans, où s'étalent toutes les commodités de la vie, cette église de Saint-Jean aux verrières étincelantes, aux voûtes peintes et dorées, on ne peut croire que 30,000 projectiles se sont abattus, il n'y a pas encore trois ans, sur cette sœur désolée de Strasbourg et de Mézières. Pendant l'occupation, les Prussiens ne pouvaient comprendre que le *petit Paris*, — c'était le nom qu'ils avaient donné à Péronne à cause de sa résistance, — ait pu sortir comme par enchantement des ruines autour desquelles ils avaient dansé. A part deux ou trois masures effondrées auprès de l'une des portes, il ne reste en souvenir des jours de lutte et de deuil que les deux pièces de marine que les Prussiens ont dédaigné d'emporter, attendu qu'elles sont en fonte et que la fonte est sans valeur. L'une de ces pièces, que l'on peut appeler les héroïnes du siége, est restée sur son affût enclouée et chargée jusqu'à la gueule par les vaillans marins qui l'ont servie; l'autre est à demi enterrée sous les débris de son gabionnage, et au pied de la plate-forme on lit sur une croix faite d'obus et de bombes : « Delpas, fusilier-marin, 28 décembre 1870. » Le fusilier-marin était l'habile pointeur, mort trop tôt pour la défense, qui démonta la première pièce que les Allemands aient essayé de mettre en batterie.

V. — LES DERNIERS JOURS DE L'ARMÉE DU NORD. — SAINT-QUENTIN.

L'armée du nord, nous venons de le voir, s'était repliée sur Arras après la bataille de Bapaume; mais cette bataille ne fut pas moins une victoire complète. Quelques corps prussiens se retirèrent dans le plus bel ordre, sans laisser un seul traînard derrière eux, tandis que d'autres, en plus grand nombre, allaient à la débandade. Les habitans de Leforest, Fricourt, Suzanne, Assevillers et autres communes situées sur leur passage s'accordent tous à dire que les routes étaient encombrées de fuyards, de voitures chargées de fusils et de casques, de fantassins qui conduisaient par la bride des chevaux sans cavaliers, de chevaux sur lesquels étaient attachés des morts. Les soldats étaient profondément abattus; les officiers avaient perdu leur morgue et causaient volontiers avec les habitans. « Méchante Bapaume, disait l'un d'eux, nous beaucoup capout. — M. Faidherbe, grand stratégiste, » disait un autre. Quant aux généraux, malgré l'échec qu'ils venaient d'éprouver, ils connaissaient trop bien leurs ressources et les nôtres pour désespérer du succès final. Le général de Goeben, en rentrant la nuit à Combles, chez son hôte, qu'il avait quitté le matin, lui dit avec le plus grand calme : « Aujourd'hui combat sanglant,... oui, sanglant; mais *demain*

rien. » L'histoire de la campagne du nord est tout entière dans ces quelques mots. Tandis que les Prussiens, après chaque affaire, retrouvaient leur effectif, nous n'avions, nous, ni réserve à mettre en ligne, ni renforts à espérer; après chaque marche, on ramassait par centaines les souliers de carton et les sabots perdus par nos soldats dans la neige ou la boue; les malades et les écloppés laissaient dans nos rangs des vides que l'on ne pouvait combler, et l'effort du jour rendait impossible l'effort du lendemain.

Les Prussiens s'étaient retirés derrière la Somme. Tous les passages de cette rivière étaient fortement gardés; de nouvelles troupes arrivaient continuellement de la Normandie, et le général Faidherbe dut renoncer à une attaque qui ne présentait aucune chance de succès. Il conçut alors un plan très remarquable, et qui aurait donné sans aucun doute des résultats importans, si le verglas et le dégel n'avaient point opposé à nos troupes des obstacles inattendus. Ce plan consistait à se porter rapidement sur l'Oise, à s'établir dans de bonnes positions en arrière de cette rivière, et à lancer de là des colonnes volantes, pour couper les voies ferrées et détruire les viaducs entre Laon et Reims, entre Reims et Soissons, tandis que des volontaires seraient passés sous un déguisement par la Belgique, pour exécuter le même coup de main à Carignan (1). Les francs-tireurs ayant déjà détruit le tunnel des Ardennes, les communications par les voies ferrées avec l'Allemagne auraient été complétement coupées, si ce plan avait été exécuté; mais il fallait marcher vite, et l'armée, par suite des variations de la température, mit quatre jours pour faire une route que, dans des conditions ordinaires, elle aurait pu faire en un seul.

Dans la nuit du 15 au 16 janvier, les chemins se couvrirent de verglas. Un long convoi de 300 voitures réquisitionnées dans les villages et conduites par des paysans, chargé de vivres et de tous les objets de première nécessité, marchait en tête des colonnes françaises. Les chevaux n'étaient point ferrés à glace; ils s'abattaient à chaque pas, et l'on fut obligé d'atteler les hommes aux voitures. Le dégel succéda au verglas, et la marche n'en fut que plus difficile encore. Le 16, le 17 et le 18, les soldats n'eurent pas même le temps de faire la soupe. L'armée prussienne, toujours très exactement renseignée, profita de ces retards pour marcher à

(1) Le général Faidherbe, dans sa brochure, ne parle pas de cette combinaison; mais l'auteur des *Opérations de l'armée du nord* en donne le détail d'après un projet tracé de la main même du général. — Le passage par la Belgique se serait effectué sans difficulté, car la population nous était très sympathique; un grand nombre de volontaires belges étaient venus prendre du service dans l'armée du nord, où ils se sont très bien conduits.

la rencontre de nos troupes, et, comme elle était beaucoup mieux outillée, elle marcha plus vite, laissant ses bagages en arrière, à portée de ses colonnes. Le 17, quelques bataillons de la division von Barnekow vinrent s'établir dans un bois, auprès du village de Templeux; ils furent promptement délogés. Le lendemain, il fallut soutenir de nouveaux combats à Beauvois et à Vermand. Plusieurs brigades s'étaient battues toute la journée sans prendre un instant de repos. Nous avions perdu plus de 500 hommes à Vermand, et le lendemain 19 l'armée du nord livrait bataille autour de Saint-Quentin, après des combats incessans, des fatigues inouies et des privations qui avaient mis un grand nombre d'hommes hors d'état de marcher ou de porter leurs armes.

Pour se rendre un compte exact des titres de l'armée du nord et de ses généraux à la reconnaissance du pays, il faut d'abord établir d'une manière précise le chiffre de son effectif à la bataille de Saint-Quentin. Cet effectif se composait de 24 bataillons de troupes de ligne, 18 de mobiles, 14 de mobilisés, 4 escadrons et 2 pelotons de cavalerie, 15 batteries, dont 10 de l'artillerie régulière et 5 de l'artillerie mobile, sur laquelle 3 étaient formées avec les faibles pièces dites de *montagne*. Au 4 janvier, les bataillons de chasseurs étaient de 500 hommes environ, les bataillons de ligne de 400 hommes, les bataillons de mobiles et de mobilisés de 600 hommes; mais le 19 janvier cet effectif était déjà notablement réduit, et en somme on peut dire que notre armée sur le champ de bataille de Saint-Quentin ne dépassait pas 31,000 hommes. Les 14 bataillons de mobilisés ne doivent même figurer dans ce nombre que pour mémoire, non pas que le courage leur ait manqué, mais, à de très rares exceptions près, les officiers nommés à l'élection se distinguaient par la plus profonde incapacité; des garçons meuniers qui n'avaient jamais servi figuraient parmi les capitaines (1), les hommes étaient armés de vieux fusils à baguette d'une portée de moitié moindre que celle des fusils prussiens, et le seul parti qu'il fût possible d'en tirer, c'était de les montrer de loin à l'ennemi, en manière de réserve, ce que du reste le général Faidherbe fit toujours avec beaucoup d'habileté. Déduction faite des 14 bataillons de mobilisés, des tués et des blessés de Templeux, Vermand et Beauvois,

(1) Il est curieux de voir comment les mêmes faits se reproduisent à la distance des siècles : avant le concordat de François Ier, quand les moines avaient encore le droit d'élire leurs abbés, ils avaient soin de choisir de préférence ceux qu'ils croyaient le mieux disposés à laisser violer la règle; ils prenaient même quelquefois, comme le dit un chroniqueur du XVIe siècle, les meilleurs biberons, afin de boire eux-mêmes plus à leur aise. Il en fut malheureusement trop souvent ainsi parmi les mobiles et surtout parmi les mobilisés. On a peine à comprendre que, par une sorte de fétichisme pour les souvenirs de la révolution, on se soit obstiné à maintenir un système qui est la ruine de toute organisation militaire.

des hommes qui n'avaient pu suivre, il restait environ 21,000 combattans effectifs. Cette faible armée prit position en demi-cercle au sud et à l'ouest en avant de Saint-Quentin; son aile droite, à cheval sur la route de Cambrai, s'appuyait au village de Remaucourt; son centre faisait face aux villages de Selency, Francilly et Dallon; il était séparé de l'aile gauche par le canal de la Somme, ce qui rendait les communications difficiles entre les divers corps, et cette aile elle-même s'étendait depuis le canal jusqu'à la route de Guise. Notre faiblesse numérique ne nous permettait pas de prendre l'offensive : il fallait se borner à défendre les positions, ce qui fut fait avec la plus grande vigueur.

Si les généraux prussiens avaient manœuvré pour tourner Saint-Quentin et s'ils avaient attaqué par le nord, ils avaient la chance de nous rejeter sur la ligne de la Somme et sur Amiens, et c'en était fait de l'armée de Faidherbe; mais dans tout le cours de cette campagne ils ne cherchèrent jamais de savantes combinaisons, ils répétèrent partout la même manœuvre, comme une leçon apprise par cœur. De même qu'à Villers-Bretonneux et à Pont-Noyelles, leur armée se déploya parallèlement à notre front en cherchant à nous déborder par les deux ailes, ce qui leur était facile en raison de leur supériorité numérique, car ce n'est point exagérer que de porter leurs forces à 60,000 hommes. Ils avaient mis en batterie cent soixante et une pièces de 8 et de 9, qui tirèrent 7,282 coups, et cependant, malgré ce luxe de projectiles, malgré l'énorme disproportion de l'effectif, ils furent sur certains points repoussés quatre fois, et même six fois, comme sur les hauteurs de Gauchy. Leur cavalerie, qui ne comptait pas moins de cinquante-trois escadrons, avait tenté quelques charges, elle échoua partout (1). Notre artillerie, admirablement servie, luttait avec succès, mais de continuels renforts arrivaient aux Allemands; un corps d'infanterie considérable, envoyé de Paris par le chemin de fer, entrait en ligne vers quatre heures sous les ordres du général Memerty. Nous n'avions point de réserves à opposer à ces masses qui grossissaient toujours, et dont quelques-unes se portaient vers la route de Cambrai pour couper notre ligne de retraite. Nos troupes continuaient à tenir bon, quoique le cercle se resserrât de plus en plus, lorsque le chef d'état-major du 23e corps arriva au galop près du général Faidherbe. « Jusqu'ici, lui dit-il, nous avons arrêté l'ennemi, mais cela ne peut durer longtemps, que faut-il faire? — Réapprovision-

(1) La cavalerie prussienne montra pendant toute la campagne une merveilleuse aptitude pour le service d'éclaireurs; mais, chaque fois qu'elle combattit en ligne, elle fut d'une extrême faiblesse. On l'a vu à Gomiécourt, à Vermand, à Vraignes, à Saint-Quentin. Cuirassiers blancs ou hussards vinrent se briser contre la ligne ou les mobiles, et plusieurs fois ils tournèrent bride, même avant d'avoir reçu le feu.

ner les cartouchières et les caissons, et tenir bon. — Mais nous serons refoulés sur Saint-Quentin! — Je le sais bien. — Et que ferons-nous après? — Nous recommencerons la lutte. — Mais, mon général, alors c'est Sedan! — Pas du tout : nous brûlerons toutes nos cartouches, nous ferons sauter le matériel, et, quand nous n'aurons plus de munitions, nous nous défendrons à la baïonnette. Ceux qui pourront se sauver se sauveront, ceux qui seront cernés ou n'auront plus la force de se battre ou de se sauver se laisseront prendre; néanmoins on ne se rendra pas. — Est-ce votre dernier mot, mon général? — Oui; les journaux se moquent de nous, et disent que nous nous replions toujours. Eh bien! cette fois nous ne nous replierons pas (1). » Il ne dépendit pas du général Faidherbe que cette énergique résolution ne s'accomplît. Il venait de donner l'ordre aux soldats du génie d'élever des barricades à l'entrée des faubourgs de Saint-Quentin pour résister dans cette ville jusqu'à la dernière extrémité, lorsqu'il apprit que le général Lecointe, qui commandait le 22e corps et n'avait point été informé de sa résolution, battait en retraite. Ce brave officier avait fait des efforts extraordinaires, mais de nouvelles batteries prussiennes venaient d'ouvrir leur feu, elles le prenaient d'écharpe et à revers; il était fortement menacé sur ses derrières, et pour sauver son corps d'armée il se replia dans le plus grand ordre, en se couvrant par une ligne de tirailleurs que dirigeait avec sa vigueur habituelle le général Derroja. Le 23e corps suivit le mouvement, et l'armée tout entière traversa Saint-Quentin, emmenant avec elle ses quinze batteries intactes. Pendant que les troupes chargées de couvrir la retraite défendaient les barricades, les Prussiens lancèrent sur la ville une grêle d'obus, ce qui produisit au milieu des convois qui défilaient à travers les rues un indescriptible désordre; néanmoins les barricades tenaient toujours, et l'armée française avait complétement évacué Saint-Quentin lorsque l'infanterie prussienne y fit irruption de tous côtés. Un bataillon du 33e et un demi-bataillon de fusiliers de marine qui continuaient de combattre dans le faubourg Saint-Martin furent pris à revers et forcés de se rendre avec quatre petites pièces de montagne mises en batterie sur les barricades.

Les dépêches prussiennes avaient annoncé une poursuite à outrance. « Aujourd'hui nous avons combattu, disaient-elles, demain il nous faudra marcher pour achever la déroute. » Le général de Goeben avait sous la main 5,300 hommes de cavalerie, et s'il les eût lancés sur nos colonnes en retraite, ils y auraient sans aucun doute causé de grands ravages, car nos soldats harassés par quatre jours de marche et de combats incessans n'auraient pu soutenir le

(1) Les paroles que nous rapportons ici sont textuelles, mais par une modestie qui l'honore le général Faidherbe n'en parle pas dans sa brochure.

choc; mais Goeben, comme Manteuffel à Pont-Noyelles, avait rencontré une si vive résistance qu'il croyait avoir eu devant lui 70,000 combattans, et, bien loin « d'achever la déroute » comme il l'avait annoncé, il se contenta de faire observer nos troupes à distance respectueuse en ramassant des traînards et des écloppés.

La bataille de Saint-Quentin nous coûta 10,000 hommes (1), tués, blessés, prisonniers ou disparus, car les mobilisés désertaient en bandes; le 20 janvier, nos colonnes, malgré leur état d'épuisement, parcoururent une étape de 40 kilomètres, et quand on entend répéter sans cesse que les troupes françaises ne supportent pas les revers, on est en droit de demander à ceux qui portent contre elles cette injuste accusation quelles sont les armées européennes qui, dans les mêmes circonstances, auraient donné les mêmes preuves de courage obstiné et de stoïque résignation. Huit jours s'étaient à peine écoulés depuis la bataille, que l'armée du nord, réorganisée à l'abri des forteresses, était prête à recommencer la lutte; le corps du général Lecointe avait même porté ses cantonnemens en avant de Cambrai, lorsque le 29 une dépêche vint annoncer la suspension des hostilités.

Tel est l'exact récit des événemens militaires dont la Picardie a été le théâtre pendant la guerre allemande. Les enfans de cette belle province ont largement payé leur dette. Ils n'oublieront pas leurs morts; les outrages qu'ils ont subis laisseront dans leurs cœurs d'ineffaçables souvenirs, et ce qu'ils demandent par des vœux unanimes, c'est que chaque commune inscrive dans son école sur un tableau commémoratif les noms de ceux de ses enfans qui sont tombés sur les champs de bataille depuis Wissembourg jusqu'à Saint-Quentin. Les dernières traces de l'invasion ont disparu; les villes et les villages ont relevé leurs ruines; le travail a repris partout, et le département, que nous venons de visiter, offre un remarquable exemple de cette puissance de réparation qui fait la force et la grandeur de la France; mais aujourd'hui que le rêve de la paix perpétuelle a été suivi du plus terrible réveil, chacun se demande si la ligne de la Somme, tant de fois foulée par les pas sanglans de l'étranger, sera laissée sans défense. Savons-nous en effet si ceux qui nous suivront sur cette terre auront la sagesse de profiter de nos fautes et de nos malheurs, si nos discordes civiles et notre imprévoyance, qui ont été dans tous les temps la cause de nos désastres, ne rouvriront pas dans l'avenir la route aux invasions?

CHARLES LOUANDRE.

(1) Au nombre des tués fut le lieutenant-colonel Aynès, qui faisait les fonctions de général de brigade, et qui avait donné pendant la campagne les plus grandes preuves de courage et d'habileté.

LA BARINA OLGA

RÉCIT DE LA PETITE-RUSSIE

C'était par une claire et tiède nuit d'août : je revenais de la montagne, le fusil sur l'épaule; mon grand chien noir, de race anglaise, me suivait fatigué, tirant la langue. Nous avions perdu la route. Plus d'une fois je m'arrêtai pour m'orienter; le chien alors s'asseyait et me regardait.

Devant nous s'étendait un pays doucement ondulé de collines boisées. Au-dessus des arbres noirs se montrait le disque rouge de feu de la lune dans son plein. D'orient en occident, tranquille et majestueux, coulait le fleuve scintillant des étoiles; au nord, la Grande-Ourse brillait tout près de l'horizon. De légères vapeurs montaient d'un petit marais bordé de saules, où tremblait une lumière verdâtre; dans les roseaux se faisait entendre la voix plaintive du butor. A mesure que nous avancions, le paysage s'éclairait de plus en plus; les rideaux d'arbres s'effaçaient des deux côtés, et la plaine s'étalait sous nos yeux comme une mer verte au sein de laquelle flottait, semblable à un navire avec ses voiles dehors, une maison blanche entourée de hauts peupliers. De temps à autre, la brise m'apportait un son chargé d'une pénétrante mélancolie. Je reconnus bientôt des fragmens de la sonate du *Clair de lune* de Beethoven. C'étaient des larmes qui se répandaient en sons : tout à coup une dissonance désespérée, puis l'instrument se tut. Une centaine de pas me séparaient encore de la petite maison solitaire, dont les peupliers bruissaient tristement. Un chien agitait sa chaîne; au loin, un ruisseau murmurait sa mélancolique chanson.

Je vis paraître une femme sur le perron. Elle vint s'accouder sur la balustrade, et ses regards sondèrent l'obscurité de la nuit. Elle

était grande et svelte; son visage pâle semblait devenir phosphorescent sous les rayons de la lune; des cheveux noirs ramassés en un nœud magnifique retombaient sur ses épaules blanches. Le bruit de mes pas ayant frappé son oreille, elle se redressa, et comme je m'arrêtai au pied du perron, elle fixa sur moi deux grands yeux noirs humides. J'exposai mon cas; il me fallait un gîte pour la nuit. — Tout ce qui est à nous, monsieur, répondit une voix douce et profonde, est à votre disposition. Nous n'avons pas souvent le plaisir de recevoir un hôte chez nous. Montez.

Je gravis les marches de bois vermoulu, je pressai la petite main tremblante qui me fut tendue, et je suivis mon guide dans l'intérieur de la maison.

Elle me conduisit dans une vaste pièce carrée dont les murs étaient blanchis à la chaux, et qui avait pour tout ameublement une vieille table de jeu et cinq chaises de bois. La table était boiteuse; une des chaises, chargée d'une pile de moellons, soutenait le coin défectueux. Quatre personnes, assises autour de cette table, jouaient aux tarots. Le propriétaire, un bonhomme trapu, aux traits fermes et durs, avec des yeux bleus, petits et enfoncés, une moustache courte et des cheveux blonds taillés en brosse, se leva pour me saluer, et, gardant sa pipe entre ses dents, me tendit la main. Pendant que je répétais mon histoire et ma requête, il assembla son jeu en faisant de la tête un signe d'assentiment, puis il se rassit et ne fit plus attention à moi.

Sa femme avait été dans la pièce voisine chercher un siége qu'elle plaça près du coin dangereux; elle nous quitta ensuite pour donner des ordres, et j'eus tout loisir pour examiner la société. Il y avait là d'abord le pope du village voisin, véritable athlète à cou de taureau, à face idiote, que l'eau-de-vie avait colorée de toutes les nuances possibles de rouge. Un sourire de pitié y était comme incrusté; de temps en temps il prenait du tabac dans une tabatière ovale en écorce, et en bourrait son large nez retroussé, puis il tirait de sa poche un mouchoir bleu à ramages fantastiques, et s'essuyait la bouche. Il avait à côté de lui un voisin de notre hôte, un fermier bon vivant, en polonaise noire, qui ne cessait de chantonner du nez et fumait des cigares de contrebande très forts. Le troisième personnage était un officier de hussards, aux cheveux clair-semés, à la moustache noire et raide. Il semblait là en quartier, et s'était mis à son aise : il avait ôté sa cravate et déboutonné son veston d'été aux paremens déteints. Il jouait avec un sérieux impassible; seulement, lorsqu'il perdait, il tirait de formidables bouffées, et sa main droite battait le rappel sur la table. On m'invita à prendre part au jeu; je m'excusai, prétextant ma fatigue. Bientôt on nous apporta des viandes froides et du vin.

La barina revint, prit place dans un petit fauteuil brun que le cosaque roula dans la salle, et alluma une cigarette. Elle trempa ses lèvres dans mon verre, et me l'offrit avec un sourire engageant. Nous causâmes; je lui parlai de la sonate qu'elle venait de jouer avec tant d'expression, du dernier roman de Tourguénef, de la troupe russe qui avait donné quelques représentations à Kolomea, de la récolte, des élections communales, de nos paysans qui commencent à boire du café, de l'augmentation du nombre des charrues dans le village depuis l'abolition de la corvée. Elle se prit à rire et se retourna sur son fauteuil. La lune l'éclairait en plein. Tout à coup elle se tut, ferma les yeux; au bout de quelques minutes, elle se plaignit d'un accès de migraine, et se retira. Je sifflai mon chien, et pris congé de mon hôte.

Le cosaque me fit traverser la cour. Après quelques pas, il s'arrêta, et se mit à regarder la lune avec un sourire niais. — Quelle puissance ça vous a sur les hommes et sur les bêtes! dit-il. Notre Betyar hurle toute la nuit, et le chat fait du vacarme sur le toit, et quand notre cuisinière a la lune dans la figure, elle parle en rêve et prédit l'avenir, — aussi vrai que j'aime ma mère.

Ma chambre, située en arrière, donnait sur le jardin, d'où une rampe étroite montait jusque sous ma fenêtre. J'ouvris la croisée, et m'y installai pour contempler le paysage. La lune, du haut d'un ciel noir que ne voilait pas la moindre vapeur, versait des torrens de clarté; le monde mystérieux de la surface estompait ses contours sur le disque argenté, comme on voit les dessins d'un globe de cristal illuminé en dedans. Les étoiles ne se montraient que par éclairs, comme de petites étincelles qui s'éteignent aussitôt. La plaine somnolente s'étendait sans bornes du côté du levant. Pardessus le mur du jardin se penchaient de gros panouils de maïs d'un blanc de lait, et au loin se déroulait un vaste échiquier où le blé doré alternait avec le sarrasin noir et avec des prés d'un vert sombre. Çà et là des gerbes s'entassaient comme les chaumières d'un village. A l'horizon se détachait un feu solitaire dont la fumée montait lentement vers le ciel; parfois j'y voyais glisser des ombres, puis j'entendais plus près de moi un faible tintement de clochettes, et je distinguais les silhouettes étranges de chevaux qui paissaient et qui avaient les pieds de devant liés par une corde. Sur d'autres points résonnait la faux, et d'énormes meules de foin brillaient dans une moite vapeur; sur les prairies humides, des puits à bras dessinaient leurs maigres charpentes, et la petite rivière y cheminait avec un cortége de mares qui étincelaient dans la nuit.

Un beau chat blanc traversa le jardin, franchit le mur, et alla se promener avec de petits miaulemens sur le bord de l'étang, que

des lentilles d'eau couvraient d'une nappe de dentelle verte où flamboyaient des nénufars blancs et jaunes; puis, le long des roseaux, il s'achemina vers la forêt, qui semblait enveloppée dans une gaze d'argent. Dans les buissons, les rossignols chantaient; il y en avait un dans le jardin, tout près de moi, dont les sanglots avaient une pénétrante douceur. Malgré le feuillage touffu qui arrêtait les rayons au passage, l'herbe semblait lumineuse, et les fleurs du jardin brillaient comme des feux de couleur; chaque fois que la brise agitait les feuilles, des traînées d'argent fondu couraient sur le gazon, sur les sentiers, sur la haie de framboisiers sous ma fenêtre. Les coquelicots prenaient feu, les melons luisaient comme des boules d'or dans leurs parterres, le lilas se transformait en buisson ardent, et des noctiluques en jaillissaient comme des étincelles; un parfum enivrant se mêlait à l'odeur du foin que la brise apportait des prés.

La nature sommeillait sous les chastes rayons de l'astre des nuits et semblait chercher son expression. L'eau murmurait toujours, l'air agitait les feuilles, les rossignols continuaient de sangloter, le cri-cri bruissait dans l'herbe, le ver faisait toc-toc dans le bois, sur ma tête les hirondelles jasaient dans leurs nids. Tout à coup le clair de lune trouva sa voix, la lumière et la vapeur devenaient mélodie : la barina avait recommencé la sonate de Beethoven. Tout en moi s'apaisa comme par magie; lorsqu'elle eut fini, les arbres et les rossignols se turent, seul le ver continuait son ouvrage. Pendant quelque temps, le paysage resta silencieux; puis il s'éleva un vent frais qui m'apporta des lambeaux du chant mélancolique des moissonneurs. Voulant profiter de la fraîcheur d'une belle nuit d'été, ils travaillaient avec ardeur; je les voyais aller et venir comme des fourmis au milieu de leurs blés.

Tout dort; l'homme seul dans sa misère veille, et se remue pour cette triste et pitoyable existence qu'il aime autant qu'il la méprise. Depuis l'aube du matin jusqu'à la nuit, toutes ses pensées s'y concentrent avec une aveugle obstination; son cœur se serre, sa pauvre tête s'échauffe dès que cette existence lui semble menacée, ou qu'il craint d'être privé de ce qui en fait selon lui le charme. Encore pendant le sommeil sa cervelle inquiète continue de travailler pour le lendemain, et les images de la vie viennent troubler ses rêves. Qu'il pioche la terre, qu'il sillonne l'océan, qu'il explore la marche des astres ou qu'avec un zèle puéril il enregistre le passé de sa race, — il n'étudie et n'invente qu'à seule fin d'entretenir sa triste machine, et donne à toute heure ses meilleures pensées pour un morceau de pain. Ne faut-il pas vivre avant tout, vivre, alimenter la misérable lampe qui à tout moment menace de s'éteindre pour toujours?

Voilà pourquoi il a tant de souci de se continuer par d'autres créatures auxquelles il lègue ses joies, et qui n'héritent que de ses luttes et de sa misère. Comme il les chérit et les soigne, ses héritiers! Et autant il est ingénieux pour assurer et prolonger son existence à lui, autant il est peu scrupuleux à piller, à mettre en question celle des autres. C'est un combat éternel, tantôt sans bruit, de foyer à foyer, tantôt terrible dans le fracas des batailles, toujours sous quelque drapeau trompeur, toujours sans pitié et sans fin.

Et pourtant c'est toi, austère renoncement, c'est ta paisible sécurité qui est le seul bonheur donné à l'homme : le calme, le sommeil, la mort! Pourquoi néanmoins redoutons-nous tant l'instant qui met fin à toutes nos douleurs? Pourquoi la petite lampe tremble-t-elle follement chaque fois que l'effleure le souffle glacé du néant? Ne plus vivre, ne plus se souvenir! horrible cauchemar d'une nuit sans sommeil! Toutefois cette peur n'est pas sans remède : elle cède quand les clartés froides, mais non pas mornes de la pensée nous éclairent la nuit et l'abîme. La nature ne nous est point hostile; elle nous montre toujours le même visage froid, sévère, maternel, et tend ses mamelles au fils ingrat qui l'a reniée, à ce fils qui est maintenant suspendu entre la terre et le ciel comme le Faust polonais (1).

Je me déshabillai lentement, et, après avoir examiné mon fusil, que je déposai ensuite dans le coin du mur à portée de ma main, je m'étendis sur la couchette d'une simplicité claustrale. Mon chien se coucha comme d'habitude à mes pieds, puis, m'ayant lancé un dernier regard de ses yeux doux et intelligens et battu le plancher de sa queue, il appuya sa tête sur ses pattes de devant et finit par s'endormir. La fenêtre resta ouverte.

II.

Je rêvassai pendant quelques minutes les yeux ouverts, puis le sommeil me gagna aussi. Je ne sais combien de temps j'étais resté ainsi quand mon oreille fut frappée par un bruit assez étrange. Le chien remua, leva sa belle tête aux yeux vigilans, renifla et fit un appel court et rauque comme devant un fauve. J'étais complétement réveillé, et ma main avait instinctivement saisi le canon de mon fusil. Un silence profond régnait au dehors, la nature semblait

(1) Twardofki. Enlevé par Satan, au moment où il passa au-dessus de Cracovie, il entendit sonner l'*Angelus*, et entonna une hymne en l'honneur de la sainte Vierge que lui avait autrefois enseignée sa mère. Alors le diable le lâcha, et il resta suspendu entre le ciel et la terre; il y est encore. De temps en temps, une araignée monte jusqu'à lui, et lui apporte des nouvelles de la terre.

respirer lourdement; puis de nouveau ce bruit mystérieux, un bruit comme d'un long vêtement qui traîne sur le sol. Puis soudain apparut dans la croisée une silhouette blanche; c'était une femme de taille royale, légèrement drapée dans une étoffe ondoyante. Je ne pus voir sa figure : baignée par la clarté de la pleine lune, elle semblait transparente; de sa main droite étendue émanait une lueur rougeâtre. Le chien hérissa son poil, se recula lentement avec un gémissement plaintif. J'eus froid dans le dos; je soulevai mon fusil et l'armai machinalement, sans savoir pourquoi. Elle tourna la tête; c'était la femme de mon hôte. Ses cheveux noirs flottaient librement sur ses épaules; son visage était encore plus pâle et semblait illuminé d'une lueur sidérale. Elle sourit et me fit un signe de la main; je m'aperçus alors que ses yeux étaient fermés. Je frissonnai. Elle semblait voir à travers ses paupières closes, et elle hésitait. Comme je me dressai sur mon lit, elle me fit signe de rester, posa un doigt sur ses lèvres, regarda encore une fois en arrière sans ouvrir les yeux, puis entra dans la chambre. Elle traversa la pièce d'un pas assuré, et se laissa tomber à genoux au pied du lit. La main droite appuyée, elle s'y affaissa et pressa le front contre le bois grossier. Elle resta ainsi quelques secondes, puis se mit à pleurer silencieusement.

Les larmes d'une femme ne m'ont jamais beaucoup ému; cependant celle-ci pleurait avec une désolation si amère que je me penchai vers elle tout navré.

— Il est mort, je le sais, commença-t-elle à voix très basse, mais dont l'accent était déchirant; ils l'ont enterré hors du cimetière comme un suicidé,... et moi, je voudrais le rejoindre. — Elle appuya la tête sur une main, soupira. — Mais c'est si loin, si loin, répéta-t-elle d'une voix étouffée. Alors je viens le chercher ici. — Elle se leva, fit quelques pas le long du mur en se guidant avec la main gauche; puis tout à coup elle se retourna, eut l'air de me regarder longuement, et secoua la tête. — Non, dit-elle, il n'est pas ici, il est mort. — Elle fut saisie d'un tremblement nerveux, grinça des dents, et tomba sur le plancher avec un cri sourd, la face par terre. Elle resta ainsi, les mains enfoncées dans ses cheveux, sanglotant. Peu à peu elle se calma, se tut. Je fis un mouvement pour venir à son aide : alors elle se redressa; ses traits s'étaient détendus et semblaient illuminés par un sourire intérieur. Elle se leva sans effort et s'avança jusqu'au milieu de la pièce; elle planait plutôt qu'elle ne marchait, on eût dit que ses pieds ne touchaient pas le sol; la lune, qui l'éclairait en plein visage, l'entourait d'un nimbe de rayons bleus. — Que pensera-t-il de moi? murmura-t-elle tristement.

J'avais oublié que je tenais toujours un fusil armé. La somnam-

bule s'approcha et étendit la main pour le prendre. Comme je reculai effrayé, elle eut un sourire. — Il n'y a pas de danger, dit-elle; Olga y voit très bien. — Puis, impatientée de mon hésitation et fronçant les sourcils, d'un mouvement brusque elle m'arracha l'arme, mit le chien au repos, et déposa le fusil dans le coin où je l'avais pris. Je respirai.

— Il ne faut pas qu'il pense du mal de la pauvre Olga, reprit-elle en regardant de nouveau l'astre qui la baignait de ses rayons. Je l'en supplie, ajouta-t-elle d'une voix triste, et elle se mit à genoux. Il promettra de n'en parler à personne, pas même à Olga,... elle en mourrait de honte.

— A personne! répondis-je très ému.

Je me penchai pour la relever; elle secoua la tête, puis, la laissant retomber sur la poitrine : — Il faut qu'il sache tout maintenant, murmura-t-elle; mais il me jurera de ne rien révéler. Y consent-il?

— Oui, répondis-je.

A ce moment, le chien sortit de sa retraite, la flaira et poussa un aboiement sourd en montrant les dents. Elle se pencha et se mit à le caresser; il se retira sous le lit, tout tremblant. — Il le faut, reprit-elle en soupirant, je ne puis me taire. — Elle avait croisé les bras sur la poitrine dans l'attitude humble d'une pénitente. — Il me comprendra, poursuivit-elle d'un ton confidentiel pendant qu'un frisson parcourut mes membres. Il ne sera pas question de crimes : Olga n'a voulu faire de mal à personne; l'histoire qu'elle va raconter est bien triste, voilà tout...

Je vois à travers les choses, rien ne m'est caché; je lis au fond des âmes. Olga elle-même m'apparaît comme une personne étrangère, pour laquelle je n'éprouve ni haine ni amour. — Elle eut un sourire plein de mélancolie. — La voici toute petite encore. C'est une enfant gracieuse, avec ses bras ronds brunis par le soleil, ses boucles noires, ses grands yeux qui vous interrogent. Ivan, le vieux valet de ferme, ne passe jamais sans la prendre sur son bras pour la caresser. Un jour, debout sur le perron, elle entend par la fenêtre ouverte sa mère qui cause avec un visiteur, un jeune propriétaire des environs, fort élégant et bien vu des femmes. « Elle est vraiment jolie, la petite, disait le jeune homme; elle fera tourner toutes les têtes. » Olga comprit qu'il était question d'elle. Rouge de plaisir, elle s'enfuit dans le jardin, cueillit des fleurs qu'elle piqua dans ses cheveux, et alla se mirer dans l'eau d'un petit bassin, se promettant de ne pas faire mentir le prophète. Les soirs d'hiver, entre chien et loup, on se groupait autour du grand poêle vert, et la bonne nourrice Kaïetanovna faisait des contes, enfoncée dans le vieux fauteuil noir où les enfans avaient vu mou-

rir leur grand-père, et qui leur inspirait depuis lors une vénération mêlée de terreur. A mesure que la nuit se faisait, le visage de la nourrice disparaissait, on ne distinguait plus que ses yeux bleus qui brillaient dans l'obscurité; les enfans se serraient alors contre son fauteuil, n'osant parler; Olga posait la tête sur les genoux de la nourrice, fermait les yeux, et les contes se changeaient pour elle en réalité. C'était toujours elle, la belle tzarevna qui traversait la Mer-Noire sur un cygne, ou qu'un cheval ailé portait dans les nuages, et nul autre que le tsarevitch n'avait le droit d'aspirer à sa main. Un jour qu'elle entendit raconter comment le lourdaud Ivass avait épousé la fille du roi, elle se redressa tout d'un coup pour protester. — Tu sais, Kaïetanovna, ce n'est pas moi, la fille du roi! — L'été, la marmaille du château s'assemblait le soir sous les peupliers, et quand Olga s'y trouvait, on jouait au mariage. L'un des garçons faisait le curé; Olga, parée d'une couronne de feuilles de chêne, était la fiancée. — Tu dois être au moins un comte, disait-elle à son petit mari, sans cela je ne puis t'épouser; je suis trop belle pour un simple *szlachcic* (1).

Elle grandit vite et devint une svelte jeune fille, ayant quelque peine à se tenir droite et toussant un peu. Sa mère s'en inquiétait. — Olga, disait-elle parfois, prends garde de devenir bossue, on ne pourra plus te marier, et il faudra te faire couturière. — Elle apprit à danser, à monter à cheval, à chanter, on lui enseigna le dessin et le français. Elle passait pour la plus jolie héritière du cercle, et dès son premier bal sa réputation de beauté fut établie sans conteste. Chaque fois qu'on sortait pour une visite, on la parait comme on pare les chevaux que l'on mène au marché. Partout elle entendait sur son passage des murmures d'admiration. C'est ainsi qu'une couche de glace se forma peu à peu sur son jeune cœur.

L'instituteur lui donnait des leçons. Il lui faisait écrire des exemples, supputer des comptes, lire à haute voix. Tout cela était fort nécessaire, car, lorsqu'elle reçut sa première lettre d'amour, elle ne savait pas encore l'orthographe, et elle ne l'a jamais bien sue. L'instituteur était logé dans un pavillon du jardin, et il mangeait à la table de famille. Il s'appelait Toubal. C'était un jeune homme timide avec de grands yeux ronds très myopes, des mains longues et minces : il portait un gilet rouge trop large que lui avait cédé le valet de chambre d'un comte; mais sous le gilet rouge battait un cœur généreux, il eût facilement donné sa vie pour empêcher un petit chat de se noyer. Quand Olga venait dans son pavillon, elle le trouvait souvent accroupi sur une table, occupé à repriser son linge ou à raccommoder ses souliers; il rougissait alors, balbutiait,

(1) Hobereau de petite noblesse.

se donnait l'air de chercher quelque chose dans la chambre. D'ordinaire il était d'une pâleur verte avec des taches de rousseur. Une fois assis à côté de son élève, c'était un autre homme : il tenait la règle au poing, appuyée sur la hanche comme un sabre de cavalerie; sa voix vibrait, et dans ses yeux brillait un feu tranquille dont Olga sentait sans le savoir la chaleur. Parfois, à l'heure du crépuscule, Toubal tirait de dessous son oreiller un vieux cahier usé, et lui récitait des vers qu'il avait choisis dans les meilleurs auteurs; son visage flétri semblait alors transfiguré, et sa voix avait une douceur pénétrante qui allait à l'âme.

Un jour, — c'était la fête d'Olga, — ses parens avaient invité quelques voisins à un bal de famille. Vers midi, Olga descendit au jardin afin d'y faire son bouquet pour la table. Tout à coup elle se vit en face de Toubal en pantalon et gilet blancs, cravate blanche et habit noir qui montrait la corde. Il était peigné et parfumé; après avoir balbutié quelques vers, il tira de son sein un petit paquet qu'il tendit en tremblant à son élève. Olga n'osa le regarder; elle prit l'offrande, remercia, et s'enfuit vers la maison, où elle se jeta au cou de sa mère en riant de plaisir. — Toubal m'a souhaité ma fête, maman, dit-elle. Il m'a fait un cadeau, le pauvre garçon!

— Qu'a-t-il bien pu te donner? repartit la mère en fronçant les sourcils; j'espère que ce sont des dragées ou quelque chose de semblable?

— Des dragées sans doute, répéta timidement Olga en tenant le petit paquet à distance. — Sa mère le prit, l'ouvrit; l'innocent papier renfermait deux paires de gants. — Des gants! s'écria la mère.

— C'est vrai, des gants! répéta Olga, qui rougit beaucoup.

— Il faut les lui renvoyer sur l'heure avec une lettre...

— Moi, lui écrire? dit Olga en relevant orgueilleusement la tête.

— Tu as raison. Renvoie-lui ses gants sans un mot... Où a-t-il pu trouver l'audace?.. Voilà une journée qui commence mal.

Les gants, ficelés et cachetés, furent renvoyés à Toubal, qui ne parut pas au dîner, et fit dire qu'il était malade. Il l'était depuis longtemps, malade de la poitrine. Pendant qu'il toussait sur son lit et que ses larmes coulaient, Olga, toute à la joie, tourbillonnait dans les bras de ses danseurs...

Ici la somnambule, qui était restée immobile jusqu'alors et avait parlé d'une voix basse et monotone, fit un mouvement. — Je ne puis raconter avec ordre, dit-elle, je vois trop de choses à la fois. Les images passent comme les nues chassées par le vent; je vois tout, chaque ombre, chaque couleur, j'entends chaque son...

Une troupe de comédiens ambulans qui venait de la Moldavie et allait en Pologne était de passage à Kolomea, et y donnait des re-

présentations. La grande nouvelle avait couru de village à village, et le dimanche où ils devaient jouer pour la première fois tout propriétaire qui se respectait fit atteler ses petits chevaux à sa *britchka* pour y conduire sa femme et ses filles. Le théâtre était établi dans la salle assez vaste, mais un peu basse, de l'auberge, et avec leurs panaches les acteurs touchaient le ciel : leur public n'y regardait pas de si près. On jouait une tragédie, *Barbara Radzivilovna*. Avant le lever du rideau, les jeunes gens s'étaient groupés autour d'un propriétaire qui était assis sur l'appui d'une fenêtre où il laissait pendiller ses jambes.

— Eh bien! disait-il, où est donc cette beauté dont vous parlez tant? Je ne vois rien de pareil jusqu'à présent. — Les autres se mettaient sur la pointe des pieds pour épier la porte.

Enfin Olga entra dans la salle. — C'est elle, dit Mihaël après une pause. — Il alla tout droit aux parens de la jeune fille, et se présenta lui-même. Son nom était fort connu; il fut bien reçu. La mère eut pour lui un sourire des plus avenans, et Olga l'écoutait parler avec intérêt. Son aplomb, son sang-froid, l'avaient étonnée; elle ne songeait nullement qu'elle pourrait l'aimer ou devenir sa femme. C'est cependant ce qui arriva cinq semaines après.

Au fond, il ne la charmait pas; mais il lui imposait, et c'est beaucoup. Mihaël avait fait ses études, puis voyagé, et il revenait à son pays natal avec une résignation enjouée. Il parlait de tout sans façon, des acteurs, de la pièce, et pouvait sourire quand elle avait envie de pleurer. — C'est encore heureux, disait-il, que vous ne soyez pas fardée : voyez comme ces demoiselles pleurent des larmes de sang. — En effet, sur les joues des dames le rouge coulait avec leurs larmes; c'était triste et comique à la fois.

Il avait obtenu la permission de venir nous voir, et il en profita. Chaque fois qu'il vint, la mère d'Olga trouvait un prétexte pour les laisser seuls. Il parlait alors de ses voyages : il avait parcouru l'Allemagne et l'Italie, et il savait raconter ce qu'il avait vu. Il était d'ailleurs plein d'attentions; en général, les femmes ne vantaient pas sa politesse, mais, lorsqu'il était avec Olga, il épiait ses moindres désirs. Il était souvent question de lui : il avait la réputation d'un homme dur, sévère, orgueilleux; néanmoins son esprit fin et cultivé, ses connaissances variées et plus d'une preuve de courage lui avaient valu dans son cercle une grande considération. On savait que ses propriétés étaient franches de dettes, et qu'il les exploitait d'après le nouveau système; c'était, à dix lieues à la ronde, le meilleur parti.

Plus elle le voyait redouté des autres, plus Olga éprouvait de plaisir à voir cet homme énergique et actif occupé d'elle et à le faire souffrir. Elle assouvissait sur lui sa cruauté de vierge. Elle n'était

satisfaite que lorsqu'elle voyait des larmes dans ses yeux; alors elle lui tendait la main en disant: — Baisez-la, je vous le permets. — Dans la cour, il y avait un chien hargneux qui l'agaçait toujours pour jouer avec elle et la tirait par sa robe. Elle le poussait du pied et le battait partout où elle le rencontrait, si bien qu'elle finit par l'aimer. Ainsi de son futur. Elle le maltraita tant qu'un beau jour elle se trouva dans ses bras et reçut de lui le premier baiser.

Le lendemain, Mihaël arriva en calèche à quatre chevaux; il avait mis son habit noir, et il était un peu pâle. En dix minutes, on avait tout arrangé : Olga était sa fiancée. Elle ne comprenait pas qu'il en pût être autrement; elle faisait un bon parti, on l'enviait, c'était tout ce qu'il fallait.

Un soir, elle était assise avec Mihaël près d'une fenêtre ouverte, occupée à coudre pendant qu'il discourait sur l'avenir de la race slave. Tout d'un coup elle aperçut Toubal, pâle comme un mort, vomissant un flot de sang qui coulait de sa bouche sur ses vêtemens. Il étouffait : — Du sel! du sel! disait-il; — c'était tout ce qu'il put articuler. Olga s'élança au buffet, et revint avec la salière; Mihaël avait sauté par la fenêtre, soutenait le pauvre garçon dans ses bras, et se mit à lui introduire le sel dans la bouche par poignées. Toubal l'avalait avec effort, avidement; on le déposa sur un banc, Olga alla chercher de l'eau; peu à peu l'hémorrhagie s'arrêta. — Il faudra le coucher, dit Mihaël. Moi, je vais monter à cheval quérir le docteur.

Il revint dans la nuit avec le médecin. Toubal avait été transporté dans son pavillon, où il mourut peu de jours après. Lorsqu'il sentit sa dernière heure venir, il demanda Olga. Elle vint; mais il n'avait déjà plus la force de parler; il ne put que remuer les lèvres. Le jardinier, qui l'avait soigné, était assis en dehors sur les marches de bois et examinait avec satisfaction le pantalon blanc dont il allait hériter. Toubal était seul, personne ne pouvait les voir; elle se pencha sur lui et le baisa au front. Alors les yeux du mourant s'illuminèrent, et un sourire céleste éclaira son visage émacié; c'est ainsi qu'il expira. Sous son oreiller, on trouva le cahier jaune et deux paires de gants de femme enveloppés dans du papier. Olga les prit pour les garder; elle en a porté une paire le jour de ses noces.

Toubal fut enterré, regretté, oublié. Peu de temps après, Olga quitta la maison paternelle comme femme de Mihaël, qui l'amena ici fièrement dans une voiture à quatre chevaux.

Elle fut d'abord très heureuse : on le disait du moins, et elle le croyait elle-même. Ainsi que toutes les femmes, elle se figurait le monde comme un lieu de plaisir : la table, la toilette, les chevaux, — puis s'étendre sur un canapé pour fumer des cigarettes et lire

des romans, que faut-il de plus? Les hommes ensuite, ils sont là pour payer nos plaisirs, pour nous amuser, et nous adorer au besoin. C'est ainsi que sa vie s'écoulait sans nuage. Puis elle eut des enfans; c'était une occupation. Son cœur n'avait jamais parlé; parfois seulement, lorsqu'elle lisait des poètes, elle eut comme une intuition d'une autre existence, comme un vague désir qui la troublait et qui faisait courir le sang plus vite dans ses veines. — Néanmoins sa vie serait toujours restée ce qu'elle était alors, si son mari avait su ne jamais laisser sa vanité sans aliment...

III.

Ce que je dis là est la vérité, reprit-elle en se tournant vers moi et me regardant à travers ses paupières, qui semblaient frissonner. Elle souriait avec malice, et sa voix était insinuante comme celle d'un enfant. — Elle se leva lentement et s'approcha de la fenêtre, le visage tourné vers la lune. Sa tête était penchée en arrière, ses bras pendaient, elle était baignée de lumière; les parfums et les voix de la nuit l'enveloppaient, la brise soulevait ses cheveux et jouait avec son vêtement. — Je voudrais m'envoler, dit-elle enfin d'un ton d'inexprimable langueur. Elle étendit les bras, ses longues manches garnies de dentelles flottaient derrière ses épaules, semblables à des ailes d'ange.

L'impossible à ce moment me parut possible; je cessai de raisonner. — Pourquoi ne voles-tu pas? demandai-je.

— Je le pourrais, répondit-elle tristement; mais Olga ne le permet pas...

Je frissonnai.

— Un paysan traverse la passerelle de l'autre côté de la forêt, s'écria-t-elle subitement avec vivacité; il va tendre des lacets à mes merles, le scélérat!

— Veux-tu continuer? lui dis-je après une pause assez longue.

— Je veux bien. Ici tout s'éclaircit devant mes yeux, et ma langue se délie.

— Mais comment peux-tu raconter avec cette précision, sans oublier le moindre détail, à la fois attentive et indifférente, comme s'il n'était point question de toi?

Elle hocha la tête et sourit. — Puisqu'il ne s'agit pas de moi, dit-elle; c'est d'Olga que je parle. Je la vois comme je vois les autres personnes, et j'assiste aux événemens comme s'ils arrivaient sous mes yeux. L'espace, le temps, ont disparu pour moi : passé, avenir, se mêlent au présent. Quand je vois Olga enfoncée dans ses coussins et absorbée par un roman français, je vois en même temps

son haleine ébouriffer la martre de sa jaquette, la mouche qui bourdonne sur sa tête et l'araignée qui guette la mouche...

Elle s'appuyait au pied-droit de la fenêtre, les bras croisés derrière la tête. — Faut-il raconter? dit-elle.

— Je t'en prie.

— C'est si triste, ce que je vois maintenant. Olga n'est plus heureuse... Son mari l'aime; il veille sur son trésor avec une défiance sans bornes. Il a chassé tous les amis; il ne tolère pas de « jupon étranger » chez lui, comme il dit. Il déteste les gens qui viennent vous parler politique et livres, que l'on ne comprend pas et qui ne vous comprendront jamais. Il ne veut vivre que pour sa femme et ses enfans; mais sa jeune femme commence à se sentir bien seule dans ce vieux château et sous ces mornes peupliers. Elle passait autrefois pour la meilleure danseuse du bal; lorsqu'on lui rappelle ces souvenirs, on ne fait que l'attrister. Avec qui danserait-elle maintenant? Quelquefois elle prend son dernier-né sur le bras et fait un tour de valse en fredonnant, puis les larmes lui montent aux yeux. Elle dessine d'après nature, elle ébauche des compositions dont elle prend le sujet dans un livre qu'on a lu ensemble; son mari les examine longuement et se contente de dire : — C'est très bien. Moi, j'aurais fait de telle façon, — et plus il a rencontré juste, plus elle est piquée. Elle se met au piano, elle joue du Mendelssohn, du Schumann, du Beethoven, — pour qui? Elle chante l'admirable sérénade de Schubert; qui l'écoute? Peut-être un paysan qui revient des champs s'arrêtera-t-il sous sa croisée; peut-être son mari est-il rentré de la ferme, et se jette-t-il sur le divan pour fumer.

Elle est toujours belle : ses traits ont même plus d'expression et plus d'harmonie; ses formes se sont merveilleusement développées. Pour qui? C'est son miroir qui le lui dit, personne autre : Mihaël n'y songe pas. Il pense sans doute que son amour et son dévoûment sont des hommages suffisans.

Elle s'habille avec goût. Pour qui encore? Pour la paysanne qui lui vend des champignons? Pour le garde-chasse qui apporte les canards tués par son mari? Pour la nourrice des enfans? Pour son mari, qui trouve tout cela tout simple? Ne l'a-t-il pas payée assez cher par le sacrifice de sa fortune et de sa liberté? Il lui fallait une belle femme et une maison bien tenue. Être belle, c'est son devoir, et une toilette qui la fasse valoir est de rigueur. Lorsqu'elle monte à cheval comme une amazone, qui l'admire? Ce n'est pas son mari. Il la mépriserait, si elle avait peur; bien au contraire, il lui conseille la prudence, car elle a des enfans. C'est la situation d'un comédien forcé de jouer devant les banquettes. Parfois elle passe la nuit à pleurer de rage dans son oreiller.

Mihaël un matin aperçoit sur son front un nuage qui ne veut pas se dissiper. — J'ai trouvé quelque chose, dit-il enfin, pour te distraire. — Et il lui montra un joli petit fusil qu'il avait fait venir de la ville. — Tu apprendras à tirer, et tu m'accompagneras à la chasse. Veux-tu?

Tout fut oublié aussitôt; Olga sauta au cou de son mari, radieuse, l'embrassa sur ses rudes joues. — Je veux apprendre tout de suite, aujourd'hui, s'écria-t-elle; mais tu n'auras pas le temps?

— J'ai toujours le temps lorsqu'il s'agit de ma femme, repartit Mihaël en déposant un baiser sur ses cheveux. — Olga prit une épingle pour fermer son peignoir, et descendit le perron au bras de son mari. C'était une tiède matinée de juin : l'air était parfumé par la franche et bonne odeur du foin nouveau; la terre, qu'inondait une lumière chaude, se couvrait de petits nuages blanchâtres; sur la grande route qui passait devant le château, une bande joyeuse de moineaux se baignait en piaillant dans la poussière. Mihaël examina le petit fusil, l'épaula, puis le remit à Olga, et lui montra comment il fallait le tenir. Elle visa d'abord une pomme qui brillait entre les feuilles, puis une hirondelle qui passa. Ensuite Mihaël chargea l'arme sous ses yeux; elle le regardait faire pendant qu'il introduisait la cartouche, plaçait la capsule. — Maintenant, dit-il, vise la pomme... plus haut! — Le coup partit, des feuilles s'envolèrent. — A présent, charge toi-même; la seconde fois cela ira mieux. — Le fusil chargé, Mihaël, qui avait cherché un but, lui désigna les moineaux qui frétillaient sur la route. Elle n'eut pas d'hésitation. Les petits braillards nageaient, à ailes déployées, dans la fine poussière blanche et chaude, plongeaient et reparaissaient tout contens avec des têtes empoudrées, voletaient, se chamaillaient, se culbutaient avec un vacarme effréné. Le coup part; un cri sort de plus de vingt petits gosiers; lourdement l'essaim s'élève et va s'abattre sur la haie, dont il fait ployer les branches. Olga pousse une exclamation de joie, et s'élance. Cinq des pauvres diables étaient par terre, lacérés; leur sang rougissait la poussière. L'un se débattait encore, tournait en rond, puis resta étendu, expirant avec les autres. Olga les ramassa, et revint en courant, joyeuse : — Cinq, j'en ai tué cinq, les voilà! — cria-t-elle en montant le perron. Elle rangea les victimes sur la balustrade, comme on range les cadavres des soldats après la bataille, avant la sépulture, et les regarda avec satisfaction. — Cinq d'un seul coup! répétait-elle; j'ai eu la main heureuse. — Mihaël rechargeait l'arme; mais sa femme devint silencieuse; la tête dans ses deux mains, elle contemplait ses morts; tout à coup de grosses larmes s'échappèrent de ses yeux. — Qu'as-tu donc? demanda son mari, effrayé.

— Ah! dit-elle en se détournant, que c'est triste à voir, ces plumes tachées de sang et ces yeux éteints! Et dire qu'ils ont peut-être laissé des petits dans leurs nids, qui les attendent et mourront de faim! Voilà ce qu'a fait de moi l'existence que je mène. L'ennui nous rend féroces.

Mihaël éclata de rire; sa femme trouva cette explosion horriblement déplacée. — Tu ne veux pas comprendre, reprit-elle; il faut donc que je dise toute ma pensée. Cela ne peut pas durer ainsi, à moins que tu n'aies juré de me sacrifier. Tu chasses tous mes amis, tu m'enfermes : la dernière paysanne a plus de liberté que moi. Je n'en peux plus, je suis à bout. Je deviendrais folle. — Et elle se remit à sangloter.

Son mari ne répondit pas. Il déchargea le fusil, puis remonta chez lui sans mot dire.

Olga l'avait suivi. Appuyée à la fenêtre, les bras croisés, elle le contemplait.

— Tu ne profères pas une parole, dit-elle enfin; je n'en vaux pas la peine?

— Je ne parle jamais avant d'avoir réfléchi, répondit-il. As-tu bien songé à ce que tu viens de me dire?

— Si j'y ai songé! J'ai passé des nuits à pleurer, à prier Dieu de me délivrer!

— Alors il faut aviser, dit Mihaël sans s'émouvoir.

— Eh bien! avise.

— Tu n'es pas heureuse ici? Cette vie solitaire n'est pas de ton goût?

— Non!

— Tu ne peux la supporter?

— Non!

— Eh bien! désormais tu vivras selon tes désirs. Reçois des visites, invite tes amies, va chez les voisins, danse, monte à cheval, cours à la chasse avec qui tu voudras. Je n'y fais pas d'objection.

— Je te remercie, dit Olga assez embarrassée.

— Ne me remercie pas.

— Tu es fâché? dit-elle avec inquiétude en séchant ses larmes.

— Je ne suis point fâché. — Il l'embrassa, puis sortit, fit seller son cheval, et s'en fut dans la forêt surveiller l'abatage du bois.

En peu de temps, Olga avait complétement changé son train d'existence. Le cercle de Kolomea ne fut bientôt qu'un vaste salon dont la belle châtelaine était le centre, et dont le plaisir était la loi suprême. Le morne château s'animait, renaissait à la vie; les solennels peupliers eux-mêmes prenaient un aspect plus gai. Sur le pré, on voyait briller des robes de femmes, des cerceaux et des volans

bigarrés traversaient l'air, des ris folâtres éveillaient les échos du jardin.

Lentement les feuilles rougissaient. Le vent balayait les chaumes, des fils de la Vierge s'accrochaient comme de petits drapeaux aux buissons dépouillés, et les grues, formées en bandes triangulaires, partaient pour les pays du midi. A travers champs, Olga passe sur son cheval blanc, produit de l'Ukraine, sa robe flotte au vent, une plume se balance sur sa toque coquettement posée sur l'oreille. Les jeunes propriétaires et leurs femmes en costumes fantastiques la suivent portés par leurs ardentes montures. Le cor retentit. Dans un champ de navets, un lièvre a dressé ses longues oreilles velues; il se cabre étonné et s'enfuit vers les bois. Le renard pousse son aboi rauque et disparaît dans le fourré.

Puis de jour en jour le ciel revêt des tons plus gris, plus nébuleux. Déjà les corbeaux tournent autour des vieux peupliers; la nuit, les yeux verts du loup flamboient derrière la haie. Un beau matin, le soleil trouve une épaisse et molle nappe blanche étendue sur la plaine, les vitres sont aspergées de diamans, les arbres et les toits dégouttent, les pierrots dévalisent l'aire en se disputant. Encore quelques semaines, et la neige demeure : alors on sort de la remise le traîneau avec sa poudreuse tête de cygne, et les peaux d'ours crient sous la baguette du cosaque. Le feu pétille dans les vastes poêles renaissance. De tous les côtés, comme des oiseaux de proie, les traîneaux fondent sur l'hospitalier château, les clochettes résonnent sur les routes, dans le vestibule s'entassent les fourrures. Les femmes se dégagent de leurs enveloppes et s'assemblent dans le petit salon où elles fument des cigarettes; les cavaliers s'efforcent de passer des gants blancs sur leurs doigts raidis par le froid. Voici les premiers accords d'une valse; déjà les couples s'alignent, et les cavaliers tendent la main aux dames. — Voilà la vie qu'on mène depuis un an. Les tables de jeu restent à demeure dans les salons, les longues pipes ne s'éteignent plus, les bouteilles vides sont formées en immenses carrés dans les caves, comme les bataillons de la garde à Waterloo. Et lorsqu'aux premiers rayons de l'aube Olga retourne à la maison, emmitouflée dans sa pelisse de zibeline et enfoncée dans les fourrures de son traîneau, ses cosaques à cheval la précèdent avec des torches dont la poix dégoutte et siffle sur la neige, et les autres traîneaux lui font escorte comme à une reine. Elle est reine en effet, elle brille, elle commande, et elle est heureuse. Déjà, parmi ses cavaliers servans, un tel qui a trouvé moyen de se faire remarquer par ses attentions, et qui en retour obtient la faveur de la déchausser de ses bottines fourrées ou de lui tenir l'étrier, est désigné par la voix publique comme son amant quand elle n'a pas encore violé la foi jurée à son mari par un seul regard ou un

seul désir. Jamais elle n'a eu tant de petits soins pour lui; elle s'efforce de le dédommager par mille câlineries. Cependant des rumeurs fâcheuses sont venues jusqu'à l'oreille de Mihaël; il a confiance en sa femme, mais il ne plaisante pas sur le chapitre de l'honneur; chaque goutte du poison que la calomnie lance sur la réputation d'Olga, il la sent comme une brûlure.

Il se refroidissait visiblement. Lorsqu'il voyait arriver une visite, sans rien dire il sortait par la porte de derrière. Peu à peu il cessa d'accompagner Olga dans ses excursions. Au printemps suivant, avec quelques autres propriétaires du district, il fonda un cercle agricole, introduisit des perfectionnemens dans son exploitation, s'abonna à une foule de journaux, se mit à frayer avec les paysans, à hanter leurs cabarets, car il songeait alors à se faire nommer député à la diète. Après la moisson, il alla souvent à la chasse tout seul avec son chien. Parfois il rentrait tard dans la nuit; Olga était couchée, mais ne pouvait s'endormir, et le cœur lui battait pendant qu'elle guettait son retour. Lui était persuadé qu'elle dormait, et il gagnait sa chambre sans faire de bruit. Jamais elle n'avait pris tant d'intérêt à tout ce qu'il faisait; ses moindres actes avaient à ses yeux une signification. Lorsqu'il était parti, elle parcourait les journaux qu'il avait lus, elle feuilletait ses livres.

Elle commence à soupçonner l'amour, à se dire qu'elle pourrait aimer son mari. Maintenant qu'elle prend si peu de place dans ses pensées qu'il peut passer des heures à s'entretenir avec des paysans qui sentent horriblement le cuir de Russie, tandis qu'il n'a pas une parole pour elle, — maintenant qu'elle peut rester à côté de lui des soirées entières sans qu'il daigne lever les yeux de son livre, — qu'il peut la quitter le soir sans l'embrasser, — maintenant elle a soif de son amour! Elle imagine des négligés coquets, elle veut à tout prix fixer son attention; elle se jure qu'il l'aimera! Rien n'y fait. Il lui reste un dernier moyen : le rendre jaloux. — Mais où trouver celui qui pourrait exciter la jalousie de cet homme si froid, si sûr de lui? Elle cherche autour d'elle et ne trouve point.

Un soir, elle aperçut Mihaël debout devant la haie du jardin; il regardait avec tristesse le soleil qui disparaissait derrière les bois, et dont les derniers rayons doraient les pointes des herbes échappées à la faux et les feuilles mobiles des arbres. Soudain elle lui jeta un bras autour du cou, et s'empara de sa main, qui aussitôt, de chaude qu'elle était, devint toute froide.

— Pourquoi n'es-tu pas avec moi? dit-elle avec abandon. Tu me fuis. Est-ce que je te déplais comme je suis? Comment veux-tu que je sois? M'aimes-tu encore?

Mihaël lui caressa la joue, et se remit à regarder le paysage. Elle l'étreignit dans un élan de passion, et l'embrassa. Il se dégagea

doucement. — Demain, lui dit-il, tu es invitée chez le seigneur de Zavale pour la chasse à courre. Tu veux que je t'accompagne?

Olga le regarda interdite. — Ce n'est pas cela, dit-elle.

— C'est bien cela, répliqua Mihaël, qui sourit. Rentrons, il commence à fraîchir. — Ils revinrent ensemble au salon. Il la fit asseoir sur ses genoux, et l'embrassa comme autrefois; elle était ravie, la joie l'étouffait. Tout à coup il lui dit d'allumer la lampe, il allait lire son journal. Sa femme serra son petit poing; elle pleura toute la nuit jusqu'au matin.

Ses yeux n'étaient pas secs quand le lendemain il la mit en selle. Elle le regarda d'un air singulier, fouetta son cheval, et disparut sans l'attendre.

Le temps fut beau toute la journée. La chasse se répandit joyeuse par les champs. Les tireurs étaient distribués dans la forêt, Mihaël avait sa place assignée dans un épais taillis. La belle Olga conduisait la chasse, dévorant ses larmes. Ce fut elle qui découvrit le premier lièvre qui cherchait à sortir du fourré; elle le désigna de sa petite main tremblante, les lévriers furent découplés, les cors retentirent, la cavalcade s'élança avec des cris sauvages. Se riant du danger, elle sauta les fossés et les haies, un plaisir féroce faisait tressaillir tous ses nerfs. Comme elle vit les chiens soulever en l'air la misérable bête, qui pleurait de frayeur, elle éclata de rire comme un enfant qui voit tourbillonner une balle. Tous les regards se concentrèrent avec admiration sur l'intrépide écuyère; les cavaliers vinrent baiser le bout de ses gants trempés de sueur en agitant leurs casquettes. Olga, les joues en feu, les yeux brillans, promenait ses regards sur le cercle de ses fidèles. Tout à coup elle aperçut à l'écart, sur la lisière du bois, un jeune homme qui la considérait en silence d'un air singulièrement sévère. — Eh bien! monsieur, lui cria-t-elle d'un ton provocant, on ne me rend pas hommage?

— Pas moi, répondit-il sèchement.

Olga fit caracoler son cheval de manière à se rapprocher de son interlocuteur. — Et pourquoi pas, sans indiscrétion? demanda-t-elle avec plus de curiosité que de colère.

— Une femme que réjouit le supplice d'une bête, répondit-il, n'a pas de cœur,... ou bien son esprit est absent.

Olga regarda l'audacieux. Celui-là n'était pas un homme nul; il pouvait lui servir à tourmenter Mihaël. C'était tout ce qu'elle avait besoin de savoir. Et il osait la traiter avec indifférence! C'était la première fois qu'un homme lui parlait sur ce ton hautain. Sans ajouter un mot, elle tourna bride.

Une rage sourde la dévorait pendant qu'à table et le soir au bal elle le voyait causer avec animation, tandis qu'elle existait à peine

pour lui. Évidemment il jouait un certain rôle dans la société. Jamais elle ne s'était sentie si mal à son aise. Elle sut qu'il s'appelait Vladimir Podolef, et que c'était un homme qui faisait beaucoup parler de lui.

— Vladimir a été impertinent avec vous, lui dit la maîtresse de la maison, une belle personne de beaucoup de tête, qui d'une petite paysanne était devenue la femme du seigneur de Zavale. C'est sa manière. Il a ses façons à lui; mais c'est vraiment un homme à part, d'une profondeur extraordinaire. Vous apprendrez à le mieux connaître. Essayez seulement de causer avec lui.

L'orgueilleuse lionne, qui ne répondait plus que par un froncement de ses altiers sourcils aux protestations de ses adorateurs, alla droit à lui et l'aborda. — Vous m'avez offensée,... commença-t-elle. — Ses lèvres tremblèrent, elle ne put continuer.

— La vérité blesse toujours, repartit Vladimir, mais elle est salutaire; c'est la panacée des cœurs malades.

— Selon vous, monsieur, je n'ai pas de cœur, reprit-elle à demi-voix. J'ai cherché à comprendre, je n'y ai pas réussi. Expliquez-vous.

— Comment voulez-vous que je m'explique là-dessus? dit-il d'un ton indifférent.

— Vous trouvez que nous n'avons pas le droit de tuer les animaux? demanda-t-elle avec une nuance de raillerie.

Vladimir sourit. — Comme vous êtes logique! Il ne s'agit que de ne pas leur infliger des supplices inutiles. Et d'ailleurs qui parle de droits? Ici-bas, il n'y a que des nécessités; nous sommes obligés de tuer pour vivre; mais il ne faut pas aller au-delà. Voir expirer la bête ou mourir les gladiateurs du cirque, n'est-ce pas le même plaisir féroce? Vous me rappelez ces vestales qui avaient pouvoir de vie et de mort et qui aimaient tant à tourner le pouce. On en vient à sacrifier les hommes avec la même indifférence, car la petite dose de raison qui nous distingue de la bête ne pèse pas déjà d'un si grand poids dans la balance d'une femme...

— Je vous remercie, dit Olga après une pause, pendant laquelle elle avait regardé le mur. — Elle lui prit sans façon le bras et se fit reconduire au milieu du bal.

Il ne quitta plus le poste qu'il avait choisi près de la porte, et chaque fois qu'elle passait au bras d'un danseur, Vladimir se sentit effleuré d'un chaud regard de ses yeux noirs. A plusieurs reprises, elle essaya de le ressaisir dans les mailles d'une conversation animée, mais il resta réfractaire, sobre de paroles, et n'eut pas l'air de s'émouvoir beaucoup.

Pendant le retour au château, Olga fut maussade; elle s'enfonçait dans ses fourrures comme l'araignée dont on a déchiré la toile.

— Qu'est-ce donc que ce Vladimir... Podolef? demanda-t-elle enfin à son mari d'un ton de suprême dédain.

— C'est un homme. N'est-ce pas tout dire? répondit Mihaël, qui était au-dessus d'une vulgaire jalousie. Il a des biens du côté de la frontière, dans le cercle de Zloczov, et il vient de prendre ici à ferme une grande exploitation. Vladimir est un homme éclairé qui cherche le progrès; il a voyagé à l'étranger et a beaucoup appris; ce n'est ni un paresseux, ni un faiseur de projets,... ni surtout, ajouta-t-il en regardant Olga, un fat, comme la plupart de nos jeunes gens.

— Il n'est pas Polonais?

— Comment peux-tu croire? A-t-on jamais vu un Polonais devenir un homme sérieux? Il est Russe, bien entendu.

Olga ne put dormir cette nuit. Elle cherchait dans sa tête comment elle s'y prendrait pour punir cet insolent.

Quelques jours après leur première rencontre, le cosaque lui annonça Vladimir. Elle se flattait qu'il venait pour elle, et l'accueillit avec un sourire de triomphe. — Mon mari est au village, fit-elle; il ne reviendra que fort tard. — Elle espérait qu'il laisserait percer la satisfaction que devait lui causer cette réponse; mais il dit simplement : — Alors je reviendrai demain.

— Pourquoi ne voulez-vous pas rester? demanda-t-elle, surprise de le trouver si peu empressé.

— Je suis venu pour voir l'exploitation de Mihaël; je ne suppose pas, madame, que vous puissiez me la montrer.

— Eh bien ! vous me tiendrez compagnie.

— Cela me serait difficile. Vous me trouveriez peu amusant, et moi,... je n'ai pas le temps de lancer des bulles de savon. La vie est si courte !.. Je tombe à vos pieds, madame. — Et il se retira.

Il revint le lendemain dans l'après-midi. Olga, qui lisait un roman nouveau, ne quitta pas son fauteuil à bascule. Elle l'entendit causer avec Mihaël dans la pièce voisine, dont la porte était entrebâillée. Elle ne voulut pas écouter; malgré elle, elle ne perdit pas un mot. Non sans dépit, elle constata que Vladimir parlait avec une rare lucidité des sujets auxquels il touchait; dans sa bouche, hommes et choses devenaient pour ainsi dire transparens. — Avec toi, ami, on apprend toujours, répétait son mari à plusieurs reprises, — et elle le savait avare d'éloges.

Il faisait nuit lorsqu'elle s'entendit appeler par Mihaël. Avec une sorte de précipitation involontaire, elle poussa la porte; elle n'aperçut que les bouts de leurs cigares, qui brillaient comme deux points rouges dans l'obscurité; cependant au mouvement brusque de l'un des deux points lumineux elle comprit que Vladimir s'était levé

pour la saluer. Mihaël la pria de faire servir le thé. Quand le cosaque eut mis la nappe et installé à leur place la lampe et le samovar bourdonnant, Olga vint s'asseoir dans l'un des petits fauteuils après avoir répondu par un signe de tête au salut de Vladimir. Le cosaque offrit des viandes froides, la barina remplit les tasses, alluma sa cigarette à la lampe et s'enfonça dans son fauteuil. Les deux hommes reprirent leur conversation sans s'occuper davantage de sa présence, pendant qu'elle suivait du regard les anneaux de fumée bleue qui se dissipaient lentement, et qu'à travers ses paupières à demi closes, ombragées de longs cils noirs, elle contemplait Vladimir.

Il n'était ni beau ni laid et paraissait très jeune. C'était un homme de taille moyenne, maigre et d'apparence presque chétive, avec des mains fines et des pieds étroits; mais son port et ses allures trahissaient une rare énergie. Son visage, naturellement pâle sans la moindre nuance de rouge, avait pris sous l'action du soleil un ton brun bilieux. Le front, un peu bas, montrait au-dessus de l'arcade des yeux et du nez fortement busqué des proéminences qui auraient frappé un phrénologue. Un menton légèrement pointu, une bouche aux lèvres pleines avec deux rangées de dents splendides, complétaient cette physionomie, qui ne manquait pas de caractère. Vladimir ne portait pas de barbe, en revanche il avait d'épais cheveux bruns qu'il ramenait en arrière à la façon des pasteurs protestans. Olga ne le perdait pas de vue, tout en évitant de rencontrer son regard; elle dut y mettre beaucoup de volonté, car les grands yeux clairs et profonds de cet homme exerçaient une attraction, une fascination magnétique. L'expression de ces yeux était changeante : tantôt, fermés à demi, ils lançaient des éclairs de malice sarcastique, tantôt ils brillaient d'un éclat humide, ou bien il y rayonnait une froide et pénétrante clarté; mais toujours il y avait dans leur regard une franchise, une sincérité qui commandait la confiance. De toute sa personne, en dépit de ses façons simples et réservées, se dégageait une certaine poésie.

Tel était l'homme qui en ce moment ne voulait pas prêter la moindre attention aux petits manéges de la plus belle femme du district. Il causait avec Mihaël de l'amélioration de la race chevaline, de l'aménagement des forêts, puis des affaires du pays. Olga finit par jeter sa cigarette et par écouter avec intérêt. — Notre conversation vous ennuie, madame? fit Mihaël, qui eut un sourire singulier.

— En aucune façon, repartit Olga. J'ai plaisir à vous écouter. Nous oublions trop souvent jusqu'à quel point notre existence est précaire, et combien il faut d'efforts et de peines pour l'assurer.

Quand je vous entends parler avec ce sérieux, ma poitrine se dilate comme si en sortant de mon boudoir parfumé je respirais les senteurs de la forêt.

Elle dit cela simplement avec une bonhomie affectueuse. Vladimir, pour la première fois, jeta sur elle un long regard. En partant il lui tendit la main; mais qu'elle était froide cette main, et dure, une vraie main de fer!..

La somnambule racontait sans chercher les mots; cela coulait de source, mélodieusement, comme si elle eût récité une histoire apprise par cœur. Évidemment elle revivait toutes les scènes qu'elle décrivait, elle voyait tout, chaque trait, chaque geste, chaque mouvement, elle entendait les bruits et les voix.

Je fermai les yeux pour mieux écouter, et n'osai respirer.

IV.

A partir de ce jour, reprit-elle, Vladimir revint assez souvent. Pour lui, Olga se faisait simple, modeste, bon enfant; elle le laissait parler, le questionnait quelquefois, ne détachait pas de lui ses regards. Sa toilette était toujours d'une simplicité de bon goût : une robe de soie montante, de couleur sombre, avec un petit collet blanc. Ses beaux cheveux, relevés en torsades, encadraient sa tête comme un large diadème. Tandis que les autres briguaient l'honneur de boire dans son soulier, elle comblait Vladimir de petites attentions; on eût dit qu'elle lui faisait la cour. Une fois il avait fait une sortie contre l'usage des corsets. Le lendemain, Olga se montra dans une ample *kasabaïka* en velours bleu, garnie de martre. Comme il lui en fit compliment, elle répondit qu'elle ne porterait plus de corset.

— Et pourquoi cela?

— Mais n'avez-vous pas dit que cela ne nous vaut rien?

Vladimir comprit enfin qu'elle en voulait à son repos; il ne s'en montra que plus réservé, évita de se trouver seul avec elle et se lia davantage avec le mari. Un soir, on causait d'une femme de sa société pour laquelle un jeune officier venait de se faire tuer en duel. — Chez ces coquettes, dit Mihaël, le sentiment de l'honneur n'existe donc pas?

— Hélas! repartit Vladimir, l'honneur d'une coquette se juge comme celui d'un conquérant : il dépend du succès. Mais les hommes qui se respectent sont à l'abri de ces femmes, leur pouvoir ne s'étend que sur les sots et les niais, — comme les chats qui n'ont pas de gibier plus noble à leur portée attrapent des souris et

des mouches. Malheureusement cette race se multiplie, car nos femmes ne savent plus que lire des romans et jouer du piano...

— Vous méprisez les arts? interrompit Olga.

— Dieu m'en garde; mais sans travail il n'y a pas de vrai plaisir. Ces artistes qui ont laissé des chefs-d'œuvre ont trempé leur pinceau, leur plume, dans leur sang et leurs larmes. Pour les comprendre, il faut être capable de créer quelque chose soi-même.

— Vous avez raison, dit Olga avec tristesse. Bien des fois le vide de mon cœur m'épouvante.

— Essayez de vous occuper; vous êtes jeune, le cas n'est pas désespéré.

Elle n'osa affronter son regard.

Des semaines se passèrent. D'épais brouillards enveloppent le château, la neige couvre la plaine, l'étang s'est revêtu d'une couche étincelante de glace; mais le traîneau n'a pas quitté la remise, et les peaux d'ours hébergent des bataillons de mites. Olga reste couchée sur son divan, elle se creuse la tête pour trouver un moyen de réduire l'ennemi. Le voir à ses pieds, puis l'écraser de son dédain,— de quel prix ne paierait-elle pas ce suprême bonheur!

— Tu peux te flatter d'exercer sur ma femme une bonne influence, dit un soir Mihaël à son ami en lui montrant Olga absorbée par sa tapisserie. Elle ne fait que travailler depuis quelque temps.

Vladimir la regarda. — Vous ai-je dit, demanda-t-il d'un ton assez brusque, de vous fatiguer la vue et de vous enfoncer la poitrine? Voulez-vous bien laisser là ces aiguilles? — Elle se leva docilement. — Vous avez mieux à faire ici. Les bâtimens et les écuries ne laissent rien à désirer; mais dans la maison j'ai le regret de ne pas constater cette propreté exquise qui distingue les intérieurs hollandais. Voilà une occupation toute trouvée, qui n'altère pas la santé... ni la beauté.

C'était la première fois que Vladimir daignait lui faire un compliment, même détourné. Olga leva sur lui des yeux étonnés et timides, et une vive rougeur colora ses joues.

Le lendemain, quand Vladimir arriva, il la trouva occupée à balayer les toiles d'araignée du plafond. Il lui arracha son balai et le déposa dans un coin. — Ce n'est pas là un ouvrage qui puisse vous convenir, dit-il doucement. Il est inutile de remplir vos poumons de toute cette poussière.

— Mais comment faire alors? Mes domestiques ne sont malheureusement pas des Hollandais!

— Ils le deviendront. Soyez seulement sévère avec eux et juste en même temps, non pas une fois, mais tous les jours, toute l'année. N'oubliez pas que vous êtes là pour commander : n'imitez pas

Napoléon, qui monte la garde à la place de son grenadier endormi. — Après cette semonce, il lui offrit le bras, et visita avec elle toute la maison, jusqu'à la cuisine et la cave. — N'y a-t-il pas là de quoi vous occuper du matin au soir? Surveillez l'ouvrage, vérifiez les comptes; votre mari vous en sera reconnaissant. — Lorsqu'ils furent sur le perron, il lui montra le jardin. — Quand viendra le printemps, semez, plantez, arrosez, bêchez, arrachez les mauvaises herbes; vous ne vous en porterez que mieux. Là vous pourrez même vous montrer féroce, puisqu'il faut cela aux femmes de temps en temps : vous ferez une guerre sans pitié aux chenilles et aux vers blancs. En revanche, je recommande à vos soins mes petites amies les abeilles. Et maintenant, dit-il en la ramenant au salon, maintenant je vous prierai de me jouer quelque chose, car vous êtes vraiment musicienne.

La barina tremblait de tous ses membres. Elle se mit au piano sans lever les yeux, et laissa courir ses doigts sur les touches.

— Je comprends votre jeu en voyant vos doigts, dit Vladimir à voix basse, ces doigts fins, transparens, qui semblent doués d'une âme.

Olga avait pâli; tout son sang refluait vers son cœur. Elle dut s'arrêter un moment; puis elle entama la sonate du *Clair de lune*.

En entendant vibrer les premiers accords du plaintif adagio, Vladimir cacha ses yeux dans sa main. Tout le charme magique que l'astre des nuits répand sur un paysage d'été semblait descendre sur eux et les envelopper dans ses ombres noires et sa mélancolique lumière. Leurs âmes flottaient entraînées par cette langoureuse, douloureuse mélodie. Quand le dernier son expirait dans l'air, Olga laissa retomber ses mains lentement. Ni l'un ni l'autre n'osait parler.

— Renoncement, résignation, dit enfin Vladimir, voilà ce que nous enseigne cette étrange sonate, voilà ce que tout nous enseigne, la nature, le monde où nous vivons. L'abnégation du cœur! Que ce soit un amour méconnu qui garde sa foi sans se plaindre, ou un amour qui se condamne au silence éternel, nous devons tous apprendre à nous résigner. — Ses yeux paraissaient humides, sa voix avait une douceur inaccoutumée.

Il resta quelque temps sans revenir. Olga le comprit.

Puis un jour son mari alla seul à Kolomea pour y faire des emplettes. Elle sentait que Vladimir viendrait; à tout moment, son cœur s'arrêtait dans sa poitrine. Quand les ombres du crépuscule pénétrèrent dans sa chambre, elle s'enveloppa dans sa *kasabaïka* et alla se mettre au piano. Elle essaya un prélude, puis, n'y tenant plus, termina sur une dissonance, se leva, défit sa pelisse, qui l'étouffait, et arpenta le salon, les bras croisés fiévreusement.

La porte s'ouvrit, Vladimir entra. Elle rougit, ferma sa *kasabaïka* et lui tendit la main.

— Où est M. Mihaël? demanda-t-il.

— A Kolomea.

— Alors je...

— Vous ne vous en irez pas ainsi? — Vladimir hésitait. — Depuis ce matin, je vous attends, dit-elle d'une voix oppressée. Je vous en prie, restez.

Vladimir déposa sa casquette sur le piano, et prit l'un des petits fauteuils bruns. Olga fit encore quelques pas, puis tout à coup elle s'arrêta devant lui, et à brûle-pourpoint : — Avez-vous jamais aimé? demanda-t-elle d'une voix brève, saccadée. Oui, n'est-ce pas? — Un sourire ironique plissa ses lèvres.

— Non, répondit-il gravement.

Olga le considéra, surprise. — Et pourriez-vous aimer? dit-elle enfin avec hésitation. Je ne le crois pas.

— Vous vous trompez encore. Les hommes comme moi, qui ne se sont point dépensés en petite monnaie, sont peut-être seuls capables d'un amour vrai. Peut-on demander cette chose à ces pommes vertes de dix-huit ans? Il n'y a qu'un homme qui en soit capable,... et une femme peut-être, si elle n'a pas déjà gaspillé son cœur...

— Et comment devrait être la femme que vous pourriez aimer? — Vladimir garda le silence. — Cela m'intéresse au dernier point.

— Il faut que je réponde?

— Je vous en prie.

— Eh bien! elle devrait être tout le contraire de vous, dit-il tout bas.

Olga pâlit, puis rougit coup sur coup, et les larmes lui vinrent aux yeux. Elle baissa la tête.

— Cela ne vous fait pas rire? dit Wladimir tristement.

— Vous n'êtes guère poli, répliqua-t-elle d'une voix étouffée par les larmes.

— Je suis sincère.

— Vous me détestez, reprit-elle en relevant la tête par un mouvement d'orgueil blessé; il y a longtemps que je m'en aperçois.

Vladimir eut un rire bref, rauque, douloureux. — Sachez donc toute la vérité, s'écria-t-il avec amertume; ce que je sens pour vous, aucune femme ne me l'a fait éprouver. — Olga le regarda, interdite; son cœur battait à l'étouffer, le sang bourdonnait dans ses oreilles. — Je pourrais vous aimer, ajouta-t-il d'un ton presque tendre...

— Alors vous m'aimez.

— Non; il faudrait vous estimer. — A un geste d'Olga : — Je vous en prie, dit-il, ne vous méprenez pas sur ma pensée. Je ne

veux pas vous blesser, je veux m'expliquer... A la vérité, c'est toujours une sorte d'aveugle instinct, une affinité inconsciente qui nous rapproche. Ce n'est pas notre bonheur qui est en cause, ce sont les obscurs desseins de la nature; mais, si l'amour ne peut naître que d'une attraction naturelle, il ne peut durer que par l'estime réciproque... Riez de moi, si je prends les choses de trop haut et de trop loin.

— Je n'ai pas envie de rire, dit-elle d'un air sombre. Ainsi vous n'avez point pour moi cette estime...

— Pas toute l'estime qu'il faudrait pour que je donne à une femme mon cœur et ma vie sans réserve.

— Vous me méprisez donc? s'écria-t-elle avec colère, et le sang commençait à lui battre les tempes.

— Non, je vous plains. Je ne cesse de penser à vous, je voudrais vous sauver.

— Pourquoi me méprisez-vous? De quel droit? Je ne veux pas être méprisée de vous.

— Qu'est-ce que cela peut vous faire, à vous, à la reine qui voit tous les hommes à ses pieds?

— Pourquoi me méprisez-vous? Dites-le, je veux le savoir. — Emportée par la colère, les yeux étincelans, elle avait posé un pied sur le siége de Vladimir.

— Soit. Écoutez-moi, dit-il d'un ton glacial. Vous êtes une femme d'une beauté rare, d'un grand esprit, douée d'une âme tendre, créée pour régner sur l'homme le meilleur qui puisse être. Cela vous suffit-il? Non, il vous faut chaque jour de nouveaux lauriers. Votre vanité est insatiable, c'est un vautour qui vous ronge le cœur; mais ce pauvre cœur ne se renouvelle point comme le foie du titan, et au bout de tout cela on trouve le dégoût de la vie et le mépris des hommes et de soi-même.

Olga poussa un sanglot de rage, et ses doigts s'enfoncèrent dans ses cheveux noirs. Comme elle soulevait les bras, la pelisse s'ouvrit; en la voyant ainsi se pencher sur lui, la gorge soulevée par une respiration rapide, les yeux étincelans, les cheveux épars, on eût dit une ménade.

Vladimir se leva. Elle poussa un cri de douleur, et étendit les bras comme pour le retenir. A un regard de lui, elle baissa le front, et ses bras retombèrent inertes. Il sortit. Elle s'affaissa sur le tapis, sanglotant.

Des jours se passèrent, puis des semaines, un mois entier; Vladimir ne revint pas. Il évita même de revoir Mihaël. — Olga souffre le martyre. Elle sait maintenant qu'il l'aime et qu'il la méprise; sa passion s'enflamme également de cet amour et de cette haine. Elle commence des lettres qu'elle déchire; elle fait seller son cheval

pour aller chez lui, et n'y va pas. Elle reste des heures plongée dans une amère contemplation. Toutes ses pensées sont pour lui. Le soir, lorsqu'elle est debout à sa fenêtre, à chaque instant elle croit entendre le pas de son cheval ou sa voix. Que de nuits elle passe à se retourner sur sa couche sans sommeil jusqu'à ce que l'aube lui ferme les paupières! — Elle commence enfin à comprendre la musique et les poètes.

Il fait presque nuit. Elle est à son piano, elle joue la sonate, et avec les sons coulent ses larmes. Mihaël s'approche doucement, reste debout derrière son tabouret et l'attire à lui. Il ne la questionne pas; elle appuie sa tête contre sa poitrine et pleure...

La somnambule avait peu à peu baissé la voix, et elle s'était détournée de moi, par un mouvement d'instinctive pudeur : un amour chaste, profond, faisait vibrer tout son être. Elle reprit son récit.

La nuit de Noël, Olga revenait en traîneau de Toulava, où son mari avait eu à déposer quelques papiers chez le curé, et la route passait devant la propriété de Vladimir. Un frisson la saisit quand son mari fit arrêter à la porte de la cour. — Viens, lui dit-il, allons le prendre. — Olga ne bougeait pas. — Tu ne veux pas? — Elle secoua la tête. Mihaël entra seul, puis revint au bout de quelques minutes avec Vladimir, qui salua respectueusement et monta dans le traîneau. Pendant le trajet, personne ne parla. Assise à côté de Vladimir, Olga se tenait immobile; une seule fois un contact involontaire la fit tressaillir. Lorsqu'on fut arrivé chez Mihaël, Vladimir eut un sourire étrange en se retrouvant en face de ce château dont tous les coins lui étaient familiers.

Dès qu'il eut aidé sa femme à descendre et qu'il l'eut débarrassée de sa lourde pelisse : — Voilà un réveillon complet, dit Mihaël en se frottant les mains; il faut que j'aille voir ce que font les enfans. — Il sortit, la laissant avec Vladimir.

Olga se jeta dans un fauteuil et roula une cigarette. Tout à coup elle se mit à rire d'un rire nerveux. — Votre aversion est si forte, fit-elle, que vous ne pouvez plus vous trouver sous le même toit que moi.

— Vous ne voulez pas me comprendre, dit Vladimir d'un ton froid.

— Ah! s'écria-t-elle, si vous n'étiez pas incapable d'un sentiment profond, vous me jugeriez avec plus d'indulgence.

Cette fois Vladimir pâlit. — Vous croyez? dit-il. Eh bien! sachez que je vous aime. — Olga jeta sa cigarette en éclatant de rire. — Et vous êtes la première femme que j'aime, continua-t-il avec calme. Cet amour me fait souffrir, non parce que je ne puis vous posséder, mais parce que je rougis de vous aimer. Je souffre de voir qu'une si belle nature a pu produire un si détestable caractère.

Olga tressaillit sous ces paroles; ses yeux demandaient grâce.

— Ne me regardez pas ainsi, s'écria-t-il. Il ne m'est pas permis de vous ménager. Je n'aurai point pitié de vous. En avez-vous eu pour le jeune Bogdan, que le seigneur de Zavale a tué en duel dans le bois de Toulava à cause de vous? ou pour Démétrius Litvine, qui s'est brûlé la cervelle à cause de vous? Avez-vous eu pitié de vos enfans, de votre mari, le jour où vous avez permis au comte Zawadski de vous faire la cour, où vous avez autorisé...

— De quoi m'accusez-vous là? s'écria Olga en bondissant de son fauteuil, épouvantée, se tordant les mains. Qui a pu dire ces choses-là de moi?

— Tout le monde les dit, repartit Vladimir avec un mépris à peine déguisé.

— Eh bien! le monde en a menti, dit-elle avec force, la tête haute. Ses yeux brillaient, ses joues s'étaient colorées. — Et moi, Vladimir, je dis la vérité. Je suis innocente du sang de ces hommes; pas une goutte ne retombe sur moi.

— Ne cherchez pas à me convaincre, reprit-il d'un ton pénible, je ne puis pas vous croire.

Olga arrêta sur lui un long regard de douleur et d'amour, puis, les yeux secs, le front baissé, elle alla prendre dans son boudoir un paquet noué d'une faveur rose. — Croirez-vous ces lettres? dit-elle à Vladimir, qui l'avait suivie.

— Votre mari peut revenir d'un instant à l'autre, fit celui-ci avec inquiétude.

— Qu'il vienne, répliqua-t-elle; je ne souffrirai pas qu'on m'insulte. Vous allez m'écouter, ensuite vous jugerez. Voici un billet de Litvine écrit deux jours avant sa mort. Est-ce là le langage d'un homme qui va se tuer pour un chagrin d'amour? — Elle jeta le pli sur la table avec dédain. Vladimir le prit et le parcourut avec une hâte fiévreuse.—Voici des lettres de Bogdan; lisez-les. Est-ce là un amant s'adressant à une femme pour laquelle il va donner sa vie? Litvine s'est brûlé la cervelle parce qu'il avait plus de dettes que de biens, Bogdan s'est battu avec le seigneur de Zavale à la suite d'une querelle de jeu. Voici encore des lettres de M. de Zawadski, du comte Mnischek, de tous les autres qui me poursuivent de leurs assiduités. Est-ce ainsi que s'expriment des amans? Je suis une coquette, soit, ma vanité est sensible aux hommages; je ne suis pas une femme perdue. Je n'ai jamais failli, je le jure... Elle se tourna vers le crucifix accroché au-dessus de son lit, parut hésiter, puis d'un ton ferme : — Non, dit-elle, je le jure sur la tête de mes enfans. Maintenant vous savez tout; vous pouvez m'accabler.

Vladimir regardait toujours les lettres avec une stupéfaction

mêlée de regret. — J'ai été injuste pour vous, dit-il enfin très ému. Pardonnez-moi, si vous le pouvez. — Il comprenait qu'il était allé trop loin, et il se sentait désarmé, navré, humilié.

— Ne me raillez pas, reprit la pauvre femme, les yeux noyés d'une tendresse timide. Je suis coupable; je sens que je suis en train de me perdre. Je ne savais pas ce que c'est que l'amour d'un homme, et je sais maintenant que, dans la vie d'une femme, c'est tout. Je périrai, car celui qui seul pourrait me sauver me repousse...

Vladimir s'efforçait en vain de maîtriser son trouble; il se cachait le front dans la main. Tout à coup, avec un sanglot, elle se suspendit à son cou, l'entourant de ses bras dans une étreinte désespérée. Vladimir était vaincu : cet homme de fer pleura; leurs lèvres se rencontrèrent, ils oublièrent tout pendant une minute de mortelle félicité.

Soudain des pas retentirent dans le salon; Vladimir se dégagea et se rapprocha de la fenêtre. Olga, plus morte que vive, s'appuyait contre le bureau. Son mari entra, les considéra l'un et l'autre d'un œil pénétrant, et annonça que la table de Noël était prête. Il ne fit aucune allusion à cet incident, mais tout le reste de la soirée il se montra taciturne, tandis qu'Olga vidait coup sur coup plusieurs verres de tokay et folâtrait avec les enfans. Enfin elle alluma la sainte crèche et appela les serviteurs. Avec eux entrèrent deux chanteurs de *kolendy*, un vieillard à longue barbe blanche et un jeune gars aux yeux pétillans de malice, qui entonnèrent avec entrain nos admirables vieux noëls, tristement résignés, tantôt rêveurs et pensifs, ou bien débordant d'une folle gaîté, comme est le tempérament de notre race. Tout le monde fit chorus, et comme on chantait les louanges de celui qui était dans la crèche et que les pâtres adoraient parce qu'il était venu pour les affranchir de la mort et des ténèbres, les larmes étouffèrent la voix d'Olga, et elle joignit les mains avec humilité en regardant l'ami à qui elle venait de donner son âme.

Lorsqu'elle se réveilla le lendemain, le monde lui parut changé. Le petit carré de soleil sur le plancher lui causa une joie enfantine; le tapis de neige du jardin avait un air de fête, les corbeaux qui sautillaient sur les mottes blanches semblaient cirés et brossés, et dans son cœur à elle était un trouble délicieux.

Le second jour de Noël, Mihaël dînait chez un propriétaire voisin, Petit-Russien comme lui, qui avait invité une nombreuse compagnie. Vladimir le savait. Dans l'après-midi, à la tombée du jour, les clochettes de ses chevaux tintèrent dans la cour. Olga s'élança au-devant de lui, puis s'arrêta un peu honteuse, et lui tendit la main, les yeux baissés. Vladimir serra cette main, qui tremblait, et

suivit Olga dans sa chambre. Ils s'assirent ensemble sur le petit canapé brun où elle avait si longtemps rêvé à lui. Comme elle appuyait la tête sur son épaule avec une timide tendresse, il y avait dans sa manière et son maintien quelque chose de candide, de virginal; elle ne pensait plus à rien en ce moment, ni à elle, ni même à lui; elle était tout entière à son bonheur.

— M'attendiez-vous? fit Vladimir tout bas.

Elle inclina la tête sans changer de position. Tout à coup elle lui prit le bras et s'en entoura par un geste de gracieux abandon.

— Vous devinez pourquoi je suis venu? reprit Vladimir.

— Qu'ai-je besoin de deviner? Je vous aime. Tout est là.

— Votre conscience ne vous dit-elle pas que nous ne devons pas nous laisser aller ainsi au courant qui nous entraîne?

— Vous savez bien que je n'ai pas de conscience, repartit-elle, et un sourire d'une adorable mutinerie, parti des coins de la bouche, éclaira tout son visage.

— J'ai la tête plus froide aujourd'hui, reprit Vladimir; j'ai loyalement examiné notre situation. Tout est maintenant entre vos mains. Je suis venu pour décider avec vous de notre avenir.

— Quoi encore? Je vous aime plus que je ne saurais dire. Je ne vois rien au-delà.

— Olga!

— Eh bien! dit-elle en se redressant, voulez-vous dire que vous avez cédé à l'entraînement d'une heure d'oubli, que vous ne m'aimez point?

— Ah! reprit-il avec une gravité émue, vous ne devinez pas à quel point je vous aime; mais c'est parce que je vous aime que je veux vous voir heureuse. Est-ce ainsi que vous pourriez l'être? Et cet amour qui nous élève au-dessus de nous-mêmes doit-il vous faire glisser dans l'abîme d'où j'aurais voulu à tout prix vous tirer? Vous n'étiez pas heureuse jusqu'à ce jour, mais du moins vous n'avez pas failli à vos devoirs, — et ce serait moi qui vous apprendrais à tromper, à mentir? Espérez-vous donc vivre en paix, forcée d'avoir deux visages, l'un pour le mari, l'autre pour l'amant, et ne sachant plus à la fin lequel des deux est le vrai et lequel celui qui ment? Non, ce n'est pas là ce que je souhaite pour vous. Je ne veux pas vous perdre, je veux vous sauver. Ah! Olga, tu ne sais pas combien je t'aime... Et puis, vois-tu, je ne gagnerais pas sur moi de faire ce qui paraît si simple à tout le monde. Hélas! que ne puis-je t'appeler ma femme! Le mariage chez nous est un sacrement : à mes yeux, c'est chose vile de voler sa femme au mari, — et il s'agit de Mihaël, de mon meilleur ami... Enfin je ne comprends pas le partage. J'aurais la force de renoncer à la femme que

j'aime; mais me dire qu'elle est à moi, et la laisser dans les bras d'un autre, je ne pourrais pas y consentir.

Olga l'avait écouté en ouvrant des yeux étonnés. — Alors que veux-tu donc? demanda-t-elle. Je ne te comprends pas. Il est pourtant mon mari; il a sur moi des droits sacrés...

— Si ces droits sont sacrés, répondit Vladimir d'une voix sévère, nous ne les violerons pas,... moi du moins.

— Vladimir! s'écria-t-elle avec désespoir en lui jetant ses bras autour du cou, que faut-il faire? Parle; tout ce que tu veux, je le veux aussi.

— Je veux agir avec loyauté et bonne foi, voilà tout. M'aimes-tu vraiment?

Olga colla ses lèvres à sa bouche dans un long baiser. — Je sais enfin ce que c'est lorsqu'on aime, dit-elle tout bas. Je ne pourrais plus vivre en dehors de toi, sans tes yeux, sans ta voix. Embrasse-moi donc.

Vladimir se dégagea doucement. — Il faut d'abord nous expliquer en toute sincérité. — Il se leva et fit quelques pas dans la chambre. — Si ta vie est liée à ma vie, il faut quitter ton mari ouvertement, la tête haute, en face du monde.

Olga tressaillit. — Je ne pourrais jamais, murmura-t-elle. Que deviendraient mes enfans? Et Mihaël qui m'aime tant! Que dirait-on de moi?

Vladimir s'approcha d'elle et l'attira sur son cœur. — Je ne veux t'imposer aucune contrainte, dit-il. Je n'exige pas que tu me suives; mais alors nous devons renoncer à nous voir.

— Ah! s'écria-t-elle en pâlissant, tu veux donc m'abandonner? — Et s'affaissant, les yeux noyés de larmes, elle pressa le front contre ses genoux. — Ne m'abandonne pas, je n'ai que toi pour me soutenir, je ne veux pas que tu me quittes...

Il voulut la relever, elle se cramponna à lui avec désespoir, baignant ses pieds de ses larmes. — Je ne cesserai de t'aimer, dit-il tristement. Je viendrai tous les jours. Je trouverai moyen de te distraire... Je te ferai connaître ce qui peut enchanter l'esprit, les fleurs, les animaux, les étoiles. J'aimerai tes enfans et ton mari. — Il l'embrassa sur les cheveux.

— Si tu peux me céder à lui, tu ne m'aimes pas, murmura-t-elle.

— Et n'est-ce pas te céder, si tu restes sa femme? répliqua-t-il avec amertume. — Elle ne répondit pas. — Il faut nous résigner.

— Je ne le puis pas.

— Tu dois pouvoir, dit-il d'une voix basse, mais ferme. Ton choix est fait...

— Je ne sais qu'une chose, c'est que je te veux tout entier, s'écria-t-elle avec une passion qui débordait.

— Calme-toi, répondit-il gravement. Il faut que je parte. Je te laisse le temps de réfléchir. Quand tu auras pris un parti, tu m'écriras. Je reviendrai comme par le passé, — en ami, sans rancune... et sans espoir. — Il lui tendit la main.

— Tu pars sans m'embrasser? — Elle lui saisit la tête, et sa bouche mordit ses lèvres à les faire saigner. — Maintenant va, dit-elle, et elle releva ses bandeaux, qui s'étaient détachés. — Va. Oh! voilà que tu ne peux plus t'en aller. Que tu es faible!

— C'est vrai, balbutia-t-il. — Il l'étreignit avec force, ses yeux se mouillèrent. — C'est pourquoi il est temps que je parte.

Deux minutes après, il était assis dans son traîneau. Olga, debout sur le perron, agitait son mouchoir en voyant le leste véhicule s'enfoncer dans les brumes de la nuit.

V.

Elle l'attendit vainement le lendemain et les jours suivans. Arrive la Saint-Sylvestre : cette fois il ne peut manquer de venir; pourtant il ne vient pas. Le jour de l'an, il envoie sa carte par un serviteur.

La barina s'enferme chez elle, cherchant une issue et ne trouvant rien. Toute la vanité de la vie, toute la misère du doute, elle en mesure l'abîme. A la fin, elle ne raisonne plus, elle s'abandonne à la vague qui l'emporte vers une félicité sans bornes entrevue au loin.

Le lendemain matin, elle glisse ses pieds nus dans ses pantoufles et court à son bureau; elle ne sait trop ce qu'elle lui écrit, mais il faut qu'il vienne; la fièvre la dévore. — Le cosaque monte à cheval et part avec son billet; il ne rapporte pas de réponse, et Vladimir ne vient pas.

Celui-ci est assis dans son vieux fauteuil délabré à la fenêtre de son cabinet de travail, contemplant le paysage d'hiver et lisant le *Faust*, ce livre merveilleux qui l'a si souvent consolé et retrempé.

Dans ma poitrine, hélas! deux âmes sont logées...

Ce vers, il le comprend aujourd'hui pour la première fois. Les ombres du crépuscule tombent déjà : il dépose le livre à côté de lui, ferme les yeux, et redit à voix basse les strophes qu'il vient de lire. Un bruit léger frappe son oreille : c'est quelque chose qui marche sur des pattes de velours; ce sera le chat, ce n'est pas la peine qu'il se dérange. Voilà qu'un rire à demi étouffé se fait entendre au-dessus de lui; comme il se retourne, il reconnaît Olga,

qui ôte sa lourde pelisse et la jette sur lui. Avant qu'il n'ait pu se dégager, elle est à ses genoux, l'entourant de ses bras, le couvrant de baisers. — Que faites-vous, au nom du ciel! s'écrie-t-il avec effroi. A quel danger vous exposez-vous de gaîté de cœur? Levez-vous, Olga; vous ne pouvez rester ici.

— Je ne bougerai pas, murmura-t-elle. Je ne crains rien, je suis avec toi. — Elle l'étreignit avec plus de force et posa la tête sur ses genoux comme un enfant rétif.

— Olga, ma chère Olga, je tremble pour toi, dit Vladimir d'un ton suppliant. Je t'en conjure, va-t'en d'ici.

— Tu m'as abandonnée, répliqua-t-elle; mais moi, je ne t'abandonne pas. Je resterai jusqu'à la tombée de la nuit,... et je reviendrai tous les jours.

— Dieu t'en garde!

— Je viendrai, pour sûr, dit-elle avec résolution.

Il la regarda longuement comme pour pénétrer sa pensée. Il ne la comprenait plus. Était-ce là cette femme timide, craintive, irrésolue, qu'il avait connue? Une pensée soudaine fit refluer son sang vers son cœur. — As-tu décidé de mon sort? demanda-t-il. Parle alors. — Olga ne bougeait pas. — Parle, je t'en supplie! — Elle sentit que ses genoux tremblaient.

— Je n'ai pas la force de choisir entre mes enfans et toi, répondit-elle sans lever les yeux. Ne me fais pas souffrir. Rends-moi amour pour amour, et cesse de me questionner.

— Il le faut pourtant, Olga, ma bien-aimée; réponds-moi, reprit-il avec angoisse.

— Je ne veux pas répondre.

— Il s'agit de ton bonheur, de ta paix, de ta vie peut-être.

— C'est de toi qu'il s'agit, de ton égoïsme, de tes implacables principes! Tu ne peux donc rien sacrifier alors que moi je te donne tout?

Vladimir se leva; la pelisse d'Olga glissa par terre. Celle-ci, debout, appuyée sur le dossier du fauteuil, le suivait des yeux pendant qu'il se promenait par la chambre dans une poignante émotion.

— Je suis venue ici, reprit-elle, pour te montrer que je me sens capable de te sacrifier tout, mon honneur, ma famille, moi-même. Maintenant chasse-moi, si tu l'oses.

— Je ne te chasse pas, balbutia-t-il.

— Alors que demandes-tu donc? dit-elle en se rapprochant de lui. Puisque je t'appartiens...

— N'es-tu pas la femme d'un autre? repartit durement Vladimir, et dans ses yeux brilla un éclair de cette raillerie froide qui l'avait

toujours remuée jusqu'au fond de son âme. — Cette fois, fermant à demi les paupières, elle soutint son regard avec un sourire dédaigneux. — Donne-moi ma pelisse, dit-elle enfin; je veux m'en aller.

Vladimir, sans dire un mot, lui mit sa pelisse de zibeline sur les épaules. Elle fit quelques pas vers la porte, et s'arrêta. Une rage subite la mordit au cœur en le voyant si maître de lui-même, si fier de sa vertu. Elle sentit que pour le dominer entièrement, pour avoir sur lui pouvoir de joie et de larmes, il fallait le forcer dans ses derniers retranchemens. Frappant la terre du pied, elle dit d'une voix brève et nette : — Je reste. — Et, avec un mauvais sourire, elle s'assit dans le fauteuil.

— Pardonne-moi, dit Vladimir au bout de quelques instans, je t'ai offensée, j'en suis désolé. Écoute-moi, Olga, ma bien-aimée. Tu connais maintenant mes fermes convictions. Tu m'aimes, je le vois bien, tu ne peux plus te détacher de moi, et moi-même je ne vois pas comment je ferais pour vivre sans toi. Je t'en prie, ma chérie, prends une résolution : quitte ton mari, quitte cette maison dont la paix est détruite, appartiens-moi tout entière : ces mains te porteront à travers les rudes sentiers de la vie; je veux te servir, te protéger, ne vivre que pour toi seule.

— Mais ne suis-je pas tienne? dit-elle lentement en levant sur lui ses grands yeux calmes.

Vladimir s'assit tristement sur le vieux divan fané, et baissa la tête sans répondre.

— Tu doutes encore? — Elle vint se mettre à côté de lui. — Comme tu trembles, dit-elle. — Ses pupilles s'étaient dilatées, ses narines frémissaient; elle était gracieuse et terrible comme une panthère de la forêt. — Quand tu n'auras plus ta raison, lui dit-elle, nous serons égaux.

VI.

Peu de temps après son mariage, Olga avait gratifié sa nourrice d'une petite métairie cachée dans les bois. C'est là que les deux amans se rencontraient. Vladimir appartenait maintenant sans réserve à sa belle maîtresse. Tous deux se sentaient vivre d'une vie nouvelle. Pour Olga, le souvenir du passé était noyé dans le rayonnement qui du fond de son âme s'épandait sur le monde et en dorait tous les aspects. Et, dans ce bonheur infini, elle avait retrouvé une réserve chaste, une timidité de sensitive qui touchait Vladimir jusqu'au plus profond de son être.

Ce fut alors que pour la première fois commença de parler en elle cette seconde voix. Les yeux surhumains de Vladimir avaient

éveillé, suscité cette âme nouvelle. Un jour, pendant un orage, les bougies s'étaient éteintes, des éclairs illuminaient de temps en temps les murs de lueurs blafardes. Olga s'était endormie dans les bras de son amant. Tout d'un coup les visions lui vinrent, et elle se mit à parler en songe. Vladimir ne comprit pas d'abord, la secoua par le bras, l'appela par son nom : il ne put la réveiller. Une indicible terreur le saisit, et il l'écouta en silence jusqu'à ce que l'orage fût dissipé et qu'il la vît endormie éclairée en plein par la tranquille lumière de la lune. Alors il prit courage, et voulut la questionner sur la vie future; mais elle répondit qu'elle ne pouvait rien voir au-delà des brouillards terrestres. Elle avait seulement peur de se voir ensevelie dans une fosse où les vers la mangeraient, et lui fit promettre qu'elle serait déposée dans un caveau. Il s'accoutuma peu à peu à cette seconde âme, et finit par vivre avec elle en bonne intelligence.

Olga en vint à renoncer presque complétement au monde, et n'y fit plus que de rares apparitions. Vladimir venait assez souvent au château, et alors il couchait ici, dans cette chambre...

Quand le printemps eut fait reverdir la terre, ils cultivèrent ensemble le jardin; il n'y eut pas une fleur qu'ils n'eussent plantée de concert. Les abeilles se posaient sur les mains d'Olga comme des serins privés et se promenaient dans ses cheveux; elle connaissait les nids des fauvettes et des pinsons et celui du rossignol. L'été, ils parcouraient les champs, et le soir, assis sur la lisière du bois, sous un ciel noir semé d'étoiles, Vladimir récitait des morceaux de ses poètes favoris. Puis, après la moisson, on entreprit une excursion dans les Karpathes. Mihaël formait l'avant-garde avec l'Houzoule (1) qui leur servait de guide, Vladimir menait le cheval d'Olga par la bride. Ils firent l'ascension de la Montagne-Noire, virent le lac sans fond qui en décore le sommet, et des plus hautes cimes contemplèrent l'immense plaine étalée à leurs pieds.

Quand l'hiver vient ensuite les confiner de nouveau à la maison, l'amour leur tapisse de roses et de myrtes les vieux murs, et les muses remplissent de lumière et de mélodie le petit salon où on se réunit le soir. Mihaël s'installe sur le sofa avec les enfans; Olga se met au piano, et Vladimir prend l'un des petits fauteuils. Elle joue les compositions des grands maîtres allemands, ou bien elle chante avec Vladimir un des chants mélancoliques du peuple petit-russien. — Une fois que l'étang a gelé, ils passent plus d'une heure agréable à patiner au soleil, et Vladimir lui apprend à tailler des arabesques dans la glace.

Cependant elle a aussi ses heures de peine et de tristesse, où le

(1) Montagnard des Karpathes galiciennes.

remords l'assaille, où elle voudrait tout dire à son mari, expier son coupable bonheur. Elle se tourmente, s'accuse, se désespère; mais tous les nuages se dissipent dès qu'elle se retrouve dans les bras de Mihaël, et alors elle est heureuse complétement...

Pas complétement. Vladimir se tait; mais sur son front assombri elle lit souvent l'amer regret de la faute qui l'a fait traître à son ami. Ce n'est pas tout. On s'est aperçu que la bonne harmonie est troublée entre elle et son mari, on la plaint; cette pitié l'impatiente. Elle est si fière de son bonheur qu'elle voudrait le crier sur les toits; elle voudrait qu'on l'enviât, et surtout qu'on enviât Vladimir, dont elle a fait un dieu. Aussi ne manque-t-elle aucune occasion de le distinguer ostensiblement. C'est lui qui lui tient l'étrier, qui l'enlève du traîneau, qui la débarrasse de ses fourrures; c'est lui qu'elle choisit pour danseur, qu'elle charge de lui verser à boire et de lui découper sa volaille. Elle boit dans son verre, ou lui offre le sien. Ses yeux ne le quittent pas quand il est là; lorsqu'il arrive, on la voit pâlir et rougir. Elle fait son éloge hautement, à tout propos; les plus aveugles finissent par constater que Vladimir Podolef est l'heureux amant de la belle Olga.

Des mots à double entente arrivent jusqu'à l'oreille de Mihaël. Il ne veut pas douter de sa femme; cependant le soupçon prend racine, et il les observe.

C'est ainsi qu'une année a passé. Le printemps jette ses premières fleurs par la porte ouverte du petit salon où ils sont assis tous trois à la table de thé. L'air est chargé d'aromes pénétrans, les étoiles brillent au ciel, la caille crie dans les sillons verts, et une douce langueur remplit les âmes. De petites mouches d'un vert doré bourdonnent autour de la lampe qui les éclaire, et des papillons blancs viennent heurter contre le globe de cristal. Vladimir a ouvert un volume de Shakspeare, et Olga lit par-dessus son épaule.

« Juliette. — Oh! penses-tu que nous nous revoyions jamais?

« Roméo. — Je n'en doute pas, et tous ces malheurs serviront de thèmes à de douces conversations dans nos jours à venir.

« Juliette. — O Dieu! mon âme est pleine de pressentimens de malheur! Il me semble, maintenant que tu es si bas, que je te vois comme un mort dans le fond d'une tombe : ou mes yeux me trompent, ou tu parais pâle. »

Les mots qu'elle vient de prononcer la frappent comme un sinistre présage; elle regarde Vladimir, qui en effet est affreusement pâle. — Je ne puis continuer, murmure-t-elle; je ne sais ce que j'ai.

— C'est l'air du printemps, dit Mihaël; fermons la porte.

Olga sort un moment sur le perron, puis revient et remplit les tasses. Elle est assise en face de Vladimir. Son mari ne les perd pas des yeux; pendant qu'il semble absorbé par la lecture de son

journal, il remarque qu'ils échangent un regard de folle tendresse. Au même moment, il sent que le pied de sa femme touche le sien. — C'est mon pied, dit-il simplement, — puis il se lève, les traits horriblement contractés, et sort lentement.

— Tu nous as trahis, dit Vladimir à voix basse.

— Je le crains moi-même. Tant pis, il saura tout. Désormais je suis tienne, toute, toute à toi! — Vladimir lui prend la main, qu'il embrasse tendrement. — Ah! que je t'aime! Il faut que tu restes; j'ai tant de choses à te dire...

— Pas cette nuit, je t'en conjure; j'ai un mauvais pressentiment.

Mihaël avait toussé avant de rentrer. Il vint prendre son thé, puis se plaignit d'avoir la migraine. — Allons nous coucher, dit-il d'une voix sourde.

Vladimir prit congé de ses hôtes et se retira dans sa chambre, où il se jeta tout habillé sur son lit. Un peu après minuit, il entendit sur la terrasse le froufrou d'une robe. Il ouvrit la fenêtre et ne vit rien. Tout à coup Olga sortit de l'ombre qui la cachait, et lui saisit les deux mains. — Voilà ton mauvais pressentiment, dit-elle en riant.

Vladimir ne répondit pas, la fit entrer, regarda le jardin avec défiance et referma la fenêtre. Olga s'était assise. — As-tu donc peur de moi? Réponds. — Et elle lui jeta ses deux bras comme un lacet autour du cou.

— J'étouffe ici, dit-elle au bout de quelques minutes, rouvrons la fenêtre.

Vladimir hocha la tête. — Qu'as-tu donc? On dirait que tu crains mon mari? — Elle se mit à rire, et courut elle-même ouvrir la croisée.

— Je t'en prie, Olga, va-t'en, répétait Vladimir. — Si tu m'aimes un peu, obéis-moi. — Elle branlait la tête et jouait avec ses cheveux. Soudain, à un mouvement qu'il fit, elle se retourna; son mari était debout devant eux. Elle recula épouvantée, Vladimir bondit pour s'interposer.

— Tu peux te dispenser de la protéger, dit Mihaël d'un ton glacial. Elle n'a rien à craindre. Rentrez chez vous, madame; nous avons deux mots à nous dire sans témoins.

Olga sortit après avoir arrêté un long regard douloureux sur Vladimir, dont les yeux rayonnaient d'un feu sombre. Elle s'enferma et se jeta sur son lit, en proie au plus horrible désespoir. Elle entendit son mari gagner sa chambre, puis le galop d'un cheval; ensuite un silence assez long. Enfin le pas ferme de Mihaël résonna de nouveau dans le corridor; elle entendit son cheval noir hennir dans la cour, et quelques secondes après il était sur la grande route.

Le jour parut. Une lumière grise, blafarde, pénétra dans la chambre. Olga ouvrit sa porte. — Personne ici? — Pas de réponse. Elle sortit sur le perron, et appela de nouveau. Alors le cosaque monta de la cour, bâillant et se frottant les yeux. — Où est Vladimir? demanda-t-elle. Et où est le maître?

— Le maître a laissé des lettres, répondit le cosaque d'un ton indifférent en mordillant un brin de paille; ensuite il est monté à cheval. M. Vladimir était parti avant lui.

Elle regagne sa chambre; ses genoux plient sous elle, le sang se glace dans ses veines; elle ne trouve pas de larmes. Prosternée devant le christ qui est au-dessus de son lit, elle prie en se frappant le front de ses poings crispés. Enfin le galop d'un cheval résonne sur la route, puis dans la cour. Elle écoute, la tête penchée; ses artères battent, elle n'ose bouger. Des pas montent, — elle est prête à défaillir. C'est son mari.

— Il est mort, dit Mihaël. Voici une lettre pour vous. A présent vous êtes libre de partir...

Elle n'entendit plus rien; les oreilles lui tintèrent, et elle tomba sur le plancher.

Lorsqu'elle revint à elle, elle était encore à la même place. Son premier regard tomba sur le crucifix suspendu au mur. Elle ne se rappela rien de ce qui était arrivé, elle ne sentit qu'un vide dans sa tête et comme une plaie au cœur. Puis elle vit la lettre, et à mesure qu'elle la regardait, les idées lui revenaient; mais elle était comme pétrifiée par la douleur, elle l'ouvrit presque avec indolence. Voici ce qu'elle lut :

« Ma bien-aimée, tu as été tout pour moi, ma vie, mon bonheur, mon honneur. Pour toi, j'ai failli, menti à mes convictions; ce que j'ai fait méritait un châtiment. Quand tu liras ces lignes, mon destin sera accompli. Ne me pleure pas : l'année que tu m'as donnée vaut une longue vie; je t'en remercie. — Sois heureuse, et si tu ne peux pas l'être, tâche de faire ton devoir. — Laisse-moi vivre dans tes souvenirs. Adieu. »

« VLADIMIR. »

Olga plia la lettre en silence, s'habilla, se mit à faire ses malles. Elle voulait partir sur-le-champ. Tout à coup elle entendit ses enfans dans le corridor; elle ouvrit la porte, les bambins lui sautèrent au cou, et elle éclata en sanglots. Les malles restèrent ouvertes.

Vladimir fut trouvé dans le bois de Toulava; c'est le lieu le plus calme à dix lieues à la ronde. Ce fut le garde champêtre de la commune, le *capitulant* Balaban, qui le découvrit en faisant sa tournée. Il était couché sur le dos, avec une balle dans le cœur et un

pistolet à la main. Une lettre qui était dans sa poche prouvait qu'il s'était suicidé, et il fut enterré en dehors du cimetière.

Olga ne quitta pas son mari. Elle faillit perdre la raison; plusieurs fois elle avait déjà chargé l'arme qui avait tué Vladimir, avec l'intention de le venger; mais elle ne voulut pas renoncer à cette infernale jouissance de voir souffrir Mihaël, qui l'aimait toujours, qui la savait à lui, et perdue pour lui. — Sa vie depuis ce temps a été une vie sans soleil. Son visage a pâli, son cœur est malade, et les nuits où la lune est dans son plein, il faut qu'elle se lève et marche sans repos...

La barina se tut pendant quelques instans. — A présent, dit-elle enfin avec une touchante résignation, on me jugera,... et on ne me trahira pas. Oh! je sais, dit-elle à un geste que je fis, je sais qu'on saura garder mon secret. Adieu, le coq a chanté deux fois, voici l'aube qui borde le ciel d'orient d'une bande laiteuse. Il faut partir. — Elle sortit lentement, étirant ses beaux membres, et relevant ses cheveux, qui donnaient des étincelles au contact de ses doigts. Sur la terrasse, elle se retourna encore, et mit un doigt sur ses lèvres, puis elle disparut. Au bout de quelques minutes, je me levai et m'approchai de la fenêtre ouverte. Je ne vis plus rien que le paysage endormi sous la lumière argentée de l'astre des nuits...

Quand je parus le lendemain dans la salle à manger, le maître de la maison m'invita à partager son déjeuner. — Je vous mettrai ensuite moi-même dans votre chemin, ajouta-t-il d'un ton obligeant.

— Et comment va madame?

— Ma femme est indisposée, répondit-il assez négligemment; elle a souvent des migraines, surtout au moment de la pleine lune. Ne connaissez-vous pas un remède pour ces choses? Une vieille femme lui a conseillé les concombres au vinaigre; qu'en pensez-vous?

Il ne prit congé de moi que de l'autre côté de la forêt.

Je n'ai pas profité de son invitation fort cordiale de lui rendre visite. Chaque fois que je passe la nuit devant la porte du château solitaire entouré de sombres peupliers, un frisson me saisit. Je n'ai jamais revu la barina; mais j'ai plus d'une fois revu en rêve ses formes gracieuses, sa tête pleine de noblesse, son visage pâle aux paupières closes, et sa merveilleuse chevelure flottante.

SACHER-MASOCH.

L'HÉRÉDITÉ

AU POINT DE VUE PHYSIOLOGIQUE ET MORAL

I. *L'Hérédité, étude psychologique*, par M. Th. Ribot, 1873. — II. *L'Hérédité*, par le docteur Auguste Voisin, 1873. — III. *Lois scientifiques du développement des nations*, par M. Bagehot, 1873. — IV. *Recherches sur les conditions anthropologiques de la production scientifique*, par M. Th. Wechniakof, Paris et Moscou 1873. — V. *Histoire de la science et des savans pendant les deux derniers siècles*, par M. Alphonse de Candolle, Genève 1872.

Il y a dans les sciences humaines bien des motifs de satisfaction et d'orgueil pour l'esprit, mais les raisons d'humilité et d'amertume n'y manquent pas non plus. En dépit des persévérans efforts et des longues pensées des légions d'investigateurs qui nous ont précédés, la nature a des abîmes noirs et profonds en face desquels toute clairvoyance devient de la cécité, toute hardiesse de la crainte, et toute confiance du découragement. Quand nous essayons de projeter quelque lumière à l'intérieur de ces gouffres mystérieux, cette lumière ne nous y fait apercevoir que les spectres de notre propre ignorance, et nous ne retirons de cette vaine tentative qu'un nouveau sentiment de notre impuissance et de notre misère. Il serait sage d'en retirer encore autre chose, je veux dire une leçon profitable. En effet, rien ne devrait rappeler à la modestie et à la patience, refroidir les ardeurs présomptueuses et confondre les audacieuses témérités comme l'étude de ces phénomènes que la Providence semble avoir établis tout exprès pour déconcerter la curiosité des hommes. Cependant beaucoup de ceux-ci feignent d'ignorer les ouvrages merveilleux et compliqués qui se réalisent dans les domaines inaccessibles à la vue et aux sens, et contestent obstinément l'existence des activités invisibles et des forces insen-

sibles. Voilà le funeste scepticisme auquel il faut opposer le témoignage des sphinx dont nous parlons ici. La leçon est d'autant plus éloquente que, par un singulier contraste, ces questions rebelles à toute sorte d'explication théorique et de représentation imaginative sont justement celles qu'on connaît le mieux empiriquement. La connaissance des effets n'y semble aucunement préparer celle des causes.

Ces réflexions s'appliquent particulièrement à l'hérédité. Le fait est que l'ovule renferme en sa substance, d'apparence homogène, non-seulement l'organisme anatomique de l'individu qui en sortira, mais encore son tempérament, son caractère, ses aptitudes, ses sentimens et ses pensées. Les parens déposent dans cette molécule l'avenir d'une existence identique à la leur au point de vue physiologique presque toujours, au point de vue pathologique souvent, et au point de vue psychologique dans plus d'une conjoncture. Ce sont les résultats des derniers travaux entrepris sur cette étonnante industrie vitale que nous nous proposons de faire connaître au lecteur.

I.

L'hérédité est la loi biologique en vertu de laquelle les êtres vivans tendent à transmettre à leurs descendans un certain nombre des traits qui les caractérisent. C'est une question fort délicate que celle de savoir s'il faut mettre sur le compte de l'hérédité la transmission des formes anatomiques et des fonctions physiologiques dont le système constitue l'espèce. En tout cas, il est clair qu'ici la répétition des parens dans les enfans est complète et absolue. Sans cela, il n'y aurait point d'espèce, il n'y aurait que des successions d'êtres sans autres rapports que celui de la génération. Dans les limites historiques de l'expérience, la reproduction perpétuelle des caractères spécifiques, toujours identiques, c'est-à-dire l'intégrité permanente de l'espèce, est un fait à peu près hors de doute. Les caractères qui distinguent les races et les variétés se transmettent avec moins de régularité et de fixité, et c'est précisément sur les transformations diverses qu'ils peuvent subir d'une génération à l'autre qu'une célèbre école de naturalistes s'appuie pour démontrer, avec plus ou moins de mesure, la transmutation des organismes dans la suite des temps. Plus irrégulière et plus variable encore est la répétition des caractères qui, moins généraux que ceux de l'espèce et de la race, peuvent être considérés comme propres à l'individu. Ainsi plus les caractères deviennent particuliers et spéciaux, plus ils échappent à l'hérédité, plus il y a de chances pour que les enfans diffèrent des parens. L'observation, et une ob-

servation aussi ancienne que l'homme, établit cependant que ces caractères, tout personnels, sont transmissibles par la génération. Dans quelles limites et dans quelles conditions? Voilà ce qu'il s'agit de rechercher avec toute sorte de prudence, car il n'y a pas de question où l'on soit plus exposé à glisser sur des pentes dangereuses.

L'hérédité est surtout manifeste dans la continuité des états physiologiques et pathologiques. Elle s'accuse fortement dans l'expression et dans les traits de la physionomie. Les anciens l'avaient remarqué : de là, chez les Romains, les *nasones*, les *labéones*, les *buccones*, les *capitones*, etc. Le nez est peut-être de tous les traits celui que l'hérédité conserve le mieux : celui des Bourbons est célèbre; elle se manifeste aussi dans la fécondité et dans la longévité. Dans la vieille noblesse française, plusieurs familles ont joui d'une grande vigueur de propagation. Anne de Montmorency, qui, âgé de plus de soixante-quinze ans, put encore à la bataille de Saint-Denis briser de son épée les dents du soldat écossais qui lui porta le dernier coup, était père de 12 enfans. Trois de ses aïeux, Mathieu Ier, Mathieu II, Mathieu III, en avaient ensemble 18, dont 15 garçons. Le fils et le petit-fils du grand Condé en avaient 19 à eux deux, et leur arrière-grand-père, tué à Jarnac, 10. Les quatre premiers Guises comptaient ensemble 43 enfans, dont 30 garçons. Achille de Harlay, père du premier président, eut 9 enfans, son père 10, son arrière-grand-père 18. Dans certaines familles, cette fécondité a duré pendant cinq ou six générations. La longueur de la vie moyenne dépend des localités, du régime, de l'état de la civilisation, mais la longévité individuelle paraît complétement affranchie de ces conditions. On l'observe chez ceux qui mènent la vie la plus laborieuse aussi bien que chez ceux qui prennent le plus grand soin de leur santé, et elle semble tenir à une puissance interne de vitalité que les individus ont reçue de leurs ancêtres. Cela est si connu qu'en Angleterre les compagnies d'assurance sur la vie se font transmettre par leurs agens des renseignemens sur la longévité des ascendans de la personne à assurer. Dans la famille de Turgot, on ne dépassait guère l'âge de cinquante-neuf ans, et l'homme qui en a fait la célébrité eut le pressentiment, du jour où il eut atteint la cinquantaine, que le terme de sa vie n'était pas éloigné. Malgré toute l'apparence d'une bonne santé et une grande vigueur de tempérament, il se tint prêt depuis lors à mourir, et il mourut en effet à l'âge de cinquante-trois ans.

L'hérédité transmet souvent la force musculaire et diverses autres activités motrices. Il y avait dans l'antiquité des familles d'athlètes; les Anglais ont des familles de boxeurs. Les recherches récentes de M. Galton sur les lutteurs et les rameurs à la course montrent

que les vainqueurs, dans les exercices où ces hommes prennent part, appartiennent en général à un petit nombre de familles où l'agilité et l'adresse sont héréditaires. La souplesse et la grâce dans les mouvemens de la danse se transmettent aussi, comme en témoigne la célèbre famille des Vestris. Il en est de même des diverses particularités de la voix, le bégaiement, le nasillement, le grasseyement. Les familles de chanteurs sont nombreuses. La plupart des enfans nés de parens bavards sont bavards de naissance. Le docteur Lucas cite l'exemple d'une domestique d'une loquacité irrésistible. Elle parlait aux personnes à ne pas les laisser libres de respirer, elle parlait aux bêtes, aux choses; elle s'entretenait tout haut avec elle-même. Il fallut la congédier; « mais, disait-elle à son maître, ce n'est pas de ma faute, cela me vient de mon père, dont le même défaut désespérait ma mère, et il avait un père qui était comme moi. »

L'hérédité des anomalies de l'organisation a été constatée dans beaucoup de cas. L'un des plus singuliers est celui d'Edward Lambert, dont le corps, moins le visage, la paume des mains et la plante des pieds, était recouvert d'une sorte de carapace d'excroissances cornées. Il donna le jour à six enfans qui tous dès l'âge de six semaines présentèrent la même anomalie. Le seul qui survécut la transmit, comme son père, à tous ses fils, et cette transmission, marchant de mâle en mâle, se continua pendant cinq générations. On cite aussi la famille Colburn, dans laquelle les parens communiquèrent aux enfans pendant quatre générations ce qu'on a appelé le *sexdigitisme*, c'est-à-dire des membres à six doigts. L'albinisme, la claudication, le bec-de-lièvre et d'autres anomalies se reproduisent de la même façon dans la descendance. On a constaté que des habitudes purement individuelles étaient susceptibles d'une semblable tendance à la répétition. Girou de Buzareingues dit avoir connu un homme qui avait l'habitude lorsqu'il était dans son lit de se coucher sur le dos et de croiser la jambe droite sur la gauche. Une de ses filles apporta en naissant la même habitude; elle prenait constamment cette position dans son berceau malgré la résistance des langes. Le même auteur assure qu'il a observé souvent des enfans ayant reçu de leurs parens des habitudes non moins extraordinaires qu'on ne peut rapporter ni à l'imitation ni à l'éducation. Darwin en signale un autre exemple. Un enfant avait la bizarre habitude, lorsqu'il était content, de remuer rapidement ses doigts. Quand il était très excité, il levait les deux mains de chaque côté de sa figure, à la hauteur des yeux, toujours en remuant les doigts. Devenu vieux, il avait encore de la peine à se contenir pour ne pas faire ces gestes. Il eut huit enfans, dont une petite fille qui dès l'âge de quatre ans remuait ses doigts et levait ses mains tout

comme son père. On a constaté enfin l'hérédité de l'écriture. Il y a des familles où l'usage spécial de la main gauche est héréditaire. Les particularités diverses des états sensoriels se transmettent de la même manière. Presque tous les membres de la famille des Montmorency étaient affectés d'un strabisme incomplet qu'on appelait *la vue à la Montmorency*. L'incapacité de distinguer les diverses couleurs est notoirement héréditaire : le célèbre chimiste anglais Dalton et deux de ses frères en étaient affectés; aussi cette affection a reçu le nom de *daltonisme*. La surdité et la cécité sont quelquefois héréditaires, quoique rarement; la surdi-mutité l'est encore plus exceptionnellement. On a cité quelques exemples curieux de transmission de certaines perversités du goût. M. Lucas rapporte, d'après Zimmermann, le fait que voici : en Écosse, un homme était entraîné par un penchant irrésistible à manger de la chair humaine. Il eut une fille. Quoique séparée de son père et de sa mère, qui furent condamnés au feu avant qu'elle eût un an, quoique élevée au milieu de personnes respectables, cette jeune fille succomba, comme son père, à l'incroyable besoin de manger de la chair humaine. Ce fait touche évidemment à la folie.

La folie se transmet certainement par hérédité. Esquirol a trouvé sur 1,375 aliénés 337 cas de transmission héréditaire. Guislain et d'autres médecins estiment d'une façon générale que le nombre des individus atteints d'aliénation héréditaire représente le quart des malades. M. Moreau (de Tours) et d'autres admettent que la proportion est plus considérable. L'hérédité de la folie ne comprend pas seulement la transmission directe de l'aliénation proprement dite : l'hystérie, l'épilepsie, la chorée, l'idiotie, l'hypochondrie, peuvent provenir de la folie, et réciproquement celle-ci peut les reproduire. En passant d'une génération à l'autre, ces diverses névroses se transforment en quelque sorte l'une dans l'autre (1). Herpin (de Genève) a constaté, chez les ascendans de 243 épileptiques, 7 épileptiques, 21 aliénés et 27 individus qui avaient eu des affections cérébro-spinales; Georget a tiré de nombreuses observations faites à la Salpêtrière la conclusion que les femmes hystériques avaient presque toujours parmi leurs proches parens des hystériques, des épileptiques, des hypochondriaques, des aliénés. M. Moreau a in-

(1) La simple ivresse alcoolique peut se transformer en névroses profondes. Les enfans conçus pendant un accès aigu d'ivresse sont souvent épileptiques, aliénés, idiots, etc. Ces faits avaient été observés depuis très longtemps. Une loi de Carthage défendait toute autre boisson que l'eau le jour de la cohabitation maritale, et Amyot dit que « l'ivrogne n'engendre rien qui vaille. » Des travaux récens et précis ont démontré que l'enfant engendré dans un accès de délire alcoolique même transitoire porte toujours les stigmates indélébiles d'une dégénérescence plus ou moins profonde.

sisté sur la quantité prodigieuse d'états nerveux d'ordre morbide que l'on trouve chez les ascendans des idiots et des imbéciles. Un seul fait permettra de juger des complications variées et bizarres de la transmission héréditaire des névroses. Le docteur Morel a donné ses soins aux quatre frères d'une même famille. Le grand-père de ces enfans était mort aliéné, leur père n'avait jamais rien pu faire de suivi; leur oncle, doué d'une grande intelligence et médecin célèbre, était connu par ses excentricités. Or ces quatre enfans, produits d'une même souche, présentaient des formes très différentes de troubles psychiques : l'un était maniaque, avec accès périodiques et désordonnés; le second, mélancolique, était réduit par sa stupeur à un état purement automatique; le troisième se signalait par une extrême irascibilité et des tendances au suicide; le quatrième se faisait remarquer par de grandes dispositions pour les arts, mais il était d'une nature craintive et soupçonneuse.

La scrofule, le cancer, le tubercule, la syphilis, la goutte, l'arthritis, la dartre et en général les affections chroniques constitutionnelles auxquelles on a donné le nom de *diathèses* et de *cachexies* passent fort souvent des parens aux enfans. L'hérédité de ces états morbides est presque aussi fréquente et aussi nette que celle des névroses. Il est permis d'affirmer aussi, bien qu'elle soit plus rare, celle des maladies de la peau et surtout du psoriasis.

Rien de plus intéressant, de plus dramatique, que l'évolution de ces maladies héréditaires, qui, déposées à l'état de germe, de simple prédisposition, dans l'économie des enfans, tantôt sont anéanties sans retour par un ensemble de conditions et de précautions heureuses, tantôt commencent immédiatement leur fatal ouvrage de destruction, tantôt se dissimulent pendant des années et se réveillent un jour, impitoyables et terribles, sous l'influence d'excitations diverses. C'est ainsi que l'âge, le sexe, le tempérament, les mœurs, les habitudes, l'hygiène, le milieu, interviennent dans le développement des activités morbides d'origine héréditaire. La folie est rare dans l'enfance; l'épilepsie éclate le plus ordinairement dans l'adolescence. L'hystérie, la scrofule, le rachitisme et le tubercule apparaissent dans l'enfance et dans l'adolescence, la goutte, la gravelle, les calculs, l'alopécie, le cancer, sont des états héréditaires de l'adulte. — La femme est plus sujette à la folie, à l'épilepsie, à l'hystérie que l'homme. Celui-ci en revanche est atteint beaucoup plus fréquemment de goutte, de gravelle et de calculs. Le tempérament nerveux favorise l'apparition des névroses, le tempérament lymphatico-sanguin celle de l'arthritis et de la dartre, le lympathique celle de la scrofule. Les changemens qui surviennent dans l'équilibre physiologique de l'individu ont une action prononcée sur le mouvement et l'aspect des

affections constitutionnelles. Ainsi la folie apparaît souvent à la suite de la menstruation, de la grossesse, de l'accouchement; l'épilepsie et l'hystérie se déclarent également à l'instant où les indices de la puberté se manifestent. L'éducation et les mœurs ont une influence analogue. Les traitemens barbares et la sévérité excessive, comme l'absence complète de discipline et le défaut de surveillance, ont souvent des effets déplorables sur le cerveau des enfans. Les excès alcooliques, la bonne chère, sont funestes aux individus nés de parens atteints de goutte et de gravelle, de même que la misère et l'insalubrité du milieu décèment ceux qui portent en eux le germe de la phthisie.

Quoi qu'il en soit, la fatalité des maladies héréditaires est un grand et lugubre fait dont ceux-là seuls ont la pleine et triste connaissance qui sont appelés à en constater chaque jour les conséquences. Il faut voir les infirmités précoces, les longues douleurs, les irréparables catastrophes, les agonies cruelles et lentes auxquelles les parens condamnent souvent leurs enfans en croyant leur transmettre le bienfait de la vie, pour juger de la puissance du génie morbide caché au plus profond de leur être. Il faut lire les auteurs qui ont traité ces questions, et particulièrement nos savans aliénistes français, pour apprendre à connaître l'énergie mystérieuse et malfaisante qu'apporte si souvent avec lui, en ouvrant les yeux à la lumière du jour, l'être innocent et chétif, objet, — en ce court instant d'illusion, — de toutes les joies, de toutes les bénédictions et de toutes les riantes espérances!

En résumé, il est permis de dire que la transmission héréditaire soit des particularités individuelles de structure anatomique et de tempérament, soit des aptitudes à contracter tel ou tel état morbide, — ce qui tient aussi à certaines dispositions corporelles, — est un phénomène très fréquent, non pas constant, chez les animaux et chez l'homme.

La transmission héréditaire des particularités individuelles d'ordre mental ou affectif et des aptitudes à telle ou telle activité spéculative ou morale est un phénomène qu'on observe aussi, mais plus rarement que le précédent. Lorsqu'on parcourt la série des exemples et des témoignages accumulés et invoqués par certains auteurs, on est frappé, il est vrai, de la force apparente de ces argumens, et l'on attribue volontiers une part considérable à l'hérédité dans le développement de l'intelligence et du caractère, dans la genèse de l'individu pensant. On ne voit pas, on oublie le nombre énorme des faits qui déposent en sens contraire. Les illusions de ce mirage n'ont pas été inutiles, en ce sens qu'elles ont suggéré des recherches fort intéressantes; mais elles seraient dangereuses, si elles accréditaient dans le public les conclusions que quelques auteurs ont

tirées de ces recherches. Nous signalerons succinctement le bénéfice réel des unes, et nous essaierons de réfuter les autres.

D'après M. Galton, dans la famille de Richard Porson, célèbre helléniste anglais, la mémoire était si remarquable qu'elle était passée en proverbe : *the Porson memory*. Lady Esther Stanhope, qui a mené une existence si aventureuse, cite, entre beaucoup de ressemblances entre elle et son grand-père, celle de la mémoire. « J'ai les yeux gris et la mémoire locale de mon grand-père, dit-elle. Quand il avait vu une pierre sur une route, il s'en souvenait : moi aussi; son œil, terne et pâle dans les momens ordinaires, s'illuminait comme le mien d'un éclat effrayant dès que la passion le prenait. » — Les facultés imaginatives et créatrices dont le rôle est prépondérant dans les arts et dans la poésie se transmettent parfois des ascendans aux descendans. M. Galton, dans l'ouvrage qu'il a publié il y a quatre ans (1), et M. Th. Ribot, dans son livre tout récent, donnent de longues listes de peintres, de poètes et de musiciens destinées à mettre en évidence le rôle de l'hérédité dans la genèse des talens de ces artistes. Il y a dans ces listes beaucoup de cas où ce rôle ne saurait être révoqué en doute, mais il y en a bien plus encore où il est fort contestable. Ainsi ces auteurs voient une influence de l'hérédité dans le génie poétique de Byron, de Goethe, de Schiller, parce qu'ils retrouvent dans leurs ascendans certaines passions, certains vices ou certaines qualités, comme si ces particularités de caractère étaient déterminantes du génie poétique. En fait, on n'y voit pas un grand poète qui ait reçu ses facultés de ses parens. On y voit qu'un grand poète engendre quelquefois des poètes médiocres, ce qui n'est pas la même chose. L'hérédité des aptitudes à la peinture est plus réelle; sur une liste de quarante-deux peintres célèbres italiens, espagnols ou flamands, M. Galton en note vingt et un qui ont des parens illustres. Les noms des Bellini, des Carrache, des Téniers, des Van Ostade, des Miéris, des Van der Velde, des Vernet, témoignent assez de l'existence de familles de peintres. On rencontre dans la famille de Titien neuf peintres de mérite. L'histoire des musiciens offre des cas plus surprenans. La famille des Bach commence en 1550 et se termine en 1800; son chef fut Veit Bach, boulanger à Presbourg, qui se délassait de son travail par le chant et la musique. Il avait deux fils qui commencèrent cette suite non interrompue de musiciens du même nom qui inondèrent la Thuringe, la Saxe et la Franconie pendant près de deux siècles. Tous furent organistes ou chantres de paroisse ou ce qu'on appelle en Allemagne musiciens de ville. Lorsque, devenus trop nombreux pour vivre rapprochés, les mem-

(1) *Hereditary Genius*, London 1869.

bres de cette famille se furent dispersés, ils convinrent de se réunir une fois chaque année à jour fixe, afin de conserver entre eux une sorte de lien patriarcal. Cet usage se perpétua jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, et plusieurs fois on vit jusqu'à cent vingt personnes, hommes, femmes et enfans, du nom de Bach. Dans cette famille, on compte vingt-neuf musiciens *éminens* et vingt-huit d'ordre inférieur. Le père de Mozart était second maître de chapelle du prince-évêque de Salzbourg. Celui de Beethoven était ténor de la chapelle de l'électeur de Cologne; son grand-père avait été chanteur, puis maître de la même chapelle. Les parens de Rossini faisaient de la musique dans les foires.

On constate une intervention à peu près aussi efficace et suivie de l'hérédité dans la transmission des passions et des sentimens d'un tout autre ordre qui déterminent les penchans vicieux. Le goût de l'alcool, les habitudes de débauche, la passion du jeu, acquièrent chez certains individus un empire qui ne s'explique que par une fatale prédisposition organique reçue des ancêtres. « Une dame avec laquelle j'ai été lié, jouissant d'une grande fortune, dit Gama Machado, avait la passion du jeu et passait des nuits à jouer : elle mourut jeune d'une maladie pulmonaire. Son fils aîné, qui lui ressemblait parfaitement, était également passionné pour le jeu. Il mourut de consomption, comme sa mère, et presque au même âge qu'elle. Sa fille, qui lui ressemblait, hérita des mêmes goûts, et mourut jeune. » L'hérédité du penchant au vol, au viol, à l'assassinat, au suicide, a été constatée dans nombre de cas.

Au fur et à mesure qu'on s'élève des régions purement physiologiques ou pathologiques à celles où l'activité de l'esprit intervient davantage, on voit l'hérédité perdre de sa force et de sa constance. Il y a eu des familles de savans, celles des Cassini, des Jussieu, des Bernoulli, des Darwin, des Saussure, des Geoffroy, des Pictet. Dans la littérature et l'érudition, on cite les Estienne, les Grotius et quelques autres. Les Mortemart étaient célèbres pour leur esprit. Le génie de la politique et celui de la guerre se sont parfois perpétués dans certaines maisons pendant plusieurs générations. A tout prendre, ces faits de transmission des facultés psychiques ne sont pas fréquens. Si on les note avec autant de soin, si on les met en relief, c'est apparemment qu'ils ne sont pas ordinaires, sans compter qu'il y en a plus d'un où l'éducation a eu peut-être autant de part que l'hérédité.

Il a paru, il y a quelques années, un livre intitulé *Phrényogénie*, dans lequel on trouve, à côté de beaucoup de propositions chimériques ou paradoxales, une idée qui mérite attention, d'autant plus qu'elle vise une particularité dont les physiologistes ne semblent pas s'être jusqu'ici préoccupés. L'auteur de ce livre, M. Bernard

Moulin, cherche à y démontrer que les enfans sont la *photographie* vivante de leurs parens considérés au moment même de la conception; d'après lui, les parens transmettent aux enfans les goûts et les aptitudes dont l'exercice spontané ou provoqué était alors à son maximum. Les conclusions absolues que M. Moulin tire de ses recherches touchant l'art de procréer des enfans supérieurs font parfois sourire, mais les faits qu'il cite à l'appui sont curieux. En voici quelques-uns. Neuf mois avant la naissance de Napoléon Ier, la Corse était en pleine discorde. Le célèbre Paoli, à la tête d'une armée de citoyens formée par ses soins, tâchait d'éteindre la guerre civile et de prévenir une invasion d'étrangers. Charles Bonaparte, son aide-de-camp et son secrétaire, déployait à ses côtés un admirable courage. Le jeune officier avait près de lui sa femme, Lœtitia Ramolino, d'une beauté romaine, d'un mâle et puissant caractère. Napoléon fut conçu sous la tente, la veille d'un combat, à deux pas des batteries tournées vers l'ennemi. — Robespierre datait de l'année 1758, qui vit tenailler et écarteler en place de Grève le régicide Damiens, année de guerre, de famine, de mécontentement. Son père était avocat et lecteur insatiable du *Contrat social*. — Pierre le Cruel, roi de Castille, naquit d'Alphonse XI, qui vivait en mésintelligence avec sa femme. Des scènes scandaleuses de colère, de jalousie, d'emportement, troublaient perpétuellement le ménage royal, et le résultat du commerce des deux époux fut Pierre le Cruel, monstre de laideur physique et morale. — L'histoire nous montre les parens de Raphaël adonnés tous deux à l'art de la peinture. L'épouse, vraie madone, se complaisait dans les sujets gracieux et pieux; le père, barbouilleur énergique, avait pour lui la force.

M. Ribot, dans l'ouvrage remarquable qu'il vient de consacrer à l'hérédité, recherche les lois de cette mystérieuse influence, qu'il considère comme une sorte d'habitude, de mémoire éternelle. Ces lois ne sont guère que la constatation des directions habituelles de l'impulsion héréditaire. Tantôt l'hérédité va du père à la fille, de la mère au fils; tantôt l'enfant tient de ses deux parens. Enfin il arrive souvent que l'enfant, au lieu de ressembler à ses parens immédiats, ressemble à l'un de ses grands parens ou à quelque ancêtre encore plus reculé, ou à quelque membre éloigné d'une branche collatérale de la famille. C'est ce qu'on a nommé l'*atavisme* ou l'hérédité en retour (1). Ce dernier fait était bien connu des an-

(1) On a rapproché de l'atavisme le singulier phénomène des générations alternantes. En 1818, Chamisso découvrit, en étudiant les *biphores* ou *salpas*, que ces animaux sont tour à tour libres ou agrégés. A la première génération, on trouve les biphores *chaînes*, produits par gemmation; à la deuxième, les biphores *solitaires*, produits par des spores; à la troisième, on retrouve les biphores chaînes, en sorte que

ciens. — Montaigne s'en émerveille. « Quel monstre, dit il, est-ce que cette goutte de semence, de quoy sommes produits, porte en soy les impressions non de la forme corporelle seulement, mais des pensemens et inclinations de nos pères? Cette goutte d'eau, ou loge-t-elle ce nombre infiny de formes? et comment porte-t-elle ces ressemblances d'un progrez si téméraire et si desreglé que l'arriere petit fils répondra à son bisaïeul, le nepveu à l'oncle? » L'étonnement de Montaigne est légitime, et on ne connaît pas plus aujourd'hui qu'au XVIe siècle les causes de ces bizarres transmissions.

Tels sont les faits. C'est en vain qu'on les multiplierait ou qu'on les commenterait pour en changer le caractère. Les exemples d'hérédité ne seront jamais, dans le domaine psychologique, que des exceptions, comparés à ceux qui en représentent la contre-partie. Or, si ce sont des exceptions, de quel droit établit-on l'hérédité comme loi générale du développement de l'activité intellectuelle, de quel droit affirme-t-on qu'ici l'hérédité est la règle et la non-hérédité l'exception? M. Ribot accumule les argumens les plus subtils pour étayer cette singulière proposition, mais il y perd son temps et son talent. De quelque façon qu'on explique comment l'hérédité des aptitudes intellectuelles est vaincue presque constamment par des causes antagonistes ou perturbatrices, elle n'en est pas plus victorieuse. Par quelques raisons ingénieuses qu'on se console de voir la souveraineté idéale de l'hérédité réduite, dans la nature des choses, à une très médiocre autorité, celle-ci n'en est pas plus grande. Bref, si en fait la non-hérédité a beaucoup plus d'empire que l'hérédité, on se demande pourquoi M. Ribot adopte une formule qui implique tout le contraire.

Est-ce que d'ailleurs le spectacle du développement de la civilisation n'atteste pas à lui seul l'efficacité prépondérante, au sein de l'homme, d'une éternelle tendance à la métamorphose, à l'innovation, au changement? La fixité des pensées et l'immobilité des habitudes ont été, il est vrai, la loi des peuplades primitives, et sont encore aujourd'hui celle des tribus sauvages; mais d'abord rien ne prouve que l'hérédité en soit cause. Cette répétition plus ou moins longue de sociétés identiques paraît plutôt devoir être attribuée à l'instinct irrésistible et puissant de l'imitation et au respect absolu des rites et des coutumes décrétés par la religion. Chez ces peuples, l'avenir ne ressemble au présent et le présent au passé que parce que la même règle inflexible, la même autorité et

le fils ne ressemble jamais à son père et ressemble toujours à son grand-père. Les travaux de Saars et de Steenstrup ont fait voir que chez d'autres animaux le cycle dépasse trois générations, et que la ressemblance, au lieu d'aller de l'aïeul au petit-fils, va du bisaïeul à l'arrière-petit-fils.

la même superstition tyrannique s'imposent indistinctement à tous. Rien n'y a de force et de crédit que par la tradition, et la tradition n'y est que le souvenir révéré d'une volonté exprimée jadis par les mystérieuses puissances. Quand les Anglais veulent associer les Hindous aux travaux de voirie et de salubrité qu'ils exécutent dans l'Inde, ils sont obligés encore aujourd'hui d'assurer que l'utilité de ces travaux a été comprise par les brahmanes des époques les plus reculées, tant cette vieille race a de peine à s'imaginer qu'une règle puisse être obligatoire sans être traditionnelle.

Quoi qu'il en soit, et quelque part que l'hérédité puisse avoir ici, il est certain que cette part n'est pas grande, puisque cette singulière homogénéité des races primitives, au lieu de se conserver et de se fortifier, fait place tôt ou tard à la diversité. Chaque peuple est envahi à son tour par une force aussi capable d'agir dans un sens opposé à celui des influences héréditaires que de secouer le joug de fer des coutumes originelles. C'est en Grèce, il y a près de trois mille ans, que le premier essor de cette force détermina ce que Goethe appelle « la libération de l'humanité. » Depuis lors les croisemens des races distinctes, les besoins nouveaux et les inventions variées qu'ils ont perpétuellement suggérées, les idées que l'homme a conçues, grâce à un contact de plus en plus intime avec la nature, ont substitué à la simplicité primitive une variabilité multiple et irrésistible dont l'état du monde est la preuve évidente.

II.

Ceci n'est qu'une réfutation historique. Une réfutation plus scientifique et plus directe sera aussi plus décisive et plus instructive. Après avoir établi que l'hérédité n'a pas exercé une influence exclusive et continue, il faut dire les causes qui agissent en même temps qu'elle et contrairement à elle. Il faut montrer l'activité permanente et puissante de ces forces qui tendent, comme nous l'avons dit, à modifier, transformer, compliquer les pensées, les sentimens, les passions, les mœurs, les coutumes.

L'éducation a pour objet spécial de transmettre à l'enfant la somme des habitudes auxquelles il devra se conformer dans la pratique de la vie et la somme des connaissances qui lui seront indispensables pour l'exercice de sa profession; mais il faut qu'elle commence par développer en lui les facultés qui lui permettront de s'approprier ces habitudes et ces connaissances. Elle apprend à l'enfant à parler, à se mouvoir, à regarder, à sentir, à entendre, à comprendre, à juger, à aimer. Or l'influence de l'éducation, opposée à celle de l'hérédité, est si grande que c'est à la première seule

qu'appartient, dans la plupart des cas, le pouvoir de réaliser la ressemblance morale et psychologique des enfans et des parens. Si l'hérédité déterminait irrésistiblement et sûrement chez les descendans la reproduction de tous les caractères constitutifs de la personnalité des ascendans, l'éducation serait inutile. Du moment que l'éducation, et une éducation prolongée, vigilante, laborieuse, est indispensable pour provoquer l'apparition et réaliser le développement des aptitudes et des qualités de l'esprit chez l'enfant, il faut bien conclure que l'hérédité ne joue qu'un rôle secondaire dans cette admirable genèse de l'individu moral. Cet argument est irréfutable. Que les influences héréditaires s'accusent par des prédispositions, par des tendances déterminées, il serait peu scientifique de le nier; cependant il serait tout aussi inexact de prétendre qu'elles contiennent implicitement les états futurs, et gouvernent l'évolution de l'être psychique.

Rien de plus compliqué que l'éducation. Il ne peut être question ici d'en approfondir l'économie générale, qui a fait l'objet de tant d'écrits. L'importance qu'on attache partout aux ouvrages de pédagogie est à elle seule une protestation contre l'abus des théories héréditaristes. Quelques détails nouveaux sur un des ressorts principaux de l'éducation, sur l'instinct d'imitation, et la part qu'il a dans le développement des individus et des races, suffiront pour faire apprécier l'énergie des influences étrangères à l'hérédité.

Un savant historien anglais, M. Bagehot, a écrit récemment des pages excellentes pour montrer combien l'imitation inconsciente d'un caractère ou d'un type préféré et la faveur générale accordée à ce caractère ou à ce type, dont le public copie instinctivement les traits, ont d'influence dans la formation des coutumes et des goûts, en même temps qu'ils en expliquent les révolutions périodiques. D'après lui, un caractère national n'est qu'un caractère local qui a fait fortune, exactement comme la langue nationale n'est que l'extension durable d'un dialecte local. Rien de plus réel que la force de cette tendance à l'imitation, grâce à laquelle, dans l'industrie, dans les arts, dans la littérature, dans les mœurs, certaines manières de faire, inventées dans des conditions très particulières, prennent un ascendant général et s'imposent rapidement, d'abord à la foule docile et irréfléchie, puis aux personnes les plus capables d'examen et de résistance. Il convient à ce propos de remarquer que l'élite est presque toujours contrainte d'obéir aux goûts et aux exigences de la masse, sous peine d'être ignorée ou dédaignée. Un écrivain imagine un genre que le public accueille avec enthousiasme; c'est une veine. Il accoutume les lecteurs de ses livres, les spectateurs de ses pièces à ce genre, bon ou mauvais, et voilà pour un temps tous les auteurs plus ou moins con-

damnés, s'ils veulent réussir, à imiter l'heureux novateur. Ainsi, quand même on n'imiterait point par instinct ou par nature, on imiterait par nécessité ou par intérêt. On demandait un jour au fondateur du *Times* comment il se faisait que les articles de ce journal semblaient tous sortir de la même main. « Oh! répondit-il, il y a toujours un rédacteur supérieur aux autres, et tout le reste l'imite. »

L'histoire des religions tout entière est pleine de faits qui attestent à quel point les hommes sont guidés non par des argumens, mais par des modèles, et quelle tendance ils ont à reproduire ce qu'ils ont vu ou entendu, à régler leur existence d'après les exemples brillans et triomphans qu'ils ont sous les yeux. Beaucoup des victoires dont l'apostolat fait honneur aux moyens persuasifs dépendent bien plus de cette impulsion secrète qui nous tourne irrésistiblement à imiter les autres. Est-ce que cette efficacité du milieu, pour transformer peu à peu et radicalement les habitudes, les opinions et même les croyances, ne ressort pas aussi du spectacle de la société politique? Y a-t-il rien de plus facile à un homme qui s'est emparé de la foule que de l'amener à ses sentimens, à ses idées, à ses chimères? Est-ce que cela ne ressort pas avec une égale netteté de l'expérience quotidienne que procure l'éducation des enfans? On remarque souvent que, dans une institution de jeunes gens, les caractères extérieurs, le ton, les allures, les jeux, changent d'une année à l'autre. C'est que quelques esprits dominateurs, deux ou trois enfans qui avaient de l'ascendant, sont partis. Il en est venu d'autres, et tout s'est transformé. Les modèles changeant, les copies ont changé. On applaudit autre chose et on raille autre chose. — L'instinct d'imitation est particulièrement développé chez les hommes qui manquent d'éducation ou de civilisation. Les sauvages copient plus vite et mieux que les Européens. Comme les enfans, ils sont naturellement mimes, et ne peuvent s'empêcher d'imiter ce qui se fait devant eux. Il n'y a rien dans leur esprit qui puisse combattre cette tendance à l'imitation. Tout homme éclairé possède en lui-même une réserve considérable d'idées au milieu desquelles il peut se replier; cette ressource manque au sauvage et à l'enfant : les faits qui s'accomplissent devant eux sont leur propre vie. Ils vivent de ce qu'ils voient, de ce qu'ils entendent; ils sont les jouets de l'extérieur. Dans les nations civilisées, les gens sans culture en sont là. Envoyez une femme de chambre et un philosophe dans un pays dont ils ne connaissent la langue ni l'un ni l'autre, il est probable que la femme de chambre l'apprendra avant le philosophe. Celui-ci a autre chose à faire. Il peut vivre avec ses pensées, mais elle, si elle ne parle pas, elle est perdue. L'instinct d'imitation est en raison inverse de l'esprit d'abstraction.

On voit par ces détails que cette force instinctive et énergique d'imitation, dont le rôle est si grand dans l'éducation des individus et des races, diffère complétement de l'hérédité. Elle peut agir, et elle agit de concert avec les impulsions héréditaires, mais elle travaille bien plus souvent d'une façon indépendante et même opposée. Cela n'est pas moins vrai d'une autre force, rivale plus résolue, antagoniste plus puissante de l'hérédité, et dont il faut maintenant considérer l'ouvrage : c'est la personnalité.

Instrument par excellence de la libre invention, ressort indéfectible de la spontanéité innovatrice, la personnalité individuelle de l'esprit peut être désignée, par opposition au mot hérédité, sous le nom d'*innéité*. Pour donner une idée de la puissance de l'innéité comparée à celle de l'hérédité, on pourrait dresser des listes où l'on rangerait les cas dans lesquels la manifestation des diverses passions ou des divers talens ne procède point des ancêtres, dans lesquels l'individu est né distinct de ses ascendans ou s'en est distingué par la réaction de sa propre volonté. Ces listes seraient infinies parce que, contrairement à l'opinion des partisans de l'hérédité absolue, c'est l'innéité, c'est l'activité personnelle qui est la règle générale dans l'évolution de l'esprit. En somme, — et ceci est essentiel, — l'hérédité a sa racine dans l'innéité, car enfin ces aptitudes, ces qualités que les ascendans transmettent, à partir d'un certain moment et pour une durée plus ou moins longue, à leurs descendans, ces aptitudes et ces qualités ont nécessairement pris naissance à ce moment par l'essor spontané d'une volonté plus ou moins indépendante. On cite d'une part des fous, des hystériques, des épileptiques, de l'autre des peintres, des musiciens, des poètes, qui tiennent évidemment de leurs parens l'activité ou malfaisante ou bienfaisante qui les caractérise. A merveille, mais la question est maintenant de savoir d'où les parens eux-mêmes la tenaient à leur tour, et s'il n'est pas nécessaire de s'arrêter dans l'examen rétrospectif de l'ascendance à un point où l'innéité a été souveraine. Cette souveraineté est d'autant moins contestable qu'elle ne tarde pas à reparaître d'ailleurs dans la descendance. Les effets de l'hérédité ont une fin comme ils ont un commencement : ils triomphent d'abord de l'innéité, dont ils suspendent l'influence, puis ils s'épuisent, et celle-là reprend ses droits. Ainsi l'innéité est la force continue et permanente, tandis que l'hérédité est la force intermittente et transitoire. La nature humaine, considérée dans les siècles, est une succession d'âmes libres, d'autant plus libres qu'elles ont moins besoin, pour vouloir et pour agir, du concours des puissances mécaniques ou organiques. Quand elles requièrent un tel concours, elles abdiquent une partie de leur indépendance innée au profit des influences aveugles de l'hérédité.

Cependant, même en ce qui concerne l'origine des aptitudes esthétiques, l'innéité garde la prépondérance.

En étudiant l'histoire des hommes célèbres, combien ne trouve-t-on pas d'imaginations brillantes, d'aptitudes exceptionnelles aux arts, à la poésie, à bien écrire, qui ne procèdent aucunement de l'hérédité! Il n'y a pas besoin d'en chercher loin de nous des témoignages. Lamartine, Alfred de Musset, Meyerbeer, Ingres, Delacroix, Mérimée, ont manifesté des talens dont ils ne sont redevables en rien à leurs ascendans. L'histoire des savans proprement dits nous montre la part de l'hérédité plus réduite encore. On cite des familles de savans. Combien y en a-t-il? Une douzaine au maximum. En revanche, combien de savans illustres parmi les ascendans desquels on ne rencontre que des gens ordinaires ou remarquables par des talens bien différens de ceux qui caractérisent le savant! Où sont les influences héréditaires qui ont formé un Cuvier, un Biot, un Fresnel, un Gay-Lussac, un Ampère, un Blainville? Il est clair qu'ici l'innéité et l'éducation ont joué le principal rôle. La vie des écrivains n'est pas plus d'accord avec les prétentions des partisans absolus de l'héréditarisme.

Où l'innéité semble plus particulièrement triompher, c'est parmi les philosophes. Les auteurs ne donnent pas de listes de philosophes ayant hérité de leurs ancêtres des aptitudes à la spéculation. Il y a là une série de faits expressément négatifs qu'ils passent sous silence et que l'on ne considère point assez d'habitude. Les métaphysiciens, justement parce qu'en eux l'élément spirituel seul travaille, sont affranchis de toutes les influences du déterminisme héréditaire. Celui-ci est d'autant moins actif qu'il donne lieu à la transmission de caractères moins physiologiques et plus psychologiques. Or quoi de plus psychologique, quoi de plus exempt d'élémens sensoriels et de facteurs mécaniques que l'âme d'un spéculatif? En réalité, les grands métaphysiciens n'ont pas eu d'ancêtres et n'ont pas laissé de postérité. Le génie philosophique a paru toujours absolument individuel, inaliénable et intransmissible. Il n'y a pas un seul penseur célèbre dans l'ascendance ou la descendance duquel on puisse retrouver l'indice précurseur ou le souvenir des aptitudes éminentes qui ont fait sa gloire. Descartes et Newton, Leibniz et Spinoza, Diderot et Hume, Kant et Maine de Biran, Cousin et Jouffroy, n'ont ni aïeux ni postérité.

Telle est l'innéité. Il faudrait, pour en apprécier exactement le rôle, établir d'une façon générale et dans ses rapports avec le tempérament, l'éducation, le milieu cosmique et social, etc., la genèse et le développement des aptitudes par lesquelles tel homme supérieur se distingue nettement de ses ascendans, rassembler, en essayant de les ordonner, les élémens caractéristiques qui consti-

tuent l'essence même de la personnalité et de l'individualité, ces élémens de liberté innovatrice et d'indépendance plénière, si étonnans et si puissans, par où le génie s'affirme. On verrait alors comment la plupart du temps les aptitudes supérieures sont tellement intimes à ceux qui les manifestent, tellement profondes et vivaces, que l'éducation et la discipline, au lieu d'en favoriser, en contrarient le progrès. On discernerait chez l'homme de génie une précocité sûre d'elle-même, une ardeur entreprenante, un sentiment énergique de sa mission, une fierté qui l'élève au-dessus des préjugés de secte, des ambitions de parti, et l'attache exclusivement à l'objet de ses pensées, qui seul lui fait aimer la vie. Quand même les nécessités temporelles l'obligent à subir le commerce des hommes, le monde n'est pour lui qu'un désert populeux où son âme habite solitaire.

Les matériaux de cette étude existent en partie; on les trouverait dans les biographies écrites depuis deux cents ans par les secrétaires des grandes académies, dans les mémoires autobiographiques que beaucoup d'hommes célèbres ont laissés eux-mêmes. Un ingénieux et savant écrivain russe, M. Wechniakof, a publié récemment plusieurs écrits où il recherche à ce point de vue les particularités anthropologiques et sociologiques qui ont influé sur le développement individuel des génies originaux. Malheureusement ces opuscules ne forment pas un tout, et cependant rien ne serait plus curieux et plus utile qu'un *Traité de l'innéité*.

L'ensemble de toutes les causes de diversité, d'hétérogénéité et d'innovation qui travaillent dans l'humanité en opposition avec les principes de simplicité, d'homogénéité et de conservation, peut être désigné par un seul mot, celui d'évolution ou de progrès. Considérée dans les limites de l'observation positive, la nature aveugle reste identique à elle-même. Elle est aujourd'hui, vue dans l'ensemble, ce qu'elle était au temps d'Homère, et ce qu'elle sera certainement dans plusieurs siècles, ce sont toujours les mêmes cieux, les mêmes océans, les mêmes montagnes, les mêmes forêts et les mêmes fleurs. L'homme au contraire se transforme continuellement. Les générations se suivent et ne se ressemblent point. Elles sont, sous le rapport des croyances, des connaissances, des arts, des besoins, dans un état de permanente et rapide métamorphose. Les nations, comme les individus, ont des grandeurs et des décadences. « Ton ciel est toujours aussi bleu, s'écrie Childe-Harold en face du paysage grec, et tes rochers toujours aussi sauvages; tes bocages sont aussi frais, tes plaines aussi verdoyantes! Tes olives mûrissent comme au temps où tu voyais Minerve te sourire; le mont Hymette est toujours riche en miel blond; la joyeuse abeille, toujours libre d'errer sur tes montagnes, y bâtit encore sa citadelle odoriférante. Apollon

n'a pas cessé de dorer de ses rayons tes longs étés; le marbre de Mendeli n'a rien perdu de son antique blancheur; les arts, la gloire, la liberté passent, mais la nature reste belle! »

On pourrait multiplier à l'infini ces oppositions historiques de l'immutabilité du déterminisme universel qui règne dans la nature avec le mouvement incessant de la liberté et de l'invention humaines, avec l'effort perpétuel de l'âme pour se dégager des étreintes de la fatalité. L'histoire n'est pas autre chose que le récit de ce que ce mouvement et ces efforts ont produit dans les siècles. C'est un long drame où le bon génie de la liberté dispute l'empire au mauvais génie de la force brutale, où, sous l'œil et avec l'aide de Dieu, se gagne lentement et péniblement la victoire de l'esprit, qui cherche, découvre, invente, crée, aime, adore.

III.

Dans la première partie de cette étude, nous avons établi l'existence des faits d'hérédité, et montré quel rôle ils jouent dans la répétition indéfinie des caractères physiologiques et psychologiques de l'homme. Dans la seconde, nous avons signalé et examiné les causes qui agissent contrairement aux impulsions plus ou moins tyranniques de la nature et aux nécessités du mécanisme. Il convient maintenant de donner des conclusions pratiques touchant l'emploi qu'on peut faire de ces connaissances pour le perfectionnement de la race.

Les héroïques combattans d'Homère invoquaient le nom de leurs pères, celui de leurs aïeux et le sang généreux qu'ils en avaient reçu. C'était d'un noble instinct, et les hommes qui peuvent se vanter à bon droit de leurs aïeux auront toujours beaucoup de chances pour mériter aussi la reconnaissance de leurs enfans. Les phénomènes d'hérédité autorisent en effet à croire que des parens bien constitués de corps et d'esprit sont dans les meilleures conditions pour s'assurer une postérité qui leur ressemblera.

Comment donc s'y prendre pour réaliser des alliances heureuses, capables de donner lieu à des enfans remarquables sous le rapport du physique et du moral? C'est là une question très délicate, on le conçoit, et à laquelle nous ne pouvons ici que répondre d'une façon très générale, en nous appuyant particulièrement sur un écrit encore inédit de notre célèbre chirurgien M. Sédillot, qui emploie les loisirs de son honorable retraite à des études sur le moyen de perfectionner la race. M. Sédillot pense d'abord qu'on peut obtenir d'excellens renseignemens sur la valeur d'un individu en consultant sa généalogie : l'histoire de ses ascendans pendant quatre ou cinq

générations, tracée au point de vue de l'intelligence, de la moralité, de la force, de la santé, de la longévité, du rang social, contient en puissance une partie de sa propre histoire à lui. L'examen de la tête peut procurer aussi des indications du plus grand prix. Il a été établi bien avant Gall, et il reste établi, en dehors des exagérations de Gall, que la forme de la tête révèle dans une certaine mesure le degré de la valeur mentale de l'homme. Dès l'antiquité la plus reculée, la sagacité populaire avait remarqué la relation qui existe entre une tête volumineuse et des capacités supérieures, et le langage est plein de locutions qui attestent la justesse de cette relation. Périclès excitait déjà l'étonnement des Athéniens à cause du volume extraordinaire de sa tête. Cromwell, Descartes, Leibniz, Voltaire, Byron, Goethe, Talleyrand, Napoléon, Cuvier, etc., avaient des têtes énormes. On sait que le cerveau de Cuvier pesait 1,829 grammes, tandis que le poids moyen du cerveau des Européens est, d'après M. Broca, de 1,350 à 1,400 grammes. M. Sédillot regrette qu'on ne possède pas et voudrait qu'on se préoccupât de prendre la mesure des diverses dimensions du crâne chez les hommes notoirement connus par des aptitudes déterminées, afin de rechercher les rapports si utiles à connaître qui pourraient exister entre ces dimensions et ces aptitudes. Du moins on sait d'une façon générale quels caractères et quelles proportions du crâne correspondent aux divers degrés d'activité cérébrale. La plupart des anthropologistes reconnaissent que l'homme dont la tête ne présente pas 50 centimètres de circonférence horizontale est presque forcément médiocre et que celui chez qui cette circonférence atteint ou dépasse 58 centimètres a beaucoup de chances pour être très supérieur. On cite, il est vrai, quelques exemples d'hommes célèbres dont la tête était petite, mais il s'agit alors d'hommes distingués dans une spécialité fort restreinte. Ces dimensions ne constituent d'ailleurs qu'un des indices extérieurs par où il est possible de déterminer approximativement la valeur intellectuelle de l'individu. Il importe de considérer d'autre part la forme d'ensemble et les proportions relatives des diverses régions du crâne, c'est-à-dire l'harmonie qu'on appelle beauté. Un moyen facile, d'après M. Sédillot, d'apprécier la conformation de la tête est de la regarder de côté ou de profil, et un peu d'arrière en avant. On est immédiatement frappé des rapports de hauteur et de largeur du front et de la tempe avec la face, et l'on voit nettement les proportions relatives des contours antérieur ou frontal et postérieur ou occipital de la tête. Toute personne dont les arcades sourcilières sont saillantes, les tempes découvertes, droites ou presque verticales et élevées, dont le front est large et haut, dont la physionomie n'est ni égarée, ni endormie, peut être considérée en général comme réali-

sant un type vraiment humain, comme l'enveloppe d'une âme capable d'honorer l'espèce. — On raconte qu'un jour un Anglais envoya son groom dans une taverne pour y chercher Shakspeare, qui était son ami. « Comment le reconnaîtrai-je? fit le groom. — Rien de plus simple, répondit le maître. Chaque figure a quelque ressemblance avec celle d'un animal; mais en voyant Shakspeare tu diras: Voilà l'homme! » L'homme conçu dans la plénitude de sa beauté harmonieuse, oui, voilà l'idéal vers la réalisation duquel doivent tendre les efforts de notre actuelle et imparfaite humanité, et il est temps qu'on ne néglige rien pour se rapprocher, par un habile emploi de l'hérédité, c'est-à-dire par de saines procréations, d'une race humaine où les derniers vestiges de l'animalité auront disparu, où l'*homme* sera moins rare!

Qu'est-ce qui fait la supériorité de l'aristocratie anglaise? C'est la constante préoccupation qui l'anime de doter sa descendance des meilleures qualités corporelles, intellectuelles et morales. L'Anglais ne se marie point par caprice ou par passion; il se marie dans les conditions les plus capables d'assurer le bonheur de ses enfans, car il sait que le sien et l'honneur de son nom en dépendent. Le respect dont on entoure les jeunes Anglaises, l'honnête liberté dont elles jouissent, l'importance secondaire qu'on attache à leur fortune et le cas que l'on fait de leur mérite personnel sont autant de causes qui augmentent chez ce peuple le nombre des alliances heureuses, et par suite fortifient la population. C'est là un des grands secrets du perfectionnement par l'hérédité. Il faut que les hommes, au lieu de demander la richesse à leurs fiancées, leur demandent la beauté, le caractère et la vertu. Tant qu'ils ne craindront pas de s'allier à des femmes débilitées ou dépourvues de qualités sérieuses, la race s'altérera et s'abâtardira. Le même déplorable résultat est aussi la conséquence du mariage des femmes distinguées et bien constituées avec des individus plus ou moins dégradés. Par bonheur, le tact et la dignité instinctive des femmes, la sympathie naturelle qui les porte vers les supériorités, les empêchent le plus souvent de s'abaisser à des unions humiliantes ou dangereuses, et les prémunissent presque toujours contre les mésalliances. « Au lieu de s'abandonner aux entraînemens sympathiques, dit M. Sédillot, qui troublent facilement le jugement, qu'on se demande, à la vue d'une personne qui plaît, si l'on désirerait avoir des fils et des filles à sa ressemblance, et l'on sera surpris de la fréquence des réponses négatives. Il serait peu raisonnable sans doute de sacrifier des avantages présens à ceux d'une destinée incertaine, mais la sagesse commande de les concilier et de se rappeler la rapidité du temps et le peu de valeur de l'heure qui s'écoule, en comparaison des espérances et des satisfactions de l'avenir. » M. Sédillot ajoute

qu'en des temps ordinaires l'hygiène, l'évidence morale des avantages de la santé et de l'intelligence, suffiraient à la reconstitution d'un peuple. Malheureusement la France a besoin pour se relever d'un ressort plus énergique et plus efficace; il faut qu'elle se retrempe aux sources mêmes de la régénération et de la vie, c'est-à-dire qu'elle songe aux moyens les plus rapides d'assurer aux générations qui se préparent un avenir de vertu et d'ardeur. A une autre époque, il a pu paraître difficile ou indiscret de faire intervenir dans les questions relatives à la reproduction de l'homme des calculs et des estimations qui ne sont pas sans analogie avec ceux de la zootechnie, où la *sélection* est depuis si longtemps mise en pratique. Aujourd'hui ces scrupules délicats doivent disparaître devant les avertissemens de la nécessité, qui nous dit de sa voix la plus grave et la plus solennelle qu'il n'y a plus une faute à commettre (1).

Il est nécessaire à ce sujet de signaler les moyens de prévenir et d'atténuer autant que possible la fatale hérédité morbide qui est un obstacle si puissant au perfectionnement. Les moyens préventifs ou *prophylactiques* qu'il convient d'opposer à l'évolution des germes de maladie dépendent, on le conçoit, de la nature de ceux-ci. Une mère phthisique ou prédisposée aux tubercules ne doit pas allaiter son enfant; elle doit le confier à une excellente nourrice. Les individus nés de parens poitrinaires supportent mal un régime trop animalisé; les viandes blanches et les alimens maigres leur conviennent davantage. En ce qui concerne la profession, ces individus auront soin d'éviter celles qui les exposeraient à respirer des poussières, à subir des alternatives de chaud et de froid, à se livrer à un exercice habituel de la voix. Le séjour dans les stations maritimes du midi et dans les lieux où la phthisie est rare est la meilleure prophylactique contre cette redoutable maladie. Ce qu'il faut particulièrement aux individus prédisposés à la scrofule, c'est un air pur, une nourriture substantielle et tonique, et l'atmosphère maritime du nord-ouest de l'Europe. Ceux qui sont menacés de la goutte ou de la gravelle doivent s'astreindre à la plus grande sobriété et se donner beaucoup d'exercice. La régularité et l'uniformité de la vie sont la règle des prédisposés au cancer. Les individus qui comptent des épileptiques parmi leurs ascendans réclament les soins les plus attentifs. Il faut assurer chez eux le calme de toutes les fonctions, leur interdire tous les excès, leur éviter toutes les fatigues, les mettre à l'abri de toutes les émotions, en un mot éloi-

(1) Relativement aux caractères extérieurs qui peuvent donner quelque idée des aptitudes, il faut consulter les remarquables travaux de M. Quetelet, résumés dans le récent ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Anthropométrie*.

gner d'eux tout ce qui excite. Les prédisposés à la folie doivent être traités d'une façon analogue, c'est-à-dire avec une grande douceur; il faut tâcher d'endormir chez eux les passions. L'existence qui leur convient le mieux est celle où il n'y a ni forte activité intellectuelle à dépenser, ni gloire, ni fortune à espérer. Prévenir ou enrayer au sein même des individus le développement des germes morbides n'est ici que l'accessoire; le principal est d'empêcher le passage de ces germes dans les nouvelles générations. Or, pour atteindre ce résultat, il n'importe pas seulement de multiplier et de faciliter les mariages conformes aux lois de l'hygiène et de la morale, il faut encore s'opposer aux alliances d'où il ne peut sortir que des enfans misérables d'esprit et de corps. Les médecins doivent employer toute leur influence pour défendre l'union de deux époux atteints l'un et l'autre dans les profondeurs de leur constitution par une prédisposition aux diverses névroses, aux tubercules, à la scrofule, etc. Quand l'un des deux époux a des antécédens héréditaires morbides, le médecin doit insister tout au moins sur la nécessité de donner, comme conjoint à l'individu qui n'est pas d'une constitution irréprochable, un époux ou une épouse d'un état de santé parfait, d'une force et d'une sexualité supérieures, et surtout d'un tempérament contraire. De la sorte, on atténue plus ou moins les chances de contamination héréditaire auxquelles il serait préférable de ne pas exposer du tout sa progéniture. C'est là une question trop délicate pour que nous y insistions ici. Nous devons dire quelque chose cependant des unions entre consanguins, qui ont donné lieu à de si vives controverses dans ces dernières années. Certains médecins et anthropologistes, M. Broca et M. Bertillon entre autres, soutiennent que les races les moins mélangées, les plus pures, résistent mieux que les races croisées aux causes de dégénérescence. D'après eux, les méfaits attribués à la consanguinité dépendent de motifs tout à fait étrangers, et principalement des affections héréditaires des ascendans. Trousseau et Boudin affirment de leur côté que les mariages entre individus de la même famille engendrent souvent des produits malsains, des fous, des idiots. Le différend semble être terminé aujourd'hui en faveur des partisans de la première opinion. Tout dernièrement encore, M. Auguste Voisin a constaté, en interrogeant les parens de plus de 1,500 malades de Bicêtre et de la Salpêtrière, que l'état d'aucun de ces malades ne pouvait être attribué à l'influence de la consanguinité. Si celle-ci était une cause aussi décisive de dégénérescence, on en aurait vu les effets parmi cette foule d'aliénés et d'idiots.

En tout cas, et quelque exagération qu'il puisse y avoir chez les théoriciens de l'hérédité, celle-ci a une part incontestable dans la genèse du tempérament et du caractère, et la réalité de ce fait suffit

pour autoriser toutes les pratiques de nature à faciliter la transmission des meilleures aptitudes. A Rome, les femmes les plus remarquables et les plus respectées apportaient parfois à une autre famille, du consentement de leurs époux, la supériorité de leur sang. Quintus Hortensius, ami et admirateur de Caton, n'ayant pu obtenir sa fille Porcia, lui demanda sa femme Marcia, et Caton la lui céda. La grossièreté de pareilles coutumes choque notre délicatesse, mais elle s'explique très bien par le désir qu'avait le chef de la famille romaine d'assurer à ses descendans la plus mâle vigueur et les plus solides vertus. — Dans notre ancienne société, le maintien des maîtrises, des charges, des professions dans les mêmes familles, où elles se continuaient de père en fils, a eu pour origine et pour base l'observation inconsciente de la transmission héréditaire des aptitudes, et M. Sédillot regrette que les bouleversemens de la société moderne aient fait disparaître cette tradition salutaire, qui astreignait moralement, à tous les degrés de l'échelle sociale, le fils à remplacer le père. C'est là encore un souvenir qui ne doit pas être oublié des races qui ont souci de leur propre perfectionnement.

Ce qu'elles ne doivent pas perdre de vue non plus, et ce qui est d'une application plus facile, ce sont les préceptes d'une vigilante et intelligente éducation. Sous ce rapport, les hommes qui ont le plus de souci de l'avenir de la France n'ont aujourd'hui qu'une opinion : il faut fortifier les nouvelles générations en donnant une plus grande place aux exercices corporels et en fatiguant moins les enfans de travaux funestes à la santé. Il ne s'agit pas de toucher aux études classiques ni aux humanités, qui demeureront le principal élément de la culture morale, il est question seulement de rechercher si les enfans ne pourraient pas faire connaissance un peu plus vite et un peu mieux avec les trésors de la latinité et de l'hellénisme, et vivre un peu plus dans le commerce des choses modernes. Il y en a beaucoup qu'on ne leur enseigne pas et qu'on pourrait leur enseigner au grand bénéfice de leur développement intellectuel. Ce n'est pas le lieu d'y insister ici; mais il semble et personne ne doute que, par une éducation très forte et hardiment rénovatrice, il soit possible, sinon de changer la face d'un peuple, comme le disait Leibniz, au moins de détruire la plupart des causes de décadence auxquelles il s'abandonne en l'absence d'une discipline convenable.

La conviction qu'il est possible de réagir contre les impulsions dangereuses de l'hérédité et de triompher des tyrannies fatales, au moins dans le domaine moral, est d'ailleurs une des plus salutaires qu'on puisse répandre et accréditer dans le monde. Vouloir fortement, c'est déjà pouvoir. Quand même il ne serait pas aussi facile

qu'il l'est en réalité de dompter les énergies aveugles par le seul ascendant d'une volonté résolue et clairvoyante, il y aurait encore des raisons pour faire croire aux hommes qu'ils sont maîtres de se modifier, de s'amender, qu'ils ne sont pas les jouets d'un inflexible destin, et qu'il ne leur est pas permis de céder sans résistance et sans remords à leurs mauvais instincts. Croyons à la puissance de l'hérédité en tant qu'elle peut devenir un moyen d'amélioration et de libre perfectionnement. N'y croyons plus au cas où l'on prétendrait qu'elle exerce un despotisme tellement absolu qu'il y aurait de la témérité à refuser de le subir. L'éducation ne doit pas seulement se proposer de perfectionner les hommes, elle doit entreprendre aussi de leur inspirer le désir du perfectionnement en leur démontrant qu'ils sont perfectibles. Associée à la culture judicieuse de l'hérédité bienfaisante, l'éducation triomphe ainsi de l'hérédité malfaisante et renouvelle les générations.

Il ne faudrait pourtant pas accorder à l'éducation une influence exagérée, ni prétendre qu'elle puisse à elle seule provoquer des supériorités très éminentes. Elle n'a qu'une influence limitée, comme l'hérédité elle-même. Le génie échappe à l'une comme à l'autre. Le génie, c'est-à-dire l'expression la plus parfaite et la plus complète de l'esprit considéré comme force librement créatrice, ah! voilà tout ensemble l'éternelle consolation et l'éternel désespoir de notre nature! Il console, puisqu'il est la source de toute lumière et de tout ravissement; il désespère, justement parce qu'il est rare, exceptionnel, capricieux, étrange, dédaigneux de la familiarité de ceux qui voudraient connaître son secret mystérieux, obstinément rebelle aux efforts de ceux qui entreprennent de le soumettre, bref tout à fait en dehors de la logique et de la discipline du commun des hommes. C'est un arbre gigantesque dont les fruits sont l'aliment des siècles, et qui croît dans des conditions telles qu'on n'en saurait pas plus prévoir ou provoquer la genèse que régler l'existence ou calculer la fécondité. Il faut attendre humblement et patiemment qu'il plaise à la Providence de nous en procurer le bénéfice. Heureusement les hommes de génie ne sont pas indispensables à l'humanité. Plus la moyenne générale d'une nation s'élève, moins ils deviennent nécessaires. Or la moyenne générale s'élève irrésistiblement quand la volonté et l'initiative de tous les citoyens n'y ont plus qu'un sincère désir : celui de se perfectionner. La culture héréditaire, par sélection impitoyable des causes de dégénérescence au profit des causes d'amélioration, peut être recommandée avec confiance aux nations jalouses de conquérir ainsi le premier rang dans le monde.

FERNAND PAPILLON.

SHAKSPEARE ET VOLTAIRE

JULES CÉSAR AU THÉATRE.

I.

Un homme de beaucoup d'esprit et de grande information littéraire, diplomate qui fut académicien toute sa vie, et de l'Académie à son heure, le comte Alexis de Saint-Priest, s'était donné pour tâche d'écrire l'histoire de Voltaire. Ce travail ne l'effrayait pas, il l'envisageait au contraire avec un certain orgueil et s'y livrait à travers tout, colligeant ses matériaux, révisant les textes, compilant au besoin et couvrant de notes, de pensées et d'anecdotes à mesure qu'elles lui venaient, les pages blanches intercalées dans les soixante volumes d'un exemplaire à part qu'il avait fait dresser pour cet objet et qui certes aurait sa valeur et comme document et comme rareté bibliographique. « Histoire de Voltaire! s'écriait-il quand nous le surprenions dans le secret de ses études. — Vous écrirez la biographie de Pascal, la biographie de Molière, de Racine, même de Bossuet; mais Voltaire est en France le seul écrivain dont on puisse imprimer l'histoire! » Personne assurément mieux que l'auteur de *la Chute des jésuites* et du *Partage de la Pologne* n'eut qualité pour mener à bien un tel ouvrage. Sa connaissance si complète du XVIIIe siècle qu'il habitait en quelque sorte au milieu du nôtre, la somme énorme d'observations spéciales, de curiosités qu'avaient amassée dans sa mémoire ses lectures, ses conversations, ses voyages, tout l'y portait. Ajoutez son tour d'imagination et de style, ce goût particulier pour son héros, dont il se sentait un peu le fils, en un mot cette affinité qui vous pousse instinctivement vers un aïeul intellectuel, et vous force à lui rendre en hommages publics ce quelque chose qu'il nous a transmis de son esprit.

Une si grande entreprise, est-il besoin de le dire, ne saurait nous convenir. Il y faut une envergure qui n'est point la nôtre; devant ces fiers travaux d'ensemble, attrait et souvent aussi péril des forts, notre faiblesse reculerait. Heureusement que dans l'œuvre des grands écrivains il y a, comme dans le royaume de Dieu, plus d'une province. Voltaire est un monde, soit, mais qu'on peut aborder par bien des côtés sans être obligé d'en faire le tour. Lord Brougham, s'installant à Cirey et s'y tenant, nous l'a montré jadis traduisant et commentant Locke et Newton; pourquoi ne tenterions-nous pas aujourd'hui de nous donner le spectacle de son commerce avec Shakspeare? La comédie en a séduit plus d'un : en Angleterre lord John Russell, en Allemagne M. Alex. Schmidt, M. Elze, sans parler de ces hommes illustres qui, dès le commencement du siècle, répandaient sur toutes ces questions de littérature et de philosophie internationales des clartés générales dont il faut encore de nos jours s'aider pour aller au particulier. N'écrivons pas l'histoire de Voltaire, esquissons modestement l'histoire de ses *variations*. « Fragilité, ton nom est femme! » Combien souvent il est homme aussi et grand homme, ce nom de l'inconséquence et de la contradiction! Voltaire a donné là-dessus les plus détestables exemples à notre âge. C'est de lui que nous vient directement cette critique du bon plaisir, du pur caprice et de l'intérêt personnel qui tient quittes l'esprit et le talent de toute espèce de principes et de sens moral. Système dangereux, dissolvant, contre lequel avaient superbement réagi les maîtres idéalistes du temps de la restauration, et que l'introduction du feuilletonisme dans ces questions d'histoire et de haute critique, le *lundinisme* a remis en vigueur! Rien de plus amusant, de plus captieux sans doute que ces dissertations à double face périodiquement ramenées à distance, et dont le thème finirait par s'épuiser, si l'on ne s'ingéniait à l'égayer par mille variations chromatiques exécutées à souhait pour le simple régal de l'amateur désœuvré. Après vous avoir montré l'endroit de l'étoffe, on vous en montre le revers, si bien que vous ne savez plus à la longue distinguer le revers de l'endroit, et que vous arrivez à douter qu'il y ait jamais eu d'étoffe autre part que dans l'imagination du critique. Ce que pensaient, il y a trente ans, des hommes comme MM. Guizot, Cousin et Villemain sur tel ou tel poète ancien ou moderne, français ou étranger, on peut se dire que leurs derniers ouvrages ne le démentiront pas radicalement. Leur type du beau, du bien, du vrai, n'a point changé. Ils admirent ce qu'ils admiraient, renient ce qu'ils ont renié, sont ce qu'ils furent. Ils ignorent ces façons de se déjuger qui passent pour des tours d'esprit aux yeux d'un certain dilettantisme dont la principale affaire est d'être

amusé, et de s'instruire en faisant une lecture agréable. Leurs livres, pleins de leur sujet, solidement construits, bien distribués en chapitres qui se coordonnent selon les lois d'une architecture préétablie, ne ressemblent point à ces galeries de portraits où, d'un cabinet à l'autre, les mêmes figures vous apparaissent sous les aspects les plus contradictoires, et portant les modes des divers régimes que l'auteur a parcourus en se passionnant de gauche et de droite à chaque pas. Voltaire, nous ne saurions assez le déplorer, fut un grand maître dans cet art des brusques reviremens offensifs et des conversions à ressort. Il nous enseigne comment, à force d'esprit et de talent, on finit toujours, quoi qu'on die, par avoir les rieurs de son côté, et qu'à ce jeu-là il n'y a principes ni morale qui comptent. « J'ai traité Corneille tantôt comme un dieu, tantôt comme un cocher de fiacre! » dit-il à d'Argental d'un air de triomphe. Comment n'a-t-il pas traité Shakspeare! Il est temps d'y regarder de plus près. Assurément ce ne sont pas les documens qui manquent. Chaque année en voit naître de nouveaux à la lumière. Le livre que le docteur Strauss vient de publier en Allemagne (1) nous servirait de prétexte, s'il en était besoin pour retourner à certains sujets toujours vivans et remuans. Du biographe, on remonte à son auteur, au poète, car c'est au poète seul que nous voulons avoir affaire en parcourant son théâtre, et forcément l'imitation vous ramène au type.

L'homme a toujours plus ou moins ce qu'il mérite; seulement cette espèce de justice distributive s'exerce à la diable. Ainsi Voltaire, pour avoir écrit *la Pucelle*, méritait la prison à perpétuité; il y échappe. Un chevalier de Rohan l'insulte, il envoie ses témoins à ce gentilhomme, et pour ce grand crime tout de suite on vous le coffre à la Bastille. Il était écrit que les coups de bâton du chevalier de Rohan tôt ou tard retomberaient sur le dos de Shakspeare. En effet, sans cette fameuse volée de bois vert reçue devant la porte de l'hôtel Sully, Voltaire n'eût pas envoyé des témoins au chevalier, et partant n'eût pas été mis à la Bastille, qu'il ne quitta que pour sortir de France. Or, comme ce bannissement fut la cause de son voyage en Angleterre, on en peut conclure que de sa querelle avec le chevalier de Rohan procéda sa querelle avec Shakspeare, qu'autrement peut-être il n'eût jamais connu. Quand je dis querelle, j'anticipe, car cette haine-là, ainsi que la plupart des grandes haines de ce monde, commença par l'amour et l'enthousiasme. A Londres, son premier besoin fut de respirer. « Ici, je me sens libre, écrit-il; ici, je puis parler comme je pense. » Il fréquente le par-

(1) *Voltaire*, von David Friedrich Strauss; Leipzig 1872.

lement, visite les publicistes, étudie la langue, dont l'énergie, la rudesse même, saisissent en lui l'auteur dramatique. « Comme je ferais autrement parler mes héros sur la scène anglaise! » Voltaire semblait créé pour être le médiateur par excellence entre les deux pays. Ses rares facultés de perception, son incroyable mobilité d'esprit, son naturel exempt encore de préjugés, tout le portait à prendre ce rôle. La philosophie anglaise, par sa simplicité, sa sobriété de formes, l'attirait; Bacon, Locke, étaient ses dieux. Au théâtre, il vit Shakspeare, et de cette commotion ne se remit plus; non le Shakspeare du *Songe d'une nuit d'été*, de *la Tempête*, — à ce romantisme aérien, à ces merveilleuses créations d'Ariel, de Jessica, de Viola, qu'aurait-il compris? — mais le Shakspeare des grandes tragédies métaphysiques, le poète d'*Hamlet*, d'*Othello*, de *Macbeth*, de *Jules César*. Que de beautés éblouirent ses yeux à cette époque! De fumier, il n'était point question encore. Voltaire à trente ans n'avait qu'une idée : utiliser à son profit toutes ces richesses sur la scène française, se grandir lui-même et devant ses contemporains et devant la postérité aux frais du trésor qu'il découvrait là. Ces années de séjour à l'étranger que lui vaut son bannissement, il les emploie à rassembler des élémens de propagande en faveur de l'esprit anglais. Presque aussitôt, Montesquieu, Maupertuis et d'autres s'engagent dans la même voie. De cette année 1730 date en effet une ère nouvelle. Le XVIIIe siècle commence; liberté de se mouvoir, critique, naturalisme, curiosité, besoin de savoir ce qui se passe et ce qui se pense au dehors. Les *Lettres anglaises* de Voltaire donnent le ton. A Descartes succède Locke; Fielding, Smollett et Richardson entrent en scène, et le réalisme avec eux s'introduit dans le roman. Voici Marivaux, La Chaussée, l'abbé Prévost, nous sommes en pays moderne. La tragédie pourtant se défendra, comptez-y bien; la tragédie ne veut point mourir, et faut-il qu'elle ait la vie dure pour se maintenir avec ses idées, sa langue à part, au milieu d'une société qu'enfièvre et soulève un transport de régénération! Au XVIIe siècle, théâtre et roman marchent d'accord; entre les personnages de Scudéry et les héros, les héroïnes de Racine, il n'y a guère que le style; mais se figure-t-on ce produit artificiel d'une civilisation absolument démodée, sinon disparue, la vieille tragédie continuant à se guinder sur son cothurne au travers d'une littérature sortie vivante et palpitante des entrailles mêmes de la nation; entre les tableaux de Greuze, de Chardin, et les aventures des enfans de Laïus, quels rapports découvrir? Quoi de commun entre Oreste et Des Grieux, l'adorable Junie et cette immortelle Manon, le fils de Thésée et le neveu de Rameau?

C'est par le *rococo* seulement que la mythologie, si en honneur

jadis, pouvait rentrer désormais dans le siècle. Les tragédies de Voltaire, de même que les peintures de Boucher, de Vanloo, en portent l'empreinte, et cependant Voltaire à Londres avait connu Shakspeare : de retour en France, il n'eût peut-être tenu qu'à lui de jeter à bas le vieux théâtre et de créer; point, il reprend l'ancien canon et n'en veut démordre. Lui, l'auteur de *Candide*, le cynique rimeur de *la Pucelle*, il s'amende, se châtie, et ne trouve jamais que les mots soient assez *nobles!* Honneur et chevalerie, amour et vertu, ses pièces n'auront point d'autres thèmes, et quant aux hémistiches, ils s'arrangeront de manière à ne pas faire sourciller l'ombre de Mme de Maintenon. C'est que Voltaire eut, comme Buffon, toujours un pied dans le XVIIe siècle; mais cette religion académique, ce culte racinien poussé jusqu'à l'idolâtrie, ne furent pas les seuls motifs de son entêtement à préconiser et soutenir un genre dont nous verrons que, mieux que personne, il reconnaissait l'irréparable caducité; l'avenir nous apprendra tout ce qu'il y avait de parti-pris dans son système, et d'égoïsme dans son parti-pris.

Bien qu'il eût à cette époque déjà passé la trentaine, ces trois années de séjour parmi les Anglais modifièrent beaucoup ses vues. De tout autre, on dirait que ce fut le passage de la jeunesse à la maturité; mais Voltaire connut-il jamais cette modération, ce calme, cette dignité, qui sont les priviléges de l'âge mûr, et sa vieillesse n'est-elle pas remplie de folles incartades à dérider les gens les plus sérieux? Quoi qu'il en soit, le spectacle de ce monde nouveau agit assez vigoureusement sur lui pour qu'il se mît en peine de le bien saisir avec l'intention d'en profiter plus tard. Rien de ce qu'il voyait ne ressemblait à ce qui se passait en France, tout était autrement, tout était mieux. Encore rougissant de l'affront qu'il venait de subir dans son pays, la considération dont la libre Angleterre environnait ses penseurs, ses lettrés, le pénétrait d'une admiration où se mêlait quelque amertume. Addison, mort depuis peu, de simple publiciste était devenu secrétaire d'état; Swift, qu'il appelle « le Rabelais de l'Angleterre (1), » avait fait également figure dans la politique, et Pope, le plus correct des poètes et le mieux renté des traducteurs d'Homère, vivait en sa villa de Twickenham, sur un pied d'intimité complète avec tout ce que le voisinage offrait de grande aristocratie. Un philosophe de la génération précédente,

(1) « Swift écrivait dans sa langue avec beaucoup plus de pureté et de finesse que l'auteur de *Gargantua* dans la sienne, et nous avons des vers de lui, d'une élégance et d'une *naïveté* dignes d'Horace! » Passe pour l'élégance; mais la naïveté d'Horace! où donc Voltaire n'en trouverait-il pas, en ayant découvert jusque chez Beaumarchais : « sa naïveté me plaît et m'enchante ! »

l'adversaire des idées innées, l'initiateur de la théorie expérimentale, Locke, investi d'emplois illustres, avait doté d'une constitution une province d'Amérique, et maintenant Isaac Newton ayant cessé de vivre, Voltaire assistait aux magnifiques funérailles que la reconnaissance de tout un peuple préparait dans Westminster à l'inventeur de la loi de gravitation. « Sur le terrain de la théologie et des questions religieuses, écrit M. Strauss (1), son étonnement ne tarissait pas de voir tant de sectes diverses vivre en paix les unes à côté des autres, et c'était à ses yeux la condamnation du régime français, le plus absurde des régimes, lequel ne voulait entendre parler que d'une religion d'état. »

Les imitations que fit plus tard Voltaire de Pope et de Swift dans ses poèmes philosophiques et ses romans satiriques témoignent d'une forte application à la littérature anglaise; il étudia aussi sur place le drame contemporain, et sa fréquentation du théâtre l'amena bientôt à se rencontrer avec Shakspeare, qu'il ignorait absolument comme tout Français l'ignorait à cette heure. Voltaire avait l'intelligence trop ouverte pour ne pas saisir à l'instant la puissance et la grandeur du maître britannique; mais le système français le tenait si ferme à l'attache, qu'au premier pas risqué dans cette admiration il se sentit involontairement reculer. Un jour, Voltaire ne sera pas de très-bonne foi; au point où nous en sommes, il se borne à ne pas comprendre ce qu'il admire (2). Ce sont les épisodes, les détails qui le touchent, et tout cela produit sur lui quelque chose d'analogue à l'impression qu'une scène du théâtre japonais causerait à un touriste qui, publiant ensuite ses notes de voyage, nous recommanderait, en leur faisant les honneurs de la traduction, divers passages extraits des œuvres d'un certain jongleur assez habile pour les temps où il a vécu. « Il est vrai que le théâtre anglais est bien défectueux : vous n'avez pas une bonne tragédie; mais en récompense, dans ces pièces si monstrueuses, vous avez des scènes admirables. » Et il se propose de transporter ces beautés sur notre théâtre, de donner aux auteurs tragiques « ce qui leur a manqué jusqu'à présent, cette pureté, cette conduite régulière, ces bienséances de l'action et du style, cette élégance et toutes ces finesses de l'art, qui ont établi la réputation du théâtre français depuis le grand Corneille. » Entre

(1) *Voltaire,* von Dav. Friedr. Strauss, p. 48.

(2) Rien de plus simple. Voltaire croit à une transmission ininterrompue depuis l'antiquité. Il se figure que, pour bien faire, la tragédie anglaise doit ressembler à notre tragédie. L'idée ne lui vient pas que le théâtre d'un peuple sort de sa vie nationale, qu'il en est l'expression directe. Non, il n'admet, d'après Boileau, qu'un certain type immuable, qu'il appelle les règles d'Aristote et prend pour de l'antique.

l'arbre et l'écorce, que personne maintenant ne vienne mettre le doigt. Qu'on laisse le philosophe, bien armé de sa lanterne sourde, aller seul aux découvertes et fourrager à sa guise dans ce fumier d'Ennius pour en rapporter tel objet qui lui semblera précieux et dont il dotera son pays, après avoir eu soin d'y poinçonner sa marque de fabrique; mais pour Dieu, que nul indiscret ne s'en mêle! Qu'on tienne à distance les enthousiasmes gênans, les Diderot, les Rousseau, les La Chaussée, les Destouches et les Prévost; qu'on empêche d'approcher, sous peine de mort, les vulgarisateurs de toute espèce.

Je laisse de côté tant d'idées nouvelles et de matériaux que la littérature anglaise lui fournit et dont plus tard il usa, comme c'était son droit, empruntant à Ben-Johnson le sujet de *Catilina*, à Milton celui de *Samson*, à Wicherley *la Prude*, à Thomson *la Mort de Socrate*, à Pope *le Discours sur l'homme*, à Chaucer à travers Dryden toute sorte de jolis thèmes à versifier, — je réserve mon intérêt pour cette série d'œuvres dramatiques issues de Shakspeare, et qui, venues ensuite à leur moment, allaient témoigner de la toute-puissante influence exercée par le plus grand des poètes sur cet esprit envieux, mais subjugué. Ce premier mouvement d'épouvante que lui avait causé Shakspeare ne fut point définitif; il s'en remit et de telle façon qu'une fois rentré en France l'idée lui reprit de le faire « partager à des Français, » autrement dit de l'exploiter à son profit.

La représentation de *Jules César* l'avait très violemment secoué; son *Brutus* (1730) n'est que le contre-coup de ce saisissement. Pour un écrivain aussi médiocrement préoccupé que l'était Voltaire et du caractère historique et de ce que nous avons appelé depuis « la couleur locale, » la différence des temps importait peu. Brutus l'Ancien, Brutus le Jeune, on ne sortait pas de la famille; d'ailleurs Brutus l'Ancien offrait cet avantage d'avoir été déjà traité par Lee et de fournir un thème préparé à point et dont on s'aiderait pour préluder à cette rénovation de la scène française d'après Shakspeare. Un trait charmant et qui vous peint son homme, c'est la façon dont en use Voltaire avec cet infortuné Lee, au demeurant le véritable auteur de sa pièce. Ne le point nommer serait d'un ingrat; sa grandeur d'âme s'y refuse et ne se tient quitte qu'après lui avoir consacré quelques mots imprimés dans sa préface en manière de note : « il y a un *Brutus* d'un auteur nommé Lee, mais c'est un ouvrage ignoré qu'on ne représente jamais à Londres. » Cette préface intitulée *Discours sur la tragédie* s'adresse à lord Bolingbroke, et il n'y est question que de Shakspeare. C'est la règle. On parlera de Lee une autre fois, lorsqu'à propos de quelque imitation dégui-

sée d'*Hamlet*, d'*Othello* ou de *Jules César* il s'agira de dépister habilement l'opinion. « Avec quel plaisir n'ai-je point vu à Londres votre tragédie de *Jules César*, qui depuis cent cinquante années fait les délices de votre nation! Je ne prétends pas assurément approuver les irrégularités barbares dont elle est remplie, il est seulement étonnant qu'il ne s'en trouve pas davantage dans un ouvrage composé en un siècle d'ignorance par un homme qui ne savait pas le latin et qui n'eut de maître que son génie; mais au milieu de tant de fautes grossières avec quel ravissement je voyais Brutus, tenant encore un poignard teint du sang de César, assembler le peuple romain et lui parler ainsi du haut de la tribune aux harangues! » Et tout de suite il se met à traduire le discours de Brutus avec cette parfaite habitude qu'il a des bienséances, même en prose. Il amende, corrige, retouche, et l'on sent qu'il énerve son modèle à force de vouloir l'adoucir par le charme du bien dire. « Nous autres Français, aussi scrupuleux que vous avez été téméraires, nous nous arrêtons trop vite de peur de nous emporter, et quelquefois nous n'arrivons pas au tragique dans la crainte d'en passer les bornes. » Ici, on s'étonne que, se trouvant en si belle humeur de traduction, Voltaire s'en tienne à la harangue de Brutus, et, négligeant de donner le discours d'Antoine, bien autrement magnifique, se contente d'esquisser quelques mots sur l'effet que ce rare morceau produit au théâtre. C'est que Voltaire, esprit habile et circonspect, prévoit déjà l'usage qu'il en fera plus tard et juge inutile de vulgariser par la prose des beautés que, la rime aidant, il pourra, lorsqu'il en sera temps, revendiquer comme son bien. « Peut-être les Français ne souffriraient-ils pas qu'on fît paraître sur leurs théâtres un chœur composé d'artisans et de plébéiens, que le corps sanglant de César y fût exposé aux yeux du peuple. C'est à la coutume, qui est la reine de ce monde, à changer le goût des nations et à tourner en plaisir les objets de notre aversion. » Impossible d'être plus habile à signaler de loin quelle part d'inventeur on prétend un jour s'arroger dans l'œuvre du prochain et de mieux prendre un pied chez lui en attendant d'en prendre quatre. Le doux parler, l'élégance du style, « des pensées fortes et vraies exprimées en vers harmonieux, » en cela consiste simplement, uniquement, le grand art de la scène : « il est plus difficile de bien écrire que de mettre sur le théâtre des revenans, des assassinats, des roues, des potences et des sorciers. Ce sont les beautés de détail qui soutiennent les ouvrages en vers, et si le *Caton* de M. Addison est le chef-d'œuvre de l'art dramatique en Angleterre, il ne le doit qu'à ce genre de beautés. »

L'influence du théâtre anglais, déjà très marquée dans *Brutus*,

s'affirme résolûment dans *la Mort de César*. Les autres pièces romaines de Voltaire se rattachent à la tradition pure et simple de Corneille et de Racine. *Le Triumvirat*, *Rome sauvée*, sont de pâles imitations de *Cinna* et de *Britannicus*, moins encore peut-être. Ces Romains paradent et déclament, on dirait qu'ils posent d'avance pour l'*Enlèvement des Sabines* et le *Romulus* de David. Le *Brutus* fait meilleure figure. Vous trouvez là une action, des personnages; Brutus est un Romain du vieux Corneille, Tullia une princesse de Racine. Comme la vague qu'un rapide coup de vent soulève au sein d'une mer implacablement tranquille, ainsi dans ce cœur héroïque de justicier le sentiment paternel se dresse un instant pour disparaître aussitôt devant l'idée de patrie. Titus amoureux, éperdu entre sa passion et ses devoirs envers la république et la liberté de son pays, soutient vaillamment l'intérêt né d'un conflit tragique, et Tullia, superbe et tendre, — fier visage dont une larme adoucit l'orgueil, — semble se recommander à la fois et de Corneille et de Racine.

Arrivons à *la Mort de César*. Ici le remaniement saute aux yeux. C'est la réduction incolore d'un tableau de maître, et vous vous sentez vis-à-vis du *Jules César* de Shakspeare, comme en écoutant *Sémiramis* vous vous rappelez *Hamlet*, comme en voyant *Zaïre* vous revoyez *Othello*, et *Roméo et Juliette* en voyant *Tancrède*. Relever les rapports de famille existans entre *Zaïre* et *le Maure de Venise*, entre *Sémiramis* et *Hamlet*, l'étude n'aurait rien de neuf : voici tantôt un siècle que l'Allemand Lessing s'en est chargé; mais ce qu'il n'a pas dit, c'est le travail de formation qui a présidé à *la Mort de César*. Remontons à ces origines, ce qui va nous fournir l'occasion d'interroger le modèle en même temps que la copie, et de prendre chemin faisant une de ces leçons d'histoire que le génie de Shakspeare ne vous marchande jamais.

II.

Jules César est le premier des trois drames antiques de Shakspeare; il date de 1602. *Antoine et Cléopâtre*, *Coriolan*, ne viennent ensuite qu'à plusieurs années de distance. L'évolution fut tout à l'inverse de ce que nous voyons se produire chez Voltaire, qui, né parmi les Grecs et les Romains de la tragédie classique, ne soupçonna que sur le tard et vaguement quel parti se pourrait tirer d'un genre procédant de l'histoire nationale et par là s'adressant à la conscience même du pays. « Cette nouveauté pourrait être la source d'une espèce de tragédie qui jusqu'à présent nous a manqué et dont le besoin se fait sentir. » Shakspeare, avant d'aborder les Romains,

avait épuisé les chroniques d'Angleterre, évoqué, dramatisé avec leurs conséquences nationales toutes les grandes catastrophes, recomposant le passé, incarnant les faits dans des figures tellement vivantes que ses tragédies resteront de l'histoire non-seulement pour le peuple, mais pour quiconque étudie le jeu des passions et leur influence sur les événemens. *Jules César*, comme les deux autres drames de cette série, fut emprunté au Plutarque de North. C'est à peine si l'on découvre trace d'invention dans la fable de ces drames, plus étroitement encore rattachés à l'histoire qu'aucune des pièces nationales. Shakspeare se contente d'organiser les matériaux, d'élever par son dialogue la simple narration au mouvement, à la couleur de la vie dramatique. Traits de mœurs, anecdotes, jusqu'aux moindres particularités, jusqu'aux *mots*, tout est là fondu, amalgamé de telle sorte qu'il arrive aux plus connaisseurs de prendre pour du Shakspeare ce qui est de Plutarque même. Les présages annonçant la fin du dictateur, les prédictions du devin et d'Artémidore, la superstition de César au sujet des femmes stériles qu'on effleure sur son chemin à la course des Lupercales, la défection de Cicéron, les rapports d'existence entre Brutus et sa femme, l'épreuve que s'inflige Portia, ses discours, ses angoisses, sa mort, pas un détail ne manque; ces mouvemens, ces phénomènes qui précèdent la catastrophe, vous tiennent haletant. Les artifices de Decius Brutus pour engager César à sortir, les divers incidens de la scène du meurtre, et plus tard la discorde au camp des républicains, l'entretien des deux généraux sur le suicide, l'apparition à Brutus de son mauvais génie, les fautes commises pendant la bataille, incertaine d'abord, reprise ensuite et perdue, la fin tragique et volontaire des deux amis, ce Cassius qui se tue avec le glaive dont il a frappé César, l'histoire vous déborde, et le poète n'en sera que plus merveilleux d'avoir su manipuler ces élémens de façon à produire une des pièces les plus virtuellement dramatiques qui se puissent jouer au théâtre. Dirai-je qu'au premier coup d'œil cet art paraît n'en pas être un, tant les coupures et les adaptations sont pratiquées comme sans y toucher, tant les morceaux se rejoignent, adhèrent les uns aux autres, formant ce que j'appellerais l'histoire libre dans le drame libre (1).

(1) Comment un pareil chef-d'œuvre ne figure-t-il pas au Théâtre-Français alors qu'il en existe une traduction excellente de l'auteur des *Iambes?* Quand verrons-nous une administration supérieure résolûment intelligente couper court une bonne fois aux éternelles objections de la spéculation et du mauvais vouloir, éludant toujours et se dérobant par des *non possumus* systématiques? Voilà six ans que l'Opéra nous promet *Armide*. Le Théâtre-Français prétend posséder un tragédien : après avoir tant bien que mal réussi dans Oreste et Néron, ce tragédien voudrait un peu s'essayer dans *Othello;* mais on ne connaît et ne goûte là que l'*Othello* de Ducis, et quant à repren-

César agrandit la puissance de Rome, et en même temps, à un égal degré, menace la liberté de l'état. Cet homme de génie, ce héros, il s'agit de le tuer, question au demeurant fort controversable et qui prête aux scrupules de conscience bien autrement que celle dont Hamlet meurt accablé. Si terrible qu'il soit, l'acte exigé du jeune prince de Danemark répond à une idée de justice ; il ne l'invente pas, il en subit la loi fatale. Brutus au contraire agit volontairement, n'obéit qu'à son libre arbitre. Nulle voix de la tombe ne s'élève pour lui dicter sa conduite ; en tuant César, il se venge non pas du mal qu'on lui a fait dans le passé, mais d'un mal qu'on lui pourrait faire dans l'avenir. Son meurtre est un acte simplement préventif, il le sent, veut la fin et renie les moyens, risque le premier pas, puis recule devant le second et le troisième. « Pour dire la vérité sur César, je ne me suis jamais aperçu que ses passions aient pris le pas sur sa raison ; mais c'est une chose bien connue que l'humilité est l'échelle de l'ambition à ses débuts, l'échelle que l'ambitieux grimpe la face de son côté, et lorsqu'il a une fois atteint le faîte suprême, il tourne alors le dos à l'échelle, et regarde en haut les nuages, méprisant les vils degrés par lesquels il est monté. C'est ce que peut faire César ; pour qu'il ne le puisse, il faut donc le prévenir. » La justice humaine eut-elle jamais ce droit de procédure psychologique ? Est-il permis à l'individu le plus honnête, le plus pur, de saisir et d'incriminer nos pensées, de frapper l'acte avant l'accomplissement ? Bacon a dit son mot là-dessus comme Shakspeare. Dans un banquet auquel assistent Brutus et Cassius, cet argument est discuté. A la demande s'il est légitime de tuer les tyrans, plusieurs ont répondu : oui, par cette conviction que la servitude est le pire des maux ; d'autres cependant se plaisent à rechercher si, pour le bien de la patrie ou quelque grand intérêt à venir, il peut être permis de s'écarter de la justice. « A quoi le Thessalien Jason avait coutume de répondre qu'il faut savoir au besoin commettre l'injuste quand le juste en doit résulter, — ce qui de toutes les propositions est la plus erronée. De ce qui est juste dans notre temps, nous en sommes juges ; mais qui peut se porter garant pour l'avenir ? C'est affaire aux hommes de se conduire selon la notion du bien et du juste qui règne dans le présent et de laisser l'avenir à la providence divine. » Que Brutus n'attendait-il ? Qui sait ce que la destinée aurait fait de César avant peu ? Avec ce corps flétri, usé, ce tyran démasqué, la maladie, une révolution inattendue, pouvaient en finir d'un jour à l'autre.

dre celui d'Alfred de Vigny, ou, — ce qui vaudrait mieux, — à monter une traduction absolument moderne, l'état, qui paie pour qu'on fasse à *Marion de Lorme* une mise en scène de grand Opéra, n'entre point dans ces questions d'art.

Le crime, — par combien d'exemples l'histoire nous le montre, sans compter les événemens auxquels nous venons d'assister! — le crime tombe de son propre poids, et le gouffre où lui-même se rue aveuglément rend inutiles et les conjurations et le coup de poignard d'un ami.

Schiller, ayant à s'expliquer sur le caractère du marquis de Posa, se sert pour justifier son héros d'une discussion semblable. Chez le marquis de Posa comme chez Brutus, le conflit est le même; du simple devoir ou du devoir idéal, de celui que nous enseigne la pratique de la vie ordinaire, ou de celui qui prend sa source dans les abîmes de l'être moral, lequel des deux triomphera? Posa viole la foi jurée à son ami, Brutus commet envers son bienfaiteur un acte horrible d'ingratitude, et l'un comme l'autre foulent aux pieds leur intérêt personnel et n'ont en vue que l'idéal moral. « Je mets en fait, dit Schiller, que le plus honnête, le plus pur, le plus noble des hommes, s'il se monte la tête pour un certain type imaginaire de vertu et de félicité, en arrivera bientôt par enthousiasme pour son idéal à commettre envers ses semblables des actes non moins arbitraires que ceux du plus égoïste des despotes, attendu que le sujet de leur double aspiration réside en eux et non point en dehors d'eux, et que l'homme qui modèle toutes ses actions sur un type absolu, qu'il nourrit au fond de sa conscience, n'est pas moins dangereux pour la liberté d'autrui que l'individu qui fait de son propre moi son dernier terme. »

Les conjurés ont recherché dans Brutus un couvert d'honorabilité pour leurs projets, et Brutus en donnant ce qu'on lui demande perd l'entreprise, puisqu'en même temps que sa vertu il apporte son incapacité politique. Tout s'écroule, les uns comme les autres roulent dans l'abîme; mais n'en estimons pas davantage ceux-là qui se sont abstenus. D'ailleurs de cette liberté le peuple romain était-il digne à cette heure et au point de dégradation où l'histoire nous le représente? Plutarque ni Shakspeare ne le pensent.

Un peuple arrivé à cet abaissement ne méritait plus que la servitude. Quels hommes que les Romains de cette période! Ils ont acclamé Pompée, et, quand César le jette à bas et triomphe sur ses dépouilles, ils acclament César. Brutus égorge César, ils ne se contentent pas d'applaudir Brutus, ils lui votent des statues, ils le veulent couronner : « Bravo, Brutus, ta main a frappé le tyran, tu viens de nous rendre la liberté; fais-toi empereur! » tant l'idée de victoire est déjà pour eux inséparable de l'idée de dictature. Brutus évidemment rêvait l'impossible, et Marc-Antoine est bien plus dans le vrai lorsque, parlant à cette vile multitude, il s'écrie : « Quelle catastrophe, citoyens! Avec lui, vous, moi, nous tombons

tous ! » Si dans ce ramas humain la moindre étincelle eût survécu, la conception de Brutus se réalisait : tuer l'esprit de César sans tuer son corps; mais rien n'a survécu, et la mort du tyran reste inefficace. On a tué le corps, et c'est l'esprit qui revient : le fantôme, plus puissant que César lui-même. Comme dans ses drames empruntés à la chronique d'Angleterre, Shakspeare voit les choses d'ensemble, les guerres civiles de Rome lui fournissent ses élémens, qu'il manipule avec la puissance d'un Michel-Ange, ayant soin, pendant qu'il traite un épisode, que son tableau prenne vue de tous côtés sur la grande histoire. Nulle part n'éclate davantage cette idée de justice rétributive et de conséquence qui toujours le préoccupe.

César a fait tomber Pompée, et le voilà qui tombe à son tour victime des événemens auxquels il doit son élévation. C'est sous le portique de Pompée que les conjurés se rassemblent, c'est au pied de sa statue que César est immolé; de la guerre civile, sa mort résulte, de sa mort renaît la guerre civile, et nous voyons la prophétie d'Antoine s'accomplir. « L'esprit de César, chassant à la vengeance, sortira la javeline au poing pour déchaîner le chœur de la guerre. » Ensuite, dans *Antoine et Cléopâtre*, cette malédiction retombera sur Antoine en personne, juste châtiment de son ingratitude envers les républicains qui l'avaient épargné : Actium vengera Philippes! Chasse à la vengeance en effet, terrible et suprême revendication des choses ! Le monde à cette heure nocturne est comme une forêt que la meute infernale emplirait de ses aboiemens. Les mânes de Pompée hurlent après César, le spectre de César poursuit Brutus, qui tout sanglant, la torche des Euménides dans une main, de l'autre ressaisit Antoine.

III.

Lorsque, dans un entr'acte du *Cid* ou de *Britannicus*, je contemple au foyer de la Comédie-Française l'effigie curule du bonhomme, des idées de Pygmalion me montent au cerveau. N'est-il point là dans l'attitude familière de la discussion, le front large, ouvert, la narine dilatée, la bouche narquoise, l'œil pétillant, et de son intelligence éclairant ce visage étique, frippé, où l'artiste a surpris, fixé le beau caractéristique de la statuaire moderne, la pensée? Plus résolûment encore que dans le *Penseroso* de Michel-Ange s'affirme ici le réalisme. Ce Voltaire est parlant, je l'entends, il cause et soutient son dire : nerveux, colérique, imprévu, devançant l'objection, plein d'épigrammes, d'anecdotes, de supercherie, ne débridant jamais. D'autres attendent l'inspiration, la demandent

aux forêts, à la mer, aux montagnes, ou plutôt obéissent au sentiment de la nature sans rechercher d'où leur vient ce sentiment. Voltaire ne quitte pas son fauteuil, il bataille en robe de chambre. Rêver sous les grands bois, quelle idée! un rêveur est un original. Une plume grinçant bien sur le papier, voilà ce qui plaît à la muse et la fait aussitôt venir. Ainsi naissent des grosses d'alexandrins qu'on polit et rature en les semant de mille variantes, et quel nouveau travail lorsqu'il s'agit ensuite d'envoyer sa progéniture de par le monde et de lui faire un sort! Que d'encre dépensée en commentaires, gloses, précautions oratoires et correspondances! A cette époque du XVIIIe siècle, où les salons avaient tant de grâce qu'on n'ouvrait pas la fenêtre pour regarder les champs, c'était à qui se ferait des confidences. On expédiait son manuscrit à ses amis, qui se le passaient de l'un à l'autre; souvent même il en circulait plusieurs copies, de sorte qu'avant d'arriver au public, presque toujours un ouvrage avait son public.

Une tragédie au XVIIIe siècle, c'est simplement un sujet, une matière à versification, et rien au-delà. Ce *sujet*, Voltaire l'entrevoit tout de suite à la représentation de *Jules César*, la grande scène de la tribune aux harangues le lui livre. Il en fera *la Mort de César* en le coupant en deux et sans se douter que la bataille de Philippes était le seul dénoûment possible en pareil drame. Aux yeux d'un homme beaucoup plus préoccupé de la règle des trois unités que de la conséquence des événemens, la tragédie de Shakspeare renferme en effet deux pièces. Voltaire ne tiendra compte que de la première, et traitera uniquement pour cette fois de *la Mort de César*. Le drame tout entier se passe en beaux discours que César et Brutus symétriquement se renvoient, c'est une sorte de dialogue théâtral entre deux entêtés, finissant par un coup de poignard qui d'ailleurs ne résout rien. Voltaire a-t-il négligé de parti-pris l'enchaînement logique des faits? J'imagine autre chose, car tout superficiel qu'il fût, Voltaire n'avait point la vue trop courte pour embrasser une idée dans son ensemble, et si l'étroitesse de sa poétique ordinaire ne suffisait à l'explication, je dirais qu'il devait invinciblement répugner à sa théorie de nous montrer à Philippes le triomphe de la servitude sur la liberté.

C'est donc par la grande scène d'Antoine que Voltaire entre dans le sujet. A Londres, dès le premier jour il en prit note, la mit soigneusement de côté; puis, de retour à Paris, il ne parla que du discours de Brutus et tint précisément à l'écart la harangue d'Antoine. Voltaire avait reçu le choc électrique; tout son être nerveux avait tressauté, et, sans comprendre, il était ému. De cet état d'esprit, de ce « moment psychologique, » date la conception de ses

pièces romaines : *Brutus* d'abord, puis *Catilina*, puis *la Mort de César*. Les Romains le possèdent à fond, il ne rêve plus que Forum et Capitole, tribuns, sénateurs, conjurés. Il veut faire de vrais Romains (1). Comme tous les politiques anglais, lord Brougham savait par cœur Shakspeare, il en était nourri et prenait plaisir à vous le montrer. «Vous aimez, nous disait-il un jour, à revenir sur les beautés de ce discours d'Antoine; mais il est un point sur lequel j'ai peut-être, moi, des raisons toutes particulières d'insister : je veux parler de la somme d'éloquence virtuelle que tout cela contient, de la merveilleuse habileté professionnelle que déploie Antoine dans cette harangue, chef-d'œuvre de littérature, je vous l'accorde, mais chef-d'œuvre aussi d'art oratoire, et dont tout homme habitué à s'adresser aux foules, à les manier, devra éternellement se préoccuper. » Voltaire se figure innover en important d'Angleterre une espèce de tragédie à sensation, qui ne diffère de l'ancienne que par une plus grande pompe, et le philosophisme humanitaire de la tirade, j'allais dire de la cavatine (2). S'il a au théâtre les velléités d'un réformateur, il n'en a ni le génie ni le tempérament. Voyez-le s'incliner devant le public, ne l'aborder que chapeau bas et pour s'intituler son serviteur très humble. De toute audace, de toute infraction aux règles, il s'en défend d'avance comme d'un crime de lèse-majesté; loin de vouloir s'imposer à l'opinion au nom du beau, du vrai, il ne demande qu'à suivre la mode. « J'ai flatté en cela le goût de mon auditoire ! » Et ailleurs : « Nos usages n'admettent point tant de choses; ce n'est pas que cela ne soit dans la nature, mais Paris veut une autre espèce de simplicité. Notre délicatesse est devenue excessive, et je craindrais qu'on ne souffrît pas chez nous... » Est-ce donc ainsi qu'un réformateur s'exprime, ainsi que parle un de ces hommes ayant conscience de tout ce qui chez ses contemporains n'existe encore qu'à l'état de

(1) Rien n'est plus dans nos mœurs que ce courant latin, romain, qui circule dans ses veines. Voyez les tragédies de Corneille, les attitudes romaines du temps de la révolution, les tableaux de David : Mme Roland traduit Tacite, Charlotte Corday meurt en citant Horace. Racine seul échappe à cette contagion; Racine est un Grec, peut-être parce qu'il est le plus Français de tous, et que c'est aux Grecs surtout que nous ressemblons. N'avons-nous pas leur mobilité, leurs colères rapides, leur esprit remuant, querelleur, n'avons-nous pas aussi leur amour de la forme et de la couleur, leur légèreté, leurs élégances dans les choses de la poésie et du style? Les Grecs de Racine ressemblent plus à de vrais Grecs que les Romains de Voltaire ne ressemblent à de vrais Romains, et cela tout simplement parce que Racine obéit à son naturel, parce qu'il crée, compose, écrit selon les conditions mêmes de la race la plus douée d'affinités avec la race grecque.

(2) Lire la lettre à Mlle Clairon (janvier 1750) : « Le maréchal de Richelieu trouve que vous avez joué supérieurement, et que jamais actrice ne lui a fait plus d'impression; mais il trouve que vous avez un peu trop mis d'*adagio*. »

pressentiment, et poursuivant sa mission prophétique sans se mettre en peine de ce que le siècle applaudit ou désapprouve?

Sur Shakspeare, en tant qu'individu, nous savons peu de chose. Il semble même qu'en dépit de tant de recherches, la question depuis Schlegel n'ait point avancé. Qu'importe cette obscurité? Pourquoi irais-je aux renseignemens sur cette existence du poète quand son œuvre m'en livre le secret? Sa personnalité, Shakspeare l'a semée dans ses drames; aucun ne la contient tout entière, et chacun en a quelque chose. En étudiant à part, une à une, les diverses voix de la symphonie, on est bientôt en possession du maître. Son âme est le laboratoire de tout ce que son monde renferme de passions, de douleurs, de science expérimentale de la vie et de la mort. Nul, pas même Byron, n'a dévisagé la Gorgone d'un plus intrépide regard. Les nocturnes épouvantes de certains de ses tableaux, il les a ressenties, vécues, et cela sans que son front en conserve une ride, sans que sa bonne humeur en ait souffert. Les brûlantes insomnies de la pensée restent son secret, aussi bien que ces terreurs dont la Némésis humaine emplissait son cerveau et que la force titanique déployée dans la lutte. Orgueil de l'âme, élancemens joyeux de la victoire, tous ces trésors, bénédictions des dieux, qui jamais les eût soupçonnés derrière le visage paisible de William, menant la vie en brave garçon qu'il était et s'accommodant tant bien que mal du travail et de l'habitude? Mais, si les documens font défaut, l'œuvre parle. Ce *Jules César* me montre dans son auteur un homme libre, sain d'esprit et de corps, et dégagé de tout fatras littéraire. Quand Shakspeare aborde les Romains, c'est familièrement, joyeusement et de l'air d'un Palmerston se rencontrant au Forum avec un Brutus, un Antoine. Cette plèbe romaine que Plutarque lui fournit, il la parcourt, l'observe, la fréquente, plein d'entrain, de sociabilité, sachant toujours tenir son rang ni plus ni moins qu'un noble lord qui ferait une partie de cricket en vidant une pinte d'ale avec ses fermiers. Maintenant passez à Voltaire, à sa *Mort de César*, c'est tout simplement de la littérature bonne ou mauvaise, l'œuvre d'un bel esprit qui ne s'adresse qu'aux salons et laisse « à messieurs les poètes le soin de parler au peuple; » historiquement, le sujet n'est pas même abordé.

« Je ne suis point venu à la comédie pour entendre l'histoire de mon héros, je suis venu pour voir un seul événement de sa vie. » L'événement auquel Voltaire s'efforce de nous intéresser dans sa tragédie n'est rien moins qu'un parricide. Cette opinion, que Brutus passait pour être le fils naturel de César, Shakspeare, tout aussi bien que Voltaire, l'avait trouvée rapportée dans Plutarque : il l'écarte, lui, le barbare, tandis que Voltaire, l'homme de la délicatesse et

de la bienséance, l'adopte avec enthousiasme. Shakspeare avait trop de perception psychologique pour introduire une telle complication dans son sujet : nulle part il n'est fait allusion à cette prétendue paternité de César ; on n'en parle même pas comme d'un bruit quelconque. Les sentimens de César pour Brutus n'ont rien de personnel ; Brutus ne le touche pas de plus près que les autres conjurés. Ainsi l'ordonnait la vérité du caractère. Brutus ne s'aveugle pas : il sait que la grandeur du but ne justifie point la violence des moyens ; il a des mouvemens de conscience, des scrupules ignorés du scélérat capable d'immoler à son fanatisme politique les devoirs les plus sacrés de la nature. Chez lui, « le génie et ses agens physiques sont en lutte. » Son être intime recule devant l'acte. Voltaire ne se laisse pas détourner pour si peu : au lieu d'éluder la proposition, il y donne tête baissée. Brutus fils de César, quel ressort dramatique ! Un parricide, quelle bonne fortune ! Son César prodigue les détails : Brutus doit l'être à Servilie, fille de Caton ; Brutus aura l'empire après son père. Et c'est au moment où César, palpitant d'émotion, vient de lui révéler ce secret que le misérable court aiguiser son poignard pour le crime. A-t-il au moins quelque irrésolution, quelque remords ? Il ne s'interroge pas une seule fois sur l'acte épouvantable qu'il va commettre. Quel est son idéal de patrie, de liberté, le sait-il lui-même ? S'est-il jamais seulement posé la question ? Il dit aux conjurés : Voyez, jugez, prononcez ! Et les conjurés décident que rien n'est changé. Cassius seul, plus curieux que les autres, cherche à se rendre compte de son état moral, à quoi Brutus répond en parfait Romain de tragédie :

Levez le bras, frappez, je détourne les yeux !

Si *la Mort de César* laisse à désirer, c'est assurément que la perfection n'est pas de ce monde. « Nous n'avons aucune tragédie parfaite, et peut-être n'est-il pas possible que l'esprit humain en produise jamais. L'art est trop vaste, les bornes du génie trop étroites, les règles trop gênantes, la langue trop stérile et les rimes en trop petit nombre. » Question de mots, question de style et de forme, tout est là, et ni le sentiment, ni l'observation morale, ni l'étude du cœur humain et des lois universelles ne sauraient compter pour quelque chose dans une œuvre de théâtre et d'histoire. Les querelles qu'il fait à Shakspeare sont toujours des querelles de détail, de méchantes noises comme celles qu'il cherche à Corneille, dont il s'entête à corriger les vers d'après le canon de Racine. Les mots sont pour lui des étincelles électriques capables d'ébranler tout son système nerveux ; qu'au moins jamais on ne s'avise d'en prononcer de familiers, surtout « si vous faites parler des princes ! » L'ami Thiriot, que dans sa correspondance il ap-

pelle Thiriot tout court, il le nomme Hermotime dans ses épîtres : ô mon cher Hermotime ! c'est plus noble (1). Tout ce qui offre un caractère hardiment original lui échappe ou le blesse; de là son goût marqué pour le sobre et froid Addison. Ayons du scrupule sur le choix de l'expression, de l'attention à ne nommer les choses que par les termes généraux, soyons pompeux, soyons vagues, versifions ; s'il se rencontre une occasion d'être poëte, évitons-la ! Shakspeare, de même que Virgile, ne dit jamais tout, il vous laisse rêver. « *Wake !* » Ainsi parlent à Brutus les mystérieux avertissemens : style d'oracle, bref, elliptique. A la place d'un mot, Voltaire met des alexandrins :

Quel billet, sous mon nom, se présente à ma vue?
Lisons : « Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers ! »

Et c'est ainsi qu'il s'imagine faire parler de vrais Romains, tandis que Shakspeare, en les faisant parler comme des hommes, avilit la majesté de l'histoire. « Cela est naturel, oui, mais c'est le naturel d'un homme de la populace, ce n'est pas ainsi que parlaient les grands hommes de la république romaine. » Et Voltaire se console en constatant pour la centième fois que le goût n'était pas formé. Tout à l'heure nous l'avons entendu s'écrier que les personnages de *Cinna* n'étaient ni de vrais Romains, ni de vrais sénateurs. Lisons maintenant cette variante à propos de *Jules César :* « cela n'est pas tout à fait dans le style de *Cinna;* mais chaque peuple et chaque siècle ont leur style et leur sorte d'éloquence ! » Ici, une question s'offre d'elle-même : si Corneille, pas plus que Shakspeare, n'a réussi à faire de vrais Romains, « de vrais sénateurs ! » qui donc, justes dieux, en élève, et vers quel fabricant se tourner pour en posséder d'authentiques? Voltaire, là-dessus, ne vous laisse aucun doute. Annotant sa *Mort de César,* c'est lui qui se charge de nous instruire que « c'est ainsi que Brutus devait parler de Cicéron, » et il ajoute : « Ce portrait est conforme à l'histoire, ce vers :

Hardi dans le sénat, faible dans le danger,

est très vrai. » Puis il invite les partisans du beau naturel de Shakspeare à relire :

César était au temple, et cette fière idole...

(1) Un critique anglais, comparant l'exposition d'*Iphigénie* à la première scène d'*Hamlet,* cite les beaux vers de Racine, et tout en leur rendant hommage se prend à dire que le mot de la sentinelle d'Elseneur, — Je n'ai pas entendu une souris trotter, — quoique moins classique, pourrait bien être plus naturel. — « Oui, monsieur, réplique Voltaire ébouriffé; c'est ainsi que répond un soldat dans son corps de garde; mais on ne s'exprime pas de la sorte sur un théâtre en présence des plus nobles femmes de la nation, lesquelles s'expriment noblement et devant qui on doit s'exprimer de même. »

et à comparer ce récit avec celui de la tragédie anglaise. Quant à la scène d'Antoine, il se tait sur l'emprunt qu'il en a fait,—silence d'autant plus significatif que cette scène capitale se trouve écartée comme à dessein de la traduction en vers blancs que Voltaire donna par la suite. Reste à savoir, pour constituer le plagiat, si Voltaire se comporta de manière à duper son public en lui offrant comme œuvre originale et « pièce de sa façon » ce qui n'était qu'imitation, arrangement, adaptation. En 1745 parut la première traduction de Shakspeare par La Place. Il y a certes loin de ce premier essai à la forte interprétation que vient si heureusement de publier M. Montégut. Pour un homme élevé aux jésuites anglais de Saint-Omer, ce La Place fait bien des contre-sens. Son travail est défectueux, incomplet, l'épigraphe qu'on y voit à la première page, « *non verbum reddere verbo,* » est souvent si scrupuleusement mise en pratique par l'auteur qu'il lui arrive de tronquer le dialogue et de ne donner même parfois que de simples *scenarios;* mais ce qu'il faut absolument remarquer, c'est le souffle d'admiration qui parcourt cette œuvre. Personne encore n'avait fait entendre en dehors de l'Angleterre un pareil langage sur Shakspeare, et l'Allemagne elle-même attendit vingt ans avant de trouver ce ton. On peut dire de cette préface qu'elle fut un manifeste. Shakspeare était compris, l'opinion publique renseignée, un mouvement d'initiative se déclarait, auquel les meneurs du temps, Diderot, Rousseau, allaient à divers degrés prendre part. Voltaire sentit le coup, et c'est de là que date sa vraie haine. A partir de ce jour, la querelle lui devient personnelle, et c'est assez de prononcer le nom de Shakspeare pour qu'il se regarde comme insulté dans son honneur. Sa malignité se corse, il purge son vocabulaire de toutes les honnêtetés dont jadis il accommodait son attaque; Shakspeare est banni de son Westminster; les gloires de l'Angleterre, il va vous les nommer : Newton, Locke, Addison, Swift, Pope et Milton, qu'il admet, et encore! Quant à Shakspeare, il n'existe point et n'a jamais existé. Nous sommes en 1759, et, comme s'il ne suffisait pas de l'entreprise de La Place, Letourneur, Pierre Letourneur (qu'il appelle Pierrot pour faire pendant à Gilles) est venu avec sa traduction encombrer encore le champ de foire. Avec *Sémiramis,* nous voyons se reproduire la petite manœuvre employée au sujet de la scène d'Antoine dans *la Mort de César.* Voltaire, en écrivant *Ériphyle,* se sert du spectre d'*Hamlet* et n'en dit mot; mais voici que plus tard le même fantôme trouve bon de reparaître dans *Sémiramis :* ces revenans n'en finissent jamais; il s'appelait Amphiaraüs autrefois, il se nomme aujourd'hui Ninus. Qu'était-il besoin d'une préface, puisque rien n'est changé et que d'avance nous savons de quel spectre il retourne?

Entre *Ériphyle* (1732) et *Sémiramis* (1748), le temps avait

marché; les traductions aussi. Diogène, lui, ne cherchait qu'un homme, tandis que ce diable de La Place, avec sa lanterne électrique, faisait la chasse aux fantômes, et force était de rendre à Shakspeare son revenant. Encore une amende honorable dont un moins habile s'effraierait, mais que Voltaire va tourner au profit de sa rancune. « Les Anglais ne croient assurément pas plus que les Romains aux revenans; cependant ils voient tous les soirs avec plaisir dans la tragédie d'*Hamlet* l'ombre d'un roi qui paraît sur le théâtre dans une occasion à peu près semblable à celle où l'on a vu à Paris le spectre de Ninus. » Et, sans autre terme de justification, il saisit cette entrée en matière pour déchiqueter une fois de plus à belles griffes « une pièce grossière et barbare qui ne serait pas supportée par la plus vile populace de la France et de l'Italie. » Et penser qu'aux applaudissemens de Diderot et de tant d'autres Letourneur, un faquin, s'était permis d'appeler Shakspeare le dieu créateur du théâtre ! Voltaire alors, par indignation de cette popularité croissante, se retourne du côté des anciens, il se monte la tête pour les Grecs, s'en fait des alliés contre l'ennemi commun, oubliant, avec sa légèreté ordinaire, qu'il les a traités de rudes et grossiers, et qu'il n'a pas plus ménagé l'*Iliade* et l'*Alceste* qu'il n'épargne *Hamlet* (1). « Nous leur devons tout, dit-il à la duchesse du Maine dans la préface d'*Oreste*. Aucun art n'est né parmi nous, tout y a été transplanté; mais la terre qui porte les fruits étrangers s'épuise et se lasse, et l'ancienne barbarie, aidée de la frivolité, percerait encore quelquefois malgré la culture; les disciples d'Athènes et de Rome deviendraient des Goths et des Vandales amollis par les mœurs des Sybarites sans cette protection éclairée et attentive des personnes de votre rang (2). »

A ces préfaces, avant-propos, fragmens de correspondances et dédicaces, je voudrais joindre les pages sur le théâtre anglais signées du pseudonyme *Jérôme Carré* (1761), les notes accompagnant la traduction en vers libres de *Jules César* (1762) et son hommage à l'Académie française mis en tête de sa tragédie d'*Irène* (1778), le tout formerait un volume à part, et l'on aurait ainsi le répertoire complet des diatribes de Voltaire sur Shakspeare. Un pareil extrait, fort piquant d'ailleurs comme vocabulaire d'injures et petit catéchisme de poche, porterait avec lui sa moralité, et l'on

(1) La réputation d'Homère est déclarée par lui un paradoxe! et, parlant de la *Divine Comédie*, il trouve qu'il y a « dans cet énorme ouvrage une trentaine de vers qui ne dépareraient pas l'Arioste. »

(2) Autre part il envoie Euripide et Sophocle à l'école de Racine pour s'y instruire dans l'art de faire une bonne exposition de tragédie. « Je maintiens que Sophocle et Euripide eussent regardé la première scène de *Bajazet* comme une école où ils auraient profité. On admire Sophocle, mais combien de nos bons auteurs ont-ils des traits de maître que Sophocle eût fait gloire d'imiter! »

y verrait qu'un tel langage ne saurait être inspiré par le simple et pur amour des lettres, qu'il n'y a que l'intérêt personnel qui puisse entraîner un homme à de tels excès. Je vais plus loin, je passe sur ses apostrophes et les excuse par l'idiosyncratique irritabilité d'un tempérament de vieillard malade; mais la perfidie, comment ne pas la voir, la relever, comment ne pas dénoncer le traducteur volontairement infidèle qui fausse les sens de parti-pris, altère les textes et semble ne se proposer qu'un but : appeler le ridicule sur l'auteur qu'il s'est donné à tâche de faire connaître? Voltaire savait l'anglais mieux que pas un Français de son temps. Il a même sur ce point la véritable ostentation du dilettante. Nous le voyons, à son retour de Londres, tellement *anglisé* qu'il en a, dit-il, perdu l'usage d'écrire en français et panache ses lettres de familiarités britanniques. « Je serais fort aise d'avoir votre avis sur ce que je dis de Milton : *Your lot is to be eloquent in every language, and master of every science*, etc. » Comment supposer qu'un pareil esprit, avec les lumières d'information de toute espèce que nous lui connaissons, puisse de bonne foi imputer à Shakspeare les sottises qu'il lui prête :

Good friends, go in and taste some wine with me!

dit Jules César aux conjurés, et Voltaire, sans rien vouloir comprendre au sens moral de ces paroles, qui dans la pensée du poète sont là pour aggraver encore la situation des conjurés en nous les montrant comme violant, vis-à-vis de César, les plus saintes lois de l'hospitalité, Voltaire ne rougit pas de traduire l'invitation du dictateur à ses amis par ce vers grotesque :

Allons tous au logis, buvons bouteille ensemble.

Ce n'est pas tout. Ces mots, ainsi que tant d'autres également travestis à plaisir, reviendront ensuite dans sa controverse, et il vous demandera du plus grand sérieux si ce n'est point le comble de la barbarie de faire dire à César parlant à Brutus et à Cassius : « Allons boire bouteille! » Une autre fois, citant la dernière scène d'*Othello*, il en supprimera soigneusement les passages qu'il a placés lui-même dans la bouche d'Orosmane et accusera publiquement d'avoir pillé *Zaïre* le traducteur français venant rétablir le texte de Shakspeare dans son intégrité. N'écrit-il pas, après la première version d'*Hamlet* publiée, que son *Ériphyle* et sa *Sémiramis* ont mis les spectres à la mode?

Cette traduction en vers libres de *Jules César* fut œuvre de vengeance provoquée sans aucun doute par les ennuis que le sujet avait jadis valus à Voltaire. Son motif était de se faire innocenter

des emprunts qu'il avait sur la conscience, et pour prouver qu'il n'avait rien pris, il s'arrangeait de manière à rayer du texte tout ce qu'il avait pris; réduisant les cinq actes à trois, interpolant, tronquant les dialogues, semant l'absurde à pleines mains, et ne négligeant pas une supercherie pour amener le lecteur à dire que c'était en effet là une conception à faire pitié et non envie. Cependant, malgré ce furieux antagonisme, Shakspeare chaque jour gagnait du terrain. Après les traducteurs en prose venaient les traducteurs en vers, les commentateurs académiques et autres, les Barthe, les Ducis, les Mercier, appariteurs encore bien timides, inventeurs de la dilution homœopathique appliquée à la tragédie : esprits bornés, mais braves gens dont les efforts préparaient le public à la libre et entière initiation. D'autre part, Diderot et Rousseau aidant, le drame, le roman bourgeois prenaient faveur. L'Angleterre à son tour s'engageait dans la querelle. Home, Samuel Johnson, élevaient la voix, et l'*essai* de mistress Montagu (1), très net, très sensé, très direct, eut les applaudissemens de la galerie en osant dire son fait avec grande raison et fine moquerie à cette critique du sarcasme et de la frivolité. On s'amuse à voir la façon toute doctrinaire et pédagogique dont la savante dame relève les erreurs de Voltaire, qu'elle traite à tort d'ignorant, l'ignorance de Voltaire n'étant en pareil cas que trop *voulue*. Quoi qu'il en soit, mistress Montagu nous paraît être complétement dans son droit alors qu'elle poursuit au nom du lexique et de la grammaire les ridicules contre-sens dont Voltaire émaille à plaisir ses citations. J'ajoute même qu'il ne me fâche point de l'entendre apprécier à leur valeur certaines assertions didactiques, celle-ci par exemple à propos du vers non rimé qu'emploie Shakspeare : « les vers blancs ne coûtent que la peine de les dicter; cela n'est pas plus difficile à faire qu'une lettre. » Joyeuse drôlerie à laquelle la doctoresse riposte par ces mots : « les gens qui ne s'y connaissent pas se figurent que tout ce qui est bien fait soit aisé à faire, et quiconque aura la moindre intelligence du sujet saura comme nous que le *blank verse* n'a jamais réussi qu'à deux poètes, Shakspeare et Milton. » Les lettres et les écrits de Voltaire à cette époque portent l'empreinte de la plus chagrine mauvaise humeur; il ne parle que de la barbarie envahissante, récrimine contre le monde entier, contre lui-même. N'a-t-il pas en effet tout à se reprocher? Si les choses tournent si mal, n'est-ce point au grand réformateur qu'il faut s'en prendre? Qu'avait-il besoin d'aller ainsi aux découvertes, d'ouvrir ces voies de toute sorte où le siècle maintenant « se précipite à bride abattue? »

(1) *An Essay on the writings and genius of Shakspeare, with some remarks upon the misrepresentations of M. Voltaire*, 1769.

Cette bile empoisonna ses derniers jours; il semblait ne plus vivre que pour la propagation de sa haine. Ses lettres à ses amis fulminent d'invectives : « cet abominable Shakspeare! ce Gilles de foire! ce grossier bouffon, ce saltimbanque! » Sa rage l'étouffe, il vous saisit au collet pour la répandre. « J'en parle toujours, parce que j'en suis plein! » Le roi, la reine, les princesses du sang, qui n'invoque-t-il pas au secours des héros de la patrie menacés par cet histrion barbare? Il dénonce son œuvre à la police comme un amas d'obscénités à faire brûler par la main du bourreau, force Lekain à refuser le rôle d'Hamlet dans la pièce de Ducis sous prétexte qu'il n'y a là qu'un mauvais *rifacimento* de *Sémiramis*. Heureusement que tout n'est point roses en ce vilain métier. Un jour, à l'appui de ses diatribes, Voltaire imagine d'envoyer au cardinal de Bernis des morceaux de Shakspeare et de Caldéron, et cet homme de goût, au lieu d'abonder dans la dérision, lui répond par ces paroles d'un parfait bon sens et contenant la meilleure leçon qu'un malavisé puisse recevoir : « il faut pourtant convenir que ces tragédies, tout extravagantes ou grossières qu'elles sont, *n'ennuient point*, et je vous dirai à ma honte que ces vieilles rapsodies, où il y a de temps en temps des traits de génie et des sentimens fort naturels, me sont moins odieuses que les *froides élégies de nos tragiques médiocres*. » Mme Du Deffand en pareil cas fit même réponse, et Voltaire en fut pour sa double nasarde.

Son mémoire adressé à l'Académie nous le montre au paroxysme du délire. J'entends dire chaque jour que le niveau moral s'abaisse; qui parle ainsi? Des gens à qui les scandales du passé crèvent les yeux. Le 26 juillet 1756, Voltaire envoie au secrétaire de l'Académie un factum tellement diffamatoire, obscène et révoltant, que d'Alembert, pour consentir à le lire en séance publique « et devant des dames, » exige des suppressions et des variantes. Voltaire s'y refuse, tout au plus permet-il qu'on efface le nom de Letourneur. Quant aux obscénités, elles seront maintenues dans le texte; seulement l'orateur aura la faculté de ne point les prononcer : à chaque mot infâme que la période amènera, il suspendra la mesure, prendra son temps, et l'effet ne pourra qu'y gagner, « parce que l'assemblée entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira. » Voilà tout ce que le poète du goût et des bienséances accorde à la susceptibilité d'un auditoire composé d'hommes comme il faut et de femmes du meilleur monde, et il ajoute : « Surtout ne supprimez rien au passage où je demande justice à la reine, car c'est pour la nation que je combats. » Triste spectacle, ce vieillard moribond, rédigeant des invectives qu'il n'a plus le souffle de venir débiter, et ricanant dans la coulisse des turpitudes qui se déclament en son

nom! Chose plus triste encore, cette Académie assistant sans protester à de telles défaillances du sens moral! On dirait en littérature le sénat de Tibère! C'est à cette même Académie qu'en 1778 il dédiait *Irène*, sa dernière tragédie, qu'une dernière préface accompagne où s'exhale sa dernière imprécation. Désormais il n'appartenait à personne d'arrêter le mouvement. Voltaire n'avait pas encore fermé les yeux, et déjà des voix sorties de la génération nouvelle proclamaient Shakspeare le génie créateur de la poésie dramatique. Après sa mort que serait-ce? Comment arrêter le siècle sur sa pente? comment reprendre ce qu'il avait donné?

VI.

Car Voltaire, c'est incontestable, à ne parler que du théâtre, avait beaucoup donné, beaucoup tenté. Il a essayé d'ouvrir des voies dans tous les sens, il a l'effet dramatique, et possède en plus quelquefois l'émotion, l'accent humain; à ce compte, *Zaïre*, *Alzire* et *Tancrède* forment dans son répertoire un groupe très particulièrement intéressant. Il voudrait élargir, aérer, mais il n'ose. « Que dirait notre public si délicat, que penserait la coutume, reine du monde? » Et cependant sa vue s'étend au-delà du cercle ordinaire, sa géographie va de la Chine au Pérou, de la France aux déserts de l'Arabie; dans les *Guèbres*, il pousse l'audace jusqu'à mettre à la scène un jardinier! « De tels personnages, qui se rapprochent de la nature, ont paru devoir faire plus d'impression que des princes amoureux et des princesses passionnées. Les théâtres ont assez retenti de ces aventures tragiques qui ne se passent qu'entre des souverains. » Le voilà défendant à son profit ce qu'il a constamment combattu chez les autres; mais ses réformes ne portent que sur l'accessoire. Pour comprendre, peut-être lui eût-il suffi de vouloir; au lieu de cela, nous le voyons dénigrer ce qu'il pouvait se faire tant de gloire d'avoir découvert. Christophe Colomb d'étrange espèce qui montre à son pays le nouveau monde et s'écrie en même temps : « Gardez-vous bien d'y mettre les pieds, car vous n'y trouveriez qu'une atmosphère empoisonnée et des marécages pleins de serpens! » C'est donc dans une sphère plus bornée, au dedans du cercle des trois unités et d'un idéal dramatique toujours subordonné aux fantaisies du public qu'il convient d'examiner ses réformes.

Voltaire possède l'art de l'adaptation; c'est un arrangeur admirable. *La Mort de César*, *Zaïre*, sont des remaniemens *ad usum delphini*, et de même que Zaïre est une autre Atalide, Orosmane offre un composé d'Othello et de Bajazet. Son théâtre, à ce point de vue, est des plus riches. Comédie, tragédie, drame bourgeois,

opéra et cantate, il a tout essayé. Son OEdipe, sa Mérope, son Oreste, relèvent du mythe comme la Phèdre de Racine. *La Mort de César, Rome sauvée, le Triumvirat, Mahomet, l'Orphelin de la Chine,* se rattachent à l'histoire, *Zaïre, Adélaïde Du Guesclin, Alzire* et *Tancrède* sont des pièces romantiques dans le goût du temps. Poète, il ne l'est ni par l'imagination ni par le cœur. Ce qui est beau simplement lui échappe, il ne comprend la nature qu'embellie par un agréable artifice, met Virgile avant Homère, dont la renommée lui paraît un préjugé, place Racine et Guarini avant Sophocle, méconnaît Dante, renie Shakspeare. Il veut un Shakspeare qui ressemble à Corneille, comme il veut un Corneille qui ressemble à Racine, et c'est surtout par les belles sentences et les ingénieuses réflexions que l'auteur d'*Hamlet* et de *Jules César* le désarme. Que Voltaire ait beaucoup aimé l'humanité, j'y consens : là même est le plus beau de son histoire; mais l'amour vrai, l'amour-passion, dirait Stendhal, l'a-t-il jamais ressenti? Rousseau en ce point fut son maître. Ce que Voltaire a de noble, de sympathique, c'est son entraînement vers l'amitié, sa compassion pour toutes les souffrances. Quant aux femmes, il ne les a connues qu'en amateur, en philosophe. Froide imagination, sens éteints; pour lui, Adrienne Lecouvreur et la Gaussin sont deux grâces avec lesquelles il a passé *de doux momens,* et la marquise du Châtelet est une muse, la muse de l'astronomie et des mathématiques! Voyez plutôt son ironique indifférence lorsqu'il découvre la trahison de la divine Émilie. Deux ou trois jours après la mort de la marquise, il vient fouiller dans ses tiroirs, trouve un médaillon, présent emblématique des jours heureux. Il cherche sous la capsule un portrait; à la place du sien, c'est celui de Saint-Lambert qu'il rencontre. Un amant véritable en serait mort; Voltaire se venge par le persiflage. « Voilà bien comme elles sont toutes, s'écrie-t-il en joignant les mains; j'avais chassé Richelieu, Saint-Lambert me chasse, un clou pousse l'autre, ainsi va le monde! » Racine, également trompé par la Champmeslé, eut d'autres soupirs, d'autres retours :

> . . . . . Heureux celui qui pleure!
> Dieu visite le cœur dans sa peine abîmé,
> Et qui ne sait pleurer n'a jamais rien aimé.

Otez ses larmes à Racine, adieu Bérénice, Monime et Junie! Voltaire n'aimait pas les femmes, et, qu'on me passe l'expression, les femmes le lui ont rendu. Ses reines, ses jeunes premières reproduisent à satiété le type racinien; Sémiramis est une Clytemnestre, Zaïre une Atalide; ni couleur ni fantaisie dans ce tableau de l'Orient, nul parfum des roses de Saron, rien qui vous parle des

frais palmiers de l'oasis, des flots de vie et de lumière qui devaient inonder cette âme née, grandie sur les bords sacrés du Jourdain. « *Zaïre*, l'ouvrage le plus éminemment tragique que l'on ait conçu ; *Zaïre*, la plus touchante des tragédies qui existent, » dit La Harpe (1), *Zaïre* est touchante, elle n'est point tragique; vous chercheriez vainement en elle cette grandeur dont ne sont point dépourvus, à beaucoup près, les plus faibles rôles du répertoire de Racine : Junie, Atalide, Aricie.

Ce qui manque aussi à Voltaire, c'est le sentiment de l'antiquité. Il n'a aux lèvres que le nom de Sophocle, et son théâtre ressemble aux conceptions du tragique grec comme une peinture de Boucher aux fresques de Pompéi. Il donne de petits airs coquins au vieux mythe abrupt et féroce, l'enjolive de galans contours; mais la vitalité de ce théâtre n'est ni dans le sens de l'idéal, ni dans la vérité des caractères, ni dans l'harmonie du vers : elle est dans les problèmes qu'il agite, dans ses débats pour l'émancipation universelle. « Dans presque tous mes écrits, vous trouverez cet amour de l'humanité, qui doit être le principal trait d'un être pensant. » Depuis Corneille et Racine, les temps ont marché, de nouveaux combats se sont ouverts, d'où la société nouvelle sortira. Comme ces tribuns dont la voix passe par-dessus la tête d'une assemblée pour aller au dehors remuer les foules, Voltaire ne s'adresse plus seulement au public de Versailles ou de Paris, il parle pour la France, pour le monde. Il a jusque sur les trônes d'Europe des affidés qu'il endoctrine de sa prose non moins que de ses vers. Sa tragédie a des visées pratiques, poursuit un but. Qu'importe la vérité de l'histoire dans *Mahomet*, œuvre de propagande, coup de canon qui répond au coup de cloche de la Saint-Barthélemy? « Mahomet montre jusqu'où le fanatisme peut conduire. » Quand Rousseau s'imagine voir, dans la scène entre Mahomet et Zopire, le modèle de l'art dramatique, l'enthousiasme du philosophe égare en lui l'esthéticien, et c'est par des lieux-communs et des redondances que cette poésie l'enflamme. Voltaire a méconnu Mahomet, comme il a méconnu Jules César, Catilina, Djengis-Khan. D'ailleurs quiconque prétend ici-bas intervenir au nom de Dieu est un hypocrite, ne croyez pas un mot de ses discours : moine déchaussé, Arabe du désert, sus à cet imposteur, écrasez l'infâme! Saisir dans Mahomet le prophète inspiré, le voyant, l'homme pénétré de sa vocation au point d'y sacrifier ses biens et sa vie, de subir onze ans la raillerie et l'outrage pour animer de sa foi les tribus arabes, cela n'était ni de Voltaire, ni de son pays, ni de son temps. Il fait du

(1) *Cours de littérature*, IX, 145.

héros de la Mecque une manière d'aventurier, de thaumaturge, « un Tartuffe ayant les armes à la main! » Il oublie, tant sa haine de toute religion positive l'aveugle, que ce qui domine en pareil cas toujours, c'est l'enthousiasme, et que la fourberie n'est l'attribut que des esprits subalternes. Son personnage a des idées, mais il parle trop, et Napoléon, qui n'aimait point à entendre les tyrans se raconter sur la scène, a pu dire avec raison qu'un tel homme n'eût jamais conquis le monde.

Voltaire n'emploie l'histoire qu'à des fins particulières. Cette forme, appauvrie encore entre ses mains, de la tragédie classique lui sert à batailler *in tyrannos*. C'est un muezzin sur son minaret et qui d'en haut regarde se lever l'aurore, non pas dévotement, pour convoquer les peuples à la prière, mais pour leur annoncer le jour nouveau. Comparez ses conclusions à celles du passé; dans *Cinna*, c'est Auguste qui finit par avoir raison. Non content d'amnistier le sanglant despote, Corneille ose nous parler de ses vertus, de sa clémence! Ainsi le veut la loi d'un temps où la monarchie semble inviolable, où tout se meut dans son orbite. « Je suis maître de l'univers, » peut dire Auguste, et c'est assez pour qu'on s'incline. Il a triomphé des factions, comme Louis XIV a vaincu la fronde. Auguste est le maître, toucher à lui serait insulter à la loi qui gouverne le monde depuis des siècles, — car, ne l'oublions pas, tous les monarques sont solidaires à travers les âges. J'ai connu jadis un prince en Allemagne qui, parlant du fils de Livie, l'appelait avec respect « sa majesté l'empereur Tibère. » Voltaire a d'autres principes; les tyrans font triste figure dans sa tragédie, ils y sont mal venus, mal menés, la liberté, la justice prédominent. Polyphonte meurt sous le couteau d'Égysthe; le grand-prêtre Oroes, au dénoûment de *Sémiramis*, prononce les plus anarchiques objurgations. Je passe sous silence le discours d'Idame dans *l'Orphelin de la Chine*; mais le vers de *Tancrède*, qu'en dirons-nous? Qu'il manque de couleur locale assurément. Je doute aussi que les chevaliers de Syracuse aient jamais tenu pareil langage, et me contente d'en faire honneur à la verve et à l'audace du publiciste.

Voltaire aime à débiter par la bouche de ses personnages les sentences de son philosophisme libéral. Souvent même aux traits généraux se mêlent des maximes directement applicables à sa propre conduite. Ainsi lorsque, jouant le rôle de Cicéron dans sa pièce de *Catilina*, il s'écriait :

Romains, j'aime la gloire et ne veux point m'en taire,

son plus grand plaisir était de voir son public d'amateurs lui prouver par un murmure favorable que l'allusion ne passait point ina-

perçue, et qu'entre le sauveur de Rome et l'auteur de *Rome sauvée* on ne distinguait pas. Comme il s'imaginait être Cicéron, il pouvait aussi bien se croire Tancrède. N'était-il pas le vengeur de Calas, n'avait-il pas toujours pris en main la cause de l'innocence, et jeté son gantelet pour toutes les Aménaïdes aux pieds de tous les Orbassans? Cœur généreux, inflammable, qu'un esprit mauvais tenait à la chaîne, avec plus d'imagination que n'eût-il été, puisque le peu qu'il en avait suffisait pour l'entraîner si loin dans l'émotion et faire taire parfois le sarcasme sur ses lèvres! Il cède au charme à son insu, l'Orient l'attire, le captive par son romantisme vaguement pressenti, et c'est à l'épopée des croisades qu'il emprunte le sujet de son plus beau poëme dramatique. Sans aucun doute, ce moyen âge-là n'a rien de vrai; mais que tout cela est noble et chevaleresque! En même temps que le clinquant de Tasse, vous y trouvez tout son or. Musset ne se lassait pas de proclamer *Tancrède* un chef-d'œuvre.

Héroïsme, chevalerie! ce poëte de soixante-sept ans brûle de toutes les flammes de la jeunesse. Il a, comme Tancrède, connu l'exil à Genève, à Versailles, à Sans-Souci, chez les rois comme chez les républicains, il a connu l'ingratitude et la calomnie, et c'est un spectacle superbe de le voir ainsi, au premier son de la trompette guerrière, s'élancer au combat pour défendre l'innocence.

> Ministres de la mort, suspendez la vengeance,
> Arrêtez, citoyens, j'entreprends sa défense,
> Je suis son chevalier...

L'emphase même du langage semble aider à l'effet de cette noble scène; on croirait entendre du Gluck. Telle de ces tirades vaut un récitatif d'*Armide*, et le *rococo* du costume et de la déclamation ne peut rien contre ce fier élan qui vous entraîne :

> Viens mourir de mes mains ou m'arracher la vie,
> Je jette devant toi le gage du combat;
> L'oses-tu relever?

Et à propos de ce merveilleux *Tancrède*, où je retrouve l'esprit sagace du chercheur, c'est dans la nouveauté métrique du dialogue.

Chez un disciple aussi absolu que l'était Voltaire de la tradition du XVIIe siècle, chez un tel maniaque de la règle des trois unités, cette rupture avec l'ancien rhythme reste un fait significatif. Tandis que l'Anglais et l'Allemand ont leur ïambe, qui se meut libre et sans joug dans la simple harmonie de la mesure, nous ne possédons, nous, au théâtre, que l'alexandrin, pompeux et solennel de

sa nature, ce qui nous force à déclamer quand nous ne voulons être prosaïques. Ce vers se divisant en deux parties égales, cette inévitable rime toujours attendue, souvent devinée, qui de deux alexandrins forme un couplet, autant d'obstacles, d'embarras! Notez que ces inconvéniens n'affectent pas seulement le ton et le mouvement du discours, mais qu'ils influent de la plus triste manière sur l'esprit général de la pièce : les caractères, les relations, les attitudes des personnages, tout s'en ressent, tout se subordonne à cette loi du vis-à-vis, du deux à deux. L'attention, inexorablement sollicitée, finit par succomber à la peine. Vous souffrez à voir tout sentiment, toute idée se racornir et s'amoindrir pour pouvoir entrer dans cette sorte de lit de Procuste. Schiller, dans sa correspondance avec Goethe, touche aux points les plus délicats de la question, et se prononce en parfait connaisseur de notre prosodie française : il parle en homme du métier; mais sa théorie ne saurait s'appliquer qu'à l'alexandrin classique. L'alexandrin n'est plus de notre temps ce qu'il était à l'époque de Schiller. Les romantiques ont fait pour lui ce que firent jadis pour l'orchestre les Haydn, les Mozart; ils l'ont émancipé. Socrate disait des statues de Dédale qu'elles couraient et s'enfuyaient comme d'impatiens esclaves qu'on aurait débarrassés de leurs liens. Le vers alexandrin nouveau ressemble à ces statues, il vit, se meut; ses pieds, ses membres déliés, obéissent aux lois de la nature, et l'honneur est immense, qui revient à Voltaire dans cet affranchissement de la langue poétique au théâtre. *Tancrède* donne le mot à Victor Hugo et surtout à Musset. Quelle délicieuse invention que ces rimes croisées, quelle mélodie inconnue jusqu'alors! Au sortir des hiératiques et suffocantes architectures du passé, de tout cet éternel solennel, on se sent le cœur joyeux, on respire, ce dialogue a des balancemens, des ondulations, des sinuosités d'un bois de peupliers.

Goethe a traduit *Tancrède;* il a traduit aussi *Mahomet* en vers ïambiques non rimés, ce qui ne laissait pas d'inquiéter Schiller au point de vue d'une critique d'ailleurs très avisée. L'alexandrin occupe en France tant de place dans la tragédie, que, cette ritournelle ôtée, il se demandait si l'élément humain contenu dans ces cinq actes ne s'en trouverait pas trop réduit pour supporter la pièce. Du reste le travail de Goethe à propos de *Tancrède* et notamment de *Mahomet* n'est point, au vrai sens du mot, une traduction, c'est plutôt une œuvre de combat contre le prosaïsme écœurant du théâtre alors à la mode. Ne ressentons-nous pas, nous aussi, tous les jours ce besoin d'échapper à certaines platitudes par trop envahissantes? Nous recourons à Corneille, à Racine, nous demandons à ce beau

langage, tout monotone qu'il soit, à cette action d'une noble et froide simplicité, de nous affranchir pour un temps du spectacle des vulgarités ambiantes. L'Allemagne n'avait pas eu, comme la France, son XVIIe siècle littéraire, Schiller ni Goethe ne pouvaient puiser dans le fonds national. D'ailleurs en pareil cas les chefs-d'œuvre étrangers sont les meilleures armes à fourbir. L'école romantique de 1830 a vaillamment, chez nous, usé de ce moyen, et lorsque les Alfred de Vigny, les Auguste Barbier, les Deschamps, traduisaient *le More de Venise*, *Jules César*, *le Marchand de Venise*, *Roméo et Juliette* ou *Macbeth*, c'était affaire de tendance et de mouvement.

Ces traductions-là valent d'ordinaire ce qu'elles peuvent, d'autres viennent ensuite, plus sincères, plus libres de préoccupations à côté; peu importe, si la cause que l'on servait a prévalu. Tout poète qui traduit un autre poète y met du sien. Goethe, en se plaçant vis-à-vis de Voltaire, n'a point failli à cette loi; lui-même le confesse, il a jugé ici et là nécessaire d'inventer tel incident « qui donne de la vie à la pièce, » tantôt de supprimer une tirade, tantôt « de raffermir et d'étendre l'original. » Une femme d'esprit, Caroilne Schlegel, disait de cette traduction de *Mahomet* par Goethe : « C'est du Voltaire mis en musique. » Le mot ne me semble pas juste, et je ne vois guère ce qu'une traduction allemande, d'où la rime est absente, peut ajouter à l'harmonie métrique : toujours est-il que ce travail vaut la peine d'être étudié. A titre de remaniement, c'est admirable; à chaque instant, le style et la composition vous révèlent un homme. S'il serre le texte, sa fidélité tient du scrupule; s'il s'en écarte, c'est volontairement. Il règle à la fois et passionne le discours, creuse l'analyse, rend au sentiment sa liberté, élague en ajoutant, biffe les sentences et fait en un mot œuvre de maître en faisant œuvre d'arrangeur, ce qui généralement se rencontre peu.

Voltaire avait intitulé sa pièce *Mahomet ou le Fanatisme :* Goethe écrit simplement *Mahomet* et supprime *Fanatisme*, placé dès la première page pour dénoncer l'esprit de parti et d'invective; mais une chose pour l'histoire bien autrement curieuse encore que le titre, c'est l'avant-propos. Quelle signature du temps, Voltaire dédiant cette tragédie au pape, et Benoît XIV (le bonhomme Lambertini, comme on l'appellera plus tard dans la correspondance) acceptant le cadeau, *suaviter, hilariter!*

Dans cette harmonieuse mélopée, Musset a puisé à pleine source. Sans *Tancrède* et les vers croisés de Voltaire, nous n'aurions eu peut-être ni *Frank* ni *Rolla*. Le vers de dix syllabes employé dans *Nanine*, dans *la Prude*, dans *le Droit du seigneur*, est une inven-

tion charmante, mais qui pour se développer en tout agrément exigerait beaucoup de fantaisie dans le motif et les personnages de la pièce (1). Encore cette fois Voltaire a deviné, servi Musset, qui, lui du moins, sentit le cas qu'il fallait faire des comédies de Shakspeare, dont Voltaire ne prit jamais lecture. O crime! avoir ignoré *la Tempête*, *le Songe d'une nuit d'été*, *Comme il vous plaira!* Il découvre l'instrument et laisse de côté la partition pleine de motifs qu'un autre, soixante ans plus tard, viendra noter, varier, moduler, au clair de lune, en *adagio* suave et doux « comme le vent du sud, dont l'haleine caressante vole aux violettes leurs parfums pour nous les donner. »

Ce généreux souffle de *Tancrède* anime également *Alzire*, qui passe en Allemagne pour la plus complète des créations théâtrales de Voltaire. Ce don Guzman semble une figure empruntée à Diaz de Castillo. Il a du conquérant espagnol la roideur cérémonieuse, la bravoure et l'impitoyable cruauté. A ce héros sinistre, ombrageux, vêtu de velours noir, le poète oppose, dans leur naturel pittoresque et la sauvagerie de leur passion, Alzire et Zamore. Le tragique combat de ces trois personnages résume en quelque sorte toute la conquête de l'Amérique, et les beaux vers que Gusman prononce en expirant montrent qu'aux Européens doit nécessairement finir par rester la victoire. Telle était aussi la profession de foi de Voltaire : liberté, fraternité, ou plutôt croyance à l'émancipation du genre humain (2), telle fut la religion pour laquelle sa vie durant il combattit, et qu'au lit de mort il confessa sans avoir jamais eu l'âme assez grande pour comprendre que le Dieu du Golgotha, qu'il s'entêtait à renier, à blasphémer, n'avait entrevu ni prêché d'autre idéal.

Ses études superficielles du théâtre anglais et de celui des Grecs n'avaient servi qu'à lui donner de fausses notions sur l'art dramatique; il s'était fait une idée vague d'un mieux imaginaire, et de je ne sais quel terrible élément dont il parle sans cesse sans en avoir jamais donné une juste définition ni fourni un bon modèle. Il s'est imaginé que plus on effrayait les yeux, plus on ajoutait à l'effet théâtral. Qu'a-t-il produit par là? Ces conceptions bizarres, ces

(1) Qu'on relise, dans *Beaucoup de bruit pour rien*, la scène entre Bénédict et Béatrice. Est-il une forme en poésie qui mieux que le vers de dix se puisse prêter à rendre la finesse épigrammatique, l'ironie, les enfantillages et les escarmouches de ce dialogue plein de sonnets?

(2) Pour cette fraternité *égalitaire*, telle qu'on l'entendrait aujourd'hui, il n'en voulait à aucun prix. Ennemi-né des prérogatives féodales, il n'eût jamais compris en ce monde d'autre égalité que l'égalité devant la loi. Abolir la hiérarchie des classes lui paraissait absurde, impossible; il estime que l'homme n'est que très rarement digne de se gouverner lui-même et que la république est affaire de climat, question de mers et de montagnes.

hardiesses sans génie ont pu être applaudies, mais le prestige a été détruit quand elles sont tombées aux mains des Lemierre, des Belloy et de tant d'autres.

Ce que Voltaire appelle le grand pathétique de l'action, c'est le jeu de théâtre, la pantomime, la mise en scène, le tableau. Près de sa tragédie à lui, la tragédie de Racine devient tout simplement « une conversation quelquefois passionnée. » La préface des *Scythes* contient sur ce sujet les plus précieuses confidences. « Qui aurait osé, avant Mlle Clairon, jouer dans *Oreste* (*son Oreste*, cela va sans dire) la scène de l'urne comme elle l'a jouée? Qui aurait imaginé de peindre ainsi la nature, de tomber évanouie, tenant l'urne d'une main et laissant l'autre descendre immobile et sans vie? Qui aurait osé comme M. Lekain sortir les bras ensanglantés du tombeau de Ninus, tandis que l'admirable actrice qui représentait Sémiramis (Mlle Dumesnil) se traînait mourante sur les marches du tombeau même? Voilà ce que les petits-maîtres et les petites-maîtresses appelèrent d'abord des *postures*, et ce que les connaisseurs étonnés de la perfection inattendue de l'art ont appelé des tableaux de Michel-Ange. C'est là en effet la véritable action théâtrale, le reste était une conversation quelquefois passionnée. » Ce qui n'empêchait pas Voltaire, après avoir récité des vers de *Phèdre*, de s'écrier : « Je ne suis qu'un polisson en comparaison de cet homme-là. » La Harpe, qui raconte la chose, continue : « J'ai observé ailleurs comment il fallait entendre ce mot, qui m'a paru si remarquable! » Remarquable en effet, mais fort aisément explicable par la prodigieuse mobilité de cette nature inconsciente en ses variations. Amour-propre effroyablement irritable, la moindre censure, la simple contradiction même le pousse à la fureur.

Cependant il aimait les vers, ce fut la passion dominante de toute sa vie. Il eut ce dilettantisme que ni Boileau ni Racine n'ont connu, et par lequel il se rattache à notre âge; j'allais presque dire, il nous appartient. Les hommes du XVIIe siècle, dans leur doux et régulier commerce avec les anciens, se contentaient de sentir le beau, de le goûter. Ils lisaient, relisaient surtout, et soulignaient du bout de l'ongle, ils ne se passionnaient point. S'ils raisonnaient entre eux, c'était les pieds sur les chenets, le corps dispos, l'esprit libre et bien pondéré. La vie nerveuse ne commence qu'au XVIIIe siècle, époque de la musique, c'est-à-dire de la poésie pour tous; Shakspeare dirait : « du caviar pour le peuple. » Et quelle table de résonnance plus vibrante que Voltaire! A ce compte, bien des péchés lui doivent être remis, car, s'il s'échauffait pour haïr, il se montait aussi terriblement la tête pour admirer. Vingt beaux vers (1) le

(1) Encore, même sur ce qu'il appelait les beaux vers, faudrait-il s'entendre : il ne

mettaient hors de lui; on l'aime pour cette faculté qu'il avait de s'enivrer, de s'oublier lui-même à l'irrésistible charme de la poésie et du nombre. Rappelons-nous sa première entrevue avec Lekain en 1750. Le jeune comédien, invité par le poète à déclamer quelques vers, lui propose une scène de *Gustave*. « Point de Piron! s'écrie Voltaire d'une voix tonnante, je n'aime pas les mauvais vers; dites-moi tout ce que vous savez de Racine. » Lekain lui récite alors la première scène d'*Athalie;* mais à peine en avait-il dit quelques vers, que Voltaire, ne pouvant se contenir, s'écrie avec transport : « Ah! mon Dieu! les beaux vers, et ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que toute la pièce est écrite avec la même chaleur, la même pureté, depuis la première scène jusqu'à la dernière, c'est que la poésie est inimitable! »

Ce qu'il y a de bien étonnant, pourrions-nous remarquer à notre tour, c'est que l'homme qui s'exprime de cette sorte ait pu écrire ensuite la préface des *Guèbres,* où le chef-d'œuvre de Racine est vilipendé ni plus ni moins que s'il s'agissait d'une élucubration foraine de ce Gilles de Shakspeare. Après avoir pendant quarante ans admiré, célébré, encensé *Athalie,* il se met à l'attaquer sur ses vieux jours avec un acharnement redoublé. Il démolit à coups de pioche et de marteau l'ouvrage jusque dans ses fondemens, et même, pour ces vers qu'il ne pouvait entendre sans pousser des exclamations, il se montre d'une sévérité des plus étranges. « Je fus, dit-il, très content du parterre qui riait à ces vers :

> Quoi! fille de David, vous parlez à ce traître,
> Vous souffrez qu'il vous parle?...

non moins content de l'acteur qui les supprima dans la représentation suivante. » Shakspeare, contre lequel il se retourna si furieusement vers sa fin, n'eut donc pas le privilége de ses inconséquences. Disons-le tout de suite, la haine de Shakspeare, que Voltaire poussa plus tard jusqu'à l'extravagance, ne vint pourtant jamais qu'en seconde ligne dans cette âme orageuse et démoniaque. Il y a quelque chose que Voltaire détesta plus encore que l'auteur d'*Hamlet* et de *Jules César,* c'est la religion, et, gloire singulière pour Shakspeare, ces deux haines principales de la vie de Voltaire parcoururent dans son atmosphère une courbe parallèle, évoluant à distance respective, pour venir comme deux bombes éclater près de la fosse, — car, dans le chef-d'œuvre de Racine, c'est la religion qu'il poursuit, comme nous le verrons poursuivre dans Shakspeare l'auteur d'ini-

goûtait pas La Fontaine, le trouvait *trop naïf!* Il était plus sensible à l'élégance du style qu'au charme du vrai, du naturel, et son tempérament le portait à outrer en tout la mesure.

mitables conceptions. Si délicieux que soient les plaisirs de l'admiration, il saura s'en priver dès que son orgueil ou son amour-propre en aura souffert la moindre gêne. Et alors malheur aux plus chers, aux plus tendres objets de cette admiration! Racine apprendra lui-même à ses dépens que ses plus beaux vers cessent d'être beaux du moment que la source d'où ils jaillissent est entachée de dévotion. « Plus on est absurde, plus on est intolérant! » Voltaire en personne a dit le mot, et si j'ai un regret, c'est qu'il me fournisse une si juste occasion de le lui appliquer.

N'y aurait-il pas, pour se bien rendre compte de Voltaire, à essayer de tracer un parallèle entre l'homme et l'écrivain? L'écrivain fut méchant, perfide, implacable en ses rancunes, l'homme était bon. Encore ne faudrait-il pas que ce parallèle fût poussé trop loin; car comment séparer le génie d'un homme de son caractère? Le grand Frédéric croyait cela possible et se trompait. « Toute lumière sur le talent, disait-il, et que le caractère reste dans l'ombre! » C'était trop accorder au talent et trop peu au caractère. En même temps que le talent a ses défauts, le caractère a ses bons côtés, et les défauts comme les qualités se correspondent. Est-ce que par exemple, si le caractère eût été mieux pondéré, l'œuvre n'y eût pas gagné cette force de persuasion, d'élévation et de profondeur qui lui manque? Quoi qu'il en soit, bien des contradictions demeurent presque énigmatiques, et toujours on s'étonnera de voir que cet homme, qui frémit à la seule idée de l'injuste, et qu'un méfait commis loin de ses yeux pousse aux revendications les plus magnanimes, soit le même qu'une piqûre d'amour-propre ou le plus misérable intérêt va rendre capable d'une méchante action, — de telle sorte qu'à ce noble cœur, à cet honnête et grand citoyen, il est impossible par momens de ménager le blâme et la colère.

Socrate raconte quelque part dans Platon qu'il lui arrive souvent de se demander s'il est un animal féroce et vil, ou bien une douce et fidèle créature du bon Dieu. Il y a des deux chez Voltaire, mais le démon (pour ne pas dire l'animal féroce et vil) prime l'autre. « Entre tous les esprits de négation, le drôle m'est encore le moins à charge, » dit en parlant de Méphisto le Père éternel du prologue de *Faust*, et l'amant de Marguerite, pour combattre chez sa maîtresse certaines antipathies physiognomoniques, lui répond : « Que veux-tu? Il faut qu'il y ait en ce monde de pareils oiseaux! » En ce sens, le philosophe de Ferney devient une sorte d'instrument divin, d'homme providentiel, et c'est de ce point de vue que le commentateur allemand des Évangiles, écrivant la *Vie de Voltaire*, se plaît à considérer son héros. « Supposons, remarque le docteur

Strauss (1), une organisation formée selon les conditions d'une époque, appropriée à ses tendances, à ses besoins, qu'elle ressentira violemment et s'efforcera de satisfaire; plus l'individu sera doué suivant le temps, plus il se pénétrera de ses besoins, plus il absorbera ses élémens d'existence et de progrès, et plus son action sera profonde et rayonnante. Ce fut à la lettre le cas de Voltaire, et ses fautes même, examinées de ce côté, changent d'aspect et nous apparaissent tantôt comme des conséquences naturelles de l'esprit de son temps et de sa corruption, tantôt comme des moyens pour aider à sa transformation. Ce que voulait ce temps, ce n'était pas une lumière pure et calme, c'était l'étincelle qui met le feu, le tison embrasé. Il ne s'agissait point de tirer de la nature ou de l'esprit humain telle vérité nouvelle, il s'agissait de répandre l'ancienne, de la rendre à tous intelligible, attrayante, et de jeter bas tout ce qui s'opposait à sa diffusion : abus, préjugés, choses vermoulues, caduques, balayures d'un passé compromis! Et maintenant, si le premier de ces deux offices réclame une discussion élevée, sereine, au second la raillerie et le sarcasme conviendront bien autrement. » Or qui jamais comme Voltaire mania cette arme du sarcasme, qui jamais l'égala dans cet art de frapper, de tuer par le ridicule? Prompt à jeter sur tous les points l'attaque et la passion, à varier ses coups, infatigable à se multiplier, prêt à répondre à l'appel de toutes les questions, les plus hautes comme les moindres, ne laissant rien hors de sa portée, ne disparaissant que pour reparaître aussitôt, partout présent, et, comme ce juge des *Plaideurs*, montrant à la fois son visage dans le soupirail de la cave et sur le faîte de la maison.

Ainsi vu, étudié, Voltaire n'a plus besoin d'être expliqué, d'être absous. Ses défauts, ses péchés, lui deviennent pour son œuvre des agens capitaux. Comment concevoir cette animation fiévreuse, cette perpétuelle mobilité, sans une irascibilité organique, sans le *diable au corps?* Comment faire que la raillerie et le sarcasme aillent sans la colère, sans la haine, leurs inévitables corollaires et qu'avec de tels élémens le sérieux et la dignité de l'attitude se puissent concilier? mais ces défauts, ces vices même ont eu beau servir d'agens à son œuvre, ils n'en restent pas moins à sa charge personnelle, lourde charge qui, avant d'accabler sa mémoire, l'écrasa, vivant, de son poids. L'homme n'est heureux ici-bas que dans la mesure de ce qu'il a de bon en lui, et nos torts sont toujours expiés, quelle que soit la raison d'état qu'ils empruntent ou le prétexte que nous leur donnions. Le nom de Voltaire, synonyme

(1) *Voltaire*, von David Friedrich Strauss, p. 233.

de puissance intellectuelle, semble au premier abord l'être aussi de prospérité. En présence de cette royauté, on se dit : L'homme qui l'exerça fut un des heureux de ce monde, et nul ne songe à ce que ce grand monarque a souffert, aux atroces tortures dont il a payé sa vanité rancunière et vindicative, ses avidités de toute espèce et son égoïsme atrabilaire. Un heureux! mais qui donc, au prix de cet enfer, voudrait de cette apothéose? Le sentiment de sa force, de sa valeur, s'il l'eut jamais, il ne l'eut que par éclairs et passades; les heures qu'il vécut dans la plénitude de son être furent des plus rares, et le meilleur de son existence se perdit en mesquins détails, en odieuses petitesses.

Contradiction bizarre, tandis qu'il prêche de tous côtés le changement, qu'il révolutionne l'état, réforme les mœurs, il ne reconnaît en littérature que l'autorité, s'en remet à l'Académie, et proclame l'infaillibilité du dogme des trois unités. Il attaque Dieu et son siècle, renverse le pape; mais dès qu'il se retrouve nez à nez avec Boileau, halte-là! il s'humilie et fait ses dévotions. Pour ce grand combat qu'il prétend mener sur le théâtre au profit des idées modernes, l'ancienne forme lui suffit. Ne lui parlez pas d'inventer rien, il crierait à la profanation, au sacrilége, et c'est tout simplement avec l'aide de la vieille Melpomène, habituée à perpétrer ses forfaitures dans les vingt-quatre heures, qu'il poursuit son mouvement de rénovation. Arrachons le sceptre aux tyrans, le masque aux prêtres, mais respectons le poignard classique et montrons-nous convenables envers l'urne sacrée qui renferme la cendre des héros. C'est que cet initiateur des temps modernes avait un pied dans le passé. Voltaire est avant tout classique et monarchien, *autoritaire*, pour parler le jargon politique du présent. Aristote et Louis XIV le tiennent par les basques de son habit de chambellan. Il ne demanderait qu'à s'entendre avec les rois; « leur cause est celle des philosophes, » écrit-il à d'Alembert (1768). Peu lui importe au fond que la monarchie française n'aime pas les réformes, il s'en console avec le roi de Prusse, l'impératrice Catherine et le roi de Suède; il n'en reste pas moins fidèlement attaché à la maison de France, à la dynastie des Bourbons, qu'il chante dans Henri IV, célèbre dans Louis XIV, et chérit, adule, jusque dans Louis XV : « Trajan est-il content (1)? » Quant au peuple, il le conspue et n'at-

(1) Voltaire ne se contente pas d'avoir le goût, le culte de la monarchie, il en aime jusqu'à l'étiquette; c'est un courtisan. Il demande ses ordres pour le roi de Prusse à Louis XV, qui lui tourne le dos. Il apporte les complimens de Mme de Pompadour à Frédéric, qui lui répond: « Je ne connais pas cette dame! » et tout en empochant le mot ne se fait aucun scrupule d'écrire à Paris nonobstant : « Je n'en mande pas moins à Mme de Pompadour que Mars a reçu comme il le devait les complimens de Vénus. »

tend rien de là. Aux princes seuls ligués avec les philosophes et tous les honnêtes gens, l'œuvre de régénération. La masse est et restera toujours stupide et barbare, c'est le troupeau de bœufs auxquels il faut un joug, l'aiguillon et du foin.

On s'est demandé si notre littérature n'eût pas suivi une tout autre voie dans le cas où Corneille, au lieu de se tourner du côté de l'Espagne, eût regardé vers l'Angleterre : question purement oiseuse, attendu que ni le hasard ni la volonté individuelle n'eurent d'influence dans le mouvement de Corneille, lequel reçut son impulsion de la vie nationale même, alors en contact direct avec l'Espagne et parfaitement indifférente sinon hostile à ce qui se passait en Angleterre. Racine et Boileau, pas plus que l'auteur du *Cid* et d'*Horace*, ne prononcèrent les noms de Shakspeare et de Milton. C'est un fait connu que Saint-Évremond, réfugié à Londres depuis quarante ans, était incapable de mettre ensemble six mots d'anglais, tandis qu'Hamilton, un Anglais, écrivait dans notre langue de façon à en remontrer à des Français. En 1727, c'est encore un sujet d'étonnement pour Voltaire qu'on puisse être ambassadeur à Londres sans savoir l'anglais. C'est qu'en effet pour un Français du XVIIe siècle il n'y avait point de raison d'étudier la langue anglaise et sa littérature. Quel besoin avions-nous de modèles étrangers, alors que nous étions nous-mêmes les modèles par excellence, et que nous avions laissé bien loin derrière nous ces anciens qui nous avaient formés? L'Angleterre, sous les derniers Stuarts, n'était guère qu'une très humble vassale, et nous savons combien il importe qu'un pays fasse grande figure en politique pour que sa littérature pénètre chez les autres nations. A dater de Guillaume III, nos armes faiblissent, notre situation en Europe s'amoindrit, tout change. On peut à la rigueur ignorer, dédaigner la littérature d'un voisin, d'un ami; mais dès qu'il s'agit de la littérature d'un ennemi, d'un vainqueur, c'est une autre affaire. Les temps étaient donc mûrs vers le commencement du XVIIIe siècle. Que ce soit Destouches, ou Montesquieu, ou Voltaire qui le premier ait mentionné chez nous le nom de Shakspeare, la question reste à débattre aux historiens spéciaux qui prétendent retrouver des passages de *Cymbeline*, du *Marchand de Venise* et d'*Hamlet* jusque dans l'*Agrippine* de Cyrano de Bergerac. Avoir au courant de la plume signalé dans une lettre le nom de Shakspeare ne saurait constituer un service rendu, et c'est là tout ce dont on puisse faire honneur à Montesquieu. Quant à Destouches, il paraît avoir assisté à la représentation de diverses pièces, mais sans s'être informé de l'auteur. Montesquieu connaît le nom sans les œuvres, Destouches connaît les œuvres sans le nom. C'est donc

seulement à la venue de Voltaire, et par lui, que la discussion se pose pour la première fois en France devant un public dès longtemps affranchi des modes espagnoles et curieux d'études de tout genre sur l'Angleterre.

L'enthousiasme pour Shakspeare gouverne au début sa critique, car il ne prévoit pas qu'à une distance de quarante ans cette gloire, qu'il acclame parce qu'il ne la craint point et s'imagine pouvoir l'absorber, viendra l'importuner de son éclat. Peut-être qu'à une autre époque le poète, voyant se dresser devant lui ce nouveau rival, eût courtoisement livré bataille; mais alors Voltaire n'était plus le Voltaire de *Zaïre*, d'*Alzire* et de *Tancrède;* il s'appelait le patriarche de Ferney, et ses vieilles armes suaient la rouille. Qu'on se le représente à quatre-vingts ans, assis dans ce fauteuil légendaire où l'a saisi Houdon, l'oreille au guet, et flairant le vent de sa narine entr'ouverte et fine. Un nom occupe les salons de Paris, échauffe, passionne la critique, et ce nom n'est plus le sien! Shakspeare! à ce seul mot, ses traits se contractent, grimacent, et d'une main crispée il écrit la lettre à l'Académie. Imagination surexcitée sans cesse, enfiévrée sinon riche, point d'audace dont il ne s'avise, pas de province si lointaine qu'il ne convoite. Autour de sa chaise curule tourbillonne je ne sais quelle infernale danse du sabbat, que mènent les démons de l'envie et de la vanité, et cependant tout n'est point mauvais chez cet homme! D'incroyables facultés d'esprit, un cœur foncièrement sensible et bon, se mêlent, sans les racheter, à tant de défaillances et de petitesses, et c'est parfois comme un rayonnement du beau, du bien, du vrai, qui vient pour un moment éclairer, transfigurer tout ce fantastique!

Je ne voudrais rien rabaisser, et si la fâcheuse envie du dénigrement me pouvait tenter, je n'aurais qu'à me rappeler le vers de Térence pour rendre au défenseur de Calas, de Sirven, de La Barre et de Montbailli l'hommage qui lui est dû « au nom de l'humanité, » comme dirait le don Juan de Molière. Je n'en reste pas moins à me demander si, dans ses actes les plus recommandables, les plus humains, le tempérament n'eut pas la meilleure part, et si jamais, dans quelque rencontre que ce soit, la pure morale fut son guide unique. Ce qu'il y a de certain, c'est que, si Voltaire eut en ce monde des convictions désintéressées, ce ne fut guère vis-à-vis de Shakspeare, et que sa querelle avec le grand poète britannique nous le montre désertant cette sainte cause de la vérité à laquelle il prétendait avoir voué sa vie.

HENRI BLAZE DE BURY.

ESSAIS

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

UNE RÉFORME POLITIQUE EN AUTRICHE.

Un certain apaisement s'est manifesté depuis quelques années dans les querelles des différentes races qui peuplent le territoire de la monarchie austro-hongroise. Sans doute des esprits révolutionnaires ont encore poursuivi d'une manière plus ou moins occulte des plans séparatistes fondés sur des combinaisons artificielles ou sur des théories chimériques; mais le bon sens public a partout protesté contre de pareils entraînemens. Les récens débats qui ont groupé dans deux camps opposés les centralistes et les fédéralistes n'ont porté aucune atteinte au principe du gouvernement; les controverses des nationalités ont conservé un caractère pour ainsi dire provincial, bien que les difficultés soient loin d'avoir reçu des solutions définitives.

La question de la réforme électorale, qui vient d'être réglée, a été moins importante par elle-même que par la rivalité des partis qui en ont fait pour ainsi dire le terrain de leurs luttes. Centralistes et fédéralistes avaient choisi ce débat pour mesurer leurs forces respectives, plus encore dans la presse et devant l'opinion qu'au sein du *Reichsrath*. Étudier cette question, c'est examiner les conditions politiques dans lesquelles fonctionne la partie cisleithane de la monarchie, et faire comprendre les difficultés contre lesquelles lutte le gouvernement autrichien.

Rappelons d'abord en quelques mots le mécanisme des institutions constitutionnelles dont l'Autriche-Hongrie est dotée depuis 1867. Le système en vigueur a pris le nom de *dualisme* parce qu'il divise la mo-

narchie en deux groupes distincts : le groupe autrichien ou cisleithan, qui a son siége à Vienne, et le groupe hongrois ou transleithan, qui a son siége à Pesth. La Leitha est le cours d'eau qui sépare les deux moitiés de l'empire. Il y a dans la monarchie trois cabinets distincts, ayant chacun son président du conseil : le ministère commun, qui compte trois ministres; le ministère cisleithan et le ministère transleithan, qui comprennent chacun sept ministres. Les ministres cisleithans sont responsables devant le *Reichsrath* de Vienne, les ministres transleithans devant la diète de Pesth, les ministres communs devant les « délégations » du *Reichsrath* autrichien et de la diète hongroise, qui se réunissent tantôt à Vienne, tantôt à Pesth, avec mission de voter les dépenses communes, guerre, diplomatie, trésorerie centrale. La réforme électorale qui vient d'être adoptée ne s'applique qu'au groupe cisleithan. Ce groupe se compose de dix-sept provinces qui ont une double représentation, la représentation provinciale formée par les diètes, la représentation générale, qui est constituée par le *Reichsrath*. Cette assemblée se compose de deux chambres : la chambre haute ou chambre des seigneurs se recrute surtout dans la grande aristocratie territoriale; elle a des membres de droit et des membres héréditaires et à vie, nommés par l'empereur. La chambre des députés comptait avant la réforme 203 membres, élus par les diètes provinciales, qui les choisissaient dans leur propre sein. Il y a pour les dix-sept diètes des règlemens électoraux qui varient suivant les provinces. Elles sont formées par des députés appartenant à deux catégories distinctes. La première comprend des députés non élus qui siégent de droit, et qui ont ce qu'on appelle voix virile; ce sont les archevêques, évêques et recteurs de l'université. Les députés de la seconde catégorie sont élus par quatre groupes distincts d'électeurs : les grands propriétaires fonciers, — les villes, bourgs et centres industriels, — les chambres de commerce, — les communes rurales.

Si complexe qu'il soit, ce mécanisme fonctionnerait peut-être assez facilement sans la diversité des langues, des religions et des coutumes. D'après les dernières statistiques, les pays qui forment le groupe cisleithan ont une population d'environ 17 millions 1/2 d'âmes. Sur ce nombre, il y a près de 6 millions 1/2 d'Allemands; les Tchèques, les Polonais, les Ruthènes, les Slovènes, forment le reste de la population. Dans la Haute-Autriche, la Basse-Autriche, les pays de Salzbourg, le Vorarlberg, la Silésie, l'élément germanique est le seul qui existe. Dans le Tyrol, la Styrie et la Carinthie, il est en majorité, mais il est en minorité dans l'Illyrie, la Bohême, la Moravie, la Bukovine, la Galicie. Cette diversité de races est la principale cause de l'existence des deux partis qui, sous le nom de centralistes et de fédéralistes, se disputent le pouvoir dans le groupe cisleithan.

Depuis le mois d'octobre 1871, c'est le parti centraliste qui dirige les affaires, le précédent cabinet était au contraire composé de fédéralistes; mais pour bien comprendre l'origine de ces deux partis il faut remonter à vingt ans en arrière. Après les événemens de 1848 et de 1849, la politique unitaire et absolutiste, dont le prince de Schwarzenberg et M. de Schmerling furent les principaux champions, prévalut dans l'empire des Habsbourg. En 1860, ce système fit place à un régime plus libéral en vertu duquel l'Autriche devint une puissance parlementaire, et voulut concilier le respect des autonomies provinciales avec les conditions d'unité et d'intégrité indispensables à toute monarchie comme à toute république. Les unitaires devinrent alors centralistes, s'appuyant non plus sur l'absolutisme, mais sur le régime constitutionnel. Selon eux, la centralisation devait s'appliquer à la Hongrie aussi bien qu'aux autres régions de l'empire des Habsbourg; mais les Hongrois, forts de leur autonomie séculaire, refusèrent d'entrer dans cette voie, et, après plusieurs années d'une opposition vigoureuse, ils obtinrent en 1867 l'inauguration du dualisme. Le parti centraliste, composé presque exclusivement d'élémens germaniques, ne s'était pas résigné sans peine à une si large concession; il finit pourtant par faire la part du feu. Laissant aux Magyars la direction de l'antique royaume de saint Étienne, il voulut en échange garder l'hégémonie sur le groupe cisleithan. Sa prétention fut que les 6,300,000 Allemands qui habitent cette moitié de l'empire eussent la suprématie sur l'ensemble de la population cisleithane, composée de 17 millions 1/2 d'individus. Il fallait pour cela que l'autorité des diverses diètes provinciales fût limitée, et que l'influence du *Reichsrath* reçût un nouvel accroissement.

Tel a été depuis 1867 l'objectif du parti centraliste. Si les Allemands ont applaudi à ce programme, les autres nationalités s'y sont montrées rebelles. C'est surtout parmi les Tchèques de Bohême et parmi les Polonais de Galicie que les résistances ont été acharnées. Le gouvernement lui-même n'a pas été sans hésitation, et la lutte entre les deux opinions rivales est loin d'être terminée. Les centralistes prétendent que toutes les traditions gouvernementales sont de leur côté, et que le système préconisé par leurs adversaires sous le nom de régime fédératif n'aboutirait qu'à un travail de désagrégation et de décomposition politique. Les fédéralistes au contraire soutiennent que le fédéralisme n'est nullement en Autriche un élément révolutionnaire. Ce n'est point, disent-ils, une théorie défendue seulement par des savans et par des publicistes, c'est un principe traditionnel, inhérent à la formation de l'empire et reposant sur des droits historiques qui ont laissé dans le sol une profonde empreinte. Le fédéralisme a joué un rôle conservateur dans la crise de 1848, et c'est encore aujourd'hui une pensée d'union entre les races et de fidélité au souverain qui inspire son programme; enfin il

n'y a pas de raison pour refuser à la Bohême et à la Pologne autrichienne les satisfactions accordées aux Magyars. Pourquoi les villes de Prague et de Lemberg seraient-elles réduites à un rôle effacé, tandis que Pesth a pris le caractère d'une véritable capitale? Comment peut-on prétendre que l'autonomie hongroise n'est pas un danger pour l'empire des Habsbourg, et que cet empire serait mis en péril par l'autonomie de la Bohême et de la Galicie ? Les fédéralistes concluent en combattant le dualisme comme une combinaison injustifiable en droit et en fait, puisque les 9 millions d'Allemands et les 5 millions 1/2 de Magyars de l'Autriche-Hongrie ne peuvent avoir raisonnablement la prétention de dominer un empire dont la population totale s'élève à plus de 35 millions d'âmes; ils ajoutent que la suprématie allemande est le résultat de combinaisons arbitraires, de majorités factices, obtenues en formant des colléges à part avec des communes allemandes qui seraient restées invariablement en minorité, si on les avait laissées mêlées aux groupes électoraux où dominent d'autres races.

Le comte de Beust, bien qu'il soit l'auteur principal du dualisme, n'était pas, dit-on, très éloigné d'accorder de nouvelles concessions au système fédératif. Quand, sous la haute direction du chancelier de l'empire, le comte Hohenwart était à la tête du ministère cisleithan, c'étaient les idées fédéralistes qui semblaient devoir prévaloir dans les conseils du gouvernement, et on était entré à cet effet en pourparlers avec les hommes politiques de la Bohême et de la Galicie; mais leurs prétentions parurent trop considérables, et il en résulta une réaction contre les tendances du ministère Hohenwart. Lorsqu'au mois de novembre 1871 M. de Beust fut envoyé comme ambassadeur à Londres, la nomination de son successeur au ministère des affaires étrangères, le comte Andrassy, fut regardée comme une nouvelle consécration du dualisme et comme un succès pour les Hongrois. Quelques jours auparavant, le comte Hohenwart et ses collègues avaient donné leur démission pour faire place à un cabinet composé de centralistes, dont la présidence fut conférée au prince Auersperg. Le rôle politique de cet homme d'état date de quelques années seulement; après avoir servi dans l'armée impériale, il avait vécu dans la retraite jusqu'au jour où les grands propriétaires de Bohême le nommèrent leur représentant à la diète de Prague. Devenu peu après grand-maréchal de cette diète, il s'était fait remarquer par un mélange de circonspection et de vigueur, et il ne tarda pas à se faire un nom dans le parti désigné en Autriche sous le nom de « parti libéral allemand. »

C'est le cabinet Auersperg qui a élaboré la loi électorale récemment votée. Cette loi avait eu pour origine une résolution prise le 20 février 1872 par la chambre basse du *Reichsrath* en vue de parer aux abstentions systématiques qui avaient pour but avoué d'empêcher l'assem-

blée d'être en nombre. La résolution dont il s'agit était ainsi formulée : « si un mandat de député au *Reichsrath* vient à expirer par une raison légale quelconque pendant la durée d'une session, il est loisible à l'empereur de prescrire de nouvelles élections directes dans les circonscriptions, villes et corporations jouissant du droit d'élire les députés aux diètes, le tout conformément à la loi relative aux élections directes. » Ce fut là le germe de la dernière réforme électorale, dont la clause principale établit le principe du suffrage direct des populations.

Dès qu'il fut présenté par le ministère, ce projet devint la principale préoccupation politique dans le groupe cisleithan. Il stipulait que les populations elles-mêmes désigneraient désormais les députés au *Reichsrath,* mais que le système de votation resterait le même. On continuerait à voter par curies et par catégories ; chaque province conserverait son règlement particulier pour les élections. Le corps électoral comprendrait toujours quatre colléges. Le nombre des députés serait élevé de 203 à 353. Quatre-vingt-cinq siéges au lieu de cinquante-huit seraient attribués à la grande propriété. Une innovation importante consistait à établir que tout Autrichien cisleithan inscrit sur les listes électorales de l'une des dix-sept provinces y serait éligible pour chacune d'elles.

Les centralistes applaudirent avec enthousiasme le projet; suivant eux, il devait avoir pour résultat d'introduire en Cisleithanie les habitudes de la solidarité politique et de créer un indigénat capable de constituer une véritable patrie autrichienne. Les fédéralistes n'étaient pas du même avis. Ils auraient accepté, disaient-ils, une réforme électorale établie sur des bases larges et uniformes, qui leur eût permis de tirer parti de la majorité numérique des races non allemandes; mais du moment où l'élément germanique continuait à se préparer une majorité factice et arbitraire, le principe fédératif devait recevoir par la loi nouvelle une atteinte peut-être irréparable. Enlever aux diètes provinciales le privilége de désigner les députés au *Reichsrath*, disaient-ils, n'est-ce pas diminuer de moitié leur influence morale et leur ôter le caractère qui en faisait la sauvegarde la plus efficace des diverses nationalités? Telle est la double thèse que les deux partis rivaux devaient soutenir avec une grande vivacité. Ce ne fut pas à Vienne que la lutte prit le caractère le plus ardent ; ce fut en Bohême et en Galicie que le projet de réforme produisit l'émotion la plus profonde. Pour le faire comprendre, il nous suffira de rappeler brièvement les prétentions de ces deux provinces.

Lorsque le compromis austro-hongrois fut conclu en 1867, la Bohême ne critiqua pas les concessions qui venaient d'être faites aux Magyars; mais elle s'empressa de réclamer pour elle-même des priviléges analogues. Plaçant la question sur le terrain de l'histoire, elle exhuma de

la poussière des siècles les titres de sa nationalité, et prit pour point de départ de ses revendications le contrat synallagmatique intervenu en 1526 entre l'antique royaume de saint Venceslas et Ferdinand d'Autriche, frère de Charles-Quint. Au moment où il avait été reconnu roi par les états de Bohême, Ferdinand avait juré de respecter les chartes et franchises nationales, et le maintien de l'autonomie de la Bohême fut le prix de la transaction. Il est vrai qu'à la suite de la bataille de la Montagne-Blanche (1620) la Bohême fut soumise au régime absolu; mais, dans l'opinion des Tchèques, cette tyrannie n'avait pu anéantir leur droit national. Lorsqu'en 1804 l'empereur François Ier avait érigé ses états en empire d'Autriche, il avait solennellement promis à tous ses royaumes et états de conserver leurs titres, constitutions, priviléges et situations antérieures. La Bohême fait aujourd'hui valoir ces titres en réclamant la restauration de l'ancien royaume avec la Moravie et la Silésie comme annexes. Constituer un groupe bohême ayant son siége à Prague, comme le groupe transleithan a son siége à Pesth, établir un accord direct entre le souverain et la nation, faire procéder à un couronnement solennel de l'empereur François-Joseph en qualité de roi de Bohême, telles sont les prétentions hautement formulées par les Tchèques. Ils devaient toutefois rencontrer dans la province même de nombreuses résistances ; d'après les récentes statistiques, la Bohême compte 3,200,000 Slaves contre 2 millions d'Allemands; mais c'est à ces derniers qu'appartient la supériorité au point de vue de la richesse, de l'industrie et du commerce. Les deux populations rivales sont en lutte perpétuelle, et le parti centraliste profite habilement de leurs divisions.

Le ministère Hohenwart fit luire aux yeux des Tchèques l'espoir de solutions favorables à leurs vœux. Dans un rescrit adressé à la diète de Prague le 12 septembre 1871, François-Joseph reconnaissait les priviléges du royaume de Bohême, et annonçait l'intention de les consacrer par la cérémonie d'un couronnement; il ajoutait toutefois qu'il devait tenir compte des obligations assumées vis-à-vis de ses autres peuples par la constitution de 1867. Il prenait acte des vœux exprimés dans les adresses de la diète de Prague, et promettait « de concilier les justes réclamations de la Bohême avec les nécessités qu'impose le maintien de la puissance de l'empire. » En résumé, François-Joseph n'entendait détruire ni les droits du *Reichsrath* de Vienne ni le compromis austro-hongrois; il espérait simplement, en accordant une satisfaction à l'amour-propre national des Tchèques, les réconcilier avec le gouvernement impérial. Ce moyen terme ne devait contenter ni les centralistes allemands ni les fédéralistes tchèques. L'opposition bohême ne fit qu'accentuer ses prétentions. La diète de Prague formula sous le titre « d'articles fondamentaux » un programme qui demandait carrément la reconnais-

sance d'un royaume de Bohême pourvu des mêmes priviléges que le royaume de Hongrie. Cette attitude découragea l'empereur; le ministère Hohenwart s'étant retiré au mois d'octobre 1871, le souverain adressait à la diète de Prague un second rescrit, daté du 30 octobre, dans lequel il déclarait que les lois faites sur le traitement des affaires communes et sur les rapports mutuels des deux moitiés de l'empire avaient acquis une force légale pour toute la monarchie, et ne pouvaient être modifiées que de la manière indiquée dans cet accord. En même temps, il engageait de nouveau la diète de Prague à envoyer ses représentans au *Reichsrath* de Vienne, « afin de contribuer à la grande œuvre de la réconciliation et de donner la preuve de sentimens fraternels pour tous les peuples de l'empire. » Ce langage produisit une vive émotion à Prague; M. Rieger et le comte Clam Martiniz rédigèrent un mémorandum où ils soutenaient que le second rescrit n'était pas en harmonie avec le premier, qu'il s'écartait de la base du projet de compromis, et ils déclarèrent que la nation bohême maintiendrait son point de vue « avec l'âpre ténacité d'autrefois. » Le 6 novembre 1871, la diète vota une résolution affirmant que la position constitutionnelle du royaume ne pouvait être réglée que par une assemblée légale et le roi légitime; en conséquence, elle refusait d'envoyer des députés au *Reichsrath* et protestait contre les décisions que prendrait ce parlement.

Lorsque le *Reichsrath* s'assembla au commencement de 1872, les députés bohêmes et moraves s'abstinrent d'y venir siéger. Ce qu'il y a de curieux à remarquer, c'est que les fédéralistes auraient eu la majorité au *Reichsrath,* si tous les groupes dont il se compose avaient consenti à venir combattre le parti allemand sur le terrain constitutionnel; mais l'esprit de système qui anime les Tchèques de Bohême, leur attachement opiniâtre aux doctrines du droit historique, développées par MM. Rieger et Palaçki, les empêchent de céder à des considérations de tactique parlementaire. Un instant, le gouvernement craignit que le *Reichsrath* ne réunît pas le nombre de 100 députés nécessaire pour que les délibérations pussent avoir lieu légalement. Cette appréhension ne se réalisa point, et environ 125 députés parurent dans la salle des séances. Depuis ce temps, le parti national ou parti tchèque continua énergiquement sa résistance systématique. La diète de Prague, ayant été dissoute, fut remplacée au mois de mai par une nouvelle diète où le ministère Auersperg et le parti centraliste se trouvèrent avoir la majorité; mais c'est là une victoire dont il ne faudrait pas abuser. On sait que c'est par curies que se font les votes pour les diètes cisleithanes; or c'est la catégorie des grands propriétaires allemands, ce n'est pas la majorité numérique de l'ensemble des populations qui décida du résultat des élections en Bohême. Les Tchèques, en refusant de siéger soit à

la diète de Prague, soit au *Reichsrath* de Vienne, disparaissent pour ainsi dire de la surface officielle; ils n'en cessent pas moins de remuer les profondeurs de la nation, et le gouvernement est intéressé à ne pas creuser entre eux et lui un abîme dans lequel pourraient se perdre les espérances d'accord et de pacification morale.

D'après le point de vue où les Tchèques se sont placés, il était naturel de les voir s'opposer à une réforme électorale qui a pour but de fortifier l'action du *Reichsrath* et l'influence du parti centraliste. Aussi tous les journaux tchèques firent-ils au projet du gouvernement l'opposition la plus vive. Quant à leurs députés au *Reichsrath,* ils refusèrent de se rendre à cette assemblée, et furent, en raison de cette abstention systématique, considérés comme démissionnaires. Le parti national de Bohême n'a donc pris aucune part à la réforme électorale, et cette importante question a été réglée sans aucun concours direct ou indirect de l'élément tchèque; nous allons voir qu'il en a été de même en ce qui touche la Galicie.

Si l'opposition des Polonais de Galicie n'a pas été aussi ardente que celle des Tchèques de Bohême, elle n'en a pas moins présenté un caractère très accentué. Les Polonais ne demandent pas le renversement de la constitution de 1867, et ils ne font pas au dualisme des objections absolues, mais ils réclament pour leur province une extension d'autonomie considérable. Le 20 septembre 1868, la diète de Lemberg formula ses demandes dans une résolution qui contenait les cinq points suivants : 1° l'élection des députés de la diète au *Reichsrath,* leur nombre, le mode électoral et la durée de leur mandat, seraient fixés par la législation du pays; les élections directes pour le *Reischrath* ne seraient jamais acceptées pour la Galicie; 2° on soustrairait à la compétence du *Reichsrath,* pour les faire rentrer dans les attributions de la diète, le règlement des questions commerciales, la législation sur les institutions de crédit et d'assurance, sur l'indigénat et la police des étrangers, sur la propriété intellectuelle, sur les universités, sur les principes généraux de l'organisation judiciaire et administrative; 3° la députation de la diète ne prendrait part aux débats du *Reichsrath* que pour les affaires communes à la Galicie et aux autres pays représentés dans cette assemblée; 4° il serait distrait des fonds de l'état une somme répondant aux besoins réels du pays et mise à la disposition de la diète; 5° en ce qui concerne l'administration, la justice, les cultes, l'instruction, les intérêts agricoles et la sûreté publique, la Galicie recevrait un gouvernement distinct, sous la direction d'un chancelier ou ministre spécial; le gouvernement serait responsable devant la diète de l'exécution des lois du pays.

Les Polonais de Galicie ont renouvelé plusieurs fois ces revendications; cependant ils n'ont pas retiré leur concours au gouvernement

dans des circonstances difficiles, et, lorsqu'au début de l'année 1872 le *Reichsrath* se trouvait menacé de n'être pas en nombre, ils ne refusèrent pas d'y remplir leur mandat. Les tendances fédéralistes étaient alors assez sympathiques au ministère, et l'empereur François-Joseph désirait pouvoir accorder certaines satisfactions à la Galicie comme à la Bohême. Une commission nommée par la chambre basse élabora un projet de compromis qui formulait les principes suivans : il augmentait la compétence de la diète galicienne (diète de Lemberg ou Léopol), il stipulait qu'un des membres du ministère cisleithan appartiendrait toujours à la Galicie, il déclarait que les dispositions contenues dans le compromis devraient être incorporées dans le statut provincial par un vote de la diète de Lemberg. Si ce projet n'accordait pas toutes les concessions réclamées par les Polonais, il n'en était pas moins conforme au système d'une large décentralisation administrative. Une question délicate restait toutefois à trancher. Les députés galiciens ne voulaient pas admettre que la loi destinée à étendre l'autonomie de leur pays fût subordonnée à l'insertion préalable dans le statut provincial. Ils tenaient en effet à se réserver la faculté de venir renouveler quelque jour leurs doléances dans la représentation de l'empire, et d'y revendiquer des priviléges plus étendus. Le ministère attachait au contraire beaucoup de prix à ce que les concessions fussent considérées comme un maximum qu'on ne pouvait plus dépasser, et qui mît fin à la « question polonaise » en Autriche.

La contestation n'était pas réglée lorsque le gouvernement présenta le projet de réforme électorale. Les Polonais de Galicie devaient la voir avec une répugnance marquée. Il y avait pour cela une raison spéciale qui tient à la situation ethnographique de la Galicie. A côté de 2 millions de Polonais, cette province renferme près de 2,100,000 Ruthènes. Ce sont les Polonais qui ont la supériorité au point de vue de l'aristocratie, de l'intelligence, de l'influence économique, financière et territoriale : ce sont eux qui dominent le pays et dirigent la diète; mais les Ruthènes, qui diffèrent par la religion, par la race, par la langue, cherchent de leur côté à prendre une position politique. L'ancien système d'élection avait été favorable aux Polonais, qui, disposant de la majorité dans la diète de Lemberg, n'envoyaient au *Reichsrath* que des députés appartenant à leur nationalité. Ils craignaient que le suffrage direct des populations ne donnât tout à coup à la nationalité ruthène une importance inattendue, et c'est pour cela qu'ils demandaient avec tant d'insistance que le système des élections directes ne fût en aucun cas appliqué à la Galicie, alors même qu'il serait mis en vigueur dans les autres provinces cisleithanes. Obtenir une exception de cette nature n'était pas chose facile, et l'on comprend que le ministère Auersperg, malgré les pressantes démarches des députés galiciens, n'ait pas voulu

enlever au projet de réforme électorale son caractère de généralité. Les députés polonais déclarèrent alors qu'ils considéraient le projet comme attentatoire aux priviléges des diètes, et qu'ils ne prendraient aucune part aux débats. Le gouvernement fit les plus grands efforts pour les décider à se rendre aux séances du *Reichsrath*, ne fût-ce qu'à titre de comparses muets, et il leur offrit des concessions étendues en échange de cet acte de complaisance; ce fut en vain. Bien que prévue, l'attitude hostile de la députation galicienne ne laissa pas de provoquer une vive irritation. On accusa les Polonais d'opposition stérile, d'hostilité irréconciliable, de parti-pris contre la monarchie des Habsbourg. Les députés galiciens ne tinrent pas compte de ces critiques, et, quand la réforme électorale fut votée le 6 mars dernier, ils se retirèrent de la salle des séances au nombre de 40 environ.

Le parti centraliste se trouva ainsi le seul maître du terrain, et la loi fut adoptée par 122 voix contre 2. Elle fut votée quelques jours plus tard à la chambre des seigneurs par 88 voix contre 17, et devint définitive après avoir reçu la sanction impériale. Le président de la chambre des députés enjoignit alors aux Galiciens de venir reprendre leurs siéges dans un délai de quinze jours ou de justifier de leur absence. Ceux-ci, n'ayant rien répondu, ont été déclarés déchus de leur mandat, et il sera procédé à leur remplacement d'après le système que la nouvelle loi organise. Dans la séance de clôture du *Reichsrath*, l'empereur François-Joseph a exprimé le regret que les démarches faites pour accorder à la Galicie l'extension d'autonomie compatible avec l'unité et la puissance de l'état n'aient pas abouti au but désiré; il a cependant ajouté que la nomination d'un Galicien dans les conseils de la couronne serait considérée comme une preuve de la sollicitude impériale pour les intérêts de cette province.

Les Polonais de Galicie seraient peut-être mal inspirés, s'ils donnaient à leur opposition un caractère trop accentué; leur province ne doit pas oublier en effet qu'elle jouit déjà d'une somme d'autonomie considérable. Elle a un gouvernement polonais; l'immense majorité de ses fonctionnaires sont des enfans de la Galicie; ses universités, ses écoles, sont nationales; la langue officielle de l'administration et de la justice est le polonais; l'élément polonais est représenté dans les administrations centrales, enfin les affaires locales sont traitées en dernier ressort dans le pays même. Ce sont là des concessions très importantes, et il y aurait ingratitude pour la Galicie à n'en pas reconnaître la valeur. Placée entre trois grands empires, elle est tenue à une attitude particulièrement prudente; son intérêt est de ne pas rêver une décentralisation exagérée, qui susciterait des embarras diplomatiques au cabinet de Vienne, et qui ne serait pas compatible avec les conditions indispensables à l'unité et à l'intégrité de la monarchie austro-hongroise.

La réforme électorale produira-t-elle les résultats qu'en attend le parti centraliste? Il est très permis d'en douter. Dès le lendemain du jour où elle a pris force de loi, deux opinions se sont manifestées parmi les adversaires qui l'avaient combattue. D'après les uns, il faudrait opposer à la loi nouvelle une résistance passive, une abstention systématique; d'après les autres, on ne devrait pas déserter le terrain légal et constitutionnel. Tout en blâmant la réforme, on devrait tenir compte des faits accomplis, accepter franchement les luttes parlementaires, siéger avec résolution dans les diètes provinciales et au *Reichsrath,* essayer de prendre par des moyens corrects et pacifiques, par le jeu régulier des institutions, la revanche des récentes défaites que le parti fédéraliste a subies. C'est peut-être là en effet la manière de procéder la plus pratique. L'inaction n'est pas de l'habileté, et ce n'est pas se montrer digne de la victoire que déserter le champ de bataille. Les fédéralistes, fussent-ils même en minorité, seraient plus influens au sein du *Reichsrath* qu'en dehors de cette assemblée. En venant y remplir leur mandat, ne seraient-ils point en mesure d'y former ces groupes compactes qui acquièrent vite de l'importance dans le régime constitutionnel? Cette idée paraît du reste devoir faire son chemin. On pense que, lors des élections d'après la nouvelle loi, toutes les nationalités, tous les partis, Tchèques, Polonais, Ruthènes, Slovènes, fédéralistes, cléricaux, féodaux, Allemands, libéraux de la veille et du lendemain, s'empresseront de prendre part au vote. Si cette prévision se réalise, les Allemands ou centralistes en viendront peut-être à regretter l'ancienne loi qui leur permettait d'être seuls dans la chambre des députés du *Reichsrath* et de mener les affaires avec 110 voix environ. Les fédéralistes vaincus ont d'ailleurs encore entre leurs mains bien des élémens d'influence qui leur permettent de reprendre la lutte. Leur parti a pour champions non-seulement les Slaves en général et les Tchèques en particulier, mais aussi les représentans de l'ancien régime, l'aristocratie territoriale et le clergé, qui voient actuellement leur action neutralisée au *Reichsrath* par le libéralisme et par la bourgeoisie.

D'autre part, ce qui fait la faiblesse des fédéralistes, c'est que jusqu'à ce jour ils n'ont pas établi d'entente entre les divers groupes dont leur parti se compose. Il n'y a pas assez de cohésion entre les différentes tribus de la grande famille slave. Lorsque le congrès panslaviste se réunit à Prague en 1848, les membres de cette assemblée ne parvinrent pas à se comprendre. Le dialecte des uns était inconnu aux autres, et il leur fallut se servir, dans les débats, de la langue allemande, familière à tous. On n'a point parlé jusqu'à présent d'un accord prochain entre les Tchèques de Bohême et les Polonais ou les Ruthènes de Galicie. On n'a point dit que les députés fédéralistes du Tyrol et de la Carniole aient concerté leur action avec les autres adversaires des centralistes.

Au contraire, ces derniers ont agi avec discipline, ils ont groupé dans un faisceau commun toutes les forces qui sont à leur disposition ; toutefois ils ne manqueraient pas de compromettre leur succès, s'ils voulaient en exagérer les conséquences. Sans doute l'élément germanique doit jouir en Autriche d'une somme d'influence considérable, mais il ne faut pas que cette influence dégénère en une prépondérance abusive, qui serait difficile à soutenir alors même que les deux nationalités dominantes, les Allemands et les Magyars, concerteraient toujours leurs efforts vers un but commun. Dans les 35 millions 1/2 d'âmes qui forment la population de l'Autriche-Hongrie, les Allemands comptent pour 9 et les Magyars pour 5 millions 1/2; 21 millions d'âmes appartiennent aux autres nationalités. C'est là un élément dont il serait puéril de ne pas tenir compte. Si donc dans les provinces allemandes il y a des *exagérés* qui souhaiteraient pour la race germanique une suprématie sans limites, en revanche il y a des *modérés* qui se contentent de réclamer pour cette race une part légitime d'influence. De même dans les autres provinces cisleithanes, notamment en Galicie et en Bohême, les hommes modérés ne manquent pas à qui les intérêts spéciaux de chaque race ne font pas perdre de vue les intérêts généraux de la monarchie.

Une autre considération est de nature à rassurer les esprits sur l'avenir de l'empire des Habsbourg, c'est que le sentiment dynastique survit jusqu'à présent à toutes les crises. On comprend aujourd'hui que l'empereur François-Joseph ne peut être d'une manière exclusive ni Allemand, ni Hongrois, ni Croate, ni Tchèque ; son pouvoir est un élément supérieur et pondérateur qui maintient l'équilibre entre des forces rivales, et empêche une désagrégation dont l'équilibre général aurait autant à souffrir que l'Autriche elle-même. Enfin les questions en litige restent purement intérieures et ne prennent pas, quant à présent du moins, le caractère international qui en aurait doublé la gravité. Il importe que les populations ne se tournent ni du côté de Berlin, ni du côté de Saint-Pétersbourg, et que la nationalité autrichienne, planant au-dessus des autonomies provinciales, dont elle est à la fois le centre et la garantie, demeure en dehors de toute atteinte. Bien que souvent forcé à des modifications politiques, l'empereur François-Joseph ne change pas les grandes lignes de son règne. Qu'il mette à la tête du ministère les fédéralistes ou les centralistes, il n'en désire pas moins concilier l'ordre et la liberté, en combinant les droits des différentes races avec les conditions essentielles à l'intégrité de l'empire. Il faut faire des vœux pour que ce programme s'accomplisse.

***

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1873.

Cependant tout suivait paisiblement son cours. L'assemblée quittait à peine Versailles. A l'heure fixée, aux premiers jours d'août, l'occupation étrangère se repliait de nos villes et de nos campagnes, de Nancy et de Belfort, des revers, des seuls revers restés français de nos Vosges et des Ardennes; elle se retirait pour un mois encore dans son dernier camp de Verdun. Les maires des villes et des villages délivrés s'empressaient d'adresser des dépêches à M. Thiers dans sa retraite; ils y mettaient même une certaine affectation, car, en dehors de ce qu'on doit de reconnaissance au négociateur de la libération du territoire, il est toujours doux pour un maire de province de correspondre par le télégraphe avec un homme illustre, de voir le lendemain son nom dans le journal et de paraître narguer un peu le gouvernement existant. M. le président de la république s'en allait sans éclat et sans bruit à Calais ou à Tarbes pour assister à des expériences d'artillerie. M. Batbie, pour son coup d'essai de grand-maître de l'université, venait de présider au concours de la Sorbonne et de donner congé à cette vive, à cette aimable et bruyante jeunesse des lycées en lui prêchant le respect de la discipline, de l'autorité et du vers latin. On commençait à se laisser aller aux fascinations calmantes des vacances sans penser à rien, en se disant que pour sûr pendant ces trois mois rien n'arriverait. C'est alors qu'est survenu à l'improviste un événement à la fois naturel et inattendu, simple et extraordinaire, qui a ravivé soudain toutes les préoccupations et qui devait les raviver, qui a certainement dès aujourd'hui une importance politique de premier ordre, qui dans tous les cas et de toute façon crée une situation nouvelle en France. M. le comte de Paris, récemment parti pour Vienne, s'est rendu à Frohsdorf auprès de M. le comte de Chambord, réalisant de son propre mouvement, par une démarche directe et personnelle, cette fusion ou cette réconciliation dynastique dont on a parlé si souvent, et qui ressemblait jusqu'ici à un des

plus décevans mirages de la politique. L'événement de ces derniers jours est là tout entier en quelques mots.

Comment s'est accomplie cette œuvre de rapprochement entre des princes d'une même famille dont les révolutions intérieures de la France avaient fait les représentans de deux principes presque opposés, de deux monarchies différentes? Elle n'a point été certes improvisée, ou du moins le dénoûment seul de la dernière heure a pu être improvisé. Depuis vingt ans et plus, depuis la révolution de 1848 à vrai dire, des hommes politiques du parti légitimiste ou du parti demeuré fidèle par ses souvenirs à la royauté de 1830 se sont attachés à cette combinaison, toujours abandonnée, toujours reprise et toujours fuyante. Ils n'ont cessé de travailler à refaire une monarchie avec deux monarchies. C'était leur rêve, qu'ils ne pouvaient jamais transformer en réalité, parce que probablement il y avait un peu plus de difficulté qu'ils ne le supposaient. Depuis deux ans surtout, depuis que la France, éprouvée par une guerre désastreuse et par une révolution difficile à fixer, s'est trouvée dans ce provisoire qui dure encore, où il n'est plus resté debout que l'assemblée souveraine sortie du scrutin du 8 février 1871, on s'est remis à l'œuvre sous la sauvegarde de ce pacte de Bordeaux qui permettait tout, qui promettait la vie à la république si elle était sage, selon le mot de M. Thiers, mais qui ne décourageait pas la monarchie. On a fait plus d'un essai, et à chaque tentative on aurait dit qu'un incident imprévu venait ironiquement déjouer les transactions les mieux préparées. Autant qu'on puisse suivre le fil de ces combinaisons intimes, le point de départ semble avoir été, il y a deux ans, l'abrogation des lois d'exil votées par les légitimistes de l'assemblée. Dès ce moment, il aurait été admis en principe que M. le comte de Paris, comme représentant de la famille d'Orléans, devait faire une visite à M. le comte de Chambord. Seulement le manifeste sur le drapeau blanc paraissait alors, et la visite devenait plus difficile; elle a été successivement ajournée depuis. Que s'est-il passé plus récemment? Il est clair que depuis assez longtemps les dispositions personnelles des princes n'étaient plus en cause. Au commencement de cette année, les princes d'Orléans témoignaient leurs sentimens par leur présence à la cérémonie funèbre de la chapelle expiatoire le 21 janvier, et le comte de Chambord montrait qu'il n'était point insensible à cet acte. De la fusion réelle, politique, on continuait cependant à ne rien dire, comme si on avait craint de toucher à un problème insoluble. On en a même peu parlé après le 24 mai, qui n'a point été évidemment accompli, surtout de la part des bonapartistes qui y ont aidé, avec la préméditation fixe d'une restauration royale, mais qui, par la force des choses, devenait une dernière occasion ou, si l'on veut, une dernière tentation pour les partis monarchiques, une sorte d'appel muet et indirect à un rapprochement de famille sans lequel rien n'était pos-

sible. Le 24 mai, en prenant pour programme le maintien des institutions existantes, en conférant le pouvoir au maréchal de Mac-Mahon dans les conditions où M. Thiers l'avait exercé, ne changeait rien; seulement il rappelait que l'avenir était réservé, et par cela même il laissait la porte ouverte à toutes les espérances comme à toutes les combinaisons.

C'est alors que M. le comte de Paris, n'écoutant que son inspiration, écartant tous les intermédiaires et les négociateurs, non toutefois sans s'être entendu avec les autres princes d'Orléans, s'est rendu à Frohsdorf, où il a été reçu avec un affectueux empressement, où il a pris place aussitôt dans l'intimité de la maison. Le lendemain, M. le comte de Chambord est allé à son tour voir M. le comte de Paris à Vienne. Dès lors tout a été accompli. On n'a pas besoin de chercher le secret de cette entrevue, il s'échappe de toute une situation, il éclate dans cette démarche même, il est dans les paroles par lesquelles M. le comte de Paris aurait inauguré et caractérisé lui-même sa visite. M. le comte de Paris n'a point parlé pour lui seul, il a parlé pour tous les siens; il aurait dit à M. le comte de Chambord, en l'abordant, qu'il venait non-seulement saluer en lui le chef de la maison de Bourbon, mais reconnaître dans sa personne le principe monarchique dont il était le représentant, et lui donner en même temps l'assurance qu'il ne rencontrerait aucun compétiteur parmi les membres de sa famille. Ainsi ce qui a semblé si longtemps impossible a été réalisé en un instant, et d'une façon beaucoup plus complète, beaucoup plus étendue qu'on ne le supposait. Ce n'est plus même ce qu'on a jusqu'ici appelé la fusion, c'est-à-dire un rapprochement plus ou moins diplomatique, résultant plus ou moins de transactions convenues, de concessions mutuelles; c'est la reconstitution pure et simple, sans aucune espèce de condition, de la maison royale de France dans son unité; 1830 est effacé. Il n'y a plus deux dynasties, il n'y a qu'une dynastie, une monarchie devant laquelle disparaissent tous les souvenirs des divisions du passé. M. le comte de Paris n'est plus l'héritier du duc d'Orléans, son père, et du roi Louis-Philippe, son aïeul; il est, si l'on veut, le dauphin, l'héritier présomptif de la royauté traditionnelle. La visite à Frohsdorf clôt une parenthèse de l'histoire; elle supprime toutes ces dénominations de légitimistes, d'orléanistes, sous lesquelles se désignaient les partis, et elle ne laisse place, pour peu qu'on le veuille, qu'à des royalistes réconciliés sans doute comme leurs princes.

On ne peut assurément se dissimuler l'intérêt et l'importance d'un événement comme celui qui vient de s'accomplir dans un château de l'Autriche, resté depuis plus de quarante ans l'asile d'un prince à qui semblait réservée la couronne du roi Charles X et qui n'a connu que l'exil, qui dans le cours de près d'un demi-siècle n'a passé que trois jours en France, à Chambord, il y a deux ans. On pourrait dire que

c'est un des curieux et dramatiques spectacles du temps. Qu'on réfléchisse un moment à tout ce qui s'est accumulé de vicissitudes, de révolutions, d'épreuves, de déceptions, avant que ces deux princes aient pu se retrouver ainsi en présence, renouant un lien de famille rompu par tant de catastrophes diverses! M. le comte de Chambord et M. le comte de Paris n'ont pu se rencontrer sans que tout un passé fût là, témoin muet et invisible de l'entrevue et de la réconciliation. C'est là précisément ce qu'il y a d'étrange et de saisissant dans cette scène, qui résume toute une histoire. Politiquement, l'entrevue de Frohsdorf a sans nul doute une importance qu'on ne peut méconnaître. Jusqu'ici, en dehors de tout le reste, une des forces, une des garanties de la république était dans les divisions dynastiques, dans la multiplicité des compétiteurs à une même couronne. On pouvait dire et on disait : Vous n'avez qu'un trône pour plusieurs prétendans. La monarchie n'est pas une solution, puisqu'elle n'est que le morcellement des partis conservateurs par l'anarchie des compétitions dynastiques. Maintenez la république, puisque seule elle peut rallier sur un même terrain toutes les forces conservatrices. — Désormais l'anarchie des prétentions a diminué, cela est vrai; il n'y a plus qu'une monarchie, au moins de ce côté, et on sait à quoi s'en tenir, on sait qu'il n'y a plus qu'une royauté. L'entrevue de Frohsdorf a certainement sous ce rapport simplifié ou déblayé la situation. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'une difficulté, qui n'était pas la moins sérieuse, se trouve écartée. Ce qui regardait personnellement les princes est fait, la réconciliation est accomplie. Théoriquement, l'unité de famille ou de dynastie est reconstituée. Il ne reste plus en vérité qu'un petit nombre de questions : quelles sont les conséquences possibles de cette réconciliation? quel est le rôle du pays en tout cela? quelle est même cette monarchie qu'on laisse entrevoir à la France sans la définir, sans dire ce qu'elle doit être ou comment on se propose de la faire?

Il y a des questions sur lesquelles on peut s'exprimer en toute franchise. Ce n'est pas au point où nous en sommes qu'on peut éliminer la monarchie de l'avenir de la France, et dès que la monarchie est seulement possible, rien de ce qui peut lui donner le caractère d'une institution sérieuse, régulièrement acceptée, n'est indifférent. Malheureusement c'est ici que commencent les malentendus et les méprises. Il y a des esprits un peu pressés, fort dédaigneux de la réalité, qui se figurent déjà que, parce qu'un honorable rapprochement a eu lieu à Frohsdorf entre M. le comte de Chambord et M. le comte de Paris, il n'y a plus rien à demander, que tout est fini et réglé par cela même. Ils font ce qu'ont fait si souvent les républicains, ils ne voient que ce qui flatte leurs illusions et leurs espérances; ils mettent tout dans un nom et dans une forme. Pour beaucoup de républicains, il suffit que la république soit proclamée, qu'elle existe, qu'on puisse l'invoquer sans cesse

pour que tout soit sauvé. Il y a des monarchistes qui ressemblent étrangement à ces républicains. Pour eux, c'est la monarchie qui sauve tout; dès qu'ils l'entrevoient, ils ne s'inquiètent plus de rien. Avec la royauté, l'Internationale disparaît, le radicalisme cesse d'être un danger, le bonapartisme n'est plus qu'un fantôme avec lequel on n'a plus même à compter. Pourvu qu'on ait le roi, c'est l'essentiel. La famille royale a retrouvé son unité à Frohsdorf, que veut-on de plus? Eh! sans doute l'entrevue de Frohsdorf est quelque chose. Que le pacte de famille des princes soit signé, ce n'est pas tout cependant. Le pays est un peu plus difficile ou un peu plus positif, parce que, malgré des entraînemens de circonstance, il n'a ni les fanatismes de parti ni les illusions des coteries politiques. Le pays aurait certainement accepté et il accepterait encore la république, si elle lui offrait les garanties d'un gouvernement sérieux et régulier, si elle lui donnait la paix et la sécurité; mais il est bien clair qu'il est peu disposé à goûter tout ce qu'on lui présente sous ce nom, et si la république est aujourd'hui assez précaire, si M. Thiers a échoué dans sa tentative, beaucoup de républicains peuvent se flatter d'avoir contribué à créer cette situation. De même sans doute le pays accepterait la monarchie, mais sûrement il ne la cherche pas à tout prix, à toutes les conditions; il est encore moins prêt à se laisser entraîner dans toutes les aventures. Il est fondé à demander où on veut le conduire, par quels chemins on veut le faire passer. C'est là précisément le mystère de la situation de la France aujourd'hui.

Une chose est bien certaine : l'entrevue de Frohsdorf a posé des problèmes qu'on ne peut plus éluder. La question est maintenant de savoir ce qu'on peut faire et comment on veut le faire. Précisons le point essentiel et décisif. Par la démarche de M. le comte de Paris, l'idée constitutionnelle n'a plus pour le moment ce qu'on pourrait appeler sa représentation particulière et dynastique dans l'ensemble des combinaisons possibles en France. Il s'agit de savoir si cette monarchie reconstituée dans son unité par l'entrevue de Frohsdorf est décidée à être elle-même la vivante et large représentation de ces idées, de ces garanties qui se résument dans ce mot de régime constitutionnel. Voilà au fond la première de toutes les questions. Ah! sans doute, si on le veut, si on offre à la France un régime fait pour la désintéresser dans ses idées et dans ses instincts, réunissant les garanties d'une certaine stabilité de pouvoir traditionnel et les garanties de sérieuses institutions libérales, si à ce pays éprouvé, fatigué et en définitive toujours sensé, on sait parler le langage d'une virile et cordiale sincérité, l'opinion peut se laisser convaincre. La France, qui a tout essayé, qui n'a point de parti-pris, peut arriver à comprendre que la différence n'est pas si grande entre une république constitutionnelle, conservatrice, et une monarchie parlementaire, libérale, que celle-ci, largement et fidèlement pratiquée, a de moins l'inconvénient des périodiques compétitions de pouvoir, des

crises de souveraineté. Si c'est là ce qu'on veut, il faut le dire simplement, sans diplomatie, sans arrière-pensée, comme des hommes sérieux qui traitent sérieusement des intérêts les plus essentiels de leur pays.

On préviendrait peut-être en parlant ainsi bien des méprises et des confusions facilement exploitées par tous les partis hostiles, et qu'on se préoccupe trop peu de dissiper. Que disons-nous? Au lieu de s'efforcer de les dissiper, on les entretient, on les favorise, on laisse croire qu'il s'agit de la restauration d'une monarchie devant laquelle le pays doit s'incliner, à laquelle il n'a rien à demander, qu'il doit s'estimer trop heureux de recevoir comme la réalisation de l'état paternel et chrétien en France. — Des garanties! Quelles garanties a-t-on à obtenir d'un pouvoir qui puise en lui-même tous ses droits? Une constitution! On n'a pas à s'en occuper, le roi fait la constitution. Et puis les chartes sont une invention moderne, il n'y a qu'à revenir aux lois fondamentales du royaume, à reprendre en le rectifiant le mouvement de la fin du dernier siècle, à défaire tout ce qui a été fait ou à peu près depuis 1788. Les lois traditionnelles, l'alliance de l'église et de l'état, la réaction contre l'esprit et les institutions modernes, voilà la monarchie dont on traçait le programme l'autre jour à Paray-le-Monial, dans une correspondance échangée entre cent députés légitimistes de l'assemblée et le pape Pie IX! Ce qu'on entreprend, nous devons le dire tout de suite, est d'une exécution difficile même pour des hommes d'état d'un aussi puissant génie que les légitimistes « intransigeans » de l'assemblée de Versailles. Que M. le comte de Chambord, accoutumé à vivre dans le sentiment religieux de la royauté dont il est l'héritier, éloigné de la France depuis quarante-trois ans, puisse quelquefois se faire illusion et se méprendre sur le véritable état moral, religieux, politique, de notre pays, ce n'est pas étonnant; on lui doit de l'éclairer, de lui dire que la France avec ses grandeurs et ses défauts n'est pas telle qu'on la lui représente. Telle qu'elle est, la vraie France vivante et palpitante, c'est la France moderne. Se fût-elle égarée depuis près d'un siècle, eût-elle cédé à des entraînemens qu'elle a d'ailleurs trop expiés, se laissât-elle aller à une superstition de cœur en tenant à un drapeau qu'elle a couvert de son sang, qu'elle a suivi avec passion dans la défaite comme dans la victoire, tout cela, c'est désormais sa vie, c'est son essence. C'est avec cela qu'il faut s'arranger et gouverner, si l'on veut rester dans la réalité des choses. Parlons franchement : prétendre ramener tout un pays en arrière, lui répéter chaque jour qu'il doit désavouer les idées qui lui ont été le plus chères et faire amende honorable d'une existence de près de quatre-vingts ans, c'est une arrogance que personne n'a le droit d'avoir, et dans tous les cas c'est une manière bien étrange de travailler au rétablissement de la monarchie que de la présenter comme une pénitence publique. Le meilleur moyen d'éclairer M. le

comte de Chambord, c'est de lui montrer les deux chemins qu'il a devant lui, l'un où il peut trouver la France, l'autre où il ne trouvera qu'une poignée de vieux enfans et de sectaires.

On ne voit pas qu'en répandant de telles idées sur la monarchie on la rend impossible moralement, et on ajoute aux difficultés d'exécution qui restent le dernier écueil à franchir. Ce n'est pas tout en effet de dire qu'on va proposer la restauration de la monarchie. Par quel procédé arrivera-t-on à réaliser la transition? Déjà les esprits semblent fort en mouvement à Versailles. On n'a parlé de rien moins que de hâter la réunion de l'assemblée. Il y a nécessairement un vote à enlever; mais un vote, c'est un risque sérieux dans une assemblée où le gouvernement actuel ne s'est formé qu'avec un appoint de 14 voix. La chambre, telle qu'elle est, compte une minorité assez considérable plus ou moins ralliée à la république. Est-on sûr d'une majorité? Par la façon étrange dont on représente cette monarchie nouvelle qu'on veut rétablir, on ne prend pas peut-être le moyen de grossir cette majorité. Et si on échoue, que peut-il arriver? On y a réfléchi sans doute. C'est l'idée monarchique elle-même compromise pour longtemps, et dans tous les cas, c'est la fin inévitable, immédiate de l'assemblée qui aurait tenté ce grand coup sans réussir. Cela vaut la peine d'y songer au nom de la France, dont les destinées sont toujours en jeu dans ces redoutables parties.

Un des plus graves dangers est de laisser entrevoir que la politique peut prendre une couleur religieuse, soit sous une monarchie restaurée, soit même sous un régime qui serait simplement conservateur sans porter le nom de monarchie. On court ainsi, on le sent bien, aux plus redoutables complications. On s'engage dans une voie qui ne peut conduire qu'à des crises extérieures ou intérieures d'une incalculable portée, à de véritables folies si on veut agir, à un aveu d'impuissance si on ne fait rien, à une diplomatie inquiète, aigrie, toujours agitée d'une mauvaise humeur stérile, et après tout indigne d'un pays comme la France, qui ne doit parler que de ce qu'il peut accomplir. Allons droit au fait, au point vif et décisif. Le vrai péril est d'agiter sans cesse tous ces programmes où l'on fait entrer une hostilité acerbe contre l'Italie, des projets de restauration du pouvoir temporel du pape. Qu'on se rappelle un instant que nous ne sommes pas en 1815, qu'il n'y a plus de sainte-alliance conservatrice et religieuse, que la France serait seule dans ces croisades rêvées par quelques esprits chimériques et exaltés, qu'elle n'aurait pas des alliés sympathiques, bien qu'inutiles, comme elle en eut en 1823 pour la guerre d'Espagne, qu'elle aurait sans doute au contraire plus d'un ennemi. En présence d'une telle situation, on ne ferait rien, c'est infiniment vraisemblable; ceux-là même qui sont le plus absolument dominés par l'ardeur de leur foi religieuse reculeraient, s'ils étaient au pouvoir, devant les événemens qu'ils s'exposeraient à provoquer. On s'en tiendrait tout simplement le lende-

main comme la veille à la politique qui a été pratiquée depuis deux ans, que le dernier gouvernement a eu la sagesse d'inaugurer, que le gouvernement du 24 mai a recueillie et qu'il suit encore. Qu'ont fait ces deux gouvernemens? Ils ont senti l'un et l'autre la nécessité de ne pas revenir sans cesse sur des transformations accomplies, d'éviter les ombrages, les susceptibilités, les froissemens entre deux nations faites pour être des alliées, non des ennemies. On leur a créé plus d'une fois des difficultés par des manifestations peu mesurées, par des excitations irréfléchies, ils ne se sont pas écartés de cette prudente modération qui était une dignité pour la France; M. le duc de Broglie a refusé de changer notre ministre à Rome, et la conséquence a été de maintenir les relations de la France et de l'Italie dans des conditions faciles et amicales.

On ne ferait rien de plus, parce qu'on ne va pas d'un esprit léger au-devant de toutes les impossibilités, parce qu'il n'est pas de gouvernement qui osât aujourd'hui courir cette aventure d'une guerre pour la restauration du pouvoir temporel du souverain pontife. On ne ferait rien, seulement on laisse croire qu'on ferait tout, et sait-on en définitive quel est le résultat inévitable de cet étrange système? On ébranle nos relations les plus naturelles, les plus essentielles; on met un singulier et triste zèle à entretenir, à développer cette situation où à des manifestations d'hostilité, à des menaces mal déguisées venant d'un parti qui peut arriver au pouvoir en France, les Italiens répondent nécessairement par de la réserve, par des défiances, par une certaine inquiétude de l'avenir. On n'a pas réussi encore à jeter l'Italie dans une alliance avec l'Allemagne, on fait penser à cette alliance. Est-ce à dire que l'Italie de penchant ou d'instinct incline dans ce sens, qu'elle soit hostile à la France? Nullement; le ministère qui a existé jusqu'à ces derniers temps, le ministère nouveau dont M. Minghetti est le chef et où M. Visconti-Venosta est resté comme ministre des affaires étrangères, ces deux cabinets ont la même pensée, les mêmes inclinations pour notre pays. Tous les vrais libéraux italiens n'ont cessé un instant d'être favorables à la France; c'est leur goût, c'est leur tradition, c'est leur politique; mais il est bien certain que le jour où l'on prétendrait toucher à ce qui existe au-delà des Alpes, où l'on parlerait de restaurer la souveraineté temporelle du pape, tout changerait. Ceux qui sont des alliés, des amis pour nous deviendraient des adversaires, et ils resteraient encore des adversaires attristés. C'est là au fond la pensée développée avec autant d'élévation que d'habileté dans une série de *Lettres politiques*, récemment publiées sous ce titre : *la France et l'Italie,* par M. Boncompagni, un des hommes les plus éminens de la péninsule, un de ceux qui ont aidé Cavour à faire l'Italie. M. Boncompagni garde toutes ses sympathies pour la France, il ne les cache pas, il les avoue bien haut. Tout ce qu'il demande à cette France qu'il aime, c'est de respecter l'Italie à Rome comme ailleurs, en étant chez elle « un peu plus libérale et un peu

moins révolutionnaire. » C'est là sûrement un programme auquel la politique la plus conservatrice peut souscrire pour le bien de la France aussi bien que de l'Italie.

Le dernier parlement européen resté ouvert après tous les autres, le parlement de Londres, vient de se clore à son tour, et cette session, qui s'achève après s'être traînée péniblement, finit en laissant la politique de l'Angleterre dans une certaine atonie, dans un certain désarroi. La fatigue et le désordre se font sentir un peu de tous les côtés, dans le gouvernement comme dans les partis. La chambre des communes va se reposer sans avoir rien fait. Le ministère est occupé depuis quelques jours à se réorganiser ou à se disloquer. Le banquet du lord-maire, qui couronne ordinairement chaque saison politique, ce banquet a été cette fois assez terne, comme la situation. Ni M. Gladstone, ni lord Granville, n'ont paru au festin. Le représentant du cabinet, le lord-chancelier, pour répondre au toast traditionnel par la récapitulation obligée des derniers événemens et des plus récentes œuvres parlementaires, n'a eu d'autre ressource que de parler du traité avec le sultan de Zanzibar, des négociations avec la Chine et du voyage du shah de Perse. Du rôle de l'Angleterre dans le monde, de la politique du ministère, des réformes réalisées ou préparées, on n'a pas dit un mot, on n'avait rien à dire au terme d'une session qui ne s'est distinguée que par son insignifiance et sa stérilité, pendant laquelle on a paru beaucoup plus occupé d'éviter les questions de quelque importance que de les rechercher. La chambre des communes se ressent peut-être de son âge respectable; elle compte déjà cinq ans d'existence, elle touche à une dissolution prochaine et inévitable. Elle a expédié modestement les affaires, voilà tout. Ce qu'elle a fait de plus marquant a été un bill qui transfère à une cour suprême indépendante la juridiction d'appel attribuée jusqu'ici à la chambre des lords : c'est le *judicature bill*. Pour le reste, elle a passé son temps à discuter des motions sur le vote des femmes, sur le mariage des veufs avec leurs belles-sœurs, sur l'extension du suffrage dans les comtés, sur la séparation de l'église et de l'état, et, avant de s'en aller en vacances, elle a été réveillée un instant par la question de l'apanage attribué au prince Alfred à l'occasion de son prochain mariage avec la grande-duchesse Marie de Russie. Le ministère proposait d'élever la dotation annuelle du prince Alfred de 15,000 à 25,000 livres sterling. Le républicain sir Charles Dilke a fait des façons, et dans les communes de la « loyale » Angleterre il s'est trouvé une vingtaine de membres qui, sans être républicains, ont persisté jusqu'au bout à refuser de grossir l'apanage du fils de la reine Victoria. Ce n'était qu'une petite minorité dont l'unique succès a été d'impatienter M. Gladstone, qui s'est cru obligé d'intervenir pour mettre fin à des discussions qu'il a même appelées « indécentes. » Le symptôme n'est pas moins curieux dans un pays comme l'Angleterre.

Ce n'est là au surplus qu'un détail dans une session dont le caractère évident est une stérilité singulière, stérilité qui est elle-même le résultat d'une désorganisation croissante de la majorité, d'un affaiblissement du ministère. Le fait est que depuis la crise qui a éclaté au printemps à l'occasion du bill sur l'université d'Irlande et qui a failli emporter le cabinet, la situation est restée incertaine et laborieuse pour tout le monde. M. Disraeli ne s'est pas senti alors assez fort pour prendre le pouvoir. M. Gladstone, après avoir donné un instant sa démission, a repris la direction du gouvernement; mais il s'est maintenu à la condition de ne rien faire, en se sentant menacé et paralysé. Le parti libéral ne s'est pas relevé de cet échec, il a glissé dans toutes les divisions, dans toutes les incohérences. La discorde est entrée dans le gouvernement lui-même. Des froissemens, des antipathies ont éclaté entre les membres du cabinet. La conséquence ne s'est pas fait attendre, elle se manifeste aujourd'hui par cette sorte de crise qu'aucun vote parlementaire n'a provoquée, qui n'est peut-être que l'indice d'un malaise intime et profond, un commencement de décomposition. Le secrétaire-général de la trésorerie, M. Baxter, a donné le signal de la débâcle en se retirant pour cause d'incompatibilité avec le chancelier de l'échiquier, M. Lowe, dont il trouvait les procédés blessans. Ce n'était là en réalité que le prélude de tout un remaniement. Le marquis de Ripon s'est retiré de la présidence du conseil privé et il est remplacé par le ministre de l'intérieur, M. Bruce, qu'on élève à la pairie. M. Childers de son côté renonce à la chancellerie du duché de Lancastre. M. Ayrton quitte les travaux publics. M. Lowe, dont la position semble devenue difficile, passe au ministère de l'intérieur, où ses manières un peu cassantes n'auront peut-être pas plus de succès, et il est remplacé comme chancelier de l'échiquier par M. Gladstone lui-même, qui garde toujours, bien entendu, le poste de premier lord de la trésorerie.

Est-ce de la part de M. Gladstone un moyen de donner à son cabinet plus d'homogénéité et une vie nouvelle? Tous ces remaniemens laborieux ne seront-ils pas au contraire un acheminement vers la crise définitive? M. Gladstone semblait se douter de sa fin prochaine et peut-être même la préparer lorsqu'il disait récemment dans une réunion que son ministère « avait dépassé la limite moyenne assignée à l'existence des cabinets, » lorsqu'il ajoutait : « Il est des personnes dans l'opinion desquelles nous donnons des signes d'épuisement. » Assurément tout est changé depuis l'époque où ce cabinet arrivait il y a cinq ans au pouvoir avec une majorité libérale compacte et résolue; le ministère n'a plus peut-être le souffle favorable pour lui, et le signe le plus clair, le plus caractéristique de ce changement, c'est le progrès sensible du parti conservateur dans les élections partielles qui se sont succédé récemment. Il y a cinq ans, M. Gladstone était élu presque triomphalement à Greenwich, dont il est un des représentans aux communes. Ces jours derniers, une

élection a eu lieu à Greenwich pour remplacer un membre du parlement mort il y a peu de temps. Le candidat conservateur, M. Boord, a réuni plus de voix que tous ses concurrens libéraux réunis, et son apparition au parlement dans les derniers jours de la session a dû être pour M. Gladstone comme un signe du déclin de sa fortune ministérielle. L'East-Staffordshire vient aussi d'élire un conservateur. Les élections conservatrices se multiplient ainsi de façon à modifier singulièrement la situation; elles ne changent pas encore la majorité dans le parlement, elles sont de nature à raviver toutes les espérances du parti tory et à inquiéter les libéraux aux approches des élections générales, qui ne peuvent plus être indéfiniment retardées. M. Disraeli reculait il y a six mois devant la dissolution du parlement, il ne reculerait plus maintenant sans doute, si le pouvoir lui était offert. De toute façon, le puissant mouvement d'opinion qui a si longtemps soutenu M. Gladstone semble se ralentir ou se détourner. L'Angleterre n'est pas devenue moins libérale, elle souffre peut-être au fond du rôle qu'on lui a fait jouer dans ces dernières années, de la position effacée qu'on lui a créée dans les affaires du monde. Le déclin de la popularité du ministère de cinq ans tient en partie à ce malaise intime, inavoué, d'une grande nation qui tient sans doute profondément à la paix, mais qui sent aussi qu'on lui a fait acheter cette paix assez cher en l'isolant de tous les intérêts continentaux, en lui imposant des sacrifices d'influence auxquels elle n'était pas accoutumée avec un Canning ou même avec un Palmerston.

Les affaires de l'Espagne sont arrivées à ce degré de complication et de confusion où elles ne peuvent certes se simplifier et s'éclaircir de sitôt. L'anarchie sous toutes les formes, avec tous ses excès, règne des Pyrénées à Gibraltar; tous les instincts de révolte, toutes les passions violentes, ont fait explosion à la fois au nord et au sud, et se sont disputé cette malheureuse nation. Depuis quelques jours cependant, on dirait qu'il y a comme un semblant d'amélioration, ou, si l'on veut, toute cette démagogie, qui s'est répandue dans le midi de l'Espagne, commence à montrer de la fatigue, elle laisse voir son impuissance. Dès qu'elle se sent serrée de près, elle ne tient pas longtemps, ou du moins elle ne tient que pour retarder sa défaite. Les troupes du gouvernement, conduites par le général Martinez-Campos, ont fini par entrer à Valence après un bombardement de plusieurs jours. Le général Pavia a repris Séville, qu'il a dû aussi enlever de vive force. Cadix a cédé à son tour. Les insurgés espagnols se sont défendus tant qu'ils ont pu à l'abri de leurs murailles et de leurs barricades, avec tous les moyens de guerre qu'ils ont trouvés dans les arsenaux. Ils avaient leurs canons, leurs bataillons de fédérés ou de volontaires. Ils ont eu leur siége à l'instar de la commune de Paris, et c'est assurément une chose étrange de voir ces épidémies de meurtre et d'incendie, ces contagions révolu-

tionnaires se répandre en certains momens d'un pays à l'autre. Les insurgés de l'Andalousie ont-ils agi d'eux-mêmes? avaient-ils dans leur camp des auxiliaires étrangers? Toujours est-il qu'ils ont suivi de point en point le programme des communeux parisiens : ils ont pris des otages, ils ont levé des contributions, ils ont appelé le pétrole à leur secours, et en se retirant ils ont brûlé les maisons, les monumens. Ils ont tenu, selon la tradition de la démagogie nouvelle, à illustrer leur défaite par le feu et le sang! Maintenant le dernier foyer de l'insurrection est à Carthagène; mais ici en vérité la lutte se complique d'un incident singulier, d'une intervention des marines étrangères.

Tout est bizarre dans cette anarchie espagnole. Les insurgés avaient réussi à s'emparer de quelques navires de l'état dont ils espéraient bien se servir. Ils avaient compté sans le capitaine Werner, commandant de la frégate allemande le *Frédéric-Charles*, qui commençait par arrêter en mer un de ces navires sous prétexte qu'il était sans pavillon, sans papiers réguliers. Il y avait encore à Carthagène deux autres frégates espagnoles, la *Vittoria* et l'*Almansa*. Le chef de l'insurrection, le général Contreras, partait à son tour avec ces deux bâtimens, croyant être plus heureux et se proposant ni plus ni moins d'aller lever des contributions sur la côte, de rançonner, fût-ce par voie de bombardement, les villes du littoral. Déjà Almeria avait essuyé le feu de cet écumeur de mer, Malaga était menacée. Cette fois les commandans de la marine allemande et de la marine anglaise s'entendaient pour faire la police. Ils mandaient Contreras à leur bord, ils le retenaient provisoirement, et ils ramenaient sous bonne escorte l'*Almansa* et la *Vittoria* à Carthagène, avec injonction de ne pas recommencer. Le commandant du bâtiment français en station dans ces parages semble avoir reçu pour instruction de se borner à protéger nos nationaux sans aller jusqu'à une coercition aussi active et aussi directe. Jusqu'à quel point en effet cette intervention des marines étrangères était-elle correcte et s'accordait-elle avec les lois de la neutralité que notre gouvernement paraît avoir surtout en vue d'observer? On ne peut trop le dire; de telles aventures prouvent simplement la confusion et l'impuissance où est tombée l'Espagne, réduite à voir faire la police de ses côtes par des navires allemands et anglais qui peuvent se croire légitimement autorisés à sauvegarder un intérêt général d'humanité en protégeant leurs nationaux. Il n'en est pas moins vrai que les insurgés se sont vus notablement déconcertés dans leurs plans d'expéditions maritimes et de déprédations; ils se sont trouvés à peu près bloqués par mer, et aujourd'hui le gouvernement de Madrid, maître de Valence, de Séville, de Cadix, peut diriger les forces dont il dispose sur Carthagène, ce dernier repaire de l'insurrection fédéraliste et socialiste. Il réussira sans doute, il finira par réduire Carthagène comme il a réduit les autres villes. Contreras ira rejoindre un autre chef de la révolution qui était à Séville et qui a fui en Portugal; mais sait-on dans quelles condi-

tions se trouve ce malheureux gouvernement de Madrid? Il n'est point arrivé encore à dompter d'une manière complète ce soulèvement qui s'est signalé par toute sorte d'excès, qui menace l'Espagne de dissolution, et déjà les députés de la gauche dans l'assemblée réclament impérieusement une amnistie pour les insurgés qui n'ont pas même déposé les armes. Ils parlent de quitter les cortès, de ne prendre aucune part à la discussion de la constitution qui se prépare, si avant tout on ne leur donne pas satisfaction. Le gouvernement, il faut le dire, tient bon jusqu'ici, il refuse l'amnistie, il a même demandé une autorisation de poursuite contre un certain nombre de députés qui sont allés se mêler à l'insurrection. M. Castelar, redevenu simple député, fait des discours pour prouver que ces mouvemens sont criminels, que toutes les idées d'émancipation et de progrès ne sont jamais réalisées dans ce qu'elles ont de possible que par des conservateurs. Malheureusement ce ne sont là que des paroles qui ne peuvent ni convaincre ni surtout désarmer les « intransigens » de Carthagène.

La meilleure chance pour le gouvernement est d'en finir le plus tôt possible par la force avec cette démagogie insurgée, de retrouver un noyau d'armée qui aura refait son apprentissage de fermeté et d'obéissance dans ces combats nécessaires. Seulement après avoir vaincu les insurgés de Séville et Carthagène, il reste toujours en face des carlistes dans le nord. Ici la lutte est bien autrement difficile, parce que les carlistes ont précisément ce qui manque à leurs adversaires, la discipline, une certaine unité de direction, une confiance accrue par de récens succès. Une chose pourtant devient de plus en plus frappante : soit qu'ils n'aient pas réellement les forces qu'ils se vantent de compter sous leur drapeau, soit qu'ils manquent d'argent, les carlistes ne gagnent pas de terrain en dehors des provinces du nord, ils n'ont fait aucun progrès sensible depuis l'arrivée du prétendant don Carlos, et s'ils n'avancent pas malgré tout ce qui a pu les favoriser, si surtout ils n'ont pas su profiter des dernières convulsions de l'Espagne du midi, de la désorganisation publique de tous les pouvoirs à Madrid, c'est que la cause carliste est évidemment impuissante, antipathique au sentiment populaire. Les bandes de don Carlos peuvent prolonger la guerre civile dans le nord, la difficulté pour elles est d'aller plus loin, de tirer parti d'une victoire de rencontre, de quelque succès tout local qui ne peut avoir une influence décisive. Qu'une réaction très énergique doive se produire au-delà des Pyrénées, c'est certainement vraisemblable, après les excès qui viennent d'ensanglanter le pays, au milieu de la désorganisation qui a été la triste suite de la république. Il commence à devenir fort douteux que cette réaction aille jusqu'au carlisme, parce qu'en Espagne comme partout on ne revient pas à l'ordre en tombant de la révolution dans l'absolutisme, pas plus qu'on n'arrive à la liberté en tombant de l'absolutisme dans la révolution.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

—

L'Africaine fut représentée pour la première fois en 1865, environ un an après la mort de Meyerbeer. Dire que l'exécution, à laquelle nous assistâmes à cette époque, réalisait la perfection serait beaucoup. Il n'en est pas moins vrai que ce premier ensemble fut le meilleur qu'il nous ait été donné d'entendre. Meyerbeer, sans doute, n'était plus là pour présenter son œuvre au public; mais il avait tout prévu, pourvu à tout avec le zèle d'un fondateur de dynastie qui ne veut pas quitter le trône sans avoir assuré la transmission directe. Tous les sujets d'une troupe admirablement ordonnée figuraient à leur poste : Mme Sasse, Mlle Battu, M. Obin, M. Faure, alors en pleine maturité, en plein éclat de l'âge et du talent, M. Naudin, comédien ridicule et très capricieux chanteur, mais dont la voix avait par rencontres des suavités exquises. C'était uniquement pour son duo du quatrième acte que Meyerbeer en délicat l'avait choisi, et certes la valeur du morceau justifiait une telle préoccupation. Cette scène entre Vasco et Sélika, si elle n'égale le duo de Valentine et de Raoul, y touche de bien près. Le duo des *Huguenots* est plus dramatique; l'ivresse des sens et les épouvantes de la mort y forment un conflit sublime; dans le duo de Vasco et de Sélika, c'est l'amour, l'amour seul qui s'exhale et se répand, doux, tendre, passionné, voluptueux jusqu'à l'extase! Le premier de ces deux splendides morceaux me représente un acte de tragédie, l'autre un chant de poème érotique, le quatrième livre d'une *Énéide* romantique. Cette note de vibrante et délirante volupté, nul avant Meyerbeer ne l'avait touchée; c'est bien là sa découverte, son nouveau monde à lui. Et quel délicieux complément du tableau, quand le chœur des jeunes Indiennes survenant enveloppe le couple heureux de son mélodieux susurrement, plus léger que la gaze de ses voiles!

A propos d'analogies, on en trouverait bon nombre encore dans cette partition. J'ai dit les rapports entre les deux duos des *Huguenots* et de *l'Africaine;* veut-on d'autres affinités, songeons au quatrième acte du *Prophète* et comparons la scène de la cathédrale à la grande scène des brahmines; dans la disposition des masses chorales, comme dans la situation, identité partout. D'un côté, ce Jean de Leyde, sous le poignard des trois anabaptistes, suppliant sa mère du regard, — de l'autre, cette reine dont la vie est entre les mains de Nélusko, qui, pareil à Fidès, se sacrifie pour obéir à l'imploration muette qu'on lui fait en présence de tout un peuple menaçant. Rien ne fait juger un ouvrage comme ces reprises, si rapprochées d'ailleurs qu'elles soient. Vous croyez venir pour le chanteur, et c'est la musique qui vous ressaisit. Dès qu'une partition se

comporte de la sorte, vous y pouvez voir œuvre de maître et vous dire : cela tient. Jadis mon premier mouvement vis-à-vis de *l'Africaine* fut un élan d'admiration, et je n'hésitai pas à l'exprimer dans la *Revue*. De ce que j'écrivais alors, je ne rabattrais pas un mot; au contraire, *les Huguenots* restant hors de cause, je balançais autrefois entre *l'Africaine* et *le Prophète*. Il me semble aujourd'hui que c'est décidément *l'Africaine* qui l'emporte. Je trouve ici plus d'unité dans le style, un art plus simple, jamais pesant, et qui, toutes les dix mesures, ne déménage pas pour passer d'une manière dans une autre. Les motifs n'ont rien d'embryonnaire, et concentrent vigoureusement leur action sur le drame au lieu de se fractionner en arabesques et curiosités. Quelle large et puissante page que ce septuor *a Capella* du second acte, et ce chœur des prêtres : Brahma, Vichnou, Schiva! Connaît-on quelque chose de plus tragique et de plus inspiré que cette phrase qui passe en vous éblouissant de sa grandeur! Oh! ces chefs-d'œuvre, quand une fois ils vous tiennent, ils ne vous lâchent plus, et c'est à peine si vous prenez souci de l'interprétation : l'idéal n'étant point de ce monde, vous tâchez de vous contenter de ce qu'on vous donne, et pourvu que ce soit convenable ou à peu près, vous n'en demandez pas davantage.

L'Africaine n'a donc guère que huit années d'existence au théâtre, et nous avons vu déjà se succéder bien des Sélikas. Après Marie Sasse, Mlle Battu, puis Mlle Hisson, sans compter toutes celles que les capitales étrangères ont proclamées, et dont la Lucca fut la plus illustre. Aujourd'hui le rôle échoit à Mlle Mauduit, et personne assurément ne s'en plaindra. Ce que nous écrivions naguère sur M. Achard peut également s'appliquer à la jeune cantatrice, elle est de ces artistes qui savent se tirer de toutes les épreuves. Si j'excepte Marie Sasse, qui fut à l'Opéra, pendant plus de cent cinquante représentations, l'incarnation du personnage, je ne vois pas quel souvenir Mlle Mauduit aurait à redouter. Sa voix timbrée et métallique porte ferme et juste; à quelque moment que vous l'interrogiez, elle est toujours présente, rare avantage dans un rôle qui presque jamais ne chante à découvert. Au quatrième acte, elle attaque l'impétueuse phrase de son duo avec une bravoure à se rompre le cou, et la fortune, toujours favorable aux grandes audaces, a semblé jusqu'ici lui sourire. Je n'ai qu'à féliciter M. Lasalle pour la façon très dramatique dont il compose et rend la partie de Nélusko; sa voix, si belle dans le haut, y réussit à déployer ses avantages; le malheur est que son intonation laisse trop souvent à désirer plus de justesse, et s'il veut des exemples, je lui citerai l'invocation à Brahma au second acte, et au troisième le commandement de la manœuvre. Mlle Devriès représente Inès avec distinction dans le septuor, sa voix élégante et pure se dégage et plane délicieusement au-dessus de l'ensemble. Quel dommage que, sur tant de charmantes qualités, l'amour de l'art n'ait point soufflé

sa flamme! Il est vrai qu'à cela Mlle Devriès pourrait répondre qu'elle n'a que faire du compliment, surtout à cette heure où son vœu le plus cher paraît être de quitter le théâtre.

On juge les arbres par leurs fruits, et probablement aussi les concours par leurs résultats. Or cette année, les bulletins du Conservatoire sont des moins consolans : pas de première médaille de solfége pour les hommes, pas de premier prix d'harmonie, pas de premier prix de fugue, pas de prix d'orgue. Ceci pour les concours à huis-clos; dans les concours publics, pas de premier prix de chant pour les hommes, pas de prix d'opéra, pas de prix de tragédie, pas de premier prix de flûte, de basson, de cor, de trompette, pas de premier prix de piano pour les hommes! Entrer à fond dans la discussion aujourd'hui, cela nous mènerait trop loin; le temps et l'espace nous manquent pour nous bien rendre compte et des côtés critiques du système et de l'affligeante médiocrité des hommes. Nous reviendrons à loisir sur ce sujet; en attendant, ce qu'il faut constater, c'est que le niveau s'est encore abaissé au-dessous de ce qu'il était du temps d'Auber. Je plains sincèrement les directeurs de nos grandes scènes lyriques, trop chichement subventionnés désormais (du moins à ce qu'ils nous racontent) pour maintenir le régime des *étoiles,* et qui se voient réduits à fonder tout leur avenir sur les produits d'une institution nationale qui au demeurant ne produit plus rien. Pas un ténor d'opéra, pas une cantatrice; en revanche, beaucoup de *chanteuses légères,* des petites voix en quantité. Il semble qu'on ne travaille que pour l'opérette, et qu'il n'y en ait que pour les *filles de madame Angot!* N'importe, M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts se réjouit, et son contentement frise l'enthousiasme. Tout le monde a fait son devoir : directeur, professeur, élèves couronnés ou non, tous ont bien mérité de la patrie; c'est si beau, ce qui se passe cette année à notre Conservatoire de la rue Bergère, que M. Batbie voudrait pouvoir aller le dire à l'exposition de Vienne! Rhétorique officielle, que nous veux-tu, et qu'est-ce donc que la vérité des choses, si les plus désolans *fiascos* doivent maintenant compter pour des triomphes? Au fond, ce que cela prouve, c'est qu'on se moque du public aussi bien que des jeunes élèves, et de pareilles harangues pourraient à merveille se résumer par ce vers légendaire du *Roi s'amuse,* dernier terme de la pensée intime du ministre actuel des beaux-arts :

Je m'en soucie autant qu'un poisson d'une pomme.

ESSAIS ET NOTICES.

—

Palmetto Leaves, par Mme H. Beecher Stowe; Boston 1873.

On peut se demander pourquoi Mme Beecher Stowe n'a pas simplement intitulé *la Floride* ses *Palmetto Leaves*, qui, grâce aux réclames des *magazines* et des journaux, avaient d'avance séduit le public, à la façon d'un recueil de poésies ou de nouvelles. Ce livre, annoncé bruyamment depuis plusieurs mois, gâté par de puériles vignettes, alourdi par une carte du fleuve Saint-John, désappointa d'abord ceux qui attendaient une de ces études puissantes du cœur humain où excelle Mme Stowe. Elle a beau nous conduire dans un pays paré du plus poétique prestige, défendu par les récifs de ses côtes, par l'immensité de ses marais contre la curiosité des voyageurs, et où la nature magnifiquement fertile, mais jalouse, dérobe ses trésors sur une grande étendue aux mains, aux regards même de l'homme, nous n'en donnerions pas moins toutes ces descriptions pour la vivante peinture d'un épisode dramatique ou d'un caractère original, d'autant que Mme Stowe, comme la plupart de ses compatriotes, n'entend rien au paysage. Elle entasse couleur sur couleur pour ne produire que des effets confus ou papillotans, et la forme épistolaire qu'elle prête à certaines parties de son journal ne fait que mieux ressortir cette maladresse de pinceau en rappelant nos inimitables *Lettres d'un voyageur*.

Mme Stowe a du moins le mérite de la sincérité; dès les premières pages, elle combat les illusions que l'on est trop disposé à nourrir en Europe et même dans les États-Unis du nord sur cette terre promise, connue surtout par de chimériques récits; elle explique que la Floride, de même qu'une tapisserie, présente deux faces, l'une terne, irrégulière et rugueuse, l'autre fraîche et resplendissante de fleurs et d'arabesques. Les touristes, à leur arrivée, cherchent partout les palmiers ondoyans, les bosquets d'orangers, les pommes d'or des Hespérides mûrissantes en toute saison; ils ne découvrent que des sables plats, derrière lesquels s'étendent des prairies à l'herbe rude, des pins dont les sommets sont si élevés qu'ils semblent ne pas devoir donner d'ombre; au-dessous quelques broussailles, puis, bordant le chemin de fer, les plus misérables cabanes, et, autour, de maigres bestiaux qui ont l'air de mourir de faim. L'aspect sera triste surtout en hiver: cette saison, dans les contrées semi-tropicales, offre l'image d'un lamentable désordre. La gelée ne fait pas comme ailleurs justice des feuilles flétries qui doivent attendre que les bourgeons de l'année suivante viennent les chasser. On se demande en décembre : — Est-ce l'hiver, est-ce l'été? — car la na-

ture ne prend pas le soin de vous en avertir précisément; par caprices néanmoins elle est sévère. Mme Stowe constate qu'en cinq ans il a gelé deux fois assez fort pour nuire à la récolte des oranges, sinon aux orangers. Ce qui manque surtout à la vue, c'est le gazon, et l'extrême nudité du sol est un mal sans remède; le soleil de mai se charge de réduire à néant toutes les tentatives de culture en ce genre. — Que dire des mois d'été formidables, juillet, août et septembre, féconds en fièvres, qui portent le nom caractéristique de *shakes?* Les inconvéniens, les dangers même ne manquent pas dans cette bienheureuse Floride; si l'on veut en revanche faire connaissance avec ses charmes, il faut y accompagner Mme Beecher Stowe vers la fin de janvier, au temps des fleurs et des chants d'oiseaux, il faut s'embarquer sur son « coche d'eau » pour fendre le fleuve Saint-John, qui brille comme une nappe liquide de lapis-lazuli. La rivière a environ 5 milles d'un rivage à l'autre, et forme une sorte de lac qui s'enfonce dans les forêts.

C'est un lieu particulièrement propice à la pêche, à la chasse, et le séjour favori des alligators; mais les alligators se cachent le plus souvent, bien qu'on puisse prendre pour leurs écailles sombres les racines des lis d'eau gigantesques qui flottent le long du rivage. La flore et la faune ont une ressemblance originale en ces régions, comme si elles s'appliquaient à se contrefaire l'une l'autre. Il serait difficile par exemple de distinguer d'un serpent noir telle racine de palmier nain qui ondule, se soulève, s'accroche puissamment à la terre çà et là par de fortes racines, et jaillit plus loin en gracieux éventails.

Mme Stowe a pu étudier les *palmetto-hammocks,* comme on les nomme, dans le voyage qu'elle a fait de Pilatka à Entreprise sur un de ces bateaux à vapeur qui durant la saison sillonnent le fleuve Saint-John et nous font pénétrer à peu de frais dans les mystères des forêts tropicales. Il faut choisir de préférence pour ces *grands tours* l'époque où les magnoliers commencent à fleurir et où la verdure a un brillant particulier qui rappelle le vert métallique de l'aile de certains oiseaux, le mois de mai. Jusqu'à Pilatka, le fleuve est si large que l'on distingue à peine les arbres qui le bordent des deux côtés; peu à peu les rives se rapprochent et le feuillage prend un caractère plus décidément tropical. Les cyprès surtout frappent par leur beauté toute particulière. Ils atteignent des dimensions prodigieuses. Le tronc, les branches d'un vieux cyprès sont blancs et unis, tandis que ses feuilles, légères autant que des plumes, sont d'un vert doré tout à fait éblouissant. Il s'y mêle de longues mousses grisâtres qui flottent comme des voiles en prêtant aux profondeurs de la forêt l'aspect de grottes où se suspendraient des stalactites du règne végétal. Quant au palmier, il apparaît sous toutes ses formes depuis l'enfance, où il ressemble à un faisceau d'éventails, jusqu'à l'âge où il atteint 60 ou 70 pieds de haut. Vieux, il

se distingue par son tronc lisse, mais les jeunes arbres présentent des écailles, des anneaux que l'on croirait entrelacés par l'art du vannier. Des fougères et des lianes s'en échappent souvent, leur formant des chapiteaux fleuris. Sous ces *palmetto-hammocks,* les chasseurs campent agréablement, le sol étant un sable blanc et sec, et les feuilles protégeant mieux qu'aucune tente contre la pluie et la rosée.

Mme Stowe sait parler des fleurs, elle les aime avec exagération à en croire son étrange aveu que les fleurs d'Italie l'ont impressionnée plus que les galeries, les ruines et tous les chefs-d'œuvre de l'art. Ici elle est dans son élément : tout en vaquant à sa moisson de magnolias, elle se représente les *everglades,* ces milliers de petites îles plates semées sur un désert d'eau où des forêts entières éclatent à la fois en une blanche floraison, et les bois accessibles à ses pas ne lui suffisent plus; elle nous grise des capiteux parfums de ses vergers d'orangers, de son jasmin du Cap, qu'elle appelle joliment « un camellia doué d'une âme, » et de cet autre jasmin jaune, l'Ariel des fleurs, qui s'élance, court, se suspend partout, se mêle à tous les feuillages qu'il semble prendre plaisir à déguiser, jusqu'à prêter au chêne vert ses touffes d'or qui rivalisent d'éclat avec le *sparkleberry,* l'arbuste à paillettes. N'allons pas croire cependant qu'on parvienne sans peine à la conquête des plus belles parmi ces plantes dont un grand nombre sont encore innomées, n'allons pas tomber dans la même erreur qu'une charmante miss qui, haut perchée sur ses talons pointus, parée de tous les colifichets qui peuvent faire ressembler une fille d'Ève à quelque brillant oiseau des tropiques, s'écriait en s'appuyant avec découragement sur son bâton d'oranger que terminait une dent d'alligator : « Mais on appelle la Floride le pays des fleurs, je me demande où elles sont! » Pour arriver aux fleurs, il faut s'enfoncer dans les bois, chaussé de grandes bottes en caoutchouc, et admirer à distance respectueuse, en attendant qu'on les draîne, les *swamps* (marais) où la nature prend ses ébats comme une bacchante folle, mais magnifique, cachant dans des jongles inextricables de saules, d'érables, d'ormes, de cyprès, d'azalées, de lauriers-roses, peuplés d'oiseaux pareils à des gemmes, les plus malfaisans de tous les reptiles. L'art de l'horticulture domptera et dirigera sans doute avec le temps cette exubérance de végétation; il y en a déjà des exemples à Saint-Augustin, le Newport de la Floride, où l'on se rassemble pour prendre des bains de mer avec les précautions voulues contre le voisinage des requins. Saint-Augustin est la ville la plus ancienne de ces parages; elle s'élève au milieu de sables plats qu'encadrent à perte de vue des broussailles de toute sorte, parmi lesquelles domine le palmier nain (*palmetto*). Autrefois la ville entière n'était qu'un berceau d'orangers, mais en 1835 la gelée les a tous détruits, et on n'a jamais songé à les remplacer. Il en est de même sur plusieurs autres

points, et rien ne prouve mieux le peu d'élan donné jusqu'ici à l'agriculture, car la récolte des oranges est l'une des plus importantes. La reine Élisabeth fit bombarder Saint-Augustin; il fut pris et pillé en 1605 par les boucaniers, assiégé en 1702 par les gens de la Caroline, et en 1740 par le général Oglethorpe de Georgie. Sa supériorité sur un grand nombre de villes américaines est d'avoir un passé historique sinistre et ensanglanté de reste. Pour ne citer qu'un fait, son premier gouverneur espagnol, Menendez, ordonna le massacre pour la gloire de Dieu de plusieurs centaines de huguenots naufragés qui s'étaient placés sous sa protection. Aussi la légende veut-elle que la passe Mantazas, où fut consommé ce forfait, soit encore hantée au coup de minuit par des âmes en peine qui gémissent et se plaignent en langage étranger.

L'aspect de Saint-Augustin diffère de tout ce qui existe aux États-Unis: on dirait une petite ville morte d'Espagne avec son fort, ses portes, ses beffrois mauresques, ses rues tortueuses; elle est l'asile naturel des robes noires, de la vie de couvent immobile et morne, de l'indolence espagnole, de ces beaux types sombres enfin qui émerveillent les étrangers; elle se tient isolée sans qu'aucune grande route de terre ou de mer la relie au monde actif. La vue même de l'Océan est fermée pour elle par l'île Anastasia, une longue barre sablonneuse; mais l'Océan, si peu visible qu'il soit, menaçait la ville les jours de tempête, tant elle est basse; il a fallu construire pour la défendre une muraille de granit qui est devenue la promenade favorite des habitans. Mme Stowe recommande aux malades le délicieux climat de Saint-Augustin et le séjour des nombreuses *boarding-houses* telles que Magnolia, Hibernia, échelonnées le long de ce grand chemin aquatique du fleuve Saint-John. Une société nombreuse y mène à peu près la vie des eaux en d'autres climats. Le temps se passe sur les vérandahs, qui servent de salons de conversation et de lecture, quand les promenades à cheval ou sur l'eau n'alternent pas avec ces parties de *crocket* chères aux Américains comme aux Anglais. Les terrains de *crocket* de la Floride, avec leur encadrement de chênes verts, sont décrits avec amour par Mme Stowe. Elle paraît d'ailleurs se proposer de mettre sous tous les rapports la Floride à la mode, d'y attirer non-seulement les touristes, mais les colons; pour cela, elle ne craint pas d'aborder la grave question de l'exploitation territoriale, qui gagnerait à être traitée avec plus de précision et de sérieux; elle donne les prix du terrain, elle cite les expériences de ses amis pour la culture des pommes, des poires, des pêches, de la vigne, voire des choux et des concombres ou de tout autre humble légume, et après avoir exhorté au jardinage en vue du marché, avec une insistance excessive sur la nécessité d'engraisser soigneusement un coin de terre plutôt que d'entreprendre d'abord la culture sur une grande étendue, elle retourne à son sujet favori, la question négrophile, qui est au fond de tous ses

ouvrages, et qui nous paraît devenir de plus en plus l'idée fixe de sa vieillesse.

« Qui travaillera pour nous? se demandent les planteurs dans cet état nouveau, où il faudrait dessécher des marais, abattre des forêts, défricher des plaines entières couvertes de palmiers nains, sous la chaleur torride d'un soleil tropical.

« — Des Chinois! disent ceux-ci.

« — Des Suédois, disent ceux-là, ou encore des Allemands.

« Considérons les faits : le thermomètre, ces jours derniers, a dépassé 30 degrés. Aucun blanc n'ose rester dans les champs après dix heures; le sable incandescent semble pouvoir cuire des œufs. Cependant les laboureurs noirs s'acquittent de leur tâche plus activement, plus gaîment peut-être que dans les mois tempérés. Le soleil réveille toute leur vigueur, toute leur jovialité; à midi, ils s'installent non pas à l'ombre, mais sous ses rayons directs pour prendre leur repas et faire ensuite la sieste.

« ... Nous nous rappelons que, par une journée brûlante, notre bateau à vapeur s'arrêta devant Fernandina. Vu l'état de la marée, le quai dominait le bateau de huit à dix pieds, et la planche du débarcadère formait une pente inclinée au moyen de laquelle des montagnes de marchandises de toute nature devaient être frétées. Une bande de nègres, tous de haute taille et vigoureux, se faisaient un amusement de cette tâche, sous laquelle aurait succombé à pareille heure n'importe quel blanc. Ils riaient et poussaient des cris d'allégresse, tandis que l'un après l'autre recevait sur ses épaules des sacs de coton ou de lourdes caisses pour les porter à bord, en courant sur la planche rapide. Enfin certain colosse trapu, ramassé, avec les membres et les muscles d'un cheval de haquet, se plaça devant un large camion où ses camarades empilèrent les sacs de coton à une hauteur énorme; retenant ce chargement avec une force prodigieuse, il descendit à pas comptés jusqu'à ce qu'atteignant le bas de la passerelle il s'élança soudain en avant jusqu'au milieu du bateau.

« Cette prouesse fut répétée maintes fois, sans effort apparent et avec de gros rires. Jamais plus rude travail ne fut fait de meilleure humeur.

« ... Les nègres sont les laboureurs naturels des régions tropicales. Extraordinairement forts, ils échappent à peu près aux fièvres qui déciment la race blanche, ils prospèrent, se multiplient là où nous ne saurions vivre bien portans... Les hommes du nord qui arrivent avec les habitudes de travail de leur pays prétendent cependant que le nègre ne vaut rien comme laboureur. Sans doute certaines influences climatériques et constitutionnelles, jointes aux influences si récentes encore de l'esclavage, rendent les habitudes des cultivateurs du sud très différentes de celles qui ont cours au nord, où l'on est obligé, par la brièveté

de l'été, à mesurer rigoureusement le temps du travail. Au sud, où la végétation s'épanouit toute l'année, il est inutile de mettre en œuvre tant d'énergie et de vigilance...

« Après un accès de fièvre ou deux, le planteur du nord commence à comprendre qu'on ne travaille pas sous un soleil tropical comme dans les montagnes du nouvel Hampshire, et il finira par louer volontiers Cudjo ou Pompée pour labourer ses champs, bien qu'ils ne labourent pas aussi vite que des fermiers du nord. »

Quant aux mœurs des nègres de la Floride, Mme Stowe n'hésite point à affirmer que des blancs qui pendant deux ou trois générations auraient travaillé sans gages et sans avoir le droit de se former légalement une famille sortiraient de l'épreuve pires que leurs frères noirs. Elle montre les débris de l'esclavage se purifiant au baptême de l'émancipation, le goût du travail et de l'épargne faisant de tels progrès que dans la seule année 1872 la caisse des affranchis (*the Freedman's Savings and Trust Company*), institution patronnée par le gouvernement, a reçu des cultivateurs nègres des divers états du sud la somme de 31,264,499 dollars! — Elle montre les anciennes plantations renouvelées et perfectionnées peu à peu, sans que l'on brave trop ouvertement la routine, car les nègres, comme tous les gens sans éducation, sont de grands conservateurs. Il ne faut les détourner que graduellement et sans qu'ils s'en doutent des vieilles coutumes. La coutume nouvelle la plus difficile à acclimater paraît être le mariage : Moïse dit qu'il a une femme dans la Virginie, une autre dans la Caroline, et qu'il ne sait trop celle qu'il préfère; Mandy prétend de son côté ne pouvoir se marier faute du voile de dentelle qui lui paraît faire partie essentielle du sacrement, bien qu'il soit difficile de se figurer voilée de blanc Mandy, qui porte un chapeau d'homme à l'ordinaire. Cela ne les empêche pas de vivre décemment en famille et de se réunir pour des chants religieux.

Cependant, s'il est difficile de réformer des gens élevés dans l'ignorance, la réforme se fera sans peine par les enfans, dont le vif esprit s'ouvre à tout ce qu'on y veut semer. Mme Beecher Stowe termine en répétant que la prospérité des états du sud dépend en grande partie de l'éducation de la population noire. — Soit! elle nous l'a dit souvent déjà, et nous ne doutons ni de sa sincérité, ni de ses bonnes intentions; aussi eût-il été plus nouveau et plus intéressant de nous parler de la Floride, de nous initier aux mystères des *hammocks,* des savanes, des *terres à pins,* des *everglades,* où l'agriculture et l'industrie ont à faire de si belles conquêtes. Peut-être croit-elle naïvement que les deux chapitres intitulés *de la vente des terrains* et *notre expérience en fait de récoltes* suffisent à combler cette lacune. Le fait est qu'elle a préféré revenir à son éternelle apologie de la race nègre assaisonnée d'anecdotes comico-sentimentales sur Cudjo et Minnah, d'historiettes

intimes dont ses chats sont les héros, de récits de pique-niques avec ses jeunes amies, de recettes de ménage, de nomenclatures sans fin où s'enchevêtrent toutes les fleurs et tous les feuillages dans un inextricable fouillis.

TH. BENTZON.

Histoire de la révolution de 1848, par M. Henri Gradis, 2 vol. in-8°, Paris 1872; Michel Lévy.

L'auteur de ce livre est avant tout un esprit modéré : il regarde la monarchie constitutionnelle comme le gouvernement qui convient le mieux à la France; cependant, tout en ne dissimulant pas ses préférences, il reste impartial pour tous. Le gouvernement de février, dit-il, fut un gouvernement d'honnêtes gens; il n'eut jamais recours à la violence, et fit pour le maintien de la paix en Europe des efforts dont il lui faut savoir gré. L'éloge est certes très mérité pour quelques-uns des hommes de 48; mais les événemens n'ont que trop prouvé que ceux qui déchaînent les tempêtes sont impuissans à les calmer. L'histoire de la révolution de février n'est en réalité qu'une lutte de la modération contre la violence, du bon sens public contre les utopies politiques et sociales d'une minorité aussi ardente, aussi ambitieuse de s'emparer du pouvoir pour elle seule qu'elle était incapable de l'exercer. Quand on lit le récit calme et sévère de M. Gradis, qui laisse toujours parler les faits, on est frappé d'un étonnement douloureux en voyant l'ascendant que les rhéteurs et les sophistes prennent sur la foule par des phrases sonores et vides, combien il est facile de nous duper par des promesses irréalisables, et avec quelle effrayante uniformité se reproduisent les mêmes enthousiasmes irréfléchis, les mêmes fautes et les mêmes malheurs.

Placés entre deux partis extrêmes, l'un qui s'attache obstinément au passé, l'autre qui veut tout détruire et tout renouveler, nous avons traversé depuis tantôt un siècle toutes les formes de gouvernement, nous les avons épuisées toutes, et à chaque nouveau changement politique, tout en croyant faire table rase du passé, nous lui empruntons ses plus mauvaises traditions. La montagne de 1848 n'a été que la contrefaçon puérile de la montagne de 1793, comme les deux empires ont été la contrefaçon de la monarchie de Louis XIV, frelatée de fausse démocratie; la politique, qui est une science exacte, basée sur l'observation des hommes et des faits, la conciliation des intérêts et le respect des droits de chacun, a été transformée, par certaines écoles et certains partis, en une sorte d'empirisme aveugle qui sacrifie tout aux théories préconçues. Ce sont là des vérités qui ressortent à chaque page du livre de M. Gradis. Dès les premiers jours de la révolution de février, la partie modérée du gouvernement provisoire est débordée par les ultra-révolu-

tionnaires. Les clubs, comme en 93, entrent en lutte avec l'assemblée légale, et marchent contre elle au 15 mai comme les sections au 13 vendémiaire. Les dernières couches sociales, pour lesquelles le mot de révolution est trop souvent synonyme de dévastation, mettent au pillage les châteaux de Neuilly et de Suresnes; elles coupent des ponts, enlèvent les rails sur les chemins de fer du Nord, de l'Ouest et de Saint-Germain. Le gouvernement est réduit à placer les propriétés publiques et privées sous la sauvegarde de la république, et, comme les abstractions politiques ne peuvent rien contre les malfaiteurs, il est forcé d'envoyer des troupes pour réprimer les brigandages.

M. Victor Hugo, du haut de la tribune, constata, dans son discours du 20 juin 1848, la déplorable situation du pays : « plus de confiance, plus de crédit, plus de commerce, la demande a cessé, les débouchés se ferment, les faillites se multiplient, les loyers et les fermages ne se paient plus; tout a fléchi à la fois. Les familles riches sont gênées, les familles aisées sont pauvres, les familles pauvres sont ruinées. » La France avait, il est vrai, pour se consoler, les bœufs aux cornes dorées, les vierges en robes blanches des fêtes de l'agriculture, les représentans en gilet à la Robespierre, le journal *la Commune*, le journal *la Guillotine*, les conférences du Luxembourg sur l'organisation du travail, et comme spécimen de cette organisation les ateliers nationaux et les ateliers égalitaires. Elle jugea qu'il lui fallait autre chose; la dictature de l'empire sortit de l'anarchie néo-montagnarde, comme elle était sortie de l'anarchie du directoire, et la commune de 1871 à son tour sortit tout armée de la dictature de l'empire.

Nous arrêterons-nous enfin dans cette voie funeste, et verrons-nous s'accomplir la révolution de l'ordre, de la stabilité, du progrès calme et rationnel? On est en droit de l'espérer, si nous avons la sagesse de secouer le joug des funestes doctrines du jacobinisme, qui ont perdu la première république, compromis la seconde, et qui menacent encore la troisième, car l'on peut dire des néo-terroristes ce que Napoléon disait des partisans quand même de l'ancienne monarchie : qu'ils n'ont rien appris ni rien oublié. Le livre de M. Gradis, depuis la première page jusqu'à la dernière, le prouve avec l'irréfutable autorité des faits.

CHARLES LOUANDRE.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT SIXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIIIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1873

Livraison du 1er Juillet.

PARIS SOUTERRAIN ET LES ÉGOUTS DE LA GRANDE VILLE, par M. MAXIME DU CAMP. 5

LA FRANCE DU NORD. — I. — LES CÔTES DE LA PICARDIE, L'ENSABLEMENT DES PORTS, UN CHATEAU DE LA FÉODALITÉ ET LES RUINES DE L'INVASION, par M. CHARLES LOUANDRE. 35

ÉTUDES SUR LES TRAVAUX PUBLICS. — LE BASSIN DE LA SEINE, par M. H. BLERZY. 62

SILEX, SCÈNES DE LA VIE DÉVOTE DANS LE COMTAT, par M. HENRI DE LA MADELÈNE. 85

LE PAIEMENT DE L'INDEMNITÉ PRUSSIENNE ET L'ÉTAT DE NOS FINANCES, par M. VICTOR BONNET. 156

LA TRAITE DES COULIES CHINOIS, par M. EDMOND PLAUCHUT. 178

LA GRANDE ARMÉE A MOSCOU D'APRÈS LES RÉCITS DE TÉMOINS MOSCOVITES RECUEILLIS DANS UNE PUBLICATION RUSSE DE 1812-1873, par M. ALFRED RAMBAUD. 194

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 229

Livraison du 15 Juillet.

LA GUERRE DE FRANCE. — 1870-1871. — VII. — LE SIÉGE DE PARIS ET LE GÉNÉRAL TROCHU. — III. — CHAMPIGNY ET VILLIERS, par M. CH. DE MAZADE. 241

LES CONQUÊTES GERMANIQUES. — L'ABBÉ DUBOS ET MONTESQUIEU, L'ÉCOLE ROMANISTE, par M. A. GEFFROY. 280

LA FRANCE DU NORD. — LA PICARDIE. — II. — LA VALLÉE DE LA SOMME, ABBEVILLE, SAINT-QUENTIN, SAINT-RIQUIER ET LA GUERRE DANS LE NORD, par M. CHARLES LOUANDRE. 317

MANZONI, SA VIE ET SES ŒUVRES, par M. MARC-MONNIER. 349

LE CHATIMENT, par M. HENRI RIVIÈRE. 385

Les nouvelles matières explosives d'après les plus récens travaux, par M. Fernand PAPILLON. 407
La Politique allemande a propos des grèves d'ouvriers, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut de France. 439
Revue littéraire. — Le roman réaliste et le roman piétiste, par M. Paul BOURGET. 454
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 470
La Guerre de Sumatra. 484
Essais et Notices. 491

Livraison du 1er Août.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV et le baron de Bunsen. — I. — Les affaires de Suisse et la principauté de Neufchatel d'après la correspondance du roi, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 497
Le Déterminisme. — La responsabilité morale et le droit de punir dans les nouvelles écoles philosophiques, par M. E. CARO, de l'Institut de France. 531
Impressions de Voyage et d'Art. — Souvenirs du Bourbonnais. — Moulins, l'église de Notre-Dame et les verrières, par M. Émile MONTÉGUT. . . 565
Les Missions extérieures de la Marine. — III. — La station du Levant. — VII. — La destruction des janissaires, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 589
Silvéria, scènes de la vie mexicaine, par M. Lucien BIART. 614
La France du nord. — La Picardie. — III. — Amiens, ses vicissitudes historiques et révolutionnaires, la bataille du 27 novembre 1870, par M. Charles LOUANDRE. 648
La légende de Pierre le Grand dans les chants populaires et les contes de la Russie, par M. Alfred RAMBAUD. 679
High Life, stances satiriques, par M. Henri BLAZE DE BURY. 715
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 722
Essais et Notices. 735

Livraison du 15 Août.

La Russie et les Russes. — I. — La nature russe, le tchernoziom, les steppes et la population, première partie, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 737
Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV et le baron de Bunsen. — II. — L'origine et la fondation du nouvel empire d'Allemagne, d'après la correspondance du roi, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 779
La France du nord. — La Picardie. — IV. — Seconde campagne de l'armée du nord, le Santerre, Doullens, Montdidier, Péronne, par M. Charles LOUANDRE. 818
Récits de la Petite-Russie. — La barina Olga, par M. SACHER-MASOCH. . 854
L'Hérédité au point de vue physiologique et moral, son rôle dans le développement des nations, par M. Fernand PAPILLON. 893
Shakspeare et Voltaire. — Jules César au théâtre, a propos d'un livre du docteur Strauss, par M. Henri BLAZE DE BURY. 916
Essais d'histoire contemporaine. — Une réforme politique en Autriche. . . 955
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 967
Revue musicale. — Reprise de *l'Africaine*. 980
Littérature américaine. — *Les Feuilles de palmier*, de Mme Beecher Stowe. 983

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 640